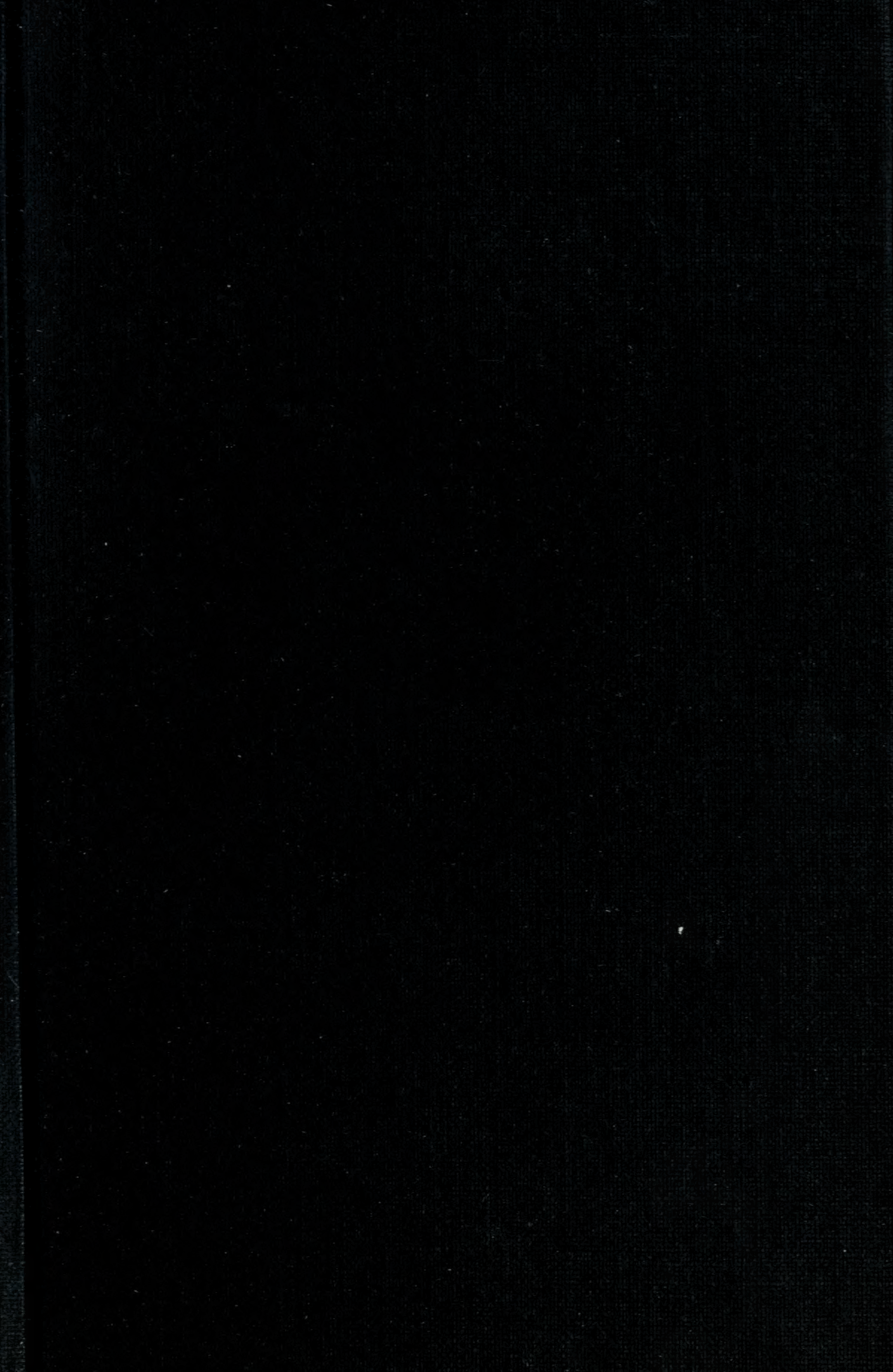
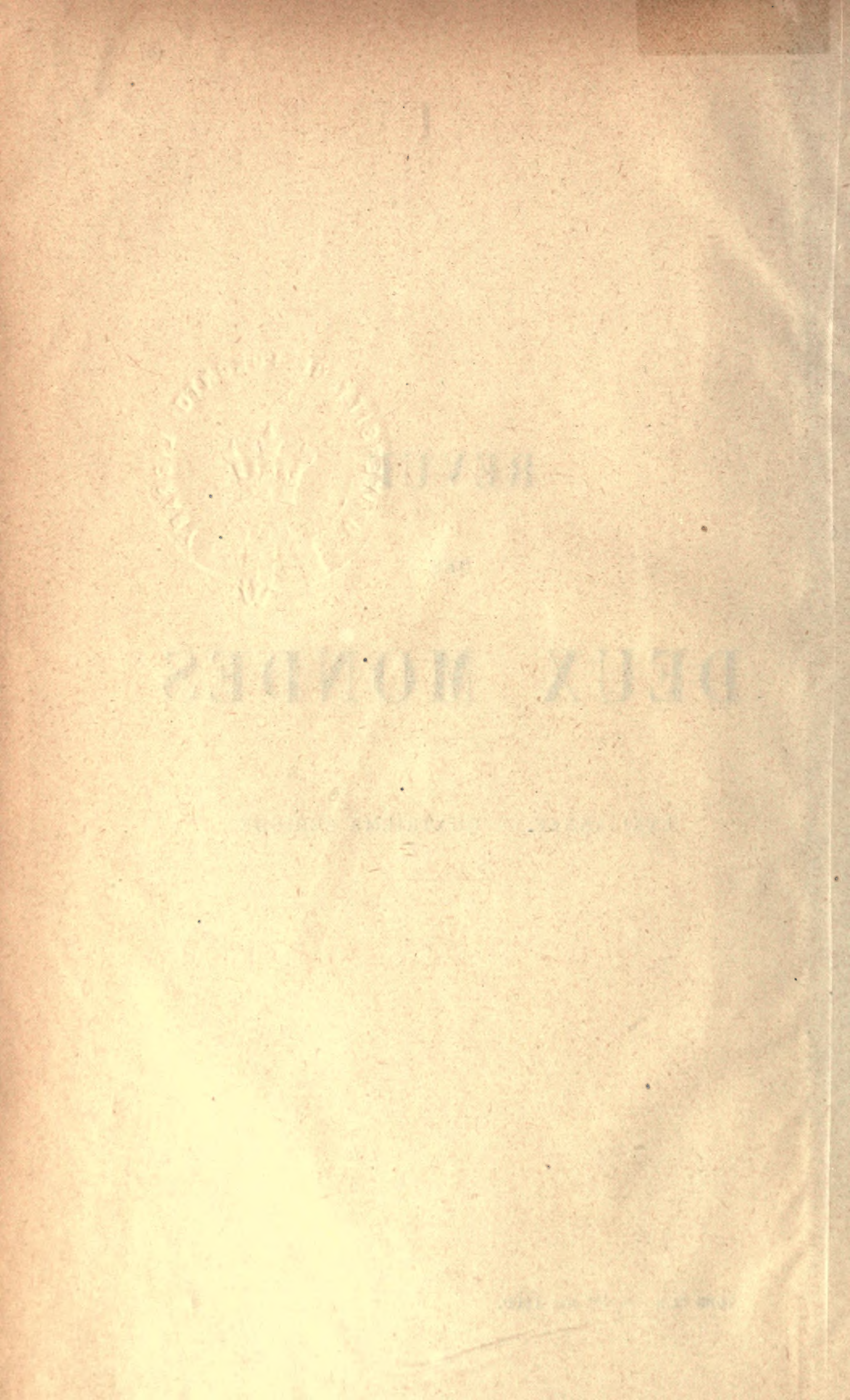


REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE



445-301

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT CINQUANTE-NEUVIÈME

48969
1900

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1900

AP
20
R5
pér.4
t.159

LES CAUSES DIRECTES

DU

DIX-HUIT BRUMAIRE

III (1)

IMPOT PROGRESSIF ET LOI DES OTAGES
RETOUR DE BONAPARTE

I

L'impôt progressif de 100 millions sur les riches avait été déguisé sous le nom d'emprunt forcé ; le remboursement devait se faire en domaines nationaux ; seulement, ces biens ou leurs signes représentatifs ayant subi une dépréciation énorme, les prêteurs n'auraient en main qu'un gage à peu près illusoire. Aussi l'annonce seule de l'impôt, avant même que l'on sût comment il serait assis et réparti, répandit la panique parmi tous ceux qui possédaient encore en France et dépensaient. Au lieu de faire fructifier leur argent et de le mettre en activité, ils ne songèrent plus qu'à le retirer de la circulation, à le recueillir hâtivement, à l'enfouir en lieu sûr ; l'effet fut foudroyant, l'arrêt des transactions instantané.

La loi décidant l'impôt en principe avait été votée par les

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril.

Cinq-Cents le 9 messidor. Le 12, les journaux écrivent : « Toutes les affaires de banque et de commerce sont dans la plus grande stagnation. Le numéraire est extrêmement rare et semble le devenir chaque jour davantage : on achète et on ramasse beaucoup de louis, ce qui annonce que chacun ramasse son argent ; » 2 thermidor : « Il ne se fait plus presque aucune affaire à la Bourse de Paris. Les louis de 24 francs s'achètent à 16 et 18 sous la pièce en sus de leur valeur réelle ; la moitié de ceux qui ont fait des lettres de change les laissent protester. » Depuis longtemps, le crédit public était nul ; les fonds d'État baissèrent encore, personne ne se présentant plus pour en acheter ; en thermidor et fructidor, le *tiers consolidé* tomba plusieurs fois au-dessous de 8 francs.

Comme il était à prévoir que l'impôt prendrait pour base les signes extérieurs de la richesse, chacun diminuait son train, réduisait sa dépense, resserrait sa vie ; il n'était question que de réformer « son cabriolet, sa voiture, une partie des domestiques mâles. » A mesure que le Conseil des Cinq-Cents discuta le mode d'assiette et de recouvrement, à mesure qu'on le vit incliner vers un système persécuteur et s'enfoncer dans la violence, l'affolement s'accrut ; beaucoup de négocians et d'étrangers prirent des passeports pour Hambourg, la Suisse ou l'Espagne. Parmi ceux qui restaient, c'était à qui se dirait et se prouverait pauvre : « On met aujourd'hui autant d'affectation à cacher sa fortune qu'on en mettait autrefois à l'étaler et même à l'exagérer. Il y a aussi des personnes qui font banqueroute pour prouver plus sûrement leur misère, » et ces faillites fictives entraînèrent beaucoup de ruines réelles. Le luxe qui alimentait l'industrie et le commerce, qui nourrissait des milliers de familles, s'anéantit, et l'on apercevait en perspective « une immense quantité d'ouvriers sans travail, au commencement de l'hiver. »

De leur côté, les propriétaires de biens-fonds tombaient dans le marasme : ils se sentaient menacés par la taxe ; de plus, comme il était certain que leurs terres ou leurs maisons ne trouveraient plus que très difficilement acquéreur, la valeur vénale de ces biens diminua sensiblement : le sol entier de la république éprouva une moins-value. On calculait déjà que les 100 millions exigés des riches appauvriraient de 500 millions l'ensemble de la France.

Le législateur resta sourd à cet avertissement des faits ; rien

ne l'arrêta dans sa démence. Les Cinq-Cents convinrent d'abord que l'impôt se percevrait par prélèvement progressif additionnel aux contributions foncière, mobilière et somptuaire ; les basses cotes seraient épargnées. Il eût paru incivique de ne pas s'acharner spécialement sur les ex-nobles, les *ci-devant*, ces privilégiés à rebours, cette classe devenue taillable et corvéable à merci ; ils auraient à payer double ou triple taxe, suivant les cas. La Chambre sentait toutefois que cette matière imposable, tant de fois pressurée et tordue, dont on avait exprimé tout le suc, ne rendrait plus grand'chose ; l'effort porta principalement contre les enrichis de la Révolution, contre ceux dont le luxe, fait de rapines ou d'agiotage, s'était dressé insolent au milieu du peuple affamé, contre ceux qui avaient mené sous le précédent Directoire la bacchanale des écus ; l'ancienne caste nobiliaire n'avait pas excité plus de colères que cette grossière et flambante aristocratie d'argent, devenue le point de mire de toutes les haines, la cible de toutes les attaques.

Comment l'atteindre, puisque les fortunes à frapper se composaient moins de biens-fonds que de numéraire, puisqu'elles étaient en portefeuille et cessaient de se manifester par des signes extérieurs? Ajoutez que certains hommes, accusés de gains excessifs, n'avaient jamais mené grand train ; ces spéculateurs étaient aussi des thésauriseurs. Par un entraînement à prévoir, par la logique impitoyable des conceptions fausses, on en vint très vite à l'idée d'une taxation purement arbitraire, d'une évaluation en l'air, d'après des données approximatives, d'un jury inquisiteur, sorte de tribunal révolutionnaire chargé d'exécuter la grosse finance.

Le projet de loi établi sur ces bases fut envoyé par les Cinq-Cents aux Anciens : le soulèvement de l'opinion était tel contre les « Wisigoths » qui avaient façonné « ce chef-d'œuvre d'absurdité, » que les Anciens le repoussèrent d'abord. Mais les Cinq-Cents tenaient à leur jury avec un entêtement obtus ; en vain des hommes compétens, versés dans l'économie politique, leur montraient la fuite des capitaux, l'évanouissement du luxe ; les Jacobins du conseil répondaient que l'argent se cachait méchamment, par passion contre-révolutionnaire ; qu'on saurait bien l'atteindre et le tirer de ses retraites. La loi légèrement adoucie fut renvoyée aux Anciens, et ceux-ci, de guerre lasse, finirent par la voter.

D'après le texte définitif, adopté le 19 thermidor-6 août, l'im-

pôt progressif s'ajouterait d'abord au principal de la contribution foncière, les cotes au-dessous de 300 livres demeurant indemnes, celles entre 300 et 4000 francs étant frappées d'après une progression effroyablement rapide, qui arrivait très vite à les doubler. Pour les cotes au-dessus de 4000 francs, le jury avait droit de taxer jusqu'aux trois quarts du revenu annuel. La contribution mobilière servirait également de base. Enfin « le jury évaluerait en son âme et conscience la fortune de ceux qui, par leurs entreprises, fournitures ou spéculations, auraient acquis une fortune non suffisamment atteinte par la base des contributions; » ici se concentraient surtout l'âcreté jacobine et le venin de la loi. Les enrichis dont il était question pourraient être taxés jusqu'à concurrence du revenu entier, calculé sur le vingtième du fonds, et cette suppression complète des revenus d'une année équivaudrait à une entaille au capital. Le jury se composerait de citoyens non assujettis à l'emprunt; chaque contribuable pourrait appeler de ses décisions à un jury reviseur, mais seulement après avoir acquitté une partie de sa taxe. L'article 13 invitait les citoyens à transmettre les renseignemens nécessaires pour découvrir les fortunes inconnues, non révélées par les contributions; c'était faire appel à la délation, l'encourager et l'organiser. Les jurys agiraient en véritables comités de confiscation partielle, procédant d'autorité contre les hommes coupables de s'être enrichis par moyens illicites ou simplement coupables d'être trop riches, toute grande fortune étant alors réputée « scandaleuse. »

II

Les gros fournisseurs, les spéculateurs éhontés, race peu intéressante, n'étaient pas gens à se laisser plumer sans se débattre. Ils discutèrent avec les jurys, ergotèrent, chicanèrent; ils surent éparpiller et dissimuler leurs capitaux, dénaturer leur fortune; d'ailleurs, par le fait même qu'ils étaient très riches, ils disposaient de mille moyens pour influencer le jury, pour l'entraîner dans des voies de collusion et de fraude. Quelques grands voleurs furent atteints; la plupart rompirent les mailles du filet qu'on prétendait resserrer sur eux. Leur haine ne s'en attacha pas moins au gouvernement qui traitait l'argent en suspect, en *ci-devant*, en ennemi public. Ils se jurèrent, dès qu'ils en trouveraient l'occasion, de passer contre ce gouvernement de la défen-

sive à l'offensive et de le renverser. Quelques-uns, n'ayant pas réussi à composer avec le jury, se rebellaient déjà et mettaient carrément le fisc au défi de les atteindre. L'anecdote suivante courut sur le spéculateur Collot, qui passait pour avoir fait une fortune énorme dans la fourniture des viandes à l'armée d'Italie. Taxé à 600 000 francs, il en aurait offert 50 000; l'administration les aurait refusés : « Le fournisseur a ainsi terminé la discussion : *Vous n'en voulez pas, vous n'aurez rien; adieu.* » Deux mois plus tard, ce même Collot se fera l'un des principaux commanditaires du coup d'État bonapartiste.

Loin des fournisseurs, de solides et sérieuses maisons de banque subsistaient sur la place. Leurs chefs aussi étaient spécialement visés. Toutefois ils restaient assez forts, assez nécessaires, pour que le gouvernement dût traiter avec eux de puissance à puissance. Dépourvu de toutes ressources et littéralement sans le sou, le ministre des finances, Robert Lindet, qui ne voyait de l'argent « qu'en rêve, » avait sollicité le concours des principaux banquiers parisiens. Avec un zèle louable, encouragé par la probité personnelle du ministre, les banquiers consentirent à des avances bien garanties, facilitèrent des opérations de trésorerie, qui permirent d'assurer une moitié des services.

A ce prix, ils obtinrent peut-être quelques ménagemens. D'ailleurs, leur crédit, leurs réserves suffisaient à leur faire supporter sans trop de peine la suprême expérience financière du jacobinisme. Ils ne s'en plaignirent pas moins amèrement du « régime destructeur de toute confiance, où les citoyens qui s'étaient mis le plus libéralement en avant étaient précisément ceux qu'on avait frappés avec plus de rigueur (1). »

En somme, la force des capitaux mobiliers se trouva désormais acquise au premier qui entreprendrait de jeter bas le régime spoliateur. Quand Bonaparte reviendra d'Égypte, les capitaux l'accueilleront en libérateur; les fournisseurs iront à lui tout de suite, à la veille de brumaire; les banquiers viendront le lendemain; après l'argent aventureux, l'argent prudent et circonspect. Marchandant un peu leur concours, se prêtant sans se donner, les banquiers aideront néanmoins Bonaparte à monter son gouvernement; pendant plusieurs mois, il sera facile de distinguer derrière lui un groupe de souscripteurs éminens, fournissant leur

(1) Paroles du banquier Germain dans une réunion de capitalistes tenue chez le consul Bonaparte, après le 18 brumaire.

apport et faisant dans une certaine mesure les fonds de l'entreprise ; ce syndicat financier pour l'organisation de la dictature se transformera un peu plus tard en une officielle et imposante institution : la Banque de France.

Les grosses fortunes avaient été terrorisées, exaspérées par l'emprunt forcé, plutôt que réellement écornées. Les vraies victimes furent les gens de moyenne et de petite aisance. Le poids de la taxe tomba lourdement sur eux, et de plus ils en subirent le contre-coup de façon cruelle. Comme la haute industrie réduisait ses productions, les négocians, qui s'étaient un peu refaits depuis quelques années, ne trouvèrent plus à s'achalander qu'à des prix exorbitans ; la consommation diminuant d'autre part, ils ne trouvèrent plus à écouler leurs marchandises ; la faillite s'ensuivit ; ils furent ruinés et ruinèrent leurs créanciers. Au lendemain du 18 brumaire, le *Moniteur* constatera que la classe des négocians est particulièrement dans la joie ; le fait se conçoit, les négocians ayant affreusement souffert sous le Directoire expirant.

Durant la même période, les petits fabricans, ceux qui confectionnaient des objets de luxe ou simplement de confort, virent leurs commandes tomber à rien ; un ébéniste du faubourg Saint-Antoine disait : « Ils ne m'ont taxé qu'à 300 francs, mais ils m'ont fait perdre pour 27 000 francs de commandes en effarouchant mes pratiques. » Les ouvriers en boutique, renvoyés par leurs patrons, furent jetés sur le pavé avec les bandes innombrables de travailleurs que les manufactures cessaient d'employer. La détresse se généralisa ; la loi avait prétendu mettre les riches à la diète ; elle enlevait aux pauvres leur gagne-pain. Toutes les villes qui avaient conservé un reste d'industrie, tous les centres de production parurent frappés de mort. A Lille, les ouvriers, n'ayant plus de quoi manger, demandaient à s'enrôler et à partir pour la frontière. A Lyon, ville d'initiative et de sens pratique, on vit un phénomène extrêmement remarquable : le pauvre, instruit par une expérience brutale, reconnaissant sa solidarité d'intérêts avec le riche ; l'ouvrier venant au secours du capital, afin que celui-ci continuât d'employer ses bras et de le faire vivre.

« Tous ceux de nos concitoyens qui se trouvaient atteints par l'emprunt de 100 millions, — disent le 2 vendémiaire les correspondances de Lyon, — se sont réunis et ont formé entre eux une espèce de jury répartiteur. Ils se sont arrangés de sorte que,

sans nuire aux intérêts de la république, aucune des cotes n'a excédé la somme de 2 000 francs ; et cette cotisation exemplaire a été de suite acquittée. Un nombre considérable de citoyens non sujets à l'emprunt ont voulu contribuer de leur modique fortune, et l'on a remarqué, parmi ces dignes citoyens, une infinité d'ouvriers, la plupart sans ouvrage. On n'a pu voir d'un œil sec des pères de famille sans bien porter leurs douze francs à la caisse commune, en disant : « *Nous aimons bien mieux nous priver de pain pendant quelques jours que de voir l'emprunt fermer nos ateliers et nos fabriques.* » Ce dévouement héroïque a déjà eu les plus heureux résultats. Déjà plusieurs fabriques sont rouvertes à Lyon. On assure que plusieurs villes de commerce ont adopté ce système salutaire ; on cite, entre autres, Bordeaux. Si tous les départemens imitaient ce bel exemple, non seulement on n'aurait point à craindre les caprices de l'arbitraire que semble consacrer la formation du jury répartitionnaire, mais encore les cotisations seraient moins onéreuses et plus tôt payées. »

Ainsi, la loi dirigée contre une classe d'individus ne l'avait qu'imparfaitement atteinte ; elle frappait indirectement toutes les autres. Encore les pouvoirs publics furent-ils déçus dans leur espérance d'un subside immédiat. L'administration eut beau déployer un appareil formidable de poursuites, de saisies, d'expropriations, de contraintes par corps ; comme elle ne pouvait, selon la remarque d'un journal, mobiliser une armée de garnisaires, construire d'immenses garde-meubles pour recueillir les objets séquestrés, élargir les prisons pour enfermer tous les réfractaires à l'impôt, l'argent ne se rendit pas, demeura invisible, terré, retranché ; il ne se déversait dans les caisses du Trésor que par petites sommes et à grand'peine.

Après deux mois et demi, le jury n'était arrivé à taxer que jusqu'à concurrence de 61 millions, qui seraient vraisemblablement réduits par le jury reviseur à 50, dont 35 seulement paraissaient susceptibles de recouvrement effectif ; à Paris, sur 12 millions attendus, 900 000 francs avaient été perçus. L'inepte législateur n'était pas au bout de ses mécomptes. La commune souffrance s'étant subitement accrue, les impôts précédemment établis, les contributions normales rendaient encore moins qu'à l'ordinaire ; on payait mal l'impôt progressif, on ne payait plus du tout les autres. Les relevés officiels accusèrent dans les recettes, pour les trois derniers mois de l'an VII, une diminution d'un tiers sur

la période correspondante de l'année antérieure. Le fisc avait peu gagné, beaucoup perdu : l'opération se soldait, en fin de compte, par une perte sèche ; c'était pour en arriver à ce résultat que les financiers des Conseils avaient totalement perturbé le peu de vie économique qui restait à la France, ameuté les intérêts, accru les haines, fait un mal immense au régime.

III

La loi de l'emprunt progressif mettait les biens en coupe réglée et frappait à la bourse ; celle des otages supprima sur plusieurs points la sécurité relative des personnes et la menaça partout. Cette loi n'était pas née d'un seul coup dans le cerveau des révolutionnaires ; ce fut la conséquence logique et affreuse de l'état de guerre qui subsistait entre deux portions du peuple français et qui mettait aux prises les partisans et bénéficiaires de la Révolution avec ses adversaires en armes. Les premiers avaient vaincu les seconds, sans les soumettre ; en beaucoup d'endroits, ils restaient campés sur leurs positions comme en pays conquis, harcelés d'ennemis, fusillés à tout bout de champ par les Chouans et les rebelles, au milieu de populations qui sympathisaient secrètement avec les bandes. Fatalement, ils devaient en venir aux plus excessives pratiques que se permet une armée d'étrangers en territoire occupé, à l'iniquité suprême, au système des responsabilités indirectes et collectives, à l'enlèvement de citoyens inoffensifs et notables qui répondaient pour tous. La loi du 10 vendémiaire an IV sur la responsabilité pécuniaire des communes, en cas de désordres, avait marqué un premier pas dans cette voie. Depuis longtemps, certaines administrations départementales saisissaient des otages, afin d'intéresser la population entière à la répression des troubles, et vantaient l'excellence du procédé. La loi du 24 messidor an VII ne fit que généraliser et régulariser cette méthode, en y ajoutant un luxe de raffinemens barbares.

Cette loi invitait les pouvoirs locaux, dans tout département qui aurait été déclaré par acte législatif en état de troubles, et elle les autorisait dans les autres, en cas de troubles imminens, à désigner des otages parmi les parens d'émigrés, leurs alliés, les ci-devant nobles, sauf certaines exceptions, et les ascendans d'individus notoirement connus pour faire partie des rassemblemens ou bandes.

Les otages désignés devraient se constituer prisonniers sous dix jours, à peine de mort. Pour tout assassinat ou enlèvement d'un fonctionnaire, d'un acquéreur de domaines nationaux, d'un « défenseur de la patrie, » ou de ses père, mère, femme ou enfans, quatre otages seraient déportés, expédiés en de lointaines prisons, sans préjudice d'une forte amende. Les otages répondraient en outre corporellement ou pécuniairement des sévices, pillages, dégâts commis par les bandes. Une foule de dispositions accessoires complétaient l'atrocité de ces mesures, par lesquelles toute une partie de nos provinces tombaient en proie aux pires rigueurs de la conquête, étaient mises plus que hors la loi, mises hors la France.

Dans le courant de thermidor, la loi des otages fut déclarée applicable à six départemens de l'Ouest en totalité, partiellement à quatre autres. On la mit aussi en vigueur dans certaines régions du Midi. Plusieurs départemens se trouvant frappés, tous s'attendirent à l'être, et le résultat fut d'exaspérer au lieu de terrifier.

L'élasticité du texte permettait aux autorités locales d'assouvir leurs haines particulières, de multiplier les procès de tendance, d'inventer et d'étendre démesurément le délit de complicité morale avec les insurgés, de créer partout des catégories, des groupes de suspects, qui seraient autant de fournées désignées pour l'échafaud, si les terroristes parvenaient à le relever. Instruit par l'expérience, on aima mieux mourir en combattant, après s'être vengé, que de se laisser traîner à l'abattoir comme un stupide bétail. Des ligues de défense, des associations de représailles surgirent; dans la Gironde, une affiliation se forma sous ce titre : *Amis confédérés de l'ordre et de la paix*. Dans leur manifeste, les chefs ne s'avouaient pas royalistes, quoiqu'ils le fussent au fond; ils prétendaient ne s'enrôler sous aucun drapeau politique, se mettre seulement en garde contre les effets d'une loi de sang et de rapine : « nous ne nous révoltons ni contre le gouvernement ni contre la loi constitutionnelle, mais bien contre la plus révoltante tyrannie. Ou cessez d'enseigner *les droits de l'homme* aux enfans qui balbutient, ou convenez que jamais il n'y eut plus juste sujet d'en faire usage. » A tout fonctionnaire qui tenterait d'appliquer la loi des otages, on opposerait des sévices sur sa personne, sur sa famille, sur ses biens : la loi du talion. Les adhésions à cette ligue de fureur se comptèrent par milliers; il en vint des départemens voisins et notamment de la Charente.

Dans l'Ouest, les gens de bon sens avaient immédiatement compris que la loi irait contre son but et grossirait le nombre des opposans actifs. Les soldats républicains le sentaient eux-mêmes; ils disaient publiquement dans les rues d'Angers : « La nation vient de faire dix mille Chouans. » Fouché reconnaissait que la loi était un instrument dangereux, une arme à deux tranchans, propre à blesser qui le manierait; il souhaitait quelque ménagement dans l'application et craignait les suites. En effet, les villes, les bourgs se vidèrent en un clin d'œil d'une quantité d'habitans paisibles par tempérament ou dégoûtés de la lutte; se sentant matière propre à faire des otages, ils disparurent, s'enrôlèrent dans les bandes qui tenaient la campagne ou leur prêtèrent aide et conseil. Les Chouans se mirent de leur côté à saisir des otages, à organiser de sanguinaires représailles. L'insurrection générale existait déjà de fait, sans avoir pris encore, sur l'ordre des chefs, un caractère régulier et en quelque sorte officiel. La loi des otages l'aggrava, en lui fournissant beaucoup de recrues, en transformant de simples mécontens en rebelles, en leur donnant une audace de désespérés.

La chouannerie déborde dès à présent de son foyer primitif, entame les départemens voisins. La Manche, l'Orne, l'Eure, la Seine-Inférieure sont atteints. Dans le pays d'Indre-et-Loire, une grosse bande terrorise les campagnes; à Blois, les autorités pensent à se replier sur Orléans et préparent leur déménagement. Par la Saintonge et la Gascogne, la chouannerie tend à se relier aux restes de l'insurrection méridionale, à les ranimer. La Haute-Garonne et les départemens limitrophes, la région pyrénéenne, le Languedoc, n'ont recouvré qu'une tranquillité précaire. Plus loin, une véritable épidémie de brigandage couvre maintenant toute la surface des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse, du Var et des Alpes-Maritimes. Le brigandage existe à l'état sporadique dans la presque totalité des autres départemens, car la loi appelant sous les drapeaux les conscrits de toutes classes, en multipliant par masses énormes le nombre des réfractaires, lui fournit un formidable renfort.

Cette loi ne s'exécutait qu'avec des difficultés inouïes. Après deux mois, quelques départemens avaient seuls fourni et équipé leur bataillon de conscrits. Dans des milliers de communes, les appelés refusent de partir, restent chez eux ou se cachent. La gendarmerie envoyée pour les prendre, pour installer chez leurs

parens des garnisaires, est accueillie à coups de pierre, repoussée de vive force. Les conscrits obéissans, ceux qui se laissent conduire au chef-lieu, s'y voient parqués dans des locaux délabrés, malsains, dépourvus d'objets de casernement ; leur mécontentement s'aigrit. Dès qu'on les met en route, la désertion fait fondre les colonnes ; les conscrits ne veulent pas aller dans ces armées où l'on meurt de faim et de détresse plus encore que par le feu de l'ennemi ; beaucoup préfèrent la vie sauvage ; ils rejoignent les détrousseurs de grands chemins, les pilleurs de diligences, les chauffeurs, les forçats évadés, les réfractaires aux anciennes levées, les criminels et les désespérés ; partout où des bandes armées circulent, ils les grossissent ; ailleurs, ils en forment.

Le nord de la France, à l'exception des départemens réunis, l'Est, une grande partie du centre, avaient joui jusqu'alors d'une paix relative ; certains de leurs départemens y étaient proposés en exemple aux autres et bien notés. Maintenant, dans le Nord, le Pas-de-Calais, l'Aisne, on relève des faits d'insubordination, des ravages. La garde nationale de la Somme témoigne d'un si mauvais esprit qu'il faut la désarmer. Dans les Ardennes, une portion du contingent résiste à l'appel. A Chalons-sur-Marne, un mouvement insurrectionnel éclate dans le bataillon auxiliaire. Dans l'Yonne, les conscrits crient : *Vive le Roi!* En Saône-et-Loire, une colonne mobile, commandée pour les faire rejoindre, refuse d'obéir. L'Allier, la Nièvre, présentent aussi quelques symptômes inquiétans, quoique leurs habitans soient en général fidèles ou au moins dociles.

A mesure que l'on remonte la vallée de la Loire et que l'on descend celle du Rhône, le mal apparaît effrayant. « Le nombre des déserteurs est si grand dans la Haute-Loire qu'il dépasse plusieurs milliers. L'administration centrale regarde comme impossible que la force armée qu'elle a à sa disposition puisse en arrêter même la cinquième partie ; ceux qu'on a arrêtés désertent de nouveau. » Les massifs montagneux du Puy-de-Dôme et du Cantal fourmillent de réfractaires. Dans la Corrèze, il est impossible de fournir aux recrues des objets d'habillement et d'équipement : « L'aristocratie du pays a profité de cette circonstance pour engager les conscrits des campagnes à déserter. » La Lozère est en pleine fermentation : « Les conscrits s'y sont attroupés au chef-lieu et ont menacé le commissaire municipal, qui les invitait à se rendre à leur poste. » L'Ardèche s'agite, au seuil de cet

enfer de haines et de crimes qu'est le Midi provençal : là, tous les témoignages montrent les réquisitionnaires, conscrits, déserteurs, renouvelant incessamment les bandes. Dans l'Hérault, « la désertion est organisée. » Les conscrits de la Haute-Garonne se réfugient en Espagne; un voyageur les rencontre errant par groupes de cinq cents sur le bord de la frontière. Dans la Dordogne, « les réquisitionnaires, déserteurs et conscrits désobéissans sont organisés en bataillons; ils ont des chefs, des armes et beaucoup de poudre, que leur fournissent de fausses fabriques établies à Bergerac. » Ils poussent des pointes dans la Gironde, s'unissent aux mécontens, arborent la cocarde blanche, coupent les arbres de la Liberté. Il y a des réfractaires armés dans les landes de Gascogne, dans les replis boisés du Limousin, dans les forêts montueuses de l'Auvergne, dans les *causses* des Cévennes et tout le long de la chaîne; il y en a dans le dur pays du Rouergue, dans les îles du Rhône, dans les Alpes et les Alpilles, et beaucoup préfèrent se réfugier et se perdre dans les grandes villes, qui offrent à tous les élémens de désordre de commodes réceptacles.

Les autorités se sentent moins que jamais en sûreté; dans beaucoup de communes, elles s'avouent à la merci d'un mouvement des factieux, d'une commotion toujours prévue, d'une mauvaise nouvelle des frontières; elles fatiguent le gouvernement de leurs plaintes, réclament de l'argent, réclament des troupes, n'obtiennent rien et s'affolent.

Là même où subsiste un semblant d'ordre matériel, c'est le désarroi administratif, le dénuement et la ruine des services; peu de police, plus de travaux publics; pas d'argent pour réparer les routes défoncées, pour reconstruire les bâtimens nationaux qui tombent en ruine, les prisons, dont les murs crevés laissent échapper les détenus, les hôpitaux, où les malades et les enfans assistés meurent d'inanition; des fonctionnaires harassés, impayés, volant pour vivre; l'usure profonde et la dislocation de tous les rouages, le détraquement de la machine; et Fouché, placé au centre, observant l'ensemble, voit se lever tous les signes d'une « désorganisation sociale. » Pour trouver un état matériel analogue à celui où la Révolution avait mis la France, il eût fallu chercher loin dans le passé ou loin dans l'espace. A quelque temps de là, un Mameluk d'Égypte, débarquant avec Bonaparte, habitué à l'anarchie orientale, croira en arrivant chez nous se retrou-

ver dans son pays : il verra en France « des Bédouins, » c'est-à-dire des nomades qui errent par bandes et qui pillent, des fonctionnaires qui s'en vont percevoir l'impôt à la tête de colonnes armées, qui prélèvent le tribut à la pointe du sabre, comme font les pachas de Turquie ou les sultans du Maroc. La Révolution n'est plus qu'un retour à la barbarie, un phénomène de régression brutale; elle arrive à faire ressembler la France aux empires inorganiques de l'Orient. Sans doute, les maux qui produisent cet effet n'ont pas sévi depuis dix ans avec une intensité égale; ils ont passé par des périodes d'exaspération et d'accalmie relative. En 1799, sous l'action de deux causes connexes, — retour du péril extérieur et accumulation de lois écrasantes, — ils redoublent de virulence; leur force dissolvante s'accroît; tout périclite, tout s'effondre, et de mois en mois, de jour en jour, la République descend plus bas dans un abîme d'ignominie et de misère.

IV

Dans cet état affreux, que pense et où va la France? Gouvernans méprisés, députés, fonctionnaires, membres des comités jacobins, émigrés en rupture de ban, « conspirateurs royaux, » Chouans de Normandie, « loups bretons, » chauffeurs du Midi, conscrits en révolte, quel que soit leur nombre, ce n'est pas là toute la France; ce n'en est, après tout, qu'une minime partie. La grande majorité de la population se compose de ceux qui voudraient seulement travailler et vivre, de ceux qui souffrent de cet abominable désordre, sans y participer. Chez ces millions d'hommes, voit-on se former un courant d'opinion, une aspiration définie; existe-t-il alors un état d'esprit césarien? D'un dessein préconçu, la France cherche-t-elle l'homme, le sauveur, le maître, qui sera chargé de la pacifier despotiquement et de remettre toutes choses en leur place ?

Certes, jamais pays ne fut plus mûr pour la dictature que ne l'était alors la France; elle y allait toutefois inconsciemment, par la force des circonstances plus que par l'accord raisonné des volontés. Depuis longtemps, des observateurs éclairés, des témoins placés en dehors de la tourmente, ceux qui regardaient de haut et pouvaient voir de loin, annonçaient la dictature et la signalaient à l'horizon. Dans le monde politique, chaque chef de parti voulait se fortifier d'un général, d'une épée, mais il entendait rester

la main qui dirigerait cette arme et subordonner le pouvoir militaire à une faction civile. Parmi ces groupes raisonneurs, à demi lettrés, hantés de souvenirs historiques, on savait que les révolutions en démence aboutissent à Cromwell, aboutissent à César, mais on repoussait avec horreur ces spectres détestés. L'idée d'un despote unique, sorti de l'armée et s'appuyant sur elle, restait communément odieuse. Ceux mêmes qui eussent accepté le despote, qui le désiraient peut-être, eussent rougi d'avouer ce sentiment. Le 27 fructidor, à la tribune des Cinq-Cents, Lucien avait parlé de resserrer et de concentrer le pouvoir : « La dictature ! » s'était écrié ironiquement quelqu'un. Et devant l'image évoquée, la réprobation avait été telle que Lucien avait dû s'expliquer, crier plus fort que les autres contre toute idée de dictature et renchérir sur la protestation unanime. Paroles vaines, déclamations creuses, dira-t-on ; soit, mais nul ne comprendra la Révolution s'il ne tient compte de l'extraordinaire empire exercé à cette époque par les mots et les formules.

Dans les masses profondes et illettrées, où l'on n'avait pas lu l'histoire, on ignorait ce qu'avait été Cromwell, ce qu'avait été César. La pensée de s'en remettre à un seul du salut de tous était pourtant inhérente à notre esprit latin ; six siècles de monarchie à la romaine l'avaient développée en nous, mais en l'accaparant, en la régularisant au profit d'une race. L'idée de chercher en dehors d'elle le despote réorganisateur demeurait très vague ; c'était un instinct qui ne s'était point formulé en doctrine, converti en passion. On peut consulter les innombrables témoignages, rapports de fonctionnaires, rapports de policiers, rapports d'agens civils et militaires, qui renseignent alors sur l'état des esprits ; on ne trouvera dans aucun l'écho de ce cri si souvent répété depuis : « Un homme, il nous faut un homme, » c'est-à-dire un chef non pourvu nécessairement du prestige héréditaire, un citoyen issu de la masse et assez fort pour s'élever au-dessus d'elle, pour la dominer et la rassembler.

La raison en est simple. C'est Bonaparte consul et empereur qui a fait plus tard, par la magnificence tragique de son règne, par sa prise formidable sur l'esprit du siècle, l'éducation césarienne de la France. Le remède du césarisme, ce remède des grands jours d'angoisse, ce spécifique terrible, qui sauve et qui tue, c'est un legs de Bonaparte. Il l'a si profondément infusé dans les moelles de la nation que l'effet s'en fait sentir depuis un

siècle par intermittences, au profit de ses héritiers et de ses contrefacteurs. Des générations ont vécu, elles vivent encore dans l'hallucination de son souvenir; du fond de son tombeau, il continue de susciter des Césars. Avant son avènement, en 1799, il était difficile à beaucoup de Français de concevoir le retour à l'ordre autrement que sous forme de restauration monarchique. Le royalisme faisait incontestablement des progrès; tous les témoignages en conviennent. Les révoltés contre l'iniquité des lois, contre la conscription, contre l'impôt, crient tous : *Vive le Roi!* c'est le cri d'opposition, sinon de conviction. Le Directoire s'aperçoit du danger; à l'occasion de l'anniversaire du 18 fructidor, il lance une proclamation dirigée exclusivement contre le péril de droite. Faisant appel toujours aux sentimens bas, exploitant la peur, il dit, répète qu'une solidarité existe entre tous les Français ayant participé, à un degré quelconque, aux actes de la Révolution; qu'ils seront tous exposés, en cas de réaction, aux mêmes vengeances raffinées et cruelles. Pour caractériser ces supplices, il cherche des mots forts, des expressions effrayantes, et l'insistance de son langage donne la mesure de ses craintes.

Faut-il en conclure que la France fut alors en majorité royaliste? Tout au plus peut-on dire qu'elle eût accepté la royauté; certainement, elle ne se fût pas levée pour la rétablir. En dehors de minorités acharnées, chez les royalistes même, chez ceux qui le sont d'inclination et de tendances, l'égoïsme individuel domine, l'esprit d'entreprise et de sacrifice manque totalement; suivant le mot d'un général républicain, « le parti opposé ne ferait pas la dépense de trois francs pour opérer une réaction. » A Paris, pour toute entreprise violente, « il eût été impossible, sur six cent mille bienveillans, de réunir six coopérateurs. » Le peuple, sous le poids de ses maux et l'accablement de la défaite, demeure partout inerte et prostré. « Stagnation » des esprits, disparition du civisme, « abandon de la chose publique, » insouciance, apathie, torpeur, « sommeil léthargique, » voilà les mots qui reparaissent incessamment, comme une plainte invariable et monotone, dans les rapports d'agens. La masse subira les événemens et ne cherche plus à les faire; incapable de vouloir et même d'espérer, tombée à une sorte d'hébétude, elle n'attend plus le salut de nulle part ni de personne. Pourtant, un être extraordinaire lui était récemment apparu, fulgurant météore, et avait fasciné les imaginations; il avait rempli un instant le vide immense qui s'était fait dans la

pensée française. Cet homme s'est éloigné ensuite; son souvenir est resté. Il n'existe qu'une réputation vraiment hors de pair, incomparable, colossale, celle de Bonaparte. Les bulletins de ses victoires sont encore affichés sur les murs de toutes les communes. Son nom a pénétré jusqu'aux plus humbles chaumières des plus ignorans villages. On le connaît surtout comme grand général, comme gagneur de batailles, mais on sent confusément que tout irait mieux, si cet homme était là. Que n'est-il là! L'écrivain Fiévée, retiré dans les environs de Reims, causait volontiers avec les paysans : ils lui faisaient tous cette question : Pourquoi le général Bonaparte ne revient-il pas? « Jamais aucun ne s'informait du Directoire. »

V

L'ennemi du dehors avançait toujours. En Hollande, l'armée anglo-russe approchait d'Amsterdam, refoulant nos forces. Sur le Rhin, les Impériaux cernaient Manheim, tête de pont française au delà du fleuve, et menaçaient Mayence. En Italie, les Autrichiens, tout en guerroyant contre notre armée de Ligurie, commençaient à peser sur le département des Alpes-Maritimes, inondé de révoltés et de « barbets. » Plus haut, ils reconnaissaient, tâtaient les passages des Alpes.

Cependant, notre situation ne serait irrémédiablement compromise que si les républicains perdaient la Suisse, ce massif de cimes et de glaciers inséré entre l'Italie et l'Allemagne, ce bastion proéminent, cette grande place d'armes d'où nos soldats pourraient toujours paralyser deux des invasions imminentes, en inquiétant leurs flancs. Les coalisés avaient fini par le sentir. Après beaucoup de tergiversations et de discordes, ils s'étaient décidés à un grand effort en Suisse. Les Autrichiens de Hotze, les Russes de Korsakof pressaient Masséna entre Zurich et Lucerne; Souvorof remontait de Milan vers le Nord, se jetait dans les Alpes et essayait de tomber, par le col du Saint-Gothard, sur les derrières de notre armée. S'il réussissait à prendre Masséna entre deux feux, à l'écraser, nul obstacle n'arrêterait plus sa marche entreprenante; il n'aurait qu'à pousser devant lui, chassant l'ennemi; entré vainqueur à Lucerne, il serait le lendemain à Bâle, le surlendemain au seuil de l'Alsace, et, par la trouée de Belfort, par cette fissure de nos frontières, se coulerait en Franche-

Comté, où le parti royaliste était nombreux, organisé, impatient.

Nos départemens frontières sentaient le péril. L'Alsace, le Dauphiné, la Provence commençaient à craindre. Souvorof et ses Russes occupaient terriblement l'imagination populaire ; on se les figurait des géans barbares, invincibles, irrésistibles, la grande réserve du Nord s'abattant sur la France. Nos paysans comprenaient que l'invasion étrangère serait encore pour eux le pire des fléaux, la calamité suprême, mais où étaient la confiance, l'ardeur nécessaires pour la repousser ? Çà et là, quelques restes d'énergie se manifestaient, nulle part, un mouvement d'ensemble, rien de cet élan de 1792 et de 1793, qui avait fait de la France en furie, dressée contre l'étranger, une chose épouvantable et grande. Et pourtant des réserves profondes de vitalité, des trésors de vigueur cachée subsistaient en ce peuple de France, mais ces forces somnolaient, sans direction, sans commandement, sous un régime déprimant et honni. Les classes jadis aisées, odieusement traitées, se préparaient à recevoir, à fêter peut-être le conquérant libérateur. A la tribune des Cinq-Cents, un député dénonçait avec indignation le fait suivant : les demoiselles de Marseille apprenant le russe afin de pouvoir converser plus facilement avec les officiers de l'armée d'invasion.

A Paris, où l'on était plus loin de l'ennemi, on craignait surtout que la violation des frontières n'amenât une recrudescence du péril intérieur et des jours affreux. Les vaincus des 27 et 28 fructidor, c'est-à-dire les Jacobins, ne se résignaient pas à leur défaite ; ils cherchaient, préparaient leur revanche. Le bruit courait qu'ils faisaient appel à leurs affidés des départemens, qu'ils avaient convoqué le ban et l'arrière-ban du parti. Des inconnus, des arrivans à mine sinistre, se faufilaient dans la ville ; on les apercevait le soir, rôdant par les rues. Ils se réunissaient, disait-on, en conciliabules secrets, avec signes convenus et rites mystérieux : « Ce sont des espèces de loges maçonniques, » écrivaient les journaux. Paris tremblait chaque jour de se réveiller le lendemain sous le coup d'une surprise affolante, d'un massacre dans les prisons, d'un envahissement des barbares. La police arrêtait beaucoup de monde ; de temps à autre, Fouché faisait saisir illégalement un journal, qui continuait la lutte sous un autre nom ; le *Journal des Hommes libres* en était à sa troisième transformation ; il s'appelait maintenant le *Journal des Hommes*, tout court. Le gouvernement se donnait ainsi l'odieux de l'arbi-

traire et n'arrivait pas à convaincre de sa force, à rétablir la sécurité, à rassurer Paris, à lui rendre un peu de vie.

Paris sans luxe, sans équipages, sans réceptions, se mourait d'inquiétude et de langueur. La vie sociale s'interrompait : affaires et plaisirs, tout était suspendu ; signe des temps, les journaux de modes avaient cessé de paraître. Plus d'Opéra ; on essayait de préparer sa réouverture pour les mois d'hiver. Les autres théâtres étaient pleins, mais jouaient devant un public mal vêtu. En vain les plaisirs d'été, qui ne furent jamais si abondans, si variés, si étincelans que sous le Directoire, s'offraient aux Parisiens. En vain Tivoli enguirlandait ses jardins de verres de couleur, tirait des feux d'artifices, multipliait les attractions, ascensions d'aérostats, ballets en plein air, « pantomimes pyrotechniques, » départ « d'une flotte aérienne ; » en vain Marbeuf, Biron, l'Élysée faisaient concurrence. La foule venait à ces spectacles par habitude, par désœuvrement, mais manquait d'entrain. D'ailleurs, la pluie tombait à chaque instant, éteignant les illuminations, noyant les préparatifs de fête, avachissant les décors, ajoutant sa tristesse à la mélancolie des circonstances. En ce pluvieux été de 1799, lourd d'orages, entrecoupé d'averses, quand les émotions de la rue et les agitations jacobines faisaient trêve, une grande stupeur morne pesait sur la ville.

Paris s'était déshabitué des bulletins de victoire. Pourtant, le premier jour de l'an VIII, le 1er vendémiaire-23 septembre, on apprit un beau fait d'armes : en Hollande, l'armée de Brune s'était heurtée aux Anglo-Russes, près de Bergen, et les avait vivement repoussés.

Ce n'était toutefois qu'un demi-succès, les deux partis s'étant remis sur leurs positions respectives, après l'affaire, et restant face à face. Chacun sent d'ailleurs que la grosse partie va s'engager en Suisse. Que fait donc Masséna, avec la nombreuse armée dont il dispose ? Que n'a-t-il hâte d'écraser Korsakof et Hotze, avant que Souvorof soit venu par le Gothard le tourner et l'étreindre. Bernadotte l'a en vain stimulé, aiguillonné ; les directeurs ont songé à le remplacer, puis ont ajourné cette mesure. Soudain, le 7 vendémiaire, une dépêche transmise par le télégraphe aérien annonce la reprise de Zurich et le gain d'une bataille, une grande bataille, cette fois, et une grande victoire : plusieurs milliers de Russes tués ou blessés, des drapeaux, beaucoup de canons enlevés, les bagages de l'ennemi et ses magasins pris,

un désastre pour l'armée de Korsakof. Le même jour, sur la Linth, Hotze était tué, et ses troupes, sous l'effort de Soult, reculaient en désordre.

L'effet dans le public fut grand. Paris ressentit pour la première fois depuis longtemps une émotion saine. Quelques signes d'enthousiasme se manifestèrent dans la foule. Aux amis sincères de la Révolution, l'avenir apparaît un peu moins noir ; une espérance, une fierté rentre en eux ; il est donc vrai que la république peut se sauver encore par ses vertus militaires, par l'intrépidité de ses soldats et le talent de ses capitaines.

Les jours suivans, comme si l'exploit de Masséna avait rompu la malchance, des bulletins réconfortans arrivent sans discontinuer : il en vient de toutes parts ; de quelque côté que l'on regarde, l'horizon s'éclaircit. En Suisse, Souvorof a débouché du Gothard, mais s'est trouvé en face de Masséna vainqueur ; il s'est heurté à Molitor dans des combats de géans ; contenu, poursuivi, traqué, il erre maintenant dans un chaos de montagnes, aux prises avec une meurtrière nature. Paris haletant suit les détails de cette agonie. Les transmissions télégraphiques, incomplètes, interrompues souvent par l'état de l'atmosphère, suscitent d'anxieux espoirs. Un jour, le bruit se répand que la perte totale de Souvorof est assurée ; la nouvelle est aussitôt démentie ; pourtant les journaux publient ce tronçon de dépêche, attribué à Masséna : « Il se défend comme un dogue, mais je le tiens. » La vérité est que Souvorof lutte en désespéré et finira par échapper : il sauvera six mille hommes sur vingt-quatre mille, un débris d'armée, et l'Helvétie sera tout de même le tombeau de sa gloire. En Hollande, le succès de Bergen apparaît plus important qu'on ne l'a cru d'abord ; Brune prend définitivement l'avantage. Sur le Rhin, les Impériaux se sont éloignés de Mayence. La délivrance des frontières soulage d'autant plus Paris qu'elle ôte aux revendications des partis extrêmes beaucoup de leur force ; en frappant sur l'ennemi du dehors à coups redoublés, nos généraux ont indirectement battu les Jacobins.

Et la série continue : le 13, un messager du Directoire est introduit dans le conseil des Cinq-Cents : « Victoire ! » crie-t-on à sa vue. Un secrétaire lit le message, qui débute ainsi : « Le Directoire exécutif vous transmet copie d'une dépêche qu'il vient de recevoir du général Bonaparte... » A ces mots, un tonnerre d'acclamations interrompt le lecteur. Il reprend sa communication :

c'est bien Bonaparte qui recommence à faire parler de lui ; rentré en Égypte avec ses troupes, il a culbuté une armée de Turcs, débarquée près d'Aboukir; par une lettre déjà vieille de deux mois, il promet à son tour une moisson de drapeaux conquis. De grands « *vive la République* » saluent cette nouvelle; l'assemblée veut entendre deux fois la lecture du message.

Le 28, nouveau coup de théâtre; « vers deux heures, » le canon retentit dans Paris, tirant en plusieurs endroits, et la population tressaille. Qu'est-ce encore? c'est l'annonce d'un triple succès : Aboukir repris par Bonaparte, avec un grand carnage d'Ottomans; Souvorof définitivement en retraite; York battu une seconde fois par Brune, à Castricum : trois victoires, trois bonheurs à la fois. Les Conseils proclament que les armées d'Helvétie, de Batavie et d'Orient « ne cessent de bien mériter de la patrie. » Les orateurs ne trouvent pas de mots assez lyriques pour célébrer nos braves. « Quel changement, s'écrient les journaux, quelle brillante fin de campagne! » Leurs colonnes s'emplissent de rapports, de relations circonstanciées; ils donnent des détails, citent des traits d'héroïsme, énumèrent les trophées, dont le nombre connu va sans cesse grossissant, insistent sur les pertes de l'ennemi et sur leurs conséquences; on parle maintenant de trente mille hommes mis hors de combat en Suisse; dans le Nord, York va se rembarquer, par capitulation. Et Paris, à chacun de ces bulletins qui lui arrivent coup sur coup, à chaque choc, sort un peu plus de son assoupissement; il s'émeut, s'exalte, renaît aux sentimens hauts. Enfin, comme si la fortune tenait à ménager ses effets et à procéder par gradation savante, à tant de nouvelles heureuses succède la plus extraordinaire de toutes, la plus inattendue, aussi funeste à la coalition que « trois autres batailles perdues : » Bonaparte en France.

Oui, il a débarqué près de Fréjus, avec Berthier, Lannes, Marmont, Monge, Berthollet, avec d'autres fidèles, ayant prévenu l'appel des directeurs et quitté l'Égypte depuis quarante-sept jours, ayant échappé aux périls de mer et aux flottes anglaises. Les gens de la côte, pour le voir plus tôt, se sont jetés à l'abordage de son bâtiment, au mépris des lois sanitaires, et lui ont ainsi fourni prétexte pour se dispenser de la quarantaine; il est maintenant sur la route de Paris, il approche, il vient, soulevant sur son passage une traînée d'acclamations. Voilà ce que l'on commence à se répéter dans Paris le soir du 21 vendémiaire-13 octobre. Le len-

demain matin, la nouvelle se précise, s'affirme, devient certitude, et l'enthousiasme éclate formidable.

Le Directoire, fâché que Bonaparte ait devancé ses ordres aujourd'hui que la frontière est sauve, se résigne à notifier le fait aux Conseils, en *post-scriptum* d'un message où il est longuement parlé de Castricum. Quand les messagers d'État, chargés de porter la communication, quittent le Luxembourg et traversent les rues, une foule de citoyens se joint à eux, avec des musiques; elle fait irruption à leur suite dans l'enceinte législative, pousse des clameurs; les musiques jouent; c'est un délire général. Une autre partie de la population voit à ce moment passer les trophées vivans de nos victoires en Suisse, une longue colonne de prisonniers russes défilant sur les boulevards, traversant les Champs-Élysées, et ce spectacle la surexcite encore. Le soir, dans les théâtres, la nouvelle du retour de Bonaparte, annoncée sur la scène, est accueillie par des bravos, des trépignemens fous : « On boit à son retour jusque dans les cabarets; on le chante dans les rues. » Le retour miraculeux est devenu la pensée, la conversation, l'émotion, la joie de tous; les yeux se mouillent; les mains se cherchent et se joignent : c'est un ensemble d'effusions comparables à celles qui ont signalé les débuts de la Révolution, un élan des cœurs, un épanouissement des âmes. Le matin, Béranger très jeune, ignorant la nouvelle, était entré dans un cabinet de lecture; on s'attable, on ouvre les journaux; la nouvelle y est; d'un mouvement spontané, tous les assistans se lèvent et s'embrassent.

D'un bout à l'autre de la France, le frisson se communique, la vibration s'étend. Aux ivresses du Midi, au sursaut de Paris, répondent des fêtes improvisées dans les principales villes. On célèbre les victoires d'hier et l'insigne événement qui en promet d'autres; pour un instant, l'unanimité nationale semble se refaire sur un espoir, sur un nom.

VI

Quel est donc le sens vrai de cet extraordinaire mouvement? Est-ce enfin la poussée césarienne qui se fait, qui se prononce irrésistiblement et va tout emporter? A considérer les témoignages de près, à se remémorer les passions et les besoins de l'époque, à se replacer dans l'air ambiant, il semble que l'élan de la nation

porte plus haut et plus loin. On restait en pleine guerre, à peine sorti d'un pressant danger. L'ennemi était contenu, non réduit. L'homme qui revient, c'est le plus grand vainqueur qui soit apparu depuis des siècles. Certes, les généraux habiles et entreprenans ne manquent pas dans nos armées; Masséna vient de remporter une belle victoire, Soult a gagné une bataille, Brune en a gagné deux, mais Bonaparte en avait gagné vingt, il en avait gagné cent. Surtout, réussissant où nul avant lui ne s'était même essayé, il avait vaincu assez pour terminer d'autorité la guerre, pour imposer à notre principal ennemi sur le continent un traité dicté presque en vue de Vienne, un traité qui était apparu comme le prélude de la pacification générale. Leoben et Campo-Formio avaient fait pour sa réputation autant qu'Arcole et Rivoli. S'il revient aujourd'hui, c'est pour reprendre son œuvre indignement compromise, pour réparer les fautes et consolider les succès; seul, il paraît capable d'achever la victoire, de la pousser à fond et de la porter à sa fin naturelle : la paix.

Or, le peuple se rend compte que la prolongation de la guerre est la source première des maux dont la recrudescence l'accable. C'est la guerre qui a suscité la loi des otages, l'impôt progressif; c'est elle qui donne prétexte aux Jacobins pour relever leur hideux drapeau; qui encourage les complots et les soulèvemens royalistes; c'est elle, la maudite, qui multiplie les levées, qui prend au paysan son cheval et son fils, qui jette aux bois, aux montagnes, ces milliers de réfractaires dont les bandes s'unissent aux brigands pour désoler la France. Depuis neuf ans, la crise extérieure complique affreusement la Révolution; elle en a augmenté les malheurs et aggravé les forfaits. Aux yeux du peuple, le moyen de terminer la Révolution est de finir la guerre. Bonaparte semble l'homme de cette tâche; le bienfait qu'il ne donnera jamais aux Français, ils l'attendent de lui très promptement; l'éternel guerroyeur qu'il sera, on l'acclame, suivant l'expression d'un journal, comme « le précurseur de la paix. »

Assurément, les politiciens sentent qu'un facteur nouveau et formidable entre en jeu; ils assistent à la déroute de leurs combinaisons, s'occupent déjà de les reformer d'après des données différentes; ils s'agitent affolés, sous le coup qui frappe en plein dans leur basse fourmilière. Pour la masse des citoyens, la question intérieure reste au second plan, sa solution dépendant de celle qui sera donnée à l'autre et que Bonaparte l'Italique, Bonaparte

l'Égyptiaque, va imposer glorieuse et grande. Jourdan écrit très justement : « les personnes éclairées prévoyaient qu'il ne tarderait pas à s'emparer du pouvoir ; le peuple ne voyait en lui qu'un général toujours victorieux, destiné à rétablir l'honneur des armes de la République, » destiné à lui faire goûter ensuite un victorieux repos. C'est pour cela qu'on applaudit beaucoup plus à son retour en vendémiaire qu'on n'applaudira en brumaire à son rapt du pouvoir.

Aujourd'hui, si les paysans de Provence, à flots pressés, l'escortent pendant la nuit avec des torches, pour le préserver des brigands; si Lyon, dès qu'il paraît, se lève dans un transport de joie, si le peuple danse dans les rues, déroule des rondes folles, illumine les maisons, assiège de cris et d'ovations l'hôtel où il est descendu; s'il suffit de son approche pour que dix lieues à l'avance les relais de poste se pavoisent, pour que les villes, les villages, les maisons isolées, les citadins, les paysans arborent les couleurs nationales et prolongent sur les deux côtés de la route une bordure tricolore ; si les populations du Midi et du Sud-Est se serrent éperdument contre lui, c'est qu'elles voient dans sa présence leur sauvegarde contre l'étranger qu'elles sentent près d'elles, derrière les montagnes, et dont les armées menaçaient tout à l'heure de déborder des Alpes. A Fréjus, quand les habitans ont accosté son bâtiment et grimpé à bord, ils ont répondu à ceux qui leur opposaient les prescriptions sanitaires, le danger de la contagion : « Nous aimons mieux la peste que les Autrichiens. »

Ce peuple, sans doute, n'ignore pas que, pour écarter définitivement l'ennemi et conquérir la paix, il faudra fournir un suprême effort, mais on le donnera de bon cœur, puisque Bonaparte est là pour commander. Le tempérament national semble avoir repris subitement son nerf et son ressort. A Nevers, un bataillon de conscrits refusait de partir, faute d'équipement ; on leur dit que Bonaparte est en France ; ils demandent à partir tout de suite, tels qu'ils se trouvent : ce ne sont plus les mêmes hommes. Qu'il rassemble toutes ces bonnes volontés, qu'il s'élance à leur tête en Italie, en Allemagne ou ailleurs, pour asséner le coup final, voilà ce qu'on attend de lui d'abord ; après, il fera ce qu'il voudra de la France. Dans le Midi, un orateur populaire l'a harangué en ces termes : « Allez, général, allez battre et chasser l'ennemi, et ensuite nous vous ferons roi, si vous le voulez. »

Cette parole, contre laquelle Bonaparte proteste avec une

pudique indignation, demeure d'ailleurs sans écho. L'opinion commune est qu'il va vaincre au profit de la République et la revivifier. L'effet de son retour est même de réconcilier beaucoup de Français avec ce régime, en leur persuadant que la République, triomphant au dehors par la main d'un grand homme, pourra s'assagir et se fixer au dedans, procurer enfin le soulagement des peuples et tenir ses promesses. A ces gens qui ont cru naguère à la Révolution, qui ont été déçus par elle, qui souffrent cruellement de ses sévices, qui l'exècrent dans ses représentans actuels, il semble un instant que l'ancien idéal, obscurci, voilé, souillé, se découvre à nouveau et resplendisse, s'incarnant en un homme.

Les contre-révolutionnaires endurcis le sentent bien et comprennent qu'un grand obstacle se dresse en travers de leur voie. Les plus contens sont les républicains sincères, exaltés, ceux qui le sont restés ou qui le sont redevenus ; ils n'ont pas appris encore à séparer Bonaparte de la République telle qu'ils la rêvent, saine, virile et fière. L'un des meilleurs, Baudin des Ardennes, apprend la nouvelle le 21 au soir, chez Siéyès, au Luxembourg ; il sort fou de bonheur, presque hors de sens. Le lendemain matin, il mourut ; le bruit se répandit qu'il était mort de joie. Aux Cinq-Cents, quand on lit le message, les membres de l'assemblée, jacobins ou modérés, tous révolutionnaires, se lèvent électrisés et « agitent leurs toques » aux cris répétés de : « *Vive la République!* » Peu de jours après, ils éliront Lucien pour président. Tous les rapports constatent la renaissance de l'esprit public, c'est-à-dire, en langage officiel de l'époque, un renouveau de foi en la Révolution et en ses destinées. Au théâtre, où les airs patriotiques, joués par ordre, étaient écoutés depuis longtemps avec indifférence et ennui, on les applaudit maintenant, on les fait répéter. La première représentation d'une pièce de Legouvé, la tragédie d'*Etéocle et Polynice*, tout imprégnée de républicanisme classique, suscite un vif enthousiasme.

Les armées n'interprètent pas le retour autrement que les républicains civils; c'est pourquoi elles exultent. L'armée d'Italie apprend la nouvelle aux ennemis par des hourras, des acclamations prolongées, s'élevant de nos cantonnemens. A l'armée d'Helvétie, sur le Rhin à sa naissance et profondément encaissé, un dialogue significatif s'engage d'une rive à l'autre entre une sentinelle française et une sentinelle autrichienne : L'Autrichien : Eh bien! Français, votre roi est donc arrivé? — Le Français : Nous

n'en avons point et n'en voulons. — L'Autrichien : Mais Bonaparte n'est-il pas votre roi? — Le Français : Non, il est notre général. — L'Autrichien : Eh bien! vous le verrez roi; il sera tout de même un brave homme, s'il nous donne la paix (1). » Arbitre pacificateur entre les nations autant qu'irrésistible chef de guerre, c'est sous ces traits qu'il apparaît partout aux simples, aux humbles, et ressuscite en eux l'espérance.

Il semble que les victoires de Masséna et de Brune, en rendant sa venue moins nécessaire à la patrie, eussent dû en atténuer l'effet; elles l'ont augmenté, au contraire, car elles ont secoué la torpeur générale; elles ont relevé progressivement les cœurs; elles ont refait momentanément aux Français une âme vibrante, frémissante, disposée à recevoir le choc décisif. Elles sont venues, ces victoires avant-courrières, pour dissiper la brume qui s'appesantissait sur la France; elles ont mis au ciel une lueur d'aurore, et voici que l'astre lui-même se lève, surgit des flots, versant la vie, rallumant les ferveurs d'autrefois. L'accueil sans exemple que reçoit Bonaparte n'est pas l'acte d'une nation qui s'abat consciemment aux pieds d'un maître pour s'absorber et s'anéantir en lui; on doit y voir plutôt un réveil de zèle révolutionnaire et de patriotisme, les deux passions se confondant depuis dix ans dans l'âme du peuple, périclitant et se ranimant ensemble. Pour le peuple, cet homme qui passe, c'est le génie et la fortune de la Révolution qui reviennent; c'est plus encore : c'est le gage et le symbole de la résurrection nationale.

VII

A Paris, les partis tournèrent autour de Bonaparte, tâchant de l'accaparer. Il les écouta et les étudia tous, cherchant à s'orienter, à se rendre compte de l'opinion : il s'était fait abonner à tous les journaux. Depuis Zurich et Bergen, une détente s'était opérée dans les esprits. Le vent ne soufflait plus aux mesures violentes. A peine remis d'une crise, on eût désiré s'en épargner une autre : est-ce que l'organisme politique, sans passer par de nouvelles secousses, ne pourrait se régulariser dans son fonctionnement et sa structure? Lassé d'excès et de despotismes divers, le public ne souhaitait nullement un pouvoir à poigne, mais un

(1) Archives de la guerre.

pouvoir modérateur ; il réclamait un gouvernement et non pas un tyran.

Résolu de se substituer au régime établi, mais observant cette disposition, Bonaparte se proposa de réduire l'emploi de la violence au minimum possible ; il conviendrait que la transition entre le régime directorial et le régime consulaire fût à peine sensible, la force armée ne devant intervenir qu'en cas d'absolue nécessité, à l'état de suprême ressource et sur réquisition des autorités civiles. Ayant conçu ce plan, Bonaparte devait nécessairement s'allier aux hommes qui, détenant une portion de la puissance publique, méditaient de s'en servir pour opérer d'autorité une revision constitutionnelle. Depuis cinq mois, un parti déjà installé dans la place, celui de Siéyès et de ses amis, de Talleyrand, Cambacérès, Boulay, Chazal, Réal, Rœderer et autres révolutionnaires notables, celui qui comprenait la majorité des Anciens et de l'Institut, préparait un coup d'État réorganisateur et en disposait les élémens. Il avait écarté les obstacles, aplani les voies, refoulé les Jacobins, éloigné des compétiteurs dangereux, mis la main sur les principales administrations, détruit à Paris tout centre de résistance, travaillé la haute assemblée, empêché l'autre Conseil de prendre des mesures de défense et de salut ; il tenait tout prêt, au moins pour les premières heures, un personnel de gouvernement. L'homme propre à opérer le dénouement lui avait manqué jusqu'alors. Cet homme, on l'avait maintenant, mais on s'alarmait de ce qui reparaissait en lui : un grand génie et nul frein. Les révolutionnaires nantis avaient peur de Bonaparte ; comme ils en avaient encore plus besoin, ils consentirent à lui faire cession et transport des moyens par eux rassemblés, à condition de rester dans l'affaire et d'en partager les bénéfices ; il y eut accord sur ces bases et concert de mesures.

On s'entendit sur le but immédiat ; on réserva le but final. Siéyès travaillait au profit d'une oligarchie exclusive qu'il espérait diriger doucement dans les voies de l'orléanisme. D'autres *brumairiens* pensaient comme lui et comptaient que Bonaparte passerait la main plus tard à un roi de leur façon ; ils eussent admis un Bourbon, pourvu qu'on n'eût point choisi « le nouveau monarque dans la famille régnante (1). » Quelques-uns croyaient sincèrement consolider la République en changeant sa forme.

(1) Cambacérès.

Bonaparte voulait la France; il la voulait impétueusement et entendait la garder, mais comprenait que le meilleur moyen de fonder son gouvernement serait de gouverner pour tout le monde. L'étroit édifice où ses alliés prétendaient l'enclore, il était résolu à l'aérer, à l'élargir, à le faire assez ample, assez haut, assez magnifique pour que la France entière pût y trouver abri. En attendant, traitant avec les *oligarques* et faisant d'eux le pivot de son entreprise, il ménageait les Jacobins, qui croyaient encore au « général de vendémiaire, » et il n'éconduisait point les royalistes ; il donnait de l'espoir à chaque faction et les trompait toutes, au profit de ses ambitions et de la France, se laissant porter au pouvoir par un grand malentendu, doublé d'un universel prestige.

Éblouies de sa gloire, retombées d'ailleurs à leur atonie, les masses laisseraient faire. La classe bourgeoise serait au premier qui lui accorderait pour don de joyeux avènement le retrait des lois spoliatrices des biens et persécutrices des personnes. Les soldats, qui ne voulaient au pouvoir que « des républicains de bonne trempe, » n'eussent pas obéi à Siéyès; à peine eussent-ils obéi à Moreau, dont la conduite en fructidor leur avait paru suspecte; ils obéiraient à Bonaparte, parce que celui-là personnifiait à leurs yeux la République triomphante et glorifiée.

Le peuple, qui suivait son idée, en venait à se figurer que le conquérant de l'Italie n'aurait qu'à regarder la coalition en face pour la faire se dissoudre; il s'imaginait que Bonaparte, ce serait la paix. On eut soin de l'entretenir dans cette illusion (1). Tout s'accomplirait d'ailleurs en dehors de lui et par-dessus sa tête. La classe populaire devait prêter plus tard au Consul un concours

(1) Bonaparte fit composer pour la rue, par le poète Arnault, une chanson où i était fortement question de paix.

Les sentimens de la population se manifestèrent de façon frappante au lendemain du coup d'État. Après les journées des 18 et 19 brumaire, le 20 au soir, les résultats furent proclamés aux flambeaux et avec beaucoup de solennité, dans chaque arrondissement, par les autorités municipales, escortées de gardes nationaux et de soldats. Le procès-verbal de cette cérémonie, pour l'un des quartiers du centre, nous a été conservé. On y lit : « C'est au milieu des acclamations générales, des cris mille fois répétés de *Vive la République*, de Bonaparte, de *la paix*, que le commissaire du pouvoir exécutif a fait la publication de la loi du 19 brumaire aux divers endroits et carrefours... *L'enthousiasme surtout était manifesté avec une sorte d'explosion à l'annonce des intentions du gouvernement régénéré pour la paix* (une phrase avait été insérée à cet effet dans le texte proclamé), *et plus d'une fois le commissaire, interrompu par les applaudissemens et les cris de* « VIVE LA RÉPUBLIQUE », *a été obligé de répéter cette disposition bienfaisante...* » Ce document est tiré des précieuses archives de M. Gustave Bord.

passionnément actif, devenir sa force, sa base, son indestructible appui; elle n'eut aucune part directe à l'événement qui le fit surgir au pouvoir. Les troupes furent là pour parer aux accidens et emporter finalement le succès, mais l'idée première, la combinaison vint des révolutionnaires nantis agissant avec Bonaparte, des politiciens égoïstes, avides de repos, dégoûtés des orages, impatiens de trouver le port d'arrivée ou au moins de relâche; l'un d'eux dit le mot de la situation : « Nous en sommes arrivés au point de ne plus songer à sauver les principes de la Révolution, mais seulement les hommes qui l'ont faite. »

A ces réalistes de la politique se joignirent les doctrinaires de la Révolution, ceux qui s'érigeaient en représentans de l'intelligence et de la pensée françaises. Bonaparte les enjôla supérieurement et les dupa. Se dérobant à Paris aux ovations populaires, il ne manquait jamais aux séances de l'Institut; il usa envers ses confrères de politesses assidues, de cordialités félines; il s'appropria leur langage, parut s'assimiler leurs idées, rechercha leur société et prit part à leurs dévotions; il visita Mme Helvetius et fit pèlerinage à la petite maison d'Auteuil, ce doux nid des *idéologues*. Ceux-ci s'imaginèrent qu'il allait instituer le règne de l'aristocratie intellectuelle, qu'il fonderait, loin du peuple, un gouvernement selon leurs vœux, ami de la philosophie et des « lumières, » progressif et scientifique. Il est peu croyable pourtant qu'aucun d'eux n'ait entrevu qu'en se livrant à un sauveur militaire, ils risquaient de se donner un maître. Seulement, pour le parti dont ils revendiquaient la direction morale, il fallait en passer par là ou périr; ils se réfugièrent dans la popularité du grand et astucieux soldat contre la croissante poussée d'opinion qui menaçait leurs places, leur influence et leurs principes. Bonaparte était la dernière carte de la Révolution; les révolutionnaires de gouvernement la jouèrent. Serait-ce Washington qui sortirait? Ce fut César.

ALBERT VANDAL.

CHEMIN DE TRAVERSE

MŒURS RUSTIQUES DANS L'OUEST AMÉRICAIN

I

A l'aube d'une calme matinée de septembre, une voix se fit entendre, lançant joyeusement un air connu, d'un timbre si clair et d'un rythme si allègre, que cette voix ne pouvait appartenir qu'à un homme jeune, satisfait et amoureux.

A l'est, au-dessus d'un cercle uni et boisé, un vaste dôme d'or mat et pâle s'élevait silencieusement et rapidement. Des geais s'assemblaient dans les taillis où les érables flamboyaient parmi les chênes verts, plaquant irrégulièrement çà et là des taches rouge et orange. L'herbe gelée craquait sous les pieds, la route, d'un gris clair était égale et facile, et l'air indiciblement doux, stimulant et sonore. La nature invitait cet homme à chanter. Il parut au détour d'un sentier, portant sur son épaule une fourche légère et bien astiquée. Son chapeau de paille était rejeté crânement en arrière, sa veste grossière et fanée, boutonnée jusqu'au menton; des gants de peau de buffle protégeaient ses mains. Il semblait vigoureux et intelligent, et pouvait avoir vingt-deux ou vingt-trois ans.

Mais, comme il marchait, le lever du soleil devint plus distinct et il interrompit sa chanson. Les cieux s'entr'ouvraient dans une majestueuse harmonie qui lui faisait oublier la joie physique de sa jeunesse amoureuse. Des pensées et des émotions vagues s'emparèrent de lui et il se sentit presque triste devant l'éblouissement croissant de ce matin.

Il marcha plus lentement, suivant machinalement la route, les yeux fixés sur les bannières vertes et roses qui flottaient entraînées vers l'Orient dans un appareil si glorieux qu'aucune parole ne

pouvait l'exprimer. L'atmosphère était sereine, l'air si calme qu'il semblait guetter le lever du soleil.

Alors, son souvenir alla vers Agnès. Voyait-elle cela? Elle était à l'ouvrage, elle allait déjeuner, mais il espérait qu'elle avait le temps de jouir de ce spectacle. Il était ainsi disposé, maintenant, qu'il ne pouvait plus jouir complètement d'un paysage ou même d'un son sans associer la jeune fille à ses impressions. Plus loin sur la route, son oreille perçut le bruit carillonnant d'un chariot. Les coqs se lançaient des appels dans les modes et les tons les plus divers. Les chiens aboyaient, les clochettes du bétail tintaient dans les pâturages boisés, et, en passant devant les fermes, le jeune homme apercevait des lumières aux fenêtres des cuisines où les femmes préparaient le déjeuner. Dans les granges, le son des voix et le tapotement des étrilles indiquaient que les hommes étaient occupés à leurs corvées du matin.

Et l'aurore s'épanouissait et s'étendait toujours! Le dôme d'or devenait plus brillant, les nuages légers s'empourpraient d'une lueur rouge, le givre commençait à miroiter. Le jeune homme rêvait en marchant; son large visage et ses yeux profonds, qui ne perdaient rien des détails de tout ce merveilleux spectacle, reflétaient aussi quelque chose de la majesté et de la beauté du firmament.

Mais en passant devant la barrière d'une ferme, un homme qui pouvait être à peu près de son âge se joignit à lui. Alors son front se rembrunit. L'homme était aussi en tenue de travail.

— Holà, Will!

— Holà, Ed!

— Vous descendez chez Dingman pour l'aider à battre son blé?

— Oui, répliqua laconiquement Will. — Il était aisé de voir qu'il ne recherchait pas la compagnie.

— Moi aussi. Qui est-ce qui vous aidera à votre tour? Dave Mac Turg?

— Oui, probablement. Je n'en ai encore parlé à personne.

Ils marchaient côte à côte. Will n'aimait guère à être troublé de cette manière. Les deux hommes étaient rivaux. Pourtant, Will étant le préféré aurait été magnanime s'il n'eût mieux aimé rester en tête à tête avec son rêve d'amoureux.

— Quand retournez-vous au Séminaire? demanda Ed peu après.

Le semestre commence dans huit jours. Je ne rentrerai que l'autre semaine.

— Voyons : vous prenez votre grade l'année prochaine, n'est-ce pas?

— J'y compte bien, si je n'échoue pas.

Ces deux jolis garçons continuaient à marcher de front. Ed, dont les traits étaient nettement dessinés, attirait les regards par cette régularité des lignes du visage combinée avec un teint clair qui ne brunissait jamais au soleil. Il chiquait du tabac avec énergie. C'était là une de ses mauvaises habitudes les plus notoires.

Maintenant, on entendait plus distinctement le roulement des attelages cheminant dans des directions différentes, et des voix joviales qui chantaient. Une carriole passa rapidement derrière les deux hommes, le charretier lança un joyeux : « Garez-vous, là-bas! Et riant, et sifflant, excita ses chevaux pour les dépasser. Ed, qui avait promptement compris sa malice, posa sa main droite derrière la voiture, l'ouvrit, y jeta sa fourche et sauta dedans. Will continua de marcher, dédaignant l'effort qu'il eût fallu faire pour monter à côté de lui. De tous côtés, à présent, les attelages des laboureurs et des batteurs débouchaient dans les champs en faisant résonner leurs roues pesantes.

Le soleil vermeil dardait ses rayons à travers les feuilles, réchauffant le tronc des grands chênes qui ornaient la cour et dissolvant la gelée blanche collée à la grande batteuse peinte en rouge criard rayé d'or, placée entre les meules. Tout accoutumé qu'il fût à ce spectacle, Will Hannan était empoigné par son intérêt pittoresque. Les chevaux, rangés en cercle, étaient attelés aux extrémités des flèches dont chaque branche était scintillante de givre. Le conducteur huilait les grandes roues goudronnées de la machine. De gais lurons luttaient dans la cour, Ed Kinney avait escaladé la meule la plus haute et, debout, se tenait prêt à lancer la première gerbe. Le soleil l'enveloppait tout entier et faisait briller sa fourche comme de l'or. Des plaisanteries, de gais propos, des refrains s'élevaient partout. Dingman se démenait à l'entour, donnant ses ordres, plaçant ses hommes, et la voix du gros David Mac Turg appelait les travailleurs rassemblés autour de la première meule.

— Hardi là-bas! Enlevez!

Et Will entrevit alors, perspective plus attrayante pour lui que toute autre, un frais visage de jeune fille souriant à la fenêtre

de la cuisine, et le sang lui monta aux tempes, qui battirent très fort.

— Holà, Will ! fut le salut général que lui adressèrent avec une certaine contrainte la plupart de ses compagnons, car il avait été à l'école à Rock River pendant plusieurs années, et un peu d'envie se glissait au fond du cœur de ceux qui raillaient les camarades élevés au Séminaire comme Will Hannan et Milton Jennings.

Dingman monta. — Will, je crois que vous feriez mieux de grimper là-bas, à côté d'Ed.

— En place ! Hourrah, vous autres ! cria David de sa voix de basse sonore et douce, où la gaieté perçait toujours. « Allons, allons, que chacun de ces gourmands-là attrape quelque chose, en place ! »

Il agita son chapeau du côté du conducteur, qui escalada sa plate-forme. Chacun gagna sa place en luttant des pieds et des mains.

Le conducteur commença à parler : Chk ! chk ! Préparez-vous, les amis. Doucement là, Dan ! chk ! chk ! préparez-vous. Doucement, doucement ! — En avant maintenant ! Les chevaux se mirent à tirer. Le cylindre commença à bourdonner.

— Accrochez-vous à une racine, là-bas ? Où est mon *band-cutter* (1).

— Ici, vous, arrivez donc ! Et David empoigna l'épaule de Shep Watson qu'il tira à lui de sa main puissante.

— Bou-ou-ou-oum, bou-ou-ou-oum, yarr, yarr ! Le cylindre tournoyant grondait, rugissait et grognait en se levant avec célérité. Quand sa voix, à la fin, devint un hurlement retentissant, David fit un signe aux *pitchers* (2) et se frotta les mains l'une contre l'autre. Les gerbes commençaient à tomber de la meule ; le *bandcutter*, couteau en main, séparait le lien en deux et le pourvoyeur, d'un mouvement aisé et majestueux, les rassemblait sous son bras, les roulait en un cercle égal de blé tassé sur lequel le cylindre venait mordre avec un grognement féroce et étouffé.

Will était très heureux, quoique calme. Il jouissait de l'élasticité souple de ses grands muscles, du sentiment de sa force physique quand ses mains levaient, tournaient et balançaient, deux

(1) Ouvrier préposé à couper le lien qui entoure les gerbes.
(2) Ceux qui lancent des gerbes.

par deux, les gerbes pesantes sur la table où le *bandcutter* les partageait frénétiquement. Sa charpente, vigoureuse plutôt qu'élevée, était néanmoins agile, et il était ainsi vraiment bon à regarder; c'était l'avis d'Agnès sortie un instant de la maison pour lui sourire et le saluer.

Cette scène, une des plus gaies et des plus caractéristiques de la vie dans la ferme de l'Ouest, avait, en dehors de la camaraderie, un charme particulier : la belle paille jaune clair entrant dans le cylindre; le blé plus foncé s'isolant à côté; la tige rompue, la poussière et la pulpe légère du grain voletant sur la grande meule; le sifflement joyeux et l'appel du conducteur; l'air aigu, vif, et le brillant soleil en quelque sorte fantastiquement responsable du passage du temps.

C'était seulement la veille au soir que Will et Agnès étaient arrivés à l'aveu réciproque de leur amour, et Will sentait ses regards invinciblement attirés vers la maison, tout en craignant plus que jamais les lazzis de ses compagnons. Il continuait à travailler cependant, méthodiquement, ardemment; mais ses pensées se dirigeaient toutes du côté de l'avenir... Le bruit du chêne voisin dont les feuilles sèches étaient agitées par la brise, étouffant légèrement le grondement tumultueux de la machine, donnait l'illusion du bruissement d'une robe de femme. Au firmament, de grandes flottes de nuages voguaient sous le vent comme des voiliers marchands en partance pour une terre d'amour et d'abondance.

Quand les Dingman étaient arrivés, deux ans auparavant, Agnès avait été tout de suite entourée d'un essaim d'amoureux. Son visage avenant et sa bonne nature avaient fait d'elle un instant la favorite de tous. Will, toutefois, avait dédaigné de se mêler à la foule et s'était tenu à l'écart, ce qui lui était facile parce qu'il allait à l'école et était éloigné la plupart du temps. Mais, le second hiver, Agnès suivit aussi les leçons du Séminaire, et Will, qui la voyait journellement, en devint follement amoureux. Il avait toujours été un peu jaloux d'Ed Kinney, car celui-ci avait en dansant une certaine séduction de viveur et de plus une habileté audacieuse pour mener un attelage qui faisaient de lui un rival dangereux.

En travaillant à côté de lui toute la journée du lundi, Will se sentit si rassuré par le souvenir du baiser qu'Agnès lui avait donné en le quittant la veille au soir, qu'il était parfaitement heu-

reux, si heureux qu'il ne se souciait pas de parler, mais uniquement de continuer à travailler, et de rêver en travaillant.

David Mac Turg, qui était malicieux, lança son lardon quand la batteuse s'arrêta quelques minutes. « Eh bien! mes enfans, vous vous en tirez mieux que je n'aurais cru, après être restés dehors si tard la nuit dernière. Le premier que j'attrape à bayer aux corneilles, nous paiera une régalade, viennent les pommes.

— Ayez l'œil sur moi, dit Shep Watson.

— Vous? ricana un des autres. Chacun sait que quand une fille vous regarde de travers, vous tombez dans des convulsions.

— Autre chose, dit David. Je n'admets pas qu'on aille à la maison à chaque instant chercher des gâteaux ou de la friture, quand on y porte le grain.

— Allez-vous-en maintenant, dit Bill Young du haut de sa pile.

— Vous n'allez pas accaparer pour vous seul tout le sel de la journée?

Le sang de Will afflua brûlant à son front. Si Bill avait dit un mot de plus, ou seulement prononcé le nom d'Agnès, il lui aurait imposé silence. Sentir ces lazzis grossiers s'exercer sur la soirée la plus sainte et la plus exquise de sa vie était horrible. Le ton qu'ils y mettaient ravalait tout bien plus encore que leurs paroles. En entendant reprendre le bruit de la machine, il poussa un soupir de soulagement.

Cet incident le rendit plus circonspect, et, quand la cloche sonna le dîner qui allait le rapprocher d'elle, il recula à cette idée. Il ne se pressa pas de courir parmi ces hommes noircis et affamés pour arriver d'abord à la fontaine. Il ne prit aucune part à l'assaut des places à table.

La saison du battage est toujours un temps d'épreuve pour la ménagère. Faire la cuisine pour une douzaine d'hommes ayant des appétits de dragons, sans compter l'exercice des autres devoirs journaliers, n'était pas pour deux femmes une petite affaire. Généralement les préparatifs commençaient la veille par une irruption dans le poulailler, car « la volaille bouillie » était toujours la pièce de résistance du dîner. La table, élargie par des planches, remplissait la pièce principale. Des sièges supplémentaires étaient confectionnés à l'aide de planches posées sur des chaises, la vaisselle empruntée aux voisins, qui, à l'occasion, réclamaient le même service.

Quelquefois les femmes venaient donner un coup de main;

mais Agnès et sa mère étaient décidées à faire seules l'ouvrage, cette année, aussi la jeune fille, en proprette robe noire, les yeux brillans, les joues animées par le travail, recevait les hommes qui entraient poussiéreux, en bras de chemise, le visage souillé, mais riant d'un rire gai et ouvert.

La plupart étaient des fermiers du voisinage et ses camarades d'école. Le seul qui la mît mal à l'aise était Bill Young avec son regard dur et luisant, sa face rougeaude et grossière. Elle accueillait leurs plaisanteries et leur tintamarre avec un sourire silencieux qui découvrait ses dents égales et creusait une jolie fossette dans ses joues rondes : « Un vrai remède pour les yeux malades, » dit à Shep un des compagnons. A ces hommes grossièrement vêtus, elle semblait délicieusement douce et délicate.

Ils se rangèrent le long de la table avec un grand tapage mêlé de coups de bottes, de cris, du cliquetis des couteaux et des fourchettes, de voix tonitruantes.

— Maintenant, attention, Steve! Ne pourrait-on pas dire deux mots à ce poulet?

— Un peu plus loin, Shep! Il faut que je me rapproche de la porte de la cuisine. Si vous restez là, je n'attraperai rien.

— Oh! ce ne sera pas lourd! Je vois ce que vous êtes.

— Non, je me passerai de sucre, car si vous vous mettez à le caresser...

Cette déclaration du galant David fut saluée de bruyans éclats de rire.

— Écoutez, Dave, supposez que votre femme vous entende?

— Toute sa tignasse y passerait, soyez-en sûre.

Et les facéties continuèrent.

Ils saisirent des pommes de terre, qu'ils fendaient en deux, trempaient dans le bouillon, et avalaient, une, deux! Des gâteaux de maïs s'engouffraient dans leurs énormes mâchoires comme du charbon dans une machine à vapeur. Le couteau dans la main droite, ils coupaient la viande et ramassaient la sauce. Musclés, effrayans, mais sains et robustes, ces grands gaillards qui se nourrissaient comme les vieux pères norvégiens, étaient capables de travailler comme des démons. Moins de soixante secondes après leur entrée, ils étaient tout à leur affaire, à moitié cachés par la vapeur qui montait du ragoût et des pommes de terre.

Redoutant les commentaires sur son sentiment pour Agnès, Will prit un air réservé et presque hautain avec ses camarades et

affecta une curieuse froideur pour elle. Quand il arriva, elle vint à lui, la figure illuminée :

— Il y a encore une place, Will.

Un involontaire et tendre abaissement de sa voix la trahit et Will sentit un flot troublant lui affluer au visage en les entendant vociférer :

— Ah, ah! Il y a une place pour *lui!*

— Ne vous faites pas de bile, l'ami! Il y aura toujours place pour *vous* ici!

Will prit son siège avec un rapide mouvement de colère. — Pourquoi ne se gare-t-elle pas de ces imbéciles? pensait-il.

Il ne la remercia même pas quand elle lui offrit une chaise. Elle rougit vivement, mais lui sourit par derrière. Elle était si heureuse et si fière qu'elle ne se souciait pas qu'ils sussent quelque chose. Mais, comme Will lui lança furtivement un regard irrité, elle se sentit perplexe et blessée. Elle redoubla ses efforts pour lui plaire et ne fit qu'ajouter au divertissement du groupe qui rongeait les os de poulets, raclait les couteaux, les tasses et les fourchettes et continuait à lancer des traits acérés en perdant effectivement le moins de temps possible.

Will restait silencieux, mangeant ses pommes de terre avec sa fourchette en guise de couteau et buvant son thé dans sa tasse au lieu d'avoir recours à la saucière; « raffinemens » qui contrastaient visiblement avec les manières des autres et n'échappaient ni à leurs vues perçantes ni à l'attention de la jeune fille.

— Voyez donc! C'est ainsi qu'on fait au Séminaire. Voyez! Pour le pâté, la fourchette dans la main droite! Eh! je ne peux pas faire ça, *moi?* Regardez-moi!

Quand Agnès se pencha pour offrir à Will un peu plus de thé, ils se donnèrent des coups de coude en ricanant :

— Ah! ah! que vous disais-je?

Agnès s'aperçut à la fin que, pour une raison ou pour une autre, Will était fâché de voir qu'elle ne dissimulait pas son sentiment pour lui; qu'il en était en quelque sorte honteux, et elle s'en offensa. Pour cacher son impression, elle eut recours au stratagème ordinaire de rire et de babiller avec ceux qui l'entouraient. Elle proposa à Ed une autre tranche de pâté.

— Certainement, avec une fourchette, s'il vous plaît!

— Voilà justement l'unique moment où vous pouvez em-

ployer la fourchette, dit Bill Young, riant sans attendre l'effet de sa plaisanterie.

— Oh! c'est passé de mode, dit Shep Watson. Ne vous en servez pas. Un homme qui mange sept pommes de terre...

— Prouve qu'il a abattu de l'ouvrage.

— Oui, avec ses mâchoires, ajouta Jim Wheelock, le conducteur, intervenant à son tour.

— Si vous aviez travaillé un peu plus avec l'eau et le savon avant le diner, c'eût été une fameuse idée, dit David.

— C'est malsain.

— Eh bien! alors, vous vivrez toujours.

— Je crois qu'il ne s'est pas débarbouillé depuis que je le connais.

— Oh, c'est un peu exagéré. Il se lave une fois par semaine, ajouta Ed Kinney.

— Partout? dit David d'un ton d'enquête en mâchant un beignet, tandis que ses yeux noirs scintillaient de plaisir.

— Oui.

— La raison, s'il vous plaît?

— Dade prétend qu'elle a déclaré qu'autrement elle ne voulait pas l'embrasser.

Ils se mirent tous à rugir.

— Bravo, Dade! J'en ferais autant à sa place.

Wheelock empoigna imperturbablement une cuisse de poulet et en deux bouchées la laissa aussi nue qu'un cure-dents. Sa face se partageait en deux sections bien nettes, reluisante de graisse autour du nez et de la bouche, comme ses mains, et souillée de la poussière du matin.

Will commença à souffrir de voir Agnès trop familière avec eux tous. Sa jalousie d'amoureux était si exigeante qu'il souhaitait à la fois de la voir dissimuler leur entente et affecter son indifférence pour des gens tels que Young et Kinney. Il ne se demandait pas si ce qu'il attendait d'elle était ou non légitime, ni comment elle devait le réaliser. Il s'obstinait seulement à l'idée qu'elle devait le faire.

Il se leva et quitta la table à la fin du dîner sans lui avoir adressé la parole, sans même lui avoir lancé un regard d'entente affectueux, et il savait aussi qu'elle était troublée et blessée. Mais il souffrait tant! Il croyait avoir perdu une des douceurs de sa vie, et cela irréparablement.

Il remarqua qu'Ed Kinney et Bill Young étaient les derniers à sortir un peu avant que la machine fût remise en mouvement, et les vit s'arrêter au seuil de la maison et rire avec Agnès debout sur le seuil de la porte. Pourquoi ne se tenait-elle pas à distance de pareils gaillards, au lieu de quitter son travail pour plaisanter avec eux?

Son ivresse du matin était bien diminuée. Il travaillait encore, mais obstinément, sans lever les yeux, sans écouter le bruissement des feuilles, sans voir les nuages baignés de soleil. Naturellement, il n'attribuait aucune intention aux façons de la jeune fille, mais il en était irrité et malheureux. Elle manquait de retenue, après tout.

Vers le milieu de l'après-midi, la batteuse s'arrêta un moment pour une légère réparation, et tandis que Will était étendu au soleil sur sa meule, écaillant du blé dans ses mains et écoutant le vent dans les chênes, il entendit son nom et celui d'Agnès prononcés de l'autre côté de la machine. Il écouta.

— Elle est vraiment mignonne avec Will, n'est-ce pas? Avez-vous remarqué comme elle tournait autour de lui?

— Oui, et l'avez-vous vue quand elle passait la tasse de thé par-dessus son épaule?

Will se leva, pâle de colère, les entendant rire.

— A sa place, j'aurais eu l'air d'en jouir davantage, je souhaite qu'elle me passe quelque jour le bras autour du cou, de cette façon-là.

Will fit le tour de la machine et se planta devant le groupe étendu sur la paille.

— Dites donc, vous autres. Il faut que je vous fasse comprendre que j'en ai assez de cette conversation. Je n'en veux plus!

Il y eut un silence de mort. Puis, Bill Young se leva :

— Alors, qu'allez-vous faire? dit-il en ricanant.

— Je veux que ça finisse!

Le loup qui sommeillait en Bill Young se réveilla. Il s'avança, son âme féroce étincelait dans ses yeux.

— Allons, damné séminariste, vous voulez que je vous casse en deux!

Une lueur passa dans les yeux de Will. Il saisit sa fourche qu'il avait apportée inconsciemment et la brandit.

— Si vous faites un pas en avant, je vous écrase comme une coquille d'œuf!

Sa voix était basse, mais terrifiante. Et il dit cela avec un accent qui figea son sang dans ses veines.

— Si vous pensez que je vais me rouler corps à corps par terre avec une hyène comme vous, vous vous trompez. Je vous tuerai, mais je ne me bats pas avec la brute que vous êtes.

Bill pâlit et s'esquiva en murmurant une épithète qui ressemblait assez à « lâche. »

— Je ne m'occupe pas de ce que vous pensez, mais souvenez-vous bien que vous n'avez plus un mot à dire sur cette affaire.

— Voilà qui est parlé, dit David. Défendez toujours votre bien, mais n'employez pas la fourche. Vous pouvez le manipuler sans ça.

— Je ne me propose pas d'essayer, ajouta Will en se détournant.

Regardant alors du côté du puits, il entrevit Agnès debout près d'Ed, qui pompait un seau d'eau pour elle. Le soleil éclairait ses beaux cheveux blonds. Elle riait de ce qu'il lui contait en montant et descendant la manivelle. Instantanément, comme un flot agité et écumeux, sa colère se tourna contre elle.

— C'est sa faute, après tout? pensait-il en grinçant des dents. Elle est folle ! Si elle pouvait seulement se tenir comme les autres jeunes filles? Mais non, il faut que chacun ait part à ses bonnes grâces ! — Et cette pensée le fit frémir.

Il reprit sa besogne les dents serrées, pâle de rage. Il aurait voulu l'assaillir de mots aigus comme la pointe d'un couteau. Une passion terrible, latente en lui jusque-là, le possédait tout entier et se révélait à lui pour la première fois. Mais il était sans pouvoir pour s'en rendre maître. Les mâchoires contractées étaient douloureuses par l'effort de la tension musculaire qu'il leur imposait, et ses yeux brûlaient de cet effort.

Il s'était toujours vanté d'être calme, modéré, au-dessus des querelles absurdes auxquelles ses camarades s'abandonnaient quelquefois. Il ne se doutait pas qu'il pût être remué à ce point ! Comme il se remettait à l'ouvrage, sa rage se changea en une sorte d'amertume opiniâtre, résultat du conflit qui se livrait entre la bonne et la mauvaise tendance de sa nature. Et c'était l'instinct de possession, le sentiment physique de propriété de la femme qui surgissait toujours et le dominait. Il était naturellement trop jeune pour s'analyser lui-même, quoiqu'il vît plus clair dans son cœur qu'un fermier ordinaire.

Il avait beaucoup de temps pour y réfléchir en continuant sa besogne, en lançant les lourds faisceaux, mais il ne pouvait se

débarrasser du désir misérable de punir Agnès ; et, quand elle sortit, plus jolie encore sous son chapeau de paille, et vint tourner autour de la meule, il vit bien qu'elle venait pour lui, pour avoir une explication, un sourire, et cependant il se détourna pour travailler, son chapeau tiré sur ses yeux, affectant de ne pas faire attention à elle.

Ed s'avança sur le bord de la meule et causa avec elle, et, sentant la négligence de Will, la pauvre fille, voulant faire tête à sa mauvaise fortune et ne pas sembler s'en apercevoir, se mit à rire en arrière avec Ed. Will, qui paraissait absorbé, vit tout ce manège, et quand Jim Wheelock — Jim le Barbouillé — le fouet en main, arriva et prétendit en badinant jeter de l'huile sur la tête d'Agnès qui, riant, lui jeta à la face une poignée de paille, Will n'aurait pas levé les yeux, même si elle l'avait appelé par son nom.

Elle était si charmante et si éveillée avec son tablier éblouissant comme la neige et son chapeau d'homme campé crânement sur son oreille rose, que David, Steve, Bill et même Shep trouvaient un prétexte pour échanger un mot avec elle, et que les pauvres diables juchés au sommet de la grande meule montraient leur désappointement et secouaient leurs fourches de dépit du côté des veinards qui restaient à terre. Mais Will travaillait comme un damné, tandis que la lumière et l'ombre se jouaient sur le visage de la joyeuse fille.

Pour sauver son âme des flammes de l'enfer, il ne serait pas allé à elle. C'était impossible. Un mur de bronze semblait s'être élevé entre eux. Hier, — la nuit précédente, — ce devait être un rêve. Elle avait noué ses mains autour de son cou, il avait senti le contact de ses lèvres, mais tout cela ressemblait aux caresses imaginaires de quelque rêve confus.

Comme la nuit venait, chacun travaillait assidûment, mécaniquement. Personne ne parlait. Les travailleurs étaient appliqués à leur besogne, ne perdant ni un mouvement, ni un souffle. Le conducteur, à son poste, s'appuyait tour à tour pour se reposer sur un pied ou sur l'autre, sifflait et chantait pour stimuler ses chevaux fatigués. Le pourvoyeur, gris de poussière, roulait le grain dans le cylindre si également, si méthodiquement, si rapidement, qu'il s'engloutissait avec un rugissement bruyant et lugubre. A l'extrémité supérieure de la meule, les hommes agissaient avec tant de persistance et de rythme qu'ils semblaient manier les rames d'un bateau ; leurs silhouettes se détachaient indistinctes

et vagues, derrière une buée grise, contre les nuages brillans teintés de jaune et d'orangé. Le conducteur sifflait, imitant le chant joyeux, doux et modulé d'un oiseau.

— Chk, chk! Courage, les amis! Chk, chk! avancez, avancez! Chk, chk!

A la maison, les femmes mettaient la table pour le souper. Le soleil s'était caché derrière les chênes, frangeant de teintes multicolores le bord des nuages ardoisés. Agnès s'arrêta, se mit à la fenêtre de la cuisine pour regarder le ciel et se mit à pleurer silencieusement. « Que se passait-il dans le cœur de Will? » Elle ne se sentait plus la même confiance en lui. Elle croyait le si bien connaître, et il était si singulier maintenant?

— Venez, Aggie, dit Mrs Dingman, la meule tire à sa fin; ils s'empileront bientôt ici.

— Chk! chk! attention, mes enfans! criait le conducteur dans la poussière, promenant gaîment son fouet sur le dos de ses chevaux. Boum-ou-ou-oum! rugissait la machine d'un ton alourdi, monotone et solennel. En avant, mes enfans, en avant!

Will avait peiné incessamment tout le jour. Ses muscles étaient douloureux. Ses mains tremblaient. Il serrait les dents, toutefois, et s'acharnait, déterminé à ne pas lâcher prise. Il était nécessaire de leur faire comprendre qu'il était capable à la fois de lancer autant de gerbes qu'aucun d'eux et de lire les *Commentaires de César*. Il croyait toujours, à chaque botte nouvelle, ne plus être en état d'en soulever une autre. Ses poignets étaient si fatigués qu'ils lui semblaient avoir doublé de volume. Mais il travaillait toujours, effrayamment, dans la poussière soulevée et l'air qui devenait froid.

A la fin, le dernier faisceau fut lancé et il se mit à genoux pour aider à rassembler le blé perdu et à le recueillir dans les corbeilles. Quel soulagement ce fut pour lui de s'agenouiller, de lâcher sa fourche et d'étendre ses membres contractés et raidis!

La voix du conducteur prit un autre accent, plus doux, plein de bonté et d'admiration pour le résultat obtenu par ses bêtes.

Le cylindre lui donna la réplique sur un ton plus bas, avec des hurlemens qui s'élevaient dans un crescendo subit quand il était à vide un instant. Les chevaux étaient entraînés depuis si longtemps qu'ils s'arrêtaient à contre-cœur. Pourtant, David cria : « Arrêtez! » Les hommes saisirent les extrémités des flèches, David détacha les branches mobiles, et Shep poussa lentement

dans le cylindre une gerbe de blé qui fut étouffée sans bruit.

Le calme et la chute du jour étaient très impressionnans. Tant que la grande roue dentelée avait fait retentir son chant assourdissant aux oreilles de Will qui s'éloignait dans l'obscurité, il avait eu la sensation étrange d'être devenu sourd tout à coup et ses jambes étaient si engourdies qu'il sentait à peine la terre sous ses pieds. Il trébuchait comme un homme paralysé.

Il prit son mouchoir, essuya de son mieux son visage, secoua son habit, épousseta ses épaules avec un sac, et il allait partir quand le père Dingman, qui était vieux et faible, vint à lui :

— Venez, Will, le souper est prêt. Venez manger.

— Je crois que je vais rentrer à la maison.

— Oh non! ne faites pas cela, les femmes comptent sur vous.

Les hommes riaient autour du puits, une chaude lumière jaune brillait dans la cuisine; l'air glacé la rendait particulièrement attirante, et Agnès était là qui l'attendait! Mais le démon fit encore son œuvre en lui. Il se sentait désiré et voyait les larmes de désappointement qu'elle répandrait toute la nuit. Mais son visage s'endurcit.

— Je crois que je vais rentrer à la maison, répéta-t-il d'un ton qui n'admettait pas d'objection.

Il tourna et s'éloigna, affamé, épuisé, si épuisé qu'il chancela et si malheureux qu'il crut qu'il allait pleurer.

II

C'était le jeudi que la foire du comté devait avoir lieu. La foire, dans les districts des pays de l'Ouest, est un des jours de gala de l'année, et une des circonstances où les amoureux ne regardent pas à la dépense pour faire la folie de louer un *top-buggy* dans lequel ils emmènent leur bien-aimée à la ville voisine.

C'était l'habitude de se préparer à cette cérémonie longtemps à l'avance, car les *top-buggies* étaient si demandés que les loueurs dictaient des arrêts et ne voulaient courir aucun risque. Lentement, mais sûrement, les mirliflores de campagne commençaient à rivaliser avec les employés de la ville et, en beaucoup de cas, les surpassaient, car ils fournissaient leurs propres chevaux et pouvaient ainsi offrir un prix plus élevé pour les voitures.

Will s'était assuré l'équipage de son frère, et de bonne heure,

le jeudi matin, il était à l'ouvrage, lavant activement le véhicule, secouant les coussins, polissant les boucles et les rosettes des harnais. C'était une belle matinée, claire et froide, le jour idéal pour une course en voiture, et Will chantait en s'occupant. Il avait repris possession de lui-même, et ayant traversé une amère période de honte, se sentait joyeux maintenant de l'anticipation du pardon. Il se plongeait dans les rêves de la journée qui s'approchait et escomptait les occasions d'entreprendre mille petites choses destinées à lui prouver son amour et son regret.

Il n'avait pas vu Agnès depuis lundi ; mardi, il n'était pas retourné aider au battage et mercredi, il avait été forcé d'aller à la ville pour chercher une pension pour le prochain semestre, mais il se sentait sûr d'elle. Tout avait été arrangé le dimanche précédent; elle l'attendrait, et il irait la chercher à 8 heures.

Il astiqua les poulains avec un joyeux tic tac de la brosse et de l'étrille et, après avoir donné le dernier coup à leurs membres luisans, il jeta ses outils dans la boîte et se dirigea vers la maison.

— Ça piquait dur la nuit dernière, dit frère John, qui se débarbouillait à la citerne.

— Il y paraît à cette couche de glace, répliqua Will, en plongeant ses mains dans l'eau.

— Il faut que je reste à la maison aujourd'hui pour bêcher des pommes de terre, continua John en méditant et suivant son frère sous le hangar où ils s'essuyèrent tour à tour. Il y en a qui sont presque à fleur de terre. Elles seraient gelées, c'est sûr.

— Oh! je ne pense pas. Vous feriez mieux de venir, Jack; vous ne sortez presque jamais. Nettie et les enfans seraient désappointés. Leurs petits cœurs débordent de joie, dit-il, tandis que la porte s'ouvrait et livrait passage à deux robustes petits gaillards.

— Déjeuner, papa; tout est prêt!

La table de la cuisine était mise près du fourneau ; la pièce était pleine de soleil, et l'odeur des saucisses frites, l'arome du café remplissaient la chambre. La marmite faisait allégrement son devoir, et la ménagère, le visage animé, les yeux sourians, se hâtait, se pressait, le cœur plein des délices anticipées de l'excursion projetée.

Il y avait chez les deux enfans une telle excitation d'hilarité qu'on aurait pu les croire sous l'influence de quelque breuvage

étrange. Ils dansaient, jabotaient et claquaient l'une contre l'autre leurs petites mains brunes en courant incessamment aux fenêtres.

— Est-ce que l'oncle Will conduira notre buggy?

— Oui; le buggy et les poulains.

— Va-t-il emmener son amoureuse?

Will rougit un peu et John cria:

— Oui, je vais...

— Agnès est donc votre amoureuse?

— Eh bien! eh bien! jeune homme, cria John, vous devenez un peu trop indiscret.

— Allons, vous êtes installés? dit Nettie, et bruyamment, ils se rangèrent autour de la table.

Will avait saisi tout de suite le côté touchant de la joie causée par cette partie inaccoutumée, et il s'arrangea pour reprendre sa liberté. Il résolut de rester à la maison pendant un certain temps et de laisser Nettie partir à sa place. Sauf quelques heures de repos le dimanche, trois ou quatre fêtes en été, toute la vie de cette joviale petite femme et de son courageux époux n'était que travail, travail qui rapportait peu, mais ne laissait aucun regret au fond de leurs âmes, qui étaient belles.

Tandis qu'ils déjeunaient, des attelages commencèrent à rouler, de grandes carrioles volumineuses contenant trois places en travers et un ou deux garçons, cahotés de-ci, de-là, à l'arrière, avec le panier à provisions. Chaque fois, les enfans se précipitaient à la fenêtre pour annoncer qui passait et combien on était dans les voitures.

— Mais comme Johnny disait quinze et que Ned hésitait entre six et seize, il était difficile de s'en rapporter à eux. Ils mangeaient peu, excités qu'ils étaient par la perspective de la course et des péripéties merveilleuses de la journée. Leurs petits cœurs palpitaient de joie à chaque nouveau signe du départ, — d'une joie qui faisait dire à Will: Pauvres petits hommes!

Ils s'agitaient entre la maison et la grange tandis qu'on achevait la besogne et leurs cris de bonheur stimulaient les jeunes coqs qui recommençaient à chanter de plus belle. A la fin, la voiture parut et quand les chevaux furent prêts à partir, ils se mirent à danser comme des lutins en délire.

Quand ils eurent disparu, Will amena les poulains, les attela, et les attacha au poteau. Puis, il s'habilla à loisir, revêtit son complet le plus élégant, cira ses bottes avec soin et, vers

sept heures et demie, sauta dans sa voiture et rassembla les rênes.

Il était tout à fait heureux. L'air froid, excitant, le tirage vigoureux des jeunes et vaillantes bêtes éloignèrent de lui toute pensée de tristesse. Son plan était fait. Il passerait d'abord son bras autour de sa taille et l'embrasserait, — ce qui tiendrait lieu de tout aveu de sa honte et de son chagrin. Elle comprendrait bien !

Maintenant qu'il était seul, allant la rejoindre dans la beauté de ce matin, la colère et l'amertume du lundi s'enfuyaient, disparaissaient, et le doux rêve de leur séparation du dimanche soir était devenue la réalité. Elle l'attendait... Elle avait mis sa jolie robe bleue et le grand chapeau qui lui donnait l'air si espiègle. Il lui avait promis d'être là vers huit heures. L'attelage rapide suivait un chemin de traverse peu fréquenté et il était seul avec ses pensées. Il revint à ses plans. Encore une année d'école pour eux deux, puis il irait étudier la loi. Le juge Brown lui avait promis de lui donner...

« Whoa ! ho ! »

Une vive secousse le lança par-dessus le garde-crotte. Il eut la vision confuse d'un fossé rempli d'herbes et de ronces ; il sentit les rênes dans ses mains et entendit les chevaux s'ébrouant piétiner sur la terre ferme.

Il se leva étourdi, brisé, couvert de poussière. Il tenait encore les guides et bientôt se rassura. Il vit ce qui s'était passé ; la roue de devant s'était détachée et le buggy s'était affaissé. Il détela les poulains excités, les mena à la barrière où il les attacha solidement et revint sur ses pas pour trouver la roue et le chapeau dont la chute était cause de toute cette mésaventure. Il trouva vite la roue, mais mettre la main sur le chapeau était tâche plus difficile. En arrière, en avant, il errait, regardait, grattant la poussière, cherchant dans les herbes.

Il savait que quelquefois une roue continue son office sans le chapeau et peut faire bien des tours sans s'échapper, aussi chaque fois étendait-il davantage le champ de sa recherche. Il traversa un demi-mille à plusieurs reprises, son désappointement et sa rage devenant toujours plus amers. Il serrait les dents dans une fièvre de vexation et d'épouvante. Il voyait Agnès attendant, s'étonnant de ne pas le voir venir. Et cette vision l'empêchait de voir le chapeau sur le parcours, en partie couvert d'une couche d'argile. Il le dépassa une fois, en regardant, affolé, sa montre qui

marquait neuf heures. Une autre fois, parce que ses yeux étaient tout voilés de larmes de colère.

Aucune combinaison ne peut remplacer cet accessoire indispensable, et les fermes ne possèdent pas de chapeau disponible, aussi Will cherchait-il toujours. A chaque instant, il disait : « J'y renonce ; je vais enfourcher un cheval, descendre et tout lui expliquer. » Mais pareille recherche a quelque analogie avec la pêche ; si on n'est pas heureux, on le sera tout à l'heure. Aussi, courait-il hors d'haleine, furieusement, de tous côtés, à droite, à gauche, repoussant du pied l'argile de la route et finalement, se précipitait couvert de poussière, bouillonnant de rage vers sa voiture.

Il était dix heures quand il remonta en buggy et lança ses poulains à bride abattue. Qu'allait-elle penser? Il la voyait maintenant, les yeux pleins de larmes et boudant... Elle était assise à la fenêtre avec son chapeau et ses gants ; les autres étaient partis, et elle l'attendait... Elle savait bien que quelque chose était arrivé, car il avait promis d'arriver à huit heures. Elle savait qu'il prendrait ce buggy. (Il oubliait alors le doute et la méfiance qu'il avait pu lui inspirer le lundi.) Elle savait bien que sûrement il viendrait.

Mais il n'aperçut aucun visage souriant ou désolé à la fenêtre quand il descendit le sentier d'un pas rapide et tourna dans la cour. La maison était silencieuse, les rideaux baissés. Le silence lui fit froid au cœur. Quelque chose monta dans sa gorge et l'étouffa.

— Agnès ! appela-t-il. Holà ! Me voilà enfin !

Pas de réponse. Il s'assit et se rappela sa conduite du lundi ! Elle pouvait être malade ! Il frissonna de crainte.

Un vieillard parut au coin de la maison, une fourche à la main. Il ricanait en montrant les dents.

— Elle n'est pas ici. Elle est partie !

— Partie !

— Oui, il y a plus d'une heure.

— Avec qui ?

— Avec Ed Kinney, dit le vieux avec une intention ironique. Je pense que votre oie est cuite.

Will cingla ses chevaux qui s'élancèrent autour de la cour et hors de la porte. Sa face était blanche comme celle d'un mort et ses mâchoires serrées comme un étau. Il allait droit devant lui. L'attelage courait follement d'un pas régulier, tandis que leur

conducteur les menait inconsciemment. Il ne les voyait pas. Son esprit était obsédé par une tempête de rage, de désespoir et de honte.

Il n'oubliera jamais cette course pendant laquelle il abandonna tous ses projets, son année d'école, son étude des lois. Il désertait son frère et ses amis. Dans le tourbillon vertigineux de sa passion il n'avait qu'une idée nette : partir, aller dans l'Ouest, échapper aux railleries et aux rires de ses voisins, et la faire souffrir de tout cela.

Il s'arrêta dans la cour, sans dételer, mais s'élança dans sa maison et commença à faire sa malle. Son plan était formé. Il irait de suite à Cedarville et paierait un homme pour ramener les chevaux. Il avait la tête remplie de l'insulte, de la honte qu'elle avait attirée sur lui. Sa conduite du lundi avait été du reste aussi légère et l'excitait de la même manière. Il la voyait se moquer de son épouvante avec Ed. Il s'assit et lui écrivit une lettre dictée par la férocité sauvage qui s'éveillait en lui.

« S'il vous plaît d'aller en enfer avec Ed Kinney, allez-y. Je n'ai rien à vous dire. Vous êtes sûre qu'il vous y mènera. Vous ne me reverrez plus. »

Il signa et cacheta, puis il laissa tomber sa tête sur sa poitrine et se mit à pleurer comme un enfant. Mais ses larmes n'adoucirent pas l'effet de la lettre. Elles remplissent tout à fait son but en traçant un sillon brûlant et douloureux dans un cœur innocent et heureux, et il ressent à cette pensée une joie cruelle, assis dans le compartiment qui l'emporte vers le Sud.

III

Les sept années écoulées entre 1880 et 1887 amenèrent un grand changement dans Rock River et la culture adjacente. Les enseignes et les raisons sociales variaient avec la mobilité rapide qui caractérise l'Ouest. Les arbres croissaient vite, rétrécissant la vue des maisons qu'ils encadraient et des contrastes de décadence et de nouveauté se multipliaient.

Will trouvait le pays changé, en se promenant le long de la route poudreuse, qui va de Rock River vers « les Angles. » Le paysage était dans l'épanouissement de sa beauté plantureuse, avec ses ondes de maïs vert foncé se mouvant avec un bruissement triste d'un contraste si marqué avec ses tiges étincelantes,

ses champs d'orge et son blé, dont les épis étaient déjà tachetés d'or pâle. Les haies étaient plus hautes, les étendues de maïs et les pâturages plus nombreux et surtout bien des « homes » avaient été détruits. En passant, Will vit que l'herbe avait poussé et que le bétail trouvait sa nourriture dans une douzaine de parcs où s'élevaient autrefois des habitations. Elles avaient été remplacées par des fermes importantes, avec tout l'appareil de l'élevage. Mais la scène était toujours belle et réjouissante à contempler.

Elle était spécialement agréable pour Will, dont presque toutes les années d'absence s'étaient écoulées au milieu des rochers, sur les collines pelées et les mornes falaises du Sud-Ouest. La vue des grillons qui s'écartaient à son approche lui paraissait douce et suggestive, et les vaches, en paissant leur trèfle, lui donnaient à penser; — elles étaient si lentes et si tranquilles.

Quand il atteignit un petit peuplier à côté de la route, il s'arrêta, repoussa son chapeau à larges bords, mit son coude sur la barrière et regarda avidement la scène. Le ciel était d'un bleu profond, marqué seulement çà et là par un grand nuage lourd, massif, aux contours déchiquetés, se mouvant lentement et vaguant comme une montagne de glace dans une mer d'azur sans rivage. Dans les champs, les moissonneurs faisaient tomber l'orge et l'avoine mûres et le son de leurs batteuses retentissantes, tantôt bas, tantôt haut, parvenait à ses oreilles. Des mouches bourdonnaient près de lui et un oiseau-mouche gazouillait au-dessus de sa tête. Il remarqua encore, comme il l'avait fait maintes fois dans son enfance que le son adouci de la machine éloignée ressemblait parfois au sifflement de la mouche bleue chantonnant étourdiment autour des oreilles.

Un très beau garçon de taille élancée secouait du grain près de la barrière, si acharné à son travail qu'il n'aperçut Will qu'au moment où il le salua. Il leva les yeux, lui rendit son salut, mais continua jusqu'à ce qu'il eut fini son opération; alors il vint se placer sous le peuplier, ôta son chapeau.

— Jolie journée pour s'asseoir à l'ombre et pêcher.

Will sourit.

— Je suppose que je dois vous connaître. Je vivais ici, il y a des années.

— Je ne crois pas; nous sommes arrivés il y a trois ans.

Le jeune homme parlait vivement et était plaisant à voir. Will se sentit plus libre avec lui.

— Les Kinney demeurent-ils encore là-bas? Il indiqua un groupe de bâtimens importans.

— Tom y demeure. Le vieux vit avec Ed. Tom l'a mis dehors, on ne sait trop pourquoi, et il vit chez Ed.

Will aurait voulu s'informer d'Agnès, mais il ne s'en sentait pas la force. Je suppose que John Hannan est dans son ancienne ferme?

— Oui. Il a eu une bonne récolte cette année.

Will regarda encore les champs de blé bruissant sous l'ondulation des nuages et dit avec moins de conviction :

— Ceci est situé, bien sûr, sur Arizony?

— Alors, vous êtes donc d'Arizony?

— Oui, à une bonne distance, répliqua Will d'un ton qui coupait court à toute autre question. Bonne chance! ajouta-t-il en descendant la route vers le petit cours d'eau, et rêvant.

— Et la source est-elle encore là? Je boirais bien. Le soleil semblait plus chaud qu'à midi et il marcha lentement. Au pont qui traversait le ruisseau de la prairie à l'endroit où il s'élargissait sur un lit de sable, il s'arrêta encore. Il s'appuya sur la rampe et regarda fourmiller les goujons.

— Sont-ce ceux-là que je voyais grouiller et reluire ici autrefois, on le dirait. Les hommes changent de génération en génération, mais l'animal reste le même. C'est toujours le même défilé des types de l'espèce.

Il resta longtemps penché sur la rampe, pensant à mille choses vagues et fugitives, sondant les profondeurs claires du ruisseau et écoutant les notes délicieusement limpides d'un merle qui s'agitait sur un saule; des lis rouges mettaient dans l'herbe des étoiles de feu; la chicorée et les gerbes d'or poussaient partout, les teintes pourpres, oranges et vertes étaient la note dominante.

Soudain, un serpent d'eau se tordit à travers le courant, et les goujons disparurent sous l'ombre du pont. Alors Will soupira, leva la tête, et reprit sa promenade. C'était peut-être un présage, et sa poitrine se souleva. Ainsi tous ses projets avaient été interrompus et s'étaient évanouis.

La vie humaine ne se règle pas avec la précision d'une horloge. Il y a dans la vie des trous et des solitudes mornes où l'âme peut s'abîmer à loisir dans les profondeurs comme il y a aussi des temps d'épreuve et de combat qui nous mûrissent à notre insu. Le corps et l'âme changent d'une manière effrayante.

Sept années d'une vie dure et affairée avaient produit des changemens en Will. Son visage était rude, hardi, résolu et avait perdu la délicatesse de l'adolescence. Sa taille était plus robuste, droite comme autrefois, mais moins souple. Il se comportait comme un homme habitué à être partout sur ses gardes. C'était par éclairs seulement qu'un regard soucieux, presque triste, jetait un voile sur ses yeux profonds et montrait que son moi d'aujourd'hui se rattachait à celui d'autrefois. C'est ce regard-là qui éclairait sa physionomie tandis qu'il se dirigeait vers le bouquet d'arbres à côté de la route.

Il atteignit le bosquet de peupliers et s'avança vers la source. Mais en arrivant, il éprouva un choc. Elle était envahie de débris et de ronces! Dominé par les souvenirs du passé, il se laissa tomber sur la rive fraîche et ombragée et s'abandonna aux rêveries mélangées d'amertume et de douceur d'un homme qui revient à la maison paternelle. Il était étrangement dominé par le sentiment puissant de la rapidité du passage du temps avec une notion vague de ce que la vie a d'illusoire et de mystérieux. Les feuilles murmuraient cela au-dessus de sa tête, les oiseaux le chantaient en chœur avec les insectes, et bien au delà, dans les espaces infinis du ciel, l'épervier le disait aussi parmi les nuages, dans le silence et la majesté de son vol.

Ce sentiment pouvait à peine s'exprimer; c'était une de ces émotions qui jaillissent comme des sources, des profondeurs de la pensée. Il était étendu et si immobile que les chipmunks se jouaient curieusement à ses pieds pour s'enfuir quand il se mettait à bouger comme un dormeur agité.

Il s'était complètement séparé de la vie des Angles. Il avait envoyé de l'argent à John, mais en cachant soigneusement son adresse. L'énormité de sa faute lui revenait à présent, le torturant jusqu'à lui arracher un gémissement.

Il entendit un piétinement et le monologue à demi marmotté d'un enfant qui courait. Il se leva et se trouva devant un petit garçon qui recula de terreur comme un faon sauvage. Il était stupéfait de trouver un homme là où il n'avait rencontré que des camarades et des écureuils. Il collait son poing dans son œil et s'éloignait à reculons quand Will lui dit :

— Arrêtez, fillot! On ne vous fait pas de mal. Venez, je n'ai pas envie de vous avaler. Il sortit de sa poche une pièce de monnaie. Venez, et dites-moi votre nom. J'ai envie de causer avec vous.

L'enfant se rapprocha de la chose promise.

Will souriait.

— Vous devez être un Kinney. Comment vous nommez-vous?

— Thomas Dickinson Kinney. J'ai ans six et demi. J'ai un poulain, zézaya le petit, hors d'haleine en se glissant vers la pièce de monnaie.

— Oh, vraiment? Eh bien! maintenant, êtes-vous le fils de Tom ou d'Ed?

— De Tom. L'oncle Ed en a un petit.

— Ed a un fils?

— Oui, monsieur, un petit baby, tante Agg me le laisse porter.

— Agg! c'est donc son nom?

— C'est ainsi que l'oncle Ed l'appelle.

La tête de l'homme tomba, et un long intervalle s'écoula avant qu'il pût faire une autre question.

— Comment va-t-elle?

— Assez bien, répondit l'enfant en prolongeant ces derniers mots dans une sorte de chant. Pourtant, elle a été malade, ajouta-t-il.

— Malade? Combien de temps?

— Oh! longtemps, Mais elle ne restait pas dans son lit; elle est terriblement pauvre, si vous saviez! Grand-papa dit qu'elle est pauvre comme la ruine.

— Oh, vraiment, il dit cela?

— Oui, monsieur. L'oncle Ed crie toujours après elle, alors elle pleure.

La colère et le remords de Will éclatèrent en une exclamation douloureuse. Oh! mon Dieu! Je vois tout. Ce grand chien maudit a fait de sa vie un enfer. Alors, il se rappela sa lettre, — il n'avait jamais pu l'effacer de sa mémoire, — il ne pourrait jamais, avant de l'avoir revue et de lui avoir demandé pardon.

— Ici, mon garçon! Dites-moi quelque chose de plus. Où demeure votre tante Agnès?

— Chez grand-papa. Vous savez où demeure mon grand-père?

— Eh bien! vous le savez, vous. Portez-lui donc cette lettre. Donnez-la-lui, à elle-même!

Il écrivit un billet et le plia.

— Et maintenant, décampez!

L'enfant se glissa à travers les arbres comme un lapin, ses petits pieds bruns s'entendaient à peine, furtifs comme ceux d'un

animal des bois. Resté seul, Will retomba dans une rêverie qui dura jusqu'à l'heure où l'ombre envahit le bosquet touffu qui entourait la source. Il se leva à la fin et, prenant son bâton, sortit du bois et se mit à contempler le firmament. Il semblait hésiter à aller plus loin. Le ciel était plein de nuages enflammés glissant dans une mer vert jaune striée de larges rayures rose pâle. Il était là debout, sentant le vent soulever ses cheveux, écoutant le cri incessant du grillon, contemplant la majesté de l'espace, et un mélange de tristesse et de désespoir pénétrait dans son cœur. Prenant son élan, il franchit la barrière et il allait remonter la route quand il entendit à une faible distance le bruit d'un troupeau de bétail qui approchait. Il se rangea pour le laisser passer. Les animaux flairaient et fuyaient aussitôt l'ombre silencieuse appuyée contre la clôture, puis s'écartaient vite en traînant leurs pieds qui rendaient en s'éloignant un son familier. Ce son bien connu le faisait sourire de plaisir.

Un vieillard conduisait les vaches et criait :

— St, st, là-bas! Continuez toujours!

Will connaissait cet homme rusé aux traits durs, qui était vieux à présent et commençait à se traîner péniblement. Il avait les mains pleines de mottes de terre qu'il jetait avec colère sur le dos des bêtes massives.

— Bonsoir, l'oncle!

— Je ne suis pas votre oncle, jeune homme.

Ses yeux faibles ne reconnaissaient pas le gamin qu'il avait chassé de son verger autrefois.

— Je ne vous connais pas non plus, ajouta-t-il.

— Oh! vous me reconnaîtrez plus tard. Je viens de l'Est et suis un peu parent de John Hannan.

— Il faut que je voie si vous l'êtes, dit le vieillard en le regardant de plus près.

— Oui, je suis né un peu plus haut que Roch River. John fait sa moisson, je suppose.

— Oui.

— Où est le plus jeune, Will?

— William? Oh! c'est une mauvaise graine, il est parti quelque part dans l'Ouest. C'était un gaillard difficile. Il m'a volé un jour une pannerée de prunes. Il a quitté la maison tout d'un coup. Je suppose qu'il était joliment déconfit dans ces momens-là.

— Comment cela?

Le vieillard riait tout bas.

— Ils étaient deux alors à courtiser Agnès, et mon fils lui a coupé l'herbe sous le pied. Alors William est parti pour l'Ouest, Arizony, ou en Californie, quelque part par là. Il n'est jamais revenu.

— Vraiment ?

— Non. Mais on dit qu'il s'est amassé un gros magot, ajouta-t-il en baissant la voix. Seulement, de quelle manière? C'est tout à fait scabreux. Je dis à ma femme que si un fils pareil m'envoyait à la maison un boisseau d'argent gagné de cette façon-là, je ne voudrais pas y toucher avec le bout du doigt, non, monsieur.

— Vous ne voudriez pas ? Pourquoi ?

— Parce que ce n'est pas juste. Ce n'est pas acquis honnêtement.

— Mais comment est-ce acquis? quel est le métier du personnage?

— C'est un joueur ! voilà son commerce ! Il joue aux cartes et, naturellement, un jeu d'enfer. On me mettrait dans les mains une monnaie pareille que je ne voudrais pas m'en servir.

— Vous ne vous en serviriez pas? — Le jeune homme se redressa. — Eh bien ! regardez-moi, mon vieux : avez-vous jamais entendu parler d'un homme prenant une hypothèque sur une veuve et ses deux garçons et acquérant une ferme pour le quart de sa valeur ? Vieil hypocrite damné ! Je vous connais, vous et toute votre séquelle, maudit vampire !

Le vieillard resta bouche béante ; il commençait à rebrousser chemin.

— Vos voisins en racontent de belles sur vous. Maintenant, filez rejoindre vos vaches, ou je chatouillerai vigoureusement vos vieux tibias.

Épouvanté et ahuri de ce soudain changement de manières, le vieillard s'éloigna et reprit sa route non sans regarder en arrière d'un air égaré. Le jeune homme se mit à rire impitoyablement.

— Le vieux chien ! disait-il en remontant le chemin. Ainsi, voilà de quelle façon il me drape !

Il arriva enfin à la petite ferme, dont Dingman avait été propriétaire, et il s'arrêta surpris et attristé. La grange avait été reculée, le jardin labouré, et la maison, changée en grenier, était garnie de planches clouées aux fenêtres poussiéreuses où les araignées avaient tendu leurs toiles. Les larmes jaillirent de ses

yeux. Il regardait tout cela silencieusement. La façade de cette maison lui rappelait les sept années de vie manquée qui venaient de s'écouler. Elle était debout comme un symbole de son existence dévastée. Sa ruine était l'image de celle de son cœur.

Puis, la dernière scène lui revint, le grondement mugissant de la batteuse, le joyeux sifflet du conducteur, les cris d'allégresse des camarades. Il se souvint de la lueur chaude que la lampe envoyait par cette porte quand il allait rentrer fatigué, affamé, maussade de jalousie et de rage. Oh, s'il avait eu seulement le courage d'un homme !

Alors, il pensa aux paroles de l'enfant. Elle était malade ; Ed la maltraitait. Elle était punie. Cent fois, il s'était remémoré tout cela. Mille fois, il l'avait revue à la pompe, souriant à Ed Kinney, la tête inondée de soleil ; et jamais cette pensée ne lui revenait sans l'endurcir.

A cette porte même il était arrivé en buggy le dernier jour pour apprendre qu'elle était partie avec Ed. Il avait revécu tant de fois ce moment désespérant, mais jamais assez pour réprimer le sentiment amer qu'il avait éprouvé et éprouvait encore en se rappelant tous ces détails. Il était si confiant et si heureux ce matin-là, si parfaitement certain que la réconciliation serait scellée entre un mot plaisant et un baiser. Et maintenant ! Il était là, debout et malade de chagrin et de doute. Il s'éloigna de cette ferme désolée et continua à marcher.

— Mais je les verrai seulement une fois encore. — Et alors il repensa aux responsabilités de l'existence ; il sentait, comme peu de jeunes gens de son âge, sa portée puissante, son caractère inaltérable, fatal, irrévocable. Il se détermina à vivre d'une vie nouvelle, mais comment s'y prendrait-il ? C'est ce qu'il ne pouvait dire.

IV

Le vieux Kinney et sa femme préparaient leurs leçons du dimanche en se querellant quand Will arriva, le jour suivant, à leur porte démantibulée et attacha ses chevaux à une borne sous les arbres. Il voyait la tête du vieillard à la fenêtre ouverte, mais nulle autre, quoiqu'il cherchât ardemment Agnès en montant le sentier connu. Il apercevait le grand chêne, à l'ombre duquel il avait grandi. Comme cet arbre parlait à son cœur ! Quand le vent

passa dans les feuilles, elles semblèrent lui souhaiter la bienvenue.

Dans cette vieille maison, ils avaient tous vécu, et sa mère y avait travaillé trente ans, comme dans une prison. Ils étaient tous nés là, et son père et sa petite sœur y étaient morts. Et alors, elle avait passé dans les mains du vieux Kinney.

En marchant dans le sentier, il sentit une faiblesse dans tous ses membres et eut l'air de s'arrêter pour regarder un ancien parterre rempli aujourd'hui de mauvaises herbes. Après sept années de séparation, il allait se trouver encore une fois en face de la femme dont la vie avait été si près d'être unie à la sienne, — d'Agnès, aujourd'hui femme et mère !

Comment la trouverait-il ? Son visage avait-il gardé son duvet de pêche, sa bouche, cette délicieuse ligne courbe ? Elle était forte et belle, ses cheveux brillaient comme de l'or, elle avait des yeux bleus.

Il se donna du courage. Quelle absurdité ! Il tremblait. Il se remit en regardant encore autour de lui.

— Le vieux brigand a laissé les ronces étouffer les fleurs et les ruches d'abeilles. Le vieux Kinney n'a jamais eu foi qu'aux choses pratiques.

Will se raffermit et marcha vers la porte qu'il frappa du marteau avec la vigueur d'un homme qui porte un défi, Kinney l'ouvrit et, le reconnaissant, tressaillit en reculant de frayeur.

— Comment allez-vous ? comment allez-vous ? dit Will en entrant, les yeux fixés sur une femme assise un peu plus loin avec un enfant dans ses bras.

Agnès se leva sans dire un mot, elle tressaillit en ouvrant de grands yeux, sa respiration s'accéléra, elle rougit. Ils ne pouvaient parler ; ils se regardèrent un instant, puis Will frissonna, passa sa main sur ses yeux et s'assit.

Les vieux seuls étaient là et le regardaient, perplexes. Ils ne remarquaient pas la confusion d'Agnès. Elle se remit la première.

— Je suis contente de vous revoir, Will, dit-elle se levant et portant l'enfant endormi dans une pièce voisine. Elle lui tendit la main et il répondit :

— Je suis content de revenir, Agnès. Je n'aurais pas dû partir. — Puis, il se tourna vers le vieux couple :

— Je suis Will Hannan. Ne vous effarouchez pas, vieux père, je plaisantais la nuit dernière.

— Vraiment! il faut le savoir, exclama la vieille. Allons! ce n'est pas possible! C'est vous qui êtes mon petit Willy à qui je faisais la classe? Vraiment, vraiment! Mais, quel beau garçon ça fait à présent! Voyez donc cette moustache!

— Eh bien, il m'a fait une belle peur hier soir. En vérité, une peur capable d'écourter la vie d'une année. — Et le vieillard se mit à ricaner.

Cette saillie leur fournit l'occasion de rire aussi et l'air se rasséréna. Agnès eut le temps de se remettre et son regard put rencontrer celui de William. Il était lui-même profondément ému; sa gorge se serrait et des larmes lui venaient aux yeux chaque fois qu'il la regardait.

Elle était incroyablement épuisée et maigrie. Le bleu de ses yeux semblait obscurci et fané par les pleurs, et le beau vermillon de ses lèvres s'était effacé. Quand elle tournait la tête, les muscles de son cou saillaient péniblement et ses mains tremblantes et décolorées avaient des nœuds aux jointures. Pauvre fille! Elle se sentait l'objet d'un examen scrupuleux, et ses yeux brûlants ne savaient où se poser. Elle aurait voulu s'enfuir et pleurer, mais elle n'osait pas. Elle resta, et Will commença à lui raconter sa vie et à la questionner sur les amis d'autrefois.

Le vieux ménage intervint et la soulagea en répondant à sa place, et Will, voyant qu'elle souffrait, commença des histoires amusantes dont les vieux riaient malgré eux.

Mais Will se forçait à paraître gai. Une fois, un instant, Agnès sourit, et il crut retrouver une petite lueur de sa gaieté de jadis. Hélas! il n'y avait plus de fossettes sur ses joues, aujourd'hui, et son sourire rappelait plutôt celui d'une malade ou même d'un fantôme.

— Ed ne va pas tarder à rentrer, n'est-ce pas, père? En effet, il est allé chez Hobkirk pour une affaire de chevaux. C'est terriblement fatigant pour moi de le voir partir le dimanche. Il ferait mieux d'attendre un jour de pluie, ou de s'y rendre dans la soirée. D'ailleurs, je n'ai jamais cru au commerce des chevaux.

— Êtes-vous revenu pour rester, Willie? demanda Mrs Kinney.

— Mais c'est difficile à dire, répondit Will en regardant Agnès.

— Eh bien! Agnès, n'allez-vous pas nous faire dîner? Je suis prêt. Nous devons être à l'église de bonne heure aujourd'hui. Elder Whet doit prêcher, et il y aura foule. Il doit donner la communion.

— Vous resterez à dîner, Will ? demanda Agnès.

— Oui ; si vous le désirez.

— Je le désire.

— Merci ; il faut que je vous fasse une bonne visite. Je ne sais pas quand je vous reverrai.

Pendant qu'elle s'occupait des préparatifs du dîner, Will était assis, l'air pensif, écoutant le verbiage du vieux Kinney. La pièce était une pauvre petite salle dont le mobilier informe était usé ; l'œil avait peine à se reposer sur une teinte plaisante sauf de-ci de-là où le travail d'Agnès avait laissé une trace de recherche féminine. Le sofa, couvert de calicot, branlait sur ses pieds, le rocking-chair ne valait pas mieux et le tapis en guenilles était en vingt endroits rapiécé, reprisé avec de la ficelle. On retrouvait partout l'influence des Kinney. De fait, ils ne valaient pas mieux que leur mobilier.

Agnès paraissait calme, mais son trouble réel n'échappait pas à l'œil de faucon de Mrs Kinney.

— Je crois vraiment que vous avez mis le beurre dans une de mes saucières bleues ? Vous savez que je ne permets pas qu'on y touche. Je ne sais pas ce qui vous prend ! On dirait que vous n'avez jamais vu un chat auparavant, n'est-ce pas, père ?

— Certainement, répondit-il, s'arrêtant court dans un long récit sur Ed. Il semble que nous ne soyons pas maîtres de nos affaires, ici. Ed se sert de mon étrille.

Il énuméra une longue liste de griefs auxquels Will prêta le moins d'attention possible, cherchant le moyen de l'interrompre, quand un craquement soudain se fit entendre, Agnès avait laissé tomber une assiette.

— Maladroite ! s'écria la vieille, je parie que c'est mon assiette à raisins. Si c'est... Dieu merci ! ce n'est pas elle. Mais ça aurait pu être. Je n'ai jamais vu votre pareille, jamais ! C'est la troisième depuis que je suis ici.

— Allons, grand'mère, dit Will d'un ton d'autorité. Ne faites pas tant de bruit pour une assiette. D'ailleurs, qu'est-ce que ça vaut ? Voici un dollar.

Agnès s'écria vite :

— Ne faites pas cela, Will. Cette assiette ne lui appartient pas. Elle est à moi, et je puis casser toutes celles qui sont dans la maison, si j'en ai envie, ajouta-t-elle avec assurance.

— Naturellement, vous le pouvez, ajouta Will en la soutenant.

— Eh bien, tant que je serai là, elle n'en a pas le droit, interrompit Kinney. J'ai aidé à payer la vaisselle, et, si elle prétend qu'elle lui appartient...

— Que diable avez-vous à faire un pareil chahut? Agg, ne pouvez-vous faire un pas sans exciter les vieux dès que j'ai le dos tourné?

L'interlocuteur était Ed, qui pouvait avoir trente-deux ou trente-trois ans; il était grossièrement vêtu; son visage était beau dans sa régularité sombre, mais il paraissait hargneux et marchait en traînant le pas comme un pendard, avec son pardessus graisseux et sa veste déboutonnée.

— Holà! Will. J'apprends que vous êtes revenu. John vient de me le dire tout à l'heure.

Ils se donnèrent une poignée de main, et Ed tomba lourdement sur le sofa. Will aurait voulu le battre d'avoir rejeté sur Agnès le blâme de toute cette dispute; il voyait en un éclair comment elle était traitée.

D'aussi bonne grâce qu'il put, Will fit quelques questions sur les récoltes, et Ed, qui fixait sur lui ses yeux perçans, causait avec liberté et très haut:

— Le dîner est prêt? demanda-t-il à Agnès. Où est Pete?

— Il dort.

— Très bien. Laissez-le dormir. Allons nous mettre à table. Venez! père. Flanquez-moi cette vieille Bible au rancart et venez à la soupe. Que diable reniflez-vous là, mère? Et maintenant, écoutez. Si le chahut de tout à l'heure recommence, je vous envoie tout simplement au sermon. Venez, Will; mettons-nous à table.

Il les conduisit dans la petite cuisine où la table était mise.

— Pourquoi tout ce tintamarre? N'aviez-vous pas cassé un plat, Agg?

— Oui, en effet, interrompit la vieille femme.

— Un des bleus? dit Ed en clignant de l'œil.

— Non, Dieu merci; c'était un blanc.

— Eh bien! puisque c'est ainsi, j'ouvrirai un de ces jours ce vieux bahut de malheur et démolirai tout le tremblement. Je ne veux pas me payer pareil tapage chaque fois que je rentre, ajouta-t-il brutalement.

Le dîner continua dans un silence relatif. Agnès sanglotait tout bas. La cuisine était petite et très chaude, la table si déjetée que les plats ne s'y tenaient pas en équilibre; les murs nus étaient

devenus gris avec le temps; la nourriture était pauvre et insuffisante et les mouches bourdonnaient sur toutes choses comme des abeilles. Mais la pièce était propre et rangée.

— On dit que vous avez gagné un tas d'argent dans l'Ouest, Will. Cela me fait plaisir. Nous ne faisons rien par ici. Il y a trop de concurrence. Agg, les mouches sont enragées aujourd'hui. Chassez-les donc.

Agnès sentit qu'elle avait à prendre une petite revanche.

— Je les chasse, mais elles rentrent aussitôt à l'intérieur. La porte est démolie, et elles reviennent tout de suite.

— J'ai dit au père d'attacher cette porte.

— Oui, mais il ne veut pas faire cela pour moi.

Ed appuya ses coudes sur la table et fixa ses yeux noirs et brillans sur son père.

— Dites donc, qu'est-ce que ça signifie d'agir ainsi comme une mule? Je vous troquerai un de ces jours contre un chien enragé. Est-ce que je vous garde ici pour embellir le paysage?

— Je pense que j'ai autant de droit que vous à y demeurer, Ed Kinney.

— Allez vous soûler, mon vieux. Si vous n'avez pas un peu plus soin des choses, vous irez chercher pâture ailleurs; je ne vous conduirai pas à la réunion avant que vous n'ayez promis d'attacher cette porte. Vous m'entendez?

Le vieux Kinney commençait à pleurnicher.

Agnès n'osait, de honte, lever les yeux. Will était mal à l'aise. Ed riait.

— Je ne puis en faire quelque chose qu'en le traitant de cette manière. Il ne marche guère à présent, et il ne peut pas conduire mon poney. Vous savez quel gaillard j'étais pour mener les chevaux! Eh bien! je n'ai pas changé. Hobkirk a un poulain dont j'ai envie. A propos, je me rappelle, votre attelage est là, dehors à la barrière. J'oubliais. Je vais sortir et le mener à l'écurie.

— N'en faites rien. Je ne puis rester que quelques minutes.

— Vous allez séjourner longtemps au pays?

— Une semaine peut-être.

Agnès releva la tête, puis baissa les yeux.

— Vous retournez dans l'Ouest, je suppose?

— Non. Il se peut que j'aille dans l'Est, et même en Europe.

— Que diable dites-vous là? Vous avez donc trouvé là-bas la poule aux œufs d'or?

— On dit même qu'elle n'est pas venue par la bonne route, insinua le vieux père, qui avalait son lait et ses mûres sauvages.

— Taisez-vous, dit Ed, qu'avez-vous à nous interrompre? Laissez-nous tranquilles avec votre Bible!

Le père Kinney se leva pour aller dans l'autre pièce.

— Arrêtez donc, vieux. Vous allez attacher cette porte?

— Naturellement, répondit-il en chevrotant.

— Eh bien! attention à ce que vous faites. Maintenant, mettez vos frusques, et je vais atteler.

Il se leva de table :

— Ne m'attendez pas.

Il sortit sans cérémonie, et Agnès fut seule avec Will.

— Allez-vous à l'église? demanda-t-il.

Elle secoua la tête :

— Non, je ne vais nulle part à présent. J'ai trop à faire; je n'ai plus de force. Et d'ailleurs, je ne suis pas en état.

— Agnès, j'ai à vous parler; pas maintenant... quand ils seront partis.

Il alla dans l'autre chambre, la laissant ranger les accessoires du dîner. Elle travaillait songeuse, éblouie; un rêve doux et irrévocable passait devant ses yeux. Il lui rappelait tant de choses! Sa voix évoquait des temps et des lieux dont le souvenir la faisait tressaillir. Il était associé à tout ce qu'il y avait eu de plus heureux dans sa vie.

Toujours, depuis l'instant où ce billet lui avait été remis, elle avait revécu ces jours. Au milieu de son travail, elle s'arrêtait pour rêver, pour laisser certaine image repasser dans son esprit. Elle se revoyait encore élève au séminaire et debout dans la salle de récitation, le cœur palpitant, Will attendait à l'extérieur, dans un frémissement pareil, et sous les érables ils regagnaient leurs maisons.

Alors, elle se souvint du sentiment d'orgueil et de crainte avec lequel elle marchait derrière lui en arrivant à l'église. Sa jolie robe neuve bruissait, la terne lumière du temple avait une teinte romantique, et Will était si fort et si beau! Son cœur se fondit dans un grand élan vers Dieu. — Oh! si j'étais encore comme autrefois!

Elle n'espérait rien, sachant qu'elle n'avait rien à attendre de l'avenir.

Sans cesser sa besogne, elle entendit les voix bruyantes et aiguës du vieux couple qui se démenait, se cherchant noise :

— M'man, où sont mes lunettes?

— Je ne les ai pas vues.

— Vous les avez!

— Mais non,

— Vous les aviez cet après-midi.

— Ne dites pas une chose pareille. J'avais mes propres lunettes à branches de cuivre. Vous aviez les vôtres avant le dîner. Si vous les aviez rangées, vous les retrouveriez.

— C'est à savoir, grogna le vieillard.

— Eh bien! vous devriez le savoir!

— Aimez-vous assez à vexer les gens? Vous n'avez aucun souci et vous vous moquez des miens et perdez mes affaires, de sorte que...

— Si les choses se passent ainsi en ma présence, quel enfer ce doit être quand les visiteurs sont partis! pensait Will.

— Willy, ne venez-vous pas à la réunion?

— Non, pas aujourd'hui, je veux faire une petite visite à Agnès, puis je rentrerai chez mon frère.

— Eh bien! nous partons. Ne me laissez pas de vaisselle à faire, cria la vieille à Agnès en fermant la porte. Et si nous ne sommes pas rentrés à cinq heures, n'oubliez pas de donner à manger aux veaux.

Comme Agnès était debout à la porte à les regarder partir, Will l'examina. Son cœur se serra quand il la vit si maigre, inclinée et lasse! Dans son âme, il sentait que cette femme allait mourir si elle était encore sevrée de tendresse et de soins.

En se retournant, elle lut sur le visage de Will une expression si sincère de compassion et de remords qu'elle se sentit pâlir et faiblir. Elle s'affaissa sur une chaise, appuyant la main sur sa poitrine comme si la respiration lui manquait. Puis le sang lui revint aux joues et ses yeux se remplirent de larmes.

— Ne me regardez pas ainsi, dit-elle dans un murmure. — La pitié la meurtrissait.

Quand il la vit ainsi abattue, pitoyable, angoissée comme un doux animal des bois, la gorge de Will se serra et il ne put parler. Sa voix sortit à la fin avec un cri terrible.

— Oh! Agnès, pardonnez-moi pour l'amour de Dieu!

Il s'agenouilla près d'elle, posa son bras sur son épaule et baisa sa tête penchée. Il se sentait brisé; sa voix était rauque, des larmes brûlaient ses paupières. Toute son âme souffrait en même temps que son corps de compassion et de regrets.

— C'est ma faute ! Je suis la cause de tout... je suis responsable... J'avais rêvé mille fois de vous dire ceci, Aggie ! Si j'avais pu seulement vous voir et vous demander pardon, j'aurais... — Ses mâchoires se soudaient l'une contre l'autre ! tant il luttait avec lui même. — J'ai gâché, ma vie ! et je vous ai tuée, voilà mon œuvre !

Il se leva et arpenta fiévreusement la pièce, puis, quand il fut maître de lui :

— Que pensez-vous de ma conduite le jour du battage ? dit-il tout à coup. — Il en parlait comme d'une chose qui se serait passée le mois précédent.

Elle leva la tête et le regarda longuement. Elle semblait chercher et se souvenir. Ses joues creuses étaient couvertes de larmes :

— Je pensais que je vous faisais honte. Je ne savais pas pourquoi...

Il murmura contre lui-même une accusation irritée.

— Vous ne pouvez pas savoir. Personne n'aurait pu lire ce qui se passait dans mon cœur. Mais pourquoi n'avez-vous pas écrit ? J'étais prêt à revenir. Je ne demandais qu'une excuse, une ligne.

— Comment aurais-je pu, Will, après votre lettre ?

Il poussa un gémissement et se détourna.

— Je ne pouvais pas, Will, j'étais comme folle !

— Oh ! cette lettre, reprit-il, chaque mot m'en est présent. Pour l'amour de Dieu, n'y pensez plus ! Mais je ne croyais pas, même en l'écrivant, que je vous retrouverais où vous êtes. Je ne croyais pas, j'espérais qu'Ed Kinney n'aurait pas...

Elle l'arrêta, une lueur d'effroi passa dans ses grands yeux :

— Ne parlez pas de lui, ce n'est pas bien. C'est inutile. Que pouvions-nous devenir après la mort de mon père, ma mère et moi ? D'ailleurs, Will, j'ai attendu trois ans, comptant toujours avoir de vos nouvelles.

Il poussa un cri étrange, étouffé, sanglot terrible qui révélait sa torture morale. Elle continua, tout à fait calme à présent :

— Ed a été bon pour moi, il nous a offert un toit, à ma mère...

— Et j'attendais toujours une ligne de vous pour abattre mon maudit orgueil, afin de pouvoir vous écrire et vous expliquer. Mais vous étiez partie à la foire avec Ed, ajouta-t-il soudain, cherchant encore à se justifier

— Oui, mais j'avais attendu longtemps et je vous croyais furieux contre moi ; aussi quand ils arrivèrent, je... Non, en réa-

lité, Ed ne m'a pas emmenée. Toute une voiturée de gens était venue me chercher.

— Mais j'étais parti, expliquait-il. Mais la roue s'était détachée. Je ne vous ai rien fait dire parce que j'étais convaincu que vous m'attendriez. Si vous aviez eu seulement un peu plus confiance en moi... Non! Tout cela est ma faute. J'ai agi comme un insensé. Je n'ai pas raisonné une minute.

Ils s'assirent en silence après ces explications. Le bruit strident des ailes des sauterelles leur parvenait par les fenêtres, et un locuste perché dans un peuplier descendait en tournoyant bruyamment.

— Aujourd'hui, nous ne pouvons rien empêcher, dit enfin Agnès avec résignation. Il faut nous soumettre.

Will se redressa.

— Se soumetttre? Il s'arrêta. Oui, je le crois, si seulement vous n'aviez pas épousé Ed! Comment avez-vous fait cela?

— Oh! je ne sais pas, répondit-elle en écartant d'un geste fatigué ses cheveux de son visage. J'ai cru bien faire alors..., et maintenant, tout est irrémédiable.

Elle dit cela d'un ton de désespoir morne et de résignation infinie.

Will alla vers la fenêtre. Ed était alors un garçon si beau et si séduisant qu'il n'était pas surprenant qu'elle l'eût épousé. La vie nous pousse malgré nous. Tout à coup, il se retourna avec une expression impérieuse et résolue dans les yeux et dans la voix.

— Il y a un remède, Aggie, dit-il. Et maintenant, écoutez-moi. Nous avons commis une erreur effrayante, perdu sept années de notre vie, mais nous n'avons aucune raison de gâcher le reste. Pardon; ne m'arrêtez pas encore. Je reviens le cœur tout aussi plein de vous qu'autrefois. Je ne vous dirai pas un mot de plus sur Ed : le passé est passé. Je vais vous parler de l'avenir.

Elle le regardait, éblouie de surprise quand il continua :

— J'ai gagné de l'argent. Je possède un tiers d'intérêt dans un ranch et on m'a fait une offre ferme pour retourner comme directeur sur la ligne de Santa-Fé. J'ai une voiture qui m'attend là dehors. Je voudrais retourner à Cedarville avec vous.

— Oh! Will! s'écria-t-elle, pour l'amour de Dieu! ne parlez pas.

— Attendez! commanda-t-il impérieusement. Voyez donc. Vous vivez ici dans un enfer, emprisonnée avec deux vieux corbeaux qui vous arrachent la vie à coups de bec. Ils vous tueront, je

le vois; vous mourez à petit feu. Vous ne pouvez ni sortir ni vous donner une satisfaction. La vie n'est pour vous qu'un supplice.

Elle gémit d'angoisse et de désespoir et se détourna. Ses épaules se soulevaient convulsivement pendant qu'elle pleurait, mais elle l'écoutait. Il alla à elle et posa la main sur sa chaise..

Sa voix tremblait et se cassait. — Nous n'avons qu'une issue pour nous échapper, Agnès. Venez avec moi. Vous lui êtes indifférente; pour lui, la femme n'est qu'un instrument de plaisir et d'utilité. Toute votre existemce n'est plus qu'une longue agonie. Venez! Ne pleurez pas. Vous avez encore une chance de vivre.

Elle ne parla pas, mais ses sanglots étaient moins violens; la voix de Will s'affermissait et la rassurait.

— Je vais dans l'Est et peut-être en Europe, la femme qui m'accompagnera n'aura pas autre chose à faire qu'à se soigner et à se rétablir. Vous avez souffert par moi; je dois passer le reste de ma vie à vous rendre heureuse. Venez. Ma femme viendra s'asseoir à côté de moi sur le pont du navire qui nous emportera et nous assisterons le soir au lever de la lune. Nous nous promènerons ensemble près de la mer jusqu'à ce qu'elle se sente forte et satisfaite, jusqu'à ce que ses joues reprennent ses petites fossettes d'autrefois. Je n'aurai de repos que quand ses yeux auront recommencé à sourire.

Elle se leva rouge, effarée, haletante, remuée par cette voix vibrante; mais elle ne pouvait parler.

Il posa doucement sa main sur son épaule et elle s'affaissa encore une fois. Il continua sa prière d'une voix et d'un regard hypnotiques et dominateurs. La passion physique ne l'entraînait pas; il était dominé par un grand élan de pitié et de remords doublé d'une douce et tendre affection. Ce qu'il sentait pour cette femme ne ressemblait pas à ce qu'il avait éprouvé pour la charmante fille dont elle n'était plus que l'ombre; sa beauté pleine de promesses n'avait pu s'épanouir. Mais il se trouvait responsable de ses malheurs et palpitant du désir de réparer le ravage qu'il avait indirectement causé. La position n'avait rien d'équivoque ni d'inavouable. Il ne se souciait pas du jugement que les autres porteraient sur lui. Son âme impétueuse était emportée dans un courant que rien ne pouvait arrêter.

— Et puis, quand vous serez rétablie, nous reviendrons à Houston ou quelque part dans le Texas où je bâtirai pour ma femme une maison qui fera briller ses yeux. Le bétail nous fera

la vie facile ; elle pourra avoir un piano et des livres et aller au théâtre et au concert. Venez! que pensez-vous de tout cela?

Les paroles évoquaient devant elle des peintures éblouissantes. Des ombres lumineuses passaient devant ses yeux, couvrant l'arrière-plan brumeux de son existence misérable.

Quand il cessa de parler, les nuages roses s'évanouirent et Agnès revit la petite salle enfumée, les meubles recouverts de calicot ; ses yeux tombèrent sur ses vêtemens grossiers et mal ajustés, sur ses pauvres mains déformées. Alors, elle s'écria dans une explosion de larmes :

— Oh! Will, je suis si vieille et si laide à présent, je ne suis plus digne de vous accompagner. Oh! pourquoi ne nous sommes-nous pas mariés autrefois!

Elle se revoyait dans la fraîcheur de son adolescence; il la revoyait ainsi lui-même et sa résolution en était affermie. Comme elle était attrayante! Et elle lui apparaissait encore là devant lui comme le jour où elle était debout au soleil qui rehaussait l'éclat de son teint et de ses cheveux.

Elle regardait ses poignets minces et rouges, ses mains décharnées et noueuses. Ses lèvres pâles se détendirent et les larmes continuèrent à couler de ses paupières baissées. Il poursuivait :

— Cela ne sert à rien de pleurer sur le passé. Pensons à ce que nous allons faire. N'ayez aucun souci de ce que vous pouvez paraître. A votre retour, vous serez la plus jolie femme du pays. N'attendez pas, Aggie, décidez-vous!

Elle hésitait, éperdue.

— Que va-t-on dire?

— Peu m'importe ce qu'on dira! — Il s'emporta. — On vous dira de rester et de vous laisser mourir peu à peu. Vous avez eu votre part de souffrances. Les indépendans vous conseilleront d'attendre et d'obtenir le divorce, mais, après avoir été traînée dans la boue d'un procès, savez-vous seulement si vous réussirez? Nous pouvons l'obtenir dans un autre État. Pourquoi seriez-vous épuisée à trente ans? Quel droit ou quelle justice y a-t-il à vous faire porter toute la vie le poids de notre folie d'écoliers ?

Il continua et fit valoir des argumens dignes de la philosophie de Browning.

— Il faut que cette expérience nous serve, mais non que notre vie soit ruinée par une erreur. Y a-t-il sur terre un être humain qui ait le droit de vous obliger à vivre sans air et sans

lumière? Dieu ne demande pas au crapaud de rester dans son cloaque, s'il peut en sortir. Il ne demande pas aux reptiles de souffrir comme vous faites.

Agnès avait perdu la notion du bien et du mal; elle était égarée dans un labyrinthe. Aucune passion ne la troublait. La chair avait cessé de palpiter en elle; elle subissait la puissance des paroles vibrantes et nouvelles qu'on lui adressait. Il lui semblait voir s'ouvrir une porte derrière laquelle brillaient des tourelles et où défilaient de grands navires sur des océans bleus.

— Vous ne pouvez pas vivre ici, Aggie. Vous serez morte avant cinq ans. Et si vous mourez ici, je ne vous survivrai pas. Venez! vous vous tuez.

Elle ne bougeait pas, ses doigts seuls s'agitaient nerveusement et son souffle était plus rapide. Elle avait les yeux fixés sur un point du tapis, n'osant lever la tête. Il insista. La voix était plus ferme.

— Si je vous quitte aujourd'hui, je ne reviendrai jamais.

La respiration d'Agnès s'accélérait. Ce fut son unique réponse.

— Je suis perdu, dit-il avec un accent de désappointement irrité. Je vous ai dit ce que je voulais faire, mais si vous...

— Oh, donnez-moi le temps de réfléchir, Will! s'écria-t-elle en relevant les yeux.

Il secoua la tête.

— Non! Décidez-vous maintenant. Demain, ce ne sera pas plus facile. Venez! une minute de plus, et je franchis le seuil de cette porte... à moins...

Il traversa lentement la chambre, doutant lui-même du résultat de ce dernier effort.

— Ma main est sur le bouton. Ouvrirai-je?

Elle cessa de respirer; ses mains serrèrent convulsivement la chaise. Quand il ouvrit la porte, elle bondit sur ses pieds.

— Ne partez pas, Will! ne partez pas, je vous en prie. Vous m'êtes nécessaire ici... Je...

— Ce n'est pas la question. Venez-vous avec moi, Agnès?

— Oui, oui! J'ai confiance en vous, Will; vous êtes...

Il ouvrit vivement la porte.

— Voyez-vous le soleil qui baigne ce champ de blé. C'est dans son royaume que je vais vous conduire. Vous le verrez briller sur la baie de Naples. Venez! mettez votre chapeau; n'emportez que le nécessaire. Laissez le passé derrière vous.

Agnès se retourna précipitamment et s'élança dans la chambre à côté: Will écoutait. Il se mit à siffler dans un accès de surprise presque comique. Il avait oublié l'enfant! Il entendit la mère qui lui parlait en jouant.

— Voici le petit mignon de sa maman! Oh! elle ne serait pas partie sans son petit homme, non, non! Là, là, ne pleurez pas. Cette vilaine maman ne le quittera pas... cher trésor!

Quand elle reparut, perplexe, portant l'enfant dans ses bras, son regard égaré faisait mal à voir. Elle essaya de parler, de balbutier: « Partons, Will. »

Il feignit à dessein de ne pas comprendre ce qu'elle murmurait. Puis il fit un pas en avant.

— Le moutard! Mais oui, certainement. A la mère appartient l'enfant. Il a des yeux bleus, Dieu merci!

Il les entoura de son bras. Muette, elle se laissa faire. Il y avait quelque chose d'irrésistible dans ces yeux francs et ouverts, ce sourire chaud, cette forte main brune. Il frappa violemment la porte derrière eux.

— Je ferme la porte sur toutes vos souffrances, dit-il en la regardant. Adieu tout cela.

L'enfant riait et étendait ses petites mains vers la lumière.

— Boo, boo! cria-t-il.

— Qu'est-ce qu'il raconte là? demanda Will.

Elle sourit sans arrière-pensée, en parfaite confiance, de voir ces deux visages si près l'un de l'autre.

— Il dit que c'est beau, répondit-elle.

— C'est cela qu'il dit! Je ne comprends pas son accent français.

Elle sourit encore, malgré elle. Will frissonna de crainte en la voyant si faible et si épuisée. Mais le soleil brillait sur le blé éblouissant, l'insondable azur s'étendait au-dessus de leurs têtes, et le monde était devant eux.

HAMLIN GARLAND.

Traduit par Mme ALICE FOULON DE VAULX.

LA MORALE DE BISMARCK

L'HOMME

I

Si le Bismarck de l'histoire était le seul Bismarck, sa vie politique serait toute sa vie, et sa morale d'État toute sa morale; mais on sait que ce ne fut point le seul, ni peut-être le vrai, et, en tout cas, ce ne saurait être le seul vrai, puisque ce ne fut pas le seul. Voici donc l'autre, le double, celui qui vécut en marge de l'histoire, qui se déroba ou se reprit à l'État, que de loin on ne connut pas, que ceux qui le soupçonnèrent connurent imparfaitement, et qui ne fut visible que de tout près, chez lui, et à ses intimes.

Le premier, l'homme d'État, ne voudrait pour rien être déchargé des affaires d'État, et pourtant au second elles pèsent. De ce second Bismarck on peut dire, sans forcer les termes, que c'est le Bismarck de la nature. Ainsi la nature l'avait fait; elle l'avait fait pour courir la forêt à cheval des journées entières, y mener des chasses enragées, et, au retour, se remettre de ses fatigues seigneuriales par de seigneuriales ripailles : elle lui avait donné le corps puissant, les puissans appétits, le goût des puissans plaisirs d'un gentilhomme d'autrefois; et ce n'était pas l'étudiant de la *Georgia-Augusta*, fier de n'avoir suivi qu'une heure de cours en deux ans, de n'avoir lu que quatre auteurs, de ne s'être montré à l'Université qu'en bottes à l'écuyère et avec ses dogues, ce n'était pas l'apprenti fonctionnaire tout de suite las de l'admini-

stration, ni l'apprenti magistrat tôt dégoûté de la magistrature, ce n'était pas le patron des villages et le propriétaire des terres nobles de Kulz, Kniephof, Jarchelin, et autres landes brandebourgeoises ou poméraniennes, qui avait pu fléchir, dompter et briser la nature.

Imaginez quelque haut et farouche baron, dans son armure colossale, installé devant une table à dépouiller et à expédier bourgeoisement son courrier : comme ses jambes, en leur gaine de fer, se plient mal ; combien de fois sa main gantée de fer laissera tomber la plume trop légère pour elle ! Pendant les huit années de Francfort, les trois ans de Saint-Pétersbourg et les quelques mois de Paris, M. de Bismarck avait certainement eu des heures — et de très lourdes heures — d'ennui révolté ; mais alors, du moins, il avait la ressource de se lever et de marcher. Quand il étouffait dans la Diète, il s'en allait respirer au dehors. Ici, au ministère, il fallait rester. Quelques pieds carrés de parquet entre quatre murs, un fauteuil et un bureau ; des dossiers et des huissiers ; des rapports à lire et des rapports à faire ; la sédentaire et immobile assiduité d'occupations ou d'obligations toujours les mêmes, et fastidieuses, et vaines pour une grande part ; la tyrannie bonasse et déprimante, mais opprimante aussi, de tant de futilités solennelles et d'inutilités indispensables : la meule de la routine à tourner : tout ce qu'en sa jeunesse il avait haï et il avait fui, il le retrouvait en son âge mûr, et il le haïssait encore, mais tout ensemble il eût voulu et il ne voulait pas le fuir. Car rejeter l'écorce insipide du pouvoir, c'eût été rejeter le pouvoir même, et Bismarck, quand il disait : « Funeste habitude du travail ! » eût en réalité dû dire : « Fatal besoin du pouvoir ! » puisque, dans cette habitude du travail, ce qui lui était cher, c'était certainement le pouvoir, et ce qui lui était odieux, c'était non la peine, mais « la besogne. »

Où qu'il aille, la maudite besogne le suit, et il est comme enveloppé de paperasses. Il s'en explique à maintes reprises. — De Bade, le 28 août 1863 : « J'ai une sérieuse envie de passer une journée dans la paresse au milieu de vous ; ici, quelque beau que soit le temps, je ne cesse d'avoir de l'encre aux doigts. Je voudrais qu'une intrigue quelconque fît nommer un autre cabinet, afin que je puisse tourner honorablement le dos à ce continuel déluge d'encre, et aller vivre tranquillement à la campagne ; le manque de calme de mon existence est insupportable ; voici déjà

dix semaines que je remplis les fonctions de scribe à l'hôtel, et cela recommencera à Berlin : ce n'est pas là la vie qu'il faut à un honnête gentilhomme campagnard, et je considère comme un bienfaiteur quiconque cherche à me renverser. Et puis, les mouches bourdonnent, chatouillent et piquent tellement dans cette chambre, que je désire vivement un changement de situation, qui me sera procuré, il est vrai, dans dix minutes, par un courrier de cabinet qui va arriver, porteur de cinquante dépêches complètement vides (1). » — Quelques jours après, de Berlin : « Je trouve enfin un moment pour t'écrire... C'est toujours la même histoire : j'ai travaillé cette nuit jusqu'à une heure ; puis, j'ai versé sur mon papier, au lieu de poussière, un ruisseau d'encre qui m'a coulé sur les genoux (2). »

Un an ne lui suffit pas à s'y accoutumer. — De Gastein, 6 août 1864 : « Ma besogne empire tous les jours, et ici, où je ne fais rien après le bain, je ne sais pas où prendre le temps nécessaire pour suffire à tout. Arrivé le 2, voici la première fois que j'ai trouvé le loisir de faire une promenade par un soleil magnifique. Rentré chez moi, j'ai voulu profiter d'une demi-heure de liberté pour t'écrire. Mais voici que A... m'arrive, chargé de projets et de télégrammes, et maintenant il faut que j'aille voir le Roi. Avec tout ce tracas, je me porte encore bien, ce qui est un vrai miracle de Dieu... J'espère pouvoir gagner un peu de liberté et faire une fugue dans ma tranquille Poméranie. Mais à quoi bon former des plans? Il vient toujours quelque chose à la traverse. Je n'ai pas apporté de fusil, et chaque jour on fait la chasse aux chamois. Il est vrai que, jusqu'à présent, je n'aurais pas eu le temps de me mettre de la partie. Aujourd'hui, on a abattu dix-sept chamois, et je n'y étais pas! Ma vie est comme celle de Leporello : point de repos ni la nuit, ni le jour, ni rien qui me fasse plaisir (3) ! »

Et l'encre ne cesse pas de couler en ruisseau, la paperasse s'entasse, la besogne l'écrase et le cloue sur sa chaise, en cette chambre d'hôtel où « l'honnête gentilhomme campagnard » est condamné, pour son malheur, à de machinales « fonctions de scribe, » prisonnier des gens et des choses, tandis que dehors, à deux pas, est la paisible et libre solitude : « L'infatigable activité

(1) A Mme de Bismarck. — Voyez A. Proust, *Le prince de Bismarck, sa correspondance*, p. 182-183.

(2) A la même. — *Ibid.*, p. 183.

(3) A la même. — *Ibid.*, p. 188-189.

de A... m'accable de nouveaux projets à mesure que j'ai achevé l'examen des anciens... De Vienne jusqu'ici, je n'ai pas eu une seule minute pour me recueillir... Je comptais sur deux jours de *far niente*, mais je n'ai pu que me donner, hier matin, deux heures de promenade dans le bois! Les ordonnances, la plume et l'encrier, les audiences, les visites, je ne sors pas de tout ce tintouin (1). » Cela aux eaux, mais à Berlin, c'est pis encore : « Une véritable existence de forçat (2). » Pour exprimer la lassitude et l'aversion qu'il en éprouve, Bismarck appelle à son aide tout ce que, dans sa mémoire de vieil étudiant batailleur et *bursche*, il raccroche de comparaisons classiques, de bribes de mythologie : le rocher de Sisyphe, la roue d'Ixion : « J'ai passé la journée tout entière à écrire, à dicter, à lire, à descendre, puis à remonter mon rocher de Sisyphe (3)... » — « La roue de travail accomplit chaque jour son évolution, et je ressemble assez exactement à un cheval de manège qui va, qui va toujours sans avancer d'un pas. Chaque jour une ordonnance arrive, chaque jour une ordonnance part, sans compter les dépêches de Vienne, de Munich et de Rome. Les dossiers s'accumulent, les ministres ne savent où donner de la tête; et moi, du centre où je suis, il faut que j'écrive à chacun en particulier (4). »

Point de lettres de la même date qui ne soient pleines du même dégoût et comme de la même colère rentrée, où ne perce l'insurrection de tout l'homme contre « la besogne » à laquelle il est attaché. Peu à peu, pourtant, il s'y fait ; dès le mois d'octobre 1864, étant de loisir et hors de l'atteinte des fâcheux, à Biarritz, il confesse : « La funeste habitude du travail a déjà jeté en moi de si profondes racines que ma conscience s'inquiète de ma fainéantise et que j'ai presque la nostalgie de la Wilhelmstrasse (5). » Vers la fin de 1865, il semble que le pli soit pris et que, selon le proverbe, l'habitude soit devenue une autre nature; à partir de 1866, plus de plaintes ni de récriminations de ce genre : Bismarck est saisi par son œuvre, entraîné par l'action ; le chaos des premiers temps s'est débrouillé, et l'Allemagne se crée.

De plus en plus, il va se réserver l'impulsion, la direction; sans se désintéresser de l'exécution, il n'en gardera que le con-

(1) A Mme de Bismarck. — De Bade, 1er sept. 1864. — A. Proust, p. 191.
(2) A la même. De Bordeaux, 6 octobre 1864. — *Ibid.*, p. 192.
(3) A la même. De Carlsbad, dans la soirée du 13 juillet 1865. — *Ibid.*, p. 197.
(4) A la même. 12 juillet. — *Ibid.*, p. 196.
(5) A la même. De Biarritz, 12 octobre 1864. — *Ibid.*, p. 194.

trôle, la surveillance : il ne signera point de confiance et reverra tout ce qu'on soumet à la signature ; mais il ne fera plus lui-même le métier « de scribe ; » des scribes, il en aura tout un atelier, officiels et officieux, en uniforme et sans uniforme, de chancellerie et de presse, de tous les styles et pour tous les usages, des Bucher et des Busch. C'est lui qui les inspirera, qui leur tracera le canevas, qui leur donnera l'intonation ; mais plus d'encre aux doigts ; sauf dans les graves, très graves circonstances où il faut bâtir de sa main, rien que quelques traits, sabrés en marge, de ce gros crayon sur lequel il s'appuie à la tribune comme sur un bâton de commandement. Plus de « besogne, » plus de « travail assis ; » le grand travail debout de l'unité allemande en marche. Celui-là, ce n'est point un rocher de Sisyphe, ce n'est point une roue d'Ixion ; et quand le « rocher de bronze » des Hohenzollern sera monté là-haut, il n'en redescendra plus ; quand la roue de leur fortune aura accompli ce dernier tour, elle se fixera ; celui-là, c'est, entre tous, l'ouvrage national, qui est éminemment *utile*, qui ne saurait être perdu, qu'on ne fait pas pour qu'il se défasse, qui a une raison, un but et une fin : Bismarck l'entreprend avec joie et le conduit avec persévérance.

Pour l'achever à son honneur, il s'entoure de bons compagnons. S'il ne les veut pas trop forts, trop indépendans, trop hardis et prêts à parler plus haut que le maître, — ce qui pourrait compromettre le succès, — il leur demande ce qui doit contribuer au succès : de la foi, du courage, de l'ardeur même ; de l'esprit de suite, de la ténacité et même de l'obstination ; de l'intelligence dans l'obéissance, du ressort, et même, dans les limites de leur activité, de l'initiative, une sorte d'initiative secondaire et comme réflexe, subordonnée au mouvement général auquel lui seul imprime le branle, et qui se règle sur ce mouvement.

A propos de l'ancien ministre, Arnim-Boitzenburg, « le Chef dit : — Arnim a été mon supérieur à Aix-la-Chapelle. Je le considère comme un homme aimable, habile, mais non disposé à agir avec constance et énergie ; il ressemble à une balle de caoutchouc qui rebondit et rebondit, mais qui perd à la longue son élasticité. Il a d'abord une opinion, que fait-il ? il la réfute lui-même, puis on lui prouve que sa réfutation est mauvaise, et ainsi de suite. — Delbrück fait des éloges du gendre d'Arnim ; il le dit fort instruit et fort spirituel, mais peu sympathique et sans aucune ambition. Le Chef répond : « Il n'a pas de fusée dans le derrière !... »

Puis il ajoute : « Du reste, ce n'est pas une tête mal faite, mais les rapports qu'il nous envoie sont aujourd'hui de cette façon, demain de cette autre, et parfois, dans le même jour, il a des idées diamétralement opposées. On ne peut compter sur lui (1). »

Or, il lui faut, dans tous les postes et à tous les degrés, des collaborateurs sur qui il puisse compter, qui fassent bien ce qu'il attend d'eux, qui fassent tout ce qu'il en attend, et un peu plus qu'il n'en attend. Il le lui faut, parce qu'il le faut à son œuvre ; de même, lorsqu'on dit que Bismarck aima le pouvoir pour lui-même, c'est-à-dire qu'il l'aima parce qu'il lui fallait *le pouvoir* pour *pouvoir*. Sa forme d'ambition fut haute et rare ; son péché d'orgueil fut noble et superbe, très loin, très au-dessus des misérables vanités d'un ambitieux vulgaire : sincèrement il se crut nécessaire à l'Allemagne, et c'est elle qu'il adora en lui, d'une passion qui revêtit l'apparence et prit souvent le ton d'un égoïsme féroce. Mais se trompait-il, et en effet ne lui était-il pas nécessaire ? Il crut en son infaillibilité, et ne put tolérer que d'autres n'y crussent pas. Mais est-on un homme d'État, marqué pour une tâche nationale, peut-on être un meneur, ose-t-on se faire un sacrificateur d'hommes, — et de quel droit l'oser, — lorsqu'on n'y croit point ?

Quant au reste, les oripeaux, les panaches, les dorures, les fêtes, les banquets avec orchestre, ce qu'on appelle « les pompes du pouvoir, » et ce qu'à Francfort, déjà, Bismarck appelait « le régime des truffes et des décorations, » il le méprise du mépris coupant et tranchant de l'Homme fort qui, dans le pouvoir, ne cherche que la force, de l'homme d'État qui vit pour l'État. En cela encore il est d'un réalisme imperturbable, en cela encore il a le regard droit, aigu, perçant ; il voit à travers les gens jusqu'au fond des gens, et à travers les choses jusqu'à l'envers des choses. A meilleur droit que tout autre, il eût pu dire : « Ma perception distincte et rapide *traverse vite le fait et l'homme* (2). » C'est un foyer jamais brouillé de rayons lumineux qui déshabillent, pénètrent et photographient ; c'est un miroir d'acier poli sur lequel tous les souffles de la flatterie peuvent passer sans le ternir, tous les coups de l'envie peuvent tomber sans le fausser, et pour lequel l'objet réfléchi n'est jamais que l'objet à réfléchir.

Aux grâces sonores des titres, aux savantes caresses du pro-

(1) Maurice Busch, *Le comte de Bismarck et sa suite*, p. 235, samedi 12 novembre 1870.

(2) Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, édit. Edmond Biré, t. II, p. 147.

tocole, Bismarck oppose une insensibilité de pierre : il laisse dire, mais il n'entend pas. « En 1861, je devins Excellence, à Kœnigsberg. J'étais sans doute Excellence à Francfort, mais Excellence de la Confédération et non Excellence de la Prusse. Les princes avaient décidé que tout député à la Diète de la Confédération aurait le titre d'Excellence. Je n'ai pas fait beaucoup d'efforts pour obtenir ce titre et je n'y ai jamais attaché grande importance. J'étais sans cela un homme distingué (1). » Sans cela, sans le titre, il était Bismarck. Certes il ne lui a pas déplu d'être fait d'abord comte, et puis prince, parce que, par là et en lui, l'histoire de sa maison se soudait à l'histoire d'Allemagne, et que deux dates de sa généalogie devaient à l'avenir marquer pour ses descendans deux époques de la genèse nationale, attestant solennellement sa part dans l'œuvre de création. Mais ni le comte de Bismarck ni le prince de Bismarck n'étaient, devant Bismarck, plus grands d'une ligne que Bismarck ; et, à l'heure de sa retraite involontaire, il lui sembla, très justement, que le duc de Lauenbourg serait plus petit. Comte ou prince, et chancelier de l'Empire, il garda cette façon de se présenter lui-même, sans introducteur chamarré et gourmé, en ces deux mots qui disaient tout : « *Ich, Bismarck.* Moi, Bismarck : Je suis Bismarck. »

L'espèce de curiosité badaude qu'éveillent autour d'eux les personnages officiels ou les personnages célèbres, et qui pousse sur leur passage les foules obstinées à de longues attentes au bout desquelles il n'y a que quelques voitures filant entre des gendarmes, cette exposition perpétuelle lui était une gêne : « Je me trouve on ne peut mieux du voyage ; mais il est très désagréable d'être regardé à chaque station comme un Japonais ; c'en est fait de l'incognito et de ses agrémens, jusqu'à ce que je disparaisse un jour comme tant d'autres avant moi, et qu'un autre ait l'avantage d'être l'objet de la malveillance générale (2). » Si ce n'était encore que comme un Japonais que l'on vous regarde et s'il n'y avait que l'inconvénient d'être regardé ! « J'ai passé deux heures dans le jardin public à voir la pluie tomber et à écouter de la musique, tandis que les gens me considéraient comme un hippopotame d'un nouveau genre, destiné au jardin zoologique, ce dont je me suis consolé, du reste, en buvant

(1) Maurice Busch, *Le comte de Bismarck et sa suite*, p. 235, samedi 12 novembre.

(2) A Mme de Bismarck. De Nuremberg, 19 juillet 1863. — Voyez A. Proust, *Le prince de Bismarck, sa correspondance*, p. 178.

d'excellente bière (1). » Mais le pis est que ce stupide empressement des citadins oisifs et désœuvrés vous enlève parfois jusqu'à la consolation même : « Je viens de passer une heure dans le jardin public; malheureusement je n'y étais pas incognito,... j'étais l'objet des regards étonnés de tout le monde. Cette existence constamment exposée à tous les yeux est très gênante lorsqu'on veut savourer une chope en paix (2). »

Bismarck enrage de « se montrer » sans le vouloir dès qu'il sort, et de soupçonner surtout qu'il puisse « être montré, » — montré pour de l'argent! *L'avoir montré pour de l'argent*, c'est ce dont il accuse, quand il veut s'en débarrasser, le portier du ministère des Affaires étrangères à Berlin; c'est de ce prétexte qu'il couvre une révocation dont il juge bon de taire le vrai motif : il n'y a donc pas, contre lui, de délit plus impardonnable, — quoique, d'ailleurs, il y en ait beaucoup d'autres qu'il ne pardonne pas davantage. — « Le portier de l'hôtel, qui était là depuis de longues années, un vieil ivrogne, était considéré comme fonctionnaire, et comme tel, on ne pouvait pas le renvoyer sans autre forme de procès. Je le décidai à prendre sa retraite en le menaçant d'une instruction judiciaire sous l'inculpation de me montrer pour de l'argent, laissant tout le monde approcher de moi moyennant un pourboire. Il protesta, mais je le réduisis au silence par la simple observation que voici : « Lorsque j'étais ambassadeur, ne m'avez-vous pas toujours montré M. de Manteuffel pour un thaler, et, quand la porte était condamnée plus rigoureusement, pour deux thalers? (3) »

Le chancelier ne peut supporter ce qui de près ou de loin touche ou ressemble à du cabotinage, chez les militaires la fanfaronnade, la phrase chez les parlementaires, chez qui que ce soit la morgue et la « pose. » Que chacun fasse ce qu'il a à faire, ni plus ni moins : pas de zèle, surtout pas d'affectation de zèle, pas de ronflement ni de bourdonnement; pas d'effets de voix ni d'effets de torse ; pas de mise au point pour la galerie. « Le chef désapprouva le général Budritzki de s'être mêlé aux soldats qui montaient à l'assaut et d'avoir saisi le drapeau. — « La place du général n'est pas au milieu des troupes, mais derrière elles, pour

(1) A Mme de Bismarck. De Vienne, 22 juillet 1864. — A Proust, *Le prince de Bismarck, sa correspondance*, p. 187.

(2) A la même. De Vienne, 27 juillet 1864. — *Ibid.*, p. 188.

(3) *Pensées et Souvenirs*, traduction Ernest Jæglé, t. Ier, p. 275.

les surveiller. Ce qu'il a fait n'est qu'une imitation du Schwerin de la Wilhelmplatz, une action à effet (1). »

Mais, si c'est ainsi que Bismarck apprécie de telles actions dans les rangs allemands, — dans son propre camp, — avec combien plus d'âpreté encore, quand elles viennent du camp ennemi, du côté français : alors l'injustice l'aveugle, et tout, à l'en croire, se réduit à des gasconnades : « Quelques-uns des héroïques exploits de ces défenseurs de Paris sont d'une nature si commune que les généraux prussiens ne les jugeraient pas dignes de mention ; d'autres sont de pures bravades, les autres enfin de complètes impossibilités... Tout cela serait parfaitement à sa place sur un théâtre des boulevards de Paris, ou bien dans un cirque, mais dans la réalité !... En vérité, cette liste d'ordres du jour fait bien le pendant des récits de bataille parus sous le titre de *Toutes les gloires de la France*, où le moindre tambour de Sébastopol et de Magenta a son portrait destiné à passer à la postérité, parce qu'il a battu le tambour (2). » On a peine à reproduire cette page, qu'un Français ne peut d'ailleurs transcrire tout entière ; mais, de sang-froid, M. de Bismarck lui-même eût-il pu la relire, ou, s'il l'avait relue, l'aurait-il conservée ? Car, en battant le tambour, « le moindre tambour de Sébastopol et de Magenta » ne faisait-il pas précisément ce qu'il avait à faire ; n'y mettait-il pas, sans le marquer, et peut-être sans le savoir, cette part d'héroïsme qui est toujours dans le devoir bien et difficilement rempli ; quel cabotinage y avait-il dans le geste rapide, dans le mouvement commandé de ses bras remuant les baguettes ; et pourquoi n'eût-il point passé à la postérité, comme les autres, avec les autres, la seule condition qui doive être observée étant que chacun y passe à son rang, un Bismarck au sien, et au sien aussi le petit tambour ?

C'est, en somme, l'opinion du chancelier. Le jour d'une distribution de Croix de Fer : « Les médecins, dit-il, devraient l'avoir avec le ruban noir et blanc ; ils vont au feu, et il faut beaucoup plus de courage et de sang-froid pour s'exposer tranquillement à recevoir des balles et des boulets que pour charger l'ennemi. Blumenthal m'a dit qu'il ne pouvait pas la mériter, parce que c'était son devoir de se tenir loin du danger ; c'est pourquoi, dans

(1) Maurice Busch, *Le comte de Bismarck et sa suite*, p. 216, dimanche 6 novembre. — Cf. *Ibid.*, p. 37 : Steinmetz au Reichstag.
(2) *Ibid.*, p. 279-280, samedi 26 novembre.

les batailles, il choisissait toujours une position d'où il pût bien voir sans pouvoir être atteint, et en cela il avait parfaitement raison : un général qui s'expose sans nécessité doit être mis aux arrêts. »

Ainsi le vrai devoir et l'héroïsme vrai pour un général peut consister à « se tenir loin du danger, » et, passant à ce rang à la postérité, il y passera donc à son rang et ne subira ni déchéance ni diminution. De tout quoi M. de Bismarck conclut, puisque jamais il ne manque de conclure : « Il n'y a que l'humilité qui mène à la victoire ; la suffisance, la présomption conduisent à un résultat tout contraire (1). » Mais donnez bien au mot humilité le seul sens qui soit dans la pensée et dans le caractère de Bismarck, celui-ci : pas de cabotinage.

Cabotinage chez les militaires, l'inutile ostentation du courage ; et chez les parlementaires, cabotinage, l'inutile recherche de la forme et de l'attitude. Ces derniers surtout, les jongleurs du verbe, les capitans de la parole, les tranche-montagne du vent, ah ! l'exécrable engeance ! L'ancien ministre de l'Empire, l'ancien président de la Diète, Gagern, en était un type : « C'est Gagern que vous auriez dû entendre ! Il prenait son air de Jupiter, relevait ses sourcils, hérissait ses cheveux, roulait ses yeux dans leur orbite et les levait vers le ciel en les écarquillant ; en même temps, il débitait ses grandes phrases, comme il l'aurait fait dans une assemblée populaire ; *naturellement, avec moi, cela ne prenait pas.* Je répondis froidement, et nous restâmes séparés comme auparavant. Quand Manteuffel revint ensuite, et que le Jupiter se fut éloigné à son tour, il me demanda : « Eh bien ! qu'avez-vous fait ensemble ? — Ah ! lui répondis-je, nous n'avons pu arriver à aucun résultat : c'est un sot personnage ; il me prend pour une Assemblée... C'est un vrai moulin à paroles ; avec lui, il n'y a pas moyen de s'entendre (2). »

A de pareils bavards, essayez d'exposer des idées de la seule manière qui convienne à la politique, « d'une manière sobre et positive ! » Or, ils pullulent dans les Chambres ; et c'est pourquoi il est si difficile de faire une bonne politique sous ce régime parlementaire où, par définition, tout le monde « parle » tout le temps. Vous avez beau être prévenu : en tournant de plus en plus vite, une aile du moulin à paroles finira par vous accro-

(1) Maurice Busch, *Le comte de Bismarck et sa suite*, p. 287, mardi 29 novembre.
(2) *Ibid.*, p. 268, dimanche 20 novembre.

cher, et vous tournerez avec elle ; avec elle vous moudrez le vide ; et tout cela est parfaitement vain, tout cela est parfaitement *sot :* « Il y a vingt-cinq ans aujourd'hui, dit Bismarck, que j'entrai au Landtag de Poméranie. Je me souviens que c'était furieusement ennuyeux. Mon premier sujet d'études y fut la consommation excessive du suif à l'Assistance publique... Quand on songe comme j'ai souvent, là et dans le Landtag général, entendu, et — ajouta-t-il avec un sourire — prononcé de *sots* discours (1) ! » Mais, *naturellement, avec lui, cela n'a pas pris*, et de ces sots discours, si, par hasard, il en a prononcé, il n'en a point été la dupe.

Pas davantage il n'est la dupe des flatteurs qui s'escriment à le circonvenir et lui brûlent sous les narines un encens quelquefois de qualité médiocre : *cela non plus ne prend pas avec lui.* Quoiqu'il ne repousse pas toujours la flatterie, — parce qu'enfin il est homme et que même l'Homme fort n'échappe pas tout à fait à l'humaine faiblesse, — il évente toujours le flatteur, s'amuse de son manège, le regarde venir, mais le tient à distance et ne se laisse pas enfermer dans le cercle d'investissement. L'imperturbable réalisme de Bismarck l'avertit : « Qu'est-ce que celui-là peut bien vouloir de moi ? » se demande-t-il, mais il sait que sûrement on veut de lui quelque chose, et il ne pense plus qu'à ce qu'on peut vouloir ; — ce qui le sauve.

Peut-être ne dirait-il pas avec le grand orateur chrétien : « Tout flatteur, quel qu'il soit, est un animal traître et odieux, » mais il dirait : « Un animal traître et charmant ; » et le charme ne lui ferait pas oublier la traîtrise, caresse qui peut se changer en morsure et déposer sur la main léchée doucement comme une bave empoisonnée : depuis son enfance, Bismarck est habitué à jouer avec des chiens. Lorsque le flatteur appuie trop, il l'arrête à temps d'un coup sec. Le chancelier vient de conclure avec les plénipotentiaires bavarois le traité qui fonde l'unité allemande et l'Empire. Maurice Busch se précipite : « Je sollicitai de lui la permission d'aller m'emparer de la plume avec laquelle il avait signé. — Au nom du Ciel, prenez-les toutes les trois, répondit-il ; mais *la plume d'or* (un cadeau qu'avait fait récemment au ministre un bijoutier patriote) *la plume d'or ne s'y trouve pas* (2) ! »

(1) Maurice Busch. *Le comte de Bismarck et sa suite*, p. 185, vendredi 21 octobre.

(2) *Ibid.*, p. 276, mercredi 23 novembre.

L'admiration du « petit Busch » était pourtant très désintéressée, et Bismarck le savait, mais elle était un peu pataude, un peu encombrante, et Bismarck l'eût préférée plus discrète : « le petit Busch, » d'ailleurs, a dû en entendre bien d'autres, qu'il eut la bonté rare de transcrire honnêtement. Par le nombre de fois que ce qualificatif de *sot*, ou même mieux, revient dans les conversations et dans les lettres du chancelier, — *sots discours*, *sot personnage*, — on peut sentir combien la *sottise* l'agaçait; d'elle non plus il n'était pas la dupe, mais il n'ignorait pas qu'une force est en elle, parce que le nombre des sots est infini ; et, parce qu'une force est en elle, il ne l'écartait point de parti pris, et au besoin il l'employait.

II

L'homme politique, possédé de « la funeste habitude du travail, » et, quand il n'est pas en action, toujours en représentation, obligé de livrer, bon gré mal gré, chaque jour quelque part de son temps et comme quelque chose de lui-même aux sots, aux importuns et aux intrigans, s'est donc, en Bismarck, lentement et avec peine, conquis sur l'homme privé, qui abhorrait les sots, les importuns et les intrigans, n'avait de goût que pour l'indépendante simplicité, et n'aimait que le mouvement affranchi de toute contrainte. L'État l'a pris à lui-même et à sa famille; l'État l'a fait tout différent de ce qu'il était et devait être.

En un point, pourtant, il serait dangereux de pousser trop à fond la comparaison avec le Prince, de soutenir que Bismarck a « modelé son âme » sur les nécessités nationales, et que, dans son langage, le ton de la piété, par exemple, n'est qu'une apparence et un faux semblant. Non; l'âme de Bismarck était vraiment pénétrée et comme pétrie d'un vif sentiment religieux : spontanément il fermentait en elle et devenait le levain de sa parole, qui invoquait sans cesse, en les unissant, les deux noms également sacrés de Dieu et de la Patrie, *Gott und Vaterland;* c'était une âme à la fois prussienne et chrétienne. Si ce sentiment religieux s'est révélé surtout dans sa parole, et si, dans ses actes, du moins dans les actes décisifs de sa politique, il s'est conduit souvent comme s'il n'était pas chrétien, n'est-ce pas d'abord que son christianisme même était prussien et luthérien, le plus combatif et le plus exclusif, le plus militariste et le plus particulariste qui pût

être ; n'est-ce pas ensuite que de très bonne heure, tout en se proclamant et en se croyant sans doute le collaborateur ou l'agent de la Providence, Bismarck avait procédé à la séparation, en sa personne, du rôle de la Providence et des fonctions de l'homme d'État? A « la Providence divine et à Celui qui est l'arbitre des batailles » il « laisse le soin de châtier les souverains et les peuples qui ont failli à la loi morale ; » — et, quant aux autres, et devant Dieu, voilà de nouveau la morale et la politique mêlées ; — mais, quant à lui et devant les hommes, elles demeurent distinctes : « il n'a qu'à se demander, dans toutes circonstances : — Où est ici l'avantage de mon pays? De quelle manière cet avantage serait-il le plus grand pour mon pays (1)? » Bismarck ne se demande donc que cela dans toutes circonstances, quoique, dans toutes aussi, il invoque Dieu ; et, à cause de ce désaccord entre ce qu'il fait et ce qu'il dit, en certains cas et au bout de certains raisonnemens, sa piété peut bien sonner creux ; néanmoins on ne saurait sans injure crier à l'hypocrisie.

Nulle hypocrisie, mais, au contraire, l'accent de la vérité, dans ces déclarations : « Ce n'est pas réflexion, dit Bismarck, c'est sentiment, c'est disposition, c'est instinct, si vous voulez. Et quand les Allemands se mettent à y réfléchir, ils cessent d'y croire. Je ne comprends pas comment, sans foi en une religion révélée, on peut croire en Dieu, en un Dieu voulant le bien, en un juge suprême, et en une vie future ; comment on peut faire son devoir, donner à chacun son dû. Si je n'étais pas chrétien, je ne resterais pas une heure de plus à mon poste. Si je ne comptais pas sur mon Dieu, je ne tiendrais aucun compte des maîtres de ce monde. N'aurais-je pas de quoi vivre? Ne serais-je pas assez grand seigneur? Pourquoi m'épuiserais-je, m'exposerais-je à des ennuis, à des embarras, si je n'avais pas le sentiment d'avoir à faire mon devoir pour Dieu? Si je ne croyais en un ordre divin qui a destiné la nation allemande à quelque chose de bon et de grand, je renoncerais sur-le-champ au métier de diplomate, ou je ne me serais jamais chargé de pareilles affaires. Les grades et les titres ne me séduisent pas... C'est uniquement dans une foi inébranlable que j'ai puisé la fermeté ; j'ai résisté pendant dix ans aux plus absurdes attaques. Si vous m'ôtez cette foi, vous m'ôtez la patrie. Si je n'étais un chrétien convaincu, si je n'avais pour

(1) Maurice Busch, *Le comte de Bismarck et sa suite*, p. 112-113, samedi 17 septembre.

soutien cette base merveilleuse, la religion, vous n'auriez jamais eu en moi le chancelier que j'aurai été. Procurez-moi un successeur ayant les mêmes principes, et je m'en vais tout de suite (1)... »

De semblables déclarations, Bismarck les a renouvelées souvent; et celles-ci sont de 1870, mais, dès son entrée dans la vie publique, il avait tenu le même langage; et celles-ci sont faites dans l'intimité, mais il en avait fait d'aussi catégoriques, et de plus catégoriques encore, à la tribune du Landtag prussien : on sait que sa conception même de l'État en était tout entière inspirée, et que, comme son christianisme était luthérien et prussien, l'État prussien, selon lui, devait être chrétien et évangélique : évangélique, c'est-à-dire que la législation y devait être conforme à la volonté de Dieu exprimée par les Évangiles : « A mon sens, les mots : *Par la grâce de Dieu*, que les souverains chrétiens joignent à leur nom, ne sont pas une vaine formule. J'y vois la promesse de leur part de porter, conformément à la volonté de Dieu, le sceptre qu'ils ont reçu de lui. Mais je ne puis considérer comme étant l'expression de la volonté divine que les Évangiles, et je me crois permis de ne considérer comme État chrétien que celui qui se propose de réaliser les doctrines du christianisme. » C'est là, et là seulement, que, pour Bismarck, résident tout ensemble la force et le droit de tout État, cette espèce de droit supérieur et de force supérieure qui est dans l'union de la force et du droit. « Si nous ôtons aux États ce fondement religieux, ils ne deviennent plus qu'un agrégat fortuit de droits, une sorte de rempart pour la guerre de tous contre tous... La législation n'ira plus se régénérer à la source de l'éternelle vérité, mais dépendra de notions d'humanité vagues et variables, telles qu'elles germent dans l'esprit de ceux qui gouvernent. Je ne sais pas comment, en de pareils États, on peut contester le droit de se faire valoir, si elles en ont la force, à des idées telles par exemple que celles des communistes sur la moralité de la propriété, ou sur la haute valeur morale du vol, en tant que moyen de reconquérir les droits naturels de l'homme, car ces idées aussi sont tenues par leurs promoteurs pour humaines et sont à leurs yeux comme la propre floraison de l'humanité (2). »

(1) Maurice Busch, *Le comte de Bismarck et sa suite*, p. 142-143, mercredi 28 septembre.

(2) « *Für mich sind die Worte :* Von Gottes Gnaden, *welche christliche Herrscher ihrem Namen beifügen, kein leerer Schall, sondern ich sehe darin das Bekenntniss, dass die Fürsten das Szepter, was ihnen Gott verliehen hat, nach Gottes*

Rapprochez maintenant ce que M. de Bismarck dit de l'État prussien et ce qu'il dit de lui-même. « *Si nous ôtons aux États ce fondement religieux*, ils ne sont plus qu'un agrégat fortuit de droits... » Il n'y a plus de droit. La propriété peut n'être plus légitime, mais le vol peut l'être, si la force est du côté des voleurs. Et elle y serait : la force serait contre l'État, car, sans « ce fondement religieux, » sans « ce droit chrétien, » l'État serait sans force. Ni force, ni droit, plus d'État. Quant à Bismarck personnellement : « *Si je n'étais pas chrétien, je ne resterais pas une heure à mon poste;... si je ne l'étais pas, vous n'auriez jamais eu en moi le Chancelier...* » Mais ce n'est pas tout, et, au lieu d'être le Chancelier, il eût peut-être été ce révolutionnaire qu'il portait en puissance et auquel, un moment, il s'est cru sur le point de lâcher la bride; révolutionnaire, au lieu de l'être seulement dans la diplomatie et à l'extérieur, contre l'équilibre européen, il l'eût peut-être été à l'intérieur, en sa nation et contre l'ordre établi ; au lieu de faire un empereur, il eût peut-être défait un roi : qui sait alors où serait allé, et jusqu'où, l'ami de Lassalle et de Lothar Bucher? « *Si je ne comptais pas sur mon Dieu, les maîtres de ce monde ne me seraient de rien.* » Et rien ne lui serait de rien, ni l'État, ni le Roi, ni la Prusse, ni l'Allemagne : « *Si vous m'ôtez cette foi, vous m'ôtez la patrie!* »

Willen auf Erden führen wollen. Als Gottes Wille kann ich aber nur erkennen, was in den christlichen Evangelien offenbart worden ist, und ich glaube in meinem Rechte zu sein, wenn ich einen solchen Staat einen christlichen nenne, welcher sich die Aufgabe gestellt hat, die Lehre des Christentums zu realisiren, zu verwirklichen... Entziehen wir diese religiöse Grundlage dem Staate, so behalten wir als Staat nichts als ein zufälliges Aggregat von Rechten, eine Art Bollwerk gegen den Krieg aller gegen alle... Seine Gesetzgebung wird sich dann nicht mehr aus dem Urquell der ewigen Wahrheit regenerieren, sondern aus den vagen und wandelbaren Begriffen von Humanität, wie sie sich gerade in den Köpfen derjenigen, welche an der Spitze stehen, gestalten. Wie man in solchen Staaten den Ideen, z. B. der Kommunisten über die Immoralität des Eigentums, über den hohen sittlichen Wert des Diebstahls, als eines Versuchs, die angeborenen Rechte der Menschen herzustellen, das Recht, sich geltend zu machen, bestreiten will, wenn sie die Kraft dazu in sich fühlen, ist mir nicht klar ; denn auch diese Ideen werden von ihren Trägern für human gehalten und zwar als die rechte Blüte der Humanität angesehen. » — Discours du 15 juin 1847, *Ueber Preussen als christlicher Staat.* — Voyez *Fürst Bismarcks gesammelte Reden*, t. I, p. 9; Berlin, 1894; Cronbach.

Nous citons ici le texte même, d'abord à cause de son importance en ce qui touche le fond des idées politiques de M. de Bismarck, et puis parce que la traduction française du livre de Maurice Busch (*Le comte de Bismarck et sa suite*; Paris, 1879; Dentu) est sur ce point assez imparfaite. Une phrase est complètement défigurée, probablement par une simple faute d'impression. La traduction dit : « la haute valeur morale du *sol*, » ce qui est une chose; mais le texte dit : « la haute valeur morale du *vol*, » — *des Diebstahls*, — ce qui est une tout autre chose.

Ainsi, c'est une piété luthérienne et prussienne, c'est un piétisme, loyaliste et royaliste, militaire et fonctionnaire ; de ce chef, il n'y a chez Bismarck pas plus d'hypocrisie qu'il n'y a d'inconséquence ; et il est dans le secret de son âme ce qu'il veut être à la face de son peuple. Il semble même qu'il le soit ou qu'il le devienne davantage, à mesure qu'il entreprend de plus grands desseins, que le temps passe et que la tâche presse, que sa collaboration avec la Providence à une nouvelle histoire et à une nouvelle géographie du monde lui apparaît plus certaine et s'étend en durée et en importance ; à mesure que l'âge le rapproche de Dieu, que s'allonge la liste des comptes qu'il aura à lui rendre, et que s'alourdit la charge de ses responsabilités, — entendues comme il les entend, et placées où il les place. — Pendant la campagne de Bohême, il lisait encore, pour abréger ses veilles et tromper ses préoccupations, des romans français, dont il avait fait provision. En 1870, au terme des années de sang et de fer, au fort de sa troisième guerre, — terrible chose que de se dire à soi-même : ma guerre ! et celle-là est celle qui décidera et qui accomplira ! — ce ne sont plus alors des romans que la comtesse de Bismarck lui envoie : sa pensée a pris un tout autre cours, et, aux heures recueillies, lorsqu'il dépose l'armure et qu'il se retrouve dans l'humaine nudité du dernier jour, ne va plus à présent que de lui à la justice divine, au juge de toutes les justices, — qui juge l'homme privé selon la morale vulgaire et l'homme d'État suivant une morale d'État, laquelle a ses obligations et ses exigences supérieures, — mais qui juge, et qui le jugera. Un matin qu'il s'est habillé à la hâte, et, sans déjeuner, est sauté à cheval et parti au galop, Maurice Busch entre dans la chambre que le ministre venait de quitter : « Tout était en désordre ; plusieurs livres traînaient sur le plancher, entre autres : *Lectures journalières et textes bibliques de la Congrégation fraternelle pour l'année 1870* ; sur la table de nuit, un autre livre religieux : *Récréations journalières pour les fidèles chrétiens.* C'étaient, remarque Busch, des livres que le chancelier lisait d'ordinaire pendant la nuit, comme me l'assura Engel (1). » Or, cette nuit, au matin de laquelle Bismarck se levait si précipitamment, était la nuit même de la capitulation de Sedan ; et c'est pour courir à la rencontre de Napoléon III, qui venait se rendre, qu'il laissait là les *Lectures de la Congrégation fraternelle !*

(1) Maurice Busch, *Le comte de Bismarck et sa suite*, p. 79.

Mais, quoique sincèrement pieux, et si l'on veut piétiste, M. de Bismarck n'aime pas les exagérations du rigorisme protestant. « Je me souviens, raconte-t-il, d'avoir, en arrivant en Angleterre, sifflé dans les rues de Hull. Un Anglais, dont j'avais fait la connaissance à bord, me dit qu'il ne fallait pas siffler et ajouta textuellement : *Pray, sir, do not whistle.* Je lui dis : « Pourquoi? Serait-ce défendu? » — « Non, mais c'est dimanche aujourd'hui. » Cela fit sur moi une impression si désagréable que je pris tout de suite un billet pour Édimbourg, car il ne me plaisait pas de ne pouvoir siffler quand l'envie m'en prenait (1). » Il a d'ailleurs soin d'ajouter qu'il « n'est pas du tout contre l'observation du dimanche. » Mais point de contrainte. Aussi bien il y a des cas et des métiers, deux métiers au moins, pour qui cette stricte observation n'est pas toujours possible, et il se trouve que ce sont les deux métiers de M. de Bismarck, la diplomatie et l'agriculture. Il faut un peu de tolérance, c'est lui qui le dit, et qui ne se contente pas de le dire, qui « le proclame énergiquement. » Mais une tolérance vraie et sage ne peut sortir du choc de deux intolérances; et pourtant nous en sommes là : intolérance sectaire contre intolérance bigote : « Les gens qui se prétendent éclairés ne sont pas plus tolérans; ils persécutent les fidèles, non pas en les menaçant du bûcher, — ce n'est plus la mode, — mais en répandant dans le peuple le sarcasme et la calomnie, de sorte que les libres-penseurs font tout à fait comme faisaient les orthodoxes d'autrefois. On ne saurait s'imaginer quel plaisir on causerait en pendant le docteur Knak! Au reste, le protestantisme, autrefois, n'était guère tolérant non plus. » Bucher remarque, d'après Buckle, « que les Huguenots avaient été des réactionnaires zélés, ainsi que tous les protestans de l'époque. Chaque pasteur était un petit pape. — Pas précisément des réactionnaires, répondit le Chef, mais de petits tyrans. — Il cita la conduite de Calvin envers Servet. Et Luther était comme Calvin (2). » Oui, Luther lui-même : tous, de petits tyrans; ce qui signifie pour Bismarck des tyrans en petit, en de petites choses : et non point sur le salut, mais sur la manière d'assurer son salut et tel ou tel détail de telle ou telle manière.

Car, le salut éternel, grande affaire : affaire personnelle pourtant à chaque homme : la tyrannie ici serait criante : elle ne se

(1) Maurice Busch, *Le comte de Bismarck et sa suite*, p. 165, vendredi 7 octobre.
(2) *Ibid.*, p. 164-165.

justifie ou ne s'explique qu'en grand, dans les affaires non personnelles et communes à toute une nation, dans les affaires d'État. Alors il est nécessaire, il est juste que ce soit l'homme d'État qui prenne en mains le salut de l'État, lequel ne se ferait pas tout seul et se ferait moins encore par des initiatives privées tirant en des voies divergentes vers des fins opposées. Le salut de l'État : affaire de l'homme d'État; le salut de l'homme : affaire de l'homme et de Dieu. Comme chancelier, et dans les choses de ce monde, où l'État est intéressé, Bismarck est très intolérant ; en revanche, il est très tolérant dans les choses de l'autre monde, qui sont de l'âme, et ne regardent ni l'État ni l'homme d'État. Bien que luthérien, il ne se fût jamais jeté dans le Culturkampf pour affirmer la supériorité de l'Église réformée sur l'Église catholique ; il ne s'y jeta que parce qu'il crut un jour, à tort ou à raison, que l'Église romaine menaçait ou contestait en Allemagne la suprématie de l'État prussien.

III

Otez à Bismarck la foi en son œuvre, qui lui vient de sa foi en son roi et de sa foi en sa patrie, lesquelles lui viennent de sa foi en son Dieu, et « il ne restait pas une heure de plus à son poste. » Il quittait Berlin, il s'en retournait à Varzin « voir comment pousse une rave » et « greffer ses arbres fruitiers, ainsi que faisait son vieil oncle, à Templin près Potsdam. » N'aurait-il pas eu « de quoi y vivre, » et même y vivre en « assez grand seigneur, » avec chasses, chiens et chevaux? S'il n'eût plus gouverné l'Empire, il eût gouverné sa maison, car, avant d'être le type du chancelier allemand, il est le modèle de « l'économe » allemand. Il est le propriétaire foncier prussien, en tout ce que comporte le personnage, à la fois féodal et moderne, patriarcal et pratique, mettant on ne sait quelle rigidité du moyen âge dans le jeu compliqué des tarifs de douane, porté par atavisme à considérer le fermier comme un perfectionnement du vassal et à le traiter en conséquence, non sans bonté, mais sans complaisance ; s'il n'eût pas été le Chancelier de fer, il eût été — faut-il risquer le mot pour ce qu'il a de si vrai, malgré ce qu'on sent bien qu'il a de forcé, et peut-être d'un peu ridicule ? — il eût été le propriétaire, le patron de village, le hobereau, le maître de fer. Dans un tout autre sens que son éphémère ami Lassalle, il a découvert, lui aussi, et

il s'applique, une loi d'airain : — Je te donne ceci, tu me dois cela. Mon blé vaut tant, mon bois vaut tant, ma terre représente tant. C'est mon droit et c'est mon devoir, c'est mon honneur de n'en pas tirer un *pfennig* de moins. — En termes de formule : La rente d'une terre noble brandebourgeoise ou poméranienne représente toujours le minimum nécessaire à l'existence décente d'un gentilhomme, surtout si ce gentilhomme est comte ou prince et chancelier de l'Empire. — « Autrefois, avant d'être chancelier de la Confédération, j'étais plus riche que je ne le suis maintenant. On m'a ruiné par la dotation. Depuis lors, je suis dans la gêne. Autrefois, je me regardais comme un simple gentilhomme campagnard; maintenant que j'appartiens en quelque manière à la pairie, les exigences croissent, et mes biens n'y suffisent pas (1). »

Pour en augmenter le revenu, il les exploite industriellement. « Il avait établi à Varzin une fabrique de pâte à papier en bois de pin et en bois ordinaire, dont il se promettait de grands avantages. » Il avait fourni le capital (de 40 à 50 000 thalers) et il en touchait l'intérêt. La combinaison n'était pas mauvaise : « Le fermier me paye, dit-il, pour la force hydraulique, qui jusque-là était sans emploi, 2 000 thalers par an; il m'achète tous mes troncs de pins, dont je pourrais difficilement me défaire, et, dans trente ans, il devra me rendre tous les moulins en bon état. Pour le moment, il n'y en a qu'un, mais on va en construire un second dans un endroit où la chute d'eau a plus de force, et plus tard un troisième. » Maurice Busch, devant qui il parle de « pâte à carton pour reliures, papiers d'emballages, boîtes, etc., à destination de Berlin » et de « tablettes de bois de pin en pâte à destination de l'Angleterre, » en reste stupéfait. « Il nous expliqua tout cela comme un homme du métier ! » s'écrie-t-il. Ce n'est pas seulement en politique que M. de Bismarck fut un éminent réaliste. Mais il sut n'estimer et n'aimer que *son argent;* il n'aima point ni ne rechercha *l'argent.* Il n'admit que les accroissemens qui se justifiaient d'eux-mêmes à tous les yeux; il voulut que la source de sa fortune fût très claire, très pure, en un coin de sa forêt, que tout le monde pût la connaître, et que pas un seul ruisseau, pas un filet d'eau étrangère vînt s'y mêler : sa rivière seule devait faire tourner ses moulins; comme un de ses chênes du Sachsenwald, il est inébranlablement enraciné à la terre, à sa terre.

A propos des facilités que donne la politique pour les opérations de Bourse : « Ce sont, dit-il, des manœuvres ignobles. Un ministre français a fait comme cela, à ce que R... m'a raconté dernièrement. Par là, il a doublé sa fortune. Si l'on veut profiter de sa situation, on peut s'arranger de manière à se faire envoyer par des employés complaisans dans les légations, en même temps que les dépêches diplomatiques, les télégrammes de toutes les Bourses. Les dépêches de service sont toujours expédiées avant les autres par le télégraphe : on a donc ainsi vingt ou trente minutes d'avance dont on peut profiter. Il faut avoir ensuite un juif qui coure bien et qui exploite cette faculté dans votre intérêt. Il y a des gens qui ont fait comme cela. De cette façon, on peut gagner ses 1 500 ou ses 15 000 thalers par jour, et, au bout de quelques années, cela fait une jolie somme. Mais il ne faut pas que mon fils dise un jour de son père qu'il l'a rendu riche par ce moyen-là ou par tout autre moyen semblable. Il peut s'enrichir autrement, s'il veut jamais être riche (1) ! »

Une fois pourtant, au début de sa carrière, il avait eu l'idée d'utiliser financièrement les renseignemens que ses fonctions lui permettaient d'avoir : « J'avais reçu à Berlin l'ordre de parler à Napoléon III au sujet de Neuchâtel. Ce devait être au printemps de 1857. J'étais chargé de lui demander quelle attitude il comptait prendre. Or, je savais qu'il s'expliquerait d'une manière favorable, et que cela présageait une guerre avec la Suisse. En passant à Francfort, où je résidais alors, j'allai donc chez Rothschild, que je connaissais, et je lui dis de vendre une valeur qu'il avait en dépôt, parce qu'il n'y avait pas de chances de hausse. — Pour cela, dit Rothschild, ce n'est pas mon avis ; cette valeur est bonne, vous le verrez. — Oui, dis-je, mais, si vous saviez ce que je sais, vous penseriez différemment. — Il répondit que, quoi qu'il en fût, il ne pouvait pas me conseiller de vendre. Pour moi, qui étais mieux informé, je vendis mes titres et continuai mon voyage... Mais, à Berlin, on s'était ravisé : le projet fut abandonné, la guerre ne fut pas déclarée. Mes titres montèrent de plus en plus à partir de ce moment, et il ne me resta que le regret qu'ils ne fussent plus à moi (2). »

Depuis lors, M. de Bismarck n'y fut pas repris ; et il n'eût pas

(1) Maurice Busch, *Le comte de Bismarck et sa suite*, p. 304-305, vendredi 2 décembre.

(2) *Ibid.*, p. 292-293, mercredi 30 novembre.

fait bon lui proposer rien de ce genre, à plus forte raison rien de moins correct. Le banquier Levinstein faillit en faire l'épreuve à ses dépens. C'était, paraît-il, un homme très apprécié des ministres prussiens d'alors, qui souvent l'avaient chargé de missions confidentielles ; mais il servait aussi les ministres autrichiens, et sans doute d'autres ministres encore : son obligeance était internationale ; seulement on va voir que, pour un messager d'État, il était parfois maladroit et inconsidéré. La scène est toujours à Francfort, ville de banque, en ce temps-là ville de Diète et ville de tentations; vieille histoire : « Ils ont publiquement et en particulier empoisonné avec de l'argent tout ce pays (1). » Bismarck venait d'être nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg ; le matin même du jour où il allait partir, il reçut de M. Levinstein une lettre dont le moins qu'on puisse dire est que la forme, comme le fond, en était singulière (2).

« Je ne répondis pas à cette lettre, et dans la journée, peu avant de me rendre à la gare, on m'annonça, à l'Hôtel Royal où je demeurais, la visite de M. Levinstein. » Un mot de la propre main du comte Buol, le premier ministre autrichien, l'introduisait ; tout de suite et sans circonlocutions, il offrit à M. de Bismarck une part dans une spéculation financière qui devait, en toute sécurité, lui rapporter annuellement 20000 thalers. « Je répliquai que je n'avais pas de capitaux à placer, mais le banquier me fit observer qu'aucune avance n'était nécessaire pour cette entreprise, et que ma mise consisterait à patronner à la cour de Russie la politique autrichienne en même temps que la politique prussienne, parce que l'affaire en question ne pourrait réussir que si les relations de la Russie et de l'Autriche étaient bonnes. » Ici, une lutte intéressante entre l'ambassadeur et le financier, l'ambassadeur s'efforçant d'avoir de la démarche une preuve écrite que le financier se défend de donner. Puis le dénouement : « Quand je me fus bien convaincu que je n'obtiendrais pas cette preuve, j'invitai Levinstein à se retirer et me préparai à sortir. Il me suivit dans l'escalier en débitant des *phrases à effet*, où revenait cette ritournelle : « Prenez garde, il n'est pas agréable d'avoir le

(1) « *Hanno con denari in pubblico e in privato avvelenato tutto quello paese.* » Machiavel, sur les Cantons suisses et leur Diète. *Legazione XXIV. All'Imperatore Massimiliano in Germania.* — Voyez *le Legazioni e commissarie di Niccolo Machiavelli*, édition Passerini et Milanesi, t. III, p. 255.

(2) Voyez cette lettre tout au long dans les *Pensées et Souvenirs*, t. I[er], p. 273-274

gouvernement impérial pour ennemi. » Ce n'est que lorsque je lui eus fait remarquer que l'escalier était très raide et que j'étais plus fort que lui, qu'il descendit quatre à quatre devant moi et me quitta (1). »

Exact en tous ses comptes et très rigoureux pour lui-même, Bismarck l'est autant et plus encore pour les autres. A Saint-Pétersbourg, le désordre de la cour le scandalise : du haut en bas, le gaspillage y touche au pillage. Vins et provisions de bouche coulent et roulent au point qu'on finit par s'étonner de « la capacité stomacale » des hôtes de marque aux besoins desquels ils sont destinés; on s'informe, et on découvre de grandes réserves dans des placards insoupçonnés. Il y a surtout une certaine légende qui, peut-être parce qu'elle réveille ses souvenirs du Landtag de Poméranie, a le don de mettre Bismarck en gaieté : « Un jour, l'Empereur fut surpris de voir figurer dans ses dépenses une quantité extraordinaire de suif, toutes les fois que le prince de Prusse venait en visite; on s'aperçut alors qu'à son premier séjour, celui-ci s'était blessé à cheval et que, le soir, il s'était fait donner un peu de suif. Dans le cours de ses visites successives, la demi-once était devenue un poud (le poud pèse plus de 16 kilos) ! » L'Empereur en personne en parla au prince : ils rirent, ils furent désarmés (2).

Mais si, en Russie, Bismarck se scandalise et s'amuse, de retour en Prusse, quand il aura de tels sujets de scandale, il se fâchera. Il nettoiera jusqu'en ses recoins les plus obscurs, — jusqu'à la loge du concierge, — le ministère des Affaires étrangères, où s'étaient installés de fâcheux usages de pourboires exagérés (3). Sa vigilance en cette matière sera infatigable, de tous les instans, et de plus en plus intransigeante. Pendant la guerre, à Versailles : « Aujourd'hui, me trouvant chez Roon, j'ai fait une démarche qui ne sera pas inutile. Je me suis fait montrer les appartemens de Marie-Antoinette au château, et je me suis dit ensuite : Il faudrait pourtant aller voir ce que deviennent les blessés. J'ai demandé à l'un des infirmiers : « — Vos gens ont-ils de quoi manger ? — Oh ! pas trop ; un peu de soupe qui a la prétention d'être du bouillon, avec des tranches de pain, et du riz qui n'est qu'à moitié cuit. Pour de la graisse, il n'y en a guère.

(1) *Pensées et Souvenirs*, t. Ier, p. 274-275.
(2) *Ibid.*, p. 289.
(3) *Ibid.*, t. Ier, p. 275-276.

— Et le vin? — demandai-je, — vous donne-t-on de la bière? — On leur a donné à peu près un demi-verre de vin par jour, » répondit-il. Je me suis informé près d'un autre, qui n'avait rien reçu du tout... Je me suis fait alors conduire chez le médecin en chef : Eh bien! où en sommes-nous avec nos malades? — lui demandai-je. Les nourrit-on convenablement? — Voici le règlement des rations. — Ça ne me dit rien, ce n'est pas avec du papier qu'on nourrit les hommes... Ont-ils du vin? — Tous les jours un demi-litre. — Pardon, mais les hommes disent que ce n'est pas vrai... J'aurai soin que la chose soit éclaircie officiellement, et vite (1). » Le « bon économe allemand » administre l'Allemagne avec la même sévérité que Varzin ou Schœnhausen ; de longtemps il est persuadé que les grandes nations se font comme les bonnes maisons; et la moindre force de cet Homme fort n'est pas de savoir se contenter de ce qu'il a, de n'avoir point de besoins d'argent, dans un temps où tant d'autres ont des besoins d'argent et en tirent n'importe comment de n'importe où.

IV

Dans sa famille comme dans sa maison, comme dans l'État, Bismarck est « un homme d'ordre : » sa vie morale est aussi régulière, aussi rangée que sa vie économique ou sa vie politique. Il ne laisse point passer une fête sans la célébrer par quelque cadeau à sa femme. Absent de Berlin, il charge de ses emplettes sa sœur Malvina, Mme d'Arnim-Kröchlendorff, en des instructions qui n'omettent aucun détail : « Ton cœur dévoué de sœur s'est offert si gracieusement pour mes achats de Noël que, sans plus de cérémonie, je viens de nouveau t'exposer aux séductions de Gerson et des autres scélérats de son espèce, et que je te charge — *sans phrases* — des achats suivans pour Jeanne : 1° Une bijouterie. Elle désire un cœur d'opale comme celui que tu as. Or, tu sais que l'ambition est pour l'être humain le royaume céleste. J'entends payer cela environ deux cents thalers. Si, pour le même prix, on peut avoir deux pendans d'oreilles ayant chacun un brillant enchâssé à jour, je trouverais cela plus coquet. Tu en as de pa-

(1) La chose fut en effet éclaircie, et l'enquête ne démontra que quelque négligence ou quelque incurie, mais tourna plutôt à la justification des fonctionnaires mis en cause.

reils, mais ils reviendraient apparemment beaucoup plus cher, et si tu préfères le cœur d'opale comme médaillon, je chercherai plus tard les deux pendans convenables avec perle assortie. 2° Une robe d'environ cent thalers, pas davantage. Elle la désire d'un blanc très clair, *à deux passes*, et moderne, ou quelque chose d'analogue. Il lui faut environ vingt aunes. 3° Si tu trouves à bon marché un joli éventail doré, qui fasse froufrou, achète-le aussi. N'y mets pas plus de dix thalers, je ne peux pas supporter ces inutilités. 4° Une grande couverture bien chaude, pour se mettre sur les genoux quand on voyage en voiture, avec un tigre dessiné dessus, tête et œil de verre compris. A défaut de tigre, tu pourras prendre soit un renard ou un hippopotame, soit un carnassier quelconque. J'en ai vu une semblable chez ***, de laine très douce. Cela ne doit pas coûter plus de dix thalers (1). »

A une autre Noël, deux ans après : « Je voudrais faire cadeau à Jeanne d'un bracelet; le genre que j'imagine est large, uni, massif, flexible, composé de petites pièces d'or carrées en forme d'échiquier, sans pierreries, pur or, d'un poids pouvant valoir environ 200 thalers. Si tu trouves une autre forme qui te plaise davantage, j'ai une entière confiance dans ton goût. Ce n'est pas précisément parce qu'un bijou serait de mode que je le préférerais; ces choses-là durent plus que la mode (2). » Deux ans après, encore : « L'approche de Noël me met en souci. Je ne trouve rien ici pour Jeanne, à moins d'y mettre un prix fou. Sois assez bonne pour lui acheter chez Friedberg de douze à vingt perles qui puissent cadrer avec son collier. Je veux consacrer environ trois cents thalers à cet objet (3). » Quelques mois s'écoulent, et arrive avril : » Tu sais que c'est le 11 avril qu'ont été jetés les fondemens de mon bonheur domestique; mais ce que tu sais moins peut-être, c'est que j'avais, l'an dernier, témoigné ma satisfaction du retour de cette journée par le présent de deux pendans d'oreille achetés chez Wagner, Sous les Tilleuls, et que naguère mon aimable donataire a perdu ces pendans, qui lui auront sans doute été volés. Pour adoucir, dans une certaine mesure, l'amertume de cette perte, je voudrais bien avoir, pour le 11, une paire de pendans semblables destinés à orner l'appareil auricu-

(1) A Mme d'Arnim. De Francfort. 19 décembre 1856.—Voyez A. Proust. *Le prince de Bismarck, sa correspondance*, p. 86.

(2) A la même. De Francfort. 10 décembre 1858. — *Ibid.*, p. 102.

(3) A la même. De Saint-Pétersbourg, 9 décembre 1860. — *Ibid.*, p. 136.

laire de ma femme. Wagner doit savoir encore comment ils étaient et combien ils ont coûté. Je les voudrais autant que possible pareils aux anciens : monture simple, dans le genre de la tienne. Je me résignerai volontiers à les payer, s'il le faut, un peu plus cher que ceux de l'an dernier. L'équilibre de mon budget ne tient pas à une centaine de thalers en plus ou en moins (1). »

Mais l'affection, les attentions conjugales de Bismarck ne se bornent pas à la commémoration en quelque sorte mécanique des anniversaires heureux. Sa tendresse, — oui, la tendresse de ce dur Landgrave, et c'est à dessein que j'écris trois fois un mot qui semblait n'être point fait pour un tel homme, — sa tendresse n'est pas seulement dans son calendrier : il en a la tête et le cœur tout pleins ; mais oui, le cœur, et c'est encore un mot qui, à la première rencontre, détonne dans un portrait du prince, et qui pourtant est le mot fondamental de la langue parlée par le Bismarck intime, et qui sans cesse reviendra.

« Mon cœur aimé, soupire-t-il à sa femme, *Mein geliebtes Herz* (2). » Et voici ce qui éveille en lui ce murmure de syllabes caressantes : — Vienne, 11 juin 1852 : « Je ne me plais pas ici, comme dit Schenk. Et cependant, il y faisait si bon, en l'an 1847, avec toi !... Hier, j'ai été à Schœnbrunn, et j'ai songé à notre aventureuse expédition par le clair de lune, à la vue des haies gigantesques et des statues blanches blotties dans les verts bosquets. J'ai visité aussi le petit jardin privé, où nous sommes arrivés d'abord. C'est un fruit défendu, à tel point que la sentinelle qui fait faction à la porte ne permet même pas au curieux de jeter du dehors un regard indiscret (3). » Le doux souvenir n'est vieux alors que de cinq ans, mais on le retrouve, dans une autre lettre, vieux de dix-sept ans, et aussi vif, aussi frais, aussi jeune. — Schœnbrunn, 20 août 1864 : « Par une singulière coïncidence, mon cher cœur, j'habite à présent les appartemens du rez-de-chaussée, qui sont contigus au jardin réservé dans lequel, il y a juste dix-sept ans, nous nous sommes introduits par un beau

(1) A M[me] de Bismarck, 14-26 mars 1861. — Voyez A. Proust, *Le Prince de Bismarck, sa correspondance*, p. 137.

(2) Voyez *Scharnhausen und die Familie von Bismarck, bearbeitet im Auftrage der Familie* von D[r] Georg Schmidt, 1 vol. in-8°, Berlin, 1897 ; Mittler und Sohn. — C'est surtout un recueil de recherches historiques sur l'histoire de la famille de Bismarck, mais les deux derniers chapitres contiennent sur le prince lui-même et sur son entourage des renseignemens intéressans et d'un caractère authentique.

(3) A M[me] de Bismarck. De Vienne, 11 juin 1852. — Voyez A. Proust, p. 54.

clair de lune. Lorsque je porte mes regards à droite, j'aperçois, à travers une porte vitrée, précisément cette sombre avenue de hêtres où, savourant la joie profonde du fruit défendu, nous nous sommes promenés jusqu'aux fenêtres derrière lesquelles je suis en ce moment (1)... »

Au reste, partout où il va et toujours, quand ils y sont allés, il refait comme en pèlerinage leur voyage de noces; il le refait jusque dans la marche qui vient de conduire l'armée prussienne à Sadowa. Passant en voiture près de Hohenmauth, en Bohême, il se rappelle que jadis, il y a maintenant dix-neuf ans, ils y sont passés : « Te souviens-tu encore, mon cœur, qu'il y a dix-neuf ans, nous passâmes ici en chemin de fer, dans notre voyage de Prague à Vienne (2)? » Ce n'est pas sentimentalité banale, et comme prédisposition ou inclination de race. Jusque dans les blés couchés sous l'amoncellement des cadavres, toute l'Allemagne, il est vrai, plus ou moins innocemment cueille ainsi le bleuet qui charme le roi Guillaume; mais lui, en la haute et épaisse futaie de ses pensées et de ses volontés, il a son « petit jardin privé » où il a planté et cultive la petite fleur bleue. A la porte de ce jardin, aussi, veille une sentinelle intraitable : nul n'y entre, et en toute sincérité, il peut signer : ton fidèle, ton très fidèle : *Dein treuer, dein treuester Bismarck*. Ce qu'on a appelé, en effet, « l'aventure avec la Lucca » n'a été qu'une étourderie sans conséquence, une espièglerie où réapparaissait le *bursche* qu'on ne tue jamais tout à fait quand il a vécu en vous les années de jeunesse; rien qu'une visite ensemble chez le photographe et un portrait en groupe, auquel on a voulu en faire dire infiniment plus qu'il n'y avait à dire : ce ne serait pas la peine de la relever, si elle ne nous avait valu la fameuse lettre au pasteur André de Roman, qui avait cru devoir, à ce sujet, interpeller Bismarck au nom de Jésus-Christ :

« Je suis vraiment affligé de contrister de bons chrétiens; mais je suis certain que, dans ma situation, il n'en peut être autrement... Ne le dites-vous pas vous-même : « Rien ne reste caché de ce que l'on fait ou l'on ne fait pas sur un vaste théâtre? » Quel est donc l'homme qui, ainsi en vue, ne causerait à tort ou à raison de chagrin à personne? Je vais plus loin ; vous vous trompez sur ce qui reste ou ne peut rester caché; et plût à Dieu que

(1) A la même. De Schœnbrunn. 20 août 1864. — Voyez A. Proust, *Le prince de Bismarck, sa correspondance*, p. 190.

(2) Voyez Adolphe Kohut, *Bismarck et les femmes*, p. 71.

je n'eusse pas commis, en dehors de ce que le monde connaît, d'autres péchés que celui que l'on m'a reproché ! Ceux qui me traitent d'homme d'État sans conscience sont bien osés : ils devraient d'abord essayer eux-mêmes leur conscience sur ce champ de bataille... Malgré tout, si j'avais pesé, au moment du : « Ne bougeons plus ! » le chagrin que cette plaisanterie allait causer à beaucoup d'amis véritables, je me serais retiré hors du champ de l'objectif braqué sur nous... Mais j'attends de votre amitié et de votre charité en Jésus-Christ que vous recommandiez à ceux qui me jugent de montrer à l'avenir quelque circonspection et quelque indulgence, car nous en avons tous besoin (1).. »

Cette prétendue « aventure, » lui-même, en l'avouant, la réduit à sa juste mesure : un badinage ; et quant à certaines accusations, à certaines insinuations, qui, aux jours de lutte violente, coururent dans la basse presse, il n'est pas besoin d'y regarder à deux fois pour s'apercevoir que ce n'est qu'un tissu d'inepties (2). Les femmes tiennent peu de place dans l'histoire d'un homme comme Bismarck, et ce peu de place est pris entièrement et pour jamais par sa femme. C'est un chaste, et là encore est, non pas tout le secret, mais un des secrets de sa force. Sa sentimentalité, — car il faut bien que nous touchions cette contradiction entre les deux Bismarck, et lui qui rejette loin de la politique toute sentimentalité est néanmoins, sous un autre aspect, un sentimental, — sa sentimentalité n'est pas diffuse, mais concentrée sur un unique objet ; elle n'est pas galante, et ne papillonne pas ; mais, au contraire, elle a on ne sait quoi de grave et comme de repenti. On serait tenté de dire, parodiant le vers fameux, qu'elle est « nuptiale, auguste et solennelle. » Il est une page du chancelier que je ne puis m'empêcher de citer sans en retrancher une ligne, d'abord parce que c'est la plus belle que je connaisse de lui, ensuite et surtout parce que, de « sa perception distincte et rapide », traversant vite le fait et l'homme, il y regarde et il y découvre jusqu'au fond de son âme :

« Avant-hier, j'ai été dans l'après-midi chez ***, à Wiesbaden, et j'y ai contemplé avec un mélange de mélancolie et de sagesse

(1) A M. André de Roman. De Berlin, 26 décembre 1865. — Voyez A. Proust, *Le prince de Bismarck, sa correspondance*, p. 200. — Adolphe Kohut, *Bismarck et les femmes*, p. 231 232. — Cf. Julian Klaczko, *Deux Chanceliers*.

(2) Voyez Maurice Busch, *Le comte de Bismarck et sa suite*, p. 231, vendredi 11 novembre.

à l'antique les traces de mes précédentes folies. Plaise à Dieu d'emplir de son vin clair et généreux ce vase dans lequel le champagne de la vingt-et-unième année fermenta inutilement et ne laissa qu'un dépôt insipide! Où et comment vivent en ce moment *** et miss ***? Combien sont morts avec qui j'ai eu des amourettes, avec qui j'ai bu, avec qui j'ai joué! Combien mes jugemens sur le monde ont, depuis quatorze ans, subi de transformations! Combien de choses me paraissent petites qui me semblaient grandes autrefois, et combien de choses j'honore aujourd'hui que je méprisais naguère! Que de feuilles, dans notre for intérieur, peuvent encore verdir, croître, frémir et se flétrir pendant les quatorze années qui viennent, c'est-à-dire jusqu'en 1865, si nous vivions jusque-là? Je ne conçois pas comment un homme qui médite sur lui-même et qui ne sait rien ou ne veut rien savoir de Dieu peut accepter le mépris et l'ennui de la vie! Je ne sais pas comment j'aurais supporté cela autrefois. Si je devais vivre comme alors, sans croire ni à Dieu ni à toi, ni aux enfans, en vérité je ne sais pas pourquoi je n'abandonnerais pas cette vie comme une chemise sale; et cependant la plupart de mes connaissances en sont là, et elles vivent. Lorsque je me demande à moi-même quel motif on a de vivre davantage ainsi, de se fatiguer, de s'irriter, d'intriguer, d'espionner, je ne sais vraiment pas pourquoi. Ne va pas en conclure que je sois devenu tout à fait sombre: loin de là, il en est de moi comme du feuillage jaunissant que l'on contemple par un beau jour de septembre; bien portant et plus vif, mais avec un peu de mélancolie, de nostalgie, de regret de la forêt, de la mer, des déserts, de toi et des enfans, le tout mêlé de soleil couchant et de Beethoven (1). »

Mais lisez, après cette méditation sur la vie, cette non moins belle méditation ou élévation sur la mort. La sœur de M. de Bismarck, Malvina, et son beau-frère Oscar d'Arnim viennent de perdre un de leurs enfans : « J'apprends, écrit-il à M. d'Arnim, l'affreux malheur qui vous frappe, toi et Malvina... Un pareil coup ne saurait être atténué par aucune consolation humaine, et pourtant on éprouve naturellement le désir d'être près de ceux qu'on aime lorsqu'ils souffrent, et de mêler ses plaintes aux leurs. C'est là tout ce que nous pouvons faire. Tu ne pouvais guère être atteint d'une plus grande douleur : perdre de cette façon un en-

(1) A M[me] de Bismarck. De Francfort, 3 juillet 1851. — Voyez A. Proust. *Le prince de Bismarck, sa correspondance*, p. 39-40.

fant si aimable et qui prospérait si bien, et enterrer avec lui toutes les espérances qui devaient faire la joie de tes vieux jours, c'est là une peine dont tu ne guériras pas, tant que tu seras sur cette terre; je le sens à la compassion profonde et douloureuse que tu m'inspires... Nous sommes complètement abandonnés à nous-mêmes dans la main puissante de Dieu, s'il ne daigne pas nous aider, et nous ne pouvons que nous incliner humblement devant sa volonté. Il peut nous reprendre tout ce qu'il nous a donné, nous isoler entièrement, et l'affliction que nous en ressentons ne devient que plus amère lorsque nous la laissons dégénérer en reproches et en révolte contre sa toute-puissance. Ne mêle à ta juste douleur aucune récrimination ni aucun murmure : mais souviens-toi qu'il te reste un fils et une fille, et que tu peux avec eux te considérer comme heureux, même en songeant à l'enfant chéri que tu as possédé pendant quinze ans, du moment où tu te compares avec ceux qui n'ont jamais eu d'enfans et n'ont jamais connu les joies paternelles. Je ne veux pas t'importuner de mes faibles consolations, mais seulement te dire que je sens, comme ton ami et ton frère, ta douleur aussi vivement et aussi profondément que si elle était la mienne propre... Nous ne devons pas nous attacher à cette vie et nous y croire chez nous ; dans vingt ou trente ans au plus, nous serons tous deux débarrassés des soucis de ce monde, et nos enfans, arrivés au même point où nous en sommes maintenant, constateront avec étonnement que leur vie, si nouvelle et si joyeuse encore, est déjà à son déclin. Cela ne vaudrait pas la peine de s'habiller et de se déshabiller, si tout finissait avec la vie... Le cercle de ceux que nous aimons se resserre et ne s'agrandit plus tant que nous n'avons pas de petits-enfans. A notre âge, on ne contracte plus de nœuds qui puissent remplacer ceux qui se sont rompus. Restons donc unis par une amitié d'autant plus étroite, jusqu'à ce que la mort nous sépare aussi l'un de l'autre comme elle nous a séparés de ton fils. Qui sait si ce ne sera pas bientôt (1)? »

« La forêt, la mer, les déserts, toi et les enfans, » sa sœur et les enfans de sa sœur, tout ce qu'il aime et dont il a le désir, le besoin d'être aimé, est rassemblé en une phrase. Il aime certainement : « Lorsque j'entends crier dans la rue un de ces êtres pleins d'espérances, mon cœur se remplit de sentimens paternels et de

(1) A M. Oscar d'Arnim. De Reinfeld, 16 août 1861. — Voyez cette lettre tout entière, dans A. Proust, *Le prince de Bismarck, sa correspondance*, p. 139-140.

maximes pédagogiques (1). » De la paternité, il ne repousse ni aucune des joies, ni aucun des menus tracas : « Jeanne, qui repose encore entre les bras du lieutenant Morphée, t'aura écrit ce qui m'attend : le garçon beuglant en majeur, la fille en mineur, deux marmots chantant au milieu de langes trempés, et moi m'occupant de tout en bon père de famille (2). » Il a sa théorie chrétienne de la famille, ainsi que sa théorie chrétienne de l'État : pour Bismarck, la famille, ainsi que l'État, est d'ordre divin; Dieu a voulu qu'elle eût sa hiérarchie naturelle, dont l'homme, l'époux, le père, ainsi que le roi dans l'État, est le chef *par la grâce de Dieu*. A Mme d'Arnim : « Je t'écris une lettre officielle de congratulation pour ta fête, qui est, je pense la vingt-quatrième (je n'en dis pas davantage). Tu es à présent majeure de fait, ou tu le serais, si tu n'avais le bonheur d'appartenir au sexe féminin, dont les membres, de l'avis des juristes eux-mêmes, ne sortent jamais de la condition de mineures, même quand elles sont mariées à d'épais imbéciles. Je t'expliquerai pourquoi, malgré son apparente injustice, c'est une très sage institution (3). »

Au fond de cette conception de la famille, ainsi qu'au fond de cette conception de l'État, se retrouve la marque d'une ambition ou d'un égoïsme supérieurs : de son petit monde, autant que du vaste monde, Bismarck entend être le Moi central; il veut avoir à Schœnhausen ou à Varzin son microcosme, image de l'univers, soumis et adulant son maître. Plus certainement encore qu'il n'aime, il veut être aimé. Lui, dans la solitude, avec beaucoup d'amour autour de lui : — « *Ich bin verwöhnt mit viel Liebe um mich* (4), » — comme un grand sphinx parmi les sables inondés de soleil et d'où monte une vapeur d'encens. En cette solitude, il ne saurait supporter d'être seul : « Où donc ai-je entendu ce chant qui aujourd'hui tinte constamment à mon oreille : *Over the blue mountain, — over the white sea-foam, — come thou, beloved one, — come to thy lonely home?* (Par-dessus la montagne bleue, pardessus le brouillard blanchâtre de la mer, viens, ô toi, ma bien-aimée, viens rejoindre ton foyer solitaire!) Je ne sais plus qui peut bien m'avoir chanté cela pour la première fois, *in old long*

(1) A Mme d'Arnim. De Francfort, 28 juin 1854. — Voyez A. Proust, *Le prince de Bismarck, sa correspondance*, p. 72.

(2) A la même. De Schœnhausen, 28 juillet 1850. — *Ibid.*, p. 72.

(3) A la même. — *Ibid.*, p. 72.

(4) Il écrivait cela dès 1851. — Voyez Charles Andler. *Le prince de Bismarck*, p. 11.

syne (1)! » Et plus il s'élève, et plus il grandit, et plus il vieillit, plus il éprouve ce désir, ce besoin d'avoir « beaucoup d'amour autour de lui, » de « s'enraciner » dans une terre à lui, et dans des cœurs à lui.

C'est donc surtout *sa nature*, ses champs, ses guérets, ses bois qu'il aime, par cette même raison qu'il y est chez lui, qu'ils sont à lui, mais d'une manière générale, on peut dire qu'il sent, qu'il admire et qu'il aime la nature. De Norderney sur la mer du Nord, des bords du Rhin, de Gastein, de Carlsbad, des environs de Vienne, de Hongrie, de Danemark et de Suède, de Russie, de Hollande, du Midi de la France, de Biarritz et des Pyrénées, de tout lieu où l'emporte le cours d'une vie pendant dix ans errante, il adresse à ses proches, à sa femme, à sa sœur, des lettres qui sont toute une galerie de paysages.

Ouvrons-en le recueil au hasard. De Szolnok par Szegedin en Hongrie, 27 juin 1852 : « Représente-toi un sol de gazon, uni comme une table, et sur lequel, à plusieurs milles de distance, on n'aperçoit rien à l'horizon, si ce n'est les grandes tiges nues des bascules qui servent à tirer l'eau des puits creusés pour les chevaux à demi sauvages et pour les bœufs ; des milliers de bœufs bruns et blancs, pourvus de cornes longues comme le bras, sauvages comme le gibier ; des troupeaux de chevaux rabougris, à longs poils, que gardaient des bergers à demi nus, armés de bâtons en forme de lances ; d'immenses troupeaux de porcs, dont chacun était accompagné d'un âne ayant pour mission de porter la pelisse du berger et éventuellement le berger lui-même ; puis de grandes bandes d'outardes, des lièvres, des hamsters ; puis encore, çà et là, au bord d'un étang d'eau salée, des oies sauvages, des canards, des vanneaux (2)... »

De Moscou, symphonie en vert : « Après m'être plaint vivement en ces derniers temps de la chaleur excessive, je me suis réveillé aujourd'hui entre Twer et Moscou, et j'ai cru rêver en voyant la fraîche verdure de ce pays couverte partout d'une couche de neige. Je ne m'étonne plus de rien ; et, ne pouvant douter plus longtemps du fait, je me suis aussitôt retourné de l'autre côté pour continuer de dormir et de rouler, bien que ce mélange de vert et de blanc, éclairé par les lueurs de l'aurore, ne fût pas dé-

(1) A Mme de Bismarck. D'Ofen, 23 juin 1852. — Voyez A. Proust, *Le prince de Bismarck, sa correspondance*, p. 56.
(2) A la même. De Szolnok, 27 juin 1852. — *Ibid.*, p. 59-60.

pourvu de charme. Je ne sais pas si la neige tient encore à Twer ; ici, elle a disparu, et une pluie fraîche et grise tombe avec bruit sur les toits de tôle verte. Le vert est à juste titre la couleur favorite des Russes. Sur les cent milles que j'ai dû faire pour me rendre ici, j'en ai traversé environ quarante en dormant ; mais les soixante autres présentaient partout les différentes nuances du vert... Moscou vu d'en haut à l'air d'un champ nouvellement ensemencé : les soldats sont verts, les coupoles sont vertes, et je ne doute pas que les œufs qui sont sur ma table n'aient été pondus par des poules vertes (1). »

Petit croquis de Chambord : « Dans les vastes galeries et les magnifiques salles, où les rois tenaient leur cour avec leurs maîtresses et leur vénerie, il n'y a plus d'autre mobilier que les jouets du duc de Bordeaux. La femme qui me servait de guide m'a pris pour un légitimiste français, et a essuyé une larme en me montrant le petit canon de son maître. J'ai payé, conformément au tarif, un franc de plus pour cette goutte d'eau, bien que je ne me sente aucunement la vocation de subventionner le carlisme. Les cours du château étaient aussi tranquilles que des cimetières abandonnés. Du haut des tours, on a une vue très étendue ; mais on n'aperçoit de tous côtés que des bois silencieux et des bruyères aussi loin que l'on peut voir ; point de villes, point de villages, point de fermes, ni près du château, ni dans les environs. Je joins à ma lettre quelques échantillons de la bruyère qui y pousse ; mais tu ne reconnaîtras pas combien cette plante, pour moi si chère, y est pourprée ; c'est la seule fleur des jardins royaux, et l'hirondelle est presque le seul être vivant du château, qui est trop solitaire pour les moineaux (2). »

La nature vide ne suffit pas à ce peintre accoutumé à dévisager des hommes ; il la peuple de figures, et souvent l'aquarelle s'achève en tableau de genre : « De la chambre où j'habitais, j'entendais résonner à mon oreille les mélodies bohémiennes les plus sauvages et les plus insensées. Note que ces gens chantent sur un ton nasillard, avec la bouche toute grande ouverte, des airs maladifs et plaintifs dont les paroles retracent soit les tourmens causés par de certains yeux noirs, soit la mort vaillante de quelque brigand illustre. *On jurerait entendre le vent chanter en*

(1) A Mme de Bismarck. De Moscou, 6 juin 1859. — Voyez A. Proust. *Le prince de Bismarck, sa correspondance*, p. 113-114.

(2) A la même. De Bordeaux, 27 juillet 1862. — *Ibid.*, p. 153-154.

s'engouffrant dans une cheminée (1). » Souvent Bismarck, — comme il avait à la tribune des trouvailles d'expression auxquelles pour ainsi dire tout le discours s'accrochait, — a de ces coups de crayon qui parfois balafrent le papier, mais dont l'œil ne se détache plus. Par-ci par-là, il s'amuse à la caricature, et sa gaieté, sa verve un peu grosse, s'y donnent librement carrière : Mésaventures d'un voyage entrepris un jour néfaste (*dies nefastus*. N. N. te dira ce que cela signifie.) « A Giessen, je suis tombé sur une chambre où il faisait un froid de chien : trois fenêtres qui ne fermaient point, un lit trop court et trop étroit, des murs sales, des punaises ; un café atroce, je n'en avais jamais pris d'aussi mauvais. A Guntershausen, des dames sont montées, et il a fallu cesser de fumer : c'était une dame d'affaires de haut étage (N. N. te dira ce que c'est), avec deux chambrières et une pelisse de zibeline. Elle parlait tour à tour, avec un accent anglo-russe, l'allemand, un très bon français, un peu d'anglais; mais c'était, à mon avis, une naturelle de la *Reitzengasse* de Berlin, et l'une des chambrières était sa mère, ou une ancienne associée dans sa profession (N. N. te dira... etc.) » Et la série noire continue : accident de locomotive, rencontre d'un fâcheux, retard, et correspondance manquée; pour finir, mauvais gîte et souper détestable : « Un gendarme se promène de long en large dans la salle et d'un air soupçonneux toise ma barbe, tandis que je m'ingurgite un beefsteak moisi. Je joue vraiment de malheur, mais j'avalerai encore un reste d'oie, je boirai un peu de porto par-dessus, puis j'irai me mettre dans les draps (2). »

Et ce ne sont que quatre citations entre cent qui s'offrent d'elles-mêmes; mais n'en est-ce pas assez pour faire ressortir ce trait encore de la physionomie de Bismarck : il sent la nature, il l'aime, il a le goût de la décrire ? — C'est un trait de sa physionomie, et non peut-être le moins original ou le moins caractéristique. Qu'on nous montre, en effet, parmi les politiques et les diplomates, parmi ceux-là surtout qui ont ou qui eurent à la fois le mal de l'action et la passion de la force, qu'on nous en montre un autre qui ne soit point passé indifférent dans la nature sans la regarder et sans songer à rendre une impression qu'il n'a d'ailleurs pas subie. Ce n'est point un Talleyrand ou un Metternich; c'est encore moins un Richelieu, et encore bien moins un Napo-

(1) A Mme de Bismarck. De Szolnok, 27 juin 1852. — Voyez A. Proust. *Le prince de Bismarck, sa correspondance*, p. 61.

(2) A Mme de Bismarck. De Halle, 7 janvier 1852. — *Ibid.*, p. 49-50.

léon. Quel est donc celui qui disait : « Je ne ferais point un pas pour voir un site ou un monument, mais je ferais des lieues pour voir un homme ? » Mais Bismarck, au contraire d'eux tous ou presque tous, regarde la nature, en subit des impressions, et se plaît à les traduire.

L'expliquera-t-on par la race et le milieu, et se contentera-t-on de répondre que c'est, en lui, le dépôt ou le fond allemand ? Il faudrait nous montrer alors un autre grand politique allemand, Allemand de Prusse ou de Poméranie, *stockpreussich*, chez qui ce fond ou ce dépôt remonte aussi souvent à la surface et s'épanche aussi largement ; et, nous l'eût-on montré, qu'il faudrait nous montrer après pour combien, dans cet amour de la nature, chez Bismarck, entre le fond allemand, et pour combien le coefficient personnel. Il nous suffit, quant à nous, de constater que, dans sa correspondance familière, M. de Bismarck fut « un descriptif ; » et s'il ne le fut pas dans sa correspondance diplomatique, si celle-ci est d'une précision sèche, froide, brève, raide, qui ne s'égare ni ne s'attarde pas, c'est donc tout simplement qu'il eut deux styles. Mais si le style, c'est l'homme, et s'il eut deux styles, nous voilà ramenés par là aussi à la conclusion où tout nous ramène, et c'est donc *qu'il fut deux hommes :* l'un qui eut toutes les sentimentalités, — y compris le sentiment de la nature, — et l'autre qui n'en eut aucune, ou plutôt qui volontairement, en vue d'une œuvre plus grande que lui, pour travailler avec l'insensibilité des forces qui refont le monde, les étouffa toutes en lui, — y compris, à ce qu'on put croire, le sentiment de l'humanité.

V

Sans doute, pour que la figure du second de ces deux hommes, de l'homme privé, fût complète, poussée jusqu'à ses tics et jusqu'à ses verrues, s'il est permis d'ainsi parler, on y devrait encore mettre quelques touches. Car, avec tout cela, ce fut, par exemple, un chasseur intrépide et, malgré des chutes nombreuses, un incorrigible cavalier. Il aima la nature, moins pour jouir de sa beauté que pour y agir : il ne la vit jamais sans s'y incorporer ; toujours il s'ajouta lui-même, et lui en mouvement, à la nature. De ses trophées de chasse, des ramures et fourrures de bêtes abattues par lui, il eût pu faire à tous ses manoirs, comme c'est l'usage en certains châteaux de Russie et de

Bohême, une étrange et sauvage décoration : les bulletins de ses journées sont rédigés comme des bulletins de victoire (1). Grand chasseur et grand cavalier, par une sorte de conséquence, il fut également grand mangeur, très occupé de cuisine, même quand il avait bien d'autres et de bien autres occupations : de goûts, pour tout dire, assez paysans, plus sensible à la quantité qu'à la délicatesse des mets ; traitant, dit sa légende d'étudiant, un accès de fièvre par deux livres de saucisson (2) ; gourmand par-dessus tout de jambon, d'œufs durs et de *brustkern*, de poitrine de bœuf fumée ; et, de même que, chez Bismarck, le gentilhomme fermier, le junker, survit au ministre d'État, de même, chez lui, au « régime des truffes » de Francfort, survivait le « régime des pommes de terre » de Kniephof et de Jarchelin. Grand buveur autant que grand mangeur, son verre est un hanap, une de ces cornes de cerf qui tiennent trois quarts de litre et qui se doivent vider d'un trait.

Il s'est fait faire une coupe, dans le pied de laquelle l'orfèvre a serti les insignes des ordres russes, qu'il a tous ; pour s'assurer de sa capacité, il y verse deux bouteilles de champagne : « Le boiriez-vous, Altesse ? lui demande un de ses hôtes ? — Plus maintenant ! » répond-il, après l'avoir comme mesurée de l'œil, et sur un ton de regret. Toute affaire se discute et se conclut en buvant : pour un peu, M. de Bismarck dirait que savoir boire est un devoir professionnel du parfait diplomate (3). Bien qu'une espèce de gageure s'y soit mêlée, et que d'ailleurs l'on ait exagéré là-dessus, il a des facultés et des habitudes d'un autre âge ; il y a en lui quelque chose d'énorme, qui évoque l'ancienne Allemagne, et qui ne s'affaisse pas avec la vieillesse. Voyez le portrait casqué que Lenbach a fait du prince à soixante-dix-huit ans, en 1893 ; il surgit en quelque manière du cadre qu'il emplit et déborde, droit comme s'il était maintenu par un corselet d'acier, et comme taillé dans un bloc. C'est de la force encore jaillissante, c'est la force encore épanouie, et vainement on cherche : il semble qu'on ne trouve pas, dans cette cariatide qui, un quart de siècle, a porté une nation et un empire, où l'on pourrait relever la trace d'une de nos communes fatigues, de nos communes faiblesses,

(1) Voyez A. Proust, *Le prince de Bismarck, sa correspondance*, p. 91, 92, 94, etc.

(2) Voyez Maurice Busch, *Le comte de Bismarck et sa suite*, p. 176, 177, 202, 288.

(3) *Ibid.*, p. 228-229, 276.

de nos communes misères. Et cependant elles ne l'épargnèrent pas : la maladie le visita souvent, et ce Barberousse eut des nerfs de petite femme. Qui croirait que ces yeux clairs, ces yeux d'un très pur et très dur métal, restés, à soixante-dix-huit ans, aiguisés, affilés comme des pointes d'épées, — ces yeux obsédans du portrait de Lenbach, — qui penserait qu'ils aient jamais pleuré? Et cependant nous savons de Bismarck lui-même qu'à chaque tournant de sa vie, il eut de vraies crises de larmes; il en eut à la veille du « Fürstentag » de Francfort et au lendemain de Sadowa (1). Il eut des détentes de tout l'être, aussi profondes que haute avait été la tension de cet être gigantesque.

Colères et dépressions soudaines, sans raison, sans motif ou pour le plus futile motif: de mauvais papier, une mauvaise plume l'agacent au point de lui donner des crampes (2). De longues insomnies le surexcitent tour à tour et le prosternent; il s'irrite alors ou se désole, et on ne le calme qu'avec une musique, — du piano! — qu'il accompagne en chantonnant (3). Comme il a ses faiblesses physiques, il a aussi ses faiblesses morales: car nul n'échappe à la commune loi. Il raille la superstition, mais il est très superstitieux: « Affaires faites le vendredi, décisions prises le vendredi. » Ne rien faire le 14 octobre, c'est le jour de Iéna et de Hochkirchen; de plus, en 1870, c'est un vendredi. Il est gêné quand on est treize à table. Il annonce gravement la date de sa mort, et si l'on n'a pas l'air d'y croire: « Je le sais, affirme-t-il, c'est un nombre mystique (4). » Et, parce que l'homme fort a ses faiblesses, l'homme terrible a ses terreurs. Parce qu'il y a beaucoup d'amour autour de lui, il y a autour de lui beaucoup d'inquiétudes, plus d'une fois beaucoup d'angoisses. Mais, les unes et les autres, il les endort par sa volonté, dans sa foi: « Aie confiance en Dieu, mon cœur, tous les chiens qui aboient ne mordent pas (5). »

« Si je n'avais pas eu confiance en Dieu, vous n'auriez pas eu en moi le chancelier que j'aurai été. Si je n'avais pas eu la foi, je n'aurais pas eu la volonté, et vous n'auriez pas l'Allemagne. »

(1) *Pensées et Mémoires*, t. Ier, p. 423, t. II, p. 51.
(2) Voyez A. Proust, *Le prince de Bismarck, sa correspondance*. p. 178.
(3) Voyez M. Busch, *Le comte de Bismarck et sa suite*. p. 103, 176, 202.
(4) *Ibid.*, p. 171, 277, 280.
(5) A Mme de Bismarck. De Berlin, 27 octobre 1863. — Voyez A. Proust, p. 185.

Mit Gott für Kœnig und Vaterland, telle est la devise que Bismarck a adoptée dès son entrée au Landtag, dès 1848, et à laquelle il rapporte et raccorde sa devise héraldique même : *In trinitate robur*. Il faut, Dieu veut, et Bismarck veut *avec Dieu, pour le Roi et pour la Patrie*. Mais quel est donc ce Dieu de Bismarck? C'est le Dieu « qui est avec nous, » le Dieu prussien et luthérien de la nation allemande : « un ferme rempart est notre Dieu ; » — le Dieu des belles occasions, des grandes guerres et des grandes œuvres, qui tire de la puissance un droit, de la nécessité une morale, du succès une justice; le Dieu de fer et de sang, qui veut le bien de l'État, interprété et réalisé à tout prix par un homme d'État, qui est « Moi. » Et ce n'est certes pas le Dieu de tous les hommes, mais c'est celui du Prince, le Dieu fort de l'Homme fort.

Or, Bismarck est le Prince, l'Homme fort. Ses faiblesses, sans doute, il les eut, et il eut ses misères, nous ne les avons pas cachées : les crises de larmes, les emportemens, les attendrissemens, les désirs, les regrets, les envies, les dégoûts, les alternatives rapides de fièvre et d'abattement, les désespoirs subits, les folles pensées de fuite ou de suicide, et comme ces démissions de toute la personne physique et de toute la personne morale; mais ce sont justement les misères et les faiblesses de l'Homme fort, les mêmes que connurent un Richelieu, un Cromwell, un Napoléon. C'est, dans tout homme, la part de l'humanité et presque de l'animalité; mais justement celui-là est l'Homme fort entre les autres, celui-là est Napoléon, Cromwell, Richelieu, — ou Bismarck, — qui domine le mieux ces faiblesses et réduit le plus cette part, qui réussit davantage à se faire, selon le point de vue, plus qu'humain ou moins qu'humain, en tout cas *extra-humain*. — Et néanmoins, que nul n'y réussisse absolument, qu'il reste de l'homme dans l'Homme fort, et qu'il en souffre, et qu'il souffre, c'est peut-être la revanche, la vengeance de l'humanité. Le Prince, oui; l'Homme fort, oui; mais toujours et tout de même un homme.

CHARLES BENOIST.

LE TRAVAIL MENTAL

ET LE

COLLECTIVISME MATÉRIALISTE

Les systèmes collectivistes, du moins ceux qui se rattachent au « matérialisme économique et historique, » sont trop souvent fondés sur la considération exclusive du travail manuel et du sort des ouvriers. Leur tendance est de négliger ou de rejeter au dernier plan le travail mental et moral, de ne pas le reconnaître là où il se cache, de le méconnaître là même où il éclate. Qui donc a défini le matérialisme économique : la révolte des bras contre la tête ? Cette erreur finit par se répandre en dehors même des collectivistes. N'entendons-nous pas chaque jour classer les professions libérales au nombre des « improductives, » souvent par des hommes qui y sont adonnés, parfois même par des littérateurs soudainement enivrés de ce qu'on nomme d'un terme barbare « l'industrialisme? » Il semble, à les entendre, que les travailleurs d'esprit soient des « parasites ! » Depuis que Rousseau a fait l'éloge du travail manuel, on a vu plus d'un romantique s'éprendre de la menuiserie ou du labourage. George Sand, dans *le Compagnon du tour de France*, trouvait, chez les travailleurs de la terre, des modèles idylliques. En 1848, bien des bourgeois faisaient apprendre à leurs enfans des métiers manuels. Tolstoï, même de nos jours, en est encore au temps de Rousseau ou de George Sand. Il s'imagine que le remède à tous nos maux, c'est de revenir au travail manuel : labourer la terre, « pétrir soi-même son pain ! » Il ne se demande pas si le vrai sens de l'évolution ne serait pas justement inverse, et si le travail manuel ne doit pas disparaître de plus en plus dans le travail mental.

Les études les plus récentes des économistes nous semblent aboutir, sur ce point, à un certain nombre de lois importantes que nous voudrions dégager (1). Dans ces lois significatives et révélatrices de l'avenir, si nous savions y lire, nous verrions écrite ou la justification ou la condamnation du collectivisme matérialiste. Recherchons donc la nature et la vraie valeur du travail mental, son rôle par rapport au travail manuel, ses conditions d'exercice et de développement, enfin le but vers lequel il entraîne l'humanité. Le socialisme ouvrier, quand il ne voit que la « question ouvrière » et ne se préoccupe que du labeur des bras, nous apparaîtra peut-être comme un système incomplet, aussi injuste à sa manière que « l'économisme bourgeois. » La vraie question sociale n'a-t-elle pas pour objet le malaise social tout entier, aussi bien celui dont peuvent souffrir bourgeois ou capitalistes que celui dont souffre la « classe ouvrière, » aussi bien celui des travailleurs d'esprit que celui des travailleurs de corps ?

I

Le travail est l'application de la volonté à une fin qui, pour être atteinte, exige un certain effort, soit du cerveau, soit des muscles, soit des deux à la fois, et qui aboutit à une transformation et utilisation de mouvemens. Tout travail est à la fois, mais à doses inégales, nerveux et musculaire ; de plus, le travail nerveux enveloppe toujours un travail du cerveau en même temps que des nerfs proprement dits. Dans le travail manuel, la part des muscles est prédominante, à moins qu'il ne s'agisse d'opérations délicates exigeant surtout « l'adresse des mains, » par conséquent l'adresse cérébrale. Dans le travail mental, la part du cerveau est prédominante ; les muscles n'ont plus qu'à opérer un effort de fixation et de contention. En revanche, le système nerveux s'use avec rapidité, le cerveau se congestionne par l'afflux du sang. On connaît les expériences de M. Mosso. Il a trouvé moyen de peser la tête d'un même individu travaillant d'esprit, puis se reposant : le poids augmente dans le premier cas. La chaleur augmente aussi dans la tête, les pulsations sont plus rapides et grande est la dépense de matériaux nutritifs. Le maçon qui soulève des pierres et le penseur qui soulève des idées s'épuisent l'un et l'autre, avec

(1) Voir notamment le remarquable livre de M. André Liesse : *le Travail aux points de vue scientifique, industriel et social* ; Paris, Guillaumin, 1899.

cette différence que le penseur, ordinairement, s'épuise davantage. C'est ce qu'il est difficile de faire comprendre au maçon, car il juge tout d'après les efforts visibles. Il ne commence à entrevoir la fatigue des « ouvriers de la pensée » que si on lui impose à résoudre quelque problème sur lequel il use en vain son attention et dont il ne retire qu'un violent « mal de tête ! »

Si l'effort mental intense et continu est, de tous, le plus pénible, c'est qu'il est le moins naturel : le développement intellectuel n'est-il pas une acquisition de l'humanité relativement récente ? L'homme qui pense est, en une certaine mesure, « un animal dépravé. » Voyez quelle difficulté éprouve un enfant à faire attention, surtout quand il s'agit d'idées et, plus encore, d'idées abstraites ! On reconnaît bien qu'il y a là une puissance *surajoutée*, par cela même délicate et instable (1). Au contraire, se livrer à un exercice des muscles qui demeure au-dessous des forces, ce n'est nullement épuiser sa santé, c'est l'entretenir. Un tel travail, dit M. Liesse, « fait fonctionner l'organisme et répond à l'usage normal pour lequel cet organisme a été constitué » (2). Le travail mental, au contraire, est dangereux dans ses résultats, s'il n'est compensé en partie par des exercices musculaires simples, qui activent le fonctionnement de certains organes inutilisés par suite de l'immobilité du corps. Darwin ne pouvait travailler qu'en ménageant avec le plus grand soin ses efforts cérébraux. Il écrivait le matin quelques heures, puis n'occupait plus son esprit pendant tout le reste de la journée, sinon à des distractions peu absorbantes. Il se livrait à un exercice musculaire modéré et faisait notamment de nombreuses promenades. Toutes les fois qu'il voulait enfreindre cette règle, l'effort intellectuel lui causait des vertiges et l'obligeait à de longs repos.

La nature et la valeur du travail mental a toujours été la grande pierre d'achoppement du collectivisme. Marx a fait un effort subtil pour déguiser la difficulté sous les termes les plus ambitieux et les plus obscurs. A l'entendre, le travail mental « n'est qu'un travail qualifié, » ce qui veut dire, sans doute, que l'on y considère la qualité et non plus seulement la quantité de l'effort. Mais alors, que deviendra le « matérialisme économique ? » Pour sauver le système, il faut réduire la qualité intellectuelle du travail à sa quantité matérielle. Qu'à cela ne tienne ! Ce grand

(1) Voir, sur ce sujet, Th. Ribot, *Psychologie de l'attention;* Paris, Alcan, 1892.
(2) André Liesse, *le Travail aux points de vue scientifique, industriel et social*, p. 28.

alchimiste du collectivisme opérera la transmutation. La qualité du travail mental, dit-il, n'est elle-même « qu'un multiple quantitatif du travail manuel. » Il en résulte que tout « produit, » même une œuvre d'art ou de science, n'est que du travail musculaire multiplié et condensé ou, selon la métaphore de Marx, « congelé. »

Toute réduction de la qualité à la quantité ne serait-elle point le tour de passe-passe d'une dialectique aux abois? Même au point de vue purement physiologique, il ne serait pas sérieux de soutenir que le travail cérébral soit un simple multiple du travail des bras. Sans doute l'un et l'autre « dépensent du carbone. » Mais le diamant et le charbon « sont aussi tous les deux du carbone ; » ils ne sont pas pour cela équivalens. C'est donc l'effet final qui importe, c'est cette « qualité » qui embarrasse Marx et qui ne peut plus, quoi qu'il en pense, s'estimer avec « l'unité-étalon d'une certaine quantité moyenne de travail musculaire. » L'effort moyen nécessaire pour soulever un kilogramme à un mètre ne nous donne nullement la clef de ce qui se passe dans le cerveau d'un Darwin, pas plus que dans celui d'un Socrate ou d'un Descartes. Assurément Socrate et Descartes ont brûlé, eux aussi, une certaine quantité de carbone, l'un pour se résoudre à boire la ciguë, l'autre pour trouver dans son « poêle » les règles de la méthode; mais, quand même Marx parviendrait à évaluer exactement cette quantité, nous ne serions pas plus avancés pour l'estimation de la qualité. Peut-être même un portefaix brûle-t-il plus de carbone qu'un Descartes; il n'en saurait conclure à la supériorité de son travail.

Le marxisme nous représente tout le mouvement social comme déterminé par les appétits fondamentaux de l'animal humain, par ses besoins matériels; il semble donc qu'un marxiste, dans le travail, devrait considérer surtout le produit et les besoins qu'il est propre à satisfaire. C'est de ce côté qu'il devrait chercher ce qui constitue la « valeur. » Mais ce matérialisme se change en un spiritualisme outré, cet économisme terre à terre en une métaphysique transcendante. Marx considère, comme pourrait le faire un platonicien ou un kantien, ce qu'un économiste a nommé le travail *en soi;* il semble que, divinité investie du rôle de souverain juge, il ne regarde plus que la « bonne volonté, » identique, selon Kant, à la valeur morale. Vous avez travaillé, vos muscles ont fait effort, vous êtes *ipso facto* l'égal de tous les autres qui ont travaillé, sous l'unique condition qu'ils aient pro-

duit le même objet dans le même nombre moyen d'heures. Cette malencontreuse nécessité de considérer le temps est la seule concession faite par cet idéaliste sans le savoir au domaine des choses matérielles. Chacun sera donc rétribué selon la *durée* moyenne du travail, comme si l'on était dans le domaine platonique des choses en soi, — d'où cependant devrait être bannie la considération du temps !

Comme il faut, néanmoins, du ciel des Idées, redescendre sur terre, le métaphysicien du matérialisme se tire d'embarras par un raisonnement digne de la subtilité hégélienne. Il établit un *distinguo* entre le travail simple et le travail complexe, par exemple, celui d'un maçon et celui d'un architecte ; et puis il réduit le travail complexe à un certain nombre d'unités de travail simple mesurées par la durée. Par exemple, l'architecte du grand Opéra accomplit un travail complexe, qui condense dans une heure un grand nombre d'heures de travail du maçon. C'est le miracle de la multiplication des heures de travail. Trouver, en un moment d'inspiration, le plan d'un édifice est équivalent à transporter des pierres ou du mortier pendant cinq cents heures : l'architecte de génie est un casseur de pierres élevé à une certaine puissance. Le travail qui aboutit au tableau de *la Joconde* est socialement un multiple du travail qui aboutit à peindre une enseigne. Comme il serait cependant difficile de pousser l'égalitarisme jusqu'à rétribuer de même le Titien ou son broyeur de couleurs, on évalue le travail du Titien en « unités d'heures de travail, » et le problème est résolu. C'est oublier, dans la détermination des prix, qu'il y a des choses qui sont sans prix. C'est oublier aussi qu'en multipliant un Pradon par lui-même un grand nombre de fois, on ne fabrique pas un Racine. Avant Galilée et Newton, bien des hommes avaient vu osciller des lustres dans les églises ou tomber des pommes d'un pommier, mais aucun n'avait découvert les lois du pendule ou de la gravitation, qui furent trouvées en une minute, à condition d'y avoir « pensé toujours. » L'évaluation du travail intellectuel en heures de travail matériel est l'insurmontable écueil du matérialisme économique.

En outre elle marque l'invasion inattendue d'un individualisme outré au beau milieu d'un système qui se prétend socialiste. Car enfin, pour mériter le nom de socialiste, ne faut-il pas considérer avant tout la valeur *sociale* du travail, ses résultats utiles pour autrui, pour les co-associés, pour la société entière,

et non plus la bonne volonté de l'individu? Vous vous êtes creusé la tête un an pour résoudre une question de science appliquée à l'industrie, et vous n'y êtes pas parvenu : je vous estime infiniment au point de vue moral, comme individu; mais, si un autre trouve en une heure la solution que vous n'avez pas trouvée, je l'estime infiniment au point de vue social. Comme il a rendu un signalé service à la société entière, il me serait difficile de prétendre que son travail ait la même valeur que le vôtre et doive recevoir le même prix. Le travail fructueux ne me semble nullement un « multiple » d'heures de travail infructueux. Ce serait là, sous couleur de socialisme, pousser l'individualisme à l'absurde.

La vérité est que le travail intellectuel échappe aux mesures matérielles, surtout à ce fantôme abstrait du mouvement matériel qui est la « durée. » Le travail intellectuel doit être comme l'arbre de l'Évangile, jugé à ses fruits par la société humaine, sauf à être plus tard jugé en lui-même, quand aura retenti la trompette du jugement dernier. De même qu'en fait d'art, la bonne volonté n'est rien, elle n'est rien en fait d'utilité ou même sur la complexité sociale.

Les marxistes laissent en outre trop peu de place, dans leur théorie de la valeur, à un élément qui domine tous les problèmes économiques : la population. Ils ne feront pas que, là où les ouvriers surabondent, leurs bras soient employés au même prix que là où ils sont rares. Le collectivisme même ne pourrait s'engager à payer également les ouvriers de toute la terre ou, plus simplement de toute la France, selon leurs heures de travail, quel que fût le nombre de ces ouvriers et sans qu'ils eussent aucun soin autre que celui de procréer des enfans *ad libitum* et *ad infinitum*. Ni l'habitat, ni les alimens ne sont en quantité infinie, comme la lumière du soleil sous un ciel qui serait toujours pur. Bref, l'efficacité et l'utilité du travail n'ayant rien de fixe, on doit admettre finalement l'essentielle variabilité et inégalité de valeur entre les divers travaux.

La nature, dont le matérialisme veut faire le modèle de la société, n'est ni égalitaire ni marxiste. Elle maintient partout la sélection, la hiérarchie des forces, et met au premier rang la force de l'intelligence. M. Mosso, en une de ses belles pages, nous montre, dans le cas de mort par la faim, la puissance intellectuelle soutenant la lutte jusqu'au dernier moment et survivant à tout le reste. Tous les organes se détruisent successivement

hors le cerveau et le cœur ; puis, quand le cœur est aux abois et que la température du sang tombe à 30°, lui qui avait commencé le premier à se remuer dans l'organisme, continuera à remplir fidèlement ses fonctions jusqu'à la dernière minute : il recueillera jusqu'à l'instant suprême les derniers résidus d'énergie des organes pour les transmettre au cerveau, et le dernier échange se fera avec la dernière systole du cœur. « Merveilleux exemple d'un organisme où la suprématie intellectuelle est respectée et entretenue jusqu'à la fin au milieu de la plus terrible des destructions, c'est-à-dire la mort par inanition (1). » Il y a là une leçon donnée par la nature aux sociétés humaines : elle leur enseigne la valeur qu'il faut attribuer au travail cérébral.

II

Essayons maintenant, — c'est pour nous la tâche essentielle, — de dégager les vraies lois de développement du travail au sein de la société humaine. La première de ces lois, c'est *la prédominance progressive du travail mental.* Elle se manifeste par le mouvement de la science et par celui de l'industrie scientifique, qui caractérisent l'âge moderne. Elle a pour conséquence le progrès simultané de l'invention et de l'imitation, mais avec une croissante prépondérance assurée à la première.

Ni les économistes, ni les socialistes n'ont assez insisté sur la distinction profonde qui existe entre le travail d'invention et celui d'imitation, ainsi que sur la solidarité qui relie ces deux sortes de travail. Le premier est manifestement le plus intellectuel, et le second se borne parfois à une sorte de reproduction mécanique. La vraie source de la richesse est l'invention, qui suit une marche de plus en plus accélérée. Pas une industrie, pas un travail utile, si modeste qu'il soit, qui ne présuppose une invention préalable. Il a fallu inventer des vêtemens, inventer des maisons, inventer la chasse, inventer la pêche, inventer l'agriculture, inventer le pain et le vin, inventer les routes, inventer les chemins de fer, inventer la natation, puis la navigation. Nous vivons d'inventions accumulées, de vérités découvertes, de raisonnemens victorieux qui ont percé à jour la réalité, d'idées devenues des forces par les sentimens qu'elles ont développés et par les actions qu'elles ont provoquées.

(1) Mosso, *la Fatigue;* Paris, Alcan, 1892.

Le travail mental d'invention et d' « idéation, » pour produire ses applications industrielles, a besoin de débouchés suffisans, de moyens de transport faciles et lointains, ce qui suppose un certain état social avancé ; il a besoin de capitaux considérables ; il a besoin de lois qui permettent de travailler librement, d'associer librement les capitaux. Il n'en est pas moins vrai que, dans le progrès industriel, les inventions dues au travail mental devancent de beaucoup les autres causes, les causes économiques et sociales. C'est aux inventions et aux idées, « c'est à la trouée qu'elles finiront par s'ouvrir à travers des obstacles artificiellement maintenus, » que nous devrons de voir un équilibre plus rationnel s'établir entre les divers facteurs du progrès industriel (1). Selon M. Tarde, le « capital, » qui ne doit pas être confondu avec la richesse, représente les inventions, tandis que le « travail » représente les imitations. L'inventeur, selon lui, diffère du travailleur par des traits caractéristiques. « Inventer, c'est une grande joie, travailler, c'est toujours une peine. » Quand l'homme de génie a dit εὕρηκα, toute sa fatigue antérieure n'est plus rien ; et de fait, prolongée ou brève, « elle ne compte pour rien dans la *valeur* de sa découverte, » dans le dédommagement pécuniaire qu'il va en retirer. « C'est sa joie qu'on va lui payer, non sa peine. » « S'il était mort une minute avant la félicité de la trouvaille, toute la douleur de sa recherche eût été une non-valeur. » Il peut sembler singulier qu'un homme soit ainsi « remercié de son bonheur. » Mais, répond éloquemment M. Tarde, « la chance de l'inventeur est injuste à peu près comme la beauté est inutile. Toute branche du *travail*, c'est-à-dire toute justice, toute rémunération égale d'efforts égaux et de résultats égaux faits à l'imitation les uns des autres, provient de cette injustice-là, comme toute utilité est suspendue à cette inutilité supérieure (2). »

Il y a dans cette haute doctrine un grand fonds de vérité, pourvu qu'on ne sépare pas les inventeurs et les travailleurs en deux classes distinctes et qu'on admette que le même homme peut être tour à tour ou en même temps travailleur et inventeur. M. Tarde nous semble d'ailleurs exagérer une pensée juste lorsqu'il oppose à l'invention non pas seulement l'imitation, ce qui

(1) A. Liesse, *le Travail*, p. 189.

(2) Voir Tarde, *la Logique sociale*; Paris, Alcan, 1895, et les *Lois de l'imitation*, *ibid.*, 1892.

serait légitime, mais le travail, qu'il restreint à l'imitation. Les catégories tranchées laissent échapper le réel. Il y a du travail dans l'invention, ne fût-ce que pour la préparer et la faire naître. On peut dire, en outre, que, dans toute invention, il y a une certaine part d'imitation, comme dans toute imitation il y a une sorte d'invention à l'état naissant puisqu'il faut retrouver en partie pour son compte et refaire ce qu'un autre a déjà fait. Mais il est certain que la dose relative des deux élémens est très variable, et c'est le plus dominant qui donne son nom au mélange. On peut donc accorder que le travailleur proprement dit, surtout le travailleur manuel, est avant tout imitateur. M. Tarde a raison de nous dire que le paysan qui laboure, multipliant les sillons parallèles, que le vigneron qui soufre sa vigne, que le tisserand qui pousse sa navette, que le chauffeur qui, dans la gueule enflammée du foyer, lance à temps égaux pelletée de houille sur pelletée de houille, ne font, à chaque effort, « qu'imiter les inventeurs de la charrue, du soufrage, de la machine à tisser, de la locomotive. » Il y a du vrai dans la boutade du poète :

C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

Et c'est aussi imiter quelqu'un que de faire des vers! Le poète, dans sa pensée la plus personnelle, se met encore à l'unisson d'autres penseurs, d'autres poètes, de tous ceux qui ont vécu avant lui et surtout qui vivent avec lui. Cette part d'imitation, que l'instruction rend possible, n'empêche pas, elle prépare, au contraire, le jaillissement de la source nouvelle, l'originalité du génie créateur. Inversement, il peut y avoir aussi une part d'adresse personnelle, un je ne sais quoi de caractéristique dans la façon dont un mécanicien dirige sa locomotive ou même dont un vigneron soigne sa vigne. En tout cas, il y a de meilleurs mécaniciens et de meilleurs vignerons; il y en a de plus intelligens, il y en a de plus laborieux. La personne humaine trouve donc toujours moyen de s'imprimer dans ses œuvres, même dans des œuvres d'imitation. Et ce phénomène ira croissant à mesure que croîtra la part de la science dans l'industrie Celle-ci, après avoir semblé réduire l'ouvrier au rôle de machine, l'élèvera peu à peu à la dignité d'homme instruit et parfois d'homme de science.

M. Tarde établit une seconde opposition entre l'invention et le travail : inventer, dit-il, s'est se dévouer, qu'on le sache ou non. L'inventeur devient la chose de son idée fixe, elle l'emploie. « Il

ne la poursuit pas parce que, avant de la découvrir, il l'a jugée son bien suprême; mais elle se fait son bien suprême parce qu'il la poursuit. » Il est certain qu'il y a dans l'invention artistique et même scientifique une part de désintéressement et d'abnégation, un dévouement à une idée. Mais peut-être est-ce exagérer que de dire du travailleur, par antithèse avec l'inventeur : « Travailler, c'est, sciemment ou non, poursuivre son intérêt. » « Le travailleur, ajoute M. Tarde, sait avant de travailler les biens qu'il recherche, tandis que l'inventeur ignore ce qu'il trouvera. » Sans doute, mais ces biens que recherche le travailleur peuvent n'être pas l'intérêt personnel; il peut agir pour le plaisir d'agir, il peut agir par devoir d'agir; il peut agir pour sa famille, pour sa cité, pour l'humanité entière; il peut même sanctifier son travail en l'acceptant comme une loi universelle et divine. Ne revenons pas, par une voie détournée, à l'antique et absolue distinction du travail libéral et du travail servile; il peut et il doit y avoir quelque chose de libéral et de libérateur dans le plus humble des travaux s'il est accompli avec courage, avec joie intérieure, soit comme une obligation, soit comme une expansion et un emploi normal de l'activité humaine. L'utilité même n'est pas l'intérêt personnel et elle peut, elle aussi, contenir son germe de beauté.

Les théologiens élèvent, au-dessus du règne de la simple justice, celui de l'amour et de la grâce; on pourrait dire qu'à ce second règne appartiennent déjà les inventions et inspirations de l'art, de la science, de la philosophie, de la morale, tandis que les simples imitations sont le règne de la nature même. La loi de la nature n'est-elle pas de se répéter à jamais jusqu'à ce que la pensée lui apprenne à prononcer le mot nouveau et la formule créatrice? On ne trouve le beau, on ne trouve le vrai, on ne trouve le juste qu'en l'aimant, non d'un amour inactif et passif, mais d'un amour qui poursuit son objet et travaille à l'atteindre, jusqu'à ce qu'enfin il jouisse de sa présence.

La théorie de l'invention en quelque sorte *gratuite* et sans travail, si remarquablement soutenue par M. Tarde, est une réaction contre l'idée trop matérielle de la richesse et du travail producteur, répandue par les économistes de l'ancienne école. Et le point de vue inconsciemment trop matérialiste de l'économisme classique se retrouve dans le socialisme consciemment matérialiste de Marx. Ce dernier, pour matérialiser toute l'œuvre humaine, place le mouvement de l'histoire sous la dépendance de

la « technique » industrielle, qui elle-même a pour but, comme nous venons de le voir, de satisfaire les besoins matériels de l'humanité. Il oublie que la technique est une simple application d'inventions théoriques qui la dépassent et qui ont été faites sans considération des besoins industriels. Dans les arts mécaniques, les ouvriers qui ont les métiers sous leur main peuvent bien faire des découvertes et applications « techniques; » un Stephenson, par exemple. Mais la mécanique elle-même est sous la domination des hautes mathématiques, et ni les Descartes, ni les Leibniz n'ont mis la main aux machines. De nos jours, il est tout un groupe de sciences dont l'importance industrielle va croissant, et ce sont des sciences pures, toutes théoriques en elles-mêmes, toutes chargées de formules et de calculs : nous voulons parler des sciences chimiques. Un ouvrier aura beau faire au hasard des mélanges de substances, pour voir ce qui va se produire, il ne découvrira pas la série sans fin de corps nouveaux que les savans ont extraits d'un simple morceau de houille. Le fait est si réel que, dans les grandes usines allemandes, le directeur de l'usine s'adjoint des chimistes de profession, des théoriciens chargés de faire des recherches et des découvertes, sans but indiqué d'avance, uniquement pour découvrir; les applications viendront d'elles-mêmes. Que la science marche et la technique marchera (1).

(1) Aux États-Unis, précisément parce que la technique y est très avancée, on comprend mieux l'importance des inventeurs. Un économiste a remarqué que, dans ce pays, le travail d'invention, de combinaison, de création industrielle, est devenu une véritable spécialité, et non des moins importantes : le mot *inventor* est synonyme de *starter*, celui qui donne le signal du départ, qui lance dans une voie nouvelle.

Non seulement les travailleurs manuels n'ont pas inventé les machines et, sauf quelques rares exceptions, n'ont laissé nulle part leur trace dans la mécanique, mais ils n'ont pas même pu inventer pour la terre de nouveaux engrais. Une société réduite à leur travail n'aurait fait aucun progrès sérieux. Supposons, comme on l'a fait, que la natalité s'arrête brusquement dans les classes de travailleurs intellectuels et continue de croître dans les classes ouvrières. Les découvertes, qui sont presque uniquement l'œuvre des classes intellectuelles, cesseront : « de savans agronomes, par exemple, ne pourront plus doubler les rendemens de la terre ; le travail seul devra fertiliser un sol insuffisant pour la population qui augmente, la population croîtra plus vite que les subsistances (1). » Ainsi sera vérifiée la loi de Malthus, et l'humanité marchera à la famine. Dans les pays où, au milieu d'une population ouvrière débordante, s'accroissent trop lentement les classes intellectuelles, dont le service de l'État et les professions libérales absorbent presque tous les membres, ces classes ne peuvent plus fournir des directeurs d'entreprises commerciales ou industrielles en nombre suffisant; la production diminue et beaucoup d'ouvriers restent sans travail. C'est ce qui a lieu actuellement

(1) Ch. Mourre, *D'où vient la décadence économique de la France*, Paris, Alcan. 1900.

Enfin, il y a un autre élément du progrès que le matérialisme néglige. S'il existe un travail intellectuel, qui est l'application de la volonté à l'intelligence en vue d'une vérité à découvrir, il existe aussi un travail moral, qui est l'application de la volonté à l'intelligence et à la sensibilité en vue d'un bien à réaliser. L'effort sur soi est souvent plus pénible que l'effort sur des objets extérieurs ou même sur des idées. Ce travail moral, à des degrés divers, est impliqué dans tous les autres, ne fût-ce que sous cette forme de l'attention dont nous avons déjà parlé. Mais il y a des cas où il est particulièrement en évidence et en prédominance. Cette prédominance va croissant, non seulement dans le domaine moral et intellectuel, mais aussi dans le domaine économique. Elle s'y manifeste par l'importance de plus en plus grande que prennent dans le succès des entreprises les facteurs moraux : attention soutenue, persévérance, patience, courage, résistance aux occasions de prodigalité, épargne et maîtrise de soi-même en vue de l'avenir. Marx a beau dédaigner la morale, elle gouverne l'économique comme tout le reste : sans elle, non seulement le monde industriel, mais le monde intellectuel lui-même s'écroulerait.

III

Il y a une seconde loi de l'histoire que le collectivisme matérialiste tend à méconnaître : *liberté progressive du travail mental et, par extension, de tout travail.*

Si invention est initiative, si initiative est liberté, si liberté est essentiellement volonté individuelle en sa source, fût-elle universelle en son objet, il s'ensuit que la règle du haut travail intellectuel est de ne pouvoir être soumis à une règle, sinon à celle qui lui vient de l'objet même qu'il poursuit, de la vérité qu'il entrevoit ou découvre, de la beauté et de la bonté supérieures qui l'appellent par leur attrait et lui promettent un monde nouveau. Ici expire le pouvoir de la société visible, parce qu'on entre dans la société invisible des esprits.

en Italie (1) ; c'est ce qui aura lieu bientôt en France ; c'est ce qui ne se voit pas en Angleterre, en Allemagne, où beaucoup d'intellectuels ont l'esprit de renoncer aux professions libérales encombrées pour s'adonner aux professions agricoles, industrielles, commerciales, coloniales, le tout au plus grand profit de ces professions et de la nation entière,

(1) Ch. Mourre. *Ibid.*

La société humaine nous montre d'ailleurs elle-même en son sein un accroissement d' « individuation, » par lequel la personnalité acquiert plus de liberté intérieure et aussi plus d'originalité propre. Un sauvage ressemble beaucoup plus à un autre sauvage, physiquement et moralement, qu'un homme civilisé à un autre homme civilisé. Le sauvage porte surtout la marque de sa tribu, et, si le civilisé porte aussi l'empreinte de sa nationalité, il a cependant un for intérieur autrement profond, vaste et riche que l'homme des forêts ou des cavernes. Il s'ensuit que le travail lui-même s'individualise de plus en plus, qu'il prendra de plus en plus une forme personnelle et qu'il sera de plus en plus libre.

Est-ce à dire qu'une autre loi n'agisse pas simultanément en sens inverse? Il n'y a aucune contradiction à soutenir que le travail, qui va *s'individualisant*, va aussi se socialisant. En effet, par cela même que les inventions s'accumulent, les imitations deviennent aussi plus nombreuses, et il se forme un domaine social de plus en plus riche. La science acquise est grosse de découvertes nouvelles; le fruit qui n'est pas cueilli par un savant, un autre le cueille, et il semble, au premier abord, que les personnes n'importent plus guère aux idées. Mais, s'il en est ainsi pour bien des inventions, les grandes découvertes n'en sont pas moins toujours l'œuvre du génie. Dans l'art, quelque perfection qu'acquière la technique mise à la portée de tous, rien ne peut remplacer l'inspiration d'un seul.

Le progrès scientifique et le progrès industriel qui en est l'application sont-ils « l'œuvre des foules? » Nullement. Au début de chaque invention, il y a le nom « d'un homme. » En 1884, devant la commission des 44, des ouvriers, délégués d'un syndicat, demandaient qu'on mît sur chaque machine un impôt équivalent au travail qu'elle épargne. Jugez par là comme les foules seraient disposées à inventer des machines nouvelles et à changer l'état de choses existant! Vous reverriez les temps où le peuple détruisait les machines et menaçait de mort les inventeurs, où les bateliers de Blois mettaient en pièces le bateau à vapeur de Papin.

Que sera-ce donc s'il s'agit de philosophie, de psychologie, et, plus particulièrement, de métaphysique? Comment une société de collectivistes matérialistes traitera-t-elle les Maine de Biran, les Kant ou les Hegel? Le monde intérieur, dit Biran, est « un pays encore désert, inculte, aride, que les voyageurs sont peu

curieux de visiter. » Ne comptons pas pour cela sur les masses. Il est fort à craindre qu'elles ne voient dans les spéculations philosophiques le plus infructueux et le plus inutile des travaux « complexes. » Qui sait même si elles n'y verront pas plutôt un jeu qu'un travail, si elles ne conduiront pas les métaphysiciens, comme les poètes, hors de la république, sans même les couronner de fleurs?

Admettons cependant qu'on leur fasse grâce. De quelle manière la société collectiviste organisera-t-elle le travail philosophique qui porte sur les premiers principes et sur les dernières fins de l'existence, y compris même « l'au delà? » Pourra-t-on réglementer administrativement le travail mental, lui imposer la journée de huit heures, commander à Victor Hugo d'avoir son inspiration poétique à sept heures du matin, et de s'interrompre à neuf! Et comment évaluera-t-on ce travail? La pensée de l'homme de génie n'a pas toujours une valeur économique appréciable. M. Liesse nous montre bien qu'un Chevreul, en transformant par ses recherches sur la stéarine la fabrication des bougies, apporte à la société une richesse plus grande, visible pour tous; de même quand un Pasteur traduit en formules de pratique industrielle et médicale ses recherches sur la bière, le vin, les virus et les microbes. Mais Newton. avec son système de la gravitation universelle, n'a point fourni immédiatement « un élément appréciable de richesse économique. » Croit-on pourtant que Newton soit au-dessous de Chevreul ou même de Pasteur? Quand Galilée découvrait les satellites de Jupiter, une administration collectiviste aurait-elle deviné que ces satellites serviraient à dresser des cartes plus exactes et épargneraient des naufrages aux navires de commerce?

Le loisir, l'oisiveté même, choses si odieuses (chez les autres) aux travailleurs manuels, ont, à côté de leurs inconvéniens, leur utilité et leur nécessité sociale. Si tout le monde était courbé sur la charrue ou sur une enclume, il n'y aurait pas de ces rêveurs, de ces prétendus oisifs qu'on nomme des Socrate, des Archimède, des Laplace, pas plus que des Dante, des Shakspeare ou des Lamartine. Une société de fonctionnaires bien rangés travaillant exactement six ou huit heures par jour, qui aux champs, qui au bureau, risquerait fort d'aboutir à la médiocrité et à la routine universelle.

On a beau répondre qu'on se contentera désormais d'admi-

nistrer les choses sans gouverner les personnes, les choses ne sont pas suspendues en l'air, sans rapport avec les personnes, et c'est sur celles-ci, en définitive, que viendra s'exercer la surveillance collectiviste. Le gouvernement fût-il supprimé, toute administration aura toujours besoin de contrôle et de critique : c'est ce qui justifie la liberté de la presse et de l'imprimerie. Mais, le jour où ce sera l'administration même qui imprimera, éditera les livres ou journaux, croit-on que les censeurs pousseront le dévouement humanitaire jusqu'à provoquer eux-mêmes leur propre censure ? La société collectiviste invitera-t-elle ses adversaires à réfuter, s'ils le peuvent, le collectivisme ?

En somme, si la science, la littérature et l'art ont deux côtés éminemment sociaux, — celui des principes, qui sont entrés dans le domaine commun et devenus propriété sociale, celui des applications, qui sont également sociales, — il n'en reste pas moins vrai que la science elle-même est l'harmonie d'un esprit individuel avec la vérité universelle ; qu'elle naît chez des individus, se développe chez des individus et par des individus, quelque associés que soient leurs efforts ; que ses grandes conquêtes, enfin, sont des victoires individuelles où le génie des Newton, des Laplace, des Ampère se montre aussi personnel, aussi incommunicable, aussi original et *sui generis* que le génie d'un Napoléon. La réglementation de la science, des lettres et des arts est impossible : l'esprit souffle où il veut (1).

Le caractère essentiel des associations mêmes entre savans ou des associations entre savans et industriels, c'est d'être absolument spontanées, c'est d'échapper à toute réglementation au nom de l'État ou au nom de la société. L'industriel peut bien demander des recherches au savant et en espérer des découvertes ; il ne peut pas commander une découverte déterminée à une heure déterminée et pour un prix déterminé. Chaque savant travaille comme il peut. Tout collectivisme autoritaire qui voudrait orga-

(1) Comment ne pas éprouver de l'inquiétude quand un socialiste aussi savant que M. Andler termine son livre sur les *Origines du socialisme d'État en Allemagne* par cette perspective médiocrement rassurante : « Les sociétés *décideront elles-mêmes* du degré de civilisation intellectuelle ou matérielle qu'elles voudront se donner, par l'évaluation grande ou petite qu'elles feront des *choses de l'esprit* ou des produits économiques ? » — D'autant plus que M. Andler ajoute : « Il se peut que, dans les délibérations à ce sujet, on ne puisse jamais s'entendre, et que les majorités oppriment une élite. » — Ne serait-il pas, dès lors, plus prudent de laisser les élites libres et de ne pas remettre les décisions concernant la science à une collectivité nécessairement ignorante ?

niser économiquement et administrativement le travail mental, comme il organiserait le travail manuel, tarirait les sources de toute invention et de tout progrès social, y compris le progrès économique.

IV

Outre l'invention, outre la conception des entreprises, l'exécution réclame des directeurs, et ceux-ci ont également besoin de liberté. La pensée directrice est du travail constant et omniprésent. Diriger est œuvre d'intelligence et de volonté. L'intelligence appliquée à la direction est un talent en partie naturel, en partie acquis, et qui ne s'acquiert que lentement. La volonté qui sait commander est souvent, elle aussi, naturelle, parfois héréditaire en certaines familles, qui ont des dons d'autorité, de fermeté et de flexibilité tout ensemble. Dans la direction, les travailleurs manuels sont trop souvent incapables. Il ne suffit pas de s'associer pour réussir; il faut avoir à sa tête un chef ou des chefs qui sachent conduire, qui établissent et maintiennent une discipline. Témoin le grand nombre de coopératives qui ont péri faute d'une sage direction et malgré la bonne volonté des divers membres. Dans les coopératives, la « plus-value » revient toute aux associés; ils devraient rouler sur l'or! Pourquoi n'en est-il pas ainsi? C'est que l'intelligence et le travail cérébral, sous toutes ses formes, ont un rôle décisif dans la formation, la direction et le succès des entreprises ou des associations : le progrès de la civilisation rend toutes les entreprises et toutes les actions en commun de plus en plus complexes, par conséquent, de plus en plus dépendantes de l'intelligence et de la science. Ce ne sont pas les bras qui peuvent résoudre des équations aussi compliquées. De même quand il s'agit de l'échange et de la libre distribution des produits. Marx s'indigne contre les commerçans, ces nouveaux frelons qui profitent du travail d'autrui sans travailler eux-mêmes. Ils achètent des produits, puis les revendent plus cher qu'ils ne les ont achetés, et ce « double échange, » à lui seul, engendre une « plus-value » que le commerçant empoche. Ainsi raisonne Marx. Il semble que l'humanité, depuis les origines de la civilisation, ait été assez naïve pour enrichir les commerçans par la seule vertu d'un « double échange » et sans leur demander en plus aucun service réel. Pourtant, prévoir et calculer les

besoins probables des autres hommes, connaître et évaluer les moyens de les satisfaire, qui souvent se trouvent au loin, dans d'autres régions, dans d'autres pays, parfois sur l'autre hémisphère; employer son épargne à se procurer tels produits en courant le risque de ne pas les revendre; offrir ces produits à ceux qui en ont besoin, les mettre à leur portée en leur épargnant la peine de les chercher, eux qui ne le pourraient pas, qui ne sauraient même pas où ils se trouvent, ni s'ils existent; faire ainsi acte d'intelligence, de volonté patiente et persévérante, n'est-ce donc pas travailler, inventer même, avoir des idées et, par son travail, rendre des services à ses semblables? Est-ce que les Grecs et les Phéniciens étaient des paresseux? Est-ce que les armateurs anglais ne font rien? Sans la préoccupation d'étendre au loin le commerce, Colomb n'aurait pas découvert l'Amérique. Aurait-il mieux *travaillé* s'il avait passé sa vie à « pétrir lui-même son pain? » S'il n'y a dans le commerce aucun effort d'intelligence et de volonté, comment se fait-il que, dans des entreprises analogues, les uns se ruinent et les autres s'enrichissent? Puisque le commerce est si facile et constitue un parasitisme si commode, pourquoi tout le monde ne se fait-il pas commerçant?

Certes il y a aujourd'hui beaucoup trop de marchands et les intermédiaires sont trop nombreux entre producteurs et consommateurs. Bien des réformes sont utiles et nécessaires pour empêcher qu'un produit, comme le ciseau de menuisier, qui vaut quarante centimes en sortant des mains du dernier ouvrier, se vende 2 francs à Paris. Il est également vrai qu'il y a trop de majorations et même de fraudes dans le commerce (n'y en a-t-il point aussi dans la production, et les ouvriers sont-ils aussi impeccables que les marchands le sont peu ?). Mais, une fois admis tous les revers de la médaille commerciale, a-t-on le droit d'aboutir à cette conclusion en bloc : « Aussi *tout le talent*, le flair *commercial*, que notre société récompense, consiste-t-il dans l'art de s'embusquer dans un coin sûr, où l'on se crée une situation d'intermédiaire, où la fraude quantitative et qualitative soit aisée? » Tout commerce étant ainsi défini un vol analogue à celui des grands chemins, on a beau jeu de conclure, en termes non moins absolus : « En dernière analyse, les bénéfices des marchands sont donc soustraits aux ouvriers » (1). Un aussi habile

(1) M. Andler, dans une étude, d'ailleurs très remarquable, sur le rôle social des coopératives (*Revue de métaphysique et de morale*, janvier 1900).

dialecticien que M. Andler se serait, croyons-nous, montré plus rigoureux en concluant : — *Une partie* des bénéfices faits par ceux des marchands qui sont *inutiles* ou qui sont *malhonnêtes*, est soustraite aux ouvriers, comme d'ailleurs à ceux qui ne sont pas ouvriers et, en général, à tous les consommateurs. Et de même l'ouvrier paresseux ou malhonnête soustrait à tout le monde une partie de sa rémunération. Mais ce dernier raisonnement ne suffirait pas à fonder le collectivisme! Au contraire, quel lecteur ne rêverait à une transformation radicale de la société si on le laisse en face de cette conclusion : « Le résultat est celui-là même qu'avait décrit Marx : un amoncellement de rapines d'une part, une succession de pillages subis d'autre part, et les hommes partagés en deux classes, les marchands déprédateurs et les travailleurs frustrés » (1). Nous craignons que cette division de l'humanité ne soit un peu trop simple et, de plus, propre à perpétuer les animosités sociales. Il n'est pas sans intérêt, chez un raisonneur aussi subtil, aussi profond, aussi merveilleusement informé, de prendre sur le fait le mouvement par lequel le collectivisme « scientifique » tend sans cesse à déborder infiniment ses prémisses, contre toutes les règles de la science.

V

Non seulement le travail mental, dans tous les domaines de l'économique, va prédominant sur le travail matériel, mais encore, par une loi inséparable des précédentes, *il transforme peu à peu le travail matériel lui-même en travail mental*. M. Liesse compare avec raison le monde industriel à un gigantesque organisme dont chaque membre doit devenir de plus en plus conscient de sa fonction et du jeu général de tous les autres organes (2). Le travail mental des inventeurs, dit-il, a entraîné à sa suite celui de toutes les personnes chargées des applications scientifiques. Nous en avons déjà vu l'effet chez les entrepreneurs, « obligés, sous peine de déchéance, d'augmenter ou de modifier leur matériel » et, ajouterons-nous, de le modifier dans le sens de la science : le travail de l'entrepreneur est donc devenu ainsi plus intellectuel. Nous devons maintenant constater le même résultat pour le travail des ouvriers, forcés d'entrer en relation avec des

(1) M. Andler, *Revue de métaphysique et de morale*, janvier 1900.
(2) *Le Travail*, p. 143.

instrumens nouveaux de puissance créés par la science, d'apprendre à les connaître eux-mêmes plus ou moins scientifiquement dans leurs intimes ressorts, dans leurs ressources cachées, dans leurs lois secrètes, dans leurs effets visibles et surtout invisibles.

Le grand rénovateur, par cela même le grand émancipateur, c'est le travail mental. La machine prend pour soi le travail musculaire, et laisse à l'ouvrier une occupation de plus en plus intellectuelle. La France dispose de plus de cinq millions de chevaux-vapeur, qui accomplissent la tâche de 105 millions d'hommes; comme il y a moins de 10 millions d'ouvriers adultes, tout ouvrier français a ainsi sous sa domination une douzaine d'ouvriers qu'il fait travailler et dont il est le directeur intelligent.

Sismondi, puis Marx, ont fait la critique des machines et de leur action sur l'ouvrier, qui, selon eux, serait changé lui-même en une simple machine mettant les autres en mouvement. Ils ont jugé sur les premiers effets du « machinisme » et sur la crise momentanée qui en résulta. Aujourd'hui, on reconnaît que l'ouvrier, loin d'être « une machine devant une autre machine, » est de plus en plus obligé de suivre la machine dans sa complexité et dans ses perfectionnemens. Par ce nouvel ordre de choses, « son intelligence a été adaptée pour un autre but; elle n'est pas supprimée, tant s'en faut. » Le machinisme moderne exige de l'ouvrier une surveillance qui implique des connaissances générales et une plus grande étendue d'intelligence. L'ouvrier tend à « une spécialisation moins étroite que ne l'était celle de l'ouvrier d'autrefois usant des outils primitifs. » L'avenir exigera, pour l'industrie et l'agriculture, des travailleurs de plus en plus adroits, intelligens, instruits et attentifs. Si le siècle de la vapeur a causé de déplorables maux aux ouvriers entassés dans les usines, le siècle de l'électricité, qui verra la distribution de la force motrice, lumineuse et calorifique dans les plus humbles demeures, pourra rendre le travailleur au foyer : la science aura pansé les blessures qu'elle avait faites.

Une autre loi qui se manifeste dans la société, c'est l'*amélioration progressive, par le travail mental, de la condition sociale des travailleurs manuels.* En effet, par cela même que le travail mental tend à prédominer au sein même du travail industriel, il apporte avec lui, chez l'ouvrier, « des besoins nouveaux, élémens nécessaires d'une condition plus élevée, plus complexe. » Les besoins d'en haut se propagent peu à peu jusqu'en bas, en

vertu de la loi d'imitation merveilleusement décrite par M. Tarde. Loin de suivre le mouvement ascendant de la richesse, cette augmentation des besoins la précède : elle avive chez les parties moins aisées le sentiment de ce qui leur manque encore. Les socialistes allemands, dans un de leurs congrès, ont parfaitement reconnu que, si la classe ouvrière demande sans cesse davantage, ce n'est pas parce que sa condition est de plus en plus misérable (comme l'avait prétendu Marx), mais, au contraire, parce qu'elle l'est de moins en moins.

Le travail mental, qui peu à peu remplace le travail manuel, exige d'ailleurs, en raison même de sa nature, des précautions d'hygiène supérieures : « alimens plus légers, plus assimilables, » exercices alternant avec le travail cérébral, durée moins longue que le travail musculaire, l'épuisement étant plus rapide et plus profond. Aussi le travail mental est-il rémunéré, toutes choses égales d'ailleurs, à un prix plus élevé que le travail musculaire. De là cette augmentation des salaires qui s'observe dans les nations industrielles, à mesure même que l'industrie y croît plus vite et s'y montre plus scientifique.

Si les exigences de l'ouvrier grandissent, les patrons deviennent de plus en plus capables de les satisfaire. En effet, le travail mental tend, dans la somme totale du travail, à augmenter le travail *utile* par rapport au travail *perdu*. Cette « efficacité » se traduit par une diminution du temps nécessaire pour produire, à qualité égale, un nombre donné d'objets, par exemple, des tissus de coton, des montres, etc. Et l'efficacité provient de deux causes qui sont précisément sous la dépendance du travail mental. La première est l'habileté de l'ouvrier. Cette habileté varie évidemment avec son intelligence naturelle et avec son intelligence acquise; en d'autres termes, elle est subordonnée à son travail intellectuel d'imitation, comme aussi à sa bonne volonté et à son attention, c'est-à-dire à son travail volontaire et moral. Mais, quelque important que soit ici le facteur individuel, il faut remarquer qu'il varie dans des limites très étroites ; si bien que, réduits à cette forme du travail, nous resterions dans un état de médiocrité générale. Ce qui joue le rôle capital dans l'économie du temps, c'est un second facteur, l'outillage. Or, ce facteur représente encore le travail intellectuel, mais surtout, comme nous l'avons vu, le travail d'invention, qui capitalise les méthodes et assure le triomphe progressif de la science sur la nature. Les

perfectionnemens de l'outillage dépendent enfin de deux facteurs : l'idée et le capital (1).

VI

C'est la portion de travail emmagasinée dans le capital que le collectivisme a l'habitude de méconnaître. Cependant, tout comme la conception et la direction des entreprises, comme le commerce et la direction des échanges, l'épargne ou la capitalisation est une des formes du travail mental et souvent même moral. Courcelle-Seneuil appelait l'épargne un travail ; on s'en est étonné : les psychologues nous apprennent pourtant que l'effort « d'inhibition, » ce « serre-frein moral, » réclame autant de volonté, souvent plus, que l'effort d'impulsion. Ne faut-il pas autant de force pour renverser la vapeur dans une locomotive que pour la laisser se précipiter en avant ? Voici un homme qui, au lieu de tout dépenser, s'impose une privation ; pouvez-vous nier que cette privation ne soit analogue, par son caractère d'effort volontaire et pénible, à l'effort même qui fait le fond du travail ? Capitaliser est donc bien travailler. Si, maintenant, l'homme qui a épargné un capital, le met à votre disposition, au risque de le voir perdu par votre faute, pouvez-vous prétendre qu'il ne vous rend pas un service ? Ce service mérite-t-il ou ne mérite-t-il pas une rémunération de votre part? En outre, s'il vous permet de mener à bien une entreprise qui, sans cette condition, eût été impossible et qui vous enrichit, le capital n'a-t-il pas été productif tout comme la main-d'œuvre ? Le capital a été justement défini une puissance de *reproduction.* Les richesses sont vite anéanties, moissons, alimens, vêtemens, meubles, etc. ; la terre même a besoin de se renouveler sans cesse par l'engrais et par le labour, les maisons ont besoin de réparations ; ce qui subsiste, en définitive, c'est le moyen de reproduire les richesses et de les augmenter. Ce moyen est un résultat : 1° des inventions, effort intellectuel ; 2° de l'épargne, effort moral. Capitaliser, d'ailleurs, n'est pas seulement une loi économique, c'est aussi une loi biologique. Tout le corps de l'animal et même de la plante est organisé pour fixer et emmagasiner des forces, qui plus tard seront prêtes à l'action. La mémoire est un capital et le cerveau est fait pour retenir une quantité infinie de moyens

(1) Voyez Novicow, *Les gaspillages des sociétés modernes :* Alcan, 1893.

de production. Ceux des collectivistes matérialistes qui proscrivent l'épargne, qui veulent même, selon le mot de M. Lafargue, « obliger à la consommation immédiate, » devraient proscrire aussi le souvenir, la tradition, l'éducation, la science. Le vrai capital est le produit concret d'un travail antérieur, il n'est pas une simple « matière informe, » mais une matière déjà informée et transformée ; c'est lui qui est vraiment du « travail congelé, » surtout de l'invention congelée et de l'intelligence cristallisée.

Mais tel est le matérialisme systématique de certains collectivistes, que, dans leurs calculs, ils ne tiennent aucun compte des valeurs d'origine intellectuelle et s'efforcent de persuader aux travailleurs qu'ils sont *volés* par ceux qu'on ne voit pas actuellement travailler comme eux de leurs mains. La « plus-value, » qu'ils prétendent toujours prélevée sur les ouvriers par tout le capital, constituerait, à les en croire, une nouvelle « corvée, » plus dure que celle du moyen âge. Un des chefs du matérialisme économique l'estime à six heures six minutes (exactement !) sur douze heures de travail ; car, dit-il, sur 7 milliards 130 millions de production en France, il y a 4 milliards 941 millions de matières premières et 191 millions de combustible ; reste un milliard 994, dont 980 millions au travail, un milliard au capital comme profit du « surtravail » et de la « plus-value. » Ainsi, selon ces calculs, tout le travail est d'un côté ; de l'autre, on dort sur des sacs d'argent. L'inventeur, les bailleurs de fonds, qui ont eu confiance en lui, le directeur de l'entreprise, tous les chefs qui le secondent, les bâtimens, les machines, l'entretien de l'outillage, son amélioration, les frais généraux, la correspondance, les assurances, les courtages, les risques de toutes sortes, les pertes par non-valeurs, par faillites d'autres commerçans ou industriels, par fluctuations imprévues du marché, par chômage, etc., etc. ; rien de tout cela n'entre en ligne de compte ; chefs d'entreprise, inventeurs, prêteurs d'argent à leurs risques et périls, ingénieurs, directeurs, commerçans sont tous des spoliateurs, car ils dépouillent honteusement l'ouvrier d'une portion de 6 heures 6 minutes sur 12 heures, soit 366 minutes par jour, lesquelles deviennent la propriété de tous ces dormeurs dont on ne voit pas s'agiter les bras et les jambes en un bon labeur manuel. A ceux qui dédaignent ainsi, sous le nom vague de capital, entrepreneurs, directeurs, commerçans et financiers, on a répondu avec raison : — Suffit-il donc d'occuper des ouvriers

pour gagner 6 francs par tête ? et comment se fait-il, encore un coup, que tant d'entreprises, en dépit du « surtravail, » aboutissent à la ruine des capitalistes ? Les soldats d'un Moltke prétendront-ils aussi qu'eux seuls font la besogne, tandis que lui, commodément installé sous sa tente, ne met la main ni au sabre ni au canon ? N'a-t-on pas justement comparé aux victoires militaires les victoires industrielles? N'a-t-on pas justement observé qu'un pays, avec quelques milliers de bons chefs d'industrie, de bons commerçans, de capitalistes prévoyans, marche à la victoire et à la prospérité ; tandis que d'autres pays où les ouvriers ne travaillent pas moins vont à la ruine? Les ouvriers qui traitent leurs chefs de « fainéans » sont aussi logiques que des soldats qui méconnaîtraient le rôle intellectuel de leurs généraux, ou qui maudiraient « l'infâme capital » enfoui dans leurs fusils et leurs canons, sans savoir y reconnaître la matérialisation d'une puissance intellectuelle devenue gratuite et secourable pour eux-mêmes.

L'emploi intelligent et honnête des capitaux, qui doit lutter contre toutes les conditions défavorables et utiliser les favorables, est lui-même, comme nous venons de le montrer, une des formes les plus difficiles du travail mental ; et il exige non pas seulement le travail d'imitation, mais bien souvent le travail d'invention. La société a elle-même intérêt à ce que le capital et son revenu fournissent une rémunération soit à l'initiative personnelle, soit à la confiance éclairée dans l'initiative d'autrui; la confiance, en raison des risques courus, est elle-même un acte d'initiative, parfois de courage ou même de témérité. Aveugle chez beaucoup, la témérité est éclairée chez les autres et aboutit à un succès dont tout le monde profite. Si l'on perce un isthme, le commerce du monde entier y trouve avantage. Et si on en a percé un, il ne s'ensuit pas qu'on percera l'autre.

Quand ils font leurs analyses du « revenu des capitaux, » les collectivistes, comme on peut s'en convaincre en lisant le livre de M. Charles Andler (1), négligent systématiquement la compensation du risque, la récompense de l'initiative intelligente et inventive, enfin l'inéluctable loi de sélection qui, dans le monde de la société comme dans celui de la vie, fait réussir les uns et échouer les autres, pour le progrès de l'espèce entière. Tout ce

(1) *Les Origines du socialisme d'État en Allemagne*, in-8°, 1897, Alcan.

qui n'est pas employé à « payer un travail, » soit des ouvriers, soit du patron, ou à « payer les matières premières, l'outillage et l'amortissement, » tout cela, nous dit-on, est littéralement « volé » aux travailleurs. Admettons que la rémunération du risque, en certains cas, atteigne un chiffre trop élevé (ce qui n'a généralement lieu que quand le risque de perte est lui-même élevé); encore est-il qu'il faut reconnaître la juste part de ceux qui, au lieu de consommer leurs épargnes en jouissances immédiates, ont l'idée de les faire servir à quelque grande entreprise. — Ce ne sont pas, dit-on, les actionnaires des chemins de fer qui ont inventé les chemins de fer ou qui les ont construits; donc ils touchent des revenus « immérités, » qui devraient revenir à la Société. Mais qu'est-ce que cette Société avec lettre majuscule, sinon vous, moi et les autres? Or, ce n'est ni vous, ni moi, ni les autres hommes actuellement vivans qui ont inventé les chemins de fer; c'est à Watt, à Stephenson, à Séguin que devrait surtout revenir le profit. Les membres d'une société collectiviste profiteraient eux-mêmes de ce qu'ils n'auraient fait ni individuellement ni même collectivement. Et si l'on répond qu'il y a solidarité entre les morts et les vivans, pourquoi Stephenson ou Séguin n'auraient-ils pas eu, eux aussi le droit d'épargner et de laisser solidairement leurs épargnes à leurs enfans? M. Andler, — un idéaliste d'ailleurs, mais qui se rencontre sur trop de points avec les matérialistes, — représente tous ceux qui tirent un revenu quelconque d'un capital quelconque comme des oisifs qui n'ont qu'à « détacher leur coupon de rente. » Ce n'est pourtant pas l'oisiveté qui a produit leur capital, ou qui l'a conservé, ou même qui l'a confié à une entreprise; car il y a eu sans doute ici un acte de réflexion et de calcul préalable, un effort d'intelligence et de volonté. En outre, s'il en est qui, pour avoir bien choisi et prévu, détachent aisément leur coupon de rente, il en est d'autres qui, au lieu de gain, ont des pertes. Tel qui gagne à Suez perd à Panama. Espérez-vous supprimer l'*alea* des choses humaines? Si c'est une administration sociale qui fait les entreprises au nom de la collectivité, si c'est elle qui emploie et rémunère les travailleurs intellectuels ou manuels, n'y aura-t-il plus d'*alea*, et est-il certain que chacun sera exactement rétribué selon ses mérites comme par Dieu même?

Dans la vente du produit fabriqué, dit M. Andler commentant et approuvant Thünen, doivent simplement se retrouver en

bonne justice : « 1° la valeur des matières premières ; 2° l'usure des instrumens ; 3° le salaire des travailleurs. » Si la marchandise se vend à sa vraie valeur, « il n'est donc pas possible que le capital donne un profit quelconque. » En effet, ajoute M. Andler, « la subsistance des ouvriers, y compris celle du patron, est assurée ; l'outillage est reconstitué après l'usure, et les matières premières sont payées. Après quoi, il ne reste rien, et on ne voit pas ce qui resterait. En fait, cependant, un excédent demeure ; » donc cet excédent est une spoliation des travailleurs. — A quoi l'on peut répondre : 1° Le patron n'a-t-il droit qu'à sa *subsistance* pour avoir rempli une fonction directrice d'une importance majeure et sans laquelle le labeur de chaque ouvrier eût été stérile ? 2° L'inventeur n'a-t-il droit qu'à sa subsistance ? 3° Celui qui a prêté l'outillage ou le capital nécessaire à l'achat de l'outillage n'a-t-il droit à rien, pas même à sa subsistance, pour avoir épargné par son travail et son intelligence de quoi fournir aux autres un instrument de travail et de subsistance ? 4° N'a-t-il droit à rien en compensation du risque de perte qu'il court et ne faut-il concéder aucune rétribution à l'esprit d'entreprise, à l'invention même en fait d'entreprise ? Quand on prétend qu'il ne reste *rien*, absolument rien, on néglige maint élément, et quand on conclut que tout « revenu capitaliste naît d'une soustraction faite au salaire, » on refuse de considérer toutes les formes d'effort intellectuel ou matériel, tous les risques courus par l'invention, par l'imitation même, par l'initiative des volontés et des intelligences. Enfin, on néglige un dernier élément expérimental : la rareté relative des inventeurs, initiateurs, fauteurs de vastes entreprises, dans une population donnée, et le nombre relativement très grand, dans cette même population, d'hommes qui n'ont à offrir que leurs bras avec une aptitude à l'imitation plus ou moins heureuse, et qui, en outre, se multiplient avec plus de rapidité que les autres. Ici encore, on oublie de mettre en ligne de compte la population. Si pourtant on rappelle aux collectivistes que la « densité de la population » est un élément essentiel aux calculs, ils répondent que cette densité des ouvriers manuels et cette rareté des travailleurs intellectuels, des inventeurs, directeurs, entrepreneurs, capitalistes, n'est pas le fait de ces derniers ; il n'y a donc, dit M. Andler, « aucune raison » pour qu'ils perçoivent du fait de cette circonstance un revenu qui n'est pas « leur produit. » — Mais d'abord, répondrons-nous, s'ils n'ont pas de

mérite à ce que les ouvriers manuels surabondent, cette surabondance n'est pas non plus leur faute. Et si les Newton ou les Pasteur sont rares, ce n'est pas non plus la faute des Newton ou des Pasteur. Si le jeu nécessaire des forces sociales augmente la valeur relative de tel élément, intelligence, volonté, initiative, épargne, capital, ce ne sont pas les individus qu'il en faut accuser. Les individus profitent de leurs avantages sociaux comme ils profitent de leurs avantages naturels : c'est là un fait que nulle réorganisation sociale ne pourra empêcher, à moins d'étouffer toute supériorité naturelle ou sociale, ce dont la société entière serait la première victime. Faisons donc la guerre aux injustices, mais ne considérons pas toutes les inégalités ou toutes les précellences comme des injustices, et ne reprochons pas amèrement aux supérieurs leur supériorité, comme si c'était la faute d'un Pascal de ne pas être aussi stupide que tel Damara qui ne peut pas compter au delà de trois!

Le collectivisme objecte aux capitalistes et même aux inventeurs que leurs capitaux et leurs inventions empruntent leur valeur à l'état social qui les rend profitables. Mais nous répondrons que le même raisonnement s'applique aussi au travail ouvrier : ce dernier n'est possible et profitable que grâce à l'état social et à la civilisation, dont les ouvriers manuels ne sont pas plus les auteurs que les ouvriers intellectuels ou les propriétaires. Comment donc conclure de là autre chose qu'un devoir moral de dévouement à la société et un devoir légal de lui rendre par l'impôt ce qu'elle a le droit de réclamer comme sa part dans la part de chacun (1)?

Quant à une parfaite répartition, elle est impossible. M. Andler soutient qu'en fin de compte, la seule chose légitime et qui ne dérobe rien à la part d'autrui, c'est le salaire; selon lui, tant que chacun ne sera pas purement et simplement salarié pour son travail intellectuel ou manuel, il aura dans sa bourse quelque chose qu'il n'aura pas personnellement gagné par son « mérite. » Le collectivisme aboutit ainsi à un individualisme tellement exaspéré qu'il ne veut rien voir au delà du produit de l'individu. Par malheur, l'individu ne travaille jamais seul, même quand il est seul dans une échoppe, car les inventeurs de ses outils et de ses procédés travaillent avec lui et pourraient réclamer leur part

(1) M. Belot. *Revue philosophique*, février 1896.

du produit. Il n'y a rien d'absolu dans les choses humaines, rien d'absolument individuel, rien d'absolument social. Psyché serait aussi embarrassée pour retrouver dans une œuvre la quote-part de chacun et de tous qu'elle le fut, selon la légende, pour dénombrer les grains de mil dont Junon lui avait imposé de faire le compte. La justice mathématique n'est pas de ce monde. Il est des hommes qui profitent d'avantages naturels ou acquis, et même de chances heureuses; et cela est encore vrai des ouvriers manuels comme de tous les autres hommes : un ouvrier robuste a la chance d'être robuste, un ouvrier intelligent a la chance d'être intelligent; un ouvrier dont aura besoin telle administration collectiviste pour accomplir tel travail aura la chance d'être utile ou même nécessaire et de se trouver là au bon moment. Si l'humanité ne doit pas permettre à la chance fatale d'étouffer la libre justice, elle ne peut cependant se flatter de supprimer entièrement les heureuses circonstances naturelles ou sociales, qui d'ailleurs tournent à son propre avantage. Quand donc l'ouvrier réclame le droit au « produit intégral de son travail, » il suppose accomplie la tâche surhumaine qui déterminerait scientifiquement ce qu'il y a de *sien* dans son travail et dans le produit de ce travail, ce qui ne vient ni de la nature et des matières premières, ni de la société, ni des progrès de la science et de la techuique, ni du concours d'autrui, ni des circonstances favorables, etc., etc. *Suum cuique*, c'est bientôt dit, mais la définition du *suum* suppose qu'on a sondé les reins, les cœurs, les têtes, marqué la place exacte de l'individu dans l'infini du tout (1). C'est toujours le « principe d'individuation, » mystère suprême selon Schopenhauer, qui préoccupe les collectivistes matérialistes : sous leur adoration de la société se cache la plus intraitable revendication des droits individuels ou même, simplement, des jouissances individuelles, que seules peut considérer le matérialisme économique : eux qui reprochent aux autres, souvent avec raison, d'être des « jouisseurs, » ils ne demandent eux-mêmes qu'à jouir.

VII

Malgré l'harmonie générale du capital et du travail, que nous venons de mettre en lumière, nous sommes bien loin de nier ou

(1) Voyez l'exposé des revendications ouvrières dans le *Droit au produit intégral du travail*, par M. A. Menger, avec préface de M. Andler, Paris, 1900, Giard et Brière.

d'accepter les antinomies particulières qui se produisent, dans la société actuelle, entre capitalistes et travailleurs. Il y en a une qui domine toutes les autres. Le capitaliste se propose de réaliser personnellement le plus grand bénéfice possible dans le temps le plus court possible : il n'a pas de vues lointaines et universelles; c'est donc pour un bref délai qu'il achète le travail des ouvriers, et il est obligé par la concurrence à tirer d'eux le plus qu'il peut, fût-ce aux dépens de leur santé. Le contrat de travail est un « contrat à brève échéance, » et le capitaliste ne peut se préoccuper que de l'intérêt immédiat. De là, pour la société entière, une perte d'énergie, puisque l'énergie vitale du travailleur, sa vie même et sa fécondité diminuent par l'effet d'une dégénérescence plus ou moins grande. C'est ce qui motive, malgré l'école de Manchester et ses théories abstentionnistes, l'intervention de la société pour protéger par la loi le travailleur, pour maintenir les conditions d'équité dans les contrats de travail, pour empêcher l'exploitation, même involontaire, de l'homme par l'homme. Mais de là au collectivisme, quel fossé à sauter ! Et la logique, comme la nature, *non facit saltus*. Si les vues du capitaliste ne sont pas assez lointaines, les vues de la société le sont trop. Entre les travailleurs pressés par le besoin présent et la société toute tournée vers l'avenir, les propriétaires jouent un rôle utile, à la condition que la loi les empêche de franchir les limites de la justice ou d'aboutir à des monopoles sans concurrence possible.

Il est une autre vérité que le socialisme a raison de rappeler : la puissance du capital et des machines n'est pas une force exclusivement individuelle; c'est une force devenue sociale, que cependant s'approprient en grande partie des individus plus fortunés. Mais tout ce qu'on en peut conclure, nous l'avons vu, c'est encore que la société a ici le droit d'intervenir pour protéger les individus les uns contre les autres, pour empêcher les accaparemens, les agiotages, les exploitations injustes, surtout pour prélever et récupérer, sous forme d'impôts, la part vraiment sociale. Est-ce une raison pour tout prendre ou tout rendre commun ?

La mise en commun de tous les capitaux aboutirait toujours elle-même à un problème final de répartition, et, s'il y a aujourd'hui d'odieuses injustices dans la répartition par voie de concurrence individuelle ou d'association libre, il y en aurait aussi dans toute répartition autoritaire par la société, c'est-à-dire par l'administration, c'est-à-dire par les citoyens fonctionnaires de

l'administration. On peut même se demander s'il n'y en aurait pas davantage encore, car, lorsqu'on met sur les épaules d'une ou de plusieurs administrations une tâche aussi écrasante que celle de faire régner sur terre une parfaite justice distributive, digne du royaume des cieux, on risque de voir se multiplier les injustices sous la forme des erreurs administratives, des imprévoyances administratives, des intrigues administratives, des faveurs administratives, des routines administratives, des aveuglemens administratifs. Voyez les difficultés présentes du gouvernement démocratique ! Que sera-ce si la démocratie est encore chargée de l'universelle répartition des tâches et des salaires selon les « mérites, » les « œuvres » et les « besoins ? » Déplacer une difficulté, ce n'est pas la résoudre. Or, le communisme final auquel Marx prétend que le collectivisme sert d'introduction pourrait se définir : un immense déplacement de la difficulté, pour ne pas dire une immense aggravation.

Les révolutionnaires sont admirables pour critiquer, mais, quand il s'agit de remplacer ce qu'ils critiquent, ils subissent à leur tour la loi commune dont nous avons parlé tout à l'heure : cette loi qui veut que la justice absolue et universelle soit impossible à réaliser, surtout par décret, et que la justice progressive soit seule à la disposition de l'humanité ! Que l'on réclame la suppression graduelle des iniquités, en tant que cette suppression dépend de la législation sociale du travail, rien de mieux; mais que l'on nous promette une « catastrophe » ou « révolution » totale qui changerait la face du monde avec les cœurs des hommes, c'est pure apocalypse. Les abus du capital doivent être réformés, et ce qu'il y a d'injuste dans ses revenus doit être ramené à la justice; mais il n'en résulte pas que tout revenu doive être supprimé. Les abus de l'héritage et son extension à des parens ignorés du vivant lui-même doivent être réformés au profit de la grande parenté humaine, mais il n'en résulte pas que tout héritage doive être confisqué. Ces abus de la propriété privée doivent être réformés, mais il n'en résulte pas que la propriété privée doive être abolie. Sinon, l'argument se retournera contre la propriété collective. N'y aura-t-il pas, là aussi, des abus ? Il faudra donc la supprimer ! Elle laissera subsister des passe-droits, des bonheurs et des malheurs immérités; il faudra donc la remplacer par la propriété privée ! Un pareil va-et-vient de raisonnemens *ad homines* n'a rien de scientifique, et cepen-

dant le postulat qui est au fond du collectivisme n'est pas autre que ce cercle vicieux. La propriété privée ne réalise pas la justice parfaite, donc il faut rendre la propriété collective; mais la propriété collective n'est pas elle-même parfaite, donc il faut rendre la propriété privée.

Prudent est le silence des révolutionnaires sur les conditions réelles de l'organisation collective et surtout communiste; mais il y a trop d'inconnues dans un problème dont la portée s'étend à l'humanité entière, pour que nous consentions au renversement de ce qui est sans savoir au juste ce qu'on mettra à la place. « Par où commencer? » demande Faust. En vain de nouveaux Méphistophélès répondent : « Détruisez toujours, il faudra bien que l'on construise ensuite; » un pareil procédé est la négation même de tout procédé « scientifique. » Si donc il y a de très importans élémens de vérité dans le socialisme, conçu comme méthode de progrès social par le moyen de la société même et des lois sociales, il n'y a encore, dans le collectivisme et surtout dans le communisme, que de vastes hypothèses, dont la principale base est la critique de ce qui est, au profit d'un état de choses dont on ignore ce qu'il sera, et s'il sera. Dès lors, la prétention mise en avant par les révolutionnaires que, pour être socialiste, il faut être collectiviste comme eux et même communiste, est simple outrecuidance; et les socialistes eux-mêmes, sans parler de ceux qui ne le sont pas, doivent protester contre un tel accaparement de la part d'inventeurs de systèmes qui ne peuvent même pas définir avec précision ce qu'ils veulent. Ces âpres sermonnaires, qui ont réduit l'anathème en syllogismes, nous répètent sans cesse, comme dans un sermon célèbre : — « Marche, marche! » du désir de réformes sociales au socialisme d'État, du socialisme d'État au socialisme intégral, du socialisme intégral au collectivisme, du collectivisme au communisme, du communisme national au communisme international englobant toute la terre! Dans la chaîne de raisonnemens dont ils prétendent nous lier pour nous traîner à leur suite, que d'hiatus béans! Que de fautes de logique, qui se transforment pratiquement en cris de haine d'une classe à l'autre! Autant il faut réclamer le progrès, autant il faut repousser ceux qui promettent la perfection sur terre, car ils ne la donneront pas, et ils empêcheront le progrès même.

En résumé, la loi historique qui veut que la science dans les

sociétés humaines devienne de plus en plus dominante, efficace et créatrice est la réfutation du matérialisme économique. Le progrès est menacé par un système qui n'attribue ni à l'effort intellectuel et moral, ni à l'inspiration du génie la part prépondérante. Au rôle de Marthe il sacrifie celui de Marie, comme inutile et « improductif; » mais nous avons vu que, sans le contemplateur et le chercheur, sans l'homme à idées, quel qu'il soit, le travailleur manuel serait bientôt réduit à l'impuissance : la pensée est supérieure à tous les outils. Si l'on déclare à bon droit ridicule le mandarin de Chine qui laisse démesurément pousser ses ongles et les retourne ensuite savamment en spirale pour montrer qu'il n'a jamais accompli un travail manuel, il est non moins ridicule de traiter d'oisif l'homme qui ne s'est servi de ses doigts que pour tenir une plume et n'a travaillé que de son cerveau. Il ne faut pas que les nouvelles démocraties, à l'inverse des anciennes, exaltent le travail manuel aux dépens du travail intellectuel, ni qu'elles prétendent soumettre ce dernier aux règlemens du premier. Ce qui est vrai, nous l'avons vu, c'est que tout travail doit devenir libéral, puisqu'il devient de plus en plus intellectuel. En fait, nous l'avons reconnu encore, tous les facteurs de la production économique s'intellectualisent progressivement : invention, travail, capitalisation; de même pour ceux de la distribution : échange et contrat, commerce, finances, crédit, etc., de même pour ceux de la consommation, qui, au lieu de rester improductive, tendra à être de plus en plus reproductive de valeurs intellectuelles et morales.

Sur les ruines du matérialisme historique doit s'élever l'idéalisme historique, pour lequel les forces qui mènent le monde sont, non plus simplement les besoins matériels, mais encore et surtout les idées ou les sentimens supérieurs nés des idées. Le caractère des « idées-forces, » c'est d'échapper aux lois des sociétés humaines pour ne relever que des lois de la logique éternelle. Les idées ne sont pas régies par le « déterminisme économique » dont parle Marx. Elles obéissent, comme nous l'avons rappelé plus haut, à un déterminisme tout intérieur qui se confond avec ce qu'on nomme spontanéité, et qui ne peut produire ses effets que dans et par la plus complète liberté. Toute idée, d'ailleurs, n'est pas toujours immédiatement comprise et reconnue, sa valeur n'éclate pas aux yeux, ni même aux esprits. Méconnue, quelle autre ressource a-t-elle que la liberté? Œuvre

d'un libre élan vers le vrai, elle attend que les libres esprits la comprennent.

Sans doute il existe une loi de socialisation progressive et *spontanée* du travail mental, que nous avons mise en évidence; mais nous n'avons vu cette loi porter que sur deux choses : 1° les instrumens, qui sont les méthodes, les principes et les grandes applications déjà connues; 2° les résultats, qui tombent immédiatement dans le domaine social et deviennent la commune propriété de tous les hommes. Le travail lui-même, l'inspiration qui le soutient, l'invention d'où il procède ou à laquelle il aboutit conservent le sceau de la personnalité. Ils constituent la propriété typique, celle qui sort tout armée du cerveau du penseur ou de l'artiste. Dans le communisme, auquel trop de socialistes se croient obligés de tendre, le progrès scientifique, philosophique, esthétique, industriel, dépendrait ou d'examens, c'est-à-dire d'un vaste mandarinat de fonctionnaires; ou d'élections, c'est-à-dire d'une vaste concurrence industrielle, scientifique et artistique. Ces deux moyens ne valent ni la liberté individuelle, ni l'association libre, qui ont pour elles l'avenir (1). L'association, dit Platon, fait de l'impuissance de chacun la puissance de tous. Tocqueville a eu raison de dire que la grande science du XX[e] siècle serait la science de l'association; mais l'association est elle-même, comme nous l'avons montré, le résultat d'un travail mental et moral. *Vouloir* s'associer et *savoir* s'associer, ce n'est pas chose donnée au premier venu; ce n'est pas non plus un bien passif et tout fait qui vous tombe des nues, ou qu'on puisse réaliser par une révolution et par un décret du gouvernement; c'est le résultat d'une lente série d'efforts personnels et collectifs, provoqués par des sympathies, réglés par des idées, aboutissant à des « synergies. » L'association est le triomphe des libres volontés et des intelligences. De plus, à la lutte matérielle pour la vie, l'association substitue l'accord pour la vie, et tout le mouvement de l'histoire, loin d'être une simple « guerre de classes, » est un concours des esprits ayant pour but cette paix finale, qui est le dernier effet du travail mental et moral.

ALFRED FOUILLÉE.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juin 1899, l'article de M. Charles Benoist : *l'Association dans la Démocratie*.

LE MOUVEMENT PANCELTIQUE

« Dans ces régions du Royaume-Uni, que l'Anglais nomme dédaigneusement la « frange celtique » de son riche manteau, écrivait naguère un savant professeur de l'Université de Greifswald, M. Zimmer, couve une agitation puissante, dont les conséquences possibles échappent à l'aveuglement des pouvoirs publics. » On ne saurait dire mieux et sinon plus élégamment, du moins plus exactement. Car il n'est pas certain que le panceltisme soit encore complètement dégagé des limbes de la préhistoire. Mais on peut remarquer aussi qu'il n'est plus à l'état d'aspiration vague, d'idée flottante, et qu'il commence à se préciser en actes. Les cinq grands dialectes de langue celtique reprennent vie presque partout; un fort parti autonomiste s'est constitué en Irlande, en Galles, en Écosse, même en Bretagne. Isolés d'abord, sans programme commun, ces divers mouvemens se sont cherchés, rapprochés et, s'ils ne se sont point fondus encore, M. Zimmer estime qu'ils y tendraient du moins ouvertement.

On peut différer d'avis avec M. Zimmer. On peut surtout marquer ses réserves sur le rôle qu'une province française, la Bretagne, serait appelée à jouer dans le débat : en tout état de cause, cette province ne saurait s'affranchir de la stricte neutralité que lui imposeraient les convenances à défaut des lois générales du pays. Encore est-il qu'au lendemain des fêtes de Cardiff et quand la Grande-Bretagne se trouve engagée avec les Républiques sud-africaines dans un conflit où elle ne veut voir qu'une crise intestine, provoquée par une simple question d'autonomie administrative et politique, il n'est pas sans intérêt de considérer ce que cette même question, posée au sein du Royaume-Uni par la fraction celte du royaume, a déjà soulevé et menace de soulever d'orages.

C'est aux Gallois que revient l'honneur d'avoir tenté le premier rapprochement entre les cinq grandes familles de race celtique (1). Il existe dans le pays de Galles une association puissante nommée le *Gorsedd beird ynys Prydain*, ou « Trône des bardes insulaires, » et sur laquelle nous reviendrons plus loin. Cette association délégua, en mai 1897, son barde-héraut à Dublin pour assister à la restauration du *Feiz-Çeoil* irlandais. Les Irlandais se firent représenter à leur tour par une délégation à l'*Eisteddfod* (assemblée) de Newport. Quelque temps plus tard, d'autres délégués irlandais et gallois prenaient part au *Mod* de l'Écosse gaélique.

Ainsi s'affirmait, dès 1897, l'entente morale des trois principales familles celtiques de la Grande-Bretagne. Pour cimenter le rapprochement, on décidait qu'un grand congrès panceltique s'ouvrirait dans la capitale de l'Irlande « à l'aube du prochain siècle. » En attendant, le conseil de l'*Eisteddfod* galloise conviait à Cardiff, pour le mois de juillet 1899, les délégués des nationalités écossaise et irlandaise. La France n'était pas oubliée dans ces fêtes. Se souvenant qu'au point extrême du pays, sur le dur granit armoricain, toute une province avait conservé sa forte empreinte originelle, sa langue, ses mœurs, son patrimoine de traditions et de croyances, un délégué du *Feiz-Ceoil* irlandais, M. Fournier d'Albe, se rendait à Morlaix au mois d'août dernier et invitait officiellement le comité de l'*Union régionaliste bretonne* à l'*Eisteddfod* de Cardiff et au Congrès panceltique de Dublin. Le comité de l'*Union régionaliste* acceptait. D'autres adhésions parvenaient coup sur coup des différens groupes celtiques établis à l'étranger et spécialement des États-Unis, du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des Indes. Le mouvement qui avait laissé de côté jusqu'alors deux provinces anglaises d'origine celtique, mais dont l'une, le Cornwal, est complètement assimilée depuis la fin du XVIIIe siècle, et dont l'autre, l'île de

(1) Jusqu'alors il n'y avait eu de rapprochement qu'entre les Bretons et les Gallois d'une part, les Bretons et les Irlandais de l'autre. Il convient de rappeler cependant les *eisteddfodau* d'Abergavenny et de Caer-Marthen et le Congrès de Saint-Brieuc (1867), où figurèrent des délégations d'Irlande, de Galles, de Bretagne. A la dernière *Eisteddfod* de Cardiff n'ont pas pris part moins de vingt et un Bretons, parmi lesquels MM. Riou, de l'Estourbeillon et Le Gonidec, députés, MM. Bourgault-Ducoudray, Le Braz, Léon Durocher, Corfec, Radiguet, Vallée, etc. Une mention particulière est due à M. Jean Le Fustec, délégué général de la *Fédération bretonne*, qui, avec un dévouement admirable, s'était chargé de régler sur place tous les détails de la rencontre.

Man, ne compte plus qu'un huitième de sa population parlant le sous-dialecte celtique connu sous le nom de « manx », s'étendait peu après à ces deux provinces, qui décidaient de prendre part à l'*Eisteddfod* de Cardiff et au Congrès de Dublin.

Quant à l'objet immédiat de ce congrès, dont l'*Eisteddfod* de Cardiff n'est que le séduisant portique, il était exposé comme suit par lord Castletown, prince d'Ossory, dans la réunion tenue le 2 décembre 1898, à l'hôtel de ville de Dublin, sous la présidence du lord-maire, sir James Henderson : « La *Ligue panceltique*, qui a pris l'initiative du congrès, se propose uniquement de réunir une fois en un temps donné des représentans des Celtes de toutes les parties du monde, Irlande, Écosse, Galles, île de Man, Bretagne, Amérique, Australie, etc., pour manifester aux yeux de l'univers leur désir de préserver leur nationalité et de coopérer à garder et à développer les trésors de langue, de littérature, d'art et de musique que leur léguèrent leurs communs ancêtres. » Un dessein si sage ne pouvait éveiller les défiances du gouvernement britannique. La présence du lord-maire en témoigna. Mais il apparaît assez que, si le prince d'Ossory ne couve pas de ténébreuses pensées et si le panceltisme doit rester, comme devant, une simple conviction littéraire, les historiens ont bien tort de s'en préoccuper, Sans doute il était malaisé de trouver pour les congressistes un autre terrain d'entente que la littérature et l'art. Du fait que les familles de race celtique sont disséminées dans des États différens, étrangers ou même hostiles les uns aux autres, il s'ensuit bien qu'un programme politique commun ne pouvait être élaboré du premier coup et sans quelque danger. Mais il ne s'ensuit pas que chacune de ces familles n'ait pas, en dehors des questions de littérature et d'art, ses aspirations propres et ses tendances bien définies. Et si ces tendances, ces aspirations ne peuvent être rapprochées et fondues présentement, pour recevoir l'unité d'impulsion que le Congrès entend donner aux questions d'ordre intellectuel, il ne s'ensuit pas non plus qu'un tel travail soit impossible ni même qu'on ne l'ait tenté déjà. Un rapide exposé des faits montrera où en est ce travail à l'heure où nous sommes. On en pourra déduire s'il y a quelque vérité dans la parole de M. Zimmer et s'il est croyable que l'opinion européenne ait un jour à compter avec le panceltisme, comme elle compte dès maintenant avec le panslavisme et le pangermanisme.

I

Pour avoir volontairement restreint le champ du celtisme aux communautés les plus vivaces des deux mondes, lord Castletown s'est vu accuser par quelques personnes de trop accorder à la linguistique, quand il n'aurait dû se décider que d'après l'ethnologie. La preuve en est, dit-on, que le Cornwall fut primitivement exclu du Congrès. Les habitans de ce pays semblaient complètement absorbés dans la nationalité anglaise. L'ancien cornique, qu'on parlait encore, à la fin du XVIIIe siècle, aux alentours du sinistre cap Land's End, n'a plus aujourd'hui qu'un représentant, M. John Hobson Matthews : « Je suis actuellement le seul au monde à avoir une connaissance héréditaire du cornugallois (*sic*), écrivait-il récemment à l'un de ses correspondans (1). J'en ai appris quelque peu de la bouche de feu le docteur Stevens, qui était un cousin de mon père. Lui-même le tenait de son père, Andrew Stevens de Trevegia-Wartha, paroisse de Towednack. » Il n'est donc pas tout à fait exact, comme on le lit un peu partout, que le cornique se soit éteint définitivement en 1777, d'après M. Tobit Ewans, en 1788, d'après la *Revue celtique*, avec une vieille femme âgée de 102 ans et nommée Dolly Pentraeth. Mais il reste vrai que Dolly fut la dernière représentante populaire du parler cornique. Quelques mots seulement de cette langue avaient surnagé dans la terminologie des mineurs, et l'on citait comme une curiosité, en 1875, trois familles de Newlynn, près de Penzance, qui savaient compter jusqu'à vingt dans l'ancien idiome. La diminution très réelle qu'ont subie de ce côté les hommes de Tré, de Pol et de Pen (2) n'impliquerait cependant pas qu'il les faille bannir absolument du banquet de la fraternité celtique. Ils ne remontent pas tous peut-être aux chevaliers de la Table ronde et la plupart des grandes familles énumérées dans le *Doomsday Book* ont disparu, à l'exception des Trelawnay et des Trevelyan. Mais si la *gentry* indigène a fait place presque partout à la *gentry* saxonne et normande, le peuple n'a pas bougé dans l'angle nord-ouest du comté où il défend encore, avec une louable ténacité, ce qui lui reste de son passé national.

(1) Lettre à M. François Jaffrennou. *Clocher breton*, juin 1899.

(2) On connaît le proverbe anglais : *By Tre, Pol and Pen, — You may know the Cornishmen.*

Ce passé même n'est point littérairement si pauvre qu'on l'a prétendu. Si la littérature cornubienne ne peut être comparée à celle du pays de Galles, si beaucoup de ses monumens sont apocryphes, il en est d'autres qui valent qu'on s'y arrête. De ce nombre sont les « Mystères, » que M. Norris a publiés en 1859 et que l'on jouait encore, au témoignage de Richard Carrew et du docteur Borlas, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, dans des amphithéâtres en terre battue et à ciel ouvert nommés *plan ar guareou* (lieu des jeux). Il y a toujours de ces *plan ar guareou* à Saint-Just, à Gwennap et à Saint-Piran. On les fait servir aujourd'hui à des meetings wesleyens. Les Cornubiens étaient restés catholiques jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Sans transition, d'un bloc, ils passèrent au méthodisme. Mais la substitution d'un culte à l'autre n'a pas modifié tant qu'on l'aurait cru l'état moral des Cornubiens : toute la rigidité du wesleysme s'est brisée, sans y mordre, sur l'âme même de la race, sur ce fond de mysticisme et de croyances superstitieuses qui est le patrimoine des peuples celtiques. Le Cornubien, comme le Breton de France, qu'il rappelle si étrangement, est resté en communication permanente avec l'au-delà. Il vit comme lui dans une sorte de familiarité douloureuse avec les esprits des morts; il les consulte, il les entend et il les comprend. Ethniquement d'ailleurs, c'est toujours le même type aux cheveux noirs, aux yeux gris, à la face allongée, au teint brun et mat. Cette persistance de la race et du moral de cette race est d'autant plus significative que sur tous les autres points, langue, religion, etc., l'assimilation avec la race anglaise est complète. On ne voit point, par exemple, que les aspirations politiques des Cornubiens diffèrent sensiblement de celles des purs Anglo-Saxons. La représentation du pays, tant à la Chambre des communes qu'à la Chambre des lords, n'est pas seulement animée d'un loyalisme remarquable; elle est aussi essentiellement et fervemment conservatrice (1). Ce sont autant de raisons qui expliquent que le Cornwall ait pu se tenir jusqu'ici à l'écart du mouvement panceltique et qu'il y ait quelque témérité peut-être à essayer de l'y faire entrer. MM. Hobson Mathews et Jaffrennou ne craignent pas de s'y employer. J'ai quelque peine, pour mon compte, à partager leurs espérances dans une résurrection de la langue et de la conscience cornubiennes. Mais il y a une telle

(1) Sur huit membres de la représentation du Cornwal, deux cependant sont partisans du *home-rule*.

puissance de redressement dans les races celtiques que la chimère de la veille devient souvent chez elles la vérité du lendemain.

L'effort serait sensiblement plus aisé et trouverait un point d'appui plus solide chez les Manx. Mais les Manx n'ont-ils pas atteint dès maintenant au stade suprême de leur développement politique et ne jouissent-ils pas d'une autonomie presque absolue? Ils le doivent sans doute à leur petit nombre et à la faible étendue de leur territoire qui est de 588 kilomètres carrés. La population, qui n'atteignait point 15000 habitans au début du siècle, avait monté, en 1891, à 55608 habitans. Quoique rattachée de nom à l'empire britannique, Man garda longtemps ses suzerains particuliers: le gouvernement l'acheta en 1765 au duc d'Athol. L'île changea de maîtres et non de régime. En fait, elle ne relève de la couronne que par un gouverneur général nommé et appointé par la Reine. Mais l'antique royaume du dieu gaël Manannan a toujours son parlement spécial, sa *Court of Tynwald*, formée par la réunion de la Chambre haute et de la *House of Keys* (littéralement Chambre des clefs). Cette cour est souveraine. Ses décisions sont promulguées, comme autrefois, en vieux manx, devant le peuple, sur la colline sacrée de Tynwald; il suffit que le gouvernement anglais leur ait donné sa sanction. Les vingt-quatre députés qui font partie de la *House of Keys* sont élus par les propriétaires et les tenanciers de l'île, — sans distinction de sexe (depuis 1880).

On voit que le *home-rule*, si obstinément poursuivi par l'Irlande et le pays de Galles et que commence à solliciter aussi la basse-Écosse, est une réalité déjà ancienne chez les Manx. Fort jaloux de ses privilèges et des souvenirs de son passé national, on concevrait mal pourtant que cet original petit peuple, qui a su obtenir pour son Église des canons à part et qui montre avec orgueil les nombreux monumens druidiques et runiques qui hérissent ses âpres promontoires, n'ait pas témoigné pour sa langue un respect plus attentif. Cette langue, qui dérive, comme l'écossais et le gallois, de la branche irlandaise, est parlée seulement par 5 ou 6000 habitans (1). Mais il faut tenir compte que

(1) Je prends une moyenne. Le chiffre donné par M. Ravenstein est beaucoup plus élevé : 12345. Sur ces 12345 Manx parlant le gaélique, 190 seulement parleraient et comprendraient le seul gaelique ; le reste parlerait et comprendrait le gaelique et l'anglais. Mais, sur la carte dressee par M. Fournier d'Albe, le chiffre a singulièrement baissé : il n'est plus que de 3000 habitans parlant le gaélique.

l'île a reçu en ce siècle un nombre considérable d'émigrans anglais (au point qu'on l'a pu appeler ironiquement l'île de Man... chester), tandis que la population indigène demeurait stationnaire ou presque. Un mouvement se dessine néanmoins chez les Manx en faveur de la rénovation de la langue ; mais ce mouvement est de date toute récente. Les excellens travaux de Kelly et de Douglas, les romans de Hall Caine l'avaient préparé. « Il y a six mois, dit M. Fournier d'Albe, une des premières autorités littéraires du pays écrivait : « Le manx se meurt sans espoir. » Trois mois seulement se sont écoulés depuis que la vague celtique est venue jusqu'aux rivages d'Ellan Vannin, et nous avons aujourd'hui une section manx du *Guild Festival* annuel, une société pour la préservation du langage manx, un alphabet manx pour la presse, des services en manx dans les chapelles, des colonnes écrites en manx dans les journaux, des classes de manx à Douglas et un éloquent orateur manx à la Chambre des Clefs ! Qui osera dire après cela qu'il y a quelque chose d'impossible dans la voie des résurrections celtiques ? »

II

J'ai transcrit ces lignes sans les commenter. Une belle ferveur les soulève ; mais le « miracle celtique » ne se comprendrait point sans cette poussée d'illuminisme qui, dans l'espèce, ne se communique point seulement au verbe et dont la réfraction transfigure à certaines heures jusqu'aux visages des initiés. Ils nous apparaissent, à ces heures-là, comme dans une brume dorée qui leur donne un recul et un vague prodigieux. Pour extraordinaire qu'il semble, j'ai constaté le fait plus d'une fois. Et il est possible que les choses, à travers ce brouillard, subissent elles-mêmes une déformation singulière : en Écosse, par exemple, le mouvement celtique donne au premier abord l'impression d'un mouvement homogène ; de près, l'impression est tout autre. Il est parfaitement exact que, sur les 72 membres que l'Écosse envoie au Parlement, 40 sont partisans du *home-rule;* mais, pour peu qu'on examine la carte politique de la région, on s'aperçoit que la presque unanimité de ces 40 *home-rulers* appartient aux Lowlands, où domine le type anglo-saxon, tandis que les Highlands, exclusivement celtiques, sont représentés par des unionistes. Comment expliquer cette contradiction ?

La vérité est que les habitudes sociales des Highlanders, leur manque d'initiative, un sol ingrat, l' « absentéisme » des lairds et l'éviction lente par leurs successeurs anglo-saxons de populations entières de tenanciers, ont faussé pour longtemps le ressort de cette race. Tant que les clans gardèrent leur cohésion, l'unité d'aspirations et de vues se maintint dans les Highlands. Le pacte d'union signé en 1705 n'avait été voté par le dernier parlement écossais qu'à une majorité de 41 voix, et les soulèvemens jacobites de 1715 et de 1746 témoignèrent assez de la persistance du sentiment nationaliste. Mais du jour que les chefs de clans désertèrent leurs *glens* pour tenter la fortune à la cour ou dans les charges de l'État, ce fut fini des Highlands. Les rudes propriétaires anglo-saxons qui prenaient la place des anciens lairds ne se firent aucun scrupule de confisquer les communaux et d'élever le prix des fermages. Les quatre-vingts centièmes de la population furent acculés à la misère ou à l'émigration en masse. 500 000 d'entre eux gagnèrent l'Amérique. L'émigration vida des paroisses entières. Ces grandes rafles collectives ont encore lieu de temps à autre (1); mais l'émigration la plus fréquente se fait vers l'intérieur, où les Highlanders cherchent un emploi temporaire comme pêcheurs, journaliers de la terre ou domestiques. Les habitudes de la race les rejettent invinciblement, après ce temps de louage, sur la cellule primitive, sur le clan, qui survit à sa désorganisation et reste tout au moins un foyer d'assistance morale. Les plus sinistres descriptions qu'on a données de certains intérieurs de la Cornouaille française pâlissent cependant à côté de ce que M. Ch. de Calan nous rapporte des huttes de boue, de la saleté repoussante et de la paresse invétérée des Highlanders du Sutherland (2). Quoi d'étonnant si toute conscience politique est morte chez ces larves faméliques et n'est-il pas extraordinaire plutôt que la domination anglo-saxonne, appuyée d'un presbytérianisme méticuleux et jaloux, n'ait pas étouffé le peu qui subsistait dans la tradition et la langue de leur esprit national? Mais on voit au contraire que, dans les Highlands comme en Bretagne, les vieux rites celtiques du mariage, de la naissance, de la mort, continuent d'être fidèlement observés. Sur les bruyères des *glens*, dans les flottantes écharpes de la brume marine, d'étranges formes se meuvent : fées

(1) C'est ainsi que de 1880 à 1890, en dix ans, 150 000 Écossais ont émigré aux États-Unis.

(2) Cf. Charles de Calan, *Science sociale* (1895).

onduleuses, fantômes et farfadets (1). Les bagpipes déchirent l'air comme autrefois sur les pentes du Ben-Nevis, autour des lochs de Kincardine et d'Argyll; la langue enfin, ce dernier *palladium* des nationalités agonisantes, est encore parlée et comprise par 250 000 Highlanders (2).

C'est à réveiller cette langue, à l'épurer et à l'étendre, que s'est voué le patriotisme écossais. Comme toujours, le mouvement est parti de la classe lettrée, et spécialement des membres de la *Société gaélique* d'Inverness, l'un des *boroughs* de l'Unionisme. Cette société, fondée en 1871, a peu à peu élargi son cercle; on l'a vue qui d'académique se faisait insensiblement populaire et descendait aux plus infimes détails de l'éducation nationale. Son action se marquait dès 1874 par des dons en argent et en livres aux instituteurs qui consentaient à se charger d'un cours de gaélique dans les écoles des Highlands. En 1877, la Société obtenait que ces cours devinssent officiels partout où les *School Boards* le décideraient. Et voici qu'il ne lui suffit plus que le gaélique soit l'objet d'un enseignement spécial et facultatif dans les écoles des Highlands; elle veut que cet enseignement devienne régulier et obligatoire. La délégation qu'elle envoya il y a deux ans à M. Balfour, et à laquelle s'était jointe la vénérable *Association gaélique* de Londres, s'expliqua nettement sur ce point et eut l'heureuse surprise de se voir appuyée dans ses revendications par le marquis de Lorne, gendre de la Reine. La délégation insistait en même temps pour que « les inspecteurs des écoles fussent choisis dorénavant parmi des maîtres possédant à fond l'idiome national et pouvant ainsi se rendre compte des progrès des élèves. » Elle demandait enfin qu' « une mention d'aptitude à l'enseignement du gaélique fut introduite dans les examens pour le diplôme d'instituteur primaire. »

De telles revendications, soulevées chez nous en faveur du breton, ne trouveraient aucun accès près des pouvoirs publics. M. Balfour se montra tout disposé à donner satisfaction aux vœux des délégués. Simple courtoisie? Bonne politique plutôt. Les

(1) Cf. Rév. Walter Gregor : *An Echo of olden time from the North of Scotland* (1879).

(2) 250 000, d'après la carte de M. Fournier d'Albe; 242 207 dans les Highlands seuls, d'après M. Ravenstein, auxquels il faudrait ajouter 58 746 dans les autres comtés, 301 en Irlande, 8 000 en Angleterre et en Galles, soit, au total 309 254. Sur ce chiffre, 48 873 parleraient et comprendraient seulement le gaélique; 260 381 parleraient et comprendraient le gaélique et l'anglais.

sentimens particularistes des Lowlanders sont connus en Angleterre; ils gagnent du terrain dans les Highlands. L'agitation agraire, qu'on pensa calmer en 1886 par la concession du *Crofters Holdings act*, peut reprendre d'un jour à l'autre; au semblant d'autonomie que les Écossais ont déjà obtenu pour leur culte et leur droit civil, beaucoup rêvent d'ajouter l'autonomie économique et administrative. Une attitude intransigeante des pouvoirs publics risquerait d'ouvrir le conflit, comme il est arrivé dans le pays de Galles.

L'histoire de ce dernier pays n'est qu'une lutte de tous les instans contre les Saxons d'abord, contre les Normands ensuite, jusqu'au moment où la veuve d'Henri V épouse en 1428 le prince Gallois Owen, fils de Maredudd ab Tewdwr. De ce mariage naquirent deux fils, dont l'un, Edmond, épousa Marguerite de Somerset, descendante d'Henri III, et eut lui-même pour fils Henri de Richmond. On sait à la suite de quels tragiques événemens ce jeune prince « sans croix ni pile, » comme dit Commynes, et qui vivait à Paris des charités d'Anne de Beaujeu, fut porté sur le trône d'Angleterre par une coalition de Gallois et de Français. Devenu Henri VII, Richmond ne songea point à renier ses origines; il inscrivit dans ses armes le dragon rouge de Galles et se fit fabriquer une généalogie qui le rattachait à Énéas de Troie. Ces satisfactions accordées au sentimentalisme des bons Gallois, Richmond tourna tous ses efforts contre la langue, la loi et les mœurs qui lui semblaient des réalités plus dangereuses. La politique qu'il avait instaurée lui survécut ou, pour mieux dire, elle s'aggrava. Le fait est qu'aucune dynastie ne se montra plus violemment et délibérément anglaise que cette dynastie galloise des Tudors. Si la principauté put tenir tête à l'orage, il en faut rapporter tout le mérite à l'indomptable énergie du clergé. L'antipathie des Anglais contre les Gallois, qui était et est peut-être encore une antipathie de race (1), ne s'envenima pas du moins ici.

(1) On aurait tort de croire d'ailleurs que cette antipathie n'a pas laissé de trace chez les Gallois d'aujourd'hui, pour fervens loyalistes qu'ils soient. M. Zimmer en fournit maintes preuves. J'ajouterai la suivante : dans une conférence récente au *Cymmrodorion* de Cardiff, conférence à laquelle assistaient les principales notabilités du pays et l'honorable D. T. Phillips, consul des États-Unis, M. Hugh Edwards, directeur du *Young Wales*, rappelait aux applaudissemens de l'assemblée la remarque de sir Osborne Morgan, « que la majorité des Anglais considèrent avec une bienveillante tolérance ou une sentimentale sympathie la nationalité des Écossais et avec une inquiétude croissante ou de vifs remords celle des Irlandais, tandis que celle des Gallois, la plus nettement distincte de toutes, est regardée

comme en Irlande et originairement, d'une antipathie religieuse. Les Gallois furent des premiers à embrasser la réforme. C'est probablement même la seule raison qui induisit Élisabeth, si âprement hostile sur tous les autres points aux revendications galloises, à faire traduire la Bible et le *Prayer-Book* en gallois; prise entre son désir d'accélérer la réforme et celui de supprimer les derniers vestiges de la nationalité et des traditions galloises, Élisabeth fit passer la religion avant la politique. Mais les choses allaient se gâter rapidement; la facilité avec laquelle les Gallois s'étaient portés d'un culte à l'autre tenait uniquement à ce que le catholicisme, dans ses représentans officiels, dans ses évêques et ses recteurs, n'avait rien eu de national. A vrai dire, on ne choisissait le haut clergé catholique que sous ces conditions; on le voulait si exclusivement anglais que défense lui était faite de s'exprimer en gallois. Par surcroît, ce haut clergé n'était point soumis à l'obligation de la résidence, et c'est à Londres et dans les grandes villes de l'intérieur qu'il dépensait le revenu des abbayes et le produit des dîmes (1). Le taux de ces dîmes était exorbitant. Un petit clergé pauvre, quelques moines, des frères prêcheurs, faisaient le seul lien spirituel entre la population et son Église : ce bas clergé, gallois d'origine, fut l'élément actif de la réforme. La sourde agitation qu'il entretenait dans les esprits les préparait insensiblement à une rupture : le moment venu, la principauté se détacha du catholicisme aussi naturellement qu'un fruit mûr de sa branche. Mais si les Gallois avaient cru qu'en changeant d'Église ils changeraient de régime, leur erreur ne fut pas longue à se dissiper. Le taux des dîmes augmenta; le nouveau

avec on ne sait quelle dédaigneuse indifférence. » M. Edwards s'attachait à montrer qu'il n'y avait pas là un simple caprice passager, mais une aversion héréditaire, née dans un passé lointain et accumulée par une longue suite de générations disparues. « La politique des Anglais à l'égard des Gallois a été jusqu'au bout, dit-il, une politique féroce, n'ayant pour but que d'abolir l'identité nationale du pays. » Et M. Edwards concluait en disant, aux applaudissemens de tous, que c'était cette identité qu'il fallait rétablir.

(1) La protestation adressée au Pape, sous Henri III, par le prince régnant de Galles, met en pleine valeur les griefs de la population. « Et tout d'abord nous nous plaignons que l'archevêque de Canterbury envoie à la tête de nos diocèses des évêques anglais, ignorans de notre langue et de nos usages et ne pouvant, en conséquence, prêcher et confesser qu'au moyen de truchement... Ce n'est pas tout. Les prêtres n'éprouvent pour notre patrie que des sentimens d'éloignement, presque de haine. Ils se désintéressent du salut de nos âmes et n'ont au cœur d'autre ambition que celle de nous damner. Trop rarement ils daignent accomplir parmi nous les devoirs de leur ministère... etc. »

clergé n'eut rien de plus national que l'ancien et, à l'indifférence qu'il témoignait aux populations, on le vit joindre du premier jour le spectacle des pires scandales.

Peut-être les eût-on supportés, si la persécution religieuse n'était venue tout brouiller : un courageux Gallois, John Penry, fut condamné à mort et pendu haut et court, en 1593, pour avoir donné une voix aux protestations silencieuses de la conscience populaire. Cette exécution maladroite précipita le dénouement de la crise. Le martyre est contagieux; on le vit une fois de plus avec Rees Pritchard, Howell Harris, William Steward, Daniel Rowlands, Howell Davies, Whitefield, etc. Leurs prêches, faute d'églises, se tenaient en plein air, aux champs, sur les grèves, dans les solitudes brumeuses du Snowdon. S'ils trouvèrent un écho dans le peuple, on en peut juger cependant par les chiffres : sur 1 776 000 habitans que compte à cette heure la principauté de Galles, 225 000 seulement pratiquent la religion anglicane. Tout le reste, sauf 50 000 catholiques, appartient aux sectes non conformistes (wesleyens, presbytériens, baptistes, indépendans, etc.). Il n'est pas exagéré de dire que la substitution du méthodisme non conformiste à l'anglicanisme officiel fut le salut pour la nationalité galloise. Sans autre ressource que les dons volontaires qu'il recueillait dans le peuple, tout un clergé se constitua, sorti des entrailles de ce peuple, et dont l'austérité, l'application au devoir et la belle flamme zélatrice faisaient le plus heureux contraste avec l'indifférence et les mœurs relâchées de l'église anglicane. L'érection du premier temple non conformiste remonte au mois de novembre 1639. Il y a aujourd'hui, en Galles, près de 3 000 de ces temples, contre un millier de temples anglicans. L'anglicanisme n'en est pas moins demeuré la religion officielle de la principauté, et cela ne tirerait point à conséquence, sans doute, si les Gallois, qui paient déjà 300 000 livres sterling par an pour l'entretien de leurs cultes nationaux, n'étaient pas frappés encore de dîmes exorbitantes pour l'entretien d'un culte qui leur est à peu près étranger. Le seul personnel anglican des quatre diocèses de Bangor, de Saint-Asaph, de Llandaff et de Saint-David prélève chaque année, dans la principauté, la somme énorme de 6 404 450 francs. Que la principauté supporte malaisément une injustice si criante, la chose s'entend assez. Aussi bien l'agitation contre les dîmes (*anti-tithe-war*) ne date-t-elle pas d'aujourd'hui; mais c'est à partir de 1886 qu'elle a pris sa

forme la plus aiguë (1). Les élections dernières s'en sont ressenties; sur les 34 membres actuels de la représentation galloise, 25 avaient inscrit dans leur programme la séparation de l'Église anglicane et de l'État et l'autonomie absolue de l'église nationale non conformiste. Portée aussitôt devant le Parlement, la proposition de *disestablishment* ne fut repoussée qu'à douze voix de majorité. Lord Spencer, M. John Morley, sir William Harcourt, Gladstone, particulièrement, l'appuyèrent. En 1891, quelques atténuations furent introduites au régime de la perception des dîmes : celles-ci ne devaient plus être réclamées directement à la classe besogneuse des fermiers et des locataires, mais aux propriétaires eux-mêmes. Ce biais ingénieux, s'il diminuait les risques de conflit, déplaçait seulement la question, le propriétaire, par une augmentation de loyer, pouvant se rembourser du surcroît de charges qui lui incombait. En 1895 enfin, à la première lecture et à une grande majorité, la Chambre des communes vota un projet de loi supprimant l'Église anglicane officielle dans le pays de Galles.

Mais cette concession, — non ratifiée d'ailleurs par la Chambre des lords, — venait trop tard. A trop reculer l'octroi du *disestablishment*, on avait laissé grandir les aspirations autonomistes de la principauté. Le clergé non conformiste, ici encore, fut le grand facteur de la rénovation. Né du peuple, il ne s'en est jamais écarté, lui parle sa langue, vit avec lui et de sa vie. Tout son effort est tendu vers la conservation du patrimoine national; il n'en veut aliéner aucune parcelle; il multiplie les écoles; il fonde des revues et des journaux (2); il ressuscite les coutumes

(1) Le signal partit d'un petit village montagneux de 950 âmes. Llalarmon-yn-Jal. Appauvris par des pluies persistantes et de mauvaises récoltes, les contribuables devaient payer au recteur anglican une dîme de 447 livres sterling. Une délégation fut envoyée au recteur pour le prier de réduire la dîme en raison du mauvais état des récoltes. Le recteur refusa. Il ne consentit pas davantage aux délais qu'on sollicitait de lui. Intraitable, il menaçait de la justice, s'il n'était pas payé immédiatement. Cette attitude souleva l'indignation générale. L'*anti-tithe-war* gagna de proche en proche. Des rixes éclatèrent. Il fallut mettre la troupe sur pied. On ne vint à bout de la résistance qu'en déployant une sévérité inaccoutumée. — Sur toute cette *Question des dîmes*, qui a pris en Galles l'importance d'une question nationale, on consultera avec fruit l'article publié ici même par M. Julien Decrais le 1er octobre 1891.

(2) D'abord *le Trysorfa Gwybodaeth* (Trésor de la science kymrique), — 1774 — et *le Cylchgrawn Cymraeg* (Revue kymrique) — 1793. De nos jours il faut citer *Y Banner Cymru* (*la Bannière de Galles*) ; *Y Genedl* (*la Nation*) ; *Y Husern* (*le Fanal*) ; *Heddyw* (*le Quotidien*) ; *Y Cerdovr* (*le Chanteur*) ; *Y Geninen* (*le Poireau*) ; *Y Werin* (*le Peuple*), etc. Il y a même un journal gallois pour enfans, *le Cymru'r plant* (*l'Enfance galloise*).

abolies. C'est à lui, par exemple, qu'on doit la restauration de ces *Eisteddfodau* (1), sortes d'assises poétiques et musicales, dont l'origine remonterait aux premiers temps du bardisme et qui étaient placées sous la direction du *Gorsedd beird ynys Prydain.* Et peut-être cette origine est-elle moins ancienne : il y a quelque brume et bien de la légende sur le bardisme des douze premiers siècles. Mais il paraît avéré qu'à partir de 1300 au moins jusqu'au temps du fameux Iolo Morganwg, l'un des deux seuls membres de l'ancien Gorsedd qui survivaient au moment de la restauration de ce collège philosophico-poétique, les bardes gallois réussirent à tenir de temps à autre une *Eisteddfod* solennelle. On en cite une notamment, que présida en 1570 William Herbert, comte de Pembroke, le grand patron de la littérature galloise et le même qui fonda la célèbre bibliothèque de néo-gallois du château de Rhaglan, détruite plus tard par Cromwell. Dans une autre, tenue à Bowpyr en 1681, sous la direction de sir Richard Basset, les membres du congrès procédèrent à une revision complète des anciens textes bardiques, *Lois* et *Triades.* Mais ces assemblées solennelles du Gorsedd avaient fini par tellement s'espacer qu'on n'en gardait plus mémoire dans le peuple. Leur restauration fut certainement due en partie à l'influence d'un clergé assez habile pour glisser sur ce que l'institution avait de suspect dans ses origines et ne faire attention qu'au renfort qu'elle apportait à l'idée nationaliste. Remises par lui en honneur, les *Eisteddfodau* n'ont pas eu un temps d'arrêt depuis 1819. Le *Gorsedd*, qui en assume la direction, est une manière de libre institut, recruté dans toutes les classes de la société; les lords y coudoient les bourgeois; l'égalité est la loi commune, et cette égalité est assurée par deux règlemens du Gorsedd: l'un qui décide que chacun des sociétaires recevra, en entrant dans l'association, un nom symbolique sous lequel il sera seulement connu des affiliés; l'autre qu'un costume identique revêtira tous les membres dans les *Eisteddfodau*, blanc pour les druides, vert pour les ovates et bleu pour les bardes. Je sais tout ce qu'on peut dire de ces résurrections de costumes et d'anciens titres tombés en désuétude. Et il est possible en effet que titres et costumes ne correspondent plus à des réalités bien saisissables. Mais ceux qui ont assisté aux

(1) Les restaurateurs officiels des *Eisteddfodau* furent Williams Owen, dit Pughe, Owen Jones et Edward Williams, dit Iolo Morganwg. Mais, sans l'appui du clergé indigène, il est bien certain que cette restauration eût été impossible.

Eisteddfodau, qui ont vu, dans le cercle des pierres sacrées, se lever l'archi-druide, grand vieillard blanc au pectoral d'or massif, la tête ceinte d'un feuillage de chêne bronzé, et qui l'ont entendu psalmodier sur la foule inclinée et découverte la prière solennelle du Gorsedd, ceux qui ont fait attention surtout à l'émotion religieuse de cette foule, au vaste sanglot qui la secouait, quand le héraut déroulait la liste funèbre des bardes décédés, puis à l'enthousiasme qui la redressait et l'illuminait toute, quand ce même héraut entonnait l'air national gallois : « La terre des ancêtres, » repris à l'unisson par un chœur formidable de vingt mille voix :

Galles, Galles, la douce demeure est en Galles;
Jusqu'à la mort dureront mon amour,
Ma passion et mon tourment pour Galles...

ceux-là n'ont plus souri du spectacle et ont compris la magie puissante, la fascination mystérieuse qu'il continue d'exercer sur l'âme impressionnable des Gallois. Le néo-druidisme n'est d'ailleurs point, à proprement parler, une doctrine religieuse. Il s'y agit moins, pour les affiliés, de ressusciter une religion morte que d'honorer et de commémorer cette religion dans ce qu'elle avait de national : sur tout le reste, offices et rites, flotte une douce teinte d'ironie qui nous avertirait que les célébrans ne sont point leurs propres dupes (1).

Qu'on y prenne garde pourtant : c'est ce respect de la tradition qui fait la force du sentiment nationaliste chez les Gallois et, par la conscience qu'il leur donne du passé de leur race, les rend si intraitables sur tout ce corps de *preservative measures* dont le faisceau grossit d'année en année et présente toute l'apparence d'une charte en formation. Il ne leur suffit plus aujourd'hui du simple bill de *disestablishment* qui leur accordera l'autonomie de l'Église indigène; l'octroi aux Irlandais et aux Écossais du *Land-bill* et du *Crofters Holdings act* les a piqués d'émulation et ils entendent que leurs propres tenanciers bénéficient d'un privilège analogue. Pour ne pas parler ici des revendications quelque peu

(1) On lit cependant dans la *Revue celtique* de 1888 : « Le 23 février dernier est mort à Pontypridd, dans le comté de Glamorgan, M. Evan Davies, ou, comme il se faisait appeler, Myfyr Morganwg. Il avait acquis une célébrité bizarre en prétendant rétablir la religion druidique et en s'en faisant grand prêtre. Il avait trouvé un certain nombre de disciples qui se réunissaient à des dates déterminées à Pontypridd pour célébrer le culte druidique dont il croyait avoir retrouvé les rites mystérieux. »

désordonnées du jeune parti gallois (le *Cymru-Fidd*), qui ne vont à rien moins qu'à réclamer pour la principauté un parlement spécial, avec le gallois pour langue officielle, on a vu se former en ces derniers temps, au sein même de la Chambre des communes, un parti nationaliste modéré dont M. Alfred Thomas, député du Glamorganshire, paraît le chef incontesté et qui revendique pour la principauté une administration presque autonome : secrétaire d'État investi des attributions du *Local Government Board* (nomination des juges, direction des affaires civiles, de l'enseignement public, etc.); conseil national élu pour trois ans et légiférant sur la navigation côtière, les travaux publics, le revenu des terres royales, des mines et des bois, etc., etc. Comme l'a dit M. Julien Decrais, « ce serait bien d'une véritable séparation qu'il s'agirait, administrative celle-là, et législative aussi ou peu s'en faut. On connaissait ce que demandait le pays de Galles en fait d'autonomie religieuse; le projet de M. Thomas a révélé qu'il nourrissait de plus vastes ambitions. » Quelques-unes déjà ont été satisfaites, et c'est ainsi qu'à partir de 1846, l'enseignement du gallois est devenu facultatif dans les écoles primaires. Des chaires de gallois ont été créées depuis lors, en 1872, en 1883 et en 1884, aux collèges d'Aberystroytts, de Cardiff, de Bangor, etc.; une loi en date de 1888 a étendu le bénéfice de cette innovation à tous les établissemens secondaires. Plus récemment enfin, une université galloise et des écoles complémentaires du soir et du dimanche pour les adultes sont venues compléter le système (1). Il n'est pas jusque dans le domaine proprement politique où l'on ne puisse considérer comme une première victoire des nationalistes et un acheminement vers le *home-rule* intégral la concession obtenue en 1889, pour le pays de Galles, de conseils de comtés élus, analogues à nos conseils d'arrondissement, mais plus souples et plus indépendans du pouvoir central. Un clergé indigène, populaire, vraiment national, une langue et des traditions demeurées vivantes, le pays de Galles a plus fait en somme pour sa libération future avec ces trois instrumens pacifiques que la malheureuse Irlande avec ses agitations perpétuelles, ses révoltes et ses assassinats.

(1) La population du pays de Galles était évaluée en 1891 à 1 700 000 habitans. D'après M. Ravenstein, le chiffre des Gallois parlant le celtique aurait été à cette date de 996 630, se décomposant en 304 110 habitans, parlant et comprenant uniquement le celtique, et 692 420 parlant et comprenant le celtique et l'anglais. M. Fournier d'Albe donne seulement dans sa carte 910 000 Gallois gallicisant.

III

Sont-ce ces considérations qui ont fini par déterminer une partie des Irlandais à modifier leur ligne politique et à l'incliner légèrement dans le sens de la politique galloise? On pourrait le croire à la formation de ces sociétés et de ces ligues d'origine récente, comme la *Gaelic Union*, la *Celtic Society*, la *Society for the preservation of the irish langage*, etc., plus pratiques que spéculatives. L'histoire de l'Irlande est trop connue pour qu'on y insiste à cette place. Deux faits économiques la dominent en ce siècle : la diminution graduelle de la population et l'élévation correspondante des impôts. Tandis que la population du pays de Galles doublait en cinquante ans, l'Irlande, par la répression, la misère, l'émigration, tombait dans le même laps d'années de 8 196 597 habitans à 4 704 750 habitans. C'est le chiffre de 1891 (1). Au recensement précédent, en 1881, elle comptait encore 5 174 836 habitans, soit, en dix ans, une perte sèche de 470 086 habitans. Parallèlement, le chiffre des impôts, qui était, il y a cinquante ans, de 6 750 000 livres sterling, montait en 1891, pour une population réduite de moitié, à 11 500 000 livres. On peut admettre qu'il y a une certaine connexité entre cette élévation des impôts et l'abaissement de la population, et l'on peut admettre aussi, je pense, que cette connexité entrait dans les calculs du gouvernement. L'ancien secrétaire pour l'Irlande, sir Robert Peel, constatant que l'émigration, en quinze ans, avait balayé deux millions d'habitans, expliquait avec humour que, « pour peu qu'un demi-million consentît encore à émigrer, cela suffirait pour que la condition du reste des Irlandais se trouvât sensiblement améliorée. »

Il n'y a pas trop paru. L'émigration a encore réduit d'un million et demi (soit un million de plus que ne demandait sir Robert Peel) la population de l'Irlande. Les quatre millions qui restent ne sont pas en meilleur point qu'avant. Il faut donc chercher une autre explication à la crise irlandaise. Avant la conquête, le sol appartenait aux habitans. On le confisque (2). Ce peuple avait

(1) La population n'a guère bougé depuis et est évaluée en chiffres ronds à 4 500 000 âmes. Politiquement, le nord-est, peuplé d'Anglo-Saxons, et les deux grandes villes, Dublin et Belfast, sont unionistes. La représentation au Parlement anglais comprend 103 membres. *Home-Rulers :* Boroughs, 11 ; Counties, 71. Total : 82. — *Unionistes :* Boroughs, 2 ; Counties, 14 ; University, 2. Total : 21.

(2) « D'après un relevé bien connu, dit Stuart Mill, toute la propriété foncière de l'île a été confisquée jusqu'à trois fois successivement. »

une religion, une langue, des droits civils et politiques. On les supprime : interdiction d'enseigner l'irlandais dans les écoles, interdiction aux catholiques de recevoir ou transmettre des propriétés foncières par héritage ou par donation, d'acheter de la terre, d'emprunter sur hypothèques, de contracter un bail excédant une durée de trente et un ans. Lesdits catholiques ne peuvent être électeurs ni éligibles. Ils ne peuvent entrer dans aucune administration. Ce n'est pas tout : la femme ou le fils d'un catholique qui adopte la religion anglicane devient propriétaire immédiat d'une portion de ses biens ; le frère cadet qui se fait protestant frustre son aîné du droit de primogéniture conféré par la loi ; les orphelins d'un catholique sont élevés d'office dans la religion protestante. Tous les hauts dignitaires de l'Église catholique sont proscrits ; les contrevenans risquent tout simplement d'être pendus, leurs entrailles arrachées, leurs membres coupés en quartiers. Les prêtres de paroisses, là où on les tolère, doivent prêter un serment qui est une injure à leur foi ; inscrits comme des filles publiques, astreints à la surveillance comme des repris de justice, ils ne peuvent dire la messe que dans leur église ni s'éloigner sans autorisation à plus de cinq milles. Pour les prêtres qui refusent le serment, outre la prison, la Chambre des communes réclame la flétrissure au fer rouge, en bonne place, sur la joue ; le Conseil privé propose la castration. Ce clergé catholique n'est pas rétribué ; il vit comme il peut. Le seul clergé reconnu, officiel, est le clergé anglican. La plupart de ses membres, surtout les hauts dignitaires, ne « résident » pas ; mais ils perçoivent la dîme, qui est écrasante pour le peuple et atteint souvent le tenancier dans son unique gagne-pain, par la saisie de sa vache ou de son pourceau (1).

Tout se tient dans ce système, formidable machine d'éviction et de mort, qui, de ses rouages fatigués, continue à broyer l'Irlande. Pour longtemps ? Ce n'est pas à croire, et les bourreaux se seront lassés plus vite que leur victime. Elle s'est rebellée plus d'une fois, cette victime ; la *Shan van Vocht*, la « pauvre vieille » de la chanson, sur son chevalet de torture, a plus d'une fois tenté de briser ses liens : ils se resserraient autour d'elle. S'ils se sont un peu relâchés en ce siècle, si la protestation du droit a fini par trouver une issue au dehors, l'Irlande catholique le doit moins à

(1) Voyez Filon, *le Parlement irlandais*, article paru dans la *Revue* du 15 juillet 1886 et auquel nous avons emprunté une partie de ces détails.

elle-même qu'à l'aide inespérée d'un anglican, d'un coreligionnaire de ses bourreaux, Parnell. Ce n'est pas le lieu de retracer les épisodes de cette grande lutte parlementaire qui va de 1870 à 1890, et qui aurait peut-être porté ses pleins effets sans les lamentables divisions, la funeste rivalité des membres de la représentation irlandaise. Mais déjà O'Connell et Isaac Bute avaient obtenu l'égibilité des catholiques au Parlement, puis leur libre accès aux fonctions militaires et civiles, enfin la séparation de l'Église épiscopale et de l'État, sans compter ce bill du *Tenant right* (1870) qui donna d'abord de si grandes espérances et qui obligeait les propriétaires irlandais à payer une indemnité aux fermiers expulsés et à leur rembourser le montant des améliorations effectuées par eux sur les domaines (1). Pour la plupart de ces réformes, la représentation irlandaise trouva un appui dans le parti libéral anglais. On sait assez que Gladstone voulait plus et que le premier article de son programme de 1886 comportait l'adoption d'un *home-rule* irlandais qui donnait satisfaction aux vœux immédiats du pays et tranchait tout à la fois la question politique et la question agraire, la première par l'établissement à Dublin d'un Parlement dirigeant les affaires proprement irlandaises; la seconde par un bill qui autorisait l'État à se rendre acquéreur du sol pour le rétrocéder aux fermiers, lesquels se fussent libérés envers lui par des payemens échelonnés. Cette opération gigantesque ne devait pas coûter moins de 1 milliard 300 millions de francs. Le chiffre effraya jusqu'aux libéraux. Vainement Gladstone remontra-t-il qu'il ne s'agissait que d'une avance temporaire et que la plus grande partie, sinon la totalité de l'avance, ferait retour à l'État. Ce fut seulement dans la fameuse nuit du 1er au 2 septembre 1893, après trois tentatives infructueuses, que le *home-rule* fut voté par la Chambre des communes. L'Irlande poussa un grand cri de soulagement; mais la Chambre des lords, six jours plus tard, repoussait le bill; Gladstone tombait et, quand il reprenait le pouvoir, quelques années après, le pays, las de tant d'agitations, était hostile au *home-rule*. Sur 670 membres qui composent la Chambre des communes, 410, aujourd'hui encore, sont manifestement opposés à son adoption, dont 349 députés anglais. La majorité contre le *home-rule* est donc de

(1) Ce bill n'eut que des résultats désastreux, les propriétaires s'opposant à toute amélioration dans les exploitations agricoles, de peur d'être obligés à remboursement

150 voix. Mais elle pourrait changer du jour au lendemain, sous la magie d'une parole enflammée et pour peu que la représentation irlandaise reprît l'unité de direction et de vues qu'elle a perdue avec Parnell. Les Anglais eux-mêmes se rendent compte que l'adoption du *home-rule* n'est plus qu'une affaire de temps. On en peut voir une preuve dans la concession qu'ils viennent de faire à l'Irlande (1899) de conseils de comtés élus, comme ceux qui fonctionnaient déjà dans la principauté de Galles, et qui tendent à substituer le gouvernement du peuple au landlordisme. Cette concession a été on ne peut mieux accueillie des Irlandais. Aussi bien la partie saine de la nation commence-t-elle à comprendre que les intérêts du pays peuvent être servis autrement et plus utilement que par la violence. Les complots de Tynan et de Kearney, les troubles qui ont éclaté l'année dernière à Belfast, sont des accidens de plus en plus rares dans la vie publique de l'Irlande. En retour, les sociétés comme la *Ligue gaélique*, la *Society for the preservation of the Irish language*, la *Celtic Litteray Society*, etc. (1), qui, sous couleur purement littéraire et quelques-unes avec le visa officiel, poursuivent une œuvre de restauration qu'on peut justement appeler nationale, prennent dans l'opinion une importance grandissante. C'est à ces sociétés qu'est dû le rétablissement de la langue gaélique dans l'enseignement. Jusqu'à ces derniers temps, l'usage du gaélique était sévèrement proscrit dans les *National Schools*, « en sorte que les enfans qui ne savaient pas un mot d'anglais ne recevaient l'instruction qu'en anglais et, par conséquent, restaient fort longtemps hors d'état de tirer aucun profit des leçons du maître. » Un premier pas fut fait en 1875 par l'autorisation donnée aux instituteurs de se servir du gaélique dans leurs explications orales. Mais la grande réforme date de 1878, où le gaélique devint une des facultés sur lesquelles pouvait porter l'examen, qui, en Irlande, correspond à notre examen de fin d'études. Un certificat d'aptitude à l'enseignement du gaélique fut en même temps établi pour les maîtres, mais ce certificat n'était point obligatoire; la connaissance de la grammaire n'était point exigée des candidats, et il

(1) Nous ne parlons pas ici de l'*Académie d'Irlande*, dont le rôle s'est maintenu toujours dans une sphère plus élevée et pour ainsi dire en dehors du temps. Mais on ne saurait oublier chez les érudits que c'est à elle qu'est due la publication (après les beaux travaux d'O'Curry, des principales épopées irlandaises publiées en partie sous la savante direction de M. R. Alkinson.

n'en pouvait être autrement, le gaélique n'étant point enseigné dans les deux écoles normales de Dublin et de Drumcondra. La grande habileté fut de décider que tout maître qui ferait passer avec succès à un de ses élèves l'examen pour cette langue recevrait une gratification de 10 shillings par élève. Tel instituteur réussit à se faire de la sorte, en une seule session d'examen, 21 livres de gratifications, soit 525 francs. Aussi voit-on que, faible au début, le nombre des candidats pour le gaélique grossit d'année en année. De 12 en 1881, il passe à 443 en 1888. Le gaélique, à cette époque, était officiellement enseigné dans 31 écoles. En 1889, 826 élèves se présentaient pour l'examen du gaélique et 512 étaient reçus. En 1890, il y avait 530 reçus pour 912 candidats. Et l'ascension continuait : le nombre des reçus était de 609 en 1893, de 706 en 1895, de 750 en 1896; il atteint aujourd'hui le millier. Même progression dans l'enseignement secondaire : de 49 élèves reçus pour l'examen du gaélique en 1883, le chiffre des reçus passait à 210 en 1888, pour atteindre 544 en 1896. Une dernière étape restait à franchir, un dernier bastion à emporter : après les *National Schools* et les collèges de l'*Intermediate Education*, l'enseignement supérieur. Mais celui-ci fut plus long à se rendre et ce fut le 2 novembre 1889 seulement que le Sénat de l'Université de Londres plaça le gaélique parmi les branches d'examens.

Voilà des résultats. On les doit pour une grande part à la *Society for the preservation of the Irish language*. Et d'avoir tant obtenu avec de si faibles ressources a rendu la société ambitieuse : parmi les motions qu'elle a fait adopter au Congrès de 1894, on peut signaler celle de son président, le comte Plumkett, demandant « que tous les gens capables de parler ou d'écrire le gaélique soient invités à se servir exclusivement de cette langue dans leurs communications entre eux et que tout candidat à une fonction élective prenne l'engagement de soutenir le mouvement linguistique irlandais. » Autre motion à signaler, celle-ci du P. Murphy, demandant « que le gaélique, jusqu'alors admis dans l'enseignement secondaire et supérieur, mais insuffisamment étudié, y soit traité sur pied d'égalité avec les autres langues anciennes et modernes. »

Pour considérable qu'ait été son rôle dans le relèvement du parler gaélique, la *Society for the preservation of the Irish language* ne remplissait et ne pouvait remplir cependant, par

l'esprit même de ses statuts, qu'un des articles du programme nationaliste. La *Ligue gaélique*, fondée en 1893, se proposa tout ensemble « de relever la nationalité et la langue de l'Irlande. » Voyant elle aussi dans cette langue « la plus sûre arme de salut contre les Saxons, » cette ligue, qui avait pour organe le journal *Fainne an Lae* (Foi et Loi) et la revue *Amclaidheamh soluis* (le Glaive de la lumière), commença par créer des comités de propagande dans la plupart des villes du pays et parmi les Irlandais d'Amérique. A Dublin même et sous son influence, les jeunes gens des meilleures familles se firent un point d'honneur de ne plus parler entre eux qu'en gaélique. Mais la restauration de la langue n'était ici qu'un moyen, non un but. Comme le disent les promoteurs du mouvement, c'est bien à un essai de « désanglicisation sous toutes ses formes » que la ligue conviait ses adhérens. M. Fournier d'Albe affirme que « cet essai de désanglicisation, secondé par un vivant esprit national, marche en Irlande d'une allure faite pour étonner quiconque ignore l'influence supérieure qu'exercent sur le tempérament irlandais des idées puissantes, surtout si elles sont en apparence impraticables. »

Il serait à souhaiter, pour qu'on pût contrôler ces affirmations enthousiastes, qu'une statistique vraiment précise des personnes parlant actuellement le gaélique fût dressée d'abord par la Ligue. A l'estimation de M. Ravenstein, l'Irlande comptait il y a quelques années 817 574 personnes parlant le gaélique, dont 103 560 ne parlant et ne comprenant que cette langue. Mais, d'après la statistique publiée par M. David Fagan dans l'*Irish Daily Independent* du 28 mars 1894, il faudrait ramener ces chiffres à 787 500 et à 66 140. Enfin la carte toute récente dressée par M. Fournier d'Albe n'indique plus que 680 000 Irlandais parlant le gaélique. Qui a raison, de MM. Raveinstein, Fagan ou Fournier d'Albe? Tous trois peut-être, puisque leurs statistiques portent sur des années différentes. Du moins sont-elles d'accord pour constater que c'est dans les comtés de Cork, de Mayo, de Kerry, de Donegal, de Clare et de Waterford que le gaélique est le plus parlé. Je n'oserais croire malgré tout qu'il y puisse gagner du terrain; mais ce sera beaucoup s'il y maintient ses positions. Les promoteurs du Congrès panceltique espèrent davantage et je reconnais qu'ils sont mieux placés que nous pour en juger. La présence à leur tête d'un descendant des anciens rois d'Irlande, lord Castletown, de son nom gaélique Mac Giolla Phadruig, prince d'Ossory,

leur communique une ardeur extraordinaire. « C'est un vrai Celte que ce descendant des rois d'Ossory, écrit M. Fournier d'Albe. Il tient un haut rang comme soldat et comme homme d'État ; il est adoré des Irlandais pour la défense énergique des droits de son pays ; il parle le gaélique avec ses fermiers. Bref il a tous les caractères d'un Celte. » C'en est assez sans doute pour forcer la conviction des plus sceptiques et les édifier sur la réalité de cet éveil de la race irlandaise, dont la seule pensée transporte M. Fournier d'Albe. Lord Castletown nous était apparu jusqu'ici comme un parfait orangiste, ennemi intraitable du *home-rule* et l'une des colonnes du landlordisme irlandais. Si ce n'était là qu'une attitude passagère et d'attente, ou si lord Castletown a des vues personnelles et neuves sur le gouvernement de son pays par la reconstitution d'une féodalité indigène, nous le saurons prochainement. Les seuls gages qu'il ait donnés à la cause nationaliste tiennent dans un discours prononcé à Cork et où il s'éleva violemment contre l'augmentation des taxes. Mais ce discours paraît avoir eu un retentissement considérable dans toute l'Irlande. « C'est, dit M. Fournier d'Albe, comme si Angus, le dieu celte de la jeunesse et de l'amour, s'était éveillé de son long sommeil et errait dans toute l'étendue du pays, donnant une âme nouvelle au peuple. C'est comme si Finn Mac Cumhal avait tressailli en son repos et que le peuple se soit demandé si son temps n'était pas venu. »

A quelques milles de Belfast, dans une garenne perdue des Divis-Mounts, on voit un énorme rocher qui reproduit avec une netteté de médaille le profil d'un roi barbare couché sur le dos. Ses yeux sont fermés, mais non pour toujours. L'ensemble de la physionomie exprime l'assurance d'un homme satisfait de sa journée et qui s'est endormi dans la certitude d'un réveil prochain. Les Anglais appellent cette roche étrange la roche de Cave-Hill, et c'est pour eux une roche comme les autres. Mais les Irlandais, qui ont un peu tous ce « sourcil visionnaire » dont parle Dante, savent de science certaine que c'est là Finn Mac Cumhal en personne, le grand roi du Fianna au IIIe siècle de l'ère chrétienne. « Il dort maintenant, disent-ils, mais il se réveillera un jour, et une grande joie, d'un rivage à l'autre, inondera la verte Erin. »

IV

Une autre prophétie dit, il est vrai, que le signal de la rénovation partira du Llydaw, qui est le nom gaélique de la Bretagne armoricaine. Rattachée à la France en 1532, la Bretagne lui est restée fidèle aux pires jours de son histoire et, alors même qu'elle croisait le fer avec la Révolution, on peut dire qu'elle combattait une forme de gouvernement, mais qu'elle ne travaillait pas pour son indépendance personnelle. Jusqu'aux approches de cette Révolution, elle a gardé un semblant d'autonomie administrative. Après la Révolution, c'est fini de son statut et de ses privilèges; elle rentre dans le droit commun. On lui impose l'artificielle division en départemens, qui semble plus propre à rompre les anciennes unités historiques, qui bouleverse les diocèses, mêle les intérêts, les dialectes, coud l'une à l'autre les régions les plus disparates. Le Morbihan et les Côtes-du-Nord, par exemple, fabriqués ainsi de pièces et de morceaux, semblent un vrai défi au bon sens. Les administrateurs sont choisis exclusivement parmi les personnes étrangères à la Bretagne, et cela s'explique pour les hauts représentans du pouvoir central et s'entend beaucoup moins pour les receveurs de l'enregistrement ou les percepteurs des contributions qui ont directement affaire au menu peuple et devraient pouvoir lui parler sa langue. Mais il faut que les évêques eux-mêmes soient ignorans de cette langue. Présentement un seul évêque parle et écrit le breton, et il occupe le siège de Moulins. Longtemps on prend soin que la conscription disperse aux extrémités du pays les Bretons qui ne connaissent que leur langue. C'est cette langue qui est l'ennemi et qu'il importe de saper d'abord : aucun mot breton ne doit être prononcé dans les écoles primaires, même pour les explications orales. Les inspecteurs primaires répriment énergiquement toute tentative de ce genre. Chose incroyable, le clergé, au début, leur donne la main, les imite docilement, quand il ne raffine pas sur les mesures de répression. J'ai le souvenir très net de ce qui se passait vers 1872 à l'école des frères de Lannion : qui était surpris prononçant un mot breton connaissait les affres des anciens lépreux ; il était retranché de la communauté scolaire ; il lui fallait accepter, bon gré mal gré, un jeton de cuivre ou de plomb nommé « symbole » et qui lui était aussi lourd que la tartarelle de drap jaune à

l'échine du caqueux. L'infortuné n'avait de cesse qu'il n'eût surpris en faute un autre camarade, auquel il passait le mortifiant « symbole (1). » Du moins les prônes, la confession, le catéchisme, continuaient de se donner en breton ; une circulaire ministérielle, heureusement restée lettre morte (mais qui peut être reprise), décida en 1898 que l'usage de toute autre langue que la langue française était interdit en chaire. Pour tous nos gouvernans, depuis Napoléon, l'unification morale du pays apparaît comme étroitement dépendante de l'unification de la langue. Vue singulière ! C'est la partie française de la Bretagne (Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure) qui se réserve le plus jalousement ; partout ailleurs, les anciens cadres politiques sont rompus. Et cela suffirait pour ruiner la thèse. Mais, quand elle serait vraie, on ne comprendrait point qu'elle servît à colorer cette lutte contre une langue doublement vénérable par sa noblesse et son antiquité. Une statistique récente de M. Paul Sébillot porte à 1 229 000 le nombre des Bretons bretonnans du Finistère, des Côtes-du-Nord, du Morbihan et de la Loire-Inférieure, auxquels il faudrait joindre les Bretons de Trélazé, de Chantenay, du Havre, de Paris et de sa banlieue. Soit au total et à mon estimation personnelle 1 330 000 Bretons bretonnans, sur lesquels 728 000 s'exprimeraient uniquement en breton. Une langue parlée couramment et dans tous les usages de la vie domestique et publique par une si forte communauté d'hommes ne peut être assimilée raisonnablement à un patois en décomposition. Cette langue a d'ailleurs une littérature à elle, un passé et un avenir. S'il ne reste presque rien, sauf des inscriptions et quelques textes épars, de l'ancien breton, le moyen armoricain est représenté par des chartres, des mystères, le *Catholicon* de Lagadeuc, etc., etc. Plus près de nous, avec le P. Grégoire de Rostrenen et Dom Le Pelletier, puis avec Le Brigand, La Tour d'Auvergne, Duigon (le *père Système* de Renan et de Michelet), Le Clec'h, Tanguy le jeune, etc., elle prend pied dans la science. Mais c'est à Le Gonidec qu'était réservé l'incontestable honneur d'inaugurer chez nous les vraies études celtiques. Bientôt paraît le *Barzaz Breiz* de la Villemarqué, dont la publication soulève un enthousiasme comparable à celui qui accueillit l'*Ossian* de Macpherson. Le tort de M. de la Villemarqué fut de

(1) En Irlande, ce « symbole » s'appelait l'*Irish note* et consistait dans une planchette de bois que l'instituteur, religieux ou laïque, pendait au cou de l'enfant qui était surpris parlant irlandais.

donner le *Barzaz Breiz* pour une œuvre authentique, quand il n'était que le produit de sa collaboration intime avec l'âme populaire. Telle quelle, l'œuvre était belle. Elle fut féconde aussi : c'est de sa méditation assidue que sortirent tous ces chanteurs, ces folkloristes, ces savans, Brizeux, Souvestre, Prosper Proux, Le Jean, l'abbé Guillôme, Mgr Le Joubioux, Luzel, Le Men, etc., dont on a dit qu'ils formaient comme un bataillon sacré autour de l'arche des traditions bretonnes. Et, pour ces deux derniers, s'ils se séparaient avec éclat du maître quelque temps plus tard et dénonçaient publiquement le caractère apocryphe du *Barzaz*, on ne voit point que leur foi poétique ait eu beaucoup à souffrir de leurs scrupules d'érudits. La semence était jetée d'ailleurs : les études celtiques refleurissaient de toutes parts et leur pollen invisible, par delà les marches bretonnes, par delà le pays de France, allait éveiller l'Allemagne de Zeuss, l'Italie de Nigra et d'Ascoli. Les premiers travaux de Zeuss remontent à 1853. C'est en 1870 seulement que M. Gaidoz fonda chez nous la *Revue Celtique*. Six ans plus tard, M. Gaidoz montait dans la chaire de celtique créée pour lui à l'école des Hautes-Études. Une autre chaire était fondée en 1882 au Collège de France et confiée à l'homme de ce temps qui fait le plus autorité en la matière, M. d'Arbois de Jubainville. L'impulsion que ce maître éminent donna aux études celtiques fut vraiment prodigieuse. Elle s'est traduite sous les formes les plus variées et notamment dans ce cours magistral de littérature celtique où ont pris place déjà la plupart des épopées irlandaises et galloises. Deux autres classes de celtique étaient ouvertes peu après, à Rennes et à Poitiers, pour MM. Loth et Ernault. Il n'apparaît point que Poitiers ait jamais été un centre bien florissant pour les études celtiques; mais la présence de M. Loth dans une chaire, puis à la tête de la Faculté de Rennes, allait servir tout à la fois au relèvement des études savantes et à la cause du breton populaire. Les *Annales de Bretagne* furent fondées pour répondre au premier de ces objets (1). Pour le second, M. Loth n'eut point à créer de toutes pièces un organisme qu'il trouvait sous sa main et qui n'était autre que *l'Association Bretonne*.

(1) Mais déjà M. Louis Tiercelin avait fondé à Rennes *l'Hermine* qui a pris une si grande part à la renaissance des lettres bretonnes. Il serait injuste de ne pas mentionner aussi la *Revue de Bretagne et de Vendée* et une nouvelle venue, *le Clocher breton* (Dr René Saïb), qui mènent le bon combat à côté et un peu au-dessous de *l'Hermine*.

Vieille de trois quarts de siècle déjà, cette Association ne laissa point de jouer un certain rôle en Bretagne au temps de Louis-Philippe ; c'est à elle, par exemple, qu'on doit les premières tentatives de rapprochement avec le pays de Galles et l'Irlande; mais dissoute sous l'Empire, reconstituée sur de nouvelles bases, condamnée à l'archéologie perpétuelle, science inoffensive au premier chef, elle avait perdu toute action sur le public, quand elle décida de créer en 1895 un comité de préservation du celtique armoricain. Placé sous la présidence de M. le chanoine de la Villerabel, ce comité, qui comptait parmi ses membres les plus zélés M. François Vallée, M. le chanoine Le Pennec, M. l'abbé Buléon, M. Guillaume Corfec, M. Jaffrennou, etc., résolut d'agir à la fois sur l'opinion par l'enseignement, les journaux et les livres. En 1896, les collèges ecclésiastiques de Saint-Charles, de Guingamp et de Plouguernevel étaient dotés de chaires de celtique armoricain. Si l'enseignement du français demeurait le fond dans les écoles primaires, des concours facultatifs de rédaction en langue bretonne étaient ouverts dans ces écoles et les lauréats récompensés par des prix spéciaux. Le comité chargeait cependant M. Ernault d'établir pour le compte de l'Association un abécédaire et un dictionnaire élémentaires d'un format commode et qui pussent être mis aux mains des élèves, tandis que les maîtres recevraient le manuel breton-français du frère Constantius, directeur de l'école de Landivisiau. Il est bon de remarquer que le Comité de préservation n'entendait nullement substituer dans les écoles l'enseignement du breton à l'enseignement du français, mais au contraire aider à ce dernier enseignement par une méthode plus rationnelle appuyée sur les observations et les résultats obtenus en Provence par le système du frère Savinien. L'œuvre de presse dans l'Association bretonne était surtout représentée par la *Kroaz ar Vretoned*, *l'Indépendance*, *l'Électeur*, *le Courrier du Finistère*, *la Résistance* et les *Lizero breuriez ar feiz*. Ces journaux, catholiques et conservateurs, pourraient être suspects d'avoir confisqué le mouvement, si la clientèle des journaux républicains ne trouvait de temps à autre dans ces feuilles des poésies et des articles en langue bretonne.

On peut dire cependant que le parti libéral dans son ensemble et malgré les avertissemens répétés de MM. Gaidoz et Luzel (1)

(1) Voir l'article de M. Gaidoz sur la *Poésie bretonne en 1870*. *Revue* du 15 décembre 1871.

s'était désintéressé jusqu'ici du mouvement. Le public en jugeait ainsi et peut-être y aurait-il eu quelque danger à laisser s'accréditer plus longtemps une telle opinion. C'est pour la dissiper que fut fondée à Morlaix, en 1898, à la veille même de la représentation du *Mystère de Saint-Gwénolé* sur le théâtre de Ploujean, *l'Union régionaliste bretonne.* Le cadre étroit de *l'Association bretonne* ne lui donnait de jeu que sur les questions de langue. *L'Union régionaliste* voulut être quelque chose de plus qu'une ligue pour la défense du breton, et c'est à la reconstitution de la vie bretonne, sous toutes ses formes, qu'elle voua son activité future. Cinq sections furent créées à cet effet dans la nouvelle association : économique, administrative, artistique, de langue et littérature française, de langue et littérature bretonne. Et tout de suite M. Anatole Le Braz, qui avait été appelé à la présidence du bureau, affirmait la stricte neutralité de l'Association, qu'appuyait la composition éminemment bigarrée du bureau lui-même. Le régionalisme est, jusqu'à nouvel ordre, une terre vague, un *border* politique, où toutes les opinions se trouvent à l'aise et chez soi parmi les autres. Sur un point cependant, l'entente est déjà faite entre les régionalistes comme entre les membres de *l'Association bretonne :* après avoir obtenu que le breton cessât d'être à l'index dans les écoles congréganistes, les uns et les autres demandent que le gouvernement lève l'interdit qui pèse sur cette langue dans les écoles de l'État. Si cet interdit profitait encore à la connaissance du français, il n'y aurait que demi-mal. Mais le français, en dépit de tous les efforts, n'a pas gagné un pouce de terrain sur le breton. Les limites des deux langues sont les mêmes aujourd'hui qu'au XVIe siècle (1). Le breton s'est seulement corrompu au contact du français ; la fleur de l'idiome s'est perdue, comme le joli teint des paysannes dans l'air vicié des grandes villes.

C'est un fait remarquable cependant que cet accord spontané, sur les questions de langue et de littérature, des fractions les plus diverses de l'opinion bretonne. Il apparaît bien qu'à leurs yeux à toutes frapper un peuple dans sa langue, c'est le frapper dans ses libertés les plus essentielles, couper de vive force toutes ses communications avec le passé. « Comment nos morts nous enten-

(1) Il suffit de consulter les cartes : du promontoire de Porz-Lazo au nord jusqu'à l'embouchure de la Vilaine au sud, la frontière de la langue celtique suit une ligne oblique et tortueuse par Chatelaudren, Loudéac, Pontivy et Elven.

draient-ils, me disait naïvement un cultivateur, si nous les invoquons dans une langue qu'ils ne parlaient pas? » Confiance, bonnes gens ! Vos morts continueront à vous entendre. Ils ont dû tressaillir d'aise, quand des fils dévoués, honteux du discrédit qui pesait sur leur mère, allèrent chercher dans les salles d'auberge où elle traînait sa lamentable vieillesse l'auguste, la sainte tragédie bretonne, et l'amenèrent par la main, rajeunie, purifiée, plus belle que jamais, au grand jour de la place publique. L'idée bretonne n'est pas née à Ploujean. Mais, si elle avait jeté des racines en bien des âmes, c'est là qu'elle s'est épanouie magiquement, triomphalement, dans je ne sais quelle irrésistible poussée de sève collective. Aucun de ceux qui collaborèrent à cette belle manifestation ne couvait de sentimens séparatistes, mais tous auraient pu prendre pour devise les fortes paroles que Michelet adressait un jour à Guillaume Le Jean : « L'important, c'est d'être Français, sans cesser jamais d'être Breton. »

V

Une étude à peu près complète de la question celtique ne saurait laisser de côté les grandes communautés que l'émigration a créées hors d'Europe et dont l'une au moins, la communauté irlandaise, passe en importance la communauté dont elle est issue.

Seule, l'émigration bretonne se porte toute vers les grandes villes de l'intérieur. L'anémie fauche une moitié des émigrans; l'alcool empoisonne le reste. Il fallait dériver vers nos colonies de peuplement ce fleuve de terrassiers et de manœuvres. Râblés, durs à la peine, ils eussent fait merveille dans les pays neufs, comme jadis dans la Maduga, la Louisiane, le Canada.

Ce sont les Écossais qui les ont remplacés au Canada. Mais ils ont essaimé aussi à Ceylan, en Australie, en Tasmanie, dans le Far-West, etc. Leurs établissemens principaux sont échelonnés sur les bords du Saugeen, au cap Breton, dans le comté de Picton, dans l'île du Prince-Édouard, etc. (1). Une partie de ces émigrans

(1) Le R. Mosson, dans une communication récente à la *Société gaélique* d'Inverness, rapporte qu'il a prêché en gaélique dans ces diverses colonies higlandaises du Canada. Mais où sa surprise passa toutes les bornes, c'est quand il fit la rencontre d'un établissement de « Celtes noirs. » Après enquête, ces Celtes faux teint étaient les descendans d'esclaves qui avaient appartenu à des Gaëls d'Écosse et avaient adopté la religion et la langue de leurs anciens maitres.

est restée catholique; les autres sont presbytériens. Tous ont conservé leur langue : ils ont des journaux, des prêches, une littérature gaéliques. Au contraire, les Écossais des États-Unis se sont fondus dans la population anglo-saxonne. Elmira, à 100 milles de Chicago, dans le Far-West, est le seul établissement où l'on prêche encore en gaélique.

Les Gallois n'ont pas montré beaucoup plus de résistance au début. On ne trouve pas trace de ceux qui émigrèrent aux États-Unis avec William Penn, non plus que des colons du XVII[e] et du XVIII[e] siècle. Mais il en est différemment des 300 000 Gallois émigrés en ce siècle et disséminés dans la Pensylvanie, le New-York, l'Ohio, le Wisconsin, etc. Sur ces 300 000 Gallois, 116 000 environ continuent à se servir de leur langue d'origine et peuvent être donnés, suivant l'expression de M. Gaidoz, pour de vrais Gallois gallicisans. Ils ont leurs églises à part, leurs prêches, leurs livres, leurs journaux autonomes. Il ne se publie pas moins de huit de ces journaux aux États-Unis : *Y Drych* (le Miroir); *Baner America* (le Drapeau d'Amérique); *Yr Ysgol* (l'École), etc. En Australie, où l'un des États porte encore leur nom (Nouvelle-Galles du Sud), la même fidélité s'observe chez les émigrans : prêches en langue gaélique, journaux, etc. Jusqu'en Patagonie, sur les rives du Rio-Chapat, on trouve une petite colonie galloise très florissante et qui veille avec un soin jaloux sur son intégrité.

Mais la communauté celtique par excellence, c'est, à l'étranger, la colonie irlandaise et spécialement la colonie d'Amérique. L'émigration jette, bon an mal an, dans ce pays de 50 000 à 75 000 Irlandais. Quelques branches de dérivation portent vers l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Indes; le courant principal se dirige toujours, comme au XVII[e] siècle, vers les États-Unis. On estime présentement à 9 millions le chiffre des Irlandais fixés en Amérique : sur ces 9 millions d'émigrans, combien avaient gardé leur langue, leurs traditions? Le calcul n'en a point été fait, mais on sait assez que, jusqu'à ces dernières années, la politique absorbait toutes les forces du parti. Politique de conspirateurs, ténébreuse, romanesque, à mots de passe et à surprises, la plus propre à contenter ce peuple imaginatif et crédule et la moins propre à servir ses intérêts. Le fenianisme est né en Amérique et c'est en Amérique qu'ont été préparés les attentats de Phœnix-Park et du pont de Londres, pour ne citer que les principaux. C'est en Amérique que la propagande nationaliste recrute encore ses agens les

plus zélés et c'est d'Amérique que lui viennent presque tous ses subsides. L'*Irish People*, comme l'*Irish American*, a été fondé avec l'argent américain. Aux premiers bruits d'un conflit avec l'Angleterre, en 1897, on vit toute la colonie irlandaise se dresser, s'offrir avec des vaisseaux, des canons, des trains d'artillerie et une armée de 100 000 volontaires brandissant le drapeau de la république d'Irlande. Les événemens ne permirent point d'éprouver la sincérité de ces offres. Il ne paraît pas d'ailleurs que l'opinion américaine en ait fait grand état. Mais, sur le terrain électoral, il ne lui en a pas moins fallu compter avec une communauté numériquement si forte. La colonie irlandaise semble avoir pris, d'ailleurs, en ces derniers temps, une conscience plus exacte de son rôle; d'Irlande, le mouvement en faveur de la rénovation du gaélique a gagné les États-Unis et l'Australie. Des sections américaines de la *Ligue gaélique* et de la *Society for conservation of the Irish language* viennent d'être fondées dans les principales villes de ces deux pays. Elles ont obtenu déjà, des bureaux d'éducation de San-Francisco, de New-York, de Chicago, de Boston, etc., l'entrée de l'irlandais dans le programme des écoles primaires. Une satisfaction plus éclatante leur a été accordée récemment par la création de deux chaires de vieux gaélique, l'une à l'université d'Harvard, l'autre à l'université Johns Hopkins, à Baltimore. Enfin des journaux purement irlandais étaient fondés à Boston, à New-York, en Australie, dans les Indes, etc. Faible au début, leur clientèle grossissait d'année en année : les dernières statistiques l'évaluent à 335 000 abonnés ou lecteurs pour les États-Unis; à 250 000 pour l'Australie, à 20 000 pour les Indes. Et là aussi on sent un progrès.

VI

Cette fois nous avons achevé le tour des grandes communautés celtiques de l'Europe et de l'étranger et nous pouvons peut-être répondre à la question que nous posions au début de cet article. Y a-t-il quelque unité dans les aspirations des Celtes du continent et des îles? Peut-on ramener à une formule générale ces formules si diverses et qui vont du séparatisme irlandais au régionalisme atténué des Bretons, en passant par l'autonomisme administratif des Gallois et des Écossais? Je pense que oui. Séparatisme, autonomisme, régionalisme ne sont que des mots. Ce qui s'agite

au fond de la conscience celtique, obscurément, confusément encore, c'est le sentiment de la race et des droits de cette race à la vie intégrale des races supérieures. Sous des devises différentes : *Tra mor, tra Bryton! Bepred! Erin go bragh!* le même sentiment réapparaît chez les Irlandais, les Gallois et les Bretons, la même volonté de survivre, la même protestation contre la mort. Et c'est pourquoi on les voit si jaloux de préserver leur langue, de la garder contre les empiétemens des langues étrangères. Elle est la clef d'or, le magique sésame qui ouvre à deux battans les portes mystérieuses de l'avenir.

Reste à savoir si ce sont là des aspirations que doivent redouter également tous les pays où elles se produisent. Il faut remarquer tout d'abord la forme atténuée et discrète du régionalisme breton. Les régionalistes de Bretagne ne demandent point pour eux un régime privilégié ; ils poursuivent, à un autre bout du territoire, la même fin que les régionalistes du Midi et de l'Est. Leurs revendications ont un caractère purement objectif : l'effort même qu'ils tentent pour la préservation de leur langue ne saurait être considéré comme une atteinte aux droits du français. Il y a unanimité sur ce point chez tous ceux qui ont étudié de près notre système d'enseignement. Je n'en citerai d'autre preuve que ce passage d'un discours prononcé l'an passé au Congrès de la Ligue de l'Enseignement primaire par un ancien ministre, député du Morbihan. « Les instituteurs, disait M. Guieysse, n'ont pas toujours su le parti qu'ils pouvaient tirer d'une langue adaptée à l'esprit de la population et dans laquelle les enfans avaient commencé à penser. Ils ont cherché à la proscrire ; *mieux vaudrait l'enseigner rationnellement* quand cela est possible (1)... Il y a toujours un avantage réel à posséder deux langues, et les Bretons perdraient beaucoup de leurs qualités natives, de leur originalité d'esprit, si leur langue natale venait à disparaître. » Cette déclaration est d'autant plus significative qu'elle émane du leader de l'opinion radicale en Bretagne et qu'il n'apparaît pas que M. Guieysse partage le moins du monde sur les autres points les sentimens des régionalistes.

Il semble qu'on puisse concevoir des craintes plus justifiées au sujet de cette renaissance de l'idée de race qui est au fond des

(1) Comme on l'a fait observer justement, M. Guieysse est ici plus régionaliste que les régionalistes eux-mêmes : ceux-ci se contenteraient que le français fût enseigné dans les écoles par l'intermédiaire du breton.

communes aspirations celtiques. Mais ici une première distinction est nécessaire : la solidarité qui tend à s'établir entre les Celtes de France et les Celtes de la Grande-Bretagne ne doit point faire illusion : c'est affaire de sentiment et de sentiment seul. En d'autres termes, les Celtes de France n'entendent être Celtes que comme les Basques ou les Flamands de France entendent être Flamands ou Basques, c'est-à-dire qu'autant que la conscience de leurs origines n'implique ni rupture ni relâchement du lien national. Français d'abord et, s'il est possible, Celtes ensuite : formule rassurante et qui concilie tout. De ce côté donc, aucune équivoque.

En va-t-il de même chez nos voisins? Il n'y paraît guère au premier coup d'œil. Mais, à regarder les choses plus attentivement, on ne voit point qu'en dehors de l'Irlande révolutionnaire (et qui n'est telle que par la férocité de la politique anglaise pendant deux siècles) les divers mouvemens nationalistes qu'on observe en Galles, en Écosse et même dans une fraction éclairée et prudente de la bourgeoisie irlandaise, soient un danger pour l'unité matérielle du Royaume-Uni. C'était du moins le sentiment de Gladstone, quand, invité à la *Welsh national Eisteddfod* de Wresham, il s'écriait : « Je vais vous dire une chose qui choquera peut-être quelques hommes, comment les appellerai-je? des hommes qui s'intitulent à tout propos des hommes du XIX[e] siècle, et cette chose, la voici : à mon avis, le principe de nationalité, le principe de ce que je nommerai le patriotisme local, est une chose non seulement anoblissante en elle-même, mais grandement utile au point de vue matériel. » De l'avis du *great old man*, cet attachement à la petite patrie ne pouvait être qu' « un appel à l'énergie, un mobile pressant pour travailler à son progrès, » et il concluait en disant que, « si la renaissance de l'idée de race, la reprise de nationalité qu'on remarque chez les peuples celtiques doit tendre au vigoureux développement de l'homme, doit le rendre plus homme qu'il ne pourrait l'être sans elle, ce n'est pas seulement au point de vue moral, mais aussi au point de vue économique, que ces peuples en tireront profit. »

Tant qu'elles étaient isolées, indifférentes ou même hostiles les unes aux autres, les aspirations nationalistes des différentes familles celtiques de la Grande-Bretagne n'avaient peut-être pas grand avenir. C'est à entretenir cet isolement que s'était attachée jusqu'ici la politique anglaise. Elle y avait d'autant moins de

peine que chacune des familles celtiques, jalouse des privilèges accordés ou promis à une autre qu'elle, réclamait immédiatement la même faveur pour ses membres et, s'il apparaissait qu'elle ne pût l'obtenir, faisait tous ses efforts pour que la concession fût retirée ou restât lettre morte. Voilà pourquoi le *home-rule* irlandais a trouvé si peu d'appui chez les libéraux écossais et gallois. Mais le point de vue change dès l'instant que les trois nations intéressées s'entendent sur un *home-rule-all-around* qui leur donnerait égale satisfaction à toutes. Pour lointaine qu'elle apparaisse, cette entente est-elle possible? M. Zimmer le pense. Les races celtiques du Royaume-Uni n'ont guère fourni la preuve jusqu'ici de leur esprit politique. Serves ou rebelles, jamais fixées, peut-être leur a-t-il manqué seulement l'apprentissage de la vie publique. Mais cet apprentissage, elles le peuvent faire quelque jour, en dehors et au-dessus du Parlement. Et, par exemple, si des congrès du genre de celui qui se tiendra cette année à Dublin avaient pour résultat de dégager l'unité d'aspiration des trois principales familles celtiques soumises à l'Angleterre et de leur faire entendre qu'il y va de leur intérêt respectif de se soutenir étroitement dans leurs revendications, on peut admettre que la question du *home-rule-all-around* aurait fait un pas décisif pour ces trois familles et que la crise irlandaise, en particulier, serait bien proche de sa solution. Nul besoin pour cela de recourir à la violence. « L'idée celtique, dit justement lord Castletown, est une idée de concorde et de fraternité, » et cette idée est écrite partout, dans les légendes, dans les codes, dans les dogmes philosophiques de la race. Je ne suis pas devin et j'ignore ce qu'une telle idée peut donner dans l'application. Mais il arriverait qu'elle ne servît pas seulement à obtenir pour les Celtes de Grande-Bretagne une amélioration de régime, il arriverait qu'elle retentît quelque jour sur la politique générale du pays, qu'il ne faudrait pas en montrer trop d'étonnement. L'histoire est pleine de surprises, mais aucune plus que celle des peuples du Royaume-Uni.

CHARLES LE GOFFIC.

L'ART A L'EXPOSITION

DE 1900

I

L'ESTHÉTIQUE DU FER

Les oiseaux migrateurs qui passent en cette saison sur Paris voient le long du fleuve qu'ils connaissent un spectacle qu'ils ne connaissaient pas. L'ensemble de la ville n'a pas changé. C'est bien toujours la même mer grise de pierres où traînent des vapeurs, où s'enfoncent des paquets d'herbes, où émergent çà et là les nefs des cathédrales et les bouées noires et dorées des dômes dans le flottement des ombres violettes qui suivent la course des nuages. Mais ce qui est nouveau, c'est l'entassement d'une multitude de toits, sur des rives ordinairement vides, et ce qui est étrange, c'est leur diversité. La plupart de ces toits, l'oiseau migrateur les connaît et, s'il est de ceux qui y suspendent leur nid, il en sait le degré d'hospitalité. Mais il ne les a jamais vus ensemble. Il est accoutumé à trouver, après les toits pointus en bois ou en ardoises des régions pluvieuses, le toit de tuiles des climats tempérés, puis le dôme et la terrasse des pays chauds, mais non pas avant d'avoir traversé les montagnes qui partagent les bassins, ni suivi les vallées où s'étagent les vignes, ni passé la mosaïque bleue et or de la mer et des îles et vu se presser les têtes rondes des orangers et la garde montante des cyprès. Ici, en planant, dans un

coup d'ailes, il aperçoit, aussi serrés les uns contre les autres que des chapeaux dans une foule, tous les toits que séparent d'ordinaire de longues journées de voyage à travers les climats changeans : chapeaux plats, chapeaux ronds, chapeaux de paille, casques d'or, pyramides à écailles de bois disposées pour le glissement des neiges; terrasses faites pour goûter la fraîcheur des soirs, dômes d'Orient, piles d'abat-jour, toits relevés à leurs bouts comme des souliers à la poulaine, pigeonniers du moyen âge, taillis de couteaux du Soudan, tas de grosses bûches des toupas ou des isbas; tous les jets des flèches et tous les bouillonnemens des coupoles, depuis la pomme byzantine jusqu'à la poire d'or moscovite; toits faits comme des hunes ou des dunettes de navires, coniques comme des pommes de pin, ou bombés à peine comme des tortues, crêtes de chaume, paillottes, dos d'ânes en bambous, boules traversées de lances qui assaillent le ciel, oiseaux d'or à deux têtes et presque sans ailes, immobiles comme des corbeaux sur les perches des meules; coupoles gonflées et écrasées comme des figues, à deux renflemens comme des calebasses, ou bien étirées comme l'épi de maïs; et encore toits imprévus d'un bleu tendre, brillans comme des cuillères et troués comme des écumoires; et partout enfin, épuisant la cascade des courbes, et plus criblés de couleurs que les calcéolaires, des dômes moutonnant comme les dos d'un troupeau serré dans deux parcs carrés et sur les berges étroites d'une rivière, çà et là opprimés par l'énorme gonflement des toits de verre allongés comme des dos de cétacés, troupeau monstrueux, groupé, serré, tassé sous la houlette enrubannée haute de trois cents mètres... Voilà ce qu'un oiseau qui passe sur la ville peut voir aujourd'hui.

Mais, il y a quelques jours, ce qu'il eût aperçu eût été plus étrange encore. Au premier abord, en voyant la fourmilière des ouvriers s'acharner à ces constructions hémisphériques tout au bord de l'eau et avec des matériaux qui, de haut, ressemblaient beaucoup à de fines bûches, il eût pu les prendre pour un peuple de castors au travail. Au bout de quelques instans, à mieux considérer ces édifices, il les aurait crus construits par des oiseaux. On eût dit en effet des nids gigantesques posés sur les deux bords d'un ruisseau : nids formés d'un inextricable fouillis de baguettes entremêlées avec une incomparable adresse, que peut seule surpasser celle du loriot ou de la rousserole; nids feutrés sinon du coton des fleurs de peuplier, de toiles d'araignées ou de mousse,

du moins de chanvre ou d'étoupe mêlés à du plâtre, c'est-à-dire de *staff;* nids tressés de tiges de fer comme ce nid qu'on peut voir à Soleure, pays d'horlogers, et que les oiseaux ont entièrement construit avec des ressorts de montres. Et si le voyageur ailé,dont l'œil est si perçant et l'instinct si sûr, avait eu le loisir de philosopher sur cette rencontre, tandis que de tous côtés il voyait se remplir les vides de ces quadrillages et entendait des êtres noirs ou blancs accrochés à mi-hauteur des mâts de fer, comme des piverts à des troncs d'arbres, les percutant de coups sonores, il se serait demandé : Quelles sont donc toutes ces espèces si différentes d'oiseaux sans ailes, qui se réunissent pour nidifier en commun auprès des mêmes eaux ? Quels sont ces êtres étranges qui font leurs nids avec des arbres de fer?

De ces deux prodiges, la foule admirera sans doute le plus visible, c'est-à-dire le premier. Elle trouvera entassés, pêle-mêle, comme des meubles sur un trottoir un jour de déménagement, toutes les architectures du monde. Lorsque Charlemagne faisait charrier les colonnes de porphyre et de mosaïque de Rome ou de Ravenne jusqu'au fond de la Germanie pour son palais d'Ingelheim, on criait sans doute au miracle. Nos architectes, eux, n'ont rien pillé. Ils n'ont dévalisé aucun peuple. Les corps de tous ces monumens, scandinaves ou byzantins, sont restés dans leur pays, mais ils se sont comme dédoublés. L'étranger qui débarque les voit réapparaître comme en un paradis. Il a laissé leurs corps de pierres dans la patrie : il retrouve à Paris leurs âmes de staff. Regardez-les. Que moindres étaient les merveilles dont Perrault, — je veux dire le conteur, — enchanta notre enfance ! Les fées avaient besoin d'une citrouille pour faire un carrosse d'or, c'est-à-dire d'un organisme compliqué et vivant, qui par lui-même avait déjà sa forme et, en quelque manière, sa beauté. Un peu de boue a suffi à ces palais et, pour les réaliser, il ne fut pas besoin de fées à la traîne d'azur, à la baguette d'or; il a suffi de calepineurs à paletots noirs ou d'appareilleurs, tenant, à la main, de grands rouleaux de papier blanc. Et maintenant, combien de visiteurs, étrangers ou provinciaux, qui passent sous la porte triomphale, n'écriraient-ils pas volontiers ce que le roi des Indes dont parle la légende écrivit sur la porte de son Alhambra : « S'il est un paradis sur la terre, c'est ici, c'est ici ! »

L'autre prodige, moins visible, et cependant seul digne de nous arrêter, c'est l'armature fine, délicate et nouvelle de tous

ces monumens, c'est l'ingéniosité de ces nids ou de ces treillis de fer, impondérables à l'œil quand ils étaient nus, insoupçonnables dès qu'ils furent revêtus, armature commune de tous ces organismes si différens. Devant cette végétation de fer de plus en plus touffue et envahissante, nous reconnaissons la marche sûre et les fortes prises de la science. Et, quand par hasard cette armature, débarrassée de tous les matériaux qui la cachent, veut se suffire à elle-même et apparaît seule à nos regards, comme dans l'intérieur de quelques palais et dans le nouveau pont jeté sur la Seine, quand nous voyons se réaliser au seuil du siècle nouveau le vœu de ce poète du XVIe siècle :

Une maison d'arcal composée en réseaux,

ce n'est plus seulement de l'admiration pour la science, mais ce sont des inquiétudes pour l'Art.

Inquiétudes mêlées d'espérances, car, dans l'agglomération de toutes ces formules de bois, de pierre, ou reproduisant exactement celles du bois et de la pierre, le seul rameau nouveau, qui s'ajoute au vieil arbre touffu et confus de l'architecture universelle, est un rameau de fer. Que faut-il partager de ces inquiétudes? Jusqu'où faut-il aller de ces espérances? C'est ce que les exemples mis en foule sous nos yeux nous permettent peut-être de déterminer.

Le moment est favorable. Bien qu'assurément nombre de ces exemples nous aient été révélés dès les précédentes expositions universelles, ils ne comportaient pas alors, et nous n'étions peut-être pas préparés à y chercher encore une leçon définie. Il y a vingt ans, il y a dix ans même, le mouvement de curiosité passionnée qui nous poussait avec une égale ardeur vers tous les styles nous interdisait presque en art de prononcer le mot de « loi. » Aujourd'hui, après vingt années d'explorations et de découvertes, on sent le besoin de fixer et d'ordonner ses idées. La neutralité bienveillante envers tous les styles nous a permis de tout aimer et de ne rien choisir, de tout ressusciter et de ne rien faire naître. C'est fort bien, mais on se lasse de tout, même de l'indifférence, et voici maintenant qu'il ne suffit plus aux choses d'être nouvelles pour nous paraître puissantes, ni d'être étrangères pour nous sembler meilleures que les fruits anciens de la patrie. Nous avons été hospitaliers à toutes les idées venues du large, à tous les styles exhumés du passé, prompts à tous les en-

gouemens. Aujourd'hui, soyons hospitaliers aux choses nées sur notre sol et sachons juger des fruits exotiques au tact de notre goût national. Devant ces toits sans nombre, sans ordre, et sans commune patrie, cherchons à dégager quelques idées, — peu nombreuses, — quelques idées ordonnées et quelques idées françaises. Cherchons ce que l'art contemporain sait puiser, au seuil du nouveau siècle, dans ces vieilles architectures passées ou exotiques. Cherchons ensuite ce qu'il faut penser du seul élément nouveau que nous voyons triompher de toutes parts, — du fer. Cherchons enfin, après toutes ces restitutions et toutes ces reconstitutions des maisons faites pour des hommes lointains ou disparus, ce que doit être la maison moderne qui abritera pendant leur vie les hommes et les enfans des hommes que ce mirage d'une heure aura charmés.

I

Comment en jugerons-nous? Avec nos yeux. Car, pour juger d'une forme nouvelle, nous devons nous garer de deux suggestions : l'une que nous fournit la pure habitude, l'autre que nous inspire le raisonnement pur; la première ayant façonné notre goût, jusqu'à le rendre hostile à toute forme nouvelle, et le second nous faisant défier de cette habitude, jusqu'à l'abdication complète de notre goût. Les deux manières de juger sont fatales, car elles entravent également l'indépendance du seul sentiment qui nous permette de sentir une œuvre d'art, le sentiment esthétique, alors que la raison ne doit servir qu'à écarter du sujet les entreprises de la raison même et à assurer le libre exercice du goût. En effet, parce qu'une forme imprévue éveille en nous d'autres idées que celles du monument auquel l'artiste vient de l'employer, il ne faut pas la condamner comme laide. Et, par exemple, ce n'est point parce qu'un musée ressemblerait de loin à un chapiteau d'alambic ou une porte monumentale à un appareil de chauffage, qu'il faudrait, dès l'instant, les condamner. Ce n'est point davantage parce que de minces piliers, faits d'une matière nouvelle et supportant une énorme voûte, ne nous fourniront plus l'impression de stabilité que nous donnaient les larges assises de pierre, qu'il faudrait dire que toute beauté est perdue. L'habitude n'est pas une loi.

Mais, d'autre part, parce qu'une forme, bien que laide, nous

paraîtrait dériver exactement des besoins de la vie moderne, comme fait une gare de chemin de fer, il ne faudrait pas en conclure nécessairement qu'elle est belle. Une forme peut être nouvelle à la fois et belle. Mais elle peut être nouvelle, exactement appropriée à un besoin moderne, représentative d'une foule d'idées philosophiques, — et laide, sans plus. Dans les deux cas, ce dont il faut se méfier, c'est l'abus du raisonnement. Ce qu'il faut suivre, c'est l'impression esthétique, et non pas ce que cette impression a de surtout intellectuel, comme l'association des idées, mais ce qu'elle a de surtout sensible, comme l'association des formes dans le milieu ambiant. Ce qu'il faut en croire surtout, ce sont les yeux.

Or, ce qui provoque d'abord l'admiration des yeux, ce n'est pas une notion intellectuelle, l'idée de l'appropriation à un usage, l'idée de signification structurale, ni même l'idée de stabilité : c'est l'élégance, le rythme, la silhouette totale, apparue; c'est, si l'on peut ainsi dire, la *tache* heureuse que fait un monument sur la ville et sur le ciel.

Nous disons sa « tache, » et non pas son aspect linéaire. C'est qu'en effet, dans nombre de cas, cet aspect ne se perçoit point et qu'il est même assez rare de voir un monument, dans la rue, tel qu'il se présente sur un lavis en « géométral. » Beaucoup de chefs-d'œuvre de l'ancienne architecture sont pris dans une gangue de bâtisses, d'où ne sort qu'un morceau du joyau à facettes que les maîtres maçons du moyen âge ont taillé. Telles étaient autrefois ou telles sont encore les cathédrales de Narbonne, de Laon, les églises de Notre-Dame du Puy, de Saint-Nicolas-du-Port, près Nancy, et, il y a peu de temps, avant la construction du quai sur la rivière, Saint-Front, de Périgueux, l'église de la Charité-sur-Loire; telle on voit représentée, dans les gravures du XVIIe siècle, Notre Dame-la-Grande, de Poitiers, entre les maisons qui suspendaient leurs toits à ses murs comme des enfans se suspendent aux jupes de leur mère. — Aujourd'hui, pour d'autres raisons, il en est de même. L'étroitesse des rues qui débouchent sur un monument, le défaut du recul nécessaire pour le contempler, le flot de la foule qui noie son pied, les arbres qui masquent son soubassement, ou bien, si l'on s'éloigne, l'oppression des toits qui l'environnent et parfois le dominent, ne le laissant presque jamais se profiler sur un fond uni, — tout cela fait qu'un édifice une fois construit n'a plus la beauté logique

enseignée dans les écoles, et que personne n'a jamais vu, en réalité, dans la vie, un monument comme on le voit dans un album de Du Cerceau. On ne voit qu'une silhouette, à demi cachée, à demi émergeante d'un relief au milieu du paysage de pierres, — une tache.

Si cette tache est heureuse, quel que soit le défaut du reste, tout est excusable. Mais, si elle ne l'est pas, si, aux yeux, les lignes principales sont lourdes ou étriquées, ou monotones, vainement prouvera-t-on que l'édifice est solide, approprié à sa destination, révélateur de sa fonction, plein d'idées; il pourra plaire à l'esprit, il ne plaira pas aux yeux.

A l'inverse, il peut être archaïque, exotique, mal approprié au sol et au ciel; il peut, vu de son pied, n'offrir que des profils tristes, des reliefs masqués les uns par les autres, et pourtant, s'il est contemplé de loin, produire sur la ville et dans le ciel une tache heureuse, une apparition révélatrice. Le Sacré-Cœur de Montmartre nous en donne un exemple. Peu de projets furent assaillis de critiques plus vives, plus unanimes, plus légitimes. D'abord, cette église n'était guère qu'une coupole, sans une nef qui y conduisît. D'en bas, on ne pouvait apercevoir sa façade, mais seulement son porche, — ce qui ne donnait l'idée que d'une grande chapelle. Il n'y avait point de lumière au dedans, et point d'ombres, accusant les reliefs, au dehors. D'ailleurs, pourquoi cet art exotique et vieillot du « Bas-Empire ? » Pourquoi, sur la Ville Lumière, ce pastiche énorme d'une obscure bâtisse de Périgueux ? Toutes ces critiques semblaient très justes, et je ne dis pas que, si l'on va regarder le colosse de près ou du bas de la Butte, elles sonnent faux; mais, puisqu'on le voit de tant de points différens de Paris, de l'avenue Montaigne comme de la rue Solférino, des boulevards comme du haut de Meudon, c'est sans doute son effet lointain et total qu'il faut considérer. Or, cet effet est une révélation. On ne voit plus, au-dessus de la montagne de maisons grises, qu'un léger nuage blanc et violet, nuage d'où ne tombe nul orage, mais, seul et rare, le grondement d'une cloche. Le critique ne perçoit, si bien qu'il regarde, qu'un floconnement de coupoles qui assaillent le ciel, l'une montant sur l'autre, la dernière enfin atteignant son but, et recouvrant tout de sa splendeur. Bien au-dessus des coupoles de la contemplation et de la guerre, au-dessus des observatoires fixés sur les terres, et des tourelles errantes sur les mers où se cachent les plus prodi-

gieux appareils de destruction qu'ait produits le génie humain, s'élève maintenant la coupole du salut. Et l'on sent que cette forme est bien celle qui convenait ici. Au sommet d'une ville qui pyramide, ce n'est point un nouvel élan qu'il faut, mais un couronnement. Des plaines, il est bon que des flèches s'élancent vers le ciel comme une prière. Mais, sur les hauteurs, il est mieux que des coupoles recouvrent comme une bénédiction.

Ainsi, en nous promenant dans l'Exposition, nous ne chercherons pas dans quelque notion purement intellectuelle le signe de la beauté, mais seulement dans la sensation que nous fournira la décoration nouvelle, la « tache » heureuse ou malheureuse faite sur le Paris que nous connaissions par ce Paris nouveau qu'on vient de nous édifier.

Et nous ne demanderons même point les traits puissans d'une véritable architecture, c'est-à-dire d'un toit qui demeure et qui abrite des êtres vivans, à ces dômes et à ces clochetons dont le caractère est précisément de ne pas demeurer et de ne recouvrir que d'inertes choses. Il suffit qu'ils s'élancent dans l'air, et qu'ils plaisent, — comme le petit danseur antique, — une ou deux fois. De même, on ne peut exiger des lignes calmes, sobrement incurvées, faites pour être vues sans cesse et sans satiété, toute la vie, à ces palais faits pour surprendre, pour attirer une heure, et pour retomber en boue. Telle fantaisie rococo remplira ce but à merveille, qui serait insupportable à considérer sur nos places publiques durant des années. Et peut-être aussi qu'une longue suite de Parthénons, de Propylées ou de Temples de la Victoire Aptère, recouvriraient bien mal les salaisons et les tissus qu'il s'agit ici de faire valoir et orneraient bien sévèrement les champs de Grenelle ou du Gros-Caillou qu'il s'agit d'égayer.

Mais ce qu'on peut demander du moins à ces bâtisses, c'est la fantaisie des châteaux en Espagne, — et c'est la dernière chose, justement, que les architectes nous aient donnée. On est stupéfait de tant de science et de si peu de fantaisie, de tant de recherches et de si peu de trouvailles ! La science leur donnait les moyens de tout oser et l'autorité leur en donnait la licence. A quoi ont servi cette puissance et cette liberté ? A exagérer des formes connues, sans les enrichir, à traiter sur une immense échelle des motifs d'ébénisterie et de broderie, à surmonter les édifices de dômes ajourés comme des coquilles de rapières ou de claymores, selon des lignes hésitantes, un dessin mou, des inten-

tions déconcertées à mi-exécution, à suspendre sur les murs de lourdes draperies, des souvenirs de baldaquins, des curiosités de bonbonnières, ou bien, — affichant l'impuissance à satisfaire les yeux, par la forme pure, — des tableaux. Ces profils sans précision, ces enroulemens sans but, se poursuivent indéfiniment dans le plus monotone salmigondis de styles rancis. Et, quand on glisse devant leurs multiples mirages, sur le chemin mouvant du fleuve qui nous fait voir leurs fondations frêles, ou sur le chemin mouvant de bois, qui nous montre leur énorme épanouissement, l'on éprouve, comme durant une longue traversée, un indéfinissable ennui. Là-bas, sur la mer, les vagues se succèdent aussi, capricieuses et dissemblables, mais c'est cependant toujours la même vague, roulant sur le même océan. Ici, il n'est peut-être pas deux de ces toits qui aient la même forme et pourtant aucune architecture n'apparaît avec une forme inconnue, qui nous apporte l'annonce d'un art nouveau. Aucune voile à l'horizon !

Ce n'est pas certes que les artistes n'aient fouillé très profondément dans l'histoire, dans les musées, et surtout dans les mers. Car il semble que ce soit des mers qu'ils aient rapporté ces étranges excroissances criblées de trous qui ornent la base de leurs mâts assez semblables à la coquille treillissée de la dictyomitra ou bien ces lanternons, dont la carapace siliceuse de la dictyosistra paraît avoir donné le modèle. Comme on est devenu savant! On a tiré du fond des eaux des courbes de silirux et des couleurs d'oreilles de mer ; on en a extrait des conques et des coquilles sans nombre, plus propres à figurer des cors dans la main des tritons qu'à couronner des édifices publics, et bien des pignons rappellent moins la rose gothique que la paludine d'Hoernes et moins les trouvailles des archéologues que celles des scaphandriers.

Heureusement, pendant que ceux-ci fouillaient les mers, d'autres creusaient la terre. Et, tandis que les premiers ramenaient des creux humides ces moulures conchiformes, les seconds tiraient de la terre d'éblouissantes couleurs. Les émaux jaunes semés d'étoiles vertes, bleues et blanches, enfoncés dans les fondations de Suse, le pourpre foncé des uniformes des Perses, le jaune de leurs robes et de leurs vestes, et les marguerites bleues et vertes des faïences, l'éclat prodigieux de ces archers qui poursuivaient dans la nuit leur marche processionnelle, inconnue de toutes les générations d'architectes qui se sont succédé depuis les jours de Xerxès, viennent éclabousser notre architecture grise et

froide de leur incomparable splendeur. L'influence des découvertes de M. et de Mme Dieulafoy, déjà signalée avec raison ici même, il y a dix ans, à l'occasion de l'Exposition de 1889 (1), se fait plus que jamais sentir sur les frises des palais modernes, sur celles du Grand Palais des Champs-Élysées comme sur celles des Invalides.

Grâce à cette polychromie, nous apercevons moins clairement la déchéance et la pauvreté des lignes architecturales. L'ensemble de ces bâtisses est comme l'œuvre d'un mauvais dessinateur que vient fort à propos sauver la couleur d'un éclatant aquarelliste. Puisqu'en architecture, comme dans la culture des fleurs, nous avons perdu le sens et le goût des lignes simples et que nous ne savons plus aimer que les complications de l'orchidée, il est naturel que nous dissimulions l'absurdité de la ligne par l'éclat de la teinte, et que, subissant la tyrannie des fleurs et des architectures monstrueuses, nous les voulions au moins charnues et splendides.

Mais cette préoccupation, mieux que toutes les critiques, montre l'impuissance de nos architectes à imaginer une ligne nouvelle qui nous satisfasse. Leur soin de masquer sous le coloris leurs dessins révèle à quel point ils sentent eux-mêmes l'incohérence ou la banalité de ce dessin. Et enfin le prodigieux éclectisme des bâtisses nouvelles où s'entre-choquent l'arabe, le persan, l'hindou, le renaissant et le rococo, sans qu'aucun parvienne à dominer les autres est le plus complet aveu de notre infériorité créatrice. C'est une conciliation de tous les styles et non pas une synthèse ; c'est une juxtaposition, ce n'est pas une refonte. Il n'y a là aucun programme défini. C'est de l'esthétique de « concentration. »

Au contraire, dès qu'il ne s'agit plus d'innover, mais d'accommoder à quelque ensemble ancien une chose neuve, l'éclectisme n'égare plus nos architectes, mais les sert. Et, tandis qu'on doit s'étonner de ne trouver, dans les pâtisseries fantasmagoriques du Champ-de-Mars, aucune hardiesse féconde, on ne peut que s'applaudir si les palais de l'avenue Nicolas II respectent avant tout l'ensemble décoratif dont ils feront intégrante partie. Cet ensemble, c'est le Paris que nous connaissons, le Paris de la place de la Concorde, de l'Arc-de-Triomphe, de la Madeleine, du Louvre et des Invalides, le Paris de Gabriel, de Huyot, de Vignon,

(1) Vicomte E.-M. de Vogüé, *Remarques sur l'Exposition du Centenaire.*

de Lescot et de Mansard. On peut déplorer que cette ville existe, mais on ne peut l'orner comme si elle n'existait pas. On ne peut pas plus mettre au hasard un palais dans une ville qu'un meuble dans un salon. Et introduire au milieu de tous les monumens qui composent le Paris moderne, un édifice qui en eût rompu toutes les habitudes, c'eût été proprement mettre un confessionnal dans une salle à manger ou, dans une salle des gardes, un pouf...

Le mérite des deux palais, de celui de M. Girault comme de celui de MM. Deglane, Louvet et Thomas, c'est qu'ils sont à leur place. Et l'indice que c'est bien leur mérite, c'est qu'ils ont paru beaucoup plus agréables une fois construits et dans leur cadre que sur les plans et d'après les lavis où, d'abord, on les avait jugés. D'ailleurs, les critiques de détail sont faciles et elles n'ont point manqué. Le « grand » palais se prolonge, çà et là, dans un développement si peu compréhensible qu'il paraît des deux le plus petit. Sa colonnade se juche sur un soubassement si haut et est écrasée par une masse de verre si énorme, que les colonnes, réduites à un rôle purement ornemental, ne jouent plus le rôle de supports où leur élégance se déploierait. Le style est tellement composite, que tout en satisfaisant l'œil à peu près partout, il ne frappe et ne s'impose nulle part. Quelques ornemens se dressent inutilement, telles ces fioles gigantesques et inexplicables qu'on voit plantées, deux à deux, çà et là, sur le haut de l'édifice. Et, surtout, dès qu'on s'éloigne, l'énorme ballon de verre, allongé sur la pierre comme un aérostat dirigeable, plus pesant aux yeux qu'un toit de pierre ou d'ardoises, écrase, opprime et aplatit jusqu'à terre le malheureux monument.

Mais, quand on aura fait ces critiques et cent autres, il n'en restera pas moins que, vus des Champs-Élysées, les deux palais sont exactement ce qu'il fallait qu'on vît. Ils forment l'allée nécessaire, plantée de colonnes ioniques, qui conduit l'œil aux pylones, où se cabrent les Pégases, de leurs sabots tâtant l'azur et de leurs ailes frémissantes marquant les limites du fleuve, — jalons indispensables pour creuser l'horizon vers le dôme. La « tache » que fait chacun de ces deux palais est si heureuse qu'on ne la remarque déjà plus. Il semble qu'ils aient toujours été là. Quand on entre dans le petit palais de M. Girault, on éprouve cette impression de paix. On l'éprouve aussi sous la colonnade intérieure

qui égaie l'hémicycle et devant les trois miroirs où se reflète l'architecture nouvelle, et où l'on voit, quand un souffle ride l'eau, les génies qui se tiennent sur le portique, remuer, au gré des reflets, leurs ailes d'or... Le succès de ce petit palais c'est le triomphe de l'éclectisme mais c'est aussi le signe évident que notre architecture n'excelle qu'aux recommencemens et, qu'au milieu de tant de choses neuves, il n'y a pas une nouveauté.

La pierre n'aura-t-elle donc rien fourni d'imprévu dans cette immense poussée architecturale? N'y a-t-il rien qui donne une physionomie nouvelle au Paris de 1900? — Si. Mais ce n'est pas dans l'enceinte de l'Exposition. Regardez plus loin vers le Sud et regardez plus haut vers le Nord. Deux monumens dont personne ne parlait plus et qu'on n'avait point invités à la fête, deux intrus gigantesques surgissent brusquement l'un dans la plaine, l'autre sur la colline et, ensemble, aux deux côtés de l'horizon, donnent à Paris un couronnement que nous ne lui connaissions pas. L'un est le dôme des Invalides, l'autre est le Sacré-Cœur de Montmartre. Entre les deux rives qu'ils dominent, la science a jeté le pont de la Paix. Ce dôme, ce faisceau de coupoles, ce pont qui permet d'aller des unes à l'autre, voilà ce que Paris n'avait pas encore vu et ce que le monde entier saluera comme une vision nouvelle dans Paris. L'un nous était caché par les échafaudages, l'autre par le palais de l'Industrie. Les nuages se sont dissipés. Le palais où l'on vit tant de mauvaises peintures est tombé comme un mauvais rêve et c'est seulement à son dernier jour que, réduit à sa porte monumentale sous la pioche du démolisseur, il eut pendant quelques instans la dignité d'une ruine et l'aspect d'un vieil arc de triomphe, tandis que dans l'atmosphère de février mêlée de pluie et de soleil, l'aiguille d'or des Invalides, soudain apparue, tournée vers les nuages derrière les décombres, droite, étincelante, semblait marquer une heure invisible, dans le ciel incertain de la patrie...

En bas, *Gallia Victrix*, en haut, *Gallia Pœnitens et devota :* la vision est singulièrement antithétique et saisissante. Certes ces deux monumens furent assaillis de bien des colères philosophiques, le plus ancien, pour son souvenir qu'on trouvait insolent, le plus jeune, pour sa devise qu'on trouvait trop humble, comme s'il y avait quelque honte à faire, après les épreuves que l'on sait, un examen de conscience nationale et comme si, d'ailleurs, l'élan qui poussa tant de millions de Français vers cette œuvre désinté-

ressée, patiente, profonde, vers cet édifice dont la hauteur souterraine égale la hauteur visible, n'était pas, quelque opinion qu'on puisse avoir sur son objet, une preuve de vie, et autant que le succès de notre formidable exhibition industrielle, un signe évident de force au manomètre d'une nation !

Et d'autre part, est-il mauvais que l'apparition du dôme de Mansart nous rappelle ce qu'à ce manomètre la gloire jadis a marqué ? Les choses ont leurs ironies plus encore que leurs larmes, et dans la hâte où nous sommes de leur donner des significations éternelles, nous courons le risque des prédictions d'almanach. On a construit ce pont à l'honneur de la Paix et le voici qui mène tout droit au dieu de la guerre. On a ouvert ce chemin pour aller commodément jusqu'à ce congrès pacifique des peuples, entre les mille drapeaux des nations flottant sur diverses épices, et il se trouve que c'est une trouée vers le casque flambant au soleil qui recouvre les mêmes drapeaux, seulement déchirés, ceux-là, et conquis dans les batailles. De son antre de vieilles pierres françaises taillées par les maçons du grand siècle, au fond de la cour d'honneur, ayant sous ses pieds le bronze historié de Wurtemberg et sur sa tête les étendards suspendus dans le sanctuaire, le « petit homme... tout habillé de gris » regarde droit à travers l'Exposition jusqu'au cœur de la ville qui lui était masqué. — On savait qu'il existait, sans doute, mais on avait oublié qu'il fût là, si près dans ces Champs-Élysées cosmopolites où tous les peuples du Nouveau-Monde pouvaient passer et repasser sans le voir. Mais, tout d'un coup, il apparaît. Et comme une foule qui se range sur le passage d'un souverain, voici que tous ces palais de carton : palais des arts décoratifs et palais des manufactures nationales, palais des peuples nouveaux comme palais des peuples jadis vaincus, palais aigrettés comme des casques et chamarrés comme des chambellans, se sont rangés des deux côtés pour laisser voir au loin, tout au bout du sillon creusé par le respect, le dôme or et noir, le monument solide et hautain d'une gloire qui n'est plus. Et il semble qu'on entende retentir tout à coup, dans les Champs-Élysées inutilement affairés et gravement frivoles, le cri qui faisait ranger tous les courtisans dans les salles des Tuileries ou de Saint-Cloud : « l'Empereur ! »

II

L'espoir d'une architecture nouvelle que la pierre nous refuse, le fer nous le promet-il? On s'en flatte d'ordinaire et l'on a écrit là-dessus de très belles pages. Jadis Boileau et Labrouste en donnèrent de fort bonnes raisons et de fort mauvais exemples. A cette opinion Viollet-le-Duc se rangea aussi. Depuis eux, cette idée s'est imposée à beaucoup d'excellens esprits, qu'une civilisation nouvelle, servie par de nouveaux matériaux, ne pouvait manquer de produire un style d'architecture nouveau. En fait, rien de bien neuf n'est apparu à nos yeux et, par exemple, dans toutes les courbes que donnait le fer pour soutenir un toit, — ce qui est la première fonction de l'architecture, — on retrouvait l'ogive surbaissée ou l'arc en anse de panier ou l'arc bombé ou parfois le plein cintre brisé : toutes formes que la pierre avait fortement exprimées pendant des centaines d'années. Cependant, la cause du fer mal servie par les œuvres, était admirablement défendue par les argumens. Comme les monumens les plus simples qu'on devait à son emploi dans les usages utiles de la vie paraissaient infiniment moins laids que nos prétentions architecturales; comme la Galerie des machines de Paris ou l'*Ames Building* de Boston étaient moins offensans pour la vue que le Trocadéro, on en a tiré cette conclusion que le fer possédait par lui-même quelque vertu de « beauté abstraite et algébrique, » que, dans tous les cas, la « force du besoin » clairement manifestée était sans doute un principe de beauté.

C'était partir d'une observation très juste, mais mal approfondie, pour en tirer une déduction très contestable. Car, s'il est assez difficile, en architecture comme ailleurs en art, de déterminer quel est le vrai principe de beauté, il ne l'est pas d'apercevoir qu'il ne tient ni dans la force de l'algèbre, ni dans la force du besoin. On n'a jamais remarqué qu'une chose fût belle par cela seul qu'elle était nécessaire. Ce qu'on a remarqué, c'est qu'une chose née du besoin et neutre au point de vue esthétique devenait souvent laide, quand on la parait d'un ornement né de la fantaisie. Ce n'est pas la force du besoin qui est un principe de beauté : c'est la faiblesse du superflu qui est une raison de laideur. Là où le besoin se manifeste seul, il n'y a le plus souvent ni laideur, ni beauté. Il y a une sorte de neutralité esthétique. De

grands murs nus ou quadrillés de briques apparentes et criblés de fenêtres égales peuvent être tristes : ils ne sont pas irritans comme des façades de petits théâtres chargés de tous les désordres grecs ou de toutes les intempérances de l'Orient. On vivra tristement devant ces maisons simples, mais non dans la colère. Elles sont comme de longues plaines endormies sous les neiges, qu'aucun accident ne trouble, que nul ornement n'égaie. Mais elles ne sont pas de mauvais goût. Le mauvais goût ne se révèle qu'avec l'accident, l'ornement, la prétention architecturale. Le mauvais goût suppose l'exercice d'un goût. Le laid ne commence qu'avec la recherche du beau.

Quand vous passez devant un monument agressivement inesthétique, supprimez par la pensée tous les ornemens inutiles à sa solidité et indépendans de sa fonction, redressez toutes les courbes que rien ne suggère, abattez toutes les moulures que rien ne nécessite et le monument cessera d'être laid. Mais il ne deviendra pas nécessairement beau. En supprimant l'inutile, en serrant de près la logique de la construction, vous aurez certainement ôté la laideur. Mais vous n'aurez pas nécessairement conféré la beauté.

Donc, quand nous aurons reconnu que le fer est utile, qu'il est logique, qu'il est nouveau, qu'il est approprié à nos besoins et à notre état social, nous n'aurons pas montré qu'il conférera nécessairement à nos monuments quelque nouvelle beauté. Il faudrait encore qu'il eût certaines qualités que la raison perçoit moins clairement peut-être, mais que le sentiment goûte et que les yeux devinent. Car si le fer a soulevé jusqu'ici des protestations, ce n'était point tant des idées reçues qu'il froissait que des sensations pures. Il n'a nullement choqué les lois générales posées par les théoriciens de l'architecture. Ce qu'il a choqué dans ses manifestations prétentieuses — églises, dôme central, tours — c'est quelque chose de bien plus grave et de bien plus permanent : c'est notre goût.

De plus permanent, disons-nous ? — sans doute. Trop de discussions ont enrichi cette question pour qu'on puisse ici, et en passant, la traiter et la résoudre ! Mais il est facile, si l'on ouvre les yeux, de voir que de toutes les notions humaines, l'idée du beau est peut-être celle qui, depuis les jours de la Grèce, a fait le moins de progrès, mais en revanche a subi le moins de fluctuations ! Car combien plus souvent, en art, nous changeons de rai-

sons d'admirer que d'objet d'admiration! Pour combien de raisons différentes, — et parfois contradictoires, — n'a-t-on pas en divers temps admiré toujours les mêmes génies, le même Phidias, le même Titien, le même Ruysdael, le même Rembrandt! Et si nous oublions un instant l'accident qui nous cache cette loi, c'est-à-dire la mode, dont le double et précis caractère est d'être impérative et d'être éphémère, de s'imposer à tous et de ne s'imposer que pour peu de temps, quand le caractère du beau est, au rebours, d'être facultatif et éternel, de ne s'imposer qu'à quelques-uns, mais de s'imposer toujours, nous verrons qu'en réalité l'histoire des variations du goût n'est que l'histoire des variations de la mode et que la permanence de l'admiration des artistes pour la beauté est égale, sinon supérieure, à la permanence de l'adhésion des savans à quelque vérité.

Si les prétentions architecturales du fer choquent notre goût, il ne faut donc point dire que cela n'est rien. Ni si elles flattent nos postulats philosophiques, dire que cela est tout. Car le goût, en matière de nouveauté, ne se trompe pas toujours. Et la raison, en matière d'art, se trompe bien quelquefois.

Or, quand on admire les monumens de fer, les motifs qu'on nous en donne sont surtout de raison raisonnante. On ne dit pas : ce monument est admirable parce qu'il est beau, mais on dit : il faut de toute nécessité qu'il le soit, puisqu'il répond au temps où nous vivons et aux instincts du peuple que nous sommes, comme si toutes les fois qu'un peuple et qu'un temps avaient des besoins nouveaux, ils créaient nécessairement un beau style d'architecture pour les exprimer ? Quoi de plus nouveau, de plus puissant et de plus *genuine* que la jeune civilisation américaine et quoi de plus banal que ses palais, — château de Blois sur la face, Parthénon sur le revers, — qui empruntent à tous les styles et ne rendent pas en intérêt, ce qu'ils ont emprunté ?

On a voulu faire un sort, en esthétique, aux « maisons hautes » des États-Unis comme aux premiers phares dressés pour éclairer les novateurs des deux mondes. Mais à les bien considérer, les styles de ces gigantesques « accroche-nuages » ne sont que des multiplications de styles déjà fort connus et fort anciens. Ce n'est point parce que le *Monadnock Building* entassera treize bow-windows les uns sur les autres qu'il aura réalisé un style de bow-window nouveau, ni parce que l'*Union Trust Company* de Missouri portera plus haut qu'aucun monument égyptien la « gorge

égyptienne, » qu'il aura en quelque manière enrichi ce mode de couronner un sommet. Ces maisons américaines, romanes par leur porte, grecques par leurs colonnes, égyptiennes ou plus souvent gothiques par leur couronnement, sont tout ce qu'une maison peut être : hors américaines. Par leur masse compacte et solide, elles rappellent surtout les vieux monumens romans ou anglo-saxons de l'époque carolingienne, comme la tour d'Earl's Barton, par exemple, et rien n'est moins « nouveau-monde. » Et en quoi de fondamental l'arc de triomphe élevé en l'honneur de l'amiral Dewey sur la cinquième avenue diffère-t-il des arcs de Titus et de Constantin ?

Est-il un peuple plus particulier, plus puissamment original et depuis plus longtemps que les républiques Sud-Africaines, et en quoi les églises et les palais de Johannesburg ou de Pretoria diffèrent-ils de ceux de Londres ou de Chicago ? L'exemple des héroïques habitans du Transvaal défendant des palais à ordres grecs, et celui des Américains faisant passer leurs troupes victorieuses sous l'Arc de Triomphe de Constantin, nous montrent assez que l'art ne suit pas nécessairement la marche d'une civilisation et, qu'à certaines époques, il est plus facile de créer une patrie qu'un style et de la défendre que de l'embellir...

Sans donc nous attarder aux postulats, jugeons donc le fait, et le fait est que les grandes prétentions architecturales du fer en 1889 ont paru déplaisantes et que dix années passées à les considérer n'ont guère réconcilié personne avec elles. Le fait est encore que, depuis dix ans, le mouvement en faveur du fer apparent semble arrêté net, et qu'à certains de ces monumens, on n'a encore trouvé ni leur emploi, ni même leur couleur.

Que dira-t-on contre cette impression ? Qu'elle tient à une habitude de nos yeux qui ne retrouvent pas dans les minces supports de fer les conditions d'équilibre et de stabilité auxquelles ils sont habitués ? Sans doute, l'habitude est pour quelque chose dans nos impressions. A première vue, la forme pyramidale qui est la forme stable par excellence nous plaît mieux que son contraire et il est rare que nous aimions, si nous la trouvons, dans l'architecture, la forme de la pyramide renversée. Mais dirons-nous que cette exigence de notre vue, due à l'habitude, soit inamovible ? Non, car parfois la nature nous offre la forme pyramidale renversée sans nous choquer. Dans les arbres, la partie la plus large se trouve suspendue sur la partie la plus grêle. Le

tronc ne rétablit pas toujours par sa largeur à la base l'équilibre compromis par son faîte : le tronc du palmier, par exemple, diminue en s'approchant du sol et, de toute façon, nous apparaît comme une pyramide renversée. Pourtant, nous n'avons aucun doute sur sa stabilité. Et enfin, dans l'architecture même, nous ne sommes pas inquiétés par le profil d'un chalet à multiples encorbellemens. Ainsi donc, notre habitude n'est pas telle qu'elle commande impérativement notre goût. Quand, en 1889, nous avons vu les piliers de la Galerie des machines, nous ne nous sommes pas scandalisés s'ils s'amincissaient en s'approchant du sol, comme des troncs de palmiers. Car nous ne mettions pas en doute leur stabilité.

Mais tandis que l'idée de solidité change selon que notre esprit est mieux averti des conditions nouvelles de cette solidité, l'impression d'élégance d'une ligne, elle, ne change guère. Or eette impression nous fait repousser absolument les entretoises et les croisillons, les N et les croix de Saint-André, dont se compose le plus souvent l'ornementation architecturale du fer.

Contre cette impression que dira-t-on encore ? Que tous les partisans d'un art établi l'éprouvèrent en face de l'art qui allait le remplacer et que nous sommes devant les hautes carcasses de fer comme les Grecs eussent été devant les barbares chefs-d'œuvre de l'art ogival. Dira-t-on encore que le fer n'est déplaisant que là où, abandonnant ses qualités propres et dissimulant sa nature pour simuler les formes de la pierre, il emprunte à celle-ci son aspect décoratif, mais que s'il osait se déployer sans modèle, s'aventurer sans guide, s'affirmer sans peur, il trouverait de lui-même le caractère de beauté qui lui convient ? Dira-t-on, enfin, que, pour le trouver, l'architecte n'a qu'à suivre les suggestions de la matière nouvelle qu'il emploie et qu'a donner comme caractéristiques aux palais nouveaux les caractéristiques mêmes du fer ?

La première de ces suggestions soulève la question de savoir si la révolution apportée par le fer dans la construction est de même nature que celle apportée par l'ogive et l'ensemble de nervures succédant au plein cintre ou bien par le plein cintre succédant au linteau ? C'est même la question de savoir si l'on peut comparer le remplacement du bois par la pierre à celui de la pierre par le fer, et enfin, s'il y a dans toute l'histoire des révo-

lutions de l'architecture quelque chose de comparable à celle-ci, qui nous permette de dire : les anciennes furent des sources de vie, la dernière doit en être une nouvelle et pour les mêmes raisons.

Or, il n'en est rien. — Réduite à ses termes les plus simples, l'architecture est l'art d'abord de cacher le ciel et la terre, le ciel par le toit, la terre par les murs, et cela, non assurément pour les cacher, mais pour se préserver de leurs intempéries. Ensuite, une fois que le plus nécessaire est fait, c'est l'art de laisser apercevoir au dedans le plus de choses possible de la terre et du ciel, par les fenêtres ou par le cavedium. Aussi, avant tout, l'architecture est un toit et un mur : après seulement, c'est une fenêtre. Le progrès des temps a été de donner à cette fenêtre, sans nuire à la solidité du reste, le plus d'ouverture et le plus d'agrément possible. Ç'a été aussi d'étendre ce trou et d'élargir ces murs, de façon que, sans empêcher qu'ils protègent, on oublie qu'ils emprisonnent. Mais si grand que fût ce progrès, il ne parvenait pas et il ne serait jamais parvenu, avec les matériaux anciens, à renverser absolument la proportion des pleins et des vides. Si hardis que fussent les arceaux gothiques dans leurs ascensions, et si perfectionnée que fût la culture des rosaces envahissant le mur des cathédrales, ce qui donnait son caractère à l'édifice, c'était encore le toit opaque et les parois pleines. Sur elles et en elles toute l'ornementation reposait et s'accumulait. Or, dans son dernier état, réduite à des fils de fer et à des lames de verre, l'architecture ne nous cache plus rien. De la galerie des machines au palais du génie civil, des palais de l'horticulture aux halls des chemins de fer, c'est la leçon inscrite sur tous ces fers à T. Le fer est un support, ce n'est pas une surface.

De là, découlent deux grandes conséquences.

Avec la pierre, tout l'effort de l'artiste consistait à évider sans détruire : avec le fer, à remplir sans incommoder. Avec la pierre, toute son industrie consiste à pratiquer des vides pour plaire à l'œil sans nuire à la stabilité : avec le fer, à construire des pleins pour plaire à l'œil et qui sont inutiles. Autrefois, on faisait des pleins par nécessité et des vides par élégance. Aujourd'hui, on fait des vides par nécessité et des pleins par élégance. En sorte qu'on peut bien parler d'architecture de fer, mais, si l'on admet cette définition que les pleins sont les parties essentielles de l'architecture, il faut avouer que le fer fait bien mieux que de modifier l'architecture : il la supprime. Il ne laisse plus que les

vides. On peut assurément remplir ces vides avec de la pierre, de la brique, et peut-être avec du céramo-cristal ou de la terre cuite. Mais alors, ce n'est plus de l'architecture de fer. Réduit à sa matière nécessaire et apparente, le fer, en supprimant l'obstacle à la vue, supprime le plaisir de la vue, c'est-à-dire apparemment quelque chose de considérable en esthétique.

Aussi ne peut-on pas dire que, dans la substitution du fer à la pierre, il n'y ait qu'une révolution semblable à la substitution de l'ogive au plein cintre. Il y a, à la fois, plus et moins. Il y a plus, car, avec les anciens matériaux, les supports comme les parois, les colonnes comme les frises étaient de la même famille. Dans la pierre, tous ces matériaux, — os, muscles et peau, — sont de la même substance. Dans la maison de fer, les os seuls sont de la même substance. Or, il faut au monument autre chose que des os : il faut des muscles, il faut un épiderme. A ce moment-là donc, dès que l'ossature est terminée, il faut, de toute nécessité, changer de matière, ce qu'il ne fallait pas nécessairement avec la pierre. Admirable pour supporter quelque chose d'autre que lui-même, le fer ne peut recouvrir tout seul ce qu'il protège. C'est un bras, le plus fort de tous les bras, ce n'est pas un corps organisé. La nature, qui construit les montagnes, — ses monumens à elle, — en pierre et les décorations superficielles de ses montagnes en bois, ne construit pas avec du fer. Elle contient le fer ou la matière du fer, mais comme une armature profonde et cachée.

Mais que le fer ne soit pas « monumental, » au sens que nous donnions autrefois à ce mot, qu'importe, s'il est esthétique? Et que la révolution qu'il annonce soit plus grande que toutes celles que l'architecture a déjà vues, qu'importe, si elle est féconde? Telle est la pensée des novateurs. Et ils se félicitent presque de voir le nouveau venu bouleverser si fort les habitudes de l'ancienne architecture, comme d'un gage évident d'une plus complète rénovation. Car le mal de notre architecture, disent-ils, est précisément dans cet attachement aux anciennes formules. Il est dans cet entêtement à vouloir faire dire au fer ce qu'il n'est pas fait pour exprimer et à repousser, comme trop nouveau ou trop inattendu, ce que naturellement il exprime. Saisissons, au contraire, l'enseignement qu'il nous donne. Conformons-nous à sa nature, suivons sa direction. Modelons nos conceptions d'après ses propriétés nouvelles, et dérivons les formes de nos rêves de son emploi judicieux.

Mais quelle est donc cette nature qu'on affirme qu'il faut respecter et quel est cet enseignement qu'on prétend qu'il faut suivre? Il est bientôt dit que le fer ne doit pas imiter la pierre, mais ce qu'on devrait nous indiquer, c'est ce qu'il nous apporte au point de vue des formes, qui ne soit contenu dans la pierre et qu'elle ne signifie pas mieux que lui? Il est bientôt dit qu'il faut accepter franchement les formes nouvelles qu'il suggère, mais ce qu'on ne nous dit pas, c'est ce qu'il suggère de formes nouvelles, car nous avons bien vu ce que le fer *supprime* d'une construction mais non ce qu'il y *apporte;* et enfin, c'est une opinion à laquelle nous souscrivons volontiers, que, pour dégager sa beauté, il faut laisser agir librement sa nature, mais, encore un coup, que fait sa nature, quand on la laisse agir librement?

Or, il le faut avouer : elle ne fait rien, car le fer n'a pas de nature, ou plutôt sa caractéristique même, ou, si l'on veut, sa nature, c'est précisément de n'en point avoir. Oh! ce n'est point qu'il oppose à l'artiste plus d'obstacles que la pierre! C'est précisément l'inverse! Avec le fer, l'artiste modèle son monument sur la forme qu'il veut, car le plus résistant des matériaux est aussi le plus souple. Il peut bâtir un hall avec plus de colonnes qu'une forêt n'a de fûts, une basilique avec autant de coupoles qu'une framboise a de graines, et Zara ou Sainte-Sophie ne sont qu'un jeu pour lui. Sous ses doigts, le fer se tresse comme, sous les doigts du vannier, la paille. Quand on voit les charpentes des maisons métalliques, on songe aux *lento... alvearia vimine texta,* que décrit le poète. Et, en effet, ce sont bien des ruches et des corbeilles renversées qui semblent posées sur les bords de la Seine, dans les palais de l'horticulture et de l'arboriculture, des nasses d'osier tirées hors de l'eau sur les bords du fleuve, où elles paraissent guetter quelques poissons monstrueux.

Le fer peut se prêter à plus de fantaisies encore. Avec lui et avec les autres progrès qu'il rend possibles, n'importe qui peut, n'importe où, bâtir n'importe quoi. Il triomphe donc de toutes les lois historiques de l'architecture et les renverse. Longtemps, l'architecture, comme la plante, naissait du sol et s'accommodait au ciel du pays où on l'avait conçue. Le ciel influait et pesait sur la forme de ses toits, pendant que, de la terre, qui en fournissait les matériaux, jaillissaient ses murs, et la nature du sol en dictait jusqu'à un certain point la forme et l'ornementation. La possession du λευκος λίθος par les Grecs fut la première condition

de leur art; de même, l'existence des carrières de marbre coloré, près de Vérone, et de marbre blanc et de serpentine verte, entre Pise et Gênes, a influencé toute l'architecture gothique dans le nord de l'Italie, comme l'argile de la terre d'Iran est la cause première des admirables terres cuites des monumens de Susiane. Le *quid quæque ferat regio et quid quæque recuset* de Virgile était un adage aussi juste en architecture qu'en agronomie. Aujourd'hui, il est bien vieilli. Déjà, avant le fer, le toit avait perdu son caractère indicatif du climat. Dans toutes les villes modernes de toutes les régions du globe, il se réduit et s'égalise selon la coupe uniforme du *brisis*. Et surtout le mur ne naît plus de la terre, ne reproduit plus les carrières de sa région, du jour où le fer, qui est quasi le même partout, l'a remplacé.

Plus puissant que le tailleur de pierre sur ce point, le manieur de fer l'est encore sur d'autres. La lutte entre la pesanteur et la résistance, qui constitue, comme l'a très bien vu Schopenhauer, l'intérêt esthétique de la belle architecture, n'est pour lui qu'un jeu. Seulement, s'il est vrai que la tâche de l'artiste soit de faire ressortir cette lutte d'une manière complexe et parfaitement claire, plus le jeu est facile pour lui, et plus l'expression d'un effort qu'il ne fait pas lui est malaisée. Le fer remplit la même fonction que la pierre, mais il ne montre pas aux yeux qu'il la remplit. Pour qu'on l'aperçoive, pour qu'on distingue où porte l'effort, l'architecte est obligé d'exagérer, artificiellement et sans nécessité, les dimensions. Il faut qu'il renfle le dessin de sa ferme là où elle a le principal poids visible à soutenir, et qu'il marque, par quelque ornement voulu, le point où se trouve la rotule. Mais ni ce renflement, ni cet ornement ne sont indiqués par le fer, comme l'importance et l'ornementation de la clef de voûte, par exemple, l'étaient par la pierre. L'architecte les choisit à sa guise. Le fer ne lui dicte rien, parce qu'il n'oblige par lui-même à aucun style particulier de construction. Il peut les reproduire tous et il n'en produit spécialement aucun. Il a le défaut des esprits assimilateurs à l'excès : il n'est pas créateur. C'est le Protée des matériaux. Admirable pour supporter quelque chose d'autre, il ne se manifeste point aux yeux par lui-même. Et, pour tout dire en un mot, le fer, dans l'art, est comme l'argent dans la vie : un bon serviteur, mais un mauvais maître.

Et pourquoi le fer n'a-t-il pas de caractères esthétiques à lui? Pourquoi n'a-t-il pas de nature? Nous touchons à la raison et à

la cause profondes qui distinguent le fer de tous les matériaux employés jusqu'ici. Ceux-là étaient naturels; celui-ci est artificiel.

La pierre, comme le bois, est une matière directement tirée de la nature. L'architecte peut en changer la forme, non la substance. Il peut poser la pierre en « délit; » il peut la polir; il peut l'évider. Mais la même âme continue d'habiter cette matière et de lui donner sa vie : âme formée lentement, avant peut-être les premières âmes humaines. Le fer, lui, est formé d'hier. Il est une transformation faite sous la main de l'homme. Il est un mélange de minerais divers, tirés de diverses régions. Il a été fondu, coulé, converti, laminé. Il ne tient plus à la nature. Le fil qui le reliait à elle est coupé. Il lui est devenu étranger. Vous ne pouvez plus compter sur les forces et les beautés naturelles pour l'animer encore. Il n'y a plus, dans le fer, les nœuds du bois, qui sont des obstacles, ni la direction des fibres, qui sont des entraves, mais qui sont des guides. Ici, tout est égal, tout est uniforme, docile, prêt à prendre n'importe quelle figure. Plus que le jet d'eau, le jet de fer est docile, mais rien en lui n'indique une figure plutôt qu'une autre, rien ne la suggère, rien ne l'appelle, rien ne la fuit. C'est à la fois le triomphe du progrès scientifique et son châtiment. Car, en même temps que vous avez dominé les résistances de la nature, vous avez perdu son enseignement. En art, comme ailleurs, on ne s'appuie que sur ce qui résiste.

Puis donc que vous ne pouvez plus compter sur les forces et les beautés naturelles pour l'animer encore, — et la preuve, c'est que les ruines du fer ne sont que des détritus, quand les ruines de la pierre, — regardez les gravures de Piranesi — sont encore des monumens, — c'est à vous de lui donner une âme en échange de l'âme naturelle qu'il a perdue. Il faut, puisque toute sa substance a été formée par l'homme, que l'homme aussi se charge de sa beauté. Il ne faut plus parler de formes dictées par sa nature particulière, puisque, au sens esthétique, il n'a plus de nature. On ne peut plus parler que de l'inspiration des artistes à venir. Ils pourront, avec lui, exprimer ce qu'ils voudront, comme ils le voudront, — à cette seule condition qu'ils aient quelque chose à exprimer. Mais il ne faut pas qu'ils comptent sur sa logique pour cela. Il faut qu'ils ne comptent que sur leur propre enthousiasme. Si les poutrelles, les mailles, les treillis, les entretoises de fer ne sont qu'une ossature, si ce n'est qu'une pile d'ossemens inertes,

c'est l'artiste qui doit dire, comme Ézéchiel dans le cantique fameux : « Je vais envoyer un esprit en vous, et vous vivrez. J'étendrai sur vous des nerfs, j'y formerai des chairs et des muscles, je les revêtirai de peau, je vous donnerai un esprit, et vous vivrez. Esprits accourez des quatre points de l'horizon, soufflez sur ces morts, et faites qu'ils revivent!... »

III

Sont-ils accourus? Et les ouvrages de fer de cette Exposition sont-ils vivans? Comme nous nous sommes gardés des suggestions purement intellectuelles, gardons-nous des préjugés d'une habitude de vision, et nous ne quitterons pas les bords du fleuve, sans avoir senti la vie. Car elle est dans ces fermes admirables du Pont Alexandre III — dans ces branches de fer qu'une main puissante a courbées d'une rive à l'autre pour donner passage à des peuples entiers en quête des merveilles.

Elle est aussi dans ces fermes légères comme des plumes, fines comme des jets d'eau, souples comme la fléole, le dactyle ou le vulpin des prés, que M. Jacques Hermant a ordonnées pour la voûte de son Palais du Génie civil, au Champ-de-Mars. Entrons-y. Ce n'est rien qu'un peu de fer pour soutenir du verre et recouvrir quelques arpens de terre. Mais la vie est là. C'est un jaillissement régulier de tiges vertes, et cette « voûte d'acier, » au lieu d'évoquer le croisement des épées, rappelle l'infléchissement des palmes. Chaque pilier se divise en cinq rameaux, qui s'en vont à diverses hauteurs, jusqu'au bout de la galerie, creuser l'horizon dans un fouillis logique d'arceaux sveltes. Chaque demi-ferme s'élève doucement, en se recourbant vers celle qui lui fait face, puis, comme arrêtées par un invisible obstacle, toutes les deux ressautent sur elles-mêmes. Telle la branche du chêne ou de l'olivier, quand leur courbe impeccable se casse en un coude pour filer droit vers le ciel, — et les deux demi-fermes vont se recourber en une seconde voûte encorbellée sur l'amorce de la première, — et là seulement elles se rejoignent. Qui songera, ici, à reprocher au fer le détestable et prétentieux usage que d'autres en ont fait? Ce n'est pas le fer, là-bas, qu'il faut accuser, c'est le manieur du fer. Et ici, tout homme qui voit et qui aime les jouissances des yeux, dira, en voyant cette forêt d'arceaux, même s'il sort de la Sainte-Chapelle : « Ceci aussi c'est de l'Art... »

Il le dira aussi devant les deux édifices de fer et de verre, dessinés par M. Gauthier pour y donner asile aux plantes rares et aux fleurs lointaines : les palais de l'Horticulture. Leurs parois sont faites de clarté ; on dirait qu'on a pu tisser de l'eau entre les fines tiges des herbes que le seul poids d'un oiseau recourbe en voûte. Et ces deux merveilles, si délicates par leur structure et si énormes par leurs dimensions, semblent être sorties aussi facilement de la main de l'artiste que, du chalumeau où souffle un enfant, des bulles de savon !

Mais on dira surtout : « c'est de l'Art » devant l'œuvre de M. Resal, le pont Alexandre III. Rien n'est plus nouveau, mais rien n'est plus heureux que cette substitution d'une fine trajectoire de fer au lourd et massif établissement des ponts anciens, que nous étions accoutumés d'admirer. Rien n'a changé davantage dans l'architecture que l'aspect d'un pont. Mais rien n'a changé plus heureusement. Au temps où, dans les villes ceinturées par leurs remparts, les maisons se serraient, sans perdre un pouce de terrain, les unes contre les autres, comme un troupeau qui a peur, le pont de pierres était une rue qui se continuait sur l'eau. Mais, dans les temps modernes, les populations se desserrant, débordent leurs murailles et, les débordant, les renversent. Elles descendent des tours, elles font cercle autour de leurs monumens et laissent la nature renaître çà et là en de carrées oasis. Elles ont donc abandonné les ponts, qui ne sont plus qu'un lieu de passage. Les anciens étaient en pierre, comme les maisons construites sur leurs piles. Les nouveaux sont en fer, comme les trains qui filent sur leurs voies. Le pont était une ville, entre les deux villes ; on y bâtissait des boutiques, on y édifiait des chapelles : on s'arrêtait pour y danser, pour s'y loger, pour s'y coucher, pour y prier, pour mourir. On y enfermait même les prisonniers et il n'est rien de plus banal dans l'histoire que le terrible exemple du Pont des Soupirs. Aujourd'hui l'on n'entend plus trop parler de gens demeurant sur les ponts et, si la locution populaire « coucher sous les ponts » subsiste, ce n'est assurément pas pour porter témoignage d'un goût contemporain, mais d'une triste nécessité.

L'aspect du pont ancien témoignait de ses fonctions diverses. Il ressemblait à la fois à une forteresse et à une rangée de navires : forteresse contre les hommes, navires contre les flots, forteresse de si étroite ouverture, que, sur le pont Sublicius, un

héros pouvait seul la défendre contre une armée, forteresse qui avait des portes et des créneaux, comme on l'aperçoit encore au pont Nomentane, quand on va rêver dans la campagne romaine. Tellement forteresse et tel signe de puissance, qu'on représentait un pont dans les armes de certaines villes, comme dans celles de Cordoue. Navire contre les flots, chaque pile étant construite comme un bateau tournant son avant à l'amont de la rivière, portant parfois des figures, pour fendre la nappe d'eau contraire. Arrondi en aval comme une poupe, creusé de fenêtres des deux côtés comme une dunette, observatoire s'ouvrant d'un côté vers la source et de l'autre vers la mer — tel était le pont d'autrefois.

Aujourd'hui, la fonction d'un pont est simplement de relier deux rives l'une à l'autre. Aucun pont n'est tenu de faire plus que cela pour nous, mais aucun ne doit faire moins. C'est peu qu'il soit un beau monument, comme le pont ruiné de Saint-Bénézet sur le Rhône, s'il nous laisse à mi-traversée, à pic sur le fleuve. Il faut qu'il aille d'un bout à l'autre. Mais, d'ailleurs, il suffit que nous y puissions passer. Et, comme nous avons à passer vite, il est inutile qu'il porte sur son dos des maisons. Regardez le pont Alexandre III et comparez-le à l'ancien pont de pierres. C'était un long monument qu'on voyait au fond de l'horizon, terminant une étendue d'eau. On eût dit une maison percée de gros caniveaux. Il y avait sans doute dans les fondations quelques voûtes claires, par où passait le courant, mais l'ensemble du monument barrait l'horizon d'eau et ne révélait rien de la venue empressée ou de la fuite majestueuse du fleuve.

Qui dira, si l'on s'en tient uniquement à l'impression des yeux, que le pont de fer n'est pas aussi beau ? Certes on ne doit pas juger de la légèreté d'un monument par la seule considération de ses dimensions totales : une arche de 107 mètres n'est pas nécessairement plus svelte qu'une arche de 30, non plus qu'un dôme de 30 mètres n'est nécessairement plus imposant qu'un dôme de 15. Les qualités de légèreté ou de grandeur ne sont pas des qualités absolues, mais naissent des proportions relatives de l'édifice, parce qu'il n'y a pas entre les divers édifices du monde, même d'une ville, une commune échelle de grandeur. Seulement, il se trouve qu'ici il y a une échelle commune : la Seine, dont la largeur est sensiblement la même partout, et le pont qui la traverse d'un bond, comme un cheval, paraît nécessairement

plus svelte que celui qui, à peu de distance, la traverse pas à pas comme un éléphant. Et tandis que les autres s'arc-boutent sous le fardeau comme des portefaix, le pont de M. Resal courbe à peine sa trajectoire comme une flèche.

Ce n'est pas seulement là un triomphe pour l'ingénieur : c'est une joie pour l'artiste. Aucun des sept ponts dont la Rome impériale était si fière, peut-être aucun des 112 ponts qui coupent la Tamise, ni même le puissant mammouth du Forth, ni la suspension aérienne de Brooklyn, n'ont cette légèreté. Comment ne pas applaudir à l'évolution qui s'est faite depuis les ponts du xve siècle, où les ouvertures étaient étroites comme des fenêtres de prison? Voici qu'elles se sont élargies peu à peu comme un éventail qui s'ouvre; aujourd'hui, elle est vaste comme le ciel même, à peine rayé par ce mince fil recourbé d'une rive à l'autre et où cependant tous les peuples vont passer. D'autres diront, au point de vue scientifique, les merveilles de ces réseaux, depuis les consoles du Niagara jusqu'au double viaduc du Douro et aux Cantilevers d'Écosse. Ils montreront comment, d'une rive à l'autre d'un fleuve, les ingénieurs lancent un pont comme un train rigide, ou bien, comment des profondeurs de quelque abîme, on voit se soulever un à un vers le ciel, comme attirés par un aimant invisible, des tronçons de métal qui, s'arrêtant tout à coup dans leur ascension pour se souder les uns aux autres, font apparaître entre les deux montagnes un arc-en-ciel de fer!... Pour nous, admirons simplement qu'ici l'effort de la science, en diminuant la matière, ait servi la cause de l'art et que loin d'opprimer ou de cacher la nature, il ait fait apparaître à nos yeux, tout en remplissant la même fonction utile qu'autrefois, plus de paysage, plus d'eau, et plus de ciel.

On a donc trouvé le pont moderne en fer, mais ce n'est pas tout de passer : il faudrait demeurer. A-t-on trouvé la demeure moderne? Nous avons cherché vainement parmi tous ces palais : nous ne l'avons pas aperçue. C'est pourtant à elle que devaient tendre tous les efforts déployés sur ces rives. Car, si tout ce que nous voyons n'est pas une demeure, si ce n'est qu'un décor, qu'importe l'architecture et qu'importe le toit? Si ce ne sont que quelques formes destinées à briller un instant et puis à disparaître, qu'avons-nous besoin de toute l'industrie humaine, de tous ces architectes, de tout cet émail et tout cet or? Arrêtez-vous sur le pont de la Concorde un beau soir de mai, vers six heures, après

une de ces journées où le vent a chassé les nuages du côté de l'Occident et où le soleil plonge dans un océan de cumulus, et vous verrez les nuages édifiant plus de palais au-dessus de l'horizon que n'ont fait au-dessous les architectes. Vous y verrez plus de minarets qu'autour de la Corne d'Or, plus de coupoles qu'à Odeypour, plus de *gopuras* et de dentelles de pierre qu'à Kombakonum ou à Chillambaram! Il est vrai qu'un peu de vent fait crouler cette architecture de vapeurs. Mais, si ce n'est pas pour durer au delà d'une vie d'homme, à quoi bon durer plus qu'une vie d'éphémère? Si ce n'est pas pour porter témoignage d'une génération à l'autre, à travers la mort, à quoi bon durer de la veille au lendemain, à travers la nuit? La seule différence qu'il y ait entre la beauté du monument et celle d'un décor, c'est précisément que le monument doit être d'une beauté qui puisse se voir plusieurs fois, en plusieurs saisons, et se revoir de nouveau et toujours sans fatigue, puisqu'il doit durer toujours. Or, ces palais anciens ou lointains, on a tout fait pour les reconstituer, mais a-t-on fait quelque chose pour constituer la maison moderne?

Et pourtant, autant que le pont et plus que le pont, la maison a changé.

La maison fut d'abord l'abri contre la nature et contre les êtres qui ne sont pas semblables à l'homme. C'est la période préhistorique. Puis ce fut l'abri : toujours contre la nature mais surtout contre l'homme. C'est la période des temps troublés dans l'antiquité et de tout le moyen âge. Enfin, au temps moderne, ce fut l'abri contre l'oubli, contre l'indifférence des passans et des successeurs. Ce fut le moyen de perpétuer la mémoire d'un grand, de l'homme assez grand et assez fort pour laisser de lui un moulage en pierres de taille : Versailles, le palais Pitti, l'Escurial. Car si les barrières du Louvre ne défendent pas les rois de la mort, elles les défendent cependant de cette seconde mort, qui est l'oubli.

En même temps, l'architecture domestique, qui tient essentiellement dans le toit et dans le mur, marquait, par la forme de son toit et de son mur, l'état du ciel et de la civilisation. Le toit protégeant l'homme contre le ciel, l'orage, la pluie, le soleil, la neige, s'abaissait et se relevait selon qu'il avait à rejeter la pluie fréquente ou à amortir le soleil accablant. Le mur, qui protégeait d'abord contre ces élémens, surtout contre le froid, le vent, le so-

leil, mais encore plus contre les malandrins, se faisait plus épais, plus compliqué, plus haut, plus plein, selon qu'on vivait dans plus de luttes, et plus simple, plus ouvert, plus bas, plus accueillant, selon qu'on vivait dans plus de paix et de sécurité. La forme de l'un tient donc au climat, la forme de l'autre à la civilisation. Le premier doit être étudié à la lueur de la géographie, le second, à la lueur de l'histoire. C'est pourquoi les architectures de même latitude ont souvent des toits qui se ressemblent et les architectures de même époque, — pourvu que ce soit dans la même civilisation, — à peu près les mêmes murs. Le pays se reconnaît au toit, l'époque au mur. Et ici, où tous les styles d'architectures sont réunis artificiellement sous le même climat, on peut, du premier coup d'œil, préjuger du pays d'où le monument est tiré par son toit et, de la tranquillité du pays, par son mur.

Ceci est souvent vrai des monumens publics, même des églises, et il suffit d'avoir passé sur la place Saint-Germain-des-Près et d'avoir regardé la formidable tour qui commande l'entrée de l'église, pour deviner qu'elle est d'un temps où l'on pouvait être réduit à se retrancher et à se défendre dans le sanctuaire. Mais c'est bien plus vrai encore de la maison privée, qui fut, dans les temps préhistoriques, un simple refuge, qui devint ensuite, chez tous les peuples jeunes et barbares, une forteresse, qui tint, dans les républiques italiennes, à la fois, de la forteresse et du palais, — et ce fut une grande époque! — qui devint un simple palais, dans nos temps modernes, et qui, aujourd'hui, sauf quelques exceptions pompeuses et ridicules, tend à redevenir ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : un nid.

Aujourd'hui, que cherche-t-on, en effet, d'instinct et qu'est-ce que le fer, par sa souplesse et sa légèreté permet de réaliser? Qu'est-ce que les larges baies, les vérandahs, enfin les bow-windows cherchent à introduire dans la maison? C'est l'air, c'est la lumière et c'est la nature. Les ouvertures des maisons, qui regardaient jadis au dedans du corps de logis, se sont tournées au dehors. Et les maisons elles-mêmes se sont orientées vers le paysage. Et là où il y avait deux paysages, elles se sont tournées vers celui où il y avait plus d'infini. Depuis Scheveningue jusqu'à Trouville, tous les yeux de toutes les maisons s'ouvrent vers le Nord et la nuit, l'oiseau qui passe aperçoit comme les feux d'une immense armée en armes campant au bord de la mer, la veille d'une expédition. A l'autre bout de la France, tous les

yeux se tournent vers le Sud et les milliers de villas, les hôtels, rangés en demi-cercle autour de la Méditerranée, depuis la vieille église d'Elne jusqu'aux rochers rouges de Sestri di Levante, dans l'immense amphithéâtre comme des spectateurs dont les yeux convergent vers le même spectacle, regardent infatigablement la lutte du flot, du vent et du soleil : de la mer bleue qui flamboie à l'horizon et de l'air bleu qui flamboie au Zénith.

La maison moderne étant un nid, on la remet en pleine nature. Elle se blottit sous les feuilles, comme le nid sous les rameaux. Car on n'a plus à craindre la nature, ni les hommes, et l'on n'ambitionne plus de forcer l'immortalité par l'encombrement matériel qu'exprimait cette locution : « Avoir pignon sur rue. » Comme le nid, elle est traversée de branches plus dures que l'épine et comme le nid, elle est calfeutrée de tissus plus doux que la plume. Elle est chaude comme lui, et, comme lui, elle est modeste. Confiante en la nature, défiante de la ruse des hommes plutôt que de leur force, et asile d'un moment, posé sur une branche, c'est-à-dire sur un coin de terre, au lieu de s'étaler au milieu des immenses domaines du passé. Assurément ce n'est point là le type des maisons nouvelles, des maisons hautes des États-Unis, à vingt-quatre étages, espèces de ponts de fer, posées sur un bout et contenant une population aussi grande que celle de toute une sous-préfecture. Mais ces colonies de Boston ou de Chicago sont des maisons d'affaires : ce sont des *offices*, dans lesquels on n'habite pas ou que pour peu de temps. Ces maisons hautes ne sont pas nées d'un désir, mais d'une nécessité. Ceux même qui y habitent n'y vont vivre quelques heures par jour que pour chercher de l'argent, pour chercher les matériaux de la maison plus petite, plus individuelle, plus intime qu'ils rêvent de se bâtir autre part, — comme des oiseaux iraient au sommet d'un grand arbre chercher de quoi construire leur nid.

Aussi dirons-nous aux architectes, après avoir vu toutes leurs constructions magnifiques qui ne peuvent nous servir de rien : trouvez-nous la beauté de la maison moderne ! Ou si vous ne la trouvez pas, rendez-nous au moins, avec votre fer et votre ciment armé, la maison modeste des anciens jours. Rendez-nous la maison blanche avec des volets verts ; laissez à d'autres la maison prétentieuse des Anglais, lourde des Allemands, pompeuse des Renaissans. Rendez-nous le petit sentier qu'ont foulé des pas connus, où n'ont point passé, comme ici, des peuples, mais qui est le che-

min qu'ont pris nos rêves; rendez-nous les arbres familiers de notre vieille France, le portail ou aboutissent les lignes du labour, la tonnelle où le raisin, qui est né de la terre, semble descendre du ciel, les coteaux proches où l'on n'aperçoit pas vos palais mauresques, mais que l'imagination de chacun de nous peupla de ses châteaux en Espagne! — Vous avez fait des toits pour les hommes du Soudan et vous en avez fait pour les hommes du moyen âge, et d'autres pour les compatriotes de Ménélick et d'autres pour les contemporains de Nicolas Flamel. Vous avez trouvé ce qui convenait à la vie d'un Hindou à Bénarès et ce qui convenait à celle de Diesbach à Berne. C'est fort bien et très intéressant. Maintenant, donnez-nous la seule chose que nous ayons besoin d'avoir : le toit pour les hommes de notre pays, de notre âge et de notre condition..., « chaume, tuile, ou roseau, » car ce que nous voyons ici c'est bon au pays des sphinx et, ceci, c'est bon au pays des déserts, ceci est bon au pays des fièvres, ceci est bon au pays des glaces. Mais, nous autres, nous sommes en France, et c'est pour ce pays peut-être que vous auriez dû chercher d'abord comment on peut concilier les besoins de la vie moderne et la beauté.

Et si, par hasard, dans toutes ces tentatives modernistes, l'art n'a pas trouvé la beauté, c'est peut-être bien parce qu'il n'a cherché que le plaisir. Cet échec sera son châtiment pour avoir voulu faire d'une chose sacrée, qui est la maison, ce divertissement de dilettantes blasés, qui est la reconstitution d'un vieux Paris ou d'un village soudanais, d'avoir voulu, lorsque tant de masures malsaines déshonorent encore nos campagnes, faire des toits qui ne protègent pas de vies humaines, des foyers qui ne groupent pas d'enfans, des seuils où nulle main n'a reçu l'aumône, des fenêtres d'où nulle âme ne pleura un départ, ni n'attendit un retour... Ce sera le châtiment des artistes, pour avoir voulu faire de l'architecture sans but réel, sans formes utiles, *ad pompam et ostentationem.* Pour avoir cherché seulement de nouveaux plaisirs, il est arrivé qu'on n'a pas trouvé de nouvelle beauté, quand, peut-être, la considération de quelque chose de modeste et d'utile aurait conduit à quelque progrès esthétique. La beauté architecturale, dira-t-on, est une chose plus haute que l'utile. Oui, plus haute : c'est le couronnement de l'édifice. Mais on ne peut avoir le faîte sans les fondations. Il faut d'abord réaliser l'utile. On ne peut construire sur la beauté.

La légende raconte que Gondoforus, roi de l'Inde, en quête comme nous d'architecture nouvelle, avait fait venir saint Thomas pour lui bâtir un palais selon le goût de Rome qui était, semble-t-il, le *modern style* de son temps. Lui ayant donné les ordres et l'or nécessaires, le roi s'en alla faire un voyage. Mais saint Thomas employa cet or à des œuvres pies et, quand Gondoforus revint, rien n'était bâti et tout était dépensé. Le roi, fort irrité, méditait de punir cruellement son architecte, lorsqu'il vit en songe son frère, mort depuis quelque temps, qui le consolait en prononçant ces paroles : « Mon frère, j'ai vu le palais d'or, d'argent et de pierreries qu'a bâti cet homme ; il est dans le paradis et, si tu veux, il est à toi. »

De cette leçon nous pourrions profiter encore. Si tous les millions qu'a coûté l'Exposition avaient été dépensés non à ces palais éphémères, mais à des maisons durables et non seulement dans Paris, mais dans ce paradis qu'est la France, et non serrées sur les bords d'un seul fleuve, mais sur les bords de toutes les rivières qui portent la vie aux hommes et aux plantes de ce pays, peut-être qu'en ne cherchant que l'utile, on aurait trouvé quelque beauté.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

LA

NOUVELLE PIÈCE DE M. GIACOSA [1]

La nouvelle pièce de M. G. Giacosa a soulevé, dès sa première représentation au théâtre Manzoni, à Milan, un enthousiasme exceptionnel, même chez un public aussi démonstratif que le public italien : l'auteur n'a pas été rappelé moins de vingt-deux fois à la rampe ; et la presse du lendemain s'est trouvée unanime à le couvrir d'éloges. Un article de *la Stampa*, de Turin, s'applique même à définir l'art de M. Giacosa par ses origines, et à chercher en lui les traits du caractère piémontais : « un caractère d'élégance simple et de beauté sans ostentation, d'austérité sans pédanterie et de sourire qui n'insiste pas ; une correction unie à la grâce, une forme voilée de délicatesse, un certain charme et une certaine réserve qui se combattent... »

De fait, on trouve tout cela dans les meilleures parmi les œuvres précédentes de M. Giacosa. Il a dû son premier succès à un petit acte en vers, *Une partie d'échecs* (1873), dont la fortune fait penser à celle du *Passant ;* et, pendant un temps, il parut voué au drame historique : *le Comte Rouge* est à certains égards une pièce nationale ; *la Dame de Challant*, — l'histoire de cette étrange Blanche-Marie dont le vieux conteur Bandello raconte les violentes amours, les crimes, la mort par la main du bourreau, et dont les traits revivent dans les fresques admirables de Luini au Monasterio maggiore, — *la Dame de Challant* est un très beau drame romanesque. Madame Sarah Bernhardt, qui l'a joué en Amérique, nous le fait espérer depuis longtemps. — Mais M. Giacosa ne devait point s'en tenir à un moule qui ne pouvait suffire à son goût de l'observation humaine et vraie : avec *Tristes amours*,

(1) *Come le foglie*, commedia in quattro atti, di Giuseppe Giacosa. Milan, Treves frères, édit.

il aborda l'étude des caractères modernes, qui se poursuit à travers des péripéties moins éclatantes. Cette pièce, adaptée par M. Paul Alexis, a été représentée, il y a quelques années, sous le titre d'*Une provinciale*, au Vaudeville, où elle n'obtint qu'un succès douteux : peut-être parce que le titre, injustifié puisqu'il s'agit de personnages bien italiens qu'on ne peut pas « dénationaliser » en changeant leurs noms, déroutait le public. Elle est cependant d'une belle venue : je connais peu de scènes plus fortes que celle, qui résume toute l'œuvre, où des amans coupables se trahissent dans un mouvement d'honneur, et je ne crois pas qu'on ait jamais exprimé avec une émotion plus irrésistible le contraste d'un paisible intérieur bourgeois avec la fatalité de la passion qui l'envahit. Sans vouloir passer en revue l'œuvre complète de M. Giacosa, je citerai encore *les Droits de l'âme :* un acte court et tendu, dont le titre indique suffisamment le thème. On y pourrait relever quelques traces de l'influence d'Ibsen ; mais la pensée et l'art de M. Giacosa demeurent toujours d'une clarté toute latine, de même qu'ils ne conservent aucune trace de leur passage dans le romantisme.

Depuis *les Droits de l'âme,* c'est-à-dire depuis plusieurs années, M. Giacosa gardait le silence ; et l'on savait qu'il mûrissait lentement une œuvre où devaient s'affirmer à la fois ses qualités d'observateur habile à noter les détails réels de la vie, et de poète qui sait en relever le sens. Ceux qui ont suivi sa carrière et l'ont vu progresser sans cesse vers la vérité humaine se promettaient de le saluer, comme après une forte étape fournie avec lenteur et sûreté par un athlète de choix. Leur attente n'a point été déçue : et les plus difficiles, en fermant le volume, souscriront au jugement du public de la « première. » *Comme les feuilles* subit sans déchet la rude épreuve de la lecture, et nous apparaît comme une de ces œuvres heureuses et rares où se manifestent à leur plus haute puissance les dons les plus personnels d'un écrivain en pleine possession de son talent. C'est, de plus, une « chose nouvelle, » qui ne ressemble à nulle autre ni par le sujet, ni par la manière dont il est traité. Pris sur le vif de la réalité, les caractères ont en même temps une valeur représentative, sans que, pour la souligner, l'auteur ait besoin de recourir au symbole, et le sens général de l'œuvre se dégage, après le dénouement, avec autant d'ampleur que de netteté. Il n'y a pas une réplique, pas un mot inutiles ; souvent même, derrière les paroles dites, on en entend d'autres, inexprimées, qui vont plus loin. Et cette précision d'un art très savant me donne la crainte de gâter, en l'analysant, une pièce que son unité même rend difficile à résumer.

C'est, si l'on veut, une pièce sociale, mais sans thèse : l'auteur y marque l'opposition entre la vie facile du riche, qui détend la volonté, et la lutte où les forces se trempent, où le caractère s'ennoblit ; entre le préjugé qu'entretiennent certaines conventions issues, comme l'oisiveté, de la fortune, et les vérités simples qui se découvrent à travers l'effort ; et, pour tout dire en un mot, entre l'homme de luxe et l'homme de travail.

Au lever du rideau, nous assistons à la débâcle d'une famille ruinée : Giovanni Rosani a perdu tous ses biens dans quelque spéculation ; avec de l'habileté, il en aurait pu sauver une partie ; mais, comme il est honnête homme, il n'a songé qu'à désintéresser ses créanciers. Il va quitter Milan avec sa famille : Giulia sa seconde femme, et les deux enfans qu'il a eus d'un premier lit : Tommy, jeune homme de vingt-sept ans, et sa sœur plus jeune, Irène, qu'on appelle familièrement Nennele. Un de ses neveux, Massimo, qui est ingénieur à Genève, lui a procuré dans un bureau une petite place : 250 francs par mois. C'est tout ce qu'on aura désormais pour vivre, car Tommy n'est bon à rien. Giulia, qui peint un peu, parle de vendre ses tableaux ; Nennele, qui a eu une gouvernante anglaise, parle de donner des leçons. Hélas ! on sent bien que ni l'une ni l'autre n'apportera grand'chose à la bourse commune, à laquelle Rosani aura seul à pourvoir. Il est du reste, selon son expression, un « bœuf de travail : » le travail ne l'effraye pas, mais il n'est bon qu'à travailler ; il n'a su ni élever ses enfans, ni diriger sa famille. Il les enrichissait, et croyait remplir tout son devoir : de fait, aussi longtemps qu'ils ont été riches, personne ne s'est aperçu de leurs défauts ; on les pressent dans le désarroi du départ, quand Tommy, en *knickerbockers*, emporte sa raquette de *lawn tennis*, ou quand Giulia liquide avec de mauvaises petites ruses des dettes qu'elle espérait oublier ; ils vont éclater dans l'adversité.

Car à Genève, les chétifs honoraires de Rosani, s'ils suffisent à peu près au train du ménage que Nennele dirige avec sagesse, laissent Giulia et Tommy dans une gêne dont ils ne savent pas prendre leur parti. Tommy avait eu la chance, pendant que son père achevait de se ruiner, de gagner une douzaine de mille francs au jeu, et Giulia avait réussi à conserver quelques billets de banque. Que faire, une fois cette réserve épuisée ? Giulia compte sur les pochades qu'elle brosse dans le verger, en compagnie d'un peintre norvégien qui lui fait la cour ; en attendant, elle met la main, quand elle peut, sur l'argent du ménage. Quant à Tommy, il joue chez une étrangère mal famée. Un instant, son cousin et son père parviennent à l'émouvoir :

il prend de bonnes résolutions, il travaillera, il accepte une petite place. Mais on l'envoie surveiller les travaux d'un tunnel, où la fumée salit ses vêtemens blancs, — le blanc étant la seule couleur qu'on puisse porter l'été, — et, après vingt-quatre heures d'essai, il jette le manche après la cognée. De lui, ni de Giulia, rien à espérer : feuilles mortes, que le vent disperse quand elles se sont détachées de la branche qui les soutenait. Nennele en a bien vite le sentiment :

— Tout l'ensemble de notre vie a un air suspect, dit-elle à son frère, dont elle n'a pas encore compris la faiblesse, et sur qui elle voudrait s'appuyer. Il me semble que, chez nous, personne n'est à sa place. Notre père ne commande pas comme il le devrait... Notre belle-mère,... tu vois !... Toi même, toi qui me plaisais tant à Milan...

— Ai-je changé ?

— Non. Et c'est justement cela. Tu n'as pas changé. Et ici... dans cette maison... avec notre vie... cela ne va plus... Je sens quelque chose qui s'effondre... Je ne sais pas dire...

— Je prendrai modèle sur Massimo.

De fait, Massimo, l'homme d'énergie, fait de son mieux pour empêcher cet effondrement que pressent Nennele. Mais que peut-il? Tommy subit son ascendant, quand il lui parle, pour oublier, en le quittant, résolutions et promesses. Et il regarde avec tristesse couler bas ces naufragés qu'il a tenté de sauver. Un sentiment plus tendre se mêle à ses regrets : à voir Nennele si vaillante et si malheureuse, pleine d'une bonne volonté que son milieu paralyse, il s'est épris d'elle, comme elle de lui, bien qu'elle prenne toujours contre lui le parti des siens. Il voudrait les sauver, et sent combien il est difficile de se présenter en sauveur. Pourtant, le péril presse : Nennele en est réduite à surveiller sa belle-mère, dont le flirt devient inquiétant; et c'est à lui qu'elle crie son angoisse :

« J'ai passé une semaine à faire l'odieux et stupide métier de chien de garde. J'ai fait cette ridicule chose. Te l'imagines-tu ? Une jeune fille de mon âge qui garde la vertu de sa belle-mère ! Tu t'étonnes que je parle ainsi ? Dois-je donc ignorer ? Ne rien voir ? Ah ! toutes savent et toutes voient ! Les comédies qu'on nous interdit au théâtre, nous les voyons à la maison, à la maison, à la maison ! Je m'étonne seulement qu'elles m'indignent encore. Dis la vérité : je te parais un petit être corrompu et grotesque. Ah ! quelle pitié ! quel dégoût !... »

Quant à Tommy, il a joué chez son étrangère ; il a perdu ; elle lui a prêté de l'argent ; il va l'épouser pour payer sa dette ; et, au moment où il vient de quitter ainsi la maison, c'est Massimo que Nennele trouve

devant elle, c'est à lui qu'elle se plaint, qu'elle crie son désespoir. Mais, quand, à ses confidences éperdues, il répond :

— Veux-tu être ma femme, Irène ?

Sa fierté se révolte, elle riposte durement :

— Je n'accepte pas d'aumônes.

Elle le regarde s'éloigner en murmurant :

— Il n'a pas compris.

Ici, il faudrait citer tout entier le dernier acte, qui n'est d'ailleurs qu'une longue scène où, comme je l'ai dit plus haut, le drame passe et se dénoue entre les lignes, à la fois inexprimé et parfaitement clair. Au point où l'on est, Nennele paraît la victime des siens. Elle ne peut plus vivre dans leur air. Jusqu'à présent, elle croyait en son père : lâchement, il lui a retiré la direction du ménage, pour laisser à Giulia la liberté du gaspillage ; et elle a compris, — en l'exagérant dans son imagination blessée, — la coupable faiblesse de cet homme craintif et bon. Elle a repoussé son unique appui, dans un mouvement d'orgueil qu'elle aurait bien vite abdiqué, si Massimo l'avait deviné, s'il était revenu. Elle l'a attendu. La soirée a fini sans qu'il reparaisse. Elle est désespérée, et la rivière coule à deux pas, derrière le verger, si froide, dit-on, que la mort est immédiate. Donc, Nennele mourra. Mais, dans la chambre qu'il lui faut traverser pour sortir, son père veille, comme toutes les nuits, sans qu'elle le sache, faisant pour les siens l'unique effort dont il est capable : travaillant, abattant des besognes supplémentaires qui leur vaudront un peu plus d'aisance. Elle explique qu'elle ne dormait pas, qu'elle allait prendre l'air. Le père et la fille s'interrogent : elle comprend le trésor de dévouement que le pauvre homme n'a jamais su montrer ; il comprend qu'elle allait mourir. Je cite :

Giovanni. — Tu n'es pas une vagabonde, tu ne fuis pas pour courir le monde... Tu fuyais... pour... (*Longue pause.*) Tu faisais cela ? Toi, Nennele ! Tu as pu concevoir, tu as pu accueillir cette idée monstrueuse? Tu as traversé cette chambre, tu m'as vu, et tu serais sortie de cette maison, où je suis, et tu serais... Et, demain, je m'en serais allé, criant comme un fou, à la recherche de ma fille, ou, cette nuit même, on t'aurait apportée là, on m'aurait appelé... Je t'aurais vue... là.., sans vie..., ma Nennele, ma Nennele !... Pourquoi ? Pourquoi ?... Qu'est-il arrivé?... Il faut que je le sache... Mourir !... Que t'ai-je fait? Que t'ont fait les autres? Qu'est-ce qu'il y a donc que j'ignore encore dans ma maison?

Nennele. — J'étais folle, j'étais folle, ne me demande rien, j'étais folle.

GIOVANNI. — Dis-moi ce que je ne sais pas... Dis-le-moi, je te l'ordonne... Tommy?

NENNELE. — Oui, Tommy est perdu. Il épouse une mauvaise femme. Il le doit. Massimo t'expliquera. Moi, je ne sais rien, je l'ai appris aujourd'hui.

GIOVANNI. — Où est-il?

NENNELE. — Là bas, je crois... Je ne sais pas... Je sais qu'il est perdu sans remède. (*Giovanni reste abattu.*) Et je te quittais, quand tu avais le plus besoin d'aide et de réconfort, quand tu étais le plus seul, et je ne pensais pas à toi, et tu pensais toujours à moi, et tu vivais pour moi !

GIOVANNI, *poursuivant son idée.* — Les feuilles s'en vont, s'en vont...

NENNELE. — Et je pensais mal de toi, et je te jugeais mal... Écoute-moi! Il faut que je me confesse, il faut que tu saches ce que j'ai pensé de toi... Le mal qui me venait des autres était plus violent, mais ce que je pensais de toi, c'est cela qui me mordait au point le plus profond et le plus sensible... Je trouvais que tu ne faisais pas assez pour nous... Comprends-tu? comprends-tu?... N'entends-tu pas ce que je te dis?

GIOVANNI. — Oui, chérie, j'entends. Tu avais raison. Je n'ai pas fait assez pour vous.

NENNELE. — Oh!

GIOVANNI. — Pas ici, pas maintenant. Ici, je ne pouvais pas faire autrement, ni plus. Et tu sais, je voyais venir les choses. Oh! combien souvent! Mais je ne pouvais faire plus. A Milan, oui, quand vous étiez petits. Mais alors, je croyais qu'il suffisait de vous enrichir.

NENNELE. — Si tu savais comme je te vois haut devant moi! Quel repos, quelle sécurité de sentir ta protection vigilante! Pourquoi ne se parle-t-on jamais de ces choses? Il est si bon d'ouvrir son âme jusqu'au fond. Aucune douleur, aucune joie ne pourront jamais surpasser la douceur que j'éprouve en ce moment, avec toi, près de toi, à te connaître et à t'adorer. Me pardonnes-tu?

GIOVANNI. — Chérie, je te pardonne et je te bénis. (*Il appuie la tête de Nennele contre sa poitrine, la baise au front, puis s'éloigne, se promène, s'approche de la fenêtre, regarde dehors.*) Quelle belle nuit! Viens ici. Tu n'as pas froid?

NENNELE. — Non.

GIOVANNI. — Tu as dit non comme quand tu étais petite... un non très long... nooon!... Tu as peu changé. Je me rappelle si bien ta

figure... (*Il s'interrompt pour regarder dehors et reprend*)... ta figure de ce temps-là. Tu as maigri. Tu étais si belle !

NENNELE. — Ne dis pas cela.

GIOVANNI. — Tous se retournaient pour... (*Il regarde de nouveau.*)

NENNELE. — Mais qu'as-tu ? C'est la seconde fois que tu t'interromps. Que regardes-tu ?

GIOVANNI. — J'ai cru voir un homme là, sous les arbres. Je me serai trompé. Entre la lune et les branches...

NENNELE. — Oui, oui, il y a quelqu'un.

GIOVANNI. — Tu le vois?

NENNELE. — Dans l'ombre, je crois... Non... (*Elle regarde plus istement.*) Non, non.

GIOVANNI. — Tu le dis avec tristesse. Qui croyais-tu?...

NENNELE. — Qui veux-tu?...

GIOVANNI. — Tommy?

NENNELE. — Non, personne.

GIOVANNI. — Tu n'auras plus tes mauvaises idées?

NENNELE. — Oh! non, jamais!

GIOVANNI. — Tu ne penseras plus à me quitter? Un jour, il faudra bien... Il faut l'espérer... J'avais pensé...

NENNELE, *lui prenant le bras.* — Il est là... Il s'est approché à l'ombre de la haie... pour écouter... Le vois-tu?

GIOVANNI. — Où?

NENNELE. — Là, derrière le bosquet. Vois son ombre sur le clair de lune. (*Avec exaltation.*) Tu vois. Il est resté. Il veillait. Il est resté pour moi. Il avait compris.

GIOVANNI. — Que dis-tu? Qui est-ce?

NENNELE. — Veux-tu que je l'appelle?... Massimo, viens!

Cette belle pièce, — c'est pour cela qu'une analyse n'en peut point dégager l'impression, — n'a pas d'intrigue, ne raconte pas d'histoire, ne repose pas sur un enchaînement précis de situations. Elle met en scène, simplement, des êtres bien humains, qui s'abandonnent au courant de la vie. Leurs conditions d'existence changent, et leur âme, en même temps, se modifie ou se révèle. Leur « devenir » dépend des circonstances : l'art de l'écrivain, c'est de montrer leur marche, par les détails et les paroles. Supposez que Giovanni Rosani ait eu, en temps utile, une notion plus juste de ses devoirs de père : Tommy ne serait probablement pas le petit sportsman inconsistant qu'il est, dont la meilleure qualité est d'avoir « un sens exquis de l'élégance. » Mais voilà, tout a été « trop facile » pour lui : « facile la vie, faciles les

relations, faciles les plaisirs... » Et cela est vrai pour eux tous : Giulia elle-même, qui paraît basse et vilaine, qui sait ce qu'elle eût été, si... Seule, Nennele diffère des autres : pourquoi? Peut-être parce que l'étoffe est meilleure, ou seulement parce qu'elle subit l'ascendant de l'homme qu'elle aime? on ne sait pas : est-ce qu'on sait jamais ces choses-là, dans la vie? Et Massimo lui-même, s'il est un homme d'énergie, c'est parce que, seul de bonne heure, il a dû lutter, se tremper dans l'effort, gravir un chemin difficile. Dans la pensée de M. Giacosa, les débiles seuls tourbillonnent « comme les feuilles » quand le vent les disperse. Mais si les autres résistent, d'où vient leur force? « La volonté, » pense Tommy, qui d'ailleurs ne sait pas ce que c'est. Et la volonté, d'où vient-elle donc?

Grosse question, qui a tourmenté bien des philosophes, dont les uns se servent pour repousser dans l'insoluble le problème du libre arbitre, et les autres pour le trancher. Et c'est la question même à laquelle répond M. Giacosa : non pas de façon péremptoire et dogmatique, comme le ferait un professeur de morale, mais par suggestion, par exemples concrets, comme peut le faire un homme qui sait la vie, et possède l'art de l'expliquer. La scolastique, la dialectique, la logique elle-même, qui d'habitude jouent un si grand rôle dans le débat, s'en trouvent ici écartées; on ne discute pas, on ne raisonne pas, on n'échafaude aucun système savant et compliqué, on nous dit ou l'on nous suggère à peu près ceci :

La joie de vivre est dans l'exercice de la volonté. Ce monde appartient à ceux qui veulent; vouloir, c'est posséder, non pas les richesses personnelles et stériles, mais le bien commun, fécond, où chacun peut puiser. Or, rien ne détend cette volonté comme la fortune oisive et jouisseuse, avec son cortège presque obligé d'élégances factices, d'amusemens illusoires, de dégoût désœuvré. En vérité, ceux qui sont élevés à cette école, où « tout est trop facile », sont dignes de pitié : leurs plaisirs sont nuls, ils ne savent pas même jouir des biens simples, seuls vrais, dont le pauvre parfois s'égaye; le moindre souffle d'adversité qui passe sur eux les renverse ou les disperse comme les feuilles mortes; ils ignorent la bienfaisante fatigue du travail; ils en ont peur; jamais ils ne connaîtront l'ivresse d'aucune victoire : car, incapables de lutter, ils sont incapables de vaincre, condamnés d'avance à la défaite aussitôt que leur paix est troublée; et c'est à peine si de plus forts qu'eux, en intervenant, peuvent arrêter leur chute, quand ils tombent.

Tout cela se trouve exprimé, ou indiqué, dans la belle scène qui

met aux prises Tommy et Massimo. L'un et l'autre, si l'on peut dire, y dépassent leur individualité, pour parler au nom des deux groupes que chacun représente. Et ici se dessine une ombre légère, — la seule qui, par instant, obscurcisse la claire lumière de la pièce : il arrive que Tommy nous semble plus vivant, plus réel que Massimo, alors qu'on préférerait que ce fût l'inverse. Massimo parle à merveille, est éloquent, a raison dans tout ce qu'il dit; mais, devant nous, il ne se trouve point sur le terrain de son activité, qui est tout son caractère, et qui se développe en dehors de la comédie, dans son usine ou dans ses bureaux. Tandis qu'au contraire, Tommy nous apparaît dans son milieu, et les occasions ne lui manquent pas de se manifester bien directement : il ment sous nos yeux, nous assistons à ses petits manèges avec sa belle-mère, nous voyons ses plaids, ses *knickerbockers* et sa raquette de tennis; en un mot, il agit devant nous, — et quels discours, au théâtre, valent une action! Massimo a tout l'héroïsme, mais c'est Tommy qui est le « héros » de la pièce, et qui fixe le mieux notre attention, pendant que notre sympathie est acquise à l'autre. Mais, après tout, n'est-ce pas là le défaut presque inévitable des « personnages supérieurs? » L'auteur n'a pas toujours, dans son œuvre, l'occasion, ni même la possibilité de nous les montrer dans l'exercice de leur supériorité. Nous en sommes donc réduits à le croire sur parole, et nous aimerions mieux, pourtant, la voir s'affirmer dans l'enchaînement des scènes, que l'entendre dans les paroles seulement. L'écueil, ici, était inévitable : c'est dans une grève, dans un accident de travail que Massimo pourrait montrer ce qu'il vaut, — bien mieux à coup sûr qu'en apparaissant comme le sauveur d'une famille ruinée, qu'en discutant avec un mauvais sujet qui préfère le déshonneur à l'effort, et qu'en exposant ses idées sur la vie, quelque verve entraînante qu'il y mette d'ailleurs. La faute incombe aux conditions habituelles du théâtre bien plus qu'à M. Giacosa, qui a fait son possible pour y parer.

Et c'est une bien petite faute que ceux-là seuls remarqueront qui sont accoutumés, par profession, à s'inquiéter de la *technique*, à rechercher les *dessous* des œuvres littéraires. Bien qu'il n'ait pu nous donner une preuve directe, concrète, tangible de la supériorité de Massimo, M. Giacosa nous l'impose, quand ce ne serait que par le contraste de ses allures et de ses propos avec ceux des autres personnages. Nous croyons en lui, nous l'acceptons pour digne champion des vérités qui sont comme l'atmosphère de la pièce, et dont elle nous imprègne peu à peu.

Je serais par trop incomplet, si je ne louais encore l'art très per-

sonnel que M. Giacosa a *trouvé* pour cette œuvre vraiment nouvelle. J'en ai entendu louer « l'adresse » ou « l'habileté ». Ce sont là des termes impropres, et en même temps injustes, que la critique courante emploie trop volontiers quand elle cherche à expliquer un succès dont la qualité même l'étonne. L'adresse et l'habileté, — qualités plutôt médiocres, — c'est le savoir-faire d'un auteur rompu à son métier : je n'en trouve pas dans *Comme les feuilles.* Je serais plutôt tenté d'y relever, de-ci, de-là, entre autres dans la scène finale, quelques gaucheries, — qui d'ailleurs ne m'offusquent point. — En revanche, j'y constate une manière inédite de concevoir l'action, de la développer, de la suivre, d'en nouer les fils divers, de la résoudre en la rapprochant de la vérité, sans gâter sa poésie. Dès les premières répliques, on cesse de sentir la fiction : ces scènes qui se déroulent devant nous, retenues ensemble par un lien souple et invisible, c'est de la vie, cueillie dans son rapide passage, fixée par des mots, très simple et très vraie, d'une vérité et d'une simplicité qui disparaissent trop souvent dans l'exécution des œuvres dramatiques. Ici, l'auteur a su conserver à son sujet — comment dirai-je? — l'absence d'apprêt qu'il y a dans la réalité, de même qu'il a gardé à ses personnages leur indéfinissable individualité : la persistance de cette « fleur, » très délicate, toute fraîche, est un des charmes de *Comme les feuilles.*

ÉDOUARD ROD.

REVUE SCIENTIFIQUE

LA CHIMIE DES HAUTES TEMPÉRATURES
LE FOUR ÉLECTRIQUE

Henri Moissan, *Le Four électrique*; Paris, G. Steinheil.

Un des savans qui contribuent le mieux à soutenir la réputation de la chimie française, M. Moissan, a pris la peine de réunir, dans un ouvrage substantiel, l'ensemble des recherches qu'il a conduites avec tant de succès dans le domaine de la chimie minérale, ou du moins, celles de ces recherches qui se rapportent à l'action des hautes températures. C'est toute une branche de science qu'il a sinon fondée, au moins rajeunie, revivifiée, et étendue par une série de découvertes du plus grand intérêt. Il en a exposé, d'autre part, le résumé dans l'une de ces conférences que la Société des amis de l'Université offre à ses invités dans l'amphithéâtre Richelieu, à la Sorbonne. Ceux de nos lecteurs, qui n'ont pas eu la bonne fortune d'entendre ce brillant et instructif entretien ou le loisir de lire l'ouvrage, nous sauront peut-être gré de leur en donner ici, en quelque sorte, la substance.

I

La chaleur est un des agens les plus efficaces des réactions chimiques. L'emploi judicieux du petit feu ou du grand feu a été le principal moyen d'action des anciens chimistes. Et aujourd'hui encore, c'est lui qui permet, dans les laboratoires, de réaliser, suivant les cir-

constances, tantôt des combinaisons et tantôt, au contraire, des décompositions et d'obtenir ainsi des produits nouveaux plus complexes ou plus simples que les corps d'où l'on est parti. A mesure que l'on met en jeu des températures de plus en plus hautes, ce sont les décompositions qui dominent. L'extrême chaleur tend à détruire les groupemens atomiques et moléculaires, à simplifier les corps complexes et à les réduire à leurs élémens; c'est le plus puissant des moyens d'analyse.

Il s'en fallait de beaucoup que l'emploi de la chaleur eût rendu tout ce que l'on en peut attendre. Les feux de charbon réalisent des températures d'environ 500° au rouge sombre, 700° au rouge vif, 900° au rouge blanc, 1100° au blanc éblouissant. L'industrie, en perfectionnant son outillage de souffleries et d'injecteurs, et en employant des charbons appropriés, est parvenue un peu au delà de 1700°. C'est la limite extrême de ses efforts.

Dans les laboratoires, cette limite a été dépassée, grâce à l'invention du chalumeau à gaz oxyhydrogène par H. Sainte-Claire Deville et Debray. Dans ce très simple appareil, l'hydrogène et l'oxygène sont amenés par deux tubes différens, pour prévenir le danger d'explosion; ils se mélangent seulement au moment de s'enflammer, et leur combustion développe une très grande quantité de chaleur. D'une manière plus pratique, en remplaçant l'hydrogène par le gaz d'éclairage, on obtient une flamme pâle encore capable de fondre des corps très réfractaires, tels que le platine, le quartz, l'alumine. Sa température est d'environ 2000°. Sainte-Claire Deville et Debray ne trouvèrent que la chaux vive qui pût y résister et s'y maintenir sans altération.

On connaît cependant une source de chaleur plus puissante que tous les foyers à charbon et que tous les chalumeaux à oxygène. C'est l'arc électrique ou voltaïque. Quelle que soit l'origine ou l'espèce d'un courant électrique, qu'il provienne d'une pile, d'un accumulateur ou d'une dynamo, d'un électromoteur continu ou discontinu, si ce courant vient à être interrompu par écartement et qu'il possède d'ailleurs une tension suffisante, le flux électrique jaillit entre les conducteurs séparés, pôles ou électrodes, et produit l'arc. Tout le monde connaît ce phénomène banal, utilisé dans les lampes à arc pour l'éclairage des grands espaces. Il est dû à l'incandescence du conducteur gazeux très résistant interposé aux pôles. Par exemple, dans le cas assez ordinaire où les pôles sont constitués par deux cônes de charbon de cornue, les particules de charbon sont volatilisées et transportées, à l'état de vapeur, de l'un à l'autre pôle; elles forment alors entre les

deux charbons une série de cordons gazeux, présentant une grande résistance au passage de l'électricité et s'échauffant en conséquence, jusqu'au point de devenir lumineux. L'éclat de cet arc est rendu plus vif par les particules de charbon entraînées à l'état solide. On sait que c'est là une condition générale des flammes que leur intensité lumineuse est en proportion des particules solides qu'elle contiennent.

La température de l'arc voltaïque est très élevée. Elle est difficile à évaluer exactement et l'on conçoit que les physiciens soient divisés à cet égard. M. Violle, dont l'avis est prépondérant dans les questions de ce genre, l'estime à 3500°, — ce qui est exactement le double de la température de fusion du platine. Du moins est-ce le degré thermique qu'on assigne au charbon incandescent qui constitue le *cratère* ou pôle positif de l'arc. Et, si ce n'est pas là l'expérience réelle qui a été exécutée, c'est au moins une manière de s'en rendre compte que d'imaginer un calorimètre perfectionné du type de Regnault ou de Berthelot, dans lequel on ferait tomber cette pointe incandescente; on déduirait ensuite sa température de l'élévation déterminée dans l'appareil. Cette température de 3500° a été considérée comme indépendante de la puissance de l'arc. M. Moissan pense, au contraire, qu'elle varie dans une assez large mesure avec l'énergie du courant. Dans un grand nombre des recherches qu'il a réalisées, le nombre de 3500° aurait été dépassé.

A de si hautes températures, la chaux vive cesse de se montrer réfractaire : elle se ramollit comme de la cire. Elle peut couler et se liquéfier complètement lorsque l'on met en œuvre des courans très puissans. Il faut noter que la chaux, étant aussi peu conductrice de la chaleur qu'elle est peu fusible, retourne à l'état solide aussitôt qu'elle échappe au contact direct du faisceau électrique, et qu'elle prend alors la forme d'une masse cristalline confuse.

Cette fusion de la chaux devient un sérieux embarras lorsqu'il s'agit d'utiliser les hautes températures. On ne dispose pas de beaucoup de matériaux réfractaires pour la confection des appareils où s'accomplissent les opérations, et voici que l'une des deux ou trois substances les plus résistantes que l'on connaisse se laisse attaquer. Avec un courant de 1200 à 2000 ampères et de 100 volts, la chaux coule comme de l'eau et se vaporise avec violence. Les briques de chaux qui forment l'autel se ramollissent, fondent, se soudent entre elles ou coulent plus ou moins ; et, indépendamment des autres inconvéniens, l'appareil est mis hors de service dès la première séance. Il est vrai que ce n'est là qu'un cas extrême. Avec les arcs moins puis-

sans, inférieurs à 300 ampères et 50 volts, l'altération reste superficielle. Il se forme seulement, sur les surfaces exposées à la flamme électrique, un revêtement de cristaux blancs et brillans de chaux pure, c'est-à-dire d'oxyde de calcium. Une cristallisation ignée de ce genre, se produit, parfois, dans les fours d'exploitation industrielle, en certains points où la température a pu s'élever accidentellement. MM. St. Meunier et Levallois en ont observé un exemple dans un four continu chauffé par des gaz combustibles.

Avant M. Moissan, plusieurs expérimentateurs avaient eu l'idée de recourir à l'arc électrique pour réaliser des températures élevées. L'une des premières tentatives de ce genre est due au physicien Despretz. Dès l'année 1849, ce savant avait essayé d'utiliser le triple concours de la pile voltaïque, du soleil et du chalumeau, dans le dessein de fondre et de volatiliser le charbon. Il avait obtenu ainsi une poudre de cristaux brillans et durs qu'il avait pris pour de la poussière de diamant et qui n'étaient, très probablement, que des cristaux de siliciure ou de borure de carbone mélangés à du graphite.

D'autres expérimentateurs, depuis, ont renouvelé ces essais, dans des conditions plus ou moins complexes. Ils ont demandé en quelque sorte à l'arc voltaïque, employé en bloc, toutes ses énergies ; ils ont mis en jeu non seulement les effets calorifiques, mais les effets électrochimiques ou électrolytiques. Ce sont là cependant des phénomènes distincts, quoique simultanés. Le flux qui constitue l'arc voltaïque se comporte, en effet, comme le courant lui-même ; il sépare en ions les composés susceptibles d'électrolyse, en même temps qu'il en élève la température, en raison de la résistance qu'il rencontre à son passage. Toute une série d'opérations, industrielles autant que scientifiques, ont été fondées sur cet emploi du courant électrique intervenant par ses deux modes d'activité. Ces applications constituent l'Électrochimie et sa partie principale, l'Électrométallurgie. Celle-ci, depuis quelques années, a pris une extension et un développement remarquables et très dignes d'intéresser les esprits curieux.

M. Moissan se distingue des chercheurs qui ont marché dans cette direction, en ce qu'il a voulu nettement séparer l'action électrique du courant de son action calorifique, et ne prendre à l'arc électrique que les phénomènes thermiques puissans qu'il peut produire. Les découvertes qu'il a faites, les progrès considérables qu'il a accomplis se rapportent donc exclusivement à ce que l'on peut appeler « la chimie des hautes températures. »

II

L'appareil qui sert à ces expériences, dans lesquelles une matière déterminée doit être soumise à la haute température de l'arc voltaïque, a reçu le nom de *four* ou de *fourneau électrique*. Le premier modèle a été construit en 1883 par Siemens et Hutington dans une vue industrielle : d'autres, ceux de Cowles et de Acheson, parurent peu après.

L'appareil de M. Moissan date de 1892. C'est un instrument de laboratoire. L'auteur se proposait d'enfermer en quelque sorte l'arc électrique le plus intense dans la cavité la plus petite. Rien n'est plus simple en principe. Deux briques de chaux, bien dressées, s'appliquent exactement l'une sur l'autre : la brique supérieure sert de couvercle; l'inférieure est creusée d'une cavité pour recevoir la matière à traiter; celle-ci y est déposée à nu ou, dans d'autres cas, elle est contenue dans un vase de charbon comprimé, à parois minces, qui remplit incomplètement la cavité de la brique. Il ne doit pas y avoir contact entre le charbon et la chaux, parce que, à une haute température, ce contact pourrait permettre la formation d'un composé accessoire, le carbure de calcium. L'intervalle compris entre le creuset de charbon et la paroi de chaux vive est comblé par une couche de magnésie en poudre. Sur la face supérieure de cette même brique, deux rainures sont ménagées pour le passage des électrodes de charbon entre lesquelles doit jaillir l'arc.

Il faut très peu de chose pour qu'un instrument aussi élémentaire soit bon ou mauvais ou seulement médiocre. Le premier four de Siemens, insuffisamment isolé, était en charbon, substance conductrice : il laissait donc dissiper une partie de la chaleur. Le four de M. Moissan était en chaux vive, substance si isolante que l'expérimentateur peut retirer à pleine main, sans se brûler, le couvercle dont la face inférieure est incandescente. De plus, dans le creuset de Siemens, la matière à traiter était traversée par l'arc, disposition qui, outre la complication de l'électrolyse possible si la matière est liquide ou fondue, entraîne l'inconvénient d'y mêler les impuretés de l'arc lui-même, telles que le charbon et la vapeur de carbone. Dans le four de M. Moissan, l'arc est placé au-dessus du creuset sans contact avec la matière; celle-ci ne s'échauffe que par rayonnement et convection.

Les tiges de charbon sont mobiles dans leurs rainures, de manière à pouvoir être rapprochées ou éloignées à volonté. L'expérimentateur

fait varier leur distance de 1 centimètre à 2 centimètres et demi, suivant que le creuset se remplit, au cours du fonctionnement, de vapeurs métalliques plus ou moins conductrices. Il est guidé, dans cette manœuvre, par l'obligation de faire en sorte que la résistance électrique reste constante; à cette condition, la dynamo qui fournit le courant conservera sa marche régulière.

Au début de l'expérience, l'appareil ronfle et crache par les rainures des flammes colorées en pourpre. Elles trahissent la présence du cyanogène. Le carbone des électrodes fournit avec l'humidité qui les imprègne une petite quantité de gaz acétylène — et celui-ci avec l'azote donne de l'acide cyanhydrique. C'est la reproduction exacte de la belle synthèse réalisée par M. Berthelot. En même temps que les flammes, il se dégage, lorsque l'arc électrique est très puissant (400 ampères et 80 volts), des torrens d'une fumée blanche : ce sont des vapeurs de chaux volatilisée qui continuent de flotter, pendant quelques heures, dans l'atmosphère de la salle.

L'expérimentateur est obligé à quelques précautions. D'abord, dans certains cas, l'appareil dégage de l'oxyde de carbone. C'est, par exemple, lorsque l'on substitue à la chaux, comme matière du four, la pierre calcaire. L'acide carbonique, réduit à la fois par le charbon des électrodes et la vapeur de carbone de l'arc, fournit de l'oxyde en quantité suffisante pour provoquer chez les assistans, s'ils n'y prenaient garde, des symptômes d'empoisonnement. Enfin, dans les opérations de longue durée, l'expérimentateur doit protéger son visage contre l'action prolongée de la lumière électrique. On sait que celle-ci produit exactement l'effet d'un coup de soleil sur la peau et peut déterminer une congestion très douloureuse des deux yeux.

III

Le four électrique a doublé les ressources de l'expérimentateur en ce qui concerne l'action de la chaleur : l'étendue de l'échelle des températures auxquelles le chimiste peut soumettre les différens corps a été considérablement accrue. C'est, en définitive, l'un des agens les plus efficaces des mutations chimiques, dont l'activité se trouve multipliée. Un nombre énorme de faits nouveaux ont été mis au jour, et des chapitres entiers de la chimie minérale ont reçu une extension correspondante; ils ont permis une généralisation très vaste des règles qui régissent les réactions chimiques.

Il serait vain de prétendre entrer ici dans le détail de tous les faits

acquis, grâce à l'emploi du four électrique; il faut se contenter d'en énumérer les catégories et d'en résumer les plus importans.

Ce sont d'abord des renseignemens sur la fusion et la solidification, c'est-à-dire sur les changemens d'état physique d'un grand nombre de corps simples ou composés. Il y a beaucoup de substances que l'on ne connaissait qu'à l'état solide, stable, résistant à l'action du feu, réfractaires en un mot. On les connaît maintenant à l'état liquide et à l'état gazeux; on les a fondues et on les a volatilisées. On a liquéfié la chaux vive; on l'a vue s'échapper à l'état de vapeurs blanchâtres, comme une épaisse fumée, par les ouvertures du four, — et, par refroidissement, on l'a obtenue à deux états, en cristaux d'une part, et d'autre part, à l'état de coulée. En étudiant ses propriétés sous ces deux états, on a constaté des particularités intéressantes pour l'histoire de ce corps. La même chose a été faite pour d'autres oxydes, réputés absolument fixes, tels que la silice et la zircone. On a réussi à faire bouillir le cristal de roche; on l'a distillé et recueilli sous la forme d'une vapeur bleuâtre.

D'une manière générale, les oxydes métalliques ont pu être obtenus à l'état cristallisé après avoir subi la vaporisation. Le résultat a été plus facile pour la baryte, la strontiane, que pour la chaux; il a été plus difficile pour la magnésie. Chez cette dernière, on a retrouvé le singulier phénomène de polymérisation signalé en 1871 par M. Ditte. La densité de la magnésie va en augmentant quand on la chauffe, et cela jusqu'à ce qu'elle ait atteint son point de fusion. Elle se concentre donc; ses molécules se combinent entre elles; elle se polymérise.

Les mêmes changemens d'état ont été observés avec beaucoup de corps simples, métalloïdes et métaux prétendus fixes, — ou tout au moins difficiles à fondre et volatiliser! On a fondu aisément le molybdène, le tungstène, le vanadium, et le zirconium. On a réduit à l'état de vapeur de grandes quantités d'aluminium, d'or, de platine, de fer, d'uranium, de silicium, de bore et de charbon. Ces deux derniers corps donnent lieu à une remarque intéressante; ils passent de l'état solide à l'état de gaz sans prendre l'état liquide intermédiaire; ils se *subliment*, suivant l'expression consacrée, comme il arrive pour l'iode et l'acide arsénieux.

Un second ordre de faits est relatif à la généralité de certaines réactions chimiques qui semblaient dépourvues de ce caractère : mais cette restriction tenait à ce que l'on n'avait pu pousser l'examen assez

loin. L'emploi des hautes températures a permis de leur restituer ce caractère de constance et de généralité qui est à la fois une conséquence et une preuve de la simplicité des lois de la nature. Tel est le phénomène de la réduction des oxydes métalliques par le charbon. En règle générale, lorsque ces deux espèces de corps sont chauffés ensemble, le charbon se combine à l'oxygène et le métal est isolé. Pour beaucoup d'oxydes, cette réduction était difficile à obtenir dans les fourneaux ordinaires à soufflerie : dans le four électrique, elle est facile et rapide. Pour d'autres oxydes, elle n'avait jamais été réalisée ; par exemple, pour l'alumine, la silice et les oxydes des terres alcalines. L'emploi du four électrique a permis de les faire rentrer dans la loi commune.

Une première conséquence de ces faits a été de mettre les chimistes en possession d'un moyen précieux d'obtenir les métaux que l'on préparait jusqu'alors par d'autres procédés plus compliqués, moins faciles, et se prêtant moins à la purification. C'est le cas pour le manganèse, le chrome, le tungstène et le molybdène. Il est vrai que, dans cette opération de la réduction, le charbon en excès forme avec ces métaux une espèce de fonte qu'il faut ensuite affiner, c'est-à-dire débarrasser du carbone combiné au métal. Mais cette opération est facile. La haute température du four amène en effet ces métaux réduits à l'état liquide, et c'est une forme sous laquelle il devient facile de les préserver de l'action de l'oxygène et de l'azote de l'air, et de les débarrasser du carbone. On les obtient ainsi à un grand état de pureté. On peut donc mieux connaître leurs propriétés véritables, ordinairement masquées par les matières étrangères qui s'y allient. Par exemple, on constate qu'à l'état de pureté ces métaux, le molybdène en particulier, ne présentent pas la dureté qu'on leur attribuait : ils ne rayent point le verre ; ils peuvent être travaillés à la lime.

Il est vraisemblable que ces recherches, comme l'espère M. Moissan, se prêteront à de nombreuses applications industrielles et qu'elles seront utilisées en métallurgie. Les métaux retirés du four électrique ne sont pas, en effet, à l'état d'échantillons de laboratoire, en petites masses peu abondantes, comme c'est le cas dans la plupart des traitemens chimiques. C'est par kilogrammes que l'on chiffre le produit de chaque opération. Enfin, il pourra arriver que ces métaux rares ou réfractaires, en se combinant aux métaux usuels, fournissent des alliages intéressans et présentant des qualités utilisables. Rien, alors, ne sera plus aisé que de constituer ces alliages. On tirera parti d'une propriété que M. Moissan a aperçue et sur laquelle il a convenablement insisté ; c'est à savoir, leur facilité remarquable à se combiner à l'alu-

minium. L'aluminium servira de véhicule pour les amener en pré sence des métaux auxquels on voudra les allier.

IV

Un épisode très intéressant de ces recherches a été l'étude du car bone et de ses variétés, étude très approfondie et très riche en faits nouveaux tout à fait dignes d'attention.

On ne saurait exagérer l'importance du carbone. Le développement de la chimie organique l'a bien mise en relief, puisque cette science tout entière n'est autre chose que l'étude des propriétés du carbone combiné. La connaissance du carbone simple en forme le préambule naturel. M. Berthelot, à qui l'on doit les plus belles recherches et les vues les plus pénétrantes sur ce sujet, a pu dire que le carbone, tel qu'il nous est connu à l'état de liberté, n'est pas comparable à un corps simple véritable; il mériterait d'être assimilé, au contraire, à un carbure d'hydrogène qui contiendrait très peu d'hydrogène; ce serait, en d'autres termes, un corps très condensé, par suite de l'union d'un grand nombre de molécules simples. Et, de fait, M. Moissan, en appliquant tous les moyens d'obtenir le carbone, c'est-à-dire, de l'extraire des composés organiques, a constaté qu'il est presque impossible de l'obtenir à la fois pur et amorphe. On n'approche de l'avoir pur qu'en le chauffant de plus en plus, c'est-à-dire en le polymérisant.

Depuis les études de Brodie et de M. Berthelot sur l'acide graphique, on sait qu'il existe trois variétés principales de carbone, et seulement trois : le diamant, le graphite, le carbone amorphe. L'action de la haute température a pour effet d'amener ces diverses variétés à l'état commun de graphite si l'opération se fait à la pression ordinaire. Dans ces conditions, un grand nombre de corps peuvent dissoudre le carbone; ils l'abandonnent ensuite, par simple refroidissement. C'est alors, toujours du graphite et rien que du graphite.

Une autre constatation mérite encore l'attention. M. Moissan a établi que le carbone, comme le bore, passe de l'état solide à l'état gazeux directement, sans prendre l'état liquide. En un mot, il subit la sublimation; quand il repasse à l'état solide, nous venons de dire qu'il fournit toujours du graphite.

Mais, si à l'action de la haute température, on unit l'effet d'une très forte pression, le carbone, cette fois, traverse l'état liquide, avant de se réduire en vapeur. Et alors, en retournant à l'état solide, il prend

la forme de diamant, de diamant cristallisé ou de diamant arrondi et amorphe, ce qui en est une variété naturelle aujourd'hui bien connue. La netteté du cristal tiendrait à la pureté de la matière et à la grandeur de la pression exercée sur lui. A mesure que celle-ci décroît, le diamant est souillé de parcelles noires de charbon qui lui donnent une coloration variant de la teinte de fumée au noir franc. Avec la pression faible on n'obtient plus que le diamant noir plus ou moins mal cristallisé que l'on nomme carbon.

Les études ont donc abouti, sur ce point, à une théorie de la formation du diamant par le jeu simultané de la pression et des hautes températures. En fait, elles ont conduit le savant chimiste à la synthèse du diamant, non pas illusoire, comme celle que l'on attribue encore quelquefois à Despretz, mais réelle et certaine. M. Moissan a reproduit le diamant noir et le diamant transparent, en octaèdres réguliers, en cubes à fragmens confusément cristallisés, en gouttes, en cristaux fragiles, tantôt transparens et limpides, tantôt souillés des taches appelées « crapauds, » — c'est-à-dire, en définitive, sous toutes les formes et les aspects qu'il revêt dans la nature et que l'on rencontre dans les gisemens du Cap ou du Brésil.

V

La dernière partie de ces recherches, et non la moins importante, se réfère à l'étude des borures, siliciures et carbures métalliques.

M. Moissan a montré que, si le four électrique est un instrument d'analyse, il est aussi un instrument de synthèse. Si les composés les plus stables de la chimie minérale disparaissent dans le four électrique tantôt en s'y dissociant, tantôt en s'y volatilisant, il y a d'autres composés, plus stables encore qui s'y forment. Et ceux-là, ces composés nouveaux, présentant une stabilité exceptionnelle, ce sont les borures, les siliciures et surtout les carbures métalliques.

Ces corps sont des combinaisons parfaitement définies. On les obtient à l'état cristallisé. Ils sont en petit nombre. Aux températures très élevées, il n'en existe le plus souvent qu'une seule combinaison pour chaque espèce. M. Moissan dit quelque part que « la chimie des hautes températures est une chimie simple. » On voit combien ce jugement est fondé, soit que l'on envisage les décompositions qui s'accomplissent ou les combinaisons qui se forment. Parmi celles-ci, ce sont les carbures surtout qui doivent retenir notre attention.

D'une façon générale, les carbures métalliques étaient à peu près

ignorés. On connaissait seulement quelques fontes métalliques, c'est-à-dire que l'on savait depuis longtemps que certains métaux en fusion pouvaient dissoudre des quantités variables de carbone. Ce sont ces solutions qui sont appelées fontes; la fonte de fer en fournit un exemple. Mais, au point où nous en sommes, il n'est plus question de solution : il s'agit de combinaisons véritables du carbone avec le métal.

Il existe deux séries de ces carbures. Ils se distinguent en ce que les uns sont stables en présence de l'eau, tels les carbures de chrome, de molybdène, de tungstène et de titane. Nous n'avons pas le loisir d'en parler ici. La seconde série est formée des carbures qui décomposent l'eau à froid; c'est le plus grand nombre : tels les carbures alcalins et alcalino-terreux, le carbure d'aluminium, de glucinium, etc. C'est là une réaction extrêmement curieuse et qui présente une importance exceptionnelle pour l'explication de certains phénomènes géologiques.

En décomposant l'eau froide, quelques-uns de ces carbures forment un carbure d'hydrogène isolé et très pur. C'est le cas du carbure de calcium. Le métal s'unit à l'oxygène pour former un oxyde, et l'hydrogène au carbone pour donner l'acétylène C^2H^2.

On sait l'importance que cette réaction a prise au point de vue industriel. L'acétylène est un nouveau gaz d'éclairage dont il serait téméraire de préjuger l'avenir. Déjà son usage est très répandu. M. Travers (de Londres) est le premier qui ait obtenu ce corps, par un procédé plus laborieux : il a aperçu aussi, bien facilement, la manière dont il se comportait avec l'eau. Ceci se passait en 1893. En même temps, M. Thomas Wilson, en Amérique, entrevoyait le même composé. Du moins, il y faisait une allusion un peu vague. Au commencement de 1894, M. Moissan présentait à l'Académie les résultats de l'étude approfondie que, de son côté, il avait été amené à faire sur ce corps. Sa méthode de préparation au moyen du four électrique, est entrée immédiatement dans la pratique industrielle.

Une autre série de carbures, tel le carbure de manganèse, donnent en présence de l'eau froide non plus seulement de l'acétylène, mais un mélange d'acétylène et de méthane, c'est-à-dire de gaz des marais ou de grisou. Le mélange des gaz devient encore plus complexe avec d'autres composés de ce genre — et, enfin, une dernière série de carbures métalliques, tels que ceux d'uranium et de cérium donnent naissance à une notable quantité de carbures d'hydrogène solides et liquides, c'est-à-dire de pétroles. C'est là un fait des plus curieux. M. Moissan l'a appliqué à l'explication de la production natu-

relle des pétroles. De là une nouvelle théorie de ce fait géologique.

Il est bien certain qu'une partie des pétroles que l'on extrait des entrailles de la terre tire son origine des végétaux enfouis, c'est-à-dire de matières organiques en décomposition : sans sortir de France, c'est ce qui a lieu, par exemple, pour les schistes bitumineux d'Autun. Mais il y a d'autres cas où le pétrole apparaît dans des couches volcaniques, extrêmement pauvres en débris organisés. Il est permis de penser qu'alors les carbures métalliques formés à haute température ont pu se décomposer au contact de l'eau et fournir le dégagement des pétroles. On pourrait expliquer ainsi les petites quantités de pétrole que des sondages ont permis de recueillir, dans les environs de Riom, en Limagne.

Selon M. Moissan, il est vraisemblable que le carbone de notre monde actuel, celui de tous nos composés organiques présens, était originairement combiné aux métaux sous forme de carbures métalliques : ce serait encore à cet état qu'il subsisterait dans les astres à température élevée. Plus tard, lorsque le refroidissement progressif du globe a permis l'union de l'oxygène et de l'hydrogène et l'apparition de l'eau, celle-ci en agissant sur les carbures métalliques aurait engendré des carbures d'hydrogène — et ces derniers, enfin, par oxydation, auraient donné de l'acide carbonique. A partir de ce moment seulement, la vie végétale serait devenue possible — et plus tard, enfin, la vie animale. C'est là une hypothèse qui, à tout prendre, est très rationnelle. Elle est fondée, comme on le voit, sur une assimilation des conditions où s'est trouvée, à un certain moment de son évolution, la matière cosmique incandescente avec celles qui sont réalisées par les hautes températures du four électrique.

A. DASTRE

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Depuis quinze jours, l'Exposition universelle est ouverte. Cela ne veut pas dire qu'elle soit tout à fait prête; elle ne le sera guère avant le milieu de mai. Les étrangers qui veulent la voir dans tout son éclat feront bien de ne pas venir à Paris avant cette date; mais ils verront alors un spectacle éblouissant. On discutera beaucoup pour savoir si l'Exposition de 1900 est supérieure ou inférieure à ses devancières; cela dépend des goûts; tout ce qu'on peut en dire, c'est qu'elle est différente, et c'est peut-être le plus grand mérite de ce genre d'étalages de savoir se renouveler. Au surplus, nous n'avons pas l'intention de décrire ici les merveilles de notre Exposition, et nous nous contentons de signaler le fait de son ouverture comme le plus important de la quinzaine. On pourrait philosopher longtemps, et très ingénieusement, sur la question de savoir à quoi servent les Expositions universelles, et si ce à quoi elles servent est quelque chose de bon. C'est un sujet sur lequel il est difficile de s'entendre, étant donnée la variété des points de vue. Et puis, la politique s'en mêle, comme elle se mêle de tout. Les journaux ministériels confondent aujourd'hui aussi étroitement que possible les intérêts de l'Exposition et ceux du ministère, et il faut voir de quel air indigné ils accusent d'antipatriotisme ceux qui se permettent la moindre critique. Ces scrupules ne seraient pas de nature à nous arrêter. Mais ce serait tomber dans le ridicule que nous reprochons à d'autres que de faire expier à l'Exposition les péchés du gouvernement.

En réalité, elle sera magnifique. Nous regrettons de l'avoir vu ouvrir par M. Millerand, qui ne paraissait pas particulièrement qualifié pour cela; mais cette histoire d'un jour est déjà de l'histoire ancienne. Qui se souvient aujourd'hui de la cérémonie d'ouverture? Elle a été belle, pourtant, et presque imposante. La salle des fêtes, construite au milieu de la galerie des Machines, a paru immense comme les arènes antiques. Combien peut-elle contenir de specta-

teurs? Est-ce dix mille? Est-ce vingt mille? Nous n'en savons rien; mais la foule qui l'emplissait ressemblait à une mer humaine, mer parfaitement calme, d'ailleurs, et où n'apparaissait aucun danger de tempête. La seule difficulté a été d'entendre les deux orateurs, d'abord M. Millerand, ministre du commerce, puis M. Loubet, président de la République. Leurs discours se perdaient un peu dans une enceinte aussi vaste, et, bien que M. Millerand ait chanté le sien à la manière d'une mélopée, c'est à peine si on percevait de temps en temps les mots de vapeur, d'électricité, — la vapeur qui rapproche les distances et l'électricité qui les supprime, — de mutualité, de solidarité, et surtout de bonté. On a vraiment un peu abusé de ce dernier vocable, au point de donner à croire que nous ne sommes pas seulement bons, mais même débonnaires. Contentons-nous d'être bienveillans et accueillans pour les étrangers que nous avons conviés à nous rendre visite : cela suffit. Il y a, il est vrai, une rhétorique comme une architecture d'Exposition, et il faut la prendre dans son ensemble, sans trop s'arrêter à certains motifs d'ornementation. En somme, tout s'est passé très convenablement, et dans le cadre approprié. Au sortir de la salle des fêtes, le cortège a traversé le palais de l'Électricité, qui promet d'être une des grandes attractions de l'Exposition; puis le Champ-de-Mars, qui en est le centre. On s'est enfin embarqué sur la Seine, et c'est alors qu'on est entré en pleine féerie. Le panorama qui se déroule sur les deux rives du fleuve est un enchantement pour les yeux. On a cherché longtemps quel serait le clou de l'Exposition : il est là. Et nous le disons d'autant plus volontiers que l'honneur n'en revient pas à nous seuls. Tous ces palais, ces chalets, ces kiosques ont été construits par les diverses nations qui ont répondu à notre appel : chacune y a mis le cachet de son génie, et quelquefois de sa fantaisie. Rien n'est plus original. La Seine devient le fleuve international par excellence : toutes les architectures s'y reflètent, comme dans une chaîne ininterrompue d'évocations monumentales, à la fois puissantes et légères. La vue et l'imagination en sont également charmées. On s'est arrêté au pont Alexandre III, dont l'empereur Nicolas a posé la première pierre, parrainage qui lui a porté bonheur, car c'est un des détails les mieux réussis de l'Exposition. Il lui survivra, ainsi que les deux palais des Champs-Élysées qui en prolongent la perspective, et c'est peut-être la première fois qu'une Exposition universelle laissera à Paris un souvenir qui vaille la peine d'être conservé.

Les journaux ministériels voudraient bien qu'on ne parlât pas

d'autre chose. Ils sont intarissables sur la beauté du spectacle que l'Exposition présente déjà : que sera-ce dans quelques jours? A les en croire, le ministère seul a pu faire sortir de terre ce prodigieux décor d'opéra : sans lui, nous aurions abouti à un échec complet. C'est une manière de comprendre, ou d'écrire l'histoire : mais il y a beaucoup de gens qui, par mauvais esprit sans doute, y restent insensibles. Ceux qui croyaient que l'Exposition universelle suspendrait pour six mois notre existence nationale, et que chacun de nous, pétrifié dans l'admiration, ne pourrait plus penser à un autre objet, doivent commencer à reconnaître leur illusion. La France tout entière n'est pas convertie, pour six mois, en hôtellerie, ni tous les Français ne sont changés en maîtres d'hôtel. Nous gardons notre vie propre; elle continue de fonctionner comme auparavant. Aucune distraction ne nous détourne de nos affaires.

C'est le 6 mai, c'est-à-dire dans quelques jours, qu'auront lieu les élections municipales : jamais peut-être la lutte ne s'est annoncée comme devant être aussi disputée. Tous les partis s'organisent. On fait des manifestes, on distribue des mots d'ordre, on se prépare de part et d'autre avec une ardeur inusitée dans ce genre de combats. Les élections municipales, malgré l'intérêt qu'elles présentent, et qui est parfois très vif dans chaque commune, n'avaient pas l'habitude d'occuper et de passionner le pays comme elles le font cette année. D'où cela vient-il, sinon d'un véritable réveil de la vie politique? Si c'est là le résultat que poursuivait le ministère, il l'a obtenu : mais nous doutons qu'il l'ait cherché. La vérité est que tout le monde se sent aujourd'hui plus ou moins menacé, et par conséquent obligé de se défendre. Autrefois, les partis modérés avaient une tendance, d'ailleurs fâcheuse, à s'en remettre au gouvernement du soin de veiller sur eux et de les protéger. Il leur semblait même que c'était là son devoir, sa tâche naturelle, sa fonction essentielle. Mais il leur serait difficile, en présence d'un ministère semi-socialiste, de conserver une confiance qui a toujours été un peu ingénue, et qui prendrait en ce moment un caractère plus grave. La nécessité de l'action individuelle apparaît à un très grand nombre d'esprits désabusés ; ils reviennent au vieil axiome : Aide-toi, le ciel t'aidera! Et chacun s'apprête à s'aider soi-même. Peut-être aurait-il mieux valu commencer plus tôt. Peut-être aussi l'occasion présente n'est-elle pas celle qu'il aurait été préférable de choisir, car les élections municipales gagneraient à être dégagées des préoccupations politiques. Sans les exclure absolument, nous les reléguerions volontiers au

second plan; elles passent aujourd'hui au premier. C'est qu'on ne choisit pas, et qu'on profite de tout. On se rappelle d'ailleurs à propos que les élections municipales sont destinées à avoir, dans trois ans, un effet direct sur les élections sénatoriales. Les délégués des conseils municipaux sont en effet les électeurs du Sénat, dans la proportion de 90 sur 100. Comment, dès lors, faire complètement abstraction de la politique en élisant les conseils municipaux, puisque les conseils municipaux auront demain une part prépondérante dans l'élection des sénateurs? On raisonne ainsi tout haut; mais, au fond, ce n'est pas par raisonnement, c'est par instinct qu'on attache une si grande importance politique aux élections prochaines. A défaut de cette occasion, on en chercherait une autre de faire une manifestation qui paraît nécessaire. L'inconvénient de celle-ci, en dehors du danger qu'il y a toujours à introduire la politique dans nos assemblées communales, est qu'il sera bien difficile, le 6 mai au soir, de désigner avec certitude le vainqueur et le vaincu. On ne livrera pas, ce jour-là, une bataille, mais trente-six mille, autant qu'il y a de communes, et le résultat de trente-six mille batailles n'apparaît pas au premier coup d'œil. Il y a inévitablement de la confusion. Dans les élections législatives, il n'en est pas de même. D'abord les circonscriptions électorales sont ramenées à moins de six cents; ensuite tous les élus se rencontrent finalement dans une même assemblée, et on ne tarde pas à établir la balance entre la majorité et la minorité. Encore est-elle quelquefois d'un équilibre instable. Dans les élections municipales, au contraire, les élus de trente-six mille circonscriptions restent dispersés dans trente-six mille assemblées, et on comprend sans peine combien l'embarras est grand pour les cataloguer. On a vu plus d'une fois deux armées chanter à la fois un *Te Deum* le lendemain d'une bataille : il n'y aura pas lieu d'être surpris, s'il en est ainsi le lendemain du 6 mai. Nous ne connaîtrons d'une manière à peu près certaine que le résultat des grandes villes; les élections des campagnes échapperont au classement. Il est vrai que, dans les communes rurales, la situation personnelle des divers candidats reste toujours le principal facteur électoral, tandis que, dans les villes, on s'attache davantage à leur opinion. Aussi est-ce surtout dans les grands centres urbains que les élections du 6 mai auront une importance politique dont tous les partis commencent à se préoccuper.

Le premier coup de clairon a été donné par l'Alliance des républicains progressistes, groupe composé de députés et de sénateurs qui se réunit fréquemment, en dehors du parlement, sous la prési-

dence de M. Méline. Il s'est formé après les élections de 1898, avec le programme qu'il avait défendu jusqu'alors et qu'il entendait bien ne pas abandonner. Malgré quelques défections, ce groupe est resté nombreux et compact : au milieu des défaillances de l'heure présente, c'est celui de tous qui montre le plus de fermeté dans son attitude et qui sait le mieux ce qu'il veut. En tout cas, c'est celui qui le dit avec le plus de franchise et de netteté. Il a donc adressé aux électeurs municipaux un manifeste, dans lequel il les invite à se prononcer sur les questions qui sont aujourd'hui posées, et qui l'ont été le plus souvent par le fait du ministère actuel. N'est-ce pas grâce à sa faiblesse qu'on a vu un jour, et un jour de fête, le drapeau rouge flotter en liberté dans un quaatier de Paris, qui retentissait en même temps de chants révolutionnaires et de cris de guerre sociale ? Ce souvenir est difficile à oublier, et les républicains progressistes croient devoir le rappeler aujourd'hui. Il faut, disent-ils, que les candidats aux élections prochaines se prononcent pour ou contre le drapeau rouge. Mais, évidemment, ce n'est pas assez. Il faut qu'ils se prononcent aussi pour ou contre la liberté du travail, compromise par tant de grèves successives, ou plutôt par les procédés d'intimidation qu'on y emploie contre les ouvriers qui voudraient travailler ; — pour ou contre la liberté d'association, supprimée par les projets de loi que le gouvernement a déposés sous prétexte de l'organiser ; — pour ou contre la propriété individuelle, menacée par la propagande du parti socialiste, propagande qui devient chaque jour plus audacieuse. Ce sont là, en effet, des intérêts qui ne sont pas spéciaux à telle ou telle partie de la société : ils sont ceux de la société tout entière, et nul de nous ne peut y rester indifférent.

Le drapeau rouge n'est qu'un emblème, mais on sait ce qu'il représente. Il représente la révolution mise à la place du progrès de chaque jour, méthodique et prudent, qui n'a pas besoin de ruines pour accomplir son œuvre, et qui, s'il avance d'un pas mesuré, trop lent au gré de certaines impatiences, du moins ne recule jamais. Les républicains progressistes sont partisans du progrès, comme leur nom l'indique, et ennemis de la révolution. Après avoir qualifié l'œuvre de leurs adversaires : « En face, disent-ils, de cette politique de désorganisation nationale, affirmons nettement la nôtre, qui est celle de tous les républicains patriotes qui font passer avant tout l'intérêt du pays et la grandeur de la France. C'est une politique d'apaisement, de tolérance et de concorde, cherchant à réunir tous les bons Français sur le terrain de la République, en même temps qu'une politique de liberté

assurant à tous les citoyens l'exercice de leurs droits. Son but, c'est l'amélioration incessante du sort des travailleurs par de bonnes lois qui les mettent à l'abri des risques auxquels ils sont exposés, accidens, maladie, chômage, vieillesse, par le développement de la mutualité sous toutes ses formes, et non pas par la lutte des classes et les conflits systématiques entre le capital et le travail. » On trouvera peut-être que certaines de ces expressions auraient besoin d'être précisées. Qu'est-ce, par exemple, que de « bonnes lois, » propres à mettre les travailleurs à l'abri des maux qui les menacent, soit accidentellement, soit naturellement ? Il faudrait s'expliquer pour être sûr de bien s'entendre. Mais les tendances générales du manifeste sont excellentes : et lorsqu'on arrive à cette conclusion qu'il convient de substituer la mutualité sous toutes ses formes à la lutte de classes que préconisent les socialistes, c'est-à-dire attendre tout de l'harmonie des intérêts et non pas de leur opposition ou de leur choc violent, l'approbation doit être complète. Ce sont deux politiques différentes, mises en présence l'une de l'autre et caractérisées par leurs traits principaux : aux électeurs de choisir. « Qu'ils parlent haut et ferme, dit le manifeste, et il faudra bien qu'on entende leur voix. » Il y a dans le ton des progressistes quelque chose de résolu et de vaillant qui, au milieu du silence général, ne saurait manquer d'être entendu. On est agréablement frappé de voir qu'en dépit du relâchement des esprits et de l'abandon des volontés, un certain nombre d'hommes n'ont rien perdu de leur énergie première, et qu'on les retrouve toujours prêts à soutenir le même combat.

Mais les journaux ministériels en sont, eux, frappés très désagréablement. Les imprécations qu'ils ont poussées à la lecture du manifeste des progressistes sont une preuve de leur irritation et de leur déception. Ils s'attendaient sincèrement à ce que l'Exposition universelle opérât sur le pays à la manière d'un calmant, et même d'un assoupissant. A force de le répéter, ils avaient fini par le croire. L'Exposition est ouverte : trêve à la politique! C'était là le mot d'ordre qu'ils avaient donné, et que tout le monde devait suivre docilement. Ils avaient promis au pays six mois d'un repos absolu, six mois qui devaient être consacrés à des distractions agréables et à des émotions douces. Pendant ce temps-là, le ministère continuerait de travailler sans faire de bruit ; et on sait comment ils travaille. L'illusion se dissipe. Ces maudits progressistes, des enragés, presque des malfaiteurs, refusent de se tenir tranquilles. Il faut voir avec quelle véhémence de colère on les a traités! Rarement nous avons assisté à une pareille explo-

sion d'anathèmes. Il semblait que les progressistes allaient faire manquer l'Exposition, pour laquelle le ministère a tant fait, et à laquelle il se dévoue jusqu'à se promettre à lui-même de ne pas s'en aller avant qu'elle soit terminée.

Le manifeste des progressistes n'était pas signé, ou plutôt il ne l'était pas dans la communication qui en a été faite aux journaux, car il l'était fort bien dans la distribution qui en a été faite à un grand nombre d'électeurs. Mais, signé ou non, il était facile de deviner que la main de M. Méline avait été pour quelque chose dans sa rédaction : aussi est-ce contre M. Méline que se sont tournées les fureurs ministérielles. On l'a même accusé de se cacher pour faire de mauvais coups. Rien n'est moins dans ses habitudes; il peut avoir d'autres défauts, mais il n'a pas celui-là. M. Méline continue de montrer dans l'opposition les qualités qu'il a déployées, pendant deux ans, au pouvoir : il ne connaît ni le découragement, ni la lassitude, et sa ténacité défie toutes les attaques. Enfin, — et c'est surtout en cela qu'il nous plaît, — il ne craint pas les responsabilités personnelles. Lorsque d'autres attendent, se réservent et se taisent, il va de l'avant, se découvre, parle et se prodigue. On a beau lui répéter qu'il se compromet, il répond en se compromettant davantage, et, à force de se compromettre, il semble être en chemin d'attirer et d'accaparer pour lui seul toute l'attention du pays. Peut-être n'a-t-il pas, pour le moment, grand'chose à faire à la Chambre. On assure qu'il n'y a pas là de majorité pour lui. Il est vrai qu'il n'y en a pas non plus pour d'autres. Mais la Chambre, malgré son importance, n'est qu'un coin de la France, et il reste de la place en dehors du Palais-Bourbon. C'est au pays qu'il faut parler aujourd'hui. La Chambre est déjà arrivée au milieu de sa carrière ; elle a été élue le 8 mai 1898; elle sera remplacée dans deux ans, et, si elle ne fait pas dans ces deux ans plus de besogne qu'elle n'en a fait dans les deux qui viennent de s'écouler, elle aura des comptes assez difficiles à rendre à ses électeurs. Dès maintenant, la campagne électorale commence à s'ouvrir. Dès maintenant, les responsabilités de chacun doivent être établies. C'est à quoi travaille M. Méline. Il a répliqué aux attaques dont il était l'objet par un discours qui a encore augmenté les fureurs de la presse ministérielle, parce qu'il est vraiment un acte. Cette fois, on n'a pas pu lui reprocher de combattre à visage couvert. Le discours de Remiremont est tout un programme. Nous ne l'analyserons pas, car il faudrait pour cela répéter beaucoup de choses que nous avons dites nous-mêmes bien des fois et qui sont familières à nos lecteurs. Mais, si nous laissons de côté la

partie en quelque sorte didactique de cette courageuse harangue, quelle est, au point de vue politique, la position que l'orateur a prise? M. Méline a fort bien vu que le mécontentement augmente chaque jour dans le pays. Pendant que les comités radicaux envoient des adresses de félicitations au ministère, l'opinion, qui s'est trop longtemps laissé mener ou dominer par eux, commence à secouer un joug devenu trop pesant. Elle reprend sa liberté et sa spontanéité. Il y a là un mouvement d'émancipation qui ne peut pas s'accomplir tout entier en un jour, mais qui se développe et s'accentue non sans rapidité. On sent, pour ainsi dire, que quelque chose est en voie de muer. C'est là un phénomène si évident qu'il faudrait être aveugle pour le nier, et si grave qu'il faudrait être bien léger pour ne pas s'en préoccuper.

M. Méline s'en préoccupe. Il voit grandir, non sans inquiétude, ce qu'on appelle, d'un très beau mot, le nationalisme; mais ce mot couvre des choses très diverses, et qui, assurément, ne peuvent pas être acceptées en bloc par un homme politique, du moins s'il est républicain. A travers le nationalisme , M. Méline aperçoit et dénonce un péril, le césarisme; le césarisme qui, dans notre pays, a toujours été le produit du jacobinisme, et qui a trouvé d'autant plus de facilité à s'y établir que le jacobinisme lui avait préparé et, en quelque sorte, adapté le terrain par la suppression des libertés publiques et par l'habitude donnée aux esprits de se jouer de la loi. Il y a donc actuellement un double danger, celui d'aujourd'hui et celui de demain; et le premier doit presque inévitablement enfanter le second, si on ne se hâte d'y pourvoir. Il faut, pour cela, commencer par se rendre compte de ce que contient de légitime le mécontentement d'une grande partie de l'opinion. Il n'y a là rien de légitime, disent les ministériels, absolument rien! tout est au mieux sous le meilleur des ministères possibles! Cette manière de raisonner a déjà enfanté chez nous plus d'une révolution. L'art de la politique consiste à reconnaître ce qu'il y a de juste et de fondé dans les réclamations du pays et à y satisfaire. Le mouvement qui commence à se dessiner, et même avec quelque impétuosité, sera néfaste, s'il tourne au nationalisme césarien : il peut être heureux, au contraire, rénovateur au lieu de devenir destructeur, si un parti politique se montre assez intelligent pour le comprendre, en démêler les élémens complexes, et assez ferme pour l'empêcher de s'égarer. M. Méline essaye de le faire. Il ne nie pas le mal, il le constate, il le définit, et c'est en cela que ses adversaires de mauvaise foi l'accusent de faire cause commune avec

les nationalistes ; mais il cherche le remède dans le retour aux saines pratiques du gouvernement parlementaire, dont nous nous sommes déplorablement écartés. Le salut, à ses yeux, est dans la république libérale et parlementaire, tandis que la république jacobine, préface habituelle d'un gouvernement césarien, quel que soit d'ailleurs le nom dont il s'affuble, conduit à l'aggravation du mal dans le présent, et, pour changer, à un mal d'une autre nature dans l'avenir.

Nous ne savons si M. Méline réussira dans l'œuvre qu'il a entreprise. Il rencontrera certainement beaucoup de difficultés, qui, peut-être, ne viendront pas toutes de ses adversaires. Mais il mérite d'être encouragé et aidé. Il le mérite d'autant plus qu'il est, comme nous l'avons dit, le seul, parmi nos hommes politiques en dehors du pouvoir, à donner l'impression de la vie. Pendant que les autres attendent de quelque hasard parlementaire une occasion qui ne vient pas, — et qui, si elle venait, changerait quelques hommes de place, mais laisserait les choses abandonnées à l'anarchie et à l'intrigue, — il regarde, lui, plus loin que les couloirs du Palais-Bourbon. Il ne fait pas d'ailleurs de la politique pour demain. Sachant bien qu'il ne sera pas ministre avec la Chambre actuelle, ce n'est pas à cela qu'il vise, et il en devient plus libre d'esprit et plus indépendant d'allures. Enfin, on ne voit aujourd'hui que deux partis en pleine activité : les socialistes de M. Millerand, — ils ont fait aussi un manifeste en vue des élections municipales, — et les progressistes de M. Méline. Entre ces deux extrêmes, rien ne bouge. On n'y voit que des gens embarrassés, auxquels l'Exposition pourra donner une contenance : ils auront l'air d'être hypnotisés par elle. Le malheur est qu'ils ne remuaient pas plus avant qu'elle fût ouverte, ce qui permet de craindre qu'ils ne le fassent pas davantage lorsqu'elle sera fermée.

On aurait tort, sans doute, d'attacher trop d'importance aux polémiques dont certains journaux italiens ont été remplis depuis quelques jours, et qui témoignaient d'une certaine mauvaise humeur contre l'Allemagne et l'Autriche ; il ne faut pas non plus les laisser passer inaperçues. Elles ont eu en Europe quelque retentissement. La seule conclusion à en tirer est que la Triple Alliance n'a plus en Italie le même prestige, et qu'aux espérances du début ont succédé d'assez rudes déceptions. Cela tient à des causes nombreuses, et nous ne les énumérerons pas toutes ; ce serait toute une étude à faire. Mais la circonstance ou le prétexte qui a conduit l'opinion italienne à manifester quelque peu d'impatience est le suivant.

Le prince héritier allemand, le fils aîné de l'empereur Guillaume, est sur le point d'atteindre sa majorité. Né le 6 mai 1882, il aura dix-huit ans le 6 mai prochain. On donnera, à ce sujet, des fêtes à Berlin, et l'empereur François-Joseph a été invité à y assister. Il a accepté. Après avoir reçu plusieurs visites de Guillaume II, il profite de l'occasion actuelle pour les lui rendre. Rien n'est plus naturel. Cependant, il ne semble pas que son voyage doive avoir un caractère exclusivement personnel, car le comte Goluchowski accompagne l'empereur. Mais pourquoi s'en inquiéter ? Cette fois encore, nous répéterons que rien n'est plus simple : on peut, tout en prenant part à une fête de famille, causer de quelques affaires, et mêler ainsi l'utile à l'agréable. Dans le reste de l'Europe, la nouvelle de cette visite, même dans les conditions où elle aura lieu, a laissé l'opinion indifférente ; on n'a pas jugé qu'il fallût y attacher une importance particulière. A Rome, au contraire, on s'en est ému assez vivement. D'abord, on y a trouvé surprenant que l'empereur d'Autriche eût été l'objet d'une invitation qui n'avait pas été adressée en même temps à la famille royale d'Italie. Est-ce que l'Italie n'est pas une aussi fidèle alliée de l'Allemagne que l'Autriche ? Est-ce que le roi Humbert n'est pas un ami aussi intime que l'empereur François-Joseph ? Pourquoi l'un et l'autre n'ont-ils pas été traités de la même manière ? Il est difficile de croire à un oubli ; il faut donc bien admettre une intention, qui a paru peu obligeante à Rome, et dont l'opinion s'est montrée, à tort ou à raison, froissée. Depuis, on a tâché de réparer l'omission première. Un prince de la maison de Savoie a été invité à son tour à se rendre à Berlin. La Triple Alliance figurera donc tout entière aux fêtes de la majorité du kronprinz. Malgré tout, la susceptibilité italienne a été mise en éveil, et il semble bien que ce ne soit pas tout à fait sans motif : mais c'est là un point qui n'a pas grand intérêt pour nous, et que nous n'éprouvons aucune curiosité à éclaircir davantage. Quoi qu'il en soit, la presse italienne, dans l'irritation du premier moment, s'est livrée à toutes sortes de suppositions, dont quelques-unes au moins ne paraissent pas très fondées. Elle est allée jusqu'à se demander si l'Autriche n'aurait pas, par hasard, des vues sur l'Albanie, et si ces vues ne seraient pas encouragées à Berlin. On a peine à croire que l'Autriche soit hantée, en ce moment, de l'esprit de conquête et d'annexion, et qu'elle s'expose, pour le satisfaire, à apporter dans la péninsule balkanique un ébranlement dont il serait difficile de calculer toutes les répercussions. Sa politique donne l'impression d'être plus conservatrice et plus calme. A cet égard, les Italiens peuvent vraisemblablement se rassurer. Reste le procédé

dont nous avons parlé, et dont nous n'avons pas à nous faire juges : c'est à eux seuls, à l'apprécier.

La question de savoir ce qu'on pense à Rome de la Triple Alliance a, au contraire, de l'intérêt pour nous. Or, on en pense moins de bien qu'autrefois. On se demande, avec un esprit critique de plus en plus éveillé et exigeant, ce que la Triple Alliance, qui a pu être très utile à l'Allemagne et même à l'Autriche, a rapporté à l'Italie, soit au point de vue économique, soit au point de vue politique, et la réponse qu'il a fallu se faire n'a pas été très satisfaisante. Aussi la presse allemande a-t-elle essayé d'y ajouter quelque chose, en disant que, grâce à ses alliances, l'Italie avait pu développer considérablement sa politique dans la Méditerranée ; mais cela même est contestable, et il s'en faut de beaucoup, en tout cas, que l'Italie ait rencontré des satisfactions en rapport avec ses désirs. La Triple Alliance existe, elle sera certainement respectée aussi longtemps que le terme n'en sera pas échu ; mais sera-t-elle renouvelée, et, si elle l'est, dans quelles conditions le serait-elle? C'est la question qu'agitent nos voisins.

Les traités de commerce conclus par l'Italie doivent prendre fin à peu près en même temps que la Triple Alliance, de sorte que des considérations économiques viennent se joindre aux considérations politiques pour rendre plus complexe le problème que la diplomatie italienne aura à résoudre. Certains journaux ont parlé à ce sujet de l'« alliance latine » comme d'une hypothèse à envisager favorablement. Il est certain que la reprise des relations commerciales de la France et de l'Italie a créé, depuis deux ans, entre elles, des intérêts communs, qui peuvent encore être développés et resserrés. Il est certain aussi que la communauté des intérêts économiques exerce une influence salutaire sur l'ensemble des rapports de deux pays. Mais il serait pour le moins prématuré de vouloir répondre dès aujourd'hui à des questions qui commencent à peine à être posées, et c'est tout au plus si on peut en préparer de loin la solution : encore faut-il y apporter beaucoup de ménagemens et de réserve. Il est bien évident que l'Italie, le moment venu, ne s'inspirera que de ses intérêts ; en quoi elle aura pleinement raison ; et c'est ce que nous ferons de notre côté. Les affinités de race et, d'une manière plus générale, les considérations de sentiment n'entrent que pour une quantité infinitésimale, ou plutôt n'entrent pour rien, dans une discussion d'affaires ; et c'est d'une affaire qu'il s'agit ici. L'Italie, nous en sommes sûrs, ne le comprend pas autrement : c'est, au surplus, la meilleure manière de s'entendre, pour deux nations qui traitent sur le pied de parfaite égalité, amica-

lement, mais librement, de leurs intérêts respectifs. Nous avons toujours pensé que ces intérêts, en ce qui concerne l'Italie et la France, pouvaient aisément se concilier, et que les malentendus passés étaient le résultat artificiel d'une politique détestable, que personne sans doute n'a envie de renouveler aujourd'hui. Quant aux avantages que l'Italie a retirés de la Triple Alliance, qu'elle les pèse et qu'elle les juge elle-même! Ce n'est pas dans un moment d'irritation passagère qu'elle peut le faire utilement : une telle étude demande beaucoup de sang-froid, afin de conduire à des conclusions durables.

Notre conviction déjà ancienne est que l'Italie s'est trompée sur ses véritables intérêts, en s'engageant à fond, comme elle l'a fait, dans la Triple Alliance, et en assumant de ce chef des charges qui devaient rester sans compensation suffisante; mais, dans le cas où elle croirait le contraire, nous laissons à un supplément d'expérience le soin de lui montrer si elle a eu tort ou raison. En attendant, les réflexions, parfois un peu amères, que ses journaux ont faites publiquement ne pouvaient manquer de nous frapper, d'abord parce qu'elles sont en partie nouvelles, au moins pour nous et sous cette forme, ensuite parce qu'elles dénotent un jugement devenu plus indépendant. Quant à l'incident qui a donné lieu à cette espèce d'examen de conscience, il est à nos yeux sans importance. Le prince héritier d'Italie assistera aux fêtes de la majorité du prince héritier allemand. Cela ne changera rien à la situation actuelle de l'Italie et de l'Europe, ni probablement à ce que pourra comporter leur situation future. Cela n'empêcherait même pas l'Autriche de faire un arrangement particulier avec l'Allemagne, si l'une et l'autre le jugeaient à propos. La fête sera seulement plus complète; il y aura plus de gens heureux de s'y voir. Comme cette satisfaction ne fait de mal à personne, nous sommes enchantés nous-mêmes qu'elle ait été donnée à l'Italie.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

L'INAUGURATION DE L'EMPIRE LIBÉRAL

I

LE DÉCRET DU 24 NOVEMBRE 1860

I

Ni les péripéties de la campagne d'Italie, ni l'épopée de Garibaldi, ni les progrès de l'Unité cavourienne, quel que fût leur intérêt, ne ralentirent l'activité législative des Cinq, n'interrompirent leur combat. Les années 1860 et 1861 furent, grâce à eux, pour leur auguste cliente, la liberté, des années décisives.

Ils trouvaient un Corps législatif qui, bien que composé des mêmes membres, était, néanmoins, différent de celui qu'ils laissèrent à la fin de la session. Jusque-là, dans la majorité docile et satisfaite, il n'y avait eu un semblant de résistance que parmi les « budgétaires, » comme nous appelions les Gouin, Devinck, Lequien, Larrabure. Malgré leur soumission aux volontés impériales, ces hommes distingués pensaient que le vote par ministère restreignait trop l'ancienne spécialité parlementaire par chapitres; que la commission du budget était trop sous la férule du Conseil d'État; et que les crédits supplémentaires ouverts à volonté rendaient à peu près vaines les prévisions législatives. Calley Saint-Paul réprimandé pour avoir exprimé ses doléances un peu haut, personne ne renouvela son audace, et les budgétaires ne firent plus entendre qu'un murmure à peine perceptible. L'affaire d'Italie et le traité de commerce délièrent les langues. Presque toute la

majorité y était contraire sans l'oser dire; quelques-uns pourtant ne cachaient pas leur désapprobation et formèrent ainsi, parmi les candidats officiels, une opposition composée de cléricaux et de protectionnistes qui se rangea en arrière-garde à côté des candidats indépendans, Plichon, Brame, etc., également cléricaux et protectionnistes.

Morny sentit le changement et comprit le péril avant qu'il se manifestât : si nous nous unissions à ces dissidens encore gênés par leur origine, nous leur donnerions beaucoup de force en accroissant la nôtre. Il essaya de nous amadouer dans son discours d'inauguration, espérant au moins maintenir séparées les deux oppositions et les paralyser par leurs divergences. Il ne pouvait nous promettre la liberté politique, mais il nous la laissa entrevoir : « Il n'y a de vraie prospérité qu'avec une entière liberté civile, et si notre pays n'a jamais pu se servir avec modération de la liberté politique, c'est qu'il n'avait pas commencé par les bienfaits de la première. » Il se prononça contre les passions cléricales, afin de nous plaire et plus encore à ceux qui nous soutenaient au dehors : « Lorsque le peuple n'a devant lui que le pasteur humble et charitable qui lui traduit la morale sublime de l'Évangile, cette douce civilisation du cœur, prêchant l'amour du prochain, le pardon des injures, le détachement des biens terrestres, alors sa foi se fortifie. Mais, lorsque le prêtre sort de son caractère, emprunte des armes mondaines et empiète sur les intérêts civils et politiques, soudain la susceptibilité gallicane se réveille et l'esprit religieux perd tout ce que gagne l'esprit d'indépendance civile et politique qui fait le fond de l'opinion du pays. » Enfin il dit à Darimon, le seul d'entre nous avec lequel il entrait en propos : « Priez vos amis de ne pas trop me tracasser sur le règlement d'ici à la fin de la session. Je prépare de profondes modifications au régime de la Chambre, dont je m'efforce d'accroître les prérogatives. Je veux arriver à la sténographie pour les comptes rendus, faire revivre le droit d'amendement et, si je le puis, le droit d'interpellation. Je ne voudrais pas qu'on m'objectât qu'on ne peut pas céder à la pression de l'opposition. Que vos amis se tiennent tranquilles, surtout Ollivier, qui entre dans les débats comme un bœuf dans la boutique d'un faïencier; les réclamations viendront d'ailleurs. »

Les avances libérales de Morny nous parurent trop vagues pour en tenir compte, si ce n'est en témoignant plus de courtoisie

dans nos rapports publics avec lui; et encore Jules Favre et Ernest Picard n'y allaient pas de plein cœur. — « C'est une plaisanterie, disait Jules Favre. — Défions-nous, » répétait Ernest Picard.

J'avais l'habitude de demander leurs conseils aux hommes d'expérience qui voulaient bien me les donner; j'allai causer avec Thiers de la conduite à suivre (1). Il ne croyait pas nécessaire de nous pousser à être militans, il savait que nous l'étions plus que lui; mais il eût voulu que nous le fussions à sa manière. Nos velléités italiennes lui déplaisaient. « Le Piémont sera anglais; il imitera l'exemple de Washington : il nous paiera par l'ingratitude. Si l'Empereur laissait la question italienne de côté, s'unissait à l'Autriche pour empêcher en Allemagne l'unité au profit de la Prusse, en Orient, les Russes d'être les maîtres du Danube, il reprendrait le Rhin et pourrait enlever Gibraltar aux Anglais. Cela retarderait la liberté, mais cela ne l'empêcherait pas; vous la verriez, vous autres jeunes gens, seulement dans une France grande. Si, au contraire, l'Empereur poursuit l'erreur italienne, il suscitera une coalition contre lui, et, quelque courageux que nous soyons, c'est dangereux. Notre armée est excellente; mais nous ne l'avons vue qu'aux jours de succès; or on ne peut pas savoir ce que vaut une armée « quand son moral n'a pas été éprouvé par des revers fortement supportés. » Il m'engagea à nous allier avec les catholiques et les protectionnistes; tous les intérêts de la France sont catholiques; le catholicisme est nécessaire. « Pour moi, je suis un vieux philosophe, et, quand mon curé viendra, je le recevrai poliment, mais je lui dirai : « Mon curé, c'est Platon, Descartes, etc. » Mais la masse n'est pas ainsi. Le pouvoir temporel est le seul moyen de maintenir les prêtres; sans lui ils seraient des fanatiques intraitables dont on ne saurait comment venir à bout. Supposez un capucin d'un certain tempérament. Pape, sans pouvoir temporel, cet enragé bouleverserait le monde. Je n'ai pas été consulté par Lamoricière, je l'admire et je l'aime, mais je déplore sa phrase contre la « Révolution comparée à l'Islamisme : » il fallait dire cela autrement. Soyez avec les protectionnistes autant qu'avec les catholiques. Industriellement, personne ne nous égale. Comme bon marché l'Angleterre nous

(1) Je dis une fois pour toutes que, quand je rappelle une conversation, je ne la trouve pas dans ma mémoire, de l'exactitude de laquelle il me serait impossible d'être sûr après tant d'années; je la prends dans mon journal quotidien, rédigé avec une scrupuleuse exactitude.

dépasse, car ce qui crée le bon marché c'est l'abondance de la production et des débouchés. Nous sommes une nation démocratique travaillant pour les aristocraties; l'Angleterre est une aristocratie qui travaille pour tous. »

Sans aucun doute, en contractant ces alliances, nous eussions acquis une puissance considérable au Corps législatif, mais nous eussions perdu notre armée; il lui eût été à peu près égal de nous voir protectionnistes; elle ne nous eût point pardonné de pactiser avec les ennemis de l'Italie. La délivrance de l'Italie, de la Pologne, était un dogme de la démocratie, et quiconque ne le professait pas était sur-le-champ excommunié.

II

L'opposition conservatrice entra vivement en matière. Elle obtint la nullité de l'élection de M. de la Ferrière dans l'Orne, contre lequel on ne relevait pas des manœuvres plus répréhensibles que tant d'autres, jusque-là inutilement signalées. Quelques voix seulement l'empêchèrent d'obtenir le même succès contre M. de Dalmas, sous-chef du cabinet de l'Empereur. Elle obligea le gouvernement à retirer une demande de subvention et de garantie d'intérêts en faveur d'un chemin de fer de Béziers à Graissessac, qui avait été concédé en 1851 à un homme de Boulogne. Elle renouvela ses attaques contre la politique italienne de l'Empire, à propos du vote du contingent annuel. Elle se déchaîna, toujours incidemment, à l'occasion de la loi sur les matières premières, contre le traité de commerce : Pouyer-Quertier répliqua aux apologies de Baroche, en déployant des qualités de verve, de force et de clarté qui ne tardèrent pas à le placer au premier rang des orateurs d'affaires dès qu'il se fut façonné à l'improvisation.

L'abaissement des droits sur les matières premières avait donné l'occasion d'une charge à fond de train contre le traité de commerce mais n'avait pas été contesté. Un dégrèvement proposé sur les sucres et les cafés mit en émoi les budgétaires. Les droits étaient exorbitans : 80 pour 100 pour les sucres, 100 pour 100 pour les cafés. Il était naturel que le corollaire d'un traité de commerce conclu en vue de créer la vie à meilleur marché fût une diminution des droits sur les objets d'une consommation aussi générale. Mais ce dégrèvement entraînait un déficit provisoire des recettes et la suspension de cette chimère empirique

chère aux routiniers : l'amortissement. Gouin, Devinck et Lequien, ne voyant que l'effet transitoire et non la nécessité sociale de la loi, lui refusèrent leur approbation.

Granier de Cassagnac agrandit le débat par un remarquable discours : « M. Lequien et M. Gouin disent à la loi qu'elle trouble l'équilibre du budget. Elle le fait. Ils disent qu'elle suspend l'amortissement. Elle le fait. Cependant elle passe outre. Pourquoi? Parce que les côtés politiques et essentiels de la loi couvrent et absorbent ses côtés financiers. L'œuvre du temps consiste à faire que le plus grand nombre qui sert de base aux institutions ait intérêt à les maintenir. C'est la promesse en quelque sorte implicitement contenue dans l'avènement d'une dynastie qui est à la fois le représentant et le produit de l'esprit de 1789. Le bien-être du peuple est donc le but vers lequel on doit tendre avant tout. La meilleure garantie d'un bon fonctionnement du suffrage universel, c'est l'établissement, dans la mesure du possible, du bien-être universel. L'intérêt social étant que les masses soient conservatrices, il faut les aider à acquérir pour qu'elles aient à conserver. Il faut les rattacher à l'ordre par des liens qu'on ne rompt jamais : le bien-être, le patrimoine, la famille. Voilà pourquoi la loi est excellente. Les objections et les difficultés ne doivent pas arrêter. Malheur au gouvernement qui s'endort : il sera réveillé par les révolutions. Comme l'eau, les nations qui croupissent se corrompent. C'est l'opposition des notables aux réformes proposées par Louis XVI, c'est cette résistance égoïste des privilégiés, des monopoleurs, des financiers, qui perdit Louis XVI : Robespierre ne tua qu'un homme; les notables avaient tué le roi. »

Ce langage fit scandale. L'un des membres de la majorité, esprit lourd, mais solide, Du Mirail, exprima l'irritation du sentiment conservateur : « C'est avec un vif regret qu'il a entendu prétendre que le gouvernement fût obligé de remplir certaines promesses envers les classes les plus nombreuses. Ces promesses n'ont jamais existé. Si la doctrine d'un droit spécial en faveur du plus grand nombre venait à prévaloir, ce serait la négation la plus flagrante des principes de 89; ce serait la consécration des aspirations socialistes; ce serait le privilège replacé en bas et substitué à celui d'en haut, aboli en 1789; ce serait fatalement l'établissement de l'impôt progressif et de toutes les innovations dangereuses, formellement contraires aux principes de 89 demandés par le socialisme; ce serait, de la part du gouvernement, non pas

payer la dette de son origine, mais mentir à son principe, car son éternel honneur, c'est d'être venu protéger le pays contre cette doctrine menaçante des droits et privilèges du plus grand nombre. »

Baroche s'ingénia à concilier les deux adversaires. « Le gouvernement doit s'occuper de l'intérêt de toutes les classes de la société et non exclusivement de celui des classes les plus nombreuses, et ne point placer, comme on l'a dit, le privilège en bas, mais il est évident que les réductions de droits sur les objets de première nécessité améliorent dans une plus grande proportion le sort de ceux qui possèdent le moins. »

Ne se croirait-on pas déjà dans l'Assemblée de 1900 ?

III

Notre plus grand effort libéral fut dans la discussion du budget. Jusque-là, elle avait été renfermée dans l'examen de la situation financière; nous résolûmes de la convertir en un inventaire général de la politique intérieure et extérieure, et de reprendre ainsi l'initiative, le contrôle, et l'interpellation qui nous étaient directement refusés. Si nous réussissions, la liberté parlementaire était virtuellement conquise; en outre, nous mettions Morny en demeure de prouver si les intentions libérales dont il nous avait fait parvenir la promesse étaient sincères et persistantes. Je fus chargé de tenter l'aventure. Dès les premiers mots, sans précautions oratoires, je dévoilai mon dessein.

« Il m'a toujours semblé que la discussion du budget offrait un double intérêt : elle donne le moyen d'examiner la situation financière, de la contrôler, et aussi d'en instruire le pays; elle fournit l'occasion de rechercher quel est l'état moral et intellectuel de la nation, et en quoi les dispositions matérielles de la loi de finances contrarient ou facilitent le développement de cet état. A ce titre, toutes les questions de la politique extérieure ou intérieure appartiennent à la discussion du budget. Depuis la dernière session, le gouvernement a réalisé trois grands actes que j'approuve : il a décrété l'amnistie, fait un pas considérable vers la liberté commerciale, et fait prévaloir en Italie le principe supérieur de la politique étrangère, le principe de non-intervention. Aussi, sur toutes les lois qui ont été, comme sur toutes celles qui seront le développement ou la conséquence de ces trois actes, nous lui avons donné et nous continuerons à lui donner, mes amis et moi,

un concours loyal. Mais là s'arrête notre satisfaction : elle cesse complètement dès que, nous isolant un peu du bruit qu'on fait dans le monde pour nous distraire de nous-mêmes, nous ramenons notre attention sur nos affaires intérieures. Notre collègue M. Dupont vient de vous entretenir, avec une sensibilité qui l'honore, du sort malheureux des employés inférieurs : je vous demande à mon tour la permission d'appeler votre intérêt sur la situation d'une classe de nos concitoyens qui mérite d'inspirer autant de compassion, je veux parler des journalistes (*Rires*). Ce sujet, je ne l'ignore pas, est fort délicat : la presse est pour tout gouvernement le véritable *instrumentum regni*, et, qu'elle se présente comme ennemie ou qu'elle s'offre pour amie, établir des relations avec elle est une affaire sérieuse. L'Empire a très nettement déterminé les règles de sa conduite dans le décret de février 1852. »

Le moment critique était arrivé. Si Morny me laissait tranquillement continuer, la bataille était gagnée ; de toutes parts les regards fixés sur lui l'interrogeaient. Il se crut obligé à quelque résistance : « Je vous fais observer que ces détails n'ont aucun rapport avec le budget ; vous savez jusqu'à quel point je suis favorable à la liberté de discussion, d'abord parce que je l'aime, ensuite parce que je crois que le gouvernement y gagne. Mais dans l'intérêt même de la discussion des affaires du pays, il ne m'est pas possible de laisser, à propos du budget, parler de toutes choses. Le décret sur la presse est un décret organique, et qui, à ce titre, se relie à la Constitution que vous avez acceptée et jurée.

Émile Ollivier. — Je soutiens que je suis dans la discussion du budget... Je n'attaque pas le décret sur la presse, je l'analyse. L'attaquerais-je, j'userais de mon droit : ce décret n'est pas, ainsi que vous l'avez dit à tort, une partie de la Constitution, c'est une simple loi. Or s'il est interdit avec raison d'être irrévérencieux envers la loi existante, il est toujours permis d'en démontrer les vices et de demander qu'ils soient réformés. Votre observation la plus importante, Monsieur le Président, qui consiste à soutenir que la discussion que j'annonce serait en dehors du budget, ne me paraît pas davantage fondée. L'examen du budget a toujours été considéré comme fournissant l'occasion légitime et naturelle d'examiner la politique du gouvernement. Son vote impliquant toujours à un degré quelconque une ques-

tion de confiance, aucune assemblée n'a jamais toléré qu'on réduisît une discussion de cette importance à une simple discussion de procureur sur des chiffres. Je doute si peu de ce droit que je ne continuerai pas mon discours, s'il ne m'est formellement reconnu.

Morny. — Je ne méconnais pas ce qu'il y a d'élastique dans la discussion du budget ; je sais que toutes les questions de politique intérieure ou étrangère qu'on voudrait traiter peuvent toujours être rattachées au budget de tel ou tel ministère. Mais il y a une limite. Où se trouve-t-elle ? Dans le bon sens et l'appréciation de l'Assemblée. S'il en était autrement, la discussion du budget pourrait durer quinze jours, et ensuite le droit d'interpellation, qui n'existe pas dans la Constitution, serait ainsi repris par chaque membre, puisqu'on pourrait interpeller le gouvernement sur tous les sujets possibles. Je ne permettrai pas que la discussion s'égare à ce point. Si vous voulez vous exprimer rapidement sur la liberté de la presse, vous aurez le droit de le faire, mais si vous voulez donner à votre discussion les développemens que vous avez annoncés, la parole vous sera retirée.

Émile Ollivier. — Je réponds à vos nouveaux argumens, Monsieur le Président. Le droit reconnu d'examiner à propos du budget toutes les questions de la politique intérieure et extérieure ne rendrait nullement les discussions interminables. La Chambre reste toujours maîtresse d'arrêter un orateur qui se livrerait à des développemens exagérés, et, pas plus dans cette occasion que dans toute autre, l'abus du droit ne saurait être légitimement invoqué contre le droit lui-même. Je ne suis pas davantage coupable d'avoir voulu ressusciter inconstitutionnellement le droit d'interpellation. Vos scrupules à cet égard sont excessifs. La Constitution, en supprimant le droit d'interpellation, n'a pas voulu enlever aux députés de la nation le moyen de faire connaître au gouvernement les griefs de leurs commettans, d'en poursuivre le redressement, de solliciter des explications ou des promesses. Elle a voulu seulement que ce droit ne fût pas exercé à l'improviste et à tout propos, et elle a tout réservé pour la discussion du budget. Dans cette occasion solennelle, l'interpellation est si loin d'être interdite que tout est interpellation. Alors les députés ont le pouvoir de presser de questions les organes du gouvernement, de tout scruter, de tout dévoiler, de tout critiquer, sauf, peut-être, pour le gouvernement, la faculté de ne pas leur répondre. Per-

mettez-moi en finissant, Monsieur le Président, de faire appel de vous-même à vous-même. Jusqu'à ce jour, et je saisis l'occasion de vous rendre publiquement cet hommage, vous avez laissé aux débats que vous présidez une liberté entière. Si vous restreignez aujourd'hui cette liberté, vous entrez dans une voie fatale, et vous le regretterez.

Morny. — J'ai indiqué dans quels principes je suis, et dans quelles limites j'entends maintenir l'orateur. Je prends la Chambre elle-même pour juge de cette limite : je vais laisser M. Ollivier continuer son discours ; mais, si la Chambre trouve que, dans ses développemens, il se met en dehors de la discussion et qu'il n'apporte aucune lumière à la délibération sur le budget, je lui interdirai la parole. »

Je repris mon discours, j'examinai à mon aise l'état de la législation, la manière dont le gouvernement l'appliquait et l'influence que ses pratiques exerçaient sur la marche des affaires publiques. M'adressant à Baroche, qui, dis-je, représente tout le monde, je l'interpellai sur la manière dont le ministre de l'Intérieur avait exercé son pouvoir discrétionnaire. Afin de mieux marquer encore que l'empiétement que je poursuivais était exclusivement politique, je conclus par des considérations générales ne se rattachant ni de près, ni de loin à l'ordre financier : « Direz-vous, pour avoir un prétexte de ne point tenter l'épreuve de la liberté de la presse, que les anciens partis n'ont pas désarmé et que leurs menées vous contraignent à veiller ? Le temps des anciens partis est fini : les esprits éminens qui les conduisaient en sont aussi convaincus que moi-même. Un pays ne se donne pas deux fois aux mêmes hommes ; quand on l'a tenu dans ses mains, qu'on l'a laissé échapper, on ne le reprend plus. Sans se préoccuper de ceux à qui elle a accordé sa confiance dans le passé et qui n'ont pas su la garder, la France poursuit infatigablement le but entrevu en 1789, l'alliance de la démocratie et de la liberté. Sans la démocratie, la liberté n'est que le privilège de quelques-uns ; sans la liberté, la démocratie n'est que l'oppression pour tous. L'union de ces deux puissances, trop souvent divisées, voilà ce que la France désire, ce qu'elle appelle, ce qu'elle obtiendra. »

En ne m'interrompant pas, Morny avait paru se faire mon complice. Il voulut se dégager de ce reproche, qu'il lisait sur le visage des membres de la majorité : « Si l'on suivait la pente sur

laquelle l'orateur a cherché à l'entraîner, la discussion du budget serait interminable. Je ne puis laisser passer quelques-unes de ses paroles sans faire remarquer que, si la Constitution actuelle a été établie dans un esprit de réaction et de garantie contre tant de désordres qui menaçaient le cœur de la société, il est impossible de l'appliquer d'une manière plus modérée et plus paternelle qu'on ne l'a fait. La meilleure preuve de la tolérance et de l'esprit de liberté qui inspirent le gouvernement de l'Empereur, c'est tout ce que M. Ollivier a pu dire. »

Baroche se chargea de démontrer, sans que j'intervinsse, que l'esprit de tolérance et de liberté était en Morny, non dans le gouvernement. Il ne dissimula pas, dans un langage impliquant un blâme pour le président, que, s'il avait été le maître, il n'aurait pas toléré la liberté que j'avais prise. « Où en serions-nous, s'il était permis à tous les membres, à l'occasion du budget, de prendre ainsi une à une toutes les lois politiques du pays, et, avec l'habileté qui appartient à l'honorable préopinant, de faire le procès à chacune? Le droit d'interpellation est antipathique à notre Constitution : il ne pourrait s'exercer, comme autrefois, que si les ministres assistaient aux séances de la Chambre; en leur absence, elles deviendraient un combat à armes inégales, car il serait au-dessus des forces de l'orateur du gouvernement de représenter tout le monde, surtout si, non content de porter le débat sur les questions générales que tout homme politique peut et doit connaître, on l'étendait à tous les faits particuliers se rattachant à chaque département ministériel. » L'objection était juste, mais c'est précisément parce que cela devait entraîner la présence des ministres à la Chambre que nous saisissions toute occasion de critiquer leurs actes particuliers.

Baroche commit la maladresse de discuter pied à pied mes allégations; il s'emporta au point de qualifier l'une d'elles de stupide. Il reconnaissait le droit d'interpellation en répondant à celle que je lui avais faite; il me donnait à son tour gain de cause.

Cassagnac tenta encore une diversion historique : « Avant d'examiner les considérations présentées par M. Ollivier, je demande la permission d'entrer brièvement dans la situation personnelle de M. Ollivier. Cet honorable membre est l'élu d'une politique qui a eu son gouvernement. » Darimon fit remarquer que nous étions les élus de la population de Paris. Cassagnac reprit : « Si M. Ollivier et ses amis renient toute relation avec la

politique de 1848, je retirerai mes paroles. Mais il y a une moralité dans le souvenir qu'il faut invoquer. » Morny sentit que je ne tolérerais pas les remontrances et les inquisitions de M. de Cassagnac et que l'affaire allait devenir orageuse : « Je ne laisserai pas engager des discussions qui dégénéreraient en personnalités. J'ai trop de respect pour l'honneur de M. Ollivier et de ses amis pour croire qu'ils se considèrent comme les élus de la politique de 1848, car ils ont prêté serment à l'Empereur et à la Constitution. » Nous adhérâmes par notre silence à cette riposte (10 juillet 1860).

IV

La brèche que j'avais faite s'élargit pendant toute la discussion du budget. Dès le lendemain, Jules Favre y entra, en reprenant, d'une manière acrimonieuse et vague, la défense de la liberté de la presse. Il releva l'attaque de Granier de Cassagnac : « Où en serait le gouvernement actuel, si 1848 n'eût pas existé ? » Cassagnac était absent, Morny l'interrompit : « Ah ! vous avez bien raison ! — Si 1848 était illégitime, s'écria Jules Favre, il faudrait aller chercher les princes de la maison d'Orléans pour leur rendre tout ce qu'ils ont perdu. — *Morny :* Ne vous méprenez pas sur mes paroles, le gouvernement actuel est né de 1848 en ce que rien ne dispose plus à se livrer à celui qui apporte l'ordre et l'autorité que le spectacle des désordres révolutionnaires. — L'ordre et l'autorité, protesta Jules Favre, ne trouveront d'adversaires sur aucun des bancs de cette Chambre. — Je prends acte de votre déclaration, fit encore Morny, mais je vous engage à ne pas vous attaquer au principe du gouvernement. J'ai pris le parti de laisser toute liberté à la discussion, mais la Chambre s'impatienterait bientôt de voir la discussion de ses affaires dégénérer ainsi. »

Elle ne s'impatienta pas. Un des budgétaires les plus autorisés, candidat officiel, dévoué à l'Empereur, Larrabure, ami personnel d'Achille Fould, suivit notre exemple : « Les attributions constitutionnelles de la Chambre me paraissent trop limitées, même en matière d'impôt. La Chambre livre ses pouvoirs à une commission qui seule propose des amendemens. Le Conseil d'État a seul le droit d'admettre ou de repousser ces amendemens. Il est donc parfaitement vrai de dire que c'est surtout le Conseil d'État qui fait le budget de la France. Quant à la Chambre, elle

ne vote que par ministère : elle doit, par un seul vote, se prononcer sur le budget entier d'un département. Sans doute le droit de rejet existe encore. Mais une assemblée prudente, d'esprit politique, n'usera qu'à la dernière extrémité d'un pareil droit, car elle sait qu'en procédant ainsi sans nécessité absolue, elle pourrait amener de graves complications et même une révolution. »

On comprend l'effet de saisissement que produisit cette reproduction vigoureuse d'une de nos thèses, dans la bouche d'un membre très respecté de la majorité. Sur les finances, Larrabure fut plus agressif que nous ; leur situation était grave ; les exercices 1855, 1856 et 1857, ne se sont soldés en équilibre que grâce aux reliquats sauvés des emprunts de la guerre de Crimée ; l'exercice 1858, que grâce à l'aide des fonds de l'amortissement et du deuxième décime de guerre ; les dépenses ne cessent de grossir ; les guerres de Crimée et d'Italie ont accru notre dette de la somme énorme de 2 278 859 265 francs ; le découvert en perspective pour diverses causes est de 661 millions, c'est-à-dire une nouvelle dette flottante équivalant à la dette flottante actuelle ; on suspend l'amortissement, qu'il faudrait inventer, s'il n'existait pas.

Passant de l'ordre financier à la politique, Larrabure, en termes brefs, incisifs, à l'emporte-pièce, se déchaîna contre la guerre de Chine aussi véhémentement que nous contre la servitude de la presse. Il ne se rendait pas compte du but de cette étrange guerre. « Est-il politique? Est-il commercial? Est-il religieux ? Il ne saurait être religieux. En plein XIX[e] siècle, lorsque la France proclame la tolérance religieuse, comment pourrions-nous aller propager en Orient notre sainte foi à coups de canon ? Le divin fondateur du christianisme n'avait pas d'armée, et il a conquis le monde. Vouloir protéger à coups de canon nos missionnaires, qui s'enfoncent dans les profondeurs d'un pays de 400 millions d'habitans, c'est une idée, qui n'est pas de ce temps. Que l'Angleterre fasse la guerre à la Chine, on le comprend ; elle a un but commercial : son opium, ses cotonnades, ses fers, ses quincailleries à placer ; elle a à demander de grandes quantités de thés, de soieries. Mais la France, qui n'a pas de produits à donner ou à recevoir, que va-t-elle faire en Chine ? Il est à craindre qu'à son insu, la France ne serve non son intérêt, mais celui de l'Angleterre. Aussi, plus tôt on terminera cette guerre désastreuse, mieux cela vaudra. »

Cette fois, Baroche ne souffla mot. Le commissaire du gouver-

nement, le vice-président du Conseil d'État, Vuitry, et le rapporteur, Busson-Billault, réfutèrent dans les meilleurs termes le pessimisme financier de Larrabure.

Cependant les interpellations inconstitutionnelles ne discontinuèrent pas. Le général Lebreton demanda quelles mesures avaient été prises pour arrêter les massacres de Syrie et en prévenir le retour. Darimon réclama par un amendement la suppression de la loi de sûreté générale. Sur le ministère de la Guerre, le colonel Réguis proposa un plan de réorganisation militaire, que le général Allard, commissaire du gouvernement, discuta avec lui. Pouyer-Quertier et Brame reprirent leur campagne protectionniste.

Il était naturel que l'appel de 100 000 hommes sur la classe de 1860 amenât des dissertations sur la paix et sur la guerre. Le marquis de Pierres se signala par ses saillies ultra-pacifiques : « On a parlé du Dieu des armées ; la religion qui a dit le Dieu des armées, c'est la religion juive. La religion chrétienne dit : Dieu ; et elle ajoute : Paix aux hommes de bonne volonté ! Si Dieu était, comme on le dit, le Dieu des armées, je me jetterais dans l'athéisme. » — Picard, tout en se défendant d'être partisan de la paix à tout prix, demanda la réduction du contingent à 80 000 hommes : « Pourquoi la paix dans la situation et dans les paroles et la guerre dans les cadres? Pourquoi une armée de guerre? » — Le général Allard lui répondit que l'armée est une armée de paix. « Tous les hommes expérimentés sont d'accord que, pour sa défense, la France a besoin d'une armée de 600 000 hommes à mettre en ligne, et, pour avoir cette armée, sept contingens de 100 000 hommes sont nécessaires. Les déductions faites des exonérations, des dispenses légales, des manquans, le contingent se réduit à 68 000 hommes, dont il faut faire deux parts à peu près égales : celle destinée à alimenter l'armée active qui comprend environ 34 000 hommes, l'autre qui doit rester dans ses foyers et faire partie de la réserve. »

Les incursions inconstitutionnelles recommencèrent à propos de la prolongation de durée des brevets Sax. Un autre membre de la majorité, O'Quin, insista sur l'urgence de modifier un règlement qui, dans sa forme actuelle, gêne trop souvent l'exercice des droits du Corps législatif. Dans la délibération d'un projet de loi pour autoriser la ville de Paris à émettre 287 618 obligations au capital de 500 francs, nous persistâmes dans notre

péché. Picard critiqua spirituellement la gestion municipale. « La ville proclame que l'on voit chaque jour ses recettes augmenter, mais elle ne parle pas des moyens par lesquels on parvient à augmenter ces recettes. Voici comment on y arrive. Il y a encore à Paris des propriétaires qui ne sont pas au niveau des tarifs actuels et qui se contentent de louer leurs appartemens le double de ce qu'on les louait il y a dix ou quinze ans. Les contrôleurs de la ville se rendent chez eux. — Il faut de la vérité, disent-ils à ces propriétaires, vous devez certainement louer cette maison plus cher que vous ne dites. — En conséquence, on les impose non sur le prix auquel ils ont loué, mais sur le prix qu'on décide qu'ils auraient dû louer. C'est ainsi que le budget de la ville s'accroît chaque année et que les loyers augmentent dans la même proportion. Les habitans se demandent pourquoi, plus on bâtit, moins il y a de logemens. Mais la ville de Paris est très habile, quand elle a besoin d'emprunter ; elle a soin de produire sa demande à la dernière heure ; quand il y a des détails et des explications à donner, elle en donne le moins possible. Le remède à tant d'abus, c'est l'élection. Nous attendons un projet de loi qui, dût-il être présenté à la fin de la session, rende à la ville de Paris un véritable Conseil municipal. »

Le rapporteur Devinck défendit la capacité et le zèle du Conseil municipal nommé en vertu d'une loi votée par le Corps législatif. Il examine les projets avec une complète indépendance et ne les admet que lorsqu'ils sont conformes à l'intérêt public. La gestion des finances de la ville de Paris est excellente. M. Picard se plaint de manquer de renseignemens ; il ne tenait qu'à lui de se les procurer. Tout le monde peut s'adresser au secrétariat de la ville pour avoir communication des délibérations prises : cinquante ou soixante exemplaires du budget de la ville ont été déposés à la bibliothèque de la Chambre ; M. Picard et ses amis n'avaient qu'à se donner la peine de l'étudier.

J'allai droit à cet argument tant soit peu impertinent : « Supposez que M. le Président du Conseil d'État entre dans cette enceinte au début de la session, en tenant à la main le gros volume bleu du budget général de l'État, et qu'il nous dise : Voici un budget qui a été très soigneusement discuté par un corps composé de personnes honorables et capables ; lisez-le ; tout y est parfaitement expliqué ; si ces explications ne vous suffisent pas, nous vous en donnerons d'autres ; mais, au bout de quelques jours,

veuillez voter. Vous contenteriez-vous de ce langage? Eh bien! mes amis et moi, ne nous en contentons pas pour le budget de la ville de Paris. Nous voulons la possibilité d'exercer un contrôle, une vérification efficaces. Donner des éclaircissemens est toujours facile, comme il est toujours facile à un peintre habile de distribuer les objets sur sa toile en mettant les uns en relief et en enveloppant les autres d'une ombre qui les voile plus ou moins. Il n'est pas possible de trouver des personnes plus honorables que celles qui composent la commission municipale, mais il n'en est pas de moins aptes à exercer un contrôle sur les finances de la ville, par cela seul qu'elles ont été choisies par décret. C'est à celui qui paie à contrôler les dépenses. Dans le conseil municipal des plus petites communes, on appelle, dans certains cas, les plus imposés à prendre part à la délibération. C'est là un principe qui date de bien loin, car il remonte aux temps féodaux. » — Baroche passa à côté de la question et défendit le Conseil municipal, sans protester contre notre empiétement.

Ainsi, depuis mon discours dans la discussion générale du budget, tout le monde exerça à l'envi les droits inconstitutionnels d'initiative et d'interpellation. Parfois Morny murmura un avertissement non prohibitif, mais l'Assemblée parut trouver l'innovation de son goût, et ne s'impatienta pas un instant. Morny, dans une des dernières séances, dit : « Je ne parle ici qu'en mon nom personnel; mes paroles n'engagent ni le gouvernement ni personne, mais je suis aussi d'avis qu'il y a quelque chose à faire (20 juillet). » — La cause était gagnée.

Les sessions suivantes, qui ont eu plus d'éclat extérieur, ont rejeté dans l'ombre celle de 1860 : cependant, de toute la seconde période du Corps législatif, elle fut, par l'abondance des sujets, par le talent des orateurs, et surtout par les résultats, la plus féconde : c'est d'elle que sortit la liberté législative.

V

Le public ne soupçonna pas le travail latent, mais efficace, qui s'opérait entre les murs clos du Corps législatif. Nous nous occupions beaucoup des journaux; ils ne nous le rendaient pas et paraissaient nous ignorer.

Les grands directeurs de la démocratie, *le Siècle* et *l'Opinion nationale*, nous supportaient plus qu'ils ne nous aidaient. Ils

étaient sans doute désireux de liberté, mais de la leur, moins menacée que jamais depuis qu'ils s'étaient constitués en avant-garde de la politique extérieure de l'Empire. Le Piémont les occupait plus que la France, et la première de nos libertés leur paraissait celle de l'Italie. Le libéralisme qui leur suffisait et qu'ils exigeaient des autres était la répétition en prose des élans lyriques que Victor Hugo leur envoyait de Jersey (1).

Au *Journal des Débats*, où trônaient aristocratiquement les vieilles gloires, on nous dédaignait et l'on nous regardait d'en haut. Notre labeur ingrat et obscur n'était encouragé que par un petit nombre de jeunes gens ardens, de précoce valeur, qui s'étaient emparés des dix-huit places de la tribune publique et de là nous soutenaient de leur approbation. On les appelait les auditeurs au Corps législatif. Quelques-uns sont morts avant la complète éclosion, le sarcastique Delprat, le mélancolique Gournot (2), le doux et charmant Marcel Roulleaux (3); d'autres n'ont pas obtenu ce qu'ils méritaient : Deroisin, par exemple, un des collaborateurs du *Dictionnaire* de Littré, instruit, sagace, d'un esprit élevé, pénétrant et d'une vaste compréhension. D'autres ont réalisé leur ambition : Hérold, Jules Ferry, Gambetta, Floquet.

Hérold, esprit court, mais vif, jurisconsulte exercé, aussi fanatique d'athéisme que de musique, était doué d'une mémoire extraordinaire, dont un des usages était d'apprendre par cœur et de réciter imperturbablement d'un bout à l'autre tout l'Annuaire militaire. Il n'y avait d'égal en lui à la haine de l'Empire que l'amour de l'Italie : il n'admettait pas qu'on n'admirât point sans réserve Cavour, Manin, Victor-Emmanuel, et qu'on ne considérât point Napoléon III comme un scélérat. C'était le Benjamin

« (1) L'Italie, la grande morte, s'est réveillée; voyez-la, elle s'élève et sourit au genre humain. Quel triomphe! Quel merveilleux phénomène que l'unité traversant d'un seul éclair cette variété magnifique de villes sœurs, Milan, Venise, Rome! L'Italie se dresse, l'Italie marche : *Patuit dea*, elle éclate; elle communique au monde entier la grande fièvre joyeuse, propre à son génie, et l'Europe s'électrisera à ce resplendissement prodigieux, et il n'y aura pas moins d'extase dans l'œil des peuples, pas moins de réverbération sublime sur les fronts, pas moins d'admiration, pas moins d'allégresse, pas moins d'éblouissement pour cette nouvelle clarté sur la terre que pour une nouvelle étoile dans le ciel! » (Jersey, 18 juin 1860.) Que ceux qui n'ont jamais pris au sérieux les paroles politiques du poète sourient, mais que penser de ses disciples, de ses admirateurs, de ceux qui l'ont mis au Panthéon, et qui reprochent à Napoléon III d'avoir perdu la France par la création de l'unité italienne!

(2) Il a laissé un livre touchant sur *la Jeunesse contemporaine*.

(3) Quelques-uns de ses écrits ont été réunis avec une intéressante préface par son ami Deroisin.

du parti de 1848; du reste cordial, serviable, et aussi équitable qu'un sectaire peut l'être. Il nous réunissait tous les dimanches aux Ternes, chez sa mère. Cette noble femme n'avait pas quitté le deuil de son illustre mari; son âme forte, éloquente, était un foyer ardent de dévouement, d'héroïsme, d'où s'échappaient des gerbes enflammées. Sa fille, musicienne de race, mariée à un économiste très distingué, républicain fervent, un peu farouche, Clamageran, était la poésie de ces réunions.

Je vis Gambetta pour la première fois chez un juge du tribunal de première instance, Manet, le père du célèbre peintre. Cet excellent homme réunissait tous les jeudis les amis de son fils, dont l'excentricité artistique n'était pas sans le surprendre. Parmi les convives se trouva un soir un jeune avocat de Cahors récemment inscrit au barreau de Paris, Gambetta. Il s'étala à son aise tout en restant fort déférent. A la fin de la soirée, je lui dis en lui serrant la main : « Mon cher confrère, si vous travaillez, vous deviendrez un grand orateur. » Ayant du loisir au barreau, il ne manquait pas une des séances de la Chambre, qu'il allait ensuite commenter dans la salle des Pas-Perdus ou au café Procope; aucun n'a été plus que lui à l'école des Cinq.

Nous plaisantions un peu de Floquet, bon diable, solennel et déjà vide, qui portait des habits à la Robespierre, sans réussir à forger aussi bien que son modèle les phrases déclamatoires.

Le plus intime de nos collaborateurs par l'amitié et l'approbation était Jules Ferry. Il vivait avec son frère Charles, adonné aux affaires financières, tous les deux touchans d'union et de dévouement fraternel. Jules Ferry ne possédait pas le don natif d'éloquence de Gambetta, quoiqu'il parlât fort bien, mais il avait une instruction plus forte, un grand sérieux dans l'esprit, beaucoup de volonté et une plume ferme et souple; l'impatience de pointer rapidement le dévorait. Il était autant que nous libéral et constitutionnel, affranchi de l'autorité des bonzes creux de 1848, plus libre-échangiste que nous : c'est lui qui me conduisit chez Cobden.

Un moment nous eûmes le concours d'un jeune journaliste, Clément Duvernois, bohème ignorant, sensuel, léger, hâbleur, cynique, ne croyant à rien qu'à son étoile, pressé d'arriver n'importe où, n'importe comment, mais aimable, facile, souriant, ayant du sang-froid, du courage d'esprit, saisissant une idée en un éclair et la reproduisant ensuite avec une lucidité persuasive.

Son début le montre ce qu'il fut toujours. Je ne sais comment il était devenu le rédacteur en chef d'un journal à Alger; le journal avait été supprimé à cause d'attaques contre l'administration militaire. Arrivé à Paris il apprend que *le Courrier de Paris* est en vente. Il n'a pas le sou, néanmoins il se présente pour l'acheter; le prix est 50000 francs. Il offre de payer en traites, il s'y prend si habilement qu'on y consent; restait à se procurer les 40 francs pour le papier sur lequel ces traites devaient être souscrites; il les trouve en vendant de vieux bouquins et de vieux habits; Jules Ferry et Roulleaux donnent leur collaboration gratis, et le journal s'avance fièrement dans les mêmes eaux où nous ramions à la Chambre. Un premier avertissement le frappa pour un article de Roulleaux sur les coalitions, mais ce fut surtout par manque d'abonnés et de capital qu'il succomba. Bien entendu, les traites ne furent pas payées, et Duvernois se mit à pérégriner à travers les journaux, vivant au jour le jour. Il disparut pour un temps de notre horizon.

Un autre astre errant s'y montrait. C'était un Roumain, Gregory Ganesco, tombé à Paris pour y chercher fortune, ne doutant de rien, enfonçant toutes les portes sans se décourager des rebuts, passant sans se déconcerter de l'outrecuidance à la platitude. Il acquit un journal hebdomadaire, *le Courrier du Dimanche*. Il vint me voir, m'offrit son concours et demanda à Darimon sa collaboration. En même temps, il racolait tous les ennemis du régime impérial, légitimistes, orléanistes, républicains, socialistes, Morin, Chaudey, Assolant, Hervé, Weiss, Sarcey, etc. Il réunit ainsi une rédaction tout à fait remarquable. Chaque numéro contenait un article à sensation. Le bureau du journal devint une espèce de cercle politique où, au milieu des lazzis et des dissertations, hommes et choses de l'Empire étaient déchirés. On y riait aux éclats, quand on y rapportait des propos tels que ceux d'un vieil orléaniste : « Il ne se trouvera donc pas un jeune homme sans position pour nous débarrasser de ce misérable! » On apprit un jour l'accident de voiture arrivé à l'Impératrice près de Neuchâtel; deux personnes de la suite avaient été légèrement blessées. « Quelle famille! s'écria l'enragé, elle ne peut aller nulle part sans laisser des traces de sang! » Notre opposition était jugée tiède; pourquoi ne nous étions-nous pas encore fait expulser comme Manuel? Nous n'essayâmes pas de nous introduire dans ce cénacle, et nous ne nous en serions pas plus préoccupés que du *Journal des Débats*,

sachant que les saillies qui charmaient et exaltaient les salons n'arrivaient pas au public dont nous avions à tenir compte, si, de ce centre effervescent de haine et d'esprit, n'avait émergé un jeune Athénien, exquis, de toutes manières hors pair, Prévost-Paradol.

VI

Il était fils d'une actrice en renom et légalement d'un ancien commandant du génie maritime. Il n'avait d'abord marqué au collège que par son indifférence obstinée. En rhétorique et en philosophie, il se révèle en emportant les prix d'honneur ; à l'École Normale, il se place à la tête d'une promotion dont faisaient partie Gréard, Taine, About, Sarcey. Il fut entraîné un instant, sans s'y fixer, vers les études philosophiques, et il en retint le culte de Spinoza, qui resta le maître de sa pensée, même quand il fut revenu aux lettres. Il se fatigue de l'enseignement secondaire, « laide carrière, disait-il, pleine de dégoût et sans avenir, » et il se décide à chercher fortune dans la politique et les lettres. En 1851, il était couronné par l'Académie française pour l'éloge de Bernardin de Saint-Pierre. « Victoire, écrivait-il à son ami Gréard (1) : j'ai le prix tout seul, tu l'entends bien, tout seul. Es-tu en état de me faire dîner au Palais-Royal? J'ai douze sous à moi. » Nonobstant sa pauvreté, il épousa une ravissante Suédoise, qui lui apporta beaucoup de beauté, une grande élévation de sentimens, mais nulle fortune. Survinrent de charmantes filles. Il fit vivre tout ce monde en donnant des leçons. Il travaillait aussi pour les librairies : Hachette lui commanda une *Histoire universelle*.

C'est à qui s'empresserait à l'aider. Il n'avait qu'à se montrer pour plaire et surtout pour intéresser. Mince, élégant, il mettait dans ses propos et ses mouvemens une grâce captivante qui avait quelque chose de fier, presque d'altier : on sentait qu'il retenait plus qu'il ne donnait. Ses camarades ont raconté qu'à l'École normale, quand il pouvait choisir sa place, il préférait l'extrémité de la table afin de n'avoir pas de voisins. Ses yeux pleins de feu animaient « de leur pétillante jeunesse la gravité précoce de sa physionomie mobile. » Il séduisit Mignet, Villemain, Thiers, se lia avec Renan, le grand Renan, disait-il, soutint en Sorbonne

(1) M. Gréard nous a donné sur Prévost-Paradol une étude où l'on retrouve toutes les qualités supérieures de grâce, de beau style, d'élévation qu'il loue dans son ami.

la thèse la plus brillante qu'on eût entendue depuis trente ans et, grâce à ces succès, obtint d'être chargé de la suppléance du ministre de l'Instruction publique, Fortoul, à Aix (décembre 1855). Il trouva grande faveur devant les soixante-dix-huit Aixois, dont vingt-trois Aixoises, qui composaient son auditoire; mais il étouffait dans la solitude mélancolique de la solennelle ville parlementaire; il jetait un regard d'envie sur la brillante Marseille, et il avait surtout la nostalgie de Paris. Il finit par ne plus y tenir, dépouilla sa robe de professeur pour toujours et fut chargé, à vingt-sept ans, de rédiger au *Journal des Débats* le bulletin quotidien. Il ne tarda pas à se trouver à l'étroit dans ce travail un peu ingrat, qui l'astreignait à trop de prudence. Il réduisit sa collaboration aux articles purement littéraires et vint en toute liberté parler de politique chaque quinze jours dans *le Courrier du Dimanche*.

Ce fut un émerveillement. On prétend qu'il se forma, comme presque tous les écrivains de ce siècle, par l'étude de Rousseau; je croirais plutôt que, dans une existence antérieure, il s'était longuement façonné à l'art d'écrire, tant il en connut, dès son début, les ressources, les gammes diverses, les souplesses aussi bien que les puissances, les ironies non moins que les élévations. Si l'on avait pu désirer quelque chose dans un ensemble aussi accompli, c'eût été un peu plus de relief et de couleur. Il ne les recherchait point par horreur de l'emphase; on n'en trouve pas trace dans ses écrits les plus véhémens; et cependant ils entraînent, car ils sont passionnés, et la véritable passion se communique sans phrases redondantes. La sienne était intense et de toutes les manières; je lui parlais un jour de quelqu'un qui s'était guéri d'une passion, il m'interrompit vivement : « Alors ce n'était pas une passion. » Dans ses idées comme dans ses sentimens, il apportait une telle fougue, une ardeur si impétueuse, qu'il fût devenu un sectaire s'il n'eût été retenu par une justesse d'esprit et une impassibilité de jugement qu'aucune émotion, quel qu'en fût l'emportement, ne maîtrisait.

Il écrivait presque sans ratures : sans se donner aucune peine, il traitait supérieurement tous les sujets. Cette végétation luxuriante de belle spontanéité n'était que la parure d'une solidité peu commune; solidité d'esprit, solidité de caractère. Passer sa vie à noircir du papier ne lui paraissait pas plus enviable que de professer. Ces artifices d'opposition, cet art d'envelopper la vé-

rité d'ironies hypocrites le fatiguaient : « Oui, s'écriait-il, je le connais, cet art misérable, et j'en use quand il faut, en pleine conscience, mais j'en sens tout le poids, et ceux qui me louent de l'avoir pratiqué avec quelque succès ne sauront jamais combien je le dédaigne, combien j'aurais voulu naître dans un temps qui me permît de l'ignorer. » Impatient d'agir, il désirait le pouvoir, la richesse, mais, pour les obtenir, il n'eût pas fait le moindre sacrifice, je ne dis pas d'honneur, mais de délicatesse, et il méprisait fort cet Asinius Pollion qui, au dire de Tacite, considérait la pauvreté comme le pire des maux. *Paupertatem præcipuum malorum credebat.*

Il accordait beaucoup à l'amitié, et cependant elle n'obtint jamais rien de son indépendance et encore moins de sa loyauté. Thiers et Mignet s'étaient faits ses amis, ses admirateurs, ses patrons; il était l'idole, la gloire, le sourire des salons orléanistes; à aucun moment, il n'a rien concédé aux uns ou aux autres de ce qu'il ne croyait pas juste ou sincère. Il donnait ses ailes à leurs griefs, à leurs lamentations tant qu'il les croyait justifiés; il ne les suivait pas dans leurs fureurs aveugles. Après avoir critiqué, par exemple, ce qui lui paraissait indécis et contradictoire dans la conduite de l'Empereur à l'égard de Rome, au lieu de le vouer aux dieux infernaux, il le plaignait, ce qui, devant son monde, était une manière de le défendre : « Il est impossible de contenter une partie de la nation sans mécontenter profondément l'autre; c'est la faute de nos divisions plus que de sa politique, et il n'est pas un de nous qui n'éprouvât le même embarras, s'il pouvait trancher la question d'une parole (1). »

Il exista toujours entre lui et ses amis un dissentiment fondamental, insaisissable à l'origine, si ce n'est pour les esprits attentifs, et qui, par momens, éclatait pour s'assoupir encore jusqu'à ce qu'il devînt inconciliable. Ses amis, adversaires acharnés de l'Empire, ne trouvant de salut, les uns que dans la république, les autres que dans l'une de nos monarchies, étaient décidés, quoi que fît l'Empereur, à n'être pas satisfaits; à demander toujours plus, même jusqu'à l'impossible; et à ne se servir du peu ou beaucoup accordé que pour mieux travailler à l'œuvre de renversement. L'Union libérale, machine de guerre subversive, ne devait être que le recommencement de la coalition organisée au nom

(1) *Courrier du Dimanche*, 10 mars 1861.

de la liberté, dont on n'avait nul souci, en 1827 contre les Bourbons, en 1847 contre les d'Orléans. Elle n'était que le moyen d'une nouvelle révolution. Qu'arriverait-il après la victoire? L'événement en déciderait. Ce serait soit une monarchie constitutionnelle ouverte aux républicains, soit une république dont ne seaient exclus ni les princes d'Orléans, ni leurs amis.

Tout autre était la pensée de Prévost-Paradol : indifférent aux questions de dynasties, de personnes, il s'inquiétait peu du cadre extérieur du gouvernement; il n'était ni enivré ni révolté par les mots de république ou de monarchie; tout gouvernement lui paraîtrait bon qui assurerait au pays le droit de régler lui-même sa destinée par l'action d'assemblées librement élues et de ministres responsables. Il trouvait que nous avions traversé assez de révolutions, laissant dans chacune d'elles quelque chose de nous, et qu'il était temps de s'arrêter. L'Union libérale lui paraissait un moyen de perfectionner l'Empire, non de le renverser, une espèce d'investissement moral qui obligerait à capituler devant la liberté. La fondation d'un régime libéral était le but unique où tendaient ses volontés et ses espérances. S'il réussissait à l'obtenir, il se déclarerait satisfait, et n'aurait plus aucun grief contre cet Empire, auquel il reprochait, non de consacrer une dynastie de Napoléons, mais d'être un despotisme césarien. Comme moi, il s'inspirait des sentimens de Michel Hurault, un des politiques de la Ligue, au profit de Henri IV : « Que le devoir de sauver notre liberté et l'appréhension d'une si misérable servitude étouffe toutes nos vieilles querelles. Ensevelissons-les dans l'amour de notre pays. »

Cette idée se retrouve dans un admirable petit opuscule, *les Anciens partis*, qu'il publia en cette année 1860 : « Le plus ancien des partis, disait-il, c'est l'alliance, vieille comme le monde, de la démagogie et du despotisme ; c'est le désir inique de la toute-puissance faisant un pacte avec l'instinct aveugle de l'égalité. » Quant à lui, il voulait créer un parti nouveau, qui, mettant de côté les souvenirs du passé, les vaines querelles, n'aurait d'autre lien, d'autre principe commun, d'autre mot de ralliement, d'autre drapeau que la revendication de la liberté : c'est ce qui en ferait l'âme et l'unité. Ce parti s'appellerait *libéral*. Il ne chercherait, pour un meilleur avenir, qu'à créer une entente générale sur l'organisation de la justice, de l'administration, sur le régime des cultes, sur la situation de la presse, en un mot, sur les conditions

indispensables d'un gouvernement libre, *quels qu'en soient d'ailleurs la forme et le nom.*

Le ministère eut la mesquinerie de poursuivre cet écrit pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement. Le jugement ne put méconnaître la pensée fondamentale du livre, et il la constate ; seulement il la considère comme une manœuvre, et il accuse de déloyauté un écrivain qui n'avait pas donné à des robins serviles le droit de le traiter de la sorte. « Attendu que l'auteur *affecte*, pour réunir les anciens partis monarchiques et le parti républicain sous un même drapeau, malgré les profondes divisions qui les séparent, de ne considérer la *forme du gouvernement que comme un accessoire de peu d'importance*, sur lequel on pourra débattre ultérieurement, et les convie à se concerter, quant à présent, *dans un seul but*, *le renversement du despotisme et la conquête de la liberté*... » Sauf l'entente ultérieure sur la forme du gouvernement dont il n'était pas dit un mot, le considérant résumait exactement la portée du livre. Il y avait en effet excitation à la haine et au mépris du despotisme ; cela n'atteignait le gouvernement impérial que si on l'identifiait au despotisme. C'est ce que firent les juges : ils condamnèrent à un mois de prison. — « Je n'ai point l'intention d'en appeler, écrivait Paradol à son ami Borely, d'Aix : ce n'est pas que je reconnaisse le moins du monde l'exactitude des considérans ; je trouve qu'ils vont bien au delà des termes et même de la pensée de ma brochure. *Je n'ai point demandé le moins du monde dans ce travail que les anciens partis se réunissent pour détruire l'Empire ;* je les ai engagés à réclamer en commun et à poursuivre d'un même effort l'application de certains principes libéraux dont j'ai donné le programme ; je n'ai rien dit de moins, rien de plus. Le jugement constitue à lui seul une nouvelle brochure, bien autrement factieuse que la mienne. Cependant je n'en appellerai pas, d'abord parce qu'on m'a appliqué le minimum de la peine, ce qui est une sorte de succès, si l'on songe à l'acharnement et à la puissance de mes adversaires, et ensuite parce que les magistrats sont enclins, en ces matières, à se donner raison les uns aux autres (1). » Il fut autorisé à subir sa peine dans la maison de santé du docteur Blanche.

Pendant les vacances, j'allai me reposer dans une maison de campagne de Picard, située à l'extrémité d'un large et salubre

(1) 25 juin 1860.

plateau, au-dessus de la vallée de Chevreuse, les Ambesys. L'opuscule condamné nous parvint là ; nous en fûmes enthousiasmés ; nous retrouvions, sous la plume d'un jeune écrivain que nous ne connaissions pas, nos idées, nos espérances, celles que j'avais notamment exprimées dans mon discours sur la presse. Je lui écrivis, en notre nom, une lettre de félicitations. Ainsi commencèrent des relations qui cependant ne devinrent pas alors fréquentes. Nous continuâmes à poursuivre le même combat, parallèlement, d'une manière distincte, sans entente préalable, comme par le passé, nous, agissant sur la portion éclairée de la bourgeoisie et du peuple, lui, sur la jeunesse d'un monde d'élite (1).

VII

L'Empereur se demanda quel parti il prendrait vis-à-vis des actes d'émancipation de son Corps législatif. Blâmerait-il Morny de les avoir tolérés et même facilités et les arrêterait-il par une manifestation de sa volonté comme il avait fait en 1852 contre les empiétemens de l'opposition conduite par Montalembert; ou bien les sanctionnerait-il ? Pour comprendre le parti qu'il adopta, il faut se rendre compte de la situation nouvelle d'esprit dans laquelle il se trouvait depuis la guerre d'Italie.

Napoléon III en était revenu se croyant obligé à un acte de grande vigueur et d'importance capitale, la réorganisation de son armée. Il y avait urgence à corriger les défectuosités que le prestige de la victoire cachait au public, et qu'il avait en quelque sorte touchées de la main. C'était un rude labeur. Le laisser aller dans

(1) Je retrouve dans une étude de mon confrère Othenin d'Haussonville, sur le comte de Paris, belle étude digne du modèle, la preuve de l'action de Paradol. « On nous élevait, nous autres jeunes gens qui arrivions à l'âge de la vie publique, dans une idée que je crois fausse aujourd'hui, mais qui séduisait beaucoup nos esprits inexpérimentés : c'est que la forme, le principe du gouvernement devaient être tenus pour indifférens, et qu'une seule chose importait : la liberté. Les garanties de la liberté pouvaient être obtenues aussi bien de l'empire ou de la république que de la monarchie. Il fallait les réclamer, les conquérir, et pour cela se jeter avec ardeur dans les luttes électorales. Mais, en ce temps-là, pour être député ou même conseiller général, il fallait prêter serment, et jurer non seulement obéissance à la Constitution, mais fidelité à l'Empereur. Or il semblait à ma conscience, peut-être un peu trop rigide (je ne discute pas), qu'il y avait quelque chose de contradictoire entre la fidélité à l'Empereur et le dévouement personnel à des princes d'une autre dynastie. Je me tenais donc, vis-à-vis de M. le comte de Paris, sur le pied d'une certaine réserve dont il voulut bien, plus tard, comprendre le motif. » (*Revue des Deux Mondes*, septembre 1895.)

(2) Fleury.

la tenue dû aux habitudes africaines était facile à remédier : il n'y avait qu'à prescrire à tous les chefs d'armée d'imiter le bel exemple de discipline et d'ordre que le maréchal de Castellane, animé d'un feu sacré plus fort que les années, leur donnait dans son commandement de Lyon.

L'augmentation de l'effectif pour le cas de guerre offrait bien plus de difficultés. L'Empereur chargea son ministre, le maréchal Randon, d'étudier le meilleur système de constituer en temps de paix une réserve exercée qui pût entrer utilement dans le rang aussitôt une déclaration de guerre. Il soumit le projet du ministre à la délibération des maréchaux réunis à Saint-Cloud (22, 26, 29 octobre 1860), et on arriva aux conclusions suivantes : les *minima* invariables d'effectifs furent fixés à 400 000 hommes en temps de paix, pouvant être portés à 650 000 en temps de guerre, ce qui exigeait un contingent annuel de 100 000 hommes, dont la partie laissée dans les foyers constituerait la réserve. La portion appelée sous les drapeaux ferait exactement sept années de service ; la portion laissée en réserve, et qui jusque-là n'avait été appelée qu'au moment de la guerre, serait exercée trois mois la première année, deux mois la seconde et un mois la troisième ; après quoi on ne lui demandait plus rien. Randon eût voulu que cette instruction de la réserve eût lieu dans les régimens, Castellane fit prévaloir l'avis de l'opérer dans les dépôts d'instruction. Ces mesures furent immédiatement appliquées et produisirent les meilleurs effets. « Notre réserve, disait Castellane à l'Empereur, va étonnamment bien. Les résultats obtenus sont au delà de ce qu'on peut espérer. Je n'aurais jamais cru qu'en trois mois on eût des cavaliers arrivés à ce degré d'instruction. Si on partait demain, on pourrait les incorporer dans des escadrons de guerre. »

Mais, quoique très importante, cette réforme n'était pas celle qui l'était le plus. Ce que l'expérience de la dernière guerre rendait urgent, c'était d'assurer la rapidité du passage du pied de paix au pied de guerre, par la réorganisation des services administratifs, des magasins de l'intendance, en un mot, par une décentralisation radicale de notre système de mobilisation. On a injustement reproché au maréchal Randon de n'avoir pas compris cette partie essentielle de sa tâche. Cet administrateur expérimenté avait, au contraire, préparé un projet excellent. Les titulaires des grands commandemens, qui n'avaient été d'abord que les chefs supérieurs des divisions militaires comprises dans leur ressort

(décret du 27 juillet 1858), venaient de recevoir le titre de commandans de corps d'armée (décret du 26 décembre 1859). Randon eût voulu que chacun de ces commandemens constituât une province militaire, en y comprenant l'Algérie, septième province. Chacune devrait pourvoir à l'armement, à l'équipement d'un corps d'armée avec sa cavalerie, son artillerie, son train, etc. Chacune, en conséquence, aurait, dans son arsenal ou dans ses magasins, les fusils, les équipemens, les effets d'habillement, les vivres, etc., nécessaires. Ce projet réalisé eût été la *décentralisation* que, dès la guerre de Crimée, l'Empereur déclarait indispensable, et notre armée, qui par l'impétuosité de sa vaillance venait de se montrer dans les plaines d'Italie la première du monde, le serait devenue encore par la flexibilité de son organisation administrative, et par sa rapidité à passer du pied de paix au pied de guerre.

Mais, pour opérer cette réforme fondamentale, il fallait de l'argent, beaucoup d'argent. Or, le ministre des finances, le Corps législatif, recommandaient l'économie. On venait d'engloutir deux milliards dans les guerres de Crimée et d'Italie ; la réforme économique ne coûtait pas loin d'une centaine de millions ; si l'Empereur était venu demander de nouveaux crédits considérables, il y aurait eu un *tolle,* et non pas seulement sur les bancs de l'opposition.

Il eût retrouvé dans le Corps législatif une résistance aussi acharnée que celle qui commençait en Prusse contre le projet de réorganisation militaire du Régent tendant au même but que celui de Randon. Il y avait, dans les situations, cette seule différence qu'en Prusse, la résistance disposait de plus de force qu'en France. Il fallait un effort long et puissant, dont le succès était incertain, pour venir à bout du soulèvement des députés du Landtag ; l'Empereur, au contraire, sans grand'peine, pouvait mater le mauvais vouloir du Corps législatif ; il eût crié, mais fini par voter. Cependant, tandis que le régent de Prusse se jetait tête baissée, à tout risque, dans le combat parlementaire, l'Empereur s'arrêta tout court devant la seule perspective de l'engager. Le pourquoi de cette différence de conduite contient le secret des événemens futurs.

Guillaume préparait la guerre qu'il désirait pour établir la suprématie de la Prusse en Allemagne. Napoléon III ne croyait pas qu'une guerre nouvelle lui fût nécessaire pour maintenir en Europe sa suprématie morale, la seule qu'il désirât et que per-

sonne ne lui disputait plus. « Il nous tient tous dans la main, » disait le roi de Suède au général Castelnau, envoyé en mission auprès de lui. — Palmerston avouait son admiration pour celui qui avait soumis à son ascendant l'Europe entière. « Nous éprouvons nous-mêmes cette domination, disait-il, car non seulement nous n'osons entreprendre aucune chose, mais même porter avec sûreté un jugement sur aucune, si nous ne connaissons d'abord la volonté et la pensée de l'Empereur; et dire qu'un tel homme a vécu aussi longtemps à Londres, jouant au club, et que personne de nous ne s'est aperçu qu'il eût de l'esprit ou quelque autre qualité extraordinaire! »

De quelque côté qu'il regardât, l'Empereur n'entrevoyait pas de cause de guerre. L'amitié avec la Russie était sans nuage et les dissentimens avec l'Angleterre sans menace. En Italie, il avait dit son dernier mot sur Venise et sur Rome : il ne soutiendrait pas une agression de l'Italie contre l'Autriche, et il s'opposerait à celle sur Rome. L'Allemagne était malveillante, mais impuissante. Lui seul pouvait créer une cause de guerre en essayant de prendre la Belgique ou le Rhin, ou en préparant une descente en Angleterre. S'il avait nourri cette arrière-pensée, il eût certainement bravé les résistances du Corps législatif à une réorganisation dispendieuse de l'armée. Mais moins que jamais il pensait à des agrandissemens ou à des agressions. Il exprimait le fond même de sa pensée dans son discours au Corps législatif : « Je veux sincèrement la paix et ne négligerai rien pour la maintenir. La France ne menace personne; elle désire développer en paix, dans la plénitude de son indépendance, les ressources immenses que le ciel lui a données, et elle ne saurait éveiller d'ombrageuses susceptibilités, puisque de l'état de civilisation où nous sommes ressort, de jour en jour plus éclatante, cette vérité qui console et rassure l'humanité, c'est que, *plus un pays est riche et prospère, plus il contribue à la richesse et à la prospérité des autres.* » Persigny, d'accord cette fois avec son maître, disait aussi : « Dans l'état actuel des sciences militaires, un fleuve comme le Rhin n'est pas une frontière stratégique. Ce n'est donc pas pour un avantage illusoire que la France irait s'exposer à une nouvelle guerre européenne. Pour ce qui est de l'Angleterre, j'ai toujours été étonné que des hommes de quelque autorité aient paru donner crédit à une attaque de notre part (1). »

(1) Au Conseil général de la Loire, 27 août 1860.

Or, des demandes de crédit n'auraient pas eu seulement l'inconvénient de susciter un conflit législatif, elles auraient éveillé l'inquiétude générale. S'il voulait la paix, disait-on partout, il ne réorganiserait pas son armée ! Et les défiances que ses déclarations les plus fermes ne dissipaient jamais entièrement se seraient ranimées bien plus violentes. On ne prenait pas garde aux armemens de la petite Prusse ; on eût été dans l'effroi du moindre préparatif ostensible du puissant Empire français.

Tenant néanmoins à réaliser cette décentralisation militaire qui hantait sa pensée depuis la guerre de Crimée, et qui seule pouvait amener le passage rapide du pied de paix au pied de guerre, il prescrivit à Randon de l'opérer sans aucune augmentation de crédit, et comme, dans ces termes, c'était impossible, c'était en réalité y renoncer. Et en effet, à partir de ce moment, ni Empereur, ni ministre, ne s'en occupèrent plus. L'Empereur veilla seulement à ce qu'on poussât la construction du nouveau matériel d'artillerie, à ce qu'on établît une fusée pour les nouveaux projectiles, puis à des détails secondaires : l'adoption d'un shako, celle d'une couleur pour les brandebourgs de la garde, ce qui amena une grave discussion entre Vaillant et le docte Chevreul ; la manière de ployer la cravate, de placer la capote sur le sac, etc. Le sujet le plus débattu fut de savoir si le régiment serait à trois ou quatre bataillons. Le maréchal n'en voulait que trois, l'Empereur en admettait quatre, mais seulement en temps de guerre ; Castellane les jugeait nécessaires même en temps de paix, par cette raison que, sans quatrièmes bataillons, il faudrait un mois de plus pour former une armée.

VIII

Dès que l'Empereur eut renoncé à la réorganisation de son armée, il commença la *Vie de César*. On doit accorder aux souverains une distraction aux soucis exténuans des affaires. C'est ce que répondaient les auteurs de *la Satire Ménippée* à ceux qui reprochaient au Béarnais de trop aimer les dames. « Il n'est pas possible, disaient-ils, que l'âme soit toujours tendue aux graves et pesantes administrations, sans quelque rafraîchissement et diversion à aultres pensées plus agréables et plus douces. » Napoléon III, qui aima aussi beaucoup trop les dames, chercha en outre une diversion plus élevée. Il s'y adonna avec une assiduité chaque

jour plus absorbante, et la distraction ne tarda pas à devenir presque une affaire d'État, dans tous les cas une affaire de Cour. Chambellans et dames d'honneur se mirent à disserter de l'histoire romaine et de Catilina autant que de Garibaldi ou de Cavour. L'Impératrice se déclarait contre Catilina, l'Empereur pour ; une galère romaine était exposée dans la chambre du Conseil ; dans le parc de Saint-Cloud, on faisait des expériences de tirs de javelot avec des catapultes que l'Empereur montrait au maréchal Vaillant ; il priait le maréchal Castellane de l'aider à trouver la marche de l'Écluse au Rhône ; chercher le véritable emplacement d'Alésia l'occupait autant que résoudre la question romaine.

L'Empereur avait besoin d'auxiliaires, n'étant pas assez bon latiniste pour lire les textes sans une traduction en regard. Il reçut cet auxiliaire des mains de Mme Hortense Cornu. Cette personne, qui l'a côtoyé toute sa vie, était la fille de Mme Lacroix, femme de chambre de la reine Hortense. Les deux enfans avaient joué ensemble à Augsbourg, à Arenenberg, et la jeune fille, âgée d'un an de moins que le prince, avait été associée à ses études ; elle avait obtenu la protection amicale de la princesse Stéphanie de Bade, s'était glissée dans des relations assez familières avec les Hohenzollern, enfin, à Rome, avait épousé un élève estimable d'Ingres, Sébastien Cornu.

Dans sa jeunesse, paraît-il, sa physionomie était vive, fine, séduisante ; quand je l'ai connue, il n'y avait plus de séduisant en elle que sa conversation animée, nourrie de savoir ; elle était bossue, avec les yeux hors de la tête, la voix aigre, la langue enfiellée, en tout semblable à une des sorcières de Macbeth. Mais elle n'avait pas dit au prince : « Tu seras roi ; » elle ne le voulait que président de la république. Tant qu'il parut travailler à la réalisation de cette prophétie, elle lui fut très dévouée. Pendant la captivité de Ham, elle lui procura des livres, alla dans les bibliothèques prendre des notes pour ses travaux, le mit en relations avec les hommes marquans du parti démocratique. Elle rompit avec l'Empereur, s'entoura de ses ennemis, fit de sa maison une officine de calomnies, qui se répandirent dans le monde et dont beaucoup ne sont pas encore effacées : il était médiocre, disait-elle, jaloux, rancunier, faux, que sais-je encore ? Si elle finissait par lui reconnaître quelques qualités, ce n'était pas ce qu'on répétait ; et personne n'a plus qu'elle contribué à donner aux contemporains et à l'histoire une fausse opinion du véritable carac-

tère de Napoléon III. Dans sa colère, elle en vint, après l'attentat d'Orsini, jusqu'à souscrire, quoique sa fortune fût bien médiocre, mille francs pour les enfans de l'assassin. La guerre d'Italie la pacifia; elle renoua des relations avec Napoléon III par correspondance, puis M[me] Walewska la conduisit un jour aux Tuileries. L'Empereur ne dit qu'un mot sur le passé : « Qu'avez-vous fait en souscrivant pour Orsini? S'il n'y avait eu que moi, passe! Mais il en a tué tant d'autres! » L'Impératrice se montra très bonne, et M[me] Cornu fut admise dans l'intimité de la famille comme elle l'avait été dans celle de la reine Hortense.

Elle usa de sa faveur de façon désintéressée, ne demanda rien pour elle, ne sollicita que pour les savans ses amis. Elle conduisit Ernest Renan chez l'Empereur, lui fit obtenir la Légion d'honneur et une somme de trente mille francs prise sur la cassette impériale pour un voyage en Syrie et Palestine (1). Elle suggéra d'introduire Littré dans une commission créée pour la Bibliothèque impériale; l'Empereur consentit, Littré refusa. Enfin ce fut elle qui procura à l'historien de César le collaborateur désiré, Alfred Maury, savant renommé pour son érudition très variée, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, secrétaire de la commission de la Carte des Gaules, dont Saulcy était le président. Comme tous les amis de M[me] Cornu, il était ennemi de l'Empire, avait voté pour Cavaignac, et « non » au plébiscite. Malgré la sympathie personnelle que lui inspira la bonté de l'Empereur, il resta virtuellement l'adversaire de ses idées, de sa politique, un homme des anciens partis égaré aux Tuileries.

Dans une première entrevue, l'Empereur le chargea de quelques recherches sur des points d'antiquité romaine. Son travail satisfit; Fould, ministre d'État et de la Maison de l'Empereur, le manda et lui dit froidement (parce qu'il s'agissait d'une nouvelle dépense) : « Vous êtes nommé bibliothécaire des Tuileries; comme il n'y a pas de bibliothèque, vous serez attaché à la personne de l'Empereur (2). » Le nouveau fonctionnaire réunit quelques livres pour qu'il y eût apparence de bibliothèque; on l'installa dans une pièce placée entre le cabinet de l'Empereur et la chambre du Conseil.

(1) Mai 1860. — Renan, dans une notice reconnaissante, grossit démesurément l'influence de M[me] Cornu sur l'Empereur. Elle ne fut à aucun moment ni d'aucune manière son Égérie, ainsi qu'il a l'air de le croire.

(2) 23 octobre 1860.

Il n'a point écrit la *Vie de César* comme on l'a prétendu. Il suffit de lire sa prose pour constater qu'elle n'a rien de commun avec celle de Napoléon III, bien plus originale et ample. L'Empereur dictait à Mocquart; Maury cherchait les détails de chronologie, de géographie et les textes anciens. Il remplissait aussi avec Mocquart le rôle de correcteur de la rédaction, et présentait des critiques grammaticales ou littéraires, que l'écrivain impérial accueillait avec une modestie charmante. Parfois il s'interrompait : « Je vous quitte, disait-il, il faut que j'aille faire de l'histoire moderne. »

Maury amena à l'Empereur un de ses amis, destiné à un rôle plus important, également ennemi jusque-là, et qui avait voté pour Cavaignac et contre le coup d'État, Victor Duruy. Fils d'un des meilleurs ouvriers de la manufacture des Gobelins, sorti le premier au concours de l'agrégation d'histoire, professeur à Henri IV, où il eut pour élèves le duc d'Aumale et le duc de Montpensier, puis au lycée Saint-Louis, Duruy avait publié des livres d'histoire très remarqués ; son cours grave, convaincu, réussissait. Il désirait avancer et devenir inspecteur d'académie, mais Rouland lui était peu favorable. Comme il entretenait Maury de ses déplaisirs universitaires, celui-ci lui dit : « Demandez donc une audience à l'Empereur, il vous recevra bien, car je lui ai entendu exprimer son estime pour votre *Histoire des Romains.* » Duruy suivit le conseil; l'audience fut accordée. L'Empereur, la petite requête entendue, s'entretint avec lui de ce qui l'occupait : la constitution de Rome, les curies, les plébéiens, César, Auguste, l'Empire. Duruy s'expliqua avec liberté, et les deux interlocuteurs se séparèrent enchantés l'un de l'autre. L'Empereur le recommanda à Rouland qui, en attendant de le nommer inspecteur d'académie, le chargea d'écrire une brochure sur *les Papes princes italiens.* Ce mémoire plut fort à l'Empereur et non moins au public, à qui il fut donné sous une forme anonyme. Dès lors, les faveurs s'accumulèrent sur l'historien. Il fut nommé successivement maître de conférences à l'École normale et inspecteur de l'Académie de Paris, inspecteur général, professeur d'histoire à l'École polytechnique.

Duruy ne fut pas le seul savant que Napoléon III encouragea. Il devint alors l'Empereur des érudits, donna une vive impulsion aux fouilles, aux recherches archéologiques, aux travaux scientifiques sous toutes les formes. Il témoigna un généreux intérêt à

mes amis Georges Ville, Léon Foucault; sa protection s'étendit jusqu'aux étrangers. Il combla d'attentions et d'égards Mommsen, mit libéralement à sa disposition les trésors de nos bibliothèques, les lui fit communiquer même à Berlin contre toutes les règles; enfin il rétribua avec largesse quelques-uns de ses élèves attachés à la publication des Œuvres de Borghesi, publiées aux frais de la cassette impériale (1).

Napoléon n'entendait rien à la musique. Il disait en riant : « Ma mère l'aimait beaucoup, mais c'est comme la goutte, cela passe une génération, mon fils l'aimera peut-être. » Cependant il accorda une faveur éclatante à un jeune musicien allemand alors inconnu, Richard Wagner. A la sollicitation de la princesse de Metternich et de quelques attachés des ambassades allemandes, il ordonna la représentation, sur le théâtre de l'Opéra, du *Tannhauser*. Et tandis que Berlioz, l'initiateur du mouvement d'innovation dont Wagner allait devenir le grand homme, ne pouvait franchir les portes de notre Académie nationale de musique, elles s'ouvraient toutes grandes au compositeur allemand. On devait lui accorder tout ce qu'il demanderait, ne reculer devant aucun frais. Ce fut un ténor allemand engagé à des conditions onéreuses, Neumann, et des chanteurs italiens, Morelli et Tedesco, qui, de préférence à nos excellens artistes, furent imposés par le jeune maître. Dans aucun temps et dans aucun pays, jusqu'à son théâtre de Bayreuth, Wagner n'a trouvé un tel concours et de telles facilités. « Jamais, écrivait-il à Liszt, les matériaux pour une bonne représentation ne m'avaient été offerts d'une manière aussi complète et aussi inconditionnelle, et je ne puis pas désirer autre chose qu'un prince allemand quelconque m'offre pour mes nouvelles œuvres l'équivalent de ce qui m'est offert ici. C'est le seul triomphe de mon art que j'aie obtenu jusqu'ici. » Je fus heureux de cette faveur, car j'étais son ami et, sans croire que la musique commençât et finît en lui, un de ses admirateurs.

IX

La nouvelle que l'Empereur travaillait à un livre d'histoire devint vite européenne, car on avait, autour de lui, les yeux bien

(1) Il est du reste inexact que Mommsen ait travaillé d'une façon quelconque à la *Vie de César*, et encore plus qu'il ait reçu une pension de dix mille francs pour une collaboration qu'il n'a pas donnée.

ouverts sur ce qu'il faisait. On ne voulut y voir qu'une habileté nouvelle pour mieux dissimuler ses projets. Nous ne voulons pas entamer avec la France une guerre de plume, dit, au ministre anglais Loftus, Schleinitz, des bonnes dispositions de qui Thouvenel se croyait assuré; mais, quand vous aurez besoin de soldats, vous pouvez compter sur nous. Quelqu'un ayant dit à Palmerston que c'était indolence politique, il se récria : « Que parlez-vous d'indolence? Il a une prodigieuse activité d'esprit, qui l'incite à embrasser une multitude de sujets, à descendre au moindre détail. Il a réussi à se faire le centre de la politique européenne, tout en activant et renouvelant l'administration, reconstruisant Paris, et, cela ne lui suffisant pas, il s'occupe à écrire la vie de Jules César! » Le ministre anglais crut plus que jamais aux machinations pour annexer la Sardaigne; il souriait, lorsqu'on lui affirmait, fût-ce Cowley, le projet sérieux d'évacuer Rome. « Du tout, répliquait-il, cette position militaire est trop bonne, soit pour appuyer une dynastie française à Naples, soit pour agir contre l'Autriche, si elle se mêle de ce qui ne la regarde pas. » La défiance poussée à un tel aveuglement constitue une maladie mentale.

Cependant il est vrai qu'il n'y avait pas d'indolence politique en cette application à la *Vie de César;* elle ne dénotait que de la lassitude. Tant qu'un souverain persiste à se considérer comme seul responsable de la destinée d'un grand peuple, qu'il doit tenir debout parmi des rivaux et préserver du mauvais vouloir d'une Europe en crise de concentration, il ne se divertit pas à composer un livre d'érudition. Napoléon Ier n'a écrit qu'à Sainte-Hélène. Se faire historien et homme de lettres au sommet d'un pouvoir dictatorial équivaut à déclarer qu'on est prêt à l'abdiquer. Moïse, l'homme très doux (*vir mitissimus*), plus que tous ceux qui demeuraient sur la terre, exerçait seul le pouvoir absolu sur Israël; enfin, accablé de ce poids, il le jugea intolérable (*intoleranda res visa est*) et il se tourna vers le Seigneur : Je ne puis plus soutenir tout ce peuple; il est trop lourd pour moi.

Mon Dieu! vous m'avez fait puissant et solitaire,
Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre.

Le Seigneur ne le laissa pas s'endormir du sommeil de la terre, et il choisit soixante-dix vieillards afin qu'ils soutinssent avec lui le fardeau, et qu'il ne fût plus seul surchargé. — Quel est l'homme puissant qui, au bout de quelques années passées dans

les fatigues, les perplexités, les hasards, les déboires, les douleurs du commandement suprême, n'ait poussé vers le Seigneur la plainte de Moïse? Napoléon III en était là, après dix ans de pouvoir. « Par momens, avait-il dit à l'un de mes amis, il me semble que j'ai un siècle. » Il commençait à sentir pesant de porter seul le fardeau d'un peuple.

Il ne s'y croyait plus obligé. La révolution extérieure et intérieure, qu'il s'était donné pour mission de poursuivre et d'imposer par la dictature, était réalisée dans l'essentiel; et il laissait au temps d'en terminer l'achèvement. Il n'avait donc plus aucune raison de n'être pas libéral et de refuser à la nation une part plus active à la gestion de ses affaires. Il sentait qu'à la longue ce serait un spectacle ridicule, sinon odieux, qu'une France privée des libertés conquises par elle, au prix de son sang, aux Roumains et aux Italiens. Voilà, indépendamment de son goût naturel de philosophe pour la liberté, ce qui lui fit supporter sans déplaisir les tentatives d'affranchissement du Corps législatif. Il ne rebuta point Morny, lorsque celui-ci le pria de leur accorder satisfaction. Il écouta non moins favorablement Walewski, qui, certain que la Chambre, si on lui rendait plus d'autorité, arrêterait les faiblesses impériales envers l'Italie, proposa le rétablissement de l'Adresse parlementaire de la monarchie de Juillet.

Le 22 novembre 1860, à quatre heures, l'Empereur réunit aux Tuileries le Conseil des ministres et le Conseil privé et leur annonça son intention d'élargir les prérogatives du Corps législatif; ses débats seraient intégralement reproduits; chaque année, il serait admis à donner son avis dans la discussion d'une Adresse sur la politique générale; des ministres sans portefeuille seraient adjoints aux conseillers d'État pour expliquer et défendre les idées et la conduite de son gouvernement.

Morny se montra satisfait de ces concessions libérales, mais il eût voulu qu'on leur donnât une forme plus heureuse que la discussion de l'adresse, une des plus mauvaises pratiques, à son avis, du gouvernement parlementaire de Louis-Philippe. Billault, Rouher, Baroche et Fould trouvèrent qu'on allait trop loin; Walewski, au contraire, appuya fort, et Chasseloup-Laubat de même.

On s'occupa alors du remaniement ministériel. Fould avait, dans ses attributions de ministre d'État, la Maison de l'Empereur. Il l'avait organisée avec régularité et l'administrait avec une sé-

vère vigilance. Sa résistance aux libéralités du Maître, qu'il n'adoucissait point par l'aménité des formes, l'avait rendu insupportable aux courtisans. « Je n'ai pas d'argent, je ne paierai pas, » disait-il. Il s'agissait parfois de 200 000 francs. L'Empereur lui proposa les Finances, il refusa. Sur son refus, il lui dit : « Je vais vous faire duc. — Ce serait ridicule, je donne ma démission. » Il la donna, en effet, à la joie des quémandeurs du Palais, débarrassés d'un tuteur importun. Il fut remplacé aux Finances par Forcade de la Roquette, frère utérin de Saint-Arnaud. Le ministère d'État fut donné à Walewski, et l'administration de la Maison de l'Empereur confiée au Grand Maréchal du Palais, Vaillant.

L'Empereur eût voulu remplacer Billault par Morny au ministère de l'Intérieur, mettre aux Affaires étrangères, Persigny, dont le maintien à Londres devenait de plus en plus difficile, et créer Rouher ministre sans portefeuille. Morny ne voulut pas abandonner la présidence du Corps législatif, qui lui donnait une force indépendante, près de s'accroître encore. Rouher refusa de quitter le Commerce et les Travaux publics : il avait fait le Traité de commerce et désirait en suivre l'exécution. On s'arrêta à faire Walewski ministre d'État, Forcade, ministre des Finances, et Persigny de l'Intérieur. Billault, Magne furent nommés ministres sans portefeuille, chargés de représenter le Gouvernement devant les Chambres.

Le soir de cette séance, l'Empereur alla assister à une réception de la princesse Mathilde : on remarqua son air satisfait.

ÉMILE OLLIVIER.

LUISITA

Après la longue journée des moissons, sous le lourd soleil d'août, le père Baudruz, ses deux fils et sa bru se reposaient devant la ferme. Le père Baudruz atteignait ses soixante-dix ans, qu'il portait sans plier le dos, comme un fardeau proportionné à ses forces. Il était de taille moyenne, trapu, avec de larges pieds et des mains dures, brunes, poilues. Il avait le profil net, le nez busqué, les joues rasées, de petits yeux gris, malins, sous des cils en broussaille, et conservait tous ses cheveux, qui grisonnaient à peine. En revanche, ses lèvres se recroquevillaient sur une bouche presque complètement édentée, ce qui, en marquant son âge, donnait à sa physionomie une expression très personnelle, mêlée de finesse et de jovialité. Il parlait avec lenteur, d'un ton sentencieux, en traînant les finales, en coupant les *r* et en hochant la tête. Il avait aussi un geste de la main droite qui lui appartenait bien en propre et qu'il répétait souvent ; il l'amenait à la hauteur du nez, le pouce replié sur les deux derniers doigts, les deux autres levés comme pour une affirmation solennelle : et ce geste était catégorique. Sa ferme était la mieux tenue et la plus riche de Borins, un de ces beaux villages, blancs et prospères, qui se dressent parmi les vignes de la Côte, sur la rive vaudoise du Léman. Il y avait vu mourir, après peu d'années de mariage, sa première femme : une bonne femme, qui lui avait apporté un joli morceau de vigne, mais ne lui donna pas d'enfans. Il s'y était remarié, avec une fille un peu mûre, bien dotée aussi, qui mourut en mettant au monde deux jumeaux ; et, justement, Pierre et Gaspard venaient d'entrer dans leur vingt-cinquième année. On dit que les jumeaux se ressemblent toujours : de fait, dans leur

petite enfance, on ne distinguait pas les deux garçons l'un de l'autre. Mais, avec les années, ils changèrent : Gaspard resta de petite taille, plutôt blond, avec un teint de demoiselle, une fine moustache de couleur acajou, des manières douces, un parler poli. Pierre devint plus grand, plus fort, plus brun, plus barbu. Au moral, la différence fut encore plus accentuée : Gaspard prit toutes les gentilles manières; il eut à l'école tous les premiers prix; aux champs, il suppléait par sa bonne humeur et sa bonne volonté à la force qui lui manquait un peu. Beaucoup plus robuste, Pierre faisait moins d'ouvrage, étant plus paresseux ; il était violent et brutal; il avait un défaut jusqu'alors inconnu dans la famille : il buvait. Sans doute, on ne pouvait dire de lui qu'il fût un ivrogne; mais, le dimanche, il rentrait presque toujours avec une « pointe; » et le vin, au lieu de le mettre en gaîté comme les autres, le rendait sombre, irritable, méchant, si bien qu'on évitait de lui parler quand il revenait de la « pinte. » Son père s'en inquiétait, disant, en hochant la tête : « On ne sait pas ce que ça peut donner plus tard! » Même, ce fut dans l'espoir que le mariage le corrigerait qu'il le laissa, presque sans opposition, épouser Julie Turel, qui avait su l'enjôler : une fille sans fortune, pas jolie, jaune comme un pain d'épice, avec des lèvres minces, la bouche en circonflexe, un profil en lame de couteau. Toute laide qu'elle était, Pierre déclara qu'il la voulait ou qu'il quitterait le pays ; et on la lui donna. A cette heure, elle était enceinte ; sa grossesse commençait à se dessiner; et le père Baudruz, qui la traitait assez mal les premiers temps, s'adoucissait peu à peu, dans la perspective d'être grand-père.

La soirée restait chaude ; des lueurs d'incendie éclairaient l'horizon, du côté des Alpes. Le père, les deux fils et la bru avaient mangé sous le vieux poirier, presque sans parler, leur pot de soupe : une soupe comme on n'en fait que dans les villages vaudois, épaisse, savoureuse, où tous les légumes du potager mêlent leur goût et leur arome sur un fond de pommes de terre moelleuses comme une crème. Ensuite, ils mangèrent encore un bon morceau de pain et de fromage, qu'ils arrosèrent de plusieurs verres de vin de la dernière récolte : un joli vin, couleur pelure d'oignon, plein de feu. Chaque fois qu'il buvait de ce vin-là, le père Baudruz faisait claquer sa langue, en disant :

— C'est tout de même une fine goutte!

Réflexion qui en provoquait infailliblement d'autres, moins

optimistes, sur l'oïdium, le mildew, le phylloxera, les dangers du sulfatage pour la qualité du vin, le désastre final que serait pour le vignoble l'introduction des plants américains. Ce jour-là, le vieux vigneron avait dû lire quelque article menaçant sur la question ; car, après ses doléances habituelles, il ajouta :

— Pourtant, il faudra bien en arriver là !

Son front se ridait, chargé de soucis, ses lèvres tremblaient entre ses gencives vides : oublieux de ses nombreuses années dont le terme approchait, il songeait obscurément à l'avenir lointain des vignes maintenues là, depuis tant de siècles, en bon rapport, et dont ses descendans ne connaîtraient qu'un fruit dégénéré. Hélas ! déjà maintenant, ce n'était plus comme autrefois ! Plus de 34, de 54, de 65, de 70 : on ne reverrait plus le raisin mûr dès la fin d'août, les grains dorés sur les feuilles encore vertes, comme en 65 ; et toujours davantage, grâce aux insectes invisibles, aux parasites, à la chimie, le vin se confondrait avec la piquette.

De gros nuages, cependant, se massaient dans un coin du ciel, vers l'occident. Le père Baudruz les examina, la main en abat-jour sur ses yeux, et dit, avec son geste de certitude :

— Pour sûr, nous aurons un orage cette nuit.

Les deux fils et la bru regardèrent à leur tour. Gaspard ajouta ;

— Pourvu que ça ne soit pas la grêle !

Pierre, aussitôt, démentit la demi-prophétie de son frère, qui voyait toujours les choses au pire :

— La grêle ? *Ouah !* Ça n'en a pas l'air !

Le vieux regarda de nouveau, et dit :

— On ne sait jamais ce qui se brasse, là-haut !

Et ils se turent.

Le crépuscule tombait. La maison, avec son toit bas, l'étang derrière la palissade, à côté du fumier, le jardin où de vieilles fleurs poussent amicalement parmi les légumes, le verger planté de pommiers arrondis, l'avenue bordée de noyers qui mène à la grande route, tout cela se noyait déjà dans l'ombre ; tandis que plus loin, à mi-côte, parmi les vignes, le clocher de l'église, remis à neuf depuis peu, étincelait dans un rayon de lumière frisante. Des bandes de nuages assombrissaient le sommet boisé des collines, au-dessus du vignoble semé de villages, et, dans les arrière-plans, c'est à peine si l'on distinguait les lignes noires du Jura, sous des pans fuligineux du ciel. Les aspects heurtés de

ce crépuscule, qui n'avait point son habituelle sérénité, préoccupaient le vieux paysan, car il dit en regardant le ciel :

— Ça se gâte, tout de bon... Heureusement qu'on a rentré les blés...

En ce moment, le pasteur surgit derrière l'enclos du potager : un bel homme, un peu mince, la barbe en collier, en redingote, cravate blanche, chapeau de paille. Il salua et dit :

— J'ai passé par chez vous, monsieur Baudruz, pour gagner du temps. Je viens de chez votre voisine, la mère Lancy, qui est bien malade, avec son hydropisie ; je me demande si je pourrai rentrer à la cure avant l'orage?

Le père Baudruz examina le ciel encore une fois et répondit :

— Vous risquez d'être trempé, monsieur le pasteur. Ça sera violent, mais pas long. Asseyez-vous plutôt un peu là, pour voir ce qui viendra. Peut-on vous offrir un verre?

— Je vous remercie, monsieur Baudruz, je n'ai vraiment besoin de rien.

— Bah! on sait ce que c'est qu'un verre de vin! Ça n'a jamais fait de mal à personne!

Il fit un signe à Julie, qui céda aussitôt sa chaise, et s'en fut chercher des verres et une bouteille cachetée.

Le père Baudruz sortit de sa poche un couteau à tire-bouchon, l'ouvrit avec précautions, déboucha la bouteille, en essuya le goulot avec son pouce, et remplit les verres en disant :

— C'est du 89, monsieur le pasteur... A la vôtre!...

Ils trinquèrent. Le pasteur approuva :

— Il est bon!

Un éclair passa dans les yeux du vieux paysan, qui répondit :

— Si la chaleur continue, avec un peu de pluie par-ci par-là, vous verrez celui de cette année!

Puis il regarda de nouveau le ciel où les nuages s'épaississaient rapidement, et ajouta :

— Mais voilà! Au jour d'aujourd'hui, on ne sait jamais ce qui vous attend!

Le pasteur dit :

— Tout dépend toujours de la volonté de Dieu!

Le père Baudruz lui jeta un regard de travers : en religion, il avait ses idées, et n'aimait pas qu'on mêlât toujours le bon Dieu aux affaires de ce monde.

— En tout cas, fit-il, ça n'est plus comme autrefois. Les

belles années qu'on a eues dans notre jeunesse! A présent, ça va, ça vient, ça change, il y a les maladies, il y a le mauvais temps : c'est à croire que la terre ne tourne plus la même chose. Et l'on a beau se défendre, rien n'y fait! Le phylloxera avance toujours, malgré les précautions, et il suffit d'un coup de vent pour détruire une récolte.

— L'homme s'agite et Dieu le mène, reprit le pasteur.

Pour l'interrompre, le père Baudruz trinqua de nouveau :

— A la vôtre, monsieur le pasteur!

Un peu interloqué par cette riposte inattendue, le pasteur répondit pourtant :

— A la vôtre, monsieur Baudruz!

Tout à coup, le ciel s'obscurcit comme si des mains invisibles l'eussent en un clin d'œil barbouillé d'encre et de suie :

— Diable! s'écria Pierre, en oubliant la qualité de leur hôte.

Presque aussitôt, l'averse commença avec une violence de déluge. Julie se précipita vers la cuisine, où les hommes la suivirent, chacun son verre en main et le père Baudruz portant la bouteille à moitié vide. A peine la porte se fermait-elle sur eux, qu'un coup de tonnerre ébranla la maison.

— Celui-là n'est pas tombé bien loin, dit le père Baudruz.

En même temps, un crépitement aigu annonça que la pluie se changeait en grêle.

— Tu vois bien! dit Gaspard en regardant son frère.

Pierre grogna :

— Cré nom de nom!...

Excepté Julie, qui avait peur, tous s'approchèrent de la fenêtre restée ouverte. Des grêlons gros comme des noisettes rebondissaient jusque dans la cuisine. Pierre se baissa pour en ramasser un, le soupesa dans sa main, et ils se le passèrent l'un à l'autre, comme des soldats une balle ennemie. Le pasteur murmura :

— Un malheur... Un grand malheur!...

L'orage dura quelques minutes à peine, puis s'arrêta brusquement, comme il avait éclaté. On put le voir s'éloigner vers l'orient, chassé par le vent qui tordait les arbres, tandis qu'à l'ouest, des raies lumineuses déchiraient l'amoncellement des nuages.

— C'est fini, grâce à Dieu! soupira le pasteur.

Très sombre, le père Baudruz répliqua :

— Faudra voir encore s'il nous a laissé quelque chose!

Le pasteur, un peu gêné, voulut prendre congé. Mais le vieux le retint :

— Finissons la bouteille, d'abord !

Ils trinquèrent de nouveau, debout, vidèrent leurs verres et s'essuyèrent les lèvres d'un revers de main.

— Maintenant, dit le pasteur, je peux rentrer chez moi. Au revoir, messieurs, et merci !

Quand sa redingote eut disparu, le père Baudruz dit à ses fils :

— Si nous allions voir la vigne, hein ?

Et ils sortirent tous les trois.

Les noyers de l'avenue avaient été hachés : des branchillons cassés, des feuilles coupées, des fruits dans leur coque verte jonchaient le chemin. Un des plus gros arbres, deux ou trois fois centenaires, restait marqué d'une longue brûlure.

— C'est lui qui a reçu le coup, dit le père Baudruz en s'arrêtant pour l'examiner. Mais c'est un vieux de la vieille. Il n'en mourra pas.

Il ajouta, en aparté :

— S'il n'y a que ça de mal, on s'en sera tiré à bon marché.

Les derniers restes du jour traînaient dans le ciel quand ils arrivèrent au village, dont les maisons bordent la grande route. Ils s'engagèrent dans les vignes, où arrivaient par petits groupes circonspects d'autres propriétaires, inquiets comme eux. Et ils virent juste assez clair pour constater que le plus gros de l'orage avait frappé sur leur bien. Les belles jeunes grappes étaient hachées comme les feuilles des noyers ; les ceps eux-mêmes, souvent détachés de leur soutien, avaient été renversés, arrachés, foulés, mis en pièces par les mains furieuses de la tempête. A l'extrémité nord seulement, un petit coin de provignures, qui séparait leurs vignes de celles du syndic, restait intact.

— La vendange est faite, dit le père Baudruz, la voix sèche.

Pierre répondit, avec un regard haineux :

— Le syndic n'a pas de mal, lui !

Et ils reprirent, silencieux, le chemin de la ferme. Un coup de vent avait suffi pour emporter leurs espérances. Maintenant, l'ouragan soufflait ailleurs, plus loin, ruinant les uns, épargnant les autres. Pourquoi?...

I

Depuis qu'il se battait avec les saisons, le père Baudruz en avait vu bien d'autres. En soixante et dix années, que de récoltes hachées par la grêle, que de moissons broyées par la pluie ou le vent, que de foins brûlés par la sécheresse ! La crise passe, la nature répare le mal qu'elle a fait, les bonnes années compensent les mauvaises ; en sorte qu'il ne faut jamais s'affliger outre mesure de ces malheurs-là, puisqu'on n'y peut rien, ni surtout perdre courage. « Aide-toi, le ciel t'aidera, » voilà le grand précepte qu'on se rappelle dans les difficultés. Avec ses deux fils, il se mit bravement à relever les ceps, à les rattacher, à tailler les sarmens déchirés, et la vigne reprit son aspect normal de belle vigne bien soignée. Il n'y avait plus de raisins, c'est vrai ; mais l'avenir y pourvoirait. Parfois, quand le temps était bon, l'un ou l'autre disait :

— Voilà une journée qui aurait fait avancer la vendange !

Mais l'amertume de la perte subie s'atténuait, et le souvenir de l'orage s'effaça.

Or, un matin, à l'heure du dîner, pendant qu'ils étaient à table devant un bon plat de choux et de salé, le facteur apporta un grand pli jaune, avec un sceau officiel dans un coin et des timbres étrangers dans l'autre. Il le tendit au père Baudruz en disant, comme s'il venait lui-même du bout du monde :

— Ça, ça vient de loin !

Et il alla continuer sa tournée, après avoir vidé d'un trait le verre de vin que Pierre lui offrit.

Julie, curieuse comme une chèvre, fixait ses yeux écarquillés sur le pli jaune, que le père Baudruz soupesait et retournait dans tous les sens, inquiet comme on l'est toujours devant une chose inaccoutumée.

— Qu'est-ce que ça peut bien être ? demanda-t-il en regardant ses fils.

Gaspard, dont l'esprit courait comme le vent, suggéra :

— C'est peut-être de l'oncle Charles ?

Aussitôt le père Baudruz, déjà pensif, s'assombrit : car c'était justement son idée, et il savait qu'on ne pouvait rien attendre de bon de ce terrible cadet, qui depuis trente ans courait les cinq parties du monde comme un véritable *heimatlos*, et qu'on n'avait

vu reparaître au pays que trois ou quatre fois, plus ravagé que le noyer frappé par la foudre, loqueteux, affamé à faire honte. Pierre dit :

— Peut-être qu'il est mort.

Cette espérance folle : « un héritage ?... » brilla au fond des yeux de Julie, qui s'agita sur sa chaise, et suggéra :

— Il n'y a qu'à ouvrir l'enveloppe.

— C'est vrai, fit le père Baudruz.

Sans hâte, il posa le pli sur la table, l'ouvrit avec son couteau de poche, et en tira trois papiers : d'abord, une grande feuille, couverte d'une belle écriture soignée, avec une signature illisible au bas, et le même sceau que sur l'enveloppe. Le père Baudruz la tendit à Gaspard :

— Lis-nous ça, veux-tu ?

Julie, les yeux brillans, appuya ses deux coudes sur la table et son menton sur ses deux mains. Gaspard dit :

— Ça vient du consulat suisse de Buenos-Ayres.

Et il lut :

« *A M. Louis-Auguste Baudruz, propriétaire à Borins,*
(*canton de Vaud*).

« Monsieur,

« Pour répondre au désir de votre défunt frère (Charles-Alexandre), décédé le 18 du mois courant à l'hospice de cette ville, j'ai l'honneur de vous transmettre la lettre qu'il a écrite pour vous à son lit de mort. Je vous prie de nous faire savoir au plus tôt si vous avez l'intention d'accéder au vœu qu'elle exprime. Dans le cas contraire, nous prendrions les mesures nécessaires pour assurer à l'orpheline qu'il a laissée l'appui de sa commune d'origine, à laquelle nous l'adresserions.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

« pour le Consul... »

Gaspard essaya vainement de déchiffrer le nom du signataire, et renonça.

Un long silence suivit cette lecture. Les yeux de Julie fuyaient, assombris encore par la méfiance. Gaspard considérait la lettre, comme pour tâcher de lire entre les lignes tout ce qu'elles laissaient d'inexpliqué. Le père Baudruz grogna :

— Qu'est-ce que c'est que cette histoire ?...

Il regarda l'une après l'autre les deux feuilles qui restaient, et finit par en tendre une à Gaspard : une feuille de mauvais papier quadrillé, couverte d'une grosse écriture tremblée qui s'en allait dans tous les sens :

— Lis voir ça, hein ?

Gaspard se mit à l'œuvre, non sans peine, car ce n'était plus de la calligraphie officielle :

« Mon frère,

« Cette fois, j'ai bien fini mes voyages, et je ne reviendrai plus te tracasser au village. Je ne reverrai ni Borins, ni toi, ni personne ; car je suis en train de finir comme je devais finir, et de crever à l'hôpital. Et j'ai un souci qui m'empêche de m'en aller tranquille : une fille, que j'ai eue comme ça quelque part, et que j'ai gardée avec moi. Elle a quinze ans, et c'est une brave fille. Et moi, je voudrais bien qu'elle soit une honnête fille, qu'elle ne reste pas ici, qu'elle rentre au pays que j'ai eu tort de quitter. Alors, j'ai pensé à toi, qui dois être heureux, tranquille, à ton aise, comme les gens qui ont su rester à la même place. Et je me suis dit que tu la recueillerais peut-être, puisque c'est ta nièce : car je l'ai reconnue, et elle porte notre nom. Donc, si tu veux être bon, fais-la venir. Elle aura bien de quoi payer le voyage, mais rien de plus, et t'arrivera sans autre chose que ce qu'elle aura sur le dos, parce que je n'ai rien à lui laisser. Tâche de faire cette bonne action : ça te portera bonheur. Je m'arrête, parce que je n'y vois plus.

« Ton frère,

« CHARLES BAUDRUZ. »

Quand il eut fini, Gaspard regarda son père, qui serrait terriblement fort ses gencives sur ses lèvres. Julie promena un coup d'œil furtif sur les trois hommes, pour tâcher de deviner leurs idées, et baissa les yeux sur son assiette. Le père Baudruz tira son mouchoir à carreaux, se moucha bruyamment, le remit dans sa poche ; puis il tendit la troisième feuille à Gaspard, comme à regret, par crainte de son contenu :

— Voyons voir celle-là, ce qu'elle dit ?

La feuille était encadrée de noir, l'écriture à peine formée, inclinée et fine ; la lettre disait :

« Mon cher oncle,

« Je voudrais ajouter une chose à la lettre de mon pauvre père, qui est mort quelques heures après vous avoir écrit : c'est que je voudrais beaucoup aller chez vous, si vous avez la bonté de me recevoir. Je ferai tout ce que je pourrai pour aider dans le ménage. Je serai une bonne fille pour vous, et la sœur de mes cousins, dont mon pauvre cher père m'a souvent parlé, quand il me parlait de sa famille et de son pays. Je ne voudrais pas rester ici, où je ne saurais que devenir ni que faire, seule comme je suis, et aussi parce que mon pauvre père me disait toujours qu'on est mieux dans son pays et qu'il m'y amènerait un jour. M. le consul est très bon pour moi. Mais il trouve aussi qu'il faut que je parte. Je puis travailler, je suis forte et bien portante, et ce n'est pas le courage qui me manque. Je ferai tout ce que je pourrai pour être digne de votre bonté. Et je suis bien inquiète en attendant votre réponse.

« Votre nièce affectionnée,

« Luisita Baudruz. »

La bizarre consonance du nom et du prénom amena un demi-sourire sur les lèvres de Gaspard : Luisita Baudruz ! Comment une Baudruz pouvait-elle s'appeler Luisita, au lieu de Louise ? Était-elle donc Espagnole, cette cousine-là ? Peut-être qu'elle savait à peine le français, et qu'on lui avait écrit sa lettre ? Pendant qu'il se posait ces questions, Julie pensait des choses qui devaient être peu bienveillantes : car elle pinçait les lèvres, fronçait les sourcils, et son profil sec exprimait un commencement de colère.

— Donne-moi tout ça, dit le père Baudruz en avançant la main.

Gaspard lui tendit les trois lettres. Il les posa à côté de son assiette, où la graisse des choux se figeait, mit ses lunettes, et les relut, très lentement. A chaque mot, ses lèvres remuaient dans sa bouche. Le froncement de ses sourcils trahissait l'effort de son attention, et de temps en temps il grognait d'étonnement. Les autres l'observaient, sans rien dire. Julie avait relevé la tête : ses petits yeux durs essayaient de lire dans la pensée de son beau-père. Gaspard tambourinait des doigts sur la table. Pierre

avala quelques bouchées de salé, puis remplit et vida deux fois son verre.

Le père Baudruz, ayant fini, plia les trois lettres, les remit soigneusement dans l'enveloppe, et dit :

— Hum !...

Puis il se prit la tête dans les deux mains, et s'accouda sur la table, immobile...

... Jamais il n'aurait cru que la mort de son frère lui ferait de la peine, n'ayant eu de ce cadet que des soucis et des chagrins. Pourtant elle lui en faisait. Des souvenirs en foule lui revenaient de très loin : la naissance tardive du petit, arrivé quand on n'attendait plus personne, « comme un voyageur qui a failli manquer le coche, » disait leur père avec un gros rire ; ses farces de gamin, qui tourne au mauvais sujet dès l'école ; ses frasques de jeune homme, surtout une histoire de fille qui bouleversa le village ; son départ joyeux, « pour faire fortune, » par un beau jour de printemps ; ses retours affamés, piteux, lamentables, qui le ramenaient à de longs intervalles, vieilli, changé, battu par les hasards de sa vie errante. Avec tout cela, pas un atome de méchanceté, et une telle bonne humeur, qu'on lui aurait pardonné bien des choses, si l'argent qu'il voulait toujours semer sur les grandes routes du monde n'était pas si dur à gagner... Pour la seconde fois, le père Baudruz se moucha dans son mouchoir à carreaux ; et il dit, en hochant la tête :

— Tout de même, il n'a pas eu de chance, ce pauvre Charles !

Julie se mordit les lèvres, rageusement, tandis que les deux frères échangeaient un regard étonné : car, jusqu'à ce jour, ils avaient toujours entendu leur père parler de l'oncle Charles comme d'un véritable fléau ; et ils étaient encore trop jeunes pour savoir comment la mort change nos idées sur les gens.

Pendant qu'ils s'étonnaient, leur père continuait à s'attendrir, en dedans. Mais il n'exprima pas ses pensées. Après un long silence, seulement, il déclara, en enlevant ses lunettes :

— Il faudrait pourtant finir de dîner.

Tous reprirent leurs fourchettes, comme des soldats au commandement. A la première bouchée, Julie fit la grimace, et dit :

— C'est tout froid !

Personne ne releva l'observation, et ils achevèrent leur salé et leurs choux sans plus parler de l'oncle Charles ni de la cousine Luisita.

Ce fut seulement le lendemain soir, après la soupe, que la conversation reprit. Le père Baudruz avait réfléchi toute la journée, bien qu'il eût justement à s'entendre avec le meunier. Il faisait ses affaires comme si de rien n'était; mais on voyait bien que les idées travaillaient dans sa tête chenue, sous son front labouré de rides comme un champ où la charrue a passé. Et le soir, quand ils se trouvèrent réunis sous le vieux poirier, comme le jour de l'orage, il dit :

— Tout de même, il faudra bien leur répondre, à ces gens là-bas... Un consul, ça ne doit pas attendre?...

Julie, qui commençait à enfiler un collier de haricots verts pour les sécher, interrompit son ouvrage et dressa l'oreille. Pierre dit, pour dire quelque chose :

— Les lettres pour ce pays-là ne vont pas vite!

Gaspard appuya :

— Il faut au moins quinze jours!

Le père Baudruz répéta :

— C'est pour ça qu'il faut répondre... Et quoi?...

Jamais, en aucun cas, grave ou non, il n'avait songé à prendre l'avis de ses fils. Aussi sa demande les surprit-elle, et plus encore l'air et le ton dont il la fit. Comme s'ils n'eussent pas été bien sûrs qu'elle leur fût adressée, ils n'y répondirent pas tout de suite. Enfin, Pierre hasarda, d'un air important :

— Il faut voir!

Plus explicite, Gaspard ajouta :

— Après tout, c'est notre cousine, cette petite.

Sa belle-sœur lui décocha un regard noir, en cassant nerveusement deux ou trois haricots entre ses doigts.

Le père reprit :

— Si encore on savait quelle espèce d'oiseau ça peut être, que cette fille!... Mais voilà, on ne sait rien de rien!... Où est-ce qu'elle est née?... Quelle diable de mère avait-elle?... Ils auraient bien pu nous dire ça, puisqu'ils ont écrit!...

Pierre répéta :

— Bien sûr. On n'en sait rien. Alors, comment se décider?

— On sait qu'elle est dans le besoin, et que c'est notre cousine, affirma Gaspard, en revenant à son idée. La famille, c'est la famille, n'est-ce pas?

Un nouveau regard de sa belle-sœur lui fit courber l'échine. Puis le père Baudruz, poursuivant ses calculs intérieurs, répondit à des objections que personne ne faisait :

— ... C'est que, si je dis non, ils écriront à la commune... Et c'est la commune qui la fera venir... Le syndic sera tout content de nous jouer ce tour-là!...

— Oh! dit Gaspard, s'il peut nous jouer un tour!...

— Oui, mais,... fit Pierre en prenant un air agressif.

Le père Baudruz continua comme si les autres n'avaient rien dit :

— ... Et nous ne pourrons pas la laisser à la charge de la commune... Les gens diraient qu'on est des sauvages... Alors, puisqu'elle viendra quand même...

Il n'acheva pas d'exprimer sa pensée, d'ailleurs assez claire pour être comprise à demi-mot : autant faire de bonne grâce ce qu'il faudrait accepter de force...

Julie étouffait : n'y tenant plus, les yeux pleins de larmes, elle dit :

— Mais qu'est-ce qu'elle fera par ici?

Le père Baudruz répliqua, d'un ton bourru :

— Hé! parbleu, ce que font les femmes!... Ça n'est pas l'ouvrage qui manque!

L'air soucieux, il ajouta :

— Il faudra bien qu'elle travaille, puisqu'on la prendra!

Les autres se turent, comprenant que l'affaire était réglée. Et il grogna :

— Quelle sacrée histoire que celle-là!...

... En ce moment, le pasteur apparut, comme l'autre soir, derrière la palissade du jardin. Il s'arrêta devant le groupe, avec la même phrase, ou presque :

— Vous me pardonnerez d'avoir encore traversé vos champs, monsieur Baudruz. Je viens de chez votre voisine, la mère Lancy, qui va de plus en plus mal.

Le père Baudruz répondit à peine; le pasteur, la main dans le revers de sa redingote, reprit :

— Quelle belle journée, aujourd'hui,... fameuse pour la vigne, hein?...

— Nous, dit Pierre, notre vendange est faite.

— Vous aurez pourtant bien quelque chose? demanda le pasteur.

— Pas ça!

Et Pierre fit claquer son ongle sous ses dents.

— Heureusement que vous pouvez supporter cette perte, con-

clut le pasteur. Vous êtes de braves gens, courageux; et vous savez que tout ce qui nous arrive, le mal comme le bien, vient de la volonté du Seigneur.

Il attendit une réponse que personne ne lui fit, et, comme le silence était gênant, prit congé :

— Allons, bonsoir, messieurs!

— Bonne nuit, monsieur le pasteur!

. . . .

... Était-ce le bon Dieu qui l'envoyait, cette petite étrangère? comme un rayon de soleil qui vient à point, ou comme la grêle au mois d'août?... Qui pouvait le savoir?...

II

Les gens ont beau garder pour eux leurs affaires, les voisins les découvrent toujours: peut-être Julie dit-elle quelque chose à la servante, ou les valets entendirent Pierre et Gaspard causer entre eux; le fait est que, moins de huit jours après la lettre du consul, tout le village sut que les Baudruz attendaient la fille de ce pauvre diable de Charles-Alexandre, mort à Buenos-Ayres après avoir tant roulé sa bosse à travers les continens. Ce fut une aubaine pour la curiosité, qui ne chôme jamais. Les bonnes gens se questionnaient avec des airs de mystère, inventant au besoin des détails pour paraître mieux renseignés. Au lavoir, on ne parlait que de cela; dès que Pierre entrait au cabaret, ses camarades tâchaient de lui tirer les vers du nez :

— Alors, quand est-ce qu'elle vient, ta cousine?... Sais-tu seulement où c'est, Buenos-Ayres? Les oncles de ce pays-là, c'est des oncles précieux : elle va rapporter des lingots plein ses malles!

Pierre savait tenir sa langue; il répondait par des « peut-être » et des « on verra bien » qui ne voulaient rien dire; et les curieux en étaient pour la chopine qu'ils lui avaient offerte.

— C'est une bonne œuvre que vous faites là, Monsieur Baudruz, dit le pasteur au vieux paysan dont il traversait une fois de plus la propriété, en revenant de chez la mère Lancy qui se cramponnait à la vie. Vous avez montré que vous avez bon cœur.

Le vieux répondit, en philosophe :

— On fait ce qu'on peut, monsieur le pasteur.

Il disait vrai : car s'il avait pu, honorablement, laisser sa nièce de l'autre côté des mers, il l'aurait fait sans aucun doute. Il en

était plus sûr de jour en jour, à mesure que s'en allait le vague attendrissement causé par la mort de son frère, à mesure qu'approchait le moment où l'on verrait débarquer l'étrangère. Car on n'avait pas tardé à l'expédier, de là-bas ! Une nouvelle lettre du consul avait indiqué le jour de son départ, avec le nom du bateau qui l'emportait et la date probable de l'arrivée. En touchant terre, elle devait lancer un télégramme pour s'annoncer. Pas moyen qu'elle se perde en route ! Parfois, on discutait les risques et la durée probable de la traversée, dont le « régent » parlait comme s'il l'eût faite une dizaine de fois : car il savait tout, ce petit jeune homme à binocle qui semblait presque « un de la ville, » dans son complet gris, avec sa cravate verte ; et il en raconta tant qu'on en voulut sur la république de Buenos-Ayres, sur son gouvernement, sur ses mœurs, sur ses habitans. Si bien que Gaspard finit par se représenter très clairement le pays d'où venait sa cousine, et trouva que l'oncle Charles n'avait pas eu tort de la renvoyer au village, où l'on est mieux que partout ailleurs.

La dépêche attendue arriva en pleines vendanges. Si les Baudruz avaient eu les récoltes habituelles, c'eût été un gros dérangement : car, à ce moment-là, les chars sont tous en réquisition, les hommes et les chevaux sont sur les dents, et l'on a bien autre chose à faire qu'à s'en aller chercher des valises à la gare. Mais comme ils n'avaient rien à vendanger, et ne pouvaient que rager dans leur cour en regardant passer les « bossettes » pleines des voisins, ils furent plutôt contens de cette diversion.

— Au moins, grogna le père Baudruz, ça fera faire une petite « trotte » à *la Blanche*.

Les deux frères, avec le char à bancs, allèrent attendre leur cousine à la ville voisine, où s'arrêtait l'express. Partout, sur la route, passaient les chars des vendangeurs : car l'année était bonne, sauf pour les victimes de la grêle, et le pays se réjouissait. En traversant les villages, ils pouvaient voir les pressoirs ouverts, les « tines » où les gamins piquaient les raisins à demi écrasés ou tâchaient d'aspirer le moût avec des pailles, les brantes posées à côté des portes, les groupes de vendangeuses qui folâtraient avec les garçons ; et cela les vexait, car rien n'est plus humiliant que d'être privé des biens dont les autres ont leur part. Aussi, de temps en temps, Pierre lançait-il un gros juron, en cinglant les flancs de *la Blanche*.

En arrivant, ils eurent juste le temps de prendre un verre à

la buvette, en attendant le train. Du nouveau, naturellement, bien qu'il commençât à peine à piquer la langue :

— Et il sera bon ! dit Pierre en s'essuyant la bouche... Meilleur que le dernier... Nom de nom !

Le sifflet du train les appela sur le quai d'arrivée, où des voyageurs descendirent. Comment distinguer leur cousine d'Amérique, parmi ces visages inconnus ? Personne ne ressemblait à l'image qu'ils s'en étaient faite, et qui flottait dans leurs yeux : une fillette maigre, exténuée, vêtue de loques, avec des airs de chien perdu. Mais, comme les nouveaux arrivans quittaient la gare, ils remarquèrent une grande jeune fille élégante, coiffée d'une jolie toque noire, le visage à demi caché par sa voilette, qui restait debout à côté d'une valise, un petit sac à la main, et semblait chercher quelqu'un.

— Ça serait-il ça ? demanda Pierre à son frère, en la désignant d'un clin d'œil.

— Trop grande ! répondit Gaspard.

— Il n'y a plus qu'elle... Et voilà le train qui repart.

Elle promenait autour d'elle des regards qui cherchent, et qui s'arrêtèrent un instant sur eux : alors, malgré la voilette, ils s'aperçurent qu'elle était étonnamment jolie, avec des yeux d'un noir ardent, des yeux si beaux, si profonds, si lumineux, qu'ils vous éblouissaient comme du soleil, et qu'une fois qu'on les avait vus, on ne pouvait cesser de les regarder.

— Nom de... murmura Gaspard, qui pourtant ne jurait jamais.

Avec cela, habillée comme si elle sortait de chez la tailleuse, propre, soignée, correcte, n'éveillant nullement l'idée d'une orpheline abandonnée, qui vient de l'autre côté des mers, sans un sou dans sa poche.

— Ça ne peut pas être elle, dit Pierre en se grattant la nuque.

— Si on lui demandait ? hasarda Gaspard.

Les yeux noirs, qui continuaient à chercher, s'arrêtèrent de nouveau sur les deux frères, avec plus d'insistance, comme s'ils eussent demandé : « Voyons, n'est-ce pas vous ?... » Pierre dit :

— Essaye, si tu oses t'y frotter.

Gaspard s'approcha de la voyageuse, en ôtant son chapeau.

— Pardon, mademoiselle... Est-ce que... Est-ce que vous allez peut-être à Borins ?

Elle le dévisagea rapidement, et répondit, avec un léger accent étranger, en roulant les *r* :

— Seriez-vous M. Baudruz ?

— Parfaitement.

— Eh bien ! c'est moi votre cousine.

— Alors, venez !

Une gêne les gagnait tous les trois. Pierre et Gaspard avaient honte de leur blouse bleue, de leur chapeau usé, de leurs gros souliers à clous, et songeaient que les habits des dimanches devraient justement servir en ces occasions-là. Après les yeux noirs de leur cousine, ils découvraient son teint blanc, que le long voyage n'avait pas brouillé, sa fine bouche qui semblait une cerise fraîche, attardée dans la saison et plus appétissante que les plus beaux raisins, — tous ses traits si jolis, si beaux, que jamais ils ne s'étaient sentis comme cela remués au fond d'eux-mêmes par un minois de femme. Ils pensèrent qu'ils l'auraient désormais à côté d'eux, toujours, aux repos, au travail, les soirs d'été sous le vieux poirier, les soirs d'hiver à la cuisine, devant la cheminée où flambent les grosses bûches. Et cette pensée leur causa une sorte de peur très douce, qu'ils n'auraient su expliquer : la peur d'une chose qu'on attend, qu'on voit, qu'on veut avoir, qui fait mal, dont on mourra peut-être, mais à laquelle on ne renoncerait pour rien au monde. Quant à elle, personne n'aurait pu deviner ce qui se passait au fond de ses yeux infinis, sous son délicieux petit front qu'encadraient les bandeaux de ses cheveux noirs comme ses yeux. Peut-être se disait-elle simplement : « Voilà deux ours qu'il me va falloir apprivoiser. » Peut-être avait-elle peur aussi, autrement, soit de leurs blouses bleues, soit de l'inconnu de sa nouvelle vie.

Gaspard demanda :

— Avez-vous d'autres bagages, ma cousine ?

— Non, mon cousin.

Pierre, pour montrer sa force, souleva la valise comme un fétu, et la chargea sur le derrière du char à bancs, avec un rouleau de châles et un sac à main ; puis, comme Gaspard était monté le premier et tenait les rênes, il dit :

— A vous, ma cousine ! Entre nous deux !

Luisita mesura la hauteur du char, posa le pied sur le moyeu de la roue, et sauta légèrement, sans donner à Pierre le temps de l'aider.

— Voilà ! dit-elle en riant.

Pierre avait aperçu un pied plus petit que celui de Cendrillon,

un bas de jambe exquis, la subtile indication d'une grâce de formes dont jamais, au grand jamais, il n'aurait eu même l'idée; et il eut comme un regret subit, douloureux comme une brûlure, d'avoir laissé sa cousine monter à côté de son frère, qu'il sonda d'un regard soupçonneux. Mais Gaspard ne semblait penser à rien : il fouetta *la Blanche*, qui partit au trot. On cahotait durement. Dans les rues, les gens de la petite ville, debout devant leurs boutiques, suivaient des yeux l'attelage ou bavardaient entre eux. Puis la campagne s'ouvrit, verte, souriante, baignée par le soleil d'automne, et le château, le vieux château bernois flanqué de tourelles, s'éloigna et disparut bientôt.

— On doit être fatigué, quand on vient de si loin ? dit Gaspard.

— Mais non, pas trop, je vous assure.

La voix de Luisita avait des sonorités étranges, comme le gazouillis d'un oiseau inconnu.

— Vous avez fait bon voyage?

— Oui, je vous remercie.

Ses longs cils se baissèrent sur ses yeux noirs, comme si elle eût craint qu'ils trahissent le dégoût de la traversée, dans la cohue lamentable des émigrans malchanceux qu'on rapatrie.

— Ça doit être beau, sur la mer ! dit Gaspard.

Elle pensa aux odeurs nauséabondes du navire, aux mornes groupes qui encombraient l'entrepont, mais elle répondit :

— Oui, c'est très beau !

— Nous, dit Pierre, nous ne l'avons jamais vue, la mer. Nous ne la verrons jamais !

Gaspard ajouta :

— Quand on pense que le monde est si grand, on voudrait tout voir, tout !

Luisita répondit :

— Mon père me répétait toujours qu'il vaut mieux vivre là où l'on est né.

Ils continuèrent à deviser ainsi, par phrases brèves, questions et réponses, pendant que le char filait à travers la campagne. De temps en temps, la petite étrangère, dont les yeux couraient sur le paysage, s'écriait :

— Que c'est beau !

... Des vaches pâturaient dans les prés restés verts, tachés çà et là par des bois ou des bouquets d'arbres dont les feuillages prenaient déjà les couleurs variées et somptueuses des fins de saison.

D'un côté, par échappées, apparaissait la nappe bleue du lac, un peu agité, comme couvert d'écailles d'argent, tandis qu'à l'arrière-plan, les premières neiges recouvraient les hauts sommets des Alpes. De l'autre, la muraille du Jura, presque blonde, presque transparente dans la lumière matinale, fuyait vers les collines vineuses où bientôt l'on distingua la vieille église de Borins. Gaspard la désigna à sa cousine, en étendant son fouet, et il expliqua :

— Notre ferme est au-dessous. D'ici, on ne la voit pas.

On traversait des villages prospères, qui alignent le long de la grande route leurs maisons blanches, à volets verts, à toits lents, ou des vignes fourmillantes de vendangeurs, dont les silhouettes brunes se détachaient en vigueur autour des ceps qu'ils dépouillaient, tantôt foulant le grain dans leurs brantes, tantôt penchés sur leurs seilles à demi remplies, ou debout, au repos, une grappe à la main. Quelques-uns, au bruit du char, se redressaient, la main en abat-jour sur leur chapeau, pour le suivre un moment du regard avant de se remettre à l'ouvrage. Souvent, quand ils embrassaient les filles pour les punir d'avoir oublié des grappes sous les feuilles, le bruit de leur grosse gaîté arrivait jusqu'à la route. Pierre dit à sa cousine :

— Vous voyez qu'on s'amuse bien, par chez nous !

Mais Gaspard eut une bonne idée :

— Tiens les rênes un moment ! dit-il à Pierre.

Il sauta du char sans l'arrêter, s'approcha d'un groupe de vendangeurs, parlementa avec eux, et rattrapa *la Blanche*, son chapeau rempli de grappes magnifiques :

— Voulez-vous goûter les raisins, ma cousine ?

Luisita n'en avait guère envie. Elle accepta pourtant, par crainte de le contrarier, pendant que Pierre rendait les rênes, en avalant sa bile de n'avoir pas eu la bonne idée de son frère. Cependant Gaspard, tout heureux de voir la jeune fille piquer les beaux grains dorés, dit avec l'orgueil naïf des vignerons :

— Vous n'en avez pas d'aussi beaux là-bas, hein ?

— Je ne crois pas.

— Les nôtres sont encore meilleurs. Mais nous ne pourrons pas vous les faire goûter cette année : c'est la grêle qui a vendangé.

A mesure qu'ils approchaient de Borins, les vendangeurs les reconnaissaient, les saluaient, et, pendant que le char continuait sa route, échangeaient leurs réflexions :

— C'est la cousine d'Amérique qui est avec eux.

— La fille à Charles-Alexandre?

— Bien sûr!

Le syndic, qui avait toujours le mot pour rire, dit à son fils:

— Ils n'auront eu qu'une grappe cette année, les Baudruz. Mais pour une belle grappe, c'est une belle grappe. La vraie grappe de Chanaan, quoi!

Dans le village, ils rencontrèrent le régent et le pasteur, qui causaient devant l'école, sous le tilleul. Gaspard avait mis la *Blanche* au pas, pour obéir à l'écriteau bleu, cloué par la commune à l'angle de la première maison. Aussi, les deux hommes eurent-ils tout le loisir d'examiner le char, en écarquillant les yeux. Puis le régent se retourna vers le pasteur, et dit:

— Oh bien!

Sa bouche même était au point d'exclamation.

Le pasteur, pensif, caressa son menton rasé, en répondant :

— Le père Baudruz s'est conduit comme un très brave homme.

Le régent s'était remis à suivre des yeux le char à bancs, qui tourna pour entrer dans l'avenue des noyers. Il regarda un moment en l'air, et demanda :

— Savez-vous si elle a *de quoi*, monsieur le pasteur?

Avec un geste de prudente réserve, le pasteur répondit:

— Je n'en sais rien, mais cela n'est pas probable.

Le Régent poussa un gros soupir, et ne dit plus rien.

Devant la ferme, le père Baudruz attendait, en bras de chemise, en sabots, très malpropre, car il venait justement de s'occuper du « ruclon, » et il exhalait une bonne odeur de bouses de vaches. Au son des grelots de *la Blanche*, Julie, qui pelait des pommes de terre à la cuisine, accourut son couteau à la main; et elle s'arrêta sur la porte, pétrifiée. Le père Baudruz s'approchait lentement, en fronçant les sourcils, comme s'il doutait de ses yeux.

— Alors, demanda-t-il,... c'est toi... c'est bien toi... qui es ma nièce?

Intimidée à l'aspect de ce vieillard dont la poitrine velue se montrait sous le débraillé de la chemise, Luisita balbutia:

— Oui, mon oncle.

— Hum!... C'est bien toi... qui devais venir?...

— Mais oui.

— C'est qu'on m'avait écrit... le Consul de là-bas... que tu étais une petite fille... de quinze ans...

— Eh bien, j'ai quinze ans.

— Sans les mois de nourrice!

Sans comprendre le sens de la locution, la jeune fille rougit :

— C'est que, dans nos pays, on grandit plus vite, expliqua-t-elle.

Ce n'était pas seulement la taille et la stature qui étaient presque d'une femme, mais la voix, les gestes, les paroles. Julie s'approcha pour mieux voir; et ils se mirent, elle et son beau-père, à examiner la petite des pieds à la tête, comme une génisse qu'on va marchander. Il faut croire que, même sur le vieux paysan, la beauté produisit son effet accoutumé; car ce fut d'une voix adoucie qu'il reprit :

— Qu'est-ce qu'on va faire de toi, par ici?

— J'aiderai dans la maison, mon oncle.

— Toi?

— Oh! je peux travailler, je sais coudre, je me porte bien, je ne suis pas paresseuse.

Elle s'émouvait; sa voix trembla.

— Enfin, dit le vieux en hochant la tête, on verra! Pour le moment, je pense que tu as besoin de manger un morceau et de te reposer...

— Surtout de me reposer, dit Luisita d'une voix qui devenait presque suppliante.

— Eh bien! Julie va te montrer ta chambre... Julie, c'est la femme de Pierre, tu sais... On te laissera tranquille tant que tu voudras.

Julie avait écouté sans mot dire :

— Venez, ma cousine, fit-elle.

Les deux paires d'yeux noirs se rencontrèrent une seconde; presque aussitôt, ceux de Luisita se réfugièrent effrayés derrière leurs longs cils, et ce fut en tremblant qu'elle suivit la jeune femme dans l'escalier rapide, dont une marche s'effondrait.

— C'est très simple, dit Julie en ouvrant la porte de la chambrette ; mais je pense que c'est tout ce qu'il vous faut.

Il y avait un lit de bois blanc, deux chaises paillées, une cuvette sur une vieille commode en noyer, devant un miroir grand comme la main, dans un cadre de papier mâché.

— C'est très joli, répondit Luisita.

Julie reprit, avec aigreur :

— Vous savez, *on* n'est que des paysans !

Les grands yeux noirs se relevèrent sous les cils qui palpitèrent un instant :

« Et moi, semblaient-ils répondre, que suis-je donc ?... »

Il y eut un instant de silence. Julie le rompit, en disant :

— Vous avez de l'eau, du savon, du linge. Vous faut-il autre chose ?

— Non, merci,... ma cousine.

Et Luisita resta seule, et pleura.

III

Huit jours après l'arrivée de Luisita, la ferme et le village gravitaient autour d'elle, comme un petit monde autour d'un soleil nouveau. Le régent s'ingéniait à trouver des prétextes pour s'introduire chez les Baudruz, d'où il ne démarrait pas, expliquant avec une grande éloquence ses idées sur toutes choses, étalant son savoir, bombant sa poitrine dans son veston neuf et tripotant le nœud de sa cravate verte. D'un autre côté, le fils du syndic passait et repassait sur la grand'route avec des airs de chien qui chasse, en regardant vers la ferme comme si son père n'avait pas été depuis des années à couteaux tirés avec les propriétaires. Le médecin lui-même, quand il venait examiner l'hydropisie de la mère Lancy, faisait maintenant comme le pasteur, et passait le long du potager des Baudruz, sous prétexte de gagner du temps. Il n'y avait pas jusqu'au garde champêtre qui, malgré sa barbe grise et sa jambe de bois, ne mît un zèle inaccoutumé à surveiller leur verger. A la « pinte, » devant les maisons, aux heures où l'on babille, aux veillées du soir qui commençaient, on ne parlait que de « l'Espagnole » qui tournait la tête à tous les garçons. Vis-à-vis des autres, Pierre et Gaspard se tenaient sur la défensive, comme des gens qui ont un trésor à garder ; même, ils commencèrent bientôt à s'observer l'un l'autre avec méfiance. Elle, cependant, pareille à ces astres errans qui se promènent dans l'infini sans se douter qu'ils balayent des étoiles, tâchait simplement de s'accommoder à son nouvel état et de gagner les bonnes grâces de sa famille d'adoption. Avec ses yeux noirs où passaient des flammes, avec sa peau blanche qui résistait au hâle du grand air et conservait sa finesse veloutée, avec toute

cette beauté qu'elle avait apportée de son autre hémisphère, elle était une petite personne pleine de bon sens, de bonne volonté, de sagesse. Son oncle, dès l'arrivée, lui avait dit :

— Il faudra te mettre au pas et faire comme les autres !

Et bravement, en jupe de coton, en tablier bleu, sa splendide chevelure cachée par un chapeau de campagne, elle tâchait de s'occuper aux champs ou réclamait sa part des travaux du ménage. Mais, soit qu'elle épluchât des légumes pour la soupe, ou qu'elle jetât des grains aux poules qui apprirent bien vite à la connaître, ou même qu'elle portât le manger aux cochons, elle avait toujours l'air d'une princesse prisonnière réduite au rôle de servante par des vainqueurs barbares, comme on en voit dans les vieilles histoires. Qu'il lui arrivât seulement de retrousser ses manches pour un savonnage, et c'était un délice de voir apparaître ses bras de déesse ; et les plus grossiers ne pouvaient la regarder patauger dans la boue de la cour, autour de l'étang, sans avoir envie de la porter dans leurs bras pour épargner ses petits pieds. Devant elle, ses deux cousins filaient doux, comme des bêtes domptées, qui ont peur. Le père Baudruz la suivait de regards perplexes et bienveillans, en se demandant comment ce diable de Charles-Alexandre avait pu s'y prendre pour avoir une telle fille. Les valets, pleins de respect, n'osaient pas lui adresser la parole. Seule, Julie la regardait de travers, lui lançait des quolibets, s'efforçait de l'humilier ; et son antipathie agressive augmentait en raison de la douceur de Luisita : car, par indolence ou par timidité, la jeune fille subissait sans révolte les mauvais procédés de sa cousine, comme si elle ne s'en apercevait pas.

Un jour que Julie lui faisait une scène devant l'étang, à propos d'un mouchoir perdu dans la lessive, Pierre survint inopinément. Il écouta, tout pâle, les cris de sa femme, qui piaillait comme une pie en colère et dévidait un interminable écheveau de méchancetés, excitée par le silence dédaigneux ou résigné de sa victime.

— Et tu fais la fière, avec ça !... Des airs de reine, comme si on ne savait pas d'où tu viens... Tu ne réponds pas à ce qu'on te dit... Tu restes là comme une dinde, gonflée d'orgueil, à nous mépriser... Toi qui manges notre pain !... Toi qui serais à la rue, si...

Un vigoureux soufflet lui coupa la parole. Et elle vit devant elle son mari, — qui jamais encore ne l'avait battue, même les soirs d'ivresse, — la main levée, les lèvres serrées, les yeux me-

naçans, et silencieux : car il y a des choses qui s'entendent sans qu'on ait besoin de les dire. Elle recula lentement, en le regardant, comme si elle lisait ce qui se passait en lui, la main sur sa joue brûlante. De grosses larmes montèrent à ses yeux durs, et, le dos plié, la tête basse, elle rentra dans la maison. Pierre, honteux de sa brutalité, tremblait devant sa cousine, qui lui tourna le dos et s'en alla sans rien dire.

A la suite de cette scène, il devint irrité et sombre. Comme on était dans la saison de la chasse, il partait presque tous les jours avec son fusil, sans que son père même osât lui rappeler que l'ouvrage ne manquait pas à la ferme ; et il rentrait tard le soir, sa gibecière vide, mais la tête perdue à force d'avoir bu en chemin. A la moindre observation, il se mettait en fureur, jurait, agitait ses gros poings, roulait des yeux de possédé ; en sorte que personne ne lui adressait la parole. Mais dès qu'il apercevait sa cousine, il se faisait timide et doux comme un agneau. Ainsi, il changeait si souvent d'humeur, qu'on n'y comprenait rien, sauf Julie, qui lisait dans le cœur de son mari comme dans un livre ouvert, et peut-être Gaspard, qui tournait aussi à la mélancolie, bien qu'il n'allât jamais noyer ses chagrins dans les caves. En sorte qu'il y avait dans la ferme comme une atmosphère chargée et malsaine, dont les étrangers mêmes sentaient la lourdeur. Quand quelqu'un demandait, à la « pinte » ou au lavoir :

— Eh bien, qu'est-ce qu'il y a de nouveau, chez les Baudruz? Les gens se regardaient sans répondre, avec ces airs qu'on prend pour parler des malades qui ne vont pas. Si bien que le pasteur crut devoir avertir le père Baudruz, et lui dit un jour, en revenant de faire sa visite hebdomadaire à la mère Lancy ;

— Puisque je vous rencontre seul, monsieur Baudruz, j'en profiterai pour vous dire une chose... qui me préoccupe depuis quelque temps... bien que cela ne me regarde pas... Je crois qu'il vous faudrait prendre garde à votre nièce, car elle est très jolie, et pas comme les autres.

Le vieux paysan n'aimait pas qu'on se mêlât de ses affaires. Il répondit d'un ton bourru :

— Hé! que voulez-vous que j'y fasse, monsieur le pasteur? Je ne peux pourtant pas lui crever les yeux ou lui tondre la tête!

— Sans doute, vous n'y pouvez rien... ; mais quel dommage qu'elle soit si jolie!... Cela n'est pas de sa condition : je suis sûr

que vous vous en rendez compte... Tenez! le dimanche, quand elle est au culte, les garçons ne m'écoutent plus... Je les vois qui s'agitent, qui se retournent... Le régent se met à chanter faux.

— Voulez-vous que je lui défende d'aller à l'église?... Moi, vous savez...

— Je ne dis pas cela, monsieur Baudruz, certes non!... Tout ce que je désire, c'est que vous soyez prévenu... Le cas n'est pas facile, je le reconnais... Il faut que vous y réfléchissiez!

Peu de jours après cette conversation, le père Baudruz dut reconnaître que, pour une fois, le pasteur pouvait avoir raison.

Ce fut justement le dimanche qui suivit, après le culte.

Le régent, qui regardait toujours du même côté, comme une poule à laquelle on montre un point blanc sur une ardoise, avait oublié de marquer la mesure pendant le dernier psaume. A la sortie, frais, pimpant, le menton bien rasé, la moustache relevée, son chapeau mou flambant neuf sur l'oreille, il s'approcha de Luisita, qui se préparait à rentrer seule à la ferme : car sa cousine ne l'accompagnait jamais, les filles du village évitaient de causer avec elle, et le père Baudruz avait retenu ses fils pour nettoyer l'étang. Il la salua, et se mit à marcher à côté d'elle, en parlant de la pluie et du beau temps, sans se soucier des commères ni des membres de la commission d'école, qui écarquillaient les yeux sur son passage.

— Eh bien, mademoiselle Luisita, est-ce que vous vous acclimatez, dans notre pays?... Avez-vous de l'ennui, quelquefois?... Regrettez-vous l'Amérique?...

Plus jolie encore que de coutume avec son rien de toilette, le ruban bleu de son corsage, la pauvre petite fleur de son chapeau du dimanche, la jeune fille répondait sans entrain, en pressant le pas, en cachant de son mieux ses grands yeux noirs sous ses longs cils. Sans se laisser rebuter par cette froideur, le régent faisait à lui seul tous les frais de la conversation :

— Ah! notre pays n'est pas comme celui que vous avez quitté... Vous devez vous apercevoir de la différence, n'est-ce pas?... Voulez-vous me permettre de porter votre psautier...

— Non, merci, monsieur...

Tout en descendant vers la grand'route, par le chemin qui traverse les vignes dépouillées, il se mit à lui raconter l'histoire de l'église : une très vieille église, qui datait du moyen âge. En ce temps-là, elle se trouvait au milieu du village; et puis, avec les

siècles, le village était descendu, en l'abandonnant, avec son vieux cimetière où l'on ne portait plus les morts...

Elle n'avait pas répondu vingt paroles quand ils arrivèrent devant le portail toujours ouvert, au haut de l'avenue des noyers. Au lieu de la quitter là, le régent continua à babiller, en la tenant debout à côté de lui, comme s'il ne pouvait se résoudre à lui dire adieu. Personne ne passait sur la route, dont le large ruban grisâtre fuyait entre les vignes; et il aurait souhaité que ce moment durât toujours. Mais le malheur voulut que Pierre, qui guettait le retour de sa cousine, s'avisât de venir au-devant d'elle, en longeant la haie de clôture toute rouge de « quinarodons. » Quand il avisa le couple, — le régent qui faisait le joli cœur avec son chapeau sur l'oreille et Luisita qui baissait les yeux, la tête un peu penchée, — il vit rouge, arriva sur eux comme un taureau, et se planta devant le régent en roulant des yeux furieux :

— Eh bien, qu'est-ce que tu fais là, toi?...

Le régent répondit :

— Je ne suis pas dans ton pré, je suis sur la route : la route est à tout le monde!

— Ah! tu crois ça, toi?... Je vais te le montrer, si tu ne files pas tout de suite!

Luisita, effrayée des regards menaçans de son cousin, joignit les mains en suppliant :

— Pierre, qu'est-ce que tu as?... qu'est-ce que tu as donc?...

Pierre ne l'écoutait pas. Au lieu de trembler au son de sa voix comme un gros chien craintif, il répéta, le poing sous le nez du régent :

— Je te dis que tu vas filer tout de suite, entends-tu? ou bien...

Quoique Pierre passât pour un rude luron, le régent se sentait plein de courage. Il croisa les bras sur sa poitrine, qui manquait d'ampleur, et demanda d'un ton provocant :

— Ou bien?...

— Je cogne!...

— Brute, va!

Le mot n'était pas lâché, que Pierre se jetait sur lui, de toute sa force, tandis que Luisita, prise d'effroi, appelait au secours.

D'abord, Pierre essaya de saisir son adversaire à bras-le-corps, croyant renverser d'un tour de main ce gringalet gêné dans ses beaux habits, dont le chapeau neuf s'envola d'emblée. Mais le ré-

gent, plus faible sans contredit, était leste et plein de ruse : il glissa comme une anguille entre les bras puissans qui tâchaient de l'étreindre, se mit en garde comme pour la boxe, para les coups et les rendit. Les poings de Pierre tournoyaient comme s'ils allaient tout casser, et s'abattaient dans le vide; le régent, ménager de ses moyens, ne frappait qu'à bon escient. L'un tapait plus dur, l'autre plus juste. Et comme l'adresse vaut la force, ils eurent bientôt, l'un comme l'autre, la figure ensanglantée, le corps meurtri. Chaque fois qu'un coup bien porté sonnait comme sur un tambour, Luisita tendait vers eux ses mains jointes :

— Je vous en prie !... Je vous en supplie !... Pierre !... Monsieur...

Puis elle recommençait à crier au secours.

Enfin, ses cris parvinrent jusqu'à la ferme : Julie se montra sur le seuil, vit le combat, leva les bras au ciel en hélant son beau-père, qui accourut avec une fourche. Juste au moment où il arrivait sur le terrain, le régent, à qui la nécessité rappela quelques notions de savate, exécutait une pirouette inattendue en plantant son pied dans l'estomac de Pierre. Bien que lancé par un soulier sans clous, à semelle fine, le coup porta : Pierre tomba à la renverse, comme assommé, le souffle coupé net.

— Ah ! bandit ! cria le père Baudruz en brandissant sa fourche, tu rues comme un âne !... Tu me la payeras, celle-là, je t'en réponds !

— Il n'avait qu'à me laisser tranquille ! dit le régent, hors d'haleine.

Pierre, après s'être un instant tordu sur l'herbe, se relevait à demi, trop faible pour recommencer, à peine capable encore de cracher des injures entre ses lèvres blêmes. D'ailleurs, le régent battait en retraite, en commençant à supputer ce que lui coûterait sa victoire. En se retournant, il eut le chagrin de voir Luisita penchée sur le vaincu, comme une sœur de charité, soutenant dans ses bras le torse du lutteur abattu.

— Mon pauvre Pierre, as-tu bien mal ?... Ça ne va pas mieux, dis ?...

Elle posait sa petite main douce sur le front en sueur, elle étanchait avec son mouchoir le sang qui coulait du nez. Tout consolé par cette pitié caressante, Pierre répondait, haletant encore, d'une voix faible qu'il n'avait jamais eue, avec des regards soumis que personne ne lui connaissait :

— Oui, ça va mieux... Merci... merci... Ça ne sera rien... Ah! le coquin! S'il ne m'avait pas pris par trahison!...

Il tendit dans le vide, vers le régent, son poing que Luisita abattit d'un geste léger et charmant.

Mais Julie, que sa grossesse empêchait de se hâter, arrivait à son tour. Elle embrassa le groupe d'un regard furieux, et écarta brusquement Luisita en disant:

— Va-t'en. C'est mon mari!

Et ce fut elle qui ramena Pierre à la ferme, à petits pas. De temps en temps, elle se tournait vers sa cousine, d'un air de dogue qui emporte son os; ses lèvres minces se relevaient sur ses incisives; elle semblait dire: « Toi, tu n'y toucheras pas! » En sorte que la pauvre petite, qui ne pensait à rien de mal, se sentait pourtant aussi honteuse que si elle avait commis une mauvaise action. Gaspard ne s'était pas montré: quand on lui raconta l'affaire, il s'éloigna en haussant les épaules, l'air tout drôle, sans un mot gentil pour son frère.

Tout de suite la nouvelle du combat se répandit dans le village, commentée par toutes les voix; et ce fut un scandale comme on n'en avait jamais vu. Les uns prirent parti pour les Baudruz, les autres pour le régent. Les femmes, unanimes, disaient:

— C'est la faute à cette « Espagnole, » qui aurait mieux fait de rester dans son pays que de venir semer la discorde chez nous!

Quant aux hommes, les uns trouvaient que Pierre, une vraie brute, n'avait eu que ce qu'il méritait, — les autres disaient, avec des airs graves, qu'un homme auquel on confie l'instruction de la jeunesse doit rester calme et maître de soi. Pendant plus de quinze jours, on se disputa là-dessus, jusque dans la commission des écoles; et sans la protection du syndic, le régent aurait eu les ennuis les plus graves. A la fin, comme il arrive toujours, on se calma. Mais les deux combattans ne se rencontraient jamais sans se dévorer des yeux.

Et le pasteur dit au père Baudruz:

— Vous ne pensez donc pas à marier votre nièce, monsieur Baudruz? Cela serait peut-être une bonne chose!

Cette fois, le père Baudruz n'eut pas la moindre envie d'envoyer promener le pasteur. Il se gratta le menton, et proposa:

— Peut-on vous offrir un verre, monsieur le pasteur?... Pour mieux causer!...

Le pasteur était pressé, ce jour-là, et il refusa:

— Alors, un de ces jours, si vous aimez mieux?

— Oui, oui, un de ces jours...

IV

L'hiver commença. La neige descendit du Jura enchâssé dans sa gaine blanche, couvrit le sommet boisé des collines, puis les vignes endormies, les toits bas des villages, la plaine, les rives du lac. Et Luisita apprit à connaître le froid.

Elle restait une bonne petite fille : si son corps s'épanouissait comme un fruit mûr, son esprit ne dépassait point son âge, et ne comprenait presque rien au branle-bas qui se menait autour d'elle. Aussi jolie en hiver qu'en automne, elle n'était pas plus heureuse, dans ce milieu trop différent où le hasard l'avait apportée. Elle sentait peser sur elle la haine sournoise de sa cousine ; son oncle, qui tâchait pourtant de lui parler avec douceur, l'intimidait ; son cousin Pierre lui faisait peur, et aussi le régent, qu'elle évitait comme un pestiféré, et encore le fils du syndic, qu'elle trouvait partout sur son chemin, comme une ombre dont on ne peut se défaire, qui se tourne avec vous, s'allonge ou diminue sans vous quitter jamais. Ce gros garçon, d'aspect un peu niais, avec une épaisse tignasse couleur de chanvre, des joues roses comme des pommes d'api, de petits yeux éteints et clignotans, lui causait une appréhension constante : car elle se disait que, si Pierre le découvrait un jour derrière ses jupons, ce serait une affaire bien plus sérieuse qu'avec le régent, à cause de l'inimitié des deux familles et de la puissance du syndic. Vraiment, elle n'avait que deux amis pour la consoler : Turc, le Saint-Bernard, auquel elle portait chaque jour sa pâtée et qui pleurait de joie en la voyant approcher, et le bon Gaspard, dont elle n'avait aucune méfiance. Celui-là ne cherchait querelle à personne, ne roulait pas en la regardant des yeux de bête féroce, et s'en allait son petit bonhomme de chemin, d'une humeur toujours égale, — un peu trop triste, seulement, comme s'il gardait pour lui seul un gros chagrin. Sans indiscrétion, sans maladresse, sans empressement excessif, il tâchait simplement de lui être agréable en toute occasion. Comme les autres, il se trouvait souvent, par hasard, auprès d'elle, mais toujours dans un moment opportun : pour la décharger d'un fardeau de linge les jours de lessive, ou pour porter sa « boille » pleine quand elle venait de traire. Il

lui rendait ces menus services sans avoir l'air d'y toucher, avec des [illegible] gentils, en s'efforçant de lui parler des choses qui l'intéressaient : de son père, du pays de sa naissance, des souvenirs de là-bas. Les autres, quand ils l'interrogeaient, laissaient toujours percer leur curiosité plutôt malveillante ; aussi évitait-elle de leur répondre, si bien que le père Baudruz, les jours où il voulait rire, lui disait :

— Toi, tu veux nous faire croire que tu es tombée de la lune!

Avec Gaspard, au contraire, elle se montrait plus confiante : il put ainsi apercevoir, dans l'éloignement, dans l'inconnu, une enfance singulière, telle qu'on n'en voit pas dans nos pays, avec des reviremens de fortune et des aventures comme il y en a dans les livres. Ce furent des demi-confidences qu'il garda jalousement, d'autant plus précieuses pour lui qu'il les possédait seul, et qu'elles nimbaient sa cousine d'une auréole de mystère. Parfois aussi, quand il la voyait confiante ou mélancolique, il lui demandait ce qu'elle pensait; et ils avaient ensemble, au crépuscule, dans la cour pleine d'ombre, au bord de l'étang, derrière la palissade du jardin, de courts dialogues pleins de choses :

— On ne dirait pas que vous vous plaisez chez nous, ma cousine.

Elle répondait, avec franchise :

— Je ne sais pas encore... Vous comprenez, c'est si différent!

Il poussait un gros soupir :

— Sans doute, vous n'êtes pas faite pour notre vie!

Douce et résignée, elle faisait :

— Il faudra seulement que je m'habitue.

— Je vous plains souvent, quand je vous vois triste.

— Oh! moi, je ne me trouve pas à plaindre!

Il secouait sa tête hésitante :

— C'est égal, il me semble que vous devriez être plus heureuse!

Jamais il n'osait aller jusqu'au bout de sa pensée :

« ... Et si cela pouvait dépendre de moi!... »

Naturellement, ils cachaient leur amitié à Pierre, qui la soupçonnait pourtant : car il les épiait comme un vrai garde champêtre. Du reste, il continuait à mener la même vie : n'ayant plus le prétexte de la chasse, il travaillait un peu, sous l'œil de son père qui savait encore quelquefois le faire marcher. Mais, sitôt la journée finie, il courait à la « pinte, » pour rentrer tard, ivre et

furieux. Presque chaque nuit, dans la chambre où Julie l'attendait, il y avait des bruits de querelles qui réveillaient la ferme. Luisita, dans son lit, pouvait entendre les cris de la femme, les hoquets du mari : en sorte que sa terreur de Pierre augmentait de jour en jour. Elle seule, pourtant, aurait pu quelque chose sur lui : quand il la rencontrait le matin, après l'avoir empêchée de dormir par un tapage dont il conservait le souvenir confus, il prenait un air honteux de chien coupable, fuyait ses regards, allait se cacher dans un coin. Le père Baudruz se désespérait :

— On a beau lui répéter qu'il va à sa ruine, c'est comme si on chantait!... Moi, je lui ai dit tout ce qu'on peut dire!... Un garçon qui se saoûle ainsi, à son âge, il est f...! Il faudrait que d'autres tâchent de le raisonner... d'autres qu'il écouterait!... Moi. je ne peux plus! Et toi, Julie?

Julie, qui pleurait toutes ses larmes, sifflait entre ses lèvres minces :

— Oh! moi!...

Le vieux reprenait, en feignant de chercher :

— Gaspard, il l'enverrait promener... Le pasteur aussi... Alors, il faudrait quelqu'un d'autre... Je ne sais pas qui, moi!...

C'était toujours en présence de Luisita qu'il revenait sur cette idée; comme il terminait invariablement en plantant sur elle ses petits yeux qui perçaient comme des vrilles, elle finit par comprendre l'invite. D'un autre côté, comme pour lui intimer la défense de se mêler de ses affaires, Julie ne manquait jamais d'ajouter :

— Oh! rien n'y ferait! D'ailleurs, ça ne regarde personne!

En sorte que Luisita ne savait quel parti prendre.

Un matin pourtant, après une nuit où elle avait entendu les coups sonner sur les épaules maigres de Julie comme sur un coffre vide, elle prit sa décision, réunit son courage, et aborda bravement Pierre :

— Oh! mon cousin, comme c'est vilain d'aller ainsi tous les soirs à l'auberge... et de rentrer à des heures!... et de faire un bruit qui... qui empêche les gens de dormir... Vous ne pourriez donc pas rester quelquefois avec nous, dites?...

Elle avait tant d'émotion que sa gorge palpitait sous son fichu de laine ; quand elle eut fini, pour être brave jusqu'au bout, elle regarda son cousin bien en face, avec ses deux yeux noirs qu'elle cachait d'habitude, et qui l'éblouirent. Aussitôt, il passa par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, baissa la tête, se mit à

tirailler sa barbe comme s'il voulait l'arracher poil après poil. En le voyant si humble, si craintif, Luisita se sentit tout heureuse, un peu fière et très vaillante. Elle répéta :

— Si vous étiez bien gentil, mon cousin, vous me promettriez de renoncer au cabaret, ce soir, et demain, et souvent, et de rester avec nous !

Sans la regarder encore, il balbutia :

— Si ça vous faisait plaisir?...

Elle répondit gaîment :

— Bien sûr que ça me ferait plaisir... comme à tout le monde !

Il releva les yeux et l'enveloppa d'un regard qui, de nouveau, l'effraya :

— Oh ! fit-il, tout le monde, ça m'est égal !...

Et, la fixant avec insistance :

— Mais vous, c'est vraiment vrai, que ça vous ferait plaisir?

Avec moins d'assurance et de contentement, elle répéta :

— Sans doute, puisque je vous le dis !

Pierre eut une espèce de sourire qui n'en était pas un :

— Eh bien ! on verra ça !

Et il cessa de boire.

Il faut croire que le malheureux avait l'ivresse dans le sang : car, quoiqu'il ne mît plus les pieds au cabaret, ni dans les caves, presque comme s'il eût juré d'observer la tempérance, il gardait les yeux fous, la tête en feu, les sens en délire. Souvent, dans la campagne nue et gelée, on le rencontrait parlant et gesticulant tout seul comme s'il se fût disputé avec un invisible ennemi, tandis qu'en compagnie, il restait silencieux, roulant des pensées qu'il ne voulait confier à personne. S'il rencontrait Luisita, le sang lui montait au visage, sa gorge se séchait, il ne trouvait pas deux mots à lui dire. Du reste, la jeune fille l'évitait, par instinct, avec une peur sourde, sans raisonner sa répulsion. Quand il essayait de l'approcher pendant les veillées, ou se trouvait assis à côté d'elle, elle avait toujours un prétexte pour s'éloigner ou changer de place ; et ses yeux cherchaient Gaspard, comme pour demander protection. Naturellement, Julie s'apercevait de tous ces manèges : quand elle vit son mari rester à la maison, elle devina que ce n'était pas pour lui faire plaisir, et devint plus méfiante et plus jalouse. Du reste, elle ne gagna pas grand'chose à ces nouvelles habitudes : si Pierre la laissait dormir, au lieu de la rosser toutes les nuits, il se dédommageait le jour; c'étaient, à

propos de rien, n'importe où, à la cuisine devant la servante, dans la cour devant les valets, des flots d'injures, des bourrades, des gifles qui lui laissaient la joue en feu, la rancune au cœur. Elle ne pleurait plus, elle ne se plaignait pas, mais de terribles colères s'amassaient en elle, montant avec la tempête qui battait l'âme obscure de son mari. Le père Baudruz, lui aussi, avait ses idées. Mais il les chassait, avec l'optimisme entêté des vieilles gens qui ne veulent plus se laisser troubler par la vie : ces « histoires-là, » se disait-il sans spécifier davantage, n'arrivent pas chez les gens simples, chez les travailleurs. Comme s'il y avait des vignes que la grêle épargne! Comme si le vent choisissait celles qui sont sur son passage! Dans sa longue vie, il avait vu bien souvent l'orage s'abattre sur les récoltes; et, s'il savait comment la foudre frappe et sillonne un vieil arbre, il ignorait encore, avec toute son expérience, qu'elle peut aussi brûler le cœur des hommes. Les petits scandales habituels de la ferme ou du village, d'accord avec ses propres souvenirs, le rassuraient : c'était quelque servante engrossée par un valet, quelque femme jalouse dont les criailleries ameutaient ou amusaient les voisins, bref, un tapage comme on en entend dans les poulaillers; ça ne tirait pas beaucoup plus à conséquence et ça finissait toujours par s'arranger. Aussi observait-il sans trop d'inquiétude le drame qui se jouait chez lui. Seule, l'ivrognerie de Pierre l'avait troublé vraiment, parce qu'elle rendait son fils paresseux et dépensier : maintenant que Pierre ne buvait plus, il n'y avait qu'à « voir venir. »

Il eut pourtant le sentiment que ça se gâtait pour de bon, quand, un jour, sa bru le prit à part et se mit à lui dire :

— Écoutez, père, j'ai à vous parler.

— Quoi? Qu'est-ce qu'il y a?

Elle l'emmena dans le pré derrière l'étang, malgré la neige où leurs sabots enfonçaient. Il la suivait, étonné de la voir si émue, elle qui devait être raisonnable, avec le poids qu'elle portait.

— Enfin, qu'est-ce qu'il y a? répéta-t-il.

Julie s'assura que personne ne pouvait les entendre, et répondit, la voix contenue :

— Il y a... que ça ne peut plus durer ainsi!

Pour gagner du temps, le vieux feignit de ne pas comprendre.

— Et quoi?

La jeune femme tendit le poing vers la maison :

— Oh! vous savez bien ce que je veux vous dire!

Il continuait à jouer l'étonné.

— Moi?... Qu'est-ce que tu veux que je sache?...

— Si... si... si..., affirma-t-elle.

Et elle éclata en sanglots, en se cramponnant à la palissade, sa lourde taille toute secouée de convulsions.

— Ah bien!... Ah bien!... murmurait le vieux debout devant elle, les mains dans ses poches, si c'est pour ça que tu me déranges!...

D'un grand effort de volonté, Julie refoula ses larmes, et reprit, en se redressant :

— Vous voyez bien!... Tout le monde *y* voit, dans la maison... Depuis que cette « charoupe » est arrivée de là-bas, Pierre me fait une vie... une vie impossible, quoi!... Il ne pense qu'à trotter derrière ses jupes, comme un chien derrière une chienne... Et Gaspard aussi, et tout le village!... Une vraie peste, qui est tombée sur nous... Les autres, ça m'est égal... Tout de même c'est dur, quand on est honnête, de vivre à côté d'une... Mais mon homme est à moi : je le veux!... Et je vous dis qu'il faut que ça finisse... Il faut qu'elle parte, qu'elle retourne dans son pays, qu'elle s'en aille où elle voudra... Sinon, c'est moi qui file!...

Le père Baudruz avait écouté sans un geste :

— C'est toi qui files, répéta-t-il... C'est toi qui files... Tu dis comme ça, mais on verra voir... On est mariée, ou on ne l'est pas, que diable!...

Julie leva ses longs bras maigres vers le ciel, comme pour l'invoquer dans un geste tragique :

— Mariée?... C'est pire que si je ne l'étais pas!... Je suis une servante qu'on a le droit de battre, voilà tout!... Une servante? Il n'y en a pas une qui supporterait ce que je supporte!... Et je vois bien que la nôtre ne voudrait pas être à ma place : il n'y a qu'elle qui a un peu pitié de moi, quand Pierre me traite comme la dernière des dernières... Et puis les injures, les coups, la honte, ça n'est pas tout... Mais il me fait peur, comprenez-vous?... Chaque fois qu'il entre dans la chambre, j'ai froid dans le dos comme s'il allait faire un mauvais coup...

Le père Baudruz l'interrompit en secouant la tête, sans sortir les mains de ses poches :

— Ça, c'est des folies,... des idées de femme enceinte!...

Julie riposta, très sombre, comme si elle voyait des choses futures :

— Ça en a l'air, peut-être, mais ça n'en est pas... Il y a quelque chose sur cette maison, voyez-vous... je ne sais pas quoi,... un mauvais sort qui ne s'en ira qu'avec celle qui l'a apporté... Aussi, gardez-la si vous voulez... Moi, je ne reste pas!... Je patienterai jusqu'après mes couches, parce qu'à présent, je n'ai pas beaucoup de forces... Mais après, si elle reste, je pars!...

Ses yeux, son visage, son attitude exprimaient une résolution si ferme que le père Baudruz comprit que ça n'était pas des paroles en l'air; il se mit à grogner :

— Nom de nom, de nom, de nom!...

Et il s'éloigna sans en vouloir écouter davantage.

V

S'il ne répondit à sa bru que par une enfilade de « nom de nom, » le père Baudruz n'en ouvrit pas moins ses petits yeux perçans, qui savaient si bien observer les signes imperceptibles des maladies de la vigne et le ciel où le temps change. Et il dut bien reconnaître que ce qui se passait sous son toit n'était pas naturel. Les fureurs concentrées et les caprices d'humeur de Pierre, la mélancolie de Gaspard, la rancune silencieuse de Julie, tout cela lui apparut comme un gros nuage à l'horizon, qu'il fallait « voir venir » : on examine le ciel avant la moisson, n'est-ce pas? et, quand il se couvre, on se dépêche de rentrer la récolte. Or, plus il regardait, plus il réfléchissait, plus il jugeait que le conseil du pasteur de marier sa nièce, était un conseil rempli de sagesse. Seulement, comme on dit, pour se marier, il faut être deux : et parmi les garçons qui se pourléchaient les babines en regardant la petite, lequel irait jusqu'à l'épouser sans autre dot que ses satanés yeux noirs et sa peau blanche? Les jeunes gens ont beau avoir la folie en tête, il y a derrière eux les parens, qui sont avisés à leur place, et qui ont leur mot à dire. Pourtant, il y en avait un qui aurait bien fait l'affaire, le régent : pas de famille pour mettre des bâtons dans les roues; un peu de bien quelque part, disait-on, dans le gros de Vaud. Sans compter qu'il n'était pas cloué au village, comme les autres : d'un moment à l'autre, il pouvait partir avec sa femme, et débarrasser la commune du danger des yeux noirs.

Quand il se fut bien persuadé que c'était là le meilleur moyen d'en finir, le père Baudruz guetta le pasteur, qui continuait à

venir chaque semaine faire sa visite à la mère Lancy, gonflée comme une outre par l'hydropisie, et dont la force de résistance stupéfiait le médecin.

— Hé! bonjour, monsieur le pasteur! Il y a longtemps que vous ne vous êtes pas arrêté chez nous.

— C'est vrai, monsieur Baudruz; mais il y a tant de malades cet hiver, qu'on est toujours par voie et par chemin.

— Êtes-vous bien pressé, aujourd'hui?

— *Pas tant!*

— Eh bien, entrez donc un moment. Un doigt de vin vous réchauffera.

Le pasteur fit quelques complimens, mais finit par céder, et les deux hommes s'attablèrent à la cuisine, devant la vaste cheminée où fumaient les jambons, le lard, les saucissons de la dernière « boucherie. » Justement, les garçons étaient à l'autre bout de la propriété, et Julie au village. Il n'y avait à la maison que Luisita, tout emmitouflée. Ce fut elle qui, sur un signe de son oncle, apporta une bouteille avec deux verres; après quoi, elle disparut. Lentement, avec les précautions habituelles, le père Baudruz déboucha la bouteille, essuya le goulot, remplit les verres où le vin blond semblait semer, en tombant, des milliers de minuscules étoiles; et l'on trinqua :

— A la vôtre, monsieur le pasteur!

— A la vôtre, monsieur Baudruz!

— Comment le trouvez-vous, celui-là?

— Excellent!

— N'est-ce pas?... Le vin, voyez-vous, il faut savoir le soigner... Il y en a qui croient qu'il se fait tout seul... Ah bien, *ouiche!*... C'est un souci pour toute l'année... Quand il est dans la grappe, on a peur du gel, de la sécheresse, de la pluie, du soleil... Quand il est en cave, c'est une autre histoire : il faut le surveiller, le branter, le transvaser... Et, si l'on a seulement le malheur de le mettre en bouteilles par un mauvais jour, le voilà qui se trouble et perd sa couleur...

— Tout le monde a ses soucis, fit le pasteur.

Le père Baudruz, qui tout en parlant cherchait un moyen d'entrer en matière, saisit la balle au bond :

— Ah! si on n'avait que ceux de la campagne!... On les connaît ceux-là, on y est habitué de vieille date... Mais il y a les autres... ceux qui vous tombent sur la tête au moment où on s'y

attend le moins... Moi, j'en ai un, que vous soupçonnez bien, monsieur le pasteur... Et je pense souvent à ce que vous m'avez dit une fois.... Vous vous rappeler?...

— A propos de quoi, monsieur Baudruz?

— De ma nièce, parbleu!... Vous m'avez dit: « Il faudrait la marier!... » C'est vous qui m'avez donné cette idée... A présent, je vois bien que c'est une bonne idée...

Le pasteur approuva de la tête :

— Je savais bien ce que je vous disais, monsieur Baudruz... Voyez-vous, cette jeune fille est trop jolie pour attendre... Elle tourne la tête à tout le village... Quand on saura qu'elle est fiancée, les garçons n'y penseront plus.

— Seulement, voilà... Il faudrait trouver un bon parti... Un brave garçon qui voudrait l'épouser comme elle est... Pas un paysan comme nous, qui avons toujours besoin que notre femme apporte son morceau de terre... Quelqu'un d'instruit, plutôt : parce que la petite est une fine mouche,... pas plus faite pour travailler aux champs que moi pour écrire dans les feuilles... Vous n'en connaîtriez pas un comme ça, monsieur le pasteur, vous qui connaissez tant de gens?...

Le Pasteur chercha un instant, et dit:

— Il y aurait le régent.

— Tiens! exclama le père Baudruz en prenant son air le plus candide, voilà une idée qui ne me serait jamais venue!

Puis il fit une grimace de doute, l'air perplexe ;

— Seulement, il y a une chose... C'est sa bataille avec Pierre... Depuis ça, il ne vient plus chez nous... Il en tenait pour la petite, c'est sûr... Mais peut-être qu'à présent, il n'y pense plus...

— Ne croyez pas cela, monsieur Baudruz... Il est toujours aussi distrait, quand elle vient au culte... Et quand elle n'y vient pas, il a l'air de l'attendre, positivement... En tout cas, c'est bien ce qu'on pourrait trouver de mieux...

Il hésita un instant, et ajouta, en baissant la voix d'un ton confidentiel:

— D'autant plus qu'il ne restera pas l'année prochaine à Borins: je le sais. Il emmènerait sa femme: cela vaudrait mieux pour tout le monde.

— Bonne affaire, ça! dit le père Baudruz, content de voir qu'une fois de plus il avait calculé juste.

Il y eut un silence. Le pasteur attendait. Enfin le père Baudruz lança sa proposition :

— Alors, voyons, monsieur le pasteur... Est-ce que vous vous chargeriez de lui toucher un mot de cette affaire, au régent ?

— Moi ?...

— Ça ne s'arrangera pas tout seul, n'est-ce pas ?... Comme je vous l'ai dit, il ne vient plus à la ferme, par rapport à Pierre... Si vous vouliez... comme ça... en causant... sans avoir l'air d'y toucher... lui donner l'idée... lui souffler... enfin quoi ! lui faire comprendre que, s'il voulait, on pourrait s'entendre...

De nouveau, le pasteur réfléchit, le front plissé d'une ride perplexe : l'affaire lui semblait délicate, et même, à certains égards, dangereuse. Mais, en raison même de ces difficultés et de ces dangers, il crut que le devoir lui ordonnait d'y jouer un rôle : parfois, en intervenant à propos, avec tact et prudence, on évite bien des malheurs. D'autre part, il n'était pas fâché de voir le père Baudruz, libre penseur avéré, recourir à ses bons offices ; et, comme nul n'est tout à fait à l'abri de la tentation, il ne résista point à celle de se faire un peu prier :

— C'est très grave, ce que vous me demandez là, dit-il en hochant la tête, c'est très grave... Songez donc quelle responsabilité... Et vous savez qu'en principe, je n'aime point à me mêler des affaires privées de mes paroissiens...

Tout fin matois qu'il était, le père Baudruz crut que le pasteur allait lui refuser son concours. Il prit peur, et il insista :

— Enfin, monsieur le pasteur, je vais tout vous dire... Ça restera entre nous deux, bien entendu, mais il faut que vous sachiez la vérité vraie... Cette petite est un vrai fléau dans la maison... Pierre, malgré sa femme qui va bientôt accoucher, tourne autour d'elle comme un véritable animal... Gaspard ne dit rien : mais je crois qu'il en tient comme l'autre, car il est « tout chose » et il a des airs de saule pleureur... Ma bru est tourmentée comme si elle avait un essaim de guêpes après elle, jalouse comme une tigresse, et je ne sais vraiment pas de quoi elle serait capable !... Je ne dis rien des garçons du village, mais je vois bien que la bataille du régent pourrait recommencer avec le fils au syndic ou avec un autre... Alors, vous comprenez, moi, je voudrais qu'ils me fichent la paix !... C'est comme s'il n'y avait que moi qui aurais du miel pour attirer toutes les mouches du pays !... Qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse ?... Je ne peux pas ren-

voyer la petite : on dirait que je l'ai jetée à la rue... D'ailleurs, ça n'est pas sa faute, si elle les met tous dans cet état-là... Elle n'y comprend même rien... Je vous réponds que c'est une brave fille, qui n'a point de malice... Elle ne demande qu'à travailler et à rester tranquille... C'est pourquoi il faut la marier... Et le régent ferait très bien l'affaire.

Le pasteur avait écouté avec une grande attention. Il leva les yeux au plafond, se mordilla les lèvres, et finit par répondre :

— Eh bien! monsieur Baudruz, j'essayerai!... Le cas est assez exceptionnel pour que je déroge à mes règles... Voici ce que je vous propose : le régent vient à la cure le samedi, pour le choix des psaumes. Je le sonderai... Et si vous vouliez venir me voir dimanche après le culte, nous en reparlerions.

Il avait pesé sur les mots « après le culte. » Le père Baudruz fit une grimace intérieure : car il n'allait à l'église que deux fois par an, le jour du Vendredi saint et le dimanche du Jeûne fédéral; la petite ruse du pasteur pour l'y attirer était cousue de fil blanc. Mais on n'a rien pour rien, et il accepta le marché : somme toute, il s'en tirerait avec un petit sacrifice d'amour-propre; si l'affaire réussissait, elle ne lui aurait pas coûté trop cher.

— Entendu, monsieur le pasteur. Et merci de votre complaisance.

VI

Le dimanche suivant, l'arrivée à l'église du père Baudruz ne manqua pas d'attirer l'attention : car il ne cachait pas ses opinions, et les gens, qui connaissaient ses habitudes, se disaient :

— Ça n'est pourtant ni le Vendredi saint, ni le Jeûne fédéral. Alors, qu'est-ce que ça veut dire?...

Il avait amené sa nièce, qui se faufila dans les bancs des femmes, en faisant de son mieux pour passer inaperçue. Quand Luisita s'assit, sa voisine recula, en retirant ses jupes d'un air pincé, avec un regard dédaigneux; mais la jeune fille, dans sa robe grise, avec son fichu de laine brune, s'en aperçut à peine : c'était sans songer à mal qu'elle gardait son air de princesse en exil. Quant au père Baudruz, après avoir hésité un instant sur le seuil, comme un homme qui entre dans une maison où il n'est pas familier, il alla crânement s'asseoir au premier rang, pour bien montrer au pasteur qu'il tenait sa parole. A l'exemple des autres,

il se recueillit d'abord, debout, penché en avant, le nez dans le fond de son chapeau; puis il s'assit, en relevant les pans de sa redingote, et dévisagea paisiblement le syndic, qui le regardait avec des yeux grands comme les portes de l'église; et, pendant toute la durée du culte, il ne bougea pas plus que s'il avait été de bois. A peine bâilla-t-il trois ou quatre fois pendant le sermon, qu'il n'écouta d'ailleurs que d'une oreille. Sans en avoir l'air, il suivait du coin de l'œil tous les mouvemens du régent, qui semblait de bonne humeur en entonnant ses psaumes. Jamais il ne l'avait vu si bien attifé, en redingote noire, avec une épingle de cravate en or, une bague au petit doigt, les cheveux luisans de pommade; et il se disait :

« Ça ferait tout de même un joli couple!... »

Évidemment, le régent pensait à son affaire : très agité, il frétillait devant son pupitre, au-dessous de la chaire, ouvrait et fermait son psautier, mettait la main devant ses yeux comme pour les empêcher de courir toujours du même côté. A la sortie, il fut très vite hors du temple, se posta devant le porche, salua Luisita d'un grand coup de chapeau, et s'approcha du père Baudruz :

— Bonjour, monsieur Baudruz, comment allez-vous?

— Très bien, monsieur le régent, je vous remercie, et vous-même?

Les hommes disaient, en clignant de l'œil :

— Voilà le père Baudruz qui se « raccommode » avec le régent.

Réunies en petits groupes, les femmes et les jeunes filles bourdonnaient avec des mouvemens de coude et des rires pleins de malice.

L'étonnement général augmenta, quand on vit Luisita, après un bref colloque avec son oncle, reprendre seule le chemin de la ferme, sous les longs regards des garçons qui ne voyaient qu'elle, puis le pasteur, en robe et en rabat, se diriger vers les deux hommes après avoir échangé une poignée de main avec le syndic.

Cependant, bravant les qu'en-dira-t-on, le petit groupe se dirigeait vers la cure : une jolie maison carrée, aux murs clairs où grimpait une belle vigne vierge, aux volets peints à chevrons vert et blanc. De groupe en groupe, on constatait :

— Ils vont ensemble!...

— Pourquoi?...

Et les imaginations s'échauffaient dans le vide.

Au coup de sonnette du pasteur, une petite bonne accorte, en tablier blanc, vint ouvrir; deux enfans s'enfuirent dans l'escalier; comme le père Baudruz ne finissait pas de s'essuyer les pieds sur un beau paillasson neuf, le pasteur dit :

— Entrez, messieurs, entrez donc!

Il avait ôté sa robe et son rabat, et montrait du geste son salon bien chauffé, décoré de gravures illustrant des sujets bibliques, de belles lampes à tiges, de vases en porcelaine que garnissaient des touffes séchées de « monnaie du Pape. »

— Asseyez-vous, messieurs, je vous en prie... sans façons... Voici des fauteuils... Vous accepterez bien un verre de vermouth?...

Le père Baudruz dissimula une grimace : il n'appréciait guère cette drogue-là, fabriquée avec des ingrédiens inconnus, et n'admettait pas qu'à quelque heure du jour on pût boire autre chose que du vin blanc, qui ouvre l'estomac avant le repas, facilite la digestion, et ne fait jamais de mal à personne, à la condition qu'on n'en abuse pas. Mais il savait que les gens comme il faut ne prennent guère de vin le matin; il se résigna, en se disant : « Des sottises!... » D'ailleurs, l'apéritif attendait sur la table, avec les verres, préparés à l'avance, que le pasteur remplit :

— A votre bonne santé, messieurs!

— A la vôtre, monsieur le pasteur!

Le pasteur ne fit que tremper ses lèvres dans son verre; le père Baudruz s'essuya la bouche du revers de sa main; le régent dit :

— Il est bon!

Là-dessus, il y eut un instant de recueillement, puis le pasteur ouvrit l'entretien :

— Eh bien, monsieur Baudruz, j'ai parlé à M. le régent, comme je vous l'avais dit. A la suite de cette conversation... préparatoire, j'ai pensé qu'il valait mieux que vous vous entendissiez ensemble... C'est pour cela que j'ai ménagé cette petite rencontre. Si je suis de trop...

Il fit le geste de se lever de son fauteuil; le régent étendit la main pour le retenir; le père Baudruz répondit :

— Non, non, monsieur le pasteur!... Au contraire!...

Dans son for intérieur, il trouvait ce début trop rapide : accoutumé à négocier, avec ruses et précautions, l'achat d'un cheval, la vente d'une génisse ou le prix du litre avant les vendanges, il

s'étonnait de ne pas trouver à placer ses finasseries habituelles. Et il regardait l'un après l'autre ses deux interlocuteurs, en homme qui ne comprend pas bien.

— Je crois, lui dit le pasteur, que vous vous entendrez sans peine avec M. le régent.

Le père Baudruz toussa, se moucha, finit par répondre :

— Quant à moi, je ne demande pas mieux !...

Aussitôt, le régent prit la parole, allant droit au but :

— Moi de même, monsieur Baudruz... Si ça ne dépendait que de moi, puisque vous donnez votre consentement, nous serions bien vite d'accord... Mais il faut aussi que votre nièce veuille bien... J'ai peur que les obstacles ne viennent d'elle...

— Les obstacles, les obstacles, grogna le père Baudruz, qui n'en soupçonnait pas d'autres que le manque de dot... Lesquels est-ce que vous pensez?...

— Peut-être que je ne suis pas de son goût... qu'elle a des ambitions plus hautes... Je ne sais pas, moi !

Le père Baudruz le toisa de son œil connaisseur :

— Des ambitions plus hautes !... Un prince, alors !... Et pourquoi ne lui plairiez-vous pas?... Vous êtes assez joli garçon !

Le régent ne répondit qu'en arrangeant sa cravate et en tordant sa moustache, ce qui fit étinceler la bague qu'il portait au petit doigt.

— Les jeunes filles sont parfois capricieuses, dit le pasteur.

Le père Baudruz fixa sur lui ses yeux en vrilles, amena à la hauteur du nez sa grosse main tannée, les deux derniers doigts repliés sur le pouce, la balança un instant, et dit :

— C'est sûr qu'il faut consulter la petite, et qu'elle a son mot à dire... mais après ceux de qui ça dépend,... après ceux qui ont l'autorité ;... et moi, vous savez, je remplace son père...

— Oh ! s'écria le régent, je ne veux pas qu'on la force !

Le vieux paysan haussa les épaules :

— Il n'y aura pas besoin !... Voyez-vous, elle n'est pas tant heureuse, chez nous,... par rapport à sa cousine, surtout... Car, soit dit sans malice, ma belle-fille a un fichu caractère... Pas méchante, non, je ne dis pas ça, mais un fichu caractère, quoi !...

— Il est difficile que deux femmes s'entendent dans la même maison, dit le pasteur.

Le père Baudruz, craignant que le régent ne fût mis en méfiance par cette parole imprudente, se hâta d'ajouter :

— Oh! ça n'est pas la faute à la petite, allez!... Elle est douce comme une brebis et se laisserait tondre la laine sur le dos... C'est l'autre qui fait des histoires!...

Le régent se balançait sur sa chaise; mieux que personne, il savait que Julie avait ses raisons pour bouder sa cousine; et il pensait, non sans une satisfaction malicieuse, à la fureur de cette brute de Pierre, quand, l'affaire arrangée, il rentrerait en triomphe à la ferme :

— Enfin, monsieur Baudruz, dit-il, si vous me permettez d'aller chez vous, et de parler à votre nièce,... moi, je suis prêt, quand vous voudrez!...

Jamais le père Baudruz n'aurait cru que ça marcherait si vite, sans qu'il fût question d'argent; même, il trouva que ça marchait trop vite, car une inquiétude lui restait : il voyait Pierre, pris de fureur, sauter sur le régent, comme au jour de la bataille. C'était là un dernier danger qu'on ne pouvait prévenir qu'avec un peu de temps et de prudence. Il dit :

— Eh bien, monsieur le régent, si vous voulez venir dimanche prochain, pour le café à l'eau,... on vous recevra bien!... D'ici là, *motus*, n'est-ce pas?...

Le régent demanda :

— Pourquoi pas aujourd'hui, monsieur Baudruz?

Ravi de cette hâte, le vieux paysan éclata de rire, en regardant le pasteur :

— Est-il assez pressé, hein, monsieur le pasteur?... C'est tout jeune, ça ne sait pas attendre... Le feu n'est pas à la maison, que diable!

Le pasteur rit aussi; le régent de même, bien qu'un peu déconfit :

— Comme vous voudrez, monsieur Baudruz, conclut-il.

Et ils finirent leur vermouth.

VII

Le père Baudruz reprit le chemin de la ferme, tout content de la tournure que prenaient les choses, un peu étonné seulement de la facilité des négociations et du désintéressement du régent. « Faut-il qu'il en tienne!... » se répétait-il en faisant sonner ses souliers ferrés sur la neige de la grande route, blanche entre les haies blanches et les squelettes blancs des arbres. Il pensait aussi

que les jeunes gens sont bien fous de se mettre ainsi la tête à l'envers pour un cotillon, comme si tous les cotillons ne se valaient pas. Cette idée, sur laquelle il s'arrêta, finit par mêler une nuance d'inquiétude à son contentement : pour sûr, Pierre était encore plus fou que le régent, malgré sa femme et l'enfant qu'il attendait, et Gaspard aussi, peut-être, avec son air innocent et ses mines larmoyantes ; comment donc prendraient-ils l'affaire ? Bah ! cela s'arrangerait comme le reste ! Depuis qu'ils étaient au monde, ses fils lui obéissaient à la baguette : ils obéiraient bien encore cette fois. Avec Gaspard, ça marcherait tout seul, et Pierre finirait par entendre raison. Quant à la petite, qui ne possédait que sa chemise, elle pouvait s'estimer heureuse de trouver un brave garçon pour la prendre comme elle était.

Comme il approchait de la maison, il la vit justement qui portait la pâtée à Turc : le Saint-Bernard, secouant sa lourde chaîne, ébranlait sa niche, se battait les flancs de sa queue en panache, sautait contre elle avec des grognemens de joie, promenait sa grosse langue rouge sur les petites mains qui soutenaient la jatte, si bien que Luisita faillit être renversée, et qu'elle criait en riant :

— A bas, Turc !... C'est bon !... C'est bon !...

« Même les chiens ! songea le vieux en s'arrêtant. Qu'est-ce que diable elle a donc pour les ensorceler tous, bêtes et gens ?... »

Ce rapprochement le fit sourire en dedans, d'autant plus que Turc détestait Julie, grognait et montrait les dents, la queue entre les jambes, dès qu'elle voulait l'approcher : ce qui prouve bien que les animaux ont leurs sympathies, comme les personnes.

Le père Baudruz se dit encore : « Comment faudra-t-il s'y prendre, pour leur expliquer la chose ?... » Et il résolut d'attendre le soir, en tâchant de garder Pierre à jeun : « Nous serons tous là, en famille... Ils n'oseront rien dire !... »

Lorsqu'on veillait ensemble, Luisita partait presque toujours la première, de bonne heure : car elle aimait la solitude de sa chambre, où, du moins, elle ne sentait peser sur elle ni la haine de sa cousine, ni le désir obsédant et farouche de Pierre. Comme Julie, qui gardait les clefs des armoires, ne manquait jamais de lui reprocher les chandelles qu'elle brûlait, elle se couchait, et restait longtemps éveillée, à rêver à des choses vagues, dans l'obscurité. Ce soir-là, presque tout de suite après le souper, elle souhaita le bonsoir à la famille, groupée autour de la cheminée.

Pierre et Gaspard la suivirent du coin de l'œil, chacun rentrant son soupir; Julie, enfoncée dans ses réflexions, ne répondit rien; le père Baudruz lui dit d'un ton paternel :

— Tu es fatiguée, petite? Tant mieux, tu dormiras bien!

Les trois hommes, oisifs, fumaient leurs bouts de « grandsons », les pieds aux chenets; derrière eux, Julie se mit à repriser des bas, devant la table, et l'on eût oublié sa présence sans le bruit sec des ciseaux qui, de temps en temps, coupaient la laine. Les pas légers de Luisita s'éloignèrent dans l'escalier. On entendit sa porte se fermer, sa clef grincer dans la serrure, ses souliers résonner sur le plancher, le son mat de ses pieds nus. Pierre, l'oreille tendue, guettait ces petits bruits, oppressé, fumant à grandes bouffées, la tête en feu. Gaspard poussa un gros soupir. Le père Baudruz secoua la cendre de son bout de cigare, et commença :

— *A propos*..., j'ai une chose à vous dire... qui est une bonne chose... J'ai vu le régent, aujourd'hui...

Pierre fronça les sourcils.

— ... Et il m'a demandé de venir ici, pour « fréquenter » la petite, qu'il a envie de « marier »...

On eût entendu voler une mouche, tant le silence restait attentif. Et il passa dans l'air quelque chose de si menaçant, que le vieux se sentit tout à coup moins sûr de lui. Il continua pourtant, sans regarder personne.

— C'est un beau parti pour elle, qui n'a pas le sou... et qui n'est pas faite pour des paysans... Le régent a *de quoi :* c'est presque un monsieur... Moi, ça m'a fait plaisir... je pense que ça vous fera plaisir aussi...

Julie, l'aiguille en l'air, le visage en avant, fixait sur son mari des yeux qui fouillaient jusqu'à l'âme; Pierre n'y prit pas garde; et s'écria, sourdement :

— Mille tonnerres!...

Aussitôt, le père Baudruz se tourna vers lui, le regarda bien en face, et lui dit de sa voix de commandement :

— J'espère que tu ne vas pas faire d'histoire, toi, hein?... Ce qui est passé est passé... Tu t'es battu avec lui : ça n'est pas une raison pour que ta cousine reste fille.

Pierre lança dans le feu son reste de cigare, et gronda :

— C'est-à-dire que, si ce freluquet met les pieds par ici, je lui casse la figure... aussi vrai que je suis là!...

Le vieux redressa sa tête despotique, et dit en pesant ses mots :

— Je voudrais bien voir ça !... Dis donc un peu : qui est-ce qui est le maître, ici ?

Pierre se tourna lourdement sur sa chaise, et, sans regarder son père, répliqua :

— Il ne s'agit pas de savoir qui est le maître ou qui ne l'est pas... Je dis que, si je rencontre le régent par chez nous, je l'assomme... Voilà tout !

— Cré nom ! jura le père Baudruz.

Mais, au lieu d'éclater, comme les autres s'y attendaient, il se contint et dit d'une voix tranquille, un peu gouailleuse :

— Tu as la rancune tenace, mon garçon... Il faudra pourtant bien que tu en prennes ton parti... Moi, je pense aux intérêts de la petite, tu comprends... J'ai promis au régent la réponse pour dimanche... Je lui dirai oui... Tu as jusqu'à dimanche pour te calmer...

Il feignait d'ignorer ce qui se passait dans l'âme de son fils, le vieux finaud, comme il oubliait les tares de ses génisses au moment de les vendre. Pierre, penché en avant sur sa chaise, riposta, en frappant son gros poing sur son genou :

— On verra voir !...

Et il se leva, en soufflant comme un taureau, fit deux ou trois fois le tour de la cuisine, puis finit par sortir dans la campagne noire. Une bouffée d'air glacial entra par la porte qu'il négligea de fermer. Le père Baudruz alla la pousser, et revint en murmurant :

— Un froid de loup !...

Gaspard, immobile comme une statue, n'avait encore rien dit. Julie, muette aussi, fixait sur la fenêtre close ses yeux sombres qui semblaient suivre Pierre dehors, dans la nuit. Il y eut un long silence. Le père Baudruz songea : « Ça n'est pas encore fini... A l'autre, à présent !... » En effet, Gaspard commença :

— Mon père,... il faut que je vous dise une chose...

Très ému, il hésitait, cherchait ses mots, réussissait mal à assurer sa voix :

— C'est que..., si vous voulez marier ma cousine,... eh bien ! je suis là, moi !...

— Nom de nom, de nom ! grommela le père Baudruz en levant ses deux bras, qu'il laissa retomber aussitôt.

L'aveu étant fait, Gaspard retrouvait son courage. Il répéta, plus résolument :

— Oui, je suis là, moi aussi... comme le régent... Est-ce que je ne le vaux pas?... Et, voyez-vous, mon père, si je n'ai pas celle-là, je n'en voudrai jamais une autre... Ça, j'en suis sûr!... Et je serai malheureux toute ma vie... C'est pour ça que je vous demande de me la donner!...

Le père Baudruz prit les pincettes, tisonna le feu, fit jaillir des gerbes d'étincelles, les regarda disparaître en s'éteignant dans le trou noir de la cheminée, le front barré d'une ride inquiète, hochant la tête d'un air de réfléchir, comme s'il pesait le pour et le contre de la demande de son fils. Enfin, il commença sans l'achever son geste habituel, sa main ouverte se balança un instant devant son menton ; il dit :

— Avec toi, au moins, on peut causer... Tu as du bon sens... Tu n'as pas une tête brûlée, comme ton frère...

Il décocha un regard du côté de sa bru, qui ne broncha pas.

— Voyons, écoute un peu!... On ne se jette pas en avant, comme un écervelé, sans savoir ce qu'on fait... On réfléchit... On calcule... Elle n'a pas le sou, ta cousine... Elle n'a rien que la chemise qu'elle a sur le corps...

C'était un premier argument qui ne pouvait porter.

— Qu'est-ce que ça fait? dit Gaspard. Le régent la prendrait bien comme ça!

— ... Son père est mort, je n'en veux pas mal parler; mais enfin, c'était un coureur, un aventurier... On n'a jamais pu savoir ce que c'était que sa mère... Tu vois bien qu'elle n'est pas une fille comme les nôtres... Elle n'est pas du pays... Les gens ne se trompent pas, quand ils l'appellent « l'Espagnole »... Elle ne peut pas travailler à la campagne : malgré sa bonne volonté, elle n'est pas faite pour notre vie...

Gaspard écoutait avec respect le chapelet de ces bonnes raisons ; comme son père se taisait, il répondit avec une tranquille obstination :

— C'est vrai qu'elle ne peut pas aller aux champs comme nous... Eh bien! je travaillerai pour deux, avec le courage qu'elle me donnera!

— On dit que les mariages entre cousins germains ne réussissent pas...

— Oh! ça,... c'est des on-dit!...

Le père Baudruz se gratta le menton, se balança sur sa chaise, regarda du côté de Julie toujours immobile et les yeux fuyans :

— Et puis... Et puis... ça n'est pas encore tout... Quand elle sera mariée avec le régent, elle s'en ira du village... et ça vaudra mieux pour nous, puisqu'elle tourne la tête à tout le monde !...

Des larmes montèrent aux yeux de Gaspard :

— Eh bien, déclara-t-il, si elle part, si on la donne à un autre... j'irai plutôt me jeter dans l'étang... Voilà !...

Il dit cela tranquillement, posément, d'une voix qui se mit à trembler vers la fin, avec une décision calme ; après quoi, il se tassa sur lui-même, le dos plié, comme s'il attendait des coups. Mais le père Baudruz ne pensait guère à se fâcher : il regardait son fils d'un air ahuri, comme quelqu'un qui vient de vous parler une langue étrangère. Au lieu d'être en colère, il était inquiet, comprenant vaguement que l'affaire ne s'arrangeait pas, qu'elle était beaucoup plus difficile qu'il ne l'aurait cru, qu'elle traînerait et se compliquerait comme un marché qui rate :

— Ces choses-là, fit-il, il y a des fous qui les disent... Mais toi, un garçon sensé... Qu'est-ce qui te passe donc par la tête ?...

Puis, se tournant vers Julie, qui ne bougeait pas :

— Quelles sacrées histoires à dormir debout ils font tous autour de ce cotillon-là !... Ils veulent, ils ne veulent pas, comme si c'étaient eux les maîtres !... Quand j'arrange les choses, ils se rebiffent et parlent de casser la figure aux gens ou de se fiche à l'eau !... A-t-on jamais vu rien de pareil, dis ?... Peux-tu comprendre, toi ?...

Julie ne répondit que par un geste dédaigneux, haussant les épaules et plissant ses lèvres minces, avec un regard en l'air qui dut traverser le plafond pour aller piquer sa cousine. Le père Baudruz reprit, d'une voix plus grondeuse :

— Si ça continue, je renvoie la petite là-bas, d'où elle vient... Ceux qui la voudront pourront lui courir après... En attendant, je veux qu'on me donne la paix, et qu'on fasse ce que je dis...

Il se leva de sa chaise, croisa les bras sur sa poitrine, regarda un moment Gaspard comme pour lui inculquer sa volonté, et conclut :

— Je vais me coucher, moi !... Tâche de réfléchir, et ne fais pas le nigaud !

VIII

La nuit, qui porte conseil, n'en apporta aucun au père Baudruz ; et, le lendemain, tout en s'occupant de ses affaires, il continua à rouler dans sa tête « l'histoire à dormir debout » dont il pressentait obscurément la gravité. Mais son esprit, retors dans les choses usuelles, demeurait ici sans ressources et battait en vain la campagne. Justement, il faisait un froid terrible. La neige grésillait sous les pas, comme du verre pilé. Sur un ciel d'un bleu intense, les collines de la côte, la ligne lointaine du Jura, les pans déchirés des Alpes se dessinaient en blancheurs éblouissantes, et l'on eût dit que le soleil faisait sortir du froid de ces amoncellemens de neige. Luisita, la figure violette, grelottait dans son fichu brun, un peu moins jolie que de coutume. En la voyant aller et venir dans la cour, avec des mouvemens de chatte frileuse qui a peur de sortir, le père Baudruz songeait :

« Même le froid ne les arrête pas. Alors, qu'est-ce qu'ils feront au printemps?... »

Car il avait l'habitude de prévoir l'avenir de très loin, en vrai paysan qui connaît la puissance du temps. Et il ne se doutait pas que la fin de « l'histoire » était proche ; qu'il n'aurait pas la peine d'aller trouver le régent pour l'empêcher de venir se faire casser la figure par le terrible Pierre ; et qu'au printemps, tout serait terminé. C'est souvent ainsi, dans la vie : on regarde loin devant soi, vers les surlendemains ignorés, et la Destinée est là, la main sur nous...

Le mardi matin, on s'aperçut que *la Blanche* était un peu malade. Le père Baudruz dit :

— On ne sait pas ce qu'a la jument : il faudra la mener aujourd'hui chez le vétérinaire.

Il réfléchit, et ajouta :

— Et, pour éviter une autre course, on pourrait en même temps passer chez le tonnelier, voir s'il a remis la douve au grand ovale.

Pierre, aussitôt, proposa :

— J'irai, moi, si on veut.

Son père lui recommanda de se dépêcher :

— Surtout, sois rentré pour midi : on a de l'ouvrage, ce tantôt.

Le garçon marmonna quelque chose, et partit avec la bête.

A midi, il n'était pas rentré. On se mit à table sans lui. Tous pensèrent qu'il s'attardait avec des camarades, et qu'il ne reviendrait pas à jeun. La mine sombre de Julie exprimait bien cette crainte-là ; mais on évita d'en parler. Après le repas, chacun s'en alla à ses affaires : le père Baudruz monta au village avec Julie, qui voulait se faire arranger une robe par la tailleuse. Gaspard resta seul avec sa cousine.

Il s'était bien promis de s'expliquer avec elle, à la première occasion; mais, quoique l'occasion fût bonne, il n'osa pas en profiter, et il se contenta de parler de la pluie et du beau temps, comme s'il n'avait pas eu ce gros souci du régent qui lui rongeait le cœur; puis, il la quitta, pour s'occuper du bétail, au moment où elle se mettait à éplucher les pommes de terre, pour la soupe du soir. Vers le jour tombant, Pierre rentra enfin, à pied, ayant dû laisser en ville *la Blanche* plus malade qu'on ne le croyait. Il avait fait des stations dans toutes les auberges du chemin, car il avait la tête en feu, les yeux brillans, la langue épaisse. Saisi par la chaleur de la cuisine, il s'arrêta sur le seuil, distingua sa cousine dans la pénombre, et dit :

— Me voilà... C'est moi!...

Elle leva les yeux sur lui, sans interrompre sa besogne. Il reprit, en faisant un pas :

— Alors, tu es seule?

La jeune fille répondit, sans méfiance :

— Oui, ils sont tous sortis.

— Le père est au village?

— Je crois qu'oui.

— Il est allé parler au régent?

Ignorant les négociations ouvertes à son sujet, Luisita ne comprit pas le sens de cette question.

— Je n'en sais rien, dit-elle.

Il se rapprocha d'elle, en ricanant :

— Ah! tu n'en sais rien?... Moi, je suis sûr que tu sais!

Elle haussa légèrement les épaules. Il continua :

— J'en suis sûr, que je te dis!... Parbleu!... Vous vous entendez tous... pour me mettre dedans... Tous... Le père, ma femme, Gaspard,... toi la première!... Vous croyez que je n'y vois goutte!... Pas si bête, moi, tu sais!... J'ai des yeux pour m'en servir... et c'est comme je l'ai dit au père : je ne veux pas...

Il frappa du pied sur le sol :

—... Je ne veux pas qu'on te donne au régent!...

Il élevait la voix, les yeux chargés de menaces, tout près d'elle, qui balbutia, en s'effrayant :

— Mais... je ne comprends pas... ce que tu veux dire!...

Il poursuivit, plus violemment :

— Ni au régent, ni à personne... A personne, entends-tu?... A personne... parce que... parce que...

Sa langue pâteuse traînait sur les mots, qu'il répétait avec efforts :

—... Parce que... je te veux, pour moi!...

Il avança sa lourde main vers Luisita qui, d'un bond, fut hors de portée, derrière la table où elle jeta ses pommes de terre et son couteau.

— Ah! tu veux te sauver?... Attends voir!... Attends!... Comme si on voulait te faire du mal!... Du mal!... Non, non... Je... Je...

Haletant, il la poursuivait, les mains tendues. Elle calcula qu'elle ne pouvait gagner la porte et l'ouvrir sans être atteinte : et elle tournait autour de la grande table carrée, affolée de sentir sur elle l'haleine brutale de son cousin, parfois effleurée par les grosses mains tâtonnantes, et frissonnant toute. Pierre répétait :

— Ah! tu ne veux pas!... Si c'était... Si c'était le régent... ou Gaspard,... tu ne te sauverais pas... comme ça... Mais attends!... Attends voir... Que je te tienne!...

Elle balbutiait en fuyant :

— Mais, mon cousin,... mais... mais...

Furieux d'être déçu, Pierre, chaque fois qu'il ramenait à soi ses grosses mains vides comme s'il eût embrassé du vent, lui criait des injures. Toujours plus vite, excité par sa chasse, il tournait dernière elle. Éperdue, Luisita cria :

— Au secours! Au secours!...

Ses forces la trahissaient, elle défaillait de peur : la lourde main s'abattit sur sa nuque, l'haleine avinée souffla dans sa bouche, tandis qu'elle raidissait ses membres frêles.

Et Gaspard apparut sur le seuil.

Au bruit de la porte qui s'ouvrait, Pierre lâcha sa proie : dans le demi-jour de la cuisine, il vit son frère pâle, les poings serrés, les lèvres crispées, s'avancer contre lui; il gronda :

— Toi, d'abord,... toi,... mêle-toi de tes affaires!... Ou...

— Ou? demanda Gaspard en avançant toujours.

Un instant, ils restèrent en face l'un de l'autre, à se défier de leurs yeux chargés de haine. Puis, Gaspard, le plus sage, et qui n'était pas ivre, essaya de parler :

— N'as-tu pas honte?... Toi!... Toi qui es marié!... qui vas avoir un enfant!...

Pierre répondit, sourdement :

— Tout ça m'est égal... Je la veux!...

— Bandit! cria Gaspard.

Et Pierre, hors de lui :

— Je la veux... Je l'aurai...

— Jamais de la vie!... Je la défendrai!

— Toi?... Ah! mais!...

Alors, il se passa quelque chose de terrible, et si vite, que Luisita qui tremblait dans un coin ne put jamais raconter comment c'était arrivé. Elle vit Pierre se pencher sur la table, lever sa main où brillait une lame, et l'abattre sur Gaspard, qui tomba comme une masse, sans un cri...

. . . .

... Deux heures plus tard, les gendarmes venaient chercher Pierre, qui n'avait pas fait un mouvement depuis que son frère était mort, et qui se laissa emmener sans plus résister qu'un mouton, les jambes molles, le corps vacillant. Et puis, il y eut l'enquête, les constatations, les interrogatoires, l'autopsie, toutes sortes de formalités qui n'en finissaient pas. Le lendemain de l'enterrement de Gaspard, on s'aperçut que Luisita avait disparu. Personne ne s'en inquiéta, et, pendant longtemps, on n'entendit plus parler d'elle. Quelques années plus tard seulement, le régent, qui s'était marié, trouva son nom dans un journal étranger : elle était au loin, dans une grande ville, où des hommes se tuaient pour elle.

Édouard Rod.

LA PACIFICATION DE MADAGASCAR

1896-1898

I

DU PROTECTORAT A L'ANNEXION

Parmi les récentes entreprises coloniales de la France, il n'en est peut-être pas qui, dans un délai plus court, ait à la fois occasionné plus de difficultés et procuré de plus rapides succès que l'occupation de Madagascar, ni dont l'histoire mette mieux en lumière et la vanité de l'esprit de système et le rôle capital des individualités en semblables matières. A ce titre seul, elle mérite de retenir l'attention du public, trop souvent porté à méconnaître la complexité de la tâche qu'il attend des serviteurs du pays et la valeur relative des idées et des hommes.

A d'autres points de vue encore, cette histoire n'est pas indifférente : l'infinie multiplicité des questions diplomatiques, militaires, administratives ou financières qui se posent simultanément lorsqu'une grande puissance européenne prend possession d'un aussi vaste territoire ; l'enchevêtrement parfois inextricable de ces questions ; l'insuffisance des moyens dont on dispose pour les résoudre ; l'impatience qu'une opinion trop souvent fébrile et impressionnable met à laisser s'accomplir, avec la lenteur et les précautions nécessaires, les évolutions utiles ; la variété et l'ingéniosité des expédiens auxquels il faut avoir recours quand on

doit se résigner à tourner les obstacles qu'on ne peut supprimer; tout cela, et bien d'autres choses encore, comme la rareté des véritables chefs tant militaires que civils, l'adaptation de chacun d'eux à un milieu ou à un moment déterminé, la peine qu'il y a à les tenir disponibles dans l'instant précis où l'on en a besoin : tout cela est communément ignoré, quoique constituant les élémens essentiels de la politique coloniale.

Les pages qui suivent n'ont d'autre but, en retraçant la période critique de Madagascar, que d'initier le lecteur français à maint détail qu'il ne soupçonne pas et de lui montrer par quels moyens divers et souvent détournés a pu se réaliser l'œuvre de la réduction de la grande île africaine à notre domination, œuvre dont les résultats seuls sont aujourd'hui connus. Mais il est impossible d'aborder un tel sujet sans considérer avec soin au préalable les événemens qui ont succédé immédiatement à l'entrée du général Duchesne à Tananarive et la politique suivie par la France à l'égard des Hovas durant les premiers mois de 1896.

I

Les initiateurs de l'expédition de 1895 n'avaient point eu, au début, d'autre pensée que de rendre effective et efficace la convention de protectorat consentie en 1885 par la reine Ranavalo à la France, à la suite d'un premier effort militaire de celle-ci, convention sans cesse méconnue depuis lors par le gouvernement hova. Ils voulaient seulement, comme on l'a dit, reconduire et réinstaller par la force à Tananarive le résident général et son escorte, que la rupture de 1894 avait conduit à en rappeler. Les instructions premières données au général Duchesne ne comportaient pas autre chose que le renouvellement, avec les précisions indispensables pour éviter tout malentendu dans l'avenir, des arrangemens de 1885, et ces instructions sortirent tout leur effet dans le traité du 1er octobre 1895, que le commandant en chef imposa à Ranavalo, aussitôt prise la capitale hova.

Avant même que cet acte eût été signé, des modifications étaient cependant survenues, sous la pression des circonstances et d'une émotion assez vive de l'opinion, dans les vues du cabinet de Paris. La résistance des Malgaches, beaucoup plus prolongée qu'on ne l'avait d'abord supposé, les sacrifices d'hommes et d'argent que la France avait dû faire en conséquence, les craintes

même que l'on avait conçues, durant quelques semaines, sur le succès définitif de l'expédition, avaient peu à peu développé cette idée, dans le public et jusque dans le gouvernement même, que puisque aussi bien l'on avait tant fait, autant valait profiter de l'événement pour rendre plus étroite la dépendance de Madagascar à l'égard de la France, et enlever du premier projet de traité diverses dispositions qui laissaient aux Hovas trop de facilités pour se considérer comme les égaux de leurs vainqueurs. De plus, il faut bien le reconnaître, la formule du protectorat, malgré les bienfaisans résultats que son application a produits en Tunisie, ne jouissait pas parmi nos publicistes d'une faveur excessive : elle n'est point assez simple pour les exigences logiques et quelque peu impérieuses de notre esprit national; elle implique le maintien des conventions diplomatiques conclues par l'État protégé avec des tierces puissances avant l'établissement du protectorat, et l'on pouvait invoquer l'exemple de la Tunisie elle-même pour montrer que les privilèges des étrangers en matière de juridiction, de concessions ou de commerce survivent à cet établissement (1). A quoi bon, disait-on, avoir dépensé près d'une centaine de millions, et vu périr, de maladies il est vrai plus que de faits de guerre, plusieurs milliers de nos soldats, si demain notre domination doit être aussi précaire qu'hier, notre commerce aussi peu protégé contre la concurrence étrangère, nos nationaux établis dans l'île aussi exposés aux intrigues de leurs rivaux européens ? Il n'y a point de proportion entre l'effort accompli et le but atteint, si l'on s'en tient aux instructions originelles du général Duchesne, d'autant que, lui et ses troupes partis de Madagascar, rien ne dit que les Malgaches seront plus scrupuleux que devant à tenir leurs engagemens; tout fait croire, au contraire, qu'il faudra périodiquement avec eux recommencer un nouvel effort pour les faire obéir.

De là, dès le 18 septembre 1895, des ordres complémentaires envoyés par la voie rapide au général Duchesne : on lui commandait d'alléger la convention dont il était porteur, notamment des articles où le gouvernement de la République s'engageait à

(1) On sait que c'est en 1897 seulement, quinze ans après la conquête, et à la suite de très laborieuses négociations, que les divers traités de ce genre conclus par la Tunisie avec les grandes puissances européennes ont pu être revisés et permettre d'accorder un régime de faveur au commerce français. Encore a-t-il fallu faire à ces puissances quelques concessions transitoires pour leur arracher cette solution.

prêter son appui à la « reine de Madagascar » et à lui faciliter la conversion de l'emprunt contracté par elle en 1886 auprès du Comptoir d'escompte. Mais la « voie rapide » est souvent, aux colonies, fort lente : ces instructions, qui durent être expédiées par estafette de Majunga, point d'atterrissement du câble, à Tananarive, n'atteignirent pas le général Duchesne en temps utile. Le commandant en chef, qui, lorsqu'il les reçut, venait de signer le traité du 1er octobre, jugea, non sans raison, qu'il serait peu convenable d'en solliciter, à si bref intervalle, la modification, et que les changemens réclamés par son gouvernement ne compenseraient pas l'inconvénient qu'il y aurait à se donner les apparences de telles incertitudes de conduite. Les traités, au surplus, valent bien moins par eux-mêmes que par le parti qu'en sait tirer une politique avisée et tenace.

Le mouvement d'opinion contre la formule du protectorat persistait cependant dans la métropole. Le cabinet Ribot, auteur des instructions de septembre, fut renversé sur ces entrefaites, et le ministère Léon Bourgeois, qui lui succéda au début de novembre, crut devoir faire un pas de plus dans le sens des adversaires du traité du 1er octobre. Sa prétention était qu'au regard des tiers, et principalement de l'Angleterre et des États-Unis, l'occupation de Madagascar par la France produisît les mêmes effets qu'une annexion formelle, tandis que, pour l'administration intérieure de l'île, les rapports des vainqueurs et des vaincus resteraient réglés selon les principes du protectorat. Il résulta des déclarations faites le 27 novembre au Palais-Bourbon par M. Berthelot, ministre des Affaires étrangères, que la France avait « pris possession » de Madagascar et qu'elle le signifierait aux puissances ; d'autre part, lorsque M. Laroche, nommé résident général à Tananarive, rejoignit son poste, il eut pour mandat de substituer à la convention bilatérale du 1er octobre un acte unilatéral que signerait seule la reine de Madagascar et qui constituait une sorte de capitulation de celle-ci : le mot de protectorat, que les tiers eussent pu opposer à la France comme laissant subsister les traités antérieurs à la conquête, disparaissait entièrement du texte ; mais ces stipulations expresses ne constituaient pas autre chose que l'acceptation par la reine de la tutelle généralement impliquée par le mot, sans que la France émît la prétention d'administrer directement la grande île (1).

(1) Les instructions données par M. Berthelot à M. Laroche sont du 11 décembre ;

Encore prenait-on de minutieuses précautions pour que cette tutelle n'apparût pas comme trop lourde : « Vous ferez valoir, recommandait-on à M. Laroche, que la reine conserve intacts ses honneurs, ses privilèges et ses revenus. Vous insisterez sur le soin que nous prendrons de l'entourer des plus grands égards. Loin d'affaiblir les liens qui lui rattachent ses sujets, notre contrôle, par l'esprit dans lequel il sera exercé, contribuera à les fortifier en améliorant le fonctionnement de l'administration locale, et par suite la condition des populations. » Puis, comme si la pensée dirigeante n'eût pas été assez clairement exprimée, on y revenait plus loin : « Je crois devoir, en terminant, attirer votre attention sur l'intérêt qui s'attache à éviter avec soin tout acte de nature à affaiblir sans nécessité l'autorité de la reine aux yeux des populations qui lui sont soumises. Le concours du gouvernement malgache est, en effet, indispensable pour accomplir l'œuvre que nous allons entreprendre... Vous devrez veiller à ce que nos compatriotes ou les colons appartenant à d'autres nationalités s'abstiennent de toute provocation à l'égard des agens de la reine ainsi que de tout abus, de toute vexation à l'égard des populations. »

On peut dire que ces lignes constituent le testament politique du ministère des Affaires étrangères en ce qui concerne l'administration intérieure de Madagascar. Le jour même, en effet, où elles furent écrites par M. Berthelot, un décret rattachait service et crédits au département des Colonies, et ce fut le titulaire de ce

on aura l'occasion d'y revenir par la suite. M. Laroche fit signer l'acte unilatéral par la reine Ranavalo dès son arrivée à Tananarive, c'est-à-dire le 18 janvier 1896. En voici les dispositions :

« S. M. la Reine de Madagascar, après avoir pris connaissance de la déclaration de prise de possession de l'île de Madagascar par le gouvernement de la République française, déclare accepter les conditions ci-après :

« Article premier. — Le gouvernement de la République Française sera représenté auprès de la reine de Madagascar par un résident général. — Art. 2. — Le gouvernement de la République Française représentera Madagascar dans toutes ses relations extérieures. Le résident général sera chargé des rapports avec les agens des puissances étrangères ; les questions intéressant les étrangers à Madagascar seront traitées par son entremise. Les agens diplomatiques et consulaires de la France en pays étrangers seront chargés de la protection des sujets et des intérêts malgaches. — Art. 3. — Le gouvernement de la République Française se réserve de maintenir à Madagascar les forces militaires nécessaires à l'exercice de son autorité. — Art. 4. — Le résident général contrôlera l'administration intérieure de l'île. S. M. la reine de Madagascar s'engage à procéder aux réformes que le gouvernement français jugera utiles au développement économique de l'île et au progrès de la civilisation. — Art. 5. — Le gouvernement de S. M. la reine de Madagascar s'interdit de contracter aucun emprunt sans l'autorisation du gouvernement de la République Française. »

dernier portefeuille, M. Guieysse, qui édicta les dispositions réglementaires destinées à assurer le fonctionnement du nouveau régime. Le Pavillon de Flore reçut du Quai d'Orsay l'enfant qu'on lui offrait tel qu'il était présenté et paré : une série de décrets (1) organisa la résidence générale, le secrétariat général, les résidences de provinces, la justice, la fusion de nos anciens établissemens de Diego-Suarez, Nossi-Bé et Sainte-Marie de Madagascar dans le système d'ensemble, etc. Presque tout, dans ces décrets, était inspiré par les précédens et les exemples de la régence de Tunis. Sur deux points, l'organisation fut particulièrement fâcheuse. Le décret du 28 décembre sur la justice promulgua en bloc à Madagascar l'ensemble des lois françaises pour toutes les affaires civiles, commerciales ou répressives « autres que celles dans lesquelles il n'y a que des indigènes en cause, » ce qui exigea du premier coup l'envoi d'un nombre de magistrats professionnels absolument inusité dans les colonies de récente formation. Puis, chose infiniment plus grave, le décret du 11 décembre sur les attributions du résident général, reniant les leçons les plus évidentes de l'expérience coloniale, établit une scission à peu près complète entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire, au risque d'instituer entre eux, ce qui ne manqua pas d'arriver, un conflit permanent : le résident général n'avait point autorité sur le commandant des troupes; s'il se trouvait dans la nécessité de recourir à l'action militaire, il devait « se concerter » avec lui et, à défaut de concert comme de possibilité d'en référer à l'administration centrale, procéder par voie de réquisition; le commandant des troupes correspondait, d'ailleurs, directement avec les ministres militaires de la métropole, même pour les matières qui n'étaient point exclusivement techniques. En un mot, on ouvrait la porte aux rivalités de corps et à l'anarchie, dans un moment où la plus complète unité de vues et de direction était particulièrement nécessaire. On ne tarda pas à constater le vice fondamental de cette conception, alors qu'il eût suffi d'un coup d'œil jeté sur l'histoire de l'Indo-Chine pour s'épargner une si fâcheuse erreur (2).

(1) 11, 28, 29 décembre 1895, 7 et 28 janvier 1896.

(2) L'ordre n'a été rétabli entre les divers services de l'Indo-Chine que lorsque le décret du 27 janvier 1886 eut stipulé que le résident général « a sous ses ordres le commandant des troupes de terre et de mer » et que celui-ci peut correspondre directement avec les ministres militaires « pour les questions techniques, dans les limites autorisées par le ministre des Affaires étrangères. » On sait qu'en Algérie, à la suite des troubles de 1898-1899, il a fallu prendre des mesures analogues.

II

Tandis que ces débats, plus théoriques que pratiques, se déroulaient à Paris, la situation évoluait à Madagascar et révélait peu à peu les difficultés auxquelles un prochain avenir allait nous condamner à faire face. Aussitôt en possession du traité du 1er octobre, le général Duchesne avait pris ses dispositions pour rapatrier le plus rapidement possible la majeure partie du corps expéditionnaire, comptant seulement laisser, après son propre départ, 2500 hommes à Tananarive, 500 à Fianarantsoa, deux compagnies à Tamatave, autant à Majunga. Le général Metzinger commença ce mouvement d'évacuation dès le 22 octobre, repliant toutes les troupes d'étapes entre la capitale hova et Majunga. En même temps, pour éviter un retour offensif des Hovas après la diminution de nos effectifs, on procédait à leur désarmement méthodique, ne se bornant pas à retirer fusils et munitions des mains des anciens soldats réguliers du gouvernement malgache, mais poussant le zèle, sur de nombreux points du territoire, jusqu'à enlever les sagaies détenues par les populations villageoises des frontières de l'Émyrne.

Les premiers résultats de ces opérations parurent assez satisfaisans pour que le général Duchesne écrivît à Paris le 22 octobre (1) : « Notre situation s'améliore tous les jours et le gouvernement hova se montre très empressé à nous satisfaire. C'est pourquoi j'insiste d'une manière toute particulière sur la nomination immédiate d'un résident général. Il faut, en effet, je crois, profiter de la bonne volonte et de la docilité que la reine et les ministres nous témoignent en ce moment, pour mettre en train et régler même définitivement certaines questions urgentes, que je crains d'engager dans une voie qui ne serait pas conforme à celle que le futur résident général se proposerait de suivre. » De son côté, M. Ranchot, que le ministre des Affaires étrangères avait placé comme conseiller aux côtés du commandant en chef, qui connaissait bien Madagascar pour y avoir longtemps séjourné, et qui avait signalé l'inconvénient de désarmer trop complètement les villages frontières, écrivait cependant le 31 du même mois : « On peut considérer comme un fait définitivement acquis au-

(1) Arrivé le 6 décembre 1895.

jourd'hui que la prise de Tananarive a coupé court aux hostilités. Nulle part, aucune menace sérieuse de rébellion, de résistance aux instructions du gouvernement local ou au nouvel ordre de choses établi. Si des actes de brigandage provoquent des troubles sur certains points de l'île, les moyens de police dont disposent les indigènes doivent suffire à les réprimer sans que nous ayons besoin de faire intervenir nos troupes. Les sacrifices exigés par l'expédition de Madagascar auront été considérables, nos pertes sensibles, mais il est juste aussi de constater que jamais expédition coloniale n'aura pris fin avec autant de rapidité et de netteté. »

Cet optimisme se trouvait encouragé par un incident de palais, où la reine Ranavalo avait sans doute commencé par résister, sauf à céder ensuite, aux incitations du général Duchesne, mais, croyait-on, pour des motifs exclusivement féminins, n'ayant rien de commun avec la politique. L'ancien premier ministre, Rainilaiarivony, dont nous avions eu tant à nous plaindre, avait été incarcéré dès l'entrée des troupes françaises à Tananarive (1). Il y avait lieu de lui choisir un successeur, et voici le récit pittoresque, quoique officiel, que fit le commandant en chef des péripéties de ce choix (2) :

« Le nouveau premier ministre, Rainitsimbasafy, est bien accepté de la population. Par contre, j'ai eu assez de peine à décider la reine. Vous savez qu'ordinairement, à Madagascar, le premier ministre est l'époux de la souveraine, bien que la loi malgache ne prescrive rien d'obligatoire à ce sujet. Or, M. Rainitsimbasafy est un homme déjà âgé, obèse et n'ayant rien de séduisant au point de vue physique. Aussi Sa Majesté faisait-elle la grimace et a-t-elle posé à différentes reprises la question de savoir si elle serait obligée d'avoir avec lui des rapports personnels. J'ai dû lui donner l'assurance qu'il n'en serait rien et elle a consenti, enfin, après de longs pourparlers, à accepter notre candidat, mais il m'a fallu, en sa présence, spécifier à M. Rainitsimbasafy qu'il n'habiterait pas avec la reine et qu'il ne devait pas se considérer comme un mari ayant des droits sur elle, ce que l'interprète a traduit en lui disant qu'il serait seulement son premier ministre « fotsy », c'est-à-dire un premier ministre « à blanc. » Devant ces assurances, la reine a donné son consentement après une con-

(1) M. Laroche l'envoya spontanément en Algérie dans le courant de février 1896. Il y mourut le 17 juillet suivant.

(2) Même rapport du 22 octobre.

férence qui a duré trois heures... Je lui ai proposé d'attribuer le ministère de l'intérieur à M. Rainandriamanpandry, gouverneur actuel de Tamatave, en remplacement du premier ministre actuel. Sa Majesté a agréé mon candidat, qui m'a paru accepter très franchement la situation actuelle (1). »

Évidemment, si la reine se montrait d'aussi bonne composition, et dans des circonstances où ses premières répugnances étaient si excusables, il n'y avait aucune raison de concevoir des soupçons ou des craintes. On n'en conçut pas, en effet, ni à Tananarive, ni à Paris, et lorsque M. Bourde, nommé secrétaire général à Madagascar, quitta la France en janvier 1896, on lui remit, non pas des instructions à proprement parler, puisque le document n'était pas signé du ministre, mais une sorte de mémorandum détaillé, résultat des nombreux entretiens qu'il avait eus avec le chef du département des Colonies, et où les vues générales formulées par M. Berthelot un mois auparavant étaient seulement amplifiées et précisées.

Ce document, très considérable à tous égards, avait trait à une multitude de questions qui seront examinées par la suite. Quant au point spécial des rapports à entretenir avec les Hovas, quelques passages en sont particulièrement significatifs. « Ce n'est que plus tard, y lisait-on, lorsque l'amélioration des finances et la création des milices et des forces indigènes pouvant assurer la sécurité du pays concurremment avec les troupes fournies par la métropole vous auront procuré les moyens indispensables, que vous pourrez songer à entreprendre d'étendre à toute l'île, de proche en proche, notre domination effective. Le gouvernement de la République estime du reste que cette extension doit s'opérer par des procédés plus politiques que militaires et qu'il y aura lieu d'user de persuasion et de pression morale plus que de violence... Vous n'admettrez qu'un budget pour toute l'île et qu'un pouvoir législatif pour les indigènes, celui de la reine de Tananarive, à laquelle le gouvernement de la République a conservé son titre de reine de Madagascar. Mais, pour éviter de créer une prépondérance exclusive aux Hovas, vous recruterez autant que possible les fonctionnaires indigènes des provinces parmi les familles influentes du pays ; vous ferez... une part aussi large que possible

(1) Ce personnage avait dirigé la résistance de Tamatave durant la guerre, mais n'avait fait aucune difficulte pour se soumettre, lorsqu'il sut la conclusion de la paix.

aux races autres que la race hova, afin de contre-balancer l'influence de celle-ci et d'être toujours en état de les opposer les unes aux autres à un moment donné... Toutes les fois que vous aurez à créer des institutions appelées à gérer des intérêts qui seront communs aux colons et aux indigènes, vous vous préoccuperez d'y assurer une représentation à chacune des races, de manière que l'une ne puisse pas être opprimée par l'autre... Vous exercerez l'action de la France surtout par voie d'avis et de contrôle; vous ne commanderez que quand vos conseils seront méconnus... Afin de marquer sa situation vis-à-vis du gouvernement français, vous inviterez la reine à se servir à l'avenir de la formule de promulgation suivante : « Moi, Ranavalo, par la grâce de Dieu et la volonté de la République française, reine de Madagascar... » Vous maintiendrez à l'administration indigène le droit de régir à son gré les associations et les réunions. Afin d'être armé contre la propagande étrangère, vous soumettrez la presse à l'obligation de l'autorisation préalable pouvant toujours être retirée... »

A les bien prendre, il y avait dans ces recommandations quelques arrière-pensées et certaines contradictions : ainsi du souci, très légitime d'ailleurs, de se réserver la possibilité d'opposer quelque jour les unes aux autres les diverses races autochtones, ce qui ne témoignait pas d'une confiance aveugle dans le zèle des Hovas pour notre cause; ainsi encore du soin avec lequel on marquait que « la grâce de Dieu » n'avait pas suffi à maintenir la reine sur son trône, mais qu'il y avait fallu aussi « la volonté, » plus précaire sans doute, de la République. Quoi qu'il en soit de ces nuances, la pensée dominante est claire : c'est, pour les usages intérieurs de l'île, le protectorat, le gouvernement indirect par l'entremise de la reine Ranavalo, sans faiblesse assurément, mais surtout sans violences (1).

(1) L'on trouve cependant des traces, dès cette époque, des embarras de diverse nature que pouvait entraîner l'application stricte de la formule du protectorat. A propos du personnel : « Réservez à nos nationaux accès fonctions publiques (télégramme du 25 décembre)... Vous prie suspendre toute nomination personnel jusqu'à ce que conditions accessoires fonctions aient été concertées avec département (télégr. du 7 janvier). » Pour le commerce : « Gouvernement a décidé qu'en principe les produits français seront exempts des droits de douane à l'entrée de Madagascar; ils ne pourront être assujettis qu'à un faible droit de statistique. Toutefois, cette décision ne pourra recevoir exécution qu'après conversion, emprunt malgache étant actuellement garanti par droits douane sur ensemble marchandises importées. Cette conversion sera très prochainement effectuée (télég. du 5 janvier). » En réalité, il y avait, comme on le verra, d'autres motifs plus sérieux pour ajourner

Or, dans le temps même où M. Bourde naviguait vers Madagascar, des nouvelles parvenaient à Paris qui contrastaient singulièrement avec l'optimisme des premiers rapports. Le 22 novembre, en effet, dans une localité située à 40 kilomètres à l'ouest de Tananarive, une bande de « brigands, » — ainsi les qualifiait la dépêche officielle, — avait détruit les édifices religieux des protestans ainsi que ceux des catholiques et assassiné le missionnaire anglais, M. Johnson, avec sa femme et son enfant. Que l'idée du vol eût présidé à cette opération, cela ne semblait pas douteux. Mais, une fois l'entreprise engagée, des habitans de la région s'étaient joints aux « brigands, » et, en relatant ces faits, le représentant du ministère des Affaires étrangères à Tananarive ne dissimulait pas (1) que « les excitations dirigées contre nous durant la guerre par la presse anglo-malgache paraissaient avoir eu pour résultat de faire attribuer par la population à tous les étrangers indistinctement les noirs desseins qu'on nous prêtait. »

Des informations de police avaient fait connaître à l'avance que quelque chose d'insolite se préparait. Le premier ministre hova avait envoyé des délégués chargés de rétablir l'ordre, de se livrer à des enquêtes et de faire arrêter les individus compromis, « cette façon de procéder, qui laissait aux autorités locales le soin d'assurer la police du pays, correspondant au régime du protectorat. » Mais les délégués avaient trouvé les autorités locales sans moyens pour disperser les bandes en formation, puisque aussi bien la plupart de leurs armes leur avaient été retirées par mesure de précaution. Un détachement indigène, formé tout exprès pour la circonstance, fut surpris et mis en pièces par les « brigands: » ceux-ci disaient ouvertement « que, le gouvernement (hova) et la reine étant aux mains d'étrangers qui ne poursuivaient d'autre but que l'asservissement de la population, il fallait, à tout prix, empêcher une pareille situation de s'établir et pour cela massacrer tous les étrangers. » Le 24, une colonne envoyée par le général en chef, se heurta à 3 000 « rebelles, » leur tua pas mal de monde, mais fut étonnée de leur « audace incroyable. » Le 26, la colonne revint sur ses pas, après avoir brûlé quelques villages « dont les habitans avaient fait cause commune avec les révoltés. » « La rapidité et la vigueur de la répression, disait M. Ranchot, sem-

la mesure. Mais l'on peut constater à cette date qu'il n'avait pas suffi d'une formule, si ingénieuse fût-elle, pour déblayer la route.

(1) Rapport du 30 novembre, transmis aux Colonies le 28 janvier.

blent avoir eu pour effet de décourager le zèle des rebelles. » Quant aux causes profondes de ce mouvement inopiné, on restait dans le doute : « Certains l'attribuent à l'hostilité du gouvernement, qui serait complice des révoltés. Je ne puis partager cette opinion, qu'aucun fait précis ne vient appuyer... Avec plus d'apparence de raison, on pourrait supposer que la rébellion est due aux agissemens de la famille de l'ex-premier ministre... » Mais M. Ranchot en voyait surtout l'origine dans les excitations de la presse anglo-malgache qui avaient représenté les troupes françaises comme venues pour le pillage, le viol, l'établissement du service militaire, l'aggravation de la corvée et des impôts, etc. « En quelques mois, ajoutait-il en terminant, une région qui a été évangélisée d'une façon ininterrompue depuis trente-cinq ans, et qui était couverte de temples, d'églises, et d'écoles, est revenue au culte des idoles. A la première occasion favorable, les excès que nous avons à regretter se sont produits. Et, dans ces circonstances, les premières victimes ont été ces mêmes Anglais qui ont propagé ou laissé propager les excitations dirigées spécialement contre nous. »

Il n'était pas inutile de relater en détail ce premier accident de la pacification, car, dans tous ceux de genre analogue qui se reproduisirent durant les mois suivans, les mêmes symptômes se retrouvèrent, la même impuissance dans les moyens de répression employés et aussi les mêmes mobiles. Néanmoins, comme la répétition tarda à venir, on n'y attacha que très peu d'importance tant à Tananarive qu'à Paris. Le général Duchesne n'en quitta pas moins Madagascar à l'heure dite, laissant au général de brigade Voyron le commandement du reliquat de l'ancien corps d'expédition. A Paris, non seulement on ne modifia rien ni à l'organisation créée, ni aux instructions données, mais, comme si l'on craignait que la résidence générale se laissât trop impressionner par le contact immédiat des événemens, on lui recommanda surtout, le 3 mars, d' « éviter les exécutions trop nombreuses. » M. Laroche n'avait d'ailleurs aucune tendance à se laisser aller à de pareils méfaits : outre que tout d'abord il n'attribua aucun « caractère politique » aux actes de « brigandage » qui lui étaient signalés, et qu'il proclamait volontiers que « l'autorité française était entourée de prestige et respectée partout (1), » il était plutôt

(1) 1er et 16 mars 1896.

enclin à juger que tel officier, le capitaine F..., déployait une cruauté inutile à faire mettre à mort, après capitulation, des prisonniers sans défense, tandis que tel autre, le commandant G..., usait de procédés peu recommandables pour « inspirer la terreur de nos armes (1). »

Ainsi se révélait dès le début, par des dénonciations mutuelles qui n'en étaient malheureusement qu'à leur début, la divergence de vues dont la division des pouvoirs civil et militaire était la cause première, et que le caractère respectif des divers agens qui représentaient la France à Madagascar ne fit qu'aggraver par la suite. « Fausse conception des moyens convenant à la répression, » disaient les civils en parlant des militaires ; « Coupable tolérance à l'égard des intrigues du palais, » ripostaient ceux-ci en visant les premiers. Et la polémique continua, dans la presse tout autant que dans les rapports officiels, jusqu'au moment où elle se compliqua de dissensions survenues entre civils d'une part, entre militaires de l'autre.

Dans l'intervalle, cependant, les faits de rébellion se multipliaient. Le 2 février, la résidence générale rapporte que l'est commence à se remuer dans la région côtière, mais que le mouvement paraît dirigé contre les Hovas et respecte les blancs. Le 11, il y a des menées factieuses au nord de l'Émyrne, et à l'ouest, à 60 kilomètres de la capitale. Le 12 mars, le brigandage s'étend au nord, et surtout aux environs d'Ambatondrazaka. Le 22, l'insurrection éclate à Ambatomamby, assez près de la capitale, sous la direction de gouverneurs hovas. Le 25, celle du nord prend un caractère nettement anti-européen et anti-chrétien. Le 30, trois Français sont assassinés dans la direction sud-est de Tananarive, à Manarintsoa. Le 13 avril, le « fahavalisme, » — toujours le brigandage, — existe à peu près partout dans l'Émyrne, à l'état sporadique tout au moins, et l'approche de la saison sèche, époque normale des déprédations commises par les voleurs de bestiaux et de récoltes, fait croire qu'il va s'étendre.

Contre les progrès de cette envahissante gangrène, que fait l'autorité militaire ? Préoccupée par-dessus tout de ne pas éparpiller les maigres effectifs dont elle dispose, elle organise des « colonnes, » elle expédie successivement des détachemens importans à l'est, au nord, au sud ; ces détachemens répriment aisé-

(1) 2 février 1896.

ment les délits commis, mais ne réussissent pas à en prévenir le retour : après avoir rasé quelques centres d'habitation, fusillé quelques coupables, elles rentrent à Tananarive sans seulement avoir pu joindre les bandes hostiles. L'autorité civile a une vision plus juste des nécessités de la situation : elle croit qu'avec un réseau serré de petits postes, où seraient placés des miliciens indigènes avec des cadres français, on parviendrait à prévenir, on n'aurait plus à réprimer, parce qu'on empêcherait la formation des bandes, ou qu'en faisant le vide autour d'elles, on les affamerait. Mais, pour constituer solidement de pareilles milices, il faut des sous-officiers ; l'armée ne peut en prêter qu'un nombre dérisoire, une quinzaine, sous peine d'affaiblir outre mesure les troupes régulières ; on devra donc attendre, — et l'on attendit, en effet, plusieurs semaines, — qu'on en envoie de France, avec l'autorisation de disposer d'armes inutilisées par les corps réguliers, et qui sont emmagasinées à Tananarive et à Majunga.

On était donc loin, au printemps de 1896, des espérances conçues à l'automne de l'année précédente. Certes, il n'y avait rien là d'irrémédiable et l'expérience a prouvé que le remède était relativement aisé à découvrir et à appliquer. Mais enfin, après sept mois écoulés depuis l'entrée des troupes françaises à Tananarive, l'œuvre primordiale de la pacification paraissait compromise. Au point de vue international, l'on était tout aussi peu avancé : la formule de la « prise de possession » n'avait pas mieux mis fin aux difficultés diplomatiques, que celle qui fondait le gouvernement de la reine « sur la volonté de la République » n'avait empêché ou arrêté le développement de la rébellion. Pour triompher des premières et terminer, au regard des tiers, la question toujours pendante des juridictions consulaires et du régime douanier, il convenait de prendre une position à la fois plus connue et plus définie. Pour vaincre la seconde, il fallait trouver une méthode et un homme. C'est à quoi s'appliqua le cabinet Méline dès sa constitution (29 avril 1896).

III

« En vue de lever certaines difficultés diplomatiques, le gouvernement juge nécessaire de proposer au Parlement de déclarer Madagascar colonie française. Cette décision ne modifie pas le statut personnel des indigènes et ne change [pas l'organisation

intérieure de l'île. La reine est maintenue dans ses honneurs et avantages. La méthode administrative reste la même. Seulement, nous restons les seuls juges de toutes les mesures à prendre à l'avenir, dans la plénitude de nos droits. »

Ainsi s'exprimait, à la fin de mai, le nouveau ministre des Colonies dans un télégramme au résident général. Les difficultés d'ordre diplomatique auxquelles il faisait allusion étaient grandes. Deux puissances, l'Angleterre et les États-Unis, avaient, avant l'expédition de 1895, des traités réguliers avec Madagascar, l'Allemagne et l'Italie ne possédant que le régime de la nation la plus favorisée. Or, en accusant réception de l'acte faisant connaître la « prise de possession » de Madagascar par la France, et en répondant à des notes plus explicites où le cabinet de Paris avait signifié qu'il entendait notamment réserver un traitement de faveur aux produits français à leur entrée dans l'île, le Foreign-Office avait riposté qu'il ne connaissait pas le sens de la « prise de possession » et que, à ses yeux, l'annexion n'ayant pas été prononcée, les effets de son traité avec le gouvernement malgache subsistaient tout entiers. De son côté, dans une dépêche très nette, le cabinet de Washington avait réclamé des déclarations catégoriques de la part de la France.

De là, des embarras extrêmes pour l'action française à Madagascar. En avril, M. Guieysse avait dû rappeler à l'ordre un résident trop zélé qui, de son initiative privée, avait avisé les sujets étrangers, comme une conséquence évidente du nouveau régime, qu'ils étaient désormais justiciables de nos tribunaux; le ministre recommandait à M. Laroche de n'engager « aucune opération pouvant susciter les réclamations des autorités anglaises, avant d'en avoir référé à Paris; » en même temps, il avait invité son agent à faire de son mieux pour que le consul américain à Tamatave envoyât à ses chefs un rapport convenable, tant sur la question des juridictions que sur celle du futur régime douanier. En mai encore, faute de solution satisfaisante des négociations en cours, le Pavillon de Flore était obligé d'empêcher le procureur général de Madagascar de poursuivre aucun Anglais devant les tribunaux correctionnels.

Les conversations de chancellerie n'aboutissant pas, force était de sortir de peine par un coup d'autorité. Le 30 mai, le cabinet Méline déposa à la Chambre un projet de loi déclarant colonie française « Madagascar avec les îles qui en dépendent, » dans le

dessein, très nettement indiqué par l'exposé des motifs, d'affranchir la diplomatie française de toutes les arguties que lui opposaient ses rivales et « d'assurer à nos nationaux et à nos produits une situation privilégiée dans la grande île. »

Les doctrinaires du protectorat, oubliant volontiers les dépenses militaires ou judiciaires que la France fait en Tunisie pour ne se souvenir que des beaux côtés du système d'administration inauguré par elle dans la régence, firent un assez médiocre accueil au projet concernant Madagascar. Assurément, ils ne contestaient point sa portée diplomatique; mais ils gémissaient plus que de raison sur les conséquences administratives qui leur semblaient en découler. Parmi les régimes très variés que la France applique à ses diverses colonies, ils ne savaient rien ou ne voulaient rien savoir du mode très simple, très économique et très « indirect » qui est usité notamment dans nos récens établissemens de la côte occidentale d'Afrique; ils ne voyaient ou ne voulaient voir que l'appareil compliqué et coûteux des Antilles et de la Réunion; ils affectaient de prophétiser déjà pour Madagascar les misères et les dépenses qui résulteraient pour la grande île africaine de l'institution d'organes administratifs du type français, avec tout le cortège des complications qu'apportent la séparation des pouvoirs, la pluralité des juges, les conseils élus, la représentation parlementaire et le suffrage universel.

Les déclarations du ministre des Colonies devant la commission de la Chambre, et le rapport fait au nom de cette commission par M. Le Myre de Vilers firent justice de ces objections tendancieuses.

« Le projet de loi présenté par le gouvernement, avait dit le ministre, n'implique aucune conséquence nécessaire qui puisse entraîner des modifications dans l'administration du pays et obliger à l'application immédiate de notre législation, dans son ensemble, aux diverses tribus qui se partagent les vastes territoires de l'île. En d'autres termes, la formule de « colonie française » appliquée à Madagascar n'entraîne pas la création d'une administration compliquée, parce qu'il est possible de la mettre en pratique et d'organiser notre nouvelle colonie en utilisant le concours des autorités et des institutions locales; des instructions ont d'ailleurs été données déjà au résident général en ce sens. En outre, cette mesure n'est pas de nature à substituer, *ipso facto*, les institutions de la métropole à celles du pays, parce que les

intentions bien définies du gouvernement ne tendent qu'à une amélioration progressive de la législation des autochtones en empruntant à la nôtre, au fur et à mesure des besoins et suivant les circonstances, ce qu'elle peut avoir d'applicable à des populations de races différentes, pour la plupart fort éloignées encore de nos idées de civilisation.

« La loi en projet, au point de vue international, annule la personnalité de l'État malgache, qui disparaîtra comme entité juridique en devenant *dépendance de la souveraineté française*, mais elle ne peut avoir pour effet d'anéantir, par la vertu d'un vote des Chambres, le statut personnel des indigènes, lesquels ne peuvent être soumis raisonnablement, sans transition, aux exigences de notre « vie civile, » ni d'abroger les lois ou usages locaux. »

« C'est à tort, — ajoutait le rapporteur, — que l'on confondrait l'annexion et l'assimilation. L'annexion est le fait d'incorporer, soit par cession, soit par conquête, soit par achat, un nouveau territoire dans le domaine national, en lui donnant ou en lui laissant le gouvernement qui convient le mieux à ses besoins; l'assimilation constitue un mode d'administration en tout conforme à celui de la métropole. Cette méthode, applicable seulement lorsqu'il s'agit de populations de même origine, arrivées au même degré de civilisation, ne saurait convenir à des natifs ayant des mœurs différentes.

« ... Dans nos colonies de nouvelle formation, remontant au plus à trente-cinq ans, nous nous sommes toujours inspirés de ces principes. En Indo-Chine seulement, nous pratiquons six régimes différens : au Tonkin, le protectorat le plus serré; en Cochinchine, la domination directe avec des conseils électifs dont font partie les indigènes; au Cambodge, le protectorat sous sa forme la moins étendue; en Annam, un gouvernement oligarchique, placé sous la surveillance d'un résident; au Laos, un système mixte qui participe à la fois du protectorat et de la domination; dans les territoires militaires, le commandement. La même diversité se rencontre à la côte occidentale d'Afrique, où la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Dahomey ont des institutions appropriées aux besoins des populations et aux intérêts de nos colons.

« Nous avons pu ainsi réduire les charges de la métropole à leur dernière limite. La Cochinchine paye l'intégralité de ses dépenses civiles et militaires, plus un tribut de vassalité qui, en

1888 et 1889, dépassa 8 millions. Le Cambodge, le Laos, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Dahomey ne figurent pas au budget. Malgré le voisinage de la Chine, qui a rendu la pacification laborieuse, l'Annam-Tonkin ne coûte à la France que l'entretien des troupes : 25 millions pour une population de 15 millions d'âmes, 1 fr. 70 par habitant. Ces possessions, presque toutes prospères et soumises au tarif général des douanes, ont créé un marché important pour la métropole, avec laquelle elles font 60 millions d'affaires, qui constituent aujourd'hui le principal aliment de notre marine marchande au long cours, sans compter les remises de fonds, provenant de bénéfices ou d'économies réalisées, qui atteignent une cinquantaine de millions, et viennent grossir chaque année l'épargne nationale.

« De pareils résultats font le plus grand honneur à notre administration coloniale. Pourquoi n'obtiendrait-elle pas les mêmes à Madagascar? Ce sera facile, si le Parlement et le gouvernement décident en principe que les possessions d'outre-mer doivent payer sur le budget local, au début, leurs frais de souveraineté civile, et ultérieurement, les frais de souveraineté militaire, quand la sécurité sera définitivement assurée et l'outillage économique constitué. Nous ne craignons pas d'affirmer qu'en dehors des points de ravitaillement des flottes ou de pénétration d'influence, un établissement qui ne peut payer son administration civile et ses dépenses militaires est ou mal administré ou doté d'institutions au-dessus de ses ressources et de ses besoins. »

Ces fortes et judicieuses considérations, secondées par l'évidente nécessité de prendre une position nette vis-à-vis des puissances, triomphèrent de l'opposition, d'ailleurs assez molle, faite sur ce point au gouvernement. Le projet fut voté sans trop d'encombre dans les deux Chambres(1). Il devint, après deux mois de procédure, la loi du 6 août 1896.

L'horizon diplomatique s'éclaircit aussitôt. Les notifications d'usage ayant été faites à Washington et à Londres, le gouvernement put aviser le résident général, dès la fin d'août, que les produits français, munis des certificats d'origine nécessaires, seraient désormais affranchis du droit de 10 pour 100 *ad valorem* à leur entrée dans l'île, et, ce qui était plus urgent au point de vue politique, il l'invita à donner des ordres aux « autorités judi

(1) Nous parlerons plus loin de l'incident relatif à l'esclavage.

ciaires françaises pour qu'en toute matière, elles exerçassent, sans distinction de nationalité, les pouvoirs qui leur étaient impartis, » sous la seule réserve que les juridictions consulaires pourraient liquider les affaires déjà inscrites à leur rôle.

L'exécution de ces mesures n'alla point toutefois sans susciter quelques protestations : certains des consuls visés par les instructions relatives aux attributions juridictionnelles jugèrent ces instructions excessives; en revanche, nombre d'industriels français proclamèrent insuffisant le droit de 10 pour 100 qui les protégeait maintenant contre la concurrence étrangère.

Des premiers, il n'y a pas grand'chose à dire : deux d'entre eux, qui représentaient l'Angleterre à Tananarive et à Tamatave, étaient, non pas des consuls de carrière, mais de simples commerçans, investis des fonctions consulaires, et qui trouvaient fort déplaisant de se voir subitement dépouillés du prestige et des émolumens qu'ils retiraient de l'exercice de la juridiction civile, commerciale ou criminelle sur les sujets de Sa Majesté Britannique. Durant quelques mois encore, ils assaillirent les autorités françaises de réclamations, chaque fois que leurs nationaux étaient impliqués dans un procès devant quelqu'un de nos tribunaux. Cela n'empêcha plus un instant la justice régulière de suivre son cours, mais, comme le bruit que faisaient ces personnages devenait à la longue difficilement tolérable, on les menaça expressément de rupture des relations officielles, officieusement d'expulsion (1). Ils se résignèrent et se turent.

Infiniment plus compliqué était le règlement de la situation douanière. Avant même que la loi du 6 août eût été promulguée, les industriels français avaient revendiqué la protection du tarif général de 1892 pour leurs importations à Madagascar ; ce fut bien pis après que l'île eut été proclamée colonie française. Mais les obstacles étaient nombreux et sérieux, qui s'opposaient momentanément à la réalisation de ce vœu.

Et tout d'abord, le revenu des douanes formait la partie la plus claire des recettes, pour ne pas dire l'unique recette, du budget local de Madagascar, dans une période de troubles intenses comme ceux que l'on traversait alors. Comment équilibrer le budget, soit en 1896, soit même en 1897, si l'on commençait par affranchir de tous droits d'entrée les produits français et par

(1) Février 1897.

fermer la porte aux produits étrangers? Il était de toute nécessité que la pacification précédât l'application du tarif, de manière à permettre la création préalable ou simultanée de taxes indigènes, de droits de consommation, etc., qui viendraient combler le déficit probable et pourvoir aux dépenses civiles de l'île sans contraindre la métropole à augmenter ses sacrifices pécuniaires.

Puis, que signifierait l'établissement de droits protecteurs considérables, dans un pays pourvu d'une immense étendue de côtes, si l'on n'avait auparavant organisé d'une manière efficace le service douanier sur toute la périphérie de l'île? L'augmentation des tarifs douaniers n'est pas autre chose qu'une prime donnée à la contrebande, prime d'autant plus forte que l'élévation est plus grande, lorsqu'elle n'est point accompagnée par une surveillance étroite de la frontière. Sans doute, on pouvait simplifier la question en n'ouvrant qu'un petit nombre de ports au commerce extérieur, et en obligeant les navires qui voudraient charger ou débarquer sur d'autres points de la côte à se faire suivre, à leurs frais, par des agens du service des douanes. Assurément encore, sans constituer du premier coup un personnel spécialement affecté à la perception des droits d'entrée et de sortie, on pouvait investir de ces attributions d'autres agens, comme des commis de résidence, voire des sous-officiers, qui se feraient eux-mêmes assister d'indigènes. Mais, même avec ces simplifications (1), on avait besoin d'hommes, d'argent, de bateaux pour croiser devant le littoral et réprimer la fraude, et l'on ne pouvait songer à installer des postes de douanes, fût-ce en nombre restreint, dans les régions qui n'étaient point encore soumises, ni seulement occupées par nos troupes. Avant d'atteindre, dans cette direction, un résultat utile, il fallait du temps, beaucoup de temps.

Il y a mieux : quel bienfait immédiat pouvait-on attendre d'une brusque surélévation des droits d'importation? Aucun pour l'industrie métropolitaine; mais, au contraire, une sérieuse aggravation de charges pour la population indigène qui, déjà peu fortunée en temps normal, se trouvait encore appauvrie par la guerre, l'insurrection, et le chômage qui en était la suite. C'était le régime des cotonnades qui préoccupait surtout nos industriels de l'est et de l'ouest. Or ces articles, qui sont de grande consommation à Madagascar, et qui, pour la plupart, étaient de prove-

(1) Elles firent l'objet d'instructions spéciales le 28 mai 1896.

nance américaine ou anglaise, revenaient à Tamatave à 8 fr. 40 la pièce de 40 yards (36^m,40); l'application qui leur serait faite des droits français devait augmenter le prix de revient de la même pièce d'étoffe, suivant qu'il s'agirait du tarif général ou du minimum, de 2 fr. 95 ou de 2 fr. 30, du tiers par conséquent, sans que, — les intéressés le reconnaissaient eux-mêmes, — l'industrie française pût en retirer le moindre profit actuel, *parce qu'elle ne fabriquait pas encore les marchandises usitées par les Malgaches.*

Par bonheur, la loi douanière métropolitaine de 1892 laissait au ministre un délai d'un an pour rendre le tarif applicable aux colonies, en y introduisant, pour chacune d'elles, les modifications essentielles commandées par les circonstances locales. Il utilisa le délai, d'une part à organiser le service douanier dans l'île, au fur et à mesure des progrès de la pacification; de l'autre, à s'entendre avec les industriels français, et sur le changement d'orientation à introduire dans leur fabrication, et sur les modifications à apporter aux tarifs. Les tissages de coton traversaient à cette époque une crise sérieuse; il y avait un assez grand nombre de métiers inoccupés : aussi obtint-on sans trop de peine des fabricans qu'ils voulussent bien fournir désormais aux Malgaches, sinon au même prix, du moins dans des conditions identiques, voire supérieures, de qualité et de dimensions, les articles auxquels ils étaient accoutumés. Quant aux modifications du tarif, ce furent presque exclusivement des simplifications; au lieu de maintenir les innombrables catégories de tissus prévues par la loi métropolitaine, et qui exigent de la part du service douanier un examen très long et très minutieux des produits importés, on fit pour Madagascar ce qu'on avait fait antérieurement pour l'Indo-Chine : on ramena toutes les catégories à sept types principaux, facilement reconnaissables, chacun d'entre eux étant frappé du droit moyen des diverses classes d'étoffes qu'il englobait.

Ce fut l'objet de la loi du 16 avril 1897 et du décret réglementaire du 28 juillet suivant, qui, sauf une erreur de calcul au détriment de l'une des classes de tissus, erreur qui fut rectifiée en mai 1898, subsistent à la satisfaction générale, et qui ont facilité la substitution des produits français aux importations étrangères sans que la consommation locale en ait souffert. Il n'avait pas fallu moins de onze mois d'études, de correspondances, de conférences et de négociations pour en arriver là (1).

(1) A la faveur de ce régime, l'importation des tissus français, qui, par rapport à

IV

Lorsqu'une question est résolue, et que la solution intervenue a donné satisfaction aux intérêts, aux idées et aux sentimens qui étaient en conflit, on est fort tenté, en général, de croire que ses promoteurs n'ont éprouvé aucune difficulté à la concevoir ni rencontré aucun obstacle à la faire prévaloir. Et de fait, vus dans la perspective toujours un peu brumeuse du passé, la plupart des événemens apparaissent comme logiquement enchaînés à ceux qui les ont précédés, et conduisant fatalement à ceux qui les ont suivis. Il n'en va pas précisément ainsi dans la réalité : quiconque a jamais été mêlé à l'action publique et a ressenti ses responsabilités et ses angoisses sait qu'il y a des heures où l'on a l'impression aiguë que, selon que l'on infléchira dans un sens ou dans l'autre, une série de conséquences visibles et d'autres imprévues se produiront ; où, dans la contrariété des témoignages, il est fort malaisé de discerner sa voie ; où enfin, une fois un plan tracé, il est difficile de rencontrer l'artisan ou les artisans de son exécution. Si l'on ajoute à cela l'éloignement où le ministre des Colonies se trouve placé, par la force des choses, des élémens qu'il doit manier ; l'impossibilité où il est d'entrer en contact direct avec les hommes et les événemens, l'obligation pour lui de ne juger les uns et les autres qu'au travers de rapports écrits qui doivent être interprétés en tenant compte du caractère plus ou moins exalté de leurs auteurs, la lenteur des communications (1), l'impuissance d'être rapidement renseigné et obéi, on sera mieux à même d'apprécier le milieu tout spécial où se meut ici la direction gouvernementale.

l'importation totale, était de moins du quart en 1896, a dépassé les trois quarts en 1898, en montant de 1 800 000 francs à 6 250 000 francs. Celle des vins et alcools a presque triplé. Voici, au surplus, quelle a été la progression du commerce général de l'île dans ces dernières années : 1890, 9 millions ; 1893, 12 millions ; 1896, 16 millions ; 1897, 23 millions ; 1898, 27 millions ; 1899, 36 millions. Dans ce dernier total, les importations sont de 28 millions, les exportations de 8 millions. Pour les importations, la part de la France est d'environ 90 p. 100 ; le chiffre d'affaires de l'Angleterre et des États-Unis a baissé des cinq sixièmes ; on peut dire qu'en fait, le marché malgache est désormais réservé aux produits français. De même pour la navigation : le mouvement commercial s'accomplit pour plus de 85 p. 100 sous pavillon français.

(1) Les télégrammes de ou pour Tananarive devaient encore à cette époque être remis à Tamatave, qu'aucun câble ne reliait ni à Majunga ni à Port-Louis de Maurice. Il fallait souvent deux ou trois semaines pour qu'ils parvinssent à destination.

Les informations parvenues de Madagascar au Pavillon de Flore de mai à juillet 1896 ne faisaient que confirmer, si même elles ne les accentuaient, les conclusions que l'on devait tirer des rapports des mois précédens. L'insurrection ne cessait pas de gagner du terrain. Le 7 mai, elle enveloppait Tananarive dans un rayon de 16 kilomètres, incapable de résister à toute attaque des troupes régulières, mais fort agile pour défier leur poursuite; sept officiers royaux, qui avaient voulu se mêler d'arrêter un prêtre idolâtre avaient été brûlés vifs, et les voyageurs isolés ne pouvaient pas, sans péril pour leur vie, se hasarder sur la piste muletière que le génie militaire était en train d'achever pour relier la capitale à Tamatave. Le 12, les incendies de villages par les rebelles continuaient, et l'on jugeait utile de faire intervenir la reine Ranavalo pour décréter que les « peines les plus graves » seraient prononcées contre les insurgés qui ne feraient pas leur soumission avant le 15. A la fin du mois, la mission norvégienne d'Antsirabé dut soutenir un siège de trois jours contre une bande de 1 500 hommes, dont les assauts répétés ne furent finalement repoussés que par le retour inopiné du résident français, M. Alby, avec une poignée de soldats. Le 15 juin, nouveaux assassinats d'Européens, à Amboimanga, à Ambatomainty, et sur la route de Majunga. Le 20, la province de Vonizongo était considérée comme perdue.

Ces accidens répétés ne semblaient point troubler la sérénité de M. Laroche. « L'expérience est faite maintenant, disait-il (1), et permet de conclure avec certitude qu'il ne faut pas augmenter l'effectif des troupes; ce serait une grosse dépense tout à fait inutile; les troupes sont trop lourdes pour un ennemi toujours en mouvement. Les milices, au contraire, ont une extrême mobilité... mais des caporaux français sont nécessaires pour les encadrer... Si ma demande est satisfaite, je me charge d'en finir en deux mois avec l'insurrection. » Et encore (2) : « Une vive émotion règne parmi beaucoup d'Européens de Tananarive, trouble leur jugement et leur suggère des propositions folles. Notre situation, cependant, ne présente aucun danger, je vous en donne l'assurance formelle. Nous avons seulement besoin de caporaux pour la milice. »

Telle n'était point l'opinion de tout le monde; on peut même

(1) 7 mai 1896.
(2) 15 juin.

dire que, parmi les personnages connaissant les affaires malgaches et que l'on pouvait consulter utilement à Paris, un sentiment très différent prédominait. On commençait à redouter que l'insurrection, en s'étendant, n'aboutît à un massacre général des Européens qui résidaient dans l'île ; on réclamait l'envoi aussi prompt que possible de gros renforts militaires, trois mille hommes pour le moins, avec un nombre adéquat de généraux ; on dénonçait l'anarchie des pouvoirs locaux (1), on soupçonnait la sincérité de la cour hova à notre endroit, on conseillait enfin plus de cohésion et plus d'autorité.

Dès ses premières dépêches, datées des 23 et 31 mai, le nouveau titulaire du portefeuille des Colonies essaya d'obtenir, avec les agens de la France déjà présens à Madagascar, une impulsion différente de celle qu'ils avaient jusque-là donnée aux affaires. Il rappela à M. Laroche que ses instructions originelles avaient prévu le cas, où, si des troubles éclataient, des territoires militaires devraient être constitués avec réunion de la totalité des pouvoirs entre les mêmes mains, ajoutant que le moment était assurément venu de recourir à cette manière de procéder, tout au moins sur les frontières de l'Émyrne. Il mit le résident général en défiance contre la cour hova, dont la docilité excessive, pour ne pas dire la passivité, devant nos suggestions (2) « pouvait indiquer que les fonctionnaires indigènes voyaient sans déplaisir l'état de trouble des diverses parties de l'île, à supposer même qu'ils n'en fussent pas les complices ou les instigateurs. » Il le convia à rendre délibérément responsables les chefs de service indigènes et les chefs de villages des désordres qui pourraient survenir dans leur sphère d'action, comme à ne pas se faire le restaurateur aveugle des fonctionnaires hovas là où leur influence sur les tribus dissidentes était contestée et où leurs déprédations antérieures avaient laissé de fâcheux souvenirs.

(1) Cette anarchie n'était que trop évidente : au conflit permanent entre civils et militaires, qui se traduisait par des dénonciations presque publiques des cliens indigènes des uns et des autres, était venue s'ajouter une incompatibilité d'humeur radicale entre le résident général et son principal collaborateur civil, laquelle obligea le ministre à les séparer dans le courant de juillet. Peu après, M. Bourde dut rentrer en France pour raisons de santé.

(2) M. Laroche avait écrit le 13 avril : « La cour donne l'exemple d'une soumission absolue à nos volontés. Toute indication de nous est obéie comme un ordre. Nous sommes même embarrassés parfois de cette excessive abnégation. Je voudrais plus de hardiesse, sinon à me tenir tête, du moins à discuter avec moi les inconvéniens et les avantages des mesures auxquelles je songe et que peut éventuellement contre-indiquer telle ou telle considération impliquant une connaissance intime du pays, comme peuvent seuls l'avoir les ministres indigènes. »

Malheureusement, étant donné les décrets de décembre, le ministre ne pouvait que s'en rapporter à « l'autorité morale » du résident général pour amener le commandant des troupes à se prêter à l'exécution de ces premières mesures. Or, cette « autorité morale » était déjà fortement ébranlée par les dissidences locales et les polémiques de presse, le plus souvent injustes, qui s'étaient déroulées tant à Madagascar qu'en France même; puis, il ne suffisait plus d'une « autorité morale » quelconque, il fallait une autorité effective et concentrée pour mettre fin au désarroi général.

Quelle autorité unique convenait-il de constituer ? Quel homme en devait-on investir? A quel moment fallait-il opérer le changement? Autant de problèmes délicats et mêlés, quoi qu'on en puisse croire, de maintes considérations étrangères au sujet. Subordonner M. Laroche au général Voyron, on n'y pouvait pas songer : ce dernier ne semblait pas avoir un sentiment très exact des nécessités politiques spéciales à Madagascar et des moyens propres à réprimer l'insurrection ; de plus, il atteignait le 10 septembre le terme de sa « corvée » coloniale, et avait manifesté son désir d'être remplacé à l'échéance réglementaire. L'inverse non plus n'était point possible : trop de froissemens, trop de querelles avaient marqué ses six premiers mois de règne pour que M. Laroche, s'il venait à rester seul maître du terrain, obtînt des militaires, non pas seulement la subordination, mais le concours actif et spontané qui était désirable. Le choix d'un homme nouveau s'imposait particulièrement pour les régions troublées et, précisément parce qu'elles étaient troublées, cet homme devait être un officier. Tout au plus, en conservant ses fonctions nominales, M. Laroche pouvait-il être utilisé à inspecter les provinces côtières, auxquelles les soucis absorbans de l'Émyrne ne lui avaient pas encore permis de prêter l'attention voulue.

Mais quel officier? Il ne suffit pas d'être pourvu du même nombre de galons ou d'étoiles pour apporter une valeur égale dans l'accomplissement d'une même tâche. Cette tâche, d'ailleurs, n'était pas exclusivement militaire. Commandant en chef pour toute l'île, mais seul chef, aussi bien civil que militaire, dans le plateau central, le successeur du général Voyron devait avoir une capacité administrative et politique supérieure à ses talens professionnels : sa mission ne pouvait se borner à faire le désert pour établir la paix ; elle devait consister à se concilier les indigènes

plutôt qu'à les terroriser, à les fléchir plutôt qu'à les courber. Or, le nombre n'est pas grand des hommes à intelligence assez vaste, à esprit assez souple, à vues assez lointaines pour conduire utilement une œuvre aussi complexe. Tel candidat, excellent soldat du reste, ne concevait pas qu'il y eût autre chose à faire à Tananarive que de baptiser la reine Ranavalo catholique; tel autre préconisait exclusivement l'emploi de la force. L'officier qui fut définitivement choisi, — ce ne fut pas sans peine, car, paraît-il, son « tour d'embarquement » n'était pas arrivé, au gré des bureaux de la marine, — le colonel, bientôt général Gallieni, n'avait point d'idées préconçues et n'en voulait point avoir. Son passé, tant au Soudan qu'en Indo-Chine, montrait qu'il savait conquérir, plus encore que du territoire, de l'ascendant et des sympathies. Quand on lui offrit de prendre connaissance des dossiers officiels avant d'accepter une aussi lourde charge, il déclina cette offre, « craignant par-dessus tout, disait-il, de se former des opinions à Paris. » Quand on lui parla des renforts qu'il croirait nécessaires, il déclara tranquillement que les effectifs présens dans l'île, employés autrement qu'ils ne l'avaient été, lui semblaient suffisans, mais qu'à tout hasard, il aimerait à emmener 600 hommes de la légion étrangère, de manière à pouvoir, le cas échéant, « mourir convenablement. »

Intelligence et courage, le général Gallieni en était doté. Sa santé, malheureusement, n'était pas alors en rapport avec sa volonté ; il rentrait à peine du Tonkin, atteint d'une maladie sérieuse qui n'était point encore guérie, et qui, ravivée par la saison des pluies de Madagascar, faillit l'emporter dès ses premiers mois de séjour (1). Quelques semaines de plein repos lui étaient indispensables pour qu'il pût s'embarquer sans péril. On décida qu'il partirait le 10 août, de manière à atteindre Tamatave au début de septembre. Dans l'intervalle, force était de laisser les choses en l'état dans la grande île : à quoi bon, en annonçant leur prochain rappel, enlever à ceux qui s'y trouvaient le crédit dont ils disposaient encore ; donner aux indigènes le sentiment de notre instabilité de vues et de personnel, avant que les moyens d'inaugurer un nouveau système eussent été réunis sur place ; développer enfin l'anarchie parmi nos agens en leur laissant entrevoir la précarité de leurs chefs? C'eût été, à n'en pas douter, aggraver le

(1) Pendant longtemps, et malgré un labeur écrasant, il dut, à Tananarive, se soumettre au régime lacté.

mal, sans aucun profit pour la chose publique. Mieux valait même, pour donner aux Malgaches l'impression qu'ils ne se trouvaient pas en présence du caprice d'un homme, mais de la volonté réfléchie de la France, faire commencer par ceux-là, sauf à ce qu'elle fût achevée par d'autres, l'évolution nécessaire.

Tout fut donc disposé de manière qu'au moment opportun, un simple télégramme pût changer les facteurs déterminans du problème. Un décret du 12 juillet, promulgué le 30 août seulement, rendit applicable à Madagascar les dispositions qui, en Indo-Chine, ont, dès 1886 et 1890, subordonné l'autorité militaire aux seules directions du ministère des Colonies et de ses agens immédiats. Le 4 du même mois, une direction autonome des finances et du contrôle, le 3 août un conseil d'administration, furent institués auprès de la résidence générale. Le cadre était tracé pour que d'autres mœurs, avec d'autres hommes, fussent introduites dans l'île. Une dernière circonstance activa l'évolution commencée dès le mois de mai précédent : M. Laroche, dans l'isolement moral presque absolu où il se trouvait, avait fini par se décourager devant la persistance et l'acharnement des attaques dirigées contre lui ; dans ses lettres personnelles, il parlait de la possibilité de son départ, voire de son désir d'obtenir un autre poste (1) ; il n'avait plus que l'ambition de marquer son passage à Madagascar par quelque acte décisif, avant de remettre ses pouvoirs. Or, il était un de ces actes, que le gouvernement, à la requête de la Chambre, était tenu d'accomplir à bref délai. M. Laroche reçut, le 14 septembre, l'ordre d'abolir l'esclavage et, comme cette décision menaçait de provoquer de nouveaux troubles dans les régions jusque là indemnes, il fut invité à renoncer à explorer la côte et à rentrer en France, en laissant à titre intérimaire au général Gallieni la plénitude des pouvoirs civils et militaires dans l'île tout entière (2).

(1) « La France, en faisant l'expédition de Madagascar, s'est mis sur les bras une bien grosse affaire. J'ai peur... qu'elle n'ait pas aperçu toutes les difficultés et les charges du lendemain... Si vous jugez mon maintien ici un embarras pour le cabinet, relevez-moi, ce sera une délivrance !... » (Lettre du 13 juillet.)

(2) M. Laroche accepta noblement son sort. Il écrivit le 26 septembre : « J'avais une grosse partie à jouer. J'ai eu mauvais jeu. J'ai perdu. Je vous remercie de m'avoir soutenu : ce n'était pas possible plus longtemps, en présence de la formidable campagne de presse à laquelle l'éloignement ne me permettait pas de répondre avec opportunité... Le général Gallieni, en possession des moyens et de l'unité de direction qui n'étaient pas entre mes mains, réussira dans sa mission ; il soumettra Madagascar. »

V

La question de l'abolition de l'esclavage à Madagascar est une de celles où se révèle, avec le plus d'intensité, l'extraordinaire méthode apportée par le Parlement et l'opinion dans la solution des problèmes les plus complexes : point d'initiative pour le gouvernement, mais en revanche, toute la responsabilité, et, de temps à autre, de brusques ressauts de sentiment, parfois mélangés de savantes manœuvres parlementaires, qui risquent d'entraver les combinaisons les mieux préparées et de compliquer des situations déjà peu maniables.

Il n'était pas un des ministères mêlés à l'affaire de Madagascar qui n'eût admis, comme une conséquence nécessaire de l'établissement de la France dans la grande île, l'abolition de l'esclavage; pas un non plus qui, étant donné l'ancienneté et l'importance de cette institution, la gravité des intérêts en jeu, la préoccupation de ne point fournir une arme de plus aux fauteurs de troubles, n'eût proclamé la nécessité de mener cette délicate opération avec des précautions, des tempéramens et des délais analogues à ceux que le législateur de 1848 lui-même avait reconnus indispensables lorsqu'il édicta l'abolition dans les colonies françaises.

« La question de l'esclavage, disait le 9 avril 1895 à M. Ranchot M. Hanotaux, ministre des Affaires étrangères (1), s'impose impérieusement aux préoccupations du gouvernement. Des nombreuses observations qui ont été recueillies, il résulte que l'esclavage revêt à Madagascar un caractère particulier qui le différencie sensiblement de l'esclavage africain : il a cessé, en fait et en droit, de s'alimenter par la traite, et, en règle générale, il ne se perpétue que par les naissances d'enfans issus de femmes esclaves. Dans la pratique, il paraît être devenu une sorte de servage domestique ; on s'accorde aussi à reconnaître que les Hovas sont doux et humains envers leurs esclaves et que la condition de ces derniers n'est point matériellement malheureuse.

« Les considérations de fait ne sauraient, malgré tout, nous faire oublier l'immoralité de cette institution et les inconvéniens qu'elle pourrait avoir pour le développement ultérieur de la colonisation française dans la grande île. Les principes de notre civi-

(1) *Livre jaune*, 1895, p. 70.

lisation et nos traditions nationales exigent que l'esclavage disparaisse d'une terre soumise à l'influence française. La France ne va pas seulement à Madagascar pour y faire respecter ses droits, mais aussi pour y faire acte de puissance civilisatrice... Il est évident cependant qu'à l'heure présente, en raison même des obscurités de la situation actuelle, nous ne pouvons que poser en principe l'abolition de l'esclavage, en nous réservant le choix du moment et des voies et moyens. Rien ne s'oppose, d'ailleurs, à ce que nous mettions dès maintenant à l'étude l'adoption de certaines mesures propres à amener la suppression graduelle de l'esclavage, telles que l'interdiction de la vente des esclaves, la faculté pour les esclaves de se racheter, la proclamation de la liberté en faveur des enfans qui naîtront à l'avenir des femmes esclaves, etc. »

Ces lignes étaient écrites au début de l'expédition de 1895, alors que le gouvernement s'en tenait encore à la stricte conception du protectorat. La substitution de la « prise de possession » au protectorat, celle de ministres radicaux à des ministres modérés, ne modifièrent point la pensée directrice : « Dans la mesure où les mœurs, les usages, et les nécessités locales le permettront, recommandait M. Guieysse à M. Bourde en janvier 1896, vous vous efforcerez de rapprocher la législation malgache de la législation française. Vous vous donnerez notamment pour tâche de préparer l'extinction de l'esclavage, mais en prenant à cet égard les mesures de transition nécessaires. Vous aurez pourtant de suite à examiner les dispositions à prendre pour arrêter toute vente d'esclaves, le gouvernement français ne pouvant, en dehors des principes toujours proclamés par lui en cette matière, accepter de trouver des ressources budgétaires dans le prix d'enregistrement des actes de ventes d'esclaves. Vous examinerez aussi les mesures compensatrices à me proposer pour arriver, tant à la libération des enfans d'esclaves au moment de leur naissance, qu'à la faculté de rachat des esclaves en général. En raison de l'importance des intérêts privés engagés dans la question, il vous est recommandé de procéder avec beaucoup de prudence et de ne point provoquer de troubles par des mesures prématurées. Vous trouverez peut-être la solution d'une partie du problème dans une faculté de rachat accordée aux esclaves à un tarif fixé par une loi. L'emploi de la corvée à des travaux agricoles, dont les produits seront partagés entre les prestataires et le gouverne-

ment, pourra fournir aux esclaves l'occasion de se constituer le pécule nécessaire et le moyen de se libérer sans perte notable pour les propriétaires (1). » Et le successeur de M. Guieysse au ministère des Colonies ne tint pas un autre langage à M. Laroche lorsque, le 9 juin, après échange de vues avec la résidence générale, il lui envoya le texte d'un projet de loi destiné à régler la question dans un délai maximum de dix ans, tout en proclamant libres sans compensation aucune les enfans nés depuis le 1er octobre 1895, date de l'occupation de Tananarive par les troupes françaises (2), en même temps qu'il prescrivait de ramener désormais l'usage de la corvée à la pratique d'une prestation normale, d'en cesser toute affectation aux particuliers, et d'en limiter l'emploi aux travaux d'intérêt général.

Cette politique, que commandait la sagesse la plus élémentaire et qu'avaient conseillée tous les hommes sans exception possédant quelque compétence et quelque autorité dans les choses malgaches, eut tout d'abord la rare fortune d'être approuvée par les commissions compétentes de la Chambre des députés. Celle des Colonies, à laquelle avaient été renvoyées deux propositions de loi, l'une de M. Denys Cochin, l'autre de M. de Mahy sur l'abolition de l'esclavage, comprit qu'il y avait des distinctions à faire à Madagascar entre les esclaves proprement dits, les individus condamnés à la servitude pénale à l'égard du gouvernement et

(1) Une dépêche du 9 mars au résident général, en lui communiquant pour avis deux propositions de lois déposées à la Chambre sur l'abolition de l'esclavage, insista sur les mêmes idées.

(2) Voici quel était ce projet, qui devait être mis en vigueur aussitôt après qu'une commission consultative, dont le ministre prescrivait la réunion immédiate à Tananarive, aurait formulé son avis :

« Article premier. — Le commerce des personnes, sous quelque forme qu'il soit, est interdit à Madagascar. Tout auteur d'un contrat écrit ou verbal stipulant vente ou achat de personnes sera puni d'une amende de 500 à 1 000 francs et d'un emprisonnement de un à trois mois. — Art. 2. — Les enfans nés ou à naitre à partir du 1er octobre 1895 sont libres. — Art. 3. — Toute personne qui voudra se libérer n'aura qu'à verser une somme de 100 francs dans une caisse de l'État. Le récépissé, enregistré gratuitement par l'agent du Trésor, tiendra lieu d'acte d'affranchissement. Cette taxe sera réduite de 10 francs par an jusqu'au 31 décembre 1905, époque à laquelle elle cessera d'être perçue, la libération étant acquise pour tous à compter de ce même jour. — Art. 4. — Les familles ne pourront être disjointes. En cas de cession successorale ou judiciaire, la mère et les enfans suivront le sort du père. — Art. 5. — En cas de vente ou de saisie des biens du débiteur par le créancier, un serviteur, de quelque classe ou condition qu'il soit, ne pourra être assimilé à une propriété susceptible d'être vendue ou saisie. — Art. 6. — Le serviteur d'une femme indigène vivant en mariage concubin avec un étranger sera libéré sur sa simple demande adressée au président du Tribunal jugeant en référé ou au résident de France dans les circonscriptions non pourvues de tribunal. »

les débiteurs insolvables forcés à travailler pour leurs créanciers ; elle admit l'esprit général des mesures de transition préconisées par le ministre ; elle reconnut qu'une abolition immédiate, intégrale, qui ne serait point accompagnée de diverses précautions, aurait le grave inconvénient de jeter inopinément dans la misère les femmes, enfans et vieillards jusqu'alors nourris et assistés par leurs maîtres, et de précipiter dans le vagabondage le demi-million d'adultes astreints au travail ; elle ajourna donc les propositions Cochin et de Mahy jusqu'à plus ample informé.

De son côté, la commission chargée d'examiner le projet relatif à l'annexion de Madagascar, qui avait eu incidemment à considérer le même problème, conclut, par l'organe de son rapporteur, M. Le Myre de Vilers, que le gouvernement restait maître absolu de son action. Sans doute, disait-elle, le fait de déclarer Madagascar colonie française y rendra applicable le décret-loi du 3 mars 1848 sur l'abolition de l'esclavage. « Mais, ajoutait-elle aussitôt, la loi ne saurait être rendue exécutoire à Madagascar du jour au lendemain, sans mesures préparatoires, sur de vastes territoires plus étendus que la France, où notre autorité ne s'exerce pas, où même les explorateurs n'ont pas encore pénétré. En agissant avec trop de précipitation, nous compliquerions singulièrement la lourde tâche de la pacification et du rétablissement de la sécurité. Que deviendraient les enfans, les vieillards, les infirmes, s'ils ne trouvaient plus un abri dans la maison de leur maître ? Du reste, le législateur de 1848, malgré toutes les ardeurs de la lutte parlementaire engagée devant l'Assemblée nationale, prescrivait des délais et laissait au gouvernement le soin de fixer la date de promulgation. Nous pensons que la même prudence devra présider à la grande réforme que nous poursuivons et que, tout en s'efforçant d'arriver le plus rapidement possible à l'affranchissement des esclaves, à la suppression de cette plaie sociale, il sera rationnel de procéder par étapes successives dans les différentes tribus. »

La prudence avait triomphé dans les délibérations paisibles et secrètes des commissions où les hommes politiques, mis en contact presque direct avec les réalités pratiques, sont accessibles au raisonnement et susceptibles de pondération. Elle ne résista pas, en séance publique, à un assaut combiné des visées humanitaires et des ardeurs anti-ministérielles. Le 20 juin, quelques paroles vibrantes de MM. Jaurès et Deproge emportèrent, comme un vent

de tempête, le fragile échafaudage des mesures préparatoires et transitoires élaborées dans les bureaux administratifs ; en vain le gouvernement, la commission, d'autres orateurs en leur nom personnel, cherchèrent-ils à enrayer le mouvement. La Chambre se donna la satisfaction de voter à l'unanimité un ordre du jour ainsi conçu : « L'esclavage étant aboli à Madagascar par le fait que l'île est déclarée colonie française, le gouvernement prendra des mesures pour assurer l'émancipation immédiate. »

Il y avait bien, dans cet ordre du jour, l'emploi d'un verbe au futur qui permettait au gouvernement de choisir son heure et de s'armer pour parer à certains des inconvéniens qui pouvaient résulter d'une décision aussi radicale. Mais l'affirmation impérieuse du début, suffisait à elle seule à entraîner après elle toutes les conséquences politiques et sociales que l'on avait redoutées. Au vrai, ce dernier résultat eût été atteint, sans qu'il eût été besoin d'un vote formel, par cette seule circonstance que le débat avait été abordé publiquement et avait obligé tous les orateurs sans exception à faire des déclarations catégoriquement hostiles au principe même de l'esclavage : que l'émancipation fût désormais immédiate ou seulement prochaine, qu'elle se fît sans conditions aucunes ou avec de médiocres tempéramens, cela devenait en définitive assez indifférent, l'effet moral étant maintenant produit, soit en bien, soit en mal. Dès lors, rien n'eût servi d'avoir l'air de marchander ou d'hésiter : tout retard même eût risqué d'empirer la situation en privant la France des sympathies que pouvait lui procurer une mesure décisive et rapide parmi les nouveaux affranchis, fort excités sans doute par la perspective d'une prompte libération et fort peu experts sur la valeur toute relative qu'on attribue en général aux ordres du jour parlementaires. La sagesse, qui commandait naguère des atermoiemens, imposait maintenant de la hâte. On se hâta, en effet.

Un échange de télégrammes, aussi rapide que le permettait la lenteur coutumière des communications, eut lieu entre Paris et Tananarive. « La loi d'annexion, manda le ministre le 23 juin, n'est pas encore adoptée par le Sénat. Cependant, il ne paraît plus possible de donner suite à mes instructions du 9 courant, relatives au rachat. Aucune action ne peut naturellement être intentée devant les tribunaux français ou avec le concours des autorités françaises, se rapportant sous une forme quelconque, pénale ou civile, à l'esclavage. Mais je vous prie en outre, dès aujour-

d'hui, de préparer les mesures propres à réaliser le vœu de la Chambre. Étudiez également l'établissement de libres contrats de travail ou de location des terres occupées par les anciens esclaves non encore propriétaires. Enrôlez dans les milices, pour essai, les affranchis sans travail et pouvant utilement servir. Quinze gardes européens (1) partiront le 10 juillet; d'autres suivront. Appliquez tous vos efforts à exécuter les décisions du Parlement et à assurer l'ordre. » A quoi M. Laroche répondait le 10 juillet (2) : « Je suis prêt à abolir l'esclavage quand vous voudrez; si la chose doit se faire, mieux vaut la brusquer. » Le 10 août, il transmit par la poste un projet d'arrêté, préparé par la commission locale dont l'institution avait été prévue par les instructions du 9 juin, et qui réalisait l'émancipation immédiate et complète. Parvenu à Paris le 10 septembre, cet arrêté fut aussitôt approuvé par le ministre dans le câblogramme du 14 et promulgué le 26 à Tananarive par M. Laroche à l'heure où il remettait ses pouvoirs au général Gallieni (3).

La mesure fut accueillie avec enthousiasme par les affranchis de l'Émyrne, à tel point même qu'on put se demander si, édictée un an plus tôt, au moment de la prise de Tananarive, elle n'eût

(1) Destinés à former des cadres pour la milice.

(2) Arrivé le 21 à Paris.

(3) Voici le texte de cet arrêté :

« Article premier. — Tous les habitans de Madagascar sont des personnes libres. — Art. 2. — Le commerce des personnes, sous quelque forme que ce soit, est interdit à Madagascar. Tout contrat écrit ou verbal stipulant vente ou achat de personnes est nul et ses auteurs seront punis d'une amende de 500 à 5 000 francs et d'un emprisonnement de deux mois à deux ans; en cas de récidive, ces peines seront triplées. Seront passibles des mêmes peines les officiers publics qui auraient enregistré le contrat ou contribué à en faciliter l'exécution. — Art. 3. — Le maximum des mêmes peines frappera toute personne qui aura usé de contrainte pour en entraîner une autre hors de sa province en vue de la vendre, et tout officier public qui, informé de cette contrainte, n'aura pas usé de ses pouvoirs pour y mettre obstacle. — Art. 4. — Les hommes rendus libres par le bienfait de la présente loi, mais qui se trouvaient auparavant dans la condition d'esclave auprès de maîtres dont ils désirent ne pas se séparer, pourront rester chez ces anciens maîtres, s'il y a consentement réciproque. — Art. 5. — La France s'interdit de frapper sur le peuple malgache aucune contribution de guerre. Des secours, sous forme de concessions territoriales, pourront être accordés aux propriétaires dépossédés qui seraient reconnus dans le besoin. »

La question de la corvée était intimement liée à celle de l'esclavage. L'ancienne loi malgache conférait à l'autorité un droit arbitraire d'arracher les indigènes à leurs travaux personnels pour les affecter à des services publics ou particuliers. L'administration française renonça, comme de juste, à ce dernier emploi, qui était une source d'effroyables abus. Quant au service public, elle limita à 52, puis à 30, le nombre des journées de prestation dues par les indigènes, mais en même temps elle nourrit les prestataires et leur alloua un salaire.

pas empêché la naissance et le développement de l'insurrection en fournissant dès le début à la domination française un point d'appui moral qui lui avait presque totalement manqué (1). Seuls des vieillards et des infirmes, incapables de subvenir à leurs besoins et désormais privés des secours que leurs maîtres étaient tenus de leur fournir, se plaignirent et durent être assistés par l'administration; de même, il fallut recueillir un assez grand nombre d'enfans en bas âge. Pour les maîtres, leur esprit avisé et calculateur eut bientôt fait d'inventer un moyen de ne point trop souffrir dans leurs intérêts : avec de légers salaires, parfois même avec la simple promesse de leur fournir logement, nourriture et vêtement, ils retinrent à leur service la majeure partie de leurs anciens esclaves.

L'arrêté d'émancipation contenait cependant une grave lacune: contrairement aux instructions ministérielles, il n'édictait aucune règle sur le libre contrat de travail, d'où une instabilité redoutable pour les colons en quête de main-d'œuvre et qui, embauchant un jour des ouvriers agricoles ou autres, les voyaient disparaître subitement quelques semaines plus tard, sans qu'aucun moyen légal s'offrît à eux pour assurer la marche des travaux en cours. L'arrêté ne prévoyait non plus aucune répression du vagabondage, et comme, au début tout au moins, de nombreux affranchis se montraient plus soucieux de jouir de leur récente liberté que de se pourvoir d'un gagne-pain, une masse flottante se constitua, qui formait une réserve de recrutement tout indiquée pour le brigandage ou l'insurrection, suivant les cas.

Le général Gallieni eut à se préoccuper de la question : sur l'avis d'une commission spéciale, il prit, à la date du 2 janvier 1897, des dispositions complémentaires obligeant tous les habitans de l'île à justifier de moyens d'existence réguliers, et, sous peine d'emprisonnement d'abord, puis de travail forcé sur les chantiers de l'État, à ne pas rompre pour plus de cinq jours les contrats de travail qu'ils auraient passés avec des particuliers. Ces mesures rigoureuses de répression, imposées par l'absence même de procédés préventifs auxquels la politique improvisée par la Chambre avait empêché d'avoir recours, furent approuvées par celle-ci (2).

(1) Rapport du colonel Bouguié, gouverneur de Tananarive, 18 novembre 1896. Chez les Sakalaves, où le commerce des esclaves était fort actif, l'excitation fut, au contraire, assez grande et joua un rôle important dans les troubles que les troupes françaises eurent à réprimer par la suite.

(2) Question de M. Deville; séance du 23 mars 1897.

On put s'en départir par la suite, ou tout au moins en atténuer la sévérité, mais l'expérience prouva une fois de plus qu'il est matériellement impossible de passer brusquement du régime de l'esclavage à celui de la liberté sans traverser une époque intermédiaire où le travail obligatoire est une nécessité sociale.

VI

Le général Gallieni s'embarqua à Marseille le 10 août. Il était accompagné des seuls renforts qu'il eût demandés, soit quatre compagnies de la légion étrangère (1). Il avait en outre l'autorisation d'employer les fusils et munitions en réserve à Madagascar pour armer les populations indigènes et les mettre en état de résister par elles-mêmes à l'insurrection. Bien que les derniers télégrammes du résident général signalassent une légère amélioration, et que M. Laroche « se sentît maître de la situation autant qu'on peut l'être au milieu de circonstances de force majeure qui créent de si fâcheux embarras (2), » l'état de choses que le nouveau commandant en chef allait trouver à son arrivée dans l'île n'était pas particulièrement brillant ni rassurant.

Il est inutile, et il serait trop triste, d'insister sur les conséquences variées qu'avait produites l'anarchie des services français : le spectacle que présentaient les populations indigènes suffit à montrer l'intensité du mal. « A Tananarive, disait dès la fin de mai un haut fonctionnaire civil, très attaché pourtant aux conceptions de l'administration tunisienne, à Tananarive, on commence à se faire une idée de ce que nous voulons, parce que tous les jours nous conférons avec quiconque se présente à nous. Mais en province, à des centaines de kilomètres, chez des gens qui n'ont jamais vu un blanc, comment voulez-vous qu'on comprenne quelque chose à ce phénomène inouï dans les annales malgaches d'un gouvernement battu à plate couture et qui subsiste ? Faut-il lui obéir encore ou prendre sa revanche des griefs passés ? La reine est-elle réellement libre ? La générosité invraisemblable des Français durera-t-elle, et ne vont-ils pas prendre les terres et les femmes ? ne vont-ils pas émanciper les esclaves ?

(1) En arrivant à Tamatave, il demanda deux compagnies d'infanterie de marine stationnées à la Réunion. Elles lui furent aussitôt expédiées. On lui envoya en outre de France 10000 fusils Gras et les cartouches correspondantes.

(2) Télégramme du 20 juillet.

ne va-t-on pas supprimer les privilèges des nobles ? Les bruits les plus absurdes trouvent créance parmi ces gens ignorans et crédules. Tous les intérêts se sentent vaguement menacés. Quand un fonctionnaire tourne, toute la population tourne avec lui, comme il est arrivé dans le nord. Ou bien des tribus entières se mettent en insurrection, en croyant sincèrement servir la France comme sur la côte est. » Un mois plus tard, le même correspondant avait écrit : « Je sens le pays s'effondrer sous nous... Si l'on ne change pas de tactique.... l'insurrection deviendra générale, nous serons bloqués dans Tananarive, et l'expédition sera complètement à recommencer. » Puis encore, en juillet : « Notre situation a peu changé, et, par le seul fait qu'elle ne s'améliore pas, elle s'aggrave. Tout croît en effet, avec le temps : la démonstration de notre impuissance, la ruine du pays insurgé qu'on achève de piller et d'incendier, l'inquiétude des pays encore tranquilles, la désaffection générale, l'exaspération qui échauffe tous les esprits parmi les Français, militaires, fonctionnaires, missionnaires et civils, et nous met en pleine anarchie. »

Cette ébauche de la situation à Madagascar, vers le milieu de 1896, est très exacte et montre quelle était l'extrême variété des causes qui avaient déterminé les troubles et favorisé leur développement. Sans doute, une idée simple s'en dégageait : il fallait avant tout concentrer des pouvoirs jusque-là trop divisés ; il fallait encore affirmer d'une manière éclatante aux yeux des indifférens et des hostiles l'autorité, désormais définitive, de la France. Mais cela même ne suffisait pas : une application soutenue était indispensable pour démêler les fils des intrigues qui s'entre-croisaient dans les milieux malgaches, appliquer à chacune des passions contraires qui déterminaient l'incertitude et la rébellion le remède convenable, et, une fois l'autorité restaurée, imprimer une direction effective et sagace aux agens de tous ordres, européens ou indigènes, appelés à concourir à l'œuvre de la pacification.

Pour éloignées de nous que semblent de prime abord les civilisations africaines, lors même que, comme celle de Madagascar, elles sont fortement imprégnées d'élémens asiatiques, une analyse minutieuse n'en conduit pas moins à y retrouver les traits essentiels et communs de toutes les sociétés humaines : sous d'autres formes et d'autres noms, et aussi dans une mesure différente, les mêmes conflits de personnes, d'intérêts ou de coteries s'y élèvent,

les mêmes difficultés s'y rencontrent à concilier des principes opposés, les mêmes procédés de règne s'y imposent.

Or, Madagascar était, depuis le début du siècle, en proie à une lutte soutenue entre les nobles (*andriana*) et les bourgeois (*hovas*) : expropriés une première fois des fonctions publiques en 1828, à la suite d'une révolution de palais, ayant fait un vain effort pour se ressaisir de l'exécutif trente-trois ans plus tard, les nobles s'étaient retirés dans leurs fiefs après la décision prise par leurs adversaires de ne plus appeler au trône que des femmes qui seraient tenues d'épouser un premier ministre choisi dans la caste hova. Trois règnes s'écoulèrent ainsi, sans que les *andriana* eussent réussi à reprendre faveur, lorsque, la vieillesse de notre grand adversaire Rainilaiarivony aidant, ils parvinrent, depuis 1891, à s'insinuer auprès de la reine Ranavalo et à se faire attribuer peu à peu un assez grand nombre d'emplois. La considération, au moins extérieure, dont le général Duchesne d'abord et M. Laroche ensuite entourèrent celle-ci fit espérer au parti noble qu'il parviendrait à recouvrer ses anciens privilèges et à se débarrasser de la concurrence des bourgeois. Il affectait, par mainte délation, de représenter les *hovas* comme hostiles à l'influence française, sous le prétexte qu'ils avaient hérité des traditions et des haines de Rainilaiarivony (1). En réalité, il nous restait foncièrement adverse, et, par le crédit dont il disposait dans les provinces, il était, avec la fourberie de sa race, l'âme même de la révolte.

Dans ce dernier rôle, il disposait de la complicité de la reine, qui se considérait comme le chef des nobles, et qui, — on ne le sut qu'à la fin de 1896, — était en communications presque constantes avec les insurgés, cachant aux autorités françaises les rapports qu'elle recevait sur les mouvemens en préparation, laissant circuler dans les régions troublées des papiers revêtus du sceau royal, et entretenant dans son entourage immédiat des sentimens à peine déguisés d'animosité. Ranavalo ne donnait pas précisément l'impulsion au mécontentement, mais elle et ses confidens laissaient clairement entendre aux meneurs qu'ils le voyaient avec satisfaction se manifester sous la forme violente

(1) Rasanjy, ancien collaborateur de ce dernier, que M. Ranchot avait fait nommer secrétaire général du gouvernement malgache en octobre 1895, et que le général Gallieni a placé et maintenu depuis à la tête des services indigènes, fut particulièrement l'objet de leurs dénonciations. On alla jusqu'à fabriquer des faux pour l'impliquer dans un prétendu complot contre la France.

qu'il avait revêtue : ils espéraient que du désarroi général ne pourrait résulter qu'une amélioration de leur position matérielle et morale.

Ce mécontentement, soigneusement entretenu par les intérêts que la domination française semblait plus directement menacer, rencontrait dans les couches profondes de la population l'écho des passions idolâtres ou fétichistes. On a beaucoup disserté, et l'on dissertera beaucoup encore, apparemment, sur la sincérité et la solidité de la foi chez ceux des Malgaches qui se sont convertis au christianisme en se plaçant soit sous l'égide des protestans, soit sous celle des catholiques (1). Toujours est-il que les défaites militaires avaient eu pour premier et très significatif résultat d'exciter un réveil prononcé du fétichisme. Dans les destructions d'édifices religieux auxquelles procéda l'insurrection, les coups furent répartis entre protestans et catholiques dans la proportion même où les deux confessions se partageaient la clientèle locale : deux tiers des premiers contre un tiers des seconds. Les prêtres d'idoles allaient, en effet, répétant en tous lieux que, si le pays avait été envahi par les blancs, cela tenait à l'abandon et au dédain où l'on avait laissé la religion des ancêtres. Il fallut de nombreuses et sanglantes expériences pour prouver aux imaginations mobiles des indigènes que les amulettes ne protégeaient pas mieux les combattans contre les balles ennemies que ne l'avaient fait les scapulaires ou les *tracts*.

L'intérêt de caste et la réaction antichrétienne avaient ainsi fourni aux habituelles et périodiques déprédations (2) un appoint assez fort pour que, de simple opération de brigandage au début, l'agitation se fût rapidement transformée en insurrection politique proprement dite. Et, contre l'assaut combiné de ces mobiles variés, les vieux cadres de l'administration hova n'étaient plus à même de résister. Rainilaiarivony n'était plus là pour les mener avec sa rudesse habituelle. Son élève Rasanjy n'occupait encore que des fonctions secondaires et était plus préoccupé de se défendre contre les intrigues de cour que de se compromettre pour le service des Français, qu'il sentait faibles et incertains. Dans les provinces, le désarmement opéré par le général Duchesne,

(1) La question religieuse et celle des rivalités entre confessions chrétiennes sera traitée plus loin.

(2) Tous les ans, à l'approche de la saison sèche, et après avoir fait leurs propres récoltes, les *fahavalos* de la périphérie de l'île avaient coutume de remonter vers les plateaux pour y voler des bestiaux.

et qui avait été effectué, non pas par les Français eux-mêmes, mais par des intermédiaires indigènes, avait, comme par hasard, laissé les braves gens sans défense et les mécréans armés. La police locale elle-même n'existait plus et, notamment, on ne voyait plus fonctionner, contrairement aux plus antiques traditions locales, la responsabilité collective des villages, avec la faculté pour eux d'emprisonner ou de livrer à l'autorité centrale les individus suspects de mettre quelque jour en jeu cette responsabilité par leur mauvaise conduite. L'ancien système s'était écroulé; aucun autre ne lui avait été substitué; si bien qu'à toutes les causes de troubles déjà existantes venait encore s'ajouter celle-ci que, dans les régions autres que l'Émyrne, les autochtones, toujours plus ou moins disposés à secouer le joug hova, pouvaient, avec quelque apparence de bonne foi, se figurer qu'ils seraient agréables à la France en achevant de détruire ce qu'elle ne semblait nullement disposée à maintenir.

Tels étaient les faits, — moins connus alors dans leur détail qu'ils n'étaient soupçonnés dans leur ensemble, — qui fournirent le texte des instructions données, aux dates des 6 et 8 août 1896, au général Gallieni et au résident général.

La loi d'annexion, aussitôt promulguée dans l'île, devait avoir pour conséquence immédiate de substituer des arrêtés du résident général aux lois de la reine Ranavalo : tout au plus celle-ci aurait-elle, au même titre que les autres chefs de tribus indigènes, à « communiquer » les décisions de l'autorité française à ses sujets. « La loi du 6 août fait entrer Madagascar dans notre domaine colonial, et vous avez désormais à conformer tous vos actes à l'esprit de cette loi, qui coupe court à toute hésitation dans la politique à suivre. Vous n'avez pas à songer à administrer directement un pays aussi vaste, mais bien à utiliser également tous les élémens de gouvernement que vous offre l'organisation sociale des tribus de l'île en tenant compte de leur diversité de races (1). » A cette affirmation de la souveraineté française étaient jointes des prescriptions étroites relatives à l'unité de direction : le commandant en chef ne devait correspondre qu'avec le ministre des Colonies; il ne pouvait le faire que par l'intermédiaire du résident général, lequel était tenu de transmettre les rapports originaux, en les accompagnant ou non de ses observations. Et,

(1) Dépêche du 8 août au résident général.

comme cela encore ne suffisait pas à assurer la cohésion et la rapidité des efforts à accomplir, ordre était donné de constituer sans retard les régions troublées, et particulièrement l'Émyrne, en territoire militaire sous l'unique autorité du général Gallieni, avec mandat complémentaire de faire disparaître, dans les tribus de la périphérie, les signes apparens de l'ancienne hégémonie hova pour y substituer le drapeau français (1).

Au général Gallieni, chargé de la tâche la plus difficile et la plus pressante, le ministre rappelait (2) que sa mission ne consistait pas seulement à rétablir l'ordre dans l'Émyrne, mais aussi à garantir la liberté sans cesse menacée des communications de Tananarive avec la côte, par Tamatave d'une part, et Majunga de l'autre :

« Je tiens à définir le double rôle que vous réserve la confiance du gouvernement dès votre arrivée à Madagascar en tant que commandant supérieur du corps d'occupation et des territoires militaires et les circonscriptions à établir dans la région des hauts plateaux, centre de la rébellion.

« Comme commandant supérieur des troupes, vous aurez à vous préoccuper tout d'abord d'assurer les relations de la capitale avec les côtes (d'une part de Tananarive à Tamatave, d'autre part jusqu'à Majunga) et avec Fianarantsoa, à l'intérieur de l'île. Ces lignes d'opérations sont les plus essentielles. Tous vos efforts, général, devront tendre à établir fermement notre puissance dans la partie centrale de l'île, d'abord, et dans ses principales lignes d'accès aux côtes, ensuite. Nous n'avons pas à penser actuellement à augmenter davantage les limites de notre occupation effective.

« Vous aurez toute initiative pour activer la formation des régimens indigènes, dans les strictes limites des crédits dont vous pourrez disposer et pour les substituer aux troupes africaines, tout en gardant de ces dernières troupes le noyau indispensable pour parer à toute éventualité grave. La diversité même des races des peuplades de l'île vous est un sûr garant de réussite dans le recrutement des troupes indigènes, dès que vos informations et votre connaissance personnelle du pays vous permettront de bien saisir les caractères qui différencient ces races et de profiter de leur division même pour utiliser leur concours militaire suivant les régions et les événemens.

(1) Instruction du 6 août.
(2) 6 août.

« Avant tout, vous devrez vous préoccuper d'éviter, autant que possible, l'envoi de troupes d'Europe. Seuls, les cadres seront obligatoirement empruntés à la métropole et en nombre suffisant, au début surtout, pour imposer le respect aux nouvelles recrues indigènes.

« La préoccupation de constituer des corps de troupes indigènes ne doit pas être exclusive, dans votre esprit, de celle de former des forces de police, des milices analogues à celles de l'Indo-Chine et qui seront mises à la disposition des résidens pour réduire le brigandage. Je vous prie d'apporter tous vos soins à favoriser le développement de ces milices qui, peu à peu, avec le temps, suffiront, quand la civilisation aura pris le dessus dans la grande île, pour y faire régner le calme indispensable aux entreprises de colonisation.

« Comme commandant supérieur des troupes à Madagascar, vous voudrez bien encore donner des instructions précises à tous vos subordonnés relativement à la conduite qu'ils auront à tenir dans leurs rapports avec les indigènes. La pacification du pays dépendra en grande partie du tact qu'ils sauront montrer dans ces rapports en évitant de heurter de front les préjugés, les croyances des autochtones dans toutes leurs manifestations, le culte des morts entre autres. D'après certains avis qui me sont parvenus, l'affaire de X..., qui aurait pu tourner en désastre, si la milice n'avait pas réintégré au moment voulu ses quartiers, n'aurait pas d'autre origine réelle que la violation de quelques tombeaux indigènes détruits pour faire place à une route en construction.

« Vous avez trop l'expérience des guerres coloniales pour que je croie utile d'insister sur la prudence qu'il convient d'apporter, afin de hâter la pacification, dans la répression des actes de rébellion. L'incendie des villages, les rigueurs exercées en masse contre des populations souvent plus coupables par ignorance que par véritable haine de l'étranger, à moins que les nécessités des opérations militaires ou des circonstances spéciales n'y obligent nos troupes, sont à éviter, en dehors de toutes les considérations d'humanité qui s'imposent, si nous voulons utiliser notre conquête. La mise en valeur de ce pays, qui a déjà tant coûté à la France, ne peut être retardée; le rétablissement du bon ordre dans les régions les plus favorables au développement des entreprises européennes donnera aux colons la sécurité qui leur manque actuellement et permettra à l'administration de procéder au

recouvrement des impôts dont il n'a pu être question jusqu'à présent.

« Le gouvernement vous donne toute liberté pour rechercher et pour punir les auteurs des troubles qui se sont succédé presque sans interruption depuis que nous occupons Tananarive; il approuve à l'avance la politique ferme que vous ne manquerez pas de suivre à l'égard de certains personnages de la cour d'Émyrne, dont les agissemens contre notre influence ont, d'ailleurs, été signalés à diverses reprises au résident général; mais il a en même temps la plus grande confiance en votre modération vis-à-vis des classes inférieures indigènes qui ne font que suivre l'impulsion qui leur est donnée et peuvent être assez promptement gagnées à notre cause, si vous voulez bien indiquer à tous vos collaborateurs, aux titres les plus divers, la ligne de conduite à suivre pour se concilier les sympathies des races autochtones en tenant compte du tempérament de chacune...

« Au point de vue politique, il ne me reste plus qu'à vous indiquer les vues du gouvernement sur deux points qui préoccupent particulièrement l'opinion : le premier concerne l'administration des indigènes par les indigènes de même tribu, c'est-à-dire la suppression de l'hégémonie hova; le second a trait à la question des cultes chrétiens à Madagascar.

« J'ai déjà, quant à l'administration des indigènes par des chefs de même race, exposé mes vues dans une dépêche au résident général en date du 23 mai dernier, dont vous trouverez ci-joint copie. Je les ai également fait connaître à la commission de la Chambre chargée d'examiner le projet de loi tendant à déclarer Madagascar colonie française, et qui a été adopté par le Parlement. Je n'ai rien à ajouter à ces explications annexées aux présentes instructions; toute la question peut ainsi se résumer :

« Madagascar est devenue colonie française et le système qui consistait à gouverner l'île en exerçant simplement une action protectrice sur la peuplade dominante doit être écarté. L'action de la puissance souveraine doit maintenant se faire sentir directement par l'intermédiaire des chefs de chaque peuplade distincte et il vous appartiendra d'utiliser, au mieux de nos intérêts, l'autorité de ces chefs dans les diverses régions de l'île comprises dans les territoires militaires, en les dirigeant au moyen des résidens français, civils ou militaires.

« La question des cultes chrétiens a fait l'objet d'instructions

spéciales au résident général en date du 8 juillet dernier, en même temps que celle très importante de l'enseignement des indigènes. Vous voudrez bien vous conformer à ces instructions, dont ci-joint copie.

« Pour les compléter, vous n'aurez qu'à vous reporter au compte rendu de la séance de la Chambre du 11 juillet dernier. Aux questions qui m'étaient posées sur l'attitude du gouvernement à l'égard de certaines confessions religieuses à Madagascar, j'ai répondu que « nous devions tenir la balance égale entre « toutes les croyances et entre tous les cultes, mais que, si, der-« rière des confessions religieuses quelconques, se cachaient des « menées politiques quelconques, ceux qui se livraient à ces « menées seraient expulsés du territoire, conformément au droit « commun pratiqué même dans les pays civilisés. »

« Telle est la pensée du gouvernement, et vous n'aurez qu'à y conformer vos actes, le cas échéant. »

Ainsi se trouvait définie, et dans ses tendances et dans ses moyens, l'action nouvelle de la France à Madagascar. Dictées, non point par les vues personnelles ou préconçues de tel ou tel homme, mais par l'expérience même des derniers mois; préparées par les indications précédemment données au résident général et déjà partiellement appliquées, de manière que l'évolution pût s'accomplir sans à-coup; confiées pour leur exécution aux serviteurs les plus expérimentés de la cause coloniale, ces instructions, sommairement annoncées à la Chambre le 16 juillet, développées avec plus de détails devant le Sénat le 3 novembre, reçurent l'entière approbation du Parlement. Leur valeur ne tarda pas à être prouvée par la promptitude des résultats qu'elles permirent d'obtenir. Mais des délais inéluctables devaient s'écouler avant que le général Gallieni n'atteignît Tananarive et n'y fît sentir son impulsion; ils furent consacrés par le Pavillon de Flore à l'étude de diverses questions de pure administration.

André Lebon.

UN ÉPISODE DE LA VIE

DE

RONSARD

I

Dans l'ample collection des *Œuvres de P. de Ronsard, gentilhomme Vandomois*, j'ai dû récemment étudier d'assez près une dizaine de pièces, formant ensemble quelques milliers de vers, bien connues sous le nom de *Discours des Misères de ce temps*, et dont l'intérêt historique n'a d'égal que la très grande importance littéraire. Les contemporains eux-mêmes du poète en ont fait presque autant d'estime que de ses *Amours* ou de ses *Odes;* et, en 1623, Claude Garnier les mettait encore, — dans cette monumentale édition des *Œuvres* que l'on pourrait appeler le vrai tombeau du poète (1), — « au premier rang de tout ce que feu M. de Ronsard avait jamais fait voir au jour. » Ronsard lui-même, dans plusieurs éditions qu'il a données de son vivant, et notamment dans l'in-quarto de 1567, comme dans le magnifique in-folio de 1584 (2), a voulu que les *Discours des Misères de ce temps* terminassent la série de ses poèmes et ainsi, que le lecteur qui le lirait jusqu'au bout demeurât sous l'impression de ces quelques pièces.

(1) Parce que la réputation de Ronsard est demeurée comme ensevelie sous le poids de ces deux in-folio, et que, pendant plus de deux cents ans, on n'a plus donné, — si ce n'est en 1629 et en dix petits volumes, — d'édition de ses *Œuvres complètes.*

(2) L'édition de 1567 est la première que Ronsard ait donnée sous le titre d'*Œuvres*, et l'édition de 1584 est la dernière qu'il ait lui-même revue.

Elles étaient évidemment pour lui sa « profession de foi : » on serait tenté de dire son « testament » politique. Et, au point de vue proprement et uniquement littéraire, si nous ajoutons après cela qu'elles sont presque les premières où le lyrique ambitieux des *Odes* soit descendu de son Olympe pour entrer en contact avec les réalités de son temps, on aura peine à s'expliquer que les *Discours des Misères de ce temps*, quoique généralement cités avec honneur dans la plupart de nos histoires de la littérature, y tiennent pourtant si peu de place (1). Le Ronsard qui sert de modèle au portrait qu'on en trace est toujours et surtout le Ronsard des *Sonnets* et des *Odes*, plus rarement celui des *Hymnes*, et jamais ou presque jamais celui des *Discours*. C'est précisément ce Ronsard que je voudrais faire mieux connaître, en m'appliquant à montrer quel « citoyen » ce poète, cet artiste, cet incomparable inventeur de rythmes, d'images et de mythes est devenu dès qu'il l'a voulu, ou plutôt et pour mieux dire, dès que les circonstances l'ont exigé.

Je réunis ici, sous le titre général de *Discours des Misères de ce temps :*

1° L'*Élégie à Guillaume des Autels, poète et jurisconsulte excellent;*

2° L'*Élégie à Loys des Masures, tournisien.*

Ces deux *Élégies*, qui portent dans quelques éditions le titre de *Discours*, n'ont paru pour la première fois qu'en 1562, — ou du moins on n'en connaît pas jusqu'ici d'édition qui soit antérieure, — mais elles sont certainement de 1560. C'est ce qui résulte des allusions qu'elles contiennent au « tumulte d'Amboise : » le roi qui faillit en être victime était François II; il vivait encore au moment où Ronsard écrivait; et on sait qu'il mourut au mois de décembre 1560.

3° *Discours des Misères de ce temps, à la Royne mère, Catherine de Médicis;*

4° *Continuation du Discours des Misères de ce temps;*

5° *Institution pour l'adolescence du roi très chrétien, Charles IXe de ce nom.*

(1) Sainte-Beuve lui-même, dans son *Tableau de la poésie française*, et dans le *Choix de poésies* de Ronsard dont il l'avait fait suivre dans les premières éditions, n'a donné des *Discours* qu'une idee beaucoup trop sommaire.

Je crois pouvoir en dire autant des quelques pages que M. Ch. Lenient leur a consacrées dans son livre sur *la Satire au XVIe siecle*. Paris, 1866; Hachette.

C'est dans cet ordre que toutes les éditions donnent ces trois pièces, mais il se pourrait, néanmoins, que la troisième fût la première en date, et antérieure au commencement des guerres de religion. Je la placerais volontiers en 1561, c'est-à-dire au lendemain même de l'avènement de Charles IX. La seconde est certainement postérieure au massacre de Vassy (mars 1562). Et la *Continuation du Discours*, si du moins on peut s'autoriser d'un vers où il est question de ces pistolets protestans, « qui tirent par derrière, » doit avoir suivi de très près l'assassinat du duc de Guise par Poltrot de Méré (février 1563).

6° *Réponse de P. de Ronsard aux injures et calomnies de je ne sais quels prédicans, et ministres de Genève.*

Ronsard, dans le précédent *Discours*, ne s'était exprimé, on le verra tout à l'heure, qu'en termes assez généraux, et on lui avait répondu, selon l'usage, en incriminant grossièrement ses mœurs et sa vie. On lui avait aussi reproché sa surdité. Un de ses disciples naguère les plus aimés, Jacques Grévin, — auteur d'un *Jules César* qui est l'une de nos premières tragédies classiques, — s'était particulièrement signalé par la violence de son invective, et, dans une pièce intitulée *le Temple de Ronsard*, il avait feint un « temple » dont les murs étaient ornés de tableaux représentant les « vices » du poète. Il s'était adjoint, pour cette belle entreprise, un certain Florent Chrestien, et M. Lenient, tout heureux et tout aise, nous dit à ce propos : « On devine tout ce que la malice et la passion pouvaient inspirer à deux hommes d'esprit. » Non! on « ne le devine pas! » Mais, quand on essaie de s'en rendre compte, on trouve qu'elles ne leur ont rien inspiré que d'impossible à transcrire honnêtement (1). La *Réponse aux injures et aux calomnies*, etc, — dont le titre est devenu dans les éditions ultérieures : *Réponse à quelque ministre*, — est la réplique éloquente et indignée de Ronsard aux grossièretés de Grévin. Elle est datée de 1563, et elle est très longue, ne comptant guère moins de douze cents vers. Je ne crois pas que nulle part ailleurs Ronsard ait plus magnifiquement ni plus orgueilleusement parlé de lui-même, et du rôle qu'il avait déjà conscience alors d'avoir joué dans l'histoire littéraire de son temps. « Tu ne le peux nier, dit-il à son détracteur :

(1) Sur la part de Grévin dans ce poème, voyez un livre récent : *Jacques Grévin*, par M. Lucien Pinvert, Paris, 1899, Fontemoing.

Tu ne le peux nier : car de ma plénitude
Vous êtes tous remplis; je suis seul votre étude;
Vous êtes tous issus de la grandeur de moi;
Vous êtes mes sujets, et je suis votre loi.
Vous êtes mes ruisseaux, je suis votre fontaine,
Et plus vous m'épuisez, plus ma fertile veine
Repoussant le sablon, jette une source d'eaux
D'un surgeon éternel pour vous autres ruisseaux...

Nulle part non plus il ne nous a laissé plus de renseignemens, plus particuliers ni plus confidentiels, sur lui-même, sur ses goûts, sur sa manière de vivre, sur l'emploi quotidien de son temps :

... Si l'après-dînée est plaisante et sereine,
Je m'en vais promener tantôt parmi la plaine,
Tantôt en un village, et tantôt en un bois,
Et tantôt par les lieux solitaires et cois.
J'aime fort les jardins qui sentent le sauvage;
J'aime le flot de l'eau qui gazouille au rivage;
Là, devisant sur l'herbe avec un mien ami,
Je me suis par les fleurs bien souvent endormi,
A l'ombrage d'un saule, ou lisant dans un livre,
J'ai cherché le moyen de me faire revivre (1).

Et nulle part, enfin, il n'a mieux caractérisé la nature de ce « beau désordre, » dont Boileau devait parler un jour dans son *Art poétique*, mais sans l'entendre peut-être aussi bien que Ronsard :

En l'art de poésie, un art il ne faut pas
Tel qu'ont les prédicans, qui suivent pas à pas
Leur sermon su par cœur, et tel qu'il faut en prose,
Où toujours l'orateur suit le fil d'une chose.
Les poètes gaillards ont artifice à part;
Ils ont un art caché qui ne semble pas art
Aux versificateurs, d'autant qu'il se promène
D'une libre contrainte où la Muse le mène.

7° *Remontrance au peuple de France.*

Cette pièce, comme la précédente, est datée de 1563. Il en faut rapprocher une autre pièce :

(1) L'intérêt de ces renseignemens n'a pas échappé à la perspicacité de Sainte-Beuve, qui en a tiré parti dans la *Vie de Ronsard* qu'il a mise en tête de son *Choix de Poésies de Ronsard*. En y joignant l'*Élégie XX*, on aura le sommaire d'une biographie du poète par lui-même.

8° *A Catherine de Médicis*, datée de 1564, et qui fait partie du recueil intitulé: *Le Bocage royal* (II, 2) (1).

9° *Prière pour la victoire*, datée de 1569, avant Moncontour.

10° *L'Hydre défait*, et enfin:

11° *L'Hymne du roi Henri III, roi de France, pour la bataille de Moncontour.*

Cette dernière pièce fait aujourd'hui partie du premier livre des *Hymnes*, et rarement Ronsard a mieux manié le rythme élégant, difficile, et entraînant qu'il avait choisi ce jour-là pour chanter son prince :

Tel qu'un petit aigle sort
Fier et fort
Dessous l'aile de sa mère,
Et, d'ongles crochus et longs
Aux dragons,
Fait guerre en sortant de l'aire;

Tel qu'un jeune lionneau,
Tout nouveau
Quittant caverne et bocage,
Pour premier combat assaut,
D'un cœur haut
Quelque grand taureau sauvage,
. . . .
. . . .
Il a tranché le lien
Gordien,
Pour nos bonnes destinées;
Il a coupé le licol
Qui au col
Nous pendait dès huit années.

Il a d'un glaive tranchant
Au méchant
Coupé la force et l'audace,
Il a des ennemis morts
Les grands corps
Fait tomber dessus la place...

Nous ne jouerons pas ici le mauvais tour à notre honnête et cher Boileau de rapprocher de ces vers quelques strophes de son *Ode sur la prise de Namur*.

(1) J'entends dans l'édition de 1584, car six ans auparavant, dans l'édition de 1578, elle fait encore partie du recueil des *Élégies*. La date certaine en est donnée par le voyage royal auquel elle n'est qu'une longue allusion.

II

Quelles raisons ont donc poussé ce poète, ce dilettante, cet ami des doctes et nobles loisirs, à prendre ainsi parti dans les querelles religieuses? Nous pouvons le dire hardiment : il n'a vu tout d'abord dans la guerre civile que l'horreur de cette division de la patrie contre elle-même, et, catholique jusqu'alors plutôt tiède ou indifférent, c'est son *patriotisme* qui l'a rangé dans le camp qu'il a choisi ; je ne vois pas pourquoi j'hésiterais à dire : c'est son *nationalisme*.

On nous répète, à ce propos, depuis une centaine d'années, et on voudrait nous faire croire, que le patriotisme, tel que nous l'entendons, — ou tel que nous l'entendions, il n'y a pas longtemps, — ne daterait en France que de la révolution. C'est bien le plus insolent mensonge ! Ne remontons pas au delà du temps de Ronsard : la seconde pièce qu'il ait publiée, en 1549, — un an avant ses *Odes*, et trois ans avant ses *Amours*, — est un *Hymne à la France*, qu'il a retranché plus tard du recueil de ses *Œuvres*, parce qu'il n'y avait pas assez rigoureusement observé l'alternance des rimes masculines et féminines, et dont le mouvement est imité du passage des *Géorgiques : Salve, magna parens frugum*, etc., mais dont l'inspiration est déjà celle du plus ardent patriotisme :

Je te salue, ô terre plantureuse,
Heureuse en peuple et en princes heureuse,
Moi, ton poète, ayant premier osé
Avoir ton los en rime composé.

Notez là-dessus qu'il connaît lui, Ronsard, les « estranges provinces ; » qu'il a visité, qu'il a même quelque temps habité l'Angleterre, ou l'Écosse, pour parler plus exactement, en qualité de page de Marie de Lorraine, femme de Jacques V, mère de Marie Stuart ; l'Allemagne, en qualité de secrétaire de Lazare de Baïf, à la diète de Spire ; et le Piémont, au service du seigneur de Langey. Notez encore que, ce qu'il célèbre de la France, autant dire que c'en est tout : le climat, la fertilité, l'industrieuse activité, le commerce, l'industrie, les cités.

Qui comptera l'exercite des nues,
Grosse de gresle et de pluyes menues,

. . . .

Il comptera de la France les ports,
Et les cités, les villes et les forts (1).

Et notez enfin que, s'il termine par l'éloge en quelque sorte obligatoire du roi, ce qu'il aime dans le roi, c'est le

Roi qui doit seul, par l'effort de sa lance,
Rendre l'Espagne esclave de la France;
Et qui naguère a l'Anglais abattu,
Pour premier prix de sa jeune vertu.

On retrouverait d'ailleurs les mêmes sentimens dans le beau sonnet de Joachim du Bellay :

France, mère des arts, ...

qu'il écrivait à Rome, au milieu des splendeurs de la renaissance, et encore dans les vers où il célébrait la reprise de Calais, 1558. N'est-ce pas aussi du Bellay qui passe pour avoir introduit dans notre langue le mot même de « patrie » ? à qui du moins les pédans de son temps l'ont reproché comme un fâcheux néologisme? « Qui a pays n'a que faire de patrie, » lui disait-on ; et on lui en donnait cette raison imprévue que *Pays* venant du grec, il était inutile d'emprunter *Patrie* au latin. Mais Ronsard était digne de le comprendre, et c'est pour cela que dans son *Élégie à Loys des Masures*, il a voulu associer le compagnon des rêves de sa jeunesse à la révolte de son patriotisme indigné :

L'autre jour en dormant, comme une vraie idole,
Qui deçà, qui delà, au gré du vent s'envole,
M'apparut du Bellay. . . . .

Tout au rebours de ce qu'on a cru trop longtemps, la Pléiade n'a point du tout essayé de parler ni parlé « grec et latin, » en français ; et, pour ce qui est des sentimens, il faut savoir qu'aucuns poètes ni prosateurs, depuis elle, n'en ont exprimé dans notre langue de plus nationaux que les siens.

(1) Il en a d'ailleurs repris le thème dans une admirable Églogue, qui est l'un de ses chefs-d'œuvre, 1567, et dont André Chénier, longtemps après, s'est inspiré dans son *Hymne à la France*.

Soleil, source de feu, haute merveille ronde,
Soleil, l'âme, l'esprit, l'œil, la beauté du monde,
Tu as beau t'éveiller de bon matin, et choir
Bien tard dedans la mer, tu ne saurais rien voir
Plus grand que notre France...

Croyons-en seulement Ronsard, et dès le début de son *Discours des Misères de ce temps :*

Ha! que diront là-bas, sous leurs tombes poudreuses,
De tant de vaillans Rois les âmes généreuses.
Que dira Pharamond ! Clodion et Clovis !
Nos Pépins ! nos Martels ! nos Charles ! nos Loys!
Qui de leur propre sang, à tous périls de guerre,
Ont acquis à leurs fils une si belle terre ?
Que diront tant de ducs et tant d'hommes guerriers
Qui sont morts d'une plaie au combat les premiers
Et pour France ont souffert tant de périls extrêmes,
La voyant aujourd'hui détruire par soy mesmes?
Ils se repentiront d'avoir tant travaillé
Assailli, défendu, guerroyé, bataillé
Pour un peuple mutin divisé de courage,
Qui perd en se jouant un si bel héritage,
Héritage opulent, que toi, peuple qui bois
La Tamise albionne; et toi, More, qui vois
Tomber le chariot du soleil sur ta tête;
Et toi, race Gothique, aux armes toujours prête,
Qui sens la froide bise en tes cheveux venter,
Par armes n'aviez su ni froisser ni dompter.

Ne sont-ce pas là d'admirables vers, — que je n'ai garde, pour le moment, de préférer ou de comparer aux vers plus connus et partout cités :

Mignonne, allons voir si la rose. . .

et :

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle...

mais qui en diffèrent; qui nous donnent une tout autre idée du poète; qui nous montrent un autre homme en lui que l'épicurien voluptueux et mélancolique auquel il semble que la légende ait réduit tout son personnage?

Entendez-le encore, dans la *Continuation du Discours :*

De Bèze, je te prie, écoute ma parole...
. . . .
La terre qu'aujourd'hui tu remplis toute d'armes,
. . . .
Ce n'est pas une terre allemande ou gothique,
Ni une région tartare ni scythique,
C'est celle où tu naquis, qui douce te reçut
Alors qu'à Vézelay ta mère te conçut;

Celle qui t'a nourri; et qui t'a fait apprendre
La science et les arts dès ta jeunesse tendre
Pour lui faire service et pour en bien user,
Et non comme tu fais, afin d'en abuser...

Je ne pense pas qu'il puisse y avoir ici l'ombre d'une hésitation sur la nature des sentimens qui animent le poète. Son patriotisme s'y montre pur de tout alliage. La France qu'il aime, — et dont il parle avec un accent aussi vif et aussi passionné qu'il ait jamais fait de sa fière Cassandre ou de sa douce Marie, — c'est « celle qui l'a nourri... pour lui faire service; » et ce qui n'entre pas dans son esprit, ce qui lui paraît, comme il le dit, « un monstre, » c'est que, sous quelque prétexte que ce soit, un Français se révolte, s'arme, et combatte contre cette mère. Son « loyalisme » ou son « royalisme, » comme on voudra l'appeler, ne vient qu'ensuite. Il est Français d'abord; et, il est temps maintenant de dire quelque chose de plus : parce qu'il est Français, c'est peut-être aussi pour cela qu'il est, comme on va le voir, si résolument catholique.

Remarquez toutefois qu'il ne méconnaît point du tout le nombre, ni l'énormité des abus qui se sont glissés dans l'Église. Il l'avoue sans difficulté dans son *Élégie à Guillaume des Autels;* l'Église a failli :

. . . . . Car, depuis saint Grégoire,
Nul pontife romain dont le nom soit notoire
En chaire ne prescha...

l'Église a failli, et sans doute,

Il ne faut s'étonner, chrétiens, si la nacelle
Du bon pasteur saint Pierre en ce monde chancelle,
Puisque les ignorans, les enfans de quinze ans,
Je ne sais quels muguets, je ne sais quels plaisans
Ont les biens de l'Église, et que les bénéfices
Se vendent par argent, ainsi que les offices...

l'Église a failli, et c'est un scandale, elle,

Qui fut jadis fondée en humblesse d'esprit,
En toute patience, en toute obéissance,
Sans argent ni crédit, sans force ni puissance,
. . . .
De la voir aujourd'hui riche, grasse et hautaine,
Toute pleine d'écus, de rente et de domaine,
Ses ministres enflés et ses Papes encor
Pompeusement vêtus de soie et de drap d'or.

Aussi, nous dit-il, peu s'en est fallu qu'il ne penchât lui-même du côté de la réforme :

J'ay autrefois goûté, quand j'étais jeune d'âge,
Du miel empoisonné de votre doux breuvage !

Et les novateurs n'ont rien négligé pour l'entraîner plus avant ! Jaloux de l'avoir avec eux, comme autrefois Marot, ils l'ont pris par son faible ; et ils ont essayé de lui faire discrètement entendre quel surcroît de réputation et de gloire il ne pourrait manquer d'acquérir, en se rangeant de leur parti. Mais il n'a point voulu

. . . . .de ces noms qui sont finis en *ots*
Goths, Cagots, Austregots, Visgots et Huguenots !

Et quand, alors, s'interrogeant lui-même et faisant son examen de conscience, il a cherché les raisons de sa résistance instinctive, il les a trouvées, non pas en poète ou en orateur, en déclamateur, mais en penseur, et, j'oserai le dire, presque en théologien.

Le respect de la tradition, voilà son premier argument :

De tant de nouveautés je ne suis curieux,
Il me plaît d'imiter le train de mes aïeux
Et crois qu'en Paradis ils vivent à leur aise,
Encor qu'ils n'aient suivi ni Calvin ni de Bèze,

Ainsi s'exprime-t-il dans sa *Remontrance au peuple de France*. Mais il a déjà donné, dans son *Élégie à Guillaume des Autels*, en fort bons termes, très clairs, le vrai motif, le motif raisonné de ce respect qu'il « lui plaît » de témoigner pour la tradition. C'est que, dit-il, si nous tombons d'accord avec les protestans qu'il existe et qu'il a toujours existé une « Église de Dieu, » — et comment les protestans n'en conviendraient-ils pas, à moins de nier l'Évangile ? — nous ne saurions admettre que cette Église ait « erré, » ni qu'elle soit demeurée cachée pendant des siècles, ni qu'elle ait enfin attendu à se retrouver la venue de Luther, des Zwingle, et des Calvin. Les protestans, en vérité, sont trop impertinens ou trop abusés !

Ils faillent, de penser que tous soient aveuglés,
Que seuls ils ont des yeux, que seuls ils sont réglés,
Et que nous, fourvoyés, ensuivons la doctrine
Humaine et corrompue, au lieu de la divine.

Ils faillent de penser qu'à Luther seulement
Dieu se soit apparu, et, généralement,
Que, depuis neuf cents ans, l'Église est dépravée ;
Du vin d'hypocrisie à longs traits abreuvée ;
Et que le seul écrit d'un Bucère vaut mieux
D'un Zwingle, d'un Calvin, homme séditieux,
Que l'accord de l'Eglise, et les statuts de mille
Docteurs poussés de Dieu, convoqués au Concile.
Que faudrait-il de Dieu désormais espérer,
Si lui, doux et clément, avait souffert errer
Si longtemps son Église?

Ces vers ne font pas peu d'honneur à la pénétration de Ronsard. Il a parfaitement vu, — il a mieux vu que Calvin, peut-être, — où tendait la réforme, je veux dire à l'entière émancipation du sens individuel, à l'hypertrophie du Moi ; et rien ne l'a choqué davantage que ce qu'on pourrait appeler l'insolence intellectuelle des premiers réformés.

. . . Les docteurs de ces sectes nouvelles,
Comme si l'Esprit Saint avait usé ses ailes
A s'appuyer sur eux, ...
Sans que honte ou vergogne en leur cœur trouve trace,
Parlent profondément des mystères de Dieu,
Ils sont ses conseillers, ils sont ses secrétaires,
Ils savent ses avis, ils savent ses affaires,
Ils ont la clef du ciel et y entrent tout seuls,
Et qui veut y entrer, il faut parler à eux (1).

Et il a vu encore quelque chose de plus ! Il s'est rendu compte que l'esprit de la réforme, avec sa tendance au rationalisme, ne pouvait manquer logiquement d'aboutir à la destruction de toute religion positive. Une religion rationnelle n'est pas une religion ! Ou, en d'autres termes encore, et si l'on veut s'entendre quand on parle, il n'y a pas, il ne saurait y avoir, il n'y a jamais eu de religion sans *mystères*. Le mystère est logiquement, nécessairement enveloppé, compris et affirmé dans la notion, dans la définition même de la religion. Toute religion implique l'existence et la réalité de ce que nous avons depuis lors appelé l'inconnaissable ; et, dans toute religion, « la reconnaissance de cet inconnaissable, » si je puis ainsi dire, est le commencement même de

(1) Il est intéressant de noter au passage qu'on ne prononçait pas plus alors l'*l* dans *seuls* que l'*s* dans *fils ;* et c'était la règle des *pluriels*, que l'on prononçait les *pluriés*.

la foi. C'est ce que Ronsard a compris, et c'est encore ce qu'il a exprimé en beaux vers, d'une plénitude de sens et d'une lucidité admirables.

Il fait bon disputer des choses naturelles,
Des foudres et des vents, des neiges et des grêles,
Mais non pas de la foi, dont il ne faut douter.

. . . .

Tout homme qui voudra soigneusement s'enquerre
De quoi Dieu fit le ciel, les ondes et la terre,
Du serpent qui parla, de la pomme d'Adam,
D'une femme en du sel, de l'âne à Balaam,
Des miracles de Moyse, et de toutes les choses
Qui sont dedans la Bible étrangement encloses,
Il y perdra l'esprit : *car Dieu qui est caché*
Ne veut que son secret soit ainsi recherché...

. . . .

Comment pourrions-nous bien, avec nos petits yeux,
Connaître clairement les mystères des cieux,
Quand nous ne savons pas régir nos républiques,
Ni même gouverner nos choses domestiques?
Quand nous ne connaissons la moindre herbe des prés?
Quand nous ne voyons pas ce qui est à nos piés?

On a sans doute reconnu l'argument sur lequel Pascal, cent ans plus tard, insistera si fort dans ses *Pensées ;* et voici déjà, dans la *Continuation du Discours des Misères de ce temps,* l'argument que Bossuet développera dans son *Histoire des Variations :*

Les apôtres jadis prêchaient tout d'un accord,
Entre vous aujourd'hui ne règne que discord :
Les uns sont Zwingliens, les autres Luthéristes,
Les autres Puritains, Quintins (1), Anabaptistes,
Les autres de Calvin vont adorant les pas;
L'un est prédestiné et l'autre ne l'est pas;
Et l'autre enrage après l'erreur Muncérienne.
Et bientôt s'ouvrira l'école Bézienne!
Si bien que ce Luther, lequel était premier,
Chassé par les nouveaux, est presque le dernier,
Et sa secte, qui fut de tant d'hommes garnie,
Est la moindre de neuf qui sont en Germanie.

(1) Les *Quintins*, du nom de l'un des chefs de la secte, sont ceux que l'on appelle plus communément *Libertins*, dans le langage du temps, et contre qui Calvin a écrit le fameux et curieux pamphlet : *Contre la secte furieuse et phantastique des Libertins.*

Il ne faut d'ailleurs les confondre ni avec les *Libertins* de Genève, contre lesquels le même Calvin eut tant à lutter, ni avec les *Libertins* de la fin du siècle, qui ne seront autres que les premiers de nos *Libres Penseurs.*

Vous devriez pour le moins, avant que nous troubler,
Être ensemble d'accord sans vous désassembler :
Car Christ n'est pas un Dieu de noise ni discorde,
Christ n'est que charité, qu'amour et que concorde,
Et montrez clairement par la division
Que Dieu n'est pas l'auteur de votre opinion.

Encore une fois, ce sont là des raisons, des raisons de controversiste et de théologien, non de poète, et ne conviendra-t-on pas qu'elles méritaient d'être mises ou remises en lumière? La question de savoir si, et dans quelle mesure, un Marot, un Rabelais, une Marguerite de Navarre ont incliné vers le protestantisme a suscité toute une « littérature ; » et je saisis ici l'occasion de le dire, l'esprit de parti les a faits tous trois, dans nos histoires, beaucoup plus « protestans » qu'ils ne furent. Ronsard, lui, ne s'est pas caché d'être « catholique », et il en a su, il en a dit clairement les raisons. C'est ce que je montrerais plus amplement encore, si je ne craignais de multiplier les citations. Il a voulu s'expliquer sur « la justification par la foi, » et il a voulu s'expliquer sur la « présence réelle : »

Le soir que tu donnais à ta suite ton corps,
. . . .
Tu as dit simplement, d'un parler net et franc :
Prenant le pain et vin : C'EST CY MON CORPS ET SANG,
Non signe de mon corps : toutefois ces ministres,
Ces nouveaux défroqués, apostats et bélistres
Démentent ton parler, disent que tu rêvais,
Et que tu n'entendais les mots que tu disais...

En vérité, de tous les argumens qui vont pendant cent cinquante ans défrayer la controverse, on peut dire, non seulement que Ronsard n'en a laissé échapper pas un, mais de plus, que tous ou presque tous, il les a, dans ses vers, ramenés et réduits à ce qu'ils avaient d'essentiel. Telle est encore l'opposition qu'il établit, et sur laquelle il revient à cinq ou six reprises, entre les doctrines « pacifiques » de la réforme, et la conduite « belliqueuse » ou « séditieuse » des réformés.

Eh quoi ! brûler maisons, piller et brigander,
Tuer, assassiner, en force commander,
N'obéir plus aux Rois, amasser des armées,
Appelez-vous cela Églises réformées?
JÉSUS, que seulement vous confessez ici
De bouche et non de cœur, ne faisait pas ainsi;

Et saint Paul en preschant n'avait pour toutes armes
Sinon l'humilité, les jeûnes et les larmes;
Et les Pères martyrs, aux plus dures saisons
Des tyrans, ne s'armaient sinon que d'oraisons.

Nous avons souligné dans ce passage l'hémistiche : *N'obéir plus aux Rois.* Pour bien entendre quelle était alors toute la force de cette raison, il ne faudrait que se reporter au passage de l'*Institution chrétienne* où Calvin a éloquemment paraphrasé, commenté, défendu la parole : *Omnis potestas a Deo.* On sait d'ailleurs que l'*Institution* n'a été expressément composée, dans l'origine, que pour mettre les réformés à l'abri de tout reproche de rébellion contre l'autorité du prince. Mais quelques ennemis de Ronsard ne s'en sont pas moins emparés de son « royalisme » ou de son « loyalisme, » pour transformer le poète en courtisan, pis encore, en client besoigneux ou intéressé des Guises; et ainsi n'imputer l'ardeur de son catholicisme qu'à des motifs assez bas. C'est la bonne foi qu'on a vue briller de tout temps dans toutes les polémiques, et il n'y a pas lieu de s'en étonner! Je me bornerai donc à faire observer que Ronsard ne devait pas moins, — et il en est lui-même convenu dans ses *Discours des Misères de ce temps*, — aux Châtillon, le cardinal et l'amiral, et à Condé, qu'aux Guises.

Prince très magnanime et courtois de nature,

dit-il à Condé, sur la fin de la *Remontrance au peuple de France*,

Ne soyez offensé voyant cette écriture!
Je vous honore et prise, et êtes le Seigneur
Auquel j'ai désiré plus de biens et d'honneurs
Comme votre sujet, ayant pris ma naissance,
Où le Roi votre frère (1) avait toute puissance;
Mais l'amour du pays, et de ses lois aussi,
Et de la vérité, me fait parler ainsi.

J'ajouterai qu'une des causes qui ont le plus contribué à la prolongation des guerres civiles du siècle a été la longue indécision de Catherine de Médicis entre catholiques et protestans. Personne, en 1564, ne pouvait savoir de quel côté finirait par pencher la balance. Cinq ans plus tard, on ne le discernait pas encore très clairement; et Ronsard lui-même donnait cette explication de s'être trouvé presque seul à célébrer Moncontour :

(1) Antoine de Bourbon, roi de Navarre et *duc de Vendôme*. On a vu que Ronsard s'honorait d'être Vendomois.

Encore qu'un tel acte honoré de bonheur
Eût besoin de trouver un superbe sonneur,
Qui d'un bruit héroïque eût enflé les trompettes,
Si est-ce que la voix des plus braves poètes
De peur fut enrouée, et le vent de leur sein
Ne sortit pour enfler la trompette d'airain,
Chacun craignant sa vie en saison si douteuse!

Et, après cela, pour tout dire, si l'on veut que le charme de Marie Stuart ait retenu et fixé Ronsard dans les liens des Guises et dans le parti de la Cour, on ne verra sans doute rien là qui ne convienne à un poète et à un artiste. Car, à qui pardonnerait-on d'avoir confondu la vérité avec la beauté?

Ce qu'il est encore plus vrai de dire, — et qui ne convient pas moins au poète des *Odes* et des *Hymnes*,—c'est qu'il a eu peur du puritanisme dont les doctrines des réformés menaçaient les mœurs françaises. Il ne s'est pas expliqué très clairement sur ce point; et, à bien y songer, ce n'en était pas le lieu, dans ses *Discours sur les Misères de ce temps*. S'il arrive aux lois mêmes de se taire parmi le tumulte des armes, à plus forte raison n'est-ce point alors le moment de déplorer « la retraite des Muses. » Mais il est permis de la regretter, dans son cœur! Et que Ronsard l'ait regrettée, comme aussi les plaisirs de Cour dont s'accompagnait la présence de la « docte troupe, » c'est ce que nous montrent quelques vers de la pièce du *Bocage Royal* que nous avons jointe aux *Discours*. Catherine de Médicis parcourait alors la France, avec le jeune Charles IX et le duc d'Alençon, et le poète la suppliait de mettre un terme à cette longue absence pour enfin rentrer dans « sa Tuilerie au bâtiment superbe, » ou dans quelqu'un de ses châteaux royaux :

Quand verrons-nous

s'écriait-il,

quelque tournoi nouveau,
Quand verrons-nous, par tout Fontainebleau,
De chambre en chambre aller les mascarades?
Qand ouïrons-nous au matin les aubades
De divers luths mariés à la voix,
Et les cornets, les fifres, les hautbois,
Les tambourins, violons, épinettes,
Sonner ensemble avecque les trompettes?
Quand verrons-nous comme balles voler
Par artifice un grand feu dedans l'air?

Quand verrons-nous, sur le haut d'une scène,
Quelque Janin (1) ayant la joue pleine
Ou de farine ou d'encre, et qui dira
Quelque bon mot qui vous réjouira,..

Il y a longtemps qu'on l'a dit, et non pas sans raison : avec tous ses défauts, tous ses vices, toutes ses tares, cette race des Valois n'en a pas moins été, comme celle des Médicis, une race éminemment artiste ; et on peut, à quelques égards, si l'on le veut, s'indigner, mais non pas s'étonner, que les artistes lui en aient témoigné de la reconnaissance. Ils savaient aussi ce que Calvin pensait d'eux, et ils pouvaient voir ce que sa discipline tyrannique avait fait de Genève. On voulait pouvoir jouer librement au trictrac, et porter, au besoin, des chausses déchiquetées ! Et, Français en même temps qu'artistes, se trompaient-ils entièrement quand, après avoir vu François Ier et Henri II faire en somme de la patrie française la première puissance de l'Europe, ils reprochaient aux protestans d'avoir compromis sa fortune ?

Las ! faut-il, ô destin, que le sceptre français
Que le fier Allemand, l'Espagnol et l'Anglais
N'a su jamais froisser, tombe sous la puissance
Du peuple qui devait lui rendre obéissance !
Sceptre qui fut jadis tant craint de toutes parts,
. . . .
Sceptre qui fut jadis la terreur des Barbares !
. . . .
Bref, par tout l'univers tant craint et redouté,
Faut-il que par les siens lui-même il soit dompté !

III

Nous ne saurions quitter les *Discours des Misères de ce temps* sans dire quelques mots de leur signification ou de leur valeur littéraire. Le bon Henri Martin a écrit, dans son *Histoire de France* (t. IX, p. 10 et 11) : « Tout en reconnaissant aujourd'hui la valeur littéraire de Ronsard et de quelques-uns de ses acolytes, on ne peut cependant admettre leurs images sur cette voie sacrée de la tradition nationale que bordent les monumens de nos grands écrivains et nos grands artistes. *Ils n'appartiennent pas à la vraie France, à cette Gaule française*, dont ils étouffent la naïveté pri-

(1) « Janin, excellent farceur de son temps, » dit une note du savant Marcassus.

mesautière sous leur roideur et leur emphase : exclusivement préoccupés de la forme, *affectant une égoïste indifférence pour tout ce qui fait la vraie grandeur de l'homme, pour les problèmes qui bouleversaient leur siècle*, ils manquèrent cette forme qu'ils cherchaient avec tant de passion, et *ne comprirent pas que les grands sentimens font seuls les grands styles.* » Naïf Henri Martin! Évidemment il n'avait pas lu les *Discours des Misères de ce temps;* et, au contraire, on vient de le voir, ni « les problèmes qui bouleversaient son siècle, » ni rien de « ce qui fait la vraie grandeur de l'homme » n'a été indifférent à Ronsard. S'il n'a pas cru, — et heureusement, — que la fonction du poète fût celle du moraliste, ou du controversiste, ou du pamphlétaire, il ne s'est point tenu du tout à l'écart des questions qui agitaient son temps; et, quand il l'a fallu, nul, au contraire, on l'a pu voir, ne s'est expliqué plus franchement et plus hardiment. Que ne reproche-t-on aussi à Jean Goujon ou à Germain Pilon de n'avoir pas été Calvin ou Théodore de Bèze ? *Non omnis fert omnia tellus.* Étrange effet de l'esprit de parti! le grand poète qu'on accuse de n'avoir pas « appartenu à la vraie France, » c'est celui qui, du premier jour, a éloquemment protesté contre l'appel que les Bèze ou les Coligny ne craignaient pas d'adresser à l'Allemand et à l'Anglais! Mais, si les protestans, comme il disait lui-même, avaient eu son patriotisme,

Les reîtres, en laissant le rivage du Rhin,
Comme frelons armés n'eussent bu notre vin.
Je me plains de bien peu! ils n'eussent brigandée
La France qui s'était en deux parts débandée
. . . .
Ni les blonds nourrissons de la froide Angleterre,
N'eussent passé la mer, achetant notre terre.

Et puisque, en revanche, rien n'a paru plus « français » ni plus naturel à d'autres; puisque, aux yeux de quelques historiens, ceux-là « n'appartiennent pas à la vraie France » qui ont tressailli d'orgueil et de joie nationale à la reprise de Calais, mais ceux-ci sont les vrais Français qui ont vendu le Havre à l'Anglais, il importerait encore, pour ce seul motif, de remettre en lumière les *Discours des Misères de ce temps.*

Il y en a d'autres raisons, plus littéraires. On sait assez, depuis Sainte-Beuve, que ni les *Sonnets* de Ronsard, ni ses *Odes* même, ni peut-être surtout ses *Hymnes* n'ont mérité le reproche qu'on

leur fait encore quelquefois d'avoir été comme étrangers à notre « tradition nationale » ou « gauloise ; » et, au contraire, on pourrait montrer qu'ils ont fixé la tradition classique. Je ne connais guère de plus beaux sonnets que ceux de Ronsard ; et quant à ses *Hymnes*, — c'est M. Émile Faguet qui en faisait tout récemment la remarque, — ni Vigny, ni Hugo, ni Leconte de Lisle n'ont peut-être écrit de plus beaux « Fragmens épiques. » Mais, si d'ailleurs on préférait peut-être un Ronsard moins inspiré de l'antiquité ; dont le style, moins savant, ne fût pas pour cela d'une moindre qualité ; qui fût égal dans la grande satire à ce qu'il est dans l'Hymne ou dans le Sonnet, on le trouverait dans les *Discours des Misères de ce temps.*

C'est ce que le lecteur aura pu voir chemin faisant, et rien ne serait plus facile que d'en multiplier les exemples. Citons seulement, en l'abrégeant, la belle prière qui termine le *Discours des Misères de ce temps :*

O Dieu qui de là-haut nous envoyas ton fils
Et la paix éternelle avecque nous tu fis,
Donne, je te supply, que cette Reine Mère,
Puisse de ces deux camps apaiser la colère ;
Donne-moi derechef que son sceptre puissant
Soit malgré le discord en arme fleurissant ;
Donne que la fureur d'une guerre barbare
Aille bien loin de France au rivage tartare ;
Donne que nos couteaux, de sang humain tachés,
Soient dans un magasin pour jamais attachés.

. . . .

Ou bien, ô Seigneur Dieu, si les cruels destins
Nous veulent saccager par la main des mutins,
Donne que hors des poings échappe l'alumelle
De ceux qui soutiendront la mauvaise querelle ;
Donne que les serpens des hideuses fureurs
Agitent leurs cerveaux de paniques terreurs ;
Donne qu'en plein midi le jour leur semble trouble,
Donne que pour un coup ils en sentent un double,
Donne que la poussière entre dedans leurs yeux ;
D'un éclat de tonnerre arme ta main aux cieux,
Et, pour punition, élance sur leur tête,
Et non sur les rochers, les coups de la tempête.

Il ne faut pas nous y méprendre ! près de cent ans avant Corneille, ce sont là ce qu'on appelle des accens cornéliens ; et quelques familiarités d'expression que l'on pourrait relever aisément dans ces vers n'y sont ni plus nombreuses, ni plus choquantes que

dans *Le Cid* ou dans *Polyeucte*. C'est encore ce qui fait l'intérêt des *Discours des Misères de ce temps*. Non seulement c'est d'eux, — et non pas, comme on l'a voulu, des *Épitres du coq à l'âne* ou du *Poète Courtisan* de Joachim du Bellay, — qu'est née la satire française, satire politique et morale, mais c'est en eux et par eux que notre poésie est devenue éloquence.

Si l'on ne savait pas, avant les *Odes*, de quelle diversité de rythmes la langue française était capable, on ne se doutait pas, avant les *Discours des Misères de ce temps*, qu'elle pût jamais atteindre à cette hauteur d'éloquence. Encore moins l'eût-on crue propre à traiter les matières qu'y débrouille Ronsard, et dont à peine aperçoit-on, sous la facilité de son style, la singulière difficulté. Cependant, si grande que fût cette difficulté, ni l'ampleur du souffle de Ronsard, ni la liberté de ses mouvemens, ni l'abondance de son invention verbale, ni la précision de son langage ne s'en est trouvée gênée. Et, — parce que ce sont bien des *Discours*; — parce que Ronsard, tout en se souvenant de ses « modèles, » ne les a nulle part plus librement imités; — parce qu'il s'y est moins proposé d'étonner ou de se faire admirer que de convaincre et d'agir; — parce qu'enfin en les écrivant, il a sans doute fait œuvre d'artiste, mais bien plus encore d'homme et de citoyen, de chrétien et de Français, c'est pour cela que les *Discours des Misères de ce temps* sont une date considérable dans l'histoire de notre littérature. La langue française y a pris conscience de son pouvoir de propagande; et c'est de ce jour que notre poésie, sans renoncer à s'inspirer des Anciens ou des Italiens, se proposant désormais d'être quelque chose de plus qu'une volupté de l'oreille ou un jeu de dilettante, s'est définitivement orientée dans la direction où elle devait rencontrer ses chefs-d'œuvre. Relisons les *Discours des Misères de ce temps!*

FERDINAND BRUNETIÈRE.

LES

SOUVENIRS DU BARON DE BARANTE

Naître sous l'ancien régime; assister, jeune encore, à cette tragédie de la révolution dont les principales scènes se gravèrent pour toujours dans la mémoire des spectateurs et des acteurs; voir défiler pendant l'époque la plus troublée, une des plus glorieuses aussi de notre histoire, sept ou huit gouvernemens qui n'eurent ni les mêmes principes, ni la même grandeur, ne commirent point les mêmes fautes et se ressemblèrent surtout par le fait de leur chute; servir trois d'entre eux dans des positions élevées, en se montrant toujours égal ou supérieur à celles-ci, sans abdiquer un instant la dignité de sa conscience, sans cesser de posséder son âme et de confesser toutes les vérités morales; mener de front l'étude, et la vie publique au point de laisser plus de trente volumes dont la moitié au moins se relisent avec plaisir, avec fruit, et justifient le succès qui les accueillit; être en même temps causeur exquis, parfait honnête homme, comme on disait au XVIIe siècle, aimer la bonne compagnie, devenir l'ami, le correspondant des personnes les plus distinguées, — ces traits d'ensemble expliquent sans doute que la carrière du baron de Barante pique la curiosité, et qu'on ait envie d'en rappeler les principales étapes. N'est-il pas intéressant de savoir comment on arrive à conjurer les caprices du hasard, à naviguer entre les écueils de la politique, à se concilier l'estime et l'affection universelles, tout en gardant l'indépendance de sa pensée? N'est-ce pas nous-mêmes, nos inquiétudes, notre idéal, notre psychologie, que nous retrouvons dans ces confessions sincères d'un écrivain qui n'éprouva jamais le besoin de s'absoudre, ni la tentation d'accuser les autres?

Et ne ressent-on pas une impression salutaire de constater qu'il a pu, sans intrigue, réussir de tant de manières, par la seule puissance du talent, de la probité intellectuelle, par un concours harmonieux de facultés auxquelles président le tact et l'impartialité ? Tel est, en effet, le secret de son prestige. Qu'il ait de l'esprit, un esprit très fin, malicieux même, d'autres en eurent autant et plus que lui ; qu'il brille par le sens des idées générales, la clarté et la méthode d'exposition, l'art d'écrire des rapports qui émerveillaient les Chambres, les ministres, qu'il compose des ouvrages d'histoire d'une piquante originalité, il a trouvé là aussi des rivaux et des maîtres. Mais ce qu'on vit rarement réunis à ce point dans la même personne, c'est la grâce, la délicatesse de l'âme, la douceur avec les choses et les personnes, l'aptitude à créer pour soi et pour les autres du bonheur, c'est le tact, l'impartialité.

« Je défie Barante, avec tout son esprit, de parvenir à se faire un ennemi. » Ce mot de Talleyrand renferme un éloge et une vérité. Il n'eut peut-être pas un ennemi, il eut de nombreux amis, des amis à toute épreuve ; ses dons innés, ses vertus d'expérience lui apprirent que l'amitié, même entre des esprits d'élite, vit de déférences et d'attentions, que les amours-propres sont sans cesse à l'affût de ce qui peut les satisfaire et les blesser. Voilà pourquoi il demeure un de ces personnages sympathiques, aussi nécessaires sur la vaste scène du monde qu'au théâtre ou dans le roman, sur lesquels le cœur, le jugement se reposent doucement, qui contribuent à faire aimer et durer la classe sociale à laquelle ils appartiennent, la fonction qu'ils occupent, le gouvernement qu'ils servent; c'est pourquoi il faut savoir gré à son petit-fils d'avoir réuni, avec un soin pieux, ses Mémoires et sa correspondance : j'essaierai de les résumer brièvement (1).

Né à Riom, en 1782, sorti d'une famille de robe, où depuis cent cinquante ans l'esprit et le culte des lettres étaient héréditaires, Amable-Guillaume-Prosper Brugière de Barante avait reçu une excellente éducation de ses parens : son père composa pour lui et ses frères une grammaire raisonnée extraite de Dumarsais,

(1) *Les Souvenirs du baron de Barante* comprennent huit volumes ; sept ont déjà paru chez l'éditeur Calmann Lévy. Les *Mémoires* proprement dits n'occupent guère qu'un volume et demi ; le reste est consacré à la correspondance politique ou privée. M. Claude de Barante a divisé cette correspondance en un certain nombre de chapitres, et placé au début de chaque chapitre un sommaire des principaux événemens accomplis entre les dates qui forment les titres.

Duclos et Condillac, puis une géographie élémentaire précédée de dialogues écrits par Mme de Barante. C'était le temps où Jean-Jacques venait de remettre en honneur l'éducation des enfans par les parens, où des femmes de qualité se faisaient apporter leurs nourrissons au théâtre, essayant une conciliation bizarre entre le devoir et le plaisir. Mais les Barante n'avaient pas besoin des leçons du philosophe. Nombreuses étaient les familles où s'épanouissaient de fortes et simples vertus, avec une intelligence très éprise des problèmes de la pensée. On a dit de nos jours que la France honnête habite au quatrième étage; sous l'ancien régime, cette France honnête habitait la province, ou plutôt elle était partout, sauf dans une partie du monde de Versailles, de la noblesse de cour, et dans quelques salons parisiens; ceux-là vivent dans un tourbillon de corruption, et malheureusement ce sont les seuls qui occupent les gazettes et les mémoires.

Les qualités précoces de Prosper de Barante étaient en quelque sorte l'aboutissement d'un travail séculaire, son esprit résumait l'esprit de ses aïeux, les circonstances allaient lui donner tout son prix. A douze ans, il commence à lire dans le grand livre du monde, et quel apprentissage! Son père, arrêté comme suspect, ses biens placés sous séquestre; sa mère, souffrante encore, partant pour Paris avec un nouveau-né et une femme de chambre, obtenant à force de persévérance la mise en liberté de son mari, tandis que, affublé d'un bonnet aux trois couleurs, l'enfant se présentait tous les jours à la prison de Thiers, cachant dans un artichaut les billets qu'on le chargeait de remettre au détenu. Et puis le 9 Thermidor, les commissaires de la Convention en Auvergne, la pension de M. Lemoinne à Paris, un professeur qui fait à ses élèves des cours de civisme et de libre pensée, la préparation à l'École Polytechnique, la société de M. Mérard de Saint-Just, de Mme Creuzé de Lesser, où les séances des Athénées, les pièces de théâtre formaient le fond habituel de la causerie. Prosper de Barante aima toujours les salons: il en fut aimé autant qu'il les aimait, y trouva les plus grands succès d'amitié émue, d'amitié passionnée, et d'amitié sans épithète.

A cette époque, c'est-à-dire peu après le 18 Fructidor, il semblait qu'on eût vécu des siècles en huit ans; le passé disparaissait dans un brouillard épais formé par la fumée des événemens formidables qui avaient marqué chaque mois, chaque semaine, presque chaque jour. A l'intérieur, la Vendée était vaincue, quel-

ques rares fidèles tenaient encore pour la royauté; à l'extérieur, les émigrés s'épuisaient en menées, en prophéties, en menaces aussi vaines que maladroites, ils étaient « une *poignée qui travaillaient à n'être qu'une pincée.* » Notre héros se fait l'interprète du sentiment général lorsqu'il écrit : « Toute tradition, tout souvenir vivant avaient cessé de lier le nouvel état de choses de la France à l'ancien régime. On s'en entretenait comme d'un temps antique ou d'un pays étranger, sans penser un seul instant qu'il pût en revenir quelque chose. Les droits et les prétentions qui pouvaient en dériver semblaient oubliés par ceux qui auraient dû, plus que d'autres, se les rappeler. La génération nouvelle ne s'en faisait pas une idée nette, les gens âgés en parlaient comme d'un songe, sans vivacité et sans amertume. Les espérances n'avaient pas alors ramené les regrets. »

Bonaparte allait porter au comble ce discrédit de la vieille royauté. Des historiens monarchiques ont célébré le Consulat comme une des plus magnifiques époques de la vie nationale : à la France du 18 Brumaire, il apparut comme un port après la tempête. Elle ne pressentait pas encore la rançon de l'Empire et de la gloire: la guerre d'Espagne, la guerre de Russie, des millions d'hommes sacrifiés, deux invasions, le démembrement. M. de Barante eut cet honneur de n'avoir pas été fasciné par un génie qui éblouissait de très fermes esprits. Non qu'il le méconnaisse ou le nie : sa souple et vive intelligence ressent aussi le besoin de l'admiration. Il rend pleinement hommage à l'homme de guerre, à l'administrateur; il le montre parcourant, en un monologue de deux heures, tout le clavier de la pensée humaine avec une éloquence et une autorité extraordinaires, passant de la littérature à un projet de régence de l'Impératrice, de Louis XIV à Henri IV, pour remonter à César, à Alexandre qu'il prône sans réserve. (Nous reconnaissions, observe Barante, les passions qui l'ont conduit à Moscou.) Mais, s'il subit dans quelque mesure le charme du génie, ce même génie règne sur une âme libre, d'autant plus indépendante que sa fierté se voile de douceur, compte pour auxiliaire une pénétration peu commune. Son père, nommé préfet de l'Aude après le 18 Brumaire, fut envoyé au même titre à Genève en 1804 : là il a connu Necker, M[me] de Staël et ses amis, Mathieu de Montmorency, Benjamin Constant. Attaché au ministère de l'Intérieur, auditeur au Conseil d'État, Prosper de Barante deviendra cependant l'hôte

assidu de Coppet pendant ses congés, et gagnera beaucoup à cette grande école littéraire et politique; mais témoigner une amitié si dévouée à une femme qui faisait ombrage à l'Empereur pouvait passer pour une courageuse imprudence: on le vit, en 1810, lorsque le préfet de Genève fut, malgré ses mérites, révoqué à cause de ses ménagemens envers Mme de Staël et les autres exilés.

Désigné, pendant la campagne de 1806-1807, pour remplir les fonctions d'auditeur à Dantzig, Barante discerne à merveille les dangers de ces guerres de magnificence, de cette politique d'imagination qui inquiétait déjà la masse de la nation. Il voit de près les horreurs des champs de bataille, les fléaux de la guerre même heureuse, et, sans se soucier du cabinet noir, traduit son impression dans des lettres qui lui attirent une demi-disgrâce. L'Empereur, en 1807, le nomme sous-préfet de Bressuire, petite bourgade de la Vendée, réduite par la guerre civile à six ou sept cents habitans. Là, il n'hésite pas à cultiver la société de la marquise de la Rochejaquelein, une des héroïnes de la guerre de Vendée : tout en reconnaissant les fautes, les abus de l'ancien régime, la marquise et sa mère haïssaient le régime nouveau et souhaitaient sa chute. Le jeune sous-préfet leur dit un jour ces paroles doublement prophétiques :

« Je crois, comme vous, que l'Empereur est destiné à se perdre ; il est enivré par ses victoires et la continuité de ses succès. Un jour viendra où il tentera l'impossible, alors vous reverrez les Bourbons. Mais ils feront tant de fautes, ils connaissent si peu la France, qu'ils amèneront une nouvelle révolution. »

Mme de la Rochejaquelein avait commencé ses Mémoires ; elle les lut à son nouvel ami, lui proposa de les mettre au point, de les achever. Il avait publié en 1805 les lettres de Mlle Aïssé avec une excellente notice, soutenu contre Geoffroy une polémique sur l'observation de la vérité dans les drames historiques; il venait de donner son *Tableau littéraire du XVIIIe siècle*, où, avec une vigueur qu'on n'aurait pas attendue d'un jeune homme de vingt-quatre ans, il développait cette thèse que la littérature du XVIIIe siècle a été le symptôme, non la cause réelle des idées de réforme qui allaient prévaloir, ces idées étant nées du travail des siècles, de la constitution intérieure du pays. Mis en relations avec les compagnons de Lescure, d'Henri de la Rochejaquelein, de Bonchamps, il apprécia leur caractère, et disait hautement qu'il serait injuste de leur demander autre chose que l'obéissance aux

lois. Plus tard, il fera venir les larmes aux yeux de ses belles auditrices des salons, en leur lisant certains épisodes de cette guerre : le trait du paysan à qui les bleus disaient : « Rends-toi ou tu es mort ! » et qui répondait : « Rendez-moi mon Dieu ! » en tombant sous leurs coups ; — celui de la Rochejaquelein sabrant le drapeau bleu et or des la Trémouille que le prince de Talmont s'était avisé d'arborer à la tête de ses chouans : « Prince, nous ne suivons que les fleurs de lys ! », — le mot de ce prince de Talmont à ses juges : « Faites votre métier, j'ai fait mon devoir ! » Une fois en train, notre sous-préfet poursuit ce travail avec une ardeur extrême : non content de puiser aux sources que lui indique la marquise, il fond dans le récit les notes qu'il obtient de nombreux témoins. « L'ouvrage, lui écrit-elle, est bien vôtre par le charme et l'ordre que vous y avez répandus... Vous unissez au talent d'écrire celui de sentir. » Les Mémoires furent d'abord lus, en petit comité, chez Mmes de Duras, de Laval, de la Briche, de Staël, Récamier ; on redoutait trop les rancunes des bleus, les vexations de la magistrature, le mécontentement de Napoléon, pour risquer une publication. Elle eut lieu sous la Restauration, et les volumes parurent avec le sous-titre : *rédigé par M. de Barante*. A mesure que le succès grandissait, la part de collaboration sembla moins importante à Mme de la Rochejaquelein ; ce phénomène moral ne saurait étonner ceux qui ont quelque expérience ; ni les précédens ne lui ont manqué, ni les imitateurs ne lui feront défaut.

Malgré ses amitiés libérales et royalistes, le sous-préfet de Bressuire n'était pas mal en cour : l'Empereur, qui se connaissait en hommes, lui savait meilleur gré sans doute d'avoir fait la conquête de son arrondissement que d'avoir écrit le *Tableau littéraire du XVIIIe siècle*. « Il est un peu idéologue, observait-il, mais il est bon administrateur. » Et il le nomma préfet de la Vendée à vingt-six ans (13 février 1809).

On dit que les malheurs arrivent par troupe et au galop, que le bonheur chemine solitaire et au petit pas. Prosper de Barante perdit à cette époque deux frères, une sœur tendrement aimés ; mais sa bonne étoile lui ménagea une revanche de la destinée. Dans ses fréquens voyages à Paris, il rencontrait chez Mme de la Briche sa nièce, Mlle Césarine d'Houdetot, petite-fille de Mme d'Houdetot, si célèbre par sa morale épicurienne, la passion un peu ridicule de Jean-Jacques, la grâce de sa conversation, celle-là même dont le marquis de Saint-Lambert, qui l'aima quarante-

huit ans, disait, en connaissance de cause : « Elle n'a de laid que le visage. » M[lle] d'Houdetot ne tenait d'elle que le charme de son esprit, et d'ailleurs sa beauté physique égalait la beauté de son âme et la fermeté de ses principes. M. de Barante et elle s'aimèrent, et, le 28 novembre 1811, l'Empereur signait leur contrat de mariage, comme il avait coutume de le faire pour les auditeurs, les préfets et beaucoup de fonctionnaires. Ce fut une longue et heureuse union, pour laquelle on aurait pu répéter la réponse de cette jeune fille qu'un ami détournait de lire des romans : « Défendez-moi donc de voir mon père et ma mère ! »

Quel est le préfet idéal ? La réponse varie beaucoup, selon les temps, les circonstances, les régions, selon que la demande s'adresse aux administrés ou au pouvoir central. Là on réclame de lui de bonnes élections, ici qu'il ne *fasse pas d'affaires* au ministre : dans tel département, il faut ménager certains personnages, frapper rudement les adversaires ; dans tel autre, il convient de rendre les rênes, d'user de conciliation : quelquefois la politique des bons dîners et des soirées réussit ; ailleurs la politique de recueillement, d'effacement, produit de bons résultats. De 1809 à 1814, le recrutement absorbe les préfets : des soldats, des soldats et encore des soldats, voilà le mot d'ordre ; rien de réglé, l'administration, les officiers ont un pouvoir arbitraire, presque absolu, qui facilite les conscriptions anticipées, le rappel des classes libérées. En souvenir des guerres de Vendée, Napoléon se montre moins exigeant pour les départemens de l'Ouest dont les conscrits, poussés à bout, auraient bientôt fourni d'énormes contingens à la désertion ; aussi la plupart des préfets cherchent-ils à alléger autant que possible l'impôt du sang. Fiévée, publiciste fort spirituel, devenu préfet de la Nièvre, faisait un jour cette remarque qui doit contenir une part de vérité et de paradoxe : « On m'adorait dans mon département, et cela est bien simple : j'ai eu trois conscriptions à lever en un an. »

Quant au directeur général de la conscription, M. de Cessac, il divisait les préfets en quatre catégories : 1° Efforts et succès ; 2° Efforts sans succès ; 3° Succès sans efforts ; 4° Ni succès ni efforts. Il faut croire que Barante figurait dans la première classe, qu'il plaisait au chef suprême autant qu'aux administrés, puisque ceux-ci le regrettèrent profondément lorsque, en 1813, il fut appelé à la préfecture de la Loire-Inférieure, centre et capitale des départemens de l'Ouest. Lui-même, malgré l'éclat d'un tel

avancement, se reprocha de l'accepter, se rappelant que les premiers évêques regardaient comme un adultère de changer d'église. « Je ne retrouverai pas ailleurs, écrit-il à Mme de Barante, cette bienveillance, cette facilité à obtenir la confiance de tous. Ce n'est pas dans une ville de soixante mille habitans qu'on est connu et apprécié. Dans la Vendée, j'avais journellement des rapports avec qui que ce soit. Un ouvrier, un paysan trouvait toujours ma porte ouverte. J'avais le loisir de parler avec lui, de m'occuper de son affaire. »

Sa modestie le rendit mauvais prophète : il obtint à Nantes l'affection, la popularité, parce qu'il y apportait sa justice, son humanité, sa modération, son amour du bien public. Et cependant, les rigueurs de la conscription amènent des rassemblemens, des mutineries, la situation devient de plus en plus pénible pour les administrateurs, à mesure que l'étranger se rapproche davantage de Paris. Parfois on passe une semaine sans aucune nouvelle. Enfin, des voyageurs annoncent le rétablissement des Bourbons ; puis viennent des dépêches du nouveau gouvernement, et, en même temps, des dépêches du ministère impérial, qui siégeait encore à Blois, près de Marie-Louise. On remit aussi à Barante des lettres de ses amis Mounier et Anglès ; l'une d'elles portait : « Nous allons avoir une Constitution libre, avec un Bourbon pour roi ; une nouvelle charte et une vieille dynastie, ce sont deux avantages bien rares à rencontrer réunis. L'empereur Napoléon, abandonné de la meilleure partie de ses troupes, erre dans la forêt de Fontainebleau. Ainsi, d'un côté, un homme, de l'autre, son pays ; votre choix ne sera pas plus douteux que le nôtre. Nous vous envoyons quelqu'un pour vous porter nos lettres ; envoyez-nous bientôt l'adhésion de Nantes. Quel bonheur de pouvoir s'écrire ce qu'on sent et ce qu'on pense, et de songer à la fin de cette destruction systématique de l'espèce humaine ! Concevez-vous qu'on ait fait tuer cinq millions d'hommes, et qu'on n'ait pas le cœur de se tuer soi-même ? »

Fut-il jamais position plus critique pour un préfet ? D'une part, un certain nombre de Vendéens enrôlés, inscrits, armés, prêts à marcher à l'appel du comte de Suzannet (prendre un fusil était alors encore une manière d'exprimer sa pensée en Vendée ;) d'autre part, les habitans de Nantes partagés entre leur mécontentement du régime impérial et leur haine des royalistes ; une fausse démarche pouvait donner le signal de la guerre civile.

Le préfet se rendit au bureau de poste avec le général commandant le département, auquel il fit, non sans peine, comprendre que le seul moyen d'obtenir une paix moins funeste à la France était le rappel des Bourbons. Tous deux s'avancèrent sur le perron, où Barante lut à la foule la proclamation du Gouvernement provisoire; ils allèrent ensuite au théâtre où la lecture fut accueillie avec la même faveur. Et cette présence d'esprit conjura les dangers qu'on était en droit de redouter.

Ni pendant la dernière année de l'Empire, ni pendant la Première Restauration, les préfets n'étaient sur un lit de roses : quelques-uns même couraient de sérieux dangers en voulant rétablir l'ordre compromis par les excès de la réaction. Des partis toujours prêts à passer de la guerre civile des opinions aux voies de fait, ne tenant guère compte au pouvoir de ses bonnes intentions; l'armée mécontente des faveurs accordées aux royalistes, indignée que la proclamation de Saint-Ouen parût mettre à néant un passé glorieux en datant : *de la dix-neuvième année de notre règne;* les émigrés trop disposés à croire le roi rentré en France pour leur bénéfice particulier, les libéraux répétant mélancoliquement le mot de Mme de Créqui : « Ce n'est pas ce fils-là que j'avais dans la tête » ; un tel état de crise se répercutait douloureusement sur tout le pays, rendait fort épineuse la mission des représentans de l'autorité. « Tout ira bien si le roi vient chez nous, avait dit un homme d'esprit, tout ira mal s'il vient chez lui. » Il paraissait ne pas l'avoir compris, et de son côté la France ne voulait pas devenir la Belle au bois dormant, se figurer qu'elle avait dormi le sommeil d'Épiménide, abolir vingt ans de son histoire.

Aussi les occasions de faire preuve de tact et d'habileté ne manquèrent-elles point à M. de Barante, et l'une des plus délicates assurément fut le voyage du duc d'Angoulême dans l'Ouest. Comme il semblait dédié aux royalistes des insurrections, les libéraux en concevaient une vive irritation ; le préfet réussit à persuader au prince qu'il ne devait point s'entourer des Vendéens, des chefs de la guerre civile, mais montrer que les Bourbons régnaient pour les bleus comme pour les blancs. Et, pendant les quatre jours qu'il passa à la préfecture de Nantes, le prince se consacra tout entier à la garde nationale, à la municipalité, à la troupe de ligne; puis il alla faire ses gracieusetés aux Vendéens, en plein Bocage, loin des grandes villes libérales. Dans les conver-

sations qu'il eut avec lui, alors et plus tard, Barante note sa crainte de devoir quoi que ce soit à qui que ce soit, son antipathie pour toute espèce de reconnaissance. « Du reste, je ne remarquai en lui ni reconnaissance, ni affection, ni préférence pour aucune opinion, pour aucun parti, pour aucune classe. Dans sa pensée, il n'avait d'obligation à personne. Les émigrés n'avaient rien fait pour la royauté, et maintenant lui créaient des embarras : les Vendéens n'avaient jamais réussi, et prétendaient être récompensés comme s'ils avaient été vainqueurs. Quant aux étrangers, la reconnaissance lui était amère et se changeait en rancune contre l'indifférence, le dédain, ou les hauteurs montrés par eux à une dynastie fugitive et forcée d'implorer leurs secours. Ce dernier sentiment était exprimé en toute évidence. Il passa en revue presque toutes les catégories du parti royaliste, les arrangeant à peu près de la même sorte. Je ne sais plus à propos de quoi, il me cita une démarche ou un mot du prince de la Trémouille, en s'écriant : « Un grand seigneur, par conséquent un sot !... » Ce fut à propos de cette mission (de 1818) que les royalistes prétendirent qu'union et oubli signifiaient : oubli de ses amis et union avec ses ennemis... De même, Louis XVIII se montrait froid envers le tsar, et affectait de le tenir à distance, ne lui conférant même pas l'ordre du Saint-Esprit, feignant de ne point comprendre ses ouvertures pour un mariage de sa sœur avec le duc de Berry : car il se regardait comme étant de race supérieure aux autres familles régnantes, et l'empereur de Russie n'était pour lui qu'un cadet de la maison de Holstein. Cette attitude, si contraire à l'intérêt de la France et de la dynastie, froissa grandement Alexandre et porta ses fruits amers au moment de la seconde Restauration.

Après le départ de l'ile d'Elbe et la rentrée de Napoléon aux Tuileries, Barante donne sans hésiter sa démission. Il note avec impartialité, il observe, il pressent avec angoisse les événemens, les maux que l'Empereur va déchaîner sur notre pays : les flatteries de ce dernier aux hommes de talent qu'il veut enguirlander, sa lutte contre l'impossible, l'anarchie des esprits, la froideur de Paris à l'égard de l'empire libéral, lui inspirent des lettres, des pages d'une tristesse éloquente. Voici, par exemple, comment il explique le fameux article de Benjamin Constant dans les *Débats*, suivi d'une si piteuse palinodie. « M. Constant était entièrement libéral et inclinait aux opinions républicaines, mais non pas révolutionnaires. Il avait pris M. de la Fayette pour guide et pour

chef. Livré à lui-même, M. Constant se serait donc facilement consolé de l'expulsion des Bourbons qu'il jugeait incapables d'aider à leur propre salut. Mais ses amis, mais la société qui le recevait étaient fort animés, les conversations ardentes, tout respirait le dévouement et la volonté de résister. M. Constant, alors amoureux de Mme Récamier, passait toutes ses soirées chez elle. Dans ce salon, très royaliste et très libéral, paraître tiède et résigné, n'aurait pas été un moyen de plaire à la maîtresse de maison. M. de Forbin arriva en uniforme ; il semblait devoir tout pourfendre. Mme Récamier lui faisait une mine gracieuse. « Ce fut le grand sabre de M. de Forbin qui me perdit. Je voulus aussi faire montre de dévouement. Je rentrai chez moi et j'écrivis l'article du *Journal des Débats.* » Voilà ce qu'il me raconta lui-même. Cet article fit grand bruit, il est devenu célèbre et a décidé du sort de M. Constant. « Je n'irai pas, misérable transfuge, me traîner d'un pouvoir à l'autre et balbutier des mots profanés pour racheter une vie honteuse. » Peu de temps après, Joseph Bonaparte présentait Benjamin Constant à l'Empereur, et l'ami de Mme de Staël acceptait le titre de conseiller d'État, se chargeait de rédiger l'Acte Additionnel. Ce qui ne l'empêcha nullement de continuer à fréquenter tous les soirs chez Mme Récamier. Et Barante ne pouvait se défendre d'aimer son esprit, tout en n'estimant guère son caractère ; se laisser tout dire, avoir l'air de persifler la cause qu'il servait, une telle conduite n'était pas pour étonner beaucoup ceux qui avaient le secret de cette âme inconsistante et mobile. Il y a des personnes dont l'esprit, le cœur, l'intelligence sont tiraillés en sens contraires : chez Benjamin Constant, chacune de ces facultés se divisait en vingt sous-facultés, qui paraissaient en lutte perpétuelle les unes contre les autres. « Je suis furieux, s'écriait-il un jour, mais cela m'est bien égal ». Ce mot le peint assez bien. Il fut question en 1815 de le bannir : il pria M. Decazes de remettre au roi une lettre justificative ; elle était si bien écrite que Louis XVIII, qui se piquait de bel esprit, le raya de la liste de proscription. « Vous avez persuadé le roi, observa un ami. — Je le crois bien, reprit-il, je me suis presque persuadé moi-même. »

Avec la seconde Restauration, Barante devient conseiller d'État, secrétaire général au Ministère de l'Intérieur, directeur général des Contributions indirectes, les électeurs du Puy-de-Dôme, de la Loire-Inférieure l'appellent spontanément à les représenter

à la Chambre ; il prête un concours efficace aux ministères qui se succèdent jusqu'en 1819, tantôt comme député, tantôt comme commissaire du roi lorsque la Charte eut fixé à quarante ans l'âge d'éligibilité ; M. Decazes le fait pair de France en 1819. Il n'a pas les dons supérieurs de l'orateur : l'action, la voix, l'art de passionner lui manquent, et aussi le talent de l'improvisation ; c'est plutôt un rapporteur de premier ordre, un *debater* incisif, connaissant à merveille les questions, les traitant avec une ampleur et une lucidité admirables. Faire prévaloir, de concert avec le centre droit et les doctrinaires, un système de modération relative, contribuer au succès d'une politique financière qui reste le véritable titre d'honneur de la Restauration, combattre sans relâche les entreprises des ultras, des jacobins blancs, des jacobins rouges, demeurer fidèle aux principes généraux et pratiquer l'art des concessions de détail, voilà le but qu'il poursuit avec autant de courage que d'habileté. Programme difficile par lui-même, entravé sans cesse par les entreprises, les revendications, et les fautes des partis, de l'extrême droite surtout, qui, fermant les yeux sur les événemens pour ne les ouvrir que sur ses passions, traitant Louis XVIII de jacobin, entrait dans le régime constitutionnel comme un ennemi vainqueur dans une ville assiégée, indisciplinée, ignorante, hantée de nobles, mais dangereuses chimères, pleine de rancunes (1) expliquées, sinon justifiées par de cruelles souffrances. Curieuse application de la loi d'ironie! Ce régime représentatif qu'elle déteste, elle va contribuer à l'établir, en adoptant l'évangile des libéraux, en professant les opinions les plus hostiles aux droits de la couronne : elle voulait rétablir le régime absolu, et faisait le jeu de la liberté parlementaire. Ajoutons que cette tactique eut aussi pour effet de l'instruire, que, dans ces batailles de la tribune, ses chefs se révélèrent à eux-mêmes et aux autres. Aimer une cause, servir involontairement la cause contraire, s'embrouiller dans le choix des moyens, aller à l'Ouest quand on croit se diriger vers l'Est, quoi de plus commun en politique, et même en dehors de la politique ! Les véritables hommes d'État ne tombent pas dans de telles méprises, mais ils n'ont pas livré leur secret ; et puis, les procédés doivent

(1) Le jour où l'on apprit l'évasion de M. de la Valette, M. Bellart monta à la tribune et commença ainsi : « Messieurs, un grand malheur est arrivé. » Les conversations de salon donnaient la mesure de ce délire de haine ; à l'un de ceux qui *voyaient rouge*, M. Mounier demanda, pendant une réception de Decazes : « Eh bien ! voyons ! combien de pintes de sang y avez-vous perdu ? »

varier avec les situations, qui sans cesse se métamorphosent.

Parmi les membres distingués de cette droite que Barante eut l'occasion de connaître plus particulièrement, je citerai MM. de Vaublanc, de Bonald et Ferrand.

Du courage, de l'esprit, une souplesse plus réelle qu'apparente, des facultés d'improvisation servies par une mémoire excellente, par la méditation et l'étude continuelle des grands écrivains politiques, une froide audace qui ne se dément jamais, ni au milieu des orages de la Législative et de la Convention, ni devant l'émeute, ni dans les luttes parlementaires contre le parti libéral sous la Restauration, la conception énergique, excessive du principe d'autorité, l'amour de l'action politique, du gouvernement, l'activité de la pensée, la préoccupation constante de moraliser, de philosopher sur les événemens présens, de les comparer à ceux du passé, tel se dessine le comte de Vaublanc, qui, successivement, fut soldat, orateur, historien, poète, auteur dramatique, député, préfet de l'Empire, ministre de la Restauration. D'autres étudient l'homme privé, les ressorts qui donnent le branle à ses affections : Vaublanc a étudié, il décrit dans ses Mémoires, non sans une certaine sagacité, l'homme parlementaire, l'homme de parti, le jeu des coulisses de la politique, les pensées de derrière la tête, les élans subits des assemblées. Il a le sens du pittoresque, aime les voyages, la musique, la poésie, lit Plutarque, La Fontaine et Racine pendant ses proscriptions, pratique beaucoup Montaigne, Retz, Pascal, s'inspire de Montesquieu. Un jour, après une de ses meilleures improvisations, un député lui dit : « Vous avez appris par cœur. — Non point par cœur, répond, il, mais par tête, car j'ai tout cela dans ma tête depuis trente ans. » Voilà, selon lui, le secret de l'orateur, il réfléchit avant de parler, et les idées amènent naturellement les expressions. On sait d'ailleurs que la plupart des discours prononcés à la Constituante, à la Législative étaient écrits, que beaucoup de ceux-ci étaient manufacturés au dehors, que Mirabeau, par exemple, ne se faisait aucun scrupule de débiter une *opinion* composée par Reybaz, Dumont ou Pellenc. Le préjugé persistait sous la Restauration, et force députés se plaignaient que « Vaublanc ne les jugeât pas dignes d'entendre un discours écrit. »

Barante n'aime pas les ultras, et, en 1815, Vaublanc se rangeait plutôt parmi ceux-ci. Et puis il n'avait pas à se louer de ce ministre, dont le premier acte fut de se priver de ses services comme

secrétaire général. Il raconte malicieusement un lambeau de conversation à propos de cette mesure : « Vous avez pu voir déjà quelle facilité j'ai pour le travail. A dix heures du matin, avant déjeuner, toutes les signatures données, je n'ai plus rien à faire. — Sans doute, répondis-je, mais ce n'est pas le plus long. Comme vous n'étiez pas encore bien établi, j'ai continué à décacheter toute la correspondance, à la lire, et à mettre des notes pour indiquer le sens des réponses que vous avez signées. — C'est vrai, mais ce n'est pas grand'chose. — Puis j'ajoutai : « Vous allez ouvrir la session, et la Chambre vous prendra du temps. — Eh ! la Chambre ! Vous ne me connaissez pas ; je la jouerai sous jambe ! » Et il en fit le geste !

J'avais oublié, comme on voit, le défaut capital de Vaublanc, l'hypertrophie du moi poussée à ses dernières limites. Ajoutons-y quelque penchant à la critique. D'ailleurs, s'il ne se refuse pas le plaisir de rappeler l'épigramme contre le duc de Richelieu : « C'est l'homme de France qui connaît le mieux la Crimée ; » il n'hésite pas davantage à rapporter celle d'un député contre lui-même : « C'était le meilleur préfet de France, on en a fait le plus mauvais ministre. » Aussi bien il ne croit pas que tout doive se résoudre avec l'épée ; il admet les tempéramens, la liberté de la presse, les concordats, répète sans cesse au roi et au Comte d'Artois : « On peut étouffer la faction sans arracher un cheveu d'un seul factieux. Cette minorité, ennemie d'elle-même, il faut la surveiller sans relâche et la comprimer par de fortes lois. » Il y a en Vaublanc deux hommes qui se combattent, empiètent l'un sur l'autre et parfois se mélangent : l'homme de droite pure, poussé vers la réaction par les excès de la Terreur, par la pratique impériale ; l'homme moderne, le royaliste constitutionnel qui a le pressentiment d'un avenir troublé, d'un conflit entre le droit divin et le droit populaire.

Le comte Ferrand avait écrit un livre, *l'Esprit de l'Histoire*, gros pamphlet en quatre volumes, qui le faisait regarder dans quelques coteries royalistes comme un oracle et un des docteurs de la Restauration ; il ne fut bon à rien, et son exagération ne servit qu'à creuser le fossé qui séparait l'ancienne et la nouvelle France. Sa phrase sur *la ligne droite*, dans la séance du 13 septembre 1814, demeura longtemps célèbre : « ... A force de malheurs et d'agitations, les régnicoles comme les émigrés se retrouvaient donc tous au même point : tous y étaient arrivés, les uns en suivant

une ligne droite, sans jamais en dévier, les autres après avoir parcouru plus ou moins les phases révolutionnaires. Tous étaient donc déjà réunis d'intention. » On écrirait un livre curieux sur l'influence des mots en France ; il y a des mots qui tuent et il y en a qui sauvent un homme, des mots qui le rendent ridicule, odieux à tout jamais, ou qui lui font une réputation d'esprit, voire de talent, des mots qui ont entraîné les foules, les assemblées, déchaîné des tempêtes d'enthousiasme ou d'indignation. *La ligne droite* ayant rendu le ministère impossible au comte Ferrand, il resta aux Postes, et, comme une paralysie l'avait privé de l'usage de ses jambes, les mauvais plaisans s'égayaient à ce sujet : « Un cul-de-jatte directeur général des postes, voilà, disait-on en 1815, un symbole de la Restauration. »

Quant à Bonald, le métaphysicien, le Siéyès du parti absolutiste, il inspire à Barante un portrait assez mordant, et d'ailleurs bien incomplet : « C'était la gloire du parti royaliste. On l'honorait, on l'adorait, mais plutôt comme une idole que comme un chef. Ce n'était pas un homme si doux que le font certains historiens, et il y avait dans ses impitoyables opinions autre chose que du système et de la logique. Son orgueil semblait extrême, mais calme et revêtu d'une vraie dignité. Il n'avait rien d'élevé ni de généreux dans les sentimens. Il était implacable dans ses haines. Jamais un ennemi vaincu et poursuivi n'eût trouvé asile dans sa pitié. A travers ses passions politiques, il se gardait bien d'oublier le soin de ses intérêts privés, et son émotion devenait vive dès qu'on touchait aux plus petits. Il lui fallait des pensions, et même sur les fonds secrets : il fallait placer ses enfans et ses parens. Il ne sollicitait pas, mais exigeait. Au total, il faisait une grande figure à la Chambre, sans pourtant être un meneur. Ce n'était ni son goût ni sa capacité. »

L'assassinat du Duc de Berry (13 février 1820) servit la politique de la droite et de l'extrême droite : les fureurs des salons arrivèrent au délire, des femmes excitaient les officiers des gardes du corps à assassiner M. Decazes ; M. de Chateaubriand ayant terminé son fameux article par cette phrase : « Le pied lui a glissé dans le sang, il est tombé, » M. Clausel de Coussergues, à la tribune, transformait cette figure de rhétorique en accusation de complicité réelle. Et cette honteuse calomnie devint le mot d'ordre de la faction. La Duchesse de Berry, le Comte d'Artois, le Duc d'Angoulême et leurs amis s'acharnèrent contre le « Séjan libour-

nais, » arrachèrent à Louis XVIII le renvoi de son favori. Pour le consoler, il le fit duc de Glucksberg et le nomma ambassadeur à Londres. On prêta à Louvel cette spirituelle réponse, comme on le sommait de nommer ses complices : « Ils ne peuvent être que dans les Chambres, car on y a tiré bon parti de ce que j'ai fait. »

La chute de M. Decazes entraîna la disgrâce du groupe doctrinaire, auquel appartenait Barante, plutôt par ses sympathies d'amitié que par son caractère, par le fond que par la forme de ses idées. Si peu nombreux qu'on prétendait qu'il pouvait s'asseoir sur un canapé (le canapé de la doctrine), il était grand par les talens, puisque Royer-Collard, Guizot, de Serre, Camille Jordan, le duc de Broglie marchaient à sa tête : très important aussi par les salons de Mmes de Castellane, Anisson du Perron, de Sainte-Aulaire, de la duchesse de Broglie, où il régnait. « Ils sont quatre, disait-on plaisamment, qui tantôt se vantent de n'être que trois, parce qu'il leur paraît impossible qu'il y ait au monde quatre têtes d'une telle force, et tantôt prétendent qu'ils sont cinq, mais c'est quand ils veulent effrayer par leur nombre. » Plus libérale que le centre droit, plus monarchique et surtout plus dynastique que la gauche, la petite chapelle doctrinaire avait puissamment concouru à l'établissement des institutions représentatives, et elle apportait aux thèses qu'elle soutenait le décor spécieux des idées philosophiques, des généralisations éloquentes, parées de tous les prestiges de l'histoire. Mais les doctrinaires eurent aussi les défauts de leurs qualités : alliés incommodes, conseillers impérieux, absolus, trop disposés à faire des concessions à leur orgueil plutôt qu'aux hommes et aux choses, leur attitude semble à certains momens d'autant moins raisonnable qu'ils avaient davantage le sens des difficultés auxquelles se heurtait la Restauration, des conditions et des moyens de sa durée. Étant plus intelligens, ils devaient se montrer plus concilians, accorder davantage au roi, au duc de Richelieu, plus tard à M. de Martignac. Et au contraire, par leur abandon, ils imposent au ministère l'alliance de la droite, puis ils lui font un crime de cette alliance ; ils croient que tout est perdu s'ils dépassent la limite fixée par leur système. En vérité, l'on se demande si le dogmatisme hautain, l'incertitude infaillible de Royer-Collard ne sont pas aussi agaçans, à certaines heures, que la logomachie omnisciente de Siéyès, ou de ce Bonald qui appela les doctrinaires : le

clergé des jacobins. Un mot de Royer-Collard, en 1819, découvre le vilain revers de cette médaille, le revers égoïste, la préoccupation continuelle de ne pas se compromettre, de trouver à tout des impossibilités pour ne jamais entrer dans un ministère : « Eh bien ! nous périrons : c'est aussi une solution. » Mais les peuples demandent autre chose aux hommes d'État, et l'on ne gouverne pas avec le dédain.

M. de Serre se sépara alors de ses amis pour suivre la fortune du duc de Richelieu (1). Elle forme un touchant épisode, cette rupture entre de si nobles esprits prenant au tragique des dissentimens qui semblent un peu byzantins aujourd'hui, dont l'explosion eut de pénibles conséquences dans l'ordre de la politique et de ces belles amitiés qui doublent le prix de l'existence. Rude et timide dans ses manières, naïf dans la vie privée, soumis à une imagination très impressionnable qui l'écartelait entre ses doctrines libérales et ses sentimens royalistes, M. de Serre, par sa conduite, n'était pas toujours à la hauteur de son talent, de ses aspirations et de son âme. Il avait l'ambition d'un grand rôle, d'une grande position, et sa femme, frivole, amoureuse de luxe et d'élégance, eut grande part à ce que Barante appelle ses faiblesses. Qu'il témoignât une extrême confiance dans sa puissance oratoire, rien de plus naturel : geste, accent, trait coloré qui vibre et s'enfonce, véhémence sans déclamation, riposte rare, mais pénétrante, don d'improvisation nerveuse accompagné de cette autorité qui est aux hommes ce que la grâce est aux femmes, manière de discuter d'autant plus redoutable que, pour lui, la défense était presque constamment dans l'attaque, tant de qualités remuaient profondément les Chambres : et cette parole le secouait lui-même à tel point que, pendant ses discours, ses mains et son visage s'injectaient parfois de bile, et prenaient une teinte jaune. Cependant il avait assez souvent l'air d'hésiter à la tribune, mais, comme le remarque Talleyrand, on peut toujours chercher ses paroles pourvu qu'on les trouve. Et il trouvait. Quand il vint demander à la Chambre de modifier la loi électorale, ses amis s'indignèrent. « Je pleure sur vous, lui dit Camille Jordan. — Et moi sur vous, » répondit-il. La jeune duchesse de Broglie eut avec lui plusieurs conversations d'un caractère presque solennel : elle l'adjura, les larmes aux yeux, de

(1) Charles de Lacombe, *Le comte de Serre*, 2 vol.; Charles de Mazade, *Le comte de Serre*, 1 vol.

rester lui-même, de ne pas vouloir être en même temps un homme à expédiens et un homme à principes (comme si les doctrinaires n'avaient pas prôné et pratiqué maintes fois le régime des expédiens depuis 1815 !). Et puis, comme il invoquait l'amitié, elle répondait gravement qu'une affection fondée principalement sur l'enthousiasme pour les vertus publiques pouvait changer avec la conduite de celui qui en faisait l'objet. Il se justifia, entra dans les détails : il croyait qu'il fallait se porter au secours de la royauté, plus menacée à ses yeux que la liberté. Quelques jours après (16 juillet 1820), il signa, la mort dans l'âme, la destitution de Royer-Collard, Camille Jordan, Guizot et Barante : triste holocauste à la droite, qui ne pouvait pardonner leur attitude sous le ministre Decazes, leur opposition violente au ministère actuel, et observait qu'on ne peut être à la fois dans la place et dans l'armée assiégeante. Camille Jordan, Royer-Collard, Guizot perdaient leur situation de conseillers d'État. Royer-Collard, Camille Jordan refusèrent avec hauteur le titre de conseiller d'État honoraire, augmenté pour le premier d'une pension de 10 000 francs; Guizot n'acceptait pas davantage une pension sur le ministère des Affaires étrangères. Cette rupture rappelait les scènes pathétiques du parlement anglais au XVIIIe siècle entre Burke et Fox : tout rapport cessa entre de Serre et les doctrinaires.

Le roi enlevait à Barante ses fonctions de directeur général, mais, sur les instances de M. Pasquier, il l'envoyait comme ministre à Copenhague, où il pourrait échapper aux conseils de ses amis et aurait le temps de se calmer; on faisait encore miroiter à ses yeux l'avenir prochain d'un grand poste tel que Pétersbourg. Après avoir mûrement réfléchi, il refusa. « Je partirais, répondit-il à M. Pasquier, sur la foi de votre modération, et bientôt après je me trouverais sous l'autorité de M. de Villèle et de M. Corbière, qui ne voudraient pas plus de moi que je ne voudrais d'eux : ce n'est pas la peine de me mettre en route. » De 1820 à 1830, il partage son temps entre la Chambre des pairs, ses travaux historiques, une correspondance fort active avec ses amis pendant les longs mois de villégiature en Auvergne. C'est l'époque la plus féconde de sa vie comme publiciste : il s'épanouit dans la plénitude d'un talent que l'étude, l'habitude des grandes affaires, la fréquentation des personnages les plus distingués, n'ont cessé d'accroître, que l'Académie française consacrera en l'appelant à remplacer le défenseur de Louis XVI devant la Convention,

M. de Sèze (1828). Il traduit Schiller, l'*Hamlet* de Shakspeare, la *Venise sauvée* d'Otway, publie diverses brochures, donne enfin son *Histoire des Ducs de Bourgogne* en treize volumes, avec cette épigraphe : *Scribitur ad narrandum*, *non ad probandum*, écrire pour raconter, non pour prouver; l'histoire doit être un récit, non un plaidoyer; l'historien, un greffier, non un juge. Non qu'il prétendît proscrire l'histoire morale, celle des Tacite, des Salluste, interdire les idées générales qui découlent des faits; et d'ailleurs tracer un portrait, mettre en lumière ce personnage, cet événement, laisser celui-ci dans une demi-pénombre, n'est-ce pas déjà une manière de dire son opinion? Mais juger le passé au point de vue du présent, retomber dans l'ornière de cette histoire philosophique où l'écrivain s'impose sans cesse à son sujet, lui semblait un abus et un danger. Il se proposa avant tout de restituer la couleur locale telle qu'elle se dégage des mœurs, des coutumes d'autrefois, de fonder quelque chose d'intermédiaire entre l'ancien genre et le roman de Walter Scott, alors dans toute sa vogue, d'emprunter aux anciens chroniqueurs leurs riantes visions et leurs tableaux si véridiques, de laisser le lecteur lui-même tirer les conclusions en se dérobant le plus possible, en se bornant à une sorte de résurrection dramatique. Et, comme il justifiait sa tentative par toutes sortes de raisons ingénieuses, comme il poussait un peu loin la discrétion, on crut qu'il voulait faire table rase des vieilles méthodes, d'aucuns lui reprochèrent d'avoir transformé en théâtre le tribunal de l'histoire, et Royer-Collard prononça un de ses mots fatidiques : « Quand on a des ailes, pourquoi marcher? » L'historien des ducs de Bourgogne se contentait en somme de demander place au soleil pour son innovation : « Nous sommes, dit-il, dans une époque de doute : les opinions absolues ont été ébranlées; ce ne sont plus des systèmes et des jugemens qu'on attend de celui qui veut écrire l'histoire; on est las de le voir, comme un sophiste docile et gagé, se prêter à toutes les preuves que chacun prétend en tirer. Ce qu'on veut d'elle, ce sont des faits; on exige qu'ils soient évoqués et ramenés vivans sous nos yeux; chacun en tirera ensuite tel jugement qu'il lui plaira, ou même ne songera point à en faire résulter aucune opinion précise, car il n'y a rien de si impartial que l'imagination; elle n'a nul besoin de conclure, il lui suffit qu'un tableau de la vérité soit venu se retracer devant elle... L'histoire ainsi racontée, lorsque les faits sont présentés avec clarté et disposés

dans un ordre convenable, lorsque l'écrivain a soin de faire ressortir ceux qui donnent le mieux la connaissance du temps, doit suggérer au lecteur les réflexions et les jugemens que l'auteur n'a pas voulu exprimer... Si donc les récits qui vont passer sous ses yeux lui font sentir combien plus de lumières, plus de raison, plus de sympathie et d'égalité entre les hommes ont perfectionné, non pas seulement les arts et le bien-être de la vie, mais l'ordre des sociétés, la morale des individus, le sentiment du devoir, l'intelligence de la religion; s'il reste convaincu qu'à travers tant de vicissitudes et de calamités, les peuples civilisés peuvent se comparer avec un juste orgueil à leurs devanciers courbés sous des jougs pesans et retenus par tant de liens, je ne croirai pas avoir accompli une tâche inutile (1). Étudiés isolément, les exemples de l'histoire peuvent enseigner la perversité ou l'indifférence; on y peut voir la violence, la ruse, la corruption justifiées par le succès; regardée de plus haut et dans son ensemble, l'histoire de la race humaine a toujours un aspect moral; elle montre sans cesse cette Providence qui, ayant mis au cœur de l'homme le besoin et la faculté de s'améliorer, n'a pas permis que la succession des événemens pût faire un instant douter des dons qu'elle nous a faits. »

Pendant le ministère Villèle, les doctrinaires en sont réduits aux lointaines espérances; ils commencent même à croire que les peurs prendront désormais la place des maux, que peuples, gouvernemens et partis se feront peur et se contiendront réciproquement, qu'il y aura des réactions de peur qui n'iront pas plus loin, et que cela s'appellera le règne de l'opinion publique. L'avènement du ministère Polignac les arrache à leur sérénité orgueilleuse; il leur rend l'indignation, l'ardeur de la bataille, la

(1) En effet, cette admirable duchesse de Broglie lui écrivait en 1824 : « Je ne puis croire que les ultras s'y trompent : cela leur fait tant de mal, on voit tellement ce pauvre peuple foulé, méprisé, écrasé, dont l'existence semble ignorée si ce n'est pour payer et pour souffrir; traité comme une espèce de *crétin*, de *lépreux*, il parait si simple qu'un beau jour ce peuple se soit levé et se soit mis à dévorer, tout autour de lui, ce qui lui avait fait tant de mal. Vous voyez que vous m'avez rendue toute jacobine; et pourtant, c'est sans ôter la plus petite qualité aux hommes de ce temps-là : c'est en leur conservant tout ce qui, à travers leur férocité, nous attire et nous charme, cette force de vie intérieure, cette jeunesse d'impressions, cette bonne foi dans les opinions bonnes ou mauvaises, ce besoin de mouvement, cette croyance en eux-mêmes et en toutes choses. Ils nous plaisent comme des gens qui vivaient bien fort; cela fait tout pardonner et on les regarde avec l'espèce d'attrait avec lequel on se rappelle les plus grandes sottises de sa première jeunesse. »

confiance dans la victoire, et aussi la mélancolique vision des abîmes où courait de gaieté de cœur Charles X, en compagnie d'un ministre illuminé qui fondait une politique de coup d'État sur des apparitions de la sainte Vierge, et avait communiqué sa foi à son prince. Barante vit avec une émotion profonde les nuages s'amonceler, le trône renversé en trois jours, et non seulement la royauté, mais toutes choses remises en question; car les différences entre la révolution de 1830 et la révolution anglaise de 1688 sont aussi nombreuses que les ressemblances. Mais l'heure n'était pas aux regrets prolongés : il s'agissait d'organiser la victoire, et contre les royalistes, et contre les républicains, qui prétendaient prendre leur revanche, et contre les libéraux ardens, qui voulaient faire de la monarchie nouvelle la meilleure des républiques. Barante et ses amis se proposèrent d'établir une quasi-légitimité, un régime qui en même temps rassurât l'Europe et donnât des gages solides à la liberté. Et, comme il avait su, dans toutes les situations, allier au talent la prudence, l'art de manier les hommes, on lui demanda d'aller représenter la France à Turin : il accepta.

Pour n'avoir pas de grands traités de paix ou de commerce à négocier, il ne se trouvait pas moins aux prises avec une situation fort délicate. Aspirations libérales des peuples éveillés par les journées de 1830, encouragées par La Fayette et l'extrême gauche qui poussaient à la guerre générale; troubles graves à Modène, Bologne, dans les États pontificaux; soulèvement de la Pologne, de la Belgique; la Prusse, l'Autriche, la Russie se sentant menacées, resserrant les liens de la Sainte-Alliance, regardant la France comme le club central de l'Europe, et incapables de distinguer entre la révolution et la liberté; la royauté de Juillet suspendue entre un assassinat et une émeute, tout semblait conjuré contre la politique de la paix. Et, au milieu de ce chaos, le gouvernement français posait, faisait triompher dans une large mesure un principe qui semblait aux autres puissances une prime d'assurance pour toute conspiration, ce principe de non-intervention, en vertu duquel il prétendait empêcher celles-ci d'envoyer des armées dans les pays voisins de nos frontières, et même un peu plus loin. Intervenir, c'est conquérir, affirmait-il, c'est traiter un État comme s'il était une des provinces de la puissance qui intervient. Or la petite royauté sarde gravitait dans l'orbite de l'Autriche : le roi, le prince de Carignan, la cour, le ministère

nous témoignaient donc crainte et malveillance, mais le premier sentiment les détournait de donner libre cours au second. Avec un tact pénétrant, Barante s'évertuait à entretenir cette crainte salutaire, à dissiper des méfiances auxquelles les émeutes de Paris ne fournissaient que trop d'argumens : sa personne plaisait plus que sa politique, et il constatait lui-même que l'autorité de nos conseils perdait beaucoup de poids, que le vieux dicton : « Médecin, guéris-toi toi-même, » pouvait nous être rétorqué avec succès. L'opinion publique n'existait guère à Turin, ou plutôt elle n'avait pas d'organes, ni charte, ni Chambres, ni liberté de la presse ; cependant il y avait un noyau de libéraux, et, parmi ces amis affichés de la France et de l'ambassadeur, Silvio Pellico, Balbo, d'Azeglio, Sclopis, la Marmora, le comte de Cavour, alors officier du génie, grand admirateur du gouvernement anglais. Et puis les rapports habituels avec la France avaient répandu partout ce goût du droit, cette dignité de la raison qui se seraient offensés d'un régime trop arbitraire, trop contraire à l'intérêt général.

Un sentiment universel, affirmé par l'aristocratie aussi hautement que par les classes moyennes ou inférieures, sentiment que notre ambassadeur note avec un soin extrême dans ses dépêches diplomatiques, c'est la haine des Autrichiens, qui, dit-il, est une sorte d'opinion nationale en Piémont. Des femmes affectent de porter des emblèmes d'indépendance dans les fêtes du gouverneur de Milan ; bien qu'on les décore de rubans et d'habits de chambellan, les grands seigneurs milanais supputent le nombre de semaines qui les sépare de l'affranchissement. Pendant un dîner chez le comte Borromée, le général Zichy, vidant une coupe de champagne, exprime tout haut l'espoir d'aller en boire bientôt en France. La comtesse Vitalien Borromée, belle-fille de l'amphitryon, ayant riposté : « Sûrement, car les Français sont si hospitaliers qu'ils traitent de leur mieux leurs prisonniers, » le général s'emporte, s'écrie qu'il connaît le mauvais esprit des Milanais, leur affection pour les Français. « Si jamais, ajoute-t-il, nous avions à quitter Milan, je me donnerais la consolation de faire fusiller auparavant trente personnes au moins. » Là-dessus, le comte Vitalien, chambellan de l'Empereur, déclare à son père que, chaque fois que le général Zichy sera invité à l'hôtel Borromée, il en sortira avec sa femme.

A Turin comme à Pétersbourg, les correspondances officielles

ou officieuses de Barante sont des modèles de pénétration, de littérature politique ; plusieurs même composent de véritables tableaux où, passant en revue institutions, partis, hommes et choses, l'auteur déduit la solution de chaque problème particulier : procédé doctrinaire qui ne laisse pas d'avoir son prix. On regrette toutefois que le sentiment de sa charge, surtout la gravité d'un esprit auquel manquait un certain coloris d'imagination, l'empêchent de rapporter plus souvent des traits de mœurs sociales comme celui-ci :

« La plus grande nouveauté de cette semaine de fêtes (janvier 1831), c'est un bal donné par la noblesse à la bourgeoisie de Turin. En France, et même depuis longtemps, la seule idée d'une telle réunion aurait quelque chose de blessant, et constaterait une différence et une division que les mœurs effacent et que l'opinion repousse. Je ne suis pas très convaincu que la bourgeoisie de Turin sache beaucoup de gré à la noblesse de cette politesse un peu hautaine. Cependant l'intention était sincère et l'effet m'a semblé bon. La fête a été animée, on y était fort bien et fort naturellement mêlé, l'égalité entre les toilettes était complète, et les uns n'avaient pas meilleure façon que les autres. Le roi y est venu, la princesse de Carignan y a dansé... En somme, ce besoin de ménager et d'honorer la classe moyenne, ce sentiment plus ou moins instinctif qu'il faut trouver quelque moyen de transition pour passer à un état de société nouveau, m'ont singulièrement frappé. La bourgeoisie rendra un de ces jours à la noblesse la fête qu'elle a reçue... »

A Saint-Pétersbourg, où le roi l'envoya en 1835, Barante avait surtout à entretenir des rapports d'observation et de conversation diplomatique. Mais, avec un souverain tel que Nicolas, qui ne pouvait pardonner à la France ses sympathies pour la Pologne, son entente cordiale avec l'Angleterre, qui faisait un crime à la révolution de 1830 de mettre à néant ses projets d'alliance avec Charles X, de réagir contre l'esprit des traités de 1815 et de la Sainte-Alliance, qui, mécontent de n'avoir pu entraîner la Prusse et l'Autriche dans une politique violente contre nous, se vengeait par une attitude malveillante envers Louis-Philippe, par des procédés mesquins et boudeurs, l'ambassadeur, sinon le particulier, eut de mauvais quarts d'heure à passer. Personnellement, il rencontrait partout le *bon visage d'hôte ;* son renom littéraire, le charme de sa conversation, agissaient sur le tsar lui-même, qui

le traitait d'une manière fort courtoise. Mais il lui fallait souvent revendiquer les témoignages de politesse élémentaire pour son roi, laisser entendre qu'il remarquait une hostilité si mal déguisée, et que la France ne s'en affectait point. Et il ne devait compter sur personne pour adoucir les angles : les opinions de l'empereur étant absolues, ne comportant point de nuances, ministres, courtisans et société russe modèlent leur attitude sur celle du maître (1). Aussi s'efforce-t-il d'atténuer l'importance des bourrasques, et ne s'empresse-t-il pas de répéter des mots comme celui-ci : « En est-on pour cela moins pourri? » lorsque Nicolas apprend quelque succès de la France. Il avait conseillé à Casimir Perier l'occupation d'Ancône, et, dans une circonstance grave, il n'hésita point à supprimer une dépêche officielle de notre ministre des Affaires étrangères, qui eût entraîné une rupture déclarée, au lieu de cette paix boiteuse et mal assise qu'on avait tant de peine à maintenir. Et, lorsque la question d'Orient faillit se rouvrir avec Méhémet-Ali, lorsque, trompée par un mirage de fausse grandeur, la France glissa vers cette politique d'imagination qui jadis avait séduit Charles VIII, Louis XII, François Ier, Louis XIV lui-même, il ne craignit pas de dire la vérité à M. Thiers, à ses amis du parlement. Cette vérité, prophétisée aussi inutilement par lui que par l'amiral Roussin et par les Français établis à Constantinople, c'est qu'on ne nous craignait pas, que la puissance de Méhémet-Ali s'écroulerait comme un château de cartes devant une armée ou une flotte européenne, que son fatalisme oriental s'inclinerait devant la force. « Nous avons inquiété l'Europe, hors de propos, sans but et sans profit... Du reste, à Paris, on croit souvent ce qu'on veut croire bien plus que ce qu'écrivent les gens qui voient. Nos hommes d'esprit en ont beaucoup, mais la présomption est trop grande... Les paroles nous ont enivrés... on s'est fait une théorie de chaque puissance, et on raisonne sur cette base comme sur un fait... » Mais les foules, les peuples, les assemblées parlementaires ont leurs passions, leurs emportemens comme les chefs d'État, les ministres et les indi-

(1) Ce prince, qui réprimait durement la moindre manifestation d'idées libérales, traitait avec une extrême bienveillance le peintre Horace Vernet, supportant ses boutades, l'admettant dans son intimité, comme Catherine II recevait Grimm, Ségur à l'Ermitage. Un jour, tout en causant, il s'avisa de lui demander un tableau d'ensemble sur la Pologne. Vernet, en véritable enfant terrible, repart étourdiment : « Je craindrais de ne pas réussir : je n'ai jamais peint de Christ en croix. » L'Empereur le regarda, stupéfait; et il n'en fut que cela.

vidus : et, dans ces crises-là, ils n'écoutent pas plus les conseils de la raison qu'un amoureux de vingt ans.

Cependant Louis-Philippe et la majorité s'arrêtèrent à temps dans la voie d'une politique qui conduisait à la guerre européenne: le traité du 15 juillet 1840, les événemens qui suivirent, dissipèrent les illusions qu'on s'était forgées sur Méhémet-Ali. Par la convention du 13 juillet 1841, la France rentra dans le concert européen. Avoir contribué à ce que l'affaire d'Égypte reçût une solution opposée aux vœux du gouvernement français, ne suffisait pas au tsar: notre isolement cessait trop tôt, nous obtenions, à son gré, trop de ménagemens et d'égards. Trois mois après la convention du 13 juillet, le comte Pahlen, son ambassadeur à Paris, vint trouver M. Guizot, ministre des Affaires étrangères, et lui annonça que l'empereur lui ordonnait de se rendre à Saint-Pétersbourg, sans doute afin d'éviter que, le 1er janvier suivant, il ne dût complimenter le roi au nom du corps diplomatique dont il était alors le doyen. Le comte Pahlen ne donnait, M. Guizot ne lui demanda aucune explication, mais il riposta en retenant à Paris Barante, qui s'y trouvait en congé de trois mois. M. Casimir Perier, premier secrétaire de l'ambassade de France à Pétersbourg, reçut l'ordre de rester chez lui le jour de la Saint-Nicolas, et de répondre à l'invitation du comte de Nesselrode en alléguant une indisposition: de 1842 à 1848, il n'y eut plus, entre la France et la Russie, que des chargés d'affaires.

Resté ambassadeur en titre et en droit, sinon en fait, Barante prend une part de plus en plus active aux travaux de la Chambre des pairs et de l'Académie française; il revient à ses travaux littéraires, qu'il n'avait jamais abandonnés (c'est à Turin qu'il écrivit sa jolie nouvelle de *Sœur Marguerite*), préside la société de l'Histoire de France. La révolution de 1848 l'ayant rendu à la vie privée, il publie successivement l'*Histoire de la Convention*, le plus faible de ses ouvrages, pour protester contre les chimères socialistes, puis l'*Histoire du Directoire*, la *Vie politique de Royer-Collard*, la *Vie de Mathieu Molé*, quatre volumes de *Mélanges* où il a recueilli ses principaux articles de revue. Allant de moins en moins à Paris, il vit beaucoup à Barante, et travaille jusqu'à la dernière heure, faisant le bien par ses livres, ses exemples, ses conseils, sa charité. Il s'éteignit doucement le 21 novembre 1866, entouré de sa famille, et fut escorté jusqu'à sa dernière demeure

par un peuple d'ouvriers et de paysans, dont les larmes parlaient avec autant d'éloquence que les discours prononcés sur sa tombe.

Ceux-ci célébraient l'historien, l'homme public, le libéral, le chrétien, l'ami. L'ami, c'est lui, après tout, qui joue le principal rôle dans les volumes publiés par M. Claude de Barante. Correspondance tantôt diplomatique, tantôt simplement affectueuse, autour de laquelle se déroulent mille traits de notre histoire et de la vie privée, monument durable qui honore, et le plus noble des sentimens, et l'homme qui sut l'inspirer à tant d'êtres rares, avec une telle profondeur. Il reçoit leurs confidences, ils connaissent si bien sa discrétion qu'ils lui content leurs griefs les uns contre les autres. Il faut lire les lettres où, pendant son ministère, au temps de la coalition de 1839, le comte Molé exhale avec tant d'amertume ses rancœurs contre les doctrinaires et M. Thiers, qui lui préfèrent même le chaos. « Vous ne m'aimez donc pas, vous ne m'avez jamais dit du bien de vous, » observait Jean-Jacques, et Mme Necker reprochait doucement au pasteur Moultou de n'aimer ses amis que lorsqu'ils étaient malheureux. Rien de pareil avec Barante : il les réconcilie quand il le peut, les console, il est l'ami de toutes les heures, de toutes les tristesses et de toutes les joies; et il ne se brouille jamais, reste fidèle, dévoué jusqu'au bout, pendant quarante, cinquante, soixante ans, si bien que le duc de Broglie viendra parler sur sa tombe au nom de trois générations.

Et maintenant, cette correspondance, qui a pour signataires : Benjamin Constant, Thiers, Molé, Guizot, Royer-Collard, Rémusat, Saint-Priest, Sainte-Aulaire, Pasquier, Montlosier, Decazes, Anisson du Perron, Cavour, duchesse de Broglie, duchesse de Dino, princesse de Liéven, etc., répond-elle à ce qu'on attend de tels noms? Palpite-t-elle de vie, de couleur, communique-t-elle la vision intense des choses et des personnes? Reconnaissons-le, il y aurait mainte réserve à formuler. Trop de politique, une teinte grise, presque uniforme, des dédains savamment ironiques : on dirait que ces beaux esprits ont peur de s'échapper en gaieté, en humour, de tremper leur plume dans l'arc-en-ciel. « Notre parti n'est bien que dans le grave, » observait joliment la duchesse de Broglie. Barante lui-même, que tous, même le baron d'Haussez, dépeignent si aimable dans la causerie, s'excuse presque d'envoyer à sa jeune femme un compte rendu des comé-

dies de société qu'on joue au Marais, dans le salon de Mme de la Briche, « l'institution la plus solide et la plus régulière de la monarchie, » comme il l'appelle. Il s'y résigne toutefois, par grande condescendance, mais combien rares ces bonnes fortunes!

Faisons toutefois quelques exceptions : les lettres du comte de Sainte-Aulaire ont un *parfum de la chambre des dames*, de la belle humeur, un peu de la grâce d'un prince de Ligne, d'un Narbonne, et font regretter que ses Mémoires ne soient pas encore publiés. Celles de la duchesse de Broglie, de la duchesse de Dino, beaucoup trop politiques, elles aussi, semblent des oasis dans le désert aride de la doctrine, et assurent à leurs auteurs un rang distingué dans notre littérature épistolaire.

A défaut du cri universel de ses contemporains, la correspondance d'Albertine de Staël, duchesse de Broglie, suffirait à sa gloire et à notre admiration : « Vous ne faites pas encore assez de cas de votre sœur, écrit un Genevois à Auguste de Staël. Elle grandit à vue d'œil, son esprit a des lumières perçantes. Nous ne sommes que des sots auprès d'elle, tous tant que nous sommes, et nous ne sommes pas dignes de dénouer les cordons de ses bottines, bien que ce fût une occupation fort agréable. » Une piété profonde où l'enfonça de plus en plus la perte d'une fille adorée, une âme angélique, compatissante aux faiblesses des autres, un esprit brillant, une intelligence pénétrante, l'enthousiasme de sa mère pour la justice et la liberté, tout éveillait aussitôt la sympathie, le respect, donnait la sensation presque religieuse d'un chef-d'œuvre de pureté morale. Elle fait songer à ces pieuses amies des Pères de l'Église dont Amédée Thierry a si bien parlé, aux illustres jansénistes du XVIIe siècle ; avec des personnes si rares, on ose à peine rappeler les grâces physiques, tant cette beauté-là n'est que l'accessoire ou la servante d'une autre beauté. Son salon, où pendant la Restauration fréquentent les doctrinaires et l'élite du parti libéral, est l'un de ceux où se dépense le plus d'éloquence et d'esprit. Dans ses premières lettres à Prosper de Barante, qu'elle regardait comme un grand frère, l'ayant vu si souvent à Coppet au temps de sa jeunesse, dans son Journal intime, qu'elle écrivit de 1818 à 1823, elle se peint elle-même au naturel : politicienne assez ardente et suivant avec soin les séances des Chambres, un peu ambitieuse pour son mari dont « la modestie opiniâtre la fait souvent sauter en l'air, » sensible aux défaites libérales, jugeant de haut les ultras, le pays et les ministres, avec

plus de finesse peut-être que de justesse, avec plus de verve que de clairvoyance, déjà très préoccupée des problèmes de vie intérieure, de conduite morale (1). Elle écrit à une de ses amies : « Il nous faut une révolution dans l'intérieur de nos âmes pour nous rendre capables de la liberté, car je suis bien sûre que, tant que nous resterons les mêmes, aucune révolution politique ne nous y conduira. » Plus tard, le mysticisme, la mélancolie prendront la place de la politique ; de celle-ci, elle parlera toujours, et par exemple elle comparera joliment la Chambre, le pays, à un collier de grains de mille couleurs dont on a coupé le fil ; mais elle en parlera comme ferait un historien, un philosophe ; la pensée intime est ailleurs : elle s'était bâti en elle-même un couvent et un tombeau.

Qui s'en étonnerait ? Le mot *doctrinaire* reparaît souvent sous sa plume : le mot et la chose. « Le général Foy, observe-t-elle, voudrait être le doctrinaire de la multitude... Talleyrand et ses amis me paraissent les doctrinaires de l'intrigue. » Elle n'aime guère ce dernier, se rappelle sans doute que Mme de Staël n'avait pas de plus grosse injure que : « c'est un Talleyrand. »

A Coppet, à Broglie, la société de la duchesse est plus intime : les Guizot, les Barante, Mme de Castellane, les Rémusat, X. Doudan en sont les plus fidèles habitués ; le grand plaisir est la conversation, une conversation très noble, qui arrache cette réflexion à la duchesse : « Il y a, dans le plaisir que nous goûterions ainsi rejoints, quelque chose de si pur, de si élevé, qu'en conscience, cela me semble une jouissance toute spiritualiste, et que, si je

(1) Mme de Staël appelait la Suisse : *une magnifique horreur ;* sa fille, au contraire, a le sentiment de la nature, et l'exprime parfois avec bonheur : « J'ai pourtant vu un superbe pays, ce Saint-Gothard est magnifique, c'est une manifestation de puissance et de forces sublimes, une cascade de près d'une demi-lieue sans l'ombre de végétation tout autour, un bruit épouvantable et monotone toujours semblable dans sa violence, et, tout à côté, les neiges éternelles dans leur inaltérable repos. Jamais le vers de M. de Fontanes :

L'éternel mouvement et l'éternel repos,

n'a été mieux appliqué : ces neiges ont une couleur d'éternité toute particulière ; c'est Jéhovah qui règne là, mais cette eau qui se précipite avec une rapidité si violente a l'air d'être mue à la fois par la fatalité et la passion. Je pense tout à coup que vous reprochez aux modernes de comparer la nature physique à la nature morale, ce qui est le contraire de ce qui doit être, et je tombe dans ce péché ; mais je ne puis faire autrement : la nature est toute symbolique pour moi, et je crois qu'elle est l'expression d'une intelligence sublime. » *Souvenirs du baron de Barante. — Lettres de la duchesse de Broglie,* 1814-1838, publiées par son fils, le duc de Broglie, 1 vol. in-12, Calmann Lévy.

m'en croyais privée pour ce monde, je l'ajournerais volontiers en toute croyance à un meilleur monde. » On prétendait que les hôtes de Broglie avaient institué une foule de règles et d'observances austères. « Pour toute pratique, répond Barante (10 août 1828), il y a, un quart d'heure avant déjeuner, une prière en commun, et encore ne le saurait-on pas, si on ne me l'avait pas dit... Les matinées s'arrangent pour le mieux. On déjeune à onze heures, on remonte vers une heure, puis chacun va chez soi, et cause de chambre en chambre jusqu'à cinq heures, où l'on se promène. Le soir, quand on ne traite pas de sujets tout à fait élevés, il y a peut-être moins d'entrain, et l'on ne dépasse guère dix heures... Le calme du château s'étend sur les enfans; ils font tranquillement ce qu'ils ont à faire; on n'entend jamais parler d'eux, ils ne sont pas bruyans, ils ont l'air grave... Mme de Broglie, comme les personnes qui ont éprouvé un grand malheur, a un vif penchant pour l'inquiétude, qui lui était naturelle même auparavant. En outre, ses sentimens intérieurs sont une cause toujours subsistante d'agitation. Mais tout cela est maintenant docile, et il faut la connaître beaucoup pour ne la point juger parfaitement sereine. Entre le sérieux de M. de Broglie et le travail de Mme de Broglie sur elle-même, la vie pourrait peut-être sembler monastique au vulgaire. Mais le bonheur, même à mon âge, est fait de ces élémens mêmes. Être content est encore chose possible; être amusé est chose fort difficile. La distraction ne prend plus; toutes les petites impressions sont usées, il n'y a presque plus rien de nouveau; mais aussi l'habitude devient une extrême douceur, et l'on se repose avec plaisir sur des sentimens naturels, tranquilles, mêlés de souvenirs, pleins de certitude. »

Certes tout ceci ne ressemble guère au train bruyant de certains châteaux *fin de siècle*. Et toutefois l'on est tenté de renvoyer à ces fortes existences ceux qui nient la vertu, le devoir, pour n'avoir regardé ni assez longtemps, ni du côté où il fallait regarder. Dieu merci ! de génération en génération, les grandes âmes se transmettent éternellement le précieux héritage moral, se rejoignent à travers les siècles dans une parenté mystique; elles s'engendrent par des lois inconnues, mais sublimes, et forment en quelque sorte le faisceau de la conscience humaine. Chez tous les peuples, dans toutes les classes de la société, dans toutes les religions, dans l'antiquité et le monde moderne, hier, aujourd'hui, demain, on retrouvera ce parti de l'idéal, ra-

rement vainqueur, souvent méconnu ou persécuté, toujours debout, protestant au nom de la vérité contre les bassesses et les grossièretés du nombre, donnant pour ainsi dire des ailes à l'humanité, qui, grâce à lui, s'évade de sa petite prison matérielle et conquiert des empires dans l'infini.

Tout autre apparaît la physionomie de cette duchesse de Dino qui, vingt-trois ans et plus, fit les honneurs du salon de Talleyrand à Paris, à Londres, au château de Valençay. Une grande dame du XVIIIe siècle, unissant à la grâce de la Parisienne le charme étrange et enveloppant de la femme slave, toujours originale dans ses passions et ses préjugés, dans sa façon de parler et d'écrire, adonnée à tous les sports, cherchant à satisfaire de mille manières sa forte volonté. Une imagination fort vive, un jugement très sensé, l'activité la plus pratique, un caractère positif, le tout servi par une conversation habile, pleine de tact, qui doublait l'attrait des réceptions du prince : une sorte de princesse des Ursins du XIXe siècle, mais qui n'eut pas la bonne fortune de gouverner un roi et une reine pendant quatorze ans. Talleyrand l'avait mariée à son neveu Edmond de Périgord, et si grande était son affection qu'il voulut qu'elle l'accompagnât au Congrès de Vienne, où sa beauté, son esprit, son élégance, ses liens de parenté avec nombre de ministres et généraux des alliés, firent merveille. Agée de vingt ans à peine en 1814, elle possédait déjà les vertus théologales de la diplomatie, l'art d'écouter, d'insinuer sa pensée en ayant l'air de se placer au point de vue de l'interlocuteur, et de parler dans son intérêt. C'est elle qui, plus tard, prépara Talleyrand à se réconcilier avec l'Église, entreprise peu facile après un tel passé. « L'impiété, lui dit-elle un jour, est la plus grande des indiscrétions. — Il est vrai, reprit-il après un instant de réflexion, qu'il n'y a pas de sentiment moins aristocratique que l'incrédulité. » Née en 1795, fille du dernier duc de Courlande, compagne de jeu et d'études des enfans du roi de Prusse, elle s'appela successivement comtesse de Talleyrand-Périgord, duchesse de Dino, duchesse de Talleyrand, et enfin duchesse de Sagan, lorsqu'elle entra en possession de ce domaine de sa famille qui, en Silésie, conservait le caractère de la grande féodalité, où elle recevait parfois le roi Frédéric-Guillaume IV : dans la dernière partir de sa vie, elle partagea son temps entre cette résidence et notre pays, où l'attiraient sa fille mariée au fils du maréchal de Castellane, sa

terre de Rochecotte, les fidèles amitiés qu'elle inspira et ressentit toujours (1).

Un an après la mort de Talleyrand, Mme de Dino écrivait à Barante cette lettre d'une sensibilité pénétrante : « J'aimerais bien à vous revoir, car vous manquez et à mon cœur et à mon esprit. L'absence me paraît la mort placée tout à coup au milieu de la vie. Je ne suis plus guère sensible à rien d'extérieur, et fort désintéressée de tout au dedans de moi-même... Je cherche en vain l'emploi de mon activité si longtemps exercée ! On me soigne, on est gracieux et aimable pour moi sans que j'y sois assez sensible. C'est de soigner, de me dévouer, d'entourer, d'être utile dont j'ai besoin, bien plus que d'être l'objet des bons procédés des autres. J'aurai bien de la peine à remonter ma vie ! J'ai perdu M. de Talleyrand quinze ans trop tard ou trop tôt, à l'âge le plus fâcheux pour recommencer la vie sur de nouveaux frais... Je tourne mes regards chaque jour plus fixement vers le *par delà*. J'ai beaucoup lu dans cet espoir-là, et avec un plaisir particulier, les *Lettres spirituelles* de Fénelon, les *Discours sur la vie cachée en Dieu* de Bossuet, et ses admirables *Commentaires sur l'Évangile*. Je vois assez souvent M. Dupanloup, et avec beaucoup de goût, et quelque efficacité (2). »

Il y aurait d'autres enseignemens à tirer des Souvenirs de Barante. Ainsi l'on constate, avec un peu d'étonnement, que Barante et ses amis entonnent sur tous les tons, jouent de toutes

(1) La duchesse de Broglie n'avait pas vu les multiples facettes de cette brillante personnalité, quand elle résumait son impression un peu hâtive en ces lignes : « Elle voudrait faire des révolutions populaires avec des robes de crêpe et des turbans d'argent, remuer les masses avec de bons mots, et bouleverser la société sans déranger ses soirées. C'est une singulière personne ; elle est toujours sur la défensive ; elle a de l'humeur, et ne le cache pas plus qu'une personne tout à fait naïve, qui n'aurait appris à cacher aucune de ses impressions. C'est une singulière réunion. Son esprit est tranchant et formel, mais elle en a beaucoup. »

(2) Voilà la note mélancolique, et voici la note gaie : «... 11 février 1836 : Je veux vous conter une bonne plaisanterie de ce vieux chat de Sémonville, dont les griffes ne s'usent pas. Il est arrivé hier au Luxembourg, se disant dans le secret d'un nouveau ministère, et tout le monde de le questionner. Voici sa liste :

Président du Conseil	Mme Adélaïde.
Intérieur.	Mme de Boigne.
Cultes et justice	Duchesse de Broglie.
Guerre.	Mme de Flahaut.
Marine.	Duchesse de Massa.
Finances.	Duchesse de Montmorency.
Commerce	Marquise de Caraman.

Cette bêtise faisait la joie de Paris hier... »

les façons le grand air du pessimisme : les critiques plus ou moins exagérées, l'éternel sophisme des mécontens, le paradoxe facile des philosophes Tant-pis, ils ne se font pas faute de les formuler, et pendant la Restauration, et pendant la monarchie de Juillet, deux régimes qui, après tout, ont leurs sympathies, et qui ont noblement contribué à la grandeur et au bonheur de la France : on remplirait bien des pages de leurs lamentations, de leurs paraphrases du mot de Guy-Patin en 1666 : « Nous sommes la lie de tous les siècles, » de cette boutade d'une femme du XVIIIe siècle : « Et dire que ce que nous voyons sera un jour de l'histoire ! » Jérémie compte d'innombrables descendans parmi les hommes d'esprit, aussi bien que parmi les mystiques et les philosophes : « Il n'y a plus ni affections ni opinions : personne ne tient à personne. (1815)... Le gouvernement vit au milieu des camouflets; le pouvoir, la force, la volonté, l'influence s'évanouissent chaque jour davantage. (1820)... Les ministres sont bien morts, mais qui est-ce qui ne l'est pas, si ce n'est ceux qui ne sont pas encore nés ? (1822)... Quand on a des fous derrière soi, et des tigres en face, la position n'est pas tenable. (1822)... Les trois instrumens qui sont nécessaires aux ministres, l'argent, les gendarmes et les bons cuisiniers, ne se trouvent pas en Espagne, et c'est pour cela qu'ils l'appellent arriérée. (1824)... Jamais hommes ne furent moins en proportion avec les choses. C'est le propre de cette époque ; aucun arbre n'y porte son fruit; la grandeur est dans les élémens, dans les hommes il n'y a que médiocrité. (1826)... Je ne vois pas un pauvre petit autel qui soit réservé au culte de la vérité. (1829)... La mode de décrier le pouvoir s'accroît chaque jour; chacun a trois manières de blâmer sur chaque point, et pas une d'approuver. La société est dans l'état de *René* ou d'*Adolphe* de M. Constant, critiquant tout, dégoûtée de tout, et faisant du bon sens lui-même un élément dissolvant plutôt que constituant. (1831)... Voilà la paix détruite; nous sommes entre le pouvoir absolu et l'anarchie. (1831)... La civilisation dort sur une mine immense de barbarie. (1832)... Notre chef n'est pas un vainqueur de Marengo, c'est le chef d'une grande maison de commerce. (1832)... L'envie est le vice radical de l'esprit révolutionnaire; c'est à lui que le XVIIIe siècle a livré le monde. (1833)... Chacun veut de la démocratie jusqu'au degré qui fait de lui un aristocrate... Nous cheminons le long de l'abîme. (1834)... Les partis, les coteries, les opinions, les amitiés politiques, tout cela est en

poussière, et le public ne veut rien honorer ni consolider. (1836)... Il semble que le pays sache qu'on ne lui fera jamais ni grand bien ni grand mal; que les menaces ne s'exécutent pas plus que les promesses ne se tiennent, et que son premier intérêt, c'est d'être tranquille pour que chacun vaque à ses affaires. Au reste, ni amour du présent, ni haine du passé, ni foi dans l'avenir. Beaucoup de prospérité dont on ne sait gré à personne, mais qui empêche d'être mécontent. (1836)... »

Notons que c'est là un langage écrit, entre les personnes les plus policées, que leur conversation s'échappait sans doute avec bien plus d'amertume. Que serait-ce si l'on s'avisait de dresser une anthologie des invectives de Lamennais contre la société française, des légitimistes et des républicains contre la monarchie de Juillet ! Un mot de la duchesse de Dino en dit long sur ce pessimisme élégant et relativement modéré : « M. de Talleyrand prétend que je vois tout à travers ma bile. » Talleyrand, à cette époque, il est vrai, voyait tout d'un œil ironique et optimiste.

Tant il est vrai que, même aux esprits supérieurs, les passions, les préjugés, comme des nuages opaques, cachent les lumières de la vérité. Si l'âme du voisin est une forêt profonde, combien plus obscure cette âme d'un État ou d'un peuple, quintessence de tant de millions d'âmes ! Combien peu, en présence d'un événement qui surgit, d'un homme nouveau, d'une loi, sont en mesure de les juger avec impartialité, dans leurs rapports avec le pays, avec le reste de l'humanité ! Où sont ceux qui, soit qu'ils critiquent, soit qu'ils approuvent les mœurs d'une société, tiennent compte de ce qu'était cette même société, un siècle, un demi-siècle auparavant ? Et, à ceux-là mêmes qui se montrent capables d'un si rare effort, il manquera encore un moyen de contrôle, puisque l'art de comparer est la condition fondamentale du jugement, et qu'il y a trois termes de comparaison : le passé, le présent, l'avenir. Cet avenir, quelques-uns le préparent, l'entrevoient dans ses grandes lignes, personne ne le devine dans ses détails et ses nuances.

Victor du Bled.

NAVIGATIONS MORBIHANNAISES

I. — CHEZ LES GRÉSILLONS

I

Savez-vous un nom plus charmant que celui de Groix, en breton GROACH', qui veut dire fée ?... Au soleil de midi, sous un clair ciel d'août, nous nous embarquions à Lorient pour rendre visite à l'île. Sitôt le vapeur en marche, un admirable panorama de mer s'ouvrit devant nos yeux. L'immense estuaire étincelait, baignant à droite et à gauche des grèves aux sables éclatans, des promontoires finement découpés, des îles blondes, comme alanguies pour la sieste sous les panaches immobiles de leurs pins.

Partout des villas, des villages, des grappes de maisons riantes aux noms sonores, Larmor, Kerroman, Penn-Mané. Brizeux avait raison : cette langue vannetaise a de mélodieux arrangemens de syllabes, d'une douceur hellénique... Port-Louis, vers le sud, semblait une bourgade de légende, bâtie sur les eaux.

Nous venions à peine de franchir la passe et déjà, derrière nous, la terre avait fui, noyée dans une buée lointaine. Devant nous, en revanche, une autre terre surgissait peu à peu, flottante d'abord, imprécise, entrevue comme dans un mirage, mais qui bientôt s'accentuait en une espèce de haute fresque de pierre, semée çà et là de gazons fauves et nuancée des tons les plus délicats, de gris rose, de lilas tendre. Une houle plus ample balançait maintenant le vapeur. Nous traversions les Coureaux, dont il était aisé de suivre les méandres, à des teintes plus claires moirant la surface de l'Océan. C'est dans ces parages que se célèbre, chaque année, à la belle saison, la cérémonie tant de fois décrite

de la « Bénédiction de la mer »... Quelques minutes plus tard, nous jetions l'ancre dans le port de Groix, placé sous l'invocation d'un des plus grands thaumaturges de l'émigration bretonne, saint Tudy.

Et qu'il est coquet ce port, avec ses môles de granit bleu, sa tour de guet blanchie à la chaux, ses barques aux formes harmonieuses, peintes de couleurs vives, ainsi que des felouques barbaresques ou des tartanes du Levant! Sur la marine, un joli groupe d'îliennes, les mains croisées sous leurs tabliers de cotonnade à fleurs dont les grands bavolets se viennent épingler jusque sur les épaules, nous regardent passer avec un rire silencieux, une curiosité quelque peu narquoise. Dans leurs yeux, aux paupières longues, il semble que l'on voie luire toute la mer.

II

Nous nous acheminons cependant, par une route étroite et montante, vers l'école de pêche, située dans la partie haute de l'île, au centre d'un large plateau dénudé où alternent les brousses rases, les pâtis et les chaumes. Sur le seuil de l'humble logis scolaire, nous attend le directeur de l'établissement, celui que les nombreuses générations d'élèves, sorties de ses mains, appellent avec une vénération reconnaissante le « Père Guillard. » Peu d'hommes ont mieux mérité, non seulement de leur pays, mais de l'humanité. Ce ne fut pourtant, au début, qu'un modeste instituteur de campagne. Sa vie s'est passée tout entière parmi les clans marins du littoral morbihannais. Et il a eu longtemps, comme ses pareils, l'existence la plus obscure, la plus monotone; seulement il s'est ingénié à la rendre féconde.

Des enfans qu'il était chargé d'instruire, la plupart étaient des fils de pêcheurs. Tout en les initiant aux mystères de l'alphabet et de l'orthographe, M. Guillard fut amené de bonne heure à se demander s'il n'y avait pas à faire pour eux quelque chose de plus efficace peut-être, sinon de plus pressant. Il pensa, non sans raison, que sa qualité d'éducateur de futurs marins lui créait des devoirs spéciaux. Et, d'ailleurs, il avait lui-même l'âme d'un homme de la mer. Tout ce qui touche à l'océan, à la vie du large, lui était un sujet de méditations passionnées. Et, lorsque, vers leurs treize ans, ses écoliers quittaient les bancs de la classe pour ceux de la barque paternelle, ce lui était un navrement de songer

qu'on les laissait aller sans armes, en quelque sorte, au plus aventureux, au plus meurtrier des combats.

— Parbleu ! disaient autour de lui les pères, hommes rudes, tannés, au moral comme au physique, par l'embrun, — ils feront ce que nous avons fait.

Une antique routine, en effet, transmise d'âge en âge, présidait seule, jusqu'en ces derniers temps, aux destinées des pêcheurs de nos côtes. C'était l'opinion courante, que, pour le plus difficile et le plus dangereux des arts, il n'était besoin d'aucun rudiment. Il y fallait uniquement de la race, une expérience péniblement acquise et le souverain mépris de la mort. M. Guillard ne craignit pas d'entrer en lutte avec le préjugé. Il commença par démontrer aux marins parmi lesquels il vivait qu'ils ignoraient de leur métier les préceptes les plus essentiels et, sans se laisser décourager par leurs sourires, leurs haussemens d'épaules, il se mêla de les leur apprendre.

L'humble maître d'école s'était rendu compte que des temps nouveaux exigeaient des méthodes nouvelles. Ce ne sont pas seulement les conditions du travail terrestre qui ont changé dans le cours de ce siècle. La pêche elle-même a subi la loi commune et des modifications se sont produites dans son régime, que des populations qui ne subsistent que d'elle n'ont plus le droit de méconnaître.

Un exemple, entre vingt autres. Jadis, les migrations de la sardine se faisaient à des époques régulières et par des chemins qui ne variaient jamais. Le poisson abondait au même moment, dans les mêmes parages, comme une manne bénie. On savait la semaine, le jour et presque l'instant. Quelque ancien de la tribu, une sorte de voyant de la mer, grimpait, la veille, par des sentiers abrupts, au sommet du promontoire le plus avancé. De ses yeux d'aigle, habitués à plonger dans les lointains, il fouillait l'immensité, à peine éclairée des premières lueurs de l'aube. Et, dès qu'il avait surpris au large une tache violâtre marbrant le gris azuré des eaux, vite il courait annoncer aux barques déjà sous voiles la route suivie par le « banc. » Cet usage n'est point aboli ; mais les vieux d'aujourd'hui ont beau interroger la mer, ils n'en reçoivent que de décevantes réponses. La sardine, traquée, a adopté d'autres saisons et d'autres voies. Et, de la plupart des espèces de poissons, il en est de même : poursuivis avec une âpreté qui va croissant, à mesure que se perfectionnent les engins, ils

se dérobent comme ils peuvent, en se réfugiant dans des fonds inconnus, et la topographie des lieux de pêche en est toute bouleversée. Force est d'abandonner la routine, idole impuissante, et de s'adresser à de plus grands dieux.

En outre, la mer n'est plus l'être bizarre et mystérieux, le monstre semi-bête, semi-femme, aux fantaisies tour à tour indulgentes et hostiles, que nos marins se sont plu longtemps à se figurer, d'après d'inconscientes réminiscences des antiques cosmogonies. On sait désormais que, comme toutes les apparences mobiles de l'univers, elle obéit, elle aussi, à des décrets immuables. La science a pénétré quelques-unes de ses lois : on a déterminé la marche des courans, et les vents eux-mêmes ont livré le secret de leurs caprices. Peu à peu s'est édifiée toute une théorie de la mer, que ceux-là seuls continuaient d'ignorer qui avaient le plus intérêt à la connaître. Rien de pratique n'avait été tenté jusqu'à ce jour pour arracher les pêcheurs à leurs vieux erremens. Les notions les plus élémentaires de la navigation au large restaient pour eux lettre close. De là tant de sinistres, tant de barques françaises jetées aux côtes d'Angleterre et d'Espagne ou coupées en deux, stupidement, sur les lignes de passage des paquebots. Il y avait une œuvre de salut à entreprendre, des milliers, des vingtaines de milliers d'hommes à éclairer, à guider, à prémunir coutre leur propre vanité et contre la plus effroyable des morts. Cette œuvre, M. Guillard s'y est attelé avec une ardeur d'apôtre, et il l'a menée à bonne fin.

Il a commencé par prêcher d'exemple, devant des auditoires restreints. Bientôt, grâce à ses efforts, grâce aussi au concours de quelques personnalités dévouées, il se créait sur le littoral des sociétés locales d'enseignement professionnel pour les marins côtiers. Informés de cette initiative, le gouvernement, le président de la République l'encouragèrent. Une école de pêche fut fondée à Groix, avec M. Guillard pour directeur.

III

Nous y pénétrons à la suite du maître. C'est l'intérieur d'une classe quelconque : des bancs grossiers, des tables tachées d'encre et de goudron ; çà et là, des cartes, des instrumens de marine, appendus aux parois ; au fond de la salle, une inscription, une seule, tracée en lettres noires sur la chaux de la muraille : « L'al-

coolisme, voilà l'ennemi! » Une trentaine d'écoliers sont là, les uns, moussaillons imberbes, encore frais et roses comme des filles, les autres, déjà des hommes faits, avec des toisons hérissées, des mains énormes, et des yeux aigus de pirates.

Nous tombons à merveille: c'est jour de distribution des prix. Quelques livres, offerts par la Société bretonne de géographie, sont empilés dans un angle. Debout dans la chaire, — un pauvre bureau vermoulu, — M. Guillard commence la lecture du palmarès. Oh! il n'est pas long. Dix ou douze noms échelonnés au verso d'un bout de papier, c'est toute la liste. Voici s'avancer, en « louvoyant, » la procession des lauréats. Ils sont rayonnans et piteux tout ensemble. Ils tournent machinalement leurs bérets de laine rousse entre leurs doigts. Leur démarche a quelque chose de l'allure dégingandée des oiseaux de falaises lorsqu'ils cheminent à terre, les ailes pendantes. Parfois, il arrive que l'élève désigné ne réponde pas à l'appel de son nom. Une voix, alors, jette dans le silence :

— Il est en mer!

Et ces mots si simples: « en mer! » communiquent soudain à nos âmes je ne sais quel frisson. L'humble classe s'est comme transfigurée: il semble que nous y respirions toute la poésie aventureuse, toute l'héroïque ivresse du large. Le large! mais il est là, tout proche. Nous en pouvons, par les fenêtres ouvertes, suivre au loin l'immense courbe dorée. Des cotres grésillons passent dans le champ de notre vue, toutes voiles au vent, leurs tangons de pêche pointés comme deux antennes. Tout ce grandiose du dehors emplit la misérable pièce où nous sommes venus nous asseoir pour une heure, lui prête une majesté singulière, en fait comme le vestibule de l'infini...

La cérémonie close, M. Guillard nous donne, pour nous piloter dans l'île, un de ses jeunes apprentis-pêcheurs. C'est un garçonnet d'une quinzaine d'années à peine, mais qui n'en compte pas moins à son actif quatre « campagnes de thon. » Il nous dit, chemin faisant, les joies et les angoisses du métier, les longues navigations errantes, pendant des semaines, des mois même, à des cent et des deux cents lieues, souvent jusque dans les parages inhospitaliers de la côte de Biscaye. Il nous dit les grosses lignes qui traînent, fixées aux tangons et appâtées avec de la peau d'anguille, quand ce n'est pas avec une feuille de maïs ou moins encore, avec un simple chiffon.

— A l'extrémité de chaque tangon, monsieur, il y a une clochette qui avertit, dès que le poisson a mordu ; car en se débattant, il la fait tinter. On laisse le thon danser un instant, jusqu'à ce qu'il soit à bout de forces, puis on l'amène. Une fois qu'il est hissé, on l'éventre. C'est une bête singulière. Elle a plus de sang qu'un homme. J'ai vu des momens où le pont n'était qu'une mare rouge qui, à moi, me montait aux chevilles. On se fût cru dans une bataille pour de vrai !...

Sa voix vibre d'une exaltation contenue, en évoquant ces grands carnages atlantiques. Et, par une association d'idées bien bretonne :

— Vous a-t-on jamais conté, nous demande-t-il, comment les femmes de chez nous mirent un jour les Anglais en fuite ?

Voilà. C'était il y a très longtemps. L'amiral des « Saozons » croisait avec toute sa flotte dans les eaux de Groix. Les chaloupes grésillonnes avaient appareillé pour la pêche les jours d'avant ; donc, pas un homme valide à terre, hormis le curé. L'amiral jugea l'occasion propice de tenter un débarquement. Déjà ses vaisseaux s'avançaient en ligne, cependant que les îliennes, consternées, se réfugiaient à l'église de paroisse. Elles y trouvèrent le « recteur », Dom l'Uzel, debout sur les marches du chœur. Si pressant que fût le péril, son visage ne manifestait aucun trouble. Les îliennes pleuraient et se lamentaient : il les calma du geste.

« — Femmes, prononça-t-il d'un ton aussi paisible que s'il se fût agi du prône habituel à la messe du dimanche, — nous allons, d'abord, réciter un *pater* et prier saint Tudy qu'il nous soit en aide. »

L'oraison dite, il se tourna de nouveau vers l'assistance :

« — Maintenant, vous allez, s'il vous plaît, m'obéir de point en point. Vieilles et jeunes, que chacune de vous rentre en son logis, qu'elle dépouille coiffe, cotte, jupons, et revête des habits d'homme. Avant un quart d'heure, il faut que vous ayez, toutes, les braies aux jambes et le suroît en tête. »

Les femmes s'entre-regardaient, se demandant si le bon prêtre n'avait pas la cervelle chavirée.

« — Cela fait, continua-t-il, vous prendrez vos barattes à beurre, vos *ribots*, et vous les irez disposer en hâte sur les sommets culminans de l'île, à Quilhuit, à Kerloret, à Kernédan, au Moustéro. Quand vous les aurez braquées, face aux Anglais,

tenez-vous massées derrière et ne vous inquiétez plus de rien. Dieu fera le reste. »

Ce que Dom l'Uzel avait prévu se produisit. L'amiral des Saozons tomba dans le piège. Il prit les ribots pour des canons et, persuadé qu'une artillerie nombreuse s'apprêtait à lui faire accueil, il donna l'ordre de virer de bord. Les Grésillonnes, depuis ce temps, n'ont jamais eu de ses nouvelles.

IV

Ainsi bavarde gaiement notre guide. Nous faisons halte, un instant, sous les vieux ormes ébouriffés qui ombragent la place du bourg. C'est la seule oasis de cette grande terre chauve. Des vieilles tricotent, assises sur des tabourets bas ; des fillettes jouent aux osselets sous le porche de l'église ; un douanier flâne, les mains au dos, avec cet air de héron pensif que donnent aux gens de sa profession les mélancoliques stations nocturnes, le long des côtes. Autour de nous sont les maisons du village, trapues, cossues, avenantes. Des jardinets les précèdent, où poussent à ciel ouvert des plantes exotiques, des phycoïdes, des bégonias, des figuiers de Barbarie, des lauriers-tins. Toutes ces demeures blanches, silencieuses, respirent une paix coquette et comme une élégance fleurie.

De minces ruelles vont s'étoilant dans toutes les directions. Celle où nous nous engageons mène vers le sud. Nous voici dans la région des cultures. Sans cesse nous croisons des groupes de femmes occupées à ramasser des patates dans le creux de leur tablier. C'est à elles qu'incombent, ici, comme dans toutes les îles bretonnes, les soins de la terre. Elles y vaquent, d'ailleurs, avec une singulière beauté de gestes et d'attitudes, et, ni la sveltesse de leur taille, ni la finesse nerveuse de leurs mains n'en paraissent déformées. Une d'elles, qui chantonnait d'une voix merveilleusement pure et profonde, se tait à notre approche, et, comme nous la prions de poursuivre :

— Holà ! répond-elle avec une moue hautaine, ma chanson n'est pas pour les passans.

— Non. Elle est pour Pierre Lopez ! riposte notre guide.

Et il se sauve en riant, tandis que la jeune fille, riant aussi, lui lance une pomme de terre qui fait partir un vol d'alouettes marines des chaumes d'un sillon voisin.

Des bornes minuscules marquent la limite de chaque propriété, réduite le plus souvent à quelques acres. Rien ne rompt l'uniformité de la vaste plaine nue, si ce n'est, de place en place, la silhouette d'un calvaire, veillant, comme l'hermès antique, sur les labours confiés à sa garde. Elles sont légion, ces croix; elles peuplent l'étendue. L'îlienne invoque, le matin, leur bénédiction sur sa tâche et se signe devant elles, le soir, dès que l'angélus crépusculaire a tinté pour le repos.

A la lisière de la zone arable, nous entrons dans le pâtis communal. Des vieux, retraités de l'Océan, y font paître, au bout d'une longe, des vaches qu'à l'exiguïté de leurs proportions, comme aux fantaisies de leur humeur, on prendrait plus volontiers pour des chèvres. L'homme et la bête ruminent côte à côte: tandis que l'une remâche son herbe, l'autre remâche ses souvenirs. Un de ces vétérans de la mer se plaint à nous de sa déchéance :

— C'est triste, allez, après avoir manœuvré l'écoute de la grand'voile, de n'être plus bon qu'à tenir un licol !

Par delà le cercle miroitant des eaux, ses yeux où le regard achève de s'éteindre remontent vers ses navigations anciennes, vers les grandes houles bleues qu'argente le sillage des thoniers et que ses prunelles, à lui, ne contempleront jamais plus.

C'est notre dernière rencontre. Nous sommes, à présent, hors de toute humanité, en plein steppe vierge. De courts ajoncs embroussaillent le sol maigre, s'y cramponnent de toute la vigueur obstinée de leurs sarmens, s'efforcent péniblement de fleurir. Puis, ce sont des touffes de plantes barbelées, puis la précaire végétation des roches, les romarins, les lichens, les saxifrages. Après, plus rien. On plane sur du vide ; on se sent devenir impondérable ; on est comme la fumée de ce vapeur qui passe : on flotte, dissous dans le vent, dans le soleil, dans la mer. D'une faille, à nos pieds, s'exhalent des sanglots immenses, comme si quelque Titan agonisait là, écrasé sous la masse du promontoire.

— Le trou de l'Enfer! nous dit le garçonnet.

On les compte par centaines, au long des côtes bretonnes ces « enfers. » Celui-ci ne retentit point des hurlemens désespérés que font entendre, à Plogoff, les damnés du Raz, mais il ne laisse pas d'être d'une belle horreur. Pendant que nous nous penchons pour sonder l'abîme, notre guide a subitement disparu. Et

voici que des profondeurs du gouffre une voix s'élève, entonnant la célèbre complainte des *Trois matelots de Groix*.

Il vente !...
C'est le vent de la mer qui nous tourmente.

Nous écoutons, frémissans, la poitrine oppressée d'une indicible angoisse. Élargie, amplifiée, décuplée par un écho fantastique, la voix n'est plus une voix, mais tout un chœur, l'infini *lamento* des Ames vouées à toutes les détresses du vent, de la mer et de la mort.

C'est avec une impression de soulagement que nous quittons ces lieux redoutables. Un vallon sauvage fait brèche dans le rempart des falaises. L'herbe y est d'une douceur de velours; un filet d'eau courante glisse parmi les menthes et les sauges amères, avec un chuchotement discret. La pente aboutit à une crique de sable multicolore au fond d'un fiord enchanté. Il semble que l'Atlantique se soit plu à sculpter cet abri pour quelque Océanide éprise de silence et de repos. La solitude y est éternelle. Les goélands eux-mêmes respectent l'inviolabilité de ces parages. Chateaubriand dirait que le Génie du calme en a fait sa demeure. Les Grésillons désignent cette retraite sous le vocable de Port-Saint-Nicolas, mais pour rien au monde ils n'y aventureraient leurs barques. Une sorte de prohibition mystérieuse les en tient éloignés. Une fée, croient-ils, habite là, celle-là même, je pense, qui a donné son nom à leur île et dont on voit encore, les nuits de lune, onduler le beau corps souple au bercement des houles endormies.

II. — A TRAVERS « LE GOLFE »

Que je sais donc de gré à *l'Union régionaliste bretonne* d'avoir fait figurer cette « Excursion sur le Golfe » dans son programme ! Le rendez-vous est à 6 heures précises du matin, sur la Rabine. Au petit jour, nous dévalons, par bandes, de la haute ville à travers les vieilles rues vannetaises, encore ensommeillées. L'aube, dans le pur ciel d'août, est d'une grâce toute mythologique; elle se dévêt avec une langueur charmante, laisse tomber une à une ses mousselines argentées, tissées des brumes de la nuit.

Un steamer, mandé de Belle-Isle, nous attend à quai. On di-

rait, à première vue, quelque aviso de l'État. Tout l'avant est, en effet, couronné d'une guirlande de « Cols-bleus, » des adolescens, des enfans même, pour la plupart, que surveillent quatre ou cinq personnages galonnés. Serait-ce un détachement de l'École des Pupilles ou de l'École des Mousses?... Mais non. Sur le rebord du béret on lit: « Colonie Maritime. » Et j'apprends que c'est l'Orphéon du Pénitencier de Belle-Isle, obligeamment mis par le directeur, M. Péron, à la disposition de la caravane nautique. Heureuse pensée où chacun trouvera son compte : les jeunes détenus vont savourer les délices de quelques heures de vacances, et nous aurons, nous, de la musique sur la mer.

A la coupée du vapeur se tiennent les commissaires des fêtes, parmi lesquels M. Le Beau, le distingué rédacteur de *l'Avenir du Morbihan*, un journaliste, entre parenthèses, qui ne fait point mentir son enseigne. Car le *Mor bihan*, c'est-à-dire la « petite mer, » n'a pas de pèlerin plus passionné, ni de zélateur plus énergique.

— Je suis un fanatique du Golfe, me conte-t-il tandis que nous prenons place; plus je le parcours, plus il m'enchante : Il n'a pas un recoin qui ne me soit familier, et, cependant, il m'est toujours nouveau : le revoir, pour moi, c'est le découvrir. N'est-ce pas à cela que se reconnaît le véritable amour?

Et il ne l'aime pas seulement pour sa beauté, pour la ciselure, la délicate orfèvrerie de ses rivages, pour l'égrènement harmonieux de ses îles, pour les chatoyantes nuances de ses eaux et les irisations de ses courans; il l'aime plus encore peut-être pour les élémens de prospérité qu'il renferme, pour l'activité féconde qu'on verrait naître sur ses bords, si l'on se donnait la peine de la provoquer. Cette « mer morte, » comme il l'appelle non sans tristesse, il suffirait de quelques capitaux sagement employés pour la transformer en une puissante source de vie, et c'est l' « avenir » que M. Le Beau, avec une persévérance que rien ne décourage, travaille depuis des années à rendre prochain.

I

La sirène du *Solacroup* a déchiré la grande paix ensoleillée du matin. La fanfare joue un air de marche et nous commençons à descendre vers l'embouchure de l'estuaire, entre des berges plates que prolongent, à droite, des lointains boisés; à gauche,

des étages de collines vaporeuses dominées, sur les confins de l'horizon, par la ligne imprécise des landes de Lanvaux. Nos hôtes ont songé à tout, même à nous munir d'un bréviaire de voyage contenant l'indication des lieux devant lesquels nous passons. Et c'est comme une volupté des lèvres de les murmurer à mi-voix, tous ces noms chantans : Larmor, Roguédaz, Aradon, Ilur... Cette haute flèche, plantée là-bas comme un gigantesque *amer*, c'est la tour de Séné; les ardoises claires de la bourgade brillent comme des écailles de poissons d'argent. De la baie qui s'ouvre à côté, s'envolent journellement les barques sinagotes, tendant au vent qui souffle leurs deux carrés de toile brune, leurs deux ailes, inélégantes peut-être, mais solides et trapues. Des gens à part, ces Sinagots. Ils ont conservé des mœurs de lacustres, habitent, à vrai dire, le Golfe, dont leurs femmes fouillent les vases, tandis qu'ils en écument les eaux. En matière de pêche, ils en sont restés aux conceptions préhistoriques : ils ne connaissent ni règlemens, ni lois. La mer, pour eux, est à qui l'occupe. Ils la couvrent de leurs cinq cents bateaux et y règnent, en dépit des gardes-côtes, par droit de conquête. Ils exercent la piraterie avec ingénuité; ils sont forbans par vocation. Ils n'ont, je crois, d'analogues en Bretagne que les fameux « gars de Kerlor, » dans la rade de Brest. D'ailleurs, marins intrépides et pêcheurs consommés. Comment ne le seraient-ils pas, à fréquenter cette petite méditerranée armoricaine, la plus capricieuse, la plus instable des mers, et où la nature semble avoir pris plaisir à concentrer toutes les espèces de péril aussi bien que toutes les formes de beauté?

L'antique légende de Protée devient ici une réalité vivante. Nous n'avons pas plutôt franchi les rapides de Conleau, que nous entrons en pleine fantasmagorie. A chaque tour d'hélice, pour ainsi parler, nous voyons apparaître les mêmes choses sous quatre et cinq visages différens. Les images se construisent et se défont avec une prestesse qui tient du prodige. Quelle baguette merveilleuse fait naître et s'évanouir de la sorte cette série incessante de créations instantanées que d'autres, tout à coup, remplacent? Les îles ont l'air de s'animer, d'évoluer, de voguer vers nous comme un chœur de Cyclades vagabondes. D'aucunes évoquent à l'esprit les îles flottantes du Meschacébé de Chateaubriand : elles ne sont point fleuries, comme leurs sœurs du Nouveau monde, de nénuphars et de pistias; mais les bois de pins qui les couronnent répandent jusque dans la mer leurs chevelures

embaumées. Tout cela, par cette calme journée d'août, est d'une grâce incomparable. Les écueils eux-mêmes font penser à des Néréides qui fendraient l'eau d'un geste charmant. Mais, à la force, à la vitesse des courans qui veinent de leurs marbrures entre-croisées la chatoyante surface du Golfe, on ne laisse pas de pressentir de quelles violences soudaines il est capable, pour peu qu'un caprice des élémens réveille les formidables puissances de destruction endormies dans ses profondeurs. Il n'est pas un de ces champs d'ondes lisses, pas un de ces larges miroirs rayonnans qui ne recouvre quelque cimetière de barques mortes et d'équipages sombrés. On me montre du doigt une toison d'écume blanche frisottant sur l'eau bleue, presque à l'entrée du goulet, et l'on me dit :

— C'est le « Mouton! »

Ne vous fiez pas à ce nom idyllique. Il a dévoré des milliers d'existences humaines, cet agneau, et l'on cite encore des formules d'incantation que les Arzonnaises lui adressaient, comme à une espèce de licorne sanguinaire, pour conjurer ses maléfices.

Devant Locmariaker, nous stoppons. C'est le moins que nous allions saluer dans la lande où il gît, séparé en quatre tronçons, le patriarche des mégalithes, le roi foudroyé des menhirs. Mais l'accostage est loin d'être facile. Locmariaker, en effet, obstrué par les vases, ne devient un port accessible qu'à marée haute.

— Vous saisissez ici une preuve, entre mille, de l'incurie que je vous signalais, nous fait observer M. Le Beau.

Et certes, il serait fort simple et, somme toute, peu coûteux d'ouvrir dans cette bourbe un chenal navigable jusqu'au môle. L'étonnant, c'est qu'on ne s'en soit pas encore avisé et qu'on laisse péricliter un havre, autrefois sans égal dans l'histoire de nos fastes maritimes, s'il est vrai, comme l'affirment les archéologues, que l'antique Dariorigum s'éleva sur ses bords et qu'il fut témoin du formidable choc des prames vénètes contre les vaisseaux latins... Nous finissons, quant à nous, par y atterrir dans des « plates, » non sans avoir failli nous échouer plus d'une fois. Et, naturellement, c'est par le nom de César que nous sommes accueillis. Son ombre plane sur toute cette contrée. Du haut de cette butte, il surveilla, plein d'angoisses, les péripéties du combat; vainqueur, il se reposa de ses appréhensions et de ses fatigues, sous la table de ce dolmen. Cette fillette en haillons, qui paît son troupeau dans la dune, vous parle de lui comme si elle

l'avait connu. Ne soyez pas trop surpris, si l'on vous conte que c'est lui encore qui fit mettre en pièces le menhir de Mané-Hroëk. La colossale statue du géant de pierre offusquait, paraît-il, le chétif imperator.

C'est, on s'en souvient, ce menhir monumental que l'amiral Réveillère souhaita tout récemment de reconstituer et de faire dresser en plein Paris, dans le Paris de l'Exposition, comme le symbole impérissable de l'éternité du génie celtique. Les gazettes s'émurent, les unes pour applaudir au projet, les autres pour s'en gausser; il y en eut même qui s'indignèrent. En fin de compte, force fut à l'amiral de se retirer sous la tente, avec son rêve; et l'immense granit déchu continua de joncher de ses ossemens épars la lande de Locmariaker où ils fournissent aux moutons un peu d'ombre, aux poètes un thème à méditations grandiloquentes, aux touristes sans lettres un rempart naturel qui leur permet de déjeuner sur l'herbe, à l'abri du vent.

— Pensez donc! me confie un indigène, il est notre richesse, ce menhir! Sans lui, sans César et sans nos huîtrières, qu'est-ce que nous deviendrions?

II

Le large, maintenant, Houad, Houadic, les deux îles jumelles, s'estompent en une fumée flottante vers le sud. Le phare de la Teignouse monte, au loin, sa faction solitaire sur un récif à mine inhospitalière et maussade, bien digne de son nom hargneux. La mer, autour de nous, irradie. La côte vannetaise n'est plus qu'un trait imperceptible dans le poudroiement doré de l'horizon septentrional. Nous faisons cap sur Port-Haliguen. Comme nous en approchons, voici grandir sur la splendeur des eaux une vision presque irréelle de navire, qui éveille en nous un monde de réminiscences classiques, nous donne, un instant, l'illusion que nous croisons quelque somptueuse galère paralienne, attendant de se mettre en marche vers Délos.

Qu'est-ce que cela peut bien être?... Les marins du *Solacroup* ne se le sont pas demandé deux fois. Cette mâture élancée, ces hautes vergues où les voiles carguées font l'effet d'une suspension de blanches draperies, ces hunes aériennes, cette profusion d'échelles, de câbles, de cordages, tout ce gréement, enfin, si harmonieux et si compliqué tout ensemble, il n'y a plus en

France qu'une frégate à qui ce signalement convienne. Des vivats éclatent à notre bord, tandis que, des haubans de la *Melpomène*, des nuées de gabiers bretons nous renvoient, dans tous les dialectes de la péninsule, notre salut.

Le programme de la fête veut que nous touchions à Quiberon. J'avais visité naguère, un jour d'hiver, sous la pluie, cette loque de terre décharnée. Au sortir des landes de Plouharnel et de Carnac, désolées sans doute, mais que peuplent du moins leurs énigmatiques processions de pierres, cette longue côte sournoise, aplatie et comme rampante, m'était apparue d'une sauvagerie sinistre, dénuée de toute poésie et de toute grandeur. Il en est de certains paysages comme de certaines physionomies qui semblent marquées, par avance, pour quelque atroce fatalité. L'échine basse de Quiberon dut appeler de tout temps les débarquemens furtifs et sans gloire. Il y a comme une harmonie préétablie entre cette terre et le cauchemar historique qui pèse sur elle.

J'en reçus, dès l'abord, une impression de malaise qui, dans la suite de la journée, ne fit que s'accroître. J'avais en poche quelques mots de recommandation pour un pêcheur aisé dont l'aide, m'assurait-on, me faciliterait les moyens de faire une connaissance immédiate avec la contrée. Ma chambre retenue à l'hôtel, je me mis en quête de ce brave homme.

— Les Falc'her? m'avaient répondu des gamins, en me montrant l'occident, d'un geste vague. C'est là-bas dans la « falaise. »

Je pris le premier chemin qui s'offrait dans cette direction. Une pluie fine, couleur de cendre, que les grands souffles du large chassaient en tourbillons de poussière d'eau, enveloppait toutes choses comme des plis détrempés d'un crêpe. J'allais devant moi au petit bonheur. La sente que je suivais, flanquée à droite et à gauche de murets croulans, décrivait les zigzags les plus fantaisistes et, à tout moment, menaçait de me fausser compagnie, de me planter là, en détresse, au milieu de l'immense pays noyé. Deux ou trois fois, une plainte plus sourde, plus continue que celle du vent, m'avertit que je côtoyais le rivage. Une énorme masse rectiligne surgit soudain du brouillard. J'étais au pied du fort Penthièvre. J'interrogeai le soldat de garde. Il m'apprit que je tournais le dos au point que je désirais atteindre.

Et me voilà de recommencer à rebours un bon tiers du trajet parcouru. Au terme de cette décevante pérégrination m'attendait une bien autre aventure.

Lorsque je fus, en effet, pour franchir le courtil sablonneux qui donnait accès au seuil des Falc'her, je ne fus pas peu surpris d'apercevoir des chandelles allumées derrière les rideaux des vitres, quoiqu'il fît encore jour. Je heurtai à la porte. Une jeune fille aux yeux rougis de larmes vint m'ouvrir.

— Samuel Falc'her, s'il vous plaît?

— C'est ici, monsieur, me répondit-elle en breton.

Je me trouvai dans la cuisine toute pleine de gens agenouillés. Une vieille, près de l'âtre, récitait les prières des agonisans. Dans un retrait, contre la fenêtre, sur la table drapée de blanc en guise de lit funéraire, reposait un homme d'une cinquantaine d'années, une figure énergique de marin, aux traits de parchemin durci, immobilisés, pétrifiés par la mort. Penché sur lui, un barbier achevait sa toilette d'éternité. On entendait grincer le fer du rasoir. J'embrassai la scène d'un coup d'œil rapide. Un douanier, venu en voisin « pour jeter de l'eau bénite, » sortait : je profitai de ce que ma présence n'eût pas encore été remarquée, pour m'esquiver avec lui.

— Le trépassé, serait-ce le maître de la maison? demandai-je.

— Lui-même... Un coup de sang... Il rentrait de pêche. En mettant le pied sur le môle, il s'est abattu comme un bœuf.

Je m'en revins avec le douanier jusqu'à la bourgade. Sans lui, je crois bien, je n'aurais jamais su regagner mon gîte. Toute la nuit, le vent souffla en tourmente. Dans les intervalles d'accalmie, je m'imaginais ouïr des appels, des rumeurs de foule, bientôt évanouis, perdus dans le râle effrayant de la mer. Je m'enfuis à l'aube, dans la stupeur du crépuscule matinal, sous un ciel livide, un ciel tragique, dévasté comme un champ de carnage...

C'est un Quiberon d'été qui s'exhibe aujourd'hui à notre vue. Nous nous y acheminons par une route poudreuse, jalonnée de villas trop neuves qui sentent le campement, le logis de passage, et dont les architectures de banlieue parisienne détonnent sur ce sol âpre, dans cette espèce de Bretagne pétrée, plus morne encore peut-être sous les ardeurs du soleil d'août que sous la tombée lugubre de l'embrun de novembre. Un casino nous envoie des musiques tapageuses et des chants de cabaret montmartrois. Des baigneurs, des baigneuses, promènent, à travers l'aridité des landes et des sables, leurs costumes multicolores, leur désœuvrement et leurs journaux. Mais que tous ces bruits, tous ces spectacles de la vie civilisée semblent donc ici déplacés et piteux! Loin

d'animer la solitude, ils la font paraître plus vide, plus sauvage, plus abandonnée.

La lumière darde, implacable. Elle flagelle la presqu'île de ses feux irrités; elle s'acharne, dirait-on, à en exagérer toutes les tares, toutes les lèpres. Entre les clôtures de pierres sèches, se meurt une végétation malade dans une terre appauvrie. C'est la même tristesse accablante qu'à mon premier voyage : seulement, au lieu d'un désert de boue, c'est un désert calciné.

Aussi, quel allégement de retrouver la mer, la brise, et d'entendre courir à nouveau le sonore frémissement des eaux du Golfe dans le sillage du *Solacroup!*

III

Nous n'avons fait, à l'aller, que contourner les îles morbihannaises, dont le nombre, s'il faut en croire les riverains, égale celui des jours de l'année; mais le retour comporte une escale dans l'une d'elles, et il va sans dire que l'on n'a pas choisi la moins attrayante.

Les Français l'appellent l'Ile aux Moines. Des religieux en furent, paraît-il, les premiers colons. Elle est digne d'avoir été visitée par saint Brandan et par les dix-sept compagnons qu'il entraînait à sa suite sur les mers; car c'est vraiment une de ces terres de promission célébrées dans les anciennes odyssées celtiques, où il suffisait, au dire de nos pères, d'avoir séjourné quelques heures pour que les vêtemens en restassent parfumés à jamais.

On me conte sur elle des légendes exquises, pendant que je regarde sa forme encore lointaine se détacher peu à peu de l'archipel qui lui fait escorte. La tradition veut qu'elle ait été reliée jadis à l'Ile d'Arz par une chaussée dont on explique ainsi la disparition. Il y avait à l'Ile d'Arz un jeune homme de haute lignée qui s'était épris d'une fille de pêcheur. Elle était belle et chantait à voix merveilleuse, « à voix de seraine, » comme parlent les vieux poètes, et elle avait si bien ensorcelé le jouvenceau qu'il se mourait du désir d'en faire sa femme. Les parens de celui-ci, pour le préserver de cette mésalliance, eurent recours au moyen le plus énergique : ils l'enfermèrent au couvent de l'Ile aux Moines, aimant mieux le donner à Dieu que de le voir à une fille de basse espèce. Mais la pêcheuse, sous prétexte de faner du goémon ou

de ramasser des palourdes, venait chanter jusque sous les fenêtres de l'abbaye, et nulle muraille n'était assez épaisse pour empêcher sa troublante cantilène d'arriver jusqu'au reclus, en qui elle réveillait, au grand scandale des autres moines, toutes les fureurs et toutes les mélancolies de la passion contrariée.

C'était une hantise, une possession. Ni prières, ni conjurations n'y faisaient. Alors, le Père abbé se résolut d'employer les voies extraordinaires : il invoqua, par des oraisons appropriées, les Puissances destructrices du Golfe. Le résultat ne se fit pas attendre. Le matin suivant, quand la pêcheuse voulut gagner l'Ile aux Moines pour s'y livrer à ses exercices quotidiens, au lieu de la chaussée qu'elle avait coutume de prendre, elle trouva devant elle une barrière de flots écumans. La mer, dans la nuit, avait rompu l'isthme. La malheureuse, de désespoir, s'y précipita, Hellé bretonne de cet autre Hellespont. Sa plainte d'amour, toutefois, ne s'éteignit point avec elle. Le passeur qui fait le service de l'Ile d'Arz au havre de Kerné, dans « la Grande Terre, » vous affirmera qu'aux soirs de calme, il s'est souvent oublié, la rame suspendue, à écouter les sons délicieusement tristes d'une voix de femme, qui semblaient monter du fond des eaux.

L'histoire ne dit pas si le jeune moine se consola de survivre à celle qu'il aimait. L'aventure, en tout cas, ne porta point bonheur à la congrégation. Poursuivis peut-être par la rancune de la « Sirène, » ses membres se dispersèrent. Bientôt, on ne se souvint pas plus d'eux que s'ils n'eussent jamais existé. De l'établissement considérable qu'ils avaient fondé, il ne reste plus trace; les siècles en ont effacé jusqu'aux ruines. L'île a même rejeté l'appellation qu'elle tenait d'eux et repris son nom primitif, son nom gracieux d'Izéna.

Elle achève de se dessiner à notre vue, couchée, les bras en croix, sur le satin mouvant du Golfe. Des bouquets de pins parasols éventent son front de leurs panaches frémissans. Elle a l'air de dormir en une pose charmante de langueur et d'abandon. Les accens de notre fanfare la réveillent, car nous nous avançons vers elle en musique, avec la solennité d'une théorie de pèlerins de la mer abordant une terre sacrée. Et soudain la voici qui s'anime et qui nous sourit. Du creux fleuri de ses vallons et du faîte onduleux de ses collines, elle délègue à notre rencontre ses vieillards et ses jeunes filles. Quant à ses jeunes hommes, ils courent le monde, épars sur tous les océans. Marins de l'État ou du

long cours, les ailes ne leur ont pas plutôt poussé qu'ils s'envolent. Que s'ils reparaissent de temps à autre dans l'île natale, ce n'est que pour y construire un nid, épouser en hâte, et repartir.

— Leur troupe fugitive, me dit un ancêtre, ne perche parmi nous que comme les goélands.

A mesure que nous débarquons, le maire, un vénérable chef de clan, nous souhaite la bienvenue à la manière antique. Sa parole, son geste sont d'une gravité, d'une douceur et d'une noblesse toutes patriarcales. Derrière les « anciens » qui l'accompagnent, s'étagent en groupes harmonieux, semblables à des corbeilles de fleurs éclatantes, les îliennes ou, comme on s'exprime ici, les « îloises... » Un vieux maître au cabotage trégorrois, dont les récits ont enchanté mon enfance, ne parlait jamais des filles de l'Ile aux Moines sans qu'une sorte de béatitude extatique se répandît sur ses traits. Il n'avait fait relâche dans leur pays qu'une seule fois, il y avait de cela plus de trente ans, mais l'impression qu'elles lui avaient laissée demeurait dans sa mémoire de routier des côtes aussi vive, aussi fraîche, aussi enthousiaste qu'au premier jour. Il ne trouvait pas d'images assez brillantes pour les peindre.

— Figure-toi les princesses des contes, me disait-il, avec quelque chose de plus fier encore, une démarche plus souple et plus de beauté.

Tout n'était pas illusion et mirage dans ces effusions dithyrambiques du vieux caboteur. Les îloises ont vraiment un charme qui n'est qu'à elles. Qui ne les a point contemplées, ces patriciennes de la mer, ignore les exemplaires les plus parfaits de notre race. Elles ont je ne sais quelle élégance archaïque; elles font songer aux « dames courtoises » tant célébrées dans les antiques lais bretons :

Le corps gent et basse la hanche,
Le col plus blanc que neige blanche...

On a le sentiment qu'elles appartiennent à une autre forme de civilisation, qu'elles sont les héritières d'un long passé, d'une mystérieuse floraison de poésie et de rêve. Elles sont venues au-devant de nous en leurs atours des dimanches, et c'est merveille de voir avec quel art tout naturel et tout spontané la grâce du costume se marie à la grâce de la personne. La coiffe de fine dentelle, aussi légère qu'une résille, encercle le front comme

d'un diadème. Le buste se drape dans un châle étroit qui n'engonce point la taille, ainsi qu'en Trégor, mais plutôt la dégage en se modelant sur ses contours. La robe, de nuance claire, laisse, par l'ample évasement des manches, apercevoir jusqu'au coude la blancheur fuselée des bras. Car ces îliennes-ci sont d'une caste à part. Elle ne vivent point, comme leurs sœurs des autres îles, courbées sur le « sillon » patrimonial. Les besognes serviles ne sont point leur fait. Pour tout ce qui regarde les cultures, elles s'en remettent à la race inférieure des « terriens, » mercenaires agricoles, gagés sur le continent, lesquels émigrent à époques fixes, tantôt d'Aradon, tantôt de Rhuys, et sont à l'indolente Izéna ce que les Lucquois sont à la Corse. Je demande à la toute jeune femme d'un capitaine long-courrier :

— A quoi se passe votre temps, en l'absence de votre mari ?

— A l'attendre, m'est-il répondu.

Et il semble bien, en effet, qu'elles ne se conçoivent, pour la plupart, d'autre fonction que de veiller sur l'âtre désert, d'entretenir la Vesta domestique et de perpétuer intact le beau sang de leurs aïeux.

IV

Notre cortège s'ébranle vers Lômiquel, le chef-lieu de l'île, aux sons aigrelets d'une cornemuse. La route traverse le pays le plus varié, le plus changeant, entre des pelages dorés de collines, mouchetés de vertes oasis. Partout des maisons d'autrefois, de vieilles gentilhommières à tourelles basses et à pignons pointus, fleuries jusque sur leurs toits d'ombilics, d'étoiles des grèves, de lichens, et dont les cheminées, soigneusement crépies à la chaux, resplendissent comme de blancs *amers*, dans le soleil. Des murs en pierres de taille entourent ces espèces de bastides bretonnes ; par le porche cintré, l'œil plonge dans une cour solitaire, un *patio* plein de silence et de fraîcheur, qu'ombragent des arbres bibliques, des figuiers et même des sycomores.

Comme je m'arrête pour lire une inscription commémorative sculptée dans le linteau d'une porte, une matrone en deuil me prie d'entrer.

— Vous ne pouvez moins faire, monsieur, par cette chaleur, que d'accepter un coup de vin de Sarzeau.

Elle m'introduit dans une pièce aux boiseries peintes, sorte

de salon rustique et de musée des souvenirs. Les parois sont ornées de photographies au daguerréotype où achèvent de s'effacer des traits de marins disparus. Sur les étagères d'angle trône un monde, pieusement épousseté, de choses exotiques, coffrets de laque, éventails d'ivoire, figurines japonaises ou chinoises, petits bouddhas de jaspe vert, pareils à des rainettes accroupies et ventrues. Et c'est encore, de-ci de-là, une profusion de plantes et de bêtes marines, des « raisins des Tropiques » cueillis durant la traversée des Sargasses, des ailes de poissons volans, aussi transparentes qu'une lame de mica, des conques enfin, d'énormes conques, roses comme des chairs d'enfant, et restées bruissantes, dirait-on, de la rumeur des alizés, au large des mers australes. Les meubles eux-mêmes racontent des navigations lointaines, les odyssées des pères et des fils aux pays du palissandre, de l'ébène et du bois de santal...

Cependant que j'exprime à mon hôtesse le ravissement dont j'ai été transporté, dès mes premiers pas dans l'île, elle hoche la tête doucement :

— Une « Ile fortunée, » certes. Nulle autre n'a, plus qu'Izéna, mérité ce titre. Elle le justifiait encore, il y a trente ans. C'était bien la « Perle du Golfe, » comme la définissait un de nos meilleurs poètes de langue vannetaise, l'abbé Joubioux. Hélas ! monsieur, la perle, depuis lors, a perdu ce qui faisait son éclat. Vous êtes émerveillé, dites-vous, de cet air d'aisance, de luxe même, que tout respire ici, les gens et les choses. Un temps fut, où cette prospérité fut réelle. Mais il ne nous en reste plus que l'ombre. Nous tâchons sans doute de sauvegarder les apparences. On a sa fierté. On ne se résigne point à déchoir. Un passant, un étranger peut s'y méprendre. Mais, au fond de plus d'une demeure riante, si vous saviez que de misères cachées !... Nous mourons d'un mal sans remède. Le règne de la vapeur nous a tués. Jadis, il n'était point, parmi nous, une famille qui n'eût à elle sa goélette, son brick ou son trois-mâts. Le pavillon de l'Ile aux Moines était connu sur toutes les côtes. La veille des départs en campagne, on rompait un pain bénit : les maris en emportaient une moitié, les femmes conservaient l'autre. C'était le pain du souvenir. Nous avions foi dans ce symbole. Il nous ramenait nos absens sains et saufs et, avec eux, la joie, le bien-être, la richesse. Aujourd'hui, tout cela n'est plus. Pour revoir la flotte d'Izéna, il nous faut maintenant fermer les yeux : elle ne déploie doréna-

vant ses voiles que dans nos rêves. Elle a été vendue à l'encan ou débitée comme bois à feu. Pour nos jeunes gens, ceux d'entre eux qui naviguent encore se vouent au service de l'État, de sorte qu'ils s'en vont pour jamais. Rarement ils nous reviennent. Ils se font leurs habitudes dans les ports où ils sont attachés, épousent des Brestoises, voire des Toulonnaises. Et, pendant ce temps, nos jeunes filles, condamnées à une vie sans amour, réduites à pleurer leur beauté inutile, fredonnent désespérément le long des grèves, ce refrain qui fit danser leurs aïeules :

Goélands, Goélands,
Ramenez-nous nos amans !

Quand l'îloise se lève pour me reconduire, il me semble qu'en ses longs vêtemens noirs, c'est tout le passé de sa race dont elle porte le deuil. Pour dissiper l'impression de mélancolie que m'ont produite ses paroles, ce n'est pas trop de la lumière et de l'allégresse du dehors.

Au pied d'un moulin à vent, crénelé comme un donjon, et qui emplit la lande du froissement sonore de ses toiles, un « farinier » couché dans l'herbe m'indique du doigt la direction suivie par mes compagnons. Je les rejoins à temps pour visiter avec eux l'enceinte celtique de Kergonan. En nulle autre région peut-être, pas même à Carnac, au tomber du crépuscule, je n'ai été touché davantage de la muette éloquence de ces vieilles pierres sacrées. Elles forment ici un cercle imposant, ont vraiment l'air, sur ce haut lieu, d'une assemblée d'idoles barbares, figées là dans un conciliabule éternel. Il ne m'étonne point qu'on les ait entendues, comme on le raconte, deviser entre elles, à la lune, d'événemens plus anciens que les âges et se donner les unes aux autres des noms qu'il n'y a pas de mémoire humaine à pouvoir retenir. S'il prenait jamais fantaisie aux Bretons armoricains de restaurer chez eux les tournois bardiques, à l'exemple de leurs congénères de Galles, ils ne seraient pas, comme ceux-ci, dans la nécessité de créer une lice de menhirs artificiels : le cromlech de l'Ile aux Moines leur fournirait un incomparable, un authentique « champ de Gorsedd. »

Au moment où nous y pénétrons, la barbe de lierre d'un des menhirs se soulève et nous découvre, accroupi sur le sol, un informe tronçon d'humanité dont on dirait plutôt, à première vue, quelque crapaud monstrueux, contemporain de l'érection du cromlech.

— Serait-ce le génie familier, le gnome gardien de ces pierres fées? demandons-nous, non sans surprise.

On nous répond :

— C'est le tailleur Pico.

Déjeté, incomplet, avec des moignons en guise de jambes, il n'a conservé d'intacts que les bras et la tête. Mais elle est singulièrement expressive, cette tête où toute la vie, à l'étroit dans le corps, semble s'être réfugiée. Encadré de boucles grisonnantes, le visage est d'une beauté douloureuse et quasi tragique, avec laquelle contrastent la douceur, le velouté caressant des yeux, embrumés comme d'une flottante vapeur de songe. Je parlais tout à l'heure de tournois bardiques : Augustin Pico est le barde d'Izéna. Aède et rhapsode tout ensemble, il ne chante pas seulement ses inspirations personnelles, mais celles aussi des Homérides locaux qui l'ont précédé, au cours des siècles, et dont il se tient pour le légataire pieux, en même temps que le continuateur. Toute la somme poétique de l'île vit, emmagasinée dans sa mémoire. Par là, ce gnome est bien le gardien d'un trésor. Par là également s'explique l'espèce de vénération que les insulaires lui témoignent. Ce sans famille est de toutes les fêtes, de toutes les solennités familiales. Pas de baptême ni de noces où il ne soit invité. C'est lui qui s'avance en tête du cortège et qui rythme la marche en chantant, balancé entre ses deux piquets de bois ; lui encore qui, dans les veillées funéraires, improvise, au chevet du lit de parade, la mélopée d'usage en l'honneur du mort. Averti de notre venue, il s'est mis en frais pour nous et, d'une voix chaude, au timbre mordant, il entonne, en une sorte de psaume tantôt lent et tantôt fougueux, l'éloge de son île, « l'île des îles, pur joyau de la mer profonde, terre unique dont on ne saurait dire quel est son plus beau fleuron : la grâce fière de ses filles ou l'intrépidité de ses gars !... »

— Si nous l'emmenions ! propose quelqu'un de la bande.

Il est entendu qu'il nous accompagnera jusqu'à Vannes ; et, juché sur ses béquilles, la figure tout illuminée d'aise, il dévale à notre suite vers Lômiquel.

V

Attablés dans une spacieuse cour d'auberge, parmi des bosquets de lauriers et d'hortensias géants, nous avons goûté au far

national, apprêté à notre intention, tandis que, sur la place du bourg, les îloises, pour nous donner le spectacle d'une de leurs danses, déroulaient autour de la fontaine publique une farandole un peu traînante, mais d'un mouvement très noble, très chaste et presque religieux. Déjà les façades blanches des maisons se teintent de mauve, aux approches du soir. Un strident coup de sifflet retentit. C'est le *Solacroup* qui nous jette le signal du départ, de l'arrachement. Quelques minutes à peine nous séparent de Port-Hério, où il est au mouillage. Pour allonger le trajet, nous nous attardons à cueillir des asphodèles, dont les douves du chemin sont tapissées. Les jeunes filles, les enfans nous en offrent des gerbes ou les sèment par poignées sous nos pas. Toute la population s'est rendue sur la cale, et, pour gagner le steamer, à l'extrémité du musoir, il nous faut fendre ses rangs pressés. Les coiffes claires, les châles et les tabliers aux mille couleurs forment comme un jardin de féerie sur la mer magnifique. Massés à l'arrière du *Solacroup* qui achève de virer de bord, nous saluons la foule et l'île entière d'un long adieu. Une clameur immense, des chapeaux qu'on lève, des mouchoirs, des ombrelles qu'on agite, nous répondent. Et c'est, en vérité, un instant inoubliable, auquel le déclin de ce beau jour d'été prête je ne sais quoi de plus solennel encore et de plus émouvant.

Nous sommes déjà sortis du dédale de l'archipel, qu'Izéna continue de nous apparaître au loin, comme dans une gloire, baignée par les dernières flammes du couchant d'une magique lumière d'apothéose ; et, quand, à son tour, elle s'est évaporée dans l'ombre violette du crépuscule, les chants du tailleur à mine de Korrigan sont là pour nous restituer son image, pendant que l'âme apaisée du Golfe s'exhale, dirait-on, vers les étoiles en un vague soupir éolien, infiniment voluptueux et doux.

ANATOLE LE BRAZ.

REVUE LITTÉRAIRE

LES FEUILLETONS DE FRANCISQUE SARCEY

Pendant quarante années, Francisque Sarcey a passé toutes ses soirées au théâtre, où il prenait soin d'arriver devant que les chandelles ne fussent allumées ; il y est allé consciencieusement chaque fois que ses fonctions l'y appelaient et retourné complaisamment d'autres fois où nulle nécessité ne l'y obligeait ; il a fréquenté, même en été, les salles de spectacle dont la fraîcheur lui paraissait alors délicieuse, et, aux jours où décidément il devenait impossible de trouver dans Paris désert des représentations théâtrales, il en est allé chercher dans les provinces ; il a suivi les premières représentations, assisté aux reprises et figuré dans les matinées ; il a revu vingt fois les mêmes ouvrages avec des distributions à peine différentes, et sous des titres divers, il a revu un nombre de fois incalculable la même pièce où des moyens qui ne variaient pas produisaient des effets dénués d'imprévu ; devant les spécimens d'un art qui ne se renouvelait guère, il a trouvé un plaisir toujours nouveau, se laissant prendre par les entrailles, tantôt serré par l'émotion et tantôt secoué par le rire ; il a, dans des feuilletons de plus en plus copieux, raconté par le menu ce qui, de huit heures du soir à minuit, se passe entre le côté cour et le côté jardin, analysé, expliqué, commenté, discuté, approuvé, loué, blâmé des ouvrages qui étaient proprement synonymes de rien, démonté des pièces de théâtre comme on démonte des pièces d'horlogerie, disséqué des drames, débrouillé des vaudevilles, exposé des à-propos, disserté sur des comédies, raisonné la folie des intrigues les plus compliquées, pesé le néant des inventions les plus saugrenues, souligné les défaillances, catalogué

les beautés, mis le doigt sur les imperfections, dénoncé la scène à faire et applaudi aux endroits où l'action rebondit; appliquant des théories toujours les mêmes, répétant les mêmes choses avec une constance, une assurance, une patience imperturbables, enfonçant les mêmes clous et les mêmes portes, il a jugé les auteurs, conseillé les débutans, encouragé ceux-ci, découragé ceux-là, gourmandé les acteurs, taquiné les actrices, disputé avec les directeurs et avec les ouvreuses, pris à partie le public, développé des théories sur l'interprétation du répertoire et sur l'heure du spectacle, sur les destinées de la Comédie-Française et sur le prix des places, pronostiqué le succès, supputé la recette, et enfin subordonné toute sa vie au théâtre, sans avoir un seul jour pendant ces quarante années laissé percer un instant de lassitude ou d'ennui, sans s'être une seule fois plaint qu'une telle besogne fût rebutante et vaine, — et probablement sans s'en être aperçu. Cela fait que, pour beaucoup de gens, Sarcey était devenu un objet d'admiration, et pour d'autres un objet d'étonnement.

Sarcey, de son vivant, s'était toujours refusé à réunir ses articles en volumes. Il était d'avis qu'un article de journal est une besogne au jour le jour, et d'un effet immédiat plutôt que d'une valeur durable; au surplus, il ne se piquait pas de travailler pour les siècles à venir, et les exemples qu'il avait sous les yeux étaient bien faits pour le garder de toute illusion. Demandez-vous en effet, quelle place tient la critique dramatique dans l'histoire littéraire d'un siècle qui est en grande partie le siècle de la critique. On a réuni les feuilletons de Geoffroy, de Théophile Gautier, de Paul de Saint-Victor, de Jules Janin et de plusieurs autres. Qui les lit aujourd'hui? Et qui, ayant essayé de les parcourir, n'a bientôt fait de renoncer à cette lecture décevante? A coup sûr la faute en est d'abord aux auteurs. Le feuilleton était à ses débuts avec le « Père feuilleton » : c'est pourquoi la manière de Geoffroy nous semble bien sèche, et rogue et pédantesque, continuant, sous une forme moins aimable, l'enseignement de La Harpe. Gautier était aussi peu que possible un critique. Saint-Victor se bornait à poursuivre désespérément des effets de style truculent. Pour ce qui est de J. Janin, le mieux est de n'en rien dire, et on demeure stupide quand on songe qu'un public lettré accueillit jadis avec faveur les affligeantes pantalonnades par lesquelles le « prince de la critique » remplaçait le savoir, l'esprit et le goût. Apparemment, c'est aussi la faute du genre. Le théâtre confine trop rarement à la littérature, et la critique y trouve une trop pauvre matière. Toutefois il eût été regrettable de laisser enfouie dans les collections de journaux cette

énorme production sans en extraire une sorte de *Cours de littérature dramatique*. Le premier volume vient de paraître. Il sera suivi de six autres (1). Sous la forme nouvelle où nous les lirons, il est clair que ces feuilletons ne pouvaient manquer de perdre beaucoup de ce qui fit leur succès. Ce qu'on aimait dans les feuilletons de Sarcey, c'était à y trouver Sarcey lui-même et à y apercevoir cette figure joviale qui peu à peu était devenue populaire. Sarcey avait, à un degré remarquable, le mouvement, l'entrain, le don de la vie ; tout cela maintenant est figé. Ces improvisations plaisaient par le ton de bonhomie, par l'aisance d'un style sans apprêt, par la familiarité des interjections, par tout ce qui donnait la sensation d'une conversation de brave homme, causant au coin du feu, à ventre déboutonné. Les souvenirs personnels, les anecdotes y foisonnaient ; on ne pouvait songer à les supprimer ; il est telle histoire de pot de chambre, que Sarcey conte en s'esclaffant, et qui est d'un comique navrant. C'est d'ensemble qu'il faut lire le livre. Sarcey a joui pendant de longues années d'une autorité incontestable et méritée ; il a exercé une influence qu'il s'exagérait, mais qui était réelle ; il n'est donc pas sans intérêt de rechercher ce que valait dans son fond cette critique et quelle en était la portée.

Cette autorité, que Sarcey avait peu à peu conquise, il la devait à un ensemble de qualités des plus estimables, dont la première est à coup sûr la persévérance. C'est une grande force que de durer ; le feuilleton de Sarcey était devenu pour beaucoup de lecteurs plus qu'un divertissement et plus qu'un enseignement : c'était une habitude. D'aller droit devant soi, en creusant le même sillon, c'est le meilleur moyen pour qu'on vous suive. Ceux qui répètent sans se lasser une idée dont ils sont convaincus, il est rare qu'ils ne parviennent pas à l'imposer : c'est la récompense de leur opiniâtreté. Quelle prise un fantaisiste à la manière de J.-J. Weiss peut-il avoir sur le public? Sarcey n'était pas un fantaisiste. On savait d'avance ce qu'il dirait : il le disait ; on n'était pas déconcerté. Il connaissait le sujet dont il traitait. Il avait vu représenter beaucoup de pièces de théâtre, il en avait lu beaucoup, et de celles d'autrefois. Il possédait avec sûreté le répertoire classique et le théâtre de second ordre des XVIIe et XVIIIe siècles. C'est ici l'important. Le lecteur n'accorde pas sa confiance à ceux de qui les jugemens ne sont pas étayés sur la connaissance du passé : il veut qu'on parte de la tradition pour apprécier et mettre à leur rang les nouveautés : et pour émettre un avis de quelque poids sur *Champignol malgré lui* ou

(1) Francisque Sarcey, *Quarante ans de théâtre* (Bibliothèque des *Annales politiques et littéraires*), 1 vol. in-18.

la Poudre de Perlimpinpin, il croit indispensable qu'on puisse à l'occasion disserter congrûment de Molière et de Racine. On sait avec quelle passion Sarcey s'occupait de la Comédie-Française, dont il s'était fait en quelque manière l'historiographe et le Dangeau. C'est à elle qu'il faut toujours revenir : elle est le sanctuaire ; là et non pas ailleurs doit s'installer quiconque, en matière théâtrale, prétend à rendre des oracles. La tradition, le répertoire, la Comédie-Française, tels sont les mots que ne doit cesser d'avoir à la bouche le critique jaloux que ses arrêts soient écoutés respectueusement jusque dans les music-halls et les baraques foraines. Tel est le « tarte à la crème » du genre. Et c'est ce que n'ignorent pas ceux qui ambitionnent de reprendre quelque jour l'emploi que Sarcey disparu laisse vacant. Enfin Sarcey ne s'était pas contenté d'accumuler des faits d'expérience : il les avait ordonnés et classés dans son esprit ; il en avait dégagé quelques idées. Ces idées étaient liées entre elles, et formaient sinon un système, du moins un ensemble et un corps.

Mais ce qui fut, chez Sarcey, le grand mérite et la principale habileté, c'est qu'il s'est connu admirablement. Il ne s'est fait sur lui-même et sur les ressources dont il disposait aucune espèce d'illusion : il a mesuré exactement l'étendue de ses moyens, se contentant de faire en sorte d'en tirer le meilleur parti : il n'a pas forcé son talent. En ce sens, il mérite de servir d'exemple et l'art qu'il a le mieux enseigné est celui qui consiste à mettre à profit ses défauts aussi bien que ses qualités et à s'en faire une manière. Instruit sans être érudit, curieux sans avoir un grand mouvement d'idées, et bon écrivain sans avoir la virtuosité qui supplée à la valeur de la pensée par le prestige de la forme, il n'essaya même pas de donner à ses feuilletons ces mérites « à côté » par lesquels certains critiques s'efforcent de parer à l'indigence de la matière que leur fournit l'étude de la production dramatique courante. Il ne manquait pas d'esprit ; cet esprit fait de verve, de gaieté, de raillerie bon enfant et de grosse plaisanterie, le servait à merveille dans la polémique : il était incomparable pour assommer les gens d'un coup de patte nonchalant et sans avoir l'air de leur en vouloir ; les rieurs étaient de son côté. Toutefois il n'était pas de ceux dont l'esprit part en fusées et qui éblouit à la manière d'un feu d'artifice. Il ne manquait pas de style : sa langue était excellente et correcte ; toutefois il n'était pas de ceux qui ont un « style ; » et à surveiller sa phrase, il est probable qu'il l'eût gâtée. Il eût été mal avisé de faire des gambades et de faire des grâces : il évita de donner dans ce travers. Il n'avait pas le brillant, il se promit d'être consciencieux ; il était lourd, il com-

prit qu'il pourrait valoir par son poids; il était myope, il se mit en devoir d'y regarder de près. Il se cantonna dans l'analyse minutieuse des pièces. Il avait été professeur. Combien d'autres se sont donné infiniment de peine pour racheter cette tare de leur passé, et se sont mis à la torture pour qu'on ne vît point passer le bout de la toge! Sarcey au contraire. Il s'appliqua à parler au public et aux gens de théâtre, comme il parlait jadis à ses élèves dans sa chaire. Il fit un feuilleton, comme on fait une classe. A ceux qui auraient été tentés de l'oublier, il rappelait en toute occasion qu'il était un professeur.

Il soulignait ce trait de sa physionomie, aussi bien d'ailleurs que tous ceux auxquels il tenait qu'on ne se méprît pas. Il savait que la nature ne suffit pas et qu'il convient que l'art s'y ajoute, moins encore pour la corriger que pour l'accentuer. Simple en ses allures, il avait l'affectation de la simplicité. Brave homme, il s'était fait de sa bonhomie une attitude. C'était sa méthode d'insister, d'appuyer. Il connaissait trop bien le public pour ne pas savoir qu'il ne s'avise de rien par lui-même, et qu'il est indispensable de lui avoir signalé les choses qu'on veut qu'il découvre. A force de lui avoir entendu si souvent redire qu'il faisait son métier avec conscience, loyauté, sérieux, on en venait à oublier qu'après tout ces mérites ne sont peut-être pas si exceptionnels et qu'il y a beaucoup de gens qui vont régulièrement au théâtre, cherchent à renseigner le public plutôt qu'à briller aux dépens de leur auteur, racontent les pièces en détail, les jugent avec bonne foi, et ne s'en font pas accroire pour si peu. Mais s'acceptant lui-même tel qu'il était et se complaisant en lui, Sarcey faisait au public les honneurs de sa personne; il les faisait avec un certain souci d'étalage et parti pris de grossissement. Il achevait ainsi son personnage, se composant une physionomie dont tous les reliefs étaient accentués. Il atteignait au type. Ce sera son honneur de rester comme le représentant attitré, et comme le type d'une certaine critique.

Cette critique se caractérise d'un mot : c'est celle de la foule. Supposez que la foule, au sortir du théâtre, eût pu prendre la plume et écrire un feuilleton : elle eût écrit le feuilleton de Sarcey. Nul n'avait encore été en aussi intime sympathie avec la moyenne des spectateurs et n'avait aussi complètement communié avec elle. C'est ici ce qui est particulier, nouveau même et original. Qu'est-ce que la foule va chercher au théâtre? Que vaut une critique qui reflète exactement le goût de la foule? Voilà ce que nous apprenons et ce qu'il y a quelque utilité à apprendre dans les feuilletons de Sarcey.

Par son tempérament d'abord, par ses origines, par sa formation

intellectuelle, Sarcey était préparé à se trouver en accord avec la foule, j'entends avec celle qui se réunit dans les théâtres, y vient en payant sa place et fait les succès durables. Délicats, gens du monde, gens du peuple, sont une quantité négligeable, dans cette assistance éminemment bourgeoise. Sarcey est le bourgeois dans toute la beauté du terme et dans toute son horreur. Il est né de parens bourgeois; il a reçu fortement l'empreinte de cette éducation universitaire où se façonne l'esprit de notre bourgeoisie ; il a connu la vie de province. Une qualité, chez lui, domine toutes les autres : c'est le bon sens. Il est judicieux, raisonnable, prudent et mesuré. Il aime à voir clair dans ses idées, et tout ce qu'il ne peut saisir d'une prise solide, il le dédaigne et il le néglige. L'ironie l'inquiète et le met mal à l'aise. Le paradoxe l'irrite. Il se plaît aux idées généralement admises, aux lieux communs et aux vérités qui crèvent les yeux. Le bon sens ne va pas sans quelque étroitesse; pour bien comprendre certaines choses, c'est peut-être une condition de ne pas tout comprendre. Le bon sens confine à la vulgarité; Sarcey y était sauté à pieds joints et tombé de toute sa masse. Il fallait l'entendre expliquer les chefs-d'œuvre classiques par une méthode de transposition qui lui était chère. Il partait d'un certain nombre d'idées très justes : c'est que les personnages de notre théâtre classique ne sont pas seulement des gens du XVIIe siècle et qu'en modifiant le cadre et changeant la condition, nous retrouverions dans les sentimens qu'ils expriment nos sentimens d'aujourd'hui. Le malheur est qu'il abondait un peu trop dans son sens. Pour être plus sûr de ne pas laisser à ces personnages leur allure guindée de héros de tragédie, il en faisait de petits rentiers, de modestes débitans et prêtait à Horace ou à Polyeucte les propos, le ton, le genre d'élévation morale qu'on a coutume de rencontrer dans les arrière-boutiques. Jamais il ne se montrait plus jovial. C'était une parodie parfaite. Il n'y mettait pas de malice. Cette trivialité lui était naturelle. Le caractère bourgeois, chez lui, se complétait du tempérament gaulois. Les idées de Voltaire aperçues à travers celles de Béranger lui tenaient lieu de philosophie. Il raffolait de Regnard. Il n'est personne dont il ait parlé avec autant de tendresse de cœur que d'Émile Augier, si ce n'est pourtant Labiche. Got fut son acteur de prédilection. Par ces sympathies, par ces opinions, par ce tour d'esprit, il incarne bien le bourgeois français, de condition moyenne, élevé au temps de Louis-Philippe.

D'une autre manière encore, Sarcey était l'homme de la foule. C'est une remarque bien souvent faite que les hommes assemblés ont des

façons de penser et de sentir qui ne sont pas seulement la somme des idées et des sentimens de chaque individu. Sur cette simple remarque on a étayé toute une science ; mais quelle est aujourd'hui la constatation banale sur laquelle on ne s'avise pas de jucher l'édifice d'une science nouvelle ? Quelques-uns, qui sont soucieux de l'indépendance et de l'originalité de leur esprit, ne se prêtent qu'avec méfiance à ce contact avec l'âme de la foule. Sarcey vibrait naturellement avec elle. Cela apparaissait clairement dans ses conférences. Aussitôt le contact s'établissait. Sans y tâcher, l'orateur trouvait aussitôt les choses qu'il fallait dire au public, la manière, le ton, les effets. Il faisait de ce public son confident : il lui contait ses mésaventures personnelles, et ses histoires de famille, il étalait devant lui ses goûts, son humeur, riant avec lui de ces propres ridicules, de son obésité et de sa myopie légendaires. Il n'était complètement à son aise que sous les yeux du public et tout à fait lui-même qu'au milieu de la foule. De l'émotion qui secouait toute une salle était faite son émotion. Du plaisir éprouvé par tous était fait son plaisir personnel. Il portait en lui une âme collective et sentait en commun. Par là tout s'explique chez Sarcey : la conception qu'il s'est faite du rôle de la critique ; l'obstination avec laquelle il s'est tenu à une certaine forme du théâtre ; les théories qu'il a émises sur le théâtre considéré dans son essence.

Nous avons tous une tendance à transformer nos dispositions particulières en principes généraux. Sarcey sentait comme la foule : il en conclut que le critique doit sentir comme la foule. Il l'a déclaré en maints endroits et affirmé sans nuances, suivant sa manière : « Le public a des caprices et des engouemens dont quelques-uns ne nous semblent pas fort justes. Ils ont pourtant leur raison d'être, et c'est à nous de la trouver et de l'expliquer. Nous n'avons point à lutter contre ces entraînemens au nom des règles éternelles du beau. Nous sommes la voix de la foule et son premier cri. » « Nous sommes les moutons de Panurge de la critique : le public saute, et nous sautons. Nous n'avons d'avantage sur lui que de savoir pourquoi il saute et de le lui dire. C'est ce que j'ai toujours essayé de faire. Le succès est la règle de ma critique. Ce n'est pas du tout qu'il prouve pour moi le mérite absolu de la pièce. Mais il montre évidemment qu'entre l'œuvre représentée et le goût actuel du public, il y a de certains rapports secrets qu'il est curieux de découvrir. » « Notre métier à nous autres critiques est d'expliquer au public pourquoi certaines choses lui plaisent, quel rapport ces choses ont avec ses mœurs, ses idées, ses sentimens. C'est nous qui dressons les poteaux indicateurs sur lesquels on écrit : Passez

par là, la route est ouverte. » Mettre en lumière les causes du succès ou de l'insuccès d'une pièce, c'était pour lui le tout de sa besogne. Il est à peine besoin de remarquer que, si une pièce lui semblait mériter un meilleur accueil que celui qu'elle avait reçu, il ne se faisait pas faute de le déclarer : la franchise était son mérite. Mais il ne se permettait pas de croire qu'il pût avoir raison contre le public : il retournait voir la pièce ; il s'efforçait de découvrir les raisons du malentendu survenu entre l'auteur et le public. Tel est l'office auquel il restreignait la critique : c'est à constater les goûts de la foule et en les constatant les renforcer.

Les genres littéraires se modèlent sur les goûts du public et chaque moment de l'histoire des lettres correspond à un moment de l'histoire de la société. A la date où Sarcey commence à fréquenter les théâtres, la comédie de mœurs vient de se constituer ; Dumas fils a donné *la Dame aux Camélias, Diane de Lys, le Demi-Monde, la Question d'Argent, le Fils naturel, un Père prodigue ;* Émile Augier *l'Aventurière, Gabrielle, Philiberte, le Gendre de M. Poirier, le Mariage d'Olympe, les Lionnes pauvres ;* Labiche ses premiers vaudevilles. Sarcey arrive de sa province et de sa classe. Les pièces qu'il ne connaît guère que pour les avoir lues ou pour en avoir trouvé le compte rendu dans les feuilletons de Fiorentino, il les entend, mêlé à ce public parisien dont il fait désormais partie. C'est pour lui un éblouissement. Il y trouve un plaisir passionné qui se change en respect. Il voua désormais au répertoire contemporain une sorte de dévotion. « La comédie de mœurs a donné *Mercadet, le Gendre de M. Poirier, le Demi-Monde, les Faux Bonshommes,* tout le répertoire d'Augier, de Dumas fils, de Barrière. Le vaudeville a-t-il jamais rien produit de plus gai, de plus spirituel que *Célimare le bien-aimé*, et Labiche en a fait au moins trois ou quatre qui sont aussi bons, sans compter des centaines d'autres qui ont encore leur mérite. Et Sardou, cet esprit si actif, si pétillant, si fertile en ressources ingénieuses ! Et Meilhac, ce curieux et fin observateur des infiniment petits de la vie parisienne ! Et Lambert Thiboust, si franchement, si bonnement comique, le Désaugiers de ce temps-ci. Qu'on me cite un siècle où le théâtre ait eu à présenter à la fois tant d'hommes hors ligne ! » C'est Sarcey qui a le plus fortement contribué à accréditer l'opinion que pour la production dramatique le XIX[e] siècle supporte la comparaison avec le XVII[e]. Tout ému encore, pénétré et ravi, Sarcey recherche les causes de son plaisir et fait le compte des moyens dont se servent les auteurs à qui il le doit. Il procède par expérience. Et aussitôt, généralisant son expérience, il conclut que

tels sont donc les moyens dont doit se servir tout auteur dramatique. Désormais il s'installe dans une conception de l'art dramatique fort particulière, mais qu'il croira valable pour tous les temps : fidèle aux admirations de sa jeunesse, il s'y tiendra. Et, sans dessein prémédité, il s'efforcera d'arrêter le théâtre à un moment de son développement et de l'y immobiliser. Nul n'a compris mieux que Sarcey la « formule » du théâtre de cette époque, celle qui consiste à mêler aux procédés scéniques de Scribe, les procédés du roman d'observation. Il l'a décomposée en tous ses élémens, il les a pesés, dosés, éprouvés. Il a puissamment aidé à la mettre en valeur, à en assurer la fortune et le bon renom. Il est fâcheux qu'en 1860, elle eût déjà produit le meilleur de ses effets, et que ceux mêmes qui l'avaient inventée s'efforçassent de s'en dégager. Alexandre Dumas curieux, inquiet, épris de nouveauté, s'éloigne chaque jour davantage de la formule du *Demi-Monde ;* Sarcey ne cesse de le rappeler aux bons principes. Émile Augier, d'esprit plus conservateur, s'en tient volontiers aux moyens qui lui ont déjà porté chance ; c'est avec lui que Sarcey se sent en pleine sécurité. A mesure que les années passent, la comédie de mœurs de 1860 se démode, le moule dans lequel on a jeté tant d'actes de prose et de vers se fatigue. On fait l'essai de recettes nouvelles. Sarcey s'attache de plus en plus à ses idées qui, avec le temps, se sont raidies, et figées. Il avait souvent répété qu'on n'enseigne pas à faire une bonne pièce de théâtre, et distingué les prétendues « règles » d'avec les « lois » du théâtre. Il ne songeait pas que ces lois doivent être souples et pouvoir s'élargir. Un genre qui ne se transforme pas est un genre mort. A partir d'une certaine date, Sarcey a fait défense à la comédie de se transformer. De bonne foi, il met un point à la ligne à l'endroit où le livre l'a le plus vivement intéressé. Il assiste, d'un air d'incrédulité railleuse, aux essais faits pour rajeunir la comédie. C'est avec une mauvaise humeur peu dissimulée qu'il suit des tentatives qu'il juge par avance frappées de stérilité. Il est tout chagriné par la vigueur sombre de M. H. Becque. Il ne voit guère chez ceux qui s'intitulent les « jeunes » que leur impertinence. Non content de s'opposer à l'envahissement des littératures étrangères, il met de la bonne volonté à ne pas les comprendre. En agissant ainsi, il donne un démenti aux plus chères de ses théories. Il a cessé de se mettre au goût du jour et de suivre la foule. Mais quoi ! la foule se rajeunit sans cesse ; celui qui en fut le porte-parole n'a plus son âge. Il représente maintenant le parti de la résistance. Le mouvement du théâtre se fait en dehors de lui. Il a cru pouvoir faire tenir le théâtre tout entier dans un moment fort particulier de

son histoire et prêté une valeur absolue aux procédés usités par quelques hommes dont il avait vivement goûté le talent. Et peut-être par là son aventure ne laisse-t-elle pas d'être instructive : arrivé à l'étude du théâtre sans idées préconçues, ni théories toutes faites, et soucieux uniquement d'accommoder son goût au goût du public, Sarcey est devenu dupe lui-même de sa méthode, continuant de parler au nom du public alors que le public avait changé de goût, et restant fixé au même point sans s'apercevoir que l'époque l'avait dépassé et qu'il restait en arrière.

Pourquoi la foule va-t-elle au théâtre ? C'est pour s'y divertir et d'une certaine manière déterminée. Elle n'y va ni pour entendre la lecture d'un roman, ni pour assister à une conférence. Elle y veut trouver le genre spécial de divertissement que procure le théâtre. Le théâtre dispose de moyens qui lui sont propres. C'est un art d'imitation comme tous les arts, mais qui diffère de ceux-ci parce que l'imitation qu'il présente de la réalité, il la présente à une foule : « L'art dramatique est l'ensemble des conventions universelles ou locales, éternelles ou temporaires, à l'aide desquelles, en représentant la vie humaine sur un théâtre, on donne à un public l'illusion de la vérité. » L'illusion, voilà bien l'objet auquel tendent tous les procédés usités au théâtre : c'est une manière d'enchaîner les événemens d'après une certaine logique, de nouer l'action, de mener le dialogue, manière qui fait ici merveille et partout ailleurs semblerait inacceptable. En dehors de la peinture des caractères, de l'étude de la société, de l'analyse des sentimens, il y a un art de « bien faire » une pièce qui apparemment diffère de l'art de faire un bon livre. C'est dans l'étude des ressources de cet art qu'il faut chercher la définition même et la détermination spécifique du théâtre. C'est aussi bien ce que fait Sarcey. Ce qu'il demande à une pièce c'est d'être « du théâtre ; » c'est à ce point de vue qu'il l'étudie et la juge. Chez l'auteur dramatique, ce qu'il apprécie, ce n'est ni le moraliste, ni l'écrivain, ni l'homme d'esprit, mais c'est l'homme de théâtre. On naît homme de théâtre. C'est un don. C'est un caprice de la nature qui vous a construit l'œil d'une certaine façon. C'est une science innée d'optique et de perspective qui permet de dessiner un caractère, un personnage, une passion, une action de l'âme, d'un trait de plume. Pour tout auteur chez qui il a reconnu ce « don, » Sarcey a des trésors de complaisance. De même, parmi les genres dramatiques, il en est qui, décidément placés en dehors des conditions de la vie réelle et violemment conventionnels, n'existent que par l'emploi des moyens de théâtre : c'est

le mélodrame et c'est le vaudeville. Sarcey y prenait un plaisir extrême. Toutes ces théories de Sarcey sont assez connues pour qu'il soit inutile d'y insister. Elles reviennent à dire que ce qu'il goûtait dans le théâtre c'était uniquement le théâtre. Il aimait le théâtre pour le théâtre et l'art pour l'art.

Dans la critique ainsi conçue, on voit assez que les parties sont liées, que tout s'explique et se déduit, et on comprend aisément quel en peut être l'effet immédiat. Mais en même temps, quelle n'en est pas l'indigence, l'insuffisance et j'allais dire l'inanité! Qu'est-ce qu'une critique qui se borne à enregistrer le goût du public, et ne va-t-elle pas contre le but de toute critique? Le public suit son instinct; il y est assez porté de lui-même et pour aller vers ce qui lui fait plaisir, il n'a pas besoin que nous l'y poussions. Est-ce à nous de le faire verser du côté où il penche? Au contraire c'est à nous de l'avertir, de le mettre en garde contre lui-même, de l'aider à réagir contre ses entraînemens et parfois de lui faire honte de ses goûts et de le faire rougir de certains des plaisirs auxquels il se prête. Arriverons-nous à le corriger? Nous savons bien que non. Du moins aurons-nous obtenu ce résultat qu'il ne lui sera plus permis de se donner le change, de se faire illusion sur la qualité de son plaisir, et de croire que tout ce qui l'amuse vaille par cela même d'être estimé. Et d'autre part qu'est-ce qu'une critique qui, dans un drame de Sophocle, s'attache aux moyens qui lui sont communs avec un drame de d'Ennery, et n'apprécie dans un art que ces moyens? Connaître l'emploi de ces moyens, cela sans doute est indispensable; mais, à l'aide de ces moyens, quels résultats a-t-on obtenus, voilà ce qui importe. Il faut, sans doute, que pendant les quatre heures qu'il passe dans une salle de théâtre, le spectateur ne connaisse ni la fatigue, ni l'ennui. Mais, une fois qu'il est sorti de la salle, que lui reste-t-il et quel prix obtient-il de l'effort d'attention qu'il vient de faire? Toute cette mise en scène, tous ces artifices compliqués, tout ce déploiement de ressources multiples n'a-t-il eu pour effet que de l'aider à tuer quelques instans de sa vie ennuyée, et de l'aider à rendre plus brève la fuite du temps? Ou bien des idées se sont-elles éveillées en lui, sa curiosité a-t-elle été attirée vers certains aspects de sa condition, des germes ont-ils été déposés en lui, qui se développeront par le travail de la réflexion? Une œuvre dramatique n'entre dans la littérature qu'autant qu'elle se charge des élémens que Sarcey y considérait comme des élémens de surcroît; sans eux, elle n'est qu'une pauvre chose, le prétexte d'un divertissement forain.

Ce qu'il faut se hâter d'ajouter, c'est qu'un système vaut surtout par la façon dont on l'applique. L'œuvre critique de Sarcey vaut mieux que ses idées critiques. En fait, il était moins docile qu'il ne le prétendait aux décisions du public; il lui est arrivé plus d'une fois d'en appeler de ses jugemens, de résister à ses engouemens, et de se mettre bravement au travers du courant de l'opinion. Son goût, formé par la culture classique, fortifié par une expérience abondante, était très sûr : il s'est rarement trompé sur la valeur d'ensemble d'un ouvrage. Il cachait sous l'épaisseur de l'enveloppe beaucoup de finesse. Il connaissait la vie, il apercevait aussitôt l'inexactitude de certaines traductions qu'il en voyait donner et regimbait aux endroits qui sonnaient faux ou qui sonnaient creux. Il avait le souci des convenances morales et se révoltait contre de prétendues hardiesses où il ne voyait justement que vilenie et malpropreté. Sa belle humeur, son assiduité laborieuse, sa force de conviction, tout en lui donnait l'impression de la santé. Les talens qu'il goûtait le mieux étaient ceux qu'il sentait comme le sien robustes et bien portans. Jamais ces mérites ne furent plus appréciables et plus nécessaires que dans le temps d'universel déséquilibre où nous vivons. Ses qualités et ses défauts étaient bien de notre race. Il allait d'instinct dans le sens de notre tradition. Son autorité n'aura pas été inutile au maintien de cette tradition même. Sarcey n'a été ni le critique qui met des idées en circulation, éclaire les routes point encore frayées, aide au progrès et au renouvellement de l'art, ni celui qui s'efforce d'élever le public au-dessus de lui-même et de l'initier à ce qui dépasse ses facultés de compréhension moyenne. Son rôle aura été différent, mais non pourtant sans efficacité. C'est celui de certains contremaîtres qui, dans les ateliers, conservent le secret des procédés de fabrication, veillent à la bonne exécution du travail, et rendent service au public, en tenant la main à ce qu'on ne lui livre qu'une marchandise loyale.

RENÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE DE HENRI HEINE

Heinrich Heine, Aus seinem Leben und aus seiner Zeit, par G. Karpeles, 1 vol. in-8° illustré, Leipzig,

Lorsque, en 1841, dans une de ses chroniques, Henri Heine appelait Musset « le plus grand des poètes français après Béranger, » et les proclamait tous deux, Béranger et Musset, « infiniment supérieurs au trop vanté Victor Hugo, » il exprimait à la fois son opinion personnels et l'opinion du public allemand à qui il s'adressait. On peut bien dire, en effet, que, pendant un demi-siècle, l'Allemagne a regardé Béranger comme le plus grand des poètes français ; et, aujourd'hui encore, ni « le trop vanté Victor Hugo, » ni Lamartine, ni Musset lui-même n'ont, au delà du Rhin, une célébrité comparable à celle de l'inventeur du « Dieu des bonnes gens. » La célébrité de Béranger en Allemagne n'a été dépassée, peut-être, que par celle d'un brave homme de maître d'école bourguignon nommé Claude Tillier, auteur d'un roman, *Mon Oncle Benjamin*, dont la traduction par Ludwig Pfau, vieille déjà de plus de quarante ans, continue à rester pour les Allemands une œuvre classique. Tous les jours des critiques, à Berlin ou à Vienne, nous reprochent de méconnaître Béranger et Tillier ; et quand nous leur faisons voir notre surprise de l'ignorance où ils sont des gloires véritables de notre littérature, ils nous répondent que notre attitude à l'égard de la littérature allemande n'est ni moins arbitraire ni moins impertinente. « Car non seulement, — nous disent-ils, — vous refusez de vous intéresser à nos grands poètes et à nos grands romanciers, à Gottfried Keller, à Théodore Fontane, à Frédéric Hebbel et à Grillparzer, mais

vous ne manquez pas une occasion de citer comme le premier de nos poètes lyriques un écrivain qui, avec tout son talent, n'est pas même le moins du monde un poète lyrique. »

Cet écrivain est Henri Heine : et le fait est que nous nous accordons, en France, à le tenir pour le premier des poètes lyriques allemands du XIXe siècle. Mais à supposer qu'il ne le soit pas, notre illusion sur son compte peut trouver plus d'une bonne raison pour se justifier. Et, tout d'abord, cette illusion nous a été suggérée par Henri Heine lui-même. C'est lui-même qui, dans toutes les éditions françaises de ses œuvres, nous a renseignés sur sa valeur et son rôle poétiques. « On est beaucoup quand on est poète, — écrivait-il, par exemple, dans l'épilogue français de *l'Allemagne* — et surtout quand on est un grand poète lyrique parmi ce peuple allemand qui, en deux choses, la philosophie et la poésie lyrique, a surpassé toutes les autres nations. Je ne veux pas, avec la fausse modestie inventée par les gueux, renier ma gloire. Aucun de mes collègues n'a conquis le laurier de poète à un âge aussi jeune que moi ; et, si mon compatriote Wolfgang Gœthe chante avec complaisance que le Chinois, d'une main tremblante, peint sur verre Werther et Charlotte, je puis, de mon côté, pour continuer sur la même gamme ethnographique, opposer à cette réputation chinoise une réputation japonaise : car un Hollandais m'a raconté naguère qu'il avait appris l'allemand à un jeune Japonais qui, plus tard, avait fait imprimer mes poésies en traduction japonaise, et que ç'avait été le premier livre européen qui eût paru dans la langue du Japon. » Comment ne pas croire un poète qui nous parle de sa gloire en des termes aussi nets et aussi ingénus, qui ajoute que « toutes les roses de Schiras s'épanouissent pour lui, » et qui se compare au poète lépreux de la *Chronique de Limbourg*? « Ce poète avait composé des chansons plus douces et plus charmantes que toutes celles dont on avait eu connaissance auparavant dans les pays germaniques ; et jeunes et vieux, surtout les femmes, en raffolaient jusqu'au délire, de sorte que, du matin au soir, on les entendait résonner. » Comment ne pas croire un poète qui nous offre, en même temps, la traduction française de ses poèmes, et dont les poèmes, ainsi dépouillés de leur forme poétique, tout de suite nous amusent, nous charment, et nous émeuvent, tandis que les poèmes des plus fameux de ses compatriotes, depuis Gœthe jusqu'à Lenau, perdent pour nous tout intérêt dans une traduction?

Peut-être, en effet, Henri Heine est-il le plus grand des poètes allemands. Mais c'est en tout cas chose certaine que la plupart des lettrés allemands ne partagent point, sur lui, l'opinion de l'unanimité de leurs

confrères français. Et l'on se tromperait fort à supposer que leur sévérité pour Henri Heine fût le contre-coup de leurs croyances politiques ou religieuses, car c'est exactement le contraire qui est vrai. Ceux-là seuls, en Allemagne, placent Henri Heine au premier rang des poètes lyriques qui voient surtout en lui le polémiste révolutionnaire, l'impitoyable ennemi des dogmes chrétiens; et certes l'antisémitisme n'est pour rien dans le jugement des nombreux professeurs, critiques, ou historiens, qui, aujourd'hui comme il y a cinquante ans, reprochent au poète l'incorrection de sa langue, la lourde et prosaïque vulgarité de son rythme, son manque d'émotion et de sincérité. L'admiration des étrangers pour les poèmes de Heine, à les en croire, vient précisément de ce que la forme poétique ne joue point, dans ces poèmes, le rôle qu'elle doit jouer dans l'œuvre de tout vrai poète; elle n'y est qu'un accessoire, et souvent plus gênant qu'agréable, malgré les calembours sans nombre dont elle est ornée : de telle sorte que la traduction japonaise du *Livre des Chants* pourrait fort bien être aussi agréable à lire que l'original.

Mais le plus curieux est que, comme je le disais, beaucoup des compatriotes de Henri Heine se refusent même à le tenir pour un poète lyrique. Non qu'ils méconnaissent sa valeur, ni son originalité : ils affirment simplement que ce soi-disant poète lyrique n'a été toute sa vie qu'un incomparable poète comique, se moquant de toutes choses au monde, y compris de lui-même et de ses lecteurs. C'était déjà, sur Heine, l'opinion de Richard Wagner, qui, si antisémite qu'il fût, avait d'ailleurs pour son talent la plus vive sympathie. « Après Gœthe et le romantisme, écrivait Wagner dans son étude sur *l'Art Allemand et la Politique Allemande*, une période nouvelle a commencé pour notre poésie. Le vainqueur de Platen (Heine) nous a envoyé de Paris, sa patrie d'adoption, ses spirituels couplets en prose rimée, et l'esprit de Heine a donné naissance à une littérature dont le véritable et unique objet a été de tourner en dérision tout le sérieux de la littérature. Au même moment où les caricatures de Dantan réjouissaient le cœur de l'épicier parisien, notre bon public allemand s'est imprégné des plaisanteries de Heine, se consolant ainsi de la décadence du vieil esprit allemand. » Le dernier historien de la littérature allemande au XIXe siècle, M. Richard Meyer, n'est pas éloigné d'être du même avis : il déclare bien haut, en vérité, que Henri Heine doit être tenu pour un grand poète, et il ne nous cache point l'admiration qu'il éprouve pour ses idées autant que pour ses vers; mais il reconnaît, lui aussi, que le principal mérite de ces vers consiste dans la verve et l'âpreté de leur iro-

nie. Il refuse même de prendre au sérieux le prétendu retour de Heine, dans les dernières années de sa vie, aux croyances religieuses de ses pères. « Nous ne pouvons malheureusement, dit-il, y attacher ni plus ni moins de foi qu'à ses autres *confidences.* » C'est encore une suprême mystification, géniale du reste, et peut-être inconsciente.

Ce mot de « mystification » se retrouve, coïncidence curieuse, dans presque toutes les études consacrées à Henri Heine par les critiques allemands. Et je ne puis m'empêcher de citer encore quelques lignes d'un autre critique, qui me paraissent exprimer le mieux du monde l'opinion moyenne des compatriotes du poète sur le sens, le caractère, et la portée du *Livre des Chants.* Dans une très intéressante biographie de Schumann, récemment parue, le professeur Richard Batka juge de la façon que voici l'interprétation musicale qu'a faite Schumann des poèmes de Heine :

Le cas de Heine est unique, sans équivalent dans notre littérature. Tandis qu'avant lui les romantiques chantaient volontiers l'aventure de musiciens errans dont le jeu vif et enjoué contrastait avec la profonde souffrance qu'ils avaient dans le cœur, Henri Heine, cet enfant gâté des Grâces, a imaginé, par plaisanterie, de faire tout l'opposé. Il feint d'être indiciblement triste, d'avoir les sens et l'âme navrés d'amoureuse peine; il le feint si adroitement que le lecteur confiant finit par sentir des larmes couler sur ses joues, au grand divertissement de notre farceur. Et dans l'immense troupe des victimes de sa mystification, à côté de nombreux professeurs d'esthétique et historiens de la littérature, figurent en masse nos innocens musiciens. Ils ne devinent la plaisanterie que par momens, lorsque Heine lui même rompt, d'un soudain éclat de rire, le voile dont il s'amuse à la déguiser ; mais que le poème entier, que l'œuvre entière du poète n'est rien qu'une plaisanterie de génie, c'est ce dont nul d'entre eux ne s'est aperçu. La valeur musicale de *lieds* tels que ceux de Schumann, d'ailleurs, ne s'en trouve point diminuée : mais c'est une erreur absolue de croire, comme on le croit encore volontiers, que Schumann a fidèlement rendu l'esprit lyrique des poèmes de Heine. A cela aucun musicien ne saurait prétendre : car la musique, étant de tous les arts le plus incapable de mensonge, est hors d'état de rendre des sentimens ironiques. Schumann a donc pris la mensongère poésie de Heine simplement pour ce qu'elle feignait d'être : il a profité de l'exagération sentimentale affectée, à dessein, par cette poésie, pour traduire la profondeur naturelle de ses propres émotions : et ainsi, régénérant en quelque sorte les poèmes de Heine dans le sein de la musique, il les a transformés en de nobles et pures images aptes à toucher tous les cœurs.

L'œuvre tout entière de Heine n'est-elle donc vraiment « rien qu'une plaisanterie de génie, » depuis le léger *Intermezzo* jusqu'à ces *Mélodies hébraïques* où M. Richard Meyer lui-même se refuse à recon-

naître l'écho de la sincérité? Le plus spirituel de tous les poètes n'a-t-il été vraiment qu'un poète spirituel? N'a-t-il vraiment éprouvé aucune des émotions qu'il a exprimées, ou encore ne les a-t-il éprouvées que pour se moquer d'elles et les parodier? C'est du moins ce que paraissent croire de plus en plus, comme on l'a vu, ses compatriotes : et c'est déjà ce que croyaient, de son vivant, bon nombre d'hommes qui l'avaient approché. A un jeune journaliste allemand qui lui demandait son avis sur les poèmes de Heine, Alfred de Musset répondait qu'il ne pouvait malheureusement les juger, ne les ayant lus qu'en traduction française, mais qu'il était frappé de leur manque de sérieux. « On a prétendu les comparer aux miens, — disait-il; — ils n'y ressemblent pourtant en aucune façon. Un homme qui rit de tout, qui écarte de lui avec un sarcasme toute émotion et toute croyance, un tel homme est exactement le contraire de ce que je suis. Moi aussi, toute ma vie, j'ai connu le doute; mais j'ai douté avec des larmes d'angoisse, non avec un sourire moqueur, comme votre compatriote. » Et voici comment le caractère de Heine était apprécié par deux de ses camarades de l'Université de Gœttingue, qui tous deux sont devenus plus tard des écrivains de talent. « Heine, — disait Adolphe Peters, — joue aux cartes avec ses sentimens les plus profonds; rien ne lui paraît si sacré qu'il ne le soumette à sa haineuse ironie, et son sarcasme continuel finit par m'exaspérer. » Et Édouard Wedekind écrivait dans son journal intime : « Heine éprouve un plaisir incroyable à mystifier tout le monde : jamais il ne pourra être pour moi un véritable ami, mais je passe volontiers quelques heures avec lui. Le malheur est que, souvent, je ne sais pas si je dois prendre ce qu'il me dit pour l'expression de sa pensée, ou s'il le dit seulement pour me mystifier. » L'incertitude qu'éprouvait, en présence de Heine, le jeune étudiant de Gœttingue, les critiques allemands l'éprouvent aujourd'hui en présence du *Livre des Chants* et du *Romancero*.

C'est encore Wedekind qui, dans son Journal, transcrit tout au long le plan d'un *Faust* que son camarade projetait d'écrire :

Nous parlions, tout à l'heure, du *Faust* de Gœthe. — Je prépare, moi aussi, un *Faust!* — s'est écrié Heine, — non point pour rivaliser avec Gœthe, non, mais parce que tout poète se doit d'écrire un *Faust*... Son drame sera la contre-partie de celui de Gœthe. Chez Gœthe, Faust agit toujours, c'est lui qui ordonne à Méphistophélès de faire ceci ou cela. Chez Heine, Méphistophélès sera le principe actif : et ce sera lui qui amènera Faust à toute sorte de diableries. Le Faust de Heine sera un professeur de Gœttingue, qui s'ennuie au milieu de son érudition. Alors le diable vient à lui, lui fait un cours, lui explique ce qui en est du monde, et amuse tant le professeur que celui-ci commence à

devenir tout guilleret. Les étudians s'en aperçoivent, ils se moquent du professeur, et Faust est forcé de quitter la ville. Pendant ce temps les anges, dans le ciel, tiennent des *thés* où assiste aussi Méphistophélès; et c'est là qu'on délibère sur la destinée de Faust. Dieu reste en dehors de l'affaire. Le diable fait un pari avec les anges au sujet de Faust. Méphistophélès aime fort les bons anges; et Heine se propose de représenter son affection pour eux, mais surtout pour l'archange Gabriel, comme quelque chose d'intermédiaire entre l'amitié et l'amour sexuel, puisque les anges n'ont point de sexe. Les *thés* des anges se poursuivent, d'ailleurs, tout au long de la pièce.

Une telle façon de concevoir la « contre-partie » du *Faust* de Gœthe ne serait-elle pas pour confirmer l'opinion de ceux qui ne veulent voir en Henri Heine qu'un poète comique et un mystificateur? Hélas! je dois avouer que cette opinion se trouve confirmée par tous les documens publiés, jusqu'ici, sur la personne et l'œuvre de l'auteur d'*Atta Troll*. On peut dire, au reste, de tous ces documens, ce que disait naguère des lettres de Heine le plus érudit et le plus autorisé des critiques *heinéens*, M. Ernest Elster, dans un remarquable article de la *Deutsche Rundschau* : « Il y a des écrivains dont les lettres, quand on les publie, sont plus faites pour leur nuire que pour les servir... Et à cette catégorie d'écrivains appartient Henri Heine. Ses lettres ne nous apprennent rien de sa vie intérieure, de ses croyances, de la source et de l'objet de son inspiration : et l'on y trouve, en échange, tant de querelles et tant d'injures, tant de provocations à de misérables intrigues de presse, tant de plaintes sur le manque d'argent et la maladie, que maintes de ces lettres seraient d'une lecture tout à fait pénible, si sans cesse de brillans ou piquans traits d'esprit ne venaient y rappeler, sous les faiblesses de l'homme, le génie de l'écrivain. »

Cette opinion de M. Elster ne l'empêche pas, cependant, de nous offrir de temps à autre une nouvelle série de lettres de Heine. Nous lui devons, notamment, d'avoir pu lire une lettre écrite par Heine, de Munich, à un chevalier d'industrie nommé Johannes Wit, et où le poète se met à la disposition de cet aventurier pour l'aider dans une entreprise de véritable chantage, ne demandant, comme récompense, qu'une décoration pour lui-même et un tonneau de vin pour un de ses amis. Mais plus fâcheuses encore que la publication de ses lettres sont, pour la mémoire de Heine, des apologies du genre de celle que vient de faire paraître un autre érudit allemand, M. Karpeles, sous la forme d'un luxueux volume tout rempli d'images et de fac-similés. Car avec les meilleures intentions du monde, et précisément parce qu'il s'efforce trop de nous prouver que Heine n'a pas été tout à fait dé-

pourvu des vertus bourgeoises, M. Karpeles nous rappelle, à chaque page, combien de ces vertus ont manqué à son héros : sans compter que, lui aussi, de même que M. Elster, se laisse trop souvent entraîner, par sa passion d'érudit, à nous offrir des documens qu'il aurait mieux fait de tenir ignorés.

Il nous démontre, par exemple, de la façon la plus péremptoire que Heine a menti toute sa vie en affirmant qu'il était né en 1799. Le poète, qui était né en réalité deux ans plus tôt, en 1797, a profité de l'incendie des pièces de son état civil pour se rajeunir. Pourquoi? M. Karpeles ne peut croire que ç'ait été pour échapper à la conscription : c'était donc, nous dit-il, pour pouvoir affirmer qu'il avait écrit à quinze ans, et non à dix-sept, son célèbre poème des *Deux Grenadiers*.

M. Karpeles nous montre ensuite Henri Heine apprenant le commerce dans la boutique d'un épicier de Francfort; il nous le montre dirigeant à Hambourg une agence de commission, et nous raconte ses spirituels démêlés avec ses créanciers. Il nous fait assister aux spéculations de bourse du poète durant son séjour à Paris, et en particulier à une malencontreuse opération sur le Gaz de Prague, dont l'échec fut suivi de toute sorte de récriminations et de représailles. Ou bien encore M. Karpeles se met en devoir d'établir que Heine aurait été un fervent patriote s'il avait survécu à la campagne de 1870. Il nous cite, à l'appui de cette hypothèse, deux traits qui lui paraissent caractéristiques. En 1822, à Berlin, Heine aurait dit : « Quand je jette les yeux sur une carte d'Allemagne et que j'y vois cette multitude de taches de couleur, je suis saisi d'une vraie épouvante. Je me demande qui gouverne, aujourd'hui, en Allemagne. » C'est donc que Henri Heine rêvait de l'unité allemande. Et ce « Prussien libéré » était tout prêt à aimer la Prusse, car il a écrit en 1839 : « On ne saurait m'accuser d'une sympathie aveugle pour le gouvernement prussien : mais je n'en suis que plus à mon aise pour déclarer que, dans la lutte de la Prusse contre l'Église catholique, c'est à la Prusse que, de tout mon cœur, je souhaite de vaincre. »

Ainsi raisonne M. Karpeles, avec les meilleures intentions du monde. Infatigable à vouloir nous faire aimer Henri Heine, tantôt il le loue de sa bonté, et tantôt des ruses subtiles de sa méchanceté. Il nous vante les industrieuses vertus de sa famille. Il s'attendrit sur ses mésaventures financières; il déplore l'incendie de Hambourg, qui a détruit un certain nombre de manuscrits du poète, et nous cite, à ce propos, une lettre où nous lisons : « La perte de ces manuscrits de jeunesse est pour moi un dommage inestimable. Je comptais qu'ils dormiraient en re-

pos dans un tiroir, et que, plus tard, quand la verdeur de mon esprit se serait épuisée, ils me fourniraient pour mes vieux jours un capital précieux. »

Mais rien de tout cela ne peut servir la gloire de Heine, ni aider à l'explication de son œuvre poétique. Et le seul mérite qu'ait pour nous le gros livre de M. Karpeles, d'ailleurs infiniment consciencieux et savant, consiste dans les indications qu'il nous fournit sur l'origine de quelques-uns des jugemens portés par le poète sur ses contemporains.

D'une façon générale, comme le dit M. Karpeles, Heine était un « bon haïsseur. » Et le biographe ajoute, avec sa sincérité ordinaire : « Tous ceux qui se sont occupés de la vie de Henri Heine ne peuvent manquer d'avoir acquis la certitude que la plupart des jugemens portés par lui reposent sur des impressions et des animosités personnelles. Ce n'est point là une chose agréable à constater; mais il y aurait folie à vouloir la nier. » Aussi bien Heine avait-il l'habitude de dire qu'il « frappait des ducats sur le compte de ses ennemis, en ce sens que lui-même recevait les ducats, et que ses ennemis recevaient les coups. » Mais ces « coups, » dont il frappait ses ennemis, nous les retrouvons aujourd'hui sous la forme d'opinions énoncées par lui dans ses livres, touchant des hommes dont nous ne savons guère que ce qu'il nous en dit. C'est avec une parfaite confiance que nous accueillons, dans son livre de *l'Allemagne*, ses avis sur les poètes romantiques allemands, sur les philosophes et sur les critiques. Ou, quand, par hasard, un de ses sarcasmes nous paraît excessif, nous l'attribuons à une hostilité toute théorique contre des représentans d'idées opposées. Or, nous nous trompons, et le livre de M. Karpeles arrive à point pour nous détromper. Il nous prouve, par une vingtaine d'exemples typiques, que tous les sarcasmes de Heine sont le résultat de rancunes personnelles, souvent légitimes, sans doute, mais telles que nous n'avons pas à nous y associer. Il nous apprend à tenir les ouvrages en prose de Heine, comme ses poèmes, pour de spirituelles et charmantes fantaisies où nous ne devons rien chercher que le talent de l'auteur. Et la leçon, pour fâcheuse qu'elle soit, n'en a pas moins son utilité.

Lorsque Henri Heine, par exemple, dans les *Reisebilder*, dans *Atta Troll*, dans *Lutèce*, dans le *Romancero*, s'acharne sur un malheureux écrivain nommé Massmann, lorsqu'il nous le représente sale et hideux, ignorant, stupide, nous aurions tort de croire que ces injures lui soient uniquement inspirées par sa haine de la teutomanie. M. Karpeles nous révèle que ce Massmann, qui était d'ailleurs un excellent homme et

un savant de la plus haute valeur, avait obtenu à l'Université de Munich une chaire que Henri Heine espérait obtenir. S'il ne l'avait pas obtenue, son nom serait aujourd'hui honorablement oublié, au lieu d'être à jamais couvert de ridicule.

Lorsque, dans les *Reisebilder*, Heine se moque des vers d'un certain Spitta, qui ont le seul tort de « ne pas valoir la peine d'être lus, » nous sommes prêts à admettre que les vers de ce Spitta ne valent pas la peine d'être lus. En réalité, ce sont de fort beaux vers, dont M. Karpeles et M. Richard Meyer s'accordent à faire l'éloge. Et Heine lui-même les admirait sincèrement : plusieurs de ses lettres peuvent en faire foi. Mais les vers de Spitta avaient paru dans une Revue où Heine espérait qu'on publierait ses vers, et un critique influent avait appelé les vers de Spitta « les meilleurs qu'on eût écrits depuis Gœthe et Uhland. »

Lorsque Heine consacre un chapitre entier de ses *Reisebilder* à diffamer, — il n'y a point d'autre mot, — le poète Platen, l'accusant entre autres choses d'être un escroc, et d'avoir des vices honteux, ce n'est point aux théories métriques de Platen qu'il en veut : il se venge, simplement, de ce que Platen lui a reproché de profaner la poésie en l'employant à railler les choses sacrées. Lorsque, dans *Lutèce* et ailleurs, Heine donne à entendre que Meyerbeer n'écrit pas lui-même la musique de ses opéras, il omet d'ajouter que l'indignation qu'il en éprouve tient à ce que Meyerbeer ne l'a point servi avec assez de zèle dans ses démarches pour toucher l'héritage de son oncle.

Pareil aux magistrats qui, en toute affaire criminelle, ont pour principe de « chercher la femme, » M. Karpeles a pour principe que la critique de Heine ne peut se comprendre, si l'on ne cherche pas les causes de « l'animosité personnelle » dont elle est l'écho. Et c'est ainsi qu'il découvre les motifs qu'a eus le poète pour se moquer de Dœllinger et de Freiligrath, de Louis Bœrne et de Wolfgang Menzel. « Voyez, semble-t-il nous dire, comme le pauvre homme a été attaqué ! Ses sarcasmes ne sont jamais que des représailles. Auriez-vous exigé qu'il louât tel de ses confrères, qui lui a enlevé une place qu'il convoitait, ou tel autre, qui l'a accusé d'être un mauvais patriote ? » Non certes, c'est ce que, raisonnablement, nous ne saurions exiger ! Mais M. Karpeles oublie trop que les représailles de Heine s'offrent à nous, dans ses livres, comme des jugemens désintéressés ; et je crains qu'à vouloir, ici encore, servir la mémoire de son héros, l'excellent biographe ne risque plutôt de lui nuire. Car bien d'autres poètes, avant Heine, ont mis dans leurs vers l'écho de leurs animosités personnelles : mais nous

nous plaisons à croire que leurs animosités étaient d'une espèce plus haute, et que Dante lui-même, qui a peuplé son *Enfer* de ses ennemis et de ses rivaux, aurait hésité à y reléguer parmi les voleurs un parfait honnête homme, coupable seulement de ne pas admirer ses talens de poète.

Je ne puis pas dire, cependant, que l'impression qui se dégage du livre de M. Karpeles soit tout à fait défavorable pour Henri Heine. Certes, ni M. Karpeles, ni aucun de ses confrères ne parviendront jamais à nous représenter le cynique railleur du *Voyage d'Hiver* comme ressemblant, même de loin, au type idéal de l'artiste allemand, bon ami, bon patriote, guidé dans tous ses actes par une haute et profonde notion du devoir. Mais, sous cette fausse image qu'en vain ils s'ingénient à rendre vraisemblable, les documens qu'ils nous citent nous laissent entrevoir la vraie figure du poète; et nous avons le sentiment que cette figure ne demanderait qu'à être dessinée par un habile portraitiste pour avoir, en somme, de quoi nous toucher. Nous avons le sentiment que le caractère et la vie de Heine nous apparaîtraient sous un jour moins fâcheux, si sa biographie avait pu être écrite par un poète, et non point par des érudits ou des hommes d'affaires. Un poète n'aurait pas cherché à affubler Heine de vertus que, trop évidemment, il a toujours ignorées; il ne se serait pas mis en peine de dissimuler chez lui des vices qui éclatent aux yeux, ni de les excuser par des considérations qui n'ont guère pour effet que de les aggraver. Il se serait résigné à la réalité, mais en s'efforçant de la faire revivre. Et, à voir ainsi Henri Heine vivant et réel, devant nous, peut-être n'aurions nous pas pu nous défendre, sinon de l'aimer, au moins de le plaindre, et d'éprouver pour lui une indulgence mêlée de sympathie. Car ce « bon haïsseur » n'était pas un méchant homme; et, surtout, c'était un pauvre homme, dont toute la vie n'a été qu'une longue suite de malchances et de déceptions.

Ses malheurs, à dire vrai, ne semblent pas avoir jamais eu rien de bien poétique. Jamais Heine ne semble avoir sérieusement connu les souffrances du cœur, ni celles de l'esprit. Mais c'est qu'il avait d'autres désirs que ceux que nous sommes accoutumés de prêter aux poètes : et à la réalisation de ses désirs il mettait toute son âme, de telle sorte que peu de poètes ont souffert plus que lui. Il avait désiré, d'abord, devenir le mari d'une de ses cousines, fille du plus riche banquier de Hambourg : sa cousine avait refusé de se marier avec lui. Il avait ensuite désiré obtenir une chaire à l'Université de Munich : c'était

l'infortuné Massmann qui l'avait obtenue. Il avait désiré gagner un million en spéculant sur le Gaz de Prague : il n'avait fait qu'y perdre tout l'argent qu'il avait. Il avait désiré garder, pour en tirer profit dans ses vieux jours, ses manuscrits de poèmes, de romans, et de drames : l'incendie de Hambourg les lui avait détruits. Il avait désiré hériter de son oncle : les fils de son oncle non seulement avaient refusé de partager avec lui l'héritage de leur père, mais lui avaient supprimé jusqu'à sa pension. Toute sa vie, à l'étudier de près, n'est faite que de déboires pareils à ceux-là. Et, précisément parce qu'il n'avait pas de désirs plus hauts, ces déboires l'atteignaient et le blessaient au vif. Peu de poètes, à coup sûr, ont souffert plus que lui, sans compter qu'en sa qualité de poète, il était plus apte à souffrir que le reste des hommes. Combien la souffrance était chez lui profonde et cruelle, c'est ce que prouvent assez la persistance de ses haines et la férocité de ses représailles. Et les sarcasmes qui remplissent son œuvre ne nous toucheraient pas autant qu'ils le font si, dans chacun d'eux, nous ne retrouvions sous la moquerie quelque chose comme l'écho d'un cri de douleur.

Voilà ce qu'auraient dû nous expliquer ses biographes, au lieu de chercher à nous faire oublier ses faiblesses en nous affirmant, par exemple, qu'il adorait sa mère. Et du même coup ils nous auraient renseignés sur le véritable caractère de sa poésie. Car un homme qui sait souffrir autant qu'a souffert celui-là ne saurait être simplement un mystificateur. Peut-être, en effet, Heine n'a-t-il pas éprouvé les sentimens qu'il a chantés, et peut-être ne les a-t-il chantés que par dérision : mais, à quelque genre qu'on rattache son œuvre, cette œuvre n'en a pas moins jailli du plus profond de son âme. Le rire de Heine n'est pas celui d'un plaisant qui travaille à amuser ou à irriter ses lecteurs : c'est le rire d'un malheureux qui, n'ayant trouvé dans la vie la satisfaction d'aucun de ses désirs, retourne sa colère contre la vie même, et se plaît à profaner ce qu'elle a de plus saint. Et de là vient qu'aujourd'hui encore, personne ne saurait y rester insensible. Le rire de Heine, à lui seul, suffit pour faire de lui un poète lyrique.

T. de Wyzewa.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

Nous ne pouvons malheureusement donner encore qu'une impression incomplète des élections municipales. La journée du 6 mai n'a pas été définitive. Il faut se contenter, quant à présent, de résultats approximatifs, ce qui ne veut pas dire que quelques-uns d'entre eux ne soient pas déjà très significatifs. Le scrutin du 6 mai nous a apporté un certain nombre d'enseignemens, qui pourront être un peu modifiés sur des points accessoires par les élections complémentaires; mais, dans l'ensemble, il n'y aura sans doute pas de changemens bien profonds à des résultats qu'on peut, dès maintenant, considérer comme acquis.

Rien n'effacera, par exemple, l'impression qui s'est produite à Paris, lorsqu'on y a appris que les nationalistes l'emportaient dans neuf circonscriptions. Il y a eu là, pour beaucoup, une véritable surprise. Il suffisait, pourtant, d'écouter ce qui se disait et de regarder ce qui se préparait pour s'attendre à l'événement. Dans un nombre relativement considérable de circonscriptions, le nationalisme était entré en campagne avec une ardeur batailleuse qui était déjà un présage de victoire, car on ne se bat ainsi que lorsqu'on a une sérieuse espérance. Mais un autre symptôme encore révélait l'importance électorale que le nationalisme avait prise à Paris en quelques mois : c'est que presque tous les candidats qui n'étaient pas radicaux avancés ou socialistes recherchaient avec lui un lien plus ou moins direct, demandaient ou acceptaient son patronage, et se teintaient de ses couleurs. Faut-il revenir sur ce que nous avons déjà dit du nationalisme ? Il se compose d'élémens très divers, qui auraient besoin d'être distingués les uns des autres. Il comprend la matière de plusieurs partis, non pas en fusion, mais en confusion. Cela dit, il faut tâcher de comprendre le mouvement ascensionnel de cette coalition quelque peu mêlée. Quel est le sentiment commun à toutes ses parties, qui sert de lien entre elles? C'est le mécontentement de ce qui se passe. Le nationalisme est de

venu le syndicat des mécontens, comme on l'a dit autrefois du boulangisme, et ce rapprochement n'est pas pour lui une recommandation. Mais, à dix ou onze ans d'intervalle, les choses ne se ressemblent jamais complètement. L'évolution que suivra le nationalisme est encore, pour nous, une chose incertaine. Le phénomène politique qu'il présente a des côtés nouveaux. Il y a déjà cette différence entre le présent et le passé qu'autrefois la condamnation du général Boulanger, précédée de sa fuite, n'a pas été seulement le signal de la décadence du boulangisme, mais son effondrement. Aujourd'hui, au contraire, le succès du nationalisme à Paris se produit quelques semaines après le procès de la Haute Cour et l'exil des principaux chefs du parti. Déjà un des accusés, acquitté à la vérité, a été élu conseiller municipal, et il y en a d'autres en ballottage. Il semble que ce qui a tué le boulangisme ait donné un plus grand essor au nationalisme, tant il est vrai que l'histoire ne se répète jamais complètement, et qu'il n'y a rien de plus dangereux en politique que de conclure de ce qui a été à ce qui sera. Quelques hommes ont disparu; on en a vu plus clairement que le mouvement de l'opinion ne tenait pas à eux. L'origine de ce mouvement est dans la réaction contre le ministère actuel. A la manière de ces corps qui, plongés dans un milieu chimique, produisent immédiatement la combinaison de tous les élémens qui leur sont contraires, le ministère a déterminé l'agglomération qui porte le nom de nationalisme, et qui ne se dissoudra que sous l'action de forces différentes. Le germe d'hier a subitement acquis des développemens imprévus. Il reste, à la vérité, au ministère un prétexte à tirer des circonstances actuelles pour justifier sa propre prolongation. Quelques-uns de ses « amis » commençaient à lui donner timidement le conseil de s'en aller. N'avait-il pas achevé sa tâche? La République n'était-elle pas sauvée? — Vous voyez bien que non, dira-t-il sans doute : le danger est plus grand, et par conséquent ma présence plus indispensable que jamais! — Et c'est ainsi que nous continuerons, forts du scrutin du 6 mai, de démontrer que le ministère est l'auteur du mouvement qu'il prétend arrêter; et le ministère continuera de soutenir que, ce mouvement s'étant accéléré, il y a pour lui une obligation plus impérieuse de rester aux affaires.

Nous devons d'ailleurs reconnaître que le mouvement nationaliste s'est jusqu'ici presque exclusivement localisé à Paris. S'il s'était étendu à toute la province, la démonstration que nous tâchons de faire aurait pris un tel caractère d'évidence que le ministère lui-même n'aurait pas trouvé d'argumens, ni même de sophismes, à lui opposer. Mais,

— abstraction faite des communes rurales où il nous est encore impossible de savoir ce qui s'est passé, — la plupart des villes ont échappé au nationalisme. Il est vrai que, dans le plus grand nombre d'entre elles, le nationalisme n'avait pas formellement livré bataille; et, tout compte fait, on ne peut guère citer qu'Angoulême où il ait éprouvé un échec incontestable. Angoulême est la patrie politique de M. Paul Déroulède : en son absence, ses partisans y ont été battus. Partout ailleurs, le nationalisme ne s'est présenté qu'à l'état de formation un peu vague et rudimentaire, et il n'avait nulle part la même consistance électorale qu'à Paris. On a parlé de Bordeaux, et les amis du ministère se sont bruyamment réjouis de la dénonciation du fameux pacte qui existait depuis quelques années dans cette ville entre les partis extrêmes, c'est-à-dire entre les radicaux et socialistes d'une part et les royalistes de l'autre. Nous nous en réjouissons nous aussi; mais notre satisfaction serait plus vive, si, au pacte d'hier, n'en avait pas succédé un autre qui ne vaut pas beaucoup mieux. Que le ministère l'approuve, soit; il est conforme à sa propre image, les radicaux et les socialistes ayant fait alliance avec les républicains qui s'intitulent libéraux et modérés. Cette coalition d'un nouveau genre l'a emporté, comme l'ancienne l'avait emporté, il y a quelques années, et par des procédés analogues. Personne n'a le droit d'être bien fier d'un pareil résultat. Quoi qu'il en soit, le nationalisme n'était pas en cause à Bordeaux, et on ne peut conclure de ce qui s'y est passé, ni pour, ni contre lui. A Lyon, il n'y a pas eu de changement notable. A Marseille, tout est resté en suspens, et il faut attendre le ballottage pour émettre un jugement; mais les radicaux socialistes y sont très menacés. Dans la région du Nord, les socialistes sont restés maîtres des positions qu'ils occupaient. On avait espéré en reconquérir sur eux quelques-unes, et cela serait sans doute arrivé, si nous avions eu un autre gouvernement; mais, avec celui-ci, que pouvait-on faire? Les électeurs du Nord n'ont sans doute pas oublié le temps où MM. Waldeck-Rousseau et Millerand se succédaient auprès d'eux pour se combattre avec véhémence. Il suffit de les voir aujourd'hui dans un même ministère pour que le désarroi s'empare des esprits. La dernière leçon qu'a donnée M. Waldeck-Rousseau, leçon de scepticisme et d'indifférence, a effacé toutes les autres.

Et c'est là une des causes qui, sur tant de points du territoire, ont assuré la victoire du socialisme. Mais il y en a d'autres. Combien de fois n'avons-nous pas répété que la politique du ministère ne pouvait être favorable qu'au socialisme et au nationalisme! Ces prévisions se

sont réalisées. Quant aux partis intermédiaires, il serait exagéré de dire qu'ils ont disparu dans la lutte ; mais leur action y a été moins apparente et surtout moins efficace qu'autrefois. Le terrain qui a été gagné l'a été sur eux. Et ce ne sont pas seulement les libéraux et les modérés qui ont été atteints ; les radicaux l'ont été également sur plus d'un point. Ici, on ne les trouve plus assez avancés ; là, on trouve qu'ils le sont trop. C'est une leçon pour les uns et pour les autres : mais sauront-ils en profiter ?

En dehors de ces considérations générales, nous attendons, pour conclure, de connaître les ballottages. Et encore faut-il répéter que des élections municipales, disséminées dans trente-six mille circonscriptions, ne donnent jamais une image très nette de l'opinion du pays. Quant aux résultats des villes, ils sont souvent contradictoires et laissent dès lors une impression indécise. Toutefois les socialistes triomphent : ils en ont le droit, car ils n'ont nulle part perdu de terrain, et ils en ont gagné sur quelques points. Les nationalistes triomphent aussi : ils en ont le droit et même encore davantage, car tout le terrain qu'ils occupent, ils l'ont conquis depuis quinze jours. Ils ont d'ailleurs l'équité, ou, si l'on veut, la modestie de reconnaître que, s'ils doivent en partie leur succès à leurs propres efforts, ils le doivent surtout à la politique qu'ils combattaient. Le cabinet actuel a fait merveilleusement leurs affaires. Il leur a désigné quelques candidats par des persécutions maladroites. Il a menacé les libertés publiques. Il a inquiété les intérêts. Il a laissé et il continue de laisser dire à ses amis que la triste affaire qui nous a fait un si grand mal n'est pas terminée, et qu'on la reprendra bientôt. Il n'en fallait pas tant pour assurer, à Paris surtout, ville d'avant-garde, le succès de tout un lot de nationalistes. C'est là, dans les élections du 6 mai, l'œuvre propre du ministère : elle est très claire. L'œuvre du pays, dans les départemens, l'est moins. Mais, ici et là, on voit poindre ou se développer un double danger, danger socialiste, et, comme contre-partie, danger césarien. Assurément, nous ne disons pas que ce dernier soit nécessairement compris dans le nationalisme ; mais on peut l'en faire sortir. Et ce n'est pas au gouvernement actuel que nous demanderons de nous en garantir.

Les fêtes données à Berlin à l'occasion de la majorité du Kronprinz ont eu tout l'éclat que pouvait désirer Guillaume II. C'est la première fois, depuis que la couronne impériale est sur le front des Hohenzollern, qu'une pareille solennité est célébrée : aussi s'est-on appliqué à

la rehausser par tout ce qui pouvait en augmenter la pompe et le prestige. On sait que l'empereur Guillaume, sans parler de ses autres habiletés, est un metteur en scène de premier ordre. Il a été le grand organisateur de ces fêtes ; il en a été l'orateur ; il n'a rien négligé de ce qui devait, lorsqu'elles seraient terminées, en perpétuer longtemps le souvenir dans la mémoire et dans l'imagination de ses peuples. Nous ne croyons pas qu'il y ait dans le monde un autre prince qui, avant de monter sur le trône, ait été l'objet de démonstrations aussi flatteuses que le jeune Kronprinz. L'Allemagne a pris à ces réjouissances la part qui lui appartenait, et il y a eu à Berlin un déploiement d'enthousiasme approprié aux circonstances : cependant, il semble bien que les fêtes ont conservé un caractère officiel, que le protocole y a régné en maître, et que tout enfin s'est principalement passé entre princes, rois et empereurs. Il en était venu de tous les points de l'Europe. On n'avait pas vu depuis longtemps une assemblée aussi brillante. Mais, dans le nombre de tant d'augustes ou d'illustres amis qui avaient répondu à l'appel de l'empereur allemand, un d'eux attirait surtout l'attention générale, et nous n'avons pas besoin de dire que c'était François-Joseph. Sa présence suffisait à donner un caractère presque touchant à ces fêtes qui, sans elle, auraient été, malgré tout, un peu banales.

François-Joseph est aujourd'hui le doyen, et de beaucoup, des souverains de l'Europe continentale. C'est seulement en Angleterre que le trône est occupé depuis de plus longues années encore par une souveraine plus âgée que lui, non moins aimée de ses peuples, non moins respectée de l'univers entier. La reine Victoria est l'arrière-grand'mère du Kronprinz ; mais on ne pouvait pas espérer qu'elle se rendrait à la célébration de sa majorité. Le voyage qu'elle vient de faire en Irlande est une épreuve suffisante pour ses forces. Le prince de Galles, non plus, n'est pas allé à Berlin : la famille royale d'Angleterre était représentée par le duc d'York. Quant à la famille royale d'Italie, on sait qu'elle l'était par le prince de Naples. Nous avons déjà parlé de l'impression pénible qu'on a éprouvée à Rome et dans toute la péninsule de ce que le roi Humbert n'eût pas été invité. Cette émotion a persisté en partie, si on en juge par les journaux qui ont rendu compte avec convenance des fêtes de Berlin, mais sans y mettre cet accent cordial avec lequel on avait l'habitude en Italie de parler des choses et des hommes d'Allemagne. Les détails des fêtes ont été soigneusement reproduits, mais on les a entourés de commentaires un peu secs. Évidemment, la mauvaise humeur première n'est pas encore

tout à fait dissipée. Nous nous demandons pourtant s'il est bien vrai, et même s'il est possible que le roi Humbert ait été l'objet d'un oubli volontaire : un oubli involontaire serait, d'ailleurs, plus invraisemblable encore. Bien que nous n'ayons aucun renseignement à ce sujet, nous hésitons à croire que le roi d'Italie n'ait pas été pressenti sur l'accueil qu'il ferait à une invitation personnelle et directe, et, si l'invitation n'a pas été faite, c'est sans doute parce qu'il n'aura pas témoigné grand empressement à la recevoir. Il y a de la gêne, en effet, entre le roi d'Italie et l'empereur d'Autriche. Alliés, tant qu'on voudra, et surtout tant que le voudra l'Allemagne; mais amis bien sincères, cela n'est pas aussi sûr. Nous n'en voulons pour preuve que les alarmes qui se sont manifestées en Italie, ces derniers jours encore, à propos de prétendus projets de l'Autriche sur l'Albanie. Peut-être serait-il plus juste de parler des indomptables espérances que conserve l'Italie de conquérir plus tard les parties de son territoire que l'Autriche continue de détenir. L'*Italia irredenta* reste la pensée de derrière la tête de tout Italien patriote, et ils le sont tous. Enfin, comment oublier que, passant un jour par-dessus toutes ces considérations qui auraient pu lui conseiller plus de réserve, le roi Humbert, accompagné de la reine Marguerite, est allé à Vienne faire visite à l'empereur François-Joseph, et que cette visite ne lui a jamais été rendue? Combien d'années y a-t-il de cela? Dix-neuf bientôt : c'était, si nous ne nous trompons, à l'automne de 1881 que cette démarche a été faite. Depuis lors, François-Joseph, — et cela évidemment pour des motifs graves, — n'a pas observé à l'égard de son allié cette règle élémentaire de la politesse qui est la même pour les rois que pour les particuliers, et qui consiste à rendre toujours les visites qu'on a reçues. Est-ce donc que François-Joseph n'aurait pas oublié les désastres militaires et politiques de la première partie de son règne, la Lombardie perdue, puis Venise, enfin son expulsion totale de l'Italie, à l'exception de Trente et de Trieste? Non; il a oublié tout cela, et nous allons voir, par les discours qui ont été tenus à Berlin, qu'il a dû oublier d'autres choses encore; mais il est souverain d'un pays où la grande majorité est catholique; il l'est lui-même avec ardeur; à mesure qu'il avance en âge et qu'il voit sa fin plus prochaine, il s'affermit toujours davantage dans les sentimens qui lui tiennent le plus au cœur; et ce n'est un secret pour personne que, s'il n'a jamais consenti à mettre le pied à Rome, c'est parce qu'il a craint de paraître adhérer par là à la dépossession du Saint-Père. Voilà pourquoi il s'est abstenu, et s'abstiendra jusqu'au bout. Il y a donc une question pendante entre François-Joseph et

Humbert, question d'autant plus délicate que leurs personnes y sont engagées, et on se demande s'ils n'auraient pas éprouvé quelque embarras à se rencontrer, même chez un tiers également ami de l'un et de l'autre, ou qui se donne pour tel. Ne serait-ce pas en partie pour ce motif que le roi Humbert n'est pas allé à Berlin? S'il y était allé et s'il avait témoigné à l'empereur François-Joseph la déférence qu'il devait à son âge, qui sait si ses sujets italiens n'en auraient pas éprouvé une irritation aussi vive que celle qu'ils ont ressentie du fait qu'il n'avait pas été invité? Peut-être ne pouvait-il ni repousser, ni accepter cette invitation; et peut-être est-ce pour cela qu'on ne la lui a pas adressée.

Il n'y a rien de moins conforme à la nature, aux sentimens naturels, aux intérêts naturels, que l'alliance de l'Italie et de l'Autriche. Rien n'est plus artificiel, ou, si l'on préfère, n'est plus complètement un effet de l'art politique. Cela est si vrai que les Italiens eux-mêmes expliquent quelquefois leur entrée dans la Triple Alliance comme une mesure de précaution qu'ils ont dû prendre contre les mauvais desseins de l'Autriche. Ils se sont faits alliés de peur de devenir ennemis. Crainte bien chimérique, d'ailleurs! nous ne cesserons pas de le dire. L'Italie n'est menacée par personne, pas plus par l'Autriche que par la France. Elle ne pourrait l'être un jour que par les démarches parfois imprudentes où la poussent des alarmes sans fondement. Elle n'avait qu'à se laisser vivre bien doucement en Europe, et à développer son industrie au dedans et son commerce au dehors. Elle a préféré d'autres destinées : après tout, cela ne regarde qu'elle. Mais revenons aux fêtes de Berlin. Il est sûr que, pour un motif ou pour un autre, l'Italie n'y a pas été représentée comme elle aurait dû l'être, et il semble bien qu'elle en ait eu le sentiment, mêlé à la fois d'impatience et d'amertume. Les peuples ne voient que les faits; ils en ignorent souvent les causes, et ne peuvent juger que sur les apparences.

L'Italie n'étant représentée que par le prince de Naples, toute la place était laissée à François-Joseph, qui est apparu comme le patriarche de l'Europe monarchique. Nulle figure ne pouvait d'ailleurs mieux que la sienne donner aux fêtes de Berlin la signification que l'empereur Guillaume désirait, mais que, peut-être, il n'avait pas espéré réussir aussi bien à leur imprimer. La présence de François-Joseph était, en effet, la consécration éclatante de l'Empire allemand sous sa forme et avec sa constitution actuelles, faite par un des hommes qui en ont le plus cruellement souffert. Quelle extraordinaire puissance d'oubli la politique n'impose-t-elle pas au besoin à un souverain? Il est possible

que ce soit une force; mais évidemment le commun des mortels n'en est pas aussi capable; il y faut des grâces d'état toutes particulières. L'empereur d'Autriche a pu écouter sans sourciller, dans la bouche éloquente de l'empereur d'Allemagne, des phrases de bienvenue comme celles-ci : « Mon cœur a battu aujourd'hui plus que jamais pour l'empereur François-Joseph, et cet accueil ne s'adresse pas seulement à la noble personnalité de l'empereur François-Joseph, mais à l'allié et à l'ami fidèle de l'empereur d'Allemagne, de son père et de son grand-père, que le peuple allemand voit en Votre Majesté. Votre Majesté est venue offrir son amitié chère à la quatrième génération d'empereurs qu'elle a vue passer, et ce sera le plus précieux des joyaux qui auront été donnés aujourd'hui à mon fils. » François-Joseph a vu effectivement, au cours de son existence, trois générations d'empereurs d'Allemagne se succéder sous ses yeux, et le Kronprinz offre en sa personne l'espérance d'une quatrième. Mais, lorsqu'on remonte à la première, comme Guillaume II le fait si hardiment, on éprouve quelque surprise à l'entendre parler de cette amitié fidèle et inaltérable qui, si nos souvenirs sont exacts, paraît pourtant bien y avoir subi quelque éclipse. Nous trompons-nous et Sadowa n'est-il qu'un rêve? Pour cette fois, nous regrettons l'absence du roi Humbert : François-Joseph aurait pu éprouver quelque soulagement en songeant auprès de lui à Sadowa. Mais qu'a-t-il pu penser de cette éloquence chaude et vibrante, qui fait si bon marché de l'histoire, tout occupée qu'elle est à célébrer le présent et à prédire l'avenir? Nous n'en saurons sans doute jamais rien. Il s'est contenté de répondre sur le moment qu'il était « plein d'une joyeuse confiance dans la durée de l'amitié qui unit les deux Empereurs; » il n'a parlé alors que de ceux d'aujourd'hui; mais plus tard, après s'être recueilli, plutôt, sans doute, pour chasser que pour rappeler ses souvenirs, il a dit à son tour : « Je suis très heureux de saluer le prince à son entrée dans la carrière publique. J'y vois un présage heureux qui annonce que l'union fidèle qui a existé entre ceux qui vinrent avant lui subsistera encore au cours des générations futures. » Il y a parfois une étrange ironie, involontaire sans doute, dans la parole des princes.

A son retour à Vienne, François-Joseph a été accueilli avec enthousiasme par ses sujets allemands : nous ignorons si les autres ont été aussi satisfaits des résultats de son voyage. Et pourtant, si on fait comme lui et si on laisse au passé tout ce qui lui appartient irrévocablement, les manifestations de sympathie et de respect qui se sont multipliées autour de sa personne peuvent, en quelque mesure,

être mises au compte de l'Autriche elle-même. L'Empereur s'était fait accompagner de son ministre des Affaires étrangères, le comte Goluchowski, comme s'il avait voulu associer son gouvernement aux hommages dont il devait être l'objet. Il n'est pas probable que, dans le peu de temps qu'il a passé à Berlin et au milieu de fêtes continuelles, le comte Goluchowski ait trouvé le temps de traiter des affaires importantes avec son collègue allemand, le comte de Bulow : il n'était là qu'à titre représentatif. Mais enfin, si la présence de François-Joseph à Berlin peut être considérée comme une ratification des événemens qui ont modifié la carte de l'Europe centrale d'une manière si profonde, on peut croire que, de la part de l'empereur Guillaume, il y a eu quelque intention de reconnaître à l'agglomération austro-hongroise, telle qu'elle existe aujourd'hui, plus de consistance et de solidité que ne lui en accorde quelquefois l'opinion européenne.

Combien de fois n'avons-nous pas entendu répéter, depuis quelques années surtout, que l'Autriche était menacée d'une dislocation prochaine, qu'elle ne survivrait certainement pas sous sa forme présente à l'empereur François-Joseph, et que ceux que l'on désigne, d'ailleurs sans leur consentement, comme ses héritiers sont déjà prêts à se partager les morceaux destinés à se détacher du vieil édifice? Et naturellement, l'Allemagne est présentée, dans toutes ces hypothèses, comme prête à se faire la part du lion. N'y a-t-il pas en tout cela une grande part d'imagination? La situation intérieure de l'Autriche est certainement très difficile. On signale avec raison, entre certaines parties de l'Empire, des menaces presque constantes de désagrégation, qui tiennent, comme chacun le sait, à des rivalités et à des haines de races. Lorsqu'on dit que l'influence personnelle de François-Joseph et la sympathie respectueuse qu'il inspire à tous les partis sont pour beaucoup dans le maintien d'un état de choses qui, par ailleurs, menace ruine, on dit assurément une chose vraie, mais à la condition de ne pas l'exagérer. Il faut souhaiter pour l'Autriche que François-Joseph disparaisse le plus tard possible, parce que son successeur, en héritant de ses droits, ne pourra hériter tout de suite ni de sa popularité, ni de son autorité. Il se produira à ce moment une crise difficile. Les dangers actuels ne trouveront pas tout de suite un contrepoids aussi efficace qu'aujourd'hui. Mais de là à prédire la fin de l'Autriche, la distance est fort grande, et nous restons d'autant plus sceptiques en présence de ces prophéties de malheur qu'elles dépassent plus la mesure. En tout cas, le péril ne sera inquiétant que s'il vient du dehors. L'Autriche est habituée à ses divisions intérieures, au point de vivre

dans des conditions qu'aucun autre État européen ne pourrait supporter : mais l'étude de la nature nous montre la vie triomphant partout, même là où on l'aurait crue à priori impossible, et, grâce à Dieu, l'Autriche est très vivante. Elle ne serait vraiment menacée que si l'ambition d'autres puissances cherchait à se satisfaire à ses dépens, et, alors même, peut-être le sentiment du danger encouru réconcilierait-il les races qui la composent contre l'ennemi commun, quel qu'il fût. En tout cas, ce danger n'existerait que si l'Allemagne le provoquait : sinon, l'Autriche n'aurait à redouter des autres puissances aucune initiative dangereuse pour elle. Voilà pourquoi la manière dont l'empereur François-Joseph a été traité à Berlin a une signification qui rassure. On dira peut-être que ces hommages s'adressaient à l'homme, et que, par conséquent, sa disparition n'en sera un jour que plus inquiétante. Mais cela n'est pas vrai. Lorsque Guillaume II exprime le désir que, pendant de longues années, ou, pour mieux dire, pendant plusieurs générations encore, l'amitié des empereurs d'Allemagne et d'Autriche se maintienne sans altération, il émet un vœu qui s'étend plus loin que la vie de François-Joseph, et nous croyons que ce vœu est sincère. L'intérêt de l'Allemagne n'est pas aujourd'hui et ne sera pas demain dans de nouvelles conquêtes continentales ; il sera plutôt dans la conservation d'une Autriche qui continuera de contenir un important élément germanique. Sans doute, tout cela peut changer; les mêmes vues peuvent ne pas persister chez les mêmes hommes, et l'histoire nous offre trop souvent des exemples de ces variations plus ou moins rapides pour qu'il faille toujours les regarder comme possibles; les traditions les mieux établies peuvent être brusquement renversées par un souffle de révolution ; rien enfin, dans les édifices humains, n'est plus ferme, ni plus immuable que l'humanité elle-même. Mais enfin l'Autriche ne nous paraît pas de sitôt menacée de l'effondrement que lui prédisent des publicistes à l'imagination impatiente; et si François-Joseph, à Berlin, a dû renoncer à quelques souvenirs du passé, il a pu en emporter pour son pays de sérieuses espérances d'avenir.

Il a trouvé à Vienne des préoccupations immédiates qui suffisent à absorber pour le moment toutes ses pensées. Le Reichsrath vient de se réunir, et déjà toutes les difficultés qui avaient amené, il y a quelques mois, la suspension de ses travaux se présentent plutôt aggravées qu'atténuées. Elles s'aggravent inévitablement par le fait même qu'elles se prolongent, et que tous les essais qu'on a tentés pour les résoudre ont été et sont encore impuissans. On ne compte plus les

ministères qui se sont succédé en Autriche depuis quelques années. Le dernier est celui de M. de Kœrber. S'il dure encore, c'est parce qu'il a prorogé le Parlement, en attendant qu'il eût trouvé, et sous prétexte de chercher une solution à l'insoluble problème des langues. M. de Kœrber est un administrateur éminent; il représente, à un degré supérieur, ces ministres fonctionnaires qui alternent avec des ministres hommes politiques ou grands seigneurs, et qui poursuivent, à leur tour de rôle, quelque chose d'assez semblable à la quadrature du cercle, à savoir le moyen de concilier les Allemands et les Tchèques. Lorsqu'il est arrivé aux affaires, M. de Kœrber a inspiré, sans qu'on sache très bien pourquoi, sinon parce qu'il en avait l'air très assuré lui-même, la confiance qu'il allait enfin trouver le secret du sphinx. Il a réuni pour cela des conférences mi-partie allemandes et mi-partie tchèques, avec l'espoir que, lorsqu'ils se trouveraient en présence, l'eau et le feu finiraient par s'amalgamer sous ses propres incantations. Mais il n'en a rien été, et toutes ces expériences n'ont servi qu'à traverser les vacances parlementaires, à les occuper, à les justifier. Aujourd'hui, le parlement est réuni de nouveau, et l'obstruction recommence. Ce ne sont plus les Allemands qui la font, mais les Tchèques : il est vrai que, si ce n'étaient pas les Tchèques, ce seraient les Allemands. Tout ce que peut faire le gouvernement, c'est de choisir entre les deux; mais, quelque choix qu'il fasse, le résultat est le même : il y a toujours un mécontent, et ce mécontent, ayant éprouvé l'efficacité de l'obstruction, ne manque pas d'en faire. Pour cela, tous les moyens sont bons, et d'ailleurs, ils se ressemblent tous. Les projets de loi de M. de Kœrber sont le résultat d'un effort très loyal et très honorable pour mettre tout le monde d'accord; mais l'effort n'en a pas été moins vain. Les nouvelles séances du Reichsrath ont été aussi bruyantes que l'avaient été les dernières; il a fallu les suspendre, et la situation a paru aussi inextricable que par le passé. Voilà ce qu'a trouvé l'empereur François-Joseph en revenant de Berlin. Il est vrai que le roi Humbert, qui n'y est pas allé, n'a pas la vie plus facile. A Rome, comme à Vienne, on n'a encore découvert qu'un moyen de gouverner avec le parlement : c'est de le mettre en vacances. Malheureusement il en revient, et les mêmes difficultés se représentent. L'opposition, à Rome, manifeste l'intention parfaitement arrêtée de faire obstruction au nouveau règlement, qui a été voté pour empêcher l'obstruction; et quand nous disons voté, on sait comment il l'a été. Si le roi Humbert avait fait le voyage de Berlin, il aurait pu échanger des réflexions mélancoliques avec l'empereur François-Joseph au sujet de leurs parlemens respec-

tifs, et cela aurait amené entre eux quelques conversations intéressantes. On annonce qu'à Vienne, pour vaincre l'obstruction des Tchèques, les Allemands ont déposé un projet de revision du règlement. C'est tout juste le moyen qui a été appliqué à Rome; mais il reste à en éprouver l'efficacité.

En résumé, les fêtes de Berlin, malgré tout leur éclat, n'ont eu d'intérêt réel que pour l'Allemagne : il est vrai que cela doit suffire à l'empereur Guillaume. Il a pu former autour de lui la plus brillante réunion qu'on ait vue depuis longtemps : pourtant elle ne comprenait qu'un souverain d'une des grandes puissances européennes. Il a pu proclamer une fois de plus la solidité de la Triple Alliance et en célébrer les mérites : pourtant la Triple Alliance était représentée autour de lui d'une manière inégale et boiteuse, et, pendant qu'il en parlait si éloquemment, elle était attaquée pour la première fois dans presque tous les journaux italiens avec un ton de dénigrement que nous n'avions pas encore entendu. Il a établi une sorte de solidarité entre tous les souverains de l'Europe, comme une garantie commune à eux tous : pourtant un de ces souverains, et non des moindres, a cru s'assurer une garantie meilleure encore en établissant une solidarité politique plus intime entre une république et lui. Il a parlé en excellens termes de la paix, et, sur ce point, il est d'accord avec tout le monde : pourtant on voit de plus en plus clairement que la Triple Alliance ne suffit plus à tout, et qu'elle cesserait, réduite à ses seuls moyens, de rendre les services dont elle s'enorgueillit. Enfin chacun de ceux qui ont assisté à ces belles fêtes a pu y trouver une diversion de trois ou quatre jours à ses soucis habituels : mais, aussitôt après, ils les ont retrouvés plus pressans. L'horizon a été un moment illuminé par un merveilleux feu d'artifice, et puis il a continué d'être éclairé par le soleil de tous les jours, sur lequel il passe quelquefois des nuages.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

L'INAUGURATION DE L'EMPIRE LIBÉRAL

II [1]

LES EFFETS DU DÉCRET DU 24 NOVEMBRE

I

L'Empire libéral était en germe dans la Constitution de 1852, car, nous ne saurions trop y insister, dès qu'il existe une Chambre élue votant le budget et les contingens militaires, délibérât-elle dans une cave, sans aucun soupirail ouvert sur la rue, fût-elle le résultat de candidatures officielles qui, tôt ou tard, se transforment en candidatures indépendantes, il n'y a pas despotisme. Pendant bien longtemps, les séances du Parlement anglais furent secrètes : nul étranger n'y était admis ; aucun compte rendu n'était permis aux journaux ; les élections étaient le résultat de la vénalité et de la corruption et émanaient de bourgs pourris, et cependant le Parlement anglais était déjà le maître de l'État. Dans la Constitution de 1852, toutefois, la liberté était comme la graine renfermée dans une gaine qui l'étouffe. C'est le décret de 1860 qui l'a fait éclater et éclore ; elle n'a cessé depuis de grandir jusqu'à ce qu'elle eût atteint son complet épanouissement en 1870.

Les droits concédés par le Décret du 24 novembre étaient de sérieuse importance.

« Le premier pas qu'a toujours fait en France le despotisme, a noté Benjamin Constant, a été de dénaturer ou de supprimer les

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

débats des Assemblées représentatives. » Débarrasser la parole des orateurs des bandelettes qui les garrottaient, leur permettre d'arriver à la foule en leur vibrante vérité, c'est aussi le signe le moins équivoque du retour au régime de la liberté. Le décret, non seulement rétablissait la reproduction intégrale des débats, mais l'assurait par un double compte rendu officiel, l'un sténographique, l'autre analytique, contre les déloyautés de parti.

Le droit d'adresse accordait un moyen de plus, quoique non le meilleur, de discuter et de juger la politique du gouvernement.

La discussion secrète en comités avant la réunion des bureaux, reproduction imparfaite des comités anglais, conduisait à une extension du droit d'amendement.

L'institution de ministres sans portefeuille était une ébauche de responsabilité ministérielle.

La plupart de ces droits avaient été exercés en fait par les Cinq, aidés de quelques indépendans, dans la session décisive de 1860. La reproduction intégrale des débats : ils l'avaient presque obtenue, en imposant un compte rendu indirect beaucoup plus étendu et plus exact. — Une plus grande latitude au droit d'amendement : par leur obstruction sur le projet du chemin de fer de Graissessac, ils avaient rendu cette réforme impossible à éluder. — La permission d'exprimer dans une Adresse leur pensée sur la politique extérieure et intérieure : ils ne l'avaient pas attendue, ils l'avaient prise; et ils avaient discuté la loi de sûreté générale, la guerre d'Italie, la législation de la presse, les candidatures officielles, le traité de commerce, la spécialité financière. — La présence des ministres sans portefeuille à la Chambre : ils avaient, par leurs interpellations incessantes sur les actes des ministres absens, rendu nécessaire ou leur présence ou celle des défenseurs d'office.

Toutefois, les Cinq n'avaient exercé la liberté parlementaire presque entière que grâce à la complicité de Morny; il eût pu leur fermer la bouche, déchaîner contre eux la majorité, rendre leurs efforts vains. Mais un successeur pouvait n'avoir pas le libéralisme dont ils avaient si bien profité et leur retirer ce qui n'était qu'une tolérance. Désormais, on était à l'abri d'un tel retour; l'usurpation devenait un droit reconnu. Là était l'importance capitale du Décret.

Aucune pression ne forçait l'Empereur à ces réformes. Elles n'étaient pas l'expédient suprême d'un pouvoir agonisant, essayant de se sauver, par la lâcheté des concessions, d'une chute que ces

concessions accélèrent. Elles étaient opérées en pleine puissance par un pouvoir formidable établi sur le roc dont personne ne pouvait prévoir l'ébranlement. L'Empereur plus encore que Morny eût pu nous écraser et étouffer, dans une enceinte plus hermétiquement close, nos protestations impuissantes, car nous n'avions pas encore, même dans l'opinion, une force qui nous permît de le braver et surtout de le vaincre. Au contraire, spontanément, courageusement, il ouvrait toutes grandes les fenêtres du Corps législatif au moment même où des voix passionnées s'y élevaient pour animer les esprits contre sa politique. Exemple unique dans notre histoire.

II

Le premier mouvement du public fut la stupéfaction; puis vinrent les commentaires. Les irréconciliables de toute nuance, monarchistes, républicains, libéraux, proclamèrent que c'était une mystification. Le despote rusait et voulait consolider son despotisme en lui donnant un masque libéral. Si le Décret était sérieux, il constituait un suicide, car, dès que l'Empire introduisait en lui un atome de liberté, il en périrait, bonapartisme et liberté étant radicalement inconciliables (1). Mais il ne fallait point prendre cette hypocrisie au sérieux, il n'y avait qu'à s'en moquer et à la dénoncer.

Un seul révolutionnaire pensa autrement, celui qui était réputé le plus violent, qui eût été le plus excusable de n'obéir qu'à des ressentimens, puisqu'il avait fui en Belgique une condamnation draconienne : Proudhon. Avant le Décret, il écrivait à un ami (2) : « J'en fais le serment; si jamais une ombre de liberté revient en France, monarchie ou république, je vous jure que ce n'est pas moi qui ferai de l'opposition au gouvernement. Je laisse cela à nos braves de la vieille république, qui ne soufflent mot aujourd'hui et qui, sous un régime de liberté, retrouveront leur grande gueule. » Après le Décret, dans les Études qu'il ajoutait à la seconde édition de son livre *De la justice dans la Révolution et dans l'Église*, il disait (3) : « Je veux autant qu'un autre la gloire du nom français. *Je ne repousserai pas le triomphe de mes*

(1) Quinet, lettre du 9 décembre 1860.
(2) A Charles Beslay, le 25 mars 1860.
(3) Onzième étude, p. 173, 187.

principes et le bonheur de ma nation, parce qu'ils me viendront d'un empereur ou d'un roi. Si quelque vertu politique m'est échue en partage, c'est surtout, j'ose le dire, cette abnégation parfois bien amère, qui, en présence de la justice et de la félicité publique, me fait fouler aux pieds toutes les considérations de l'amour-propre. *Il n'en est pas moins vrai que l'Empire, tout en continuant de garder l'immobilité, a fait positivement demi-tour à gauche, et que nous n'avons rien de mieux à faire que de répondre au signal,* dussions-nous pour la troisième fois, comme cet ancien, nous faire envoyer aux carrières. »

Les libéraux vrais trouvèrent que l'Empereur n'était pas *resté immobile*, qu'il avait fait plus qu'un *demi-tour à gauche.* Ils jugeaient les concessions considérables. Sans doute elles étaient insuffisantes, puisqu'elles n'établissaient ni la liberté de la presse, ni la responsabilité ministérielle, ni la liberté des élections, ni la spécialité budgétaire, mais elles y conduisaient inévitablement. Il fallait donc s'en réjouir, en savoir gré, les accepter avec confiance, sauf à en tirer plus tard ce qu'elles contenaient implicitement.

Doudan et Prévost-Paradol se signalèrent par la netteté de leurs appréciations. Doudan écrivait : « Quels que soient les motifs qui ont dicté les dernières modifications dans le mode du gouvernement, et les motifs sont sans doute divers, il reste que ces changemens méritent bien qu'on les regarde. *Je les prends pour moi tout à fait en bonne part,* et si ceux qui se soucient encore de la conduite des affaires publiques se conduisent sensément, on peut se faire de ces débris de liberté des digues ou des remparts utiles. *Enfin il n'est point douteux que tout va changer* en France, je ne dis pas profondément, mais, du moins, tout va changer de face au sens étymologique. S'il ne faut pas exagérer ce changement, on ne peut non plus le tenir pour nul (1). »

Prévost-Paradol, quoique le *Courrier du Dimanche* se fût montré malveillant, y écrivit pour son compte (2) : « Ce décret contient deux choses qu'on n'en peut désormais effacer, qui rétablissent parmi nous les deux bases principales d'un gouvernement libre : 1° la présence des ministres à la Chambre élective. Ils n'y viennent pas tous, mais ils ne tarderont guère à vouloir

(1) Doudan, lettre du 6 décembre 1860.

(2) *Journal des Débats*, 28 novembre et 2 décembre 1860, *Courrier du Dimanche*, 13 janvier et 19 février 1861.

tous y venir; 2° la publication complète et immédiate des discussions de cette Assemblée. Tout cela est un progrès considérable sur la situation antérieure. Ceux qui n'apprécient pas encore ce progrès à sa juste valeur lui rendront bientôt plus de justice en sentant se répandre dans l'air ce je ne sais quoi qui annonce dans un grand pays le réveil de la vie publique, et, si nous gardons la paix comme tout nous porte à l'espérer, cet heureux changement sera suivi de bien d'autres. »

Les partisans de l'Empire, cléricaux ou protectionnistes, qu'avaient blessés la politique italienne et la politique commerciale, et qui voulaient en enrayer le développement, se réjouirent de la force qui allait accroître leur résistance. Le gros du parti gouvernemental fut consterné. « Ces nouvelles conceptions libérales, écrivait Mérimée, me paraissent des plus étranges et j'y vois un sujet d'inquiétudes pour l'avenir (1). » Les emportés ne disaient pas les décrets du 24 novembre, mais *l'attentat du 24 novembre.* Tenant en sens inverse et dans des vues contraires le même langage que les irréconciliables monarchiques ou républicains, ils déclaraient la liberté incompatible avec l'Empire : si on lui entre-bâillait seulement la porte, elle y passerait tout entière et détruirait le régime napoléonien; l'Empereur, sans y être contraint, venait de décréter sa perte; on ne l'avait pas soutenu, exalté, pour qu'il ressuscitât ainsi l'odieux parlementarisme.

Les habiles du parti procédaient avec plus d'astuce; à les entendre, on grossissait l'importance du changement : il ne ramenait pas au régime parlementaire, dont l'Empereur continuait à avoir l'antipathie, il opérait simplement des modifications réglementaires accessoires à une Constitution dont le cadre restait et resterait immuable. On n'irait pas plus loin, l'œuvre constitutionnelle était terminée, on n'y ajouterait plus. Ainsi parlaient les Baroche, les Fould, les Billault, etc. Ils acceptaient l'innovation, mais pour la tourner, la restreindre, la paralyser et surtout en empêcher les conséquences ultérieures.

III

Je retrouve ma première impression dans la note de mon journal du 25 novembre. « Le décret d'hier me remplit de joie,

(1) A Panizzi, 27 novembre 1860.

mes amis m'en félicitent comme d'une victoire personnelle. Je ne pense pas que cette mesure ébranle l'Empire; elle le consolidera. Et néanmoins je m'en réjouis, si c'est un commencement, car je tiens qu'il faut obéir à ses principes plutôt qu'à ses rancunes. Je me réjouis encore, même si ce n'est qu'un expédient, parce que nous avons conquis une arme de guerre de plus. » C'est ce que j'exprimai à Morny quelques jours après. « Êtes-vous content? me dit-il. — Si c'est une fin, répondis-je, vous êtes perdus; si c'est un commencement, vous êtes fondés. »

Jusque-là, j'avais été un opposant sans espoir, luttant pour le devoir et pour l'honneur, essayant de porter des coups bien assénés à un ennemi formidable, et n'étant modéré que pour être plus dangereux. La guerre d'Italie, que je considérais comme une manœuvre contre la liberté, ne m'avait pas adouci, mais l'amnistie avait fondu ma haine et le traité de commerce commencé à gagner mon esprit. Les paroles de Morny à l'ouverture de la session, ses confidences à Darimon, sa tolérance, m'avaient ébranlé, sans me convaincre toutefois que cette politique ne lui fût pas personnelle. L'Empereur, en la sanctionnant par le décret du 24 novembre, fit naître en moi des sentimens nouveaux. Au lieu de travailler à jeter une ruine de plus sur tant de ruines, d'augmenter les refroidissemens d'âme, les paralysies de sens moral, les abaissemens intellectuels qui sont les conséquences des révolutions, d'user ma vie en déclamations vides, en critiques systématiques, je pourrais donc travailler à la réalisation de ce rêve de tant de nobles esprits, qui désormais ne paraissait plus chimérique : l'union du principat et de la liberté, l'établissement de cette liberté sur l'assiette indestructible d'un gouvernement fort.

Je n'avais de penchant pour aucune monarchie et je connaissais trop les républicains pour être retenu par la crainte de leur déplaire. Je sentais que la plupart des jeunes jacobins qui s'agitaient autour de moi ne seraient vertueux qu'autant qu'ils n'auraient pas intérêt à ne pas l'être, et que, dès qu'ils seraient en passe d'arriver, ils rejetteraient les dogmes sur lesquels ils déclamaient, comme de *vieilles guitares*, selon leur langue d'estaminet. Je ne pouvais oublier la sentence que Lamennais me répétait sans cesse en ses dernières années : « Les républicains sont faits pour rendre la république impossible; » et je me rappelais les désenchantemens que mon républicanisme juvénile avait essuyés

pendant mon commissariat à Marseille, sous la domination des opportunistes du temps, les hommes du *National*. Je ne voulais pas user ma vie à combattre pour ou contre la république ou la monarchie, question secondaire, relative, et de la solution de laquelle la prospérité d'une nation ne dépend pas plus que le succès d'une entreprise industrielle n'est attaché à ce qu'elle soit constituée en société anonyme ou en commandite. La république de Washington vaut mieux que la monarchie de Louis XV, mais qui préférera la république de Robespierre à la monarchie de Marc-Aurèle? Mon élection s'était faite en dehors du parti républicain et contre lui. J'étais donc véritablement indépendant de tous les partis, n'ayant à rechercher que ce qui était utile au peuple, mon seul juge. Il me sembla que désormais la devise de mon opposition devait être celle qu'un de mes maîtres dans la science du droit, Charles Dumoulin, dans un temps de guerre civile, mit en tête de son écrit sur les *Petites dates: Non ut everterem sed ut sanarem*. Je résolus donc d'aider l'Empereur à établir un gouvernement de liberté en France.

IV

Pesez mes expressions. Je ne dis pas *restituer* la liberté, je dis l'*établir*. Elle n'avait jamais réellement existé jusque-là. La liberté sociale nous avait toujours été refusée, et notre parlementarisme ne nous avait donné qu'une forme décevante de la liberté politique.

Le plus pur et le plus impénitent des libéraux, le P. Lacordaire, a dit: « Il est vrai, une tribune avait été debout, une presse avait été libre, mais, derrière ce théâtre éclatant de la vie nationale, qu'y avait-il, sinon l'autocratie absolue de l'administration publique, sinon l'obéissance passive de tout un peuple, le silence de rouages morts et mus irrésistiblement par une impulsion étrangère à la famille, à la commune, à la province, enfin, de l'avis de tous, jusque dans les plus minimes détails, livré à la domination de quelques hommes d'État, sous la plume oisive et indifférente de 100 000 scribes? Or, savez-vous bien *qui a inventé ce mécanisme? Qui a créé cette servitude? Ce n'est pas la Révolution, c'est l'Ancien Régime; c'est Louis XIV et Louis XV*, ce n'est pas le présent, c'est le passé. *Vous avez seulement recouvert la servitude civile, la pire de toutes, du voile trompeur de la liberté*

politique (1). » C'étaient les vues de Tocqueville, le Montesquieu de notre siècle, éloquemment résumées par son successeur à l'Académie française.

La liberté politique, manteau de la servitude civile, la pire de toutes ! mot terrible et profond sur le libéralisme de nos prétendus gouvernemens libéraux. Aucun d'eux ne nous a délivrés de la servitude civile : tous nous ont tenus les menottes aux mains, même dans notre maison, dans notre famille, dans notre église, dans notre usine, dans nos écoles, dans nos affaires, dans nos associations les plus innocentes ; tous nous ont imposé la police et le gendarme comme les collaborateurs nécessaires de nos moindres initiatives. A travers chacune de nos révolutions, l'omnipotence et l'ubiquité de l'État n'a cessé de s'accroître et l'obligatoire de nous enserrer de ses mailles oppressives. Le parti révolutionnaire, à la suite de chacune de ses victoires, s'est mis en train de rétablir un ancien régime à rebours. Nous n'avons pas voulu rester les sujets du Roi ou de l'Empereur ; nous sommes devenus ceux de Sa Majesté l'Anonymat parlementaire ; — et le nouveau souverain a la main plus dure que les souverains découronnés.

La véritable liberté ou plutôt le fond, l'essentiel, la substance de toute la liberté, c'est la liberté civile ou sociale, c'est-à-dire celle de gérer ses affaires comme on l'entend, sans gênes inutiles et sans immixtions oppressives, celle d'être le législateur de sa famille, vivant, par l'éducation, mort, par le testament, de pratiquer librement sa religion ou sa philosophie, de s'associer pour la charité, pour la prière, pour la défense de son travail, pour l'exercice en commun de tous les actes qui se rattachent à la vie privée ou à la vie sociale, d'être le souverain absolu de son corps et de son esprit, de sa conscience et de ses intérêts, en tout ce qui ne concerne pas les autres et n'est pas de nature à leur nuire et à compromettre l'ordre public, enfin d'exercer en sa plénitude « le plus grand de tous les dons que Dieu en créant nous fit dans sa largesse, le plus conforme à sa bonté, celui qui nous rapproche le plus de lui, la liberté de la volonté, dont les créatures intelligentes ont été seules dotées (2). »

La liberté politique, celle qui consiste à faire des journaux, des clubs, des élections, si elle n'est pas la simple garantie d'une

(1) Discours de réception à l'Académie française.
(2) Dante, *Paradiso, canto V.*

liberté sociale existante, n'est plus qu'un privilège dangereux, une machine de bouleversement et d'exploitation au service des politiciens d'en haut et d'en bas, qui peuvent devenir députés ou créer des journaux. « La plus grande extension de la liberté politique, a dit Malouet, un des plus solides Constituans, est infiniment moins précieuse et moins utile aux hommes que la sûreté et la libre disposition de leurs personnes et de leurs propriétés (1). »

Cette prééminence à accorder à la liberté sociale, nécessaire sous tous les régimes, l'est particulièrement dans une démocratie qui, tendant au collectivisme, accroît sans cesse la force de l'État et amoindrit les franchises de l'individu.

Revendiquer la liberté sociale sous toutes ses formes et surtout celles où le peuple est particulièrement intéressé, liberté d'association, de coalition, etc., fut la tâche la plus urgente qui me parut impliquée par cette formule : établir un gouvernement de liberté.

Dans la liberté politique, il n'y avait certainement pas tout à créer comme dans la liberté sociale, mais beaucoup à rectifier et innover.

Le système parlementaire, tel qu'il a été pratiqué chez nous de 1815 à 1848, n'a été qu'une fausse apparence de liberté politique. En Angleterre, il a des inconvéniens sérieux. Le plus grave moralement est de soumettre majorité et minorité à une discipline de parti, indispensable à son fonctionnement, qui exige un sacrifice constant de raison et de conscience. Il n'est permis d'avoir d'autre raison ni d'autre conscience que celles de son parti, et un parti blâme souvent ce qui est bien et approuve ce qui est mal. Un membre du Parlement critiquait devant moi une mesure proposée par le premier ministre Gladstone : « Vous la repousserez ? lui dis-je. — Pas du tout ; ce que je vous ai dit, c'est mon opinion personnelle ; comme membre du parti, je voterai avec M. Gladstone. » L'approbation et l'opposition systématiques sont une des nécessités de ce gouvernement de parti.

Au point de vue du bien public, ce régime a encore l'inconvénient beaucoup plus grave d'exposer à tout instant le gouvernement à tomber dans la main des assemblées. Or, les assemblées n'ont ni droit, ni mission, ni capacité pour gouverner, car elles

(1) 8 et 29 août 1791.

ne sont pas responsables : la décision prise, elles s'évanouissent, personne ne reste plus là pour répondre de ce qui s'exécute. De plus, elles se décident sous la poussée de la passion du jour, ne tiennent compte que de l'effet direct, immédiat, qu'on touche et qu'on voit, et non de l'effet indirect, médiat, qu'on ne touche pas, qu'on ne voit pas, et qui est pourtant le définitif. Discuter, contrôler, juger, voilà le seul rôle des Assemblées : tout pouvoir gouvernemental, fût-il limité, doit, tant qu'il dure, être *personnel*, c'est-à-dire responsable et libre de prendre des initiatives. Un pouvoir anonyme et irresponsable n'est qu'une anarchie ou une oppression.

Les Anglais ont, du moins, corrigé, amoindri, sinon tout à fait supprimé ces graves inconvéniens par la procédure intelligente et prévoyante de leur mécanisme législatif et par leurs fortes mœurs publiques. Les hommes d'État qui ont importé chez nous le nom de parlementarisme n'y ont pas introduit en même temps ses contrepoids protecteurs. Aussi médiocres constructeurs politiques qu'ils furent éminens écrivains et orateurs, ils nous ont dotés, pour notre malheur, de ce mécanisme bruyant et essoufflé, impuissant et brouillon, qui, chaque fois qu'il a fonctionné, a donné au pays la nausée de la liberté.

Les Anglais ont admis l'inviolabilité royale : « Le roi ne peut pas mal faire. » Mais ils se sont gardés d'en conclure la nullité royale. Ils n'ont jamais contesté au souverain le droit d'examiner toutes les affaires, d'exprimer son avis, d'essayer de le faire prévaloir par le changement des ministères, l'atermoiement des sanctions : ils n'exigent sa soumission au Parlement qu'en dernier ressort, s'il n'a pas réussi à le convaincre. Chez nous, on a traduit l'inviolabilité royale en cette maxime : *le roi règne et ne gouverne pas*. Il sera un pantin entre les mains des ministres, signant, approuvant, semblable, suivant l'image d'un des souverains qui remplit le mieux ce rôle de roi constitutionnel à la française, semblable à un piano qui par lui-même ne donne aucun air, et sur lequel chacun joue l'air qu'il veut.

V

Je ne me suis jamais proposé de rétablir ce détestable parlementarisme, ni de convertir Louis-Napoléon en un autre Louis-Philippe, ni de devenir le doctrinaire de la majestueuse imbécil-

lité (1) : le roi règne et ne gouverne pas. Je voulais tenter une œuvre nouvelle, originale, et constituer la liberté telle qu'elle pourrait s'adapter à un Empire et à un Empereur.

Or, il ne peut pas y avoir d'Empire, si l'Empereur n'est actif et responsable : il l'était. Je souhaitais seulement qu'il ajoutât à sa responsabilité devant la nation celle de ses ministres devant le Parlement.

On m'objecterait qu'hérédité et responsabilité sont inconciliables, que l'une doit dévorer l'autre. Une objection ne m'a jamais arrêté ; il y en a d'insolubles contre tout. Dès que la raison de décider a été saisie, tant pis pour l'objection si elle subsiste ! La logique, du moins celle que pratique notre raison bornée, n'est pas la règle des événemens humains. L'Italie a détruit le pouvoir temporel au nom d'un Statut qui reconnaît la religion catholique comme religion d'État ; nous voyons depuis trente ans fonctionner une république au milieu d'institutions monarchiques. Mieux vaut vivre dans une constitution illogique que de mourir par la logique. L'esprit d'intuition et de finesse vaut plus dans les affaires que l'esprit logique. En fait, hérédité et responsabilité s'excluent si peu, que partout, en dépit des constitutions, les peuples les associent. Partout, ils font remonter au monarque, qu'il ait ou non des ministres responsables, tout le bien et tout le mal qui s'opère dans le royaume ; partout, ils le chassent, eût-il des ministres responsables, dès que le mal leur paraît intolérable : les révolutions de 1830 et de 1848 l'attestent. L'irresponsabilité royale n'est qu'un *a priori* de la théorie que les faits n'ont pas sanctionné.

C'est par l'insurrection que jusqu'à présent on a rendu effective la responsabilité royale. En la reconnaissant constitutionnellement, on pourrait en organiser le fonctionnement légal.

Selon le penseur de la Révolution, Siéyès, le concours immédiat de la multitude à la formation de la loi est ce qui constitue la véritable démocratie (2). Ce gouvernement direct était pratiqué au XVe siècle dans les communes françaises : le peuple tout entier élisait ses officiers municipaux, on le consultait sur les affaires graves et on lui rendait compte. Aux États-Unis, en principe, il n'y a point de conseil municipal, le corps électoral nomme directement ses magistrats, *select-men*, et les dirige lui-même dans

(1) Fonfrède.
(2) Septembre 1789. *Sur la sanction.*

tout ce qui n'est pas l'exécution pure et simple des lois de l'État. Quelques petits cantons suisses procèdent encore de la sorte.

Mais, cette intervention directe du peuple étant incompatible avec la multiplicité et la gravité des affaires dans un grand État, on a été amené, aux États-Unis, à établir dans les grandes communes un maire et un conseil municipal divisé en deux branches, et dans tous les États libres, on a institué le système représentatif, dont le régime parlementaire est une variante. Le peuple ne statuera plus directement, il choisira des représentans qui parleront et agiront en son nom, auront un droit propre, et il n'appartiendra pas plus au peuple qui les a élus d'en réglementer l'usage par un mandat impératif qu'à un ministre de la justice de dicter ses arrêts au juge qu'il a nommé. Le représentant n'aurait même aucun compte à tenir des intentions réelles ou supposées de ses électeurs, s'il n'était obligé de ne pas trop les froisser, afin d'en obtenir le renouvellement de ses pouvoirs (1).

Cette abdication complète de la souveraineté a paru tellement destructive de la souveraineté elle-même, que les législateurs populaires ont établi en maxime que *le droit du peuple est violé chaque fois qu'on lui fait faire par représentation ce qu'il peut faire lui-même*. Trancher les questions constituantes pouvant être fait directement, la Convention, à sa première séance, a décidé qu'il n'y a pas de Constitution, si elle n'a été acceptée par le peuple (2). Depuis, d'autres ont proposé que le plébiscite fût étendu à des sujets d'un intérêt général et dont la solution importait à la paix publique. Louis XVI réclama l'appel au peuple, qui eût certainement sauvé sa tête. En 1815, Talleyrand fut tenté de demander à un plébiscite la solution gouvernementale. Duchâtel, un des ministres les plus perspicaces de Louis-Philippe, regrettait qu'on n'y eût pas eu recours en 1830. En 1860, Prévost-Paradol, quoique imbu jusque dans les moelles des préjugés parlementaires, dont le premier était l'horreur de l'appel au peuple, s'écriait : « A la place de l'Empereur, bien des gens seraient tentés de se tirer d'affaire par un plébiscite et de dire une fois pour toutes au peuple français : — Que faut-il faire ? Voulez-vous que j'évacue Rome ou que je fasse signe au Piémont de reculer et que je rende au Pape tous ses États ? — C'est peut-être le seul moyen de sortir

(1) Tocqueville, *L'ancien régime et la Révolution*, p. 91. *La Démocratie en Amérique*, t. Ier, p. 96. — Émile Ollivier, *1789 et 1889*, p. 504.

(2) 22 septembre 1792.

de cette impasse sur laquelle on ne peut vraiment jeter les yeux sans éprouver le plaisir de n'être rien (1). »

C'était donc par le plébiscite qu'on assurerait le fonctionnement pacifique et légal de la responsabilité impériale. Contre les votes de défiance de la Chambre, les ministres auraient un recours devant le corps électoral, par la dissolution, droit ministériel. Contre les exigences des ministres et des Chambres qu'il jugerait nuisibles au bien public, l'Empereur aurait la ressource d'un appel direct au peuple. On assurerait ainsi aux institutions un lest de stabilité dont elles sont dépourvues depuis que l'autorité des Chambres hautes a été affaiblie ou détruite. En effet, dans le seul pays où le plébiscite fonctionne comme une institution normale, le peuple s'est constamment montré plus sensé que ses représentans. Il n'a pas approuvé leurs innovations radicales : élection des juges, suppression du budget des cultes, vaccine obligatoire, monopoles divers, etc. (2).

Réclamer un empire libéral signifiait donc pour moi, quand j'adoptai cette formule, demander la *liberté sociale*, et la *liberté politique*, garantie de la première, mais organisée tout autrement qu'elle n'avait été par les régimes de 1814 et de 1830.

Ce plan était raisonnable; était-il réalisable ? En politique ce qui ne peut se réaliser cesse d'être raisonnable. Sur la liberté sociale, la cause était gagnée; l'Empereur en était partisan plus encore que Morny, et par là, même avec la Constitution de 1852, c'était un souverain libéral. Il y aurait plus de difficulté sur la liberté politique; l'Empereur se défiait de l'usage qu'en feraient contre lui les partis, mais son esprit clair et juste ne tarderait pas à se convaincre qu'ayant accordé le principal, il n'avait qu'à gagner à ne pas retenir dans sa main à moitié ouverte les conséquences

(1) *Courrier du Dimanche* du 10 mars 1861.

(2) Le *referendum* est, sauf le nom, la même institution que le plébiscite. On a essayé de les distinguer en disant que le plébiscite porte sur le nom d'un homme, et le *referendum* sur le vote d'une loi. Il est dans notre histoire des plébiscites dont l'unique objet a été l'acceptation ou le rejet d'une constitution. La seule différence réelle est que le plébiscite suisse a été réglementé, parce qu'il est habituel, et que le plébiscite français, n'étant qu'exceptionnel, n'a pas encore reçu sa législation. Bien entendu, le plébiscite, comme toutes les manifestations du suffrage universel, devrait être soumis à une organisation hiérarchique. J'ai exposé mon système dans *1789 et 1889*, p. 511. — Voyez aussi les articles de premier ordre écrits dans cette *Revue* par M. Charles Benoist sur ce sujet d'importance majeure, dont il serait bien plus urgent de s'occuper que de ressasser des redites inutiles sur la république et la monarchie.

inévitables; que la responsabilité ministérielle, en l'exonérant des fautes qui n'étaient pas les siennes et en organisant la mobilité publique, augmenterait sa stabilité personnelle, enfin qu'un Napoléon issu des votes populaires, investi du pouvoir d'interroger la nation directement, n'avait, s'il ne se jetait lui-même par la fenêtre, à redouter, même au jour des infidélités de la fortune, ni les manèges d'une assemblée, ni les violences de la presse, ni les complots des anciens partis.

Je me décidai à l'entreprise avec la certitude du succès. Je ne me dissimulais pas le long et difficile labeur auquel j'allais me condamner, la force et le nombre des adversaires que je devrais affronter. Le mot *Empire* exaspérerait les monarchistes et les révolutionnaires, le mot *libéral* déchaînerait le parti autoritaire, maître du gouvernement et des places, sans me rapprocher tout à fait des sages, qui mettaient la liberté au-dessus des formes de gouvernement, car leur thèse était qu'en dehors de la restauration du mauvais parlementarisme français, il n'y aurait pas de liberté.

Je n'étais pas même certain d'entraîner tous les Cinq à passer de la première étape : le serment, à la seconde : l'opposition constitutionnelle, loyale, sans arrière-pensée subversive. Le décret du 24 novembre ne leur inspirait ni la même satisfaction ni le même espoir qu'à moi. Darimon se donnait l'air d'en médire ; Jules Favre ressassait les rengaines incrédules des vieux républicains qui l'entouraient au Palais et dont l'encens l'enivrait; Hénon, quoique écrivant à l'Empereur pour lui demander des grâces, demeurait irréconciliable; Picard en revenait à son mot habituel : « Défions-nous. » Je m'exposais, les câbles coupés de tous les côtés, à me retrouver plus seul qu'au jour où je prêtais le serment. Tout cela m'était indifférent, si je ne perdais pas l'amitié de Picard. Pour l'amener à la politique que j'allais suivre, pour le faire revenir de ses défiances, je ne brusquai rien, je n'accentuai pas mon contentement, j'attendis l'occasion.

VI

Persigny, en sa qualité de ministre de l'Intérieur, était plus particulièrement chargé de caractériser par l'application la portée véritable des décrets. Il fit patte de velours dans une circulaire aux préfets, recommandant « de travailler à la réconciliation

entre les partis, de témoigner des égards aux hommes honorables et distingués des anciens gouvernemens et de les engager à faire profiter le pays de leurs lumières et de leur expérience (5 décembre 1860). » Il donnait l'exemple : il continua à traiter Falloux en ami et lui demanda d'être le parrain de son fils, de lui désigner un confesseur, parce qu'il voulait entrer dans une complète pratique chrétienne. Il fut plein d'égards envers Lamartine, empêcha que son petit hôtel de la rue de la Ville-l'Évêque ne fût englobé dans le ministère de l'Intérieur (1) et donna ordre à tous les préfets de seconder la souscription à ses Œuvres complètes. Il ne s'opposa pas à la grâce de Proudhon.

Le délicat de sa tâche était la conduite envers la presse. Il fit remise à tous les journaux de leurs avertissemens, et, dans une circulaire, il indiqua de quelle manière il appliquerait le pouvoir discrétionnaire dont le maintien était le principal argument de ceux qui contestaient l'importance des concessions impériales. On s'autorisait de l'exemple de l'Angleterre pour réclamer la suppression du pouvoir arbitraire, il s'en arma pour le maintenir : « Aussi longtemps que les Stuarts contestèrent le gouvernement issu de la révolution de 1688, la législation sur la presse n'eut qu'un objet : défendre la nouvelle dynastie contre ses ennemis politiques et religieux, et interdire, au nom même de la liberté, les armes et les instrumens de la liberté aux adversaires des nouvelles institutions du pays. Avant d'être un peuple libre, il faut être un peuple uni. La liberté de la presse doit suivre et non précéder la consolidation d'une nouvelle dynastie ; tant qu'il y a des partis hostiles à l'ordre établi, luttant, non plus comme aujourd'hui les tories et les whigs pour le ministère, mais comme autrefois les Jacobites pour renverser le trône, la liberté ne peut

(1) Lamartine à Persigny : « M. de la Guéronnière vient de me faire part des paroles et des procédés chevaleresques qui m'assurent spontanément la tranquille jouissance de mon petit asile sous les murs de votre beau jardin. Je ne dirai du moins pas comme Virgile :

Mantua væ miseræ nimium vicina Cremonæ.

« Le voisinage d'un homme de cœur est toujours bon, même en politique. Entre votre cause et la mienne, il y aura toujours l'honneur du caractère qui domine toutes les dissidences de l'esprit. Vous servez avec zèle et indépendance une cause dans laquelle vous trouvez réunis votre amitié et vos principes ; j'ai quitté l'arène politique et je consume laborieusement, dans un travail acharné et ingrat, mes dernières années à réparer les coups de la fortune envers ceux à qui je dois du pain. Nous pouvons être fiers tous deux de nos situations si diverses et je puis vous envoyer sans rougir, à travers les arbres de nos deux jardins, les remercie-mens que je suis heureux de vous offrir. « A. DE LAMARTINE. »

être accordée aux ennemis de l'ordre établi que chez les peuples dégénérés qui préfèrent au salut de l'État, comme les Grecs du Bas-Empire, le droit de se quereller et de se détruire eux-mêmes. En conséquence, je ne reculerai devant aucune responsabilité pour interdire les attaques contre l'État, de quelque prétexte, de quelque autorité qu'elles se couvrent; en revanche, je ne consulterai aucune convenance particulière, de quelque part qu'elle se produise pour les résolutions à prendre dans le but de favoriser sans cesse davantage dans notre pays l'acclimatation, si je puis ainsi parler, des habitudes de libre discussion (7 décembre 1860). »

Cette argumentation habile n'avait qu'une lacune, elle oubliait que la protection de l'ordre nouveau contre les partis anciens n'avait pas, en Angleterre, été confiée aux ministres dont les journaux critiquaient les actes, mais à des jurés, à des juges. Or c'était ce que réclamait l'opposition libérale.

On a beaucoup médit du système des avertissemens; il en fut, en effet, un grand nombre de ridicules ou excessifs. Mais, si on mettait à côté des passages frappés l'immense quantité de ceux tolérés, quoique pleins d'allusions outrageantes, tels que, par exemple, les articles du *Courrier du dimanche* où « se retrouve l'âpre raillerie de Swift, le sarcasme rieur de Lucien (1), » et qui cependant ne valurent à Prévost-Paradol ni une poursuite, ni un avertissement, on est obligé de reconnaître qu'en fait, les rigueurs de ce régime ont été fort exagérées. N'est-ce pas être encore libre que de pouvoir crier si souvent, et sous tant de formes diverses, qu'on ne l'est pas? « Les journalistes n'étaient persécutés que dans la mesure qui fait plaindre et non dans celle qui fait trembler; ils souffraient de cette espèce de gêne qui anime à la lutte, non de ce joug pesant qui accable (2). » Néanmoins ce système était insupportable, parce que la liberté qu'il laissait n'était qu'une tolérance, toujours sur le point d'être retirée, et qu'il est contraire au bon sens que celui qui censure ait pour juge celui qui est censuré.

Avant le Décret, il eût été absurde de donner à la presse plus de liberté que n'en avait le Parlement, de reconnaître aux journalistes le droit refusé aux députés d'interpeller chaque jour les ministres et d'être en communication directe et libre avec le public, tandis que la parole des orateurs de la Chambre ne lui

(1) Gréard.

(2) C'est ce que dit Tocqueville des années qui précédèrent la Révolution.

arrivait que sous une forme indirecte et tronquée. Après il était bien plus absurde de refuser aux écrivains le droit de reprendre pour leur compte les idées ou les critiques qui étaient publiées dans le compte rendu des Chambres.

Persigny ne s'éloigna pas de son programme en frappant d'un avertissement le *Courrier du dimanche* et en expulsant son directeur, Gregory Ganesco, qui n'était pas Français (29 janvier 1861). L'article contenait un véritable outrage contre les institutions. Il fut moins bien inspiré dans la manière dont il usa du pouvoir d'accorder ou de refuser l'autorisation de fonder des journaux. Je lui en demandai une : il me considéra comme un ennemi de l'État et de la dynastie et me la refusa. Il traita de même Louis Veuillot, qui avait donné de nombreuses marques d'adhésion à l'Empire et ne différait avec lui que sur une de ces questions de conduite politique qu'il avait promis de livrer au libre débat. Nefftzer le trouva moins rébarbatif. Le malin Alsacien qui, depuis 1859, avait repris à *la Presse*, propriété de Solar, l'associé de Mirès, la place que Milhaud lui avait retirée sur l'injonction du prince Napoléon, capta le ministre par les habiles flatteries de son bulletin quotidien. Sur son affirmation qu'il était étranger à toute préoccupation de parti, il obtint l'autorisation de fonder *le Temps*. Il marqua immédiatement la valeur de ses promesses en donnant son journal à l'argent orléaniste; depuis, il ne manqua pas une occasion de saper l'Empire, et nul ne lui sera plus féroce sous une apparence de modération.

VII

L'appel que Persigny adressait aux hommes d'anciens partis ne fut guère entendu. Ils continuèrent à saisir toutes les occasions de mordre ou de déchirer. Ils ne laissèrent pas échapper celle que leur offrait la réception de Lacordaire à l'Académie (24 janvier 1861). Tous les coryphées de l'opposition étaient accourus. L'Impératrice et le prince Napoléon, venus aussi, purent entendre les applaudissemens répétés qui, aux deux discours, soulignèrent ce qu'on supposait être désagréable à l'Empire : « la crainte qu'inspire au tyran la parole de l'homme sur les lèvres de l'orateur; Tibère, ce despote qui se croit tout permis, parce qu'il fait tout au nom du peuple, etc. » Mais, même là, on commençait à être rassasié de ces lieux communs de haine. On attendait l'attaque contre la poli-

tique italienne, le Piémont, et l'Empereur qui les protégeait. Lacordaire déçut; il se contenta de quelques paroles sonores, en passant, sur « l'ingratitude sacrilège qui, en 1848, avait récompensé les dons du Père commun des âmes, » et sur la France opposant « aux armées d'une démocratie trompeuse ce don de vaincre qui lui fut accordé par Dieu le jour même où Clovis, son premier roi, courba la tête devant la vérité. » Guizot s'étonna qu'il eût si peu dit : « Vous avez exhalé votre éloquente indignation contre l'ingratitude qu'a rencontrée ce Pape généreux et doux qui s'est empressé d'ouvrir à ses sujets la carrière des grandes espérances, et qui les y eût heureusement conduits si la bonté des intentions suffisait à gouverner les hommes. Est-ce là, monsieur, tout ce qu'en présence de ce qui se passe vous pensez et sentez sur la situation de l'Église, et regardez-vous l'ingratitude populaire comme la plus dure épreuve que son auguste chef ait maintenant à subir ? Non, certainement non; mais, après avoir touché à cette plaie vive, vous vous êtes arrêté; vous avez craint d'envenimer en enfonçant. » Et, suppléant au silence du prêtre, le politique *enfonça*, enveloppant ses anathèmes contre Cavour et le Piémont d'une violence contre Napoléon Ier et d'une parole dédaigneuse contre Benjamin Constant, dont le moindre écrit politique contient plus d'idées profondes et originales que tous les siens.

« Monsieur, lui dit l'Impératrice, quand il la reconduisit à sa voiture, à la tête du bureau, je vous ai beaucoup écouté et admiré. » — « C'est égal, disait Dupin en sortant, c'est toujours le laïque qui a le pompon. » — Et Sacy : « Nous venons d'entendre un faux moine reçu par un faux protestant. » — L'Empereur, dans son audience, eut un mot gracieux pour Guizot, parla à Lacordaire de son éloge du général Drouot et lui rappela que l'Impératrice l'avait autrefois entendu à Bordeaux avec grand plaisir. Décidément, on ne courait pas de risque à braver ce Tibère.

L'opposition mondaine n'eut garde de ne pas profiter de la représentation à l'Opéra de *Tannhauser*. L'œuvre de Wagner suscitait une inimitié purement artistique. Elle n'était soutenue que par quelques littérateurs plus ou moins connus : Baudelaire, Gasperini, Leroy. Parmi les maîtres de l'art musical, elle n'avait qu'un patron déclaré, Liszt, alors à Weimar. Les critiques, dont le jugement faisait loi sur un public encore peu instruit, le combattaient. Scudo, de la *Revue des Deux Mondes* ne comprenait que la musique italienne ; il avait eu de la peine à accepter Meyer-

beer ; en bon style et avec autorité, il avait décrété que Wagner était « un barbare, et ses partisans, pour la plupart, des écrivains médiocres, des artistes, des quasi-poètes, des avocats, des démocrates, des républicains suspects, des esprits faux, des femmes sans goût, rêvasseuses de néant. » Un autre critique, Berlioz, écrivain au *Journal des Débats*, furieux de se voir laissé en dehors de l'Opéra, quand la protection de l'ambassadrice d'Autriche y faisait entrer si aisément l'Allemand, rendit compte en termes sarcastiques d'un concert que Wagner avait donné aux Italiens pour se procurer quelque argent. Faisant écho à ceux qui, avant de traiter Wagner de Marat de la musique, l'avaient appelé son Robespierre, il l'accusa de violer toutes les règles connues, de n'admettre aucune mélodie, de maltraiter les oreilles des auditeurs par d'épouvantables modulations, de n'avoir aucun égard aux chanteurs et de n'employer que les intervalles les plus lourds et les plus haïssables.

Le maëstro, de son côté, mécontenta les abonnés de l'Opéra par son obstination à maintenir le ballet d'usage au premier acte, c'est-à-dire quand les amateurs des danseuses n'étaient pas encore arrivés. Il indisposa le chef d'orchestre en sollicitant de tenir le bâton lui-même à la première représentation, et refroidit les artistes par ses impatiences nerveuses et ses exigences techniques. Une cabale se forma, qui fut aussitôt accrue et rendue formidable par ceux qui voulaient protester contre le pouvoir personnel au théâtre : on ne supporterait pas que les compositeurs français fussent sacrifiés ; que l'Autriche vînt prendre à l'Opéra sa revanche de Solferino et que l'Empereur exerçât son despotisme jusque sur l'Art. Malgré le succès des répétitions, on annonçait un fiasco colossal. On racontait que le ministre était sorti de la répétition en s'écriant : « Wagner est évidemment fou. » Berlioz écrivait : « Liszt va arriver pour soutenir l'école du charivari. » Intimidé par l'annonce de l'orage, le principal chanteur, l'Allemand Neumann, trahit. Il se rendit chez Scudo (de qui je le tiens), abandonnant l'œuvre pour obtenir grâce pour lui-même. « L'échec disait-il, était certain. » Et, en effet, il y contribua tant qu'il put par la mollesse lâche avec laquelle il chanta son rôle.

J'ai assisté à cette représentation (1), me faisant chef de claque avec l'Empereur et la princesse de Metternich. Le parti pris de

(1) 13 mars 1861.

condamner sans écouter était évident ; néanmoins l'*Ouverture*, le *Septuor*, la *Marche des Pèlerins*, la *Romance de l'Étoile* obligèrent la cabale à supporter l'enthousiasme des applaudissemens. Elle réussit avec peine à empêcher l'effet qui, sans cela, eût été immense, de la *Prière d'Élisabeth*, d'ailleurs mal chantée. A la seconde représentation (1), retardée à cause d'une indisposition du déloyal Neumann, les opposans arrivèrent avec des mirlitons et des sifflets. « Elle a été pire que la première, écrivait Berlioz ; on ne riait plus, on était furieux, on sifflait à tout rompre, malgré la présence de l'Empereur et de l'Impératrice. En sortant sur l'escalier, on traitait tout haut ce malheureux Wagner de gredin, d'insolent, d'idiot ; la presse est unanime pour l'exterminer, je suis cruellement vengé. »

Comme, malgré tout, une certaine portion du public s'obstinait à écouter et, quand elle avait entendu, à applaudir, on s'organisa encore mieux pour la troisième représentation (2). On s'était armé de becs de clarinette, de cornets à bouquin ; au paradis, un spectateur soufflait dans un cornet à piston, et, dans une avant-scène, on frappait à tour de bras sur une grosse cloche qui avait été installée là on ne sait comment. Les siffleurs, disséminés dans la salle entière, se déchaînaient aux endroits signalés d'avance. Tout cela constituait une lutte, non un échec, car à la frénésie des huées répondait la frénésie des applaudissemens, accrus à chaque représentation. Au théâtre, le seul échec irrémédiable, c'est la salle vide. Or, les places étaient déjà retenues pour les huit représentations suivantes. Si Wagner avait tenu bon, il l'eût emporté. J'arrivai chez lui trop tard pour l'empêcher d'envoyer la lettre par laquelle il retirait son œuvre. Je ne pus que la déplorer.

VIII

Paradol et ceux qui partagèrent ses justes espérances considéraient que, le rôle des députés étant agrandi au point d'en être changé, il convenait de procéder à une dissolution afin que les instrumens de contrôle nouveaux et utiles remis à la nation ne languissent pas entre les mains de députés peu préparés à la tâche nouvelle. Le gouvernement n'adopta pas cette mesure qui avait

(1) 18 mars.
(2) 24 mars.

quelque chose d'agitateur comme toute dissolution, et qui eût donné au décret libéral un caractère radical et presque révolutionnaire qu'il ne convenait pas de lui attribuer. La session s'ouvrit donc régulièrement (4 février 1861).

Morny expliqua les divers changemens réglementaires, conséquences du décret : les six secrétaires élus au lieu d'être nommés; une discussion sommaire en comité secret sur les projets de loi avant le renvoi au bureau ; le nombre des bureaux augmenté de sept à neuf, avec l'interdiction à chaque député de faire partie de plus de deux commissions ; un compte rendu rédigé pendant la séance sous la responsabilité du président pour être communiqué aux journaux ; la possibilité d'amender une loi en discussion afin que la Chambre ne soit plus placée à l'avenir entre un acte insensé et une soumission regrettable ; tout amendement signé par *cinq* membres admis à la discussion (ce chiffre évidemment visait à nous permettre d'user du droit nouveau). Pour ne pas offusquer les députés par un appareil officiel, désormais les commissaires du gouvernement n'assisteraient plus en uniforme aux séances.

Ces commentaires se terminaient par une déclaration franchement libérale. « Deux fois une main puissante a relevé l'édifice, mais c'est la première fois que cette main s'ouvre, de son plein gré, au milieu du calme et de la paix, pour rendre au pays une partie des droits dont celui-ci a fait un salutaire abandon. *La liberté politique est le couronnement de toute société civilisée*, elle grandit la nation et le citoyen, *il est de notre honneur d'en favoriser la durée et le développement*, mais elle ne s'implantera définitivement qu'avec l'ordre et la sécurité. »

Baroche déposa sur le bureau de la Chambre un exposé de la situation de l'Empire et les principaux documens diplomatiques de l'année 1860, fait inusité qui, à lui seul, était une innovation considérable. Ensuite on procéda à l'élection des secrétaires. Pendant le dépouillement du scrutin, j'étais assis auprès de Valette, le secrétaire de la Présidence ; Picard causait avec nous, accoudé sur la balustrade. Morny, qui montait au bureau, s'avance et nous tend la main. — « Vous nous avez fait, lui dis-je, monsieur le Président, un bon discours ; c'est un correctif au rapport de Troplong. — Que voulez-vous ? Troplong est un brave homme, mais ce n'est pas un homme politique ; à propos de tout, il parle des Grecs et des Romains ; d'ailleurs, il s'exprimait au nom de la

Commission du Sénat, et il était contraire à la mesure. L'Empereur et moi en étions partisans depuis longtemps, je vous l'ai fait dire l'an dernier; l'Empereur est très bon, seulement on ne sait pas qui lui succédera : il faut créer des institutions. — Nous avons coutume, monsieur le Président, de dire que, dans l'Empire, il n'y a que deux hommes politiques, l'Empereur et vous. — Il n'y en a qu'un, l'Empereur. — Nous sommes plus larges, nous allons jusqu'à deux. »

Une tâche nouvelle commençait pour les Cinq. Ils avaient travaillé dans l'obscurité à la conquête des libertés ; il leur fallait dorénavant prouver en pleine lumière qu'ils sauraient en user et que l'épée forgée par eux n'était pas trop lourde à leur main. Ils commencèrent par adopter une méthode pratique. Au lieu de revenir à la politique surannée des programmes généraux qui, en s'étendant à tous les sujets, ne valent pour aucun, de préconiser une réforme totale de la société ou du gouvernement, impraticable ou factieuse, de sonner le tocsin révolutionnaire, ils prirent leur point de départ dans le fait actuel, la Constitution récemment modifiée, et ils s'arrêtèrent à formuler, en quelques propositions nettes, pouvant entrer sans peine dans l'esprit public, les revendications libérales compatibles avec cette Constitution et d'une réalisation immédiate. Ils résolurent de les reproduire chaque année et de les soutenir par des discours prononcés tantôt par l'un, tantôt par l'autre. On les accuserait de rabâchage ? Le rabâchage doit être un des démons familiers de l'homme qui veut agir sur une foule distraite ou indifférente. Une idée ne commence, je ne dis pas à être comprise, mais perçue, que lorsqu'elle a été répétée des milliers de fois. Alors, un jour arrive où le bon Panurge démocratique, ayant enfin entendu et saisi, exulte et vous félicite d'avoir si bien deviné ou exprimé ce qu'il pense ; vous voilà populaire ! Le journaliste qui connaît son métier refait pendant des années le même article ; l'orateur de parti doit agir de même. Il fut donc entendu qu'à chaque session, les Cinq reprendraient les mêmes revendications ; ils considéreraient les réfutations comme non avenues, et recommenceraient comme si l'on n'avait rien dit; ils finiraient par convaincre, ne fût-ce que par lassitude.

IX

La discussion de leur amendement sur la politique intérieure était attendue avec une curiosité particulière, parce qu'elle devait les amener à s'expliquer sur l'évolution récente de la politique impériale. Ce jour-là (14 mars 1861), les tribunes furent envahies par l'élite du monde officiel : on remarquait au premier rang la princesse Clotilde et le prince Napoléon.

Pour se dispenser de remercier l'Empereur, Jules Favre remercia Dieu : « Savez-vous ce que j'admire dans ces décrets? C'est la puissance irrésistible, bien que cachée, de ces droits, de ces principes primordiaux dont Dieu ne permettra jamais l'anéantissement. C'est vers sa sagesse éternelle que monte ma reconnaissance. » Il marqua aussitôt combien il savait peu de gré de la liberté qu'on venait de concéder en la poussant à l'excès. Il critiqua le système électoral municipal et la législation de la presse plus acrimonieusement qu'il n'avait jamais fait.

Je l'avais écouté avec malaise ; je ne trouvais ni loyal, ni juste, ni habile d'accueillir par un redoublement d'hostilités un acte aussi libéral, et je croyais que nous étions tenus à remercier quelqu'un de moins éloigné que Dieu. Néanmoins, sentant que mon ton serait bien différent de celui de mon collègue et qu'il pourrait s'ensuivre quelque froissement, j'hésitais à parler, quoique je m'y fusse engagé. La façon mesquine dont Baroche rapetissa l'acte impérial en répondant à Jules Favre triompha de mes hésitations. Dès mes premiers mots, je laissai échapper mon sentiment et je témoignai notre gratitude pour le Décret, « dont nous pouvons souhaiter l'extension, mais dont nous reconnaissons et le courage, et la générosité, et le bienfait. » Puis, je m'efforçai de me restreindre à la discussion des argumens de Baroche et de ne pas m'élever au-dessus de cette arène étroite. Plus d'une fois, je me sentis prêt à m'échapper où je ne voulais pas aller, plus d'une fois je me ressaisis ; mais la lutte intérieure qui m'agitait devenait à chaque instant plus violente ; enfin l'obsession intraitable de la conscience fut la plus forte, l'inspiration m'emporta. J'oubliai où j'étais, qui m'entourait, je n'eus plus aucun souci de la surprise, du mécontentement, des colères que soulèveraient mes paroles ; m'abstrayant de toute prévision et de tout calcul, d'un mouvement

dont je ne fus pas le maître, je m'adressai à l'auditeur invisible qui, des Tuileries, suivait le débat et je lui dis :

« En 1814, lorsque l'empereur Napoléon prenait la route de l'île d'Elbe, qu'il traversait la France, vaincu par l'étranger, abattu par cette fortune qu'il avait trop tentée, il croyait qu'il lui restait dans le cœur des populations une affection universelle, et son étonnement fut profond de se sentir, à mesure qu'il avançait dans le Midi de la France, accablé par les malédictions. Parfois il ne put, nous dit son historien, retenir les larmes qui coulaient silencieusement de ses yeux, et qu'il dérobait aux regards des commissaires étrangers, ses gardiens. Aussi, quand, après quelques mois de retraite à l'île d'Elbe, il rentra, par un coup de fortune inespéré, dans ce palais des Tuileries qu'il avait quitté quelques mois auparavant, il y appela Benjamin Constant, jusque-là un de ses plus intraitables ennemis, mais qui ne l'avait détesté que par amour pour une puissance encore plus élevée et plus noble, la liberté, et il lui dit : « Des discussions publiques, des élections libres, des ministères responsables, la liberté de la presse : je veux tout cela, la liberté de la presse surtout ; l'étouffer est absurde. » — Plus tard, lorsque encore plus éprouvé par l'adversité, lorsque après avoir été broyé avec la France sur le champ de bataille de Waterloo, il fut arrivé sur ce rocher où ses douleurs ont fait oublier ses fautes, alors, messieurs, il écrivit à son frère Joseph, retiré aux États-Unis : « Dites à mon fils qu'il donne à la France autant de liberté que je lui ai donné d'égalité. » — Voilà ce que nous demandons à l'Empereur. Si notre parole pouvait avoir sur lui une influence quelconque, nous lui dirions : « Quand on est le chef d'une nation de 36 millions d'hommes ; quand on a été acclamé par elle ainsi qu'on nous le rappelle chaque jour ; quand, grâce à la force de cette nation héroïque, on dispose du monde en ce sens que, de quelque côté qu'on se penche, on y amène la fortune ; quand on est le plus puissant parmi les souverains ; quand la destinée a épuisé pour vous toutes ses faveurs ; quand tout vous a été accordé ; quand, par une chance légendaire, on est sorti de prison pour monter sur le trône de France, après avoir traversé l'exil ; quand on a connu toutes les douleurs et toutes les joies, il reste encore une joie ineffable à goûter, qui dépasserait toutes les autres et donnerait une gloire éternelle : c'est d'être l'initiateur courageux et volontaire d'un grand peuple à la liberté, c'est de repousser des conseillers pusil-

lanimes et sans foi, de se mettre directement en présence de la nation. J'en réponds, le jour où cet appel serait fait, il pourrait bien se trouver encore dans le pays des hommes uniquement fidèles aux souvenirs du passé, ou trop absorbés par les espérances de l'avenir, mais le plus grand nombre approuverait avec ardeur. Et quant à moi qui suis républicain, j'admirerais, j'appuierais, et mon appui serait d'autant plus efficace qu'il serait complètement désintéressé. (*Mouvement prolongé.*) »

Quand je m'assis au milieu de l'agitation de l'assemblée, je fus surpris moi-même de ce que je venais d'oser. Morny rayonnait; les ministres se regardaient, se demandant : « Où veut-il en venir ? — C'est une perfidie, disaient les autoritaires. — C'est un discours ministre, chuchotaient ceux qui se croyaient malins. — C'est l'acte d'un honnête homme, disaient les braves gens. » Darimon, qui savait mon approbation sans réserve du Décret, ne fut pas surpris; Picard était effaré, quoique très content de mon succès, Hénon de même. Jules Favre, après beaucoup d'éloges, me dit : « Vous avez été trop impérialiste, vous vous êtes mis en contradiction avec moi. » C'était la vérité. Au dehors, les irréconciliables levèrent les bras au ciel : Nous l'avions bien prédit ! Ce jeune homme ne nous inspirait pas confiance; c'est un ambitieux vulgaire; du reste, quand on a prêté serment au Deux Décembre, de quoi n'est-on pas capable ?

Le lendemain, à propos d'un incident de séance, sur le procès-verbal, Morny dit que je m'étais déclaré disposé à me rallier au gouvernement, malgré mes opinions républicaines antérieures, s'il persistait dans sa voie libérale. Le mot *se rallier* n'était pas la qualification propre de mon acte. Ce mot peut s'appliquer à une adhésion inconditionnelle ou intéressée. Or, rien ne ressemblait moins à ce que j'avais fait. Je m'étais posé en face de l'Empereur, d'égal à égal, m'investissant du mandat de représentant de la liberté, et je lui avais dit : « Je vous propose une transaction : quoique républicain, j'accepterai votre dynastie si, quoique Napoléon, vous accordez la liberté. » Il n'y avait là quoi que ce soit qui ressemblât au reniement de soi-même, qu'on exprime d'ordinaire par le mot *se rallier*.

Le concours que j'offrais devait rester *désintéressé*. Aucun doute sur le sens que j'attachais à ce mot : je refuserais d'être ministre, même si l'on adoptait mes idées. Je ne me suis engagé dans cette voie épineuse qu'avec cette ferme résolution. Pour le

populaire, un ministère est la béatitude suprême, et un ministre, un personnage ayant dans son cabinet un coffre rempli de pièces d'or dans lequel il puise à pleines mains. Il n'admet donc pas qu'une évolution conduisant au pouvoir puisse être désintéressée. Par d'autres raisons moins sottes, telle est aussi l'opinion des politiciens de haut et bas étage. Ils ne peuvent supposer un homme dédaigneux des jouissances de vanité, de prépotence, d'intérêt, après lesquelles ils soupirent. Je pensais, au contraire, que ma force pour conduire à bien ma campagne libérale serait plus considérable d'un banc de député que d'un cabinet de ministre. Le seul ministère auquel je prétendisse était celui que Manin et Deák avaient exercé parmi leurs compatriotes, celui de l'opinion publique. « Mais on a beau compasser dans son esprit tous ses discours et tous ses desseins, l'occasion apporte toujours je ne sais quoi d'imprévu, en sorte qu'on dit et qu'on fait toujours plus ou moins qu'on ne pensait (1). »

Le gouvernement ne tarda pas à me notifier ce qu'il pensait de ma politique de liberté. Il avait proposé quelques atténuations au Décret de 1852, sur la presse. Le rapporteur avait dit : « Votre commission a accueilli avec plaisir une mesure qui est *la continuation* du mouvement libéral inauguré le 24 novembre. » Billault expliqua qu'il ne s'agissait pas d'une *continuation*, mais d'une *fin*. « Le grand acte du 24 novembre n'a pas été une de ces concessions premières à l'aide desquelles l'ennemi, pouvant plus commodément investir la place, finit par en devenir le maître. L'abrogation des lois de sûreté sur la presse, sur le droit de réunion ; dans les élections, l'abandon des candidats gouvernementaux en présence des candidats hostiles ; la métamorphose prochaine du gouvernement fondé sur la Constitution de 1852 en ce qu'on appelle le gouvernement parlementaire, toutes ces choses ont été produites, proclamées comme les conséquences nécessaires du décret du 24 novembre. N'en croyez rien, Messieurs. Le gouvernement n'entend laisser pénétrer, dans la citadelle dont la France lui a confié la garde, ni les ennemis déclarés, ni *les ennemis déguisés*... »

Les *ennemis déguisés*, le mot était à mon adresse : on répondait par une brutalité à mon appel généreux. Les intransigeans en

(1) Bossuet, *Politique tirée de l'Écriture sainte*.

triomphèrent et me pressèrent de rétrograder. Et pourquoi ? Ces résistances ne me surprenaient pas, je les avais prévues, je les attendais, et elles ne décourageraient pas ma certitude d'en venir à bout. Il m'a fallu dix ans, mais j'y suis parvenu.

X

Mon *pronunciamiento* était accompli. Malgré les froideurs, les soupçons qu'il me valut, je ressentais un véritable bien-être moral d'avoir dégagé franchement ma pensée et m'être montré tel que j'étais. Les coalisés de l'Union libérale subversive eussent bien voulu obtenir de mes collègues un désaveu qui nous eût coupés en deux et anéantis. Aucun n'en eut même la velléité. Nous ne différions que sur des éventualités, dont la réalisation était problématique et lointaine. Nos rapports ne subirent aucune altération et, toujours unis, nous poursuivîmes notre marche en avant.

Du reste, peu de jours après, Jules Favre encourut les mêmes réprobations. A propos de la question romaine, Keller avait prononcé, dans la discussion générale de l'Adresse, un discours dont l'effet avait été considérable. C'était un jeune député, nommé grâce à l'appui énergique du gouvernement. De haute taille, mince, le visage fier et grave, il offrait dans sa personne un mélange d'ascète et de soldat. Quoique son débit fût un peu monotone, dès les premiers mots, il éveilla les sympathies. Il alla droit au point vulnérable : « Les intentions du gouvernement inspirent la même confiance à ceux qui désirent le maintien du pouvoir temporel du Saint-Siège et à ceux qui espèrent sa ruine complète et prochaine. Ces deux confiances sont incompatibles ; il est temps de voir qui a raison. » Et il reprit avec une vigueur ardente le tableau des iniquités du Piémont et des complaisances de la France. « Qu'on ne cherche ni excuse ni faux-fuyans ! La France est responsable de tout ce que le Piémont a fait à l'Italie, et elle est même moins excusable ! Le Piémont était trop faible pour résister à l'entraînement des passions révolutionnaires, tandis que, d'un mot, nous pouvions les arrêter. » Tant qu'il s'agit du Piémont, l'orateur, quoique très acerbe, garda encore quelque retenue ; quand il parla du Pape, « notre Pontife, notre père bien-aimé, le gardien de nos plus chères libertés, » il fut emporté dans une région extatique d'où, cessant de discuter, il anathématisa, s'en

prit à l'Empereur lui-même, l'accusa « de reculer devant une force astucieuse, une puissance perfide dont le Piémont n'a été que l'instrument, la Révolution italienne patronnée par l'Angleterre, incarnée dans la personne d'Orsini ; » et il lut le testament de l'assassin. Une immense rumeur, plus approbative que contraire, s'éleva dans l'Assemblée. Il continua : « Êtes-vous révolutionnaires ou êtes-vous conservateurs? Vous avez reculé pas à pas devant Garibaldi, tout en vous proclamant son plus grand ennemi ; vous avez fourni à la fois des canons rayés au Piémont et de la charpie au roi de Naples ; d'une main, vous avez protégé le Saint-Siège, de l'autre dressé son acte d'accusation. » A chacune de ces paroles, on entendait le grondement de l'Assemblée ; c'était celui du volcan qui va éclater. Enfin l'enthousiasme déborda lorsque, dirigeant son geste vers notre banc et nous bravant du regard, il s'écria, d'un accent dont il est impossible de rendre la contagieuse et farouche conviction : « Il est temps de vous arrêter sur cette pente fatale où vous poussent les ennemis implacables de la France et de la dynastie... Il est temps de regarder la Révolution en face et de lui dire : Tu n'iras pas plus loin ! » Il s'assit au milieu d'applaudissemens frénétiques mêlés de trouble. Je n'ai jamais entendu un orateur exalter, remuer, fanatiser à ce point une réunion d'hommes. Viennent les Thiers, les Berryer, ils ne diront rien de plus éloquent. *Causa finita est.*

Jules Favre répondit à cette belle invective en défendant l'amendement des Cinq, qui demandait le retrait immédiat de nos troupes. Il s'indigna que Keller eût osé jeter dans le débat le nom d'Orsini : « J'ajouterai, répondant au discours que j'ai eu l'affliction d'entendre, que je n'ai pas été médiocrement surpris quand on a indiqué comme une des causes de cette grande décision (la guerre) je ne sais quel document dont je ne veux pas dire l'origine et auquel se rattache un nom qui n'aurait pas dû être prononcé ici. Ah ! qu'il le sache bien, celui qui a eu ce triste courage (*Mouvement*) : non seulement il outrageait ainsi son souverain, mais encore et surtout il insultait au bon sens et à l'honneur de la France. Vous n'avez pas besoin de recourir à la bassesse de sentimens impossibles pour expliquer ce grand épisode de notre histoire dont la gloire ne saurait être ternie par d'imprudentes insinuations. — Le Piémont n'avait pas violé le droit des gens en dissipant une armée réunie sur sa frontière pour l'attaquer. Castelfidardo a été un fait de guerre et non un guet-apens. Le

gouvernement est répréhensible d'avoir laissé un général français se mettre à la tête des troupes pontificales. L'unité et l'affranchissement de l'Italie seront construits sur le sable, si Rome n'est pas la capitale de ce pays. On répète que les intérêts de la France s'opposent à ce qu'il se forme à ses portes une puissance de 25 millions d'âmes, et que c'était la politique de Richelieu ! C'est pour cela que ce ne saurait être la nôtre. Est-ce que depuis lors le monde ne s'est pas transformé ? Et quand bien même les grandes agglomérations se réuniraient, *quand il y aurait l'Unité italienne et l'Unité allemande qui vous épouvantent*, si les hommes sont animés d'une même foi politique, ils préféreront les arts de la paix qui les unissent à la guerre qui les divise. Mais, dites-vous, l'Unité italienne est un rêve, une chimère, à laquelle personne ne peut croire. Prophètes de malheur, je vous connais, j'ai déjà entendu vos anathèmes, et j'ai vu les événemens en faire justice ! » Il montra alors l'Unité demandée par Pétrarque, Dante ; il lut la pathétique imploration de Machiavel au Rédempteur futur, et s'écria : « Eh bien ! messieurs, ce rédempteur, il est venu, c'est la France qui l'a pris par la main. Elle l'a couronné de sa force, illuminé de son intelligence, conduit à la victoire ; elle l'a baptisé sur le champ de bataille avec le sang de ses enfans, l'a fait asseoir radieux au conseil des nations !... »

Ce mouvement superbe achevait une harangue prononcée d'un bout à l'autre avec une ampleur, un charme, une puissance, un art de diction qui stupéfia d'admiration. Jules Favre venait en réalité de se montrer beaucoup plus laudatif pour l'Empereur que je ne l'avais été ; j'avais donné un conseil, il présentait une défense, et j'aurais pu lui dire à mon tour : Vous avez été trop impérialiste ! Je me contentai de le féliciter. D'autres furent moins accommodans ; il fut criblé de sarcasmes par les *purs*, et s'en montra fort décontenancé. — Il avait eu une conférence secrète avec le prince Napoléon avant son discours ; le lendemain, le Prince lui envoya quelqu'un pour le prier de venir dîner au Palais-Royal où la princesse Clotilde désirait le remercier de ce qu'il avait dit de son père. Jules Favre refusa, tout en ajoutant que, lorsqu'il s'agirait de politique, il serait toujours aux ordres du Prince.

XI

Le Prince me fit également prier de venir le voir. Depuis que ce républicain était devenu une Altesse impériale installée au Palais-Royal, sans rompre, je m'étais écarté. A la mort de son père, j'allai m'inscrire chez lui, et m'en tins là. Je me rendis néanmoins à son appel, car il avait publiquement adhéré à mon programme de l'Empire libéral. Je le trouvai, suivant son habitude de mécontent, très pessimiste : « L'Empire, me dit-il, pourrit sur pied, l'Empereur baisse ; quand je lui parle, il ne répond rien, ou bien, il me dit : « En théorie, tu as raison, mais, quand on gouverne, on voit les choses autrement. » On était très irrité autour de lui de mon discours ; lui, m'a dit tranquillement : « Tu as été un peu violent. » — Il cédera toujours à l'opinion publique. La démocratie triomphera, mais son alliance avec l'Empire lui serait utile. — Je suis avec vous ; à Paris et dans les grandes villes, mon appui serait compromettant à cause de ma situation, mais, en province, je puis beaucoup et je vous aiderai. » — Il s'expliqua à bâtons rompus sur les personnes : « Guéroult n'est pas assez libéral, il est resté saint-simonien, je le lui dis souvent, il ne croit qu'au progrès venu d'en haut. Prévost-Paradol a un bien grand talent, il a dit à Piétri que si l'Empire donne la liberté, il n'en sera nullement l'ennemi ; il doit se présenter à Aix, j'écrirai en sa faveur au procureur général que je connais beaucoup. » Il me mit en garde contre Gregory Ganesco, le propriétaire du *Courrier du Dimanche*, le Barnum de toute la presse d'opposition libérale : « Boitelle m'a dit que c'était un agent ; on le paie même fort cher : une quarantaine de mille francs. Seulement ils sont furieux contre lui parce qu'il les a trahis et reçu d'autres mains. Ils ont voulu lui donner une leçon en l'expulsant. »

Quand je quittai le Prince, il me dit : « Venez quelquefois me voir ; si vous voulez connaître ma femme, elle en sera heureuse ; si vous voulez lui présenter votre femme également, faites comme vous voudrez ; je ne veux pas vous compromettre. » Mes visites furent discrètes, espacées, pendant longtemps encore.

Le Prince était de haute taille, le buste vigoureux, porté par des jambes relativement grêles ; dans sa tête, se marquait un mé-

(1) 8 juillet 1862.

lange de la force romaine et de la finesse toscane : la force se révélait dans les contours pleins, amples, sculpturaux du crâne, dans le menton qui s'avançait; la finesse, dans le sourire séducteur ou sarcastique d'une lèvre mince, petite ligne rouge à peine perceptible, dans le bel œil noir, perçant, parfois doux, parfois rempli de feu; la voix métallique, stridente, sonore, portait loin; bien que le cou fût court et enfoncé dans des épaules relevées, le port était imposant : c'était celui du grand Empereur. En l'abordant, on se sentait en face d'une intelligence et d'une dignité : n'eût-il été ni prince, ni Bonaparte, on l'eût remarqué.

Il manquait d'une culture régulière et d'une instruction approfondie. Il y suppléait par une curiosité à s'enquérir constamment en éveil; recherchant partout les hommes supérieurs en tous les ordres, il saisissait avec acuité, retenait avec sûreté, formulait avec couleur ce qu'il avait acquis ainsi, de telle sorte qu'il n'était aucun sujet sur lequel on n'eût plaisir à l'entendre. Sauf la musique, il aimait l'art, surtout le bel art classique d'Athènes et de l'Italie. La politique toutefois avait ses prédilections, et ce n'est pas dans Machiavel, ni Montesquieu, ni Tocqueville qu'il l'étudiait; il lisait et méditait sans cesse les œuvres de son oncle, les annotant pour l'instruction de ses enfans. Cette étude n'avait pas affaibli des opinions puisées dans les épreuves de sa jeunesse : il restait démocrate et même républicain autant que bonapartiste, toutefois à la condition sous-entendue que toute démocratie doit se donner un chef. Quoiqu'il parlât volontiers de liberté, son tempérament était d'un jacobin plus que d'un libéral. On l'a appelé *César déclassé qui languissait sur les marches du trône*, il eût été mieux de dire : *Jacobin dépaysé qui s'agitait sur les marches du trône*.

Il n'avait pas la possession magistrale, comme un Berryer, un Jules Favre, un Billault, des ressources de la dialectique oratoire. C'était surtout un causeur à soubresauts capricieux, mais la causerie, quand elle étincelle de si vives lueurs, qu'elle se déroule en de si heureuses souplesses, qu'elle s'accuse en tant de relief, qu'elle emporte par tant d'imprévu et de fougue, est une des formes les plus originales de l'éloquence. Ce qu'il écrivait avait aussi un tour très personnel, mais il était nécessaire que quelqu'un le lui débroussaillât.

Il se complaisait aux détails plus qu'aux aperçus généraux. Il y avait en lui de l'administrateur et, s'il l'eût voulu, de l'érudit

plus que du philosophe. Il excellait à disséquer un caractère, à fouiller une situation, et, comme on aime à faire ce qu'on réussit, il critiquait, critiquait sans relâche. Il n'est personne qui, à son tour, n'ait reçu une flèche de son carquois. Cette tournure d'esprit permet d'être brillant et donne parfois des apparences de prophète : quand on prédit toujours le malheur, on finit un jour par avoir raison. Mais l'exercice de l'esprit critique rend incapable de justesse et de mesure. « Tel a la vue claire qui ne l'a pas droite, » a dit Montaigne. On est presque constamment par l'excès au delà de la vérité. Le prince en était arrivé là : dans la plupart des manifestations qu'on lui a reprochées, il eût suffi de quelques exagérations retranchées pour qu'elles devinssent irréprochables.

Il pratiquait le culte des dieux lares. Les portraits, les souvenirs de la famille impériale ornaient son cabinet ; il ne parlait qu'avec attendrissement de la reine Catherine et du roi Jérôme, et il était fier du grand cœur magnanime, de l'esprit et de la beauté impériale de sa sœur. Par la sollicitude éclairée avec laquelle il dirigeait l'éducation de ses enfans, il s'efforçait de les rendre dignes de leur nom. Ami sûr, fidèle et bon, il critiquait aussi ses amis; mais, les dénigrait-on devant lui, il les défendait avec chaleur et ne se déprenait pas d'une vieille affection pour un dissentiment Combien j'en ai eus avec lui ! Quand il devint le chef du parti bonapartiste, il m'écarta de son action politique, dans la crainte que mon « impopularité ne fît sombrer sa barque, » qui, hélas ! même sans moi, n'a pas fait trop heureuse figure sur les vagues. Il n'en fut que plus attentif à préserver notre amitié privée; depuis comme avant, je l'ai trouvé affectueux dans mes peines, et il m'a trouvé tel dans les siennes.

Admis dans sa confiance, on pouvait lui dire sans crainte toutes les vérités sans qu'il se fâchât d'aucune verdeur de langage. On n'était pas obligé d'être courtisan pour garder ses bonnes grâces et il n'a tenu rancune à personne d'une contradiction loyale. Une seule forme de discussion l'impatientait, l'ironie. Il comprenait le sarcasme impétueux, qu'il maniait en maître, mais il restait toujours sérieux, et, ne sachant pas plaisanter, il lui déplaisait qu'on se le permît avec lui. Cependant, même dans les relations les plus cordiales, il restait par quelque coin soupçonneux, défiant, et se croyait obligé à cacher, au moins provisoirement, quelque chose à ceux pour lesquels il semblait habituellement n'avoir pas de secret. Il paraissait ne pas se rappeler qu'il

était prince, pourvu cependant qu'on ne l'oubliât pas ; modeste, plutôt timide sous ses airs d'assurance, il avait cette nuance de hauteur que donne la timidité. Du reste, d'une politesse et d'une correction irréprochables, il répondait immédiatement à la moindre lettre et à toute visite. Il n'était pas souhaitable de l'avoir pour ennemi. Je ne crois pas qu'après une victoire, il eût été cruel, mais il conduisait la lutte sans scrupule, toute arme lui était bonne, pourvu qu'elle frappât fort. Alors, dans ces momens de colère, il se laissait aller à des boutades dont la brutalité était peu princière et qui jetaient l'épouvante dans les âmes non aguerries à ses façons.

Ses déchaînemens contre les défenseurs du pouvoir temporel l'ont fait taxer d'athéisme. Il avait horreur de l'athéisme sous toutes ses formes (1) ! Il a toujours professé le spiritualisme le plus convaincu et le respect du Concordat. « Je le respecte, disait-il, parce qu'il a assuré à la société le plus précieux des biens, la paix religieuse, et à chaque citoyen le plus sacré des droits, la liberté de conscience. — Je combats, ajoutait-il, les sectaires de la théocratie, et je défends contre eux les principes de la Révolution. Je combattrai avec une vigueur égale les sectaires du désordre, quand ils réclameront la suppression du budget des cultes ou la fermeture des églises. » Il n'est pas vrai que, dans un dîner de Vendredi saint, il ait blasphémé scandaleusement. N'observant pas les jours maigres, il consacrait, par égard pour sa femme, le

(1) Ce sont les propres expressions de la dernière des lettres qu'il m'a écrites, peu de temps avant sa mort. La voici en son entier, parce qu'elle est intéressante sous d'autres rapports :

« Rome, hôtel de Russie, 8 janvier 1891. Mon cher Ollivier, Votre lettre renvoyée de Prangins ne m'est parvenue qu'il y a peu de jours. Merci de vos vœux : je vous envoie tous les miens ainsi que pour Mme Ollivier et votre famille. Je regrette que vous n'ayez pu venir à Prangins, tâchez de m'y faire une visite quand vous retournerez à Paris. Je suis venu ici finir l'hiver. Je regrette la Rivière : sans doute ce que je vois ici est intéressant, mais c'est triste, écœurant. L'Italie va aussi mal que possible. Serons-nous, ses amis comme moi, forcés de demander pardon à Dieu et aux hommes ?

« Je suis satisfait de ce que vous me dites de vos conversations avec mon fils Louis, j'ai eu de bonnes nouvelles de lui de Tiflis : au printemps, il rejoindra son régiment ; ayant appris le russe, il pourra y faire son service. Sa conduite me console de bien des amertumes. Adelon doit venir me rejoindre pour quelques semaines. C'est un bon ami fidèle.

« L'attitude du cardinal Lavigerie est importante, si le clergé français le suit. Le Pape l'approuve, mais il est bien vieux pour une politique aussi hardie... Bref, *vedremo ;* je ne m'occupe plus ni du passé, ni du présent, *mais, ayant horreur de l'athéisme sous toutes ses formes,* je ne veux pas désespérer. — Je vous serre les mains. Votre affectionné et ancien ami, NAPOLÉON. »

vendredi à ses dîners en ville : un de ces dîners chez Sainte-Beuve se plaça, sans qu'on y prît garde, le Vendredi saint. On fit gras, ni plus ni moins qu'un autre vendredi, sans fanfaronnade, sans visée de narguer et encore moins de jouer l'impie. Cléricalisme, dans sa bouche, signifiait l'exploitation de la religion par la politique, l'alliance avec les dynasties ennemies de sa famille, la réprobation des libertés modernes, l'obstacle à l'unité de sa chère Italie. Et cela, il le détestait cordialement. « C'est un *clérical* » (avec une longue sur le *al*) était le stigmate le plus cruel qu'il pût infliger.

C'est ainsi qu'il entra en hostilité ouverte avec l'Impératrice. « Le jour de l'an, dit-elle en riant, nous avions coutume de nous embrasser; il me semblait qu'il m'assénait un coup de poing sur la joue. — Du reste, dit-elle encore, je ne puis lui reprocher aucune fausseté : chaque fois que je lui ai tendu la main, il a mis la sienne derrière le dos. » Cet antagonisme, plus aigu à mesure que la difficulté romaine s'aigrissait, rendait pénibles les dîners de famille hebdomadaires aux Tuileries. Le plus souvent, on éludait les discussions; ce n'était pas toujours facile. Une fois, l'Impératrice lui dit à bout portant : « Que pensez-vous de la révocation de l'édit de Nantes ? » Le prince part, s'échauffe : « C'est un acte abominable, infâme, etc. » L'Impératrice écoute en silence; quand il a fini : « Je pense tout ce que vous dites, mais, puisque vous trouvez abominable, infâme, que Louis XIV ait opprimé une minorité, pourquoi voulez-vous que nous opprimions une majorité ? — Bien répondu, fit le Prince. » — En une autre circonstance, il fut moins courtois. L'Empereur le prie de porter un toast à l'Impératrice le jour de sa fête : « Non, répond-il, je n'ai pas l'habitude de parler en public. » L'Empereur se fâchait, mais pas bien fort. Il ne pouvait se défendre à son égard d'une inguérissable faiblesse; quand l'Impératrice s'en plaignait, il répondait : « Il était si gentil quand je lui enseignais les mathématiques à Arenenberg ! — Dieu nous préserve, s'écriait-elle, d'enseigner les mathématiques à quelqu'un ! mieux vaut la peste. »

Entre l'Impératrice et le Prince, il y avait plus que le cléricalisme, l'unité de l'Italie, Rome capitale, il y avait le Prince impérial. Le prince Napoléon était incapable de faire ou même de souhaiter le moindre mal au jeune héritier de l'Empire; il n'était pas de l'étoffe d'un Glocester. Mais il ne savait se défendre de le considérer comme un intrus qui avait l'indélicatesse d'occuper sa place; jamais il ne lui témoignait les sollicitudes prévenantes

qui touchent le cœur d'une mère. Il ne se résignait pas à n'être que le second. « Il vaut mieux, disait-il, être tête de souris que queue de lion. » Et ce sentiment l'eût rendu républicain, s'il ne l'avait pas été déjà, et très sincèrement.

L'étrange était qu'il se donnait ainsi les apparences et les torts d'une mauvaise ambition, sans être un véritable ambitieux. Inquiet plus qu'entreprenant, impétueux et non persévérant, ne sachant pas attendre, dans une inaction nécessaire, le développement des faits, toujours trop pressé, il se décourageait dès que le but paraissait s'éloigner et n'allait guère au delà des velléités. Brave matériellement et d'un sang-froid superbe, en face d'un péril quelconque sur terre ou sur mer (1), il manquait de l'audace d'esprit qui se risque aux hasards des résolutions suprêmes, et, en débarquant au rivage, il ne brûlait pas ses vaisseaux. Son énergie se dépensait en paroles : dès qu'il avait tempêté en arpentant à grands pas, selon sa coutume, son cabinet, il tournait court et partait en voyage, peu satisfait de ceux qui le pressaient de réaliser ses projets menaçans. « On ne peut pas parier sur lui, il ne franchit pas l'obstacle, » disait un de ses partisans, désappointé d'un de ces assagissemens subits.

Un véritable ambitieux, ayant eu la bonne fortune d'être le mari d'une femme d'une aussi exquise vertu et d'un aussi noble bon sens que la princesse Clotilde, l'aurait associée à son action et n'eût pas déroulé devant ses yeux, qui avaient la fierté de ne pas voir, une série d'unions interlopes. Un véritable ambitieux n'eût pas blessé à la fois les femmes par l'étalage de la liberté de ses mœurs, les prêtres par ses propos peu retenus, les soldats par son dédain des contraintes militaires, et n'eût pas tourné ainsi contre lui les trois influences sans lesquelles il est bien difficile d'obtenir chez nous certains succès. Un véritable ambitieux se fût rappelé que ce n'est pas de la langue qu'on frappe ses ennemis, et que les arrogances insultantes doivent être laissées comme dernière vocifération à la défaite impuissante. Un véritable ambitieux n'eût pas négligé cette règle élémentaire de l'ambition de

(1) Sur terre, l'armée entière l'avait constaté à l'Alma. Sur mer, il fit nombre d'expéditions téméraires. La *Comtesse-de-Flandres*, sur lequel il était avec son fidèle serviteur Théodule et son ami le baron Brunet, fut coupée en deux par un abordage. Théodule disparait dans les flots avec l'avant du bateau. L'arrière s'affaisse et parait sur le point de disparaître aussi ; le Prince serre la main de son compagnon de péril, et lui dit simplement : « Voici la mort ; pardonnez-moi, mon pauvre Brunet, de vous avoir amené ici. »

ne pas accroître les dissentimens de principe ou de conduite par des blessures personnelles : les dissentimens se concilient, les blessures personnelles ne s'oublient pas. Dites à un adversaire qu'il est absurde; comme il pense de même de vous, il ne s'irritera pas; ridiculisez-le ou offensez-le, il restera irréconciliable.

Il avait trop d'intelligence pour ignorer ces règles, mais il ne voulait pas s'imposer la gêne de s'y astreindre. Nous touchons là à l'imperfection capitale de ce brillant caractère. Pendant son éducation, il n'avait été soumis à aucune discipline morale par un père trop faible qui l'admirait, et, plus tard, il ne s'était pas soucié de s'en créer une lui-même. Il avait institué un ordre parfait dans sa vie matérielle. Il se levait, se couchait, sortait, rentrait, tous les jours aux mêmes heures, ne supportait pas le moindre désordre; une partie de sa journée s'employait à ranger, étiqueter, remettre en place. Il administrait sa modeste fortune avec une régularité que la Cour des comptes eût célébrée, et, quoiqu'il pratiquât princièrement l'hospitalité, avec une stricte économie. Il poussait la probité jusqu'au scrupule dans tout ce qui touchait aux intérêts d'argent, exigeant impitoyablement ce qui lui était dû, mais strictement respectueux du droit d'autrui. Il avait pris des précautions contre lui-même : prescrivait-il une dépense excédant un certain taux, son intendant ne devait l'exécuter que si l'ordre était renouvelé huit jours après. En revanche, il n'avait établi aucun ordre pareil dans sa vie morale, ne s'était ménagé aucune protection contre l'entraînement de ses passions ou de ses caprices. Sa conscience n'avait pas d'intendant à qui elle pût dire : « Attendez huit jours. » — « Cela m'amuse ! Cela m'ennuie ! » étaient les deux articles principaux de son décalogue intime.

Tout mis en regard, il reste un homme d'une rare supériorité. Si les circonstances lui avaient permis de sortir de la période critique pour celle de l'action gouvernementale, il eût probablement démontré que ses faiblesses avaient été les impatiences de qualités qui ne trouvaient pas à s'employer.

ÉMILE OLLIVIER.

TCHELOVEK

PREMIÈRE PARTIE

Devant la porte de l'hôtel, autant de voitures que pour un bal, bien que l'après-midi ne fasse que commencer. Dans ce joli coin des Champs-Élysées, les grappes d'or des cytises tremblent au soleil d'avril ; un parfum de lilas remplit l'air très doux où passe vivement par intervalles un coup de vent sec, rappelant que l'hiver n'est pas encore bien loin. Au ciel, gris d'argent, fouetté de nuages rapides, alternent les sourires et les menaces. Et les femmes se sont mises à la mode du ciel. Quelques-unes gardent leurs fourrures, d'autres sont en claires toilettes d'été, mais toutes, si différentes qu'elles soient d'ailleurs, se ressemblent par un trait commun, cette allégresse visible qui possède, on ne sait pourquoi, celles de leur sexe, aussitôt qu'il s'agit de mariage. A pas muets, comme les anges parcourant l'échelle de Jacob, elles montent et descendent sans relâche l'escalier recouvert d'un épais tapis et bordé d'une rampe de roses, pâles roses de serre qui déroulent un long cordon embaumé de la première marche jusqu'à la dernière.

Les portes sont grandes ouvertes en signe de bienvenue ; le printemps, avec toutes ses fleurs, est comme emmagasiné dans la longue galerie ; des palmes vertes s'élancent presque à la hauteur du plafond peint que traverse un vol d'Amours.

A l'entrée du *hall* s'efface la haie serrée des valets de pied, les manteaux de leurs maîtresses au bras. Ils saluent les premiers de réflexions cyniques, mâchonnées à voix basse, certaines entrées sensationnelles. C'est le moment des robes collantes et dégagées, dessinant les formes avec une indiscrète précision.

Cependant le flot ininterrompu de soie bruissante glisse vers les salons, accompagné d'un riant caquetage, celui des bonnes amies qui se retrouvent, se rapprochent et déjà continuent à médire du bout des lèvres. Elles ont commencé à l'église, pendant le défilé de la sacristie, si favorable à ce genre d'épanchement.

— Il n'y a pas lieu de se plaindre, on n'a guère attendu les mariés qu'une petite heure.

— Peut-être a-t-il été difficile de *le* rattraper. On dit qu'au dernier moment, *il* a été tout près de rompre.

— Est-ce que cela vous étonne beaucoup ?

— Pauvre garçon !

— Soit ! mais je dirais encore mieux, pauvre fille !

Ces derniers mots sont lancés hardiment par une Mme de Jouville, qui passe pour avoir été admirée de très près naguère par le marié.

— Enfin, le discours était édifiant. On ne nous a laissé rien ignorer des généalogies, des vertus, des millions...

— Pardon, n'embrouillez pas... à chacun sa part.

— Bah ! maintenant tout cela ne fait plus qu'un. Pour combien de temps? L'avenir le dira.

Ces paroles de bon augure se perdent dans le bruit des félicitations reçues d'un air de ravissement par les deux familles, qui, malgré l'extrême fatigue d'une si terrible journée, jouent leur rôle à souhait, serrant avec chaleur toutes les mains qui se tendent vers elles et répondant aux exclamations congratulantes par de vagues murmures attendris.

Puis le flot souple, ininterrompu, des visiteurs se répand du premier salon dans tous les autres, dont l'enfilade représente une espèce de bazar. Le public est admis à y circuler librement devant les objets précieux qui couvrent les guéridons, remplissent les vitrines, débordent un peu partout. Exposition générale des cadeaux. Les diamans de famille sont là, ceux de la corbeille aussi, et les perles offertes par une princesse en exil auprès de laquelle la mère du fiancé remplit les fonctions honorifiques et gratuites de dame d'honneur. Assez médiocres, ces perles, provenance à part. En revanche, une royale série d'éventails anciens et modernes, et les vieux points à l'aiguille portés par Marie-Antoinette, — une note épinglée l'atteste, — des meubles d'art, des bibelots de tous les siècles qui suffiraient à monter un magasin de curiosités.

— Le comble du mauvais goût, c'est que la carte de chaque donateur est bien en vue, dit la duchesse de Luxeuil, une tour énorme penchée au bras d'un jeune attaché d'ambassade qui regarde autour de lui avec inquiétude, tandis qu'elle s'écroule hors d'haleine dans une bergère. — Manière d'humilier les uns et de forcer ceux qui le peuvent à s'exécuter magnifiquement. Les journaux vont retentir de tout cela. Par qui sont-ils renseignés ? On me dit que certains petits messieurs dont on voit partout la figure se constituent fournisseurs de nouvelles à tant la ligne. Du propre !

La duchesse parle haut, d'une voix rude, sans souci qu'on l'entende. On a l'habitude de sa brusquerie, de ses boutades, de ses distractions qui ne sont peut-être qu'un moyen de dire leur fait aux gens, bien en face.

— Quel vice vulgaire que la vanité ! reprend-elle avec un soupir de regret à l'adresse du temps où l'on n'avait que de l'orgueil, ce qui n'empêchait pas du moins les bonnes façons.

— Vraiment ? réplique le jeune homme craintif, un pince-sans-rire au fond. Vous croyez vraiment, madame, qu'on ne se serait pas permis dans le bon temps d'exhiber les voitures ? Elles sont là. Il y en a quatre.

— Vous plaisantez...

— Je dis leurs photographies. Quatre photographies de voitures dûment armoriées.

— Aux armes des Helmann ?

— Pourquoi pas ? M. Helmann est comte romain depuis six semaines.

— Voilà qui achève...

D'autres critiques se joignent aussitôt à celles de la duchesse. Cette carrosserie d'une suprême élégance semble exciter particulièrement la verve des envieuses.

— Ne trouvez-vous pas fâcheux, laisse tomber en passant Mme de Vende, qui est venue en fiacre, ne trouvez-vous pas regrettable qu'on ait négligé de faire monter les chevaux ? Ils me manquent.

Après les voitures et les dentelles anciennes, ce qu'on regarde le plus, c'est, trônant sur un chevalet au milieu des offrandes, le portrait de la reine de la fête, par le peintre qui s'entend le mieux à déguiser la laideur en agrément, la maigreur en sveltesse, à jeter une écharpe de gaze sur des épaules inégales, à fuseler déli-

catement des bras disgracieux. Un chef-d'œuvre, non seulement d'exécution, mais de tact, ce portrait d'héritière. Et on se moque tout bas, et on s'écrie tout haut : — Qu'elle est charmante ! Et comme c'est elle ! Vraiment elle ! Quel goût ! Quelle grâce ! Divine en vérité, tout simplement divine !

L'original du portrait, qui n'a de divin que sa dot, déguste naïvement ces flatteries. Elle se partage entre son fiancé, joli garçon un peu chauve, visiblement fatigué déjà par quelques années de vie parisienne à outrance, et ses jeunes amies qui, après l'avoir embrassée, lui posent une foule de questions malicieuses, en s'amusant de la simplicité de ses réponses. Car cette pauvre Odette a toujours été un peu sotte.

— C'est par précaution, chérie, ces vitrines fermées à clef, pour les bijoux ?

— Mais, sans doute. Il se glisse tant de gens qu'on ne connaît pas dans une réunion nombreuse ! Chez les Navailles, tout récemment, on a volé une bague.

— Elle a raison… Cette société est si drôlement panachée ! Les Helmann peuvent très bien croire que tous les visages nouveaux pour eux sont de l'intimité des Réthel, et réciproquement.

— Est-ce que ce monsieur, là-bas, ne te fait pas l'effet d'un filou parfaitement capable de… ?

— Tu es folle, c'est le marquis de Grignaux.

— Il est certain qu'on n'est pas toujours ce qu'on paraît. Ainsi, cet autre personnage planté à côté des diamans, je gagerais que c'est un agent de police. Vois plutôt avec quelle vigilance il les couve des yeux Il n'a pas bougé depuis une heure.

— Un agent ! On ne s'en douterait guère ! Il a tout à fait bonne mine.

— Beaucoup meilleure mine qu'une partie au moins de la société des Helmann… Vraiment digne d'être présenté par les Réthel.

Et ces apprenties en méchanceté mondaine de pouffer de rire en se dirigeant vers le buffet.

Sous prétexte de lunch, toutes les victuailles imaginables, depuis les plus solides jusqu'aux plus légères, à la condition qu'elles soient d'abord des plus rares et des plus exquises, s'étalent sur une longue table étincelante d'argenterie. Le groupe des bonnes amies va s'y réconforter et leurs petites dents ne se bornent pas à mordre ferme dans le caviar et le foie gras, elles

s'escriment contre le beau mariage. C'est chose si difficile que de se marier aujourd'hui! Pourtant un certain nombre de jeunes gens, experts au flirt, profitent de ce relâchement de la surveillance maternelle que l'invasion des mœurs cosmopolites a importé depuis peu à Paris. Il y a surtout plaisir à ferrailler avec les demoiselles de Belcar, deux sœurs, étrangères à demi, point belles, mais amusantes, de l'avis de tous ces messieurs.

L'une d'elles, au milieu des fous rires qui lui répondent, débite des choses que Mme de Luxeuil, qui flotte comme une frégate, toutes voiles dehors, autour des glaces et des sorbets, qualifie sommairement de monstrueuses.

— De mon temps, dit-elle une fois de plus, de mon temps, pareille attitude dans le monde eût été impossible...

Avec insouciance et sans savoir au juste de quoi il est question, Mlle de Belcar jette à la cantonade, tout en grignotant des sandwiches :

— Parbleu ! en un siècle, la terre tourne, c'est évident !

— Pourquoi diable vient-elle ici se scandaliser ? demande sa jeune sœur sur le même ton.

— Vous savez, dans l'antique Égypte, un squelette assistait aux festins, ce qui ramenait les convives trop gais à des pensées philosophiques, répond en guise d'explication le symboliste, Max Riehl, à qui ses longs cheveux et son col de velours donnent un faux air Jeune France.

Il a introduit le fils de la maison dans une petite Revue prétentieusement imprimée sur papier torchon où paraissent de temps en temps les élucubrations de Pierre Helmann, toutes plus que faibles, encore qu'elles soient en un jargon presque inintelligible, et il est par conséquent un des dieux littéraires de Mme Helmann, qui n'a jamais su porter sur un livre que ce jugement vague : — Comme c'est bien écrit !

— Squelette, Mme de Luxeuil ? Vous la flattez.

— En effet, disons cadavre, cadavre d'hippopotame.

— Voilà qui est mieux... Et respect à la vieillesse ! achève en sablant un verre de champagne, le poing sur la hanche, Belcar cadette, comme on la nomme entre jeunes gens.

Elle a ensuite, à voix basse avec Max Riehl, un aparté qui fait dire à celui-ci, quand il la quitte après un vigoureux shake-hand :

— Étonnante, cette enfant-là ! Avec des petites camarades de

son espèce, ma foi, ce n'est presque pas la peine d'aller dans la mauvaise compagnie !

— Oh ! réplique l'ami auquel il s'adresse, parlez pour vous ! Il y a toujours quelques gênes de plus, quelques libertés de moins, et puis cet épouvantail du mariage...

— Épouser Fanchette ? Qui penserait à cela ? Un petit museau drôle comme son esprit, voilà tout !

— Cependant les Belcar...

— Eh bien, oui, une certaine façade, mais en carton, tout ce qu'il y a de plus en carton.

Dans un boudoir écarté, le trousseau de la mariée s'étale avec une impudeur qui ne choque personne, les vêtemens les plus intimes, les dessous les plus raffinés en soie souple de couleur tendre, liés de rubans roses par douzaines, s'offrent à l'admiration des connaisseuses.

— Ah ! s'écrie la jolie Catherine Morgan avec un soupir, les chemises de nuit que je rêve..., transparentes comme une toile d'araignée et tout incrustées de dentelle !

Elles sont quatre ou cinq jeunes filles, amies de la mariée, Berthe Reboulet, Nicole Ferrier, Claire de Vende, appartenant à des mondes très différens, mais compagnes de cours ou de catéchisme, et toutes d'examiner de près, de manier délicatement du bout de leurs petits doigts gantés les broderies, les guipures. Une seule, Marcelle des Garays, plus âgée que les autres, semble-t-il, promène sur les choses environnantes un regard à la fois attentif et désintéressé, le regard d'une personne déjà revenue de beaucoup de choses et que le spectacle de la vie amuse, mais sans lui inspirer le moindre retour sur elle-même.

— Je parierais, dit Berthe Reboulet, la fille de l'agent de change, que chacun de ces nuages roses vaut bien, avec sa garniture, de trois à quatre cents francs.

— Vous nous les gâtez, Berthe, elles sont sans prix, étant des chefs-d'œuvre, réplique en souriant Mlle des Garays, pelotonnée dans un fauteuil.

— Malheureusement, fait observer une blonde aux cheveux très pâles, blanche, effilée comme une sainte de vitrail, Claire de Vende, malheureusement, la comtesse de Réthel n'en sera pas plus belle là-dessous !

— Comtesse et une pareille lingerie, n'est-ce pas assez pour être heureuse ? reprend Catherine en soupirant toujours.

— Bah ! vous ne changeriez pas avec elle, même à ces conditions, s'il fallait aussi prendre sa figure.

— A quoi me servira la mienne ?

Et Kate, — c'est dans l'intimité son nom déguisé à l'anglaise, — lève vers un miroir des yeux de pervenche où brille, promptement refoulée, une petite larme.

— On ne sait jamais ! Peut-être à faire la conquête d'un prince, ou d'un millionnaire, ce qui vaut encore mieux du temps qui court, réplique Berthe Reboulet, très positive.

— Vous avez beau dire, elle est heureuse.

Le mot est relevé vertement par Marcelle :

— Heureuse ? Qui donc peut se flatter de connaître le secret du bonheur de son voisin ? pas plus que le secret de ses peines, du reste ? Notre bonheur, nous le créons, nous le gagnons, il ne nous tombe pas des nues. Tout ce que vous enviez là ne me dit rien du tout... Si fait, pourtant... Je pense aux larmes qu'essuieront peut-être ces mouchoirs à couronne, je me rappelle aussi la jolie histoire de l'homme heureux, si longtemps cherché et finalement découvert dans la peau d'un vagabond qui n'avait pas de chemise. Notre amie Odette est vraiment trop loin, vous l'avouerez, de cette condition de bonheur !

— Quel philosophe vous faites, Marcelle ! Ce n'est certes pas moi qui prendrais mon parti de n'être pas mariée à vingt-cinq ans ! s'écrie étourdiment Claire de Vende.

— Mais, s'il vous plaît, pourquoi y aurait-il nécessité de se marier à vingt-cinq ans ou à tout autre âge ?

Celle qui parle ainsi est une de ces personnes auprès desquelles on peut passer sans les remarquer, mais le regard, une fois arrêté, ne se détourne pas d'elles. De taille moyenne ; des cheveux bruns aux reflets dorés abaissés en lourds bandeaux sur le front un peu vaste pour un front féminin. Les sourcils d'un dessin superbe, plus foncés que les cheveux ; presque noirs aussi, les cils, de longs cils frangeant des yeux profondément enchâssés et de couleur changeante, dont le feu semble souvent dormir, rentrer en dedans comme s'il ne jaillissait qu'au gré de l'émotion ou de la pensée. Le nez aux ailes nerveuses qui semblent flairer l'espace et palpiter de curiosité n'a rien d'un nez grec ; la bouche est trop largement ouverte sur des dents d'ailleurs éblouissantes. Malgré l'originalité de sa physionomie mobile, Marcelle des Garays serait facilement éclipsée par des beautés qui sont telles pour tout

le monde et à tout moment, mais elle se rattrape à l'improviste, et le charme qui soudain se dégage d'elle, charme d'esprit et de passion, a le piquant d'une surprise.

— Que dites-vous de ces opinions révolutionnaires, mesdemoiselles? s'écrie Claire en se voilant la face de ses deux mains. Elle ne veut plus du mariage! Vous l'avez entendue... Ce ne sera pas trop de nous toutes réunies pour lui répondre, car nous avons affaire à forte partie. Allons, aux voix! Dites : le mariage dont certaines jeunes personnes très avancées font fi, comment chacune de vous le comprend-elle?

— C'est bien simple, dit Berthe Reboulet. Habiter Paris avec un train de maison confortable, ma loge à l'Opéra, les eaux ou la mer en été. Je me passerais de la campagne proprement dite. Vous voyez que c'est déjà une sérieuse économie.

— Et le mari?

— Oh! je ne tiendrais pas à un Adonis, les bellâtres sont ridicules, ni surtout à un de vos hommes de génie, des originaux insupportables dans la vie de tous les jours. Non, un homme occupé, d'un bon caractère, qui gagne de l'argent, — c'est le lot de ces messieurs, — et qui me laisse libre de le dépenser, un homme comme papa. Il ne me déplairait pas de lui être supérieure, ajoute Berthe avec une franchise qui égaye ses compagnes.

— Très bien. Kate nous a déjà confié ses aspirations : lingerie de soie et comtesse, dit M[lle] des Garays. Et vous, Claire?

— Moi, j'attache, je l'avoue, une certaine importance au physique. Je ne haïrais pas un beau garçon... tenez, dans le genre de votre cousin le soldat, qu'on rencontrait souvent chez vous autrefois. Dans l'armée, on garde en général des sentimens religieux... je tiens à cela et aussi aux bons principes en politique... A propos, qu'est-il devenu votre cousin? Il y a au Louvre un dragon de Géricault qui lui ressemble. Quelle taille athlétique, quelles moustaches! Un héros évidemment. Le regard un peu dur, mais je hais les poules mouillées. Je ne sais quoi de martial, d'élégant et de robuste. Si j'avais un cousin de cette tournure-là, je m'arrangerais pour en faire un mari.

Tout en parlant, elle tient, braqués sur la cousine, des yeux dont la candeur masque un peu de malice.

Les lèvres de Marcelle ont un léger frémissement; c'est ainsi que l'émotion se trahit chez elle, sa bouche est une sensitive qui, sans parler, ne sait pas garder de secrets.

— Si le cœur vous en dit, le capitaine Hédouin est encore à prendre, réplique-t-elle cependant, d'un ton léger, seulement, il est un peu loin maintenant, en Afrique.

Claire jette une exclamation de regret, puis se met à fredonner l'air de la *Grande-Duchesse :*

J'aime les militaires...

tandis que Marcelle lui tourne le dos avec tranquillité.

— A toi de te confesser, Nicole.

La petite Nicole, interpellée, rougit jusqu'aux oreilles.

— A quoi bon ? Chez nous, on dit toujours que je ne me marierai pas. Et il est bien vrai qu'à nous trois, mes parens et moi, nous avons trop d'exigences : mon père tient à l'argent, ma mère à ce qu'elle appelle une position, et moi... eh bien ! moi, je ne tiens qu'à l'amour !

Tout le monde se récrie autour d'elle, Marcelle exceptée, qui se borne à un sourire sympathique et désabusé.

— Il est certain qu'on ne peut pas tout avoir, déclare nettement Berthe Reboulet.

— Vous parlez comme papa. Mais il me semble que, si j'étais bien aimée par quelqu'un que j'aime, le reste irait tout seul.

— Voyons, ma petite, vous n'y pensez pas, explique Berthe avec une condescendance bienveillante, mais pleine d'autorité. Il faut d'abord avoir de quoi vivre ; la bonne entente en dépend. S'aimer, sans un morceau de pain à se mettre sous la dent, c'est bon dans les romans et au théâtre. Vous autres, vous vivez de rêves, grâce à vos mamans qui vous cachent une foule de choses, sans se douter, les bonnes dames, qu'il n'y a rien de plus dangereux. Moi, j'ai été élevée par un père ; je ne parle pas de ma gouvernante, que je dirige plutôt. Il s'ensuit que je connais la vie. Soyez tranquilles, je ne gâcherais pas la mienne pour des imaginations.

— J'admire votre sagesse, dit Nicole ; pourtant, il y a des faits qui me donnent raison. Vous connaissez toutes Marianne Anselme. Elle a épousé, malgré les remontrances de ses parens, un agrégé de l'Université, un garçon d'avenir...

— Ah ! grand Dieu, c'est bien la peine de se révolter pour cela contre l'autorité paternelle ! Allez-vous nous vanter le sort de Marianne ? Un mari professeur, un pédant, et qui l'a emmenée où ?... A Saint-Quentin ! Quels plaisirs peut-on avoir dans une pareille sous-préfecture ?

— Celui d'aller regarder, quand on en a le temps, les pastels de Latour, réplique en riant Marcelle; mais une ménagère occupée, comme doit l'être notre amie, ne sort guère de chez elle.

— Oui! une seule bonne au logis, un intérieur étroit dans une maison bourgeoise et triste, et des devoirs à rendre, en outre! Ménager les supérieurs du mari, respecter une hiérarchie, faire ses robes soi-même. Mais tout cela résume mon idée du malheur! s'écrie Berthe en levant les bras au ciel.

Claire et Kate sont absolument du même avis.

— Il y a une petite compensation, fait observer Marcelle, c'est qu'elle n'a eu besoin ni d'acheter son mari ni de se vendre par vanité.

— Comme vous posez brutalement les choses, ma chère! Si l'on prenait vos paroles à la lettre, toute espèce de mariage deviendrait impossible, en effet. Les filles riches auraient peur d'être épousées pour leur dot, et les filles pauvres refuseraient de faire les concessions nécessaires. Ce serait la fin du monde! Il y a, Dieu merci, d'autres exemples à l'encontre de vos théories. Tenez, Pauline Leferron. Son vieux mari la gâte, comme s'il était son grand-père, et il est bien conservé, très présentable à mon avis.

— Je n'aime pas les conserves, dit brièvement Claire.

Kate, qui est orpheline, recueillie par une tutrice ennuyeuse qu'elle brûle de quitter, hoche la tête :

— Moi non plus, cependant la concession la plus facile à faire, comme dit marraine, est encore celle de l'âge.

— Pourquoi n'ajoutez-vous pas, dit Marcelle en riant à demi, celle de la santé? Le mari podagre prend l'habitude de rester au coin de son feu et on va seule partout, avec les agrémens du veuvage.

— Comme elle devient amère, cette Marcelle! Cela n'empêche que le mariage, pour être l'association bien entendue sur laquelle doit se fonder une famille, — Berthe Reboulet parle sentencieusement, en pinçant les lèvres, — le mariage sérieux, enfin, est parfaitement représenté par un dicton de ma vieille bonne. Oh! ce n'est pas un précepte de morale, mais c'est pratique : « Donne-moi de quoi que t'as, j'te donnerai de quoi que j'ai. »

Et toutes, de rire.

— Excellent principe, déclare Kate. Je me représente volontiers une manière de pique-nique où chacun apporte son plat.

— Car enfin, reprend Claire de Vende, il faut bien en con-

venir ; un homme, avant son mariage, réussit à vivre de peu en faisant tout de même bonne figure. Il dîne à son cercle, il habitera un tout petit entresol, pourvu que le quartier soit élégant : voyez mon frère! Enfin il n'a pas l'ennui de recevoir, de traîner une femme dans le monde, il n'a pas d'enfans, ce sont de grands avantages! Pourquoi voulez-vous qu'il y renonce?

— Il n'a pas d'intérieur, hasarde la sentimentale Nicole.

— Oh! comme il se moque de ça! riposte durement Berthe Reboulet. Voilà bien une idée de femme. Avant tout, la chose à éviter, c'est de faire de la gêne en collaboration.

— Mais, reprend Nicole en s'obstinant avec douceur, l'économie empêche la gêne. Si les hommes étaient sûrs de rencontrer une femme très raisonnable, ils hésiteraient peut-être moins à se marier. Beaucoup de jeunes filles ne sont pas demandées, je crois, parce qu'elles font peur.

— Ce que vous dites là est juste, Nicole. Pour une raison ou pour une autre, certaines jeunes filles font peur, et c'est souvent à tort!

Marcelle laisse tomber ces derniers mots avec tristesse. Pendant quelques secondes, elle paraît s'absorber dans une songerie vague, tandis que les autres continuent l'examen des chiffons qui ont servi de point de départ à ce grave entretien.

— Elle aurait souhaité, je crois, dans le temps, ne pas faire peur à mon frère, dit tout bas Claire de Vende à Berthe Reboulet, mais Raymond croit valoir un million pour le moins. Il va beaucoup dans la colonie américaine.

Interpellant Marcelle : — A quoi pensez-vous, belle mystérieuse?

— A rien... à tout ce que vous avez dit.

— Voyez-vous l'arme à deux tranchans! Il est certain que vous ne nous avez livré aucun de vos secrets, tandis que nous bavardions à tort et à travers.

— C'est vrai. Marcelle s'entend à faire parler les autres, sans jamais raconter quoi que ce soit sur elle-même.

— Parce que les autres m'intéressent et que, moi, je n'ai pas d'histoire. Je ne sais qu'écouter ou regarder.

Une portière est soulevée, Mme des Garays se montre, aussi différente que possible de sa fille, petite, délicate, l'air froid et réservé, le visage régulier et insignifiant, avec ce qu'on appelle beaucoup de distinction.

— Enfin ! Je te cherche partout. Si je n'avais pas rencontré la duchesse, je ne sais comment j'aurais passé le temps.

— Me voici, maman, pardon ! Et, se tournant vers ses amies, très vite, à demi-voix :

— Vous vouliez savoir ce que je pense, ce que je souhaite ? Eh bien ! voilà : Je souhaiterais n'avoir plus à dépendre pour mes moindres actes d'une excellente maman qui se fatigue à me suivre pas à pas et règle ma journée heure par heure. J'ai vingt-quatre ans sonnés et je suis en tutelle autant qu'à quatorze. Oh ! pouvoir sortir seule à ma guise !

— Vous voyez bien qu'il faut se marier. Sortir seule auparavant, ma chère, ce serait se proclamer vieille fille.

— Qu'importe ? être libre seulement, libre !

— Eh ! que feriez-vous de votre liberté ? demande Kate en ouvrant très grands ses yeux bleus. Un garçon, à la bonne heure ! Il peut se permettre les quatre cents coups !

De sa voix tranquillement autoritaire, Mme des Garays répète :

— Allons, Marcelle, allons !...

— Elle est originale, disent en chœur ces demoiselles, quand la mère et la fille ont disparu.

Et ce mot d'originale est prononcé avec la vague méfiance qu'on a partout pour ce qu'on ne comprend pas. Marcelle des Garays a toujours été, en effet, différente des autres. Déjà, elle éprouve qu'être exceptionnelle, si peu que ce soit, implique une condamnation à l'isolement. Marcelle n'a ni pareille ni confidente parmi les jeunes filles de son monde, point d'amitié, sauf une prédilection qui ne peut porter ce nom, vu l'inégalité d'âge et d'intelligence, une prédilection protectrice, presque maternelle, pour Nicole. En revanche, on la sait très liée avec une donneuse de leçons, comme disent dédaigneusement ces demoiselles, qui a le tort plus grave d'étudier la médecine. Une future doctoresse, quelle horreur ! Sans doute, le colonel des Garays et le père de Lise Gérard ont été compagnons d'armes, mais cela ne suffit pas à expliquer de pareilles préférences. Bizarrerie toute pure, désir peut-être de se singulariser, de jouer aux grands sentimens. Elle est un peu socialiste, cette Marcelle, avec ses engouemens pour les gens qui travaillent, son tranquille dédain pour les autres, ses théories subversives sur le rang et la richesse !

Dans les salons, cependant, la foule commence à s'éclaircir au

grand soulagement de M[me] Helmann. La mariée s'est éclipsée. Il faut bien changer de toilette, s'asseoir pour la première fois de la journée et se reposer des complimens.

II

Brusque et complet changement de décor. Dans une rue retirée du faubourg Saint-Germain, le modeste appartement de M[me] des Garays, avec ses débris de luxe, ses souvenirs du second Empire éparpillés un peu partout, ses meubles trop grands pour les petites pièces où ils ont l'air de ne pouvoir prendre leur parti d'être relégués. Elle demeure là depuis la mort de son mari tué à Reichshoffen. Les catastrophes se sont succédé pour cette famille avec une rapidité vertigineuse, transformant du tout au tout une situation brillante jusque-là. Non que le colonel des Garays eût possédé autre chose que son grade et sa belle réputation militaire, mais il avait épousé la fille d'un très haut fonctionnaire. On disait bien autrefois que le traitement de celui-ci couvrait à peine de folles prodigalités et que son héritage eût été à peu près nul, si l'Empereur, qui savait reconnaître les services rendus, n'y eût remédié. Quoi qu'il en fût, M[me] des Garays avait eu en sa jeunesse l'illusion d'une grande fortune. Mais, des pensions et autres avantages qu'elle devait à la munificence du souverain, la République ne lui laissa que ce qu'elle ne pouvait lui ôter, c'est-à-dire fort peu. Dès lors commença pour elle, sinon la gêne, tout au moins la médiocrité. M[me] des Garays souffrit de plus d'une manière. Le monde nouveau, qui triomphait sur les ruines de celui qui l'avait vue heureuse, riche et considérée, lui était odieux; une atmosphère de regret l'enveloppait habituellement; elle vivait retranchée dans le passé, très digne, du reste, et sans jamais se plaindre. Seule, une sœur aînée, veuve comme elle, recevait ses confidences; elle disait à cette sœur, la baronne Hédouin, qui la dominait de toute son énergie, renforcée d'une bonne dose d'habileté pratique, combien la préoccupaient, plus encore peut-être que l'avenir matériel de Marcelle, les dispositions très particulières de cette enfant, rêveuse et volontaire. En grandissant, Marcelle des Garays développait tous les signes d'une alarmante individualité. La question oiseuse : « Où a-t-elle pris cela? » se posait à chaque instant entre ces deux femmes essentiellement du monde, qui croyaient avant tout à la puissance de

l'exemple, du milieu, de l'éducation, sans se douter qu'il y a des idées, bonnes ou mauvaises, qu'on ne prend qu'en soi-même et qui résistent à tout. Marcelle avait les velléités d'indépendance d'un jeune cheval échappé. Son ambition fut, presque dès l'enfance, de faire quelque chose, d'entreprendre n'importe quoi.

— Mais, maman, si nous sommes devenues pauvres, comme vous le dites, je n'ai qu'à travailler, — travailler pour vous et pour moi. Cela m'amusera tant!

Ces aspirations paraissaient à Mme des Garays aussi vulgaires que saugrenues. Elle essayait de lui prouver qu'une fille bien née se déclasse en gagnant sa vie; mais Marcelle de répondre avec irrévérence : — Alors il me manque d'être garçon, ou seulement un peu plus pauvre encore; tenez, comme Lise,... pour pouvoir me déclasser tout à mon aise.

La conduisait-on au théâtre, elle s'exaltait sur la beauté d'une vocation d'artiste : Être grande tragédienne, quelle ivresse!

— Mais, mon enfant, ce sont les filles de concierges qui vont au Conservatoire.

— Elles sont bien heureuses, ripostait Marcelle.

Être ouvrière, marchande, fermière, institutrice, tout lui paraissait plus intéressant que le rôle d'une « Madame » vouée à faire des visites et à en recevoir.

— Son père aurait peut-être trouvé le moyen de discipliner cette nature-là, gémissait Mme des Garays, quoiqu'il l'ait terriblement gâtée toute petite. Moi, je suis comme la poule qui a couvé un œuf de canard; je regarde cet oiseau étranger avec des étonnemens toujours nouveaux; il ne m'est certes pas une consolation.

L'idée ne la frappa jamais que le tempérament héroïque du colonel des Garays eût pu devenir chez sa fille besoin irrésistible d'action dans une autre sphère et sous d'autres formes. Non, toute fille bien élevée, devait, selon cette mère intransigeante, aboutir à un certain type dont Marcelle s'écartait autant que possible. Elle constatait sans aucune joie les progrès remarquables de son intelligence : — A quoi bon? Le lot d'une femme n'a rien de commun avec celui d'un fort en thème. Les femmes ne s'ouvrent pas de carrières. Trop de talens ne servent chez elles qu'à effrayer les hommes.

— Robert la trouve supérieure! répondait Mme Hédouin avec sa déférence habituelle pour toute opinion masculine.

Cette réserve, scrupuleusement observée pendant toute son existence conjugale et qu'elle continuait à pratiquer avec son fils, est de toutes les règles de conduite celle qui assure à une femme de tête la domination la plus complète. Elle la formulait ainsi en elle-même : N'avoir sur quoi que ce soit d'autre façon de penser que celle des hommes de la famille, pour pouvoir les mener ainsi à la baguette. — Feu le baron Hédouin s'était toujours cru, avec quelque remords, un vrai tyran et Robert, qu'avait possédé tout jeune ce besoin de protection envers les faibles, propre aux âmes virilement trempées, jouissait de sentir sa mère s'appuyer sur lui en toute circonstance, sans se douter que ce fût un moyen de le conduire plus sûrement.

L'épithète de supérieure, en parlant de Marcelle, n'avait donc pas le sens d'un éloge dans la bouche de son cousin. L'idéal, pour lui, c'était la femme deux fois femme par l'abandon et par la douceur, peut-être aussi celle qui eût été suffisamment aveugle pour s'exagérer son mérite et ne pas le traiter de haut, — ce que faisait volontiers Marcelle, malgré les années qu'elle avait de moins que lui.

— Eh ! mon Dieu, sur certains points, je crois bien qu'elle est supérieure en effet, répliquait Mme des Garays. Toujours première au cours en histoire et en style. Et elle adore la poésie, elle n'a que trop d'imagination. Mais il y a des lacunes !

Pour combler à son gré les prétendues lacunes et rétablir un juste équilibre, elle se montrait maladroitement vigilante, forçant sa fille à se livrer aux études qui lui plaisaient le moins, les arts d'agrément, par exemple, que cette seule qualification d'agrément rendait antipathiques à Marcelle, ambitieuse d'aller toujours au plus profond. Elle la contrariait dans une passion excessive pour la lecture, lui faisant prendre sa tapisserie au moment où l'absorbait le plus une belle page ; elle la morigénait à tout propos, s'efforçant de rompre ce qu'elle appelait cette « volonté de fer, » ce qui était, en réalité, suite dans les idées, résolution tenace, persévérance inlassable, autant de qualités précieuses qui demandent à être dirigées, mais non pas contrariées : — Qualités d'homme, défauts de femme, déclarait Mme Hédouin.

Il résulta de ce régime que l'enfant, la jeune fille, obéissante à la surface, perdit insensiblement toute confiance en ces deux guides tyranniques, sa mère et sa tante, par qui elle se sentait méconnue. Les heures les plus agréables pour elle étaient celles

qu'elle passait seule dans sa chambre, loin des yeux importuns qui paraissaient guetter ses mouvemens et désapprouver ses pensées. Incapable de mensonge, elle apprit cependant à se taire, à vivre repliée sur elle-même, dans une atmosphère où elle étouffait.

— Il n'y a que toi qui viennes de temps en temps ouvrir une fenêtre, me donner de l'air! disait-elle à cette Lise Gérard que ses amies plus élégantes lui reprochaient de leur préférer et dont Mme des Garays se méfiait fort, mais sans oser l'écarter, car Lise était la filleule de feu le colonel. Ne lui avait-il pas toujours recommandé l'enfant orpheline de son brave Gérard? Il disait à chaque occasion :

— Gérard est mort chef de bataillon, avec de plus beaux états de service que n'en ont bien des généraux!

Par respect pour la volonté de son mari et la mémoire du commandant Gérard, Mme des Garays tolérait la présence fréquente de Lise, tout en sentant vaguement qu'elle avait sur Marcelle une pernicieuse influence. Avec Lise, en effet, pénétraient dans la maison des opinions relativement très avancées. Sous le modeste imperméable qu'elle endossait pour courir le cachet, Lise apportait à l'affamée le pain dont elle avait besoin, des livres devant lesquels Mme des Garays fût restée indécise à se demander : — Est-il convenable de mettre cela entre les mains d'une jeune fille ?... — en se proposant de les feuilleter d'abord, quitte à reculer de lassitude devant ce devoir maternel. Puis les deux amies causaient d'œuvres sociales qui commençaient à poindre auprès des œuvres purement religieuses avec le concours actif des femmes : œuvres de charité, d'instruction, de préservation. Si occupée qu'elle fût, si surmenée, puisqu'elle devait à la fois soigner sa sœur infirme, suivre des cours et donner des leçons, Lise consacrait encore beaucoup de temps à un certain club d'ouvrières établi sur le modèle des associations de ce genre qui existent nombreuses en Angleterre et en Amérique. Il s'agit de réconcilier ces humbles travailleuses avec leur sort ingrat en leur fournissant d'innocentes distractions, quelques échappées sur la vie intellectuelle, et avant tout le contact avec les classes cultivées. C'était là que, chaque dimanche, Lise trouvait son plaisir et sa récompense. Combien Marcelle eût-elle souhaité de se joindre à son amie! Mais, si elle avait demandé la permission d'aller dans un faubourg misérable et mal famé

faire danser au piano de pauvres filles ou leur lire tout haut quelques fragmens de poésie, Mme des Garays eût répondu :

— Cela ne se fait pas. C'est l'affaire des religieuses de se dévouer à ce monde. Gardons-nous de nous singulariser.

Marcelle restait donc attachée au rivage, rivage aride où, comme elle le disait avec un rire de dépit et de colère, on s'habille, on fait la révérence, et on se marie. Elle se bornait à suivre du regard la barque de son amie Lise, pauvre barque fragile, ballottée par les flots, mais libre, mais hardie, mais utile aux autres, et qui, à l'occasion, pourrait — qu'en savait-on ? — courir d'intéressantes aventures personnelles.

— Tu devrais t'occuper de l'intérieur, insinuait la perspicace Mme Hédouin, s'apercevant qu'il manquait quelque chose à sa nièce. Je suis sûre que ta mère te laisserait carte blanche pour cela, si tu lui en exprimais le désir.

Mais Marcelle se déclarait incompétente, elle détestait mettre en ordre même ses propres affaires et faisait à peine attention aux plats qu'on lui servait. Comment eût-elle tenu convenablement une maison ?

— Tu pourrais avoir aussi plus de soin de ta toilette, chère enfant. En s'y appliquant un peu, une jeune fille réussit, sans grande dépense, à être coquettement mise.

Hélas ! Marcelle, très maladroite l'aiguille à la main, haïssait le chiffonnage.

— Avec ta dot, si minime qu'elle soit, tu te marierais, grâce à nos alliances, aux relations que ta mère a conservées, si tu voulais... Mais tu ne sais pas t'y prendre...

— Manœuvrer habilement, tendre à un mariage sortable, se faire valoir comme une marchandise, savoir s'y prendre, elles n'ont à la bouche que cela, pensait Marcelle avec le désir passionné d'agir tout au rebours de ces formules.

— Non, elle ne sait pas s'y prendre, c'est désolant, soupirait comme un écho Mme des Garays.

Mais voilà qu'une transformation qui devait la déconcerter plus que le reste s'opéra presque du jour au lendemain chez ce garçon manqué. Marcelle avait longtemps promis d'être laide ; à dix-sept ans, la nature démentit avec éclat ce pronostic, les lignes heurtées du visage se régularisèrent, le teint brouillé s'éclaircit, la maigreur s'effaça, Robert s'aperçut pour la première fois qu'elle était ravissante. Toute leur vie, d'année en année, les vacances

les avaient rapprochés; de fait, ils avaient été presque élevés ensemble, préservatif certain contre l'amour, à en croire Mme Hédouin, et leur attitude fraternelle vis-à-vis l'un de l'autre semblait jusque-là lui donner raison, mais on eût dit que le coup de baguette d'une fée était brusquement intervenu.

Toute sa vie, Robert garda le souvenir de ce prodige. L'exquise personne qui l'accueillit après une séparation de quelques mois était-elle bien la petite pédante en robe courte qu'il s'amusait à taquiner? Et de quelle voix, qui lui parut changée, elle prononça ces premiers mots de Belle au Bois dormant qui s'éveille : — Oh! comme tu t'es fait attendre! — en ajoutant avec une rougeur qu'il ne lui avait jamais vue : — Comme tu nous manquais!

Il resta, toute la soirée qui suivit cette foudroyante métamorphose, stupide d'étonnement et d'admiration; après quoi, les deux jeunes gens, réunis à la campagne pendant un long congé, reprirent ce qui semblait être la camaraderie du passé, ce qui pourtant n'avait plus aucun rapport avec elle. Ils se disaient les mêmes choses, mais elles n'avaient plus le même sens; c'étaient les mêmes promenades, mais la nature avait pris pour eux un aspect nouveau, elle était complice de toutes les émotions inexprimées qui vibraient dans leur accent et se peignaient dans leurs regards; la familiarité d'autrefois les gênait, ils hésitaient à se tutoyer : bref, ils s'aimaient sans arrière-pensée, sans autre but que la joie d'être ensemble, sans bien savoir chez lequel des deux le changement avait commencé. Marcelle comprit plus tard, cependant, qu'il s'était produit d'abord chez elle, quand l'ami d'enfance, parti pour sa première garnison, s'était éloigné, et qu'aux heures d'ennui, regardant sa place vide, elle avait beaucoup pensé à lui en le parant du prestige de l'absence. Quoi qu'il en fût, Mme Hédouin dut renoncer à répéter sur le ton du découragement : — Ma nièce ne sait pas s'y prendre, — jugeant au contraire qu'elle ne s'y prenait que trop bien pour captiver son fils.

Cette découverte imprévue ne lui fut rien moins qu'agréable. Elle avait trouvé bon que le collégien, le Saint-Cyrien, aimât en camarade cette fille intelligente et résolue dont la présence donnait un peu de vie et de gaîté à leur intérieur. Marcelle avait peut-être contribué, sans le savoir, à retenir son cousin dans le cercle de la famille; on lui en savait gré, mais il ne fallait pas que le goût qu'elle inspirait allât trop loin. Les mères ont, en de telles

occurrences, des partis pris d'égoïsme effrayans. Peu leur importe ce qu'elles écrasent, ce qu'elles brisent, pourvu que rien ne se dresse entre leur fils et l'avenir qu'elles ont rêvé pour lui. Les rêves, ou plutôt les décrets soigneusement dissimulés de Mme Hédouin, étaient ceux-ci : Robert ne se marierait qu'une fois arrivé au grade de capitaine; alors, il ferait infailliblement un beau mariage. Tout officier de bonne famille et de bonne mine, entré dans la carrière par la grande porte, a le droit de compter sur une grosse dot, sans faire à l'argent trop de sacrifices. Telle était la conviction de Mme Hédouin. Elle avait, en outre, des idées très arrêtées sur les inconvéniens du mariage entre cousins germains. Enfin elle tenait particulièrement à ce que sa future bru fût d'humeur souple et docile, pliant devant elle, et résignée à lui laisser son fils, ce qui n'arrive guère que dans les mariages de convenance. Les mariages d'amour sont plus absorbans, et, elle n'en pouvait douter, c'était une passion qui commençait à flamber chez Robert. Ce feu de paille, il fallait l'éteindre. La maîtresse femme se mit donc activement et sournoisement à l'œuvre. D'abord elle éveilla l'attention de sa sœur, tout en affectant de traiter avec une légèreté extrême ce qui au fond la préoccupait. Mme des Garays n'était pas de force à lui tenir tête. En réalité, elle n'aurait vu aucun inconvénient à ce que l'idylle, commencée un beau jour d'été, se dénouât par un mariage qui, pour Marcelle n'eût pas été désavantageux, bien au contraire; mais sa sœur se hâta de lui prouver que leurs deux enfans ne pouvaient se passer raisonnablement cette fantaisie. Ni l'un ni l'autre n'était assez riche.

Bien qu'il n'y parût guère, Robert avait besoin, pour être heureux, de beaucoup, beaucoup d'argent. Sans argent, on fait triste figure dans l'armée. Mme Hédouin dressait un budget sommaire : — En admettant que Marcelle fût ce qu'elle n'est pas, une ménagère experte, comment voulez-vous qu'elle arrive à garder le prestige indispensable? Ce serait leur malheur à tous les deux que de se laisser aller à la tentation d'un engagement prématuré.

Mme des Garays, intimidée plutôt que persuadée, finit par en convenir. A son fils, la baronne tint un langage différent, mais non moins astucieux : elle fit ressortir le péril d'épouser une femme d'imagination, une de ces femmes que la destinée commune de leur sexe ne peut satisfaire. Elle lui répéta, en les en-

venimant, toutes les plaintes de Mme des Garays sur les aspirations bizarres de Marcelle. Malheureusement, ces récits malveillans concordaient trop avec certains souvenirs de Robert, à qui la jeune fille avait souvent autrefois confié ses velléités d'indépendance et d'effort personnel. Il affectait alors d'en rire, mais au fond il en était choqué. Mme Hédouin, qui le connaissait bien, touchait chez lui le point vulnérable, lorsqu'elle disait de Marcelle : C'est une émancipée en herbe.

Robert appartenait à un monde où les femmes de cette catégorie sont tournées en ridicule. De plus, la carrière de son choix, dont il portait déjà l'empreinte, lui faisait mettre au premier rang de toutes les vertus l'abnégation, l'ordre, et la discipline. D'après lui, la femme ne pouvait avoir d'autres droits que ceux qui lui sont conférés par la famille, d'autre mission que celle qu'elle exerce à son foyer. Il avait souvent exagéré à dessein ses idées rétrogrades dans les disputes d'autrefois avec la petite Marcelle, disputes dont l'effet immanquable était de pousser celle-ci aux plus violentes contradictions. Lorsque, tout enfant, elle lui exprimait le projet romanesque de gagner sa vie dans l'enseignement ou la plume à la main, il ne tarissait pas en railleries faciles à l'adresse des bas bleus, mais surtout il blâmait sévèrement l'antagonisme sourd qui existait entre Marcelle et sa mère.

— Le devoir filial, répétait-il, passe avant tout.

Sur ce point, il prêchait d'exemple. Si encore Marcelle eût tourmenté sa famille pour la mener dans le monde, si elle avait eu la passion des sports, de la toilette ou de la danse, Robert eût été très indulgent ; mais envier le genre de liberté d'une Lise Gérard ! Entre les deux cousins, une guerre à demi sérieuse avait éclaté de vieille date sur ces divers sujets. Elle dura tant que Marcelle fut laide. En revanche, à partir du jour où, sans savoir pourquoi, il tomba éperdument amoureux d'elle, Robert ne lui vit plus de défauts. Sa mère prenait soin cependant de les souligner. Elle eut même recours aux grands moyens, elle se mit en scène, elle pleura, elle le supplia d'attendre au moins quelques années avant de céder à son entraînement, qui anéantirait toutes les hautes espérances formées pour lui. On peut être brave dans une bataille, déterminé dans les actes de la vie publique, et fondre comme cire sous les prières, les caresses et les larmes d'une mère qu'on adore, dont on ne connaît que les vertus, dont on a compté tous les sacrifices : Robert promit d'attendre. Ce n'était pas, après

tout, renoncer à Marcelle, car elle pouvait réussir, avec un peu d'adresse et d'obéissance, à vaincre des préventions qu'il ne voulait pas croire tenaces. Il promit aussi, quoique plus difficilement, de ne pas lui parler encore de fiançailles. Ayant obtenu cette double concession, Mme Hédouin respira. Elle savait ce cœur loyal incapable de manquer à la parole donnée; elle savait également sa nièce trop fière pour provoquer un aveu.

Des mois s'écoulèrent, interminables pour Marcelle. A chaque rencontre, elle attendait de Robert un mot décisif, toujours prêt à s'échapper et toujours retenu. Lié par la parole donnée, il hésitait, en outre, devant le rempart d'orgueil à l'abri duquel la jeune fille se retranchait; tous les deux étaient à plaindre. Par chagrin, elle le blessait, elle l'irritait; et il n'avait pas assez de confiance en lui-même pour comprendre qu'elle n'eût demandé qu'à désarmer. Ce grand garçon à l'air hautain était, au fond, un modeste, un timide. Pendant ces longs mois, Marcelle ne vécut que par l'émotion, l'attente angoissée, l'espérance toujours renaissante et toujours déçue. Quant à Robert, il essaya du seul moyen qui, à son âge, puisse tenir en échec un grand amour. Il retourna passagèrement à des plaisirs faciles, et Marcelle le sut; sa tante eut soin que le nom de Mlle Lizzy, une écuyère du Cirque, parvînt à ses oreilles. Ah ! quel souci donnait à la meilleure des mères cet engouement de son fils pour une créature !

— Déjà infidèle ! pensait Marcelle. Voilà donc pourquoi il a tout à coup reculé !

Cette infidélité qui n'en était pas une, elle la jugea comme une jeune fille peut juger de telles choses, avec la plus implacable rigueur. Ardente et spontanée, elle passa vite de la colère aux représailles. Robert la vit devenir follement coquette; peu exercée à ce jeu, elle l'exagérait. Un certain Raymond de Vende, sportsman étique des moins intéressans, servit d'instrument à sa vengeance. Dans un bal, elle encouragea la cour plate et banale qu'il lui faisait, elle l'encouragea ouvertement avec une hardiesse qui le laissa tout étourdi d'un succès si peu préparé.

— Elle est fantasque, avait décidé Mme Hédouin.

Marcelle ne soupçonna jamais les orages qui s'étaient élevés entre la mère et le fils, celui-ci déclarant que, si on ne le laissait pas disparaître en Tunisie, comme il en avait l'occasion à l'heure où s'organisait notre protectorat, il irait souffleter le fat que distinguait Marcelle.

Mme Hédouin n'hésita pas dans son choix.

— On revient d'Afrique, pensait-elle, on en revient même avec de l'avancement. Un exil de quelques années vaut mieux qu'un sot mariage.

— Et vous vous y résignez? cria Marcelle à sa tante, lorsqu'elle apprit que Robert allait partir pour le plus triste, le plus perdu des postes de l'intérieur, aux confins du désert. — Vous ne le retenez pas?

Gravement Mme Hédouin lui fit observer qu'elle n'en avait pas le droit. Robert était ambitieux; il s'agissait d'une obligation de carrière; elle l'aimait pour lui-même et non pour elle. Refoulant d'un mot l'émotion prête à déborder chez sa nièce, elle lui donna perfidement à entendre que, d'ailleurs, c'était encore là le meilleur moyen de rompre avec Mlle Lizzy.

Robert s'éloigna donc en silence; s'il eût prononcé un seul mot, il eût tout dit. Les adieux de ces deux êtres qui s'aimaient restèrent froids, chacun d'eux trouvant à l'autre des torts impardonnables. Ce fut l'éternelle comédie, si tragique au fond, des malentendus. Mme des Garays y eut un rôle. Elle ne doutait pas que sa fille n'eût éprouvé, sinon un véritable chagrin, du moins un très vif désappointement, et elle avait nourri l'espoir que l'affligée viendrait enfin pleurer dans ses bras. Il n'en fut rien. Toujours différente des autres, Marcelle ne songea nullement à s'épancher et, loin de recourir aux consolations, rompit brusquement le flirt avec M. de Vende, laissant celui-ci regretter à son aise qu'une pareille charmeuse n'eût vraiment pas assez de dot.

Après quoi, elle fut tout un hiver assez souvent souffrante.

— Elle enrage du départ de Robert, pensait Mme Hédouin en se félicitant de son propre stoïcisme.

Peu à peu, cependant, on constata que l'abandonnée reprenait le dessus; elle vivait à l'écart plus que jamais, plongée dans les livres.

— Comme si son éducation n'était pas finie depuis longtemps! soupirait Mme des Garays. Je comprendrais qu'elle cultivât la musique pour se distraire, mais, au contraire, ses doigts se rouillent. Elle n'ouvre plus son piano.

Le travail, quel qu'il fût, qui l'absorbait, aida Marcelle à conquérir, tout au moins en apparence, cette sérénité quelque peu dédaigneuse qui la distingua par la suite.

— Elle a déjà oublié, elle n'a pas de cœur, pensait Mme Hédouin.

Tout agréablement rassurée qu'elle fût par cette attitude indifférente, elle en voulait cependant à sa nièce de ne pas s'être abîmée plus longtemps dans une inconsolable douleur. Robert valait bien d'être regretté !

III

— Mlle Gérard attend ces dames.

— Vous permettez, maman, que je reçoive Lise dans ma chambre ?...

— Oh ! je fais mieux que permettre ! répliqua Mme des Garays d'un air de lassitude. Après la corvée de ce matin je n'en peux plus. Mais, ajouta-t-elle aigrement, il me semble que, Lise et toi, vous vous quittez moins que jamais ; c'est le matin, c'est le soir... Comment se fait-il que ses études et ses leçons lui laissent tant de loisirs ?

Sans répondre, Marcelle se précipita vers la toute petite pièce tendue de cretonne à fleurs, meublée d'un lit de fer, d'un bureau et d'une bibliothèque, qui était son domaine particulier.

Avant même d'avoir refermé la porte sur elle : — Eh bien ? demanda-t-elle, tremblante d'anxiété. Eh bien ?... rien encore aujourd'hui ?...

La personne assise au coin de la cheminée, une longue fille maigre, enveloppée d'une pelisse défraîchie par les pluies de l'hiver, se leva en souriant pour l'embrasser.

— Ma bonne Lise, pardon... Que de peine je t'aurai donnée en pure perte ! Rien, n'est-ce pas, tu n'as rien ? Autant y renoncer tout de suite. N'y retourne plus.

— Je n'y retournerai plus, en effet, car voici la lettre, dit Mlle Gérard en dégageant des plis du grand manteau une enveloppe bleutée sur laquelle se jeta son amie. Puis, au moment d'ouvrir, une terreur la prit. La main sur son cœur qui battait à l'étouffer, les lèvres blanchissantes, elle s'appuya au mur.

— Folle que tu es ! Vas-tu te trouver mal ? Donne que je lise pour toi. Tiens ! il n'y a que quatre lignes.

— Assez pour un refus, murmura Marcelle toujours défaillante.

Mais déjà Lise commençait : « Madame... »

(Ils ont vu du premier coup que Tchelovek était une femme. Quelle perspicacité !)

— Ah! pas de commentaires, je t'en prie. Il me semble que j'ai le couteau sur la gorge. Achève-moi vite!

« Le petit roman que vous nous avez fait parvenir doit commencer à paraître dans un très prochain numéro de la *Revue*. Nous n'aurons à vous demander que quelques coupures. Vous plairait-il de venir en causer avec nous? Agréez... etc. »

— Reçu! *Brusque Réveil* serait reçu!

Elle bondit comme un enfant, s'élança éperdue au cou de Lise et fondit en larmes.

— Après une si longue attente! Quand je désespérais...

— Allons, calme-toi! disait Mlle Gérard, le chapeau de travers et presque étranglée par son étreinte. Je ne suis pas du tout étonnée pour ma part. J'avais confiance dans ton *Réveil*, je le trouvais très bien. Bon! voilà que tu ris, maintenant, comme tu pleurais tout à l'heure. Une attaque de nerfs au grand complet...; Dieu merci, je suis le médecin.

— Méchante! tu vois bien que c'est la joie! Jamais je n'ai été si heureuse.

— Jamais? répéta Lise sur le ton de la surprise.

Marcelle réfléchit une seconde, puis d'une voix redevenue très ferme :

— Non, jamais, déclara-t-elle, et il me semble, vois-tu, que tous mes chagrins sont presque effacés.

— Ah! je le savais bien, que le succès, et, avant tout, l'effort t'ouvriraient une vie nouvelle, qu'ils te procureraient cette sensation de dédoublement qui permet de se regarder souffrir comme s'il s'agissait d'un autre. Le plus difficile est fait; tu as transformé ta peine en œuvre d'art.

— Ma bonne Lise, si dévouée, si clairvoyante, je te dois cela. Tu m'as encouragée, tu m'as appris le grand secret, qui est de sortir de soi. Que serais-je devenue sans ton secours?

— Tu ne me dois rien du tout, répliqua Lise en riant. Je n'ai joué que le rôle modeste de commissionnaire. Cela m'amusait plutôt, au commencement, d'aller, entre deux leçons, à la poste restante demander avec mystère : — Il n'y a rien pour Tchelovek? — Grâce à toi, j'aurai fait, une fois dans ma vie, une démarche romanesque. Dans le bureau, quelqu'un se retournait toujours d'un air curieux et le préposé baissait la voix pour répondre après examen : « Non, madame, » comme s'il m'eût à contre-cœur refusé une aumône. Au bout de deux mois, il avait fini par secouer

la tête avant même que j'eusse parlé; alors je me sentais très humiliée devant lui. Ce matin, un pâle éclair de satisfaction a passé sur son visage. Il se disait sans doute : — Enfin, nous en voilà débarrassés! Cette laide créature au nom baroque a ce qu'il lui faut.

Aussi gaies l'une que l'autre, les deux amies relurent la bienheureuse lettre.

— Que ferais-tu à ma place, Lise?

— J'irais.

— Tu irais, parce que tu n'es pas prisonnière, toi!

— Veux-tu que je dise à la *Revue :* — Vous m'avez appelée, me voici. Tchelovek, c'est moi! La chose ne me serait pas désagréable.

— Non, je ne laisserai adopter mon enfant par personne, pas même par toi. J'aime mieux l'abandonner à son sort, le livrer une bonne fois aux mains qui l'ont recueilli. Elles en feront ce qu'elles voudront.

— Mais ces coupures...

— On rognera mieux que je ne saurais le faire. Mon *Réveil* a jailli tel qu'il est. Travailler dessus me serait impossible. C'est mon cœur, c'est moi tout entière, que j'ai jeté là dedans. Au surplus, voilà que la peur me prend après la joie. S'ils mettent finalement ce pauvre manuscrit au panier, tant mieux, peut-être. Je ne m'en mêle plus.

— Tu es contente tout de même!

— Oh! follement!

— Laisse-moi t'embrasser encore! Je ne pouvais supporter, chérie, de te voir si malheureuse!

— Il y a déjà longtemps que je ne le suis plus que par intervalles, par accès pour ainsi dire. Le dérivatif était trouvé. Que de nuit passées à laisser couler sur le papier tout ce qui m'étouffait, mes souvenirs, mes regrets, mes colères, mes larmes, ces choses dont il semble qu'on va mourir! Je sentais tout cela s'évaporer à mesure sous une forme impersonnelle. Et ma plume courait bride abattue presque malgré moi. Ce que je ne conçois pas, c'est que le rêve insensé, le brusque réveil, la méprise lamentable d'une petite fille aient pu intéresser d'autres qu'elle-même... et son amie Lise, bien entendu, parce que Lise, c'est encore elle. Oui certes, tu es ma conscience et mon courage. Et je t'aime bien, va! Je n'aime que toi!

— Il ne faut pas dire cela, Marcelle. Tu dois en aimer d'autres.

— Oui, tu dis bien, je dois... Les autres, c'est le devoir...

— Et Robert ?

— Oh ! lui, je le confonds un peu aujourd'hui avec l'amoureux de mon roman, qui ne me déplaît pas, certes, mais entre cela et mourir de chagrin pour quelqu'un...

— Artiste, va ! Tu devrais aimer tous ceux qui ont collaboré à ton œuvre en te fournissant des modèles.

— Tout le monde alors ? C'est vrai, je ne voyais plus que cela autour de moi, des caractères, des matériaux. Le monde m'a intéressée pour la première fois à titre d'étude. Les plus désagréables, les plus ennuyeux m'ont alors rendu service. Ils ont posé pour moi, je leur en sais gré...

— Tous ceux qui nous intéressent à un titre quelconque nous rendent service, dit Lise, ce sont nos véritables bienfaiteurs. Ils nous distraient de nous-mêmes. Avoir l'âme vide, ne penser qu'à soi, voilà le grand mal, la suprême misère.

— Aussi, dit en riant Marcelle, comme je te trouve riche auprès de toutes les pauvretés que le vilain mariage Helmann m'a fait voir ce matin !

— Des pauvretés ? Les Helmann seraient bien surpris s'ils t'entendaient !

— Lise, ne trouves-tu pas qu'il y a chez chacun de nous un *moi* caché dont notre personnalité connue n'est que le masque ? Je ne peux parler de ce que je pense, de ce qui me tient au cœur, qu'à toi, mon amie.

Les yeux de M[lle] Gérard devinrent humides. Elle avait, dans un de ces visages que l'on appelle kalmoucks et qu'elle tenait de sa mère, une Russe d'Odessa, des yeux incomparables, des yeux d'intelligence et de bonté, qui ne valaient peut-être ni par la couleur ni par la forme, mais dont le regard ouvert sur une âme généreuse justifiait l'illusion de ceux sur lesquels ils se posaient le plus souvent, les enfans, les malades, les pauvres. Ceux-là trouvaient belle Lise Gérard, et Marcelle était de leur avis.

— Penser tout haut, c'est si bon ! reprit-elle. Avec maman, je n'ai jamais réussi à le faire sans la scandaliser. Je ne pouvais cependant pas vivre comme elle et comme ma tante sur le souvenir de ces fameux bals des Tuileries ! Tout de suite, une allusion au vent de révolte qui souffle sur la génération présente.

— Il est certain, dit Lise pensive, que nous suivons le mou-

vement général, ce même mouvement dont me parlait ma mère autrefois et qui, en Russie, a éclaté dix ou quinze ans plus tôt. Ce sont des époques de transition. Dans chaque famille, les enfans donnent autant de tablature à leurs père et mère que les peuples en peuvent donner à leurs gouvernemens. Et il en est de même, je suppose, entre maris et femmes. Retenir l'autorité de gré ou de force n'est cependant pas résoudre le problème. Les hommes du passé ne peuvent empêcher un ordre de choses nouveau de se fonder sur des bases nouvelles, et rien de tout cela ne doit nous faire peur, pourvu que nous méritions, par l'absence de tout égoïsme, que Dieu reste avec nous.

— C'est pour avoir parlé une fois devant Robert sur ce ton-là que tu lui as inspiré tant de méfiance, dit Marcelle. Il a déclaré nettement que tu étais mon mauvais génie.

— En vérité? Quand cela?

— Mais la seule fois que, depuis son départ pour l'Afrique, il soit revenu. Ah! Lise, comme nous nous sommes sentis loin l'un de l'autre à ce moment!

— C'est que vous aviez fait beaucoup de chemin chacun de votre côté dans des voies très différentes, dit Lise avec un soupir.

— Cette vie d'Afrique, cette vie de soldat, cette vie de sacrifice et de dangers a sa beauté que je sens et que j'admire. Robert prend une part active à la formation de ce qui sera un jour l'armée coloniale, il travaille dans l'exil à la grandeur de son pays, il se donne tout entier à une œuvre patriotique, et, cependant il m'a semblé qu'une certaine étroitesse dans les idées s'était accrue en lui avec le goût de la domination; qu'il était devenu taciturne et sévère, différent, oh! si différent de celui qui, sans avoir besoin de le dire, me prouvait à tout instant que je lui plaisais, qu'il me pardonnait du moins mes terribles défauts. Il avait une manière de dire cela: « vos terribles défauts » qui équivalait à reconnaître qu'il les aimait comme le reste. Tandis qu'à présent...

— A présent, il déteste tout ce qui vous sépare et il sent qu'une séparation bien plus complète que celle qui dépend des distances s'est creusée entre vous.

— N'est-ce pas de sa faute? J'aurais été ce qu'il voulait que je fusse. Quand il m'eût été prouvé qu'une Staël ou une George Sand sommeillait en moi et que je possédais du génie et que je

pourrais m'élever jusqu'à la gloire, je serais devenue de préférence, à vingt ans, Mme Robert Hédouin;... oh! sans regret!

— Il n'y a peut-être pas de femme de talent qui n'ait pensé de même un jour, fit observer Lise, et c'est pourquoi on en compte si peu. L'amour les guette et ne leur laisse rien de leur individualité; il leur rogne les ailes une fois pour toutes, à moins qu'il ne soit par bonheur...

— Un amour malheureux, acheva Marcelle en riant du paradoxe. — Elle redevint grave tout à coup et reprit : — Ce qui est vaut mieux, pour Robert comme pour moi, que ce qui aurait pu être. Il a semblé prendre à tâche, dans nos dernières conversations, de me guérir. Ses lettres, si rares, si froides pourtant, n'avaient pas atteint ce but! J'y sentais encore parfois vibrer une douleur contenue que je pouvais interpréter à ma guise, mais, en paroles, il n'a su que me faire souffrir.

— Peut-être parce qu'il souffrait lui-même, dit Lise.

— Oui, peut-être; il souffrait, dans son égoïsme d'homme, de ne pas me retrouver au désespoir. Je me suis appliquée à faire bonne contenance, il est vrai.

— Tu t'es appliquée, par vengeance, à lui prouver qu'une femme, pour prendre résolument son parti, n'a besoin ni de s'étourdir par le plaisir, ni de se pétrifier dans la résignation, qu'elle puise des ressources en elle-même. Plus que jamais, tu t'es montrée supérieure, tandis qu'il ne se sentait pas à son avantage. L'esprit ne gagne rien, je suppose, à l'isolement et à la monotonie de ces garnisons d'Afrique. L'échange des idées doit y être rare, en dehors des questions de métier. Il était vraiment à plaindre.

— Je ne lui demandais pas d'esprit, mais la vérité, voilà tout. Pourquoi fuyait-il les occasions de tête-à-tête? Nous aurions pu nous expliquer. Toujours sa mère ou la mienne entre lui et moi, toutes les deux partageant sa manière de voir et me donnant tort! C'était insupportable, odieux! Mais qu'ai-je à récriminer? Je ne blâme que moi, au fond, ou plutôt la sotte petite fille que je fus jadis. Il n'y a point de coupable dans tout cela. Non, il n'y en a pas. Pauvre Robert! J'ai été très injuste!

— Bah! n'y pensons plus, dit Lise avec philosophie. Il nous reste Tchelovek, qui n'eût jamais existé sans cette crise nécessaire.

IV

— Et vraiment on ne sait qui en est l'auteur? On ne le sait pas même à la *Revue?*

Cette question est posée au conférencier en vogue, La Baudraye, par deux ou trois dames à la fois.

C'est un jeudi, le jeudi de Mme de Vende, et La Baudraye en fait les délices, appuyé au marbre de la cheminée, dans une attitude élégante qui appartient à lui seul, son chapeau et ses gants d'une main, gesticulant de l'autre avec discrétion.

— Mesdames, si le secret est connu, il est bien gardé, mais je crois sincèrement qu'on l'ignore. Tout ce que j'ai pu apprendre, c'est que le roman est d'une dame, d'une jeune fille qui ne s'est pas montrée, qui n'a pas livré son nom.

— D'une jeune fille! s'écrie la galerie incrédule.

— Vous ne voulez pas? Eh bien! mesdames, je serais sans trop de peine de votre avis, ce ne peut être là, comme on cherche à nous le faire accroire, une œuvre de début. J'y trouve, au contraire, les marques de l'expérience qui se déguise. Cette ingénuité quasi anonyme pourrait bien sortir de quelque plume fort exercée qui veut se renouveler sur le tard, changer de genre, prouver sa virtuosité. Figurez-vous *l'Abbé Constantin* sans signature...

— Mais, monsieur La Baudraye, c'est tout le contraire, interrompit Mme de Vende. *L'Abbé Constantin* veut être un livre vertueux et *Brusque Réveil* n'y a aucune prétention... Il est plein d'audaces incroyables, quoique la jeunesse et l'innocence percent malgré tout.

— L'ingénuité peut être affectée comme autre chose, déclara Mme des Garays. Je suis de ceux qui voient dans *Brusque Réveil* beaucoup de savoir-faire et un peu de perversité. Qu'est-ce que ces demoiselles ont à rire? reprit-elle en interpellant sa fille et Claire de Vende qui, d'abord assises à l'écart, s'étaient rapprochées peu à peu.

—Nous causions entre nous, maman.

— Au fait, pourquoi donc avez-vous ri? Est-ce que vous l'avez lu, ce *Réveil*? demanda tout bas Claire. On ne me permet pas la *Revue* à moi. Je la connais pourtant, parce que les conversations du jeudi roulent toujours sur tel ou tel article du dernier nu-

méro. La place que tient la *Revue* dans les conversations...

— Maman me la permet quelquefois, moins le roman, dit Marcelle avec malice. Je n'ai donc pas été autorisée à lire le *Réveil*, c'est pourquoi je suis curieuse d'entendre ce que peut en dire un public intelligent. Écoutons un peu, voulez-vous?

— Oh! rien de plus facile... en servant le thé.

— Vous parliez d'anonyme. Tchelovek est un nom russe, n'est-ce pas? demanda Raymond en prenant la tasse qu'elle lui offrait.

— Pas un nom, mais un mot russe, rectifia la jolie princesse Palkine. Cela veut dire *individu*, sans acception d'âge ni de sexe.

— Pourtant vous ne croyez pas à une traduction...

— Oh! certes non. Tout y est français, purement français d'un bout à l'autre.

La Baudraye persistait dans son opinion.

— Lisez plutôt la dernière conversation au bal. Vous n'y trouverez pas un mot qu'une vraie jeune fille ne puisse dire, et c'est justement cette réserve trop volontairement soutenue dans le dialogue, accompagnée en sourdine d'ironie amère parfois, de psychologie souvent profonde, qui me fait croire à une griffe d'homme dissimulée dans ce gant blanc.

— A mon gré, reprit Mme des Garays d'un ton sec, la demoiselle est d'un détestable exemple.

— En effet, acquiesça Mme de Vende, la plupart des héroïnes de roman, si faibles ou si folles qu'elles soient, ont des excuses. Mal mariées... mon Dieu, elles se consolent! Mais celle-ci part en guerre contre tout, avant d'avoir essayé de vivre. Elle attaque avec une violence d'anarchiste les choses les plus naturelles, c'est-à-dire les mieux établies. Il y a sur le mariage des mots d'une crudité... Tenez, par exemple,...

Elle se pencha vers sa voisine et lui fit à voix basse une citation qu'accueillit un : Oh! d'épouvante.

— Mais je trouve cela parfaitement juste, fit observer la princesse Palkine, qui avait entendu.

— Évidemment, décréta La Baudraye, ce n'est pas un livre pour jeunes filles, bien qu'il ne soit guère question que d'elles.

— Aucun livre amusant n'est pour jeunes filles, grogna Claire entre ses dents. Je serais pourtant curieuse de connaître les propos et les idées qu'on nous prête là dedans. Gageons que

nous irions beaucoup plus loin... Tenez, il arrive que maman laisse traîner ces prétendus poisons. La première fois que j'y ai goûté, je me suis dit : « Comment, ce n'est que ça ! » Ils sont le plus souvent d'un fade !

— N'importe, l'œuvre est originale et frappante, résumait cependant Mme de Vende.

— J'y vois la trace d'un esprit faux.

— Et des théories renversantes, sous prétexte de morale. Cette petite fille qui fait le procès de la famille, ce jeune homme qu'elle veut sans reproche autant qu'elle-même dans sa vie privée...

— Ah ! permettez, il y a un passage superbe à ce sujet. Je ne me rappelle pas les mots, mais voici le sens : « Quand vous trouvez une règle de conduite si haute que la seule objection à élever contre elle soit dans sa pureté même, qui semble la rendre impraticable, soyez sûr que c'est la vraie. Malgré les difficultés qu'elle présente, l'humanité dans sa marche ascendante finira par y atteindre... » Au moins ce n'est pas là le pessimisme courant.

— Et qu'est-ce qui lui suggère cette réflexion ?

Les têtes de ces dames se rapprochèrent pour murmurer sans que les deux « enfans » pussent entendre :

— Il s'agit de la chasteté chez les hommes. — Et quelques rires furent étouffés.

— Ceci ferait soupçonner une vieille fille, dit La Baudraye, toujours perspicace.

— Avec ce diable au corps, cette passion, cette fraîcheur ?... Vous n'y pensez pas. Il n'y a que Rhoda Broughton qui...

— Oh ! l'auteur de *Brusque Réveil* ne tombe pas dans les mêmes longueurs. Tout marche vite, d'un petit pas serré de Parisienne qui a pu lire Ibsen, mais sans se laisser influencer à fond.

— Je vous le disais... beaucoup d'art, un académicien déguisé, fit La Baudraye en s'obstinant.

Pour le coup, Marcelle ne put se contenir.

— Jamais je ne me suis autant amusée, dit-elle à l'oreille de Claire.

— Vraiment ? Il n'y a pourtant pas de quoi. C'est un jeudi assez terne. La Baudraye n'est pas en verve. Depuis un an que je suis autorisée à descendre dans le salon, je l'entends débiter des choses !... Il manque de tact, vous savez. Cela fait le désespoir de

maman, mais son assiduité nous flatte tout de même, parce qu'il est à la mode.

— Ce qui me paraît plus remarquable que tout le reste, continuait Mme de Vende, c'est la modestie et le désintéressement extraordinaires de l'auteur. Malgré le succès, il persiste à ne pas se faire connaître.

— Oh ! je pourrais nommer plus d'une belle dame qui prend déjà des airs de timide confusion. C'est le commencement d'un aveu...

— Si vous ajoutez foi à ces sortes de grimaces, vous serez un peu moins avancée qu'auparavant. Plutôt que de les croire, j'aimerais mieux admettre que l'inconnu a des moustaches comme le veut M. La Baudraye.

On parlait encore de *Brusque Réveil* et du mystérieux Tchelovek chez Mme de Vende quand Marcelle fut arrachée par sa mère au plaisir de s'entendre incognito discuter et juger. En somme, nul ne lui avait refusé du talent.

Une fois dehors : — Maman, dit-elle, riant toujours malgré elle, est-ce que vraiment je ne pourrai pas le lire, par exception, ce fameux roman de la *Revue?*

— Moins qu'un autre, mon enfant, beaucoup moins qu'aucun autre.

— Ce n'est pourtant pas un mauvais livre !

— Mon Dieu, non, il n'est pas mauvais pour des personnes d'expérience dont les opinions sur toutes choses sont formées. On y trouve même des sentimens très élevés, élevés jusqu'au plus parfait don-quichottisme, mais c'est l'histoire de toutes les lubies, de toutes les chimères, qui peuvent traverser un cerveau de jeune fille. Chacune de vous a bien assez de sottes idées en tête sans qu'on lui en fournisse d'autres. Et puis, un fond d'exaltation maladive... absolument maladive... Certes non, c'est le dernier roman que je songerais à te faire lire.

Marcelle baissa la tête avec une hypocrite soumission. La vie lui paraissait vraiment très divertissante.

— Mais j'aurai grand'peine à y tenir longtemps, pensait-elle. Je sens que j'éclaterai, que je crierai tout à coup sans le vouloir. Comment ne devine-t-on pas ?... Il n'y aurait qu'à me regarder pour savoir ! Je dois changer de couleur et perdre contenance à tout propos.

Elle éclata, elle cria plus tôt qu'elle ne l'avait prévu.

En rentrant, il lui arriva de déplier, avant même de retirer ses gants et son chapeau, le journal déposé sur la table du salon. Elle montrait toujours cette hâte le jour où paraissait l'article de Jean Salvy. Cette année-là, pour une raison connue de lui seul, l'auteur des *Hymnes aryennes* et de *Bahvani* écrivit assez régulièrement chaque semaine un article de critique ou de variété littéraires dans un grand journal quotidien. Les échos puérils de la vie parisienne lui inspiraient des pages ravissantes, qui, sans rien ajouter à une réputation dès longtemps acquise, ne le faisaient pas cependant déroger. Il transfigurait son sujet pour ainsi dire ; l'insignifiance ou la banalité s'effaçait sous les broderies, il enrichissait de variations imprévues le thème le plus vulgaire. Quelquefois ce n'était que de la poudre jetée aux yeux du lecteur, mais la poudre était de diamant, assez éblouissante pour cacher le vide du fond ; des mots, des mots, mais des mots trouvés et sertis par un merveilleux orfèvre en langue française.

Marcelle dévorait avidement ces morceaux savoureux, quel qu'en fût le prétexte. Elle les appréciait pour eux-mêmes et surtout pour ce qu'ils lui rappelaient d'heures enchantées qu'elle avait passées avec l'auteur en ses meilleurs momens, à lire et relire, par exemple, les chants grandioses où se reflète l'âge d'or védique, la civilisation pastorale de nos premiers ancêtres, ou ces sonnets d'allure impétueuse et hautaine qui semblent ne pouvoir s'adresser qu'à une patricienne de la Renaissance. Rien de ce qu'avait écrit Salvy ne lui était étranger, ni le roman bizarre de *Bahvani* où défilent avec leurs gestes hiératiques des figures très peu vivantes et pour cause, taillées apparemment dans le jade et le santal, ni le drame injouable de *Julien l'Apostat* qui met en relief avec une subtilité empruntée, on le croirait, au héros même du drame, la figure, à jamais énigmatique et par cela même si passionnément intéressante, de celui qui, le dernier, défendit contre le Christ la civilisation païenne et le génie de Rome antique.

Dans son empressement à la développer et son désir de la distraire, Lise Gérard avait peut-être apporté à son amie quelques livres de trop sous le grand manteau gris et il en était résulté chez Marcelle un enthousiasme excessif pour l'un des écrivains les plus sceptiques de ce temps-ci.

Qu'on juge de son émotion quand elle vit, en tête d'une colonne signée par lui : *Confession de jeune fille*, et au-dessous, en

plus petits caractères, le titre de son *Brusque Réveil.* Un nuage lui passa sur les yeux ; elle relut deux ou trois fois le premier paragraphe en se répétant : — C'est impossible... impossible ! — L'impression qu'elle ressentait ne peut se comparer qu'à celle d'une très faible mortelle enlevée par un dieu en plein empyrée.

Il n'y avait pourtant là aucun éloge, à proprement parler, de l'œuvre elle-même ; le sujet en était à peine effleuré. Salvy déclarait seulement avoir découvert, dans ce qu'il appelait une confession vivante et palpitante, l'âme de la jeune fille moderne, de la jeune fille de tous les temps peut-être, à laquelle il n'avait manqué pour se révéler plus tôt que le don de l'expression. Et celle-ci le possédait, ce don refusé à ses sœurs, elle savait mettre au jour tout ce qui, chez les autres, reste confus et refoulé, l'angoisse d'une créature sincère, hésitante entre l'enseignement que reçut son enfance et les leçons cruelles qu'au seuil de sa jeunesse, la vie lui impose. D'abord elle n'a rien vu que par les yeux d'une mère attentive à la tromper comme elle a été jadis trompée elle-même ; elle a grandi au milieu d'un conte bleu, ne croyant qu'au bien et au bonheur. Mais, dès les premières leçons, l'histoire, pour commencer, l'histoire des hommes, si peu qu'elle en apprenne, lui fait pressentir des abîmes, parmi lesquels, aujourd'hui comme autrefois, il faut marcher, manœuvrer à ses risques. Et, même dans la vie de tous les jours, elle remarque le désaccord de ce qui est avec ce qui devrait être ; une fois pour toutes elle a compris qu'on lui cache avec soin l'essentiel, qu'elle arrivera sans préparation, sans armes, à ce qui est sa destinée. A quoi bon ? lui dit-on. Ses parens ont veillé sur elle, ensuite ce sera le tour du mari. Ce guide, ce maître futur, elle cherche à se le figurer ; il lui apparaît comme un amant, car le mariage, pour la jeune fille, n'est autre chose que l'amour honoré et béni. Ceux-là, cependant, qu'elle vénère par-dessus tout, mettent bon ordre, le moment venu, à cette imagination. Ils lui prouvent que le grand acte social dont son enfantillage voudrait faire un roman a pour but principal de fonder une famille ; il faut donc prendre en considération l'argent et tant d'autres choses, que, parmi elles, il ne reste guère de place pour un peu de tendresse. Ce n'est pas tout ; pendant des années peut-être, elle se sentira marchandée, discutée, dédaignée après évaluation, supplice de l'esclave offerte au marché. Elle verra des filles plus belles, plus accomplies qu'elle-même, condamnées à vieillir dans le célibat ; si elle est intelligente, elle se dira : « Faute

de dot, je serais comme celles-ci. » Cependant, hypocrisie éternellement renouvelée, on veut, tout en écartant l'idée du mariage d'inclination, que le choix, dicté en réalité par une foule de raisons qui n'ont rien à faire avec l'amour, soit libre quand même et délicieux.

Un vague désir d'inconnu chez la jeune fille est complice de ce mensonge, et voilà deux êtres liés à jamais. Tel est du moins le sort de celles qui, formant une majorité, attendent sagement qu'on les livre ; quant à celle qui se donne d'elle-même dans le secret de son cœur, elle est plus à plaindre encore, car, neuf fois sur dix, l'élu qu'elle attend ne la devinera pas. Soit indifférence, soit sagesse mondaine, il ne s'arrêtera point auprès d'elle. Si cette réserve lui coûte un peu, il aura pour le consoler de faciles aventures. Les plus indignes d'entre les femmes n'ont-elles pas souvent la meilleure part? On les aime sans hésitation, sans crainte d'engagement. Quant au mal irréparable qu'une expérience aussi cruelle peut faire à la petite créature qui ne compte pas, on n'y croit guère. C'est tout au plus la crise d'un jour, cela passera. Et cela passe, en effet, très communément. La jeune fille prend son parti de devenir une femme comme les autres; voilà pourquoi le monde est ce qu'il est, en attendant qu'avec la rénovation de la femme, il se transforme.

Toutes ces choses, sans doute, avaient été cent fois dites et redites, mais toujours du dehors ou rétrospectivement, jamais par la victime elle-même à l'heure même où elle fait une à une ses découvertes en se servant pour les noter du sang même de son cœur. Marcelle, en lisant, comprenait pour la première fois la portée de ce qu'elle avait fait d'instinct. L'idée ne lui était pas venue de tirer de son récit, rapidement jeté au hasard d'une inspiration douloureuse, des conclusions logiques. C'était pourtant bien là ce qu'elle avait senti. L'idée qu'un penseur tel que Jean Salvy eût pris la peine de dégager l'inconsciente philosophie de son livre la remplit d'une humble gratitude. Personne n'était plus que Marcelle éloignée de l'orgueil. Ce qui la toucha surtout fut la sympathie que montrait le critique pour un malheur qui était le sien; il lui sembla qu'il se faisait l'avocat de sa cause, contre Mme Hédouin, contre Robert, contre Mlle Lizzy, contre tous ceux par qui elle avait souffert... Être comprise,... comprise par un ami inconnu de cette valeur, quel dédommagement aux tristesses du passé! Elle goûtait dans sa plénitude l'ivresse du véritable succès.

Qu'étaient en comparaison les complimens purement mondains dont elle s'était amusée chez Mme de Vende comme d'une intrigue de bal masqué? — Au moins, pensait-elle, celui-là ne me prend pas pour un vieil académicien; il me devine, et l'homme qui me devine est Jean Salvy!

A l'heure du dîner, sa mère la retrouva dans le salon telle qu'elle l'avait quittée, son chapeau sur la tête et baisant avec transport un journal dont l'aspect n'avait rien de particulier.

— Que se passe-t-il? demanda-t-elle.

— Maman, le croiriez-vous, tout l'article de Jean Salvy, aujourd'hui, est sur ce *Brusque Réveil.*

— Eh bien! tant mieux pour Monsieur ou Mlle Tchelovek, fit Mme des Garays avec placidité.

— Oh! maman, si vous saviez... il faut que je vous dise... si vous saviez comme je suis ravie...

— Tu t'intéresses tant que cela vraiment à un livre que tu n'as pas même lu?

Une vague inquiétude avait saisi Mme des Garays; elle regardait sa fille avec sévérité.

— Pardon, maman, chère maman... je dois vous avouer que je le connais...

— Tu as lu le *Réveil?* Cette désobéissance...

Marcelle s'était blottie tout près de sa mère et cachait sa tête sur son épaule.

— Je ne peux pas dissimuler davantage, maman, non je ne l'ai pas lu, comme vous dites, je suis plus coupable encore. Je l'ai écrit.

— Toi!

Mme des Garays n'eût pas reçu autrement l'aveu de la dernière dégradation.

— Moi-même, maman. Pardon, je ne le ferai plus, ajouta-t-elle, du ton d'un enfant pris en faute. Mais il faut cependant le reconnaître; c'est bien amusant, pour une fois, de mystifier ainsi tout Paris.

Cette suprême inconvenance parut rendre la parole à Mme des Garays. Avec un emportement dont Marcelle ne l'eût jamais crue capable, elle l'accabla des plus véhémentes accusations, lui reprochant sa duplicité, le rôle absurde qu'elle lui avait fait jouer, l'impudeur qu'elle avait mise à se déshabiller en public, l'indélicatesse de certains portraits.

— Vous ne m'avez pas reconnue pourtant, vous n'avez reconnu aucun des personnages,... disait Marcelle suppliante.

Mais, maintenant qu'elle était avertie, Mme des Garays déclarait que Mme Hédouin était scandaleusement ressemblante.

Il est vrai que Mme Hédouin affirma, depuis, que personne ne pouvait se tromper sur le portrait effroyablement chargé de Mme des Garays.

— Au surplus, puisque mon roman n'est pas signé!... disait Marcelle, l'esprit tout plein de l'article, qu'elle finit par mettre sous les yeux de sa mère. — Regardez cela, je vous en prie, vous me pardonnerez plus facilement après.

Mme des Garays ne voulut rien regarder, ni rien entendre. Elle se retira chez elle en écartant la grande criminelle d'un geste majestueux et, sous prétexte de migraine, refusa de paraître à table.

Marcelle, en dînant seule, eut le temps de mesurer l'étendue de sa faute, sans ressentir d'ailleurs ni regret ni remords.

Cependant sa mère avait appelé auprès d'elle en toute hâte, par télégramme, la conseillère indispensable, Mme Hédouin. Il fallait décider la ligne de conduite à suivre, le parti à prendre dans des conjonctures si graves et si imprévues; avant tout, faire cesser les funestes relations avec Mlle Gérard, dont l'influence nihiliste se trahissait assez dans le choix du nom de plume, puis empêcher que le roman parût en librairie. Grand Dieu! où donc Marcelle avait-elle puisé ces dispositions au cabotinage? On les réprimerait coûte que coûte; quand il faudrait pour cela l'enfermer dans un couvent ou s'exiler avec elle à la campagne! Telles étaient les résolutions radicales que prenait Mme des Garays. A sa grande surprise, elles furent combattues fortement par la baronne, qui n'envisageait point du tout l'événement au même point de vue.

— De quoi te plains-tu? dit-elle. De ce que ta fille, qui, jusqu'ici, végétait sous le boisseau, est du jour au lendemain mise en évidence, avec toutes les chances d'avenir qui lui étaient auparavant refusées?

— Tu ne me feras pas accroire, Mathilde, qu'une pareille aventure puisse aider à son mariage!

— Non, mais si elle ne se marie pas?... Nous sommes plus d'une fois tombées d'accord qu'elle était menacée de rester fille, sa manière d'agir aidant aux circonstances. Lui refuseras-tu un

moyen de s'en consoler qui pourrait être en même temps une précieuse ressource? Car elle continuera d'écrire, que tu le veuilles ou non. Il paraît qu'on ne se corrige pas plus de cette manie-là que de la passion des planches. Laisse-la donc faire, au lieu de la contraindre : il n'en sera ni plus ni moins... Elle est majeure, elle peut s'arranger une existence à son gré...

— Une existence hors du monde...

— Pourquoi donc? Le jour où l'on saura que Tchelovek est le pseudonyme de Mlle des Garays, le monde lui fera fête, au contraire. Pourvu que, tout en la livrant à ce courant qui l'emporte, tu tiennes le gouvernail, pourvu que tu ne la désavoues pas.

— Combien tu m'étonnes en parlant ainsi!

— Ma chère, il faut être opportuniste aujourd'hui. Pas plus que toi je n'aurais poussé Marcelle dans la voie qu'elle a prise, et si *Brusque Réveil* était une tentative avortée, nous aurions le droit de lui en faire honte, mais il a réussi. D'ailleurs, ce n'est plus comme de notre temps où le nom de femme de lettres était fort discrédité, où un livre de femme était exceptionnel. Ces dames et leurs produits sont légion; elles ne s'habillent plus que très rarement en homme, il y en a de toutes catégories... des reines dans le nombre. Le vent de ce que tu appelles le cabotinage souffle jusque sur les trônes. Elle sera donc en bonne compagnie à la seule condition de conserver la tenue, qui ne peut jamais, quoi qu'il arrive, faire défaut à une fille bien née.

Mme des Garays goûtait peu ce plaidoyer moitié figue moitié raisin, mais, comme toujours, la diplomatie transcendante de sa sœur s'imposait.

Mme Hédouin pensait cependant :

— J'informerai Robert sans retard; rien ne pourra mieux que cette équipée contribuer à le guérir.

Th. Bentzon.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV

LA DÉFECTION (1)

Nous avons dit l'admiration que devait, selon nous, continuer d'inspirer la machine diplomatique de Louis XIV, même à l'époque la moins brillante du règne. Nous n'en saurions dire autant de la machine militaire. Manifestement, elle fonctionnait mal, soit qu'elle fût usée pour avoir trop servi, soit qu'il ne se trouvât plus une main assez ferme pour en faire mouvoir les ressorts. La machine diplomatique demeura pendant près de vingt ans sous les ordres de Torcy, dont nous avons vu et verrons encore le rare mérite. Durant la même période, la machine militaire passe de Barbezieux à Chamillart, de Chamillart à Voysin. Avec Barbezieux, prématurément enlevé, avait disparu le dernier représentant de la grande école, celui qui avait la tradition. Chamillart était incapable, Voysin également, et Louis XIV, qui mettait toujours la main à toutes les besognes, n'était pas de force à suppléer par son intervention personnelle à l'insuffisance de ses lieutenans. Par sa gravité, par sa mesure naturelle, quand l'orgueil ne l'emportait pas, par sa discrétion poussée parfois jusqu'à la dissimulation, il était né diplomate, et

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars et 15 avril.

un labeur incessant lui avait appris à connaître à merveille l'échiquier européen. Il n'était pas né militaire, et ce n'était pas sa présence à quelques sièges d'apparat qui avait pu lui apprendre à connaître le vaste théâtre des guerres continentales. Souvent aussi, il se trompa sur la valeur des hommes. Tandis qu'il choisissait à merveille ses ambassadeurs, il choisissait mal ses généraux. Ajoutons qu'obligé de soutenir la guerre à la fois en Espagne, en Italie, en Flandre, en Allemagne, il n'avait guère l'embarras du choix. Le génie militaire semblait avoir abandonné la France pour passer du côté de ses ennemis. Ni Vendôme, ni Villars, malgré des parties de génie, n'étaient les égaux de Marlborough et surtout du prince Eugène. De là des fautes et des revers imputables moins au système de gouvernement qu'à la longueur du règne, « Monsieur le maréchal, on n'est pas heureux à notre âge, » disait Louis XIV à Villeroy, au lendemain de Ramillies. Il avait raison. La fortune n'est pas tendre à la vieillesse, pas plus à celle des peuples qu'à celle des hommes. Nous entrons dans la vieillesse du règne.

I

L'armée qui allait avoir à repousser dans le nord de l'Italie l'effort des Impériaux est désignée par les historiens du temps sous le nom d'armée des Deux Couronnes. S'ils avaient tenu compte des prétentions du duc de Savoie à l'Altesse Royale, c'est l'armée des Trois Couronnes qu'ils auraient dû l'appeler. Elle était composée en effet de troupes espagnoles, savoyardes et françaises. Les troupes espagnoles étaient sous les ordres du prince de Vaudémont, qui, gouverneur du Milanais au moment de la mort de Charles II, avait fait reconnaître le nouveau roi d'Espagne par une population assez mal disposée. Les troupes françaises, qui étaient arrivées successivement par les passages des Alpes, avaient été placées d'abord sous les ordres de Tessé, mais Louis XIV venait d'envoyer tout récemment Catinat pour en prendre le commandement. Enfin, les troupes savoyardes étaient naturellement sous les ordres de Victor-Amédée, qui, de plus, exerçait, en vertu du traité du 6 avril 1701, les fonctions de généralissime. Pour maintenir l'unité de vue et d'action dans une armée d'origine et de composition si diverses, il aurait fallu une autorité indiscutée et une main singulièrement vigoureuse. Or,

bien qu'il ne fût pas dénué de talens militaires, on a vu le peu de confiance qu'inspirait le généralissime. Quant au prince de Vaudémont, ce bâtard de Charles IV et de Béatrix de Cantecroix n'était pas non plus pour inspirer grande confiance. Lorrain d'origine, engagé un peu par hasard au service d'Espagne, son caractère intéressé et astucieux n'avait rien qui pût rassurer, sans qu'il faille cependant tenir pour tout à fait ressemblant le noir portrait qu'en a tracé Saint-Simon. Enfin, si le rang de maréchal que Catinat occupait depuis huit ans et ses glorieux services lui assuraient sans conteste la prééminence sur Tessé, simple lieutenant général, cependant ce dernier, toujours préoccupé de se pousser, n'était pas homme à voir sans mauvaise humeur un supérieur venir lui enlever un commandement sur lequel il avait compté pour se faire valoir, et Catinat, de son côté, à la fois par ses vertus et ses défauts, n'était pas non plus l'homme qu'il fallait pour venir à bout de la mauvaise volonté d'un subordonné. Il y avait donc, dans la composition de l'armée des Deux Couronnes, des causes de faiblesse, et dans le commandement, des germes de division qui allaient bientôt éclater au grand jour, et achever d'ébranler la fidélité déjà si chancelante de Victor-Amédée. Les lettres de Tessé, de Catinat, de Phelypeaux jettent un jour singulier sur ces divisions, et leur lecture suffit à expliquer les désastres de cette campagne (1).

La campagne était ouverte, les Impériaux, sous les ordres du prince Eugène, déjà descendus en Italie, et l'armée des Deux Couronnes ne s'ébranlait pas. « Il ne se fait rien de vif ici, » écrit à plusieurs reprises Tessé, et il dénonce le peu de bonne volonté que le duc de Savoie mettait à faire avancer ses troupes et à effectuer le traité « qu'il a fait de si mauvaise grâce et si à écorche-c... » Quand on le pressait, Victor-Amédée répondait que ses soldats n'avaient point de souliers. Les bataillons qu'il envoyait successivement ne rejoignaient l'armée qu'avec des détours in-

(1) Les lettres de Catinat et de Tessé ont été publiées, partie dans les deux ouvrages intitulés : *Mémoires de Catinat* et *Mémoires de Tessé*, partie dans le tome Ier des *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*, publiés par le général Pelet. Les originaux de la plupart de ces lettres sont au Dépôt de la Guerre. Celles de Phelypeaux, dont les originaux se trouvent aux archives des Affaires étrangères, sont inédites. C'est généralement des originaux que nous avons tiré nos citations, ainsi que des papiers de Tessé que nous avons eus entre les mains. Quelques-unes des lettres adressées par ce dernier à Chamillart ont été également publiées par l'abbé Esnault dans l'ouvrage intitulé : *Michel Chamillart. Correspondance et papiers inédits* (2 vol.).

finis, « à pas de tortue, serpentant comme le Méandre, » disait Catinat. Lui-même demeurait à Turin, et n'avait point hâte de rejoindre l'armée dont il était cependant le généralissime. A sa cour, il se tenait des propos singuliers, que rapportait Phelypeaux. « On met en doute son départ ; d'autres blasment qu'il ait traité avec le Roy plutôt qu'avec l'Empereur, et ces propos, dans la cour d'un prince craint et obéi, marquent le peu d'attention à les faire cesser. » « M. le duc de Savoye, ajoutait Phelypeaux, se plaint qu'il me trouve sec, austère et pressant. Je continuerai à remplir mon devoir, sans me mettre en peine que M. le duc de Savoye en soit informé par mes lettres, et s'il a l'air de les intercepter et d'en avoir connaissance (1). »

Les soupçons de Phelypeaux n'étaient pas sans fondement. Il existe aux Archives de Turin un dossier dont la rubrique est ainsi conçue : *Précis des lettres de M. Phelypeaux qu'on avait interceptées en 1701 et 1702 par le moyen de son secrétaire qu'on avait gagné* (2). Dans ce dossier, se trouve en effet le résumé ou la copie de presque toutes les lettres de Phelypeaux dont les originaux sont à Paris. C'était là, il faut en convenir, un procédé assez singulier de la part d'un allié. Il se sentait, avec raison, suspect, et la méfiance dont il devait trouver la trace dans les dépêches interceptées par lui ne pouvait, d'autre part, que le disposer davantage encore à la trahison.

L'ennemi sut profiter de ces lenteurs. Par une marche habile, le prince Eugène se porta sur l'Adige, et, Catinat n'étant pas sur les lieux, attaqua brusquement un de ses lieutenans, Saint-Frémond, à Carpi (5 juillet). Bien que Tessé, à la tête de ses dragons, se fût porté vaillamment au secours de son camarade, les Français, accablés par un ennemi supérieur en nombre, durent se replier et le passage de l'Adige fut forcé. « La paternité, écrivait Tessé à Chamillart, exige de moi quelque satisfaction d'avoir vu mon fils se présenter de bonne grâce et se bien mesler avec les ennemis, pour la première fois qu'il les a vus. » Mais, tout en le chargeant d'assurer le Roi « que ses troupes ont bien montré les dents à ses ennemis (3), » il n'essayait pas de dissimuler l'échec, dont, au reste, il n'était pas responsable.

Cet échec des troupes à la tête desquelles il aurait déjà dû se

(1) Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 107. — Phelypeaux au Roi, 25 juin 1701.
(2) Archives de Turin, *Materie politiche. Negoziazioni con la Francia*, mazzo 19.
(3) Papiers Tessé. — Tessé à Chamillart, 9 juillet 1701.

trouver détermina le duc de Savoie à sortir de son inaction. Il rejoignit l'armée au camp de Goïto. Tessé, qui n'avait garde, même au milieu de ses occupations militaires, de se laisser oublier à Versailles et qui chargeait presque tous les courriers d'une lettre pour celle qu'il appelait « son adorable maîtresse, » rendait compte en ces termes à la duchesse de Bourgogne de l'arrivée de son père : « Il était en chaise, vêtu d'un camelot gris blanc, avec des boutons de deuil, une épée de même, ses cheveux noués par derrière, comme vous les lui avez vus souvent, et son chapeau de bon air, comme vous le portez, Madame, quand vous allez à la chasse, du reste fort poudreux, fort civil, très affable et ne perdant rien de sa taille, car de votre maison royale vous n'ignorez pas, Madame, qu'on se tient fort droit (1). » Phelypeaux, qui, joignant les fonctions de lieutenant général à celles d'ambassadeur, accompagnait Victor-Amédée, rend compte, de son côté, de la bonne impression produite par l'arrivée du généralissime. « Ses manières honnestes, écrivait-il, ont beaucoup plu jusqu'à présent aux officiers de l'armée (2). » Mais sa présence ne devait faire qu'ajouter aux incertitudes du commandement.

Jusque-là, l'armée avait eu deux têtes, Catinat et Vaudémont. A en croire Tessé, ils s'entendaient à merveille : « Pour nous autres galopins du second ordre, ajoutait-il, nous sommes pareillement très unis (3). » Mais il n'est pas certain que l'entente entre les deux chefs fût aussi cordiale que l'affirmait Tessé, fort ami de Vaudémont. En tout cas, l'arrivée du généralissime allait tout gâter. Jusqu'à son entrée en campagne, on n'avait rien fait. A partir de son arrivée, on ne fit que des fautes. Il est incontestable qu'au début de cette campagne, Catinat ne fut pas à la hauteur de lui-même. Était-il, comme on l'a dit, encore accablé sous le coup du chagrin que lui avait causé la mort d'un frère tendrement aimé? Le fardeau était-il plus lourd, pour reprendre une expression de Tessé, que son *humanité* ne pouvait porter? Était-il paralysé par le peu de confiance que lui inspiraient les deux autres commandans en chef? Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il ne sut prévenir aucune des habiles manœuvres du prince Eugène, ni s'y opposer de vive force. Il le laissa passer successivement le Mincio, l'Oglio, l'Adda, par une marche de flanc auda-

(1) *Lettres du maréchal de Tessé*, publiées par le comte de Rambuteau, p. 53.
(2) Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 107. — Phelypeaux au Roi, 28 juillet 1701.
(3) Papiers Tessé. — Tessé à Chamillart, 30 mai 1701.

cieuse, et ne sut que reculer peu à peu devant lui, sans tirer un coup de mousquet, jusqu'aux frontières du Milanais. Versailles était dans l'étonnement de cette retraite désastreuse, l'armée dans l'indignation. On trouve l'expression des sentimens qui l'animaient dans les lettres de Tessé à Chamillart. Ce dernier avait encouragé Tessé, au mépris de toute hiérarchie, à continuer de correspondre directement avec lui, malgré que Catinat eût pris le commandement en chef de l'armée (1), et Tessé en profitait pour charger son chef direct, tout en professant pour lui un grand respect apparent et en affectant de s'abstenir de toute critique : « Je suis, écrivait-il, de l'avis de ceux qui tiennent le c... de la poêle, et suis persuadé que, quand l'omelette n'est pas tournée comme le maître le voudroit, c'est que cela n'a pu estre autrement (2). » Mais, ces précautions de langage une fois prises, il ne se faisait pas faute d'attaquer son chef « à pleine écritoire, » dit Saint-Simon, écrivant qu'il voulait tout et ne faisait rien, que sa pauvre tête s'échauffait et s'embarrassait, qu'il n'y avait personne au logis (3). Sachant bien ce qui était de nature à faire le plus de tort à son chef, il ajoutait : « Nous sommes déshonorés en Italie. Ce seroit peu s'il n'en retomboit quelque chose sur l'honneur des armées du Roy, plus belles, plus nerveuses, plus en volonté de combattre que dans aucune de ses armées (4). » Chamillart (ce que n'eût jamais fait un véritable ministre de la guerre ayant quelque sens de la discipline) encourageait ces dénonciations en lui répondant : « Il semble, si j'ose dire, que M. de Catinat a perdu la tramontane... il n'a connoissance des ennemis que quand ils sont devant luy, et, quand il les voit, il est incapable de prendre aucune résolution. Je suis bien persuadé que M. de Savoye ne lui en fait pas prendre qui pourraient l'aider à terminer glorieusement et avantageusement cette affaire (5). »

Ainsi soutenu, Tessé s'oubliait jusqu'à manquer de respect à son chef devant le duc de Savoie, par lequel il n'est pas impossible qu'il eût été secrètement encouragé, et le bruit de leur

(1) Dépôt de la Guerre, *Italie*, 1514. — Chamillart à Tessé, 10 mai 1701.

(2) Papiers Tessé. — Tessé à Chamillart, 2 juillet 1701. Dans une autre lettre à Chamillart, publiée par l'abbé Esnault, t. Ier, p. 30, Tessé se sert de la même comparaison qui revient encore plusieurs fois sous sa plume.

(3) Pelet, *Mémoires relatifs à la succession d'Espagne*, t. Ier, p. 586. Extraits de la *Correspondance de Tessé* dans Saint-Simon, édition Boislisle, t. IX, p. 361.

(4) Papiers Tessé. — Tessé à Chamillart, 2 août 1701.

(5) Dépôt de la Guerre, *Italie*, 1515. — Chamillart à Tessé, 13 août 1701.

altercation arrivait jusqu'à Versailles (1). La *Gazette d'Amsterdam* s'en emparait; l'Europe entière en était informée. La situation devenait intolérable, Louis XIV eut raison d'y mettre un terme. Pour expliquer la disgrâce de Catinat, pas n'est besoin, comme Michelet, d'accuser à la fois Mme de Maintenon et la duchesse de Bourgogne, la première, hostile à Catinat parce qu'il ne craignait pas Dieu, et la seconde parce que, dans des dépêches qu'elle se serait fait montrer, il aurait dénoncé la trahison de son père. Cette accusation portée contre la duchesse de Bourgogne, que l'auteur des *Mémoires* de Catinat (2) a été chercher dans la *Vie de Catinat*, par le marquis de Créqui, et que Michelet a reproduite, ne s'appuie sur aucun fondement. La duchesse de Bourgogne était à cette époque en pleine période de dissipation et de fêtes. Il n'est guère probable qu'elle prît communication d'ennuyeuses dépêches. Cela fût-il, elle se serait également fait montrer celles de Tessé. Or, comme nous le verrons tout à l'heure, c'est Tessé qui chargeait son père, également *à pleine écritoire*. Catinat est, au contraire, extrêmement modéré dans ses appréciations de la conduite du duc de Savoie. Il se borne à dire « qu'il y a des ressorts secrets qui lui font tenir cette conduite (3). » Tessé n'en conserva pas moins les bonnes grâces de la princesse, et rien ne montre qu'elle soit intervenue pour précipiter la disgrâce de Catinat. La vérité, c'est que la retraite de Catinat, devant une armée inférieure en nombre, avait humilié Louis XIV. L'orgueilleux roi n'avait pas encore appris à reconnaître la valeur de l'homme avec lequel ses généraux allaient cependant se mesurer pour la seconde fois, de ce petit abbé de Savoie qu'il avait laissé si dédaigneusement quitter sa cour, le cœur ulcéré et altéré de vengeance. Le prince Eugène était alors dans la pleine maturité de son génie. Catinat n'était pas de taille à lui tenir tête. Comme l'a très bien dit Sainte-Beuve (4), « dans cette campagne, c'est un bon général qui a affaire à un grand capitaine. » Louis XIV eut le sentiment juste de l'insuffisance de celui qui commandait son armée, et,

(1) Voyez le récit, d'après Tessé, de cette altercation dans Saint-Simon, édition Boislisle, t. IX, p. 363. — Voyez aussi Dangeau, t. VIII, p. 180, et Sourches, t. VII, p. 107.

(2) L'ouvrage improprement appelé *Mémoires de Catinat* n'a pas été rédigé par le maréchal lui-même, mais par Le Bouhelier de Saint-Gervais, d'après les lettres et manuscrits conservés dans la famille du maréchal. La première édition a paru en 1816.

(3) Dépôt de la Guerre, *Italie*, 1514. — Catinat à Chamillart.

(4) *Nouveaux Lundis*, t. VIII, p. 476.

pour laisser encore parler Sainte-Beuve, « ce n'est pas d'avoir remplacé Catinat, c'est de l'avoir remplacé par Villeroy qu'on peut le blâmer. »

Villeroy est une des faiblesses de Louis XIV, le seul homme qu'il ait appelé son favori et qu'il ait toujours soutenu. Cette faiblesse devait, à plusieurs reprises, lui coûter cher. « Tout le monde, monsieur le maréchal, vous fait des complimens d'aller en Italie, lui disait tout haut le maréchal de Duras. Moi, j'attends à votre retour à vous faire les miens (1). » Les événemens ne devaient donner que trop raison à cette parole caustique. Villeroy arrivait plein d'arrogance et d'espoir. Ses premières dépêches respirent une confiance absolue : « Je vois, disait-il, des dispositions trop favorables à ce que nous allons entreprendre pour ne pas en donner de nouvelles à Votre Majesté par avance (2). » Mal lui en prenait d'afficher cette confiance. Malgré l'avis de Catinat, qui avait continué à servir sous ses ordres avec une admirable abnégation (lors du siège de Sébastopol, notre armée a vu un pareil exemple), il s'obstina dans le projet d'attaquer le prince Eugène, fortement retranché dans Chiari. L'échec fut sanglant (9 septembre 1701). Villeroy essayait de s'excuser sur l'ordre qu'il avait reçu à Versailles de chercher les ennemis, mais le Roi lui répondait avec raison : « Je vous ai ordonné de chercher les ennemis, de vous tenir sur eux le plus près que vous pourrés, de leur donner bataille, mais cet ordre doit être aménagé avec prudence, et j'ai une assés grande confiance en vous pour m'en rapporter à vous du parti que vous croirés le meilleur (3). »

Bien qu'il eût encore moins de confiance que Catinat dans la fidélité du duc de Savoie, Villeroy ne pouvait en cette occasion s'en prendre directement à lui d'un résultat aussi désastreux. Le généralissime, beaucoup meilleur capitaine que Villeroy, ne s'était guère montré partisan de l'attaque, mais, lorsqu'il fut question de retraite, et lorsque Vaudémont et Catinat eurent opiné en ce sens, il répondit qu'il était prêt à sacrifier sa personne et ses troupes pour le service du Roi, de la manière qu'on jugerait le plus convenable. « Ce sont paroles, ajoutait Villeroy, que je ne puis trop répéter (4). » Phelypeaux, de son côté, ne rendait pas

(1) Saint-Simon, édition Boislisle, t. IX, p. 57.
(2) Dépôt de la Guerre, *Italie*, 1515. — Villeroy au Roi, 26 août 1701.
(3) *Ibid.*, *Italie*. Minutes 1528. — Le Roi à Villeroi, 11 sept. 1701.
(4) *Ibid.*, *Italie*, 1515. — Villeroy au Roi. Relation de l'affaire de Chiari.

moins bon compte de la valeur déployée par Victor-Amédée pendant l'action. « Il a marqué pour votre service, disait sa dépêche au Roi, tout le zèle qu'auroit pu faire un de vos généraux, se portant sans cesse avec valeur, intrépidité et sang-froid dans les endroits les plus chauds, parlant aux troupes qui plioient et les ramenant à la charge comme auroit pu faire un simple officier ; son cheval a esté blessé, son justaucorps a esté percé d'un coup de mousquet. Enfin, Sire, ce prince a esté plusieurs fois prodiguer sa vie aux retranchemens des ennemis, imposant fièrement silence à ce que ses principaux courtisans voulurent au commencement lui représenter là-dessus (1). »

La valeur personnelle que Victor-Amédée déploya au combat de Chiari a été souvent citée comme un trait de nature singulier. La plupart des historiens croient en effet à une trahison de sa part, non pas seulement préméditée, mais déjà accomplie à l'époque qui nous occupe. Quelques-uns vont même jusqu'à dire que non seulement il était en relations mystérieuses avec l'Empereur, mais qu'il faisait parvenir en secret des renseignemens au prince Eugène, favorisant ainsi l'armée qu'il combattait aux dépens de celle où il commandait. Au point de vue du personnage et de sa nature intime, il serait assurément curieux que la valeur personnelle et l'amour-propre militaire l'aient emporté au dernier moment sur les ruses de la diplomatie, et qu'après avoir préparé la défaite de ses propres troupes, Victor-Amédée ait tout fait au dernier moment pour leur assurer la victoire. Mais il faut, croyons-nous, renoncer à se complaire en ce cas de psychologie compliquée, et c'est confondre les temps que d'accuser Victor-Amédée de trahison formelle dès le début de la campagne de 1701. Telle est, du moins, la conclusion à laquelle nous a conduit une étude attentive des témoignages contemporains et des pièces, ainsi que du caractère de Victor-Amédée lui-même.

Sans doute, Phelypeaux et Tessé voyaient juste lorsqu'ils signalaient l'ambiguïté de la conduite de Victor-Amédée et le peu de sûreté de son alliance. Phelypeaux avait raison encore lorsqu'il disait, dès le début, « qu'il falloit acquérir ce prince avec sécurité ou l'opprimer d'abord sans ressources (2). » Mais c'était précisément ce que Louis XIV n'avait pas su faire en lui imposant un traité d'alliance qui ne lui conférait aucun avantage, et en le

(1) Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 108. — Phelypeaux au Roi, 15 sept. 1701.
(2) *Ibid.*, *Corresp. Turin*, vol. 107. — Phelypeaux au Roi, 15 janvier 1701.

mettant cependant à la tête de son armée. Aussi, dès le début de la campagne, la mauvaise foi de Victor-Amédée est-elle évidente. Il ne souhaite pas la victoire des troupes françaises et espagnoles et ne fait rien pour la préparer. Mais il n'a point non plus de raisons pour souhaiter le triomphe des Impériaux, alors qu'il vient précisément d'être mis au ban de l'Empire. Son intérêt est que la guerre se prolonge, que les deux puissans voisins entre lesquels son petit État est enserré s'affaiblissent réciproquement, tandis que lui-même, en ménageant ses forces, pourra s'agrandir à leurs dépens. Telle paraît avoir été sa préoccupation dominante. Tessé n'a pas tort sans doute lorsqu'il dénonce ses *lanterneries*, ses *ricaneries* suspectes, son indolence léthargique. Mais il va trop loin quand il l'accuse explicitement de trahison, sur des preuves incertaines. Ces preuves, ce sont les nouvelles qui lui arrivent de Vienne et d'après lesquelles le prince Eugène aurait écrit à l'Empereur « qu'il étoit en commerce avec M. de Savoye et que l'on pouvoit tout espérer de ce prince pour le service de Sa Majesté Impériale (1). » Mais ce n'est là qu'un *on-dit*, dont Tessé n'établit point le bien fondé. C'est encore l'arrestation d'un courrier, surpris sans escorte à trois heures de l'armée, par lequel Victor-Amédée avertissait le commandant de son troisième bataillon des gardes que Tessé était parti pour aller surprendre la place de Castiglione. Le prince Eugène aurait été averti de la surprise, car il avait jeté 1 500 hommes dans cette place pour la défendre. Mais l'arrestation de ce courrier que Victor-Amédée adressait à l'un de ses officiers ne prouve pas qu'il eût averti en même temps le prince Eugène (2), et celui-ci pouvait fort bien avoir été prévenu par un de ses espions, qui étaient nombreux.

Villeroy porte, il est vrai, les mêmes accusations que Tessé. En effet, il écrivait au Roi : « Sire, ce qu'il y a de bien terrible et qu'on ne peut s'empescher de mander à Votre Majesté, c'est la connoissance parfaite qu'ont les ennemis non seulement des partis, des détachemens et des mouvemens que fait notre armée ; mais ils savent d'avance tout ce qu'on pense et tout ce qu'on imagine (3). » Mais Catinat, bien que très soupçonneux à l'égard du duc de Savoie, s'était montré beaucoup moins affirmatif. A en croire l'éditeur de ses *Mémoires*, il aurait bien dit un jour, en

(1) Papiers Tessé. — Tessé à Chamillart, 19 juillet 1701.

(2) *Ibid.*, Tessé à Chamillart, 6 oct. 1701.

(3) Dépôt de la Guerre, *Italie* 1515. — Villeroi au Roi, 25 septembre 1701.

plein conseil de guerre et en face du duc de Savoie : « Non seulement le prince Eugène est instruit à point de tous les mouvemens de notre armée, de la force des détachemens qui en sortent et de leur objet, mais il l'est encore de tous les projets qui sont discutés ici. » Mais rien ne démontre l'authenticité de ce propos rapporté dans une note, et dans ses dépêches, qui sont au Dépôt de la Guerre, Catinat se montre beaucoup plus réservé. S'il parle, comme nous l'avons vu, des « ressorts secrets » qui expliquent la conduite du duc de Savoie, il rend compte également des discours que tient celui-ci, et qui sont « pleins de respect et d'attachement pour le service des Deux Couronnes (1). » Il est impossible aussi de ne pas tenir compte de l'opinion de Phelypeaux, qui, ne quittant point Victor-Amédée, l'observait par conséquent de plus près qu'aucun autre, et n'avait point d'intérêt, comme les chefs militaires, à chercher dans la trahison l'explication de revers dont il n'était point responsable. Il était sans illusion sur les sentimens du duc de Savoie. Il signalait même un bruit qui lui était revenu de Paris et d'après lequel Vernon aurait échangé souvent, à des heures indues de la nuit, des visites avec Zinzendorf. Mais il ne croyait cependant pas à l'infidélité du duc de Savoie, et il prenait nettement sa défense dans une longue lettre à Chamillart : « Je ne réponds point, disait-il, des bons sentimens de M. de Savoye... Mais deux raisons, dont l'une très forte, l'autre sans réplique, ne marquent pas à mon sens qu'il soit dans l'infidélité et dans l'intelligence actuelle dont on le soupçonne. On ne s'expose point si aisément à cent mille coups de mousquet et de canon pour un party que l'on trahit ; on n'expose point des troupes qui font toute la tendresse et toute la ressource de ce prince (2) ; » et dans une autre lettre à Chamillart, il concluait avec beaucoup de sagacité : « Peut-estre, après avoir perdu plus de la moitié des hommes qui ont passé les monts, le Roy reconnaîtra que, pour n'en pas perdre davantage et oster le Milanais à l'Empereur en s'aidant d'un homme sur lequel on ne peut pas compter, il faudra proposer à M. le duc de Savoye le traité dont il étoit question il y a présentement un an (3). »

A côté des témoignages contemporains, si l'on veut élucider

(1) Dépôt de la Guerre. *Italie*. 1515. — Catinat au Roi, 7 août 1701.
(2) Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 108. Phelypeaux au Roi, 26 sept. 1701.
(3) *Ibid.*, — Phelypeaux au Roi, 11 sept. 1701.

ce procès rétrospectif de trahison, il faut aussi interroger les pièces. Sans doute la preuve matérielle d'une trahison est assez difficile à fournir. Cependant la démonstration historique n'en est pas impossible lorsque s'ouvrent les archives où cette preuve pourrait se trouver. Là, en effet, se cache souvent la vérité. C'est aujourd'hui le cas pour les Archives de Turin et de Vienne. Mais, ni à Turin, ni à Vienne, il n'y a trace d'intelligences ourdies, au cours de cette année 1701, entre le prince Eugène et Victor-Amédée. A Turin, où tout était conservé avec le plus grand soin, nous nous en sommes assuré par nos propres recherches. Les Archives contiennent bien onze lettres de Victor-Amédée au prince Eugène. Mais la première en date de ces lettres est du 11 novembre 1703, la dernière du 11 avril 1704. Dans aucune, il n'est fait allusion à quelque intelligence antérieure. De ces intelligences, au cours de la campagne de 1701, les Archives de Vienne ne renferment non plus aucun indice. C'est du moins ce qu'affirment positivement les auteurs de la très volumineuse publication entreprise par l'état-major autrichien sous ce titre : *Feldzüge des Prinzen Eugen von Savoyen* et qui a été traduite en italien (1). A l'appui de leur dire, ils ont publié en appendice la correspondance militaire du prince Eugène et ses rapports à l'Empereur après les affaires de Carpi et de Chiari. Ni cette correspondance, ni ces rapports ne renferment aucune allusion à quelques renseignemens qui seraient arrivés au prince Eugène du camp ennemi. Il est fait souvent mention du nom du duc de Savoie, mais toujours comme d'un ennemi dont il faut déjouer les desseins, et le prince Eugène, dont les rapports sont au reste d'une concision remarquable, ne se fait pas faute d'expliquer ses succès par les manœuvres maladroites de l'armée adverse.

Que si l'on s'obstinait cependant à soutenir que, dans des rapports officiels, il ne saurait être question de trahison, et que l'absence de preuve écrite n'est pas démonstrative, il ne s'ensuivrait pas nécessairement que le traître fût le duc de Savoie.

(1) Cette importante publication, qui contient un grand nombre de pièces inédites, comprend vingt et un volumes. Elle est précédée d'une introduction dont les auteurs se sont livrés à des considérations historiques peu exactes sur l'état politique de la France au XVIIe siècle. Mais il n'y a aucune raison de suspecter la bonne foi et l'exactitude de leurs affirmations. Le roi Humbert a ordonné la traduction de cette publication en italien sous le titre de : *Campagne del principe Eugenio di Savoia*.

Il y avait encore à l'armée des Deux Couronnes un personnage qui était singulièrement suspect, c'était le général des troupes espagnoles, le prince de Vaudémont lui-même. Ce fils de Charles IV n'avait certainement pas appris la fidélité à l'école de son père, et de plus il se trouvait dans une situation singulière. Son propre fils, le prince Charles-Thomas de Vaudémont, et son neveu, le prince de Commercy, servaient dans l'armée du prince Eugène et lui étaient directement opposés. Son caractère n'avait rien de ce qu'il fallait pour rassurer contre les soupçons que pouvait faire naître une situation aussi ambiguë. Aussi les opinions étaient-elles fort divisées dans le camp français sur le rôle qu'il jouait. Tandis que Tessé et Villeroy croyaient en lui et prenaient avec chaleur sa défense, Phelypeaux exprimait à plusieurs reprises des doutes sur sa fidélité (1). Trois seigneurs espagnols, dont Vaudémont demandait le renvoi à Madrid, l'accusaient ouvertement. Ces soupçons paraissent même avoir fait impression sur l'esprit de Louis XIV, car il écrivait à Villeroy : « Les Espagnols disent hautement que le prince de Vaudémont est tout à fait dans les intérêts de l'Empereur. On m'assure qu'il entretient des liaisons étroites avec son fils. C'est à vous de l'observer d'assés près pour voir s'il y a quelque fondement aux bruits qui s'en sont répandus (2). » En même temps, comme s'il avait eu peu de confiance dans la sagacité de Villeroy, il chargeait Bouchu, intendant à l'armée d'Italie, d'ouvrir une enquête discrète sur la conduite de Vaudémont. Bouchu lui adressait, par l'intermédiaire de Phelypeaux, un long mémoire où il ne concluait guère (3), et Louis XIV ne devait pas se trouver beaucoup plus éclairé qu'au jour où Phelypeaux lui écrivait : « Parmy tant d'obscurité, les lumières seules de Votre Majesté peuvent démesler la vérité (4). »

Pour nous qui avons étudié la question avec des documens que n'avaient ni Tessé et Villeroy, les accusateurs de Victor-Amédée, ni Phelypeaux et les autres accusateurs de Vaudémont, nous croyons qu'il n'est juste d'imputer une trahison militaire ni au Savoyard ni au Lorrain. La défaillance momentanée de Catinat, l'incapacité habituelle de Villeroy, l'insuffisance de Vaudémont,

(1) Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 108. — Phelypeaux au Roi, 16 et 25 nov. 1701.
(2) Dépôt de la Guerre, *Italie*, 1528. — Le Roi à Villeroy, 14 nov. 1701.
(3) Voyez ce *Mémoire* dans la publication de l'abbé Esnault, t. Ier, p. 64.
(4) *Ibid.*, p. 53.

qui ne pouvait monter à cheval, les dissensions entre chefs qui se jalousaient ou se soupçonnaient, la faiblesse de Chamillart dont la main ne savait pas remettre chacun à sa place, et par-dessus tout le génie supérieur du prince Eugène, suffisent parfaitement à expliquer les revers de la campagne de 1701. Quant à la trahison diplomatique, il est bien certain que Victor-Amédée la portait déjà dans son cœur et qu'il ménageait, sinon sa personne, du moins ses troupes. Encore incertain sur le point où il trouverait, suivant l'expression qu'il avait toujours à la bouche, *ses avantages*, de nouvelles fautes, dont Louis XIV ne devait pas être seul responsable, allaient le jeter définitivement du côté de l'Empire.

II

Pas plus qu'il n'avait su rétablir les affaires militaires que Catinat avait compromises, Villeroy ne parvint à imposer l'unité et l'entente aux trois chefs de l'armée des Deux Couronnes. Victor-Amédée n'aimait pas Catinat, mais le souvenir des rudes leçons qu'il avait reçues de lui à Staffarde et à la Marsaille lui imposaient le respect. Il n'en fut pas de même avec Villeroy, dont les manières arrogantes l'indisposèrent d'autant plus vite que rien ne les justifiait. Bientôt il se plaignait de lui à Phelypeaux. « M. le maréchal de Villeroy, lui disait-il, n'entend rien à la guerre, au moins à celle de ce pays-ci. C'est un impertinent, dont les faux et grands airs ne conviennent qu'avec des subalternes. La distance infinie qui est entre nous me le fait mépriser comme je le dois. Il est trop familier. Il escoute ce que je dis et répond en ricanant et en hochant la teste. Si cependant il continue, je saurai le mettre au pas et le faire rentrer dans son devoir. » Et Phelypeaux continue sa dépêche par le récit d'une scène qui fit grand bruit, car on la trouve rapportée dans Saint-Simon. Le duc de Savoie, causant avec Villeroy et d'autres généraux, ouvrit sa tabatière et allait prendre une pincée de tabac. Villeroy, allongeant la main, en prit également, sans que la tabatière lui eût été présentée. « M. de Savoie rougit, continue Saint-Simon, à l'instant renversa sa tabatière par terre, et puis la donna à un de ses gens à qui il dit de lui rapporter du tabac (1). » A son ordi-

(1) Saint-Simon, édition Boislisle, t. IX, p. 84.

naire, Saint-Simon outre ici un peu les choses ; M. de Savoie fut mieux élevé. « Il n'a rien dit, rapporte Phelypeaux, témoin oculaire, mais il a changé de couleur, » et tous les généraux présens remarquèrent la confusion de Villeroy (1).

Quoi qu'il en soit de ce futile incident, il était évident que les dispositions du duc de Savoie devenaient de plus en plus mauvaises, car avant même que la campagne ne fût terminée, il allégua la mauvaise saison pour retirer ses troupes de l'armée et pour leur faire prendre leurs quartiers d'hiver, soi-disant pour les mettre en état de mieux servir l'année suivante, en réalité parce qu'il voulait les épargner. Lui-même rentrait à Turin et n'essayait pas de dissimuler sa mauvaise humeur. Il considérait sa réputation militaire comme flétrie par le mauvais succès de la campagne. « Madame Royale, mandait Phelypeaux, m'a dit hier au soir que M. le duc de Savoie estoit dans son particulier chagrin, pensif, embarrassé, et paroissoit occupé de choses point agréables, enfin dans une assiette ny tranquille, ny stable, » et il ajoutait fort judicieusement : « Il ne changera pas de party tant que le vostre ne succombera pas en Italie, mais, dans l'adversité, on ne peut compter sur sa foy, comme sur celle d'un sujet fidèle (2). »

Les insinuations réitérées de son judicieux ambassadeur firent sans doute impression sur Louis XIV, qui comprit la nécessité de s'attacher un allié aussi peu sûr par des liens plus solides que ceux d'un traité onéreux. « Il est de la prudence, écrivait-il à Phelypeaux, de prévenir les liaisons qu'il pourroit avoir avec l'Empire, et de luy faire trouver, dans mon alliance et dans celle du Roy Catholique, des avantages bien plus solides que ne seroient ceux qu'il pourroit espérer de la maison d'Autriche (3). » Aussi Phelypeaux était-il autorisé à provoquer les ouvertures de Victor-Amédée sur les modifications qui pourraient être apportées au traité du 6 avril. Victor-Amédée demandait le maintien intégral du subside qui lui avait été promis, mais la réduction des troupes qu'en échange de ce subside, il s'était engagé à fournir ; et, comme Louis XIV, peu soucieux de voir diminuer l'effectif des forces qu'il pourrait opposer aux Impériaux durant la campagne prochaine, proposait de prendre

(1) Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 108. — Phelypeaux au Roi, 20 oct. 1701.
(2) *Ibid.*, Phelypeaux au Roi, 10 décembre 1701.
(3) *Ibid.*, vol. 110. — Le Roi à Phelypeaux, 5 février 1702.

les soldats du duc de Savoie à sa solde, et de les incorporer dans ses troupes, Victor-Amédée répondait fièrement « qu'il n'était pas homme à vendre ses troupes au Roy, ny à qui que ce soit (1). » Mais la négociation la plus délicate se poursuivait à Versailles sous les yeux du Roi, entre Torcy et Vernon. Torcy, qui naguère traitait de *galimatias* le langage de Victor-Amédée, lorsque celui-ci réclamait, d'une façon vague, quelque agrandissement, entamait avec Vernon, dans plusieurs longues conversations, la question des avantages que l'heureuse conclusion de la guerre pourrait rapporter à Victor-Amédée. Comme à l'époque des négociations qui avaient précédé la mort de Charles II, c'était toujours le Milanais que le duc de Savoie ambitionnait. Mais, Torcy ayant répondu « que les Espagnols sont si opposés à un démembrement que ce seroit les mettre contre soi que d'en parler, » Vernon, au nom de son maître, se rabattait sur le Montferrat et demandait que les droits héréditaires de Victor-Amédée sur cette possession du duc de Mantoue fussent reconnus de préférence à ceux du duc de Lorraine, pour lequel il serait facile à Louis XIV de trouver un dédommagement ailleurs (2). Torcy entra dans ces vues, et les choses furent poussées assez loin pour qu'un projet de traité fût arrêté entre eux. Le préambule de ce traité, dont le texte est aux Affaires étrangères, portait : « Sa Majesté Très Chrétienne, voulant ajouter de nouvelles marques de son affection à celles qu'il a déjà données, et son intention estant d'augmenter encore l'étendue des estats de M. le duc de Savoye, etc., » et l'article 3 en était ainsi conçu : « Sa Majesté promet de travailler dès à présent efficacement, auprès de M. le duc de Mantoue, pour disposer ce prince à luy céder à Elle et au Roi d'Espagne, moyennant un dédommagement convenable, la souveraineté du Montferrat, que les Rois de France et d'Espagne transporteront aussitôt, avec tous les droits appartenant à cette souveraineté, à Son Altesse Royale pour en jouir, elle et ses successeurs, à perpétuité (3). »

Le succès de la négociation dépendait donc du duc de Mantoue. Ce prince « pieux et charitable, écrivait Tessé (4), malgré trois cent soixante-huit maîtresses qu'il entretient, » était absolu-

(1) Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 110. — Phelypeaux au Roi, 26 mars 1702.

(2) Archives de Turin, *Lettere Ministri Francia*, mazzo 132. — Vernon à Victor-Amédée, 5 janvier-4 février 1702.

(3) Aff. étrang., *Corresp. Turin*, t. 111. Supplément. — *Projet de traité entre Sa Majesté Très Chrétienne et Son Altesse Royale M. le duc de Savoye.*

(4) Papiers Tessé. — Tessé à Chamillart, 2 nov. 1701.

ment dans les mains de la France, à laquelle il s'était lié par un traité. Cependant, il opposait résistance, et ne paraissait pas vouloir se laisser dépouiller. « M. le duc de Mantoue a déclaré, disait Torcy à Vernon, qu'il vouloit mourir avec les estats qu'il avoit reçus de ses prédécesseurs, et qu'il ne céderoit pas Casal, quand même on lui en donnerait une outre pleine d'or (1). » La négociation échouait donc, mais il ne paraît pas que le duc de Mantoue ait été poussé bien vigoureusement. C'était une faute, car la cour de Versailles n'était pas seule à comprendre la nécessité de s'attacher solidement le duc de Savoie. La cour de Vienne avait aussi le sentiment de cette nécessité et allait s'y prendre mieux.

Le marquis de Prié, l'ancien ambassadeur de Victor-Amédée auprès de l'empereur Léopold, était revenu à Turin au mois de décembre, après avoir prolongé son séjour à Vienne de deux mois depuis son rappel officiel. Aussitôt arrivé, il avait pris une grande place dans les conseils de Victor-Amédée, supplantant même dans sa confiance Saint-Thomas, qui, par tradition, et aussi peut-être parce qu'il avait été amoureux de la comtesse de Verrue, demeurait fidèle à la France. Prié, suivant l'expression de Phelypeaux, ne cessait de montrer à son maître une porte ouverte du côté de l'Empire. Peut-être, bien que les Archives de Turin n'en portent aucune trace, fit-il usage des moyens de correspondance occulte qu'il s'était réservés avec le comte d'Harrach. Quoi qu'il en soit, ces archives nous apprennent que c'est au mois de février 1702 que la cour de Vienne prit soin d'expédier à Turin un certain comte Salvaï, admirablement choisi pour être l'agent d'une correspondance secrète, car il était à la fois conseiller des finances impériales, et cependant, par sa naissance et ses intérêts personnels, sujet du duc de Savoie. Sa présence à Turin ne pouvait donc éveiller aucun soupçon, et Phelypeaux, mis en éveil cependant sur une trahison possible de Victor-Amédée, ne paraît pas s'en être douté. Par ses instructions, dont copie se trouve aux Archives de Turin, Salvaï était autorisé à dire que Sa Majesté Impériale « tend derechef les bras à son Altesse Royale (2) » et à entrer en négociation. Après quelques délais tenant probablement à la négociation parallèle qu'il poursuivait avec la France, Victor-Amédée demandait tout à la fois le Montferrat et

(1) Archives de Turin. *Lettere Ministri Francia*, mazzo 134. — Vernon à Victor-Amédée, 8 juin 1702.

(2) Carutti, *Storia della diplomazia della corte di Savoia*, t. III, p. 328 et suiv.

le Milanais. L'Empereur refusait le Milanais, mais il renvoyait Salvaï à Turin le 1er juillet avec autorisation d'offrir non seulement le Montferrat, mais la province d'Alexandrie. Or, Victor-Amédée venait précisément d'être informé par une dépêche de Vernon du refus opposé par le duc de Mantoue à la cession du Montferrat. Il se trouvait donc entre une déception du côté de la France et une proposition avantageuse du côté de l'Empire. C'est à ce moment qu'une nouvelle faute allait être commise envers lui. Victor-Amédée se croyait déjà lésé dans ses intérêts : on allait le blesser dans son orgueil.

III

Lorsque Louis XIV avait conclu le mariage de son petit-fils Philippe V avec la dernière fille du duc de Savoie, la sœur de la duchesse de Bourgogne, il avait pensé que cette double alliance contribuerait à maintenir Victor-Amédée dans les intérêts des Deux Couronnes. Quelle apparence qu'un beau-père aussi avisé s'engageât jamais dans le parti opposé à ses deux gendres? Par un singulier défi aux prévisions les plus rationnelles, ce fut une blessure portée par le gendre au beau-père qui contribua pour beaucoup à rejeter la Savoie du côté de l'Empire.

Le mariage de la princesse Marie-Louise, à dessein retardé par Louis XIV, qui se servait de ces retards pour peser sur Victor-Amédée, avait été cependant conclu à Turin au cours de l'année 1701, le marquis de Castel-Rodrigo étant venu signer le contrat en juillet, et le prince de Carignan l'ayant épousée en septembre, tous deux en vertu d'une procuration de Philippe V. La princesse était partie deux jours après la célébration du mariage pour rejoindre son mari sous la conduite du marquis de Sirié et de la princesse des Ursins, qui devait les retrouver à Villefranche. Quelques-uns des incidens les plus piquans de ce voyage, qui eut lieu moitié par eau et moitié par terre, se retrouvent dans la correspondance de la princesse des Ursins. Le plus connu de tous, qui fit alors le tour de l'Europe et que Saint-Simon raconte tout au long, est celui de sa première rencontre avec Philippe V, venu au-devant d'elle jusqu'à Figuières. Piquée du départ de sa suite piémontaise, qui, tout entière, y compris le confesseur, avait dû la quitter à Perpignan, le soir du jour où l'évêque de Girone avait béni solennellement leur union, elle ferma tout net sa porte à son

jeune et amoureux époux. Le lendemain, grand conseil entre la princesse des Ursins, Louville, Marsin, l'ambassadeur de France, le duc de Medina-Sidonia et le comte de San Estevan, qui accompagnaient le roi d'Espagne, sur la meilleure manière de vaincre la sauvagerie de cette enfant de treize ans. Leur avis unanime fut que le Roi se piquât de dignité, et qu'au lieu de solliciter à nouveau l'entrée de la chambre de la Reine, il demeurât la nuit suivante dans la sienne. L'avis eut un plein succès : « Le soir, dit Saint-Simon, la Reine fut affligée; sa gloire et sa petite vanité furent blessées; peut-être aussi avait-elle trouvé le Roi à son gré... Excuses, pardon, crainte, promesses, tout fut mis en règle et en respect... Le quatrième jour, comme tout se retrouva dans l'ordre où il devait être, ils retournèrent tous à Barcelone où il ne fut question que d'entrées, de fêtes, et de plaisirs (1). »

Peu s'en fallut cependant que *cette enfance*, pour parler comme la duchesse de Bourgogne dans une lettre à sa grand'mère, n'eût des suites diplomatiques. Louis XIV soupçonna l'ambassadeur de Savoie auprès de Philippe V d'avoir subrepticement donné de mauvais conseils à la princesse, et il chargea Phelypeaux de faire des représentations à Victor-Amédée. Celui-ci prit la défense de son ambassadeur, ainsi que du marquis de Sirié, également accusé, et il ajouta : « Pour Madame la Duchesse et moy, nous n'avons jamais donné d'autres instructions à ma fille que d'être extrêmement soumise aux volontés du Roy son mari et toujours pénétrée de reconnaissance pour Sa Majesté Très Chrétienne qui a bien voulu luy faire une aussi haute fortune (2). »

Pour peu que Philippe V ait partagé les soupçons, fondés ou non, de Louis XIV, il dut en conserver un certain ressentiment contre son beau-père, et ce ressentiment expliquerait pour partie les procédés dont il usa envers lui, l'année suivante, et dont les conséquences devaient être si fâcheuses. Au mois d'avril 1702, Philippe V sentit la nécessité d'aller se faire voir à ses nouveaux sujets d'Italie. Il devait commencer par Naples, puis de là se rendre en Lombardie. Une entrevue entre le gendre et le beau-père était inévitable; aussi Victor-Amédée se préoccupait-il depuis longtemps du cérémonial de cette entrevue. On se souvient combien lui tenait à cœur le rang d'Altesse Royale auquel il prétendait. Ce rang lui avait été reconnu dans ses relations avec

(1) Saint-Simon, édition Boislisle, t. IX, p. 109.
(2) Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 108. — Phelypeaux au Roi, 3 décembre 1701.

la France par le traité de Turin. Ce même traité lui avait promis les bons offices du Roi pour obtenir auprès du pape l'entrée de la *Sala regia* du Vatican où n'avaient accès que les représentans des têtes couronnées. Mais ce rang lui serait-il reconnu par la cour d'Espagne, réputée dans toute l'Europe pour sa morgue et son étiquette hautaine? Dès qu'il fut averti des desseins de Philippe V, cette question devint pour Victor-Amédée un sujet de préoccupation et d'agitation. Il faisait rechercher dans le *Cérémonial* de la cour de Turin les précédens qui venaient à l'appui de ses prétentions. Il y trouvait qu'à l'époque où Charles-Emmanuel Ier s'était rendu en Espagne pour épouser la fille de Philippe II, non seulement celui-ci l'avait traité d'Altesse et lui avait donné la main, mais qu'en entrant dans Madrid, il lui avait donné la droite, et, comme le cheval du duc de Savoie dansait et s'agitait, à la remarque de Philippe II, Charles-Emmanuel avait répondu que son cheval s'agitait ainsi parce qu'il ne se sentait pas à sa place. Victor-Amédée alléguait également qu'en novembre 1658, la duchesse Christine étant venue à Lyon avec sa fille saluer la reine Anne d'Autriche et Louis XIV, le jeune Roi était venu au-devant des princesses, au lieu de les attendre dans son appartement. Il chargeait Vernon d'entretenir Torcy de cette question, « mais comme de lui-même, son maître étant supérieur à toutes ces formalités, et n'ayant témoigné aucune prétention, mais espérant cependant que de plus grands honneurs lui seraient accordés à raison tant de l'accroissement de sa maison que de sa parenté avec le roi de France. » Il voulait mettre ainsi Versailles dans ses intérêts. Mais Versailles se dérobait. Torcy répondait que le cérémonial suivi à la cour de France était tout différent de celui d'Espagne, et qu'on ne prétendait pas à régler le cérémonial des Espagnols (1). Victor-Amédée échouait donc dans sa demande d'intervention, et, quand le roi d'Espagne, venant de Livourne, débarqua au port de Final, la question qui le préoccupait si fort n'était pas encore réglée.

De la première entrevue, Victor-Amédée n'eut point à se plaindre. Cette entrevue eut lieu dans la petite ville d'Acqui, à quelques milles d'Alexandrie. Victor-Amédée s'était rendu au-devant de son gendre. Quand il aperçut la chaise qui l'amenait, il mit pied à terre. Philippe V descendit de son côté, et embrassa

(1) Archives de Turin, *Lettere Ministri Francia*, mazzo 131. — Vernon à Victor-Amédée, 8 mai 1702, mazzo 132. — Victor-Amédée à Vernon, 3 mai 1702.

son beau-père. Après d'assez courts complimens échangés, il lui fit ses excuses de ne pouvoir lui offrir une place dans sa chaise qui était trop petite, mais il l'invita pour le soir même à souper. C'était déjà pour Victor-Amédée un point de gagné, mais non pas le principal. A ce souper, quel siège lui serait donné? Un fauteuil à bras, ce qui impliquait l'égalité, ou un pliant? Tout était là. Victor-Amédée espérait un fauteuil. Il croyait savoir que la question avait été agitée et tranchée en sa faveur parmi les conseillers de Philippe V. Marsin, l'ambassadeur de France, qui l'accompagnait, avait été d'avis du fauteuil. Les deux seigneurs du *Despacho* qui faisaient partie de la suite royale ne s'y étaient point opposés. Victor-Amédée arrivait donc pour souper, plein d'espoir. Mais il trouva du changement. Chose singulière, ce fut un Français, Louville, ce gentilhomme de la manche du duc d'Anjou, amené par lui à Madrid, qui rappela les deux seigneurs du *Despacho* à la rigidité de l'étiquette espagnole. Par une argumentation pressante, il représenta à Philippe V « que les rois d'Espagne, plus que tous les autres monarques, étaient tenus à garder une haute étiquette, et qu'ils ne devaient manger qu'avec des rois et ne donner près d'eux de fauteuils qu'à des rois. Le duc de Savoie, qui n'était point couronné, ne pouvait donc souper avec son gendre, ni s'asseoir devant lui autrement que sur un pliant (1). » Comment se passèrent exactement les choses? Ici deux versions sont en présence.

Suivant Saint-Simon, le roi d'Espagne aurait fait enlever les deux fauteuils préparés. Il aurait reçu le duc de Savoie debout, et se serait excusé du souper sur ce que ses officiers n'étaient pas encore arrivés. Le duc de Savoie, comprenant qu'il n'avait plus de fauteuil à espérer, aurait abrégé sa visite et s'en serait allé, outré de dépit (2). Au contraire, suivant un long récit que nous avons trouvé aux Archives de Turin (3), deux sièges égaux auraient été préparés en forme circulaire, et le roi d'Espagne aurait invité Victor-Amédée à s'asseoir, mais celui-ci, s'étant aperçu que le duc de Medina-Sidonia, grand écuyer, faisait adroitement signe au Roi de prendre le siège de droite, *con molto naturale disinvoltura*, il évita de s'asseoir. De même, le roi d'Espagne aurait assuré à Victor-Amédée qu'il lui ferait

(1) *Mémoires de Louville*, t. Ier, p. 284.
(2) Saint-Simon, édition Boislisle, t. X, p. 174.
(3) *Lettere Ministri Francia*, mazzo 133, 23 juin 1702.

plaisir en restant avec lui à souper. Mais celui-ci se serait excusé sur le temps qu'il lui faudrait attendre, *con maniera disinvolta e confidentiale*, alléguant le besoin qu'il avait de se restaurer, car il n'avait rien pris depuis le matin.

Ce récit, que Victor-Amédée envoyait à Vernon, paraît bien avoir été fait en vue de pallier les choses et de ménager son orgueil blessé. La vérité, c'est que le beau-père s'en alla furieux contre le gendre, d'autant plus que, le lendemain, Philippe V aggrava encore l'affront en n'allant pas au-devant de Madame Royale et de la duchesse Anne, qui vinrent le voir, et en ne dépassant que de deux pas le seuil de sa chambre pour les rencontrer. Victor-Amédée était cependant trop orgueilleux pour témoigner ouvertement son dépit. Il proclamait au contraire qu'il n'avait point à se plaindre du roi d'Espagne, et que, n'ayant sollicité aucun traitement, rien ne lui avait été refusé (1). Mais, dans son entourage, on tenait un langage moins réservé, et Vernon parlait ouvertement à Torcy du *disgusto* de Son Altesse qui avait été traitée, *come si suol dire cavaliermente* (2). Aussi n'hésitons-nous pas à penser avec l'auteur des *Mémoires de Noailles* que ces procédés maladroits du roi d'Espagne achevèrent d'aliéner Victor-Amédée et de le déterminer à la trahison, qui fut dès lors résolue dans son esprit (3).

Pour le moment, il se bornait à témoigner de plus en plus ouvertement sa mauvaise humeur. Bien qu'il eût le titre de généralissime, il n'était pas retourné à l'armée et laissait ses troupes, réduites de moitié, sous le commandement de Castellamonte. A la vérité, on ne l'avait pas beaucoup pressé de diriger la campagne, mais la *triste liberté* qu'on lui laissait et où il voyait avec raison une preuve de méfiance était devenue un de ses griefs. Son amour-propre était aigri non moins que son ambition était déçue. Aussi se dédommageait-il de son inaction en s'abandonnant à des emportemens domestiques dont Phelypeaux rendait compte. « Une honneste femme, disait-il un jour à la pauvre duchesse Anne, ne doit avoir aucune attache ny confiance à qui que ce soit, ny vouloir que ce que veut son mari. » Et il exigeait d'elle

(1) Aff. étrangères. *Corresp. Turin*, vol. 108. — Phelypeaux au Roi, 15 juillet 1702.

(2) Archives de Turin, *Lettere Ministri Francia*, mazzo 133. — Vernon à Victor-Amédée, 10 juillet 1702.

(3) *Memoires politiques et militaires, pour servir à l'Histoire de Louis XIV et de Louis XV*, t. II, p. 282. Cet ouvrage a ete rédige d'après les papiers du maréchal de Noailles par l'abbé Millot.

le renvoi de sa sœur de lait qu'elle avait amenée de France et qui était demeurée toujours avec elle. « Il y a neuf mois, lui dit-il, que je projette d'éloigner cette femme. Si vous la voulés garder, je continueray de vivre avec vous dans la froideur où vous me voyés depuis longtemps. » M[me] la duchesse répondit en pleurant : « Mais de quoi pouvés-vous vous plaindre? Je suis toutte et toujours dans ma famille. Je ne vois que vous, mes enfans et Madame Royalle. Voulés-vous que je ne la voye plus? — M. le duc de Savoye a repris froidement : « Non, voyés toujours ma mère, je n'ay point de sujets de plainte, mais j'ay des soupçons sur lesquels je ne puis estre en repos (1). » Un autre jour, il s'oublia jusqu'à lui dire : « Ma mère et vous, êtes de maudites Françoises qui me trahissés. »

Vis-à-vis de la duchesse Anne, cette épouse soumise et dévouée, l'accusation était absolument injuste. Il n'en était pas de même vis-à-vis de Madame Royale. Il faut avouer que pour une mère elle jouait un rôle singulier, car non seulement elle renseignait Phelypeaux sur les dispositions de son fils, mais elle allait même jusqu'à en écrire directement à Louis XIV (2). Mais, malgré ces intelligences, Phelypeaux ne pouvait parvenir à pénétrer le mystère dont Victor-Amédée s'enveloppait. « Il ne se communique à personne, écrivait-il au Roi. Il souppe régulièrement avec deux femmes de la cour, sans aucun goût pour elles; il n'a ny maîtresse, ny favori, ny confesseur, ny ministre qu'il employe. Ce n'est pas ma faute, si je ne puis pénétrer un prince impénétrable (3). » Dans cet embarras, le Roi lui suggérait un expédient assez singulier. C'était de corrompre une certaine comtesse d'Arco, qui passait pour avoir été honorée des bonnes grâces de l'Électeur de Bavière, et qui était venue, sans qu'on sût trop pourquoi, s'établir à Turin. Victor-Amédée avait paru pendant quelque temps s'occuper d'elle, et Louis XIV pensa sans doute qu'il pourrait obtenir de cette favorite d'un jour les mêmes renseignemens qu'il avait tirés autrefois de la comtesse de Verrue. « Il faudroit, écrivait-il à Phelypeaux, lui faire souhaiter de se faire un méritte auprès de moy et de s'assurer ma protection pour le reste de sa vie. Les marques qu'elle en recevroit ne seroient

(1) Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 110. — Phelypeaux au Roi, 16 sept. 1702.
(2) *Ibid.*, vol. 113. Ce volume contient une lettre de Madame Royale à Louis XIV, pleine, au reste, de judicieux conseils.
(3) *Ibid.*, vol. 111, Phelypeaux au Roi, 23 déc. 1702.

point éloignées, et je sçaurois récompenser les services qu'elle me rendroit. » Mais, après enquête, Phelypeaux réhabilita la dame, assurant qu'elle vivait noblement, qu'elle n'était point intéressée, et qu'il ne fallait rien engager mal à propos avec elle (1). Réduit aux informations qu'il pouvait se procurer dans une cour manifestement hostile, il se bornait à rapporter les entrevues de plus en plus fréquentes de Victor-Amédée avec le marquis de Prié et un propos de la marquise, qui aurait dit : « Son Altesse Royale envoie souvent chercher mon mari ; je crains qu'il ne nous embarque et luy aussy dans quelque méchante affaire (2). » Mais il ne paraît pas avoir pénétré le secret de la négociation poursuivie par l'intermédiaire du comte Salvaï, qui fit plusieurs fois pendant l'automne et l'hiver le voyage entre Turin et Vienne, ni de la véritable surenchère à laquelle la cour de Vienne se livrait avec une habileté et une diligence dont elle n'était pas coutumière. Au mois de juillet 1702, elle offrait, comme nous avons vu, le Montferrat et la province d'Alexandrie ; au mois de septembre, elle y ajoutait la ville de Valence. Au mois de février 1703, de nouvelles instructions signées Harrach, Mansfeld et Kaunitz, dont copie se trouve aux Archives de Turin (3), autorisaient Salvaï à lui offrir l'île de Sardaigne, en faisant valoir non seulement la fertilité et les revenus de cette île, mais encore qu'elle portait le titre de royaume et « mettroit par conséquent Son Altesse Royale et son successeur au rang des têtes couronnées. »

Victor-Amédée n'avait pas de marine. Il se souciait peu d'une acquisition qu'il était hors d'état de défendre. Aussi refusa-t-il cette offre peu tentante, et, en place de la Sardaigne, il demanda de nouveaux agrandissemens du côté du Milanais, avec la garantie de l'Angleterre et de la Hollande, le commandement de l'armée avec autorité sur le commissaire impérial, et la reconnaissance de ses droits éventuels à la couronne d'Espagne. « Sa Majesté Impériale ne s'attendait pas à ce que Son Altesse Royale accrochât ses

(1) Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 110. — Le Roi à Phelypeaux, 10 oct. 1702. — Phelypeaux au Roi, 21 octobre-10 novembre 1702.

(2) *Ibid.*, vol. 110. — Phelypeaux au Roi, 21 oct. 1702.

(3) Archives de Turin, *Negoziazioni con Vienna*, mazzo 6, 24 février 1703. Ces instructions débutent ainsi : « Sa Majesté Impériale ayant ouy le rapport de ce que le comte Salvaï a opéré à Turin et en ayant apris la continuation du sincère désir de Son Altesse Royale de se réunir à elle,... après avoir assuré Son Altesse Royale de la véritable inclination que Sa Majesté Impériale conserve de la recevoir dans son ancienne amitié et alliance et de luy procurer en même temps tous les avantages raisonnables et possibles, etc. »

bonnes intentions à des conditions aussi peu raisonnables (1), » répliquait la Cour de Vienne, et, pour triompher de ces difficultés, elle prenait le parti, au mois de mai, d'expédier à Turin un personnage plus considérable que Salvaï. C'était le comte Auersperg, qui avait été longtemps l'ambassadeur de Léopold auprès de Guillaume III. Par une lettre qu'il chargeait Prié d'écrire à Auersperg lui-même, Victor-Amédée se félicitait du digne choix fait du comte Auersperg... *per la conclusione del trattato alla quale si dichiara sempre pronta* (2), et l'envoyé impérial ainsi agréé arrivait à Turin le 12 du mois de juillet.

Il semble qu'avant de s'engager dans une aventure aussi périlleuse, Victor-Amédée ait eu un moment, sinon de remords, du moins d'hésitation. En effet, la veille même du jour où Auersperg devait arriver à Turin, le comte de Gubernatis, un des ministres qui avait la confiance de Victor-Amédée et qui avait été précédemment employé par lui à la conclusion du traité du 6 avril 1701, fit demander un entretien à Phelypeaux et l'emmena dans un jardin particulier. Il lui dit en substance : « L'intérêt est le fondement des alliances; la guerre ne paroît pas près de finir; avec 30 000 hommes de troupes du Roi et 15 000 hommes du duc de Savoye, on pourroit mettre les Allemands hors de l'Italie. Mais il faudroit que le duc de Savoye, en reconnoissance des services rendus par lui, fût nommé à perpétuité gouverneur du Milanois. » « Le Milanois, ajoutait-il, n'est d'aucune utilité au Roy d'Espagne; il ne sert qu'à l'avance et au luxe de ceux qui y viennent comme gouverneurs pour le laisser perdre. Un prince souverain résident en cet estat seroit une forte barrière contre tous ceux qui voudroient revenir en Italie (3). »

Ainsi Victor-Amédée en revenait à l'éternel objet de son ambition, à cette mainmise sur le Milanais que, sous une forme ou sous une autre, il ne cessait de réclamer depuis trois ans. Si avancé qu'il fût déjà dans les voies de la trahison, peut-être eût-il été encore possible de le ramener en arrière. Mais Louis XIV crut devoir laisser cette ouverture sans réponse. « Vous garderés le silence sur cette première ouverture, écrivait-il à Phelypeaux, et, si M. le duc de Savoye ou ses ministres vous pressent de luy faire sçavoir mes intentions, vous répondrés que vous ne m'en avés pas

(1) Archives de Turin. *Negoziazioni con Vienna*, mazzo 6.
(2) *Ibid.*, mazzo 6, n° 5.
(3) Aff. étrangères, *Corresp. Turin*, vol. 112. — Phelypeaux au Roi, 11 juillet 1703.

encore instruit et que vous attendés mes ordres. » Bien qu'il eût été directement avisé par les intelligences qu'il continuait d'entretenir à Vienne de l'envoi d'Auersperg à Turin, et qu'il en eût même donné avis à Phelypeaux (1), cependant Louis XIV ne croyait guère à cette rumeur, non pas qu'il estimât Victor-Amédée incapable d'une aussi noire trahison (ce sont les termes mêmes dont il se servait), mais parce que, trop confiant encore dans sa fortune, il ne pouvait s'imaginer que le duc de Savoie vît son intérêt à changer encore une fois de parti, et qu'il osât se ranger du côté des ennemis de la France. Les avis répétés de Phelypeaux ne pouvaient parvenir à ébranler son orgueilleuse sécurité, ni à le résoudre à choisir entre ces deux partis entre lesquels ce clairvoyant serviteur lui exposait nettement la nécessité de se déterminer : ou se rattacher Victor-Amédée par un nouveau traité, ou lui faire la guerre. Phelypeaux ne négligeait cependant aucun moyen d'éclairer son maître. Il lui rapportait ce propos de Victor-Amédée : « Je serois bien fou de me perdre, moy et ma maison, pour un party qui me méprise, me soupçonne, ne me donne pas le commandement qui m'est dû par mon traité, et qui, prest à se ruiner par ses fautes, m'enveloppera dans sa perte. » Fort habilement il avait su aussi se procurer sur le séjour d'Auersperg des renseignemens qui devaient vaincre la crédulité du Roi. Il tenait d'un perruquier français, qui était en relations avec le maître de poste de Turin, que celui-ci avait reçu récemment dans sa maison deux Allemands (2) qui s'y étaient tenus cachés pendant quelques jours. Le maître de poste avait commandé pour chacun une perruque blonde et une paire de bottes, mais sans laisser ni le bottier ni le perruquier prendre la mesure. Il savait également par la blanchisseuse le nombre de chemises qu'ils salissaient, et les jours où ils les faisaient redemander. Enfin, les deux Allemands ayant quitté l'hôtel du maître de poste, une personne sûre, dont la fenêtre s'ouvrait sur l'hôtel du marquis de Prié, affirmait avoir vu se promener dans le jardin deux personnes en robes, peignoirs et coiffures de femmes, mais qu'à leurs voix il avait parfaitement reconnues pour des hommes.

Phelypeaux signalait en même temps les sorties nocturnes de Victor-Amédée, ses rentrées tardives, ses fréquentes conférences avec Prié, ses levées de troupes, les travaux de fortification qu'il

(1) Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 112. — Le Roi à Phelypeaux, 16 juillet 1703.
(2) Le nom du compagnon d'Auersperg est demeuré inconnu.

faisait effectuer à Turin, en un mot tout un ensemble de symptômes qui ne laissaient aucun doute sur les mauvais desseins de ce perfide allié (1). Louis XIV finit par être convaincu, d'autant plus que les renseignemens fournis par Phelypeaux étaient corroborés par ceux qu'il recevait directement lui-même d'Angleterre et de Hollande et par le bruit public en Europe. Il le fut même au point de ne pas repousser de prime abord la proposition que lui fit Phelypeaux de faire arrêter Auersperg, quand il s'en retournerait par la route de Genève, comme il était venu, et de le dépouiller de vive force de ses papiers. Plusieurs dépêches furent échangées entre eux sur ce point (2). Mais le séjour mystérieux d'Auersperg à Turin se prolongeait, au grand ennui de celui-ci, qui se plaignait dans ses lettres de la vie « d'ermite politique » qu'il était obligé de mener.

Victor-Amédée, en effet, hésitait toujours. Ce prince *cunctateur*, comme l'appelait Phelypeaux, renouvelait dans ses négociations avec Auersperg le jeu qu'il jouait autrefois avec Tessé, durant les négociations secrètes qui avaient abouti en 1696 au traité de Turin. Tessé allait jusqu'à prétendre dans ses lettres à Torcy que les entrevues avaient lieu dans la même maison. Ce n'était pas tout à fait exact, mais les procédés étaient les mêmes. Victor-Amédée se refusait à conclure, et, à chaque nouvelle concession, il répondait par de nouvelles exigences. Il demandait 100 000 écus une fois payés pour se mettre en état d'agir, et 100 000 écus de subsides par mois, la garantie de l'Angleterre et de la Hollande, et, en plus des territoires déjà concédés, la cession du Vigevanesque, à laquelle Auersperg se refusait, n'ayant point, disait-il, de pouvoirs pour cette cession (3). Louis XIV ne sut pas profiter de ces lenteurs et de ces hésitations. Ce n'est pas qu'il ajoutât confiance aux assurances répétées de Vernon à Torcy que tous les bruits de traité entre l'Empereur et son maître étaient faux, que c'étaient des rumeurs malveillantes répandus par ceux qui voulaient détourner *l'anima della Sua Maesta delle benefiche intenzioni nelle quali Sua Altezza Reale ha sempre riposto et attualmente ripone ogni sua speranza*. Il n'était pas dupe de ces assurances, pas plus que du démenti formel que Vernon opposait à la

(1) Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 112. Phelypeaux au Roi, 30 juillet 1703, et *passim*.
(2) *Ibid.*, — Phelypeaux au Roi, 8 et 16 août 1703.
(3) Archives de Turin, *Negoziazioni con Vienna*, mazzo 6, n° 8.

présence d'Auersperg à Turin (1). Mais, comme il l'écrivait à Phelypeaux, il balançait encore sur la conduite à tenir, et ce ne fut qu'à la fin d'août qu'il se résolut, bien tardivement, à l'un des deux partis entre lesquels Phelypeaux lui conseillait depuis longtemps de choisir : celui de chercher à se rattacher Victor-Amédée.

Le 21 août, il donnait audience à Vernon, et, celui-ci ayant protesté de nouveau que son maître n'avait fait aucun traité avec l'Empereur et voulant, dit Dangeau, « qu'on lui fasse couper le cou si les bruits qu'on répand sont vrais (2), » Louis XIV répondit qu'après avoir reçu de pareilles assurances, il était persuadé que le duc de Savoie était incapable de se déshonorer en contrevenant à ce qu'il faisait dire si positivement par son ambassadeur. Il ajoutait que, de son côté, il avait toujours souhaité véritablement les avantages du duc de Savoie et qu'il continuerait d'y apporter une attention dont Son Altesse aurait à se louer. Par la même dépêche qu'il adressait à Phelypeaux pour lui faire connaître cet entretien, il l'invitait à provoquer une explication du duc de Savoie, « m'engageant, ajoutait-il, à négocier avec le duc de Mantoue pour obtenir de lui la cession du Montferrat (3). »

Il était bien tard pour parler seulement du petit Montferrat, alors que, d'autre part, des propositions aussi avantageuses étaient faites à Victor-Amédée. En exécution des ordres reçus, Phelypeaux demanda cependant une audience au duc de Savoie, mais il le trouvait d'humeur mal commode. « Lorsque le Roy, lui dit Phelypeaux, verra que Votre Altesse Royale prend confiance entière dans l'affection que Sa Majesté a pour vous, il n'y a rien qu'il ne fasse pour vos avantages. Si Votre Altesse Royale est inquiète sur ce sujet et que vous vouliés stipuler quelques nouvelles conditions, donnés vos ordres au comte de Vernon, ou faites-moi l'honneur de me parler et traiter avec moy. » Mais Victor-Amédée, dans sa réplique, se répandit d'abord en longues récriminations sur les fautes commises au début de la campagne, sur la méfiance qui lui avait toujours été témoignée, puis il continua : « Mais enfin, mon temps bourrasqueux est passé...

(1) Archives de Turin, *Lettere Ministri Francia*, Vernon à Victor-Amédée, 3 août-7 août. A ces assurances, Torcy repondait en souriant que les ambassadeurs sont souvent les premiers *ingannati*. Il semble en effet, à lire ces dépêches où Vernon rend compte de ses conversations avec Torcy, qu'il fût de bonne foi et, véritablement, trompé par son maître.

(2) Dangeau, t. IX, p. 273.

(3) Aff. etrang., *Corresp. Turin*, vol. 112. — Le Roi à Phelypeaux, 22 août 1703.

vous me faites un plaisir infini de me dire que le Roi demande ce que je souhaite; mais ce qui me met en peine (cecy, fait observer Phelypeaux, fut dit d'un ton moqueur), et modère ma joie dans le discours que vous venés de me tenir, est qu'il y a environ trois ans, vous me parlâtes dans les mêmes termes. Ils n'ont point eu d'effet... Mais, cette fois, ne vous trompés-vous point? Avés-vous bien ordre de me dire que je demande au Roi ce que je souhaite; » et, sur l'assurance réitérée de Phelypeaux : « Hé bien! Monsieur, j'y penserai : la chose en vaut la peine. » Puis, pour mettre fin à la conversation, il demande sa Messe. « C'est comme il en use, ajoutait Phelypeaux, quand il a des affaires, puis il se retire promptement dans son cabinet, et met par écrit, luy-même et seul, ce qui luy a été dit et ce qu'il veut répondre (1). »

A partir de cette conversation, il semble qu'un double mouvement, mais en sens inverse, se soit produit chez Victor-Amédée et chez Louis XIV, de rapprochement chez Victor-Amédée, et d'éloignement chez Louis XIV. Nous savons en effet que jamais Victor-Amédée ne passa par d'aussi cruelles perplexités que durant cette première quinzaine de septembre. Ses prévisions se trouvaient déjouées par les événemens. Il avait compté que les difficultés de la campagne de Flandre forceraient Louis XIV à rappeler 15 000 hommes de ses troupes d'Italie, et que, l'armée des Deux Couronnes opérant sa jonction avec celle de l'électeur de Bavière et de Villars par le Trentin et le Tyrol, le nord de l'Italie se trouverait presque entièrement dégarni de troupes espagnoles et françaises, ce qui lui permettrait d'agir librement. Or, la prise de Brisach, au commencement de septembre, assurait le succès de la campagne de Flandre, et, la jonction avec l'électeur de Bavière ayant échoué, l'armée des Deux Couronnes revenait camper à San Benedetto, près de Pavie. La terreur s'empara de Victor-Amédée. « Je vous dirai en peu de mots que le traité est rompu, écrivait Auersperg à Stepney, l'ambassadeur d'Angleterre à Vienne. Une sérieuse panique a saisi le duc de Savoie, et je n'ai jamais vu un homme qui a tellement perdu la tramontane tout à coup comme lui (2). »

Tout le monde remarquait à la Cour l'abattement extrême de Prié. Il se plaignait que son maître, après l'avoir embarqué, l'abandonnait. C'est qu'il ne pouvait ignorer qu'en réponse à la com-

(1) Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 112. — Phelypeaux au Roi. 30 août 1703.
(2) *The diplomatic correspondance of Richard Mill*. London, 1845, t. Ier, p. 10.

munication de Phelypeaux, Victor-Amédée avait fait parvenir à Versailles un mémoire, où il semblait s'abandonner complètement à la générosité du Roi, tout en laissant entendre que l'objet de son ambition demeurait cependant le Milanais. Son langage paraissait changé. « Je n'ay confiance, disait-il à l'ambassadeur d'Espagne, qu'à la protection de Dieu et des deux Rois. » Ses perplexités se traduisaient encore de façon singulière : « M. le duc de Savoye, qui tout au plus communie une fois l'an, mandait Phelypeaux, communia le jour de la Notre-Dame de septembre et a ordonné ensuite des prières par toutes les églises de Turin, afin d'obtenir le secours du ciel dont il a, dit-il, un extrême besoin dans les embarras où il se trouve. » « C'est précisément, ajoute ce perspicace observateur des intrigues de Victor-Amédée, comme en usa ce prince lorsqu'en 1696 il changea de parti (1). » Peut-être, dans cette crise suprême, n'eût-il donc pas été impossible de le regagner, mais Louis XIV avait pris son parti dans l'autre sens. Soit qu'il eût été blessé du ton railleur affecté par Victor-Amédée dans sa réponse à Phelypeaux, soit que cette dissimulation persévérante, encore aggravée par les dénégations formelles de Vernon, eût achevé de le dégoûter d'un allié en qui il devenait impossible de garder confiance, il avait résolu de le mettre hors d'état de nuire. Pour y parvenir, il s'adressa, par-dessus la tête de Phelypeaux, qu'il ne crut point devoir mettre dans la confidence, à quelqu'un dont la détermination et l'absence de scrupules lui semblaient propres à la réalisation d'un vigoureux coup de main.

Depuis le mois de février de l'année précédente, l'armée d'Italie avait changé de chef. Villeroy s'était laissé surprendre dans Crémone, et, si l'énergie déployée par son lieutenant, le marquis de Revel, avait arraché la ville aux Impériaux, lui-même était demeuré entre leurs mains et avait été emmené prisonnier par eux, d'où le couplet bien connu :

Français, rendez grâce à Bellone.
Votre bonheur est sans égal.
Vous avez recouvré Crémone
Et perdu votre général.

Pour le remplacer, Louis XIV avait envoyé Vendôme en Italie.

(1) Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 112. — Phelypeaux au Roi. Dépêches des 6, 13 et 20 sept. 1703.

Nous reviendrons plus tard sur le caractère de ce petit-fils de Henri IV, dont la singulière association avec le duc de Bourgogne devait, quelques années plus tard, produire tant de malheurs. Pour l'instant, nous n'avons qu'à montrer son rôle dans le dénouement de la crise savoyarde. Louis XIV avait en lui une juste confiance, et n'essayait point, comme avec d'autres il aimait à le faire, de lui dicter de loin des ordres : « Je ne puis vous déterminer, lui écrivait-il au moment de sa nomination, sur les affaires d'Italie comme je pourrois faire sur celles de Flandres. Vous devés prendre sur vous une partie des entreprises que vous faites. Je vous ay choisi pour commander mon armée par la grande confiance que j'ay en vous, et par la connoissance que j'ay de votre expérience qui me donne lieu de croire que vous ne risquerés rien mal à propos et que vous prendrés toujours les bons partis, et tout ce que je vous dirai dans la suitte, à moins que je ne vous donne des ordres précis, ne doit vous empescher d'exécuter vos projets, lorsque vous les croirés bons et que vous pourrés espérer de les rendre utiles pour le bien de mon service, et la gloire de mes armes (1). » Vendôme ne se montra point indigne de cette confiance. Le prince Eugène trouva en lui un digne rival. A Santa-Vittoria, à Luzzara, il rétablit la renommée des armées françaises que la dernière campagne avait obscurcie, et, si celle de 1703 fut moins brillante, il tint cependant les Impériaux en respect. Ses lettres sont aussi précises et laconiques que celles de Villeroy sont confuses et verbeuses (2). Au lieu de se livrer aux récriminations, il se montre sobre d'appréciations sur le compte des hommes. Personnellement il eut peu à faire avec le duc de Savoie, qui ne prit aucune part aux deux campagnes de 1702 et 1703. Mais il partageait à son endroit la défiance générale. « Votre Majesté sait, écrivait-il, à Louis XIV, si je suis disposé à me porter garand de la bonne foy de M. de Savoye (3). » Louis XIV ne cessait du reste de lui recommander la méfiance.

(1) Dépôt de la Guerre, *Italie*, 1528. — Le Roi à Vendôme, 4 mars 1702.

(2) La correspondance de Vendôme se trouve partie en original au Dépôt de la Guerre, partie en copie à la Bibliothèque nationale (Manuscrits Français). Nous détachons d'une lettre à Louis XIV ce passage qui donnera une idée de leur ton. Il s'agit de quelques prêtres que Vendôme avait fait arrêter sous la prévention d'espionnage et dont le Pape réclamait la mise en liberté : « Je ferai moy-même tout ce qu'il faudra pour réhabiliter leur mémoire, répondait Vendôme, moyennant que Votre Majesté trouve bon qu'on commence d'abord par les pendre. » Dépôt de la Guerre, *Italie*, 1592, novembre 1702.

(3) Bibliothèque nationale. Manuscrits français 14177.

Le bruit s'était répandu, au mois de juin 1703, que les flottes anglaises et hollandaises réunies allaient venir croiser dans la Méditerranée, et que Victor-Amédée, sous prétexte qu'il était en guerre avec l'Empire seul, mais non point avec l'Angleterre ou les Pays-Bas, leur donnerait abri dans la baie de Villefranche. Louis XIV écrivait à Vendôme que, si ce bruit se confirmait, et si les troupes du duc de Savoie faisaient quelques mouvemens suspects, il ne devait pas hésiter à les désarmer (1).

Ce fut à cette idée du désarmement qu'il en revint lorsque la trahison du duc de Savoie devint certaine pour lui. « Il n'y a aucun doute, écrivait-il à Vendôme, que M. le duc de Savoye n'ait traité avec l'Empire »; et il lui prescrivait en conséquence toute une série de mesures à prendre pour le désarmement des troupes savoyardes qui étaient avec lui au camp de San-Benedetto. Il lui recommandait en particulier de s'emparer des chevaux de la cavalerie, sauf à rembourser plus tard aux officiers la valeur de leurs montures, et de répartir les soldats dans les places fortes. « Lorsque vous serés en état d'agir, ajoutait-il, je feray dire au duc de Savoye que je n'ay aucune intention de me rendre maître de ses estats, mais seulement de le mettre hors d'estat de faire un mauvais usage des trouppes qu'il a levées à mes dépens. » Deux jours après, il donnait à Vendôme des ordres encore plus formels. Il l'engageait à réunir un conseil de guerre et à profiter du moment où les principaux officiers seraient réunis pour les arrêter tous ensemble. Mais il fallait que le désarmement eût lieu à tout prix. « Tâchés cependant, ajoutait-il, d'éviter une scène sanglante (2). »

Vendôme, sans faire aucune difficulté, demandait cependant du temps pour prendre ses mesures, et Louis XIV employait ce temps à poursuivre la négociation avec le duc de Savoie au sujet du Milanais. Il répugne de croire que cette négociation (ainsi que Victor-Amédée ne devait pas manquer de l'en accuser), n'eût d'autre but que de masquer l'acte de violence auquel il se préparait. Louis XIV semble bien avoir conservé l'illusion que Victor-Amédée, réduit à l'impuissance, romprait définitivement avec l'Empereur et prêterait les mains à l'ancien arrangement dont la mort de Charles II avait arrêté la conclusion, c'est-à-dire la cession à la France de Nice et de la Savoie, en échange de

(1) Dépôt de la Guerre, *Italie*, 1640. — Le Roi à Vendôme. 24 juin 1703.
(2) Dépôt de la Guerre, *Italie*, 1641. — Le Roi à Vendôme, 10 et 12 sept. 1703.

l'attribution du Milanais. Dans une dépêche à Phelypeaux datée du 13 septembre, c'est-à-dire du lendemain même du jour où il envoyait à Vendôme ces ordres formels, Louis XIV insistait sur le mutuel avantage que les deux pays trouveraient au succès de cette combinaison. « Mon intérest, disait-il, est donc conforme au sien (le duc de Savoie)... Une seule difficulté m'arreste. Je ne puis proposer en Espagne que le Roy catholique cède le Milanois au duc de Savoye. Cette difficulté peut cependant estre surmontée si le duc de Savoye trouve le moyen de faire luy-mesme cette proposition en Espagne. S'il veut prendre cette voie, je pourrois traiter en mesme temps de l'échange qu'il me donneroit en acquérant le Milanois, et cependant je trouverois le moyen de satisfaire le roi d'Espagne, de manière qu'on ne me reprocheroit pas de m'estendre à ses dépens (1). »

A cette proposition Victor-Amédée répondait par l'envoi d'un second mémoire où il faisait observer, avec juste raison, que toute proposition faite par lui en Espagne dans son propre intérêt « s'en iroit en fumée » si le Roi ne l'appuyait. Cependant il se déclarait prêt à dépêcher à Madrid un envoyé extraordinaire sous prétexte de réclamer le payement des sommes dues depuis si longtemps à la Savoie par l'Espagne, mais en réalité pour soulever la question du Milanais. Et Louis XIV de répliquer, le 27 septembre, qu'il considérait ce mémoire comme une marque de déférence pour ses conseils, et que, si l'ambassadeur envoyé par Victor-Amédée voulait passer par Versailles et lui communiquer ses ordres, lui-même réglerait suivant ce qu'ils contiendraient ceux qu'il aurait à donner à son ambassadeur en Espagne pour faire réussir la négociation. Phelypeaux dut être cependant quelque peu surpris lorsque au bas de la dépêche, après la signature, il trouvait cette addition qui, sur la minute, est de la main même de Torcy : « Si pendant le temps de cette négociation M. le duc de Vendosme vous écrit de faire quelques démarches différentes et même contraires à ce que je vous escris, vous les exécuterés préférablement même aux ordres que je vous ay donnés jusqu'à présent. »

Phelypeaux ne devait pas tarder à recevoir le mot de cette énigme. Trois jours après, c'est-à-dire le 1er octobre, un courrier traversait Turin, porteur de deux lettres, l'une pour Louis XIV,

(1) Aff. étrangères, *Corresp. Turin*. vol. 112. — Le Roi à Phelypeaux. 13 sept.

l'autre pour Phelypeaux lui-même, dans lesquelles Vendôme rendait compte du désarmement des troupes savoyardes opéré le 29 à San-Benedetto. En même temps, le bruit de ce coup de force se répandait dans Turin. Aussi ce dut être une curieuse audience que celle où, le lendemain, Victor-Amédée reçut Phelypeaux. Nous en avons le récit par ce dernier. Les courtisans consternés ne cessaient de se parler à l'oreille. Prié et Saint-Thomas étaient pâles et tristes. Victor-Amédée lui-même avait l'air abattu et défait. Imperturbablement Phelypeaux reprit la conversation au point où il l'avait laissée lors de sa dernière audience, et insista pour que, dans l'échange projeté, la ville de Nice fût comprise. Victor-Amédée s'y était refusé jusque-là, faisant valoir le grand nombre de ports de mer que possédait déjà le roi de France. Cette fois, il répondit assez laconiquement qu'il y réfléchirait, puis il ajouta, d'une voix altérée : « Il se répand, Monsieur, des bruits auxquels je ne veux point ajouter foy dans un temps où j'ay tout à attendre des bontés de Sa Majesté. » Phelypeaux, qui ne voulait point paraître informé, ne répondit rien. Quelques propos indifférens s'échangèrent encore entre eux, et Victor-Amédée se retira. Mais Phelypeaux ne fut pas dupe de ce calme apparent, et il terminait sa dépêche en disant : « M. le duc de Savoye prendra le parti le plus extrême et s'exposera à tous risques plutôt que de baiser la main qui vient de le frapper d'un coup si rude et si diffamant, quoy que si justement mérité (1). »

Phelypeaux avait raison, et cette dépêche était la dernière qu'il devait lui être permis d'écrire. Le lendemain, Victor-Amédée prenait un parti violent, mais assez justifié par les circonstances. Il faisait arrêter tous les Français qui se trouvaient dans ses États, et Phelypeaux lui-même était étroitement resserré dans son ambassade avec interdiction d'envoyer aucun courrier. A ce procédé, Louis XIV répliquait en décrétant également d'arrestation tous les Savoyards qui se trouvaient à Paris, à l'exception des ramoneurs, et le comte de Vernon, prévenu fort courtoisement par Torcy au cours d'une promenade dans le parc de Versailles, voyait s'installer chez lui un gentilhomme, le comte de Liboy, « qui en usoit avec toute l'honnêteté possible (2), » mais qui avait mission de l'accompagner partout où il irait (3).

(1) Affaires étrangères. *Corresp. Turin*, vol. 112. — Phelypeaux au Roi, 2 octobre 1703.

(2) Archives de Turin, *Lettere Ministri Francia*, mazzo 134. — Vernon à Victor-Amédée et à Saint-Thomas (1er octobre 1703).

(3) La captivité de Phelypeaux et la surveillance de Vernon devaient durer jus-

Louis XIV avait cru sans doute qu'abattu par ce coup, Victor-Amédée se rendrait à merci. Il n'en fut rien. L'habile prince profita, pour continuer ses négociations, de l'embarras où se trouvait Vendôme. Celui-ci avait reçu ordre de demander au duc de Savoie deux places de sûreté, Verceil et Coni, et la réduction de ses troupes au chiffre que portait le traité d'alliance de 1697. En même temps, le Roi lui faisait parvenir, par le même Vendôme, cette assurance « qu'il vouloit cependant ses avantages et qu'il contribueroit à les lui procurer quand les occasions s'en présenteroient (1). » Mais il aurait fallu appuyer ce langage par des mesures efficaces en marchant sur le Piémont. Or, Vendôme, qui était à Pavie et qui aurait été obligé de laisser une partie de ses forces en arrière pour contenir les Impériaux, trouvait la guerre en Piémont dangereuse, et, après s'être avancé jusqu'à la frontière, il demandait du renfort. Victor-Amédée sut mettre à profit ces re-

qu'au mois de mars 1704, époque à laquelle les deux ambassadeurs furent échangés. Dans un assez long mémoire, Phelypeaux a raconté ou fait raconter par un de ses secrétaires toutes les tribulations auxquelles il fut soumis. Ce mémoire a été publié au t. II. p. 8 des *Mémoires de Tessé*. Le texte manuscrit se trouve à Paris dans plusieurs dépôts publics, entre autres aux Affaires étrangères. *Corresp. Turin*, vol. 114.

(1) Dépôt de la Guerre, *Italie*. 1692. — Le Roi à Vendôme, 5 octobre 1703. — Le marquis de Quincy, dans son *Histoire militaire du règne de Louis le Grand*, t. IV, p. 175. Sainte-Hilaire dans ses *Mémoires*, t. II, p. 335, le chevalier de Quincy, dans ses *Mémoires* actuellement en cours de publication, t. I, p. 316, reproduisent, mais sans indication d'origine, le texte d'une lettre hautaine de Louis XIV à Victor-Amédée qu'au moment d'envahir le Piémont, Vendôme aurait fait parvenir à ce prince par un officier accompagné d'un trompette. Ils font mention également d'une fière réponse de Victor-Amédée. Cette lettre a été insérée par Grimoard au t. VI des *Œuvres de Louis XIV*, p. 135 et au t. II, p. 4, des *Mémoires de Tessé*. La Hode, *Histoire de Louis le Grand*, t. V, p. 316; Botta, *Histoire d'Italie*, L. 35, p. 286; et Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXVI, p. 315, l'ont également citée. Cette lettre est ainsi conçue : « Monsieur, puisque la religion, l'honneur, l'intérêt, les alliances et votre propre signature ne sont rien entre nous, j'envoie mon cousin le duc de Vendôme à la tête de mes armées pour vous expliquer mes intentions. Il ne vous donnera que vingt-quatre heures pour vous déterminer. » Victor-Amédée aurait répondu verbalement à l'officier : « Les menaces ne m'intimident point. Le traitement indigne qu'on fait à mes troupes et la conduite pleine de hauteur et de mépris qu'on a tenue à mon égard. m'ont porté à songer à ma sûreté. Je n'ai point d'autres ouvertures à faire, ni d'autres propositions à écouter. » Elle ne se trouve en minute ni aux Archives des affaires étrangères, ni au Dépôt de la Guerre. Elle n'est pas davantage en original à Turin où toutes les pièces relatives à cet épisode ont été soigneusement conservées. Il n'en est fait mention dans aucune des lettres échangées entre Louis XIV et Vendôme, qui n'aurait pas manqué de rendre compte au Roi de la réponse du duc de Savoie. Nous devons dire cependant qu'elle se trouve *in extenso*, ainsi que la réponse de Victor-Amédée, dans la copie manuscrite de la correspondance du duc de Vendôme qui se trouve à la Bibliothèque nationale, Manuscrits français, n° 14 177, fol. 347, verso.

tards. Il envoyait des ambassadeurs de tous les côtés, à Vienne, à la Haye, en Suisse ; il remplissait l'Europe du bruit de ses plaintes et faisait parvenir ses récriminations jusqu'à Versailles. Il parlait de la *stupore* que cette violation du droit des gens lui avait causée ; il accusait Phelypeaux, dont l'aveugle passion aurait prévenu le Roi contre lui ; et protestait des sentimens de son cœur. Il essayait même de faire intervenir son beau-frère, le duc d'Orléans, et, dans un mémoire qu'il le chargeait de remettre, il poussait l'effronterie jusqu'à dire : « Le comte Auersperg, ayant appris cet étrange événement, s'est rendu à Turin, où il est arrivé le *26 octobre*. Il fait des propositions fort avantageuses de la part de Sa Majesté Impériale, et si Son Altesse Royale les accepte, on ne pourra s'en prendre qu'à la nécessité où des traitemens si durs et si violens l'auront mis (1). » Mais, en même temps, il profitait de l'inaction de Vendôme pour conclure la négociation avec Auersperg, qui, depuis l'arrestation de Phelypeaux, se montrait ouvertement à Turin. Il faisait valoir auprès de celui-ci que les Impériaux avaient été la cause de sa ruine en répandant le bruit qu'il avait souscrit à la Ligue, et que le roi de France lui offrait encore les conditions d'un arrangement avantageux ; mais, si l'Empereur consentait à lui accorder le Vigevanesque, qu'il lui avait refusé jusqu'à présent, le traité serait signé par lui immédiatement ; sinon, il s'abandonnerait à la France pour toujours (2). Auersperg commençait par répondre qu'il n'avait pas pouvoir pour céder le Vigevanesque, et que, certainement, l'empereur Léopold ne ratifierait pas cette cession. Mais Victor-Amédée le poussait *si gagliardamente*, dit Carutti, que, le 8 novembre (3), il apposait avec Prié et Saint-Thomas sa signature au bas d'un *Tractatus fœderis intra Caesaream Majestatem et Imperium ex una parte atque Regiam Suam celsitudinem Sabaudiæ ex altera*. Par ce traité, non seulement tous les pays dont nous avons parlé, y compris le Vigevanesque, étaient cédés à la Savoie, avec la garantie de la Hollande et de l'Angleterre ; mais, en cas de guerre victorieuse, le démembrement de la France était prévu. Toutes les conquêtes

(1) Archives de Turin, *Lettere Ministri Francia*, mazzo 134 et 135. — Victor-Amédée à Vernon, 8 octobre et 14 novembre.

(2) Carutti, *Storia della diplomazia della corte di Savoia*, t. III, p. 342.

(3) Plusieurs historiens, entre autres Henri Martin, donnent à ce traité la date du 25 octobre. C'est une erreur. L'original du traité en latin est à Turin (*Negoziazioni con Vienna*, mazzo 6), et les traductions du traité qui sont aux Archives des Affaires étrangères, portent également la date du 8 novembre 1703.

faites en Franche-Comté et en Bourgogne demeureraient la propriété de l'Empereur; toutes celles faites en Dauphiné et en Provence appartiendraient sans retour à la Savoie.

Ainsi Victor-Amédée stipulait en dernier lieu son agrandissement aux dépens du prince que, sept années auparavant, il avait agréé pour gendre, et dont il dépeçait à l'avance le patrimoine. C'est à ce singulier résultat que devaient aboutir sept années d'alliance. Assurément, la conduite tortueuse de Victor-Amédée n'est pas pour lui faire honneur, et si le succès en a été la récompense, si l'on comprend qu'il demeure aux yeux de ses com patriotes le principal auteur de la grandeur de sa maison et le précurseur de l'unité italienne, l'histoire, moins indulgente, ne saurait voir dans ce succès l'excuse de sa duplicité. Mais il faut reconnaître que, dans ses procédés avec le duc de Savoie au cours de la période d'entente, Louis XIV ne fut ni heureux, ni habile. Il méconnut l'importance de cet allié, sans le concours duquel rien n'était possible en Italie. Il eut le tort de le tenir systématiquement à part des négociations qui précédèrent la Succession d'Espagne, et de ne pas l'admettre à temps au partage anticipé en lui attribuant le Milanais, en échange de Nice et de la Savoie. Lorsque, la guerre avec l'Empire déclarée, il lui imposa son alliance, il eut le tort également de le désintéresser du succès de ses armes, en insérant dans le traité une clause qui lui enlevait tout espoir d'un agrandissement territorial. Quand il reconnut sa faute, il ne sut point se l'attacher définitivement par des concessions suffisantes, et se laissa gagner de vitesse par la diplomatie impériale. Enfin, quand il résolut de le réduire par la force, il ne sut pas davantage prendre des mesures assez vigoureuses pour le mettre à sa discrétion, et, en lui laissant le temps de se reconnaître, il perdit tout le fruit du parti violent auquel il s'était tardivement résolu. Il pécha d'abord par orgueil, ensuite par indécision. C'est qu'il ne pouvait se résoudre à compter avec un aussi faible adversaire, ni se rendre compte qu'un grand roi comme lui pût avoir besoin de ménager un si petit prince. Mais :

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Louis XIV, qui appréciait à leur mérite Corneille, Racine et Boileau, ne faisait pas assez cas de La Fontaine.

Quelle impression fut produite par ces événemens si graves

sur notre petite duchesse de Bourgogne, que nous semblons avoir un peu perdue de vue? Les dépêches de Vernon à son père nous la montrent depuis quelques mois dans un état de cruelle agitation. « J'ai su de bon lieu, écrivait-il à Victor-Amédée, que, ces jours passés, Mme la duchesse de Bourgogne entra dans la chambre de Mme de Maintenon au moment où s'y trouvait Sa Majesté, se plaignant sans que ses larmes et ses sanglots leur permissent de comprendre ce qu'elle voulait dire. A la fin, un peu calmée par les manières affectueuses et obligeantes de Sa Majesté et de Mme de Maintenon, elle finit par leur dire qu'elle venait de recevoir un coup mortel au cœur par le discours qui lui avait été tenu relativement aux bruits qui couraient sur Votre Altesse Royale, et parce qu'il lui avait été dit que Sa Majesté avait pris le parti de la renvoyer parce qu'elle n'avait pas encore de fils. Et disant cela, elle retomba en sanglots désespérés. Sa Majesté fut également attendrie et indignée de ce récit, et donna aussitôt des ordres pour qu'on recherchât l'auteur de ce discours et pour qu'il fût puni sévèrement (1). »

La duchesse de Bourgogne, comme toute jeune princesse, avait des ennemis, surtout dans la petite cour de Monseigneur. Il était certain que les torts de son père seraient exploités contre elle. Aussi tomba-t-elle dans la désolation, lorsque la nouvelle de ce qui venait de se passer en Italie fut connu à la Cour. « Mme la duchesse de Bourgogne, écrivait encore Vernon, est dans une affliction plus qu'ordinaire, qui apparaît aux yeux de tous. On sait qu'elle a beaucoup pleuré. Sa Majesté lui a dit à elle-même que, par considération pour elle, Elle avait longtemps tardé à prendre les résolutions qu'Elle a prises au regard de Votre Altesse Royale; mais qu'Elle s'y était vue contrainte par une indispensable nécessité, pour prévenir les maux qui pouvaient résulter des engagemens que Votre Altesse Royale avait pris avec l'Empereur (2). »

La bienveillance de Louis XIV pouvait rassurer ainsi la duchesse de Bourgogne sur sa situation personnelle. Mais elle était trop fière pour ne pas ressentir l'affront fait à son père, et trop attachée à lui pour ne pas en souffrir. « J'eus le cœur serré de la douleur de notre princesse depuis que M. de Savoie a

(1) Archives de Turin. *Lettere Ministri Francia*, mazzo 134. — Vernon à Victor Amédée, 17 août 1703.

(2) *Ibid.* — Vernon à Victor-Amédée, 10 oct. 1703.

déclaré la guerre au Roi », écrivait Mme de Maintenon, et elle s'efforçait de faire tourner cette douleur au profit de l'édification des dames de Saint-Cyr. « O mes chères filles, s'écriait-elle, que vous êtes heureuses d'avoir quitté le monde! Il promet la joie et n'en donne point. Le roi d'Angleterre (1) jouait hier dans ma chambre avec Mme la duchesse de Bourgogne et ses dames à toutes sortes de jeux : notre Roi et la Reine d'Angleterre les regardaient; ce n'étaient que danses, ris et emportemens de plaisirs, et presque tous se contraignaient et avaient un poignard dans le cœur. Le monde est certainement un trompeur; vous ne pouvez avoir trop de reconnaissance à Dieu pour vous en avoir tirées (2). »

Ce poignard, que la duchesse de Bourgogne avait déjà dans le cœur, devait y pénétrer encore plus avant. Bientôt elle allait voir le prince auquel sa destinée était unie accablé sous le poids de mésaventures cruelles, et elle-même en butte à la malveillance. Nous avons raconté ses années heureuses ; il nous reste à raconter ses années d'épreuves. Nous l'entreprendrons assez prochainement.

HAUSSONVILLE.

(1) Il s'agit ici du jeune fils de Jacques II.
(2) *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 113.

LES ORIGINES

DES

RÉPUBLIQUES SUD-AFRICAINES

On sait comment l'Angleterre s'empara en 1806 de la colonie du Cap, où les Hollandais s'étaient établis vers le milieu du XVIIe siècle. On sait aussi que les descendans de ces Hollandais, ne pouvant se résigner à vivre sous la domination étrangère, s'expatrièrent après la conquête anglaise. Ce qui est moins connu, c'est l'histoire de ce fameux exode, que les Boers désignent sous le nom de « grand trek, » et auquel leur nation doit ses origines. Et pourtant, il est indispensable d'étudier les annales de ce petit peuple pour comprendre comment, presque inconnu hier, il excite aujourd'hui l'admiration universelle par sa bravoure, son audace, sa ténacité. Aussi bien est-ce un historien anglais, James Anthony Froude, qui lui a rendu ce témoignage que le récit de ses aventures et de ses exploits constituait un des chapitres les plus extraordinaires de l'histoire moderne. Le célèbre écrivain avait sans doute appris, au cours du voyage au Cap raconté dans son livre *Oceana*, comment les Boers avaient dû quitter un jour leur pays natal; comment ils avaient réussi à fonder une paisible et heureuse république pastorale au milieu des plus belliqueuses et des plus cruelles populations du continent noir; comment, enfin, ils s'étaient créé une patrie indépendante et libre? Voilà ce qu'il y a de moins connu dans leur histoire, voilà ce qu'il nous a paru intéressant d'exposer.

Il y a, dans la langue du Boer, un mot très expressif, *trekken*,

qui signifie littéralement « tirer » et qui suggère l'idée d'atteler les bœufs pour tirer le chariot, en d'autres termes, quitter le pays, émigrer à la recherche de nouveaux pâturages situés plus au Nord, là où il n'y a pas d'Anglais. Ce mot imagé est surtout entré dans la langue le jour où des milliers de Boers abandonnèrent la patrie que l'Angleterre leur avait ravie et s'en allèrent vers des régions inconnues, emmenant leurs bestiaux et emportant leur Bible. A raison de leur *trek*, on les appela les *Voortrekkers*.

Le *trek* a d'ailleurs été de tout temps dans les mœurs des Boers. Comme l'a remarqué un de leurs annalistes, Léon Cachet (1), le « trekzucht, » le désir de changer de place, est chez eux un sixième sens. Un autre de leurs historiens, Cloete (2), en parle comme d'une des causes qui contribuèrent à déterminer les Boers à abandonner leur pays. C'est à leur genre de vie et à la nature même de leurs occupations qu'il faut attribuer cet instinct du trek. Ils se vouent, en effet, à la vie pastorale, mais dans les conditions toutes spéciales qu'exige l'adaptation au climat de l'Afrique australe, et qui réalisent un curieux mélange de vie nomade et de vie sédentaire. A la différence de nos paysans, le Boer n'est sédentaire que pendant certaines saisons, nomade en d'autres temps. C'est que chaque Boer possède plusieurs fermes, réparties dans des régions différentes, fort éloignées les unes des autres. Souvent s'abat sur un district une sécheresse prolongée, une série d'orages désastreux, une pluie de sauterelles, une grêle meurtrière, une épizootie ou quelque autre fléau. En pareil cas, le Boer quitte sa ferme pour une autre, située peut-être à des centaines de lieues ; il émigre avec son bétail pendant de longs mois, et s'établit jusqu'à la saison prochaine dans un district plus favorisé. Et l'on comprend ainsi comment l'immense territoire occupé par les Boers est à peine assez vaste pour un peuple exclusivement pastoral, dont chaque ferme occupe une étendue de quelques kilomètres carrés.

Lorsque le Boer émigre, il voyage avec son légendaire char à bœufs. Ces grands chariots d'aspect archaïque, très longs, très massifs, très solides, sont tous construits sur le même modèle et peints de trois couleurs qui sont toujours les mêmes, rouge, vert et jaune. Pas un clou n'entre dans leur construction : ils sont faits du bois le plus résistant du pays, le *stinkvood* (*Laurus bullatus*).

(1) *De Worstelstrijd der Transvalers.*
(2) *Voorlezingen over den grooten trek.*

La lourde machine est mise en mouvement par un véritable troupeau de bœufs attelés par paire, au nombre de quatorze au moins, de dix-huit ou vingt souvent. Les bœufs, au large front armé de cornes démesurément longues, s'en vont de leur pas lent et majestueux à travers le *veldt*, sous la conduite du Boer, qui marche à côté des bœufs, muni d'un fouet de vingt pieds de long, tandis que sa famille s'abrite sous la tente en demi-cercle qui recouvre l'arrière du chariot : véritable habitation ambulante, dont le type n'a point varié depuis deux siècles que les Hollandais l'importèrent dans le pays. Si l'on s'étonne de voir d'aussi longues files de bœufs attelés au chariot, l'explication se présente d'elle-même lorsqu'on observe que, non loin du chariot, tantôt devant, tantôt derrière, il y a toujours un troupeau de bœufs en marche ou au pâturage. Les bœufs trouvent leur subsistance dans le veldt, et voilà pourquoi le fermier qui émigre ne vend point son bétail : il l'emmène avec sa maison roulante et il y prend ses bêtes de trait. Il ne voyage point pour arriver à bref délai ! Le Boer n'a besoin que d'espace. Il ne compte, pour sa subsistance, que sur le sol et les saisons, il arrivera toujours à temps (1).

Parmi les treks qui forment le trait saillant de la vie des Boers, il en est un qu'ils désignent sous le nom historique de « grand trek, » parce que ce fut le trek de toute une nation qui émigra en masse vers une terre promise, comme autrefois le peuple d'Israël. Ce grand trek eut lieu précisément à la même époque que l'expatriation des paysans irlandais, et c'est un fait remarquable, mais peu remarqué, que la question des Boers, tout comme la question irlandaise, date d'un exode. Cet exode est caractérisé, comme celui du peuple d'Israël, par une confiance absolue dans les desseins de Dieu. Les Voortrekkers emportaient avec eux la Bible, et c'est dans les enseignemens contenus dans les livres sacrés qu'ils puisèrent ces forces presque surhumaines dont ils firent preuve dans tous leurs revers. Qu'un peuple ait pu rester pendant tant d'années éloigné de tout contact avec la civilisation sans tomber dans une grossière barbarie, il n'est guère de fait plus extraordinaire dans l'histoire moderne. Bien qu'ils n'eussent ni tribunaux, ni police, pour veiller au maintien de l'ordre et de la sécurité, les Voortrekkers menèrent toujours une

(1) Voyez notre étude sur *les Boers et leur état social*, dans *la Réforme sociale*, 1er janvier 1900, et notre ouvrage *A travers l'Afrique Australe*, voyage au pays des Boers. Paris. 1900.

vie pure et ne s'avilirent jamais par l'ivrognerie, la luxure, les rixes, qui sont inévitables parmi les hommes livrés au seul empire de leurs passions. Le fait serait inexplicable, si l'on en recherchait la cause ailleurs que dans la crainte de Dieu et les principes du Décalogue qui inspiraient les Boers.

I

Le grand trek (1) eut pour cause le mécontentement des Afrikanders qui résidaient dans la colonie du Cap. Ces Afrikanders étaient les descendans des émigrés hollandais qui avaient fondé la colonie conquise par l'Angleterre. Ils se plaignaient d'être administrés par un gouvernement résidant à deux mille lieues de leur pays; ils voulaient s'affranchir de la domination étrangère; ils aspiraient à vivre dans une contrée où ils pourraient jouir de la liberté et se gouverner eux-mêmes. C'est de Graaf Reinet que partit le signal du mouvement qui devait soulever tout le pays. Lors de l'annexion du Cap par l'Angleterre, les colons de Graaf Reinet furent les seuls qui refusèrent de reconnaître le nouveau gouvernement. Le drapeau britannique, qui avait été hissé, fut ramené par trois hommes déterminés, dont deux portaient des noms aujourd'hui illustres, Kruger et Joubert. L'âme du mouvement était Marthinus Prinsloo, le « protecteur du peuple, » comme l'appelaient les Boers. Mais, comme ils n'avaient pas de munitions, et que les secours qu'ils attendaient n'arrivaient pas, ils durent finir par se soumettre au nouveau gouvernement. Un grand nombre, toutefois, refusèrent de prêter le serment de fidélité. Le D[r] Kuyper, député aux États généraux de Hollande, a rappelé ici (2) l'impitoyable sévérité avec laquelle le gouvernement sévissait contre les rebelles. Cinq d'entre eux furent saisis, traînés à l'échafaud et pendus deux fois par suite de la rupture de la poutre qui se rompit sous leur poids. Le souvenir de cette scène effroyable

(1) Nous avons suivi, pour l'histoire du grand trek, des ouvrages peu connus, écrits dans la langue des Boers, et rapportés d'un voyage en Afrique australe, principalement : J. D. Kestell, *De Voortrekkers*. Paarl, 1893. — Henri Cloete, *Vijf Voorlezingen over den Grooten Trek*. Pietermaritzburg, 1852. — N. Hofmeyr, *De Afrikaner Boer en de Jameson inval*. Kaapstad, 1896. — Léon Cachet, *De Worstelstrijd der Transvalers*. Amsterdam, 1882. — C. J. Van der Loo, *De Geschiedenis der Zuid Afrikaansche Republiek*. Zwolle, 1896. — H. B. Sidevel, *The story of South Africa*. Capetown, 1891. — Theal, *History of South Africa*. — Lucas, *The History of South Africa*.

(2) *La Crise Sud-Africaine*, 1[er] février 1900.

se serait sans doute effacé à la longue, si le gouvernement ne l'avait constamment ravivé par une politique tyrannique.

Un premier grief était la question des langues. Les fonctions publiques étaient généralement confiées à des Anglais qui ne parlaient ni le hollandais ni les langues indigènes. Le hollandais n'était pas enseigné dans les écoles; tous les actes de procédure devant les tribunaux et toutes les pièces administratives devaient être rédigés en anglais; quiconque ne comprenait pas l'anglais ne pouvait faire partie du jury. Ces mesures blessèrent l'orgueil national des Boers, au point qu'ils ne voulurent plus présenter de pétitions au gouvernement pour se soustraire à l'obligation de les rédiger en anglais.

D'un autre côté, les plus noires accusations étaient lancées contre eux par les Hottentots, et les Anglais y ajoutaient foi, en sorte que le nom de Boer était devenu en Europe un objet de mépris et même d'exécration. On leur attribuait d'horribles méfaits; on les accusait d'exercer les plus cruels traitemens envers les Hottentots; on disait même qu'ils assassinaient les indigènes avec d'effroyables raffinemens de cruauté. Sous prétexte de philanthropie et de propagande religieuse, ces calomnies étaient surtout répandues par les missionnaires anglais. Ces précieux auxiliaires de la politique d'expansion coloniale de l'Angleterre étaient envoyés en Afrique moins pour évangéliser les nègres que pour créer contre les Boers un mouvement hostile. Leurs accusations étaient si graves et si précises que le gouvernement institua une enquête. Cette enquête dura plusieurs mois. On examina soixante-dix affaires, dans lesquelles une centaine de familles se trouvaient impliquées, et on interrogea plus de mille témoins. Suivant l'assertion de Henri Cloete, qui assista à l'enquête en qualité de greffier, tout ce luxe de procédure aboutit finalement à ce résultat, que pas une seule des horribles accusations ne fut prouvée, et qu'on ne parvint à établir et à punir que quelques légères peccadilles qui avaient servi de fondement aux plus monstrueuses suppositions. Mais rien n'est vivace comme la calomnie. Des écrivains de la valeur d'Élisée Reclus n'ont pas craint de renouveler la légende de la férocité des Boers. A les en croire, l'occupation du Transvaal « fut accompagnée parfois de massacres atroces, d'exterminations en masse; chaque progrès des blancs dans la direction du Nord devait s'acheter par le sang. » Toutes ces accusations ne reposent que sur les

récits des noirs, race perfide et menteuse, propagés par l'intérêt qu'y trouve une certaine politique. Mais elles s'évanouissent devant le fait indéniable que l'humanité et la générosité des Boers ont de tout temps forcé les respects même de leurs ennemis.

Ce qu'on ne manque pas de leur reprocher, c'est que la question de l'esclavage fut une des causes du grand trek. Mais il faut savoir ce qu'était l'esclavage en Afrique australe. Comme l'a écrit Froude, l'impartial historien anglais, c'était un esclavage domestique : les abus qui se voyaient dans les plantations des Indes occidentales étaient inconnus au Cap ; les esclaves, attachés à la maison plutôt qu'au sol, n'y connurent jamais la triste condition des nègres d'Amérique ; loin qu'on leur infligeât de mauvais traitemens, ils faisaient en quelque sorte partie de la famille de leurs maîtres, qui s'intéressaient à leur bien-être spirituel et matériel, leur enseignaient la lecture et l'écriture, leur recommandaient l'assistance au service divin, et les initiaient à divers métiers. Certes, il serait absurde de prétendre que jamais esclave ne fut maltraité ; mais ce qui remet les choses au point, c'est le fait révélé par une enquête, que dans l'espace de dix années, il n'y eut pas plus de deux ou trois actes de cruauté ; c'est aussi le témoignage d'un gouverneur anglais, lord Somerset, qui disait, dans une dépêche au comte Bathurst : « Il n'y a peut-être pas, dans les sociétés organisées, d'être plus heureux que l'esclave de l'Afrique du Sud. » « Plus heureux ! » n'était-ce pas beaucoup dire? En tout cas, il ne faut pas croire que les Boers voulussent à tout prix le maintien de l'esclavage, et longtemps avant le décret d'émancipation beaucoup de propriétaires d'esclaves avaient déjà manifesté le vœu de voir abolir une institution qui ne répondait plus aux idées modernes. En réalité, tous étaient animés du désir sincère de trouver le moyen de supprimer l'esclavage graduellement et sans causer la ruine des colons. Dans une réunion qui eut lieu à Graaf Reinet en 1826, il fut expressément déclaré que « tous les membres de l'assemblée souhaitaient la suppression complète de l'esclavage, pourvu qu'on pût réaliser ce vœu dans les conditions raisonnables. La seule difficulté était le mode d'exécution. » Il n'est donc pas vrai de dire que les Boers aient fait un grief au gouvernement britannique de l'affranchissement des esclaves : ils ne se sont plaints que de l'arbitraire et de l'injustice qui présidèrent à cette mesure.

L'émancipation fut décrétée par la loi du 1er décembre 1834.

Le parlement anglais vota une somme de 500 millions de francs qui devait servir de compensation à l'affranchissement des esclaves de toutes les colonies britanniques. Cette somme devait être répartie, à titre d'indemnité, entre chaque colonie. Dans la colonie du Cap, on comptait 39 000 esclaves, qui furent évalués à 76 millions. Quoique cette somme fût très inférieure à la valeur réelle, il se trouva, en fin de compte, qu'au lieu de l'évaluation convenue, la part attribuée à l'Afrique australe était réduite à 31 millions. Cette nouvelle provoqua une véritable consternation dans la colonie, car elle devait provoquer la ruine de bien des colons. Beaucoup avaient donné en gage leurs esclaves pour dettes, et, comme les créanciers réclamaient leur gage, c'était un désastre. Pour comble, les indemnités n'étaient payables qu'à Londres. Les propriétaires d'esclaves étaient donc réduits à se livrer aux mains d'agens qui, spéculant sur la misère des Boers, leur achetaient des certificats pour la moitié de la valeur. En sorte que la plupart ne touchèrent que le sixième de la somme à laquelle leurs esclaves avaient été évalués. Cloete, l'historien du grand trek, cite son propre cas en exemple : il toucha à peine le douzième du prix d'un esclave qui valait 15000 francs. On peut difficilement se faire une idée de la misère qui fut la suite de cette confiscation sommaire, dans une colonie de plantation aussi petite et aussi pauvre que l'était le Cap en 1835. Des ménages qui vivaient dans l'abondance furent plongés dans le besoin ; des centaines de familles furent réduites à la pauvreté et au manque du nécessaire. Theal atteste que, de son temps, beaucoup vivaient encore qui se souvenaient des privations qu'ils avaient eu à souffrir dans leur enfance, qui se rappelaient que leurs parens moururent indigens ; que d'autres, riches la veille, se virent subitement dans la nécessité de mendier leur pain.

Une autre cause avait contribué à la ruine des Boers. Les fonctionnaires du gouvernement jouissaient de revenus si élevés, qu'il se produisit une disette d'argent : il fallut y remédier par l'émission de billets de banque de 4 shillings (5 francs). En 1824, le gouvernement de Londres retira ces billets, qui furent payés 1 fr. 95 par billet. Les colons perdirent ainsi plus de la moitié de leur avoir, et ils appelèrent banqueroute frauduleuse l'opération dont ils étaient victimes.

Mais le grand grief, c'était la question cafre. Les Boers avaient appris à leurs dépens à connaître de près les Cafres, tandis que

les Anglais les regardaient de loin, à travers les lunettes bleues des missionnaires protestans. Les Boers avaient expérimenté cruellement la fausseté, la ruse, la rapacité des naturels. Les Anglais avaient une foi aveugle dans les missionnaires Van der Kemp, James Read et Philip, ennemis des Boers et amis des Cafres. La politique anglaise à l'égard des naturels devait donc être tout opposée à celle des Boers, et il en résulta un profond mécontentement. Les Boers se plaignaient surtout de n'être point protégés contre les Cafres sur les frontières. Le grief était ancien, car, dès 1812, on avait dû chasser les Cafres de la colonie et édifier sur les frontières une ligne de forts destinés à les tenir en respect. Quelques années plus tard, le gouvernement avait dégarni ces forts pour concentrer les troupes dans l'intérieur. Les Cafres en profitèrent pour affluer sur les frontières et harceler les Boers qui étaient constamment menacés d'être assassinés, de voir leur bétail volé ou leurs maisons pillées et livrées aux flammes. Il ne se passait pas de semaine sans quelque acte de pillage ou de piraterie, et les troupeaux des Boers ne cessaient de diminuer par suite des continuels brigandages des noirs. Après guerre sur guerre, éclata la grande invasion de 1834. Le 23 décembre de cette année, les chefs Makomo et Tyali franchissent la frontière avec une troupe de 20 000 Cafres, dévastent les districts d'Albany et de Somerset, massacrent hommes, femmes et enfans, et enlèvent tout le butin qu'ils peuvent emporter. Ils tuent plus de 50 Boers, ruinent 3 227 blancs, brûlent 239 maisons, enlèvent 30 140 bêtes à cornes, 964 chevaux et 55 554 moutons, sans parler des ravages causés aux champs. Le colonel Harry Smith est envoyé à la frontière au secours des Boers; il amène avec lui 800 soldats; les Boers ne font aucune difficulté de combattre avec les Anglais, pour rentrer en possession de leur bétail. L'ennemi est mis en fuite, et le butin repris. Les Boers vont-ils au moins récupérer leurs biens volés? Comme ils s'y apprêtent, ils reçoivent défense de le faire, et le bétail est vendu publiquement à leur barbe, car il faut bien payer les frais de guerre. Et, comme si cette mystification ne suffisait pas, le gouvernement de la métropole y ajoute l'insulte. Le gouverneur, sir Benjamin d'Urban, avait, au lendemain de la guerre, en vue de protéger les Boers contre de nouvelles incursions, annexé à la colonie du Cap une grande partie du territoire des Cafres. Lord Glenelg, secrétaire pour les Colonies, ordonna de rapporter immédiatement cette

mesure, parce que l'annexion « était fondée sur une conquête qui était la conséquence de la guerre, et dans laquelle le bon droit se trouvait du côté des vaincus, non du côté des vainqueurs. » Donc, on n'avait chassé les Cafres que pour les laisser aussitôt revenir à la frontière. En présence d'une politique aussi irrésolue, les Cafres devaient perdre ce qu'ils avaient encore de respect pour le gouvernement. Ils recommencèrent donc leurs anciennes rapines, et la situation des Boers en devint intolérable. Le gouvernement impérial réservait tous ses égards aux Cafres, sans tenir compte des griefs des Boers, qui restaient sans écho en dépit des plaintes et des pétitions.

Les choses en étaient arrivées à ce point qu'il était devenu impossible aux Boers de rester dans la colonie du Cap, et qu'ils ne virent d'autre parti à prendre que de s'éloigner. Ils le firent, non pas comme des conspirateurs, mais ouvertement, à la lumière du jour, et en faisant connaître les motifs de leur conduite. Le gouvernement eut beau mettre des entraves à leur exode, ils ne se laissèrent point détourner de leur dessein. On comprend que le gouvernement ne vît pas sans émotion la colonie menacée de perdre l'élite de sa population : aussi usa-t-il de toute son influence auprès des magistrats et du clergé pour montrer tout ce qu'il y avait d'illégal et de périlleux dans une telle résolution. On fit même courir le bruit que le gouvernement pourrait empêcher cet exode en vertu de certaines dispositions législatives. Mais, de l'avis du procureur général, M. Oliphant, consulté par le gouverneur sir Benjamin d'Urban, il était impossible d'empêcher personne de quitter la colonie, soit en vertu des lois en vigueur, soit en vertu de celles qu'on pourrait promulguer : il estimait même que les Boers, hors du territoire britannique, auraient le droit de ne plus se considérer comme sujets anglais. Le lieutenant-gouverneur lui-même, sir Andries Stockenström, déclara, en réponse à une adresse, qu'il ne connaissait aucune loi qui pût empêcher les sujets de Sa Majesté d'abandonner le territoire de l'empire et de s'établir dans une autre contrée, et qu'une telle loi, si elle existait, serait tyrannique et oppressive. Les Boers pouvaient donc partir : leur projet de quitter en masse la colonie n'avait rien de séditieux ni d'illégal, bien que beaucoup de leurs adversaires les insultassent en disant qu'ils n'avaient d'autre but que de se soustraire aux lois et à l'ordre de la colonie et de massacrer et piller les Cafres, au pays desquels ils voulaient s'établir. Leurs

amis, au contraire, par intérêt véritable, voulaient les retenir. D'autres les raillaient et parlaient de leur projet avec dérision. Et, si beaucoup cherchaient à les décourager, il n'y avait personne pour les encourager. Mais les Boers étaient des hommes résolus : qu'ils fussent compris ou non, il leur importait peu ; ils avaient décidé de quitter pour toujours la colonie. Certes il leur en coûtait : le pays de leurs pères leur était cher, en dépit de tout ce qu'ils y avaient souffert. Mais, chez les Boers, il y a un sentiment plus puissant que l'amour du sol natal, c'est l'amour de l'indépendance.

Les Voortrekkers eurent alors à choisir la contrée où ils transporteraient leurs foyers. Avides de la vie libre et insouciante du désert, ils jetèrent tout d'abord les yeux vers les sauvages contrées du Nord, dont ils avaient entendu vanter par les chasseurs Griquas et par leurs propres esclaves les plaines fertiles et giboyeuses, que jamais le pied des blancs n'avait foulées. Mais, avant de s'engager dans l'aventure, ils voulurent, en hommes prudens et prévoyans, s'assurer si le pays convenait pour un établissement, si l'élève du bétail et la culture y étaient possibles. Ils envoyèrent dans différentes directions trois commissions d'exploration, pendant l'absence desquelles éclata la guerre cafre, qui précipita les événemens. Des différentes contrées explorées, ce fut le Natal qui fut représenté comme la plus favorable à un établissement, et les Voortrekkers la désignèrent finalement comme leur terre promise. Le pays était dépeint comme étant d'une merveilleuse beauté, avec des paysages enchanteurs, des montagnes ondulées, de charmantes vallées, de vertes campagnes couvertes d'herbages opulens. Le Natal, découvert le 25 décembre 1497 par Vasco de Gama, n'avait été visité que de loin en loin par les Européens, et le pays n'appartenait à aucune nation civilisée lorsque les Boers résolurent de s'y établir.

Avant d'entreprendre leur long voyage vers la contrée inconnue, les Vortrekkers vendirent leurs maisons à des prix dérisoires. Comme ils allaient s'avancer dans le désert, il leur fallait tout emporter avec eux, vêtemens, vivres, couvertures, fourrages, armes et munitions. Il leur fallait surtout des chariots et des bœufs, et tous les accessoires d'attelage. Tandis que les hommes s'occupaient à cette besogne, les femmes travaillaient à la confection des tentes, à la préparation des langues de bœuf, du biscuit, à l'achat de la farine, du riz, du sucre, du café, du

thé. Quand tous ces préparatifs furent terminés, la plupart ne possédaient plus que le peu d'argent qu'ils avaient reçu pour leurs esclaves et leurs maisons ; et il en résulta plus tard que, dans les premiers temps de leur établissement au Natal, beaucoup s'estimèrent heureux de pouvoir fournir une journée de travail pour un morceau de pain.

II

Les intrépides émigrans se mirent enfin en marche vers le milieu de l'année 1836. Comme ils habitaient des districts fort éloignés les uns des autres, ils se rejoignirent en des lieux qui avaient été désignés d'avance. Trois grandes troupes furent ainsi formées : la première, commandée par Hendrik Potgieter, la seconde par Gert Marthinus Maritz, la troisième par Jacobus Uys. La troupe de Potgieter était la plus considérable: elle n'emmenait pas moins de cent wagons avec un nombreux bétail. Uys était le plus vénérable des trois chefs : il était âgé de soixante-dix ans quand il entreprit l'aventureuse expédition. Sa troupe comptait une centaine d'émigrans, et il en était à la fois le chef et on pourrait dire, le père, car l'expédition se composait presque entièrement de ses enfans, beaux-enfans et petits-enfans. Quand la troupe traversa Grahamstown, les habitans de cette ville offrirent au vieux patriarche une magnifique Bible en témoignage de respect. Au moment où le gros de l'expédition traversa la large et rapide rivière qui devait les séparer à jamais de leur ancienne patrie, ils rédigèrent un document dans lequel ils manifestaient leur intention de conserver leur indépendance dans la contrée vacante où ils allaient s'établir et exposaient les raisons qui les déterminaient à quitter la colonie pour chercher une nouvelle patrie. Ils ne pouvaient, disaient-ils, supporter la perte de leurs esclaves, ni recevoir une compensation dérisoire; ils ne pouvaient endurer les violences et les brigandages des tribus cafres, contre lesquelles le gouvernement était impuissant à les protéger. Ils protestaient contre le flot d'outrages et d'injustices lancé contre eux, ne sachant à qui recourir pour l'endiguer. Ils quittaient le Cap pour aller chercher la tranquillité. Ils s'engageaient à ne molester personne dans leur exode ; ils étaient décidés, toutefois, à se défendre, s'ils étaient attaqués, et à mourir, s'il le fallait. Ils quittaient la colonie afin de n'avoir plus aucune relation avec le gouvernement

britannique, afin de se gouverner eux-mêmes, selon leur foi. Ils se confiaient entièrement en Dieu tout-puissant, juste et miséricordieux.

Désormais les Voortrekkers allaient s'exiler du monde civilisé et affronter tous les périls de l'inconnu. Il n'y avait plus, devant eux, aucune route tracée ; ils devaient se frayer un chemin à travers les plaines et les rivières, les monts et les vallées. Et, en face de toutes ces difficultés, ils n'avaient à compter que sur eux-mêmes, car la plupart n'avaient pas de serviteurs : à la suite de l'abolition de l'esclavage, il n'y avait eu qu'un petit nombre d'affranchis qui fussent demeurés attachés à leurs maîtres au point de les suivre dans leur aventureux exode. Les émigrans devaient donc charger leurs enfans des besognes les plus serviles et confier à leurs propres filles le soin du bétail ou la conduite des wagons. Et, tout en vaquant à ces humbles travaux, ces enfans du grand trek apprenaient à lire et à écrire, et, cette jeune génération, grandie au milieu des obstacles et des combats, allait former cette race d'hommes héroïques et de femmes fortes qui devaient opposer plus tard à la toute-puissante Angleterre la résistance que nous voyons.

La grande préoccupation des Voortrekkers était, au milieu de leur pauvreté, de trouver des subsistances et de nourrir leur bétail. Heureusement la contrée était riche en prairies, on y trouvait de l'eau en abondance, et les plaines étaient giboyeuses. La chasse était pour eux une agréable diversion, et ils s'y livraient autant pour subsister que pour se défendre contre les animaux féroces. Ils acquirent ainsi cette adresse merveilleuse qui en fait les meilleurs tireurs du monde. Pendant la nuit, ils tenaient des feux allumés, de peur que les lions ne vinssent enlever le bétail dans les enclos construits avec des branches d'épines. Ils organisaient souvent des parties de chasse contre ces hôtes dangereux, et ils en tuèrent des centaines au cours de leur exode. Au nombre de ces chasseurs était Paul Kruger, aujourd'hui président du Transvaal.

Les intrépides Voortrekkers se dirigèrent vers le Nord, à travers le territoire qui est devenu l'État libre d'Orange. Cette contrée était alors presque déserte. La plupart des tribus cafres y avaient été exterminées d'une façon systématique par Chaka, le fameux chef zoulou qui, après avoir conquis le Natal, avait porté la guerre dans les régions situées de l'autre côté du Drakensberg :

l'Orange et le Transvaal. On estime que ce sanguinaire tyran fit massacrer un million d'êtres humains. Au nord de la rivière Orange, les Voortrekkers trouvèrent donc une contrée déserte et inhabitée : ils rencontraient partout les restes des Kraals cafres, mais n'apercevaient d'autres créatures vivantes que les bêtes sauvages, lions, panthères, élans et antilopes. Les troupeaux d'antilopes, qui abondaient dans les plaines herbeuses, offraient une proie facile aux infaillibles coups de fusil des voyageurs, qui ne manquaient donc point de subsistances. La terre était d'ailleurs fertile, et les races sauvages qu'ils rencontraient considéraient avec étonnement les lourds wagons abrités d'une tente blanche qui s'avançaient majestueusement à travers les immenses plaines. Les Basutos, les tribus des Barolongs et des Mantatis, dont les villages étaient disséminés le long de la route, ne cherchèrent point à s'opposer au passage des étrangers.

La troupe de Potgieter, après s'être arrêtée quelque temps chez le chef Maroko, à Thabanchu, arriva chez les Cafres Batuangs, dans la contrée située entre la rivière Vet et le Vaal. Cette tribu s'attendait chaque jour à être attaquée par Moselekatse, chef des Matabélés. Potgieter conclut une convention avec Makivana, chef de cette tribu, et acquit le territoire entre le Vet et le Vaal. C'est ainsi que procédèrent toujours les Voortrekkers, qui n'étaient point des ravisseurs ni des pillards, bien qu'on les ait souvent représentés comme tels : ils louaient ou achetaient les terres des Cafres, et ils ne leur volèrent jamais ni un bœuf ni un pouce de terrain. Rien n'est plus contraire à la vérité que de prétendre, comme on l'a fait, que non seulement les Boers ont dépossédé violemment les premiers occupans, mais qu'ils se sont montrés féroces vis-à-vis d'eux. Jamais ils ne donnèrent aux indigènes de justes motifs de guerre ; jamais ils ne furent les agresseurs ; toujours ils s'efforcèrent d'éviter de sanglans combats. Ils avaient marché jusqu'alors sans être inquiétés. Mais l'heure de l'adversité était proche. Il y avait quelque temps qu'ils se trouvaient chez les Batuangs, quand, en l'absence de Potgieter et de Sarel Cilliers qui, avec quelques-uns des leurs, s'étaient rendus à Zoutpansberg, un petit groupe d'émigrans organisa une chasse à l'éléphant du côté de la rivière Vaal. Ne connaissant pas encore les mœurs sanguinaires des Matabélés, et rassurés par les dispositions pacifiques des Barolongs et des Batuangs, ils revenaient paisiblement de leur expédition, marchant en petits

détachemens isolés les uns des autres, quand le perçant cri de guerre des Matabélés s'élève dans l'air. Une bande de guerriers nus, sortant de leur embuscade, fond sur un des détachemens : la petite troupe, attaquée à l'improviste, est massacrée. Les deux seuls survivans, Stephanus Erasmus et son fils, rejoignent à toute bride un autre détachement composé de 11 hommes. De nouveau attaqués par surprise, ils doivent faire face à un si grand nombre d'ennemis, qu'ils battent en retraite tout en soutenant une lutte terrible qui dure six heures et qui se termine par la fuite des Matabélés. Le petit détachement du vieux Barend Liebenberg est surpris de la même façon par une autre troupe de sauvages, et le pauvre vieillard tombe sous les assagaies avec onze de ses enfans et douze de ses serviteurs. Le massacre accompli, les Matabélés s'en retournent, emportant avec eux une grande partie du bétail des Boers et emmenant trois de leurs enfans qu'on ne retrouva plus jamais.

Tel fut le premier revers des Voortrekkers, qui devaient en essuyer tant d'autres par la suite. A leur retour de Zoutpansberg, en septembre 1836, Potgieter et Sarel Cilliers apprirent avec douleur le terrible désastre et avisèrent aussitôt aux mesures à prendre. Ils résolurent de gagner sans retard Vechtkop, près de la Wilge Rivier, et de s'y retrancher dans un *laager* pour repousser les attaques qu'ils redoutaient encore. Le laager affectait ordinairement la forme d'un carré oblong, fermé par les wagons qui servaient de murailles. Le timon de chaque wagon était ramené sous le wagon suivant, et les roues étaient immobilisées au moyen de sabots, de manière que les wagons unis les uns aux autres ne formaient qu'un mur continu. On chassait le bétail dans l'enceinte du laager, et on y mettait en sûreté les femmes et les enfans.

A peine les Boers étaient-ils retranchés dans leur laager, qu'ils furent avertis par deux Hottentots de l'approche d'une grande troupe de Matabélés, qui se trouvaient déjà à la rivière Vaal, à douze heures de marche de Vechtkop. A cette nouvelle, les Boers achèvent de fortifier le laager, et, pour empêcher l'ennemi de pénétrer dans la place par les intervalles entre les roues des wagons, ils les bouchent au moyen de branches d'épine. Les femmes, de leur côté, s'occupent de fabriquer des balles. Quand tout est prêt pour la défense, le 29 octobre dans la matinée, Sarel Cilliers monte à cheval avec trente-deux braves et se porte

au-devant des Matabélés, qu'il rencontre à une demi-heure du laager, en nombre formidable. Les Boers sont chevaleresques, même envers les sauvages. Sarel Cilliers veut leur faire comprendre qu'il n'aspire nullement à verser leur sang : il leur parle amicalement, à l'aide d'un Hottentot qu'il a amené comme interprète ; il leur demande pourquoi les Matabélés marchent contre les blancs, qui ne leur veulent aucun mal. Les noirs répondent par leur terrifiant cri de guerre en invoquant le nom de Moselekatse, leur chef. Et les Boers battent en retraite vers le laager, en tenant l'ennemi en respect par leurs coups de fusil.

Rentré dans le laager, Sarel Cilliers convoque tous ses gens et les exhorte à avoir confiance en Dieu. Lui-même a raconté, dans un langage d'une rare simplicité, cette scène émouvante. « Tous s'agenouillèrent, nos femmes et nos enfans aussi, et je suppliai le Dieu infiniment miséricordieux de daigner nous secourir dans notre grande détresse, de ne pas nous abandonner, et de nous fortifier contre l'ennemi. » Puis, le vaillant chef recommanda aux femmes et aux enfans de ne pousser aucun cri, et défendit que personne ne tirât avant qu'il n'eût lui-même fait feu.

Abrités derrière leur rempart de wagons, les fermiers sont décidés à lutter jusqu'à la mort, car ils savent que leur ennemi barbare n'épargnera ni hommes, ni femmes, ni enfans. Après avoir rôdé quelque temps autour du laager, les Matabélés s'élancent vers les chariots avec d'effroyables sifflemens. Sarel Cilliers les laisse s'approcher jusqu'à trente pas, fait feu, et à ce signal convenu, tous les Boers déchargent simultanément leurs armes. Les sauvages, après une minute d'hésitation, s'élancent en colonnes épaisses sur les cadavres des premiers rangs, se baissent sous leurs boucliers de peau, chargent les wagons jusque tout près des roues, et, avec des cris aigus qui dominent presque le bruit des coups de fusil, s'efforcent d'arracher les branches d'épines, et tirent les wagons avec une telle violence, qu'ils les font avancer de plus de six pouces. Les Boers, avec le sang-froid que donne une longue pratique de la chasse, abattent chaque homme qu'ils visent, tandis que les femmes chargent avec le même sang-froid les fusils de leurs maris et de leurs frères. Cette lutte effroyable ne dura pas plus d'une demi-heure, mais les balles des Boers firent de tels ravages dans les rangs des Matabélés que, finalement, les féroces guerriers se retirèrent avec leur chef Kalipi et s'enfuirent dans la plaine, laissant les plus braves d'entre eux,

au nombre de cent cinquante, couchés dans la poussière autour du laager. Du côté des Boers, il n'y avait que deux tués et douze blessés, en dépit d'une grêle de projectiles déchargés par une nuée d'assaillans : on ramassa onze cent treize assagaies dans l'enceinte du laager, et on en trouva soixante-douze plantées dans la toile d'une tente de wagon. Mais ce qui changea la victoire en désastre, c'est que, dans leur retraite, les Matabélés emmenèrent avec eux tout le bétail des Boers : vainement le commandant Potgieter les poursuivit jusqu'au coucher du soleil, il ne put récupérer le butin. Depuis leur première rencontre, les Voortrekkers avaient perdu vingt blancs et vingt-six noirs, sans compter les blessés, 100 chevaux, 4 600 têtes de gros bétail et 50 000 têtes de petit bétail. On peut s'imaginer dans quelle terrible détresse se trouvait le camp de Potgieter : un convoi de 50 wagons, et pas de bœufs pour les tirer; un grand nombre de blessés, et pas de quoi les nourrir; on manquait de blé; « mes enfans pleuraient de faim, » disait Sarel Cilliers. Pendant de longues semaines, ils durent attendre l'arrivée du secours que le commandant avait envoyé chercher à Thabanchu, la « Montagne Noire, » au pied de laquelle était campée la troupe des Voortrekkers commandée par Gert Maritz.

A la nouvelle du désastre essuyé par leurs frères, ces braves tinrent conseil. D'un esprit grave et résolu, comme les ancêtres de Leyde et de Haarlem, ils n'aspiraient nullement au carnage; mais les Matabélés les avaient attaqués en traîtres et sans provocation; ils avaient massacré une cinquantaine de leurs amis, ils avaient volé leurs biens et leurs troupeaux. Le 22 décembre 1836, ces héros se réunirent en une grande assemblée et élurent leur premier Volksraad, sous la présidence de Gert Maritz. Au nombre des sept membres désignés figurait Daniel Kruger, le père de Paul Kruger. Le conseil résolut de punir Moselikatse et de venger leurs amis. On mit sur pied un commando composé de 107 cavaliers d'élite, 40 Griquas et 60 Cafres, tous bien montés et bien armés, sous les ordres de Gert Maritz. Le 17 janvier 1837, ils attaquèrent à l'improviste Mosega, un des kraals militaires de Moselikatse, et le chef des Matabélés paya chèrement sa trahison par la perte de plusieurs centaines de guerriers. Les Boers reprirent leurs chariots et 6 000 têtes de bétail, et retournèrent triomphalement dans leur camp.

III

C'est à ce moment qu'on vit surgir l'homme dont le nom est resté légendaire dans l'histoire du grand trek. Il s'appelait Pieter Retief et descendait d'un de ces huguenots de France qui avaient émigré au Cap lors de la révocation de l'Édit de Nantes. C'était un homme peu ordinaire, d'une remarquable intelligence, d'une grande bravoure, d'une admirable piété. A la suite de dissentimens qu'il avait eus avec le gouverneur de la colonie du Cap, il résolut de partager la fortune des Voortrekkers, et il les rejoignit à Thabanchu, où il arriva, à la tête de vingt-six familles, en avril 1837. Les Voortrekkers, qui connaissaient sa valeur, lui confièrent leurs destinées en le choisissant comme leur commandant général.

Avec un rare sens politique, Retief commença par conclure des traités d'amitié avec les tribus cafres voisines, sauf avec Moselikatse. Il fit savoir à ce chef que les Voortrekkers ne demandaient qu'à vivre en paix avec les Cafres, mais qu'aucune paix n'était possible entre eux et les Matabélés, aussi longtemps que Moselikatse n'aurait pas renvoyé le bétail qu'il leur avait ravi. Quand Retief apprit que Moselikatse n'était point disposé à écouter cette proposition, il envoya contre les Matabélés un commando sous les ordres de Potgieter et de Uys. Les Boers remportèrent une victoire qui brisa la puissance militaire des Matabélés. Moselikatse fut chassé de son pays, et Potgieter proclama que la contrée abandonnée par lui serait soumise désormais aux Voortrekkers. Ce territoire forme aujourd'hui les républiques des Boers. Moselikatse se réfugia dans la contrée où devait régner plus tard Lobengula, et que les Anglais annexèrent en 1895 sous le nom de Rhodésia, du nom de Cecil Rhodes.

Des dissentimens s'élevèrent à cette époque entre les chefs du trek sur la contrée où les Boers iraient fonder leur république. Bien qu'à l'origine ils eussent jeté leur dévolu sur le Natal, tout fut remis en question. Les uns voulaient s'établir au Nord, les autres préféraient aller à l'Est. Et, comme on ne put tomber d'accord, il arriva que les Voortrekkers, jusqu'alors si unis, se divisèrent en deux fractions. Potgieter, qui opinait pour aller au Nord, se sépara du reste de l'expédition pour constituer un gouvernement à part dans la contrée qu'il avait obtenue de Makwana,

entre les rivières Vet et Vaal; Retief, avec Maritz et Uys, jugea qu'il valait mieux aller au Natal. Retief, qui n'était pas seulement un héros, mais aussi un homme d'État, entrevoyait les futures destinées des Voortrekkers, et il considérait comme une condition essentielle du développement de son peuple la faculté de se mettre en relations directes avec les autres nations. Il voulait donc conquérir pour les Boers un port de mer. Son rêve fut bien près d'être réalisé par l'occupation du Natal; mais l'Angleterre, l'éternelle antagoniste des Boers, y mit obstacle.

Les Voortrekkers se préparèrent donc à traverser la chaîne du Drakensberg, qui les séparait de la contrée qu'ils avaient en vue. Mais, à peine s'étaient-ils mis en route, qu'un incendie de prairie éclata et prit une telle extension qu'ils durent renoncer à poursuivre leur marche et attendre les premières pluies de l'été. Retief résolut de mettre ce temps à profit pour aller reconnaître le Natal et rechercher un port convenable. Il se mit à la tête d'une petite troupe de reconnaissance composée de quinze cavaliers, et partit aux premiers jours d'octobre pour le pays de ses rêves.

Lorsqu'ils découvrirent, du haut du Drakensberg, la merveilleuse contrée qui s'étendait à leurs pieds, ils durent être ravis d'enthousiasme. Comme, dans ces régions australes, le mois d'octobre correspond à notre mois d'avril, le Natal dut apparaître à ces premiers pionniers dans sa beauté printanière, avec son océan de montagnes et de forêts, avec ses vallées et ses rivières. A mesure qu'ils descendaient du haut des monts, ils étaient de plus en plus captivés par la beauté enchanteresse de cette terre promise, dont l'exubérante végétation annonçait la fertilité. Ce qui dut les surprendre au plus haut point, c'était la solitude qui régnait autour d'eux. Partout les plantureuses campagnes se montraient pourvues de bétail et de gibier de toutes sortes, mais ils ne rencontraient pas un seul être humain. Depuis la cime du Drakensberg jusqu'à la baie de Natal, ils n'aperçurent pas un Cafre. Mais partout ils pouvaient voir les ruines des kraals qui portaient encore les traces d'une récente dévastation.

Quand Retief arriva à la baie de Natal, le 19 octobre 1837, il y trouva environ trente Anglais, mais pas une seule femme blanche. Ces Anglais se considéraient comme indépendans : ils avaient sous leur autorité les chefs d'un certain nombre de tribus cafres qui avaient fui la tyrannie de Chaka et de Dingaan. Retief

se demanda si ces Anglais avaient un droit sur le Natal, ou si le gouvernement britannique pouvait, de par le droit de ces Anglais, élever des prétentions sur cette colonie. En examinant les faits que constataient les pièces du temps, il se convainquit que le Natal, abstraction faite des droits de Dingaan, le grand chef des Zoulous, était une terre vacante. Il est vrai que les chefs zoulous avaient, en différens temps, donné des terres dans le voisinage de la baie de Natal à quelques Anglais; que ces Anglais avaient fondé Durban en 1835; que ces mêmes Anglais avaient mis tout en œuvre pour déterminer le gouvernement royal à faire du Natal une colonie britannique, qu'ils avaient déjà baptisée du nom de Victoria; mais ils s'étaient heurtés à un refus plus formel encore que celui essuyé en 1824 par le lieutenant Farewell, auquel lord Somerset, gouverneur de la colonie du Cap, avait fait savoir qu'il ne pouvait autoriser la prise de possession de terres sans qu'il en eût connaissance. A la pétition des marchands qui demandaient au roi d'Angleterre d'établir une colonie de plantation à Port-Natal, le secrétaire des Colonies fit cette réponse, en date du 12 mars 1835, que « Sa Majesté avait résolu de ne pas établir une colonie britannique au Natal, le gouvernement royal considérant le Natal comme une terre étrangère, régie par des chefs étrangers, avec lesquels il n'avait ni le droit ni l'intention d'avoir des démêlés. » Les marchands répondirent à ce refus en protestant contre l'application que lord Glenelg prétendait faire au Natal de la loi qui soumettait à la discipline du gouvernement britannique tout sujet anglais qui se rendrait coupable d'un délit hors du territoire anglais. Ils prétendirent que le Natal était un pays libre, qui, étant soustrait à la protection du gouvernement britannique, était soustrait aussi à son droit de police. Sans vouloir trancher cette difficulté de statut personnel, on peut tenir pour certain qu'en 1837, le Natal n'appartenait pas plus à l'Angleterre qu'aux Portugais qui le découvrirent en 1497, ou qu'aux Hollandais qui y achetèrent des terres, en 1719, lorsque la Compagnie hollandaise des Indes Orientales y établit une colonie de plantation. Portugais et Hollandais n'y avaient fait que des apparitions éphémères et en petit nombre, comme celle des trente Anglais qui se trouvaient au Natal lorsque y arriva le grand exode de 10 000 Boers.

Retief passa neuf jours à Port-Natal et y trouva un accueil très amical chez les Anglais, qui lui envoyèrent une adresse exprimant le vœu qu'il y eût toujours une bonne intelligence entre eux

et les Boers. Retief répondit qu'un pareil accueil lui faisait oublier toutes les fatigues de son voyage. On a prétendu que les Anglais eurent une part dans les désastres que les Boers allaient essuyer bientôt; mais cette assertion n'a jamais été démontrée. En vue de préparer l'établissement des Voortrekkers au Natal, Retief résolut de se rendre chez le grand chef des Zoulous, afin de régler amicalement avec lui les cessions de territoires. Il partit le 28 octobre avec deux Anglais, John Cane et Thomas Halstead, qui l'accompagnaient comme guides et interprètes. Le 5 novembre, il arriva avec les siens à Umkungunhlovu, le grand kraal du puissant chef Dingaan.

Cette ville cafre, assise sur le versant d'une montagne, au bord d'un cours d'eau, comprenait 1 700 huttes dont la plus grande était naturellement celle du chef. Retief la décrit comme une magnifique demeure, de vingt pieds de diamètre, dont le toit reposait sur vingt-deux piliers, et dont le plancher brillait comme un miroir. Dingaan, pour faire paraître sa puissance et sa richesse, ne reçut Retief que trente jours après son arrivée, et organisa dans l'intervalle toutes sortes de réjouissances en l'honneur de son hôte. Enfin, le trentième jour, Dingaan donna audience à son hôte, vêtu d'un magnifique costume à raies noires et rouges. Retief voulut entrer tout de suite en négociations, mais le chef lui répondit que le moment n'était pas venu, qu'il fallait se connaître davantage et ne point se hâter. Et il l'engagea à se reposer, puisqu'il venait de si loin, et à jouir des plaisirs que lui offrait le chef des Zoulous. Comme Retief insistait, Dingaan lui dit qu'il avait été pillé par des hommes qui montaient à cheval, qui avaient des fusils et qui étaient habillés comme les Boers. Il soupçonnait les Boers d'être les coupables, et il exigeait qu'ils fournissent la preuve de leur innocence en obtenant des ravisseurs la restitution du bétail qui avait disparu. A cette condition, il s'engageait à donner le Natal aux Boers. Retief savait que le vrai coupable était Sikonyella, le chef des Mantatis, tribu établie de l'autre côté du Drakensberg. Il n'était guère disposé à se charger de la mission que lui proposait Dingaan. Mais, en homme loyal qu'il était, il voulait prouver l'innocence des Boers, et il accepta le marché, s'engageant à s'acquitter de cette désagréable besogne. Cette faute devait lui être fatale. Comme l'a remarqué Kestell, ce chevalier sans peur et sans reproche avait une noblesse de caractère qui était tout à la fois sa force et sa faiblesse.

Comme il était droit, il commit l'erreur si fréquente de chercher la droiture chez tous. Trop confiant, il fut victime de sa bonne foi et de son imprévoyance.

Retief n'eut pas de peine à reprendre à Sikonyella les sept cents têtes de gros bétail volées à Dingaan, outre un certain nombre de chevaux et d'armes à feu volés aux Boers. Et cette prouesse fut d'autant plus belle qu'il sut l'accomplir sans la moindre effusion de sang, « ainsi qu'il convenait à un chrétien. » Puis, il alla rejoindre le gros de l'expédition, qui depuis plusieurs mois attendait les pluies d'été pour franchir la grande chaîne du Drakensberg, se dressant comme une gigantesque barrière entre les hauts plateaux de l'Afrique australe et le riant Natal, la terre promise des Voortrekkers. Ils avaient à conduire avec eux environ mille wagons, et c'était une tâche périlleuse et difficile de traîner ces lourds chariots sur des pentes où il n'y avait aucune trace de chemin. Mais on en vint à bout finalement, et, en janvier 1838, les émigrans campèrent sur le versant natalien de la chaîne du Drakensberg. Ils se répandirent dans la région Nord-Ouest du Natal, dans ces vallées fertiles qu'arrosent la Tugela, la Blauwkrans, le Moordspruit et la rivière des Bosmans.

Confiant dans les bonnes dispositions de Dingaan, Retief songeait à visiter de nouveau le chef des Zoulous, pour lui délivrer le bétail qu'il avait conquis et obtenir en échange la concession du territoire du Natal. Mais un dissentiment s'éleva entre les Boers à ce sujet. Maritz combattit vivement le projet de Retief d'aller lui-même chez Dingaan, estimant qu'il risquait fort d'y laisser la vie. Il était surtout opposé au départ d'une troupe nombreuse, et pensait que deux ou trois hommes suffiraient pour s'acquitter de cette mission, parce qu'on pouvait prévoir que Dingaan dédaignerait une aussi petite troupe, et qu'ainsi la force des Boers serait dans leur faiblesse même. Avec une générosité qui est un des plus beaux traits du caractère des Boers, Maritz alla jusqu'à offrir d'aller lui-même avec deux ou trois hommes, disant que, s'il périssait avec eux, le sacrifice serait suffisant. Plusieurs hommes influens parlèrent dans le même sens. Mais Retief opinait qu'il fallait inspirer le respect à Dingaan par le déploiement d'une force imposante. Il avait d'ailleurs promis de délivrer lui-même le bétail, et il voulait tenir parole. Dans son aveugle confiance, il était loin de soupçonner une trahison de la part du chef zoulou. A raison de la divergence de sentimens, il

déclara ne vouloir donner aucun ordre, mais laisser chacun libre de l'accompagner.

IV

Retief partit le 1er février pour faire sa dernière chevauchée. Une troupe choisie l'accompagnait : ils étaient 66 cavaliers, l'élite des émigrans; 30 Hottentots les suivaient comme serviteurs. Ils marchaient gaiement vers l'Est, sans que l'ombre de leur destinée prochaine traversât leur chemin. Et cependant les cœurs inquiets de ceux qui restaient entrevoyaient des malheurs. Au bout de deux jours de marche, les braves atteignirent le kraal du chef. Dingaan ne s'attendait pas à les recevoir si tôt, car, la veille même, il avait prié M. Owen, missionnaire protestant attaché à sa personne, d'envoyer une lettre à Retief et de lui recommander d'arriver avec tous ses gens et tout son bétail, mais de laisser les chevaux. Cette recommandation finale était significative et eût ouvert les yeux à Retief, si la plus aveugle confiance ne l'eût dominé jusqu'au dernier moment, lui et ses compagnons.

Les Boers furent reçus en grande pompe par Dingaan, entouré de tout son monde. Retief lui délivra le bétail qu'il avait repris à Sikonyella, et Dingaan lui témoigna sa satisfaction par des réjouissances, des danses et des simulacres de combat. Le lendemain, il fit rédiger en langue anglaise, par le missionnaire Owen, un document qu'il signa de son sceau, avec six témoins, et dans lequel il déclarait qu'en échange du service que lui avait rendu le gouverneur des Afrikanders, le roi des Zoulous lui cédait en perpétuelle propriété le lieu nommé « Port-Natal » avec tout le pays situé entre la Tugela et l'Unzimvubu. Les historiens boers, tels que Kestell et Cloete, reconnaissent loyalement qu'on ne peut attacher une grande valeur à ce document, car il semble que les chefs zoulous ne pouvaient avoir la notion exacte d'un acte tel qu'une cession de terres; et, même s'ils le comprenaient, ils n'eurent jamais l'intention de tenir leurs engagemens. De semblables cessions de terres avaient déjà été consenties antérieurement par Dingaan et par son prédécesseur Chaka. Ce n'est donc pas dans le traité conclu avec Dingaan qu'il faut chercher le droit des Voortrekkers sur le Natal, mais dans le fait même de leur prise de possession d'un territoire vacant, qu'ils trouvèrent complètement inhabité lorsqu'ils l'occupèrent, et où ils conquirent

par l'épée leur droit de premier occupant. Dingaan avait d'ailleurs si peu l'intention d'exécuter ses engagemens, que, tout en dissimulant avec la plus parfaite maîtrise, il n'attendait qu'une occasion pour jeter le masque. Cette occasion s'offrit le 6 février 1838, trois jours après l'arrivée de Retief.

C'est au journal du missionnaire Owen et au récit de William Wood, l'interprète de Dingaan, que l'on doit les détails de cette fatale journée, la plus sombre de l'histoire des Voortrekkers. Wood rapporte que, dès le matin, il remarqua, à l'attitude de Dingaan, qu'il roulait de sinistres pensers. Il en avertit secrètement les Boers, leur dit qu'il craignait que Dingaan n'eût de méchans projets, et leur conseilla de se tenir sur leurs gardes. Mais ils s'obstinèrent dans leur inexplicable aveuglement et répondirent en riant qu'ils étaient sûrs que le cœur du roi était avec eux et qu'ils ne craignaient rien.

C'était ce jour même que Retief devait prendre congé de Dingaan. Le roi l'avait invité à pénétrer avec ses gens dans le kraal pour boire avec lui l'*utshwala*, la bière des Cafres; mais, contrairement à l'usage des Cafres, qui avaient le privilège de paraître devant leur chef avec leurs armes, les Boers devaient laisser leurs fusils hors du kraal. Au mépris de toute prudence, Retief se soumit à cette exigence. Il prit un siège près de Dingaan, et ses compagnons s'assirent autour de lui. Le spectacle commença. Sur un signe du roi, deux régimens s'avancent pour exécuter des danses et des chants en l'honneur des étrangers. Le premier régiment est celui des Peaux de boucliers blancs, *Isihlangu Mhlope* : ce sont les meilleurs soldats de Dingaan, les vétérans. L'autre régiment est composé de jeunes soldats : ce sont les Peaux de boucliers noirs, *Isihlangu Muyama*. Avec la grâce et l'habileté qui s'acquièrent par un exercice constant, les guerriers pirouettent et tournent dans des cercles de plus en plus étroits; tout en dansant, ils chantent de leur puissante voix de basse qui fait vibrer le sol; et peu à peu ils se rapprochent des hommes blancs et finissent par les envelopper complètement. Soudain Dingaan pousse un cri : « Saisissez-les! » Et la bataille mimique se change alors en une horrible réalité. D'un bond les sauvages fondent sur les blancs qui ne peuvent que jeter un cri de désespoir : « C'est fini de nous! » Thomas Halstead, le seul d'entre eux qui parle la langue zouloue, s'écrie en suppliant : « Laissez-moi parler au roi! » Dingaan l'entend et répond : « *Bulala Abatakati.* » (Tuez

les malfaiteurs !) Aucune résistance de la part des victimes de cet effroyable guet-apens. Les sauvages les saisissent par les pieds, les traînent jusqu'à une colline voisine, et, là, les mettent à mort en leur fracassant le crâne à coups de massue. Par un raffinement de cruauté, ils imposent à Retief le spectacle du supplice de tous ses compagnons. Il est égorgé le dernier, et les bourreaux lui arrachent le cœur et le foie. Des 66 braves et des 30 Hottentots qui accompagnèrent Retief au kraal de Dingaan, pas un seul ne revint. L'horrible drame eut pour seuls témoins William Wood et le missionnaire Owen, qui le virent de la porte de leurs huttes. Débarrassé de Retief, l'horrible Dingaan ne perdit pas de temps pour achever son œuvre : on le vit conférer avec ses principaux capitaines, et il s'était à peine écoulé quelques heures depuis le massacre, qu'une nombreuse armée zouloue partait du kraal et se dirigeait, à la manière des chacals, dans le silence de la nuit, vers les campemens des Boers, dont ils connaissaient parfaitement les positions par les rapports de leurs espions. Dans la nuit du 16 au 17 février, longtemps avant l'aube, les sinistres guerriers noirs, armés d'assagaies et de boucliers de peau, remontent la rivière Blauwkrans et arrivent sans bruit, dans l'obscurité, aux premières tentes des Boers. Ils fondent à l'improviste sur les bandes éparses campées au bord de la rivière. Surpris dans leur sommeil, les Boers sont égorgés avant d'avoir pu tirer un coup de fusil. Les barbares n'épargnent ni les vieillards, ni les femmes, ni les enfans. Ils vont de campement en campement, et, avant que l'homme de garde ait pu se rendre compte de la cause des aboiemens des chiens, ils font irruption dans les tentes et y sèment partout la mort.

Mais, aux premiers rayons du jour, les Boers, revenus de la terreur et de la confusion de la nuit, se hâtent de se mettre en état de défense et de disposer les chariots en carré. C'est une lutte effroyable, héroïque, où une poignée de fermiers tient tête à toute une armée de Zoulous : ils manient leurs fusils avec tant de sûreté et de sang-froid, que chaque balle porte, et finalement ils font reculer les bandes sauvages, qui prennent la fuite après toute une journée de combat, emmenant une grande partie du bétail des Boers, mais perdant un grand nombre des leurs dans les eaux grossies de la rivière des Bosmans. La petite ville qui s'élève aujourd'hui près du lieu funèbre où des centaines de braves perdirent la vie porte encore le nom de *Weenen :* « Larmes. »

Que de larmes, en effet, durent verser les survivans, lorsqu'ils s'en allèrent ensevelir les morts sur les lieux du carnage! L'effroyable spectacle! Les wagons réduits en pièces, les lits brisés et éparpillés, les bagages dispersés sur les bords de la rivière, et, au milieu de ces bouleversemens, des monceaux de cadavres, des visages mutilés, des corps lardés de coups d'assagaie, des femmes horriblement défigurées, des enfans aux crânes fracassés contre les roues des chariots, des nourrissons ayant à la bouche les seins coupés des mères qui les allaitaient. Reculant d'horreur à cette vue, Sarel Cilliers s'écria : « Dieu! nous vengerons ces innocens! » Sous les amoncellemens de cadavres, on trouva deux petites filles qui donnaient encore signe de vie : c'étaient Catherine Prinsloo et Johanna van den Merve, qui portaient l'une vingt et une, l'autre dix-neuf blessures causées par la pointe des assagaies. A force de soins, on put les rendre toutes deux à la vie. Le nombre des morts s'élevait à 531, parmi lesquels 185 enfans. Un seul wagon contenait 50 cadavres. Des familles entières avaient été massacrées : père, mère, frères et sœurs gisaient à côté les uns des autres.

Un des traits les plus touchans de l'histoire des Boers, c'est l'union qui régna toujours parmi eux aux jours d'adversité. Quand le commandant Hendrik Potgieter, qui s'était séparé du gros de l'expédition, apprit le désastre qui avait frappé ses frères du Natal, il franchit aussitôt la chaîne du Drakensberg pour voler à leur secours. Il se joignit au commandant Piet Uys, et se mit en marche contre Dingaan, le 5 avril 1838, à la tête de 347 cavaliers. Les Anglais établis à Port-Natal organisèrent de leur côté une expédition composée de 20 blancs et de 1 500 Zoulous qui avaient fui la tyrannie de Dingaan et s'étaient mis sous la protection des blancs. Cette expédition, au lieu de se joindre aux Boers, opéra séparément et se rendit dans le Zoulouland par une autre route. Piet Uys et Potgieter envahirent le Zoulouland et se dirigèrent vers la capitale de Dingaan. Au bout de trois jours de marche, ils atteignirent les Zoulous, qui, au lieu d'accepter le combat, se mirent à fuir pendant deux jours. Mais ce n'était qu'une feinte, à laquelle se laissèrent prendre les Boers qui ne soupçonnaient pas que l'ennemi les attirait vers un guet-apens. Le 11 avril, les Boers arrivèrent à l'entrée d'un ravin qui était si étroit qu'ils durent y pénétrer un à un; du fond du ravin, ils aperçurent les Zoulous sur la crête d'une montagne qui se dressait en face. Piet Uys

propose alors à Potgieter un plan de bataille suivant lequel le premier prendrait les noirs de front, tandis que le second les attaquerait par la gauche. Cette imprudente tactique devait être fatale aux Boers, en amenant la division de leurs forces. Le vigoureux assaut de Piet Uys fit fuir les Zoulous dans toutes les directions, et le chef, en s'élançant à leur poursuite, s'éloigna de plus en plus de Potgieter, et ses forces s'éparpillèrent. C'est ce qu'attendaient les Zoulous. Au moment propice, une foule d'ennemis surgirent des fossés où ils se tenaient cachés et entourèrent Piet Uys, sans que Potgieter, qui se trouvait complètement séparé de lui, pût lui venir en aide. Uys et les siens étaient dans une situation fort critique, acculés qu'ils étaient au pied d'une montagne escarpée, et entourés de tous côtés par des milliers de Zoulous qui effrayaient les chevaux en frappant sur leurs boucliers de peau. Ils prirent alors la résolution désespérée de se frayer un chemin à travers l'ennemi et de fuir en combattant. Ce fut une terrible mêlée, dans laquelle périrent une dizaine de braves. Piet Uys, tout en déployant la plus grande bravoure, fut blessé à mort par une assagaie. Affaibli par la perte de son sang, il supplia ses amis de le descendre de son cheval et de l'abandonner à son sort. « Je dois mourir ici, leur dit-il. Vous ne pouvez plus rien pour moi. Sauvez-vous, combattez en braves, et que Dieu vous garde ! » Ses compagnons, au nombre d'une centaine, l'abandonnent, le cœur brisé, emmenant avec eux son jeune fils Dirk, âgé de quinze ans à peine. Tandis qu'ils s'éloignent, Dirk se retourne et voit le mourant qui a encore la force de lever la tête comme pour défier la foule des guerriers qui l'entourent. A la vue des armes lâchement levées sur cette tête si chère, le pauvre garçon ne songe plus un instant à son propre salut, il tourne bride et, tout seul, se précipite au-devant d'une mort certaine. Il tue de sa main trois Zoulous, puis tombe de sa selle criblé de coups de lance et meurt dans les bras de son père. Ce garçon de quinze ans, sacrifiant sa vie dans le vain espoir de secourir son père mourant, est une des plus touchantes figures de l'histoire des Boers.

Tandis que les Boers reprennent tristement le chemin du Natal, sans avoir pu rien accomplir, ils reçoivent la décourageante nouvelle que les Anglais, dans leur campagne du Zoulouland, ont essuyé de plus terribles revers encore. Les Zoulous avaient eu recours à la même tactique qui leur avait si bien réussi avec les Boers : à l'approche des Anglais, ils avaient pris la fuite comme

pris de panique. Trompés par cette ruse, les Anglais s'étaient lancés à leur poursuite pour tomber dans un guet-apens et se faire envelopper par 7 000 Zoulous : ce fut un combat désespéré, un des plus horribles massacres dont l'Afrique australe ait jamais été le théâtre : des deux côtés périrent des milliers de noirs, et quatre Anglais seulement purent échapper à la mort et porter au Natal la sinistre nouvelle.

Enhardis par leur double victoire, les Zoulous marchèrent sur Durban dans le dessein d'exterminer tous les blancs. Lors du meurtre de Retief, le missionnaire Owen avait fui le kraal de Dingaan pour se réfugier à Durban : son journal, un des rares documens de l'époque, rapporte que le navire la *Comète* mouillait justement dans les eaux de la baie de Natal lors de l'arrivée des Zoulous, circonstance providentielle à laquelle les blancs durent de n'être pas tous massacrés; tout le monde se réfugia sur le navire, d'où l'on put observer avec une lunette les mouvemens des noirs : ils allèrent de maison en maison, détruisant tout ce qu'ils trouvaient, puis s'en retournèrent auprès de Dingaan.

V

Découragés par la perte de tant de braves, les Voortrekkers commencèrent à désespérer de trouver jamais une terre où ils pourraient vivre en paix. Leur situation était plus sombre qu'elle n'avait jamais été. Les Zoulous étaient vainqueurs des Boers et des Anglais; ils avaient massacré 600 Voortrekkers, hommes, femmes et enfans; et, comme on pouvait bien prévoir que Dingaan ne laisserait point de repos aux blancs, beaucoup se demandaient si ce n'était pas folie de vouloir encore rester au Natal. Quelques-uns ne parlaient de rien moins que de retourner dans la coloni du Cap, comme les y invitait une amicale proclamation du gou verneur sir George Napier. « Renonçons, disaient-ils, à une entre prise impossible, et retournons dans nos anciens foyers ! » Mai les femmes relevaient les âmes abattues. Elles ne voulaient pa entendre qu'on abandonnât la lutte avant d'avoir vengé le san innocent répandu par Dingaan. Et ce furent les femmes qui ren dirent le courage aux hommes. Il y eut cependant quelques défe tions, telles que celle de Potgieter et de ses partisans, qui s'e retournèrent au Transvaal et y fondèrent le village de Potche stroom.

Ce départ eût fort compromis la situation des Voortrekkers, si, quelque temps après, le vide n'avait été comblé par l'arrivée de Carel Landman, qui amenait avec lui 39 familles d'émigrans, et qui fut bientôt suivi par un homme de grande valeur, le fameux Andries Pretorius. Son arrivée rendit l'espoir aux Voortrekkers, et ce fut lui qu'ils élurent comme commandant général chargé de venger la mort de Retief. Ils firent tous les préparatifs pour mettre sur pied une imposante expédition contre Dingaan, et une troupe de 464 cavaliers se trouva bientôt équipée; instruits par l'expérience, ils résolurent de ne pas se contenter de marcher à cheval, mais d'emmener aussi un grand nombre de wagons qui devaient servir, en cas d'attaque, à former un laager où ils pourraient se fortifier. Le 28 novembre, 57 wagons furent réunis sur la rive nord de la Tugela. Tout était disposé en excellent ordre et sous une forte discipline. Pretorius édicta un règlement qui assignait à chacun son devoir. Chaque nuit, on devait se réfugier dans le laager, qui était gardé par des sentinelles. Quand, le 7 décembre, ils arrivèrent à Danskraal, Sarel Cilliers monta sur un chariot, adressa à tous ces braves un superbe appel religieux et leur fit jurer en leur nom et au nom de leurs générations futures que, si Dieu leur accordait la victoire sur leurs ennemis, ils fêteraient à jamais cette victoire comme un anniversaire de reconnaissance. Tous le jurèrent en élevant les mains vers le ciel et renouvelèrent chaque jour leur serment. Le 15 décembre, ils arrivèrent à Bloedrivier, et, comme ils avaient vu des Zoulous dans le voisinage, ils s'y retranchèrent dans un laager, qu'ils établirent sur un terrain protégé, à l'Ouest, par un coude de la rivière, au Sud, par un profond fossé. Le lendemain devait être une journée décisive.

Au lever du soleil, les Zoulous, qui avaient rôdé toute la nuit autour du laager, donnèrent l'assaut. Dingaan était accouru avec toutes ses forces, car il avait conscience que l'heure était venue d'anéantir les Boers ou de voir sa puissance à jamais brisée. Il était donc décidé à porter contre le laager son plus grand effort. Les Zoulous firent des prodiges de valeur. Depuis l'aube (on était aux plus longs jours) jusqu'à dix heures, ils donnèrent l'assaut avec une bravoure et une fureur de lions. En dépit d'un feu mortel qui les moissonnait littéralement, ils revenaient sans cesse à la charge. Quatre fois ils se ruèrent sur les chariots en faisant retentir leurs puissans chants de guerre, quatre fois ils furent repoussés. Et pourtant, ils disposaient d'une écrasante supériorité numérique,

ils étaient 25 contre 1. C'était une mer de visages noirs, au-dessus de laquelle planait un nuage de fumée qui montait en ligne droite dans le calme de l'atmosphère. Comme les Zoulous n'étaient qu'à quelques pas des chariots, les Boers n'avaient pas le temps de charger les fusils avec la baguette : ils plongeaient la main dans les monceaux de balles et de poudre disposés sur les planchers des wagons, et laissaient glisser les balles dans le canon. Après que les Boers eurent repoussé la quatrième attaque, il y eut un instant de répit. Les Zoulous semblaient comprendre que c'était une lutte sans espoir, ils restaient sourds aux ordres de leurs chefs. Les Boers profitèrent de cette hésitation pour devenir les agresseurs. Pretorius se mit à la tête d'un certain nombre de cavaliers et alla attaquer les Zoulous par derrière, pendant que le feu du laager continuait à les décimer par devant. Pris ainsi entre deux feux, les Zoulous se débandèrent et se mirent à fuir dans toutes les directions. 3 000 Zoulous restèrent sur le terrain, et, fait unique peut-être dans les annales militaires de tous les peuples et de tous les temps, il n'y eut du côté des vainqueurs que trois blessés !

Telle fut la fameuse victoire remportée par Pretorius sur Dingaan le 16 décembre 1838. Chaque année, les Boers célèbrent cette victoire comme leur grande fête nationale, en accomplissement d'un vœu qu'ils se transmettent de génération en génération. C'est à cette même date, le 16 décembre 1899, que les Boers remportèrent leur brillante victoire de Colenso, où 3 000 Anglais, chiffre fatidique, restèrent sur le terrain, tandis que les pertes des Boers se réduisirent à 4 morts et 14 blessés.

La journée de Bloedrivier (rivière de sang) marque la fin de la domination du plus barbare despote de l'Afrique australe. Dès le lendemain, Pretorius marcha sur la capitale de Dingaan ; mais, lorsqu'il y arriva, le 21 décembre, il vit des nuages de fumée s'élevant de toutes parts au-dessus de la ville abandonnée. Dingaan avait pris la fuite après avoir mis le feu à sa capitale. Quand les Boers y entrèrent, ils n'y découvrirent pas un être vivant : toute la population avait disparu. Sur la montagne voisine, ils retrouvèrent, avec une inexprimable émotion, les squelettes de leurs malheureux compagnons que Dingaan avait massacrés dix mois avant, et qui portaient encore des lambeaux de vêtemens. C'était à ces lambeaux qu'un père pouvait reconnaître son fils, un frère son frère. Aux pieds des cadavres étaient attachées les grossières courroies avec lesquelles ils avaient été traînés jusqu'à la mon-

tagne, et les crânes portaient encore les traces des terribles fractures causées par les coups de massue. Le squelette de Retief fut reconnu à la valise contenant l'acte par lequel Dingaan avait cédé aux Boers le territoire du Natal. Le curieux document, parfaitement intact, fut conservé par Henri Cloete, qui le déposa plus tard dans les archives de Pietermaritzburg où il doit se trouver encore aujourd'hui. Pretorius donna la sépulture aux martyrs du grand trek et fit graver sur les tombes la date de la victoire qui avait vengé leur mort.

VI

Les Boers renoncèrent à poursuivre leur ennemi fugitif et reprirent à petites journées la route de Port-Natal, où ils ramenèrent comme un légitime trophée 5 000 têtes de bétail. Au retour de leur heureuse expédition, ils ne furent pas peu surpris d'apprendre que le gouverneur du Cap, sir George Napier, avait, en leur absence, fait prendre possession de la baie de Natal par un petit détachement de highlanders commandés par le major Charters. Cette mesure avait été prise en vertu d'une proclamation du 14 novembre 1838, ordonnant « qu'il fût mis fin à une occupation non autorisée de territoires indigènes par certains émigrans de la colonie du Cap, sujets de Sa Majesté. » Le commandant avait reçu pouvoir « de rechercher et de saisir toutes armes et munitions de guerre qui, lors de la prise de possession de Port-Natal, seraient trouvées aux mains des habitans. » Comme un conflit était inévitable, l'officier anglais n'osa pas exécuter ses instructions : sur la promesse que les Boers n'entreprendraient rien contre les indigènes, il leur laissa leurs armes, et, pendant quelque temps, Anglais et Boers vécurent en bonne intelligence. Au bout d'une année d'inaction, vers la fin de 1839, le détachement anglais fut rappelé. Les Boers de leur côté constituèrent la république de Natalie et lui donnèrent pour capitale la ville qu'ils appelèrent du nom de Pietermaritzburg, en souvenir de Pieter Retief et de Gert Maritz. Ils nommèrent des landdrosts dans la nouvelle ville et à Durban, et y établirent un gouvernement régulier.

Cependant Dingaan, revenu du trouble de sa dernière défaite, renvoya aux Boers 316 chevaux qu'il leur avait enlevés, et leur fit savoir qu'il était disposé à traiter amicalement avec eux. Les Boers lui firent répondre qu'ils ne feraient la paix que lorsqu'il

leur aurait restitué tout leur bétail et payé la valeur de tout ce que les Zoulous leur avaient détruit. Dingaan leur envoya alors de fréquens messages, leur fit des promesses de restitution, leur désigna les lieux où le bétail et les fusils seraient délivrés; mais les Boers découvrirent bientôt que tous ces messages n'avaient d'autre but que d'entretenir un système d'espionnage, car un de ces prétendus messagers, qu'ils retinrent comme prisonnier, avoua qu'il n'avait été envoyé que pour s'assurer si les fermiers retournaient graduellement à leurs fermes ou s'ils continuaient à se tenir dans leur laager.

C'est alors que la fortune suscita l'événement imprévu qui devait assurer aux Boers la possession de tout le territoire du Natal. Panda, un frère de Dingaan, venait d'atteindre l'âge de la virilité; mais, ayant vécu dans la débauche, il n'avait rien de martial et était la risée des guerriers; il contrastait étrangement avec Dingaan, dont la passion des armes était insatiable, et qui, après l'écrasante défaite que lui avaient infligée les Boers, avait rassemblé une nouvelle armée dans le dessein d'attaquer Sapusa; mais il essuya encore une fois une sanglante défaite. Aussi les Zoulous commençaient-ils à se lasser de ces guerres meurtrières: nombre d'entre eux se rangèrent du côté de Panda, qui voulait la paix avec les Boers et les tribus voisines. Dingaan épia dès lors l'occasion d'assassiner son frère. Panda, ayant sans doute eu connaissance de ses intentions, s'enfuit avec ses partisans, franchit la Tugela près de son embouchure, s'empara du territoire de l'Unwotu, et envoya des messagers implorer l'aide des Boers. Ceux-ci soupçonnèrent d'abord un complot tramé entre Dingaan et Panda en vue de les attirer dans leur pays; mais, après de fréquentes conférences, ils en vinrent à conclure un traité d'alliance offensive et défensive par lequel ils s'engageaient à soutenir et à défendre Panda, qui promettait de son côté de soutenir les Boers contre Dingaan. Au début de l'année 1840, une troupe de 400 cavaliers, placée sous le commandement d'Andries Pretorius, se joignit à l'armée de Panda, forte de 4 000 guerriers : mais les Boers se tinrent prudemment à une certaine distance de l'armée de Panda, qui, sous la conduite de Nonklass, n'attendait que le moment d'entrer en action.

Sur ces entrefaites, un des principaux envoyés de Dingaan, Tamboosa, arriva à Pietermaritzburg avec un message spécieux qui contenait des offres de paix. L'envoyé fut saisi avec son com-

pagnon, et, soumis à un sévère interrogatoire, il avoua sincèrement qu'un des objets de sa mission était de rapporter à Dingaan l'état des armées combinées des Boers et des Zoulous. Panda, qui en voulait personnellement à Tamboosa, un des principaux conseillers de Dingaan, l'accusa d'avoir conseillé le meurtre de Retief et de ses compagnons, si bien que, contrairement à toutes les règles admises chez les nations civilisées, les Boers emmenèrent comme prisonniers, à la suite de l'armée, les deux envoyés de Dingaan. Arrivés au bord de la rivière des Buffles, ils constituèrent une cour martiale, qui prononça contre les malheureux une sentence de mort. Tamboosa reprocha noblement à ses juges la violation des usages admis envers les envoyés, même chez les sauvages, et se déclara prêt à mourir, demandant grâce seulement pour son jeune compagnon, qui n'avait fait que suivre son maître comme aide de camp. Ce fut en vain : tous deux furent passés par les armes. Devant le jugement impartial de l'histoire, cette exécution est la seule tache qui obscurcisse l'épopée des Boers.

Quelques jours après, les Boers, avec leurs nouveaux alliés, marchèrent pour la dernière fois contre le Napoléon de l'Afrique. Ce fut un terrible spectacle que celui des deux armées zouloues se rencontrant sur le champ de bataille, l'une combattant pour la liberté et la vie, l'autre stimulée par l'esprit de vengeance et par la crainte. Au cours de l'action, un ou deux régimens de Dingaan firent défection au profit de Panda, et c'est ce qui décida de la victoire. Quand la lutte prit fin, Dingaan était fugitif et sa puissance brisée à jamais. Il s'enfuit vers le Nord et chercha un asile auprès d'une tribu indigène aux environs de la baie de Delagoa. Le meurtrier y trouva le sort qu'il méritait : le peuple chez qui il s'était réfugié, redoutant de le cacher, le mit à mort. Panda fut proclamé roi du Zoulouland, et les Boers commencèrent à espérer la fin de leur misères. Le 14 février 1840, ils se rassemblèrent sur les bords de l'Umvoloos, constituèrent un Volksraad sous la présidence de Pretorius, et proclamèrent leur souveraineté sur le Natal.

Depuis le rappel des troupes britanniques, les Boers considéraient leur nouveau pays comme un État indépendant, et ils désiraient faire partager cette opinion par le gouvernement anglais, car ils ne se dissimulaient pas qu'ils ne pourraient fonder une nationalité stable que si leur indépendance était reconnue par l'Angleterre. C'est dans ce sens que, le 4 septembre 1840, ils en-

voyèrent à sir George Napier, gouverneur de la colonie du Cap, une adresse dans laquelle ils exposaient qu'ils avaient réussi, par la grâce de Dieu, à fonder une paix durable avec les nombreuses nations sauvages qui les entouraient et qui avaient été si longtemps opprimées; mais que ce qui assombrissait les belles perspectives de cette paix, c'était la pensée qu'il n'y avait pas, entre eux et leur ancienne patrie, cette sympathie qu'ils voulaient voir établie d'une façon solide et durable. A la suite d'une résolution prise par le Volksraad, ils soumettaient respectueusement à Son Excellence, représentant de Sa Majesté la Reine d'Angletere, le vœu qu'il plût à Sa Majesté de reconnaître et de proclamer le droit qu'ils avaient si chèrement payé de leur sang de constituer une nation libre et indépendante. Et, en vue d'arriver à un règlement amiable des relations futures entre la colonie du Cap et le Natal, ils exposaient les termes d'un projet d'alliance entre la république du Natal et le gouvernement britannique.

Plusieurs mois s'écoulèrent avant que les Boers connussent la réponse de l'Angleterre à leurs propositions. A cette époque, on discutait beaucoup au Parlement la question de savoir s'il ne fallait pas réduire un empire colonial qui semblait devoir prendre trop d'extension, et cette opinion paraissait justifiée par les dépenses qu'entraînaient les guerres soutenues contre les Cafres de l'Afrique, les Indiens du Canada, les Maoris de la Nouvelle-Zélande. Cédant à ce courant, le gouvernement répugnait à étendre les établissemens de l'Afrique du Sud. Aussi le secrétaire d'État pour les Colonies, dans sa réponse aux dépêches du gouverneur du Cap, lui laissa-t-il la faculté de régler la question comme il croirait convenable, tout en insistant, toutefois, sur ce que « Sa Majesté ne pouvait reconnaître l'indépendance de ses propres sujets; qu'au point de vue du commerce, les émigrans devaient être mis sur le même pied que les autres établissemens britanniques; et qu'une force armée devait être envoyée chez eux pour les protéger contre les entreprises de toute autre puissance européenne. »

Ainsi, rien n'avait servi aux émigrans de rompre à jamais les liens qui les rattachaient à leur pays natal et de s'aventurer au prix de mille souffrances, à travers l'inconnu, à la recherche d'une nouvelle patrie; suivant la théorie de l'impérialisme anglais renouvelée de l'impérialisme romain, ils avaient conservé le caractère indélébile de sujets britanniques. Sir George Napier le

leur prouva en envoyant à Port-Natal des frégates chargées de troupes. Les Boers se défendirent héroïquement, mais les Anglais, qui avaient des forces très supérieures, et qui n'avaient point dédaigné le concours des Cafres, parvinrent à les déloger de leur position. Les Boers durent renoncer à regret au pays pour la conquête duquel ils avaient versé tant de sang, et le Natal fut proclamé territoire britannique en mai 1843.

N'ayant pu s'établir sur les bords de la mer, comme l'avait rêvé leur chef Pieter Retief, les Voortrekkers furent réduits à reprendre le chemin des montagnes et à fonder, de l'autre côté du Drakensberg, les deux républiques de l'Orange et du Transvaal, où ils purent jouir enfin de la liberté, jusqu'au jour où l'expansion coloniale de l'empire britannique devait les remettre en face de leurs éternels antagonistes. Pour leur ravir leur indépendance, les Anglais leur font grief de ce que l'existence de deux républiques pastorales est inconciliable avec les progrès de l'humanité et les besoins de la civilisation moderne. Mais ils oublient que ce sont eux qui, en privant les Boers de tout accès vers la mer, et en les enfermant dans une enclave, les ont contraints à la vie pastorale. Après leur avoir confisqué leur établissement du Cap de Bonne-Espérance, fondé par le Hollandais van Riebeck, ils leur confisquèrent le Natal, fondé par le Hollandais Retief, et ils veulent aujourd'hui leur confisquer le Transvaal, fondé par le Hollandais Pretorius. De l'aveu d'un historien anglais (1), l'énumération de cette série d'abus de la force n'a rien qui puisse exalter la fierté d'une grande nation. « *The story is not a pleasant one for an Englishman to read or record.* » Le même écrivain reconnaît impartialement que, pour susciter chez les hommes qui émigrèrent au Natal une si profonde animosité contre la domination britannique, cette domination dut être insupportable. « Qu'une telle animosité, dit-il, ait pu naître et prendre racine, c'est un fait qui ne plaide guère en faveur du tact et de la sagesse des hommes d'État chargés des affaires de l'Afrique du Sud. »

JULES LECLERCQ.

(1) C. P. Lucas, *The History of South Africa*, p. 204. Londres, 1900.

L'ART A L'EXPOSITION
DE 1900

II[1]

LE BILAN DE L'IMPRESSIONNISME

L'Impressionnisme a déposé son bilan. On le trouve dans une petite chambre du « grand Palais », du côté de l'avenue d'Antin, entre la salle des Manet et celle des *Chérifas* de M. Benjamin Constant, derrière le mur où pendent les dessins d'Ingres. Lorsqu'on aperçoit l'immense *Distribution des aigles* de David, on est près de découvrir la salle des Impressionnistes.

Là, on peut voir les œuvres de ces « maîtres » et le résultat de leurs trente années d'efforts. On le pouvait déjà au Luxembourg, dans la salle Caillebotte, mais les partisans de cette école ne permettent point qu'on la juge sur le vu de ces seules pièces rassemblées au gré de l'amitié et du hasard. On en a vu enfin dans les multiples occasions où M. Durand-Ruel rassembla, pour notre édification, des meules mémorables et de surprenantes cathédrales. Mais la réunion la plus satisfaisante est peut-être ici, dans cette salle claire habilement ménagée parmi ces salles de peinture jaune et noire, comme un miroir d'eau qui reflète la lumière du

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1900.

ciel, dans un jardin déjà envahi par la nuit. On y passe peu et on y passe vite. C'est là pourtant qu'on doit s'arrêter longuement, si l'on veut porter un jugement précis sur ce mouvement de l'art contemporain.

Ce serait une injustice de juger tout l'Impressionnisme par quelques exemples, si bien choisis soient-ils. Mais c'est peut-être une injustice aussi que de laisser plus longtemps les partisans de cette École couvrir de mépris les maîtres d'hier, sans nous aviser de regarder ce qu'à leur tour ils ont produit et sans nous demander si ce mouvement, qui fit tant de bruit, fit aussi quelque besogne. C'est notre droit de ne plus permettre, après trente ans écoulés, que l'Impressionnisme se borne, pour affirmer son existence, à montrer les défaillances des Écoles anciennes, et, pour élever son monument, à entreprendre des démolitions... C'est pourquoi, sans le juger uniquement d'après cette salle du Grand Palais ou d'après la salle Caillebotte, mais en prenant ici la plupart de nos exemples, nous allons tâcher de montrer ce que ce mouvement a produit : quel fut son point de départ et quel est son point d'arrivée, si ce fut une fantaisie et une gageure de quelque ambitieux, ou, au contraire, s'il répondait à un ensemble de conditions nouvelles du pittoresque dans la nature et dans la vie, si ce fut un mouvement méprisable ou un effort vaillant, si cet effort a conduit à un succès ou à un avortement, s'il a réussi, à quoi ? et s'il a avorté, pourquoi ? — en un mot, à dresser son bilan.

I

Lorsqu'un matin de 1877, éclata, rue Lepeletier, la première grande révolte impressionniste, ce fut, dans le public, un éclat de rire, mêlé de cris d'horreur. On avait vu, çà et là, des tentatives isolées de ces révolutionnaires et l'on en avait déjà discuté, mais ils ne s'étaient pas révélés encore avec cet ensemble, cette audace et cette discipline qui, d'une foule, faisait une armée. Les vieux peintres, eux, ne riaient pas. Beaucoup considéraient ce spectacle, avec le désespoir morne, l'abattement profond qu'ont les patriciens romains devant leurs villas envahies par les Huns, dans le tableau de M. Rochegrosse. Que va-t-il advenir, se disaient-ils, des meubles précieux qui ornaient nos paysages académiques, des couleurs délicates qui les embellissaient, de la vie douce qui

s'écoulait sous les arbres de M. Paul Flandrin, dans la compagnie des pasteurs de M. Gérome? Quelques-uns, aussi vieux, mais plus sages, considéraient ces paysages inconnus, l'un après l'autre, avec d'obscures velléités de voyage et d'émancipation, comme on se figure les Espagnols du xvi[e] siècle regardant les vélins que déployaient devant leurs yeux les Juan de la Cosa et les Hojeda, révélation d'un autre hémisphère, terres nouvelles, terres de soleil et d'or... Mais la plupart de ceux qui visitèrent cette exposition, n'y virent qu'une gageure d'artistes affamés de bruit et qu'une fantaisie de jeunes gens pressés de se divertir aux dépens de l'Institut.

Ce n'était cependant pas une gageure. Rien, au contraire, de plus logique, rien de mieux préparé, presque rien de plus inévitable que cette apparente fantaisie. C'était en réalité une réaction et, — en dépit des sujets qui cachaient son sens profond, — c'était une réaction idéaliste. Elle était amenée à la fois par le désir de peindre la vie moderne et par l'impossibilité d'en faire une représentation réaliste. Elle naissait forcément des conditions pittoresques nouvelles de la nature telle que nous l'avons déformée. Elle s'alliait par d'obscures affinités au mouvement analytique de l'esprit contemporain et répondait inconsciemment, quoique fort exactement, aux nouvelles conceptions panthéistes. Ce serait une profonde injustice, que de comparer ces chercheurs à aucun de ceux qui, depuis, se sont disputé le succès d'une saison : les symbolistes, les inquiets, les rose-croix ou les peintres de l'âme, c'est-à-dire proprement de rien. L'impressionnisme apportait aux artistes épris de réalisme et de modernité, le seul moyen d'idéaliser ce réalisme et de sauver cette modernité.

En effet, l'idée qui dominait toute la critique, il y a trente ans, à l'époque du réalisme, était que l'artiste devait peindre son temps. Notre temps, disait-on, est aussi digne d'être représenté par l'art que celui des héros et des dieux. Il n'offre pas des spectacles moins intéressans, ni des formes moins belles. D'ailleurs, il n'y a pas de formes belles en soi : il n'y a que des formes plus ou moins révélatrices de la vie, de la civilisation, du caractère, de la pensée. Si nous trouvons plus beau le peplum que la redingote et plus pittoresque le lampion que le haut de forme, c'est habitude des yeux et mirage du passé. L'usine vaut le temple, l'habit vaut le pourpoint, et la locomotive, le cheval de Phidias. Il n'y a pas de hiérarchie dans les « sites. » A quoi bon faire le voyage

d'Italie? Le beau est à nos portes : Chatou, Ville-d'Avray, Clamart, valent tous les horizons de l'Oberland ou de Taormine. Il n'est même pas besoin d'aller si loin : les fortifications, la banlieue, les couches, les gazomètres, un train de ceinture qui passe, un chiffonnier qui songe en son gîte, un « petit bourgeois qui peint sa porte en vert. » Voilà ce que l'art vraiment vivant doit représenter.

Les artistes ont écouté ces théories. Ils sont allés regarder les couches, le train qui passait, le petit bourgeois qui peignait sa porte en vert, — et ils les ont trouvés fort laids. Mais tout enflammés par les suggestions de la littérature, ils ont proclamé que c'étaient là des sujets très sortables, et qu'il fallait dorénavant s'y dévouer. Seulement, comme ils étaient réellement artistes, voici que, tout en peignant ces formes, ils se sont mis en devoir de les transformer entièrement.

A la vérité, la transformation n'était pas facile.

Puisqu'on ne voulait plus ni composition, ni arrangement, ni symboles, ni « stylisation, » puisqu'il fallait que l'art représentât des choses laides en soi, des lignes monotones ou prétentieuses, comment modifier l'aspect absurde et le décor trivial ? Un seul moyen restait aux réalistes pour s'évader du réel : la couleur.

La couleur, en effet, demeure dans le décor de la vie moderne aussi belle, aussi variée, aussi riche d'effets qu'aux plus grandes époques du passé. Le paysage d'aujourd'hui est aussi coloré que celui d'autrefois. Il l'est peut-être davantage, car l'industrialisme et le progrès, qui ont détruit tant de belles lignes dans nos campagnes, ont rarement supprimé de belles couleurs. Le plus souvent, au contraire, ils ont ajouté à la variété des teintes. Si vous observez, dans la nature, quelque paysage poussinesque, dont les maisons, les vide-bouteilles, les usines, un tramway, sont venus détruire l'harmonie linéaire, vous trouverez toujours que ces nouveautés ont accru la variété et l'éclat de son harmonie coloriste : les rouges des tuiles, les noirs fins des ardoises, les jaunes frais de la terre fraîchement relevée en talus ou les sections saignantes des terres rougeâtres, les verts beaucoup plus riches et plus variés des cultures maraîchères succédant à la monotonie de la grande culture, les blancs crus des viaducs neufs, les dos noirs des usines et même les tremblantes colonnes de leurs grises fumées, ajoutent à un paysage dévasté par l'industrialisme des colorations gaies que ce paysage, sans lui, n'aurait pas connues.

Quand le peintre du moyen âge s'en allait à la campagne, il trouvait de plus belles ordonnances de lignes que nous, mais non pas autant de couleurs. Il n'apercevait, parmi le vert toujours semblable du même arbre, ni assurément les plantes exotiques et d'agrément qui égayent nos jardins, ni même une foule d'arbres, comme le vernis du Japon, l'acacia, le platane ou le mûrier, qui font partie intégrante de nos paysages modernes. La maison de chaume, qu'on voit encore dans les paysanneries des Le Nain, était moins colorée que la ferme couverte de tuiles que peint M. Sisley. En mer, une bouée rouge avive un vert glauque d'eau. Il n'est pas jusqu'aux affiches, aux écriteaux de couleur crue, dont la réclame gâte les lignes de nos paysages qui, vus de loin, ne fournissent des touches piquantes pour relever la monotonie des verts. Plus la civilisation s'empare d'un coin de la nature, plus elle le colore. La campagne du XVIIe siècle était une botte de foin ; celle du XXe siècle sera un bouquet de fleurs...

Dans nos villes, le phénomène est moins évident. Tant que dure le jour, nos rues, attristées par la houle noire des peuples modernes toujours en deuil, ne fournissent pas au peintre plus de couleurs que les rues bariolées de jadis. Mais quand vient la nuit, éclate une floraison inconnue de nos pères. Quand, un soir d'hiver, avec la pluie, on passe sur la place du Carrousel, on voit une orgie des diverses lumières se traîner et s'éparpiller dans l'eau où se mêle le sang des lanternes d'omnibus, qui éclabousse le pavé, l'or des becs de gaz, qui se liquéfie dans les flaques, la neige des lampes électriques qui fond et se dilue sur toute la surface humide, les vers luisans des fiacres, qui sautillent de flaque en flaque, et sous cette clarté fade, les carapaces des coupés vernis qui font reluire, çà et là, des arêtes d'argent. La nature et la vie de nos cités pouvaient donc servir de thème à de vrais artistes, pourvu qu'en dissimulant la ligne, ils exaspérassent la couleur.

C'est ce qu'ont fait les Impressionnistes. Ils ont bien représenté, selon la formule réaliste, les spectacles de la vie moderne, mais en les éclaboussant de tant de couleur, qu'on ne les reconnaît plus. Quand la nature était laide, ils ont tâché de la dissimuler à l'aide de la nature même. Ils ont demandé au soleil d'effacer les lignes disgracieuses, comme autrefois on l'aurait demandé à l'ombre. Et quant à notre vêtement noir, uniforme, aux inexplicables élytres, quant à ce chapeau que Mallarmé appelait « quelque

chose de sombre et surnaturel, » les impressionnistes les ont bien représentés, puisqu'il était entendu que toute forme est également noble et toute couleur également plaisante, mais ils les ont mis sous un soleil si ardent avec M. Renoir ou à de si fantasques clartés de rampe et de herse, avec M. Degas, que l'habit tout violacé de coups de soleil, le chapeau tout cabossé de reflets artificiels, ne conservent plus ni leur ingrate forme primitive, ni leur monotone couleur.

Ce point a été très clairement aperçu par M. Henry Naegely, tandis qu'il burinait la grande figure de Millet d'un trait plus profond et plus sûr que les sculpteurs du monument de Barbizon: « Sans doute, dit-il, une nouvelle et très intéressante perception des effets du rayon solaire est le trait le plus frappant de la peinture moderne, perception basée sur l'observation, mais basée, je crois, plus encore sur le désir inné, violent, quoique seulement à demi conscient, de donner quelque splendeur légitime aux choses sordides et vulgaires qui nous entourent aujourd'hui... (1) » Parmi ces choses, est la locomotive dont on nous avait dit, en prose et en vers, qu'il n'y avait pas de raison pour qu'elle fût exclue de l'art, car elle représentait la civilisation en marche. Et en effet, il n'y avait pas d'autre raison que celle-ci, — qu'elle était laide. Les impressionnistes se sont attaqués à ce problème et l'ont résolu de la façon la plus simple. Sous prétexte de mieux montrer les lumières reflétées par le monstre, ils ont caché le monstre.

Déjà Turner, dans son fameux *Grand chemin de fer de l'Ouest*, avait trouvé ce moyen de faire entrer dans l'art les formes de l'industrie moderne. Les Impressionnistes l'ont suivi. Il n'est besoin que de quelques minutes passées à la salle Caillebotte au Luxembourg devant la *Gare Saint-Lazare* de M. Monet ou, au Grand Palais, devant son *Pont de l'Europe*, pour constater cette loi. Pas une ligne n'est ici visible, pas un engin industriel n'y est représenté dans sa forme. Tout n'y est que couleurs, sous un soleil éblouissant qui les surexcite, sous des fumées qui les mélangent et dans un mouvement qui les fait vibrer. Les tirans des combles de la gare sont d'or, les locomotives de saphir, les wagons d'émeraude. En sorte que la théorie moderniste voulant que toute forme moderne soit esthétique, du moment qu'elle reproduit les besoins

(1) Henry Naegely, *Millet and rustic life*, Londres, 1897.

et les aspirations de la vie, s'est réduite pratiquement à cacher cette forme sous d'éclatantes couleurs. Et après avoir démontré, par de beaux syllogismes, qu'une gare de chemin de fer était aussi digne d'être représentée que les ruines de Tivoli ou que le temple de Vesta, les modernistes n'en ont pu faire un tableau qu'à la condition d'en brouiller toutes les lignes sous des flots d'une vapeur lumineuse, qui, elle, n'a rien de plus moderne que le soleil d'où elle reçoit toute sa beauté.

De là, leur nom d'Impressionnistes. Ils le prirent, dit-on, pour relever une injure qui leur était adressée par leurs détracteurs et dont ils se firent leur titre de gloire, comme les révoltés des Pays-Bas s'en firent un de l'injure de « gueux. » On la leur jeta comme une pierre : ils s'en parèrent comme d'un joyau. Il se peut que cette histoire soit vraie, mais elle n'est nullement indicative de leur rôle. Si ces peintres méritent le nom d'Impressionnistes, c'est, qu'en effet, ce qu'ils cherchèrent à reproduire de la nature c'était non pas la sensation prolongée qu'elle éveille, mais la surprise, non pas la substance qu'elle annonce, mais le rayonnement. Ils ne prétendaient qu'aux qualités que donne la vision juste, mais hâtive d'un effet éclatant, mais fugitif. Ils ne se chargeaient point de nous donner tout le détail, tout l'agencement, toute la raison d'être des choses, mais seulement l' « impression. »

Par là, ils se réservaient un avantage que connaissent bien tous ceux qui ont fait des études d'après nature et qui, ensuite, ont voulu les transformer en tableaux. Ce que l'analyse de l'atelier n'arrive pas à débrouiller, la hâte de la pochade le synthétise, ce que le souvenir ne fournit plus, la couleur prise sur le vif devant la nature, le donne. L' « impression » est une admirable metteuse en scène et ce n'est pas sans raison que Delacroix dans son *Journal* : en 1859, Champrosay, 9 janvier, se promettait de réfléchir : « Sur la difficulté de conserver *l'impression* du croquis définitif... »

Inspirés par une idée juste de leur époque, inconsciemment pénétrés du désir de l'idéaliser, servis par des organes très pénétrans et très sensibles ; enfin munis d'une retentissante étiquette, les Impressionnistes, les Jongkind, les Renoir, les Monet, les Pissarro, les Cézanne, les Sisley, pouvaient accomplir dans notre art du XIXe siècle un rôle utile.

II

« Ce fameux Beau que quelques-uns voient dans la ligne serpentine, les autres dans la ligne droite, ils ne le voient tous que dans les lignes. Je suis à ma fenêtre et je vois le plus beau paysage. L'idée d'une ligne ne me vient pas à l'esprit. L'alouette chante, la rivière réfléchit mille diamans, le feuillage murmure... » Ainsi parle Delacroix dans une de ses lettres et cette réflexion nous révèle à quel point l'idée du dessin l'emportait, autour de lui, sur l'idée de la couleur. Le mot : « Je mettrai sur ma porte : *École de Dessin* et je formerai des peintres » du grand Ingres, résumait à peu près l'esprit de tout l'enseignement. Même dans le paysage, sous le fouillis de branches ou les averses de soleil, ou cherchait d'abord, la ligne, l'exacte délimitation d'un plan par un autre, la construction anatomique d'un arbre, le « beau feuillé. » Par là-dessus, se posait la couleur généralement forte, mais sagement contenue par le dessin, respectant les limites posées par la ligne, les exagérant parfois encore par ses contrastes, ne se permettant pas un éclat qui eût brouillé l'ordonnance, comme un vers qui sur le suivant n'ose se permettre le moindre enjambement. La révolution, commencée par Corot et par les paysagistes de Barbizon, n'était point encore arrivée au point où semblait le souhaiter Delacroix, car « l'idée d'une ligne » venait encore à tous les esprits. C'est alors que parut M. Claude Monet.

Regardez son *Église de Varangeville*, son *Champ de Tulipes à Sassenheim*, son *Antibes*, regardez les toiles de M. Renoir, de M. Pissarro. On n'y voit pas plus de lignes que Delacroix n'en apercevait de sa fenêtre. Et en plein air, il en est souvent ainsi. Dans le miroitement des eaux, des feuilles, des rayons, lorsqu'il n'y a ni solennelles constructions de beaux arbres au premier plan, ni grands découpages de montagnes à l'horizon, dans les sites médiocres explorés par nos modernistes, ou ne perçoit rien autre chose qu'une harmonie de tons. La nature est couleur plus que lignes : voici la première découverte de l'Impressionnisme.

La seconde est que les ombres mêmes sont des couleurs. Assurément les coloristes, les Titien, les Rubens s'en étaient bien doutés. Mais la foule des peintres l'avait oublié et l'école ne l'enseignait point.

Or il suffit du plus rapide coup d'œil pour le reconnaître. Si quelque objet coloré, placé près de votre fenêtre sous un rayon de soleil, vous paraît divisé en deux régions, l'une lumineuse, l'autre ombrée, vous êtes tenté de représenter ce côté ombré par un ton de charbon. Mais vous n'avez qu'à placer devant le côté sombre quelque chose de vraiment noir, le morceau de fusain, par exemple, avec lequel vous alliez le dessiner, et, par comparaison, vous verrez briller dans cette ombre, que vous pensiez noire, une couleur que votre fusain sera impuissant à donner. Vous alliez peindre cela en noir et vous auriez fait une ombre morte ; dans la nature, pourquoi vit-elle? c'est parce qu'elle est une couleur.

Ceci est fort simple à voir, si, pour voir, on ne fait usage que de ses yeux, mais l'éducation nous y met des lunettes, qui nous empêchent de voir, comme elles sont, les choses les plus simples et à force d'avoir entendu faire des associations de mots comme : « l'ombre noire, » nous nous sommes accoutumés à prendre du noir pour exprimer l'ombre. Même aux meilleurs artistes, il a fallu de longues réflexions pour distinguer, avec leurs yeux, ce que l'éducation les empêchait de sentir. Ce n'est pas en travaillant dans son atelier, mais en regardant la nature, que Delacroix écrivait le 7 septembre 1856, dans son *Journal*, ces mots qu'on ne saurait trop méditer : « Je vois de ma fenêtre un parqueteur qui travaille nu jusqu'à la ceinture, dans la galerie. Je remarque, en comparant sa couleur à celle de la muraille extérieure, combien les demi-teintes de la chair sont colorées en comparaison des matières inertes. J'ai observé la même chose, hier, sur la place Saint-Sulpice, où un polisson était monté sur les statues de la fontaine, au soleil, *l'orangé mat dans les chairs, les violets les plus vifs pour le passage de l'ombre et des reflets dorés dans les ombres qui s'opposaient au sol. L'orangé et le violet* dominaient alternativement ou se mêlaient. Le ton doré tenait du vert. *La chair n'a sa vraie couleur qu'en plein air et surtout au soleil.* Qu'un homme mette la tête à la fenêtre : il est tout autre qu'à l'intérieur : de là, la sottise des études d'ateliers, qui s'appliquent à rendre cette couleur fausse (1). »

En même temps que Delacroix, au hasard de ses flâneries, découvrait cette loi, voici que, loin de lui, un inconnu, un Anglais,

(1) *Journal d'Eugène Delacroix*, t. III.

la découvrait aussi et l'enseignait, selon son habitude, impérieusement : « Toutes les ombres ordinaires devraient être de quelque couleur, jamais noires, ni approchant du noir, elles devraient être évidemment et toujours d'une lumineuse nature, et le noir devrait apparaître étrange parmi elles, comme, parmi une foule joyeuse et bigarrée, un moine... (1). » Et quelques années plus tard, ce même Anglais qui enseignait à Oxford, et qu'il faut bien me permettre de citer encore, puisque nul avant lui n'avait prévu, et nul depuis lui si clairement n'a exposé la thèse impressionniste, disait encore : « Tenez pour certain le fait que les ombres, quoique naturellement plus sombres que les lumières, vis-à-vis desquelles elles jouent le rôle d'ombres, ne sont pas nécessairement des couleurs moins vigoureuses, mais peut-être de plus vigoureuses couleurs. Quelques-uns des plus beaux bleus et des plus beaux pourpres dans la nature, par exemple, sont ceux des montagnes vus dans l'ombre, contre le ciel couleur d'ambre, et l'obscurité du creux dans le centre d'une rose sauvage est un éclat de feux orangé dû à la quantité de ses étamines jaunes. Or les Vénitiens virent toujours cela, et tous les grands coloristes le voient et se séparent ainsi des non-coloristes ou école de pur clair-obscur, non par une différence de style seulement, mais parce qu'ils sont dans la vérité, tandis que les autres sont dans l'erreur. *C'est un fait absolu que les ombres sont des couleurs autant que les lumières* (2). »

Les impressionnistes l'ont compris. Rompant bruyamment avec les habitudes de l'École, ils ont fait les ombres non pas noires, non pas grises, non pas jaunâtres, mais colorées, et comme la complémentaire du ton le voulait souvent, ils les firent souvent violettes. Ce fut un cri de stupeur. Personne, d'abord, ne voulut reconnaître là un effet observé dans la nature. On parla de « gageure, » de « puffisme » et de « coups de pistolet. » Des savans vinrent gravement expliquer qu'il n'y avait, au fond de tout ceci, qu'une maladie de l'œil et, à la vérité, le violet impressionniste était bien un peu surprenant ; mais si l'on regarde la *Campagne de Rome* de M. Paul Flandrin, placée dans le vestibule, au sortir de la salle des Manet, on se demandera en quoi les jaunes par où le paysage classique exprimait les plantes vertes de ses premiers plans étaient plus naturels? Et s'il y avait maladie de

(1) Ruskin, *Elements of Drawing*, écrits en 1856.
(2) Ruskin, *Lectures on Art*, 1870.

l'œil chez ces jeunes gens qui voyaient tout en violet, combien les savans physiologistes n'auraient-ils pas rendu de services en découvrant la maladie qui avait permis au public pendant si longtemps de voir le vert des prairies tout noir! Combien surtout cette découverte fut vaine, puisque loin de guérir cette maladie chez ceux qui en étaient déjà affectés, elle n'a pu l'empêcher de gagner l'immense foule des peintres. Aujourd'hui, si vous vous promenez à travers les salles de la Décennale, vous en verrez les traces, non seulement chez les quasi-impressionnistes, comme M. Besnard, mais chez les travailleurs les plus assagis, comme M. Henri Martin, chez Duez, dans son *Déjeuner sur la terrasse*, chez les Romantiques attardés, non seulement en France, mais au delà des Alpes, mais dans la « sécession » d'Autriche, mais en Hongrie, mais dans les tableaux qu'on fait à Christiania ou à Stockholm.

Mais ces ombres qui sont une couleur, sont-elles toujours de la même couleur? Y a-t-il une couleur d'ombre comme Perrault pensait qu'il y avait une « couleur de temps? » Non, car elles varient au gré des objets lumineux qu'elles reflètent. Vous êtes dans une chambre où le soleil qui décline éclaire presque horizontalement et embrase d'un ton chaud tout un coin de la pièce. Votre interlocuteur oppose au rayon lumineux son profil, de façon qu'une moitié de sa figure se trouve dans l'ombre. Analysez cette ombre, vous y découvrirez une foule de tons que n'a pas la chair : la couleur de la tapisserie éclairée par le soleil. Placez sur cette tapisserie un livre rouge : la joue s'enflammera comme auprès d'un brasier; vert, elle deviendra livide; bleue, et elle se teindra d'une blancheur étrange.

Dans les intérieurs d'appartemens, toute surface réfléchissante s'impressionne de même. Le marbre de la table d'un coiffeur est vert sous le flacon de violette, rouge sous le flacon de quinine, et blanc sous le flacon d'eau de Cologne. En plein soleil, sous les arbres, sur les eaux, les reflets sont plus tyranniques encore. L'aile des mouettes qui se balancent sur les eaux bleues se teint par-dessous des couleurs qui se balancent au-dessous d'elles. Il y a, sur les bateaux qui font le service des lacs en Suisse, un porte-voix de cuivre jaune qui se recourbe légèrement comme une houlette au-dessus de l'eau bleue. Par un chaud soleil, quand le lac est absolument bleu, si l'on considère le dessous de ce porte-voix, on trouve qu'il est d'un vert criard; quand le

dessus est d'un jaune d'or : c'est le reflet des vagues. — Une vive lumière peut éteindre la couleur propre d'un objet et lui en donner une autre. Le 9 mai dernier, les passans qui considéraient la Seine et l'horizon dentelé de l'Exposition vers six heures et demie du soir, de la place de la Concorde, n'apercevaient qu'un brouillard lumineux çà et là piqué de points d'or. Dans la splendeur du couchant toute forme avait disparu, seulement le haut des deux mâts de la porte monumentale brillaient à droite comme des torches qui commencent à prendre feu. De l'autre côté de la Seine, deux dômes brillaient d'un éclat exactement pareil : l'un appartenait au palais de l'Italie, qui est tout doré, l'autre à celui des États-Unis, qui est blanc avec de simples filets d'or, — et le soleil les confondait dans le même éclat. Enfin au-dessus d'eux une cloche d'or suspendue dans un campanile d'argent lui-même, soutenu en l'air par des forces invisibles, voilà tout ce qui restait de la tour Eiffel...

Ainsi de la figure humaine. Dès qu'elle est plongée dans un milieu composé de couleurs éclatantes et diverses, elle en reflète les éclats et les diversités. Une foule de silhouettes sont formées sur elle par ce paysage, par les ombres des branches, par les lentilles de lumière, comme des arabesques et des ramages sur un vêtement. Si vous regardez avec attention la petite *Paysanne assise* de M. Pissarro, vous apercevrez que si la silhouette suivait les limites de la couleur, vous pourriez réduire son bras à presque rien, car toute une moitié n'en est que la continuation du ton de l'herbe. Et partout le paysage l'envahit et la tatoue à tel point qu'elle est près de se dissoudre dans le vert ambiant, selon la formule fameuse des *Déliquescences :*

Ah! verte, verte, combien verte
Était mon âme ce jour-là!

C'est de la peinture caméléonne. Les objets prennent les teintes des milieux où ils sont plongés et pour ces peintres, nous sommes comme ces poissons qui changent de couleur selon les eaux qui les reçoivent. Est-ce là une vue plus fausse de la nature? Est-il une couleur immuable appropriée à une chose? Est-il un sentiment qui colore d'une façon indélébile une âme? Le flot bleu, en arrivant contre un récif, s'élève, se brise et devient blanc : c'est pourtant la même eau... l'angle d'une table noire, touché par le jour de la fenêtre se sertit de blanc bleuâtre; c'est pour-

tant le même bois... un homme d'un esprit sceptique, d'une volonté inactive, est saisi par l'amour ou par la douleur et devient un poète ou un apôtre : c'est pourtant la même âme... Que la même substance se colore suivant le milieu de façons différentes et que chaque couleur différente de ce milieu agisse en même temps sur elle de façon à la partager, à la barioler, à la tatouer si l'on veut, selon les mille hasards de l'ombre, du rayon, du reflet, du nuage et de l'air, voilà qui n'est pas seulement une fantaisie impressionniste dans l'art, mais une vérité profonde à la fois dans la nature et dans la vie.

Mais ce n'est pas tout. Les taches des reflets ne séparent pas seulement une même figure en morceaux de différentes couleurs sur le même plan, comme une mosaïque: elles en creusent aussi les surfaces planes, et les sculptent en profondeur comme des bas-reliefs. Elles varient les plans de cette surface plane de telle sorte qu'elles en modifient complètement aux yeux la nature et la composition. Regardez *La Loge* de M. Renoir et vous verrez le plastron empesé du lorgneur, qui est apparemment, d'une matière dure, creusé par les taches d'ombre, et repoussé par les reflets de lumière, de façon à présenter l'aspect d'un aggloméral de coton. Parfois, donc, la lumière trompe absolument sur la nature de l'objet représenté. Pour le reconstituer, il faut faire appel au sens du toucher. Il faut que la main se porte sur l'objet et, le palpant, nous rende la notion qu'il subsiste sous les reflets contraires et les diverses couleurs.

Maintenant, ces jeux de la lumière, ces actions et ces réactions infinies des reflets, comment les analyser avec assez de finesse pour les surprendre et les fixer avec assez d'éclat pour les retenir. Cette atmosphère lumineuse, qui bouleverse les formes, interchange les couleurs, par quel moyen subtil l'exprimer? Puisque ce n'est plus la figure qu'il s'agit de délimiter dans l'espace, ni les arbres dont il s'agit d'indiquer l'essence, puisque c'est la lumière qui devient le principal personnage du tableau, comment peindre cette lumière qui remplace dorénavant le sujet, l'action, la figure, le caractère, et pétrissant à son gré tous les corps, enveloppant tous les plans, reliant toutes les silhouettes, fondant toutes les couleurs,

Semble l'âme de tout qui va sur chaque chose
Se poser tour à tour?...

C'est ici qu'intervient l'effort le plus audacieux, la trouvaille la plus précieuse de l'Impressionnisme : la *division de la couleur*.

Cette division, beaucoup de coloristes l'avaient indiquée. Ils avaient déjà morcelé la touche. Vous trouverez la touche très morcelée, comme les reflets très papillotans chez Watteau, dans l'*Embarquement pour Cythère*. Elle est morcelée aussi chez Chardin. Elle est balafrée, striée, et parfois tourbillonnante chez Turner. Taine cite avec raison le *Café Turc* de Decamps et spécialement le mur de face, à gauche, pour montrer que, pour les yeux de l'artiste, la tache est en mouvement, car il s'y fait des flageolemens, des stries. M. Paul Signac a parfaitement établi, dans son vigoureux plaidoyer en faveur des néo-impressionnistes (1), que le peintre du *Massacre de Scio*, lui aussi, se préoccupa des moyens d'aviver la couleur par le morcellement de la touche. Mais si l'on obtient ainsi plus de mouvement et plus d'air, dans la couleur, on n'en augmente pas l'éclat. Et cependant, chacune des couleurs dont on se sert est d'un éclat égal, sinon supérieur à l'éclat de la couleur correspondante dans la nature, le vert sur la palette est aussi étincelant que sur l'herbe. Pourquoi donc, une fois mélangées et posées sur la toile, les couleurs baissent-elles de ton? « Mélangées »... c'est qu'elles sont mélangées! Et, apparemment, c'est une inexorable loi de la peinture. Elles ne peuvent pas ne pas l'être...

MM. Claude Monet et Pissarro en étaient là de leurs réflexions, lorsqu'en 1871 ils allèrent à Londres et y passèrent de longues journées à étudier les Maîtres anglais. En observant que, dans certains tableaux de Turner vus de près, les couleurs apparaissent presque pures, et que, de loin, cependant l'ensemble des touches composaient une combinaison harmonieuse, les impressionnistes comprirent pourquoi ces tableaux avaient un tel éclat : c'est que la couleur y était posée par tons crus; et pourquoi ils avaient, malgré cette crudité, une telle harmonie : c'est qu'elle était posée par tout petits fragmens ou par lignes très minces qui, de loin, n'apparaissaient pas seuls, mais se mélangeaient pour la vue avec les lignes voisines. Le mélange n'avait pas eu lieu sur la palette, ni même sur la toile : il avait lieu sur la rétine du spectateur. C'est ce qu'on appela le *mélange optique*.

De ce procédé, qui n'est point constant ni même habituel chez

(1) Paul Signac, *D'Eugène Delacroix au Néo-Impressionnisme*, Paris, 1899.

Turner, mais qui s'y trouve suffisamment indiqué, les impressionnistes dégagèrent et rapportèrent toute une théorie. D'abord ils proscrivirent de leur palette les couleurs neutres et déjà rompues comme les bruns, ne gardant que des couleurs vives : des jaunes, des orangés, des vermillons, des laques, des rouges, des violets, des bleus, des verts intenses comme le véronèse et l'émeraude. Réduits à ces couleurs éclatantes qui se rapprochent de celles du spectre solaire, ils s'interdirent encore d'en ternir l'éclat par des mélanges sur la palette. Enfin, dans leur dernière évolution, ils cherchèrent à éviter non seulement le mélange sur la palette et dans la brosse, mais même, jusqu'à un certain point, le mélange sur la toile, composant les tons, le plus qu'ils pouvaient, par petits fragmens purs, les uns à côté des autres. Pour composer un violet par exemple, la théorie *divisionniste* enseigne qu'il ne faut point prendre le violet d'un tube, ni former un violet sur la palette, ni même mêler sur la toile du rouge et du bleu, mais bien poser une touche de rouge, puis une de bleu, à côté, sans les mêler, mais si près l'une de l'autre, qu'à une certaine distance l'œil recompose le ton violet.

C'est l'application exacte de la théorie enseignée en 1856 par Ruskin et que M. Paul Signac a résumée en 1899, par ces trois articles : 1° Palette composée uniquement de couleurs pures se rapprochant de celles du spectre solaire; 2° Mélange sur la palette et mélange optique; 3° Touches en virgules ou balayées. — Assurément, ce programme, en passant de la théorie à la pratique, a subi bien des accommodemens. Ni M. Claude Monet, ni même M. Pissarro ne l'ont absolument appliqué. D'ailleurs, ils n'avaient jamais prétendu l'appliquer et ce n'était là qu'une suggestion d'avenir ou, si l'on veut, un idéal. Mais si nous regardons, au Grand Palais, la *Vue de Rouen* de M. Camille Pissarro ou l'*Argenteuil* de M. Claude Monet, nous verrons qu'autant qu'une suggestion peut être suivie, celle-là le fut par ces peintres, et devant ces deux exemples, les plus prévenus conviendront qu'elle a conduit à un très beau résultat. L'éclat de ces eaux, la vibration de cette lumière, la palpitation de ces reflets, la légèreté de cette atmosphère fine, l'harmonie douce de ces tons dont chacun est violent, tout prouve que l'impressionnisme a apporté ici une affirmation vraie. Deux salles plus loin, la *Danseuse* de M. Renoir est une merveille d'harmonie. Et si nous allons, après cet examen, regarder, au Luxembourg, les *Bords*

de la Seine de Sisley, lumineux échafaudage de nuées grises et blanches, dans un ciel d'été, sur des herbes étincelantes à l'instar d'épées, nous reconnaîtrons là une des plus précieuses découvertes de l'art dans les secrets de la nature et de la vie.

Seulement, la théorie *divisionniste* conduirait à proscrire beaucoup des facilités de la peinture à l'huile, car précisément ce qui distingue la peinture à l'huile d'autres procédés de coloration, du pastel par exemple, c'est le pouvoir de mélanger les couleurs, et c'est, pour parler comme Delacroix, « l'infernale commodité de la brosse. » L'absolue division de la couleur, plus tard dégénérée en *pointillisme*, rend le métier de peintre extrêmement difficile. En vain, des artistes d'un talent indéniable et d'une rare pénétration d'esprit, les Seurat, les Signac, les H.-E. Cross cherchèrent à rallier les peintres à la technique nouvelle, poussée à son extrême sévérité. Ils échouèrent.

III

Le cycle impressionniste étant clos, on peut le juger maintenant aussi clairement qu'on juge l'école romantique ou celle de David. Tant que les « jeunes » s'en inspirèrent, tant qu'ils y prirent leur point de départ, le jugement dut être suspendu. Car on ne savait pas si, parmi ces jeunes, il ne s'en trouverait point qui ferait sortir de l'impressionnisme quelque œuvre plus complète et plus puissante que celles réalisées jusque-là. On nous disait : « Ne vous pressez pas de conclure, car ce mouvement ne date que d'hier et s'il n'a pas donné encore tout ce qu'on en peut attendre, qui sait si à ces tentatives ne va pas succéder quelque chef-d'œuvre? Qui sait si le maître impressionniste ne va pas paraître? » Mais, aujourd'hui, on ne peut plus parler ainsi. Car voici plusieurs années déjà que les jeunes ont abandonné la route de l'impressionnisme et bifurqué sur des chemins qui les ramènent tout doucement aux écoles du passé. On nous disait : « Désormais la peinture sera claire, *définitivement* débarrassée de la litharge, du bitume, du chocolat, du jus de chique, du graillon et du gratin (1). » Demain les jeunes gens ne verront la figure humaine qu'enveloppée de soleil; les ombres seront mises en fuite, les murailles qui conservent l'ombre renversées, les clartés

(1) Th. Duret. *Critique d'avant-garde. Les Impressionnistes*, 1885.

triomphantes dans tous les coins et recoins de la toile, et l'être humain, émancipé par la peinture, se tiendra debout, joyeux, dans « une après-midi qui n'aura pas de fin. » Attendez, et vous allez voir arriver la lumière.

Nous avons attendu, et nous avons vu arriver M. Cottet...

Il n'est pas mauvais de visiter l'exposition de M. Cottet. Elle n'est pas dans la Centennale, comme celle des impressionnistes, qui sont déjà des « anciens ». Elle est dans la Décennale, comme il convient à un « jeune » et à celui des jeunes qui donne le plus d'espoir. Rien ne peut être plus favorable à la méditation, par une belle matinée de juin, qu'une longue station devant son triptyque de la *Vie de la mer* ou devant sa *Nuit de la Saint-Jean*. Mais rien, non plus, ne dispose mieux au scepticisme, car on voit là renaître tout ce que l'impressionnisme avait dû détruire : l'austère composition, la belle ordonnance, les grands partis pris d'ombre, le sentiment profond d'un drame intérieur.

On nous disait encore : « Regardez s'élaborer le paysage de l'avenir. Il ne sera qu'une harmonie en blanc majeur, qu'un inter-échange de lueurs entre les eaux, les herbes, les feuilles, les rayons et les fleurs. Et là il puisera toute sa poésie. Plus d'effets mélodramatiques, plus de ruines savantes, plus de fabriques, plus d'arbres composant leurs silhouettes comme des modèles d'Académie, plus d'effets théâtraux, plus d'orages! Seulement le clair sceptre de « midi roi des étés, » des maisons neuves avec du rouge de tuile ou du noir d'ardoise, à travers les feuilles tendres des arbres sans prétentions, d'humbles légumes, des eaux sans cascades ni artifices, de petites nuées libres sans architecture. Ayez confiance, et vous allez voir apporter dans nos salons des morceaux de nature éclatans de lumière et de modernité. » Nous avons eu confiance, et nous avons vu apporter les *Terres antiques* de M. Ménard...

Il est bon d'aller passer un moment devant ces terres antiques, devant l'*Orage sur la forêt*, l'*Arc-en-ciel* et l'*Harmonie du soir*. Il n'est pas dans tout le premier étage du grand palais, sauf dans la salle allemande des Lenbach, un refuge meilleur pour la pensée. Le lourd nuage qui pèse sur ces temples et sur ces golfes semble fait de toutes les tristesses qui pesaient avant le christianisme sur l'humanité. Et les visions spectrales qui s'élèvent de cette terre, bien que ruinées par le temps ou effacées par l'ombre, sont gracieuses encore de toute la grâce païenne que le christia-

nisme a fait fuir. Mais il est difficile de trouver un démenti plus net aux prédictions impressionnistes. Et devant les anciens maîtres de la Centennale : les Claude Monet, les Pissarro, les Sisley, voici que ce jeune maître de la Décennale apparaît comme le destructeur de tout leur système. Et si nous examinons les tableaux des autres jeunes, de M. Simon, de M. Griveau, de M. Guiguet, de M[lle] Rœderstein (dans la section suisse), nous nous apercevrons que ce n'est pas une individualité ou deux qui abandonnent le sentier de l'impressionnisme, c'est une foule. Déjà, il y a cinq ans, cet abandon était noté par M. André Michel. Sa consciencieuse observation et son impartiale clairvoyance en relevaient les premiers symptômes (1). Aujourd'hui, personne ne pourrait s'y tromper : l'impressionnisme appartient bien au passé. On peut donc sans injustice le comparer à toutes les écoles du passé.

Or, il faut bien l'avouer, si nous comparons les portraits que nous ont laissés ses meilleurs maîtres avec ceux d'Ingres ou de M. Bonnat, si nous rapprochons ces paysages, dans leur ensemble, des pages que nous ont laissées les Rousseau, les Corot et les Daubigny, si à ce mouvement qui dura trente ans, c'est-à-dire aussi longtemps que le mouvement romantique et qui fit beaucoup plus de bruit que l'école de Barbizon, nous demandons l'équivalent de ce qu'ont produit l'un ou l'autre de ces groupes, l'une ou l'autre de ces écoles, nous ne le trouverons pas. Ni ces portraitistes n'ont immortalisé, ni ces paysagistes n'ont exprimé, ni ces fantaisistes n'ont conçu, quelque figure humaine, quelque aspect de nature, quelque symbole d'humanité tel que le *Portrait de M. Bertin*, la *Danse des Nymphes* ou *l'Homme à la Houe*. En sorte que vouloir comparer l'impressionnisme aux grandes époques de la peinture française, l'opposer à ces écoles, le dresser contre leur enseignement, comme l'ont fait la plupart de ses panégyristes, c'est tout simplement conclure à son avortement.

Le maître impressionniste n'a pas paru. Car cette révolution, si révolution il y a, fut faite par beaucoup de pygmées et non par un géant. C'est la grande différence, en art, entre les révolutions d'autrefois et celles d'aujourd'hui. Autrefois ce qui était à la mode, ce qui était encouragé par la critique, ce qui était par conséquent le lot de la foule des artistes, c'était la routine ; aujourd'hui c'est l'innovation. Autrefois, par conséquent, il fallait,

(1) André Michel, *Notes sur l'Art Moderne.*

pour oser une réforme, un artiste vigoureux et puissant, rompu à toutes les pratiques antérieures de son art. Le goût étant essentiellement hostile à toute réforme, on n'osait point la tenter aussi longtemps qu'on n'avait pas en main tous les élémens pour la faire triompher. Tant qu'on ne savait pas à peu près tout ce que savaient ses prédécesseurs on ne s'aventurait pas à leur rompre en visière ni à leur donner des leçons. Aujourd'hui, rien n'est plus facile. Étonner les maîtres suffit à faire penser qu'on est un maître soi-même; dire du mal de l'Institut dispense d'avoir du talent. Le goût étant aux innovations, à l'agitation et à l'oscillement perpétuel, la presse tressant des couronnes à n'importe quel pseudo-novateur, beaucoup innovent quand ils devraient copier encore et enseignent un métier nouveau quand ils agiraient sagement en apprenant l'ancien. Il en résulte parfois des tentatives curieuses, intéressantes pour le progrès d'une technique, mais point assez complètes pour la réalisation d'une œuvre et, au bout de quelques années, le mouvement avorte ou se perd en excentricités, pour avoir été entrepris trop tôt, par des bras trop faibles et dans un sentiment trop étroit.

L'impressionnisme avait un sentiment trop étroit. Il niait trop de vérités essentielles dans une œuvre d'art et celle qu'il apportait n'était pas suffisante pour tenir lieu de toutes les autres. Ce qu'il affirmait c'était la nécessité de la couleur vive, ce qu'il niait c'était l'utilité de la ligne. Il la niait, et il ne sert de rien, pour le contester, de prétendre que M. Degas admire Ingres ou que M. Renoir sait dessiner et qu'ils étaient tous deux capables de tracer une ligne impeccable; toute la question est de savoir s'ils étaient capables de conserver l'éclat et le mouvement de leurs couleurs tout en conservant leurs lignes. Il est fort évident que les impressionnistes pouvaient d'une part dessiner très correctement et d'autre part obtenir des vibrations de couleurs inaccoutumées. Mais la question est de savoir s'ils pouvaient à la fois donner ces vibrations et conserver cette ligne, profiter de leurs recherches et ne rien perdre de leur acquis, appliquer leurs théories sans détruire un enseignement essentiel et en un mot superposer leurs progrès à tous les progrès que la peinture avait faits avant eux. Or les exemples du Grand Palais et de la salle Caillebotte répondent assez clairement à cette question : ils ne le pouvaient pas. Ils n'ont pu réaliser leurs vibrations de couleurs qu'en sacrifiant la ligne; ils n'ont pu montrer les reflets sur les figures qu'en détruisant la

silhouette des figures; ils n'ont pu peindre l'atmosphère qui enveloppe, qu'en dénaturant la substance qui est enveloppée et en un mot faire « chanter la couleur » qu'en faisant taire le dessin.

Dans la plupart des tableaux impressionnistes, il n'y en a plus et, si ce défaut est moins sensible ou plus excusable quand il s'agit d'un paysage, surtout des paysages amorphes des environs de Paris ou nulle montagne ne donne un intéressant profil, il n'en va pas de même avec la peinture de figure et surtout avec le portrait. Le but du portrait est de nous montrer ce qu'un être humain a de plus personnel, de plus intime, de plus *lui*. En le peignant en plein air, sous bois, tatoué par l'ombre des branches, bariolé par les reflets, l'impressionniste nous montre ce qu'il a de plus superficiel, de plus influencé par son milieu, de plus *autre*. Le but du portrait est d'abstraire le modèle de son milieu afin de montrer en quoi il diffère de son milieu. La thèse impressionniste oblige le peintre à le replonger au contraire dans ce milieu comme dans un bain multicolore, à éparpiller son âme parmi les âmes diverses des choses, à couvrir sa voix par le murmure des êtres, à éclipser son regard par le rayonnement des fleurs, en un mot à le faire s'évanouir dans le grand Tout. L'homme n'est plus que le produit du « milieu » où on l'a mis et du « moment » où on l'observe. Aussi ne trouve-t-on guère de bons portraits dans toute l'école impressionniste, et parmi eux, il n'en est pas un qui puisse être comparé, je ne dis pas à ceux d'Ingres ou de Reynolds, mais tout simplement à ceux de M. Benjamin-Constant.

Fatal à la figure, le sentiment impressionniste est-il favorable au paysage? Oui, sans doute, mais non à tous les paysages, ni à tous les momens. Ce que l'impressionnisme rend merveilleusement, c'est le plein soleil, c'est l'heure où tout ce qui vit danse dans la lumière, où, voyant tout, l'on voit mal. C'est l'accablement de la chaleur, c'est midi, l'heure de la sieste et des bras lassés par le travail. C'est de toutes les heures du jour celle que le rural connaît le moins. Car c'est celle où il repose. Mais en même temps c'est l'heure que l'artiste citadin connaît le mieux et qui représente pour lui l'instant typique de la Nature. Il est parti de Paris par le train du matin, il y rentrera par le train du soir, il ne voit la campagne qu'en plein midi. Il a un éblouissement. L'impressionniste mieux qu'aucun autre lui peint cet éblouissement, il le retrouvera rue Lepeletier. Il est grisé, enivré comme les héros de Maupassant dans sa *Partie de campagne*. Cela, l'impres-

sionniste le montre bien. Dans sa toile, le citadin déchaîné parmi les moissons a des visions extraordinaires.

> Le printemps ouvre sa guinguette...
> Le bourdon aux excès enclin,
> Entre en chiffonnant sa chemise;...
>
> Et l'ivrogne est le papillon
> Et les cabarets sont les roses.

Ces impressions superficielles, ces Bucoliques de banlieue, l'impressionniste les chante comme Victor Hugo lui-même. Quant à l'impression de la nature longuement ressentie comme la ressentent ceux qui vivent sur la montagne ou sous la forêt, quant aux souvenirs qui s'enfoncent au plus profond de notre être, ce n'est plus M. Claude Monet ou Victor Hugo qui sont capables de les rendre : c'est Lamartine, c'est même Laprade ou Brizeux. Et si nous la voulons retrouver en peinture, quittons cette salle papillotante du premier étage et descendons au rez-de-chaussée dans la crypte grave et silencieuse où dorment les anciens chefs-d'œuvre de la Centennale...

Incapable de dégager le caractère de la figure humaine, capable seulement de dégager l'apparence de la nature dans une seule région à une seule heure et très superficiellement, l'impressionnisme était, si on le compare aux grandes écoles d'art, destiné à un avortement.

Et pourquoi a-t-il avorté ? Pourquoi a-t-il affiché un sentiment d'art si étroit et pourquoi l'ensemble de ses négations inutiles a-t-il de beaucoup dépassé son affirmation nécessaire ? C'est parce qu'il portait en lui, avec des germes de vie, un germe de mort, une certaine humeur fatale à tous ceux qui en furent affligés, commune à beaucoup d'écoles contemporaines, et qu'il faut dénoncer comme la pire des maladies de notre temps : la recherche de l'originalité.

Chercher l'originalité est un mal qui, s'il ne date pas d'hier, date du moins des temps modernes. Les anciens artistes l'ont peu connu. On cite bien Gréco qui, exaspéré d'entendre dire qu'il imitait le Titien, chercha dans des procédés un peu semblables aux procédés impressionnistes une éphémère originalité. Mais Gréco fut une exception. Ce que l'artiste ancien cherchait d'ordinaire, c'était l'assentiment de ses pairs et l'applaudissement des « honnêtes gens » en continuant ses maîtres, en développant

quelque côté de leur manière, sans qu'on vît tout de suite la transition et en les transformant sans bruit. Il cherchait non l'originalité, mais la puissance. Il ne niait rien de ce qu'on trouvait nécessaire avant lui, mais il y ajoutait quelque chose qui lui semblait utile. Chercher l'originalité, c'est le signe évident qu'on veut s'écarter de sa voie naturelle, de soi-même, de son « origine, » bref, de tout ce qu'on peut avoir d'originalité. Si l'on a en soi quelque originalité, parmi toutes ses qualités natives, c'est en les développant toutes qu'on peut la faire apparaître, mais ce n'est jamais en commençant par supprimer l'emploi des autres. Ce n'est donc pas, dans une œuvre d'art, en supprimant les qualités reconnues comme nécessaires : la composition, le dessin, le côté substantiel des choses, qu'on réalisera l'originalité de la couleur. C'est en les gardant toutes, en les cultivant soigneusement, qu'éclatera, parmi elles, celle qui est destinée à les faire oublier, presque à l'insu de l'artiste qui n'a cherché rien autre chose que la puissance. Pour être elle-même, l'originalité doit être non pas voulue, mais subie.

Considérons, par exemple, les deux maîtres dont se réclament quelquefois les impressionnistes : Turner et Watteau. Certes tous les deux furent des novateurs et firent de plus grandes révolutions dans l'art que les modernistes ne peuvent se flatter d'en avoir indiqué. Comme l'a dit M. Philip Gilbert Hamerton : « La critique du XVIIIe siècle eût été incapable d'imaginer un Turner. » D'autre part, quand on pense que Watteau, ce représentant présumé du XVIIIe siècle, fit son éducation en réalité au XVIIe, qu'il mourut l'année où naquit Mme de Pompadour, qu'il n'eut pour modèles que Lebrun et Mignard, Poussin et Lesueur, on mesure assez le pas géant qu'il fit faire à l'art pour l'amener des tristes bords du Tibre où languissait Poussin jusqu'au parc jaseur et rieur ou « s'en vont rêvant masques et bergamasques. » Or, ces deux grands novateurs surent à peine qu'ils innovaient. Dans tous les cas, ils ne le proclamèrent point : ils s'en seraient défendus plutôt, et telle était leur déférence envers les maîtres et le peu de scandale qu'ils causaient que tous deux furent élus, tout jeunes, membres l'un de l'Académie royale de France, l'autre de l'Académie royale d'Angleterre, sans même l'avoir sollicité.

Était-ce un révolutionnaire, un contempteur des maîtres anciens, ce Turner qui, constamment hanté par le souvenir de Claude, dessinait un *Liber studiorum* pour être comparé au *Liber*

Veritatis de son prédécesseur? Était-ce un chercheur d'originalité que ce Watteau qui, dit Caylus, « copiait et étudiait avec avidité les plus beaux ouvrages du maître d'Anvers, » qui écoutait les conseils de maîtres comme Métayer, comme Gillot, comme Claude Audran, peintre qui était surtout un concierge, — qui demandait en grâce aux membres de l'Académie les moyens d'aller étudier à Rome? Prétendait-il détruire avec son art toutes les règles établies, cet esprit timide et inquiet qui avait toujours, disent ses biographes « le dégoût de ses propres ouvrages et trouvait toujours qu'ils étaient payés beaucoup plus qu'ils ne valaient? » — cet homme qui donnait à son coiffeur deux tableaux pour une perruque et craignait encore, en conscience, que ce ne fût pas assez? Tous les deux enfin, Turner et Watteau, ressemblaient-ils aux bruyans révolutionnaires modernistes, eux qui, aussi jaloux de cacher leur personne que de perfectionner leur art, changeaient constamment de logement pour échapper aux curiosités indiscrètes, qui, pendant tout le cours de leur vie, furent hantés par les modèles laissés par les maîtres, tous deux impatiens, inquiets, doutant de leur mérite et ne souffrant guère qu'on attaquât celui de leurs prédécesseurs, tous deux mourant isolés, non comme des chefs d'école, mais bien comme de véritables originaux, grands inconsciens qu'ils étaient : l'un déplorant qu'on eût si mal sculpté le crucifix que le prêtre lui donnait à embrasser, l'autre tournant dans la mansarde de Chelsea ses derniers regards vers les derniers rayons du couchant en murmurant : « Le soleil est Dieu! »

Tel fut Watteau, tel fut Turner, ces lourds constructeurs d'ombres charmantes, ces grands casseurs de vitres et ces prodigieux appelans de rêve. L'*Embarquement pour Cythère* était bien le départ pour une terre nouvelle d'art et de poésie. Les *Funérailles en mer du peintre Wilkie* étaient bien l'ensevelissement de toute une peinture vieillie et d'un idéal mort. Mais ceux qui firent ces révolutions ne se doutaient pas qu'ils les faisaient. Ils croyaient de bonne foi suivre la grande route quand ils frayaient des trouées nouvelles. Ils ne croyaient qu'agrandir un ancien domaine quand ils découvraient des mondes...

Leur exemple est un enseignement. L'exemple contraire qui nous est fourni par les modernistes le confirme. C'est que, chez les « jeunes, » le mépris est un mauvais véhicule, non seulement pour tout talent, mais pour tout progrès. Une réforme, qui se présente avec plus de négation que d'affirmation, n'est qu'une

ombre de réforme. Les vrais révolutionnaires sont ceux qui renouvellent l'art par lente substitution, à la façon de la vie, et non par suppression rapide, à la façon de la mort. Les révolutions hâtives sont les révolutions éphémères. Le champignon modifie vite l'aspect d'un sous-bois, mais il ne le modifie qu'un jour et le chêne qui, pendant ce temps, pousse lentement dans la nuit ses racines invisibles, transformera l'aspect de la forêt et sera, dans des siècles, pour les ailes des oiseaux et pour les yeux des hommes un lieu de repos, de rafraîchissement et de paix.

Quant à la seule affirmation que, parmi tant de négations, nous apporta l'impressionnisme : l'affirmation de la couleur, elle restera sans doute à l'actif des découvertes de l'art. L'importance des lumières reflétées, la vive coloration des ombres, et surtout la division du ton, si elles ne sont pas tout dans l'art de peindre, en sont cependant une partie assez importante pour qu'on soit reconnaissant à l'école qui les a le mieux indiquées. Précisément parce que les œuvres impressionnistes manquent tout à fait des autres qualités qui font la bonne peinture, ces qualités particulières y ressortent avec plus de crudité et une clarté plus favorable à l'enseignement. C'est ainsi qu'un « écorché, » par exemple, précisément parce qu'il ne cherche pas à rendre tout le charme et toute la beauté du corps humain, nous fait comprendre le jeu des muscles beaucoup mieux qu'une complète académie. Quand les amateurs, aujourd'hui imbus d'idées impressionnistes, se lasseront de voir dans leurs salons ces curiosités de palettes, elles n'iront point du moins, comme les mauvais tableaux, au grenier. Elles s'arrêteront dans les ateliers des peintres, qui les suspendront avec honneur entre les disques des complémentaires de Chevreul et les écorchés de Bandinelli. Là, ces œuvres seront à leur place et rendront à jamais des services. — Né d'un sérieux effort, dû à des causes profondes, assez fortement réalisé pour avoir beaucoup appris même à ceux qui s'en défendent le plus, l'impressionnisme est une découverte : ce n'est pas une peinture.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

POÉSIE

PISE LA MORTE

LE SUAIRE D'OR

Avec ses vieux remparts et ses palais de briques,
Couleur de sang séché dans la lumière d'or,
Ses quais nus qu'emplissait le mouvement d'un port
Et l'herbe qui verdit sur ses places publiques,

Avec son mol azur où s'engourdit l'effort,
Ses murs jaunes et doux, ses cloîtres, ses boutiques
Et l'Arno tournoyant ses eaux mélancoliques,
Pise dans le soleil depuis des siècles dort.

Air pur qui charrias jadis tant d'énergie,
Air toscan, air subtil que pare une magie,
Triste du souvenir flottant d'avoir été !...

Aube vive et soir tiède éclatent de lumière;
Et rien n'est plus poignant que ce sommeil de pierre
Sous son léger linceul d'impalpable clarté.

SANTA MARIA DELLA SPINA

Au bord du fleuve semble à l'ancre une chapelle,
Très ancien bijou de marbre ciselé,
Qui découpe en plein ciel, comme au temps en allé,
Ses flancs de mosaïque et ses mâts de dentelle.

Joyau mort, enchâssé dans la tombe du quai!
L'Arno, sans une voile, épand ses eaux nouvelles.
On bénissait de là les blanches caravelles
Et les bateaux de pêche à l'heure d'embarquer.

Sur les mers où régnait le gonfalon de Pise,
Comme de grands essaims d'oiseaux aux ailes grises,
Des flottes s'envolaient vers les quatre horizons;

Les cloches ne sonnaient que butins et victoires,
Et la petite église avec ses oraisons
Donnait la clef d'un monde à ces pêcheurs de gloire!

NAIN

Un grand combat tournoie au-dessus des remparts.
Des nuages roux brûlent dans le ciel farouche;
Le sang ruisselle et fume, et le soleil se couche
Sur la pourpre en lambeaux d'éclatans étendards.

Les créneaux s'ouvrent comme une blessure fraîche.
On dirait l'un des soirs tragiques et lointains,
Où dans le corps à corps des assauts florentins
La ville se faisait massacrer sur la brèche.

Le faîte du mur rouge est à présent tout noir.
L'âme éparse des morts flotte à travers le soir
Qui solennel descend sur la place du Dôme.

Un seul être vivant s'y traîne à petits pas;
Et c'est le dernier fils des glorieux fantômes,
Nain difforme et goîtreux qui ne se souvient pas.

FRÈRES DE LA MISÉRICORDE

Spectres en robe d'ombre au capuchon baissé,
Ce ne sont qu'hommes noirs, une bière à l'épaule.
A les voir, l'air moisi de la tombe vous frôle.
Les sinistres porteurs s'en vont d'un pas pressé.

Dans la via dallée et sur la place herbeuse,
On dirait que le même et mystérieux vent
Roule en son tourbillon le mort et les vivans,
Avec leurs chants hâtifs et leurs torches fumeuses.

Solitaire parmi le silence des ans,
La ville au vaste corps de pierre agonisant
Tout doucement achève elle aussi de s'éteindre,

Cependant qu'à travers les marbres endormis,
— La mort toujours s'étend et la vie a beau feindre, —
Courent éperdument ces convois de fourmis.

LUNG'ARNO

Les vieux palais debout le long du fleuve noir
Sont comme des témoins aveugles et moroses.
Avec les yeux vitreux de leurs fenêtres closes,
Ils regardent couler l'eau lente dans le soir.

Est-ce que leurs murs las se souviennent d'avoir,
Cœurs lointains, tressailli sous le sang et les roses?
Ils se meurent de la touchante mort des choses;
Le soir tombe, l'eau coule ; ils regardent sans voir.

Soir d'encre, eau lourde, quais déserts. Les réverbères
Alignent leurs cordons de torches funéraires...
D'autres torches soudain, un cortège, des chants,

C'est à toute vitesse un cercueil qu'on emporte.
Et les mornes palais décrépits et penchans
Contemplent fuir la vie et descendre l'eau morte.

LES CHAINES DU PORT

Guirlandes à l'oubli, de souvenirs tressées,
Les chaînes du vieux port dans le Campo-Santo
Suspendent, comme un lourd et funèbre ex-voto,
Le sang noir et rouillé des batailles passées.

Et c'est un va-et-vient de barques au soleil,
Les rames secouant des diamans d'eau claire,
C'est la mer sous le choc furieux des galères,
Le fleuve qui de glauque est devenu vermeil !...

Un jour Florence, avec la ville, prit les chaînes.
Et puis le temps coula qui nivelle les haines,
Et le vainqueur rendit son trophée au vaincu.

Mais du port d'autrefois il ne restait plus trace
Que dans l'emblème vain de ces anneaux rompus
Qui n'ont su retenir le temps ni l'eau vivace.

LE DOME

Un monde vient finir à ses portes d'airain.
Mais dans la nef obscure un autre recommence :
Sang et gloire, splendeur à l'horizon immense,
Vaisseaux blancs chargés d'or parmi le vent marin !

Et les cierges, l'encens qui fume, les cantiques
Prolongent le frisson des huit siècles épars
Du pavé de tombeaux au plafond d'étendards,
A travers la forêt des colonnes antiques.

La morsure des jours sur le marbre inusé
Glisse, muette, avec la douceur d'un baiser.
Le temps s'efforce. Pas une pierre ne bouge.

Et de son regard fixe où tient l'Éternité,
Toujours le Christ géant dans l'abside incrusté
Regarde évoluer les lents chanoines rouges.

CERTOSA

Te souviens-tu du cloître et de la cour déserte,
Coin de vie humble et de silence lumineux,
D'où l'on n'apercevait qu'un carré de ciel bleu
Et les monts étageant leur pente rousse et verte?

La Chartreuse alentour rivait sa masse inerte.
Dans une vieille vasque à l'eau d'ambre, des nœuds
D'anguilles emmêlaient leurs rubans sinueux...
Et la tombe, de mottes fraîches recouverte?

D'autres se voyaient moins ; l'herbe avait repoussé.
Alors, dans un petit jardin presque effacé
On nous a fait entrer par la cellule vide.

Une violette double y fleurissait encor,
Et tu cueillis, dans la beauté du soir splendide,
Le parfum de l'Amour et l'odeur de la Mort.

LA TOUR PENCHÉE

Lys autrefois jailli des âmes et du sol,
La Tour élance, avec l'ardeur d'une prière,
La beauté de ses fins diadèmes de pierre.
Où les ramiers neigeux vont abattre leur vol.

Lys oblique dressant sa robe lourde et blanche
Sous le mol et subtil azur du ciel pisan,
Lys caressé du vol silencieux des ans,
Dans l'éternel déclin d'une grâce qui penche !

Le marbre a la douceur vivante de la chair.
Aussi, quand l'or du soir est en suspens dans l'air,
Souvent l'énorme lys brusquement devient rose.

C'est le reflet du jour? Non, c'est l'afflux vermeil
De l'invisible cœur qui bat dans toute chose,
Sang tiède et glorieux des anciens soleils!

AU CAMPO-SANTO

Terre sainte où repose un âge enseveli,
Sèche et lasse poussière où poussent avec peine
Quatre maigres cyprès levant leur torche vaine
Et la triste asphodèle avec sa fleur d'oubli!

Tu ne t'émeus qu'à l'heure où vient la nuit sereine.
Alors, le long du mur sous la lune pâli,
Le doux peuple peint par Bennozzo Gozzoli
Se réveille et prend corps dans l'aube surhumaine.

La foule légendaire en costumes du temps
Erre à pas de silence et de rêve flottans,
Sur l'herbe jaune et sur les dalles mortuaires.

Et ce qui reste d'âme au néant des suaires,
Dans la cendre dormante et dans les os brisés,
Tressaille à cet obscur et fraternel baiser.

LES DEUX CHANOINES

Côte à côte allongés dans le même tombeau,
Où depuis cinq cents ans leur dépouille sommeille,
Deux chanoines amis dont l'âme fut pareille
Guettent le rougeoîment du suprême flambeau.

Tous deux officiaient jadis au Baptistère;
L'écho triste vibra de leurs chants alternés;
Pieusement, leurs mains douces aux nouveau-nés
Lavaient dans l'eau du ciel les péchés de la terre.

Ils dorment, confians, jusqu'au jour attendu,
Restes sans forme à qui tant d'êtres auront dû
De s'élever peut-être à la vie immortelle.

Et toujours, face à face à l'enclos écarté,
Le massif Baptistère en surplis de dentelle
Près de la porte d'ombre ouvre un seuil de clarté.

LE GOMBO

Le vent du large a la senteur des goémons,
Et l'arome des pins se fond dans la lumière.
Le triomphe de vivre éblouit l'heure claire;
Sous l'azur tiède fuit l'or bleuâtre des monts.

Là Shelley dispersa son âme impérissable.
Ah! ce corps qu'au bûcher l'eau changeante rendit!
Au loin la mer, turquoise immense, resplendit;
Une frange d'écume ondule sur le sable.

Est-il sous le soleil de sépulcre plus beau
Que l'éparse grandeur de ce vide tombeau
Où la vie et la mort entrelacent leur rêve?

Éphémères décors qu'éteint l'oubli vainqueur,
Sitôt qu'a disparu cette étincelle brève :
Ce que nous y mettons de notre propre cœur!

VICTOR MARGUERITTE.

LES

NOUVELLES FOUILLES D'ABYDOS

Les fouilles exécutées dans la nécropole d'Abydos pendant trois de ces derniers hivers, de novembre 1895 à mars 1898, ont donné des résultats tellement nouveaux, inespérés et importans qu'elles sont rapidement devenues célèbres, et il n'est guère aujourd'hui de savant ou d'homme simplement instruit qui n'en ait entendu parler. Mais, comme, dans le bruit qu'on a fait autour de ces travaux, l'erreur et la vérité se sont un peu mêlées ou confondues, il ne sera pas inutile que celui qui les a dirigés donne le récit, aussi détaillé que le comporte la *Revue*, des opérations exigées par les fouilles d'Abydos, et indique les principaux résultats qu'elles ont fournis à la science et à l'histoire, non seulement de l'Égypte, mais de l'humanité. Si le lecteur trouve quelque aridité dans les détails qui vont suivre, qu'il pardonne donc à l'auteur, en considération des choses nouvelles qu'il voudrait faire connaître.

I

Le site d'Abydos était connu depuis longtemps comme l'un des plus riches de l'Égypte entière : les temples construits par les anciens Pharaons y étaient autrefois nombreux, riches et décorés avec le plus grand soin ; la nécropole immense renfermait des tombes presque innombrables où toutes les générations des prêtres, des hauts fonctionnaires de la ville et des artisans aisés étaient venues dormir leur dernier sommeil. Les auteurs grecs, d'accord avec les monumens égyptiens, ne parlaient d'Abydos que

comme du *Lieu saint* de l'Égypte, et l'un d'entre eux, trompé par les récits quelque peu fabuleux qu'il avait reçus des Égyptiens, n'assurait-il pas que tous les riches et les puissans de la vallée du Nil tenaient à honneur de se faire enterrer à Abydos, près du tombeau religieusement vénéré du dieu Osiris? Aussi, quand l'illustre Mariette eut créé le musée de Boulaq, et qu'il chercha à faire sortir du sol ou de l'oubli les monumens de l'ancienne Égypte, sa pensée se porta-t-elle tout naturellement vers la nécropole d'Abydos. Il avait une autre raison, qui influa plus encore que la précédente sur sa détermination : les auteurs grecs dont je parlais tout à l'heure, toujours d'accord avec les documens égyptiens, lui avaient appris que c'était en Abydos que se trouvait le plus célèbre des quatorze ou des seize tombeaux d'Osiris, et il était poursuivi par le désir de trouver cette tombe célèbre. Enfin, la tradition égyptienne, passée chez les auteurs grecs, plaçait à Thinis, — ville que l'on croyait alors la même qu'Abydos ou que tout au moins l'on situait tout près d'Abydos, — le lieu d'origine des deux premières dynasties égyptiennes et de ces rois, regardés jusqu'à présent comme semi-fabuleux, dont Manéthon et les tables royales nous ont conservé la mention.

Durant dix-neuf années, Mariette explora sans se lasser la nécropole d'Abydos; mais les travaux qu'il y fit exécuter ne lui donnèrent pas ce qu'il en avait attendu, et à sa mort, Abydos fut délaissé. Pendant l'hiver 1894-1895, le savant archéologue anglais, M. Flinders Petrie, aidé de M. Quibell, opéra des fouilles extrêmement curieuses au nord du village actuel de Neggadeh, pendant que son compagnon travaillait à Ballas. Tous les deux mirent au jour un très grand nombre de tombes anciennes, dans lesquelles ils trouvèrent quantité d'objets inconnus jusqu'alors ou négligés par les savans après un examen trop hâtif. Frappés à juste titre par la nouveauté de ces objets, leur nombre et leur antiquité, les deux savans s'entendirent pour présenter leurs découvertes au monde des égyptologues comme la preuve qu'une race inconnue, appelée par M. Petrie la *race nouvelle, the new race*, avait conquis l'Égypte vers la IVe dynastie, s'était échelonnée depuis Abydos jusqu'à Thèbes, et s'était conservée jusque vers la XVIIIe dynastie. M. Flinders Petrie, qui n'est pas homme à reculer devant les hypothèses hardies et les systèmes nouveaux, — il l'a montré souvent de la manière la plus heureuse, — avait été cette fois effrayé devant les documens qui

lui étaient soudainement tombés entre les mains. Il avait passé à côté de la solution réelle du problème et préféra la chercher dans les tribus libyennes, cette *race nouvelle* qu'il semble avoir ainsi créée de toutes pièces. Mais, malgré cette hypothèse qui fut acceptée par un très grand nombre d'auteurs, si les autres firent de prudentes réserves, les fouilles de M. Petrie eurent, comme elles le méritaient, un très grand retentissement.

Sur ces entrefaites, l'hiver suivant, après avoir demandé moi-même au ministère de l'Instruction publique d'aller à Abydos pour étudier les monumens de cette ville, j'appris tout à coup qu'une petite société venait de se former à Paris dans l'intention de faire exécuter des fouilles en Égypte, qu'on me proposait la direction de ces fouilles et que l'on m'assignait Abydos pour théâtre des futures opérations. J'acceptai avec empressement et, grâce à la libéralité de MM. Bardac, de Biron et de la Bassetière, auxquels s'adjoignit l'année suivante, par pure amitié pour moi, un grand industriel de Paris, M. Baille-Lemaire, je me rendis à Abydos, prêt à entreprendre les travaux dont on m'avait chargé, mais quelque peu anxieux sur leur succès, car je ne pouvais m'empêcher de penser aux dix-neuf années consacrées par Mariette à l'exploration de la nécropole de la ville sainte d'Osiris. Après beaucoup de déboires, après avoir reçu le conseil d'abandonner les fouilles que je faisais pour me diriger d'un autre côté, où, m'assurait-on, le succès ne se ferait pas attendre, après avoir obstinément refusé de m'éloigner du théâtre que j'avais choisi, je vis enfin luire l'aurore du succès définitif. Les résultats de mon travail furent considérables, si considérables même que le seul énoncé que j'en fis suscita des tempêtes : personne, je dois le dire, ne voulut me suivre dans l'hypothèse que j'énonçai et les plus hardis se contentèrent de croire que j'avais découvert la nécropole des trois premières dynasties. Cependant, et tandis que je me débattais ainsi contre une opposition considérable, M. de Morgan, auquel j'avais remis quantité d'objets en silex provenant de mes fouilles et qui en avait réuni lui-même un grand nombre d'autres dans diverses explorations faites cette même année, publiait ses *Recherches sur les origines de l'Égypte : L'âge de pierre et les métaux*, dont le succès retournait presque complètement l'opinion. L'année suivante, pendant l'hiver 1896-1897, il fit d'autres recherches, rencontra le tombeau royal de Neggadeh et publia sans retard un second volume où il examinait à nouveau la

question des origines égyptiennes, ne négligeant aucune occasion de citer mes travaux, publiant même avec mon autorisation un certain nombre des objets que j'avais rencontrés pendant ce même hiver et se rangeant finalement du côté de ceux qui veulent voir une influence chaldéenne dans la formation de l'Égypte antique. De mon côté, continuant les fouilles entreprises, j'avais la chance de découvrir le tombeau où Set et Horus, adversaires fameux pendant la vie, avaient été réunis après la mort. L'année suivante, enfin, j'en voyais le terme et je découvrais le lieu saint de l'Égypte, le tombeau qui avait été élevé en l'honneur d'Osiris.

Telles sont, résumées rapidement, les diverses phases par lesquelles ont passé les fouilles sur l'Égypte préhistorique. Le lecteur comprendra mieux maintenant et sera plus à même de juger ce qu'il me reste à lui faire passer sous les yeux, à savoir l'exposé de mes travaux dans la nécropole d'Abydos. Telles qu'elles se sont produites, les découvertes jaillies des entrailles de la montagne d'Abydos offrent un ordre chronologique parfait : d'abord les dynasties des mânes, celles qui ont précédé l'établissement de la monarchie égyptienne d'après Manéthon; ensuite le tombeau de Set et de Horus, les deux derniers rois de la seconde des dynasties dites *divines*, enfin le tombeau d'Osiris, le prédécesseur de Set dans la vie et la domination de l'Égypte, le plus ancien monument qui soit actuellement connu, non seulement en Égypte, mais dans le monde entier.

II

La nécropole d'Abydos s'étend sur environ huit kilomètres de longueur et une largeur qui varie de un à trois kilomètres. Mon premier soin, en y arrivant, fut de l'explorer dans tous les sens afin de juger par moi-même quelles en étaient les parties où l'on pouvait raisonnablement espérer de faire des fouilles fructueuses. Mon attention fut tout d'abord attirée par une large échancrure faite dans la montagne occidentale : en avant de cette échancrure, environ à 400 mètres, surgissaient de petites buttes de sable mélangées à de grandes, entrecoupées de plateaux plus ou moins longs, dont toute la surface était parsemée de débris de poteries grossières. Les indigènes désignent cette partie de la nécropole sous le nom d'*Om el Ga'ab*, c'est-à-dire de *Mère aux pots*. A une certaine époque de l'année, le Vendredi saint, ceux des in-

digènes qui sont chrétiens ou coptes, — ce qui est exactement la même chose, — avaient coutume de se rendre en cet endroit et d'emporter un certain nombre de vases entiers afin de les donner comme jouets à leurs petits enfans. Derrière ces buttes, étaient de véritables monticules longs de plus de cent quarante mètres, larges de quatre-vingts ou de cent, et hauts d'une dizaine de mètres environ : les uns et les autres étaient entièrement formés de vases en poterie rouge agglomérés et mélangés avec le sable. Il y en avait peut-être de dix à quinze millions. Comment ces vases se trouvaient-ils à cet endroit? La réponse était fort facile, c'est qu'on les y avait apportés; et si on les y avait apportés, c'était dans quelque intention pieuse, qu'il n'était pas non plus trop difficile de soupçonner dans cette vaste ville des morts. Il devait donc y avoir, sous les décombres, des tombeaux; pour savoir à qui étaient ces tombeaux, il n'y avait pas d'autre moyen que de fouiller les buttes. Au surplus, l'importance de ces tombes était révélée par quelques indices : on voyait çà et là dans le sable des morceaux de granit rose, des fragmens d'albâtre, de pierres dures, et il était facilement supposable que ces morceaux et ces fragmens de pierres réputées riches ne provenaient pas de vulgaires tombeaux. Ces petits indices avaient une grande importance à mes yeux et c'est de leur vue que me naquit le désir de fouiller les buttes d'Om-el-Ga'ab. Ils ne devaient pas manquer une seule fois de répondre aux espérances qu'ils avaient fait concevoir.

Je revins alors à la première butte, en ayant toujours soin de faire rejeter les déblais par derrière, afin que le travail ne fût pas à recommencer de nouveau lorsqu'on voudrait fouiller en avant : ce point, qui paraît de peu d'importance de prime abord, a cependant dans la réalité une importance capitale. J'ai eu d'ailleurs beaucoup de peine à faire comprendre à mes ouvriers qu'il fallait absolument agir de la sorte et j'ai dû leur montrer moi-même comment il fallait s'y prendre, me fâcher tout rouge ou en faire semblant : habitués à faire autrement, ils m'obéissaient tant que j'étais présent et qu'on leur criait : « Derrière toi, derrière toi! » mais, dès que j'avais le dos tourné, ils revenaient à leurs anciens erremens. Les premiers sondages ne révélèrent rien autre chose, sinon que la couche de pots cassés était peu épaisse, environ deux mètres en sa plus grande hauteur. Cependant, en un endroit, on rencontra quelques constructions en briques

crues, deux ou trois montans de porte en calcaire qui se trouvaient là je ne sais comment, et une très grande stèle également en calcaire, où l'on apercevait encore, dans la partie supérieure, les titres du défunt dont le nom avait disparu : le champ de la stèle était occupé par une porte fermée au verrou ; ç'avait dû être jadis un très beau morceau, mais, lorsque je le trouvai, le sable l'avait complètement rongé dans sa partie la plus importante et la forme seule en était intacte.

Les ouvriers sondaient toujours le terrain, et rien n'annonçait que l'on dût trouver autre chose, lorsqu'en examinant le sondage que faisait un fellah, je le soupçonnai de n'être pas arrivé au sable rouge de la montagne, ainsi qu'il en avait reçu l'ordre ; je lui ordonnai de creuser encore et je passai à l'examen du travail d'un autre ouvrier. A peine m'étais-je détourné que je fus rappelé : le fellah, par un heureux coup de pioche, venait de mettre au jour un petit ustensile en cuivre, qu'il remit fidèlement à son *reis;* celui-ci descendit alors dans le trou, creusa avec ses mains et trouva, dans un vase, une petite statuette en bois, décorée de jolis hiéroglyphes bleus, et ayant le visage couvert d'une feuille d'or, puis il me dit qu'il ne restait plus rien dans le vase. Je lui dis alors de déterrer et de me donner le vase, ce qu'il fit, et voici que le bienheureux pot renfermait tout un petit mobilier funéraire qui ressemblait à un mobilier de poupée : d'abord une petite briche en cuivre avec les deux couffes encore suspendues à la briche; une petite houe imitant la houe avec spatule en métal; une autre imitant la houe avec spatule en bois, le tout en cuivre et suspendu à la briche entre les deux couffes; une coupe brisée en métal; un petit vase en forme de gargoulette avec son support, un vase à vin, les deux également en métal; le grand vase à libation imité en émail bleu, et deux petits vases en albâtre encore recouverts de leur couvercle. A cette vue, j'ordonnai d'interrompre les sondages et de reprendre méthodiquement le travail d'une tranchée régulière avançant peu à peu du nord au midi, en rejetant tous les déblais par derrière vers le nord, de manière que toute cette première butte fût bouleversée de fond en comble, et que pas un seul des objets qu'elle contenait ne pût échapper aux fouilleurs.

L'ordre fut exécuté, et le soir du premier jour, lorsque je fis l'inventaire des objets trouvés, j'eus lieu de me féliciter de la méthode suivie. Toute la butte fut ainsi déblayée et radicalement

changée de place, reportée plus au nord qu'elle ne l'était d'abord. On y trouva quantité d'objets, environ trois cents ou trois cent cinquante, tous de taille exiguë, en or, en albâtre, en calcaire, en terre ordinaire et grossière, en métal, en bois. Deux poteries, semblables à celle qu'on avait trouvée d'abord, contenaient deux statuettes en bois avec figure dorée ; malheureusement l'une d'elles, dès qu'elle fut mise à l'air, tomba en poussière, et la feuille d'or put seule être recueillie ; la seconde, grâce à un petit cercueil dans lequel elle se trouvait, s'est conservée presque intacte. A côté de ces statuettes en bois, il y avait deux statuettes en albâtre d'un travail magnifique, le bas du corps, à partir de la poitrine, couvert d'hiéroglyphes rehaussés de bleu. D'autres poteries contenaient des objets identiques de forme et de destination à ceux de la première, de même matière, mais l'une d'elles contenait en plus un exemplaire de la briche en or, avec les deux houes et les deux couffes de même métal. L'un de ces pots contenait encore treize petits scarabées en terre émaillée. Dans le sable, on trouva quantité de vases en albâtre d'un tout petit module, des pots de tous genres, des assiettes, etc. ; puis les mêmes furent trouvés en calcaire, en terre recouverte ou non de peinture rouge, en une pierre qui m'est inconnue, en terre tout à fait grossière avec une forme à peine spécifiée par le travail. Des vases et des ustensiles de cuivre étaient aussi semés dans le sable : gargoulettes, vases à vin, pots ayant exactement la même forme que nos boîtes à lait avec ou sans anse, couteaux, haches, miroirs, coupes, etc., mélangés à des statuettes en calcaire ou en terre cuite. Évidemment ces mobiliers, même à l'époque où ils avaient été déposés dans le sable ou dans ces pots grossiers en terre cuite, n'avaient pas la même valeur : les uns étaient riches, les autres pauvres; cette observation me sera utile bientôt pour déterminer à quel usage ces objets servaient.

D'autres monumens étaient plus importans. L'un d'eux était une sorte d'édicule soutenu par des colonnes rondes, qui, au premier coup d'œil, donnait l'illusion d'un tombeau, et qui était en effet assez grand pour contenir le cadavre d'un homme de taille moyenne ; mais d'ossemens humains, il n'y en avait aucun. On trouva aussi un petit sarcophage en calcaire très friable, véritable miniature des grands sarcophages usités pour la sépulture des riches personnages, portant le nom d'un scribe et datant vraisemblablement, par le style de la gravure, de la XVIIIe ou de la

XIXe dynastie. On mit encore la main sur deux tables d'offrandes, l'une très grossière et assez petite pour n'être considérée que comme une réduction des tables ordinaires, l'autre au contraire de grandes dimensions, en syénite, et ayant dans l'inscription gravée sur le pourtour quatre cartouches qui la reportent à la XIe et à la XIIe dynastie. L'inscription dit en effet, à gauche : « Vive le roi de la Haute et de la Basse Égypte Rakhoperka, aimé de *celui qui est chez les Occidentaux*, qui donne la vie ! Il a fait ce monument à son père Rasonekhka afin qu'il vive à jamais ! » A droite, elle dit de même : « Vive le fils du soleil Ousortesen, aimé de *celui qui est chez les Occidentaux*, qui donne la vie ! Il a fait ce monument à son père Mentouhôtep afin qu'il vive à jamais ! » D'où il faut conclure que le dernier pharaon de la XIe dynastie se nommait Mentouhôtep (le sixième) de son nom, car, jusqu'ici, on ne connaissait que son prénom, et, en second lieu, qu'il était reconnu par Ousortesen Ier, deuxième roi de la XIIe dynastie, comme l'un de ses ancêtres, sans doute du côté de sa mère, ce qui jetterait un jour nouveau sur la manière dont s'est faite la transition de la XIe à la XIIe dynastie.

A quoi servaient ces objets appartenant aux époques les plus diverses? Une observation doit être faite tout d'abord : c'est qu'on n'a trouvé dans toute la butte aucun ossement humain, aucune forme de sépulture autre que celle qui vient d'être mentionnée plus haut. Sans entrer ici dans une discussion scientifique dont le lecteur sentirait peu la nécessité, je crois pouvoir affirmer que les objets rencontrés étaient tous des objets votifs; en d'autres termes, que cette butte était un lieu de pèlerinage où les gens d'Abydos, fidèles au culte des ancêtres, allaient déposer leurs offrandes, accomplir les rites sacrés reçus de leurs pères, leur témoigner une reconnaissance qu'ils croyaient due aux faveurs obtenues, et les faire participer aux événemens heureux arrivés dans la famille. De là ces objets précieux et ces objets misérables trouvés côte à côte en si grand nombre, cette table d'offrandes royale et cette autre si pauvre; de là cette taille minuscule de la plupart des objets rencontrés. Une autre raison se tire du fait que l'on n'a pas trouvé un seul tombeau, pas un seul ossement humain dans cette première butte, que par conséquent ce ne pouvait pas être pour les offrandes funéraires réelles et pour un mobilier réel que l'on avait déposé les objets dont il vient d'être question.

Ces premiers résultats étaient de nature à m'encourager et à

me faire concevoir les plus belles espérances. Mais j'avais compté sans la dévastation systématique, les épouvantables ruines que les moines fanatiques du VIe siècle amoncelèrent dans cette partie de la nécropole d'Abydos. Si les tombeaux dont il me reste à parler eussent été intacts, je ne crois pas trop m'avancer en disant que leur découverte eût été l'un des faits les plus importans qui se fussent produits dans l'histoire de l'égyptologie. Mais les barbares n'avaient rien épargné! Le fer et le feu avaient tour tour été employés: le fer d'abord, pour briser les stèles et les vases précieux qui y abondaient; le feu, pour brûler tous les objets en bois. Après avoir fait tous les ravages qu'ils pouvaient faire, après avoir pris le soin de laisser leurs noms écrits au charbon sur les tessons des vases, les dévastateurs avaient recouvert de sable les tombeaux incendiés, et le sable, recouvrant l'incendie allumé, avait réduit le bois en charbon, si bien que dans un seul tombeau j'en ai trouvé plus de deux cents kilos. Et cette dévastation ne fut pas opérée dans un jour de fureur populaire, de nervosité religieuse : elle dura longtemps, des années peut-être, car les moines du fanatique Moyse n'étaient pas nombreux, et ils prenaient leur temps; dans quelques tombeaux, pour prévenir les éboulemens, ils eurent soin de bâtir des murs en briques, se mettant ainsi à couvert de tout accident. Ils ont détruit de la sorte les plus anciens monumens connus jusqu'à cette heure, des merveilles d'art et d'industrie primitive dont la possession nous serait si précieuse. Fort heureusement que leur fureur s'est contentée de briser, et ne s'est pas étendue jusqu'à la destruction complète des fragmens, soit par impuissance, soit par négligence : c'est en ramassant ces fragmens que j'ai pu arriver à former une collection, petite à la vérité, mais d'une importance considérable, collection d'objets aussi rares qu'anciens, donnant les noms de rois complètement inconnus, qui n'appartiennent à aucune dynastie manéthonienne, et qui sont au nombre d'au moins vingt-cinq.

Entre la première et la seconde butte rouge d'Om-el-Ga'ab, s'étendait un plateau de calcaire d'environ deux cent trente mètres, où je ne croyais trouver aucune sépulture, car rien ne les annonçait, tellement le terrain était uni, et je pensais n'avoir à faire que des sondages, afin de ne rien laisser sans l'avoir exploré. Mais, dès les premiers sondages faits, on trouva d'abord des statuettes en calcaire déposées à même dans le sol, puis des tom-

beaux petits, grossièrement bâtis, dont la forme était bizarre, inaccoutumée, pauvre et même misérable. Comme dans toute la nécropole d'Abydos, le sous-sol n'avait pas semblé assez solide pour y faire un tombeau, à moins de revêtir les parois de briques crues. Mais l'habileté des briquetiers et des maçons de cette époque n'était encore que rudimentaire : les murs ne sont pas d'aplomb, ils rentrent ou ressortent avec une fantaisie naïve ; ils ne sont pas davantage d'équerre et les quatre angles formés par les murs sont chacun d'une ouverture particulière. Cependant, déjà les hommes avaient le souci de parer les murs d'une sorte de crépissage en terre noirâtre qui a tenu et duré jusqu'à nos jours. Le plan de ces tombeaux était uniforme : une chambre rectangulaire ou à peu près. Quelquefois cette chambre était limitée par de petits murs en long ou en large, quelquefois en long et en large, sur deux ou trois côtés, formant des sépultures séparées ou des suites de magasins pour y déposer des objets que je n'y ai trouvés que fort rarement ; dans ce dernier cas, les petites loges ou niches étaient limitées par deux murs transversaux très rapprochés l'un de l'autre, ne laissant en certains cas que cinquante ou soixante centimètres d'intervalle. Je me demandais comment on avait pu enterrer des hommes en un si petit espace, lorsqu'un jour la découverte d'un squelette me donna le mot de l'énigme : les squelettes étaient déposés en ces trous dans une position qui me rappela aussitôt les momies péruviennes, avec cette différence qu'ils n'étaient pas momifiés et qu'ils étaient couchés sur le côté, les genoux à la hauteur des yeux, le haut du bras collé à la poitrine et l'avant-bras ramené sur la bouche, dans la position même qu'occupe le fœtus dans le sein maternel, si bien que la première position de l'homme et la dernière étaient identiques dans le sein de la mère et dans le sein de la terre. Entre les genoux et la poitrine, on déposait des vases contenant les alimens nécessaires aux morts d'après les croyances égyptiennes. Cette disposition avait déjà été observée en 1893 par M. Petrie.

Les squelettes étaient rares : à peine si l'on en trouva cinq ou six, sur plus de soixante tombeaux que contenait le plateau. Les seuls objets découverts sont des vases en terre grossière, mais dont quelques-uns témoignent que l'homme, dès cette époque, sentait déjà le besoin de décorer ce qui lui semblait trop nu : on voit en effet sur certains de ces vases des dessins qui rappellent ce que l'homme des cavernes d'Europe gravait sur ses instru-

mens en os, à savoir une autruche ou quelque chose d'approchant, un autre animal dont on ne voit guère que la croupe, et enfin un palmier rudimentairement figuré. Dès cette lointaine époque, les vases avaient déjà des formes encore en usage en France de nos jours. Pendant plus de trois semaines, je ne trouvai pas autre chose que ces poteries et des débris de vases en albâtre et en pierre dure complètement inutilisables. Cependant, je fis ramasser tous ces fragmens dans la chambre où je dormais, et bien m'en prit, car, si j'avais négligé ces fragmens, j'aurais passé auprès des découvertes les plus intéressantes que m'ont fournies les fouilles auxquelles je présidais.

J'avais du désespoir plein le cœur lorsque j'attaquai la seconde butte et la troisième, qui étaient fort petites et rapprochées l'une de l'autre. Les travaux se trouvèrent beaucoup plus longs que je ne l'avais pensé, car les deux buttes recouvraient des tombeaux très profonds, et le vent contraria beaucoup les travailleurs. Les commencemens des travaux en cet endroit ne me fournirent que des fragmens de vases en pierres dures très peu nombreux; mais je commençai bientôt à trouver des restes de métal, d'ivoire, quelques fragmens avec des inscriptions en caractères archaïques, puis une première stèle en calcaire avec une telle disposition de caractères rudimentaires que, du coup, je fus convaincu que j'avais mis la main sur un monument des plus anciens de la civilisation égyptienne. Dans la seconde butte, je trouvai des silex taillés avec une rare perfection, et, dans un seul tombeau, trois cent vingt-quatre pointes de flèches admirablement travaillées, de toutes les formes et déjà barbelées : le tombeau avait était incendié de fond en comble, et les roseaux des flèches avaient été consumés, cela va sans dire. Des pièces de bois assez grosses avaient échappé à l'incendie comme par miracle, notamment deux qui avaient encore, passées dans leurs trous, des attaches en fil de métal. Je rencontrai aussi la première trace des souverains enterrés dans ces tombeaux, mais je ne sus pas la reconnaître, car elle était tellement insolite que je ne m'attendais aucunement à la trouver, et les découvertes de ce genre durent se multiplier avant que mes yeux fussent dessillés et que je comprisse ce qui était entre mes mains. C'était une espèce de carré surmonté d'un épervier, symbole du Dieu Horus, le fils et le vengeur d'Osiris; dans l'intérieur du carré, étaient deux signes peu apparens, et le carré se terminait par quatre petits traits.

La quatrième butte, au contraire des deux précédentes, était une butte énorme, de plus de cent mètres de long sur près de cent trente de large et une hauteur de huit ou neuf mètres. Je ne pouvais songer à l'attaquer d'un seul côté ; il fallait la prendre par au moins deux côtés et mieux encore par trois, et, pour le faire avec profit, déblayer les alentours à l'ouest et au nord. Le côté ouest semblait le plus facile et celui qui demanderait le moins de temps; mais, là encore, je fus cruellement détrompé : trois semaines devaient se passer avant que le déblaiement fût terminé de ce côté. J'y découvris en effet des tombes très importantes, dont l'une était même le monument le plus considérable que j'eusse trouvé de cette époque. C'était un tombeau profond de 6^{m},24, long de 15^{m},05 et large de 8^{m},90; les murs en briques avaient plus de quatre mètres d'épaisseur : l'incendie qu'y allumèrent les dévastateurs avait été si violent que la brique, de crue, était devenue cuite. On descendait dans ce tombeau par un escalier de 42 marches partagées en deux étages; la hauteur de chaque marche était de 0^{m},09 et la largeur du couloir où se trouvait l'escalier était de 1^{m},87. Près de la porte donnant entrée dans l'unique et vaste salle constituant le tombeau, il y avait, de chaque côté, une série de petits retraits dont je n'ai pu découvrir la destination. La salle était entièrement pavée de gros blocs de syénite, très longs et très épais. Cette tombe ne me fournit d'ailleurs que de menus fragmens de vases sans inscriptions; j'y découvris une stèle en granit, mais elle ne portait aucun caractère. Dans les déblais, je trouvai deux fragmens de vases ouvragés, qui montraient avec évidence combien les Égyptiens de cette époque étaient déjà habiles dans l'art de sculpter les matières les plus dures. Le premier était une main qui devait servir de couvercle à un vase; j'en trouvai d'abord les quatre doigts et, huit jours après, à environ trente mètres de l'endroit où le premier fragment avait été trouvé, on rencontra le pouce: la sculpture de ce morceau est tellement habile dans sa forme archaïque, les moindres détails des doigts y sont si bien marqués et si naïvement rendus, qu'on s'étonne à bon droit de voir comment les artistes de cette époque ont pu si bien faire. Le second, en même matière, appartenait à un vase comprenant deux parties : un corps de femme sans doute et, devant ce corps, une tête de canard; du corps de la femme il ne reste plus que le bas de la poitrine et les hanches, la tête de l'oiseau est au contraire complète et semble encore vivante.

Un autre tombeau de forme intéressante est celui où fut trouvée la stèle du Pharaon dont le nom est écrit par un grand serpent. Il se composait également d'une grande salle, mais, sur les côtés nord, est et sud de cette salle, étaient de petites chambres ayant des dimensions diverses pour la largeur et identiques pour la hauteur et pour la longueur : il y en avait dix-neuf. Dans quelques-unes de ces chambres, sur la paroi nord, ou sur la paroi sud, ou encore sur la paroi est, on voyait ménagée la place où était placée la stèle, et, de fait, on rencontra dans ce tombeau cinq stèles différentes de noms et de fonctions. L'emplacement de la stèle royale était encore visible dans la paroi ouest. Cette stèle est, à mes yeux, ce que j'ai découvert de plus beau dans les fouilles d'Abydos. Elle se composait d'une seule pierre, ayant 2^{m},50 de haut ; mais, quand je la trouvai, elle avait été brisée en trois morceaux. Elle est arrondie par le sommet et le champ a été évidé afin de mieux faire ressortir la sculpture, et en effet les deux signes qu'il contient se détachent avec une vigueur admirable. L'épervier est debout sur le haut d'un rectangle, fièrement posé dans l'attitude magnifique de ce superbe oiseau. Le second signe qui constitue le nom du roi et qui est dans le rectangle est le grand serpent, qui se détache aussi avec la même vigueur. Le bas du rectangle est occupé par la représentation fort connue dans les sarcophages et les stèles de l'Ancien Empire égyptien : c'est la maison égyptienne, selon l'interprétation courante. Ce même tombeau me fournit d'ailleurs un nouvel exemple de ce que pouvaient faire les hommes de l'Égypte à cette époque : on trouva dans le sable une petite tête de femme en bois d'ébène. Cette tête faisait évidemment partie d'une statuette en bois, puisque la partie qui nous en a été conservée comprend les seins de la femme, sa gorge et sa tête. Les moindres détails y sont sculptés avec une aisance très grande ; le visage est du type nubien, et la chevelure est composée d'un grand nombre de petites tresses retombant en arrière de la tête et se terminant en tire-bouchon, dans la forme qu'emploient encore actuellement les Bischaris.

Ces deux tombeaux, ainsi que la plupart de ceux que j'ai découverts, contenaient un grand approvisionnement de vases énormes où l'on avait réuni toutes les bonnes choses qui devaient servir à la nourriture du mort. Quelquefois on avait placé ces vases dans des chambres contiguës au tombeau, mais séparées

cependant : ils étaient enfoncés dans le sable et je les ai trouvés intacts, contenant encore les provisions qu'on avait mises dedans; c'est ainsi que j'ai recueilli de très anciens spécimens de céréales, de fruits, de matières grasses, d'encens qui a conservé tout son parfum. Je fis même une expérience fort curieuse sur le contenu d'un grand vase qui avait été trouvé brisé : j'y mis le feu et la matière grasse qu'il contenait brûla pendant toute une journée. Ces vases de terre ferrugineuse portaient inscrits sur leur panse le nom de l'offrande qui y était déposée et quelquefois le nom du propriétaire, toujours un Pharaon, pour lequel on les avait placés à l'endroit où on les retrouvait. Quelques-uns d'entre eux étaient lutés, c'est-à-dire recouverts d'un grand bouchon en terre ayant la forme d'un cône, avec une assiette en terre grossière au milieu de la partie inférieure, à l'endroit où il s'adaptait au vase à fermer. Ces cônes singuliers et très lourds portaient l'estampille des propriétaires auxquels ils appartenaient et ces estampilles contenaient le nom et les titres du Pharaon auquel ils avaient été destinés. C'est en réunissant tous ces renseignemens les uns aux autres que je suis parvenu à rassembler les seize noms de souverains inconnus qui furent mis au jour dès la première année des fouilles.

Les fragmens de vases en pierre dure trouvés pendant toutes ces fouilles sont des plus intéressans, car ils prouvent à quelle grande habileté les hommes d'Égypte étaient dès lors parvenus. Non seulement la forme est déjà très avancée vers la beauté idéale, et c'est à peu près la même que celle à laquelle nous sommes habitués, mais ceux qui les ont faits étaient déjà passés maîtres dans l'art de tailler le marbre, l'onyx, le porphyre, le jade, la diorite et les pierres volcaniques. Ils les décoraient aussi du mieux qu'ils pouvaient, et il faut avouer que ce mieux était parfois très bien. Et ce n'était pas en passant qu'ils décoraient ainsi ces vases en pierre dure : ils répétaient la même décoration sur des vases de divers types ou de diverses grandeurs, ayant toujours soin qu'elle cadrât avec la forme du vase. Ils étaient de la plus grande adresse à choisir dans la matière qu'ils avaient sous la main les côtés les plus aptes à bien faire apparaître les veines lumineuses ou délicates.

Ces fragmens suffiraient à eux seuls pour prouver l'habileté des artistes égyptiens à cette époque; mais d'autres monumens sont venus prouver que ces artistes ne reculaient devant aucune

difficulté. Ainsi, j'ai trouvé des fragmens de vases en cristal de roche taillés d'une main très sûre et de formes très diverses; malheureusement je n'ai pu en rencontrer un seul d'intact. Les morceaux de cristal de roche étaient quelquefois d'une grandeur étonnante. S'il arrivait que quelque veine malencontreuse fît éclater le vase en pierre dure sous la main de l'artiste qui le travaillait, il savait parfaitement le recoller et le faire servir au but qu'il poursuivait : la chose devait même être assez fréquente, car j'ai rencontré bon nombre de vases dans ces conditions. Ils ne reculaient même pas devant la restauration proprement dite et adaptaient ensemble des fragmens de pierres qui n'avaient ni le même grain ni la même épaisseur, en quoi ils se montraient plus utilitaires qu'artistes. Dans un autre ordre d'idées, ils savaient travailler et sculpter le bois, faisaient déjà des travaux de marqueterie en losanges, et ces losanges, composés de quatre petits triangles, étaient parfois faits de verre émaillé. Et afin qu'on ne puisse pas prétendre qu'un travail aussi remarquable n'est pas de cette époque, ce morceau de bois d'ébène contient sur sa face intérieure le nom de l'un de ces Pharaons antiques.

Dans la sculpture, ils étaient tout aussi habiles. J'ai rencontré, outre les objets mentionnés plus haut, une grenouille très remarquablement faite en diorite, des pieds de lit funèbre en ivoire d'un galbe et d'une facture admirables, un lion également en ivoire, sculpté avec une facilité extraordinaire, et cela au fond de tombeaux où certes on n'avait pas pu les déposer en d'autres temps, malgré les ravages qu'a subis cette partie de la nécropole. Et non seulement les Égyptiens sculptaient, mais ils dessinaient sur l'ivoire des caricatures ou des dessins qui ressemblent fort à des caricatures. Ils peignaient déjà leurs stèles de cette couleur rouge qui est le propre de l'Ancien Empire et qu'on ne retrouve plus, l'Ancien Empire passé. Dans un autre genre, ils taillaient des perles en pierre transparente, comme le cristal de roche et la cornaline, et faisaient déjà des verroteries émaillées. Si bien que j'ai trouvé côte à côte des bracelets en silex, en métal, en ivoire, objets qui d'ordinaire sont les indices d'états de civilisation bien différens.

La rareté des monumens que j'avais découverts, l'archaïsme indéniable de leur forme et de l'art dont ils étaient le témoignage, la naïve exécution des inscriptions rencontrées, la nouveauté des signes employés dont un certain nombre étaient inconnus, tout

me poussa, malgré les objections que je prévoyais, à attribuer à ces objets une date qui, par son antiquité, souleva une véritable tempête d'objections. On me demandait des preuves et l'on ne voulait pas examiner celles que je donnais. Cependant la lumière s'est faite : des savans étrangers lurent un ou deux noms des Pharaons que j'avais rencontrés : deux d'entre eux appartiennent à la première dynastie : Sémenptah et Merbapen. Rien ne m'était plus favorable, car je savais où j'avais rencontré les monumens portant ces noms : ce n'était point dans les tombeaux où j'avais trouvé les grandes stèles royales, et les objets marqués au nom des oblateurs n'étaient qu'un témoignage du culte funéraire rendu aux Ancêtres, à ces *Mânes* qui avaient précédé les dynasties historiques.

III

Quand, pour la seconde fois, je me retrouvai sur mon champ de fouilles, ma résolution n'avait pas un seul instant varié, de venir à bout des questions soulevées par ma première campagne et d'en trouver la solution, si faire se pouvait. J'avais l'intention de continuer l'exploration de la grande colline dont j'avais achevé de fouiller le côté occidental; mais, auparavant, je voulus examiner spécialement une sorte d'ellipsoïde renfermant une dépression où je croyais ne trouver que de petits tombeaux presque à fleur de terre, avec peut-être quelque tombe royale qui ne demanderait au plus qu'un travail de quinze jours ou trois semaines. Si jamais prévision de fouilleur fut trompée, ce fut la mienne : toute la dépression qui avait plus de 80 mètres de long était occupée par un seul et magnifique tombeau, large de 15 mètres et profond de 2^{m},50, enfoui sous une couche de sable épaisse d'environ 7 à 8 mètres. Ce monument contenait 66 chambres : c'est le monument funéraire le plus grandiose que nous ait légué l'Égypte, du moins si l'on en juge par ce que nous connaissons actuellement. Il était construit en terre battue et en briques crues, dans le grand axe de la dépression que j'ai signalée plus haut. Le monument contenait deux parties séparées l'une de l'autre par un mur. Dans la première partie, l'entrée était au nord, et les 32 appartemens qui la composaient après l'entrée s'alignaient sur trois rangs, séparés par deux corridors. Il y avait en tout 37 chambres. Le corridor de l'est était barré par un mur plein, tandis que le

corridor ouest courait entre deux rangées de chambres. Large de 15 mètres environ à l'entrée, cette première partie n'avait plus que $12^{m},75$ à la fin. La seconde partie était la plus irrégulière : elle était d'abord en retrait de $0^{m},50$ de chaque côté sur la première, et n'avait guère que 12 mètres de large; mais, comme l'entrée en était au sud, elle allait, au contraire de l'autre, en s'élargissant, car elle n'avait que 8 mètres de largeur au commencement. Près de cette entrée, de chaque côté du corridor, étaient trois chambres, dans lesquelles on ne pouvait pénétrer qu'à l'extrémité de ce corridor; puis à ce premier couloir succédait un second couloir ayant une rangée de cinq chambres de chaque côté. Lorsque ce couloir finissait, on entrait dans une chambre qui servait de lieu de passage pour pénétrer dans deux autres chambres, l'une au nord, la seconde à l'ouest; en face de celle-ci, s'ouvrait une porte menant dans quatre chambres aboutissant au corridor est. A l'ouest étaient trois chambres seulement, ne communiquant aucunement, soit entre elles, soit avec les autres. Ces trois chambres de l'ouest et les trois dernières de l'est entouraient une grande chambre qui avait des murs de terre battue et qui était revêtue, jusqu'à une hauteur de $1^{m},70$ en partant du fond, d'un mur en pierres calcaires mal dégrossies et mal assemblées. Cette seconde partie s'accolait à la première, les deux monumens étaient donc disposés pour ainsi dire dos à dos. Ce plan, déjà compliqué pour l'époque, l'était rendu encore davantage par les pilastres, les saillies et les retraits qui composaient l'entrée de chaque chambre. Tout l'ensemble témoigne au plus haut degré que les constructeurs avaient eu des visées architecturales. Les deux monumens étaient entièrement recouverts avec des poutres de bois irrégulièrement disposées, et s'appuyant sur les murs chaque fois que cela était possible ou sur un mur et sur une poutre, qui servait en quelque sorte de palâtre lorsqu'il n'y avait pas un mur vis-à-vis.

Il serait difficile, surtout si l'on considère à quelle époque ce monument a été construit, de nier qu'il n'ait été aux yeux des constructeurs un type de beauté et de richesse. Peu importe que les matériaux de construction aient été de terre battue et peut-être de briques en certains endroits ! le seul fait d'avoir construit un pareil monument, d'avoir recherché l'effet architectural, de l'avoir recouvert entièrement de poutres en bois et sans doute de feuillages par-dessus les poutres, parle assez haut de lui-même. Cette richesse extérieure n'était pas la seule : la richesse intérieure,

non seulement correspondait à la première, mais encore défiait tout ce qu'on pouvait attendre. Je ne crois pas trop dire en écrivant que, si le mobilier du tombeau eût été rencontré intact, l'heureux homme qui l'eût découvert aurait trouvé un trésor tel que seules les *Mille et une Nuits* en ont décrit de semblables. J'estime que le nombre des vases en pierres dures ou précieuses dépassait le chiffre de trois mille, sans compter les vases en métal, les merveilleux couteaux de silex, les armes, etc., que l'on y avait amoncelés. De plus, la poterie était représentée par de grandes quantités de vases de toute forme, soit renfermés dans des caisses en bois, soit déposés sur le sol. Les approvisionnemens contenus dans ces poteries étaient encore de bien loin dépassés par ceux renfermés dans de grandes caisses en bois contenant environ quarante hectolitres de toutes les céréales alors connues, les fruits aimés, maintenant ignorés. L'ameublement remplissait deux chambres : c'étaient surtout des chaises et des fauteuils en paille tressée, des objets de vannerie primitive, d'autant plus intéressans pour l'histoire de l'industrie humaine.

Malheureusement, presque tous les vases avaient été brisés avec une fureur inouïe par les spoliateurs, toutes les fois qu'ils l'avaient pu, car, assez souvent, ils avaient été interrompus dans leur œuvre néfaste et sacrilège, soit par des éboulemens soudains, soit peut-être à main armée. J'ai retrouvé au fond d'une chambre une couffe oubliée par les profanateurs surpris sans doute par quelque chute soudaine du sable; en outre, le travail, fort souvent, avait été fait d'une manière si hâtive que l'on avait négligé d'aller jusqu'au sol de la chambre; que l'on avait laissé sans les briser presque tous les objets en métal renfermés dans le tombeau; qu'on ne s'était pas donné la peine de sonder les murs éboulés et de détruire les solives de la toiture. Si l'on compare l'état dans lequel mes ouvriers ont trouvé ce tombeau immense avec celui dans lequel étaient quelques tombeaux des rois Mânes, notamment celui du roi *Den* et celui aux pointes de flèches, même celui du roi Serpent, surtout si on le compare avec la dévastation systématique du tombeau d'Osiris, on sera frappé de ce fait que je n'ai pas relevé une seule trace d'incendie en quelque endroit que ce soit.

Malgré cette dévastation à jamais regrettable, les découvertes qui ont eu lieu dans ce tombeau sont du plus grand intérêt pour la science, en particulier pour l'histoire de l'art et pour l'histoire de la civilisation humaine à cette lointaine époque. Le nombre

presque incroyable des vases en pierre dure sortis de ces fouilles est à lui seul une preuve que la possession de ces vases était regardée comme une grande richesse : il y en avait de tout modèle et de toute matière, depuis les grandes jarres jusqu'aux vases de formes fines et soignées faisant penser déjà aux formes actuellement en usage, et depuis la diorite jusqu'au cristal de roche, en passant par des pierres très rares, comme la pierre aulaire, par le marbre, la calcite, le jade, et d'autres dont je ne sais pas encore les noms. Les hommes de cette époque avaient une habileté réellement prodigieuse pour tailler les pierres; ils devaient déjà disposer d'outils spéciaux très perfectionnés, car comment auraient-ils pu creuser des blocs d'onyx de $0^m,98$ de hauteur, et cela jusqu'à une épaisseur qui n'est que de $0^m,03$ ou $0^m,04$? Il leur fallait évidemment une patience à toute épreuve, mais il leur fallait aussi une habileté consommée, quoique primitive et rudimentaire par certains côtés. Ainsi, presque toujours, le vase n'était pas régulièrement creusé, l'épaisseur des deux côtés n'était pas uniforme, en admettant que les diverses épaisseurs d'une même partie d'un vase aient été voulues. Le fait était tellement certain que, bien souvent, des fragmens d'épaisseurs variables se raccordaient entre eux et qu'on a pu en constituer des vases complets, sinon intacts. Malgré cette imperfection du travail, on ne saurait trop admirer la finesse de certains vases en une pierre qui se rapproche de très près du jade, car il a fallu l'analyse la plus détaillée pour l'identifier et des connaisseurs expérimentés s'y étaient d'abord trompés : cette épaisseur s'amincit jusqu'à deux ou même à un millimètre. Quand on voit une semblable finesse, on n'est pas étonné que ces mêmes vases aient été d'une extrême fragilité et que les fabricans de cet âge aient déjà trouvé les moyens de raccommoder les fragmens. Ils le faisaient avec une composition où il entrait peut-être de la gomme laque, et cette composition a été assez solide pour durer jusqu'à nos jours. Parfois même, cette composition avait si bien recollé le vase qu'au jour de la spoliation, les coups de hachette l'ont brisé à nouveau, mais non pas dans la partie recollée.

De quels outils pouvait-on se servir afin d'arriver à un résultat si extraordinaire? Ces outils, s'il faut s'en rapporter uniquement aux objets trouvés, étaient de deux sortes : les outils en silex, les outils en métal. Les premiers étaient en nombre considérable : en une seule des chambres de ce tombeau, on en rencontra plus

de 600. Il est vrai que la plupart de ces silex étaient grossièrement éclatés; mais, à côté, l'on trouva des racloirs, des poinçons, des lames, des scies, des couteaux, le tout admirablement travaillé. Les couteaux spécialement, d'un large type, attestent une science incomparable dans l'art de faire éclater et de tailler le silex. Aussi semble-t-il que ces instrumens, quoiqu'ils aient pu être employés, étaient plutôt des instrumens de luxe que ceux d'un usage journalier.

Les métaux trouvés au cours des fouilles de cette seconde année sont l'or, l'argent, et le cuivre rouge. Dès les fouilles de l'année précédente, j'avais vu que le travail du cuivre avait atteint déjà un haut degré de perfection : on savait notamment en faire des fils qui servaient à beaucoup d'usages, en particulier à réunir entre elles des pièces de bois. Il y avait aussi un assez grand nombre d'outils : aiguilles, ciseaux, couteaux, rasoirs. Sauf ces petits outils, dont le plus long a environ $0^m,10$ pendant que la largeur atteint à grand'peine $0^m,0083$, à l'exception aussi d'un bracelet en cuivre repoussé, fort mince et qui s'est brisé pendant le transport et d'autres objets du même genre, tous les autres étaient fragmentaires. Ils suffisaient cependant à démontrer, à qui voulait voir, que les métaux étaient connus et employés dans la civilisation dont il est question. Je ne dois pas oublier la présence d'un électrum où l'argent domine. La seconde année, je rencontrai assez d'objets de cette nature pour prouver que l'emploi des métaux était courant et qu'on savait les travailler avec un réel talent.

J'ai rencontré d'abord de l'or et de l'argent en feuilles. La première feuille d'or était placée dans l'un des trous pratiqués pour recevoir les extrémités des chevrons qui supportaient la toiture des salles. Surpris de la présence d'une feuille d'or en de semblables conditions, je fis sonder les murs de la chambre et, au milieu d'un bloc en terre battue, voilà que je trouvai d'autres feuilles du même métal en nombre assez considérable. Comment ces feuilles d'or se trouvaient-elles dans un mur, à une hauteur d'environ 2 mètres? c'est ce que je ne me charge pas d'expliquer. La seule feuille d'argent qui fut trouvée cette seconde année, l'a été au fond de l'une des chambres.

Les objets en cuivre ont été trouvés en quantité considérable : en un même jour, j'eus la bonne fortune d'en découvrir 1220. Ils avaient été oubliés sur le haut d'un pilastre de l'une des chambres

du corridor est, dans la première partie du monument; l'oxydation qui s'était produite les retenait attachés tous ensemble dans un seul bloc. Je n'eus aucune peine à les détacher et, lorsque je les eus comptés, je trouvai le nombre que j'ai donné plus haut. Je crus tout d'abord qu'ils étaient tous de petits objets votifs, à l'exception peut-être d'une catégorie d'objets. Il y avait de petites lamelles très minces, peut-être préparées pour quelque usage inconnu, car une très grande partie étaient percées de petits trous. On voyait ensuite une série de plaques en demi-cercle, très minces et aussi de petites proportions. De petits objets avaient une forme nettement géométrique, car ils avaient été découpés en forme de pyramide triangulaire, de triangles rectangles, isocèles, etc., et ils me parurent former sans contredit la catégorie la plus curieuse de ces objets. Venaient enfin les objets utilisables, les aiguilles, les couteaux, les ciseaux , les fers de lance, bien faibles cependant pour être employés dans un combat, et de petites pincettes. Les seules aiguilles étaient au nombre de 172. Je sais maintenant que le plus grand nombre de ces objets formaient une cuirasse à écailles, comme on en voit à certains dieux, notamment à Horus, et ce que j'avais pris pour des objets à formes géométriques n'était que les extrémités de ces écailles tordues afin de permettre de les placer sous les bras.

Je trouvai aussi un nombre considérable d'objets divers à l'état sporadique, notamment des harpons à plusieurs entailles comme ceux dont se servent actuellement encore les tribus nègres dans l'intérieur de l'Afrique, tels que les Bongos, les Mittous, les Niamniams, les Monbouttous, etc. Je découvris encore, à l'entrée de l'une des chambres ouest, un certain nombre de haches en métal ayant réellement servi, car elles étaient d'un poids respectable et le tranchant était émoussé. Elles ont une forme inconnue jusqu'ici en Égypte, et c'est vraisemblablement celle que l'on voit gravée sur les célèbres panneaux de Hosi. Elles étaient attachées au bois qui servait de manche, sans doute par des cordes passant par un trou circulaire percé dans le milieu de la hache et fort irrégulier : l'un d'eux est même rectangulaire et les cordelettes servant à le maintenir dans le manche devaient être fort petites.

Ces derniers objets annoncent déjà qu'on savait fondre le métal en une seule masse; les vases dont il me reste à parler prouvent qu'on savait aussi donner au métal la forme voulue par le créateur du vase. J'ai trouvé un tout petit nombre de vases intacts, aux

formes différentes, toutes imitées des vases en pierre qui étaient d'un usage courant chez les hommes de cette époque, quand ils étaient assez riches pour en avoir. Les uns sont des vases hauts et larges, avec ou sans anses; d'autres des vases bas avec un bec : l'un de ces derniers a même un bec séparé en deux parties par une petite cloison longitudinale, et l'on pouvait ainsi verser deux fils de liquide à la fois, comme on le voit sur certains bas-reliefs où sont retracées des cérémonies religieuses.

Il n'y a pas jusqu'au grès que je n'aie rencontré orné d'un joli émail bleu. Dans les deux parties de la tombe dont il s'agit, je trouvai de nombreux objets de cette sorte, les uns dans la couche supérieure de sable, les autres au fond des chambres. Par un heureux hasard, tous les objets que j'y ai découverts, sauf les perles, sont nouveaux et aucun musée n'en possédait jusqu'alors et n'en possède encore de semblables, sauf celui de Gizeh, qui entrait pour moitié dans le partage des objets rencontrés au cours des fouilles. Ce sont de petits cubes rectangulaires, de petits objets pouvant représenter des battans de porte, des sceptres inconnus, des tables ignorées, coupées en compartimens, etc. : l'émail bleu qui recouvre tous ces objets est d'une douceur extraordinaire, et l'Égypte historique ne saura rien inventer de mieux en ce genre.

J'ai rencontré en petit nombre des inscriptions dont la plupart sont tracées à l'encre noire ou rouge : celles à l'encre noire se sont bien conservées et pourront sans aucun doute être lues; celles à l'encre rouge se sont en grande partie effacées et disparaissent tous les jours sous l'action de notre humide climat. Le plus souvent ces inscriptions se bornent à un seul mot ou à deux, disant : *Beau* (*vase*), ou *Très beau vase:* quelquefois on lit : *Dédié à...* et le nom de celui auquel avait été dédié le vase n'est pas conservé. Certains fragmens nous ont conservé de véritables scènes, comme celui où l'on voit un Pharaon, dont j'avais déjà trouvé le nom l'année précédente, tenir sa massue, prêt à écraser l'ennemi. La présence de ce nom dans le tombeau, comme, d'ailleurs, de plusieurs autres parmi ceux rencontrés antérieurement, montre bien que les hommes ainsi désignés vécurent après les propriétaires du tombeau dont il est ici question : d'autres noms ont été découverts, dont l'un s'est trouvé être le même que le premier gravé sur l'épaule droite d'une statue célèbre, laquelle est au musée de Gizeh. On m'avait reproché, la première année, d'avoir

comparé certains des objets provenant des fouilles d'Abydos avec cette statue, car j'avais dit que la facture et l'époque avaient été les mêmes : il n'est plus possible désormais d'en douter : les objets que j'ai rencontrés au cours de mes fouilles et la statue de Gizeh sont bien de la même époque, ils contiennent des inscriptions semblables et la disposition des hiéroglyphes est tout aussi primitive sur la statue que sur les objets d'Om-el-Ga'ab et sur ceux-ci que sur celle-là.

Et maintenant, à qui ce vaste monument avait-il été élevé? Lorsque je le rencontrai, je ne pus réussir à reconnaître ceux en l'honneur desquels il avait été construit : poursuivi que j'étais par l'idée et le désir de rencontrer quelques-uns de ces *Mânes* que j'avais déjà, me semblait-il, trouvés l'année précédente, ou même de voir tout à coup mis entre mes mains quelque document historique m'éclairant d'une lumière non douteuse sur l'époque à laquelle remontaient les tombeaux ouverts par mes ouvriers, j'étais passé à côté de l'identification réelle de la tombe, quoique j'eusse en main tout ce qu'il fallait pour la reconnaître.

Je disposais en effet d'une quantité de documens disant clairement à qui était ce tombeau. Il est vrai que ces documens en dernière analyse se réduisaient à un seul, car c'était le même qui avait été répété des centaines de fois, soit à l'état simple, soit à l'état amplifié. Ce document n'est autre chose qu'un bouchon ayant servi à luter l'ouverture des vases sur lesquels il a été appliqué : grâce à un cylindre gravé préalablement, la gravure ou inscription a été reproduite sur la terre. Voici la description totale du plus développé : sur la maison du défunt, représentée par un rectangle avec portes au bas, sont affrontés l'oiseau qui désigne Horus et le quadrupède qui désigne Set : tous deux sont coiffés de la double couronne, rouge et blanche, certifiant qu'ils ont régné à la fois sur la Haute et la Basse Égypte. Dans la partie supérieure du rectangle, sont huit signes hiéroglyphiques disant : « Ont paru combattant avec leurs deux casse-tête les deux dieux, ils se sont couchés ici, » c'est-à-dire : « Pendant leur vie mortelle, ces deux dieux ennemis se sont fait la guerre, » — Horus voulait venger son père Osiris frauduleusement mis à mort par son oncle Set; — « la paix s'est faite dans la mort, qui les a réunis en ce tombeau. » Il n'y a donc aucun doute à avoir : le tombeau est bien celui de Set et de Horus; et dès lors on comprend très bien la présence d'armes en grande quantité et de vases de métal

dans le tombeau de deux hommes qui avaient passé leur vie à se faire la guerre et dont l'un, Set, passait pour l'inventeur de la métallurgie.

IV

Pendant le troisième hiver, novembre 1897-mars 1898, j'entrepris d'achever l'exploration d'Om-el-Ga'ab, et j'y trouvai le tombeau d'Osiris. Pour pouvoir penser un seul moment à trouver le tombeau d'Osiris, il fallait réunir un certain nombre de conditions sans lesquelles il n'y avait aucun espoir à entretenir. La tradition égyptienne, conservée dans des documens connus, papyrus et inscriptions murales des temples, était unanime à admettre que le tombeau d'Osiris devait être entouré d'un certain nombre d'autres tombes particulières de gens qui avaient tenu à grand honneur et profit spirituel d'avoir leur demeure éternelle près de celui qu'on appela le Dieu Grand, ou, comme disent les textes égyptiens, *près de l'escalier du Dieu Grand*. L'auteur grec qui nous a conservé le traité sur Isis et Osiris a même étendu cette ambition à tous les habitans de l'Égypte pendant toute la durée de l'empire égyptien, en quoi il s'est trompé. Mais, si l'on restreint son renseignement à l'époque contemporaine d'Osiris ou aux générations suivantes, ses paroles sont parfaitement exactes. Cette première condition est accompagnée d'une seconde, à savoir la présence d'un escalier dans ce tombeau, si bien que la rencontre d'un monument comme celui dont je vais avoir à parler plus loin n'aurait pas suffi pour m'assurer de l'identification du tombeau que j'allais découvrir, si ce tombeau n'avait pas renfermé un escalier. En troisième lieu, la tradition m'apprenait que le corps d'Osiris ne pouvait se trouver dans le tombeau d'Abydos, pour la bonne raison que son frère et meurtrier, Set, avait dépecé son cadavre en quatorze morceaux, qu'il avait disséminés en divers lieux, qu'Isis avait ensuite recherchés et enterrés, prenant soin d'élever un tombeau spécial à l'endroit où elle trouvait chaque relique de son époux. Dans le tombeau d'Abydos, — les textes le disent expressément, — Isis avait enterré le chef de son mari, et, s'il faut en croire les représentations des tableaux reproduits à satiété sur les murailles des temples d'Abydos et sur les stèles des particuliers, la tête avait été renfermée dans une châsse en bois d'un travail particulier, très longue,

très peu large, ne s'élargissant que pour former un petit tabernacle où reposait la précieuse relique.

Divers indices m'assuraient, en outre, que, quel que fût le tombeau que j'allais rencontrer, il devait appartenir au cycle d'Osiris. Dès la première année, j'avais observé que tous les objets trouvés dans la couche supérieure de décombres étaient consacrés à ce dieu, ou à Isis, ou encore à Horus : la première était la femme d'Osiris, le second son fils, celui qui l'avait vengé. En cette troisième année de fouilles, dès les premiers jours, je rencontrai en grand nombre des fragmens de vases portant des inscriptions hiéroglyphiques, hiératiques ou démotiques : toutes parlaient d'offrandes faites à Osiris. Sur l'une d'entre elles, je vis même que les offrandes avaient été faites à Osiris, non en tant que dieu, mais en tant qu'homme ayant accompli sa vie, ce que signifiait l'épithète de *juste de voix* accolée à son nom, laquelle signifie en somme ce que veut dire *défunt* accolé à un nom d'homme. Je pus voir aussi que, pendant toute la durée de l'empire égyptien, depuis Ménès jusqu'aux Ptolémées, un culte public avait été rendu sans relâche à Osiris. Au cours du règne de Ramsès II, le Sésostris des Grecs, environ quinze siècles avant notre ère, on avait même recherché des formes de poteries archaïques, on avait fait des vases rappelant par certains points les vases de pierre des plus anciennes époques, et l'on y avait gravé des scènes représentant un prêtre faisant hommage à Osiris de ses apports : le dieu était quelquefois accompagné soit d'Isis, soit d'Horus. Je ne pouvais donc m'empêcher de me demander ce que signifiait la présence de ces vases et de ces inscriptions en ce lieu et, malgré moi, ma pensée se tournait vers le tombeau d'Osiris, car je ne pouvais un seul moment m'arrêter à l'idée que là peut-être était une chapelle consacrée à la mémoire du dieu, la coutume égyptienne n'admettant point de chapelles dédiées en l'honneur de quelqu'un, fût-il dieu, quand le corps ou le squelette ou partie du squelette de l'individu ne se trouve pas dans la chapelle.

Ces premières réflexions m'amenaient donc à la conclusion que je pouvais rencontrer le tombeau d'Osiris. Les tombes que j'ouvris au côté est, de même qu'à l'ouest, au nord et au sud, me montrèrent, en plus, que la première des conditions à remplir était déjà réalisée. Le tombeau central caché sous la grande butte était bien voisin d'autres tombes qui toutes, par leur construction,

par leur mobilier, et par les squelettes qu'elles renfermaient, attestaient ou la même époque, ou une époque postérieure très voisine. Ces tombeaux, me disais-je, sont bien ceux dont parle l'auteur du *Traité d'Isis et d'Osiris;* et voici que les tombes de l'est m'apportèrent tout à coup une confirmation inattendue. Il est raconté dans la légende d'Osiris qu'Isis, ayant appris le meurtre de son mari, coupa sa chevelure en signe de deuil et la lui consacra. Or toutes les tombes du côté est étaient des tombes de femmes, autant que j'ai pu en juger d'après les stèles que j'ai trouvées, et dans toutes je rencontrai des cheveux, même dans celles dont on avait enlevé les squelettes : ces cheveux étaient tous tressés et une grande partie des mèches trouvées attestaient un art et une patience comme seuls peuvent en avoir les artistes capillaires, et encore douté-je qu'on puisse faire aussi bien de nos jours. Au côté sud, je rencontrai, en quantité consirable, des étoffes de toutes les qualités alors usitées, et je pus vérifier ainsi la légende ajoutant qu'avec les mèches de sa chevelure, Isis consacra aussi ses habits : elle le pouvait apparemment, puisque les étoffes étaient parfaitement connues. Tous ces faits venaient donc à l'appui de la conclusion que je pouvais tirer.

Le mobilier funéraire de ces tombes me confirma aussi dans mon espérance. Je retrouvais, en effet, dans ces tombes, les objets que j'avais découverts, l'année précédente, dans le tombeau de Set et de Horus. Malheureusement, la plupart des objets rencontrés, au lieu d'avoir été conservés en bon état par le sable, avaient été tellement viciés par l'air et par leur long séjour dans les tombes, qu'à peine sortis du sol, ils tombaient en poussière. Seuls, les vases en pierre avaient résisté à cette lente action de l'air; mais, sauf un seul qui est resté au musée de Gizeh, ils avaient tous été brisés, et j'ai eu beau rapprocher les morceaux les uns des autres, je n'ai pu en former que très peu de complets.

Il faut, à ces deux causes de destruction, en joindre une troisième, qui, lorsque je l'observai, me fit abandonner un moment tout espoir de rencontrer quelque objet que ce fût : je remarquai en effet, du côté est, qu'à une très petite distance au-dessus des tombeaux, courait une couche de cendres dans lesquelles étaient de très nombreux fragmens d'objets brisés, calcinés, éclatés ou fondus. Les silex, en particulier, avaient subi l'action du feu d'une manière incroyable, et il y en avait des quantités considérables. Tant que

la couche de cendres fut à l'état normal, si je puis ainsi dire, l'espoir de trouver quelque objet précieux ne devait pas être abandonné ; mais bientôt, à côté de la couche de cendres qui devenait de plus en plus épaisse, on rencontra une autre couche de débris montrant aux yeux les moins clairvoyans que les spoliateurs avaient passé les cendres au crible, jeté à gauche, comme ils le font encore, les débris de toutes sortes restant dans le crible, après que la cendre pure était tombée sous le van. Dès lors, tout espoir dut être abandonné, et de fait je n'ai presque rien rencontré dans un tombeau qui devait être si riche, car, s'il n'eût pas renfermé des objets réellement précieux, notamment en or et en argent, on ne se fût pas donné la peine de passer au crible les restes échappés à l'incendie. Il semblera sans doute que les profanateurs raisonnaient assez mal, qu'il eût été préférable de s'éviter le second travail en ne mettant pas le feu et de prendre intacts les objets renfermés dans la tombe ; mais je ferai observer que la destruction fut avant tout une affaire de religion, que le fanatisme religieux y joua le plus grand rôle, qu'on mit d'abord le feu qui purifie tout et qu'ensuite on rechercha les métaux précieux : de la sorte furent conciliés les droits de la religion et les intérêts des spoliateurs.

Je savais, pour avoir publié la vie de Moyse d'Abydos, qu'il en avait été ainsi : je ne devais donc pas être étonné de trouver les preuves du fait. Ces preuves, je les ai rencontrées sur une très grande quantité de tessons de poterie, où non seulement les cénobites de Moyse, en leurs momens de loisir, s'amusèrent à dessiner au charbon des images naïves d'oiseaux qui n'ont jamais existé que dans leur imagination, des croix grecques et une tête de Christ, mais encore écrivirent des mots qui ne peuvent être que chrétiens, comme ce mot *omoousios*, qui a tant causé de discussions entre Ariens et Orthodoxes avant de faire couler tant de sang, et ils laissèrent même leurs noms sur un fragment de poterie : Schenoudi, Boqtor (Victor), Démétrios, etc., de sorte qu'il est indubitable qu'ils se glorifiaient de leur action. Cette observation, jointe à celles que j'avais faites précédemment, ne fit que me confirmer de plus en plus dans la pensée que j'allais trouver le tombeau d'Osiris, car, si l'on ne doit pas se fier plus qu'il ne convient au raisonnement déductif et inductif quand il s'agit de découvertes archéologiques, il ne faut cependant pas le bannir absolument des élémens qui mènent aux grandes trouvailles. Dans l'es-

pèce, je me disais qu'évidemment les moines coptes du VIe siècle de notre ère ne se seraient ni si sauvagement, ni si fanatiquement et si spécialement attaqués à toute une série de tombes, si ces tombes n'avaient pas été désignées à leur fanatisme par une raison quelconque. Ils avaient autour de leur couvent, bâti en pleine nécropole, assez d'autres tombeaux qu'ils pouvaient dévaster à leur choix ; pourquoi donc se porter à plus de deux kilomètres, jusqu'au pied de la montagne occidentale, pour se livrer à une tâche qu'ils auraient pu accomplir plus à leur aise tout près de leur demeure? Il devait y avoir un motif déterminant leur conduite, et ce motif, c'est l'existence d'un culte nommé par eux idolâtrique et rendu par les habitans d'Abydos aux morts qui reposaient dans la nécropole d'Om-el-Ga'ab. S'il se fût agi d'un simple Pharaon, il ne serait pas très facile de se rendre compte de ce motif, ni même de comprendre le culte traditionnel ; si anciens que l'on suppose les Pharaons enterrés en ce lieu, on ne comprendrait pas comment le culte qu'on leur rendait n'a pas subi d'éclipse, comment on le leur a rendu avec une si grande affluence, comment les offrandes se sont ainsi amoncelées autour de leurs tombeaux pour former ces collines encore assez élevées. Nous connaissons d'autres Pharaons à qui l'on a rendu hommage, dont le culte a continué à travers les siècles ; mais les hommages qu'on leur rendait étaient le fait de simples particuliers, leur culte était confié à des prêtres : ce n'était aucunement les hommages de toute une population durant tout un empire, et jamais les offrandes consacrées à leur souvenir n'avaient accumulé les masses énormes des témoignages d'Om-el-Ga'ab. Il faut donc se rabattre sur l'existence d'un culte local rendu à un homme considérable déjà pendant sa vie, élevé par le souvenir reconnaissant de la postérité à la dignité divine, tel que fut Osiris, le maître d'Abydos, comme l'appellent les textes égyptiens, l'Être Bon par excellence.

Le tombeau d'Osiris était donc au centre de la grande colline. C'était une véritable maison creusée dans le sol de la montagne, construite en briques, avec une enceinte de murs très épais, puisqu'ils atteignaient trois mètres d'épaisseur, ayant des appartemens rangés sur trois côtés, le quatrième restant libre, avec une grande cour centrale. C'est toujours la disposition, non seulement des maisons égyptiennes anciennes, mais encore le type des maisons dans un grand nombre de pays. Le hasard des fouilles me fit

aborder le tombeau par le mur oriental : je suivis ce mur jusqu'à l'angle nord-est, et dès lors je fis creuser. Le mur que je rencontrai d'abord n'appartenait pas au tombeau : il avait été élevé par les spoliateurs au-dessus des murs réels de la tombe, jusqu'à une hauteur d'un mètre environ. Il était construit en matériaux très disparates et très différens de ceux qui avaient été employés dans la construction de la tombe : les briques crues y étaient mélangées aux briques cuites et aux pierres prises au hasard dans la montagne, ou aux monumens détruits et brisés, et le tout avait été relié par une sorte de mortier, car on avait voulu faire solide, l'ouvrage devant exiger un temps considérable. Au contraire, le tombeau proprement dit avait été construit en briques crues, de petites dimensions, comme dans tous les tombeaux de cette époque.

Chose extraordinaire, l'architecte qui avait présidé à cette construction l'avait faite à peu près régulière : les angles des murs étaient droits, sauf celui du mur occidental au nord. La quasi-régularité de la tombe était surprenante pour quelqu'un qui avait été à même de juger de l'irrégularité constante des constructions remontant à cette haute époque ; c'était pour moi une preuve que l'on avait cherché à bien faire et qu'il devait s'agir d'un mort de qualité.

Le tombeau se composait de quatorze chambres, plus un escalier. Le côté oriental comprenait cinq chambres, le côté nord cinq aussi, plus l'escalier, et le côté sud seulement quatre. Les deux chambres extrêmes du côté est étaient complètement murées ; toutes les autres ouvraient sur la cour centrale, et l'ouverture consistait en l'absence de mur du côté où elles ouvraient. Cette construction primitive avait cependant reçu quelques essais d'ornementation : certaines chambres étaient ornées de pilastres, mais ces pilastres n'étaient pas symétriques, ils n'existaient pas dans toutes, et l'on voit clairement que l'architecte ne savait trop qu'en faire, tandis qu'au contraire l'architecte du tombeau de Set et de Horus les avait employés d'une façon fort symétrique et en avait tiré un grand parti. Sur les murs des portes, au côté nord et au côté sud, l'architecte avait de même imaginé une ornementation curieuse, consistant en une niche creusée dans les murs, à sept ou huit centimètres de la porte, très peu profonde, puisque souvent elle n'avait qu'un centimètre de profondeur et jamais plus de deux : large d'environ $0^{m},40$, elle avait quelquefois, je

crois, toute la hauteur du mur, et d'autres fois environ $1^m,50$. J'avais pensé d'abord que ces niches avaient été réservées pour y placer des stèles commémoratives; mais leur peu de profondeur me fit bien vite abandonner cette idée, car la stèle n'aurait pu rester droite et collée au mur : d'ailleurs, je n'ai pas rencontré trace de ces stèles.

C'est à ces niches et à ces pilastres que se borne la décoration architecturale du tombeau d'Osiris, si l'on ajoute la grande niche qui avait été faite dans le mur ouest, large de $0^m,96$ et profonde de $0^m,13$, ayant toute la hauteur du tombeau, soit $2^m,76$ environ. Comme le lecteur pourra en juger par lui-même, le plan et l'exécution du plan n'ont rien de bien remarquable pour nos idées actuelles; mais si l'on veut bien se reporter à la haute antiquité de l'œuvre, on jugera sans doute que, pour ce temps, l'œuvre était remarquable. Il a bien fallu un commencement aux constructions humaines, et c'est ce commencement déjà très avancé que nous offre le tombeau d'Osiris, qui représente actuellement le monument le plus antique élevé par les hommes civilisés dans le monde entier, et qui, à ce titre, doit être pieusement conservé comme un legs précieux des générations primitives aux présentes générations. Le mode de construction devait nécessairement répondre aux matériaux employés : les matériaux étant de simples briques, très petites, crues, il ne pouvait y avoir de grands effets dans leur disposition. Cependant on avait varié leur assemblage, sans que je puisse dire si les variations observées doivent être attribuées à un commencement de goût ou bien à l'ignorance chez l'ouvrier : les briques étaient posées dans le sens de leur longueur uniformément, horizontalement au mur, ou verticalement, ou encore l'une verticalement et l'autre horizontalement; mais trop souvent la symétrie n'existait pas ou n'avait existé que dans l'esprit du constructeur. Le tombeau était à ciel ouvert, tout au moins pour la grande cour, sans que je puisse dire s'il en était autrement pour les chambres, car je n'ai jamais eu lieu d'observer qu'il y ait eu à ces chambres une couverture quelconque, soit de bois, comme dans le tombeau de Set et de Horus, soit simplement en terre battue avec un soutien, comme dans les petits tombeaux avoisinans.

Ce tombeau contenait sans le moindre doute une très grande quantité d'objets précieux, car j'ai retrouvé un bon nombre de fragmens de toutes sortes, travaillés avec un art déjà sûr de lui-

même, quoique portant des traces indéniables d'une époque primitive. Il va sans dire que j'ai recueilli avec le plus grand respect ces inestimables restes, antiques témoins de la civilisation à son aurore. Ce que les spoliateurs avaient déjà fait, je l'ai fait moi-même : tout ce qui provenait de ce tombeau fut passé au crible afin de ne rien laisser échapper. Pour ce faire, il parut nécessaire de diviser la tombe en zones : cette division elle-même avait déjà été pratiquée par les moines du VIe siècle de notre ère, car, à mesure que j'approchai du fond, je vis que les profanateurs avaient, eux aussi, agi de la sorte.

En faisant démolir les murs qu'ils avaient élevés, je m'aperçus, — hélas! ce n'était pas la première fois, — que, pour construire ces murs, on s'était servi de monumens qu'on avait pris soin de briser, lorsqu'on ne pouvait pas les utiliser tout entiers. Ceux qui avaient été conservés intacts avaient été tellement maltraités par les spoliateurs soit volontairement, soit involontairement dans beaucoup de cas, que je ne pouvais plus en tirer le moindre parti, chose très regrettable. Cependant, dans la plupart des chambres, j'ai retrouvé encore en place un assez grand nombre de jarres énormes, en terre cuite, les unes toujours coiffées de leurs bouchons coniques, les autres l'ayant perdu, car il était tombé à terre. L'incendie qui avait été allumé dans ces chambres avait fêlé presque toutes ces jarres, qui tombaient en morceaux dès qu'on les voulait prendre. Pourtant, les spoliateurs, dans leur rage destructive, avaient apporté trop de précipitation quelquefois à leur travail : ils avaient rempli les chambres de sable et avaient de la sorte éteint l'incendie à peine allumé. Chaque chambre eut, je pense, son incendie particulier, et la grande cour centrale obtint un honneur spécial; on dut y allumer un immense brasier, car j'y ai rencontré des fragmens de poteries vitrifiées et soudées ainsi les unes aux autres, ayant $0^{m},30$ de longueur sur $0^{m},50$ de hauteur, et $0^{m},15$ de largeur. On peut ainsi juger de la violence du feu et de ses ravages. Il est surprenant que quelques objets aient pu résister à cette destruction; mais la multiplicité des incendies et surtout la précipitation apportée au travail ont sauvé de la destruction certains fragmens des plus intéressans pour la science. Il n'est pas jusqu'à la grande cour elle-même qui n'ait gardé quelques restes, car le brasier avait été allumé au milieu, et la partie nord avait presque échappé à l'incendie. Cette partie septentrionale contenait sans doute, dans une rainure profonde de $0^{m},10$, large de $0^{m},92$,

et ayant la longueur de la cour elle-même, la châsse en bois dans laquelle, suivant la tradition égyptienne, était conservée la tête d'Osiris : : si la partie supérieure de cette châsse en bois de cèdre avait été consumée par le feu, la partie inférieure était encastrée dans la rainure. Évidemment elle avait été brisée et avait contribué pour sa part à l'alimentation des multiples incendies allumés.

J'ai même trouvé plus que je ne pouvais espérer : le 2 janvier 1898, vers 4 heures 20 du soir, on m'avertit que trois ouvriers venaient de rencontrer, en déblayant une chambre, une pierre écrite. Je me rendis dans cette chambre, située à un bout du tombeau opposé à celui où je me trouvais alors occupé à prendre des mesures : je vis en effet ce qui me parut une grande dalle de granit et ce qui, en se dégageant peu à peu, se trouva être un bloc de granit gris, sculpté en forme de lit. Le bloc mesurait, dans son ensemble, environ deux mètres cubes. Lorsqu'on eut achevé le déblaiement, on vit que le lit avait été couché sur le côté : je le fis redresser et, du premier coup d'œil, je m'aperçus que c'était, rendue sur pierre, une scène qui m'avait souvent laissé rêveur lorsque je l'avais copiée et revue dans le temple de Séti Ier à Abydos. C'était un lit funèbre, porté par deux lions dont le corps servait de couche : les deux têtes se détachaient à l'avant du lit d'une manière surprenante, et, pour mieux faire paraître et ressortir les pieds, on avait eu recours au procédé peu coûteux qui consistait à blanchir les griffes des pattes. Sur le lit était étendu un homme momifié, coiffé de la longue tiare qu'on appelle la couronne blanche, les deux mains sortant de la gaine et tenant chacune un insigne différent. L'homme a la figure tout à fait jeune; le corps est plutôt grêle et n'offre pas l'apparence de quelqu'un ayant déjà vécu une longue vie. A sa tête et à ses pieds, sont quatre éperviers semblant pleurer le père qu'ils ont perdu, car le nom du personnage symbolisé se trouve à côté de chacun de ces quatre éperviers, et ce nom, c'est Horus, vengeur de son père. Deux seulement de ces éperviers étaient conservés, un aux pieds et un autre à la tête : celui-ci avait été trouvé, parmi les décombres de la butte cachant le tombeau d'Osiris, environ quinze jours auparavant. Les spoliateurs ne s'étaient pas bornés à détruire les éperviers : ils avaient aussi cassé en partie la barbe postiche descendant du menton du dieu Osiris, comme le nomme une inscription placée près de l'épaule gauche.

Au milieu du corps, ils avaient aussi complètement détruit un cinquième oiseau, dont on ne voit plus que les pattes ; cet oiseau symbolisait Isis, sœur et femme d'Osiris, car le nom de la déesse se trouve écrit près de l'endroit où était l'oiseau. C'était l'explication de la partie la plus incroyable de la légende égyptienne, celle disant qu'Isis avait pu s'unir à son mari après la mort d'Osiris et concevoir un fils qui fut Horus. Sur le pourtour du lit couraient quatre légendes contenant les noms d'un Pharaon : ces légendes avaient été martelées avec tant de soin dans leur première partie qu'il est impossible de lire le nom du Pharaon.

La présence de ce monument dans le tombeau que j'avais découvert me fut une preuve par surcroît que la tombe était bien celle d'Osiris. L'archéologie égyptienne ne présente pas un seul autre exemple d'un semblable monument, soit dans un simple tombeau, soit même dans un temple. Ce lit est donc unique à l'heure actuelle, et il n'y a pas moyen de douter qu'on ne l'ait mis où il a été trouvé pour des raisons graves ayant trait aux croyances et à la religion égyptiennes.

La découverte du tombeau d'Osiris fut suivie d'une autre qui, bien qu'elle ne soit pas d'une égale importance, a néanmoins aussi son intérêt. J'avais laissé, la première année, au nord-ouest du tombeau d'Osiris, un grand espace qui m'avait paru en dehors des limites de la grande butte ; la troisième année, après avoir achevé l'exploration de la tombe dont il vient d'être question, je voulus savoir s'il y avait réellement quelque sépulture en cet endroit et j'y découvris le plus grand tombeau de la nécropole d'Om-el-Ga'ab après celui de Set et de Horus. Il était entouré d'une enceinte carrée, séparée du tombeau proprement dit par un corridor d'environ 1m,50. Le plan en était régulier dans son irrégularité même. Comme celui d'Osiris, il avait été saccagé avec un grand soin, mais les dévastateurs avaient oublié une chambre dans leur précipitation, et cette chambre me fournit une partie du mobilier qui remplissait le tombeau, partie bien petite à la vérité, mais très précieuse par les objets qu'elle mit entre mes mains. S'il faut en croire les bouchons coniques en terre, estampillés au nom du possesseur, bouchons que j'ai trouvés en abondance et qui sont tous, sans aucune exception, au nom d'un même individu, celui qui aurait été enterré dans ce tombeau serait le Pharaon Perabsen, connu par ailleurs, mais que l'on ne savait où ranger.

Telles sont en gros les particularités de ces fouilles de trois années, commencées dans le silence, terminées au milieu du bruit, saluées par les uns comme l'aurore d'une période nouvelle pour l'histoire de l'Égypte et aussi pour l'histoire de la civilisation humaine, rejetées par les autres comme peu dignes d'occuper l'attention des gens sérieux, mais qui finiront, je crois, par s'imposer à tous les esprits. Elles ont produit une grande quantité de monumens et de documens nouveaux, témoignant d'un art ignoré, d'une civilisation inconnue, qu'il faut à tout prix étudier, si l'on recherche la vérité. A la première annonce qui en fut faite, personne ne voulut y ajouter foi : depuis, quelques savans ont étudié le peu qui leur en a été communiqué et, s'ils n'ont pas adopté complètement les vues de l'auteur de cet article, ils n'ont pas cependant hésité à donner à ces monumens une attribution qui n'est éloignée que d'un pas de la mienne, puisqu'ils reconnaissent que lesdits monumens remontent à la première dynastie, tandis que je les crois antérieurs à cette première dynastie. J'attendrai avec patience que le temps fasse son œuvre, défendant mes convictions, mais ne refusant pas de me rendre à la lumière le jour où elle aura brillé, estimant qu'il y aura plus d'honneur pour moi à agir de la sorte qu'à me retrancher dans une mauvaise foi qui finirait par être trop évidente.

E. Amélineau.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

L'INDUSTRIE CHIMIQUE

DES

MATIÈRES COLORANTES ARTIFICIELLES

L'industrie chimique, en général, et celle des matières colorantes en particulier, est essentiellement une industrie savante. Le développement de la chimie, en ce siècle, a été si rapide que l'industrie correspondante n'a pas eu le loisir de s'attarder, comme il est arrivé à d'autres, dans les sentiers de la routine. Elle a suivi, bon gré mal gré, la marche haletante, accélérée, du progrès scientifique.

Les expositions internationales, depuis cinquante ans, ont marqué les époques de cette histoire précipitée. De l'une à l'autre, des changemens se sont opérés, qui n'étaient rien moins que de véritables révolutions industrielles.

Une circonstance tout à fait heureuse, permet aux esprits qu'intéresse l'évolution parallèle de la science et des arts industriels, de se renseigner de la manière la plus parfaite, en ce qui concerne les matières colorantes et les procédés de teinture. C'est que, précisément, la charge de rendre compte des progrès réalisé d'une Exposition à l'autre, par cette industrie a été confiée aux maîtres eux-mêmes de la science chimique. C'est Würtz, le représentant le plus qualifié de la chimie organique dans notre pays qui fut chargé du rapport à l'occasion de l'Exposition de

Vienne, en 1873. En 1878, à Paris, ce soin incomba à M. Lauth qui écrivit à ce propos une étude magistrale sur les conditions de notre industrie française, sur les causes de son état languissant comparé à l'essor qu'elle a pris chez nos rivaux et sur les remèdes énergiques que réclamait cette situation. Il a montré avec beaucoup de force que le mouvement rapide qui entraînait cette branche de l'industrie chimique dans les voies du progrès, et auquel nous avions vigoureusement contribué, au début, n'était plus secondé chez nous. En 1889, M. Jungfleisch étendit et compléta l'histoire si instructive dont ses prédécesseurs avaient écrit les premiers chapitres. Enfin, le rapport sur l'exposition de Chicago, en 1893, fut confié à M. Haller, le fondateur de l'Institut chimique de Nancy, c'est-à-dire de la meilleure institution que la France puisse opposer aux Instituts technologiques de l'Allemagne. C'est à ce travail, rempli des observations les plus intéressantes et des vues les plus hautes, que nous emprunterons une partie de nos renseignemens.

I

Le sens général des transformations subies par l'industrie des matières colorantes est caractérisé d'un mot. C'est la substitution tantôt lente et progressive, d'autres fois brutale, des produits fabriqués artificiels aux produits naturels. La révolution s'est opérée, par conséquent, aux dépens de l'industrie agricole, dans la plupart des cas. C'est un fait qui se répète sans cesse. Des couleurs empruntées jusque-là aux végétaux et aux animaux sont un beau jour obtenues par les procédés artificiels, du laboratoire ou de l'usine. Du coup, une culture florissante est menacée; elle décline bientôt et disparaît; un pays naguère en pleine prospérité se trouve, en peu de temps, sous le coup de la ruine.

Les exemples abondent. Le premier en date qui est, en même temps, l'un des plus célèbres est fourni par l'industrie de la soude. A la fin du siècle dernier, elle était exclusivement agricole. On tirait alors la soude des plantes récoltées sur le littoral de la mer, au voisinage des salines, le long des lacs salés et des étangs saumâtres. Ces végétaux marins, herbes ou arbrisseaux, tels que soudes, barilles, salicors, chénopodes, pourpiers de mer, cresse de Crète, etc., étaient particulièrement exploités sur les côtes de

la Méditerranée, en France, en Italie, et surtout en Espagne. En faisant brûler les tiges de ces plantes, on obtenait une cendre très riche en sel de soude. A défaut de ces chénopodées et de ces arroches, en Bretagne et sur les côtes de la Manche, on recueillait les goémons ou varechs d'où l'on tirait de la même manière la *soude de varech*.

C'était l'Espagne, en définitive, qui fournissait la plus grande quantité de soude. Tous les pays, à cet égard, étaient plus ou moins ses tributaires. On avait cherché, en France, à diverses reprises, à s'exonérer de ce tribut espagnol ; on s'était proposé de retirer la soude du sel marin lui-même, directement, sans passer par les plantes qui l'empruntent évidemment au chlorure de sodium, ou, plutôt, en opérant comme elles. L'Académie des sciences avait mis la question au concours dès l'année 1782. Les événemens de 1792 en interrompant nos relations avec l'Espagne en rendirent tout à fait urgente la solution. La Convention fit appel aux lumières et au patriotisme des chimistes. La réponse ne se fit pas longtemps attendre. Treize solutions furent proposées, dont la plus parfaite et la plus pratique avait pour auteur Nicolas Leblanc. Le procédé Leblanc pour la préparation de la soude fut adopté ; il a été employé pendant quatre-vingts ans, à l'exclusion de tout autre. L'un de ses premiers effets fut de ruiner la florissante et paresseuse industrie qui enrichissait les populations côtières de l'Espagne.

II

Un second exemple, celui-là contemporain, est fourni par l'industrie des couleurs d'aniline. La découverte de ces matières tinctoriales, dérivées du goudron de houille, opéra une véritable révolution dans l'industrie de la teinture. Elle avait été préparée par des travaux de laboratoire, dont le premier en date remonte à 1825 et avait eu pour auteur l'illustre Faraday. Ces recherches, d'ordre purement scientifique, aboutirent, en 1856, à la fabrication du violet d'aniline par un jeune chimiste anglais W. Perkin. Peu de temps après se produisit en France la découverte, tout à fait connexe, du rouge d'aniline ou fuchsine par les frères Renard. Ces brillantes couleurs furent révélées au public à l'Exposition de Londres en 1862.

Les nuances rouges éclatantes, le cramoisi et l'écarlate dont on teignait auparavant les riches étoffes, étaient empruntées à la

cochenille. On désigne par ce nom, à la fois la matière tinctoriale et l'animal qui la produit.

Les cochenilles et kermès forment un genre d'insectes hémiptères, voisins des pucerons, et qui vivent comme ceux-ci sur les feuilles d'un grand nombre de végétaux. La plupart des espèces chenilles ne sont, par elle-mêmes, d'aucune utilité ; et, par contre, elles nuisent beaucoup aux plantes sur lesquelles elles vivent, à l'olivier, au figuier, à l'oranger. Mais il y en a un petit nombre qui possèdent la propriété de produire dans leurs tissus des substances colorantes rouges du plus bel éclat. Quelques-unes de ces espèces sont originaires d'Europe et ont été utilisées de tout temps pour la teinture ; telle est la cochenille de Pologne qui vit sur les racines de la tormentille ; et la cochenille du chêne vert qui se rencontre dans le midi de la France et en Orient. Mais cette utilisation était condamnée à rester toujours très limitée ; elle ne serait pas arrivée à constituer une véritable industrie, si l'on n'avait connu la cochenille du nopal. Celle-ci est originaire du Mexique : elle vit sur la variété de cactus appelée nopal. Sa propagation constituait une branche importante d'industrie agricole qui a été particulièrement florissante au Mexique et, plus tard, dans le Honduras et le Guatémala. Elle y subsiste encore ; mais amoindrie. Les procédés sont restés ce qu'ils étaient, mais ils sont appliqués avec plus de soin.

On faisait de grandes plantations de cactus nopal ; et, au retour de la belle saison, on déposait sur les feuilles en raquette de ce végétal des femelles de cochenille provenant de la récolte précédente. Après qu'elles ont pondu et produit des milliers de petites chenilles, on répartit celles-ci sur toute l'étendue de la plantation. En un mois ou deux l'insecte ayant atteint tout son développement, on le recueille et on le dessèche. Si la saison s'y prête, on recommence l'opération. On peut obtenir ainsi deux et même trois récoltes en une année.

C'est là, comme on le voit, une forme d'exploitation qui exige beaucoup de soins. Elle était extrêmement rémunératrice autrefois, avant la concurrence des couleurs d'aniline. Aussi avait-elle tendance à se répandre. Elle s'était successivement infiltrée aux Canaries, en Espagne et en Algérie. La découverte de la fuchsine et des matières tinctoriales dérivées de la houille lui a donné un coup dont on pouvait craindre qu'elle ne se relevât point. A la suite de cet événement, le produit, en deux ou trois

ans, subit une dépréciation de moitié : de 14 francs le kilogr., il tomba à 7. La crise ne fut pourtant pas aussi désastreuse qu'on pouvait le craindre. La solidité, l'éclat et la délicatesse de nuances de ce carmin naturel lui ont conservé une place privilégiée dans les industries de luxe.

III

L'issue n'a pas été aussi favorable en ce qui concerne une autre de nos industries agricoles, qui, après avoir enrichi quelques régions de notre pays, a succombé enfin devant la concurrence de l'industrie chimique. Nous voulons parler de la garance. C'est, comme l'on sait, une sorte de ronce, *Rubia tinctorum*, herbacée vivace, à tige rameuse et couverte d'aspérités, dont la racine, nommée *alizari* dans le commerce, possède une écorce rouge, riche en principe colorant. Aux environs de 1870, sa culture couvrait des champs immenses, en Vaucluse et dans les départemens limitrophes. Aujourd'hui, l'on n'en trouve plus de trace dans toute cette région du Sud-Est de la France où son exploitation avait été si prospère. La récolte de la garance, dans le département de Vaucluse et dans les pays voisins, avait atteint, en 1872, le chiffre de 25 000 tonnes. En 1876, elle descendait progressivement à 14 000 tonnes : l'année suivante, elle tombait à moitié, 7000 tonnes. En 1881, elle était réduite à 500 tonnes. C'était la fin de la lutte. Un an plus tard, on pouvait dire que la culture de la garance avait disparu.

C'est encore une découverte de la chimie synthétique qui avait ruiné cette florissante et ancienne industrie de notre sol. C'est le brevet qu'avaient pris, le 18 décembre 1868, deux chimistes allemands, Grœbe et Liebermann, pour la préparation de l'alizarine artificielle, c'est-à-dire du principe colorant de la garance. Quelque temps après, ils apportaient leur découverte à l'une des plus puissantes sociétés de l'industrie chimique allemande, la Société Badoise (*Badische Anilin und Sodafabrik*). De ce jour, comme le dit M. Jaubert, la garance naturelle avait vécu ! Elle était tout au moins condamnée à disparaître à bref délai : sa mort n'était qu'une question de temps. Ce fut l'affaire d'une dizaine d'années. Les producteurs de garance naturelle luttèrent désespérément, en essayant d'améliorer leur rendement et en abaissant leurs prix. Les racines de garance qu'ils vendaient

80 francs les 100 kilogr., en 1871, ils les offrirent, les années suivantes, à 73, 55, 49, 39, 27 francs. Dans le même temps, l'alizarine artificielle, au contraire, voyait sa production croître de 4 tonnes à 1 260. En 1878, le prix de la garance naturelle tombait à 15 francs. Les agriculteurs travaillaient à perte. Le désastre était consommé.

Il s'agissait cependant d'une industrie ancienne et qui, après diverses péripéties, avait atteint son plein développement. Les habitans de la Gaule méridionale la pratiquaient dès le temps de la conquête romaine. Au moyen âge, la culture de la garance était florissante dans la basse Normandie, et l'exportation de l'*écarlate de Caen* formait une branche très lucrative du commerce de la cité normande. Un peu plus tard, cette culture paraît avoir succombé devant la concurrence des Flandres. Elle reparut en Alsace au commencement du XVIIIe siècle, et y prit une grande extension. Elle fut introduite, en 1756, en Provence où ses progrès ne furent pas moins rapides. Enfin, après 1815, l'adoption de la garance pour l'uniforme des troupes avait contribué à assurer la progression normale et régulière de cette culture. Cette prospérité fut interrompue brusquement par la découverte de l'alizarine artificielle. Les pantalons rouges de l'uniforme national ne sont plus teints aujourd'hui avec la garance nationale. Après avoir fait disparaître le produit naturel, l'Allemagne a monopolisé la fabrication du produit artificiel. En ne prenant pas trop rigoureusement les mots dans leur sens littéral, il est presque permis de dire que, s'il ne se cultive plus un pied de garance en France, il ne s'y fabrique pas non plus un seul kilogr. d'alizarine. L'Angleterre n'est guère mieux partagée que nous, à cet égard. La parfaite organisation d'une ou deux grandes fabriques allemandes, dont la *Badische Anilin und Sodafabrik*, a éteint toute velléité de concurrence dans le monde entier.

IV

Une lutte du même genre s'est engagée récemment sur un autre terrain où l'industrie française est moins directement intéressée. Les péripéties n'en sont pas moins instructives et dignes d'être suivies. Il s'agit de la concurrence entre l'indigo naturel et l'indigo artificiel.

Cette fois-ci, c'est l'Angleterre qui est en cause. La culture de l'indigo est l'une des industries agricoles les plus importantes de sa colonie de l'Inde. Le péril vient encore du côté de la chimie allemande. Elle a réussi à produire l'indigo artificiel ou synthétique, lancé par cette colossale entreprise, la *Badische Anilin und Sodafabrik*, dont on comprendra la puissante organisation par ce simple détail qu'elle occupe 4000 ouvriers et qu'elle compte un état major de 80 chimistes savans. C'est en 1897 que ce produit a été jeté sur le marché. La lutte n'en est donc qu'à ses débuts. On n'en peut préjuger le résultat. Cependant, d'après les renseignemens que nous empruntons à M. Jaubert, la seule nouvelle de l'entrée en scène de l'indigo artificiel a produit une émotion si considérable dans l'Inde que la culture indigène s'en est trouvée aussitôt réduite. La surface consacrée à cette exploitation, dans les provinces du Nord-Ouest de l'Inde et dans l'Ouah a immédiatement diminué d'un tiers. Les champs d'indigo qui, dans cette région, couvraient une superficie de 1 876 kilomètres carrés en 1896, n'en couvraient plus, en 1898, que 953 kilomètres. Déjà, des conseillers compétens exhortent les planteurs à remplacer l'indigo par le tabac.

Cependant l'issue de ce duel industriel ne semble pas aussi prochaine que tendraient à le faire croire ces premiers incidens. La culture de l'indigo naturel est, en effet, susceptible de perfectionnemens qui peuvent lui assurer une longue résistance.

Ce n'est pas le premier assaut qu'a eu à subir l'indigo naturel. Il est déjà sorti victorieux d'une lutte économique assez vive. Pendant près de deux siècles, il a été interdit dans toute l'Europe. En France, un édit de Henri IV, de 1610, en défendait l'emploi sous peine de mort : et c'est seulement après 1730 que l'importation en fut tolérée. L'interdiction n'était pas moins absolue dans les autres pays. En Angleterre, la reine Élisabeth en avait expressément prohibé l'usage. En Saxe, des édits de 1650 et de 1666 traitaient cette matière tinctoriale de diabolique. Dans le Wurtemberg, les teinturiers étaient engagés par serment à ne jamais s'en servir.

Ces entraves n'avaient d'autre but que de protéger, contre la concurrence, la substance rivale dont on s'était servi jusqu'alors pour la teinture en bleu, c'est-à-dire le pastel, l'*Isatis tinctoria*. C'est une plante herbacée, de la famille des crucifères, très

répandue et très rustique. Les feuilles, macérées dans l'eau, contiennent un composé qui est susceptible de fournir par fermentation la matière tinctoriale. La préparation a les plus grands rapports avec celle qui fournit l'indigo. Mais le pastel, quoique capable de fournir une teinture bon teint, est très inférieur à l'indigo. Les Hollandais, qui avaient éprouvé la supériorité du produit exotique, l'importèrent dans toute l'Europe. Ils arrivèrent à en introduire ainsi des quantités considérables, dont la valeur se chiffrait annuellement par plusieurs millions. Ce mouvement continua jusqu'au moment où les cultivateurs de pastel, menacés dans leurs intérêts, se liguèrent, et réussirent, par l'emploi de la violence et de tous les procédés d'agitation les moins légitimes, à faire interdire la nouvelle matière. Interdiction vaine et qui n'a eu pour résultat que de retarder le moment d'une défaite fatale et définitive. D'ailleurs, la prohibition très rigoureuse ne pouvait pas toujours être maintenue. Lorsqu'il établit la manufacture des Gobelins, Colbert dut autoriser l'établissement à s'approvisionner en indigo.

L'indigotier exotique, l'*Indigofera tinctoria*, est une plante tout à fait différente du pastel au point de vue botanique. C'est un petit arbuste de la famille des légumineuses qui prospère dans les régions chaudes : dans l'Inde, à Java, en Chine, au Japon, au Brésil, au Mexique et en Égypte. Mais les véritables centres d'exportation sont seulement au nombre de trois, les Indes Anglaises qui, aujourd'hui, fournissent les 5/6 de la consommation européenne, soit 5 millions de kilogrammes; les Indes Hollandaises qui en envoient presque un million, et l'Amérique centrale qui en exporte seulement 200 000 kilogr. La valeur totale de ces importations est évaluée à 60 millions de francs.

Les feuilles de l'indigotier sont disposées comme celles de l'acacia. C'est d'elles que l'on tire l'indigo, ou pour parler plus exactement la substance génératrice de l'indigo; car celui-ci ne préexiste pas dans le tissu des feuilles qui est vert, comme d'habitude. Elles contiennent seulement une matière incolore, l'indican, qu'une véritable fermentation transforme, après récolte, successivement en indigo blanc et, enfin, par oxydation à l'air, en indigo bleu, tinctorial.

A parler rigoureusement, l'indigo naturel ne mérite donc pas son nom. Il n'est pas naturel; il est le résultat d'une élaboration

secondaire qui est seulement un peu plus simple que le procédé synthétique des chimistes, en ce qu'il se produit spontanément dans les circonstances ordinaires.

L'indigotier, comme le pastel, est effeuillé ou fauché aussitôt qu'il monte en fleurs. Cette opération peut être répétée jusqu'à deux et trois fois dans l'année, de telle sorte que la plante fournit un ou deux regains. On renouvelle d'ailleurs le plant tous les ans, quoiqu'il soit capable de vivre une dizaine d'années, parce que les pieds jeunes fournissent la matière la plus belle.

Le traitement consiste à entasser les feuilles dans de grandes cuves en maçonnerie où elles sont immergées dans l'eau et abandonnées à la macération pendant quelques heures, habituellement pendant une journée. On évite de les fouler. La fermentation se déclare dans ces cuves, comme dans celles de la vendange, à cela près qu'elle est plus rapide; des gaz se dégagent de même, et de même aussi une écume remonte à la surface. Le suc qui sort des feuilles est jaunâtre : il contient, à ce moment, une substance incolore, l'indican. C'est la matière première. La fermentation la transforme en *indigo blanc*. Le liquide chargé d'indigo blanc est soutiré dans un nouveau bassin où on l'aère vigoureusement au moyen de palettes et de bâtons agitateurs. L'indigo blanc s'oxyde; il devient indigo bleu. Celui-ci, étant insoluble dans l'eau, se dépose. La précipitation est facilitée par l'addition d'une petite quantité d'eau de chaux. C'est cette bouillie, égouttée, moulée en pains et desséchée, qui est livrée au commerce.

La préparation est trop simple, et trop bien calquée sur celle des boissons fermentées, pour n'avoir pas été connue de temps immémorial. Et, en effet, les anciens préparaient l'indigo, et l'employaient; — mais, à l'exception des Égyptiens, ils ne surent pas le dissoudre et par conséquent le faire servir à la teinture. L'indigo est insoluble dans l'eau, dans l'alcool, dans l'éther et dans tous les dissolvans habituels. Il n'a d'autre dissolvant que l'acide sulfurique. Il s'y liquéfie en formant une liqueur bleue, le sulfate d'indigo ou bleu de Saxe. Avec l'acide sulfurique fumant, on obtient une liqueur pourpre.

La découverte de l'indigo artificiel, c'est-à-dire la préparation synthétique de cette substance par des procédés de laboratoire, est un fait tout récent qui ne peut donc pas encore avoir produit toutes ses conséquences. Elles peuvent être considérables, au

point de vue économique, puisqu'il s'agit d'une matière donnant lieu, selon les évaluations les plus modestes, à un mouvement commercial annuel d'une centaine de millions de francs, et que, d'autre part. ce qui est en jeu, ce n'est rien moins que le sort d'une des plus grandes industries agricoles du globe.

Au point de vue de la chimie pure, la question n'était pas moins intéressante. La synthèse de l'indigo était un problème des plus compliqués et des plus laborieux. Elle n'a été réalisée que grâce à la science profonde et au labeur acharné de chimistes, dont quelques-uns, comme M. Bæyer et Heumann, sont du plus haut mérite. Le problème a reçu plusieurs solutions. Toutes n'ont pas la même valeur au point de vue industriel. Cependant, elles ont donné lieu à un nombre de brevets qui n'est pas moindre de 38, et dont la plupart ont été pris, dans ces dernières années, par la Société badoise. On en trouvera la liste dans l'ouvrage de M. Jaubert (1).

Les synthèses de l'indigo se rangent dans trois groupes, suivant leur point de départ. Les unes partent des dérivés nitrés de la série benzénique (synthèses de Bæyer et de Reissert). Une seconde série procède des dérivés benzéniques bi-substitués avec le groupe amide (Heumann, Frankel et Spiro); la troisième série a son origine dans l'acide anilido-acétique (synthèses de P.-J. Meyer, Vorlaender, Lederer).

Il semble que, de toutes ces méthodes, il n'y en ait que deux seulement qui soient utilisées actuellement dans l'industrie, celle de Bæyer et celle de Heumann. La première donne des rendemens considérables et son essor n'est ralenti que par le prix élevé de sa matière première, l'aldéhyde benzoïque orthonitrée. Tous les efforts portent actuellement sur les moyens d'obvier à cet inconvénient, et l'on ne peut tarder beaucoup à y réussir.

A l'exposition de Chicago en 1893, la Société badoise a présenté aux visiteurs une collection d'indigos artificiels, préparés par les différentes méthodes qu'elle a fait breveter ou dont elle est cessionnaire. Elle a commencé dès lors à livrer au commerce, sinon cet indigo lui-même, du moins les matériaux qui permettent de le produire sur la fibre à teindre. C'est du reste de cette manière que l'on procède aussi dans l'industrie des couleurs d'aniline. Les fabriques livrent aux teinturiers les élémens de la matière tinctoriale plutôt que la matière elle-même.

(1) La garance et l'indigo, par G.-P. Jaubert. *Encyclopédie scientifique.*

Une autre Société, celle d'Elberfeld (*Farben-Fabriken*) a appliqué la méthode d'Heumann, c'est-à-dire la transformation du phénylglycocolle en indigo. On annonce que l'Exposition de 1900 nous montrera d'autres victorieux efforts de la fabrication allemande.

V

L'industrie des matières colorantes artificielles n'est qu'une branche de l'industrie chimique générale. Elle a son histoire à part, et il serait hasardeux de conclure de son évolution et de son degré de développement dans tel ou tel pays, à l'évolution parallèle des autres branches. Bien qu'il y ait une relation générale entre toutes ces parties de la chimie appliquée aussi bien que de la chimie pure, le jeu des causes particulières est assez varié pour qu'il faille se garder de généraliser sans précaution.

C'est sous le bénéfice de cette observation que nous devons nous empresser de reconnaître la très grande supériorité que l'Allemagne possède par rapport aux autres nations sur ce terrain. A elle seule, elle produit les quatre cinquièmes des matières colorantes qui sont employées dans le monde entier. Elle possède, à elle seule, les deux tiers des usines qui sont destinées à fournir à la consommation universelle, au total une vingtaine. Les autres pays, c'est-à-dire l'Angleterre, la France et la Suisse, se partagent les dix autres établissemens de ce genre. C'est dire que le nombre de ces établissemens, si l'on décompte les annexes et les succursales, ne dépasse pas une trentaine.

La production allemande excède de beaucoup les besoins du pays. La majeure partie des matières fabriquées est donc exportée. Selon le rapport de M. Haller, que nous suivons ici, l'Allemagne a livré à l'étranger, en 1891, 8 600 tonnes d'aniline et substances voisines, d'une valeur de 55 millions de francs ; et environ autant d'alizarine, ce qui représente une somme de plus de 16 millions ; au total, c'est une valeur de 71 millions.

La Suisse tient le second rang : l'excédent de ses exportations atteint 9 millions. En ce qui concerne la France, sa fabrication en couleurs d'aniline suffit à peu près à ses besoins. Au contraire, l'alizarine est entièrement importée. En définitive, les importations dépassent les exportations, d'environ 3 millions de francs. C'est donc, dans son ensemble, une branche languissante de la production nationale.

VI

Toutes ces matières colorantes artificielles sont des produits dérivés du goudron de houille. Le nombre s'en est prodigieusement étendu depuis leur première apparition. Celles du début étaient dérivées de la benzine et de son homologue la toluidine, matières premières des couleurs d'aniline; un autre carbure d'hydrogène, l'anthracène, a donné naissance à l'alizarine et à ses dérivés, qui peuvent être regardés comme des colorans anthracéniques. Il y a eu de même des colorans naphtaléniques.

Cette manière de classer les matières colorantes d'après le carbure originel auquel chacune se rattache ne va pas sans difficultés; et, d'autre part, l'on ne peut en employer de meilleure avant de connaître les causes intimes de la faculté colorante des produits organiques et le lien qui la rattache à leur constitution chimique. L'aniline est incolore; de même la rosaniline, mélange d'aniline et d'un homologue, la toluidine. La simple oxydation de ce mélange produit des teintes d'un éclat merveilleux : des modifications légères dans le traitement donnent à ces couleurs une variété qui est comparable à leur richesse.

Il y a ainsi des composés organiques qu'un très léger changement transforme en colorans divers. Il n'est pas nécessaire de dire qu'il y en a un plus grand nombre à qui des modifications, même profondes, ne confèrent pas cette propriété. On doit admettre qu'il existe une relation entre la constitution intime d'une matière tinctoriale et sa propriété de colorer la lumière qui la frappe ainsi que de communiquer cette propriété aux fibres des tissus, en s'y fixant. Les chimistes ont cherché à saisir cette relation. M. Haller a résumé, dans son rapport, les idées qui ont cours à cet égard et les tentatives de classification qu'elles autorisent.

Une première observation due à MM. Grœbe et Liebermann trouve ici sa place. C'est que la plupart des matières tinctoriales de synthèse se décolorent lorsqu'elles fixent de l'hydrogène, de quelque manière que se produise cette fixation.

L'atome du métalloïde peut s'ajouter simplement à l'édifice, comme il arrive dans le cas des colorans azoïques. On comprend, sous ce nom, des substances très nombreuses dont la fabrication a pris un essor considérable et qui représentent peut-être les

deux tiers de la production totale. C'est dans ce groupe qu'il faut ranger les orangés, les ponceaux de l'usine de Saint-Denis, la chrysoïdine de Witt, les couleurs, en un mot, qui ont remplacé les teintures jaunes que l'on demandait autrefois aux écorces et aux bois exotiques.

L'introduction de l'hydrogène peut se réaliser d'une seconde manière, par substitution, en remplaçant dans la molécule complexe du corps colorant un atome de même valence : c'est ce qui arrive pour les colorans nitrés et nitrosés, comme le jaune naphtol et le vert foncé de la Société badoise, qui sont susceptibles de teindre les tissus mordancés au fer et les fibres animales.

La règle de Grœbe et Liebermann enseigne que, dans l'un et l'autre cas, la pénétration de l'hydrogène a pour résultat la décoloration de la matière. Et c'est là une sorte de loi générale intéressante. En partant de cette observation et en la complétant par quelques hypothèses sur les liaisons des élémens, MM. Grœbe et Liebermann essayèrent d'établir une théorie des rapports qui doivent exister entre la constitution chimique et la faculté tinctoriale des substances de synthèse. Ils n'y ont point réussi : des objections graves ont été adressées à l'une de leurs hypothèses et leur tentative est restée sans résultats. Un autre chimiste, M. Witt, paraît avoir été plus heureux. Il a proposé un système qui se plie mieux aux faits et qui, jusqu'à nouvel ordre, peut servir à les relier.

VII

La constitution des matières colorantes artificielles doit être rattachée, selon M. O. Witt, aux hydrocarbures fondamentaux. C'est le point de départ de la théorie.

Ce noyau initial est incolore. Pour en faire un colorant, il faudra greffer sur lui, c'est-à-dire lui attacher latéralement des groupemens moléculaires remplissant certaines conditions. L'opération devra être répétée deux fois. La première fois, le groupe moléculaire qui est introduit dans le carbure, en y prenant la place d'un atome d'hydrogène, c'est-à-dire par substitution, doit être ce que l'on appelle un *chromophore*. M. Witt a donné la liste de ces substances. C'est l'expérience qui les a fait connaître. Il y en a dix-sept.

Ce premier groupe, introduit dans l'hydrocarbure, ne suffit

pas. Il apporte seulement l'aptitude colorante comme l'exprime son nom générique de chromophore. Le second groupe vient renforcer l'action du premier; il est *auxochrome*. L'expérience a fait connaître également les groupes de ce genre. Ils sont en petit nombre : les plus efficaces sont des restes ammoniacaux, AzH^2, $AzHR$, AzR^2, puis des hydroxyles OH; et, enfin, avec beaucoup moins d'énergie, des ammoniums, des sulfuryles et des carbonyles.

Les composés dont la constitution peut se ramener à ce type sont colorifians. Ceux qui correspondent à un même chromophore sont analogues; ils forment une famille naturelle. Et, comme l'on connaît dix-sept groupemens chromophores, il y a donc dix-sept familles ou classes de colorans.

Cette classification des corps colorans est sans doute un peu compliquée ; elle est passible de quelques objections. Au résumé, elle ne constitue certainement qu'une doctrine provisoire ; mais elle est rationnelle et suffisamment compréhensive. Elle fournit une première explication de la constitution des composés colorans et du rôle qu'y tient chaque groupe composant. On ne saurait, en effet, se contenter de distinguer, comme on le fait souvent, d'une façon trop élémentaire, trois groupes de colorans, les dérivés de la rosaniline, les azoïques et diazoïques, les dérivés des phénols. Cela suffit tout au plus à en donner une première idée. Pour l'avoir complète, il faut en venir aux dix-sept groupes.

La première classe est formée par les matières colorantes nitrées. Elle correspond au groupe chromophore AzO^2, introduit une ou plusieurs fois dans la molécule. Elle comprend des composés de couleur jaune ou orangée, phénols, amines, acide picrique, jaune naphtol de la Société badoise, qui teignent directement, et plus ou moins fortement, suivant qu'ils sont plus ou moins nitrés, la laine et la soie, mais ne se fixent point sur le coton.

La seconde classe est formée par les colorans azoïques, qui répondent au chromophore Az^2, et aux auxochromes AzH^2, OH, SO^4H. Elle comprend des corps de toute nuance qui ont la propriété de teindre, sans préparation, sans mordans, toutes les fibres végétales, coton, lin, jute, etc. Il suffit de plonger le tissu dans le bain colorant. La laine peut être teinte également, mais

en bain acide. Ces substances forment enfin, avec les sels métalliques, des laques précieuses pour la fabrication des papiers peints ou colorés.

Les corps de cette classe sont en très grand nombre ; ils ont été introduits pour la première fois dans l'industrie par la Société de Saint-Denis (établissemens Poirrier, Dalsace) qui tient à honneur d'en développer la fabrication. Cette usine, la seule qui soutienne chez nous la comparaison avec les vastes établissemens de l'Allemagne, a eu sa grande part dans la création des colorans artificiels. Ses conseillers chimistes, MM. Roussin, Lauth, Rosenstiehl, Chappuis, l'ont constamment maintenue dans la voie de l'invention. Dans la catégorie des azoïques, elle a créé une riche série d'orangés, de jaunes, de ponceaux, coccéines, roccellines, noir-phenylène. La Société badoise, de son côté, en a produit un grand nombre qui sont connus sous les noms de vésuvine, tropéoline, écarlate palatin, rouge de naphtylène, etc. Enfin un autre établissement, la « Société par actions pour la fabrication des couleurs d'aniline de Berlin, » qui emploie 600 ouvriers et occupe 30 chimistes, a doté l'industrie des couleurs Congo, brillans, corinthes, oranges, bruns, et a exercé, par là, une influence considérable sur la technique de la teinture.

Il serait abusif de retenir le lecteur jusqu'à l'achèvement de ce défilé interminable. Contentons-nous de signaler seulement deux autres classes, celle des colorans cétoniques et celle des dérivés du triphénylmethane.

Les colorans cétoniques correspondent au groupe chromophore CO. C'est à cette classe qu'appartient l'alizarine artificielle et, d'une manière générale, la belle collection de couleurs dérivées de l'anthracène. Ce sont des bruns, des marrons, des bleus verdâtres, des bleus foncés qui remplacent l'indigo pour la teinture de la laine et sont remarquables par leur résistance à l'air, à la lumière et aux lavages. Cette fabrication est presque tout entière monopolisée par la Société badoise.

La classe du triphénylméthane comprend une longue série de produits. Elle est la plus nombreuse, après la série azoïque. Elle comprend les dérivés de la rosaniline, les aurines, les phtaléines, etc.

La Société de Saint-Denis semble avoir concentré sur ce

groupe tous les efforts de sa fabrication. Elle s'applique à la production de la fuchsine, des violets d'aniline qui teignent la laine sans préparation et le coton à la condition qu'il soit mordancé par le tannin, des verts sulfonés, et enfin des bleus. La Société badoise exploite aussi très largement cette catégorie de produits infiniment variés, la fuchsine, la rosaniline, les rouge violet, bleu d'aniline, bleu nicholson, vert victoria, vert malachite, l'acide rosolique, la fluorescéine, les éosines, le rose bengale, etc. La Société de Berlin, de son côté, a exposé, à Chicago, en dehors des produits connus, des colorans plus nouveaux, un vert guinée et un violet bleu.

Il y a, comme on le voit, dans cette industrie des matières colorantes un champ infini ouvert aux recherches et aux perfectionnemens. Les progrès étonnans qu'elle a accomplis, les procédés par lesquels elle se soutient sont incompatibles avec l'empirisme et la routine qui règnent dans d'autres industries. Il lui faut avec une organisation puissante au point de vue économique, une forte organisation également au point de vue scientifique. A l'initiative et à la prudence commerciales, elle doit allier l'initiative et l'esprit d'invention scientifique. C'est là sans doute que se trouve la véritable raison de la suprématie de l'Allemagne dans cette branche des arts industriels. Elle a su faire collaborer ses forces scientifiques avec ses forces industrielles.

C'est là un exemple à suivre.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

La rentrée des Chambres a été très agitée : venant quelques jours après les élections municipales, elle devait inévitablement se ressentir de ce voisinage. On sait déjà ce qu'avait été le premier tour de scrutin à Paris. Il avait fait entrer au Conseil municipal une dizaine de nationalistes, et on avait vu là, à très bon droit, une protestation contre la politique du gouvernement. Le deuxième tour de scrutin a été plus significatif encore que le premier : après celui-ci, on avait parlé de défaite ministérielle; après le second, il a fallu parler de débâcle. Toutes les écluses avaient été rompues par la violence du flot. Que ce flot emporte avec lui des élémens un peu mêlés, nous l'avons dit. Le nationalisme attend encore sa définition véritable et ne la recevra que des événemens. Mais, si nous ignorons ce qu'il sera demain, nous savons très bien ce qu'il est aujourd'hui : il est une explosion de mécontentement. Tous ceux qui ont été froissés dans leurs sentimens ou qui ont souffert dans leurs intérêts par suite de la politique étroite, violente et sectaire que le ministère actuel n'a pas inventée, mais qu'il a portée à son point le plus aigu, se sont servis du nationalisme comme ils se seraient sans doute servis d'autre chose, pour protester contre une politique qui leur était odieuse.

A Paris, ils ont été légion.

Les nationalistes s'attendaient bien à enlever quelques sièges à l'Hôtel de Ville, une douzaine peut-être, un peu plus ou un peu moins; mais leur optimisme n'allait pas jusqu'à la trentaine, et c'est à peu près à ce chiffre qu'ils ont atteint. Unis aux conservateurs, ils forment aujourd'hui la majorité du Conseil municipal. C'est là ce que personne n'aurait osé croire avant l'événement, et ce qui, même après, a déconcerté, à la fois vainqueurs et vaincus, — les seconds surtout, comme on peut le croire. L'échec de M. Lucipia, l'ancien président du Conseil municipal, a été particulièrement remarqué. M. Lucipia avait joué un rôle sous la Commune. Il avait eu la vie la plus accidentée. Il repré-

sentait admirablement l'ancien conseil. Ses adversaires mêmes, s'ils avaient été obligés de parier, l'auraient fait en faveur de sa réélection. Et voilà que M. Lucipia, quelque considérable qu'il fût depuis longtemps, a été battu au second tour de scrutin par un professeur de l'Université, à peu près inconnu la veille. D'où étaient venues à M. Dausset cette notoriété et cette popularité si rapides? Il avait activement travaillé à l'organisation de la Ligue de la Patrie française, et il avait été frappé par M. le ministre de l'Instruction publique. Celui-ci, quelques jours auparavant, avait écrit une circulaire pour interdire à tous les professeurs toute manifestation politique. Il y aurait beaucoup à dire sur cette circulaire : nous dirons seulement que, dans la pratique, elle a paru faite pour les uns et non pas pour les autres. Telle manifestation était permise, ou tolérée; mais telle autre était interdite et sévèrement réprimée. L'inégalité était choquante. M. Dausset a pu se présenter au suffrage universel comme une victime; il a été élu, et M. Lucipia est resté sur le carreau. Ce n'est pas le seul candidat que le ministère, avec son habileté de doigté, a désigné aux suffrages des électeurs : trois des accusés devant la Haute Cour, à la vérité acquittés par elle, sont passés presque sans transition du Luxembourg à l'Hôtel de Ville, où ils ont trouvé, pour leur porter les armes, les mêmes gardes de Paris qui, peu de mois auparavant, les retenaient prisonniers. Au reste, le gouvernement a bien voulu reconnaître qu'il avait été battu à Paris, mais il s'est efforcé de diminuer l'importance de cet échec en assurant qu'il avait pris brillamment sa revanche en province. Il n'est pas vrai du tout que les élections de province puissent être présentées comme une compensation, et encore moins comme une contre-partie de celles de la capitale. Elles ont été autres, plutôt que différentes. En province, sauf dans un petit nombre de grandes villes ou de régions gagnées au socialisme, on a fait simplement des élections municipales : ce n'est guère qu'à Paris qu'on a fait des élections politiques. M. Waldeck-Rousseau a affirmé que la plus grande majorité des élections départementales étaient républicaines. Sans doute. Mais il y a eu sur toutes les lèvres un sourire de scepticisme, lorsqu'il a paru ajouter que toutes ces victoires républicaines étaient des victoires ministérielles, et qu'il les a comptées hardiment à son actif. La République et le ministère restent encore deux choses distinctes.

Le jour même de la rentrée des Chambres, M. le Président du Conseil s'est fait interpeller par un ami. Cette mode des questions ou des interpellations officieuses tend à se généraliser, peut-être au détriment du sérieux de nos mœurs parlementaires. Un ami, on le pense bien, ne

reproche pas au gouvernement d'aller trop loin dans le sens de sa politique. Au contraire, il lui reproche de ne pas aller assez loin ; de poser des principes admirables, mais de ne pas en tirer toutes les conséquences qu'ils comportent ; de présenter des projets de loi qui sauveraient vraiment la République, mais de ne rien faire pour les faire voter ; en un mot, de se borner à des manifestations, quand il faudrait des actes. De plus, les projets de loi déposés par le ministère ne sont pas complets. La licence de la presse est devenue intolérable ; la loi de 1881 a un besoin urgent d'être modifiée. Il nous est arrivé assez souvent de le penser, et même de le dire ; mais encore faut-il savoir quel genre de modifications le ministère se propose d'apporter à la loi sur la presse. Attendons le projet annoncé. Ce qui, dès maintenant, nous inspire quelque défiance, c'est que M. Waldeck-Rousseau, répondant à M. Gouzy, son interpellateur complaisant, lui a donné raison sur tous les points. Il a reconnu que ses meilleures intentions avaient été accompagnées de faiblesse dans l'exécution : mais, en faisant l'aveu de sa faute, il a promis de s'en corriger. Toutes les lois qu'il a présentées et qu'il a laissées dormir dans les oubliettes parlementaires, vont en être retirées. On va les discuter ; on va les voter. Il y avait quelque chose de navrant à entendre M. Waldeck-Rousseau faire son *mea culpa* de ce qu'il n'avait pas été encore assez radical, assez socialiste, assez jacobin. C'est ce qu'il a appelé revenir aux véritables traditions du parti républicain ! Il en était donc sorti ? Il s'en était donc écarté pendant de longues années ? Il les avait donc méconnues et reniées, ces traditions qu'il invoque aujourd'hui ? A supposer qu'il ait raison maintenant, on se demande quelle confiance doit inspirer un homme qui a eu tort si longtemps et qui s'en est aperçu si tard. Il est pénible de voir un orateur de talent brûler ce qu'il a adoré et adorer ce qu'il a brûlé. Mais ce talent lui-même, qu'est-il devenu ? Avouons qu'il était difficile à M. Waldeck-Rousseau d'en faire preuve dans les conditions où il parlait. C'est à peine s'il pouvait terminer une phrase. Presque à chacune de ses paroles, une véritable houle d'interruptions tombait sur lui avec fracas. Triste spectacle que celui de la Chambre, le premier jour de sa rentrée : mais, quelques jours plus tard, on devait voir mieux encore. Le sentiment de l'opposition, et d'une opposition grandissante d'heure en heure, a été exprimé par M. Ribot. M. Waldeck-Rousseau s'était attaqué, en M. Ribot, au président de la Commission de l'enseignement, cette commission qui a fait si bon marché des projets du gouvernement et qui les a, croyons-nous, définitivement enterrés. On pensait que M. Waldeck-Rousseau en avait philosophi-

quement pris son parti, et c'était à coup sûr ce qu'il avait de mieux à faire. Mais non. Il a fièrement rappelé, avec tous les autres, ses projets contre la liberté de l'enseignement, et c'est entouré de cette escorte qu'il s'est présenté à la tribune, audacieux et provocant, soulevant les applaudissemens frénétiques des radicaux et des socialistes, en même temps que les protestations des libéraux. Il brûlait ses vaisseaux. Malheureusement pour lui, d'autres se rappellent ce qu'il a oublié, ou ce qu'il voudrait faire oublier. Jamais l'éloquence de M. Ribot n'avait été plus vengeresse. Chacune de ses phrases portait coup. Il fut un temps, disait-il, où les hommes politiques attachaient leur honneur à rester fidèles à un programme, s'oubliaient eux-mêmes pour le faire triompher, arrivaient au pouvoir pour l'appliquer, et en tombaient pour ne se relever qu'avec lui. Ces temps sont-ils finis pour toujours? Ne reviendront-ils plus ? « Je vous ajourne à six mois, » a dit M. Ribot en terminant. Six mois, c'est beaucoup : le cabinet ira-t-il jusque-là? Il a eu, à la vérité, une majorité d'une cinquantaine de voix; mais nous doutons qu'il puisse faire avec elle un long voyage sur une mer aussi orageuse que celle où le voilà embarqué.

Au débat sur la politique générale, un autre n'a pas tardé à se substituer. Depuis qu'il est convenu qu'on n'en doit plus parler, de l'affaire Dreyfus, tout le monde continue d'y penser, et il y a des gens qui s'en occupent d'une manière plus active. Quelques jours avant la rentrée des Chambres, un journal parisien a formellement accusé le ministère de l'Intérieur d'avoir lancé ou laissé s'engager quelques-uns de ses agens sur une piste qui devait conduire à une revision nouvelle. L'accusation portait que ces agens avaient été mis au service d'intérêts privés, ou même aux ordres de particuliers. Et quels particuliers? Dieu nous garde de faire des personnalités inutiles : mais enfin, il faut bien dire que M. Joseph Reinach, à la veille des élections municipales, avait jugé tout à fait opportun de prononcer à Digne un grand discours, dans lequel il nous informait qu'aussitôt après l'Exposition, l'affaire serait rouverte. Par une fâcheuse coïncidence, on surprenait en même temps, chez quelques agens de la Sûreté générale. des menées sur la nature desquelles on n'a fait qu'à moitié la lumière, Enfin, — et c'est ce qui donnait de la gravité à une intrigue en elle-même assez vulgaire, — la correspondance d'un de ces agens était tombée entre les mains d'un député : elle avait été soumise à M. Le Hérissé par un officier de l'État-major général, le capitaine Fritsch.

Hélas! dirons-nous : voilà encore une victime de l'Affaire, un brave et loyal officier, aux antécédens duquel M. le général de Galliffet a

rendu hommage, mais qui a eu un moment d'égarement. Il a commis une faute grave ; et, qu'on ait eu l'idée de l'en glorifier, c'est une preuve de plus du désordre des esprits ! Avec de tels principes, il n'y aurait plus de discipline, et par conséquent plus d'armée. Un officier n'a pas le droit de mettre son sens personnel au-dessus de celui de ses chefs, et encore moins de disposer des pièces et des documens qui sont confiés à sa discrétion dans l'exercice de ses fonctions. Le colonel Picquart l'a fait, nous ne l'avons pas approuvé; le capitaine Fritsch l'a fait à son tour, nous ne l'approuvons pas davantage. Il a été mis en disponibilité par retrait d'emploi. Pour en revenir à ces pièces, c'est-à-dire aux lettres d'un agent nommé Tomps, le général de Galliffet ne les connaissait pas au moment où a eu lieu la première discussion à leur sujet : il en a nié l'existence. M. Waldeck-Rousseau les ignorait-il également ? En tout cas, il ne les a pas avouées, et les explications qu'il a fournies à la Chambre ont été des plus confuses : il a pris la défense de l'agent Tomps et l'a couvert absolument. La séance une fois levée, il a fallu revenir sur toutes ces déclarations. Le général de Galliffet, à peine rentré à son ministère, s'est fait apporter le dossier de l'affaire et y a trouvé les lettres en question : il est trop loyal pour n'avoir pas reconnu tout de suite non seulement son erreur, mais la nécessité de la rectifier. M. le Président du Conseil a pu s'apercevoir de son côté que l'affaire se compliquait beaucoup. Il s'est empressé d'infliger une demi-disgrâce à l'agent Tomps en le changeant de service, non pas qu'il le reconnût coupable, mais parce qu'il l'avait, a-t-il dit, trouvé « trop nerveux. » Ces explications ont été données au Luxembourg, milieu plus calme que celui du Palais-Bourbon, et où elles pouvaient se produire plus facilement. Le Sénat a écouté avec quelque stupéfaction un roman de policiers où il n'a pas compris grand'chose, et il a appris avec un pénible serrement de cœur l'indiscrétion d'un officier. M. le ministre de la Guerre a qualifié, à une double reprise, cette indiscrétion de « crime. » Le mot a paru dur. Néanmoins, il a passé. Le général de Galliffet, on le sentait en l'écoutant, ne voulait pas charger outre mesure l'officier qu'il avait été obligé de frapper. Il lui avait rendu justice dans le passé. Il avait eu des paroles de regret au sujet de la décision que l'intérêt supérieur de la discipline lui avait imposée à lui-même. Il fallait s'en tenir là. Mais, si M. le ministre de la Guerre l'a fait au Sénat, il s'en faut de beaucoup que M. le Président du Conseil l'ait fait, à son tour, à la Chambre. Deux ou trois jours après, à la fin d'une séance qui avait été un peu traînante, et où le général de Galliffet avait fourni

de nouveau les mêmes explications, M. Waldeck-Rousseau est monté à la tribune, et, en quelques paroles sèches et irritées, il a flétri la livraison de pièces confidentielles à un homme politique, pour finir par rejeter toute la responsabilité de la situation où ses agens l'avaient fourvoyé sur « la félonie d'un officier. »

Alors a éclaté un ouragan parlementaire dont rien ne peut donner l'idée. Pendant une demi-heure, M. le Président du Conseil est resté à la tribune sans parvenir à prononcer un mot. Le tumulte était au comble. Des cris passionnés s'échangeaient d'un côté à l'autre de l'assemblée. On entendait, tantôt des applaudissemens frénétiques, tantôt des clameurs indignées. Pendant quelques instans, on a chanté *la Marseillaise*. Le président de la Chambre, M. Paul Deschanel, a fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour ramener le silence, mais en vain. Finalement, il a dû se couvrir et la séance a été suspendue. Scandale déplorable, sans doute; mais à qui la faute, sinon à M. Waldeck-Rousseau? Nul orateur n'est ordinairement plus que lui maître de sa parole; nul ne connaît mieux le sens des mots qu'il emploie. Il sait la différence entre un « crime, » comme avait dit M. le général de Galliffet, et une « félonie, » comme il a dit lui-même. Un crime ne porte pas toujours atteinte à l'honneur d'un homme, et ne le salit pas dans ses intentions secrètes : il n'en est pas de même de la félonie. Il y a dans la félonie quelque chose de vil et de dégradant. Voilà pourquoi, si l'expression de M. le général de Galliffet avait paru sévère, celle de M. Waldeck-Rousseau a été trouvée injuste autant qu'outrageante. C'est une lourde faute de la part d'un homme placé à la tête du gouvernement et qui a tant d'intérêts divers à ménager et à concilier : elle pèsera sur la réputation oratoire et surtout politique de M. Waldeck-Rousseau. Mais le mot, du moins, lui est-il échappé? A-t-il trouvé son excuse dans la chaleur de l'improvisation? Non : le sentiment de la Chambre a été que M. le Président du Conseil avait cherché l'effet qu'il a produit, bien qu'il n'en eût pas prévu toutes les suites. Singulière façon de produire l'apaisement! Étrange manière de servir la conciliation! Que ferait-on si on voulait déchaîner la guerre civile? Le capitaine Fritsch a été coupable sans doute; mais, s'il a mérité la peine qui l'a frappé, M. le Président du Conseil n'avait pas le droit d'y ajouter une expression qui sent le mépris. On n'insulte pas les gens qui ne peuvent répondre. M. le ministre de la Guerre l'a si bien compris qu'il s'est levé aussitôt et a quitté la salle des séances, laissant l'assemblée incertaine sur ses résolutions. Cette incertitude a duré vingt-quatre heures, au bout desquelles on a appris que le

général de Galliffet avait donné sa démission, et que rien n'avait pu le décider à la reprendre. Il a été remplacé par le général André. Quel que puisse être le mérite de cet officier, son entrée dans le Cabinet n'a aucune signification précise. On voit bien ce qu'on perd, on ne voit pas ce qu'on gagne. Le général de Galliffet, pour expliquer sa retraite, a invoqué des motifs de santé : nous croyons qu'il faut voir dans sa démission ce qui y est en effet, c'est-à-dire un acte politique : nous ne croyons pas que le ministère en soit fortifié.

Revenons à la séance de la Chambre, que nous avons laissée interrompue. Lorsqu'elle a été reprise, M. Waldeck-Rousseau n'a pas cherché à renouer le fil de son discours : il s'est contenté de dire qu'à défaut de son expression, sa pensée ne différait pas, au fond, de celle du ministre de la Guerre, et qu'il n'avait jamais entendu ne pas s'associer au tribut d'éloges que celui-ci avait donné à l'armée. L'explication a paru faible, insuffisante et tardive : il y a des mots qu'on n'efface pas. Au reste, il a été bientôt évident que le rôle de M. Waldeck-Rousseau était fini pour cette séance, sinon pour plus longtemps. Le bruit avait couru dans les couloirs que M. Léon Bourgeois allait déposer un ordre du jour : il l'a déposé, en effet. M. Bourgeois a le flair des circonstances. Il se tient longtemps à l'écart, il se tait, il se réserve. Peut-être n'a-t-il pas toutes les qualités d'un chef de parti, car il laisse volontiers son parti aller à la débandade sans paraître s'en soucier le moins du monde ; mais, quand le moment est venu de se montrer lui-même, il le laisse rarement échapper. Il y a dans toute sa manière de la nonchalance et de l'à-propos. L'effondrement de M. Waldeck-Rousseau devait solliciter son dévouement à la chose publique. Il a senti qu'on pouvait tirer encore quelque chose de la défense de la République, et que la formule restait utilisable, malgré l'usage qui en avait été fait. M. Bourgeois s'est donc proposé d'opérer le sauvetage du ministère sans trop se compromettre avec lui, et de corriger la dernière maladresse qu'il venait de commettre L'œuvre était tout à fait dans ses moyens. Voici son ordre du jour : « La Chambre, approuvant les actes du gouvernement, et sûre du dévouement de l'armée à la patrie et à la République, etc. » Qu'entendait exactement M. Bourgeois par les actes du gouvernement ? Il ne s'est pas expliqué sur ce sujet. M. Aynard l'ayant interrompu pour rappeler les projets de loi anti-libéraux dont nous avons eu si souvent l'occasion de parler, M. Bourgeois a paru en faire bon marché. On s'expliquera, a-t-il dit, sur ces projets quand la discussion en viendra, — si elle vient jamais, — et, après tout, des projets ne sont pas des actes. Il faut rendre à M. Bourgeois la justice

qu'il n'a pas cherché à passionner le débat, et qu'il n'a prononcé aucun mot intempestif. Il s'est élevé tout de suite au-dessus de la discussion de la journée pour se perdre dans les nuages, c'est-à-dire dans les généralités. Il a parlé de la République, de la liberté, de la liberté politique, de la liberté civile, de l'union des républicains plus indispensable que jamais, et même de la conférence de La Haye où il avait dignement représenté son pays. M. le ministre des Affaires étrangères l'a interrompu pour lui donner raison. On se demandait où on était. Mais ces diversions faciles ont amené une certaine détente. M. Méline n'a pas eu de peine à en montrer l'ingénieux sophisme, et il a rappelé avec netteté, avec fermeté, pourquoi ses amis et lui ne pouvaient pas s'associer à l'ordre du jour proposé : cet ordre du jour n'approuvait-il pas, ne soutenait-il pas le cabinet? Oh! si peu, aurait pu répondre M. Bourgeois. Évidemment, ce n'était que pour la forme. La préoccupation de M. Bourgeois était tout autre. Il voulait clore la séance sans désaveu pour une politique dont les restes pouvaient encore être accommodés, mais aussi sans approbation trop formelle, et en rectifiant certaines positions mal prises. Il l'a fait adroitement, et certains amis du ministère ont reconnu aussitôt toute leur pensée dans l'expression qu'il lui donnait. Et puis, il y a quelque chose de lénitif dans l'éloquence de M. Bourgeois, surtout lorsqu'on la compare à celle de M. Waldeck-Rousseau, et ce quelque chose était tout à fait en situation. Son ordre du jour a été voté par une cinquantaine de voix de majorité; mais ces voix ont-elles été données à M. Bourgeois ou à M. Waldeck-Rousseau? C'est ce qu'on saura sans doute bientôt plus clairement.

En attendant, nous avons eu une séance profondément attristante, qui témoigne de la décadence, ou de la déchéance de nos mœurs parlementaires. C'est un phénomène que l'on constate aussi dans d'autres pays, mais qui, s'il se prolonge chez nous, y sera plus grave qu'ailleurs, parce qu'il y a ailleurs des contrepoids à la puissance parlementaire, et qu'au total, en Allemagne, en Autriche et même en Italie, le Parlement peut mal fonctionner, sans que toute la machine politique soit paralysée. En France, au contraire, le Parlement est l'organe essentiel. Sans nous attarder pour aujourd'hui à cette comparaison, voyons ce qui se passe au delà des Alpes.

Un décret royal, en date du 18 mai, a prononcé la dissolution de la Chambre italienne, et convoqué les électeurs pour le 3 juin. On sent dans cette précipitation l'impatience d'en finir. Le gouvernement s'est

appliqué à rendre aussi brève que possible la période électorale ; il a voulu limiter l'agitation dans le moindre espace de temps ; mais elle peut prendre en profondeur ce qu'on lui refuse en étendue. Il suffit, d'ailleurs, pour mettre le gouvernement dans un cruel embarras, que le *statu quo* actuel soit maintenu. Si les électeurs renvoient à Montecitorio la même Chambre qui vient d'en sortir, le ministère Pelloux aura été battu, et il se trouvera dans une situation plus difficile encore que celle dont il cherche en ce moment à conjurer le danger.

Nous avons raconté, à mesure qu'ils se produisaient, les événemens qui ont préparé et amené la crise. Après les émeutes qui, il y a plus de deux ans, ont ensanglanté plusieurs villes italiennes, et en particulier Milan, le ministère de cette époque a cru indispensable de présenter un certain nombre de projets de loi auxquels il attachait un caractère de salut public. Le général Pelloux a persévéré dans cette voie. Il s'est porté fort de faire aboutir les projets en question. N'avait-il pas la majorité, et ne fait-on pas tout ce qu'on veut lorsqu'on a la majorité ? Dans les époques normales, oui peut-être ; mais, dans les autres, pas toujours. La minorité, sentant sa faiblesse numérique, a résolu d'y suppléer par l'obstruction, et elle a ajouté quelques perfectionnemens à ce procédé, qui devient d'un usage constant dans l'Europe centrale, depuis le Sud jusqu'au Nord, c'est-à-dire depuis Rome jusqu'à Vienne et à Berlin. Puissions-nous en être préservés nous-mêmes ! Quand on est les moins nombreux, on l'est pourtant assez pour faire du bruit, et il suffit de faire du bruit pour empêcher toute discussion et tout vote. Que peut alors la majorité ? Rien ; il n'y a aucun moyen de faire obstruction à l'obstruction. Quand elle s'introduit dans une assemblée, elle y règne tyranniquement. Aussi aisément qu'un enfant fait dérailler une locomotive avec une pierre, une minorité, même infime, fait dérailler toute la machine parlementaire, encore plus délicate qu'elle n'est puissante.

Quoi qu'il en soit, l'opposition italienne s'est résolue à faire de l'obstruction systématique aux projets de loi du gouvernement. Celui-ci a cru ingénieux de sacrifier le présent à l'avenir. Il a renoncé à ces lois de défense qu'il avait présentées jusqu'ici comme indispensables et s'est appliqué de toute son énergie à obtenir une simple réforme du règlement. Peut-être y avait-il de sa part quelque candeur à croire qu'une réforme de ce genre aurait tous les résultats qu'il en attendait : pourquoi un règlement obtiendrait-il plus de considération que les lois fondamentales du gouvernement parlementaire ? Où une muraille a été inutile, une toile d'araignée risque de l'être encore plus. Encore

aurait-il fallu, pour être respecté, que le nouveau règlement eût été voté dans des conditions régulières et correctes; mais il ne pouvait pas l'être, et ne l'a pas été. Au coup de force de la minorité, la majorité en a opposé un autre : aussi bien d'un côté que de l'autre, les règles élémentaires du parlementarisme ont été faussées. Nous ne l'excusons pas plus chez les uns que chez les autres. Le seul résultat de cette manœuvre a été d'ailleurs de créer une solidarité étroite entre la gauche constitutionnelle de MM. Giolitti et Zanardelli et l'extrême gauche. On a vu alors se produire un incident parlementaire qui, dans un autre temps ou dans un autre pays, aurait pu produire un grand effet. Cent cinquante députés se sont levés à la fois et sont sortis de la salle des séances, les uns criant : « Vive le Roi! » et les autres : « Vive la Constituante! » La majorité les a vus partir, sans manifester ni regret, ni inquiétude, et a profité de leur absence pour voter tout ce qu'elle a voulu. Personne ne s'est donné l'illusion de croire que les choses en resteraient là. L'opposition ne se tenait pas pour battue, et le gouvernement, ce qui n'était pas moins grave, n'avait pas l'impression d'être définitivement victorieux. Quant au pays, il restait impassible, inerte, indifférent. Le ministère a-t-il espéré que cette indifférence, au moins apparente, du pays paralyserait l'opposition, ou atténuerait ses ardeurs? Il a suspendu pour un mois la session des Chambres. Il a renvoyé les députés dans leurs provinces, comme on verse un bol d'eau bouillante dans un seau d'eau froide. Les vacances se sont passées dans une tranquillité relative. Mais qui pourrait dire avec certitude ce qui se passait sous cette surface calme? Le sentiment général était déjà qu'on marchait à la dissolution. Les députés de l'opposition, sans faire grand bruit, étaient extrêmement actifs et se préparaient à qui mieux mieux à une lutte qu'ils jugeaient inévitable. A leurs yeux, le nouveau règlement de la Chambre, vicié dans son origine, n'existait pas, et ils étaient parfaitement décidés à protester contre lui, par tous les moyens, dès la reprise de leurs travaux.

Quant au ministère, son embarras était d'autant plus grand que tous ses membres n'étaient pas d'accord. Quelques-uns d'entre eux, — on assure même que le général Pelloux, président du Conseil, était du nombre, — comprenaient l'opportunité d'une transaction. Ils se sentaient en faute. Ils avaient fait un acte de force. Ils ne pouvaient en maintenir les résultats qu'à la condition d'y introduire quelques tempéramens. Pourquoi ne pas regarder la réforme réglementaire comme n'étant pas définitivement close, et ne pas permettre d'y introduire quelques amendemens? Pourquoi ne pas admettre après coup

la discussion qu'on avait repoussée avant? On pouvait espérer que l'opposition, ayant reconnu la puissance de la majorité, se montrerait plus traitable. Si les bruits qui ont couru sont exacts, les chefs de l'opposition constitutionnelle de gauche, MM. Giolitti et Zanardelli, faisaient des propositions conciliantes : il aurait suffi de les accueillir pour rompre la solidarité qui s'était établie entre eux et les élémens plus avancés de la gauche. Par malheur, après s'être prolongés quelques jours, les pourparlers ont été rompus. Les passions de la majorité ne sont pas moins violentes que celles de la minorité. L'inspirateur de la majorité est M. Sonnino, homme de mérite assurément, mais qui, rallié à l'école de M. Crispi, aime mieux tendre et faire grincer les ressorts que d'y mettre de l'huile. Le gouvernement doit compter avec lui. Le général Pelloux, après quelques jours d'hésitation, a fini par pencher, ou par tomber de son côté. Le mot d'ordre a été : plus de concessions. On a chapitré le président de la Chambre, M. Colombo, qui avait montré une remarquable fermeté pour faire voter la réforme du règlement. On lui a dit qu'on attendait de sa part plus encore, et qu'il pouvait s'élever d'un coup au rang des présidens historiques en introduisant, s'il le fallait, la force armée dans la salle des séances et en faisant empoigner et expulser tous les députés récalcitrans. Cette gloire n'a pas tenté M. Colombo. L'idée de faire arrêter cent cinquante députés, dont plusieurs avaient été ministres, présidens du Conseil, ou même présidens de la Chambre comme lui-même, l'a effarouché. Aussi, quand la session s'est rouverte, y avait-il entre la majorité et son président une différence de température morale qu'on n'a pas tardé à constater. Le gouvernement avait pourtant bien fait les choses : il avait mis un certain nombre de carabiniers, invisibles, mais présens, à portée de la main de M. Colombo. Il aurait suffi à ce dernier de faire un signe pour donner à ses compatriotes et à l'Europe le spectacle d'une de ces scènes auxquelles le gouvernement parlementaire a de la peine à survivre, parce qu'elles montrent trop crûment combien il est désarmé devant le simple emploi de la force. La Chambre s'est réunie. Aussitôt les membres de l'opposition ont employé un procédé d'obstruction moins brutal que d'autres, mais non moins efficace : ils se sont mis à chanter des chœurs à tue-tête. L'*Hymne des travailleurs* alternait avec l'*Hymne de Garibaldi*. Il a été bientôt évident que la capacité musicale de l'opposition ne s'épuiserait pas avant de longues heures, et que, dès lors, il fallait renoncer à toute discussion de l'ordre du jour. La majorité indignée se tournait vers le Président, et lui jetait des regards excitateurs.

M. Colombo s'est couvert plusieurs fois de suite, mais il n'a pas fait appel aux carabiniers. Enfin, il a levé la séance. Pendant plusieurs jours, il a été vilipendé dans les journaux de la majorité, et il a dû l'être encore bien davantage dans les conversations. Et pourtant quel homme de sang-froid lui donnerait tort ?

La question de savoir ce que le gouvernement allait faire a été rapidement résolue, si rapidement qu'il est difficile de croire à une surprise. On aurait prévu ce qui s'est passé. Il était d'ailleurs si facile de le prévoir qu'on aurait été coupable de ne pas le faire. Le conflit avait pris de part et d'autre une acuité trop vive pour pouvoir être résolu autrement que par la dissolution. Mais est-ce bien une solution ? Nous nous le sommes demandé en commençant, et nous nous le demandons encore en finissant. La brièveté même que le gouvernement a imposée à la période électorale montre qu'il n'a pas une grande confiance dans la solidité de l'esprit public : c'est à peine s'il lui donne le temps de réfléchir. Que produira cette hâte extrême ? Peut-être n'y aura-t-il aucun changement appréciable. On voit en Italie des phénomènes de fidélité d'un parti à un homme qui permettent de s'attendre à tout dans cet ordre d'idées. C'est ainsi que les journaux annoncent en Sicile la candidature de M. Palizzolo, actuellement sous les verrous comme gravement soupçonné d'avoir fait assassiner M. Notarbartolo. M. Palizzolo n'est pas encore réélu, et peut-être ne le sera-t-il pas, bien qu'il soit, dit-on, soutenu par la bourgeoisie : les socialistes lui ont opposé un concurrent. Si celui-là revient, on peut s'attendre à en voir revenir beaucoup d'autres. Le gouvernement regrettera peut-être de n'être pas entré dans la voie de la conciliation. Mais à quoi bon faire des pronostics? Au moment où paraîtra cette chronique, nous serons à la veille des élections italiennes, et, quelques jours après, l'événement aura prononcé.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LE ROI GUILLAUME

DE PRUSSE

I

Aucun prince n'a mieux compris et rempli le devoir royal que Guillaume, roi de Prusse. Il n'y a pas manqué un seul jour de sa vie. Son éducation avait été exclusivement militaire ; il ne fut initié aux affaires d'État qu'à quarante-quatre ans, lorsque son frère le nomma membre du ministère avec le titre de prince de Prusse. A son avènement à la régence, il ignorait à peu près complètement les institutions et le mécanisme gouvernemental. Mais il n'entendait pas être une simple griffe, et sa conscience se refusait à rendre obligatoires des lois dont il ne saisirait pas la portée. Il s'initia à toutes les spécialités du gouvernement d'un grand État,même aux principes de la science du droit. Au travail du matin au soir, sans autre délassement que le théâtre, où il restait encore accessible aux affaires, lisant tous les rapports, creusant toutes les questions, écoutant bien, saisissant vite, exprimant sa pensée avec une concision claire, sans recherche de phrases à effet, il a été toujours l'âme agissante, présente et visible à tous, de son gouvernement. « Je n'ai pas le temps d'être fatigué, » disait-il à ceux que son immense labeur surprenait. Très sérieux, très réfléchi, très prudent, il pesait les chances avant de s'engager et se préparait à les rendre favorables ; mais il savait aussi prendre promptement sa résolution à l'heure des crises pressantes, et comme sa volonté était aussi ferme que calme, une

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 1er juin.

fois son parti arrêté, il ne reculait pas et allait jusqu'au bout sans regarder en arrière; la crainte d'un danger, au lieu de le retenir, le poussait plus vite du côté où on le lui montrait. Il ne se croyait pas rapetissé par la haute valeur de ses auxiliaires, assuré que, quelque grands qu'ils fussent, il les dépasserait toujours de sa tête de roi. Il sut les choisir: il leur demandait beaucoup et savait leur inspirer la passion de le bien servir, ne les abandonnait pas quoi qu'on dît et fît contre eux, leur témoignant sa reconnaissance par des attentions délicates et persévérantes, et, même dans les emportemens dont il ne sut pas se défendre en quelques circonstances exceptionnelles, ne les blessant par aucune parole irréparable. Il apportait à son gouvernement un scrupuleux esprit de justice et d'humanité, n'aimant pas à sévir, toujours disposé à accorder des grâces et répugnant autant que Louis-Philippe à signer l'ordre d'une exécution.

L'homme privé était aimable, galant envers les dames, d'un abord facile, non vindicatif quoique rancuneux: égal d'humeur, doux de caractère, préoccupé de ne pas faire de la peine, aimant à obliger, sûr, d'une stricte économie, quoique sachant à l'occasion déployer les splendeurs royales, ne jouant ni ne fumant. Il ne voyait aucune incompatibilité à être à la fois chrétien et franc-maçon; il avait suivi avec assiduité les travaux des Loges de 1840 à 1850; être franc-maçon était à ses yeux un titre de recommandation, et pourtant sa religion n'était pas tiède ; il demandait un jour à Bismarck : « Qu'entend-on au juste par le mot orthodoxe? — C'est quelqu'un, répondit celui-ci, qui croit que Jésus-Christ est le fils de Dieu, et qu'il est mort pour nous, victime de nos péchés. — Comment! s'écria le roi, y a-t-il un homme assez abandonné de Dieu pour ne pas croire cela? » — Dans sa jeunesse il fut romanesque, et sans l'interdiction formelle de son père, il eût contracté un mariage d'inclination. Il épousa par ordre Augusta de Saxe-Weimar, princesse intelligente, beaucoup et bien parlante, d'une âme haute et généreuse, qui s'était épanouie au souffle de Gœthe et qu'une culture exceptionnelle avait rendue poétique, littéraire, éprise de tous les arts et de toutes les sciences, sans en excepter la politique. Il y avait trop de poésie dans cette femme d'idéal pour ce roi soldat, et quoiqu'elle ne fût pas sans influence, ils vécurent dans des relations souvent troublées (1).

(1) Voir les intéressans *Souvenirs* de Madame Carette, t. III, ch. Ier, une des femmes les plus belles et les plus intelligentes de la Cour impériale.

Certaines des qualités du roi Guillaume peuvent se rencontrer dans les rois d'un pays quelconque. Il en est de particulières à un roi de Prusse : un roi de Prusse doit être un homme de rapine et de conquête, un esprit tendu à prendre, à s'arrondir sans scrupules, estimant licite ce qui est profitable ; sur toutes choses, il doit aimer la guerre, être un chef d'armée. Guillaume fut un roi de Prusse supérieur : la guerre lui paraissait « le rafraîchissement nécessaire aux peuples » et il se plaignait que la Prusse fût restée aussi longtemps sans la faire ; sa mission lui semblait moins de rendre heureux quelques millions d'hommes soumis à son autorité, que de conquérir l'Allemagne. Il ne savait pas comment ni quand cela arriverait, mais il était certain que cela serait et qu'il devait travailler à ce que cela fût. Il se montra toujours « moult convoiteux et enclin à gaigner, » selon ce qu'au dire de notre Froissard était tout bon Allemand. Le 20 mai 1849, il écrivait : « *Quiconque veut gouverner l'Allemagne doit la conquérir*, cela ne se fait pas à la Gagern (1). Dieu seul sait si le temps de cette Unité est déjà venu. Que la Prusse soit destinée à se trouver à la tête de l'Allemagne, cela ressort de toute notre histoire, mais quand et comment y sera-t-elle ? Cela dépend. »

L'observance des règles de loyauté auxquelles il s'astreignait dans son gouvernement intérieur lui eût semblé un manque au devoir dès qu'elle était un obstacle à l'agrandissement de son royaume. Alors il trouvait toutes naturelles, toutes saintes, des duplicités dont son âme de gentilhomme aurait eu horreur s'il s'était agi d'un intérêt personnel. Il pratiquait les hypocrisies nécessaires du conquérant providentiel avec la grâce volpine du faux bonhomme, et il possédait le don facile des larmes opportunes. Tout cela se marquait sur son visage empreint d'une majesté bienveillante, qui imposait le respect et inspirait l'attrait, mais que traversait, dès qu'il s'animait, l'éclair fauve d'un œil de renard aux aguets.

Son frère avait entrevu l'avenir de la Prusse dans les nuages d'une fantaisie de rêveur ; lui le chercha dans les réalités pratiques d'une organisation militaire. Il eut toujours présente la maxime du grand Frédéric : « Si jamais on négligeait l'armée, c'en serait fait de ce pays-ci (2). » Dans son château de Babels-

(1) Cela veut dire par des sentimentalités et des déclamations oratoires.
(2) Au prince Henri, 4 mai 1767.

berg, jusque dans sa chambre à coucher, il y avait de petits soldats en plomb ; il s'était entouré d'un cabinet militaire dont le chef ne le quittait jamais et avec lequel il travaillait plusieurs heures par jour, sans compter les conférences assidues avec le ministre de la Guerre ou avec le chef de l'état-major général, contrairement à l'usage ancien qui soumettait exclusivement cet officier au ministre de la Guerre. Il se considérait comme l'inspecteur permanent de son armée ; partout où il passait, il procédait à une revue. Son arrivée sur le front d'une troupe était imposante : Il portait la main à son casque et d'une voix forte il criait : « Bonjour, 1er de uhlans, » par exemple, et comme un roulement de voix courait par les rangs : « Bonjour, Majesté ! »

La réforme militaire fut la première pensée de son gouvernement. Avant de toucher aux institutions, il chercha les hommes de taille à les transformer ; il en trouva deux de premier ordre, Roon et Moltke.

II

Roon et Moltke étaient à peu près contemporains (1), tous les deux fils de soldats, nés dans une famille pauvre, de parens en désaccord ; tous les deux se frayant un chemin à la force du poignet, par le travail, la bonne conduite, le succès aux examens, l'estime des chefs ; tous les deux, professeurs et écrivains (2) ; tous les deux ne cherchant, en dehors du travail, la force et la distraction que dans la famille : « Mon plus grand bonheur, écrivait Moltke, c'est ma petite femme : décidée, ferme, n'ayant rien de superficiel, rarement triste, jamais maussade. Quel trésor je possède ! » Roon, dans une visite chez un pasteur, père de huit enfans, rencontre la fille aînée, âgée de dix-huit ans, aux yeux bruns rayonnant d'une grâce gaie, simple et charmante ; il la regarde, la salue, et, le lendemain, la demande en mariage. « Elle a été, a-t-il dit souvent, la bénédiction de ma vie. »

Le plus sympathique des deux était certainement Roon. Moltke, long, maigre, le visage vigoureusement intelligent et clair, mais

(1) Moltke, né en 1800, Roon en 1803.

(2) Moltke, *Histoire de la campagne russo-turque de 1829. Lettres sur la Turquie. Considérations historiques sur la Belgique.* — Roon, *Élémens de la science des États*; un complet, l'autre abrégé, nommés « le grand et le petit Roon, » — *Géographie militaire de l'Europe. Péninsule ibérique au point de vue militaire.*

rébarbatif, sec, dur, aigu comme une lame d'acier, les lèvres minces et serrées, l'œil bleu implacable, la tenue glaciale, les paroles rares, l'aspect d'une Parque, ne témoignant quelque joie ou quelque expansion qu'à une perspective de guerre. Roon, haut de six pieds, les yeux bleus, expressifs et pénétrans, le front élevé, entouré de boucles de cheveux blonds, ce qui l'avait fait surnommer Albert au front ouvert, d'allures cordiales, vives, facile aux expansions et même aux emportemens, admirateur fervent de Weber et de Mozart.

Moltke était surtout un soldat de métier : élève dans l'école des Cadets de Copenhague, il avait servi quelque temps le Danemark et, pendant quatre ans, la Turquie. Il eût été au moyen âge un de ces condottieri fameux qui se louaient au plus offrant. Roon, un de ces Junkers, patriotes, conservateurs et féodaux, dévoués quand même au roi absolu, ennemis de la France à laquelle ils en voulaient de l'incendie du Palatinat autant que d'Iéna, eût répété volontiers ce que le général de Scharnhorst disait à Varnhagen en 1840 : « Les Français représentent le principe de l'immoralité dans le monde ; depuis deux cents ans, la France est le foyer du mal ; il faut qu'elle soit anéantie ; si cela ne se faisait pas, il n'y aurait pas de Dieu au ciel. »

Moltke était entré, par hasard, en relations avec le roi. On remit un jour à Guillaume, alors simple chef de corps, des plans de forteresses. Frappé de la supériorité de l'un d'eux signé Moltke : « Voilà, dit-il à ses généraux, qui est remarquable ; suivez de près cet officier, on en fera certainement quelque chose. » Il en fit d'abord le chef d'état-major de son fils, puis le chef d'état-major général de l'armée (1).

Les rapports de Guillaume et de Roon étaient plus anciens et plus assidus. La réputation de son enseignement et de ses écrits, son autorité de directeur de la section historique du grand état-major général, décidèrent le prince à lui demander de se charger de l'éducation de son fils. Pour s'en dispenser, Roon invoqua ses sentimens réactionnaires qui, étant connus, nuiraient dans l'opinion publique à la popularité du jeune homme. On eût passé outre, s'il n'eût posé comme condition *sine qua non*, que son élève serait éloigné de la Cour, où une éducation sérieuse était impossible. Le Prince ne voulut pas se séparer de son fils. Roon dési-

(1) Il en remplit les fonctions à partir du 29 octobre 1857 et fut définitivement nommé le 31 mai 1859.

gna à sa place son ami intime, le colonel Fischer, et néanmoins conserva la confiance du prince. Elle s'accrut en 1849, quand il fut attaché au corps qui opéra sous ses yeux contre l'insurrection badoise. Nommé chef d'état-major du 10e corps, il fit partie, avec Alvensleben, de la petite cour du futur régent installé à Coblentz en sa qualité de gouverneur militaire de la Westphalie.

III

Dans cette période de l'histoire militaire de la Prusse, Roon a une importance bien supérieure à celle de Moltke, soit à cause de ses relations personnelles plus fréquentes avec Guillaume devenu régent, puis roi, soit à cause de la haute prévoyance de ses vues. Moltke, d'une habileté supérieure à lever les plans, à reconnaître le terrain, à réglementer le mécanisme d'un état-major et à en instruire les officiers, ne se rendait pas aussi bien compte du vice capital de l'organisation prussienne. Ni la mobilisation partielle de 1849, qui avait fait d'une insurrection sans conséquence une affaire sérieuse, ni la mobilisation générale de 1850, qui avait obligé à subir l'humiliation d'Olmütz, ne lui avaient inspiré aucune inquiétude sur la supériorité de l'armée prussienne. Elles avaient au contraire profondément alarmé Roon : il n'avait pas aperçu seulement les défectuosités secondaires (quoiqu'il n'y ait rien de secondaire à la guerre) semblables à celles qui se manifestèrent dans l'armée française en Crimée : lenteurs résultant de la centralisation, désordre causé par l'organisation vicieuse ou incomplète des services administratifs du train, de l'intendance, etc., il avait vu aussi le grave défaut spécial à l'armée prussienne et dont l'armée française était exempte, la landwehr.

L'armée du grand Frédéric était une petite armée de métier composée d'hommes recrutés surtout parmi les étrangers par n'importe quels moyens, assujettis au service toute leur vie jusqu'à l'épuisement de leurs forces physiques; elle s'augmentait d'une milice nationale beaucoup plus nombreuse, soumise pendant la paix à des exercices variant d'un an à quatre ou cinq semaines, et introduite au moment de la guerre dans les cadres de l'armée de métier où la tenait cerclée une discipline de fer. Une nouvelle organisation ébauchée, pendant la guerre de l'Indépendance, fut établie par la loi du 3 septembre 1814 et les ordonnances

du 17 mars et du 7 novembre 1813 et du 21 novembre 1815. Tout Prussien fut en principe obligé au service militaire pendant trois ans dans l'armée active, deux ans dans la réserve (de 20 à 25 ans), pendant sept ans dans le premier ban de la *landwehr* (de 25 à 32 ans), pendant sept ans dans le second (de 32 à 37). Pour certains jeunes gens dits *volontaires*, placés dans des conditions déterminées, le service dans l'armée active était réduit à un an. Quiconque n'était ni dans l'armée active, ni dans la réserve, ni dans les deux bans de la landwehr, entrait dans la *landsturm*.

On avait exagéré les services que la landwehr avait rendus en 1813 et 1815; on l'avait conservée après la paix, surtout à cause de l'état des finances et dans la crainte des complications extérieures. Roon la considérait comme une institution fausse et faible : composée en bonne partie de gens mariés, elle tenait de la milice et de la garde nationale, manquait du véritable esprit militaire, ne fournissait pas une réserve sérieuse; son inaptitude à un service de guerre effectif était démontrée; ses officiers, choisis parmi les volontaires, n'avaient pas d'instruction technique; il était urgent de l'exclure de l'armée active. Si on voulait en conserver le nom à cause de sa belle signification, la *défense du pays*, il n'y avait qu'à l'appliquer à toute l'armée.

Roon avait exprimé ses critiques et indiqué ses remèdes dans de nombreuses conversations avec Guillaume ; il les avait résumées dans un mémoire (22 juillet 1858). Le Régent, accablé alors des soucis de son installation politique, le renvoya au ministre de la Guerre Bonin. Roon espérait mieux; il vint à Berlin dire sa déception. Le Régent le reçut avec des yeux humides, une voix émue, et force serremens de mains : « Oui, je comprends tout cela, lui dit-il; cela doit arriver, mais quand cela arrivera-t-il? Alors vous devrez être là. » Le ministre de la Guerre ne se prêta pas à ses projets, et chercha à les étouffer; d'autres tels qu'Alvensleben, le vieux Wrangel, Manteuffel, l'appuyèrent. La mobilisation de 1859, dont la lenteur empêcha l'agression projetée contre la France, mit de nouveau en relief les imperfections signalées dans le mémoire de 1858, et rendit Roon plus ardent à poursuivre la prompte réalisation de la réforme. Néanmoins les résistances ne désarmaient pas. Enfin le Régent, depuis longtemps converti, brusqua la situation et nomma Roon ministre de la Guerre à la place de Bonin, envoyé au commandement d'un corps (5 décembre 1859).

Roon se met immédiatement à l'œuvre : il opère à la fois la réforme de l'administration de l'armée et celle de son organisation. Il simplifie l'administration en déplaçant son centre de gravité qu'il transporte du ministre de la Guerre au commandant du corps d'armée. Par là la mobilisation deviendra aussi régulière et aussi ordonnée qu'elle a été jusqu'alors lente et confuse. Il complète ses facilités par une étude sur l'emploi des chemins de fer dont on ne s'était pas servi en 1859.

Il transforme radicalement l'organisation militaire. On a dit de Scharnhorst, l'auteur de l'organisation de 1814, qu'il fut l'*armurièr de la liberté;* Roon se fait l'armurier de la conquête et il en forge le glaive. L'obligation théorique du service militaire avait cessé d'être une réalité; on n'avait au début levé annuellement que 40 000 hommes, ce qui correspondait environ à toute la partie virile d'une nation de 10 millions d'âmes; la population s'étant accrue, atteignait maintenant 19 millions, et le chiffre de la levée était resté le même; d'où il résultait qu'une partie de la population demeurait dans ses foyers exempte de tout service.

Roon proposait : d'abord de rendre effectif le service obligatoire universel, en élevant la levée annuelle à 60 000 hommes, ensuite, tout en maintenant à trois ans le service dans l'armée active, de porter à quatre, au lieu de deux, le service dans la réserve et d'y incorporer les deux premiers bans de la landwehr, composés en général de célibataires; les autres bans dont le service serait abrégé d'un an ne feraient plus partie de l'armée et on les affecterait, si ce n'est dans des cas d'exceptionnelle gravité, au service de la défense intérieure.

L'augmentation de l'effectif annuel et du temps de la réserve entraînait une extension des cadres « desquels, comme a dit Napoléon, dépend toute la force d'une armée. » Il proposait par conséquent de créer 39 régimens nouveaux d'infanterie et 10 de cavalerie. Enfin il décrétait le perfectionnement du matériel par l'adoption du fusil à aiguille et des canons se chargeant par la culasse.

IV

Pour opérer ces réformes, il fallait de l'argent, beaucoup d'argent. Les projets que présenta Roon au Landtag (10 février 1860) exigeaient une augmentation de dépense de 9 mil-

lions de thalers, le double presque de ce que coûtait l'ancienne armée.

Ces réformes suscitèrent une violente opposition parmi les militaires de routine et les libéraux qui, en Prusse comme ailleurs, poussent, par des déclamations soi-disant patriotiques, les gouvernemens à des guerres dont ils leur refusent les moyens. Toucher à la landwehr, à cette institution du salut national, c'était un sacrilège. Et pourquoi cette profanation ? pour enlever à l'armée prussienne son caractère de représentation du peuple, pour donner des grades à des hobereaux impertinens qui faisaient peser leur arrogance sur la bourgeoisie ! On était assez chargé d'impôts ; ce militarisme à outrance allait les rendre plus lourds ; il menaçait la prospérité nationale aussi bien que les libertés publiques.

Ces objections prirent une forme légale dans le rapport de la commission chargée d'examiner le projet ministériel et dont l'autorité parut d'autant plus décisive que le rapporteur était le général en retraite Stavenhagen. La Commission acceptait l'élévation du chiffre de la levée annuelle à 63 000 hommes ; elle repoussait l'exclusion de la landwher comme blessante pour les traditions patriotiques ; au lieu d'approuver la prolongation du service dans la réserve de deux à quatre ans, elle proposait la réduction à deux ans du service dans l'armée active. Devant cette opposition, le ministère retira la loi.

La conséquence de ce retrait devait être que, de son côté, la Chambre n'accorderait pas les 9 millions de thalers qu'on lui demandait pour une réforme dont elle se refusait à voter le principe. Par une de ces inconséquences dont le parlementarisme fournit tant d'exemples, elle les accorda *provisoirement*, sous la réserve qu'aucune solution définitive ne serait adoptée sans son consentement. Provisoirement aussi, Roon se mit à l'instant à opérer sa réorganisation définitive, à créer des régimens, des écoles, à conférer des grades, à fabriquer des canons et des fusils ; Moltke installa le mécanisme de décentralisation, qui devait assurer la régularité et la rapidité des mobilisations futures, et le premier acte militaire du nouveau roi fut une distribution de drapeaux à sa nouvelle armée (18 janvier 1861).

Dans la session suivante, le Landtag proteste de nouveau en principe contre une réforme qui était, dans ses lignes principales, un fait accompli : il déclare ce fait accompli illégal, car « toute dérogation au régime militaire de la loi de 1814 ne peut être

opérée que par une loi. » Puis, renouvelant son inconséquence de la session précédente, il accorde encore les fonds *provisoirement*, et pour accentuer ce provisoire, à mesure que le fait devient plus définitif, il décide que les fonds accordés passeront du budget ordinaire au budget extraordinaire. C'était d'un haut comique.

Roon avait essayé d'empêcher ces inconséquences par des discours, qui durèrent parfois plus de quatre heures, prononcés lentement, en véritable orateur, d'une voix forte, profonde, d'un ton de confiance et de commandement qui, n'étant pas tempéré par des drôleries à la Bismarck, exaspérait. Ses collègues, s'ils l'eussent osé, se seraient rangés du côté de l'opposition, ne le soutenaient que très mollement : il leur était à charge, parce que, sur d'autres sujets, il se trouvait en aussi complet désaccord avec eux qu'avec la Chambre pour son projet militaire.

V

Bien des divergences séparaient le roi de ses conseillers, une inarrangeable, parce qu'elle tenait à l'essence même des choses, et qu'elle portait sur le caractère fondamental du régime constitutionnel prussien. Avant de prêter serment à la Constitution qu'il octroyait le 6 février 1850, Frédéric-Guillaume IV avait dit : « La condition vitale de l'œuvre est que la possibilité de gouverner avec cette loi me soit donnée, car en Prusse, le roi doit gouverner, et je gouverne, non pas parce que c'est mon bon plaisir, Dieu le sait, mais parce que c'est l'ordre de Dieu ; c'est pourquoi aussi je veux gouverner. Un peuple libre sous un roi libre, telle était ma devise depuis dix ans : elle est encore la mienne et le sera tant que je respirerai. » — Son successeur avait accepté intégralement cet héritage. Résolu à respecter la Constitution, à ne pas essayer de la restreindre ou de l'escamoter par des interprétations pharisaïques, il n'entendait à aucun prix s'entraîner au delà. En conservant la liberté à son peuple, il ne laisserait pas la bride échapper de ses mains. « Gouverner, c'est régulariser le lit d'un fleuve, disait-il, fortifier sa rive là où les flots l'ont rompue ou la menacent, ne pas rendre le lit trop étroit ou trop large, ne point placer de digue au travers, afin que le flot repoussé ne désole pas les plaines environnantes. En Angleterre, les digues ont été placées trop loin ; dans la Hesse électorale et dans le Hanovre, trop près. »

Il espérait trouver le juste milieu. Et voici comment : le roi règne et gouverne, dirige la politique, choisit ses ministres et les congédie, déclare la guerre de sa propre volonté ; au-dessous de lui, pas de conseil homogène et solidaire ; chaque ministre, en rapport direct avec le roi, administre en toute liberté son département ; le titre de premier ministre impose un plus grand poids de responsabilité, il ne confère aucun de ces pouvoirs en quelque sorte souverains, attachés en Angleterre à cette qualité. Le premier ministre peut adresser à ses collègues des conseils ou des prières, il n'a aucun ordre à leur donner ; le roi est le véritable ministre président, le seul qui ait le pouvoir de prescrire à tous et à chacun. Le premier ministre exerce-t-il une influence prépondérante, il le doit à ses qualités personnelles, non à l'ordre constitutionnel ; contresignés par lui, les actes du gouvernement n'en restent pas moins des résolutions royales spontanées. Les deux Chambres, égales en droit, nonobstant la différence de leur origine, votent les lois et le budget, contrôlent l'administration, limitent le pouvoir de gouverner du roi, ne le suppriment pas. Interprètes de la pensée personnelle du roi, les ministres ne relèvent que de lui ; dès qu'ils ont sa confiance, celle des Chambres leur est inutile ; elles n'ont pas prise sur leurs personnes, et il n'entre dans leur compétence politique ni de les désigner ni de les renverser ; elles n'ont à se prononcer que sur leurs actes. — C'est la conception du pouvoir présidentiel américain appliqué à une monarchie.

Les libéraux prussiens opposaient à cette théorie les principes de la constitution anglaise sur l'inviolabilité royale, la responsabilité ministérielle devant le parlement, la prépondérance de la Chambre des députés à laquelle doit appartenir le dernier mot. Ils admettaient qu'en cas de dissentiment, soit entre les deux Chambres, soit entre elles et la Couronne, le roi pût en appeler au pays par une dissolution, mais si le pays se rangeait du côté des députés, il ne lui resterait qu'à congédier ses ministres et à renoncer à ses projets ; l'appui de la Chambre haute ne suffirait pas à infirmer l'effet du verdict national.

Le Roi marqua sans se lasser sa double volonté de respecter les libertés publiques et de ne jamais se plier au régime parlementaire anglais. Une association à l'instar des comités garibaldiens et mazziniens s'étant fondée après 1859, sous le titre de *National-Verein*, dans le dessein de reprendre l'œuvre de l'Unité

allemande, et la Diète ayant exclu de Francfort son comité directeur, les quatre rois allemands demandèrent au roi de Prusse de lui fermer ses États : il s'y refusa. — Mais il rejeta les propositions de ses ministres sur la responsabilité ministérielle et la limitation des pouvoirs de la Chambre des Seigneurs et à Kœnigsberg, dans la cérémonie du couronnement (1), il plaça lui-même le diadème sur sa tête à l'exemple de Napoléon Ier, et lorsqu'il eut aussi couronné la reine, il dit : « Je monte comme roi sur un trône entouré d'institutions conformes aux temps, mais pénétré de cette conviction que la couronne vient de Dieu seul, j'ai voulu confirmer dans un lieu consacré qu'en toute humilité je la reçois de ses mains. »

Ce combat constitutionnel n'était pas un de ceux qu'on tranche une fois pour toutes; il renaissait sans cesse, surtout depuis le conflit militaire. Les ministres étaient soutenus par la famille du roi : la reine Augusta ne cachait pas son goût pour les institutions parlementaires, de même que le prince royal, entraîné par la princesse Victoria, sa femme. Roon, seul; se séparant de ses collègues et de la famille royale, suppliait le Roi de ne pas céder. Le Roi se fût volontiers débarrassé de ses ministres libéraux, quoiqu'il n'aimât pas les figures nouvelles, s'il eût su par qui les remplacer. Roon ne s'en mettait pas en peine : « L'homme cherché existe, disait-il; Votre Majesté n'a qu'à l'appeler; c'est Bismarck. » Il l'avait indiqué dès 1860, lors des premières oppositions contre la loi militaire; il y revint plus fort en juin 1861, quand la retraite de Schleinitz rendit vacant le département des Affaires étrangères. — Appelez Bismarck, répéta-t-il, c'est sa place.

VI

Le Roi appréciait le courage et le loyalisme de Bismarck et n'eût pas mieux demandé que de le faire ministre, mais il en avait peur. Il l'appela pourtant de Saint-Pétersbourg.

Bismarck était alors devenu décidément un homme nouveau. Le Junker enragé d'absolutisme avait disparu dans la brume de plus en plus épaisse du passé; maintenant il était convaincu de l'impossibilité d'une monarchie absolue, car où elle existe ce n'est

(1) 18 octobre 1861.

pas le roi qui gouverne, c'est le bureaucrate, l'aide de camp de Sa Majesté, la femme ou la maîtresse. Il considérait le régime constitutionnel comme la seule forme acceptable du gouvernement monarchique; il lui paraissait très désirable et très nécessaire que la politique fût publiquement discutée devant une grande assemblée de représentans du peuple, investie du pouvoir de faire les lois, d'établir les impôts, d'arrêter par un veto la prodigalité, les folies royales, de combattre l'étroitesse d'esprit bureaucratique, l'abus des protections masculines et féminines, enfin d'arracher des yeux du roi les œillères qui l'empêchent d'embrasser d'un coup d'œil sûr sa tâche dans toute son étendue (1) : il en était arrivé, sur la nécessité d'une libre critique par la presse et le parlement, au point où s'était placé Cavour dès son début. Ainsi les deux hommes d'État qui ont opéré deux si grandes révolutions nationales n'ont pas cru que la suppression des libertés publiques augmenterait leur force !

Tout en reconnaissant la nécessité d'un pouvoir parlementaire, Bismarck le concevait autrement que Cavour : il acceptait sa coopération, non sa souveraineté. L'indépendance du roi dans le choix de ses ministres, dans la direction de sa politique lui paraissait le caractère propre de la monarchie : dès que le chef de l'État est asservi à la loi des majorités, fût-il héréditaire, on est en république aussi bien que s'il était électif. Il approuvait donc le roi de ne pas subir la domination des députés, mais il ne lui conseillait pas de déchirer la constitution et de fermer le Parlement : il fallait le laisser se réunir, parler, voter, essayer de le ramener, et s'il s'obstinait, agir sans s'inquiéter de ce qu'il dirait ou voterait, sauf à régulariser plus tard les irrégularités. Ces idées convenaient tout à fait au Roi, et sur la politique intérieure, on se trouva d'accord.

Sur la politique allemande, qui était alors pour la Prusse presque toute la politique étrangère, on s'entendit moins bien. Le Roi était blessé que l'Autriche considérât la Prusse comme une personne qu'on n'admet pas, et nourrît l'arrière-pensée de la ramener à la subordination d'avant la guerre de Sept ans. Il s'indignait, le bon apôtre, qu'elle inspirât aux Princes le soupçon que son unique pensée fût d'arrondir son territoire et d'annexer ses voisins, il désirait la fin de cette politique de défiance, il ne

(1) Discours des 9 juillet 1879, 14 mars et 26 novembre 1884, 26 mars 1886, 24 janvier 1887. Il y revient sans cesse dans ses *Mémoires*, notamment t. Ier, p. 20 et suiv.

voulait pas de rupture, car il était légitimiste respectueux du droit des souverains, et il n'oubliait pas les recommandations dernières de son père sur l'amitié à conserver avec l'Autriche et la Russie. Le « testament de Papa, » ces simples mots calmaient aussitôt ses mécontentemens.

Bismarck, fidèle à son prince jusque dans les moelles, ne sentait pas dans une goutte de son sang l'obligation de lever un doigt pour les autres princes : il tenait plus à justifier leurs défiances qu'à les dissiper ; diplomatiquement, il consentait à parler d'accord, pourvu qu'*in petto* cela signifiât guerre. Il insistait surtout sur la connexité de la politique intérieure et de la politique extérieure ; on ne devait pas les considérer isolément, car elles étaient en dépendance étroite l'une de l'autre. Il y avait contradiction entre la politique intérieure conduite par des ministres constitutionnels et la politique extérieure dirigée par la pensée légitimiste du roi, l'une libérale, l'autre conservatrice. Il fallait les mettre d'accord et rendre la politique extérieure aussi libérale, si ce n'est plus, que la politique intérieure. Il ne voyait pas d'autre moyen de se dégager des embarras parlementaires. « Les Allemands, disait-il, sont presque aussi vaniteux que les Français. Si on leur persuade qu'ils ont du prestige à l'extérieur, alors tout leur plaira à la maison. Au contraire, s'ils ont le sentiment que le moindre Wurtzbourgeois fait peu de cas d'eux, ils découvriront des maux intérieurs partout et ils donneront raison à tout folliculaire qui déclamera contre le gouvernement. »

Le Roi trouvait ces vues extrêmes, risquées, prématurées surtout. Néanmoins ce n'est pas ce qui l'arrêtait. Ses appréhensions provenaient, non de ce qu'était Bismarck, mais de ce qu'on le croyait être. On ignorait la transformation opérée dans ses idées, on ne savait pas combien il s'était converti aux nécessités constitutionnelles, détaché de l'Autriche, rapproché de l'idée nationale. Son nom signifiait dans le public, violence, réaction, coup d'État, haine de la démocratie et de la liberté. Le Roi redoutait que son entrée dans ses conseils ne fût considérée comme le prélude du renversement de la Constitution par la force et il ne voulait pas s'exposer à cette suspicion imméritée. Il le renvoya à Pétersbourg avec de bonnes paroles et fit venir de Londres Bernstorff. Celui-ci accepta de succéder à Schleinitz ; toutefois, flairant qu'il avait en réserve un successeur, il ne nomma personne à son ambassade afin de la reprendre à sa sortie du ministère.

VII

Cependant les complications s'accumulaient. Le Roi était l'objet à Bade d'une tentative d'assassinat. A la Diète, les projets de réforme pullulaient. L'Autriche protectionniste s'efforçait d'empêcher la conclusion avec la France d'un traité de commerce qui diminuait les droits. L'opinion publique s'enflammait en faveur du peuple de la Hesse en lutte avec son Duc.

En Prusse même, les résistances contre la loi militaire, qui s'identifiaient de plus en plus avec l'aspiration au système parlementaire, augmentaient. A cette occasion un député et le chef du Cabinet militaire du Roi, Ervin de Manteuffel, se battirent en duel, et le Roi fut obligé de se séparer momentanément de ce dernier, condamné à un temps de forteresse.

Les adversaires décidés de la réforme arrivaient en immense majorité dans le nouveau Landtag élu le 6 décembre 1861 : Roon et Bernstorff en étaient exclus; la fraction conservatrice n'y comptait que vingt-quatre voix. Les nouveaux élus écartèrent la transaction boiteuse du Landtag précédent et rayèrent du budget tous les crédits affectés à la réorganisation de l'armée.

Le Roi dissout le Landtag; fatigué des mollesses de ses ministres de l'ère nouvelle, il se sépare d'eux. Au prince de Hohenzollern, leur chef nominal, que sa santé empêchait de s'occuper des affaires, il adjoint comme substitut un autre impotent, Hohenlohe-Ingelfigen, président du Sénat (18 mars 1862). Le véritable chef était le ministre des finances Heydt, auquel Roon et Bernstorff continuaient leur concours.

Les élections qui suivirent la dissolution du Landtag renvoyèrent la même majorité parlementaire hostile à la réforme militaire (6 mai 1862). On crut alors que l'heure de Bismarck avait sonné, surtout quand on le vit à la parade de la Garde portant pour la première fois un uniforme de major de cuirassiers. Connaissant son Roi, il savait qu'il aurait plus de prestige à ses yeux, s'il se présentait en costume militaire, et il avait sollicité ce grade qui, disait-il, lui permettrait de figurer mieux à Pétersbourg; le chef du cabinet militaire, Manteuffel, après le lui avoir longtemps refusé, le lui avait enfin accordé. Ce ne fut pas à Pétersbourg que Bismarck se para de son bel uniforme. Le Roi, importuné par Roon, l'avait encore une fois rappelé de son ambassade,

mais une fois encore, au dernier moment, il ne se sentit pas le courage de le pousser de là au ministère. Pour gagner du temps, il l'envoya comme ambassadeur à Paris sous prétexte qu'il lui serait utile, avant de prendre les affaires, d'établir des relations personnelles avec l'Empereur et de se rendre bien compte de ses dispositions.

Le secrétaire de notre légation à Pétersbourg, Fournier, entrait chez Gortschakof au moment où Bismarck en sortait. « Vous voyez cet homme, dit le chancelier russe, il y a en lui l'étoffe d'un ministre du grand Frédéric. » En relations familières avec Bismarck, notre diplomate lui rapporte le propos. « C'est vrai, répondit-il, et même, le grand Frédéric manquant, je le serais bien à moi tout seul. »

Bismarck avait été à Pétersbourg reçu en ami par la Cour et la famille impériale. Le Tsar lui avait proposé de le prendre à son service. Gortschakof lui montrait même ses dépêches secrètes, lui témoignant une confiance si entière que Bismarck en était stupéfait, car lui n'en eût témoigné une pareille à personne. Il partit regretté, embrassé, couvert de décorations. « Vous me comblez, disait-il, que me réserverez-vous pour plus tard? » Le soir du jour où il venait de remettre au Tsar ses lettres de rappel et d'en recevoir les plus tendres témoignages, Fournier remarqua aux breloques de sa montre un cachet qu'il n'y connaissait pas. « C'est du nouveau, dit-il. Qu'est-ce? — C'est, répondit Bismarck, le souvenir que je veux emporter de la Russie; en lettres slavonnes, j'ai fait graver là : *Nitchevo*, *Rien :* c'est toute la Russie, il ne faut jamais l'oublier. » Il arriva à Paris en juin 1862.

VIII

Le cabinet autrichien s'inquiétait de cette nomination. Rechberg disait à Gramont : « Si M. de Bismarck avait eu une éducation complète, il serait un des premiers hommes d'État de l'Allemagne, si ce n'est le premier. Il est courageux, ferme, exalté, plein d'ardeur, mais incapable de sacrifier une idée préconçue, un préjugé, à n'importe quelle raison d'un ordre supérieur; il n'a pas le sens pratique de la politique; c'est un homme de parti dans la force du mot, et, comme il a du charme et de l'influence en affaires, nous ne voyons pas ce choix sans inquiétude, parce

que ce n'est pas un ami que nous aurons là. » Cette inquiétude devint une espèce de panique par la coïncidence de cette nomination avec l'arrivée à Paris de Budberg, l'ambassadeur de Russie. Rechberg envoya confidentiellement à Metternich des pouvoirs illimités pour s'entendre à tout prix avec l'Empereur (1).

Napoléon III cherchait le rachat de la Vénétie en Orient en passant par le Mexique : il eût pu s'épargner ce long trajet et l'obtenir avec la possession à son profit de la rive gauche du Rhin par-dessus le marché, s'il avait consenti à assurer à l'Autriche la prédominance en Allemagne par un traité d'alliance offensive et défensive : il préféra rechercher l'amitié de la Prusse. Il reçut Bismarck familièrement à Fontainebleau et il eut avec lui les entretiens les plus confians. Il parla avec respect de la noble personnalité du roi Guillaume. « Il regrettait ses difficultés intérieures avec le Landtag, il lui semblait que la Prusse était appelée par la nature des choses à opérer une transformation de la confédération allemande, et, si le gouvernement prussien en faisait le but de ses efforts, il surmonterait facilement ses autres difficultés. La France pouvait s'accommoder de toute transformation de l'Allemagne qui n'entraînerait pas l'entrée de l'Autriche dans la Confédération, parce que par là l'équilibre de l'Europe serait troublé. » Il l'instruisit de la communication de Metternich. « Elle me met en quelque embarras, lui dit-il, car, sans parler de l'antagonisme d'intérêt entre les deux États, j'ai une aversion presque superstitieuse à me mêler aux destinées de l'Autriche. » Puis à brûle-pourpoint, il lui demande s'il croyait le roi disposé à contracter une alliance avec lui. Bismarck, étonné d'une politique qui n'aurait pas été la sienne s'il eût été Napoléon III, répondit que le roi avait les meilleurs sentimens, que les préjugés de son pays contre la France avaient presque complètement disparu, mais qu'une alliance supposait un but déterminé. — L'Empereur convint que ce serait une grosse faute que de créer des événemens, qu'on ne pouvait supputer à

(1) Bismarck constate ces dispositions de l'Autriche dans ses *Mémoires*, t. Ier, p. 326. « Déjà à Francfort j'étais arrivé à la conviction que la politique de Vienne ne reculerait au besoin devant aucune combinaison, qu'elle sacrifierait la Vénétie ou la rive gauche du Rhin si par là elle pouvait acheter sur la rive droite une constitution fédérale avec la prédominance assurée de l'Autriche sur la Prusse. S'il n'existait pas déjà contre nous une alliance franco-autrichienne, nous en étions redevables, non à l'Autriche, mais à la France, et non à quelque préférence de Napoléon pour nous (l'ingrat !) mais à sa méfiance à l'égard de l'Autriche, qu'il ne croyait pas capable de naviguer avec le vent alors puissant de l'idée nationale. »

l'avance ni la direction qu'ils suivraient, ni la force avec laquelle ils se produiraient, mais que l'on pouvait prendre des dispositions pour ne pas être surpris et aviser d'avance aux moyens d'y faire face et d'en profiter. Il proposait une alliance diplomatique, en quelque sorte préventive, dans laquelle on prendrait l'habitude d'une confiance réciproque, où l'on apprendrait à compter les uns sur les autres en vue des situations difficiles (1). — L'Empereur ne se vantait pas quand il dit plus tard à Goltz que personne en France ne nourrissait envers la Prusse une amitié pareille à la sienne (2).

IX

Bismarck ne se cantonna pas dans les cercles officiels. Un soir, sans redouter de déplaire aux Tuileries, il se présenta chez Thiers, place Saint-Georges, et dans le cours de la visite que celui-ci lui rendit, il lui offrit avec une tranquille assurance de le réconcilier avec l'Empereur. « Avouez-le, lui avait-il dit, vous boudez avec vos amis et vos livres. — Quand on a des opinions, répondit Thiers, il faut les respecter. — Sans doute, riposta-t-il, il faut avoir des idées, mais il faut les servir par le pouvoir; tenez, j'arrangerai votre affaire avec l'Empereur. » Thiers détourna la conversation.

Dans les nombreux entretiens qu'il rechercha, Bismarck s'était montré amusant, fécond en saillies, jovial, expansif, bon enfant, captivant, d'une loquacité qui ressemblait à de l'intempérance, d'une franchise apparente qu'on eût volontiers taxée d'indiscrétion. Il se donnait l'air d'exposer ses projets futurs à qui voulait les entendre, avec une telle fougue abandonnée qu'il paraissait livrer, comme malgré lui, le secret de son ambition. « La Prusse ne saurait rester telle qu'elle est délimitée : elle manque de ventre du côté de Cassel et de Nassau, elle a l'épaule démise du côté de Hanovre; elle est en l'air; il faut qu'elle s'arrondisse et que dans l'intérêt général de la civilisation et de l'Europe elle se donne des membres mieux équilibrés, une assiette plus régulière. Quel moyen d'y arriver, si ce n'est d'absorber quelques-uns de ces petits États qui, incapables de se mouvoir eux-mêmes, gênent ses mouvemens, et de renverser cette confédération vermoulue, véritable

(1) *Bismarck-Jahrbuch*, t. IV, p. 152 et 155.
(2) Sybel, t. III, p. 305.

fléau de l'Allemagne? Cet accroissement de la Prusse n'était pas de nature à inquiéter la France; il ne s'agissait pas de réunir l'Allemagne sous une seule domination; l'ambition prussienne avait une limite nécessaire, le Mein; elle n'allait pas au delà; le Sud s'appartiendrait ou continuerait à graviter dans l'orbite de l'Autriche. La Prusse indépendante, dégagée de toute sujétion de la Russie ou de l'Autriche, deviendrait une alliée précieuse. Que de questions, Orient, Italie, même Pologne, insolubles aujourd'hui, se trancheraient par l'union du peuple de Napoléon et de celui de Frédéric! Rien d'ailleurs n'empêcherait la France elle-même de s'arrondir, si elle le jugeait nécessaire à sa sécurité ou à son influence. Il ne pouvait être question des provinces rhénanes, qu'à aucun prix on ne lui céderait, auxquelles d'ailleurs elle avait la sagesse de renoncer, mais la Belgique était là, comme une proie toute prête. »

Il ne se risqua pas à insinuer quoi que ce soit qui ressemblât à une menace contre l'Alsace et se crut obligé même d'écarter tout soupçon. Revenant de Fontainebleau en compagnie de Maury, il lui dit qu'il était absurde de vouloir qu'une nation ne se composât que d'hommes d'une même race, que cela la privait des qualités de la race différente de la sienne : « Il vous est avantageux d'avoir l'Alsace qui est habitée par des Allemands, car lorsque vous avez besoin des qualités allemandes, vous les trouvez là. Il est avantageux pour la Prusse d'avoir la Posnanie, car lorsque nous avons besoin des qualités propres aux Polonais, nous les trouvons là (1). » Il supposait que Maury répéterait ce propos à l'Empereur.

L'astucieux diplomate se gardait bien de dire, car cela eût obtenu moins de succès, que le dernier mot de sa politique serait, de façon ou d'autre, plus ou moins vite selon les hasards favorables ou contraires, de soumettre à la suzeraineté prussienne l'Allemagne tout entière, en deçà aussi bien qu'au delà du Mein, et d'en exclure totalement l'Autriche. Il avait encore plus garde d'ajouter que s'il lui convenait, tant qu'il serait faible, de cajoler la France afin de l'assoupir, il était résolu d'employer ses forces accrues à la braver, à se mesurer avec elle, à l'abattre, à lui prendre au moins Strasbourg, à l'abaisser au rang de puissance de second ordre.

(1) *Mémoires* de Maury.

De telles arrière-pensées eussent paru grotesques en 1862. Nul ne les soupçonna, et un peu partout, chez Thiers comme à la Cour, il fut admis que la France avait un ami dans le futur ministre prussien. Il avait gagné le monde officiel par ses railleries sur les libéraux, son dédain pour leur système parlementaire, sa résolution hautement annoncée, s'il arrivait aux affaires, de réduire l'assemblée rebelle à son roi, de résister aux injonctions factieuses du corps électoral, et, à la rigueur, de gouverner par décrets, sans budget voté. On l'admirait, on l'encourageait, on brûlait d'apprendre son avènement. On y voyait une bonne fortune pour la consolidation du régime de 1852, battu en brèche par l'opinion publique et déjà démantelé.

Tandis que les Anglais, aveuglés par leurs soupçons chimériques, regardaient l'Empereur sans le pénétrer et s'obstinaient à voir en lui l'homme de rapine prêt à fondre sur le Rhin, les Allemands, à première vue, démêlèrent vite qu'ils n'avaient pas à leurs flancs un conquérant en arrêt et que la bonté et l'idéalité constituaient les traits principaux du caractère de leur puissant voisin : « Un sourire avenant, bon même, éclaire sa physionomie, avait écrit Moltke de Compiègne ; la plupart du temps, lorsqu'il est assis, il demeure tranquille, la tête inclinée d'un côté. Les circonstances ont montré que sa tranquillité n'est pas de l'apathie, mais bien le produit d'un esprit supérieur et d'une forte volonté. Dans un salon, il conserve un aspect imposant ; non qu'il veuille en faire parade : cependant sa conversation semble toujours empreinte d'une certaine timidité. Il a toujours fait preuve de modération et de douceur. »

A son tour, Bismarck jugea qu'on accordait trop à son esprit, pas assez à son cœur et qu'il était meilleur et pas si habile qu'on le croyait. Il se prononça durement sur son gouvernement. Un conseiller de l'ambassade russe, d'Oubril, lui demanda, en banalité de conversation : « Êtes-vous content ? — Oui, très content, répondit-il, j'ai vu ce que je voulais voir : de loin c'est quelque chose et de près ce n'est rien. » Il répétait de la France ce qu'il avait dit de la Russie, *Nitchevo*. — A d'autres, il racontait : « J'ai rencontré deux femmes amusantes, l'Impératrice, la plus belle femme que je connaisse, et la Walewska, mais pas un homme. » Quant à la nation en général, son jugement fut encore plus significatif dans son insolente raillerie : « Il y a dans le caractère français une crédulité

proverbiale (1). » Il avait le droit de le penser dès ce moment, après l'accueil ingénu qu'il recevait parmi nous.

A mesure que la saison chaude chassait de la capitale les ministres, la cour, les diplomates, les hommes politiques et fermait les salons, Bismarck trouvait le séjour de Paris pesant : il était seul, sans sa femme et ses enfans, sans ses équipages, restés en Poméranie ; il s'énervait de cette existence « de rat dans un grenier vide, ou de chien errant avalant la poussière chaude de Paris, bâillant aux cafés et aux promenades. » Il alla passer quelques jours à Londres, puis revint, énervé de ne recevoir aucune nouvelle de Prusse. Le roi ne se décidait ni à l'appeler ni à l'écarter ; la perspective de lui confier les Affaires étrangères, le seul ministère qu'il eût accepté volontiers, l'épouvantait toujours ; Bismarck partit en voyage dans le Midi « afin de faire provision de forces avant d'entrer dans la galère. » Il ne tarda pas à oublier ses raisonnemens philosophes et à se tourmenter de l'indécision où on le laissait ; on lui avait promis qu'il serait fixé au bout de six semaines ; les semaines s'écoulaient et on ne lui disait rien. Enfin à sa rentrée à Paris, il trouva une dépêche de Roon du 18 septembre : « *Periculum in mora*, dépêchez-vous. L'oncle de Maurice Henning (2). » Il partit immédiatement et arriva à Berlin le 20 au matin.

X

Le Landtag, malgré les négociations, n'avait pas désarmé. La commission parlementaire proposa de rayer du budget de 1862 toutes les dépenses pour la transformation de l'armée et de la flotte et de déclarer nulle légalement la constitution actuelle de l'armée prussienne. Ces propositions radicales, même subversives, furent adoptées, à la suite d'une discussion des plus violentes de sept jours, à la majorité de 308 contre 11 (23 septembre 1862).

Toute cette longue lutte, qui durait sans interruption depuis le commencement de 1860, soit avec ses ministres, soit avec le Landtag, soit avec l'Autriche et la Diète, soit avec sa famille et une partie de sa Cour, avait brisé les forces physiques et morales du Roi, qui cependant était un vaillant. Quand Roon lui écrivait :

(1) Discours du 30 novembre 1864.

(2) Henning était le second prénom de Maurice de Blankenbourg, neveu de Roon.

« Il ne faut pas laisser ébranler le rocher de bronze de l'armée, » il mettait en marge : « Je n'y survivrai pas. » — En communiquant à Roon sa résolution d'abandonner Manteuffel à la justice à cause de son duel, il lui écrivait : « Ce sont là des choses qui pourraient presque m'enlever la raison parce qu'elles impriment à mon gouvernement comme un sceau de malheur. Que veut donc faire le ciel de moi ? »

Roon n'était pas moins désespéré. Dans la désagrégation générale, il ne voyait qu'une organisation capable de résister, l'armée ; il voulait la préserver de la lente décomposition qui gagnait partout ailleurs (1). Affligé des douleurs de son Roi, il le réconfortait de toute son âme : « J'ai vu aujourd'hui des larmes dans les yeux de mon Roi, mon maître aimé, qui m'ont rempli de douleur et de colère. Je devais écrire à Votre Majesté tout ce que je pouvais lui dire aujourd'hui parce que j'avais le cœur dans la gorge. Et cette colère et cette douleur seraient partagées par des millions de vos fidèles sujets, s'ils étaient assez malheureux pour savoir leur roi bien-aimé dans une angoisse aussi cruelle. »

Le vote implacable d'un Landtag, déjà dissous une fois, acheva d'accabler le Roi. — Que faire ? dit-il à Roon qui était venu le lui apporter à Babelsberg. — Le général, dont la constance ne peut être assez admirée, lui répondit ce qu'il lui avait dit invariablement à chaque crise depuis 1860 : « Appelez Bismarck. — Il ne voudra pas, répondit tristement le Roi, il ne consentirait pas à rien entreprendre maintenant ; d'ailleurs, il n'est pas là et on ne peut pas discuter avec lui. — Il est ici, et il est prêt à se rendre à l'appel de Votre Majesté. »

On craignit encore néanmoins que Bismarck ne fût venu en vain. En effet le Roi apprit que dès son arrivée il avait conféré avec le Prince Royal. Cela le mit en défiance : « Encore un, dit-il, qui va vers mon fils. » Roon lui expliqua qu'il avait été appelé par le Prince Royal, qu'il n'avait pu refuser de se rendre à cet appel, mais qu'il avait refusé d'exprimer une opinion avant d'avoir vu Sa Majesté. — Le Roi, calmé par cette explication, reçut Bismarck.

Il lui dit : « Je ne veux pas gouverner si je ne suis pas en état de le faire comme je peux en répondre devant Dieu, devant ma conscience, devant mes sujets ; or, je ne le puis pas si je dois

(1) A Bismarck.

me soumettre à la volonté de la majorité actuelle du Landtag, et je ne trouve plus de ministres disposés à me soutenir contre elle; aussi, me suis-je décidé à abdiquer. » Il lui montra sur sa table un acte d'abdication écrit de sa main. — Bismarck répondit : « Votre Majesté a tort de se croire abandonnée ; dans tous les cas, elle ne l'est pas par moi ; depuis le mois de mai, je suis prêt à entrer dans le ministère, Roon y demeurerait avec moi, et je remplacerai ceux que mon entrée ferait sortir. — Êtes-vous prêt, lui demanda le Roi, à soutenir comme ministre la réorganisation de l'armée ? — Oui. — Êtes-vous prêt à la soutenir contre la majorité du Landtag? — Oui. — Alors mon devoir est de tenter avec vous la continuation de la lutte. Je n'abdique plus. »

La conversation continua dans le parc. Le Roi lut un programme, qui remplissait huit pages in-folio d'une écriture serrée, plein de toutes sortes de promesses. Bismarck l'interrompit : « Il ne s'agit pas de nous gêner par un programme et par des concessions qui ne désarmeront personne. Si nous continuons les erremens du passé, je viendrai refaire les discours qu'on a déjà faits avant moi, je serai en minorité comme mes prédécesseurs l'ont été, je m'userai ; Votre Majesté sera obligée de me renvoyer et tout ira de mal en pis. Nous ne pouvons sortir du conflit actuel que par une guerre ; il faut nous y préparer : il en est une indispensable, facile à amener dès que nous y aurons rendu les puissances favorables, celle avec le Danemark. Si Votre Majesté désire que j'en organise une autre (et en lui-même il pensait à celle avec l'Autriche), je suis prêt à y travailler; j'aiderai Votre Majesté à repousser le régime parlementaire, même par la dictature, ou je périrai avec elle ; mais pas de programme et une guerre. » Le Roi déchira son papier en petits morceaux (1). Son aspect devint tout autre ; il s'était relevé, portait la tête haute et marchait d'un pas ferme. — Le jour même, il nomma Bismarck ministre d'État et président intérimaire du Conseil en attendant la retraite du Prince de Hohenzollern, légalement titulaire (22 septembre 1862).

(1) Tout cela est terne dans les *Mémoires*. Mon récit est la reproduction de conversations de Bismarck lui-même avec la personne autorisée de qui je le tiens.

XI

Bismarck était devenu chauve ; ses amis l'appelaient l'homme aux trois cheveux. Ses traits s'étaient accentués en dureté, mais l'ensemble bien équilibré de clarté, de calcul, d'audace, de volonté, frappait davantage. Bouledogue, a-t-on dit, toujours prêt à aboyer, à s'élancer et à mordre : comparaison qu'on ne peut accepter parce qu'elle supprime le rayon intellectuel si intense dans cette forte physionomie.

Les peuples admettent que les fondateurs de domination dont la postérité aime à s'entretenir ne sont pas tenus aux scrupules du philosophe ou aux délicatesses morales de l'honnête homme. *Omnia retinendæ dominationis honesta* (1). « La supercherie, la mauvaise foi et la duplicité sont malheureusement le caractère dominant de la plupart des hommes qui conduisent les nations, » a ajouté un moderne, qui allait prouver l'axiome par sa pratique, Frédéric (2). Toutefois, se montrer disposé à toutes les incorrections morales ne suffit pas à rendre grand un homme d'État ; il doit posséder en outre des qualités d'esprit et surtout de caractère de premier ordre, sans lesquelles n'avoir ni foi ni loi ne lui serait d'aucun profit.

Bismarck était amplement muni des perversités habituelles aux célèbres maîtres en l'art politique : rien ne le gêne ; cynique et astucieux, sans aucun scrupule ni vis-à-vis de lui-même, ni vis-à-vis des autres ; aussi facile à se démentir qu'à abandonner des alliés devenus gênans ; toujours prêt à boire l'iniquité comme l'eau ; ne paraissant jamais plus sincère que lorsqu'il dissimule ; véridique parfois, pour mieux préparer les tromperies futures ; intarissable en arguties pour colorer ses trames et leur donner un air d'équité ; effréné dans sa course vers la puissance.

Mais en même temps il possédait à un degré peu commun les qualités multiples et variées des fondateurs d'Empire : la promptitude aux occasions et la prévision réfléchie ; l'activité impatiente des résultats et la patience coutumière des longues attentes, l'aplomb d'un ferme et constant courage, la ténacité au travail, l'imperturbabilité à braver les contretemps et l'imprévu, le mépris de l'indécision, l'intrépidité à prendre les partis héroïques

(1) Salluste.
(2) Lettre à Voltaire du 3 février 1742.

et à assumer les responsabilités qui conduisent à la gloire ou à l'écrasement; le coup d'œil sûr du bon sens, tourné en bas plutôt qu'en haut, qui perce les surfaces et pénètre au fond des caractères et des réalités, saisit au vol le moment souvent fugitif où devient réalisable ce qui jusque-là était impossible et va le redevenir dans un instant; la modération dans le succès, la mesure dans l'audace, l'habileté à ouvrir des espérances, à captiver, séduire, divertir par son esprit original tourné aux saillies joviales ou incisives, quoique avec un fonds constant de brutalité; la souplesse à s'élancer ou se retenir, à oser ou temporiser, à caresser ou terroriser. Un diplomate autrichien, avec lequel il négociait, ayant déclaré que le jeu fournissait la meilleure indication de la nature véritable d'un homme, il s'y livra avec frénésie; l'Autrichien le jugea un casse-cou, agit en conséquence, et se fit rouler. Il se sert de tout le monde, même de Dieu : il le considère comme si bon Prussien qu'il le lance en exempt sur ceux contre lesquels il a décerné une contrainte. Avec cela, aucune des faiblesses débilitantes : cuirassé contre la vanité, qui vit de l'approbation d'autrui, par l'orgueil qui s'en passe ou la dédaigne et rend insensible aux murmures ou aux imprécations de ce qu'on appelle l'opinion publique; dans un temps où la plupart des hommes d'État considéraient le libertinage des mœurs comme un des attributs de leur charge, ni l'amour des plaisirs, ni les désordres de la vie, ni les galanteries basses; bestial toutefois, par son appétit colossal: le soir, on lui servait sur une grande table du vin, de l'eau-de-vie, de la bière, du lait, du jambon et il mêlait le tout, buvant, dévorant comme un Gargantua. « Cela me calme, » disait-il. Cela l'empêchait au contraire de goûter le calme suprême du sommeil et le privait de la sérénité du travail des heures matinales.

L'appui inébranlable du Roi était la condition de son succès. La manière dont il sut se l'assurer et le conserver à travers les aventures scabreuses où son maître eût préféré souvent ne pas s'engager, me paraît la perfection de l'art. Son premier artifice fut d'être un serviteur transcendant. Il se donnait corps et âme à sa tâche, y sacrifiant son repos, sa santé, ses convenances personnelles. « Je paie toujours à guichets ouverts, » disait-il. Comment se séparer d'un tel serviteur? Lui parti, le Roi n'aurait eu qu'à recommencer son acte d'abdication. Un personnage vulgaire se fût laissé aller à l'étourdissement de qui se sait nécessaire.

Bismarck n'oublia jamais que, sous la simplicité aimable de Guillaume, veillait l'orgueil d'un roi de droit divin. Quelque affermi qu'il se sentît, il conserva l'attitude d'un sujet déférant devant le maître qui l'a élevé et qui, d'un geste, peut le culbuter. Le plus souvent, il semblait accepter les décisions qu'il venait de suggérer. Même à ces heures d'angoisse où quelque licence se justifierait, il ne paraît pas s'être écarté dans ses véhémences du respect le plus strict; je doute qu'il ait jamais pris vis-à-vis de son roi le ton de Cavour envers le sien, après Villafranca. Il s'appliqua surtout à mettre au large la conscience du monarque. Machiavel a noté « qu'il est parfois avantageux au prince de manquer à l'honneur et parfois même très dommageable de ne pas le faire, mais qu'il lui est toujours utile de paraître un pieux observateur des vertus dont il s'affranchit. » Bismarck a inventé mieux : il a su persuader à son Roi que la perfection de la loyauté est de n'en avoir pas, et il ne l'a lancé dans aucune entreprise inique sans l'avoir convaincu qu'il accomplissait un acte de vertu. De même que Moltke fera des manœuvres enveloppantes le principal de la tactique prussienne, le procédé constant de la diplomatie de Bismarck sera de contraindre, par des provocations intolérables, sous peine de la perte de l'honneur, celui contre lequel il a résolu et préparé la guerre, de la déclarer le premier. Alors son roi pourra jurer devant Dieu qu'il va au combat malgré lui, et devant les hommes qu'il est, non un détrousseur de provinces, mais un justicier qui punit des coupables.

Le dernier trait qui complète ce caractère et lui donne son originalité, c'est la férocité. « Que Dieu assiste sa nature d'ours ! » écrivait Roon à propos d'une de ses maladies. Sans doute il est tendre pour sa femme et ses enfans, mais le fauve l'est aussi pour sa femelle et ses petits. En dehors de ceux qui forment encore une portion du soi et, peut-être, de son vieux maître, il n'aime personne; il méprise les hommes au point de se lamenter sur le pauvre bonheur qu'on trouve à les dominer ou les duper. Les grands hommes d'État, a-t-on dit, ne sont pas venus au monde pour être des Vincent de Paul; leur mission est d'accomplir durement une tâche dure, sans se soucier du qu'en-dira-t-on : Bismarck va au delà des duretés nécessaires; même quand cela est inutile, par disposition native, il se montre dédaigneux de tout ce qui est humanité, incapable d'un mouvement de générosité ou de clémence, vindicatif, sauvage, épanché en invectives,

en dénigremens, en sarcasmes, sans bienveillance pour personne si ce n'est pour lui-même, poussant toujours ses jugemens sur les autres à la caricature, non satisfait de vaincre, poursuivant le vaincu de ses insultes, de ses calomnies, en tout vraiment semblable aux barbares, ses lointains ancêtres, dont un ancien a dit : « *in summa feritate versutissimi natumque mendacio genus* (1), rusés dans leur férocité et nés pour le mensonge. » Tel qu'un chêne de fer, tout en branches vigoureuses, sans feuilles ni ombre, il s'élève, haut, menaçant, terrible, au-dessus du troupeau des barbouilleurs de protocoles et de dépêches, des monarques en déroute et des peuples écrasés.

XII

On retrouve formulés par lui-même en maximes quelques-uns des traits de caractère que nous a appris l'observation de ses actes : « Quand j'ai un ennemi en mon pouvoir, je l'exécute. — En politique il n'y a pas de place pour la pitié (2). — Varnhagen est vain et méchant : qui ne l'est pas ? Il ne faut pas compter sur les hommes et je suis reconnaissant de chaque trait qui me replie sur moi-même. Il n'y a sur la terre que jonglerie et hypocrisie (3). — En politique on ne fait rien pour autrui sans y avoir un intérêt quelconque (4). — Je tiens pour un misérable lâche le ministre qui, au besoin, n'expose pas sa tête et son honneur pour sauver sa patrie, même contre la volonté des majorités. La légalité nous tue, et justement son contrepoids est dans le droit de défense que possède l'État si son existence est mise en danger ou en doute. — Grise est la théorie : il n'y a de vert que l'arbre brillant de la vie, sous lequel j'ai recueilli mes expériences. — La politique n'est pas une science qu'on peut apprendre, comme beaucoup de professeurs se l'imaginent, elle est aussi peu une science que le sont la sculpture et la peinture. On peut être très fin critique et pourtant n'être pas un artiste, et Lessing lui-même, maître de tous les critiques, n'eût jamais entrepris de faire un *Laocoon;* c'est un art, et celui qui ne le possède pas fait mieux

(1) *Velleius Paterculus.* Lib. II, CXVIII.
(2) Beust, *Mémoires*, Busch, t. Ier, p. 129.
(3) A sa sœur, février 1862. A Manteuffel, 22 août 1860, à Mme de Bismarck, 2 juillet 1859.
(4) *Mémoire* du 27 juin 1857.

de n'y pas toucher. — Je ne puis m'embarrasser de ce que l'on vienne me dire que cela contrarie les théories juridiques : avec les théories juridiques, on ne peut faire de la politique extérieure. — Ce que j'ai dit m'est parfaitement indifférent. — Jamais encore je ne me suis refusé à une modification d'opinion quand les circonstances m'y obligeaient. — Je subordonne quand il le faut mes opinions personnelles aux nécessités de l'État. — J'ai acquiescé à mainte chose qui ne correspondait pas à ma conviction politique. — La popularité rend pour moi une chose plus douteuse et m'oblige à demander encore une fois dans ma conscience : cette chose est-elle effectivement raisonnable? car j'ai vu trop souvent qu'on rencontre des acclamations quand on est dans la fausse voie (1). »

On lui prête la maxime : *la force prime le droit.* Il avait trop d'esprit pour dire ce non-sens. S'il existe deux entités différentes, le droit et la force, nul homme raisonnable n'attribuera la primauté à la force. Bismarck ne l'a pas fait; il a simplement répété le lieu commun de Grotius : « Dans les conflits européens pour lesquels il n'y a pas de tribunal compétent, le droit ne peut se faire valoir que par les baïonnettes (2). » S'il n'avait pas cru oiseux ou imprudent de formuler sa véritable pensée, il eût dit ce qu'attestent tous ses actes, que la force est, selon la doctrine de Proudhon, le Dieu unique du monde, et qu'en dépit de la lamentation des hommes vertueux et sensibles, elle crée le droit (3).

Il a soutenu constamment deux luttes à la fois, l'une contre le Parlement, l'autre contre la Cour, la reine Augusta et les princes royaux. Chacune d'elles lui a inspiré une rancune particulière. La lutte contre le Parlement lui a laissé l'aversion des orateurs, celle contre la Cour, l'antipathie des princes. Il exprime la dernière moins bruyamment que la première, mais il ne la ressent pas moins.

« Le christianisme seul peut détacher les princes de cette idée familière à la plupart d'entre eux, qu'ils doivent profiter de leur

(1) Discours du 28 janvier 1886; Discours du 29 janvier 1886; Discours du 28 novembre 1881; Discours du 14 mars 1864, du 29 janvier 1886; Discours du 3 décembre 1875; Discours du 12 février 1885; Discours du 17 décembre 1873; Discours du 4 mars 1879; Discours du 12 juin 1882.

(2) Discours du 27 janvier 1864 et du 12 juin 1862.

(3) Bismarck à Goltz (*Bismarck-Jahrbuch*, t. V, p. 251), 24 décembre 1863 : « Ce sont justement des traités européens qui créent le droit européen; si l'on voulait y appliquer le critérium de la morale et de la justice, il faudrait les abolir à peu près tous. »

position pour vivre agréablement et n'obéir qu'à leurs caprices. — « J'ai vu trois rois pour ainsi dire nus et je dois dire que ces trois messieurs ne m'ont pas montré toujours quelque chose de bien beau (1). » — Les souverains absolus les plus sages et les mieux disposés sont soumis aux faiblesses et aux imperfections humaines. Telle l'idée exagérée qu'ils se forment de leur propre sagesse, l'influence des favoris qui savent les prendre, sans parler des influences féminines, légitimes ou illégitimes. Le monarque le plus idéal, s'il ne doit pas devenir nuisible à tous par son idéalisme, a besoin de la critique. Ces coups d'aiguillon le remettent dans le bon chemin lorsqu'il court risque de s'en écarter. Joseph II est un exemple qui doit servir de leçon (2). »

XIII

La nomination de Bismarck produisit un effet de stupeur, de colère et de terreur. Personne ne douta qu'il n'eût été choisi pour accomplir un coup d'État contre la Constitution prussienne et contre les libertés de l'Allemagne; on se redisait les théories du député de 1848 et 1849 et on s'attendait à les retrouver dans les actes du ministre. Pourtant il ne se montra pas agressif au début. Il écrivit à Beust qu'il était absolument éloigné de tous les projets aventureux que ses adversaires dans la presse lui attribuaient. « Je n'éprouve pas le moindre désir, disait-il, de pousser la Prusse dans les voies de la politique sarde. » En arrivant au Parlement, il alla vers un des chefs de l'opposition, et, tirant de son portefeuille une petite branche d'olivier qu'il avait cueillie sur le tombeau de Laure, à Vaucluse : « C'est le symbole de la paix, voulez-vous l'accepter de ma main, au prix du vote du projet de loi militaire ? Si vous me cédez sur ce point où je ne puis transiger, vous me trouverez sur beaucoup d'autres d'un esprit conciliant auquel vous ne vous attendez pas. »

Il prouva aussitôt la sincérité de ce désir de rapprochement. On ne pouvait espérer que l'assemblée, qui venait d'effacer du budget de 1862 les dépenses militaires, les maintînt dans celui de 1863. Afin de prévenir un nouveau vote hostile qui eût rendu le différend inarrangeable, il retira le budget de 1863, en s'engageant à le représenter au commencement de la session prochaine,

(1) Busch, les *Mémoires de Bismarck*, t. II, p. 320.
(2) *Mémoires*, t. II, p. 72.

conjointement avec un projet de loi sur la durée du service militaire. Le lendemain, il s'efforça de convaincre la commission du budget « que le renforcement de l'armée était aussi nécessaire que le pain. » Il fit entrevoir, autant que cela était prudent, que cette réorganisation était imposée par la prévision de la guerre qui dénouerait fatalement le dualisme des deux grandes puissances de la Confédération. « La Prusse doit recueillir ses forces pour le moment propice, que déjà plus d'une fois on a laissé échapper. Les frontières données à la Prusse par le Congrès de Vienne ne sont pas bonnes pour le corps d'un État sain et valide. Ce n'est point par des discours et des votes de majorité que les grandes questions de notre temps seront résolues (ce fut là l'erreur de 1848 et de 1849), c'est par le fer et le sang. » Il exprima sa ferme volonté de maintenir ce qui en fait était déjà consommé : il n'avait pas accepté l'héritage sous bénéfice d'inventaire, il se sentait responsable du passé. Il montra sans déguisement les conséquences de l'obstination du Landtag : l'accord des trois pouvoirs législatifs étant exigé par la Constitution pour l'établissement du budget, si l'un des pouvoirs refuse son assentiment, alors il y a *tabula rasa* et il résulte de là un droit de nécessité pour le gouvernement de continuer à administrer sans budget (1).

La presse reproduisit bruyamment ces déclarations dont elle ne mit en lumière que le côté agressif. Il n'y avait plus à en douter, le nouveau ministre serait un Strafford ou un Polignac préparant à son roi le rôle de Charles Ier ou de Charles X. La reine Augusta partageait ces appréhensions et les exprima vivement à son mari venu à Baden pour célébrer le jour de son anniversaire. Bismarck, le devinant, alla à la rencontre du Roi à sa rentrée à Berlin. Il l'attendit longtemps dans la gare inachevée de Jüterbogk, assis sur une brouette renversée, dans l'obscurité. Il le découvrit dans un compartiment de première classe, seul, préoccupé. Il lui raconta ce qui s'était passé dans la commission du budget, ce qu'il avait dit, et lui exprima sa ferme volonté de faire ce qu'il avait annoncé. Il suffisait de montrer au Roi un champ de bataille, un devoir d'officier à remplir, un poste à défendre jusqu'à la mort, sur l'ordre de son chef hiérarchique, Dieu, pour qu'il n'hésitât pas. Les impressions de Baden s'effacèrent aussitôt et, quoi qu'on ait fait, quoi qu'on ait dit depuis, il a conservé sa

(1) Commission du budget, 30 septembre 1862.

loyale fidélité au serviteur qui le couvrait de sa personne et n'a reculé devant aucune des nécessités de la lutte acceptée. Il le notifia au public en nommant Bismarck définitivement président du Conseil et, ce qui était encore plus significatif, ministre des Affaires étrangères (8 octobre) (1).

De Vincke, chef des anciens libéraux, proposa un amendement conciliateur. Bismarck déclara que sans s'approprier les motifs de cet amendement, il l'adoptait comme gage de ses propres efforts pour amener une entente. L'amendement fut rejeté et une résolution comminatoire de la commission du budget fut adoptée à la majorité de 251 voix contre 36 (7 octobre 1862). Au contraire, la Chambre des Seigneurs, à une majorité de 150 voix contre 17, rejeta le budget de la Chambre et accepta celui du gouvernement (10 octobre). La guerre constitutionnelle devenait inévitable. Bismarck prononça la clôture du Landtag (13 octobre) en déclarant « que le gouvernement se rendrait coupable d'un grave manquement à son devoir si, se conformant aux décisions de la Chambre, il perdait le fruit des sacrifices considérables déjà faits, compromettait la situation de puissance de la Prusse, en arrêtant la transformation militaire opérée en vertu et au moyen des allocations antérieures votées par la représentation du pays. Le gouvernement se trouvait donc dans la nécessité de gérer le budget de l'État sans la base supposée par la Constitution. » Il écartait la supposition d'un coup d'État en exprimant la certitude que ces dépenses obtiendraient plus tard l'approbation du Landtag.

L'opinion publique ne tint nul compte de l'explication et de la promesse implicite de ne pas faire de coup d'État; elle ne s'arrêta qu'au fait d'un budget dépensé sans vote préalable des deux Chambres, et elle le dénonça comme une atteinte aux droits et aux libertés du peuple prussien. L'indignation se déchaîna contre le ministre et même contre le Roi, redevenu tout à coup aussi impopulaire qu'il l'avait été en 1848 et en 1849, quand on l'appelait le Prince-Mitraille.

(1) Les *Mémoires* grossissent la scène et mettent dans la bouche du Roi et de Bismarck un langage hors de proportion avec les circonstances qui n'offraient alors aucun péril. On ne comprendrait pas que Bismarck eût été obligé de recourir à tant d'argumens extrêmes pour amener son maître à une résistance que celui-ci lui avait imposée avant de l'appeler aux affaires. Le dialogue tragique a eu lieu et Bismarck l'a raconté au prince Napoléon et à d'autres, mais en le plaçant à la veille de la guerre de 1866. Là il s'explique et il est grand, tandis qu'à l'époque où les *Mémoires* le reportent, il ne serait qu'invraisemblable et déclamatoire.

XIV

Débarrassé pour un temps du Landtag, Bismarck s'installa et compléta son ministère. En dehors de l'ami Roon, ses collègues, à en juger par le portrait qu'il nous en a laissé, étaient de médiocres personnages. Le ministre de l'Intérieur, Eulenburg, le plus intelligent, répugnait au travail, aimait le plaisir : éperonné par la nécessité, il était capable de talent, de riposte facile, pourvu cependant que cela ne durât pas, car alors il avait une maladie nerveuse.

Bismarck envoya comme ambassadeur à Paris Robert de Goltz, autrefois un des assidus de la petite cour de Coblentz, où il avait gagné les bonnes grâces du futur roi par l'âpreté de ses critiques contre la Convention d'Olmütz et son signataire, Manteuffel. Assez grand, d'un roux blanchissant, lourd de corps, il paraissait tout cœur, tout abandon ; ce n'était qu'un trompe-l'œil : la réalité de son humeur sarcastique se manifestait dès qu'il n'avait pas intérêt à la contraindre, par un rire strident presque sinistre. « Adieu, lui dit un jour Bismarck, ne mordez pas mon chien. » Il réunissait toutes les qualités du diplomate consommé ; il était aussi prompt, aussi délié, aussi sagace, aussi insinuant que Nigra. Il manquait seulement de docilité ; il n'était pas subordonné, ne voulait pas être considéré comme une de ces roues automatiques qui roulent à un signe du mécanicien, ou comme un de ces capitaines qui exécutent un mouvement sur l'ordre du colonel, sans s'enquérir du pourquoi ; il entendait qu'on lui expliquât la signification et le but des démarches dont on le chargeait ; il avait ses vues propres ; il les défendait même par-dessus la tête du ministre auprès du Roi. Il s'estimait d'ailleurs capable, lui aussi, d'aller de l'ambassade de Paris au palais de la Wilhelmstrasse. Ses amis affectaient de le poser en modérateur des vivacités de son chef.

Son entrée en jeu était de devenir amoureux de la souveraine auprès de laquelle il était accrédité. Il l'avait été de la reine Amélie de Grèce, il le fut incontinent de l'Impératrice Eugénie. Elle l'accueillit d'abord froidement, parce que, très engouée du prince de Reuss, chargé d'affaires depuis la mort d'Hatzfeld, elle eût désiré qu'il devînt l'ambassadeur. Goltz vint vite à bout de ce petit sentiment de dépit : il se montra fasciné ; partout où l'Impé-

ratrice paraissait, il s'attachait à ses pas comme entraîné par un aimant. Son pays n'en souffrit pas.

L'ambassadeur d'Autriche, Metternich, bellâtre aimable, bon musicien, médiocre diplomate, n'eût pas été de taille à lutter contre Goltz et surtout, comme il arrivera bientôt, doublé de Nigra, s'il n'eût été aidé par sa femme. La « jolie laide, » fille de l'excentrique seigneur hongrois Chandor, pétillait de grâce, d'esprit, d'entrain, sans que le grand air y perdît rien; tapageuse d'apparence, au fond très sérieuse, il y avait en elle de cette charmante duchesse de Bourgogne qui, en riant et en amusant, arrivait à lire les dépêches secrètes. Elle appartenait au cercle intime de la Cour; en jouant des proverbes, en débitant des chansonnettes, elle ne perdait pas de vue l'Empereur, moins encore Goltz, et elle découvrait ce que son mari n'eût pas soupçonné.

XV

Bismarck notifia sa prise de possession aux princes allemands par un acte de vigueur.

Le Hanovre et la Hesse électorale avaient proposé à la Diète le projet d'une nomination de délégués fédéraux, désignés par les diverses Chambres allemandes pour réformer la Constitution fédérale. Le venin de la proposition était moins dans la mesure en elle-même que dans la substitution du principe de la majorité à celui de l'unanimité qui jusqu'alors avait prévalu.

Bismarck tempête : il déclare que, si on entendait assujettir la Prusse à une majorité artificielle des États moyens et petits, il retirerait le ministre prussien de la Diète sans lui donner de successeur, tout en gardant ses troupes dans les forteresses fédérales. Et, par un acte d'audace qui montre ce dont il sera capable, au moment même où, à Berlin, il entre en lutte avec un parlement, il relève à Francfort le drapeau de la Révolution de 1848 et déclare que la réforme de la Confédération ne peut être opérée que par un parlement élu directement par le peuple.

Il fait entendre à l'ambassadeur autrichien à Berlin, Karolyi, et charge son ambassadeur à Vienne, Werther, de transmettre à Rechberg des remontrances qui sentent déjà l'odeur de la poudre. L'influence et l'activité de la Prusse devaient, au nord de l'Allemagne, exister non pas en première ligne, *mais seules et sans rivales.* La Prusse était donc décidée à les défendre à tout prix, et,

si cette politique persistait, à sortir de la Confédération, et à s'unir aux ennemis de l'Autriche à la prochaine conflagration européenne. Rechberg, tout en protestant de ses intentions amicales, répliqua avec raideur : « Si le cabinet de Berlin constate avec amertume que son influence s'efface là où elle devrait régner toute seule, il faut en voir la cause dans le contraste entre l'attitude légale résolument prise par le gouvernement de l'Autriche et l'attitude incertaine et agressive récemment inaugurée par le gouvernement prussien. » Cette hauteur de l'Autriche anima les petits États. Leur langage devint aussi provocateur que celui de Bismarck : « Jamais les circonstances ne leur avaient offert une occasion plus favorable de ruiner l'influence prussienne qui les démolit pièce à pièce. Retarder la lutte qui est inévitable avec le chef actuel du cabinet, ce ne serait donc qu'en rendre les chances plus périlleuses. »

Bismarck ne demandait pas mieux que de pousser les choses à l'extrême, car dégainer le plus vite possible était le plus cher de ses désirs ; mais il ne pouvait s'engager dans une guerre contre l'Autriche et les petits États, sans s'être assuré des dispositions de l'Europe. L'Angleterre éloignée et impuissante ne pouvait intervenir que par des circulaires, et Bismarck ne s'en inquiétait pas. Il devait au contraire tenir grand compte de ses deux puissans voisins : la Russie et la France. La Prusse n'avait de relations assurées avec aucun d'eux. Le Tsar était attaché au roi, et Gortschakof à Bismarck ; néanmoins, entre les deux cabinets et, plus encore, entre les deux peuples, subsistaient des traces assez sérieuses de la mauvaise humeur occasionnée par les condescendances, excessives selon les uns, insuffisantes selon les autres, envers les puissances occidentales pendant la guerre de Crimée.

Les deux chancelleries ne se refusaient pas les petites taquineries. Bismarck avait consacré définitivement la pratique établie par Bernstorff de ne plus rédiger qu'en allemand les notes prussiennes jusque-là écrites en français. Gortschakof répondit à l'innovation par l'envoi d'une note en russe que personne ne comprenait au ministère. Bismarck, piqué, la fit reléguer *ad acta*, décida qu'on ne tiendrait compte que des documens rédigés en français, anglais ou italien. L'ambassadeur russe, Budberg, continuait néanmoins à envoyer ses notes russes, qu'on renfermait de même soigneusement dans l'armoire aux oubliettes. Il vint enfin lui-même demander pourquoi on ne lui répondait pas. — Ré-

pondre, dit Bismarck en prenant un air étonné, à quoi? — Mais aux notes que je vous écris depuis quatre semaines. — Ah! c'est juste; il y a là un amas de documens en langue russe, ce doit être cela? mais en bas (ses bureaux étaient au-dessous de son appartement) personne ne connaît le russe et ce qui arrive écrit en un langage incompréhensible est relégué *ad acta.* » — Il fallut bien, au moins dans les circonstances graves, en revenir au français.

La principale difficulté au rétablissement des anciennes relations avec la Russie était l'obstination de Gortschakof à y introduire la France en tiers. C'est donc des dispositions de Napoléon III que Bismarck dut d'abord s'assurer.

En quittant Paris, il se croyait certain de son bon vouloir : la nomination de Drouyn de Lhuys, réputé l'ami de l'Autriche, vint troubler cette sécurité. Qui sait si le nouveau ministre ne conseillerait pas d'accueillir les ouvertures de Metternich, dont l'Empereur lui faisait naguère la confidence? Il interrogea notre ambassadeur Talleyrand. « Une rupture, lui dit-il, est imminente; mais il dépend de moi de lui donner une forme plus ou moins aiguë, plus ou moins immédiate. La résolution dont le contre-coup se fera plus longtemps attendre sera probablement préférée par le Roi, mais il me faut aussi prendre en considération les sentimens des cabinets et en particulier celui de votre gouvernement. — Je ne puis croire, répondit Talleyrand, que les choses soient arrivées au point que tout accord entre vous et vos confédérés soit devenu impossible. Je suis convaincu, au contraire, que devant les dangers dont vous menacez l'Allemagne, l'accord se rétablira et que l'on trouvera un moyen terme dont vous n'aurez pas à vous offenser. — Je sais, reprit Bismarck, que l'on ne prend pas notre résistance au sérieux. On se souvient qu'au dernier moment, la Prusse jusqu'ici a toujours cédé; mais, cette fois, si nous entrons dans la voie qui s'ouvre devant nous, nous ne pouvons plus reculer et il faudra bien la parcourir jusqu'au bout. Il est vrai que le Roi peut m'échapper, mais ce qu'il ne pourra pas faire, c'est de m'entraîner après lui. Plutôt renoncer au pouvoir dans les vingt-quatre heures que de subir une offense à l'honneur national. — Mais enfin, demanda Talleyrand, quelle serait votre attitude vis-à-vis des États voisins qui resteraient fidèles au pacte fédéral? — Aux premiers indices de guerre, répondit Bismarck, nous les occuperons militairement. Nous entrerons sans hésiter dans le

Hanovre, la Hesse et la Saxe. Nous tracerons une ligne de démarcation entre l'Allemagne du Nord et celle du Sud et derrière cette ligne nous prendrons position. Nous pouvons faire encore la guerre sans recourir à l'emprunt; le trésor est plein et quand nous aurons besoin d'argent, le pays nous en donnera. Si la Chambre nous en refuse, si sa haine contre le cabinet fait taire son patriotisme, ce sera un excellent prétexte pour la dissoudre. Nous demanderons alors 300 millions de francs aux diètes provinciales ou à celles des cercles. Nous sommes donc préparés à faire la guerre *à l'Autriche, mais pas à l'Autriche et à la France*. Aussi donnerai-je pour instructions à M. de Goltz de demander officiellement au gouvernement de l'Empereur comment il envisage les éventualités que je prévois; en un mot, ce qu'il fera si cela *chauffe* en Allemagne. — Si cela chauffe, il nous sera difficile de rester froids. »

Ainsi il dépendait absolument de Napoléon III de mettre aux mains la Prusse et l'Autriche et de faire éclater en 1863 la guerre intestine allemande de 1866.

Loin d'exciter à la rupture, il fit tomber de Paris une douche d'eau froide sur la surexcitation de Bismarck. Drouyn de Lhuys écrivit à Talleyrand : « Vous savez que Sa Majesté s'est imposé la loi de ne point intervenir dans les affaires de l'Allemagne et de s'abstenir de toute démarche qui porterait atteinte ou même seulement ombrage à l'indépendance des souverains et des peuples de ce pays. Aussi, dans l'état actuel des choses, tant que le conflit ne sortira pas du cercle des intérêts locaux, des prétentions particulières et des rivalités intérieures, la volonté de l'Empereur est d'en demeurer spectateur, non pas indifférent, mais impartial. Or cette attitude serait inconciliable avec l'expression d'un jugement prématuré sur l'origine, la nature ou la solution probable des questions qui sont maintenant à l'ordre du jour devant la Diète. Si par la force des choses, la destruction de l'ancienne organisation germanique devenait un fait irrévocablement accompli, comme l'équilibre entre les forces des diverses puissances pourrait s'en trouver gravement affecté, l'Empereur rechercherait alors la combinaison qui offrirait le plus de garanties à la sécurité de ses États et à la paix de l'Europe (25 décembre 1862). »

Bismarck exprima, d'un ton chagrin, la déception que lui apportait cette fin de non-recevoir. « Mes conversations avec l'Empereur, dit-il, m'avaient fait espérer dans une certaine me-

sure le concours de la France. » Sans ce concours au moins passif, une guerre allemande eût été une folie. Il y renonça, se jeta dans une passe d'armes avec Vienne, Munich, Stuttgard, Francfort, Cassel, Hanovre. Sa bataille, à coups de circulaires, lui donna finalement une victoire, mais non celle qu'il eût voulue. La proposition du Hanovre et de la Hesse électorale fut repoussée par 9 voix contre 7 (22 juin 1863).

La froideur de la France l'avait réduit à se consumer dans une lutte en apparence sans issue avec les partis, la cour, le parlement, et à attendre les événemens. Ils ne le firent pas attendre longtemps. L'insurrection polonaise vint presque aussitôt lui offrir l'occasion de prendre son essor et de convaincre Rechberg qu'il n'était pas un casse-cou, mû par des passions irréfléchies, dénué de sens pratique, ne sachant ni calculer, ni prévoir.

La scène va changer. L'Italie, qui jusqu'ici y a été au premier rang avec Cavour, se place au second avec les hommes distingués, de valeur moyenne, qui lui ont succédé; il lui reste son roi, mais, même avec lui, elle n'a plus sur les événemens qu'une action secrète et obscure. La primauté d'action passe à la Prusse. Au roi sentimental a succédé un roi militaire; aux Manteuffel et aux Schleinitz, Bismarck, et à côté de Bismarck, des soldats tels que Roon et Moltke.

Les parties décisives où se joueront les destinées de l'Empire et de la France vont se nouer entre ces quatre géans et notre Empereur déjà fatigué, assisté de ministres sans initiative et sans autorité, empêtré dans ses deux interventions de Rome et du Mexique, captif de ses sympathies italiennes, tout occupé de la *Vie de César*, ayant renoncé à la réforme de son armée, et désirant avec passion ne plus courir les hasards d'une campagne en Europe.

ÉMILE OLLIVIER.

TCHELOVEK

DEUXIÈME PARTIE (1)

V

Par un hasard assez singulier, la lettre dénonciatrice de Mme Hédouin se croisa avec une lettre de son fils, menaçante quoique respectueuse :

« L'idée m'est venue, lui disait-il, de me faire attacher à une mission, qui bientôt va prouver au monde que ces fameuses « ténèbres de l'Afrique » ne sont pas le domaine des seuls explorateurs anglais. Il me serait plus facile encore, en ce moment où l'effectif des troupes va être réduit, de rentrer de Tunisie en France avec le grade que j'ai sinon glorieusement, du moins laborieusement gagné. Réfléchissez, ma mère, et décidez. Vous êtes avertie. Votre persistance dans le refus qui a causé mon départ fera de moi un Africain à tout jamais.

« Je ne reviendrai pas avant que vous ayez levé l'interdit. Vous m'avez dit sur le ton du reproche que j'avais appris à vouloir. C'est vrai ; et je suis résolu à mettre enfin ma conscience en repos. Car j'étais engagé envers Marcelle : on ne s'engage pas que par des paroles. Elle avait le droit de compter sur moi et je me suis dérobé. La pauvre enfant saura enfin pourquoi, et elle me plaindra si elle ne peut me pardonner. Il est possible encore qu'elle ne pardonne que trop facilement, ne m'aimant plus. Cette

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

crainte je l'ai eue plus d'une fois pendant mon dernier séjour à Paris, qui ne m'a laissé que des souvenirs tristes. Son indifférence, son mépris, je les ai mérités en vous obéissant. Quoi qu'il en soit, je ne jouerai plus ce rôle absurde auquel je ne puis penser sans honte ; je ne m'exposerai plus à la revoir dans ces conditions de froideur presque hostile où nous ont placés vos exigences. Vous m'avez recommandé de m'interroger dans la solitude. Eh bien, il y a longtemps que c'est fait ! Aujourd'hui la question est celle-ci : voulez-vous renoncer pour toujours à la présence de votre fils ? Je ne vous dis pas à sa tendresse, qui, quoi que vous fassiez, vous restera, tant qu'il aura le souffle. Vous avez exigé d'elle trop de sacrifices pour pouvoir en douter. »

Devant cette adjuration pressante, Mme Hédouin bénit l'événement qui lui fournissait une si bonne réplique ; sans commentaire, elle envoya par le retour du courrier à son fils les numéros de la revue qui renfermaient *Brusque Réveil*, en inscrivant le nom de l'auteur au-dessous du pseudonyme. De l'effet produit par cette révélation elle ne douta pas une minute ; elle en était si sûre qu'elle se refusa même le trop facile plaisir de répéter ce refrain des mères prévoyantes : — Je te l'avais bien dit !

Le silence avec lequel Robert reçut le coup l'affermit dans ses certitudes : c'était la plus expressive des réponses. La chimère était bien morte ; en vertu de quoi Mme Hédouin fit montre d'une exquise indulgence pour Marcelle et pour son péché. Plus que personne elle applaudissait le jeune talent qui s'était si audacieusement manifesté. Aussi, l'opinion de sa sœur renforçant celle du monde, Mme des Garays, qui n'avait guère, on le sait, d'opinion propre, renonça-t-elle à l'attitude courroucée du premier jour. D'abord, les félicitations qui vinrent la chercher la gênèrent un peu ; elle se demandait comment avait pu être soulevé si vite le masque de Tchelovek ; jamais elle ne devina que la baronne eût contribué par de volontaires confidences à ébruiter le grand secret. Puis elle prit l'habitude d'être complimentée. Tous ceux de ses amis qui se piquaient de quelque goût littéraire affluèrent chez elle par curiosité ; on la questionna en s'extasiant. Qui se serait douté que cette petite silencieuse eût tant d'imagination, tant de style ? Était-il vrai que, sans protection aucune, elle eût fait déposer son manuscrit, en demandant une réponse à la poste restante ? Quelle délicatesse, quelle modestie dans ce procédé ! Les mères se promettaient de ne plus laisser leur fille la fréquenter,

mais elles n'en proclamaient pas moins Mme des Garays bien heureuse. Toutes ces demoiselles, Claire de Vende, Berthe Reboulet, Kate Morgan et les autres, ne tarissaient plus sur ce merveilleux roman dont elles ne connaissaient que l'auteur et le titre ! Un vague sentiment d'envie possédait quelques-unes d'entre elles.

— Être lancée par Jean Salvy, songez donc, ma chère ! Comme ça, du jour au lendemain !

— Et quelle duplicité ! Comme elle s'est moquée de nous ! s'écriait Claire.

Berthe se vantait d'avoir lu, étant de toutes la plus mal gardée. Elle discutait quelques passages qu'elle trouvait « vieux jeu : » — Le roman sentimental a fait son temps, ne trouvez-vous pas? Si j'écrivais, moi, ce serait un roman de sport dont l'héroïne serait une bicyclette !

Seule, la petite Nicole n'éprouvait aucune surprise, rien que de la joie sincère. Elle avait toujours reconnu dans Marcelle « un être à part; » sa vénération pour elle augmenta.

Cependant le fameux secret se répandait de plus en plus. Un journal du « high-life » glissa de fines allusions à « cette jeune fille portant le nom d'une de nos gloires militaires, qui tenait la plume comme son père avait tenu l'épée. » Des fragmens de *Brusque Réveil* furent reproduits un peu partout, et les attardés dont l'admiration hésitait encore suivirent l'élan une fois donné. Car le nombre de gens qui osent penser eux-mêmes quelque chose d'un livre ou d'une pièce est singulièrement restreint. Durant trois semaines au moins, Tchelovek fut à la mode ; toutes les avances qui s'adressent aux royautés naissantes lui furent prodiguées. Les invitations pleuvaient chez Mme des Garays, peu disposée à sortir de sa retraite pour parader, comme elle disait, en mère de la débutante. Elle le déclara tout net à Mme Helmann, qui la pressait de venir dîner chez elle avec Jean Salvy, très impatient de rencontrer Tchelovek.

Les politesses dont on l'accablait, après un assez long abandon, froissaient en elle plus d'un genre d'orgueil.

— Refusez si bon vous semble, maman, dit Marcelle, je n'en aurai aucun regret.

Elle était de bonne foi, redoutant d'affronter en personne la présence de son juge. Autant elle avait toujours adoré le poète, autant l'homme lui inspirait peu de curiosité. Ses portraits lui

étaient apparus dans les vitrines des marchands de photographies : une figure fine et fatiguée, plutôt laide que belle, pas trop incompatible cependant, au costume près, avec l'idée qu'elle se faisait de *Julien*, car Marcelle confondait inséparablement Jean Salvy avec son héros impérial, le sceptique pétri de contrastes : ambitieux de pouvoir, tout en le méprisant; rêvant de solitude au milieu des splendeurs; maniant les hommes comme de vils outils à son service; dégoûté du cortège de sophistes et de rhéteurs qui cependant lui est indispensable; jurant par les Dieux auxquels il ne croit plus, mais dont sa politique veut prolonger le règne; sentant de temps à autre peut-être lui monter au cerveau des bouffées de son christianisme répudié; cruellement ironique, même quand il se montre capable de pitié dans ses actes; content après tout de mourir jeune, et prenant, presque à l'agonie, pour dernier sujet d'entretien, l'âme, cette âme qu'il doit sentir chez lui si complexe, fuyante, profonde et multiple, ouverte au mal comme au bien, les deux mots, de mal et de bien, n'ayant pour lui aucun sens. Tel était le Julien du drame où Jean Salvy, avec ce personnage troublant qui fera toujours hésiter l'histoire, avait mis, Marcelle croyait le sentir, beaucoup de lui-même. A quoi bon le connaître davantage? Il lui semblait redoutable, si bienveillant qu'il eût été pour elle.

Mais Mme Hédouin fut d'avis que l'occasion de remercier M. Salvy était excellente et qu'il y aurait une sorte affectation à la laisser échapper. Mme Helmann insista, supplia outre mesure. Bref, « la mère de la débutante » fit en soupirant remettre à neuf une vieille robe du soir qu'elle croyait ne plus porter jamais, et Marcelle fut délicieuse toute en blanc d'une extrême simplicité.

VI

Le salon de Mme Helmann avait la prétention de rivaliser avec un autre salon célèbre jusqu'en ces dernières années et qui continua les meilleures traditions du XVIIIe siècle. Il y avait pourtant quelques différences. Des hommes distingués dans tous les genres trouvaient chez Mme de Marsay l'atmosphère la plus favorable à la conversation; le petit nombre d'entre eux qui allaient chez Mme Helmann ne trouvaient qu'un excellent cuisinier; mais cela leur suffisait apparemment, car ils y retournaient volontiers. Sans doute ils n'étaient pas les mêmes dans ces deux maisons de va-

leur inégale. Mme de Marsay avait et méritait d'avoir le meilleur de leur esprit; auprès d'elle ils se sentaient appréciés; ils cherchaient à briller pour une femme de goût, et ses reparties alertes leur en fournissaient l'occasion sans cesse renouvelée, tandis qu'ils ne se mettaient guère en frais pour Mme Helmann. De fait ils s'entre-recevaient à cette table hospitalière, échangeant des idées dans un parfait oubli de l'existence de leur hôtesse, mais la bonne Mme Helmann ne s'en apercevait pas. Les noms de ses convives lui donnaient une haute opinion de sa propre importance, voilà tout. Pouvoir dire partout : « J'ai eu tel ou tel lundi dernier... » elle n'en demandait pas davantage.

Ce soir-là, elle avait invité, outre Jean Salvy, Faucombe, l'académicien, Dufresnoy, le sculpteur, membre de l'Institut, Varades, l'auteur dramatique, Chevenolles, l'égyptologue, et le cornac de son fils Pierre, Max Riehl, lequel, auprès de ces astres de première grandeur, était relégué au rang de nébuleuse tout en se croyant soleil, bien entendu, autant qu'aucun. Plus le comte de Réthel, qui avait ramené du club un ami, attaché d'ambassade curieux de dîner avec des hommes de lettres.

La jeune Mme de Réthel, née Helmann, était là, très enlaidie par l'excès de parure; une autre femme encore, miss Harding, richissime Américaine quadragénaire, non mariée, fondatrice d'un collège de femmes, et qui, voyageant seule, libre de sa fortune et de ses actes, frappa Marcelle d'admiration :

— Tant d'indépendance et de sérénité!

Jean Salvy n'arriva qu'à huit heures, juste à temps pour passer dans la salle à manger. Les présentations furent brusquées, au grand soulagement de Marcelle.

— J'aurai tout le temps, pensait-elle, de l'observer, de le connaître un peu, avant qu'il me parle, s'il doit me parler...

Cette seule pensée lui donnait le frisson.

Jean Salvy était justement placé en face d'elle, auprès de la dame américaine que M. Helmann, un second M. Geoffrin pour le silence, intéressait médiocrement, de sorte qu'elle causait beaucoup avec son voisin de gauche. Tout en lui répondant, ce voisin regardait Marcelle à la dérobée, derrière les verres de son lorgnon. Il se disait sans aucun doute : « Est-ce bien celle-là? » Et si sa physionomie eût été plus indiscrète, Marcelle aurait pu lire : « Évidemment c'est elle; je n'en suis pas fâché. » Les photographies ne rendaient certes pas justice à ce regard d'une pénétration

presque fascinatrice, à ce sourire inquiétant, mais qui pouvait aussi exprimer la bonté. Beaucoup plus jeune d'apparence que ne l'avait cru Marcelle, malgré son front un peu dégarni, Julien, comme elle continuait à le nommer en elle-même, portait une légère barbe blonde dont la pointe allongeait son visage nerveux et pâle. Mme des Garays lui trouva de la distinction, toute prévenue qu'elle fût contre les complices des rêves de sa fille.

La maîtresse de maison trônait entre les deux représentans de l'Académie française et de l'Académie des Beaux-Arts, très satisfaite de l'aspect de sa table, une table d'été, jonchée de fleurs et où un énorme rocher de glace semblable, sur le surtout d'argent qui le portait, à un bloc de cristal, donnait l'illusion de la fraîcheur. M. de Réthel racontait à Marcelle son voyage de noces, en yacht, sur la Méditerranée : « Cette pauvre Odette malade tout le temps ! Mais il faut bien payer son plaisir. Une petite croisière sur un bateau à soi, c'est encore ce qu'il y a de moins rebattu ! » L'attaché d'ambassade s'étonnait d'entendre ces gens-là, Varades qui, selon lui, n'aurait dû parler que de théâtre, et Chevenolles, qui ne pouvait nécessairement rien comprendre en dehors des momies, discuter, aussi bien qu'il eût pu le faire lui-même, une question de politique étrangère. Soudain Marcelle, l'oreille tendue à tout ce qui n'était pas les propos oiseux de M. de Réthel, entendit Jean Salvy dire à miss Harding :

— Oui, vous préparez dans vos collèges, dans vos universités, des femmes très remarquables, l'idéal, je suppose de la femme future, des femmes-hommes qui savent tout ce que nous savons. C'est une expérience que de loin je suis avec curio sité, mais il n'y a pas de raison pour qu'ici on vous imite. Nos femmes, voyez-vous, sont beaucoup plus savantes encore sans avoir rien appris.

Un rire gai salua ce paradoxe. Miss Harding était du pays de l'humour et condescendait à la plaisanterie.

— Je ne doute pas, répondit-elle en français à peine hésitant, qu'elles ne sachent beaucoup mieux le moyen de vous plaire ; mais, en Amérique, nous ne croyons pas que les femmes soient mises au monde pour plaire aux hommes purement et simplement. Elles se suffisent très bien à elles-mêmes.

Le mot fut saisi au passage et commenté autour de la table d'une façon que ne comprit pas miss Harding, dont les connaissances en français n'allaient point jusqu'à saisir les sous-enten-

dus. Elle crut qu'il s'agissait de la reprise récente de *Lysistrata* dans un théâtre du boulevard. La conversation serait devenue en effet aristophanesque si quelqu'un n'eût insinué à demi-voix qu'il y avait là une jeune fille, une nouvelle mariée, et une puritaine. Ces messieurs réservèrent donc pour le fumoir la suite de leurs réflexions, et le rôle des femmes en Amérique put être sérieusement exposé. Avec la netteté que donne l'habitude de parler en public du haut d'une estrade ou derrière un bureau, miss Harding fit comprendre que les œuvres d'éducation et d'assistance reposaient le plus souvent aux États-Unis entre les mains des dames; qu'elles prenaient sur elles une part des devoirs publics dont leurs pères, leurs frères, leurs maris, trop absorbés par les affaires, auraient peine à s'acquitter; qu'elles se chargeaient de tenir haut et ferme le drapeau de la morale. Ce type de « la jeune fille » était pour tout Américain l'idéal incomparable; aussi les femmes mariées s'en écartaient-elles le moins possible, parfaitement conscientes d'être au second rang. La jeune fille avait partout la préséance. — Ce qui parut à Marcelle digne de servir d'exemple à l'univers.

Miss Harding ayant ajouté que tout était dédié à cette vierge triomphante, et d'abord les livres, Varades et Jean Salvy échangèrent un sourire involontaire, et Dufresnoy, le sculpteur, qui ne parlait jamais, grommela dans sa barbe grise qu'à cause de ces demoiselles aussi, probablement, l'Amérique ne tolérait que des statues drapées jusqu'au menton.

Laissant tomber ce périlleux sujet du nu dans les arts, la prudente étrangère dit encore que, grâce aux jeunes filles, gardiennes de la conversation, l'entretien ne s'égarait jamais sur des thèmes inconvenans. A quoi le vénérable Faucombe répondit que, dans ce pays-là, le club devait être une soupape de sûreté plus nécessaire que partout ailleurs. Hilarité de M. de Réthel, une hilarité qui ne déconcerta pas miss Harding:

— Oh! sans doute, au club les hommes parlent d'affaires, et dans les réceptions non moins exclusives qu'elles se donnent entre elles les dames qui, comme eux, ont des clubs, causent de leurs affaires aussi : littérature, philosophie, etc.

Elle énuméra quelques-unes des œuvres sociales dont les Américaines prennent l'initiative, entrant dans le détail avec précision, jusqu'à ce que M. de Réthel eût murmuré à l'oreille de sa voisine : « Rasante, n'est-ce pas? »

Marcelle, profondément intéressée, tressaillit d'horreur à cette discordante exclamation que l'aristocratique élégance de celui qui se l'était permise rendait plus vulgaire encore. Un sentiment de pitié lui vint pour la destinée conjugale de la pauvre Odette qui, fort insensible à son propre malheur, pensait exclusivement au pâté de foie gras qu'on lui servait.

Faucombe, à qui ses grands travaux d'économie sociale avaient valu l'estime chaleureusement exprimée de miss Harding, entama, autant par gratitude que par conviction, l'éloge des races anglo-saxonnes, Chevenolles lui donnant la réplique avec empressement, car il venait d'apprendre qu'un extrait de son dernier rapport sur les caractères hiéroglyphiques avait été lu et fort applaudi dans une séance du club de miss Harding à Philadelphie. Mais avec vivacité Jean Salvy prit le parti des races latines, à son avis très supérieures.

— J'ose le dire devant vous, insinua-t-il, en s'adressant à miss Harding, avec un de ses sourires séduisans quoique indéchiffrables. J'ose, parce que vous êtes une femme forte, dédaigneuse comme telle des formes surannées d'une courtoisie qui ne peut s'adresser qu'à la faiblesse.

Avec épouvante, Marcelle crut s'apercevoir que le terrible lorgnon s'était, l'espace d'une seconde, abaissé sur elle.

— Eh bien ! il me serait très facile de vous démontrer que l'esprit anglo-saxon est loin d'avoir la largeur du nôtre, que les Anglo-Saxons sont moins sincères au fond que les Latins et surtout plus durs. Cette dureté même les porte à organiser méthodiquement leurs œuvres philanthropiques si multiples, car ils sont obligés de s'imposer des devoirs, n'étant pas, comme nous autres, emportés tout naturellement par un instinct de bonté. Ils sont hautains dans l'âme, tandis que nous sommes, que nous avons toujours été, les vrais démocrates, si ce nom doit s'appliquer à ceux qui croient le plus à la fraternité humaine. J'ajouterai que dans aucun pays il n'y a plus que dans le nôtre de ressources latentes prêtes à favoriser tous les progrès.

— Alors, dit miss Harding, sans que sa voix ferme trahît la moindre irritation, pourquoi donc acceptez-vous sans regimber et prononcez-vous très souvent contre vous-même cet arrêt de décadence qui semble condamner à une mort plus ou moins prochaine les peuples vieillis ?

— Parce que cette prétendue décadence, qu'on nous envie en

la dénonçant, nous semble, après tout, porter de beaucoup plus beaux fruits que la brutale virilité des autres. Nous la nommerons maturité, si vous le voulez bien, en l'opposant à de certains fruits verts qui ont, il est vrai, du temps devant eux pour acquérir le goût et la couleur; mais l'homme, ne devant vivre qu'un instant, aime mieux, dans cet instant rapide, savourer sa pêche mûre. Tout ce que je puis vous accorder, c'est de posséder à un degré inconnu chez nous la faculté dont je parlais tout à l'heure : celle de l'organisation. Nous gaspillons des qualités supérieures faute de ce don indispensable quoique secondaire. Il y a dans notre cas de la paresse, de l'abandon, un besoin séculaire d'autorité protectrice. De là le pouvoir que gardent dans nos pays d'Europe, malgré la guerre qu'on leur fait, le souverain, l'armée, l'Église. Nous voulons que les autorités reconnues à cet effet nous assurent le loisir de produire de grandes choses dans l'ordre de la pensée, de la science ou de l'art. Nous ne nous soucions nullement d'avoir sur les bras ces grosses besognes d'intérêt général, qui ne répugnent pas à l'Américain, capable de cumuler au besoin tous les métiers, jusqu'à *lyncher* sans hésitation quiconque trouble la tranquillité publique.

Varades fit observer que les grandes époques pour les races latines, tant en France qu'en Italie, avaient été celles où l'autorité d'un seul s'était exercée de la façon la plus absolue, sinon la plus tyrannique.

— Oui, dit Jean Salvy, et comme l'avenir paraît devoir assurer la prédominance au principe d'association, on peut se demander si les pays latins sauront tirer parti de ce nouvel état de choses; mais il n'y aura là qu'une phase à traverser avant le cataclysme universel qui transformera la société un peu partout, et nous en sortirons, je pense, moins endommagés encore que les autres. C'est une espèce de pose, pose de nonchalance et de dédain, qui nous fait accepter et même employer ce mot de décadence. Un mot, rien qu'un mot, soyez bien sûre de cela, miss Harding.

— Vous êtes patriote, dit celle-ci en souriant.

— Passionnément, madame, devant les étrangers. Dans l'intimité on me donne souvent des noms moins flatteurs, que je mérite sans doute par de mauvaises apparences. Comme je vous le disais, les Français ont rarement le devoir à la bouche.

— Peu importe s'ils le pratiquent, dit-elle d'un ton de bonne humeur mêlé d'imperceptible ironie.

— Ah ! miss Harding, je manque, nous manquons tous ici, certainement, à beaucoup de devoirs, mais nous en convenons, ce qui nous sauve du moins de l'hypocrisie.

— Qu'il ne faut pas confondre avec l'esprit public, riposta-t-elle, tenant ferme contre l'allusion directe. Autrement vous auriez tort de vous vanter.

Il s'inclina.

— J'admire, madame, comme vous trouvez moyen, même dans une langue étrangère, d'avoir le dernier mot.

— Prenez garde, monsieur Salvy, vous avez pour moi le genre de courtoisie qui, ne l'oubliez pas, n'est dû qu'à la faiblesse.

— L'Amérique a de l'esprit et de la rancune, répliqua-t-il en lui offrant son bras.

— Eh bien ! disait M. de Réthel en ramenant Marcelle vers le salon, voilà des femmes à étouffer, une fois pour toutes, entre deux matelas si jamais l'espèce s'en acclimatait chez nous.

La jeune fille dégagea son bras par un mouvement d'irrésistible indignation sur lequel il se méprit.

— Bon ! j'oubliais que vous êtes depuis peu de la confrérie, mais vous ne ressemblerez jamais à celle-ci, soyez tranquille. On dit votre petit roman très joli. Je n'ai pas encore eu le temps de le lire.

Marcelle avait apprécié la calme assurance de l'Américaine ; elle avait été contente aussi de voir « Julien » relever si vivement le gant pour la France. Il lui plaisait de plus en plus, bien qu'il lui fît toujours peur.

Pendant qu'elle aidait Mme de Réthel à servir le café, se produisit l'événement que, depuis cette invitation à dîner, elle s'était représenté bien souvent de tant de manières différentes ! Jean Salvy parla tout bas à Mme Helmann, qui aussitôt s'approcha avec lui de Mme des Garays. Après les avoir nommés l'un à l'autre, elle ajouta en souriant :

— Et voilà ce Tchelovek que vous avez rendu célèbre !

— Mademoiselle ne doit ce qu'elle est qu'à elle seule, dit Salvy, avec un sérieux dont Marcelle lui sut gré.

— Ah ! s'écria-t-elle, je ne comptais pas, je n'étais rien... vous m'avez prêté tout le peu de mérite qu'on m'accorde, et d'ailleurs je ne me soucie guère qu'on me l'accorde ou qu'on me le refuse depuis que vous avez parlé.

L'enthousiasme ingénu de cette charmante fille le toucha.

— Heureusement je ne vous avais pas vue avant de vous critiquer. Il m'eût été difficile de rester impartial. Vraiment, vous excusez mon pédantisme?

Pour faciliter le tête-à-tête entre les deux héros de sa soirée, Mme Helmann entraîna Mme des Garays vers un canapé où elle s'assit auprès d'elle.

— Ainsi je vous aurai encouragée à continuer? disait Salvy.

Elle hésita un instant avant de répondre comme si, pour la première fois, elle eût admis cette hypothèse.

— Je ne sais vraiment pas si je désire recommencer jamais mon aventure, répliqua-t-elle enfin. Il me semblait avoir quelque chose à dire; je l'ai dit, c'est fait. Mon expérience de la vie est courte.

— Vous vivrez encore.

Il la regardait d'une façon qui l'embarrassa. Ne sachant que répondre, elle eut un petit haussement d'épaules indécis.

Tous les deux étaient debout près de la cheminée. Jean Salvy avança un fauteuil avec l'intention évidente de prolonger l'entretien, bien que tous les hommes fussent passés au fumoir et que Faucombe lui eût lancé de loin un : — Vous ne venez pas? un peu railleur.

— Dois-je comprendre que vous auriez cette suprême sagesse de poser à tout jamais votre plume après avoir réussi du premier coup?

— Je ne sais si ce serait de la sagesse; je ne sais pas ce que je ferai. Une fois j'ai jeté sur le papier beaucoup de choses auxquelles j'avais longuement pensé, voilà tout.

— Des choses senties, c'est là le véritable intérêt de votre livre qui, d'ailleurs, est rempli de défauts.

— Vous l'avez bien fait entendre, dit Marcelle avec un rire franc, et cela m'a été plutôt agréable, cela m'a aidée à croire que vous disiez vrai pour le reste.

— Pas l'ombre de vanité professionnelle, pensa-t-il.

Il l'interrogea sur sa vocation, sur les commencemens qui sont les mêmes pour tous ceux que tourmente le démon d'écrire : — des sensations intenses, aiguës, qui font qu'une vie d'artiste, fût-elle sans événemens extérieurs, vaut à elle seule plusieurs vies, le besoin irrésistible d'exprimer, de donner une forme à ce que l'on éprouve, de reproduire, de fixer, avec les émotions qu'elles vous suggèrent, les images qui frappent vos yeux.

Jamais Marcelle n'avait eu pareil interlocuteur, répondant avec une sympathie fondée sur la parfaite intelligence de ce qu'elle n'avait fait qu'entrevoir ou deviner. Oh! c'était bien là l'union des âmes, si précieuse, si rare! Comme elle en jouissait!

— Les personnages que vous mettez en scène, disait Salvy, sont vivans. Votre jeune fille, votre si déraisonnable jeune fille, me ferait perdre la tête si je la rencontrais jamais.

Ce fut Marcelle qui perdit contenance; elle avait très libéralement doué cette jeune fille de beaucoup d'imperfections qui lui étaient propres.

— Et cette mère...

La pauvre Marcelle se tourna sans le vouloir vers la sienne.

— Cette mère qui vous fait si bien comprendre qu'avec toutes les vertus, on peut être assommante...

— Oh! j'ai voulu peindre une personne délicate, excellente, pleine des meilleures intentions, s'écria Marcelle. Si je n'y ai pas réussi, c'est que...

— La vérité a été plus forte que votre parti pris, interrompit Salvy, qui semblait trouver plaisir à la taquiner. Quant au jeune homme...

— Ce n'est pas un portrait, il est de pure invention.

— Vraiment?... On ne le supposerait guère. Il y a une accumulation de petits faits qui aident à démêler ses motifs comme si on le voyait penser, agir. J'aurais cru que vous l'aviez observé à la loupe.

Il s'aperçut qu'elle déchirait la broderie de son mouchoir entre ses doigts nerveux et, se penchant, presque à voix basse :

— Elle l'aimait donc bien? demanda-t-il.

Marcelle eut un mouvement de défense, comme si cet étranger eût voulu pénétrer avec effraction dans le sanctuaire fermé de son cœur.

Il continuait à l'interroger de près en silence. Les yeux scrutateurs, entre leurs paupières rapprochées, avaient une expression qui fit dire à Varades, rentrant au moment même du fumoir en compagnie de Max Riehl :

— La colombe fascinée par le serpent.

De fait les lèvres de Marcelle, un moment muettes, laissèrent tomber avec effort et comme malgré elle :

— Je ne sais plus.

Elle avait le sentiment d'être stupide, d'avoir répété le même

mot, en guise de réponse, à tout ce qu'il lui avait demandé, mais le mot était, cette fois, significatif.

Salvy se leva, l'air radieux, au point que Mme des Garays, qui n'avait pas cessé de suivre leur entretien du regard, en fut frappée, presque inquiète. Mme Helmann pensa en elle-même :

— Cette petite l'a conquis !

— A la bonne heure! reprit-elle tout haut, voici ces messieurs de retour. Ils n'imitent pas mon abominable gendre, que le fumoir ne lâchera pas avant le moment où il ira faire sa petite apparition quotidienne au Jockey.

Mme Helmann trouvait au fond les habitudes de son gendre d'une élégance suprême.

— Vous avez compris, messieurs, que nous avions besoin de vous, M. Salvy nous étant d'une médiocre ressource. Il n'a pas cessé, en votre absence, d'interviewer Tchelovek.

— Avouez que l'occasion est trop belle pour que je la laisse échapper, dit Salvy. Je tiens à surprendre le secret de son génie.

Miss Harding, qui avait lu *Brusque Réveil*, sans y trouver autre chose que beaucoup d'argumens en faveur du collège, — car le péril d'élever dans la solitude les filles d'imagination s'y manifestait partout entre les lignes, — eut un petit hochement de tête assez dédaigneux. S'adressant à Mme de Réthel, qui, depuis une demi-heure, s'évertuait à soutenir avec elle une conversation languissante :

— Chez nous, dit-elle, on ne ferait jamais autant de bruit pour un roman de femme. Ce n'est pas une rareté. Ces romans-là sont nombreux comme les feuilles des arbres au printemps.

— Mais est-il vrai que les talens soient trop souvent des talens d'amateur? demanda Jean Salvy en se rapprochant.

— Vous estimez donc que Mlle des Garays soit une artiste de race, dit miss Harding, dans les yeux de laquelle pétilla un éclair de malicieuse gaîté. En ma qualité d'étrangère, je ne peux juger que du fond. L'écriture, — c'est le mot consacré, n'est-ce pas? — l'écriture m'échappe...

— Oh! nous n'avons pas de femme qui mérite précisément le nom d'écrivain, je n'ai parlé que du romancier.

— Et vous trouvez que son roman est un chef-d'œuvre?

— Le chef-d'œuvre c'est elle tout entière, avec son naturel et sa simplicité, répliqua Salvy.

— A la bonne heure! fit miss Harding.

Puis, comme si elle eût passé brusquement à un autre sujet :

— On m'a dit que vous étiez grand accapareur de belles choses,... pardon, le mot est collectionneur, je crois...

— Mon Dieu, dit Salvy, entrant dans son idée avec souplesse, ma collection a été jusqu'ici passablement mêlée, mais à l'âge où je suis arrivé, on ne se soucie plus dès à peu près... on ne veut plus que...

— Des chefs-d'œuvre, acheva tranquillement miss Harding. Je comprends cela.

Avant de s'embarquer pour New-York, quelques jours après, elle dit à Mme Helmann, en prenant congé d'elle :

— Gageons que, quand je reviendrai l'année prochaine, il y aura une *authoress* en moins et qu'il se sera fait dans votre cercle un mariage de plus.

— Quoi, vous croyez...

— Je crois que ce Tchelovek n'est qu'une femme... une femme charmante, comme toutes les Françaises, mais rien de plus... une pauvre femme vouée à l'esclavage.

— A l'esclavage! répéta Mme Helmann qui continuait à s'étonner. Est-ce donc là l'impression que vous donnent nos mariages français? Mon gendre, par exemple, n'est-il pas tout aux ordres de ma fille?

— Je me suis défendu de juger votre gendre, ne pouvant être impartiale à son égard, vu qu'il me déteste.

Mme Helmann se récria :

— Ne dites pas non, j'adore la sincérité de ses yeux, quand ils me regardent; j'y lis l'horreur et la crainte... la crainte que je ne convertisse la comtesse à mes idées. Mais il n'y a pas de danger. — Et miss Harding partit d'un petit rire plein de bonne humeur. — Non, il n'y a aucun danger. Ce serait impossible.

A quarante ans, cette aimable originale était, autant que jamais, ce qu'on appelle *bright* en son pays, pleine de verve et au besoin d'espièglerie. De plus elle y voyait très clair. Le dernier dîner de la saison avait eu lieu chez Mme Helmann, la veille du grand prix. Dans la tranquillité qui règne à Paris au mois de septembre, permettant de se marier presque en cachette, Marcelle des Garays devint Mme Salvy.

VII

Elle avait été subtilement, irrésistiblement enveloppée d'un filet aux mailles de soie dont il lui semblait impossible de se dé-

gager. Longtemps après, repassant dans sa mémoire la série d'incidens qui devaient aboutir pour elle à la plus grave des déterminations, Marcelle ne réussissait pas à distinguer quelle avait été la part de sa volonté; il lui semblait qu'une sorte de torpeur l'avait prise devant la volonté dominatrice d'un autre, qu'elle avait agi comme en rêve, sans oser se défendre. D'abord deux ou trois rencontres s'étaient rapidement succédé; c'était aux jours de Mme Helmann ou de sa fille.

M. Salvy d'ordinaire ne faisait pas de visites.

— Il vient pour vous, ma chère, dit en riant du bout des lèvres Mme de Réthel; il vous attend, il vous guette, il ne se met en frais d'amabilité que pour vous.

Il s'y mettait aussi pour Mme des Garays, à laquelle il marqua tant d'attentions et de courtoisie, qu'elle ne put s'empêcher de répondre par un acquiescement poli lorsqu'il sollicita la permission de se présenter chez elle. Plus tard il convint avec Marcelle que c'était l'ennui mortel de toutes ces démarches cérémonieuses qui lui avait fait précipiter sa demande. S'imposer indéfiniment le supplice d'échanger des banalités avec Mme des Garays et la baronne Hédouin, causer des semaines de suite dans un salon dont la couleur solferino révoltait son esthétique, il en eût été incapable! Ce qu'il ne disait pas, c'est qu'il avait respiré dans ce salon, d'ailleurs maussade et vieillot, un parfum de bonne compagnie dont il ne lui déplaisait pas que sa femme fût imprégnée. Deux ou trois portraits de magistrats poudrés et de jolies aïeules du même temps s'accrochaient aux murs; une statuette de Mme des Garays, alors Mlle de Rebec, portant les insignes des chasses de la cour, un petit tricorne sur ses cheveux nattés, évoquait Compiègne et les splendeurs napoléoniennes. Sur un chevalet cette figure équestre, dans le style d'Alfred de Dreux, n'était autre que le colonel des Garays en uniforme chamarré de décorations : alliance qui n'était pas à dédaigner pour les Salvy.

Ceux-ci, de rudes travailleurs, après avoir lentement passé du peuple à la petite bourgeoisie, étaient représentés à la fin par un aristocrate. L'horreur de tout effort, qui existe si souvent chez les descendans de ceux qui ont longtemps peiné, l'éloignait tout à fait des aspirations révolutionnaires. Un bon tyran protecteur des arts, — Médicis, par conséquent, plutôt que Bonaparte, — voilà tout ce qu'il eût demandé. Les idées politiques de Salvy, sans être assurément celles de Mme des Garays et de sa sœur, ne s'en écar-

taient donc pas d'une façon qui pût les choquer. Mme Hédouin, son alliée de la première heure, le déclarait presque bien pensant; elle lui trouvait en outre de bonnes manières.

— Et cependant, disait Mme des Garays, il paraît que son père a gagné ce qu'il possède de fortune en vendant des clous.

— Ma chère, répondait la baronne, s'est-on jamais enquis de ce que faisait le père d'un grand homme? La plupart des généraux du premier Empire ne sortaient pas de la cuisse de Jupiter, que je sache! D'ailleurs M. Salvy n'a plus de famille.

Mme Hédouin ne manquait aucune occasion de faire devant Marcelle l'éloge de ce nouvel ami. Elle avait de bonnes raisons pour cela. Robert, après un assez long silence, employé sans doute à dévorer les plus pénibles impressions et à lutter contre lui-même, en était venu à prendre le mors aux dents, comme elle disait. Il lui avait écrit :

« Vous ne savez pas, vous ne pouvez pas savoir le mal que m'a fait la lecture de ce roman, ni la colère où il m'a jeté, ni combien j'ai été près de ne pouvoir pardonner à personne. Mais à force d'y revenir, un bouleversement complet s'est produit en moi. Je ne vois plus qu'une chose, c'est qu'elle m'a aimé mille fois plus que je ne l'avais cru; que mes torts envers elle sont mille fois plus grands que je ne le supposais; qu'il y a entre nous d'effroyables malentendus et qu'il est temps encore peut-être de les dissiper. Elle a besoin d'être soutenue, dirigée, enlevée à des imaginations folles, et à des influences funestes. Rien ne m'empêchera de remplir ces devoirs-là. J'ai demandé un congé. Bientôt je serai auprès d'elle, je plaiderai moi-même ma cause.

« Préparez-la vous-même à ce retour, si vous avez pitié de moi! Tout ce que je pourrais lui dire ne vaudra pas un mot de vous. Qu'elle sache bien de quel côté est venu l'obstacle que je franchirai coûte que coûte, je vous le dis à regret, ma mère, si vous ne consentez pas à l'écarter vous-même. »

Mme Hédouin brûla soigneusement cette lettre, dont Marcelle n'eut jamais connaissance, et se mit non seulement à hâter de tous ses vœux, mais encore à favoriser de tout son pouvoir les projets de M. Salvy, qu'elle n'avait pas eu de peine à deviner, car il avait des yeux fort expressifs, et d'ailleurs son assiduité était significative.

Quand elle le connut mieux, Marcelle comprit combien il avait fallu que Salvy fût épris d'elle pour se soumettre à toutes les

contraintes qui accompagnèrent le début de leurs relations. Il éprouvait le caprice le plus vif, un caprice dans lequel entraient beaucoup d'ingrédiens excitans : d'abord cette petite étoile, il l'avait découverte, il l'avait aidée à briller une heure au firmament parisien dont pour l'amour de lui, — et ce serait là le vrai triomphe, — elle allait doucement descendre. Que cette ingénue de lettres fût à la fois intelligente et passionnée, son roman le prouvait assez ; or l'intellect revêtu de jeunesse et de beauté physique, Salvy ne le dédaignait pas, pourvu qu'on lui en fît hommage et, quant à la passion dans une âme virginale, il n'en avait pas encore respiré le parfum, si vaste que fût son expérience. Combien de raisons pour donner suite à cette aventure ! Oh ! elle l'aimerait. Il fallait qu'elle l'aimât de cette façon impétueuse et naïve qu'elle avait une fois exprimée pour un autre. L'emporter sur un jeune rival, le faire oublier, c'était déjà flatteur ! En outre il comptait bien réduire au rang de simple ménagère cette « merlette blanche, » comme il l'avait appelée, sans qu'elle se fâchât. Quel succès peu banal ! Certes il ne posait pas ainsi les choses vis-à-vis de lui-même ; il se trouvait presque magnanime, au contraire, dans son désir d'arracher Marcelle à un intérieur ennuyeux, aux périls et aux ridicules d'une carrière pour laquelle aucune femme vraiment femme n'est faite, eût-elle même donné par accident l'occasion de supposer le contraire ; — telle était du moins l'opinion de Salvy.

Marcelle ignorait ce qui se passait en lui. Elle jouissait de l'heure présente, de la nouveauté du contact direct avec un esprit d'élite, de ces entretiens où elle écoutait le maître parler si bien de ce qui, depuis longtemps, l'intéressait par-dessus tout ; elle se sentait élevée au-dessus d'elle-même et de tout ce qu'elle avait pu rencontrer jusque-là. Rien qui ressemblât à l'entraînement aveugle que lui avait inspiré Robert, son cousin, son égal ; elle n'y songeait plus qu'avec confusion, comme à un enfantillage qui n'était pas sans mélange d'une certaine grossièreté. Et Jean Salvy lisait en elle à livre ouvert ; il n'était point indifférent à son admiration presque craintive, tout en se promettant d'obtenir mieux encore. Le moyen le plus sûr pour cela était d'éveiller, d'entretenir en elle l'orgueil et la curiosité.

Autant qu'elle-même il était curieux. Il l'avait toujours été de la femme, et ses recherches sur ce chapitre, bien que poussées dans toutes les directions, l'avaient conduit à des résultats assez

médiocres. Il finissait invariablement par classer ses belles amies dans deux ou trois catégories, toujours les mêmes, où l'on pouvait, — il l'avait cru jusque-là, — enfermer le sexe tout entier. Mais Tchelovek était une individualité qu'il serait vraiment intéressant d'étudier de près. Salvy se livrait donc, depuis un mois environ, à la tâche si agréable pour un collectionneur, — comme l'avait malicieusement appelé miss Harding, — qui consiste à définir une nouvelle espèce, quand il eut avec l'objet de ses observations un entretien décisif pour tous les deux.

Ce jour-là Mme des Garays était sortie.

— Et Mademoiselle? demanda-t-il hardiment.

La femme de chambre, dressée aux bons usages, hésitait, sachant que Mademoiselle ne recevait pas en l'absence de sa mère; mais Salvy calma ses scrupules en disant avec aplomb:

— On doit m'attendre. Il était convenu avec ces dames que je viendrais aujourd'hui.

Mensonge qui, rapporté à Marcelle, la fit sourire. Elle vint le recevoir dans le salon solferino qui, ce jour-là, parut à l'exigeant coloriste d'un rouge beaucoup moins faux, atténué jusqu'au rose.

— J'avais besoin de causer avec vous seul à seule, lui dit-il sans préambule, résolu à mettre le temps à profit. Je pense souvent qu'entre nous la partie n'est vraiment pas égale, car enfin, même avant de vous avoir vue, je vous connaissais aussi bien, mieux encore peut-être que je puis vous connaître aujourd'hui, tandis que vous ne savez rien de moi.

— Pardon, je vous ai lu et je vous relis toujours, répondit Marcelle étonnée.

— Vous n'en êtes pas plus avancée; je ne me confesse jamais ni en vers ni en prose.

— Vraiment? répliqua-t-elle avec gaieté. Moi qui vous prenais pour *Julien!*

Il la salua: — Je souhaiterais de vous inspirer plus de confiance.

— Oh! si je le plains de ne croire qu'en lui-même, j'ai pour lui cependant beaucoup de sympathie.

— C'est déjà quelque chose; ce n'est pas assez. Nous devons être amis et il est nécessaire, je le répète, que deux amis se pénètrent à fond. Jusqu'ici, nous avons beaucoup trop parlé d'art; c'est de moi que je viens vous parler aujourd'hui, sans chercher

à me faire valoir et comme je parlerais d'un étranger. Vous me pardonnez d'avoir pour cela forcé votre porte ?

— Je vous remercie, murmura-t-elle, se demandant où il voulait en venir.

— Je cherche en ce moment, reprit Salvy, un compagnon ou une compagne de voyage. L'Inde m'attire ; on dit que j'en ai deviné l'âme, mais je ne lui ai jamais rendu visite. Je voudrais faire pour l'Inde ce que j'ai fait pour vous, m'approcher d'elle. Je voudrais constater par mes yeux que ma vision intérieure ne m'a pas trompé, que j'ai bien mis dans son véritable cadre ma *Bahvani.*

Le regard de Marcelle, fixé sur lui, l'interrogeait.

Il se complut à la faire attendre, expliquant longuement ce que sa vie avait été jusque-là : une suite de loisirs paresseux où passait, à d'assez rares intervalles, le souffle ardent de l'inspiration.

— Travailler avec la régularité qu'apportent à leur besogne certains manœuvres de lettres, autant vaudrait être manœuvre tout de bon, comme l'ont été d'autres Salvy.

Avec un regard de tranquille défi aux vieux portraits qui décoraient le salon, il insista sur ses humbles origines : une lignée d'ouvriers, de ces ouvriers de Paris, qui sont si souvent des artistes. Il était sûr de tenir ses qualités de peintre et de ciseleur en vers de quelque aïeul qui avait manié d'autres outils que les siens avec le même sentiment. Son père n'avait pu rien lui léguer sous ce rapport, n'étant que prose toute pure, honnête et terre à terre, mais, en somme, il était heureux que le commerce l'eût pris corps et âme, puisque l'indépendance dont lui, le fils, avait besoin, était sortie de cette petite boutique de l'île Saint-Louis. Sa vaillante femme l'avait aidé à la gagner, et, après lui, elle avait persisté dans le même effort, avec un but mieux déterminé, un but unique, celui d'élever aussi haut que possible ce jeune garçon, Jean Salvy.

En réalité, par une tendresse aveugle et comme agenouillée, elle avait la première développé en lui l'égoïsme, mais cela il ne le savait pas ! Il disait donc seulement que dès l'enfance, toujours à la tête de ses classes, chargé de prix, lauréat des concours, il avait donné à sa mère de grandes joies. Flatté, adulé, gâté, nul ne l'avait été comme Jean Salvy. Il contracta ainsi le mal dont on ne guérit plus, le besoin presque féroce d'être le centre

unique des affections, des pensées, des soucis de ceux que l'on prétend aimer. Seule une mère peut s'absorber dans cette idolâtrie. Tant que la sienne avait vécu, l'idée de lui témoigner sa reconnaissance ne lui était pas venue ; il avait accepté comme chose simple et naturelle qu'elle se privât de tout pour lui tout donner ; il en convenait ; il s'accusait, saisi d'un remords passager qui naissait et s'éteignait avec ses paroles, car il avait ce genre de sensibilité qui fait vibrer l'artiste sans que, bien souvent, le cœur s'en mêle. Rien de plus décevant que la confession éloquente des êtres d'imagination, qui inconsciemment utilisent leurs torts pour s'en faire un piédestal. Après s'être grandi de toute l'obscurité de ses origines, Jean Salvy, avec la demi-sincérité que prête l'illusion d'être loyal, idéalisait de même ses défauts. Il s'accusa d'avoir très follement gaspillé sa jeunesse, croyant toujours aimer et s'apercevant, à la fin, qu'il n'avait fait que chercher l'amour sans le rencontrer jamais.

— Cela suffit pour inspirer un poète, dit Marcelle avec une nonchalance affectée.

Il répondit tristement : — Peut-être, mais cela ne suffit pas à rendre un homme heureux.

Et elle devint tout à coup attentive. Elle avait donc eu raison de plaindre *Julien!* A partir de ce moment, il lui sembla qu'il disait toujours, sans parler : — Je pourrais être heureux maintenant, et par vous !

Mme des Garays rentrant, le tête-à-tête prit fin, mais une semence de pitié qui germe vite au cœur des femmes était tombée dans celui de Marcelle ; Jean Salvy lui apparaissait comme un solitaire meurtri par la vie et qu'il était en son pouvoir de consoler.

Depuis lors, quel que fût le sujet de leurs apartés rapides, interrompus et contrariés par des témoins, il y eut entre eux de secrètes intelligences. Un jour, chez Mme Hédouin, qui volontairement n'écoutait pas, Salvy dit à Marcelle pourquoi, tout en sentant de plus en plus avec les années que l'isolement lui était mauvais, il n'avait jamais songé à se marier :

— La femme qu'il m'eût fallu, dit-il, était introuvable. Je la voulais jeune, moi qui ai passé la jeunesse ; belle à mon gré, d'une beauté très rare.

Et le portrait qu'il se mit à faire de cette femme imaginaire amena une vive rougeur aux joues de Marcelle, car il semblait prendre à tâche de la peindre assez ressemblante pour qu'elle

pût se reconnaître dans cette image, d'ailleurs divinisée par un amant. Était-il possible qu'il la vît ainsi? C'était quelque chose de plus délicieux encore mille fois que de se sentir réellement belle.

— Je la souhaitais, reprit Salvy, indulgente et bonne, intelligente par conséquent, ayant souffert assez pour comprendre d'autres souffrances que les siennes. Les sottes ingénues pareilles à des agneaux dont on dispose sans leur aveu, les bourgeoises positives qui jugent uniquement de la valeur d'un homme par ce qu'il gagne, les demoiselles bien élevées dont les demi-talens prétentieux sont pires que la plus grossière ignorance, les coquettes mondaines qui s'attendent à être conduites tous les soirs dans le monde, j'écartais tout cela, j'écartais l'espèce de contrat menteur qui a cours sous le nom de mariage. Que restait-il? Rien, à moins qu'un prodige ne mît sur ma route la vraie compagne de mes goûts et de mes pensées. Encore eût-il fallu qu'elle fût capable d'accepter un tyran qui la prît tout entière, car dans le mariage comme je l'entends, la femme ne peut rester elle-même, elle est et doit être absorbée, dévorée dans le foyer dont elle ne sera qu'une flamme, la plus vive, la plus pure de toutes, mais sans existence distincte.

— Je ne trouve pas cette femme à plaindre, dit Marcelle, subissant l'espèce de magnétisme qui semblait se dégager de lui et la pénétrer d'un impérieux besoin de dévouement.

— Chère enfant, parlez-vous pour une autre ou pour vous-même? demanda Jean Salvy d'une voix subitement altérée.

Elle ne sut jamais ce qui lui avait fait répondre : — Mais je parle pour celle à qui vous pensez.

Le désir de donner du bonheur est si fort chez certaines femmes que, quand elles peuvent, d'un mot, faire ce don splendide, elles jouent à tout risque le rôle de fée.

Mme Hédouin était sortie de la chambre un instant auparavant, avec le curieux à-propos qui marquait désormais tous ses actes. Salvy saisit les mains de la jeune fille, l'attira passionnément vers lui. Très près de son oreille il murmura dans un baiser :

— Et il ne serait plus question de Tchelovek?

— Je sais gré à Tchelovek de m'avoir conduite vers vous; il n'a existé que pour cela, dit Marcelle, avec un élan de toute son âme vers la noble mission qui devait faire d'elle la consolatrice des heures arides, la petite flamme absorbée dans le brasier d'un

génie auquel, sans compter par elle-même, elle prêterait de nouvelles forces, une nouvelle chaleur.

Et Mme Hédouin, peu de jours après, put écrire, à son fils une lettre où s'entremêlaient adroitement le mensonge et la vérité :

« Mon pauvre enfant, crois-tu donc que je me serais opposée à tes désirs, si j'avais pu penser que tu fusses réellement aimé ? Ce que tu as donné de tendresse à une personne qui a le cœur logé dans le cerveau, lui a servi à écrire une histoire romanesque. Après quoi est venu le tour d'un autre. Depuis longtemps déjà cet autre cherche à plaire. Il a pris le bon moyen, il s'est adressé à sa vanité d'auteur. Du reste ils sont de la même espèce, imaginative et fugace, par conséquent faits pour s'entendre... jusqu'à nouvelle expérience... Comme tout le monde, tu connais Jean Salvy. Marcelle est littéralement folle de ce poète déjà mûr (il a bien quarante ans). Toutes mes discrètes tentatives ont échoué; impossible de ranimer en elle des souvenirs éteints ; au fond nous ne comptons plus, nous autres ; elle est toute aux nouvelles amours. Va ! tu n'aurais jamais pu la rendre heureuse ! Du reste, il faut le reconnaître, le choix qu'elle a fait n'a rien d'extravagant. M. Jean Salvy n'est pas un bohème. Ta tante n'a, cela va sans dire, accordé son consentement qu'après s'être renseignée sur lui. Son œuvre est de premier ordre, à en croire les connaisseurs, Max Riehl, les Helmann, etc. Le mérite qu'elle peut avoir échappe à mes faibles lumières ; je la trouve très prétentieuse et très obscure ; n'importe ! Au demeurant, elle ne lui a rapporté de la gloire que dans un cercle restreint qui n'a rien de commun avec le grand public, mais ceci même est assez *distingué*. Il paraît qu'on gagne peu avec les vers ; en revanche M. Salvy tient de ses parens une fortune suffisante pour vivre décemment. Il habite une maison à lui dans le quartier de Passy. Ses principes n'ont rien de choquant. Il traite de nihiliste Mlle Lise Gérard, ce qui m'a fait plaisir, et ne ménage guère plus que nous-mêmes la république. Je crois qu'il n'entraînera sa femme à rien de trop bizarre, malgré de certaines velléités qui s'évaporent en paroles. Par exemple, il avait décidé de faire dans l'Inde son voyage de noces, et déjà ce beau projet est remis ; ils vont s'en tenir à une promenade en Italie, ni plus ni moins que le commun des bourgeois. On changera souvent de marotte et de caprice dans ce ménage-là. Dieu merci, je n'ai rien à y voir. Ah ! mon pauvre

Robert, à quel péril tu as échappé, toi qui, le moment venu, t'attacheras pour toujours! Que ce soit à une femme aimante et simple qui n'ait rien à démêler avec l'encre d'imprimerie, tel est le vœu que forme du fond du cœur ta vieille mère, en te demandant pardon de t'avoir fait souffrir pour ton bien... »

De cette lettre perfide, Robert ne retint qu'un mot au milieu du chagrin qui le poignait : — Tu n'aurais jamais pu la rendre heureuse. — Ceci ne lui semblait que trop vrai. Il s'attacha fermement à cette seule pensée. Peu de jours après, il achetait pour sa cousine, dans les bazars de Tunis, des bijoux arabes qu'il envoya, sans y joindre ni complimens ni reproches. Puis, fidèle au programme qu'il s'était tracé, il alla demander à l'exploration périlleuse qui s'offrait comme une rude consolatrice le dérivatif nécessaire. Sans éclat, en silence, avec une parfaite simplicité, il s'effaça.

Moins résignée que lui était Lise Gérard. Elle n'avait pas vu sans regret son amie, qu'elle croyait en route vers de hautes destinées littéraires, tomber presque aussitôt dans l'ornière du mariage. La première condition, pensait-elle, pour qu'un talent grandisse, est le célibat avec toute la liberté qu'il comporte. L'assujettissement de la femme dans le mariage lui semblait une déchéance. Cependant elle se défendait encore de juger cette conjonction d'astres comme elle eût fait d'une union vulgaire. Peut-être Tchelovek et Salvy allaient-ils prouver au monde que les rapports entre les deux sexes peuvent s'établir victorieusement sur des bases nouvelles d'égalité; peut-être, l'entente des esprits, s'ajoutant pour eux à celle des cœurs, donnerait-elle aux couples de l'avenir un très noble exemple; il suffisait que Jean Salvy, loin de contrarier Marcelle dans ses penchans et dans ses ambitions comme l'eût fait un Robert Hédouin, lui prêtât le genre d'appui et d'encouragement dont elle avait été si complètement privée jusque-là; après tout, il avait bien commencé, avant même de la connaître. Pourquoi ne continuerait-il pas? La réponse à cette question qu'elle se posait ne lui vint que plus tard : Tchelovek était une abstraction; Jean Salvy l'avait traitée comme telle; maintenant il s'agissait d'une femme devenue sa propriété.

La première fois que Lise les vit ensemble, au début de leurs fiançailles, elle comprit : Marcelle était annihilée déjà; elle n'osait plus penser, elle n'agissait, elle ne parlait qu'en vue de plaire au maître qu'elle s'était donné. Ce fut entre les deux forces opposées

qui avaient fait vibrer à des heures différentes cet instrument docile à tous les souffles, une âme d'artiste, la plus soudaine, la plus violente antipathie.

Marcelle les avait présentés avec empressement l'un à l'autre :

— Voici, avait-elle dit, la marraine de Tchelovek, c'est à elle que *Brusque Réveil* a dû de voir le jour. Vous lui avez donc de sérieuses obligations et j'espère que vous saurez le reconnaître en l'aimant beaucoup.

Vaine requête! Salvy jugea ridicule cette grande fille mal mise qui s'enlaidissait à plaisir par des prétentions viriles. Avec une glaciale ironie, il s'arma de mots ingénieux et cruels pour renverser ce qu'il traitait dédaigneusement de châteaux de cartes, les grands rêves d'une imagination généreuse plus encore que chimérique :

— Les gens qui trouvent le monde mal fait sont ceux qui ne savent pas y conquérir une place. Parce qu'on est laide et disgraciée, parce qu'on a dans la loterie humaine tiré un mauvais numéro, on crie à l'injustice, on fraternise avec tous les mécontens, c'est une voix de plus dans la grande clameur révolutionnaire qui est faite d'envie et d'incapacité.

Ce jugement intime perçait à travers la politesse condescendante de ses réponses, tandis que le futur docteur Gérard lui faisait subir l'interrogatoire serré du médecin auscultant, non pas en ce cas le corps de son patient, mais sa conscience et son caractère.

Il avait le secret maintenant du petit assaisonnement de socialisme rencontré dans la juvénile psychologie de *Brusque Réveil*, et il se disait : — Je veillerai à ce que ma femme tienne à distance cette fâcheuse collaboratrice.

En réalité, il ne voulait pas que Mme Salvy eût d'amie intime. Lise le sentit avec un serrement de cœur; elle vit que cet homme exigerait tout avant d'avoir lui-même rien donné. Un mot qu'elle avait lu passa comme un trait de feu à travers cette situation pour l'éclairer : « Tueur de cygnes! »

— Oui, voilà ce qu'ils sont, ces prétendus amoureux, des tueurs de cygnes, des tueurs d'idéal! Celui-ci ne sera pas autre chose, tout poète qu'il se dise, sous prétexte qu'il assemble des mots avec art. Poète, non certes, il n'en a pas l'âme.

Elle essaya d'avertir Marcelle, mais de quoi? D'un instinct vague qui, chez elle, n'était peut-être que jalousie involontaire,

d'un badinage qu'elle avait eu le tort de prendre trop au sérieux, Salvy étant taquin et paradoxal à l'occasion.

Marcelle l'embrassa pour la faire taire. Et Lise se tut, avec un soupir, n'osant ajouter ce qu'elle avait sur les lèvres :

— La moitié du goût qu'il a pour toi est dans le plaisir qu'il éprouve à t'abaisser.

Elle le calomniait, car il était alors tout à la volupté imprévue de se sentir jeune et amoureux une fois de plus; cependant elle n'avait pas absolument tort.

En réalité, Jean Salvy avait désiré avec la violence d'un désir d'arrière-saison Tchelovek, qui pour lui était moins encore une femme à posséder qu'une énigme à résoudre, une force à vaincre. Il y avait là quelque chose d'autrement rare que la feuille blanche sur laquelle le premier arrivant écrit ce qu'il veut; il y avait une page curieuse à lire, quitte à tout effacer ensuite une bonne fois sous l'empreinte impérieuse et indélébile du maître. Tchelovek, bien que condamnée à ne jamais reparaître, prêtait la meilleure partie de son charme à Mlle des Garays. Celle-ci n'eut certainement pas triomphé seule. Elle avait un grand tort, le tort d'appartenir à la catégorie vulgaire des jeunes filles qu'on épouse. Tchelovek, au contraire, incarnait la passion; créature de rêve, d'autant plus désirable qu'elle semblait prête à s'envoler. Lui couper les ailes, la domestiquer au profit d'un seul, c'était agir comme l'enfant gâté qui, ayant cassé son jouet par curiosité, s'en dégoûte dès qu'il lui a fait perdre le prestige du mystère. De là un premier désappointement pour Jean Salvy; insatiable et blasé, il eût voulu rencontrer à la fois, en ce jouet qu'il s'était impatiemment approprié, une esclave, une inspiratrice, une amie, une maîtresse; il ne trouva en somme, d'après son propre témoignage, qu'une très honnête femme, dont aucune coquetterie ne relevait la beauté, après tout discutable, et qui, tout intelligente qu'elle fût, attendait de lui ce qu'il ne pouvait donner.

VIII

Ils n'étaient à Venise que depuis six semaines, livrés à eux-mêmes, sans rien qui contrariât ce tête-à-tête de la lune de miel, périlleux plus souvent qu'on ne croit, et déjà Salvy pensait, à certains momens :

— Je me suis trompé. Il fallait de préférence aller faire un tour dans l'Inde et y aller seul.

Quand l'ivresse bienheureuse qui aveugle deux amans sur tout ce qui n'est pas un entraînement irrésistible manque aux premières semaines du mariage, l'épreuve que subissent l'homme et la femme, à jamais liés l'un à l'autre sans se connaître, est l'une des plus tragiques qu'on puisse imaginer. Involontairement ils s'observent comme feraient deux adversaires et, malgré le convenu de la situation, malgré tout ce qui peut aider à l'éternel mensonge de l'instinct, ils entrevoient des lueurs de *ce qui sera* inévitablement. Cette intermittente clairvoyance pourtant, la jeune Mme Salvy ne l'eut qu'à la longue. L'espace de quelques jours elle fut idéalement heureuse, ou du moins elle le crut, ce qui vaut tout autant. L'orgueil d'être aimée, la joie d'avoir forcé un pessimiste à reconnaître que la vie peut encore être belle, se mêlait pour leurrer son imagination à l'enchantement d'un premier voyage, et surtout elle était dupe de l'impressionnabilité romanesque qui déjà s'était manifestée chez elle de plus d'une manière. Dans ces âmes vibrantes l'émotion se renouvelle sans cesse, éveillée par les plus petites causes ; un rayon de soleil, la vue d'une fleur, un chant d'oiseau la fait déborder et elle se répand où elle peut sous forme de reconnaissance, de sympathie, de tendresse. Amoureuse, Marcelle le fut surtout de Venise, de ses frais matins d'automne, lorsque à l'aube une buée laiteuse traîne sur les canaux où glissent dans la brume des barques fantômes chargées d'herbes et de fruits ; de ses midis ardens encore qui nacrent d'azur et de rose la lagune et le ciel ; de ses couchans, sur la pourpre desquels se détachent assombris dômes et minarets ; elle le fut des mirages du crépuscule, où tremble et s'évanouit dans un bleu intense toute cette fantastique architecture ; et des nuits mélodieuses, quand la musique errante qui vogue au hasard semble sortir du fond des eaux criblées d'étoiles, et des clairs de lune qui, blanchissant les marbres, argentent les eaux immobiles. Toute cette beauté fut complice de ce qu'elle appelait l'amour. Salvy, qui n'en était plus à découvrir Venise et sa magie, ne s'y trompait pas. Le plaisir d'être l'initiateur dévotement écouté d'un jeune esprit très ouvert et très curieux s'émoussa vite chez lui. Il y avait trop de puérilité, dans cette rage d'excursion et d'information :

— Vraiment, lui dit-il un jour, les Anglaises seules vous ren-

draient des points. On ne vient pas à Venise pour courir du Tintoret au Titien et de Bellini à Carpaccio, ni pour chercher les traces de Byron, de George Sand, de Silvio Pellico, pour faire de l'art ou de l'histoire... on y vient oublier la réalité, se plonger dans le silence, fuir au fil de l'eau on ne sait où, tous les ressorts de la raison et de la volonté détendus par cette molle atmosphère de paresse et de délices.

La leçon la rendit confuse et perplexe; elle eut le sentiment de n'être pas dans l'état d'âme qu'il souhaitait. Comment savoir? comment faire? Le perpétuel souci de son insuffisance empêchait de sa part tout abandon. Ce lui fut un vrai soulagement quand il trancha la difficulté en déclarant qu'il faudrait savoir rester chez soi, car l'envie de travailler lui venait. Elle lui venait, comme il ne l'avait pas depuis longtemps ressentie.

Cette confidence pénétra Marcelle d'une joie inexprimable. Ne lui avait-il pas dit avant leur mariage que la verve créatrice s'était ralentie chez lui à mesure que grandissait un besoin douloureux de perfection inaccessible? La pensée qu'il pût trouver dans leur vie à deux un stimulant, un renouveau, la transporta : elle lui en sut gré comme du plus noble, du plus précieux des hommages.

Ils s'étaient installés dans un de ces vieux palais du Grand Canal qui sont devenus des auberges. Avec des fleurs, quelques tapis, de petits objets à son usage, semés çà et là dans l'immense pièce où ils se tenaient, Marcelle en avait fait le chez-soi demandé. Malgré les tentations du dehors, en cette belle saison finissante, elle s'appliquait vertueusement à compter les points d'une de ces tapisseries qu'elle avait en horreur, tandis que Salvy se promenait sur la même ligne de carreaux, une cigarette à la bouche, en s'arrêtant de temps à autre pour jeter un mot sur le papier; plus souvent encore, elle tuait le temps en écrivant de longues lettres à sa mère, à son amie Lise ou à Nicole Ferrier, qui l'avait vue partir avec tant de larmes :

— Tu m'oublieras, lui avait-elle dit, moi qui ne suis rien, tu m'oublieras maintenant que tu as tout ce qu'on peut souhaiter, comme dans un conte de fées.

Non, Marcelle n'oubliait personne, si beau que fût le conte de fées, qui lui laissait cependant quelque chose à désirer, quoi qu'en eût dit Nicole. Quoi donc? On l'eût embarrassée en le lui demandant; peut-être son mari le savait-il mieux qu'elle.

Tout en surchargeant de ratures un vers refait et corrigé, jusqu'à n'être plus lisible que pour lui seul, il la regardait de temps à autre, assise dans la profonde embrasure d'une fenêtre, et il souriait de voir sa plume rapide voler sur les feuilles qui s'amoncelaient sur la table :

— Vous trichez, lui disait-il gaîment. Vous faites de la littérature !

D'autres fois, elle s'oubliait à contempler le silencieux tumulte du grand canal par une belle journée de pourpre et d'or qui faisait sortir les gondoles à la file, comme un vol d'oiseaux noirs. Jean Salvy cependant, le sourcil froncé, s'évertuait à revêtir d'une forme neuve et rare sa pensée coulée dans des moules successifs et divers qui ne le satisfaisaient pas, il cherchait le mot qui ne fut jamais dit, d'humeur fort inégale selon les résultats plus ou moins heureux de cette chasse difficile entre toutes. Marcelle ne songeait pas à s'en plaindre ; elle accordait au génie toutes les immunités possibles, même celles qu'il n'eût point osé réclamer, de sorte que Salvy, après avoir essayé de contenir ce qu'elle appelait sans se fâcher l'irritabilité naturelle d'un tempérament poétique, s'y abandonna peu à peu, sûr de son indulgence.

« Il est si bon ! écrivait-elle à sa mère ; aussi bon, vraiment, que s'il n'était que cela ! Ses vivacités ne vous déplairaient pas car vous m'avez souvent parlé de celles de mon père comme du défaut le plus acceptable chez un mari ; et mon bavardage ne paraît pas l'ennuyer, lui qui n'a cependant pas, comme moi, besoin du frottement de la conversation pour que ses idées s'éveillent. »

Salvy en effet avait vécu jusque-là le plus souvent enfermé en lui-même, réservant, comme beaucoup d'hommes de lettres, le meilleur de son esprit pour le seul public, dans lequel il comptait le monde proprement dit, abordé aux momens perdus que lui laissaient ses travaux et ses plaisirs. Célibataire, il n'avait jamais connu les épanchemens de la famille, les siens étant séparés de lui par ces distances infranchissables qui empêchent la véritable intimité entre gens d'éducation différente. L'expansion charmante de Marcelle lui plut, l'amusa quelque temps comme plaît et amuse toute chose nouvelle. Il compara bientôt cependant à ce « babil de pensionnaire enthousiaste et intelligente » l'impassibilité majestueuse d'une autre compagne qu'il avait autrefois trouvée à Venise, magnifique et stupide

créature qui représentait à merveille, dans l'ombre de la gondole, une dogaresse, ou plutôt, avec sa chevelure rousse, une vivante allégorie de Véronèse. Elle ne prononçait pas vingt mots par jour, laissant parler pour elle la beauté des choses, et, malgré son calme bovin, elle savait aimer... Jamais l'amour savant, pervers et sans lendemain, n'avait eu, par opposition avec ce qu'il possédait, autant de prestige aux yeux de Jean Salvy. Oui, c'était bien la figure qui convenait à ce cadre voluptueux, la grande courtisane décorative et muette. Au souvenir subitement évoqué de cette femme il dédia trois sonnets, qui comptent parmi les meilleurs qu'il ait écrits, chefs-d'œuvre polis sur une table d'auberge. Lorsqu'il les lut à Marcelle, elle éprouva tout ensemble un frisson d'admiration et un serrement de cœur :

— Que c'est beau ! murmura-t-elle, presque défaillante.

Puis elle reprit, plus bas encore :

— Mais ce n'est pas Venise comme nous la voyons...

Un reproche involontaire tremblait sur ses lèvres.

— Parce que vous n'y êtes pas, répliqua-t-il d'un ton bref. Mais, chère enfant, comprenez donc que, si le poète peut et doit s'inspirer de ce qu'il a personnellement vécu, le bon goût lui défend de livrer au public des confidences par trop intimes, la photographie, pour ainsi dire, de lui-même ou de ses proches.

Elle rougit : Tchelovek, en essayant d'écrire, était peut-être tombé quelque peu dans le travers de la photographie; pour cette raison sans doute, il n'était pas artiste, il avait manqué de discrétion et de goût.

Salvy avait-il vraiment voulu lui faire entendre cette vérité cruelle? Sans le savoir au juste, elle resta triste en songeant qu'elle n'avait pas connu la Venise des trois sonnets. Et le jour où elle fut triste d'une tristesse si lourde et si profonde, Salvy lui prouva que leurs deux cœurs ne battaient pas à l'unisson ; jamais il n'avait été d'aussi joyeuse, d'aussi brillante humeur. Il était content de son œuvre, ce qui pour tout artiste est la suprême joie, une joie qui passe, quoi qu'il puisse en croire lui-même, bien avant les joies de l'amour. Par suite, il devint tendre avec Marcelle, car il lui savait gré, comme à tout l'univers, d'une satisfaction qu'il ne devait pourtant qu'à lui-même.

— Ayant bien travaillé, dit-il, je crois que nous pouvons

nous accorder enfin une bonne flânerie. Ma pauvre petite femme a été prisonnière tous ces jours-ci.

Ils allèrent prendre un sorbet au café, sous les galeries à portiques de la place Saint-Marc, où, tout en fumant cigarette sur cigarette, Salvy, avec des réflexions gaies, regardait passer les touristes qui se dirigent vers la basilique ou le palais du doge. L'élément anglais dominait ce jour-là. Il faisait remarquer à Marcelle certaines toilettes de voyageuses dont elle eût ri à tout autre moment, mais rien ne pouvait la distraire d'une même vision; l'inquiétante figure de femme qui avait, lui semblait-il, pris sa place, se substituait à toutes les autres.

— Qu'avez-vous donc? demanda Salvy, à cent lieues maintenant de sa dogaresse. Vous paraissez souffrante?

Tout à coup il s'interrompit :

— La jolie fille!

Et Marcelle suivit la direction de son regard. Un groupe de trois personnes traversait la place, très différent des types défraîchis de globe-trotters dont l'agence Cook a le monopole: une femme d'un certain âge, élégante et du plus grand air, appuyée au bras d'un adolescent blond et imberbe, qui lui ressemblait comme un fils ressemble à sa mère; auprès d'eux, bien que ni l'un ni l'autre ne parût s'occuper d'elle, marchait la jeune fille qui avait attiré l'attention de Salvy.

Et à son tour, en la voyant, Marcelle s'exclama :

— Kate...! Comment elle serait ici, Catherine Morgan?

— Bah! vous la connaissez?

— Un peu, mais vous devez la connaître aussi. Elle allait chez les Helmann.

— Non, si j'avais vu ce visage-là, je ne l'aurais pas oublié. Qui est-elle?

— Une jeune fille pauvre, qui a des goûts de fille riche; voilà sa caractéristique. Notre amie commune, Nicole Ferrier, m'écrivait l'autre jour que, lasse de vivre sous le boisseau, près d'une vieille parente qui lui sert de tutrice, depuis qu'elle est orpheline, elle avait accepté un emploi de demoiselle de compagnie que lui a trouvé Mme Helmann. Il s'agit de suivre une dame russe qui la traitera avec égards... probablement cette dame au grand manteau... Nicole m'a donné son nom, mais je l'ai oublié. Je me doutais si peu que, pour se rendre en Russie, elle passerait par Venise!

— Triste histoire! ces situations dépendantes sont les pires.

— Oh! je suis sûre qu'elle prend avec philosophie un déplacement quelconque, des possibilités nouvelles. Ce qui lui déplaisait par-dessus tout, c'était sa médiocrité. Du reste nous saurons bientôt à quoi nous en tenir, si vous ne voyez aucun inconvénient à ce que je lui dise bonjour.

— Aucun, déclara Jean Salvy.

Les trois promeneurs avaient disparu sous les grandes arcades de l'église. M. et Mme Salvy se dirigèrent du même côté et attendirent leur sortie.

Ce fut Kate qui donna le premier signe de reconnaissance :

— Ah! Marcelle, chère Marcelle! quelle délicieuse surprise! s'écria-t-elle, en courant à sa rencontre avec une vivacité enfantine.

— Elle n'a pas, pensa Salvy, la mine humble, les allures contenues de l'emploi.

Kate le salua d'un rayonnant sourire.

— La comtesse va en perdre la tête! Elle raffole des grands hommes et de toutes les curiosités.

Et, les entraînant du geste vers ses deux compagnons qui restaient à l'écart, immobiles, intrigués, Kate jeta d'une voix triomphante :

— Le poète Jean Salvy!... et sa femme dont nous avons déjà parlé plus d'une fois.

— Oh! Tchelovek! s'écria la comtesse, les deux mains tendues vers Marcelle, tandis que Salvy fronçait légèrement le sourcil, en répondant au salut profond du jeune homme.

— La comtesse Chestoff... Son fils, le comte Basile, continuait Kate.

— Monsieur Salvy, nous savons tous vos vers par cœur, ajouta l'étrangère. On vous admire en Russie autant qu'en France. C'est une bonne fortune pour nous que de pouvoir vous le dire. Nous sommes à l'hôtel Danieli. Ne nous ferez-vous pas l'honneur de venir tous les deux y dîner ce soir? Notre séjour à Venise sera bien court malheureusement. Nous nous hâtons de revoir un peu l'Italie avant de rentrer chez nous par le Tyrol.

— Vraiment, vous rentrez en Russie pour l'hiver? dit Marcelle, résolue à détourner la conversation de sa gloire et de celle de son mari.

— J'aurais voulu attendre une meilleure saison, mais de

graves intérêts nous rappellent. Oui, cette chère enfant que voici va faire connaissance avec le froid pour commencer, quoique, dans la partie de la Petite-Russie que nous habitons, il soit relativement supportable. Sa jeune présence sera une distraction pour nous tous, car Stepanofka est un lieu solitaire.

Salvy fixa son regard pénétrant sur le jeune homme, en se demandant s'il partagerait cette solitude et si la société promise ne lui serait pas, en ce cas, tout particulièrement agréable.

En s'éloignant avec sa femme, après avoir accepté le dîner, non pour le jour même, mais pour le lendemain, il lui communiqua cette réflexion :

— Tant mieux du reste. Le devoir d'une jolie demoiselle de compagnie est de séduire le fils de la maison.

Marcelle se mit à rire.

— Je ne doute pas que Kate n'en soit parfaitement capable. Elle aura une belle-mère très expansive. Quel flot de complimens à brûle-pourpoint! Mais comme vous avez accepté de bonne grâce, Jean! Je n'en reviens pas! Vous qui aviez si bien déclaré vouloir fuir tous les Parisiens et repousser toutes les avances!

— Ce sont des étrangers, ils ne font que passer; cela n'engage à rien. Et puis j'ai pensé que vous auriez plaisir à revoir votre amie.

— Oh! Kate n'est pour moi qu'une simple connaissance.

Le lendemain, à l'hôtel Danieli, la comtesse faillit recommencer ses exclamations touchant *Brusque Réveil*, mais Marcelle l'interrompit d'un ton si décidé qu'elle reporta toutes ses flatteuses litanies sur le poète, qui ne parut pas en souffrir. Mme Chestoff annonça son intention de commander à un jeune peintre qu'elle patronnait un tableau où défileraient par rang de génie les grands poètes de tous les temps dans un paysage idéal; elle ajouta qu'avant même de connaître personnellement Jean Salvy elle lui avait réservé l'une des premières places, et l'objet d'un tel honneur ne s'en étonna qu'autant que l'exigeait la modestie la plus élémentaire. Marcelle qui, par respect pour lui, mettait souvent une sourdine à ses admirations, fut forcée de constater que l'encens le plus grossier peut se rendre acceptable pourvu qu'il soit brûlé sans mesure. Son idole lui parut diminuée par cette faiblesse. D'autre part elle ne put s'empêcher de remarquer que Salvy était mille fois plus brillant avec ces étrangers que dans l'intimité. A qui voulait-il plaire? Il regardait beaucoup

Kate et lui donnait très vivement la réplique, amusé de son caquet de perruche parisienne.

Naïvement la jeune fille vint, toute rose d'orgueil, dire à l'oreille de Marcelle :

— Vous ne savez pas quel service vous me rendez ! Depuis hier, ma situation s'est affermie ; le fait de vous connaître et de vous avoir présentés me donne une importance que je n'aurais peut-être sans cela jamais atteinte.

— Pauvre petite ! pensa Marcelle, c'est un enfant ; elle n'a aucune malice.

Son opinion changea quand Kate, profitant d'un intervalle dans la conversation, lui dit très haut, de l'air le plus naturel :

« J'ai vu madame votre tante avant mon départ ; elle est venue voir marraine. Ah ! elle était inquiète à faire pitié,... sans nouvelles de son fils...

— Pourtant elle doit bien s'attendre à des retards fréquens, répondit Marcelle, avec une excessive affectation d'indifférence. La poste ne fonctionne pas partout dans le Sud africain.

Sa propre voix sonnait, bizarrement altérée, à ses oreilles.

— Oh ! mais c'est qu'il a été blessé une fois déjà, vous savez, reprit Kate, et on se bat au Soudan, du côté où il est ; les journaux en parlent. Quelle idée aussi de la part d'un officier qui pouvait avancer dans son pays, comme tant d'autres, quelle idée de permuter pour aller en Afrique, et surtout d'y rester indéfiniment en recherchant les occasions de s'y enfoncer toujours davantage. Sait-on ce qui a pu le décider à cette folie ?

Les joues de Marcelle brûlaient, le sang sifflait dans ses oreilles. Et plus elle s'en rendait compte, plus les signes révélateurs de son trouble devenaient visibles.

— L'ambition, balbutia-t-elle, le désir de faire rapidement son chemin. Il n'y a plus que les campagnes coloniales qui...

La conversation tourna sur nos colonies, sur la grande lutte engagée déjà en Asie entre la Russie et l'Angleterre, et Marcelle, avec l'aide de son éventail, reprit contenance, mais elle eut plusieurs fois le sentiment que le regard de son mari s'attachait à elle, attentif et soupçonneux. Pourquoi en vouloir à Kate, cependant ? Elle avait sans doute parlé à l'étourdie !

Certes la pauvre enfant ne semblait avoir aucune conscience d'un tort volontaire, lorsque après le dîner elle se rapprocha de son amie. Tandis que la comtesse et Salvy échangeaient leurs im-

pressions sur Pouchkine et que le comte Basile cherchait des cigarettes, elle vint lui donner des nouvelles de leurs connaissances communes. Mme Helmann avait dû payer pour son gendre des dettes de jeu considérables ; l'aînée des Belcar avait fait un voyage de huit jours à bicyclette en compagnie masculine, sans autre chaperon que Mme de Brécé, dont on disait du mal de plus en plus. Et Claire de Vende avait toujours le même faible pour les militaires. Elle s'était écriée, quand Mme Hédouin avait montré la dernière photographie de son fils, faite à Tunis : « Il est plus beau que jamais ! »

A ce mot Jean Salvy, qui apparemment n'était pas tout entier aux poètes russes, et n'écoutait que d'une oreille le traînant ramage de la comtesse, tourna la tête :

— Je ne savais pas, dit-il à Marcelle, que votre cousin fût un Adonis.

— Ah ! répondit-elle négligemment, il n'a rien d'un Adonis, mais il a en effet une figure qui prévient en sa faveur avant même que l'on sache tout ce qu'il vaut.

— C'est votre mari que je trouve charmant, reprit Kate à demi-voix. Que vous êtes heureuse, chère ! Quand je pense à votre éloignement du mariage, autrefois... La fortune nous vient vraiment en dormant. Je dis *nous*, hélas ! pour les privilégiées qui reçoivent ce qu'elles n'ont ni cherché, ni même voulu, tandis que beaucoup d'autres...

Elle poussa un profond soupir dont la tristesse effaça chez Marcelle, toujours prompte à la sympathie, toute trace de ressentiment.

— Ayez confiance ! dit-elle, en lui prenant la main. Mme Chestoff paraît bonne...

— Gracieuse dans le monde, oui, mais c'est le caprice même. Et elle a toutes les manies imaginables : une personne qui ne dort jamais, qui se lève passé midi. Il faut lui faire la lecture une partie de la nuit, déjeuner seule en face de ce jeune benêt qui ressemble à un petit serin avec ses cheveux jaunes... vous voyez d'ici les inconvéniens, — puis accompagner la mère de boutique en boutique jusqu'au soir. A moins qu'elle ne vous demande un peu de piano pour la préparer à la sieste... C'est sa manière d'aimer la musique. Les commencemens à Paris m'étaient insupportables; en voyage tout s'arrange. Mais je pense avec effroi à ce que sera mon sort dans ce pays perdu : la comtesse s'ennuyant,

sans que je puisse collectionner et débiter pour la distraire les petits *potins* du monde, son fils me faisant la cour, et l'obligation s'imposant en outre, paraît-il, de servir de secrétaire à un vieillard presque aveugle, tout cela par dix degrés de froid, et si loin, si loin de Paris !

L'exilée parlait d'une voix plaintive, pleine de détresse.

— Chère mademoiselle Morgan, dit la comtesse, voulez-vous dire qu'on nous monte de la limonade.

Sa physionomie changea comme par enchantement. Avec un sourire empressé, elle bondit sur ses petits pieds, courut à la sonnette. Cinq minutes après elle versait dans de larges coupes irisées le frais breuvage avec les grâces d'une Hébé très frêle et très mignonne.

— Combien doit-il être pénible de porter ainsi un masque au moment voulu ! pensa Marcelle.

En offrant le verre à la comtesse, d'un geste câlin et respectueux, Kate plia légèrement le genou sur le coussin où reposaient ses pieds.

— C'est un peu trop, se dit Marcelle, mais elle réfléchit aussitôt qu'il ne fallait pas juger sévèrement la pauvre Kate. Sa jeunesse avait été toujours plus ou moins humiliée, dépendante de la bienveillance d'autrui. Comment serait-elle restée bien franche et bien fière ?

D'ailleurs Mme Chestoff ne parut pas s'apercevoir de son obséquiosité, mais les regards des deux hommes se portèrent à la fois avec une évidente complaisance sur la ligne pliante et sinueuse que décrivait le corps svelte de Kate agenouillée.

En rentrant la nuit, à pied, le long des petites rues mystérieuses qu'éclairait de loin en loin une lampe reflétée par l'eau stagnante et noire, Salvy fut longtemps silencieux ; une pensée qui lui était déjà plusieurs fois venue se précisait dans son esprit. S'il est faux de dire que chacun de nous ne puisse aimer qu'une fois, il est très vrai qu'on n'aime pas deux fois de la même manière. Marcelle ne devait jamais revenir aux sentimens de Tchelovek ; elle ne devait plus éprouver pour personne la printanière exaltation qui s'était répandue comme un enivrant parfum de lilas dans *Brusque Réveil*. Les floraisons d'avril, que détruit trop vite la gelée ou l'orage, sont remplacées par d'autres fleurs, mais celles-là ne valent pas les premières si imprudentes, si richement, si follement épanouies avant l'heure. Salvy se le disait avec moins

de chagrin que de colère, — une colère qui éclata tout à coup :

— Ce cousin qui est au fond de l'Afrique, c'est le héros d'un certain roman de notre connaissance, n'est-ce pas ?

— Je ne sais ce que vous voulez dire, répliqua Marcelle, choquée par la brutalité de la question.

Il insista :

— Pardon, vous comprenez très bien que je parle de Tchelovek.

— Puisque Tchelovek est mort et à jamais enterré, le mieux ne serait-il pas de ne plus parler de lui ?

— Très bonne réponse. Mais vous ne m'aviez presque rien dit de ce cousin. Tout ce que je sais, c'est qu'il vous a envoyé en présent de noces un assortiment de colliers, de babouches et de gandouras.

— Les produits du pays où il se trouvait alors... Je crois qu'il aurait beaucoup de peine à trouver dans celui où il est maintenant rien qui pût plaire à une femme.

Elle n'était plus du tout troublée, puisant son calme dans l'indignation secrète que lui causait le manque de tact de Salvy et aussi dans la certitude d'être sans reproche. Les réalités du mariage lui avaient fait apprécier la parfaite innocence de son premier roman.

Salvy marcha quelque temps encore la tête basse.

— Il reviendra, dit-il enfin, il reviendra un jour ou l'autre.

— Je l'espère bien pour sa mère. J'espère aussi qu'il trouvera alors une femme digne de lui.

— Vous êtes généreuse et désintéressée.

Elle lui retira son bras qu'il soutenait pour l'aider à franchir un pont et, descendant seule l'escalier de marbre, répondit, très froide :

— Tout le désintéressement est de son côté. Il a été pour moi le meilleur des frères.

— Oh ! nous connaissons cette fraternité entre cousins ! riposta rageusement Salvy.

Elle arrêta sur lui un regard franc et sévère, un regard qui disait :

— Vous le saviez avant de me demander de devenir votre femme, vous saviez que j'avais aimé. Pourquoi me tourmentez-vous ?

Ils rentrèrent en silence.

Un peu plus tard, Salvy voyant, à la clarté des lampes qui éclairaient leur chambre, sa grande pâleur, sa physionomie pétrifiée, lui prit la main qu'il porta à ses lèvres.

— Si vous pouviez comprendre, dit-il, ce que l'on souffre à être jaloux!

Toute sa rancune se fondit aussitôt. Elle se pencha vers lui et appuya sur son front un baiser trempé de larmes.

Les Chestoff se décidèrent à rester trois jours de plus, pour jouir, disait la comtesse, de la société incomparable du grand poète français et de sa femme. Pendant ces trois jours on se vit du matin au soir. Ce furent de continuelles excursions aux îles des lagunes, et Salvy ne cessa pas de se mettre en frais de coquetterie, — quel autre nom donner au désir de plaire qui possède certains hommes tout autant que les femmes? Marcelle lui en fit gaîment le reproche.

— Oui, répliqua-t-il sur le même ton, cette grande Russe un peu camarde me séduit. Sa conversation est fort agréable. Elle effleure avec une suffisante légèreté les sujets sérieux. Voilà les femmes savantes que je tolère. Ce n'est pas comme votre miss Harding!

— Je vous trouve indulgent pour le bavardage de celle-ci.

— Mais le bavardage est joli, finement parfumé d'exotisme, relevé par un accent drôle qui m'amuse. Et la comtesse ne manque pas de goût, assurément!

Marcelle n'osa dire ce qu'elle pensait là-dessus, le goût de la comtesse lui faisant considérer Salvy comme le premier des poètes contemporains. L'admiration des Chestoff avait toujours monté *crescendo*. Il est vrai que, contrairement à toutes ses habitudes qui lui défendaient de se donner en spectacle, Salvy, résigné cette fois au rôle de lion, leur avait lu ses trois sonnets de Venise, et même un quatrième plus récent, intitulé *Gracilis*, où, sur la plage du Lido, passait une figure juvénile, très suffisamment indiquée pour qu'on lui donnât tout de suite un nom.

Marcelle dit après cette lecture : — Si moi aussi, pourtant, j'étais jalouse!

— Jalouse, s'écria son mari en l'attirant à lui. Et de quoi, grand Dieu! Parce que je note au hasard une impression fugitive, un nuage qui passe!

— Non, mais parce qu'entre ces impressions fugitives du présent et certains souvenirs du passé, j'ai peur qu'il n'y ait plus

beaucoup de place pour moi. Quand vous rappelez cette *Reine endormie* qui est à la fois Venise et une femme, quand vous transformez en statuette de Tanagra mon amie, Kate Morgan, il semble que quelque chose de vous ne m'appartienne plus. Moi je vous appartiens tout entière.

Salvy resserra son étreinte : — J'y compte bien !

Il répéta en souriant :

— Des nuages qui passent. Tout ce qui dure est à vous... A vous ma vie entière, pour vous aimer et pour vous le dire en prose, en vers, de toutes les façons.

Néanmoins Marcelle vit sans regret les Chestoff reprendre le cours de leur voyage. Salvy, avec une galanterie qu'elle ne lui connaissait pas, fit porter des bonbons et des fleurs dans le wagon de la comtesse. Comme elle le taquinait, à ce sujet, sur le ton de la plaisanterie, se plaignant d'être moins bien partagée :

— Vous êtes ma femme ! répondit-il en guise d'explication, et surtout vous êtes une femme supérieure. Vous ne vivez pas comme les autres de parfums et de sucreries.

Une femme supérieure ! Ce mot avait suffi pour éloigner d'elle Robert, et maintenant son mari le répétait encore pour se dispenser d'avoir à son égard les menues attentions dont il comblait les autres. Combien de fois, par la suite, le même mot lui fut-il répété sur tous les tons de l'ironie, de l'envie et de la haine, justifiant cette maxime banale mais profonde : la plus grande force d'une femme est dans sa faiblesse. Et de fait la pauvre Marcelle ne se sentait supérieure à aucun froissement, à aucune négligence. Son extrême sensibilité, surexcitée encore par l'imagination, la rendait aussi femme que qui que ce fût.

— Quelle supériorité que de n'en avoir point ! dit-elle, avec un sourire qui n'avait rien de gai.

— Peut-être, mais il ne dépend pas de vous de posséder celle-là, répondit son mari.

Par momens, du reste, Salvy était pour elle ce qu'il n'eût été pour personne, lui témoignant une confiance absolue. Comme tous les artistes qui produisent peu, il se dépensait en projets ; sa pensée toujours active ébauchait des œuvres de longue haleine qu'il exposait volontiers, quitte à ne jamais rien entreprendre. Et Marcelle était un auditeur admirable, prompt à tout saisir, habile à suggérer. Modeste auprès de son mari comme une écolière, elle n'avait pas besoin qu'on lui rappelât la distance énorme qui

sépare la culture, même très raffinée, d'un esprit de femme, des richesses amassées par le savoir et l'expérience dans un cerveau masculin. Sa voix musicale avait toujours, quand elle osait émettre une opinion personnelle, cet accent interrogateur plein de déférence, qui sollicite l'acquiescement. Il fallait donc lui pardonner d'avoir des idées et de savoir les soutenir à l'occasion. Ce qu'ils connurent de meilleur, ce fut l'intimité charmante des entretiens du soir, au coin du feu, dans une chambre d'hôtel, après les journées passées en compagnie plus que royale avec les primitifs et les maîtres du XVe siècle, à Florence, où de Venise ils s'étaient rendus.

Ils voulaient ensuite visiter l'Ombrie pas à pas, s'attarder à Rome. Salvy parlait de rester tout l'hiver en Italie, et Marcelle ne demandait pas mieux. Mais à l'improviste une dépêche les rappela. Mme des Garays, depuis longtemps atteinte d'une maladie de cœur, était morte subitement. Jamais ses rapports avec sa fille ne furent aussi affectueux que durant cette période d'absence qui devait se fondre dans l'absence éternelle. Les inconvéniens d'un contact quotidien s'étaient effacés; le souci de l'avenir n'existait plus; la pensée de savoir celle qu'elle appelait « son tourment » définitivement en sûreté, appuyée comme il convient sur le bras d'un protecteur légal et suivant à ses côtés la voie commune, procurait à Mme des Garays un repos délicieux. Dans ce repos elle s'était endormie, laissant à Marcelle le remords douloureux de ne l'avoir pas assez aimée.

TH. BENTZON.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LA PACIFICATION DE MADAGASCAR

1896-1898

II (1)

DEPUIS L'ANNEXION

V

Si plaie d'argent n'est pas mortelle, elle est du moins singulièrement cuisante, surtout quand tout se réunit pour l'aviver. Dans un temps où les troubles rendaient la perception des recettes locales fort aléatoire, il était particulièrement douloureux d'avoir à compter avec la parcimonie parlementaire pour faire face aux exigences les plus impérieuses de la situation.

Au point de vue militaire, la difficulté n'était pas insoluble, ou du moins l'expédient indispensable se découvrait aisément. En établissant les prévisions du budget de 1896, le cabinet Léon Bourgeois, avec l'optimisme imperturbable que lui commandait sa politique intérieure, avait brusquement fait tomber à 7 millions, du chiffre de 90 millions qu'elles avaient atteint pour l'expédition de 1895, les dépenses du corps d'occupation. Or, non seulement les réductions d'effectifs déjà opérées à la fin de 1895 n'avaient pu être intégralement maintenues, puisqu'il avait fallu concéder quelques renforts au général Gallieni, mais, de plus, celles qu'on avait escomptées pour le premier semestre de 1896, avaient dû être complètement abandonnées à raison de l'insurrection. De là un

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

dépassement notable dans les évaluations premieres. Par bonheur, une fois le drapeau engagé et quand il s'agit de pourvoir à l'entretien de nos soldats, le Parlement ne se montre pas trop avare des deniers publics : chacun voyait que la nécessité avait commandé des mesures autres que celles tout d'abord prévues; lorsque la carte à payer de ce chef fut présentée aux Chambres après la clôture de l'exercice, nul ne la discuta ni ne la contesta.

Tout autre était la position pour les dépenses civiles. Lors du départ de M. Laroche pour Madagascar, le résident général avait reçu ordre de préparer le budget local en faisant état d'une subvention de 2 760 000 francs de la métropole : deux millions provenant des crédits jadis inscrits au ministère des Colonies pour les établissemens de Diego-Suarez, Sainte-Marie et Nossi-Bé; le surplus naguère affecté par le quai d'Orsay au protectorat proprement dit. Par une de ces fantaisies qui lui permettent de se poser auprès des contribuables en défenseur vigilant de ses intérêts et de compenser pour partie les largesses électorales qu'il fait souvent par ailleurs, le Parlement avait, en cours de route, et alors que les dépenses étaient déjà engagées, supprimé un tiers de cette subvention. D'un autre côté, l'insurrection, en se généralisant, avait eu pour résultat presque immédiat d'arrêter l'essor du commerce, voire de suspendre les travaux agricoles, ce qui entraîna un fort ralentissement dans les recettes douanières en même temps que l'impossibilité de recouvrer les taxes indigènes dans de vastes régions où la disette força même d'introduire des quantités considérables de riz de Cochinchine. Enfin, le cabinet Léon Bourgeois avait très sagement envisagé qu'une des conséquences prochaines de l'expédition devait être de permettre au gouvernement hova la conversion, sous la garantie de la France, de certain emprunt contracté par lui en 1886 auprès du Comptoir d'escompte : avec l'économie qui en proviendrait dans le service des annuités, on allégerait les charges du budget local; avec une soulte qu'on avait ménagée dans cette opération financière, on devait pourvoir à quelques travaux publics de première installation particulièrement indispensables. Comme ces travaux pressaient, on avait autorisé M. Laroche à en commencer quelques-uns avant même que la loi de conversion eût été votée par les Chambres. Or la session ordinaire de 1896 s'était achevée sans que ce vote fût intervenu.

Pour parer aux mécomptes causés par ces multiples accidens, on avait, comme on dit, fait flèche de tout bois: suspension de

toutes nominations nouvelles dans le personnel civil; arrêt dans l'embarquement de certains agens déjà pourvus de leur titre de nomination, mais pas encore de leur feuille de route; ordre de percevoir une taxe de consommation de 120 francs par hectolitre d'alcool, puis un impôt de patentes, puis, plus tard, des taxes de navigation et autres; ordre d'interrompre les travaux engagés au titre extraordinaire, etc (1). Mais tout cela, vu les distances, ne pouvait s'exécuter *ad nutum*, et, malgré tous les efforts, il fallait s'attendre à un déficit qu'on évalua tout d'abord à un million et demi environ sur le seul budget local.

Comment combler ce déficit? La soulte de la future conversion semblait tout indiquée pour cet usage: en la grevant de cette charge, on appauvrissait d'un dixième à peine la dotation des travaux publics et l'on faisait l'opération financière la plus régulière du monde. Mais, quand il s'agit de passer de la théorie à l'application, ce fut toute une affaire: le ministère des Finances, qui avait d'abord demandé, non sans raison, que l'affectation de la soulte à des travaux publics ne fût pas édictée avant qu'un plan de ces travaux eût été arrêté, objecta soudain, lorsqu'il fut saisi du plan, qu'il ne lui était plus possible de consentir à ce que la conversion fût garantie par l'État français. On avait bien pu en effet, disait-il, concéder au « protectorat » de Madagascar la même faveur que jadis au « protectorat » de la Tunisie; mais, depuis que la grande île était tombée au rang de simple colonie, elle devait être traitée sur le même pied que les autres colonies ou les départemens français; or il n'y avait pas d'exemple que la dette de ces derniers eût jamais été garantie par l'État.

On conçoit aisément le désarroi où une pareille thèse jeta le pavillon de Flore: Madagascar annexé était plus mal traité que Madagascar protégé; ce n'était pas seulement une économie annuelle de 200 000 francs sur le service de l'emprunt qu'on empêchait la nouvelle colonie de réaliser, mais une soulte de 12 millions dont elle perdait la libre disposition (2). Et si l'on considère

(1) Le budget local fut ainsi arrêté pour 1896 à 4 200 000 francs, au lieu de 8 millions auxquels se montaient les propositions premières de la résidence générale (dépêche ministérielle du 9 mai). En réalité, il atteignit 5 300 000 francs, mais ne laissa cependant qu'un déficit de moins de 200 000 francs.

(2) Ce n'est pas la seule étrangeté de l'administration métropolitaine contre laquelle le service colonial eut à lutter. L'emprunt du Comptoir d'escompte, qu'il s'agissait de convertir, était payé sur le produit des douanes locales qui, naturellement, se percevaient dans l'île. Or, la métropole servait à Madagascar une subvention supérieure à l'annuité ainsi gagée. Le service colonial ne put jamais obtenir

qu'il s'agissait d'un budget momentanément en déficit, dont la métropole se verrait forcée, en dernière analyse, de combler les insuffisances en augmentant sa subvention aux frais des contribuables, on reconnaîtra qu'il y avait dans cette prétention de régenter une situation aussi exceptionnelle à l'aide de formules tout juste convenables pour nos antiques mœurs d'uniformité et de centralisation, de quoi faire perdre patience aux plus modérés. Un échange de correspondances assez vives eut lieu à ce propos entre les deux départemens ministériels : les Finances finirent par se rendre aux excellens argumens que les Colonies avaient à leur opposer; et la loi de conversion, après avoir été encore quelque peu ballottée dans les commissions compétentes des Chambres, finit par être promulguée au printemps de 1897.

De cette manière, le budget local sortit enfin de ses limbes. Grâce aux nombreux perfectionnemens dont il fut l'objet par la suite et à la reprise des affaires qui résulta des progrès de la pacification, il ne tarda pas à prendre un rapide développement. La subvention de la métropole restant fixée à 1 800 000 francs, ce budget fait face, en 1900, à près de 14 millions de dépenses (1) ; il a laissé, dès 1897, un premier excédent de 1 287 000 francs qui a été versé en réserve ; en 1898, un second de 2 millions et demi ; en 1899, un autre excédent d'importance à peu près égale. On voit que si les fées qui entouraient son berceau avaient manqué de munificence, la vie même lui a été clémente (2).

Mais il ne suffisait pas, en 1896, de jeter les fondemens de l'avenir financier de la colonie nouvelle : il fallait encore préparer son développement économique en étudiant, et, s'il était possible, en construisant les voies de communication les plus essentielles.

qu'on fit à Paris même, en payant directement le Comptoir, compensation entre ces sommes : durant plusieurs mois, c'est-à-dire jusqu'après la conversion effectuée, les écus de la métropole furent expédiés en nature à Madagascar tandis que des traites plus ou moins dispendieuses revenaient à Paris pour payer le Comptoir.

(1) Dans ce chiffre est comprise une annuité de 1 700 000 francs pour un emprunt nouveau de 60 millions destiné à construire le chemin de fer de Tananarive à Andevorante ; plus de deux millions sont en outre affectés à l'entretien de milices qui remplacent souvent les troupes payées par la métropole.

(2) Ce résultat est d'autant plus remarquable que l'application du nouveau régime douanier a privé la colonie de plus d'un million de droits d'entrée. Quant aux dépenses militaires payées par la métropole, elles ont pu, dès 1898, être réduites d'un cinquième pour rester fixées aux environs de 23 millions. Sur ce chiffre, près de trois millions sont exclusivement employés en frais de transport à l'intérieur de l'île ; le reste sert à l'entretien de la garnison, laquelle comprend 12 000 hommes, dont 3 000 Européens seulement.

Au cours de son histoire coloniale presque tout entière, la France a à peu près partout répété la même erreur : elle n'a pas su faire succéder rapidement à de gros sacrifices militaires des sacrifices analogues pour les travaux publics. De là, la permanence de charges annuelles excessives pour le service des transports ; de là aussi une entrave prolongée à l'essor des affaires commerciales et de la colonisation, qui sont pourtant les instrumens les plus prompts et les plus efficaces d'une pacification durable. A Madagascar, la question était particulièrement aiguë : ce pays, plus grand que la métropole elle-même, n'avait que peu de kilomètres de voies navigables, point de routes carrossables, et naturellement point de chemins de fer ni de télégraphes ; comme système de transport, il ne connaissait que le portage, et, par le jeu combiné de l'augmentation du nombre des Européens résidant sur le plateau central et de la suppression de l'esclavage qui avait diminué l'effectif des « bourjanes, » le prix d'une tonne de marchandises allant de Tamatave à Tananarive (environ 300 kilomètres) avait passé de 500 à 600 francs, avant la guerre, à 1 200 à 1 500 francs pour l'administration, 1 700 à 2 000 francs pour les particuliers, depuis l'occupation, soit en moyenne 6 francs par kilomètre (1).

Il y avait donc tout à faire dans cet ordre d'idées, mais pour le faire, il n'y avait rien ou presque rien, c'est-à-dire pas d'argent. La route qui avait été tracée sommairement pour amener le corps expéditionnaire de Majunga à Tananarive était très longue, et n'avait pu d'ailleurs résister, au moins dans celles de ses parties qui suivaient le fond des vallées, à la première saison des pluies. Il en advint de même d'une piste muletière qu'aussitôt après l'occupation de Tananarive le génie militaire s'était hâté d'aménager dans la direction de Tamatave. Avec la somme provenant de la conversion de l'emprunt de 1885 on pouvait accomplir, et l'on accomplit, en effet, quelque chose : mais 10 millions sont vite employés quand il faut à la fois construire des casernemens pour les troupes, poser des fils de télégraphe (2), installer quelques

(1) En 1899 encore, ces prix ont été de 1 000 à 1 200 francs la tonne suivant les époques. Sans parler de l'énorme charge financière qui en résulte soit pour l'administration, soit pour les particuliers, des milliers de bourjanes employés à ce service sont distraits ainsi des travaux productifs, ce qui est grave dans un pays ou la main-d'œuvre fait grandement défaut depuis la suppression de l'esclavage.

(2) La ligne de Tananarive à Majunga, qui plaçait la capitale de l'Emyrne à portée du câble, fut ouverte le 29 juillet 1897.

feux sur les côtes, et ouvrir une route carrossable, aujourd'hui presque achevée, dans des terrains argileux et montueux comme ceux qui séparent Tananarive d'Andevorante (1). Tout cela fut préparé ou mis en train dès 1896, mais le plus gros œuvre, un chemin de fer, restait en suspens : ni les études n'en étaient faites, ni l'argent n'était prêt pour y subvenir (2).

L'esprit humain, si ingénieux soit-il, n'a encore inventé que trois systèmes, ou plus exactement trois catégories de systèmes, — car les nuances peuvent varier dans chaque application, — pour obtenir la construction d'une voie ferrée un peu coûteuse : l'État opère par lui-même, avec les ressources du Trésor public ; il s'en remet à des compagnies privées, auquelles il promet une garantie d'intérêt pour les capitaux qu'elles engageront dans l'affaire ; il laisse faire des particuliers et ne leur donne, pour tout encouragement, que des concessions de terres ou de forêts encore inexploitées. Le premier de ces systèmes, très en faveur en Russie, n'a encore que peu de vogue en France, quoique, après des expériences très dispendieuses il est vrai, mais très concluantes, il donne aujourd'hui des résultats favorables au Soudan (3) et en Indo-Chine. Le second, celui de la garantie d'intérêt, est particulièrement de mode sur notre vieux continent gallo-romain : on le connaît trop pour qu'il soit utile de rappeler ses avantages et ses inconvéniens. Quant au troisième, il a permis aux États-Unis de l'Amérique du Nord de se procurer une large partie de leur réseau ferré, tout en assurant du même coup la mise en valeur des régions traversées par les locomotives, puisque les concessionnaires sont intéressés à tirer profit du sol en même temps que de l'exploitation de la ligne.

Il ne manquait pas à Paris de groupes financiers enclins à

(1) Une concession du 6 octobre 1897 autorisa une compagnie privée à relier Andevorante à Tamatave en perçant un canal à travers les lagunes (pangalanes) qui bordent le rivage de la mer. Elle a été modifiée par décrets des 19 et 20 août 1899

(2) On se rappelle qu'à peine installée dans l'Ouganda, l'Angleterre a décidé d'y construire, aux frais de l'État, une voie ferrée du lac Victoria à Mombassa, sur un parcours d'environ 600 milles. On avait pensé que la construction durerait trois ans et coûterait 86 000 francs par mille. Commencé en 1895, le travail n'est pas encore aux deux tiers, et la dépense a déjà dépassé les prévisions de plus du double, sans parler des hécatombes d'hommes et d'animaux causées par les maladies tropicales. Cela n'a pas ralenti le zèle du Parlement britannique à poursuivre l'entreprise : il vient d'accorder de nouveaux crédits pour son achèvement.

(3) Au Soudan, la voie ferrée se construit couramment maintenant, avec le génie militaire, au prix moyen de 65 000 francs le kilomètre, travaux d'art et matériel d'exploitation compris.

construire un chemin de fer malgache sous le régime de la garantie d'intérêt : le risque n'était point grand, en effet, et les émissions de titres assuraient une ample moisson de bénéfices, sans que la respectabilité des émetteurs fût jamais mise en doute, puisque, en prenant les choses au pire, les porteurs de titres toucheraient toujours au moins 3 pour 100 de leur argent. En vain le ministre leur objectait-il que l'exemple souvent discuté de l'Algérie, du Sénégal, de la Réunion n'encouragerait point le Parlement (1) à s'engager de nouveau dans cette voie, et qu'ils s'exposaient, en s'obstinant sur cette formule vieillie, à voir l'État construire par ses propres moyens, plutôt que de s'astreindre à rémunérer un capital toujours plus exigeant que la rente : les financiers en question n'en voulaient point démordre; ils préférèrent ne rien faire que d'essayer de faire neuf.

En revanche, un Mauricien d'origine française, M. de Coriolis, — son nom a fait quelque bruit à l'époque, car il servit de prétexte pour accuser le gouvernement de vouloir livrer Madagascar à la Grande-Bretagne, — se montrait tout disposé à inaugurer le système américain pour le compte de la France. On lui signifia, dès le début des pourparlers, que sa nationalité ne permettrait point de traiter avec lui et que, si jamais le gouvernement adoptait ses idées, il ne les réaliserait qu'au profit d'une société française, constituée selon la loi française et possédant un personnel français. Il ne se découragea pas; il parcourut la province, prêchant sa foi et son système; il rencontra, à Bordeaux surtout, puis à Marseille, des hommes disposés à entrer dans ses vues et à prendre à option le chemin de fer de Tananarive à Andevorante, sous la seule condition que, s'ils levaient l'option, l'État leur concéderait 300 000 hectares de terre.

Il y avait tout intérêt et pour le Trésor public et pour la colonisation à encourager ce mouvement d'idées et à tenter, à propos de Madagascar, d'imprimer une orientation nouvelle aux capitaux français. Malheureusement une pareille initiative se heurtait à trop de préjugés et d'intérêts particuliers pour que l'action ministérielle fût secondée par le Parlement. On le vit bien pour une autre affaire, beaucoup plus restreinte, où la même formule avait été appliquée : une société française avait demandé la concession d'une route entre Fianarantsoa, dans le Betsileo, et la côte Est;

(1) La loi sur la conversion de l'emprunt malgache obligeait le gouvernement à ne faire aucune concession de voie ferrée sans y être autorisé par le Parlement.

elle devait construire cette route à ses frais, et se réservait la faculté de la transformer le cas échéant en voie ferrée ; en rémunération de ses capitaux, elle demandait à être autorisée à percevoir des péages suivant un tarif annexé au contrat et réclamait de plus 20 000 hectares de terres. Une convention fut passée avec elle le 7 janvier 1897, approuvée par le comité technique des travaux publics et par la commission permanente du conseil supérieur des colonies, où siégeaient les représentans des principales chambres de commerce métropolitaines ; elle fut déposée le 12 à la Chambre, rapportée le 16 avec entière adhésion de la commission par M. Descubes. Mais jamais le gouvernement ne put réussir à en obtenir la discussion : les uns lui reprochaient, sous des prétextes variés, de rompre avec les traditions financières, d'autres de livrer Madagascar aux grands capitalistes. Bref, tous les adversaires avoués ou déguisés du projet manœuvrèrent de façon qu'il ne vit pas le jour.

Cette première tentative n'était point de nature à faciliter le succès des négociations engagées pour le projet principal, qui fut cependant déposé à la Chambre le 11 mars 1897. Ce dernier présentait, d'ailleurs, l'inconvénient de n'être qu'une simple option qui, si elle n'était point levée par les contractans dans le délai prévu, laisserait l'État aussi démuni qu'auparavant en fait de moyens de transport. Le devoir du ministre était de presser les contractans de transformer cette option en prise ferme, et pour les y amener, de leur fournir les tracés et devis détaillés de la ligne, lesquels n'avaient pas encore été dressés ; si, par la suite, ils venaient à renoncer à l'entreprise, ces études pourraient servir du moins ou à la concession faite à d'autres, ou à la construction directe.

Ce fut l'objet de la mission donnée, pour la saison sèche de 1897, la seule saison où l'on puisse aisément circuler et travailler à Madagascar, à M. le commandant Roques, de l'arme du génie (1), Le commandant Roques rapporta à la fin de l'année

(1) Il n'y a pas à faire l'éloge de cet officier supérieur, très connu de tous les techniciens. Mais il est intéressant de reproduire ici un passage d'une lettre personnelle du général Gallieni, montrant l'avantage qu'il y a à prendre un militaire plutôt qu'un civil pour une telle besogne, quand ce militaire possède la valeur intellectuelle désirable : « Il nous faut, écrivait-il en juillet 1897, un homme sérieux, à l'esprit large, apte à se servir de toutes les ressources locales et surtout ne devant pas se laisser décourager par les énormes difficultés que nous rencontrons tous ici et qui effrayent tous les nouveaux arrivés... Il faut un homme solidement trempé au physique comme au moral... Le génie a des défauts, mais il est

un travail complet qui concluait à des difficultés techniques plus grandes et partant à des dépenses plus fortes que celles escomptées tout d'abord. Les concessionnaires éventuels élevèrent en conséquence leurs prétentions pour transformer en prise ferme leur option première : ils ne demandèrent plus que 100 000 hectares de terre, avec droit de préférence pour construire un port à l'embouchure de la rivière Taroha et compléter le réseau ferré de l'Emyrne; en revanche, ils exigèrent que les services publics leur garantissent des transports annuels pour une somme de 2800000 francs. Ce système était encore avantageux pour l'État : il mettait ce dernier en présence d'une charge fixe, et le maintenait en dehors tant des aléas de la construction que des combinaisons fallacieuses qui, sur d'autres réseaux, l'obligent à pourvoir aux insuffisances de l'exploitation. Une convention du 14 mars 1898 le consacra, mais la législature prit fin le 31 mai suivant, avant que cette convention eût été ratifiée (1).

Telle est, dans ses traits généraux, l'histoire des efforts faits pour doter rapidement Madagascar des artères principales d'un réseau de voies de communication. Deux années se sont écoulées depuis lors; tout récemment, à l'automne de 1899, le gouvernement a changé d'attitude : il s'est prononcé pour la construction directe par l'État et a sollicité des Chambres l'autorisation, pour Madagascar, de contracter un emprunt de 60 millions, dont les quatre cinquièmes seront affectés à la ligne de Tananarive à Andevorante, mais le Parlement a apporté à accorder cette autorisation la même nonchalance que naguère à l'examen des projets de concessions. La loi vient seulement d'être votée par lui et il est à craindre que l'année 1900 ne voie pas encore s'ouvrir le moindre chantier. La construction sera longue, d'ailleurs, à accomplir lorsqu'elle aura été commencée. Pour plusieurs années encore, Madagascar n'aura donc à sa disposition que les quelques routes qu'elle peut entretenir sur ses ressources courantes, le canal des pangalanes et la route carrossable d'Andevorante à Tananarive, tous deux presque achevés aujourd'hui et exécutés, le premier par une compagnie privée, la seconde par le génie militaire avec la soulte de la conversion de 1897.

militaire : il tombe malade et meurt sans se plaindre... L'armée seule peut, à l'origine, entreprendre des travaux, parce qu'elle ne compte pas ses morts. »

(1) Les demandeurs en concession se découragèrent par la suite et retirèrent leurs offres.

On ne peut assurément que déplorer de pareilles lenteurs : depuis les premiers mois de 1898, c'est-à-dire depuis le retour de la mission Roques, tous les élémens techniques de la solution désirable étaient réunis ; il fallait se hâter de diminuer et pour le Trésor et pour le commerce les charges des transports, en même temps que s'assurer le puissant instrument de pénétration et de pacification définitive qu'est une voie ferrée. Le retard n'est assurément pas imputable à l'administration locale, dont les pressantes instances sont venues se briser contre les hésitations de la métropole et l'indifférence irrémédiable que témoigne le Parlement dans les questions étrangères à l'intérêt électoral, L'occasion est passée et perdue d'obtenir des financiers français qu'ils exposent des capitaux dans un chemin de fer sous un abri moins sûr que celui de la garantie d'intérêt. Soit, mais que du moins Madagascar ne soit pas plus longtemps arrêté dans sa croissance, et que la construction directe lui fournisse le plus rapidement possible des facilités pour un nouvel essor économique (1).

VIII

Le général Gallieni a rendu compte, dans un remarquable rapport publié en mars 1899 au *Journal Officiel*, de la tâche immense accomplie par lui à Madagascar. Ce n'est point le lieu de reprendre en détail l'exposé de son œuvre, l'intensité de son activité, la variété et l'ingéniosité de ses solutions (2). Quelques-unes

(1) La loi qui vient d'être votée menace d'être assez lourde pour la colonie au point de vue financier. Le nouvel emprunt de Madagascar doit être, en effet, contracté sans garantie de l'État français. La commission parlementaire de la Chambre qui, sur le rapport de M. Argeliès, a conclu à l'adoption du projet, compte que l'emprunt pourra se négocier au taux d'intérêt de 3 et demi pour 100. Or, l'Indo-Chine n'a pu trouver de fonds qu'à 4,02 pour 100, et la Guinée à 4,10 pour 100, amortissement non compris, et cela avant le récent renchérissement de l'argent. Il est regrettable que, pour le seul et théorique plaisir de constituer une dette coloniale distincte de la dette métropolitaine, on impose à des colonies naissantes une charge supplémentaire de 1 pour 100 au minimum, qui, en définitive, retombe tout au moins indirectement sur les contribuables français, soit qu'il faille établir des taxes locales de consommation, soit qu'on se trouve empêché de réduire la subvention de la mère patrie au budget local.

(2) Il est à souhaiter que l'on publie quelque jour, pour l'instruction du pays, la collection de ses rapports de quinzaine au ministre. — Voyez aussi, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1900, la magistrale étude du colonel Lyautey, *le Rôle colonial de l'armée*, et pour les opérations militaires de 1896 à 1897, *la Pacification de Madagascar*, par le capitaine Hellot, ouvrage rédigé d'après les archives de l'état-major du corps d'occupation.

seulement des questions alors posées, et qui sont d'un caractère plus particulièrement politique, doivent être retenues ici, comme présentant un intérêt d'ordre très général.

Les premières impressions recueillies par le nouveau commandant en chef, à son arrivée dans l'île, au début de septembre, furent médiocres. Le paquebot qui le portait avait fait escale successivement à Mayotte, à Majunga, à Nossi-Bé, à Diego-Suarez et à Sainte-Marie avant de le débarquer à Tamatave, ce qui lui avait permis tout aussitôt de se former une idée d'ensemble. « Sur ces points, écrivait-il au ministre, on vit tout à fait à part du reste de l'île : pas d'instructions, pas de communications, pas de ligne de conduite commune. Aussi chacun agit-il à sa guise. Pour le moment, sur cette côte, tout est aux Hovas... Notre action est nulle ; leur pavillon flotte sur la plupart de leurs anciens postes... la contrebande s'exerce partout, les armes entrent échangées contre la poudre d'or des régions révoltées, et la douane, non organisée *partout*, ne fait aucune recette... Le mot d'ordre a été donné : on ne cultive pas, ce qui nous expose à une famine dans quelques mois; déjà le prix du riz a doublé à Tananarive. » Et, une fois parvenu à Tananarive, dans son premier télégramme officiel du 29 septembre, il résumait ainsi son appréciation : « La situation est toujours mauvaise ; nos postes tiennent le pays plat à 25 kilomètres autour de la capitale. Le mouvement insurrectionnel est complet autour d'eux; les convois de ravitaillement sont journellement inquiétés sur notre longue ligne de communication. Je suis obligé de renoncer provisoirement à garder la ligne de Majunga pour placer le gros de mes forces autour de la capitale et sur la route de Tamatave. »

Tel était le bilan, à l'inauguration du nouveau régime : le 27 septembre, onze provinces de l'Emyrne et du Betsileo avaient été mises en état de siège par M. Laroche et érigées en territoires militaires; le même jour, le résident général signa l'abolition de l'esclavage ; le 28, il remit ses pouvoirs au général Gallieni, le tout en stricte conformité avec les ordres ministériels.

Le général Gallieni se mit aussitôt à l'œuvre : « Le gouvernement a pensé, lui avait dit le ministre (1) en l'investissant de la totalité des pouvoirs civils et militaires sur l'ensemble de l'île, que vous accueilleriez comme un puissant encouragement une

(1) Dépêche du 22 septembre.

décision qui mettait entre vos mains le gouvernement même de la colonie tout entière et vous prouverait à quel degré vous possédez sa haute confiance. Cette confiance, le pays la partage, et vous saurez, je n'en doute pas, y répondre en prenant rapidement toutes les mesures de nature à frapper la rébellion au cœur et à en débarrasser l'Emyrne ainsi que les grandes voies de communication qui relient le plateau central aux côtes... Je vous prie de vouloir bien m'adresser par chaque courrier un rapport général tant sur la situation politique que sur la situation administrative du pays pendant la quinzaine écoulée. En vous accusant réception de ces rapports, j'aurai soin de vous donner mon sentiment sur les questions que vous aurez cru devoir soumettre à mon appréciation. J'ai toutefois le désir que vous agissiez sous votre responsabilité dans la limite des pouvoirs si larges qui vous sont confiés aujourd'hui, sans m'en référer pour les détails. Cette décentralisation est indispensable pour éviter des lenteurs qui ne pourraient qu'entraver l'œuvre de pacification à laquelle vous allez vous consacrer. »

Appliquant aussitôt les instructions qu'il avait emportées de Paris, le général Gallieni organisa tout d'abord les cercles militaires des provinces du centre mises en état de siège, en même temps qu'il plaçait sous l'autorité du nouveau secrétaire général, M. l'administrateur François, en résidence à Tamatave, les provinces civiles de la périphérie (1). Ses recommandations aux uns et à l'autre (25 septembre et 8 octobre) sont un modèle de profondeur et de largeur de vues. Elles se résument dans cette idée qu'à tous les rangs de la hiérarchie, il ne faut pas se borner à imposer l'autorité de la France, mais la faire pénétrer dans les cœurs et dans les mœurs par une collaboration intime avec l'indigène et une connaissance exacte de ses besoins. La multiplication des postes que l'on va relier les uns aux autres, pour opposer un réseau serré de défense à l'insurrection, n'a pas seulement pour objet de refouler celle-ci : ils doivent surtout se proposer de rassurer les populations, de les ramener à leurs travaux habituels, et ne jamais s'appliquer à conquérir du terrain sur la rébellion, sans avoir au préalable organisé complètement le pays derrière eux. Pour les mêler plus étroitement à la vie des autochtones, on a donné à chacun de ces postes une sorte d'auto-

(1) Par la mer, les relations postales étaient plus faciles entre Tamatave et les diverses escales de la côte, que de Tananarive par la voie de terre.

nomie administrative qui, pour la nourriture, le casernement, etc., leur permettra de créer des relations économiques avec le voisinage, montrant ainsi que, partout où il s'implante, le drapeau apporte avec lui non pas seulement la paix publique, mais l'activité commerciale (1). Bref, le recours à la force brutale ne doit être qu'exceptionnel et limité ; c'est la pénétration lente, le rayonnement progressif du centre vers le pourtour de l'île, qui est la règle.

Quant à l'attitude à prendre vis-à-vis de la reine Ranavalo, le général Gallieni se demanda, dès la première heure, s'il ne conviendrait pas de la déposer et de la remplacer par quelque autre membre de sa famille, moins vaniteux, moins encombrant et plus dévoué. Il s'aperçut très vite qu'elle jouissait encore, dans les campagnes plus peut-être qu'à Tananarive, d'un certain prestige, et qu'il eût été de mauvaise politique de faire disparaître un rouage dont on pouvait tirer quelque parti au profit de l'influence française. Mais il ne s'en appliqua pas moins, par quelques actes significatifs, à montrer à elle-même et aux tiers que les choses ne se passeraient plus désormais comme devant. Au lieu de lui faire visite, à son entrée en fonctions, il attendit qu'elle prît l'initiative de rendre hommage au représentant de la France ; lorsqu'il se rendit ensuite au palais royal, il exigea que le pavillon hova fût enlevé et remplacé pour jamais par le drapeau tricolore ; il prescrivit à la reine de ne plus s'intituler désormais que « reine des Hovas » et de ne plus s'occuper que de l'Emyrne ; il s'empara, enfin, du grand sceau de l'État, de manière qu'on ne pût plus l'appliquer sur des pièces qui n'auraient pas été visées par l'autorité française. « En résumé, disait-il (2), la reine est maintenue au pouvoir, mais, tout en continuant à recevoir les honneurs de nature à rehausser encore son prestige aux yeux des Hovas, elle a été dépouillée à notre profit de toutes les pré-

(1) A cet effet, le ministre avait expressément invité le général en chef à introduire dans l'administration des corps et détachemens le système des « masses, » qui leur permet de se pourvoir sur place et de ne recourir aux magasins qu'à défaut de ressources locales. Ce système, en opposition radicale avec les traditions des troupes de la marine, donna les meilleurs résultats : au point de vue financier, il limita les charges budgétaires, puisqu'il consiste essentiellement dans une sorte d'abonnement fixe contracté avec les troupes elles-mêmes pour leur entretien, au lieu de les servir avec des rations transportées de loin à grands frais ; au point de vue moral, il développa l'initiative des chefs de postes, et intéressa les populations, qui fournissaient les garnisons, au voisinage de nos troupes.

(2) Rapport du 10 octobre 1896.

rogatives qui lui permettaient d'avoir une action réelle sur la marche des affaires. Elle doit être désormais un simple instrument entre nos mains et, dans peu de jours, je verrai à écarter d'elle les personnages de sa famille que je sais hostiles à la France, et qui, très certainement, sont en complicité avec les rebelles. »

L'heure était venue, en effet, où il ne suffisait plus d'attendre le bon plaisir de l'entourage de la reine et des fonctionnaires hovas pour faire exécuter nos volontés et affirmer notre autorité. Déjà, à la suite des premiers faits insurrectionnels, une enquête avait été ouverte par M. Laroche. qui avait abouti à plusieurs condamnations, soit à la mort, soit à l'exil (1). Mais, atteignant des sous-ordres, ces condamnations étaient pour la plupart demeurées sans effet moral. Le général Gallieni se résigna à frapper à la tête pour s'épargner, par la suite, un trop fréquent recours aux mesures de rigueur. Or, deux hommes considérables, Rainandriamanpandry, ministre de l'Intérieur, et le prince Ratsimamanga, parent de la reine, depuis longtemps suspects, furent convaincus d'avoir trempé d'une manière active et soutenue dans la rébellion (2) : traduits devant le conseil de guerre, ils furent condamnés et exécutés le 12 octobre, en même temps que la princesse Ramasindrayana, très connue pour son hostilité et ses intrigues, était exilée, et que le premier ministre choisi par le général Duchesne donnait sa démission sans être remplacé (3).

Ces mesures énergiques produisirent un effet immédiat : dès la fin du mois, le général Gallieni câblait qu'il n'aurait plus besoin de renforts. Les fonctionnaires hovas naguère hésitans, et les nobles désormais inquiets pour leur responsabilité personnelle, s'employaient maintenant à seconder utilement ses efforts. En quelques semaines, nos postes refoulèrent la rébellion jusque dans la région forestière, laissant derrière eux un pays où la population, hier terrorisée par les insurgés, aujourd'hui rassurée, se reprenait aux travaux de culture. Pour soulager les troupes

(1) On a fait quelque bruit, en 1896, autour des prétendues cruautes du général Gallieni. Il est à remarquer que, du fait de l'insurrection, 63 condamnations à mort ont été prononcées, dont 34 par le tribunal malgache, 9 par la cour criminelle et 20 par le conseil de guerre. De ces 63 condamnations, 40 proviennent des procedures achevées ou commencées sous M. Laroche.

(2) Voir, au *Journal Officiel*, le rapport du général Gallieni, mars 1899.

(3) Rasanjy devint dès lors le principal auxiliaire malgache de notre administration ; il l'est encore.

européennes, fort éprouvées par le gros effort fait en pleine saison des pluies (1), le général Gallieni activait la formation des troupes et milices indigènes. Dans les premiers jours de janvier, les courriers commencèrent à pouvoir circuler sur la route de Majunga et l'Emyrne se trouva à peu près complètement dégagée. Un mois plus tard, on ne signalait plus de troubles appréciables que dans les régions ouest et nord-est de l'île.

Fallait-il s'en fier aux résultats acquis et attendre le retour de la saison sèche, époque normale des désordres et des déprédations, au risque d'être de nouveau surpris par l'événement comme on l'avait été un an plus tôt? Le général Gallieni ne le pensa pas, d'autant que, si la masse de la population semblait se rallier sincèrement à la cause française, certains symptômes indiquaient que l'hostilité subsistait, plus ou moins sourde, là où nous l'avions toujours rencontrée : à la cour, qui ne se consolait pas d'être tenue en tutelle et subordination; chez les nobles, que l'émancipation des esclaves privait de leurs revenus agricoles, et que l'arrivée des prospecteurs européens dépouillait des ressources qu'ils tiraient autrefois de la poudre d'or; chez certains fonctionnaires indigènes, que la régularité de nos procédés administratifs empêchait de se livrer aux exactions habituelles dont ils avaient tiré naguère le plus clair de leur fortune. Autant de mécontentemens latens, que le moindre accident pourrait réveiller, et qui, si l'on n'y mettait bon ordre, empêcheraient le général Gallieni de quitter Tananarive en avril, ainsi qu'il en avait le désir, pour inspecter la côte.

Rien n'est attachant comme de suivre, pour ainsi dire au jour le jour, dans ses télégrammes et ses rapports, l'évolution de la pensée du général Gallieni, à mesure que son esprit attentif recueille des impressions nouvelles, cherche à en dégager des conclusions, élabore des solutions, et se décide enfin, pour agir ensuite avec une précision et une rapidité égales aux précautions et aux délais qu'il a d'abord fait subir à ses méditations. Rien ne montre mieux non plus combien, dans l'accomplissement de sa tâche, il laissait peu de place à l'improvisation, subordonnant à des calculs pénétrans jusqu'aux moindres nuances de ses actes.

« Je dois reconnaître, écrit-il dans son rapport officiel du 12 novembre 1896, que, si la reine ne nous aime pas, ce qui

(1) A la fin de décembre, il y avait 700 malades dans la garnison; fin janvier 1897, il y en eut près de 1 000.

pour moi ne fait aucun doute, elle fait du moins tout ce que je lui prescris sans la moindre objection, s'appliquant à cacher ses préférences pour les Anglais, s'efforçant par tous les moyens de prouver son dévouement à la France et se mettant franchement en avant dès que je lui adresse la plus légère observation. Jusqu'ici, son attitude m'est utile, me permettant de me servir de son influence pour mieux tenir la population. Elle sait d'ailleurs que je n'hésiterais pas à la déposer le jour où elle se permettrait le moindre acte à l'encontre de mes ordres. »

« Tous les fauteurs de désordre, ajoute le général Gallieni le 28 décembre (1), ont constamment invoqué les ordres de la reine afin d'entraîner les populations, ce qui prouve que celle-ci avait, dans les campagnes surtout, un prestige considérable qu'elle a conservé en partie. Si, à Tananarive même, ce prestige a diminué beaucoup, il n'en serait pas moins dangereux de songer dès à présent à la déposer... L'importance qui s'attacherait à un tel événement tend à diminuer à mesure que, par l'application de la nouvelle politique, les diverses provinces reçoivent leur autonomie. Le nom de la reine sera vite oublié en dehors de l'Emyrne et lorsque l'organisation nouvelle sera complète, je pense qu'il sera possible de décréter la suppression d'un rouage devenu inutile. » Et, le 28 janvier, il insiste : « De celle-ci (la reine), je ne m'occupe pour ainsi dire plus, si ce n'est pour arrêter ses velléités d'indépendance et pour l'empêcher de faire acte officiel d'autorité jusqu'au jour où, oubliée de ses anciens sujets, elle verra sa souveraineté effectivement réduite à néant et où la royauté tombera d'elle-même, à moins que je ne trouve auparavant l'occasion de la supprimer brusquement. Tel est le but que je poursuis lentement et avec toute prudence, sachant que je me conforme ainsi aux *desiderata* du département. Déjà je ne considère plus l'ancien gouvernement malgache comme un obstacle sérieux avec lequel je doive compter et mon attitude énergique du début a eu pour premier effet que les indigènes se sont vite habitués à ne tenir compte que des ordres à eux donnés par les autorités fran-

(1) Au rapport précédent, le ministre avait répondu le 9 janvier 1897 : « En ce qui concerne la reine, j'estime qu'il ne faut rien faire pour hâter sa dépossession à moins que sa conduite ne donne lieu de notre part à de nouveaux reproches justifiés... Nous avons tout intérêt à jouer jusqu'au dernier moment de son ascendant, si minime soit-il appelé à devenir, tout en soulignant comme vous avez soin de le faire à chaque occasion publique qu'elle n'a désormais qu'un rôle subordonné à notre haute influence. »

çaises ; ils reconnaissent, d'ailleurs, et j'ai des renseignemens précis à ce sujet, les bienfaits d'une administration régulière édictée par nos idées de justice et de libéralité, et j'ai tout lieu de penser que la majorité de la population serait peinée de voir revenir l'ancien état de choses dont le peuple a eu tant à souffrir. Toutefois, je le répète, cette évolution sociale a besoin d'être conduite avec la plus extrême prudence ; elle est l'objet de mes préoccupations incessantes, et je ne néglige aucun moyen pour éviter une erreur, dont la moindre serait un désastre au point de vue de la pacification, le but primordial à atteindre. »

Quelques semaines passent, l'idée se précise. Le général Gallieni télégraphie le 17 février : « La pacification est entravée par des menées... sourdes qui semblent avoir pris recrudescence. L'opposition et la résistance se font sentir du côté de la reine et de la caste noble, tandis que les anciens esclaves et la caste bourgeoise se rapprochent de nous. » Puis le 20 encore : « Il me paraît impossible de conserver pendant longtemps l'institution de la royauté, qui est gênante pour l'application du programme de pacification et qui est exploitée par les ennemis de la domination française. La reine est toujours à la tête de la caste noble et privilégiée, qui est irréconciliable. » Et enfin, le 27 : « Devant l'inertie de la reine, l'hostilité sourde de certains étrangers et de la caste noble, et la persistance des chefs de bande, selon toute probabilité, à se servir du nom de la reine pour entretenir la méfiance contre nous et préparer de nouveaux troubles au printemps, je me décide à abolir immédiatement la royauté dans l'Emyrne ; en conséquence, j'invite aujourd'hui la reine à résigner ses fonctions : elle quittera Tananarive demain pour Tamatave, où elle s'embarquera pour la Réunion... Les difficultés que rencontrent les communications urgentes m'ont empêché de demander votre assentiment préalable. »

Ces difficultés étaient telles, en effet, que le télégramme précité du 20 février n'était parvenu à Paris que le 1er mars, et que la réponse du gouvernement, où l'on indiquait que la déposition de Ranavalo semblait encore prématurée, à moins de chefs d'inculpation très précis, partie de Paris le 2 mars, ne joignit que le 19 le général Gallieni, c'est-à-dire près d'un mois après les événemens accomplis (1).

(1) A la fin de mars arriva à Paris le rapport de quinzaine du général Gallieni,

Que le général Gallieni ait eu raison d'agir comme il l'avait fait, l'événement l'a surabondamment prouvé : cette mesure n'eut pas seulement pour résultat d'éviter un retour offensif de la rébellion à l'ouverture de la saison sèche de 1897, et de permettre la rentrée en France d'une partie des troupes que l'on entretenait encore à grands frais dans l'île; elle découragea le vieux parti hova, amena de nombreuses soumissions; l'effet fut si prompt et si complet que, dès le mois de mars, le général Gallieni put amnistier les détenus politiques pour faits de rébellion, lever l'état de siège, et quitter l'Emyrne pacifiée pour aller visiter la côte.

Mais, tout entier à sa tâche locale, le général Gallieni ne s'était pas avisé du retentissement qu'aurait en France et en Europe la déposition de la reine Ranavalo, et de la position bizarre où se trouverait le gouvernement. Pour expliquer cette initiative, on n'avait entre les mains que le télégramme excessivement sommaire du 27 février et les rapports antérieurs, lesquels concluaient à l'ajournement de la mesure. Questionné le 18 mars au Sénat par M. Trarieux, le ministre ne put que manifester sa confiance générale dans le commandant en chef et les raisons de cette confiance, sans se prononcer expressément sur le coup

en date du 26 février, qui expliquait mieux les circonstances auxquelles il avait obéi. Il s'exprimait ainsi :

« Comme je vous l'ai déjà dit, cette attitude se manifeste surtout chez les castes nobles, élèves des missions britanniques, et même au palais, où, malgré ses protestations de fidélité, la reine Ranavalo semble consentir difficilement au rôle nouveau qui lui est imposé. Les chefs des bandes insurgées qui luttent toujours contre nous, ainsi que les représentans des familles andrianes (nobles) affectent de n'agir qu'au nom de la reine, tandis que les anciens esclaves et la plus grande partie de la bourgeoisie, sur lesquels il est de bonne politique de nous appuyer, ne se rallieront complètement à nous que lorsque aura disparu ce dernier vestige de l'ancienne domination hova. Quelques individus même de ces castes ont exprimé à nos commandans de cercle et à moi-même leur appréhension à ce sujet et leur désir de voir annuler le pouvoir de l'ancienne famille royale. Malgré tout, j'aurais persisté à conserver Ranavalo comme souveraine de l'Emyrne. Mais, je vois qu'elle ne peut se soumettre encore à sa nouvelle situation, et en vue de nouveaux troubles à prévoir pour le printemps, je vais me décider à la déposer, afin d'en finir avec cette situation, qui ne saurait durer plus longtemps sans gêner considérablement notre œuvre de pacification. »

Dans une lettre privée de même date au directeur des affaires d'Afrique, le général ajoutait : « Tant que la reine Ranavalo subsistera, personne, parmi les Malgaches, ne croira encore au nouvel état de choses. Au premier incident grave, on se soulèvera encore en son nom. De plus, malgré mes avertissemens le Palais est toujours un foyer d'intrigues. Les Malgaches, aussi bien les Hovas que les autres peuplades de l'île, ne peuvent comprendre cette juxtaposition de nos deux intérêts. »

d'État lui-même, dont il ignorait encore les détails. Interpellé le 3 avril à la Chambre par M. Pourquery de Boisserin, mais déjà en possession alors de rapports plus précis, il put déclarer « regretter que les circonstances eussent forcé le général Gallieni à prendre cette décision sans avoir pu recevoir l'adhésion préalable du gouvernement, parce qu'il aurait tenu à honneur, quant à lui, de joindre sa responsabilité à celle du général. » Sur quoi la Chambre vota à l'unanimité un ordre du jour « approuvant la politique suivie à Madagascar et adressant à l'armée ses patriotiques félicitations ; » et, quelques jours plus tard, le général Gallieni reçut le titre de gouverneur, au lieu de celui de résident, qui n'avait plus de sens.

Ainsi se trouva réglée, pour le plus grand bien de la France et de sa nouvelle colonie, la question politique de l'organisation du pouvoir dans la grande île (1). Mais, en dépit de l'unanimité du vote de la Chambre, cette solution laissa d'assez durables rancœurs au sein d'un certain parti, dont M. Trarieux s'était fait l'interprète discret au Sénat, et qui affectait de voir dans l'exil de la reine l'action de préoccupations confessionnelles parfaitement étrangères et au gouvernement et au général Gallieni. L'on touche ici à un des problèmes les plus délicats qui se soient posés au moment de l'occupation de Madagascar. Il mérite un exposé d'ensemble.

IX

C'était un axiome indiscuté auprès de la fraction la plus ardente du protestantisme français que M. Laroche avait succombé dans sa tâche sous le seul effet des attaques combinées « des tripoteurs, des militaires et des jésuites (2). » Le même gouvernement qui, durant le séjour de M. Laroche à Tananarive, avait été dénoncé par une fraction de l'opinion publique, de la presse et du Parlement, comme se faisant le complice, conscient ou non, du prosélytisme calviniste et des menées britanniques, était couramment, depuis l'arrivée du général Gallieni à Madagascar, accusé par le parti adverse d'être le serviteur aveugle de la propagande catholique. Ni les uns ni les autres ne voulaient

(1) L'année suivante, la reine Ranavalo fut transportée avec sa suite en Algérie, où elle habite aujourd'hui.

(2) Lettre d'un pasteur au directeur d'un grand journal de province.

admettre que, strictement neutre en matière confessionnelle, il n'avait d'autre prétention que de plier les uns comme les autres au service du pays, et que des préoccupations très terre à terre peut-être, mais fort impérieuses et radicalement extérieures au souci de l'au-delà, commandaient sa conduite. Des deux parts enfin, l'on se faisait d'égales illusions sur la sincérité de la foi chez les indigènes, et l'on s'attachait plus, en fait de conversions, à dresser des statistiques qu'à conquérir des consciences. Le plus fâcheux était qu'on prenait au sérieux à Paris tout le bruit qui se faisait à ce propos dans l'île.

« Pasteurs, curés, jésuites, jouent ici le rôle le plus fâcheux et le plus ridicule qu'on puisse imaginer, dit une lettre privée de Madagascar, en avril 1897. Si les missions ont obtenu des résultats sérieux au point de vue de l'enseignement, il n'en est pas de même au point de vue religieux, quoi qu'elles puissent prétendre. Le Malgache n'a pas de convictions religieuses; il est simplement fétichiste au fond de son être. Il change de religion avec une facilité remarquable, au gré du dernier qui lui parle, d'une simple fantaisie même. Cela n'a pas d'importance pour lui. Je gage que, sur un ordre du résident général, tous les Hovas de l'Emyrne se feraient catholiques le lundi, pour se refaire protestans le jeudi de la même semaine si cela leur était prescrit. »

Cette appréciation quelque peu sceptique ne se comprend que trop aisément pour qui connaît les origines et les procédés de règne des missions chrétiennes à Madagascar. Après un premier essai pour s'implanter dans l'île de 1820 à 1835, les protestans anglais en furent chassés alors par Ranavalo Ire et n'y revinrent qu'en 1861, mais pour se heurter cette fois aux jésuites, fort en faveur auprès de Radama II. Ce dernier ayant été assassiné pour l'excès de ses sympathies françaises, ils s'insinuèrent peu à peu à la cour jusqu'au moment où, en 1868, Ranavalo II s'étant faite protestante, fut naturellement suivie dans sa conversion par un grand nombre de ses sujets, et accorda cette marque insigne de protection à sa nouvelle religion, qu'elle interdit expressément à tout enfant inscrit dans une école d'en jamais changer dans l'avenir.

Cette loi, fondement de la liberté religieuse à la mode malgache, subsistait encore au moment de notre prise de possession. L'un des premiers soins de M. Laroche fut de la faire abroger (9 mars 1896). Mais comme il soupçonnait l'extrême mobilité du

caractère indigène et qu'il redoutait peut-être des conversions trop fréquentes et contradictoires, il eut la précaution de faire édicter qu'un enfant ne pourrait pas changer d'école plus d'une fois au cours de la même année scolaire. Quoi qu'il en soit, la législation antérieure et l'exemple de la cour avaient porté leurs fruits. Les méthodistes de la *London Missionary Society*, avec une dépense annuelle de 800 000 francs, entretenaient à Madagascar 40 missionnaires, 1 400 églises, 1 290 écoles, 3 collèges pour former des pasteurs et instituteurs indigènes, 2 écoles supérieures, 2 hôpitaux, etc., et comptaient 63 000 fidèles et 75 000 élèves, recrutés pour la plupart dans les castes gouvernementales, nobles ou bourgeois. Les quakers, avec 19 missionnaires, tenaient 120 écoles, 1 mission médicale formant des médecins indigènes; les anglicans, disposant de 14 pasteurs, ne s'occupaient que de prédication sur le plateau central (1). Quant aux jésuites, avec un budget annuel de 200 000 francs (2) et un personnel de 116 Français, y compris 16 Frères des écoles chrétiennes et 27 Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, ils avaient réussi à former 700 instituteurs et institutrices malgaches, enseignaient notre langue à 27 000 élèves, appartenant presque tous aux classes populaires, et estimaient à 136 000 les adhérens qui fréquentaient leurs 350 églises ou chapelles (3).

Il n'y aurait eu qu'à laisser faire et à laisser dire si la rivalité de ces diverses missions n'eût impliqué que des querelles religieuses, « chacun ici-bas étant libre de faire son salut à sa façon, » suivant l'énergique expression du roi de Prusse, Frédéric le Grand. Malheureusement, l'histoire ne se défait ni ne se refait en quelques semaines. La question religieuse à Madagascar était en réalité une question politique, et une question politique des plus complexes, parce qu'elle était à proprement parler internationale. Le fait brutal, éclatant, inquiétant, était celui-ci : parmi les protestans, il n'y avait ni un Français ni un ami de la France. Anglais était l'argent, anglais le personnel, anglais l'enseignement. Au contraire, par la force des choses, bien avant qu'il eût été question pour nous d'occuper l'île, tous les élémens

(1) Il y avait aussi quarante-cinq missionnaires luthériens, d'origine norvégienne, infiniment moins mêlés que les Anglais aux luttes politiques locales, qui étaient répartis en Emyrne, dans le Betsileo et chez les Sakalaves.

(2) Ce chiffre comprenait une subvention de 20 000 francs, qu'ils tenaient de l'État depuis un assez grand nombre d'années.

(3) Quelques lazaristes étaient, en outre, installés depuis peu à Fort-Dauphin.

d'action française s'étaient groupés autour des catholiques, et l'on peut dire qu'aux yeux des indigènes, chacune des deux religions s'identifiait avec l'une des deux nations (1).

Cette situation imposait d'infinis ménagemens à l'action des représentans officiels de la France : leur mandat ne pouvait pas consister à satisfaire le zèle, toujours un peu encombrant et, dans la circonstance, quelque peu rancunier, des jésuites ; ils ne devaient pas non plus tolérer que les signes extérieurs et les réalités de la force sociale demeurassent aux Anglais, et que, sous couleur de religion, une influence politique, jadis prépondérante, pût s'exercer contre nous, rallier les mécontentemens indigènes, et continuer à faire prévaloir son enseignement et ses doctrines. Certes, l'état-major européen de ces missions protestantes, la plupart même des missionnaires présens dans l'île se montraient d'une correction parfaite : dès mars 1896, par une démarche officielle auprès du ministre des Colonies, la *London Missionary Society* et la *Friends Foreign Mission Association* des quakers avaient fait acte d'allégeance à l'égard de la France, s'offrant et à recruter un personnel français et à enseigner notre langue dans leurs écoles. Mais comment amener les Malgaches à croire à la solidité et à la stabilité de la domination française, si ces puissantes associations conservaient, avec les plus beaux édifices de Tananarive, la direction des écoles, la collation des grades médicaux ? comment escompter les bienfaits de l'enseignement promis, « alors que les maîtres seraient les premiers à avoir besoin d'apprendre le français (2) ? » comment surtout attendre du personnel indigène formé par les missionnaires anglais, soit avant, soit après la conquête, une tenue, une correction, une loyauté égales à celles des Européens (3) ? Il y avait là des impossibilités irréductibles ; la religion n'avait rien à y voir, mais la politique, beaucoup.

Sans doute, une solution d'apparence simple et facile se présentait à l'esprit : si les protestans français s'étaient soudain sub-

(1) Le rôle de la *London Missionary Society* notamment était si peu limité aux questions confessionnelles qu'en 1885, après la première expédition française, elle avait offert aux Malgaches de leur faire les avances nécessaires au paiement de l'indemnité de guerre et de se charger de tous leurs services de perception d'impôts pour récupérer son argent. Une énergique intervention de la France avait été nécessaire pour empêcher cette combinaison d'aboutir.

(2) Rapport de M. Laroche, 12 mars 1896.

(3) L'un de nos plus fougueux et plus intrigans adversaires fut un pasteur malgache, élève des missions anglaises, qui servait de chapelain à la reine.

stitués à Madagascar à leurs coreligionnaires anglais, bien des difficultés qui se sont présentées par la suite ne seraient pas seulement nées ; les querelles religieuses se déroulant désormais entre Français, catholiques et protestans se seraient disputé les Malgaches à loisir, sans que la domination française fût en jeu; disons mieux : il pouvait naître de ces rivalités une émulation profitable à l'essor de nos écoles. Mais cette solution simple était irréalisable : le protestantisme français n'était assez riche ni en argent ni même en personnel pour assumer subitement une aussi lourde succession, et quand, sur les sollicitations répétées du ministre, il se décida à entrer dans cette voie, son insuffisance à cet égard éclata tout aussitôt, ses ressources se révélèrent médiocres, quelques-uns de ses choix furent fâcheux. Pour le même motif, on était empêché de recourir à un autre expédient, qui fut un instant examiné par le général Gallieni ainsi que par certains protestans de marque : la constitution, pour toutes les confessions en présence, d'un clergé officiel, subordonné à l'autorité civile. Outre qu'il eût été vraiment regrettable, ne fût-ce que vis-à-vis des politiciens français, d'enrayer l'expérience en cours à Madagascar d'une séparation complète des Églises et de l'État, ni le budget de la colonie n'était assez élastique pour supporter une pareille charge (1), ni, encore une fois, le personnel protestant français assez abondant pour fournir un nombre suffisant d'instituteurs ou de pasteurs, fût-ce avec un salaire public.

Force fut donc aux artisans de la pacification de louvoyer entre les passions contraires, réprimant tour à tour l'excès des unes ou des autres, s'ingéniant à résoudre les difficultés au fur et à mesure qu'elles se présentaient, et dans la seule considération des intérêts de la domination française, s'exposant ainsi, dans la poursuite d'un équilibre instable, aux fureurs alternatives des divers partis en présence. C'est une justice à rendre aux catholiques qu'après deux ou trois semonces assez vives ils continrent leur zèle dans des limites raisonnables ; l'erreur des protestans a été que de longs mois se sont écoulés avant qu'ils aient compris que leur foi n'était pas menacée et que, cessant de se considérer comme des persécutés, ils aient consenti à laisser se produire l'action politique indispensable, sans la contrecarrer de leurs récriminations incessantes.

(1) Les missions protestantes, dans leur ensemble, dépensaient chaque année dans l'île environ 1 500 000 francs.

La recommandation de pratiquer la neutralité religieuse la plus stricte figure, en termes formels et répétés dans toutes les instructions générales données, soit à M. Laroche, soit au général Gallieni, par M. Guieysse ou par son successeur(1). Mais l'aspect politique de la question, principalement au point de vue scolaire, est plus particulièrement indiqué dans le passage d'une dépêche du 8 juillet 1896 au résident général :

« La question des écoles, en dehors de celle des missions proprement dites, doit appeler très particulièrement aussi votre attention. Je n'ignore pas que les missions étrangères, anglaises et norvégiennes, ont fait connaître à mon prédécesseur, en lui envoyant une délégation de pasteurs qui lui a été présentée par un membre du Parlement anglais, qu'elles allaient organiser dans leurs nombreuses écoles des cours de français ; je sais également que ces cours élémentaires sont d'ores et déjà ouverts sur différens points de l'île, et que les maîtres qui en sont chargés s'apprêtent à rivaliser avec les jésuites et les Frères des écoles chrétiennes ; mais nous ne pouvons pas nous contenter désormais d'encourager l'étude de la langue française pour les jeunes indigènes qui fréquentent les cours. Nous avons à tenir la main à ce que l'ensemble des programmes d'enseignement soit remanié de manière à se rapprocher autant que possible de ceux de nos écoles similaires. Nous avons enfin à exercer notre action sur les maîtres qui dirigent les diverses écoles et qui, en majeure partie, sont des indigènes. Pour que cette action se fasse bien sentir, nous devons surveiller de près les écoles normales qui fonctionnent à Tananarive notamment et d'où sortent les éducateurs des populations diverses de la grande île jusqu'au moment où il nous sera possible d'en assumer nous-mêmes la direction. Il faut, en un mot, que ces maîtres d'école de tous degrés se conforment à un programme qui émane de nous et qui soit compris de manière à développer dans l'esprit des professeurs, et par suite des élèves, le culte de la France. »

Ce n'étaient là que des indications, assez précises il est vrai,

(1) M. Laroche a été accusé d'avoir témoigné une prédilection excessive aux protestans. L'accusation n'est pas fondée : on lui a fait à cet égard un procès de tendance. Encore ses opinions personnelles étaient-elles fort larges. Avant de quitter la France, il avait convié les Trappistes de Staouéli, près Alger, à venir fonder à Madagascar un de leurs célèbres établissemens agricoles. Le ministre qui l'avait nommé lui reprocha aussitôt (janvier 1896) « que la première preuve donnée de son désir d'amener des colons à Madagascar se fût adressée à des religieux, quelque habiles qu'ils pussent être. »

sur la marche à suivre. Mais il fallait en venir aux actes, et là était le péril. Une des premières décisions prises par le général Gallieni fut d'exiger la connaissance de la langue française de tout indigène qui solliciterait des fonctions administratives : nul n'en put contester le principe. La seconde, autour de laquelle de gros débats furent soulevés, consista dans la réquisition, puis l'expropriation de l'hôpital anglais de Tananarive, et dans la réorganisation de l'école médicale qui y était annexée.

Les deux principales missions anglaises tenaient depuis 1889 du gouvernement malgache la jouissance d'un terrain, à charge d'y entretenir un hôpital, mais il résultait des lois générales malgaches aussi bien que de l'acte de concession lui-même que la propriété du terrain et des constructions était réservée à la reine. Or, en vue de convertir en droit définitif et incommutable le droit précaire qu'elles possédaient, les missions demandèrent à la fin de 1896, l'immatriculation des immeubles à leur nom (1). Le général Gallieni riposta, le 15 novembre, par un arrêté de réquisition de l'hôpital, devenu indispensable pour le service de la garnison ; il nomma une commission chargée d'évaluer l'indemnité qui devrait être payée aux missions pour la valeur du matériel ; et, le 10 décembre, il subordonna l'exercice de la profession médicale dans l'île à la possession d'un diplôme français, sauf autorisation pour les médecins déjà en fonctions à continuer leur métier.

Ces mesures donnaient satisfaction aux besoins les plus impérieux du moment en même temps qu'elles dépouillaient les Anglais de leurs instrumens d'action les plus puissans. Attaquées devant les juridictions compétentes, elles furent validées par celles-ci. Portées sur le terrain diplomatique, elles donnèrent bientôt lieu à un arrangement amiable : ce qui importait à la France, c'était d'affirmer son droit de prédominance et de proclamer la précarité juridique des anciennes concessions malgaches ; le but atteint, il était habile et utile de ne point se donner l'apparence de léser des intérêts respectables ; bien qu'en droit strict, rien ne fût dû aux missions pour les bâtimens de l'hôpital, une indemnité raisonnable leur fut accordée peu après par le général Gallieni.

(1) Si on eût fait droit à leur demande, toute la question des concessions plus ou moins fantaisistes accordées par le gouvernement malgache avant 1895 aurait été engagée de la façon la plus déplorable : des millions d'hectares auraient été soustraits à la colonisation française.

De la solution de cette première question découla tout naturellement celle d'autres problèmes analogues : tous les terrains et constructions, — c'étaient les meilleurs de Tananarive, — occupés par les missions anglaises pour les multiples institutions qu'elles entretenaient étaient placés sous le même régime de précarité que l'hôpital. Devant la volonté formelle de l'autorité française, les missions n'insistèrent pas pour en revendiquer la propriété intégrale : en février 1897, une transaction intervint, par laquelle quelques édifices seulement leur furent attribués à titre définitif et incommutable, à charge pour elles d'abandonner les autres aux écoles ou services divers qu'y voulait installer le général Gallieni.

Mais la limitation nécessaire de l'influence anglaise sur ce terrain, comme en matière d'enseignement et de soins médicaux, ne devait pas aller jusqu'à favoriser des conversions religieuses plus ou moins sincères de la part des Malgaches : la question de la jouissance des édifices communaux consacrés au culte fournit au gouvernement central ainsi qu'à l'autorité locale l'occasion de prouver qu'ils ne se prêteraient à aucune opération de ce genre. Ces édifices, construits le plus souvent, jadis, avec la corvée indigène, étaient la propriété des villages, et avaient été affectés par la volonté de ceux-ci au service du culte, protestant ou catholique suivant les cas. Or, au lendemain de l'occupation et par le seul fait qu'ils voyaient tel ou tel fonctionnaire ou officier fréquenter le culte catholique, certains villages avaient cru favorable à leurs intérêts de se convertir en masse à la religion romaine, puis, la conversion accomplie, de prononcer la désaffectation du temple et sa transformation en chapelle. S'il y eût eu dans ce mouvement l'ombre d'un sentiment respectable, il aurait convenu de laisser faire; mais ce n'était là qu'une manifestation de servilité inconsidérée, sans intérêt pratique pour la domination française, et qui risquait de froisser légitimement les protestans, C'était bien le moins du reste que, pour éprouver le zèle des convertis, on les obligeât à s'imposer quelques sacrifices, si telle était réellement leur conviction, en vue de procurer un lieu de culte à leur nouvelle religion. Tout en maintenant expressément le caractère communal des édifices religieux, le ministre prescrivit donc au gouverneur général (1) « d'inviter ses subordonnés, sous leur

(1) Dépêche du 9 janvier 1897.

responsabilité personnelle, à n'en autoriser en aucun cas l'affectation à un culte autre que celui auquel ils étaient antérieurement destinés »; et dans un télégramme du 2 mars il réitéra l'ordre « de ne pas sembler favoriser des conversions collectives purement factices, de respecter les désaffectations accomplies, mais d'éviter qu'on en fît de nouvelles. » Ces instructions formelles, aussitôt transmises à qui de droit, jetèrent d'abord quelque émoi parmi les catholiques, mais le général Gallieni ne tarda pas à remercier le ministre (1) pour l'aide qu'elles lui avaient apportée dans le règlement d'interminables conflits.

A peine vidée d'un côté, la querelle renaissait par ailleurs : on s'agitait fort autour de la reine Ranavalo, dont la profession religieuse semblait aux uns ou aux autres avoir une importance exceptionnelle. On avait été obligé d'éloigner d'elle, sauf pour les cérémonies publiques du culte, ses pasteurs officiels malgaches qui, anciens élèves de la *London Missionary Society*, l'entretenaient dans un pitoyable état d'esprit à l'égard de la France; le premier pasteur français qui remplit des fonctions régulières au palais mettait trop souvent la préoccupation religieuse au-dessus du devoir national immédiat, et gémissait avec elle sur la *diminutio capitis* infligée aux missions anglaises. Le chef de la mission jésuite, Mgr Cazet, évêque *in partibus*, crut le moment opportun pour tenter un effort suprême à l'effet de conquérir à sa foi la reine Ranavalo. On dut tout d'abord réprimer son ardeur et le prier de laisser celle-ci en paix. Mais bientôt ce fut contre Ranavalo elle-même qu'il fallut lutter. Comme la plupart de ses sujets, elle se demandait si elle ne se concilierait pas les bonnes grâces de la France en revenant à la religion catholique qu'elle avait autrefois pratiquée : par deux fois elle interrogea le général Gallieni (2) pour savoir s'il ne conviendrait point qu'elle se convertît; par deux fois il lui fut répondu que la France restait profondément indifférente à cette question; dans une circonstance même, on dut lui interdire de sortir de son palais pour aller aux vêpres.

Le gouvernement ne cessait pas d'encourager le général Gallieni dans sa résistance aux fantaisies royales et aux compétitions des divers missionnaires : « J'estime, écrivait le ministre le 9 janvier 1897, que la conversion de la reine au catholicisme serait plus nuisible qu'utile en tout état de cause. Cette conversion se

(1) Rapport du 28 mars.
(2) Lettre privée de ce dernier du 25 janvier 1897.

produisant *dans les circonstances actuelles* ne pourrait pas être interprétée comme un acte libre de sa part. Ceux des habitans de l'Emyrne qui apportent quelque sincérité dans la profession qu'ils font de la foi protestante trouveraient en cet événement un nouveau motif d'hostilité ; quant aux autres, il importe peu de savoir quelle est leur étiquette religieuse. Vous avez raison de faire observer que jusqu'à l'époque de la conquête, les mots d'Anglais et de protestant d'une part, ceux de Français et de catholique de l'autre, étaient plus ou moins synonymes, mais du jour où nous avons pris possession de l'île, il est devenu de notre devoir le plus étroit de pratiquer à Madagascar les principes qui sont le fond du droit public français, à savoir la plus stricte neutralité religieuse. Si l'on a pu dire avec quelque raison, en ce qui concerne nos établissemens d'Orient, que l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation, on peut proclamer en toute certitude que, dans la situation faite à Madagascar par les querelles confessionnelles, la laïcité est pour nous une obligation politique. »

Ces gages répétés de neutralité donnés, tant à Paris qu'à Tananarive, aux confessions rivales, ne parvenaient pas à rétablir la paix : ni les protestans ne pouvaient se résoudre à perdre leur situation prépondérante de jadis dans les affaires publiques, ni les jésuites se résigner à ne pas profiter de la domination française pour imposer leur foi aux indigènes. Les uns et les autres ne voulant pas se plier spontanément au jeu de la vraie liberté, force fut d'élever le ton à leur égard. A maintes reprises, notamment en décembre 1896 et en février 1897, le ministre avait dû rappeler que « le gouvernement ne saurait admettre que les querelles des missionnaires pussent être une occasion de troubles dans la colonie, et blâmerait les autorités locales qui hésiteraient à réprimer immédiatement les fauteurs de désordre, à quelque confession qu'ils appartinssent (1). » Les rapports périodiques du général Gallieni continuaient cependant à être une longue plainte sur la gêne et l'encombrement que lui causaient, ainsi qu'à ses subordonnés, ces incessantes disputes et ces perpétuelles dénonciations réciproques, reposant pour la plupart sur des récits très contestables d'indigènes ; à Paris même, le ministre était assailli de réclamations des sociétés centrales de missions, qui multipliaient les brochures et les mémoires pour intéresser l'opi-

(1) 21 décembre 1896.

nion à leur cause. Aucun des deux camps ne voulait admettre qu'il ne réussirait pas à faire intervenir l'action gouvernementale au bénéfice de ses préférences doctrinales. En vain les conviait-on à la modération; en vain distribuait-on avec une rigoureuse impartialité les faveurs administratives, subventions scolaires, gratuité de passages à destination de la colonie pour les missionnaires ou instituteurs, etc. (1) : l'irritation et la défiance demeuraient extrêmes; aux zizanies entre catholiques et protestans s'ajoutèrent même bientôt des tiraillemens entre les diverses congrégations représentées dans l'île et sur lesquelles la mission jésuite, sous le prétexte que son chef était pourvu du titre d'évêque *in partibus*, prétendait exercer une autorité sans partage.

Cet état de choses ne pouvait se prolonger sans devenir un péril véritable. En février 1897, le ministre fit savoir à qui avait besoin de l'entendre, que ses avertissemens antérieurs étant demeurés infructueux, il prescrirait, le cas échéant, l'expulsion de l'île de quiconque y provoquerait des troubles et ajouterait, par son intempérance de conduite ou de langage, aux difficultés de la situation politique contre lesquelles le général Gallieni avait à lutter. Cette fois son langage fut écouté; il le fut d'autant mieux qu'un ensemble de mesures furent aussitôt prises et de pourparlers commencés qui pouvaient paraître menacer les principales missions dans leur prestige même.

On a vu plus haut par quels procédés avait été opéré le refoulement de l'influence anglaise sur le protestantisme malgache, sans que la moindre atteinte eût été portée par les actes gouvernementaux à la liberté de conscience. Une marche analogue fut alors suivie pour restreindre la prédominance des jésuites sur les indigènes catholiques, sans cependant désavouer les services éminens qu'ils avaient rendus dans le passé à la cause française. A cet effet, des conventions furent conclues, tant avec les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny qu'avec les Frères des écoles chrétiennes pour que leurs écoles indigènes, naguère subventionnées par l'État sous le couvert des jésuites, relevassent désormais directement de l'autorité civile : l'administration coloniale avait

(1) De janvier 1896 à juin 1897, vingt passages gratuits ont été accordés par l'administration des colonies à des missionnaires catholiques ou à des sœurs; sur ces vingt, treize étaient destinés à pourvoir aux besoins du service hospitalier. Dans le premier trimestre de 1897, à l'heure où l'on voulait aider à la substitution d'un personnel français aux Anglais, seize passages furent concédés à des pasteurs ou instituteurs protestans.

pu, en mainte occasion, apprécier leur dévouement et leur zèle sur d'autres points du globe ; elle savait pouvoir compter sur leur collaboration la plus discrète et la plus intelligente et ne s'exposer avec elles à aucun risque de conflit politique (1). En même temps on entama avec Rome des pourparlers destinés à attirer à Madagascar, pour y rompre l'espèce de monopole de fait dont y jouissaient les jésuites, d'autres corporations catholiques, telles que lazaristes ou spiritins, fort experts, eux aussi, en matière d'œuvres coloniales. Puis, pour prouver à tout le monde, aussi bien aux protestans qu'aux catholiques, que s'ils ne cessaient de harceler l'autorité civile, celle-ci finirait par se passer de leur concours, quelques instituteurs laïques furent acheminés vers l'île, et comme les difficultés du recrutement et la médiocrité des ressources budgétaires en limitaient nécessairement le nombre, le général Gallieni eut l'ingénieuse idée, à la fois pour occuper ses soldats et pour répandre la connaissance du français, de créer dans tous les postes militaires des écoles indigènes d'où était naturellement bannie toute préoccupation confessionnelle (2).

Grâce à cette politique prudente et ferme, dont les péripéties variées de la lutte ne firent pas un seul instant dévier le gouvernement, les troubles religieux s'apaisèrent peu à peu. On n'avait eu besoin de rien briser, mais seulement d'user d'une infinie patience, pour arriver à faire concourir tous les élémens français, catholiques, protestans ou laïques, à la pacification et à la francisation. Il n'était point jusqu'aux missionnaires anglais qui n'y collaborassent désormais : leur race n'a point coutume de s'obstiner inutilement quand elle se heurte à une volonté plus forte et tout aussi réfléchie que la sienne. Dans celles de leurs écoles qui subsistaient sous leur direction propre, ils enseignaient maintenant le français, suivant le programme et sous le contrôle de nos autorités scolaires. En octobre 1897, ils répandirent à profusion parmi les indigènes des circulaires répudiant expressément toutes relations avec les ennemis de notre domination. Nul d'ail-

(1) Ces conventions, qui sont d'avril 1897 et de janvier 1898, ont été dénoncées par une certaine presse comme un acte de trahison cléricale du gouvernement d'alors. Il est à noter que leur premier objet était de ramener les écoles congréganistes sous l'autorité directe de l'État. D'autre part, Frères et Sœurs s'obligeaient à fournir des maitres à des conditions pécuniaires déterminées, mais la colonie ne s'astreignait nullement à n'en pas prendre ailleurs ni même à leur en demander un nombre minimum quelconque.

(2) Le général Gallieni avait aussi créé à Tananarive de grandes écoles normales et professionnelles.

leurs, depuis l'exil de la reine Ranavalo, n'était tenté d'aller chercher auprès d'eux une assistance politique que la France n'eût pas tolérée un instant de leur part.

X

A partir du printemps de 1897, Madagascar rentre peu à peu dans la catégorie des pays heureux qui n'ont pas d'histoire, ou du moins son histoire se réduit à l'expédition des affaires courantes. Les gros problèmes sont résolus, ou engagés de telle façon que la solution se dégagera d'elle-même. Sur les solides assises qui viennent d'être fondées, il n'y a plus qu'à choisir son heure pour achever la construction de l'édifice, l'adapter aux besoins qui se révéleront, le rendre habitable au commerce et à la colonisation. L'œuvre exige encore, à coup sûr, une attention soutenue, une sagacité toujours en éveil, une fertilité d'invention inépuisable de la part du gouverneur général (1). Mais elle ne présente plus d'arête propre à retenir le regard du grand public.

Ce n'est pourtant pas que les incidens, voire les accidens, aient manqué dans les mois qui suivirent; aucun pourtant ne fut de nature à éveiller des inquiétudes sérieuses dans le gouvernement. L'inspection du tour de l'île, à laquelle procéda le général Gallieni en mai et en juin, lui permit de constater que tout ce qui avait été déjà accompli par lui sur le plateau central n'avait eu encore ni écho ni imitation sur les côtes ouest et sud-ouest, et que partout la médiocrité de la récolte et la difficulté des communications aidant, la question du ravitaillement causait les plus vives préoccupations. A Maintirano et à Morondavo, il infligea lui-même une première leçon à des chefs sakalaves qui ne voulaient point reconnaître notre autorité, et qui se livraient à la traite des esclaves et à la contrebande. A Majunga, il donna des ordres pour qu'on remît en état la route qu'avait ébauchée le corps expéditionnaire de 1895 en montant à Tananarive, et pour qu'on y fît circuler, après les réparations nécessaires, d'innombrables véhicules abandonnés par nos troupes dans la brousse. A Fort-Dauphin, où l'anarchie était complète, il constitua pour quelques mois un territoire militaire. Rentré à Tananarive au début de juillet, il s'aperçut que son absence n'avait servi de pré-

(1) Voir pour le détail le rapport d'ensemble, déjà cité, du général Gallieni, mars 1899.

texte à aucun désordre appréciable : l'assassinat de deux pasteurs français en tournée, si douloureux fût-il, n'avait que le caractère d'un crime isolé, dû à l'imprudence des voyageurs, et, aussitôt réprimé que connu, ne provoqua point de nouveau mouvement insurrectionnel. La rébellion des Hovas était bien décidément maîtrisée, et les soumissions, dans les régions naguère troublées, se faisaient chaque jour plus nombreuses et plus décisives.

Mais les Sakalaves, autrefois représentés comme les plus ardens soutiens de la cause française, déployaient un esprit de résistance tout à fait inattendu, depuis que les autorités françaises les gênaient dans leurs opérations commerciales. Excités par des marchands indiens qui se réclamaient de la nationalité anglaise et préoccupés de défendre leurs alluvions aurifères contre les prospecteurs européens, ils ne se bornaient même pas à s'opposer aux progrès méthodiques de nos postes militaires : quand ils se croyaient en force suffisante, ils attaquaient nos détachemens, leur infligeaient parfois des pertes assez sensibles, quelquefois même les obligeaient à reculer (1). De même dans la région Sud, où l'on rencontrait cette complication additionnelle, que les volontaires hovas enrôlés dans nos régimens indigènes se montraient moins aptes à supporter le climat de la côte que nos vaillans et infatigables tirailleurs sénégalais. Comme rien ne pressait dans ces deux régions, le général Gallieni attendit de n'avoir plus aucun sujet de préoccupation dans l'Emyrne pour diriger ses troupes vers l'ouest et le sud : au printemps de 1898, le corps d'occupation presque tout entier qui, deux ans plus tôt, était concentré à Tananarive, avait ainsi pu évacuer le plateau central pour se porter, par une marche lente et méthodique, vers les points de la périphérie encore soustraits à notre domination sans qu'aucun conflit sérieux eût fait obstacle à ses progrès.

Dans l'intervalle, l'action administrative pure n'était pas restée stérile. Dès la fin de 1897, par une réorganisation des services du gouvernement général, le général Gallieni avait pu séparer les affaires civiles des affaires militaires, jusque-là volontairement confondues dans une direction unique. Les réclamations vraiment exorbitantes formées par diverses personnes françaises ou étrangères, sous prétexte de dommages subis pendant la campagne de 1895, avaient été examinées une à une, et pour la plu-

(1) Affaire de Tsirihibina, octobre 1897.

part écartées ou réduites à des proportions acceptables (1). De même pour les immenses concessions consenties avant 1895 par le gouvernement malgache, et qui risquaient, si elles eussent été consolidées, de soustraire la majeure partie de l'île à la colonisation : revisées l'une après l'autre (2), les unes furent frappées de déchéance pour inexécution des conditions stipulées à l'origine, les autres restreintes de manière à ne point gêner le développement économique de l'île. Une première loi sur les ventes et locations de terres aux colons, conçue dans des conditions trop restrictives sous le gouvernement de M. Laroche, fut élargie, et le décret initial du 17 juillet 1896 sur le régime des mines d'or amélioré dans plusieurs de ses détails.

Ainsi s'ouvrait peu à peu la grande île à la colonisation ; elle retenait même un nombre déjà appréciable de ceux qui l'avaient connue par hasard, des sous-officiers, des soldats, parvenus au terme de leur service, demandant à s'y fixer et à y attirer leurs familles. Et le général Gallieni s'attachait à cette œuvre avec une passion au moins égale à celle qu'il avait déployée dans sa tâche de pacificateur. « L'immobilisme et l'uniformité, écrivait-il dans la dernière lettre privée (3) que reçut de lui le ministre d'alors, sont, suivant moi, les grands défauts de notre système colonial français. Par exemple, à Madagascar, le Hova policé, intelligent et avide de se hausser au niveau de l'Européen, qu'il jalouse d'ailleurs, ne peut être traité comme le sauvage Sakalave, qui n'a connu jusqu'à ce jour que le pillage et la chasse aux esclaves. De plus, ce qui convient aujourd'hui dans notre colonie, peut ne plus être bon dans quelques années... Pas d'impôt, disent les financiers, ou alors l'uniformité et la recette en argent. J'en ai décidé autrement et arrêté que l'impôt varierait suivant les mœurs et coutumes locales, mais en donnant les instructions les plus formelles pour que l'établissement de l'impôt suive pas à pas la pacification et l'organisation.

« Voici, d'après ce principe, la province de Tulléar qui commence à se pacifier, et l'administrateur qui établit un impôt payable en bœufs, riz, etc. M. X... proteste et fait observer que ce n'est pas régulier, que la conservation de ces animaux ou denrées pré-

(1) Au printemps de 1896, l'ensemble de ces revendications s'élevait au total fantastique de 42 millions et demi : ni la France n'était disposée ni la colonie apte à supporter une pareille charge.

(2) Instructions ministérielles du 18 octobre 1896.

(3) 27 février 1898.

sente des difficultés, que la comptabilité de l'impôt sera malaisée à tenir. Cependant, il n'y a pas dans le pays de monnaie régulière... Les spécialistes en finances en verront bien d'autres, si je suis maintenu ici : ils me verront me faire, pour le compte de la colonie, éleveur et marchand de bœufs, cultivateur et marchand de café, et, qui sait? peut-être mineur... Je veux montrer la voie à nos colons. »

C'est bien le programme économique et administratif succédant au programme politique. Le second comme le premier a ceci de propre, qu'il n'est point un programme au sens français du mot, car il ne s'enferme dans aucune formule préconçue, et n'a d'autre principe que de s'assouplir aux besoins du moment pour mieux servir, non pas telle théorie abstraite, mais l'intérêt actuel du pays. Empirisme vulgaire, sans idéal et sans portée philosophique, diront peut-être quelques esprits chagrins, plus aptes aux méditations solitaires de cabinet et aux vastes envolées philosophiques qu'à la considération de la vie réelle et au maniement des hommes. Non pas : cette conception du devoir civique et de la mission publique a, elle aussi, sa grandeur et ses enseignemens vraiment humains. On l'a dit dès longtemps : celui qui a charge d'intérêts généraux est semblable au pilote du voilier qui, n'ayant pour déterminer sa route principale qu'une étoile parfois cachée par les nuages, ou une boussole que certains courans magnétiques affolent, doit prendre le vent, virer de droite ou de gauche, louvoyer même en vue de maintenir sa direction principale. Pour l'homme d'État, l'étoile, c'est le drapeau; la boussole, le dévouement implacable à la grandeur du pays; les vents... l'infinie variété des passions nobles ou viles, des événemens nécessaires ou contingens, des accidens prévus ou non avec lesquels il lui faut compter. Que lui importent et sa vie et sa réputation même, s'il a, pour si peu que ce soit, secondé l'essor des forces vives du pays et contribué à préparer utilement l'avenir national? « L'armée souffre sans se plaindre; elle ne compte point ses morts. » L'homme qui a écrit ces fortes et simples paroles est mieux qu'un militaire : il est un grand citoyen, qui a vécu ses maximes. C'est un inoubliable honneur que d'avoir travaillé avec lui, dans les temps difficiles, pour le service de la France.

ANDRÉ LEBON.

UN PHILOSOPHE WAGNÉRIEN

HEINRICH VON STEIN

(1857-1887)

Presque au même instant où le malheureux Nietzsche perdait la raison, un jeune professeur de philosophie mourait à Berlin. Heinrich von Stein, qui avait été, lui aussi, admis dans l'intimité de Richard Wagner. Stein est peut-être même le seul écrivain que l'on puisse avec raison qualifier de « disciple » de Wagner. Nietzsche, dans une première phase, fut l'imitateur, l'amplificateur du maître de Bayreuth ; dans une seconde, son contradicteur et son détracteur. Stein, avec moins d'éclat, eut plus d'originalité, et il n'y a pas une ligne de ses écrits qui dérive directement de l'imitation de Wagner ; sa physionomie intellectuelle ne s'est pas un seul instant altérée au contact de son grand ami ; mais partout, en revanche, on retrouve chez lui, si je puis ainsi dire, l'impulsion wagnérienne, une orientation générale, des principes, des méthodes, dont l'origine remonte indubitablement à l'auteur d'*Opéra et Drame*. Ce fait suffirait, à lui seul, pour rendre intéressante l'œuvre de Stein, en dehors même de son mérite propre, qui est considérable ; et l'on ne s'étonnera pas que cette œuvre, hier encore à peine connue, excite aujourd'hui assez de curiosité pour que les premières librairies d'Allemagne se disputent les manuscrits du jeune philosophe. Sans avoir encore, il s'en faut, la célébrité tapageuse de Nietzsche, Stein possède déjà dans son pays un groupe nombreux d'admirateurs enthousiastes, et les meilleurs esprits sont unanimes à lui reconnaître dès à présent

une place éminente dans l'histoire de la pensée et de la littérature allemandes contemporaines.

Tel est l'homme que je demande la permission de présenter aux lecteurs français. Je ne puis malheureusement, pour esquisser sa biographie, m'appuyer sur aucun livre, car l'Allemagne elle-même attend encore un travail d'ensemble sur Heinrich von Stein; mais j'ai pu, en revanche, grâce à l'obligeance de la famille du philosophe, et à celle de plusieurs de ses plus intimes amis, consulter tout au long une série de documens autographes inédits, et d'une valeur capitale. C'est, en premier lieu, le *Journal* de Stein, une quinzaine de volumes allant (avec de regrettables lacunes) depuis sa quinzième année jusqu'au moment de sa mort; ce sont ensuite quelques centaines de ses lettres; et c'est enfin une abondante série d'esquisses de poèmes, de projets de traités, de pensées, etc. Je voudrais tirer de ces documens une synthèse sommaire de la personne de Stein et de sa doctrine.

Mais auparavant il y a encore une observation que je crois devoir faire. J'ai dit que Stein était philosophe : c'était en réalité un esthéticien plus qu'un philosophe, et un poète au moins autant qu'un esthéticien. Mais, avant tout et surtout, c'était un homme, ou, si l'on aime mieux, un caractère : de là vient son charme, comme aussi le succès grandissant de ses écrits. Vainement essaierait-on de séparer en lui le penseur de l'artiste, ou l'artiste de l'homme d'action; Stein était de ces êtres qui naissent avec le besoin de communiquer au monde quelque grand secret que recèle leur cœur; toute leur vie est obsédée de cet unique besoin, et ainsi, quelque sujet qu'ils traitent, sous quelque forme qu'ils le traitent, c'est une même idée qui cherche à se frayer un chemin. L'idée dominante de Stein, celle qui fut en quelque sorte la seule raison d'être de toute son œuvre, cette idée consistait à croire que le monde sensible ne nous révèle qu'un faible fragment de la vérité; que l'homme possède au dedans de lui-même un pouvoir incalculable de connaissance et de création; et qu'il lui suffirait d'en prendre conscience et de s'en servir pour transfigurer la nature humaine. L'art est une manifestation de ce pouvoir latent, de sorte que l'intuition de l'artiste est d'ordre supérieur à celle du philosophe; et la vraie grandeur d'un philosophe dépend moins de son raisonnement, de ses théories ou de sa doctrine, que de la personnalité morale qui est en lui. « L'unique chose au monde qui possède une importance, une valeur absolue,

c'est la qualité individuelle de l'âme, » disait Stein lui-même dans son ouvrage principal : *les Origines de l'Esthétique moderne*. Et comme quelqu'un lui demandait un jour s'il était, lui aussi, un disciple de Schopenhauer : « Ce grand homme, répondait-il, a peu profité à ceux qui prétendent le plus bruyamment se réclamer de lui. Quant à moi, je suis d'avis que le bénéfice qui résulte pour nous de son commerce, c'est moins la formule d'un théorème, — celle-là, nous la laissons aux schopenhaueriens, — qu'un puissant soulèvement de l'esprit qui laisse, après lui, certaines impressions aussi claires que vivantes, et d'un retentissement indéfini. Je crois que ce qu'il y a d'excellent et de vrai dans Schopenhauer se révèle à nous surtout si, nous détournant de son texte, nous cherchons à oublier, dans la mesure du possible, les expressions spéciales dont il s'est servi. Alors nous apparaît dans toute la majesté de son ensemble la pensée du maître, alors elle agit sur nous comme quelque grand poème, comme un chant d'Homère par exemple. » Voilà ce que Stein demandait à l'œuvre des philosophes; et aucune citation ne saurait faire mieux pressentir le caractère général de son œuvre philosophique.

I

Heinrich von Stein était né le 12 février 1857 à Cobourg, d'une famille noble fort ancienne, originaire de la Franconie, et qui y possède encore aujourd'hui, au pied des montagnes du Rhoën, des terres patrimoniales lui appartenant depuis le XIIe siècle. Ce pays, comme à cheval sur la Bavière, la Thuringe et la Hesse, constitue le centre à peu près mathématique de l'Allemagne; ses nobles sont des Francs de race pure. La mère de Stein, née baronne von der Tann, sœur du célèbre général de l'armée bavaroise, était de même race et de même noblesse que son mari. C'est là un premier point à noter. Dans un siècle démocratique, un titre nobiliaire peut sembler de mince importance; mais dans un siècle de science, il serait téméraire de nier l'influence de l'hérédité. Pareillement Novalis, que j'aurai mainte fois l'occasion de rapprocher de Stein, était un descendant de la famille princière des Hardenberg. Aussi loin que remontent les chroniques, nous trouvons les Stein chevaliers au service des princes de Henneberg, souvent châtelains de la place forte de Würzbourg. Dans le cours des âges, ils furent créés chevaliers du saint empire,

comme les Berlichingen, les Sickingen, comme tant d'autres qui ont illustré ce titre, et s'attachèrent plus spécialement à la personne de l'empereur. En 1669, le titre de baron fut conféré à Charles von Stein, conseiller aulique et chancelier à Bayreuth (1). Plus tard, ce fut sous l'étendard ducal de Saxe que combattirent les Stein.

On le voit, Heinrich était né gentilhomme et soldat, quelle que dût être, du reste, sa place officielle dans la société. Destiné à la carrière ecclésiastique, il garda la martiale tournure qu'il tenait de sa race; de taille presque gigantesque, les épaules puissantes, avec cette carrure exagérée qui distingue les Francs des Saxons, on se le fût aisément figuré chevauchant sous la cotte de mailles à la suite de son suzerain, ou se dressant, bastion vivant, sur les vieux remparts de Würzbourg. « Quelque absurde que soit, de nos jours, la profession des armes, écrit-il quelque part dans son journal, j'aurais fait un excellent officier. » Et cette apparence extérieure, cette force palpable, visible, traduisait bien son être intime, tel qu'il se manifesta dès son enfance. Sur une des premières pages de son Journal, à quinze ans, il s'écrie, à propos d'un livre qu'il vient de lire : « Une mort honteuse, c'est trois fois mourir ! » Et plus loin : « Jamais l'amour ne fera renier la vérité à qui en est vraiment pénétré ! » C'est bien là ce sentiment de l'honneur et du devoir, sentiment essentiellement aristocratique, né et grandi sur les champs de bataille. Il devait rester l'assise inébranlable sur laquelle allait s'édifier le caractère personnel de l'homme et du penseur.

Mais il y a plus. Ces forces héréditaires que Stein tenait de ses ancêtres devaient, en outre, s'orienter dans une direction précise. En 1543, les Stein s'étaient ralliés à la Réformation. Or, en Allemagne, on peut dire que les tendances que résume ce mot de Réformation se manifestent dans le tempérament national, et dans les philosophies qui en sont comme l'aboutissement, avec bien plus de puissance que dans les questions plus spéciales de dogmes et d'églises. Né dans ce courant même, Stein devait tendre à l'accélérer. Et en effet, dès que la *réforme* s'arrête, elle n'a plus de raison d'être. Son principe vital est l'activité; son objet, la lutte incessante de l'individu contre ce qu'on pourrait appeler la

(1) Coïncidence assez curieuse : ce premier baron de Stein a passé une grande partie de sa vie et est enterré dans la même ville qui devait jouer un si grand rôle dans la vie de son descendant.

cristallisation du milieu ambiant. Et sans doute le protestantisme allemand a connu des temps d'arrêt, mais on ne saurait nier que, dans le monde de la pensée, un nouveau et profond mouvement de *réforme* morale se soit produit, et cela dès le milieu du siècle passé, avec les idées des poètes et les doctrines des philosophes. Ce mouvement, qu'il serait à mon avis impossible de nier, est bien religieux, au sens large du mot, puisqu'il est moral et social; c'est comme la lueur d'un flambeau qui luit plus brillant à chaque étape, dans cette série qui commence avec Wieland et se continue avec Herder, Schiller, Gœthe, Kant et Schopenhauer, pour jeter une flamme nouvelle dans la vie et dans les écrits de Richard Wagner. C'est donc comme protestant qu'il faut juger Stein et le comprendre. Dans les premières pages de son Journal, écrites en décembre 1872, il ne parle que de religion, il rêve déjà de réformes à introduire dans l'église à laquelle il appartient, et dont il se dispose à devenir ministre. Son admiration pour Luther est extrême, mais il trouve ses dogmes trop étroits. « La gloire de Luther, dit-il, c'est d'être remonté à la source, à l'Écriture, mais il nous faudrait un nouveau Luther, qui, au travers de toutes les traditions, même de la tradition apostolique, déjà limitée par des questions de temps et de milieu, nous ramenât à la pure et divine parole du Christ; celle-là seule est absolue et éternelle. »

J'ai cru devoir insister sur ces traits divers, qui constituent, en quelque sorte, la charpente de cette forte individualité : ceux-là seuls sont essentiels. Je ne m'étendrai donc pas sur les détails biographiques de l'enfance de Stein, sur laquelle, d'ailleurs, je ne possède que peu de renseignemens. Ce que j'ai dit de sa famille suffit. Après de solides études préparatoires dans les lycées de Merseburg et de Halle, Stein fut immatriculé comme étudiant en théologie à l'Université de Heidelberg, en 1874, à l'âge de dix-sept ans. On prétend que l'historien Buckle lisait trois volumes par jour : Stein semble avoir été aussi insatiable; la liste mensuelle de ses lectures, pendant ses dernières années de collège, fait frémir. Elle embrasse tout, de Sophocle et de Platon jusqu'au dernier roman de M. Heyse, sans oublier les œuvres théologiques des Dœllinger et des Haase. Ses essais poétiques abondent, il va jusqu'à écrire des vers grecs. Mais voici un trait plus typique encore : pour mettre un peu d'ordre dans l'innombrable multitude des poésies qu'il a absorbées, Stein se con-

struit une sorte de table analytique des genres, table assez compliquée, avec de nombreuses subdivisions, où tout trouve sa place, d'Anacréon à Rückert ; puis ce travail, à peine terminé, ne le satisfait plus, et il se plonge dans un poème interminable, où il fait défiler devant le lecteur ébahi tous les poètes, en commençant par le rossignol et en finissant par Schiller et Gœthe ! L'année même où il parvint au baccalauréat, un de ses professeurs lui dit : « Stein, vous escomptez vos forces, vous anticipez sur vos facultés intellectuelles ; vous devriez lire moins et vous instruire plus ; vous ne travaillez plus comme autrefois. » Ces mots firent sur le jeune étudiant une vive impression ; il y revient plusieurs fois dans son Journal. Son professeur avait touché la corde, si sensible chez lui, du devoir ; il se concentre, se remet à l'étude, et passe un examen si brillant que le jury le dispense des épreuves orales. C'est à ce moment qu'il trouve cette maxime qui, boussole librement choisie, doit le conduire désormais sur l'océan de la vie :

Wolle das Grosse und Schœne, dann wird das Können nicht fehlen (1) !

Avant de se rendre à Heidelberg, Stein passa à Berlin des vacances qui lui laissèrent de durables souvenirs. La vie animée d'une métropole, les trésors accumulés dans les musées, les théâtres, tant de choses nouvelles devaient éblouir le jeune homme, élevé à la campagne et dans les villes de province. « J'ai pris la résolution, écrit-il dans son enthousiasme, de passer, quoi qu'il advienne de moi, une bonne partie de ma vie à Berlin ! » A Berlin ! Combien, avant d'y mourir, il devait y souffrir, dans cette ville dont l'atmosphère seule, écrivait-il plus tard, l'empoisonnait ! Il y a lieu, cependant, de retenir durant ce premier séjour un événement capital. Le 24 mars 1874, Stein entendit, pour la première fois de sa vie, *les Maîtres Chanteurs*, et dans d'admirables conditions, avec Betz et la Mallinger, un Hans Sachs et une Eva formés par Wagner lui-même. Stein, qui jusque-là n'avait assisté qu'à de méchans travestissemens de *Tannhauser* et de *Lohengrin* sur des scènes de province, fut transporté ! Après avoir longuement commenté cette soirée dans son Journal, il ajoute : « J'entends encore cette musique, je revois ces tableaux ; peut-être ces impressions pâliront-elles avec le temps, mais ce qui ne

(1) Veuille seulement le Grand et le Beau, et la force d'y atteindre ne te manquera point !

saurait s'effacer, c'est la perception triomphante que j'ai eue du génie de Wagner. » — Wagner a déclaré que, dans *les Maîtres Chanteurs*, il a voulu donner à l'âme allemande une image d'elle-même ; aussi Stein s'y était-il reconnu. Et on sait ce que valent, pour un esprit délicat, les impressions de jeunesse.

Dès que Stein eut mis les pieds à la Faculté de théologie, il cessa d'être théologien ; on ne s'en étonnera guère, si l'on veut se souvenir du passage de son Journal que j'ai cité plus haut. Il ne trouva pas, dans les chaires académiques, ce « nouveau Luther » qu'il avait rêvé ; la dogmatique universitaire tendait plutôt, en ce moment, à réagir contre le libéralisme issu de l'école de Neander, qui ne conduisait que trop souvent à l'apostasie des Strauss. Le jeune étudiant fut frappé, aussi, de l'état instable et incohérent de l'enseignement. Il le remarque dans son Journal : chaque professeur a son point de vue, qu'il expose sans souci de ce que peut être celui des autres : aucune unité de conviction, ni de doctrine. Et pendant qu'il sentait son intérêt pour la théologie se déliter à ce contact dissolvant, — car seule, l'histoire des églises l'attirait encore, — Stein avait trouvé, à Heidelberg, un éloquent historien de la philosophie, M. Kuno Fischer, dont il suivait les cours avec un enthousiasme croissant. Aussi voyons-nous le jeune théologien sans cesse plus attiré vers la philosophie : un vrai conflit se livre en lui, entre la foi ancienne et les tendances nouvelles. Nulle part son Journal n'est aussi abondant qu'à ce moment ; les années 1874 et 1875, à elles seules, remplissent dix cahiers. Et l'intérêt de ces pages ne se dément pas un instant ; mais c'est pas à pas qu'il faudrait suivre le drame intérieur qui s'y trouve raconté ; vouloir le résumer, ce serait le dénaturer. Du reste, il faut bien le dire, dès la première page l'issue du conflit est facile à prévoir, car Stein est né philosophe ; c'est là sa nature et sa vocation ; sa poésie elle-même est la poésie d'un penseur, et ce n'est, en quelque sorte, que par ricochet qu'avec les années il est devenu de plus en plus artiste. En renonçant à la théologie pour se vouer à la philosophie, il accomplissait un acte nécessaire ; et d'ailleurs, s'il se voyait forcé de sortir de l'orthodoxie, il restait religieux.

Au commencement de 1875, il est bien contraint de reconnaître que la théologie ne lui tient plus à cœur ; mais en annonçant à un de ses professeurs son intention bien arrêtée de ne pas poursuivre ses études dans cette Faculté, il ajoute : « Ce

qui me reste, ce qui forme le fond même de mon cœur, c'est la passion pour les choses religieuses, la soif d'une conviction sincère. » En effet, à partir de ce moment sa vie devient, et de plus en plus, essentiellement religieuse. On a l'impression qu'en secouant les dogmes de l'Église, il s'est juré de faire de sa vie même une religion en action. Plongé dans l'étude de Kant, son admiration, jusque-là, ne lui avait pas permis de le critiquer en rien. Le lendemain même du jour où sa décision est irrévocablement prise, il se retourne contre ce qui lui paraissait être, contre ce qui est en effet le point le plus faible de la doctrine de Kant: je veux dire ses idées religieuses. Schopenhauer a très spirituellement dit que l'*impératif catégorique*, ce pivot de la morale kantienne, est à une vraie morale ce qu'une jambe de bois est à un jarret solide, de chair et d'os. Stein, à cette époque, ne connaissait pas Schopenhauer, ou ne le connaissait que très superficiellement; c'est son instinct si profondément religieux qui lui montrait, dans le cœur, le centre et le foyer de toute vraie religion, et qui lui faisait comprendre qu'à celle-ci la raison ne suffira jamais sans l'amour. Autre symptôme : le sexe commence à parler, et le sang à bouillir; Stein réagit, avec l'austérité d'un cénobite; mais cette fièvre de jeunesse le poursuit jusque dans ses rêves. Un matin, se réveillant après quelque vision délirante : « Ah! s'écrie-t-il, comme je conçois que la passion puisse faire perdre la raison! Qu'il doit être doux de mourir, quand c'est d'amour qu'on meurt! » Mais, aussitôt, il se redresse avec un énergique : *Vade retro Satanas!* Il a, il le sent, il le dit, une œuvre à accomplir, une vie, et une vie de dignité, à vivre.

Voilà donc Stein sorti définitivement de la théologie pour se vouer à la philosophie. Mais ce changement de front s'opère d'une façon bien caractéristique, et qui marque d'un nouveau trait distinctif l'évolution psychique que je cherche à décrire. « La théologie, nous dit le Journal, construit de haut en bas; des nuages, elle descend à terre. Cette méthode, je la connais, et j'en ai assez; désormais, je veux suivre une voie inverse, et ne construire l'édifice que sur une base solide, sur ce roc vif que je sens là sous mes pieds. » Donc, il étudiera les sciences naturelles : résolution, certes, aussi importante que son abandon de la théologie. On eût pu craindre, en effet, que le jeune Stein, imbu de platonisme et de kantisme, ne se lançât dans la scolastique hégélienne, hartmanienne, que sais-je? Ce qui l'en empêcha, je ne crains pas de

le dire, ce fut son sentiment religieux, du moins un sentiment de même sorte, le respect de la vie, l'instinct impérieux du cœur, qu'il voulait retrouver dans la nature comme dans l'homme, et pour lequel Kant, on l'a vu, ne lui donnait qu'une réponse qui ne pouvait le satisfaire. Chose bien digne de remarque, Stein se garda de se lancer à pleines voiles, à l'exemple de tant de novices, dans la métaphysique de Schopenhauer. Il avait appris à le connaître et à l'admirer. Mais altéré de connaissances positives, comme Schopenhauer lui-même l'avait été à son âge, il ne pouvait se laisser séduire à ce mirage du monde réfléchi dans un cerveau; ce ne fut que plus tard qu'il s'occupa sérieusement de Schopenhauer, et que, tout en gardant jalousement sa propre indépendance, il conçut pour lui une grande vénération. Et cet instinct, auquel je viens de faire allusion, que j'ai cru pouvoir qualifier de religieux, cet instinct le sauva : car pour un esprit porté à l'abstraction comme le sien, la philosophie pure et simple eût été un poison.

Une fois le cap franchi, Stein ne voulut voir, dans sa décision récente, qu'un changement de méthode, et non pas un revirement. Aussi écrit-il, dans le *curriculum vitæ* annexé, suivant l'usage, à sa thèse de doctorat : *Philosophiæ, primum cum theologiâ, tum vero cum scientiis naturalibus imprimis physiologiâ conjunctæ, studio me dedi.*

On voit que Stein prend très au sérieux ses études physiologiques. Je dois dire cependant, car ceci a son importance au point de vue de l'évolution de ses idées, qu'il se faisait, à ce sujet, de grandes illusions. En se jetant avidement sur les sciences, en espérant y trouver ce « roc vif » sur lequel il croyait pouvoir ériger sa philosophie, il se comportait encore comme un transfuge de la théologie. La liste complète des cours suivis par lui, que j'ai sous les yeux, me montre un plan d'études que je crois détestable. Le poète Novalis, géologue et ingénieur des mines, lui a été, sous ce rapport, très supérieur. Commencer par les livres de Darwin, de Hæckel, par les manuels d'anthropologie, ainsi que le fit Stein, cela ne vaut rien pour l'étude des sciences naturelles. Plus tard, à l'Université de Berlin, il ne suivit encore que les cours de mathématique, de haute physique, et, — si l'on me passe le mot, — de haute physiologie : physiologie du système nerveux, du cerveau, électrophysiologie, etc. Il ne se rendait évidemment pas compte d'un fait pourtant certain, c'est que la science de la Na-

ture a, elle aussi, un « en haut » et un « en bas, » et que son vrai, son unique point de contact avec la terre, sa base et sa raison d'être, c'est l'observation personnelle et directe.

Stein était philosophe et le resta, et il ne faudrait pas attacher beaucoup plus d'importance à ces mots : *cum scientiis naturalibus*, qu'à ces autres : *cum theologiâ*. L'essentiel, ce ne sont pas tant les connaissances scientifiques qu'il put acquérir, et dont son esprit se leurra bien plus qu'il ne s'en enrichit ; l'essentiel, c'est, ici, l'instinct qui le pousse à rester en contact avec la vie qui palpite partout autour de lui ; et cet instinct s'affirme nettement dans un incident bien paradoxal. Stein, l'idéaliste Stein, le poète qui, dans son Journal, a entrecoupé de sonnets sur le Pourquoi de la Vie ses remarques sur l'optique de Helmholtz et sur la théorie de la chaleur de Tyndall, Stein devint le disciple, et le disciple ardent et convaincu, de l'auteur d'un nouveau système de philosophie réaliste et matérialiste, le disciple d'Eugène Dühring !

Peut-être ne connaît-on pas en France, autant qu'il le mérite, Dühring, le philosophe aveugle. C'est, cependant, un homme très intéressant, auquel il n'a manqué qu'une certaine largeur d'âme pour être une individualité de tout premier ordre. Il est, à la vérité, de la classe des misanthropes ; il croit à l'humanité, il l'aime, mais ne manque pas une occasion de dire, de chaque homme en particulier, tout le mal possible. La secte de ses adhérens, qui commence à pulluler dans les universités allemandes, est bien la plus désagréable qui se puisse concevoir. Question de forme, on peut l'admettre, plus que de fond ; d'ailleurs, on pardonne volontiers au malheureux aveugle ce qui, chez ses disciples, n'est qu'ignorance ou manière. Mais sans tenter d'analyser ici une figure aussi complexe, je ne puis qu'essayer, en quelques mots, de caractériser sa philosophie. Dühring est mathématicien ; son domaine spécial est la mécanique rationnelle ; son ouvrage le plus remarquable, une *Histoire des Principes généraux de la Mécanique*. De ce point central, unique, la conception mécanique des choses, la remarquable intelligence de Dühring rayonne dans tous les sens : mathématique, chimie, philosophie, sociologie, économie politique, critique littéraire, questions de races (antisémitisme), religion, rien ne lui échappe, et l'on ne saurait nier que l'unité du point de vue ne donne à cet ensemble une certaine grandeur. C'est l'homme et l'univers réfléchis dans un cerveau d'une forte origi-

nalité. Et l'image est si claire, le réalisme de Dühring lui donne des contours si nettement tranchés, qu'on ne peut s'étonner de la popularité de son système dans un pays où de nébuleuses fantasmagories ont trop souvent noyé la pensée des plus hautes intelligences dans une fatigante pénombre, mais aussi, et par là même, avivé la soif de clarté dans le public cultivé. Le point fondamental de la philosophie de Dühring est la *négation de l'infini*. Pour lui, l'existence du fini démontre suffisamment que l'infini de temps et d'espace est une pure chimère ; l'un est la négation de l'autre. L'univers étant, dans toutes les acceptions possibles, une grandeur finie, il n'est pas douteux que l'homme ne parvienne un jour à l'explorer en tous sens et à en connaître le mécanisme jusque dans ses rouages les plus ténus. C'est à cette science exacte, la seule qui compte, que doivent aller tous les efforts des hommes; la métaphysique, en revanche, est un nonsens, une aberration contre laquelle il faut prévenir et garantir l'humanité. La « Renaissance de la libre Raison, » voilà le but à poursuivre, et la mathématique est la voie royale qui y mène. On voit que Dühring se rattache à Auguste Comte; toutefois, il faut ajouter, — détail bien typique, — qu'il met Sophie Germain au-dessus de Comte, parce qu'elle était meilleure mathématicienne, de même qu'à son dire Viète fut un penseur plus original que Descartes. Quand il invoque les grands noms de la science, il cite Kepler, Galilée, Huyghens, Lagrange, jamais Bœrhaave, Harvey, Jussieu, Cuvier, Lyell, car pour lui, les sciences descriptives et biologiques sont des disciplines inférieures, et il parle avec mépris des « bas-fonds où grouille la vie. » Résumons le tout d'un seul mot : c'est une philosophie d'aveugle; la cécité et le matérialisme y font bon ménage. Mais ce qu'il faut s'empresser d'ajouter, c'est que le matérialisme de Dühring n'a rien de commun avec le vulgaire hylozoïsme pharmaceutique d'un Büchner ou d'un Nordau. On a vu l'importance qu'il attache à la science; il n'en définit pas moins la philosophie comme un composé de deux forces : la science et le caractère, et pour lui, la science n'est rien, si elle n'est l'apanage d'un esprit aussi droit, aussi désintéressé, qu'ardent et curieux. Pour rester dans l'ordre d'idées cher à Dühring, je dirai que, selon lui, la science d'un homme est la *masse* de l'effort possible, sa nature morale le *levier :* sa *puissance effective* sera donc la résultante de leur action réciproque.

Cette esquisse, pour incomplète et fragmentaire qu'elle soit, aura, je crois, suffi à faire deviner l'influence que ce philosophe devait avoir sur Stein. Peut-être lui fit-il quelque tort en le détournant des sciences biologiques, mais j'estime que cette perte possible fut, d'autre part, largement compensée. Une étude superficielle de la vie organique engendre parfois un mysticisme malsain, et il était bon qu'un esprit porté aux spéculations transcendantes fût assujetti à l'implacable discipline de la mathématique. Et voici ce qui était plus important encore : le réalisme de Dühring n'est pas uniquement théorique, il est surtout pratique. On ne devinerait pas, à lire telles déductions de sa philosophie, le souffle d'enthousiasme qui anime ses écrits sur la société et sur l'avenir de l'humanité. Persuadé de la perfectibilité indéfinie de l'homme, il nous convie tous à y travailler. Or ce que Stein, le penseur solitaire, souhaitait avec le plus d'ardeur, c'était l'action, c'était une occasion de mettre la force qu'il sentait en lui au service de l'humanité ; ce qui le désespérait, c'était de ne trouver aucune issue à cette généreuse impulsion. Son Journal, à l'époque où commencent ses relations avec Dühring, est d'une effrayante mélancolie. Sa conscience l'avait forcé à abandonner la théologie : « Mais non, lui disaient les professeurs, continuez, un peu de scepticisme ne nuit pas... » J'ai lu les brouillons de ses réponses : Stein n'a jamais admis, jamais compris, qu'on pût transiger avec le mensonge. Mais comment faire, lui philosophe, pour utiliser les forces sans emploi qu'il sentait couver en lui? Ses amis mêmes ne le comprenaient plus. De chaque entretien avec ceux qu'il aime le plus, il rapporte, en son logis solitaire, un cœur blessé, brisé presque. Personne ne devine où il veut en venir, on ne comprend pas même toujours ses paroles, sa pensée échappe à toute sympathie! Et c'est qu'en effet, — son Journal et ses premiers écrits en témoignent, — la pensée de cette intelligence toujours repliée sur elle-même, portée aux abstractions les plus ardues, était devenue d'une subtilité telle qu'il est presque impossible de la suivre; elle a perdu tout contact avec l'humanité ordinaire; c'est, si l'on veut bien me pardonner ce néologisme, une sorte d'autocryptographie. On conçoit l'impression que dut faire, sur un esprit parvenu à cet état de tension, la parole éloquente, agressive, toujours claire de Dühring, ces appels enflammés au progrès, cette prédication qui ne voulait voir, dans la philosophie, que le moyen « de travailler à l'avène-

ment d'une société humaine plus morale et plus saine, » et qui, à cet effet, lui assignait pour base et pour instrument l'étude des sciences exactes, pour matière les questions pratiques, cette argumentation ennemie de toute équivoque, qui stigmatisait la confusion des idées comme le poison de la pensée. Soit dit sans intention blessante pour l'éminent matérialiste, sa philosophie était bien la médecine qu'il fallait à Stein ; sans cet énergique dérivatif, son cerveau se serait irrémédiablement congestionné. Or ce qui manque à Dühring, Stein, lui, le portait en lui; je veux parler surtout de l'instinct métaphysique. Voltaire a dit quelque part :

Que je plains un Français quand il est sans gaîté !
Loin de son élément le pauvre homme est jeté...

On pourrait en dire autant de l'Allemand dénué de toute intuition métaphysique. Il n'est ni chair, ni poisson. L'Allemand réaliste est un Anglais manqué, né dans un milieu où, pour mille raisons, les qualités spéciales de l'esprit anglo-saxon, dépaysées, transplantées, ne sauraient librement ni pleinement s'épanouir. Mais Stein, Allemand et Franconien jusqu'au bout des ongles, n'avait, de ce côté, rien à craindre de l'influence de son maître. Il lui dut, en revanche, d'apprendre à se limiter, à prendre pied, à aborder, de haute lutte, les questions pratiques; il lui dut aussi l'initiation féconde aux pensées des hommes de race différente. Dühring, en effet, fait peu de cas de la philosophie allemande, — en quoi il a certainement tort; — il va presque jusqu'à affirmer qu'il est le premier philosophe que son pays ait produit; mais sa connaissance intime de la littérature et de la pensée françaises, l'admiration qu'il professe pour elles, et, d'un autre côté, son enthousiasme sans bornes pour Giordano Bruno, à ses yeux le plus grand homme qui ait jamais vécu, ce sont là des traits saillans de son esprit, et très sympathiques; et ils ont eu sur Stein une profonde, durable influence. Plus tard, Stein a publié sur Bruno un travail de haute valeur, il a traduit ses poésies, il a lui-même écrit un poème où il fait revivre le penseur de Nole avec un relief saisissant. De même, jusqu'à sa mort, il n'a cessé de s'occuper de la littérature française; peu d'Allemands l'ont possédée aussi à fond que lui, et la recherche des rapports génétiques entre la pensée française et la pensée allemande, en particulier de l'influence de celle-là sur celle-ci, fut une des tâches favorites de toute sa vie.

Tels sont donc les auspices sous lesquels Stein se prépara au doctorat. En juin 1877, à l'âge précoce de vingt ans, il défendit, à l'Université de Berlin, une thèse de haute philosophie sur *la Perception* (*Ueber Wahrnehmung*), à la suite de laquelle le bonnet de docteur en philosophie lui fut conféré. Cette thèse est du Dühring orthodoxe, mais d'une obscurité extravagante, et la *Critique de la Raison Pure* de Kant n'est qu'un délassement d'esprit auprès de cette œuvre de « positivisme critique, » ainsi que Stein l'appelle. Il n'y a rien là d'étonnant, d'ailleurs. Le réalisme ne saurait constituer un système clair et simple que pour un homme qui n'est pas philosophe, pour un cerveau fermé au grand point d'interrogation métaphysique. Vouloir faire entrer sa pensée dans le système de Dühring, c'était, pour Stein, tenter l'impossible.

Le jeune docteur n'avait plus que dix ans à vivre. Un instinct semble pousser les hommes que guette la mort à ne pas perdre une minute du temps qui leur reste ; Stein ne s'accorda pas de repos, et se mit, tout de suite, à préparer son premier ouvrage, qui parut en 1878 sous le titre un peu voyant de : *Les idéals du matérialisme ;* dans son Journal, il le nomme : *Philosophie lyrique*, et un de ses amis m'apprend que ce fut, en effet, l'éditeur qui insista sur l'opportunité d'un titre à sensation. Ce livre est d'une singularité presque déconcertante ; on y devine les derniers spasmes d'une violente révolution intérieure, le poète et le philosophe se tendant la main sans réussir à se rejoindre tout à fait. Des démonstrations du genre de celle-ci : « Que le noumène de Kant est un abus transcendant de la catégorie de la causalité, » y alternent avec d'ardens poèmes d'amour, avec des aperçus historiques et sociaux, avec des contes symboliques... et sur la première page, comme épigraphe, ces mots de Byron : *o love, o glory!* Tout Stein s'y retrouve déjà en germe, ainsi que cela est toujours le cas pour les premières œuvres d'hommes remarquables. Et le pressentiment de sa destinée, hélas! s'y trouve aussi : « Une des nornes s'est glissée dans ma chambre, » écrit-il, « et m'a dit à l'oreille : hâte-toi!... »

Ensuite vint le service militaire, précédé d'un voyage en Italie. A Rome, Stein s'était lié avec la baronne Malvida de Meysenbug, l'auteur des *Mémoires d'une idéaliste*. Mme de Meysenbug était une ancienne amie de R. Wagner, dont elle avait fait la connaissance à Paris, lors de l'affaire du *Tannhauser*. Or Stein, très imbu, à ce moment, des doctrines de Rousseau, persuadé que l'éducation

bien comprise suffirait à créer une nouvelle génération d'hommes, consumé du désir de vérifier pratiquement le système par lequel il rêvait de régénérer sa nation, Stein apprit, de Mme de Meysenbug, que Wagner cherchait un précepteur pour son fils Siegfried, alors âgé d'une dizaine d'années. Sans hésitation, il se décida à entreprendre cette tâche, boucla ses malles, et, le 20 octobre 1879, franchit, pour la première fois, le seuil de Wahnfried.

Malheureusement le Journal de Stein, déjà très bref depuis son départ de Berlin, s'arrête ici brusquement, pour ne reprendre qu'en 1884, un an après la mort de Richard Wagner. Nous ne possédons pas un mot qui nous instruise de l'impression que le maître dut faire sur Stein. Au premier abord, je pensais que, pour une raison ou pour une autre, ce dernier avait peut-être mis à part les cahiers traitant de cette période; — mais non, j'ai appris que ces cahiers n'existaient pas, et je n'ai pu découvrir que quelques lambeaux de papier avec les principales dates de ces années, mais des dates seulement, ou par-ci par-là, un mot, un seul, simple point de repère, destiné sans doute à remémorer quelque conversation du maître ; — rien de plus ! Si, d'autre part, nous considérons l'immense influence que Wagner exerça sur Stein, influence qui, dès lors, se répercuta dans tous les actes de sa vie, ce silence même peut paraître éloquent. Le Stein qui se réveilla le matin du 21 octobre 1879 était un autre homme que le Stein qui s'était levé le matin du 20. Dans son esprit et dans son cœur, il s'était fait un grand silence, un silence religieux...

II

Personne ne pouvait rester insensible au charme de la parole de Wagner; sa supériorité s'imposait à tous; mais il fallait être soi-même un homme très supérieur, d'une envergure voisine du génie, peut-être aussi fallait-il certaines conditions d'éducation, et, — j'ajouterai, — certain hasard de jeunesse, pour être susceptible de l'impression, aussi soudaine que profonde, que fit, sur Nietzsche et sur Stein, le contact du grand homme. Une sérieuse culture, affinée dans le commerce des plus hauts parmi les écrivains de tous les âges, un cerveau puissant, d'une sensibilité docile aux impressions diverses, et capable de convertir en force active ce qui, chez la plupart, reste à l'état d'empreinte passagère,

une faculté d'enthousiasme que les années n'avaient pas encore refroidie, — tels furent, à n'en pas douter, les élémens dont l'heureux ensemble permit à ces deux hommes de reconnaître en Wagner, non seulement une intelligence extraordinaire, mais pour ainsi dire un esprit d'un autre *genre* que tous ceux jusqu'alors rencontrés dans leur vie, l'*ingenium ingenitum* que, penchés sur les livres, ils cherchaient et croyaient parfois retrouver, deviner tout au moins, mais seulement, jusque-là, comme le savant évoque, sous la poussière des palimpsestes, la vie lointaine des âges disparus. Pour discerner le génie, lorsque le plus rare des hasards nous met face à face avec lui, il faut en porter en soi le pressentiment. Dans une des thèses qu'il avait soutenues à Berlin, Stein affirmait : « L'infini diffère du fini, non en quantité, mais en qualité » : tentative héroïque, sans doute, pour rendre le « Dühringisme » acceptable aux esprits philosophiques. Lorsqu'il rencontra Wagner, cette thèse dut lui revenir à la mémoire ; c'est bien par sa qualité que le génie authentique diffère du talent, et, quelle qu'en soit d'ailleurs l'importance première pour ses œuvres, le génie, en tant que phénomène, a en outre cette importance morale et philosophique, qu'il nous met en présence d'un ordre de choses supérieur à nous.

Chez Nietzsche comme chez Stein, si on creuse sous la surface souvent trompeuse, si on se pénètre de l'ensemble de leur œuvre, si on la fait passer au creuset d'une critique sincère, on se convaincra que l'influence de Wagner ne fut pas seulement celle de l'artiste, créateur d'œuvres magnifiques et nouvelles, mais surtout celle de la présence, en chair et en os, de ce phénomène extraordinaire : le *génie* palpable et vivant. Nietzsche passa bien, il est vrai, par une période qu'on peut appeler « wagnérienne, » Stein, jamais. Nietzsche écrivit sur Wagner des livres entiers, d'une éloquence étincelante, — sauf, plus tard, à renier son dieu, double symptôme qui nous montre en lui un caractère faible et sans indépendance. Stein, lui, n'a rien écrit sur Wagner, et c'est à peine s'il le cite deux ou trois fois dans l'ensemble de ses écrits. Nietzsche avoue en propres termes que c'est pour sauvegarder son indépendance qu'il a dû se révolter contre Wagner ; jamais Stein ne sentit la sienne menacée. Bien au contraire, ce qu'il a gagné, en première ligne, au contact de Wagner, c'est de prendre conscience de sa force propre et de son originalité. Il ne dévie ni à droite ni à gauche ; il se continue, purement et simplement. Ses

préoccupations restent les mêmes : Giordano Bruno, rapports entre la pensée française et la pensée allemande, questions d'esthétique, essais poétiques, rien n'est changé dans la route qu'il a suivie et qu'il suivra encore ; rien, et pourtant tout !

L'art de Wagner, il le connaissait de longue date. J'ai parlé plus haut de l'impression que firent sur lui *les Maîtres Chanteurs*, en 1874, et, sur une page à demi déchirée de son Journal, je trouve ce cri d'enthousiasme : « *Rienzi*, *Tannhauser*, *Lohengrin*, trilogie incomparable ! l'*Iphigénie en Aulide* de Gluck, oui, même le *Macbeth* de Shakspeare, reculent au second plan. » Et j'ai dit déjà que, sans rien exagérer, sa rencontre avec Wagner fut l'événement décisif de sa vie : dorénavant, le monde entier va lui apparaître sous un jour nouveau, c'est comme si un voile tombait de ses yeux. Stein, — l'esprit inquiet, tourmenté, qui suit une voie obscure, et qu'il ne comprend pas encore, Stein, dont la fiévreuse pensée va de la théologie aux théories électriques, passe de Kant à Dühring, Stein qui, dans un chapitre de sa *Philosophie lyrique*, invoquait Vénus et prétendait vouloir « se damner dans ses bras, » puis, dans le chapitre suivant du même livre, disait que le Moi est un être sacré, qu'il faut placer sur un autel, et dont il ne faut s'approcher qu'avec vénération, — Stein prend enfin possession de lui-même. Il lève haut la tête, car il sait d'où il vient ; et son regard s'éclaire, car il sait où il va. Lui qui s'était plaint d'être incompris des autres, il se rend compte, désormais, que c'est lui-même qui ne se comprenait pas. Au contact du génie, il s'est trouvé lui-même. Doctrines, œuvres d'art, ce ne sont pas les manifestations diverses de ce génie qui l'ont enfin revêtu de la robe virile, c'est la révélation même du génie présent et tangible, c'est le fait d'avoir plongé son regard dans cet œil, d'avoir entendu cette parole : et, du coup, il atteint lui-même à sa pleine maturité.

Stein avait exploré les régions de l'abstraction la plus sublimée, ces espaces où l'air raréfié ne suffit plus à la respiration ; il avait ensuite travaillé à la lueur aveuglante des forges souterraines où le mécanisme règne en maître : voici venir à lui un homme qui, sans être savant, paraissait tout comprendre, — un homme qui n'avait jamais pâli sur les métaphysiques, et dont pourtant la pensée dépassait de beaucoup celle des philosophes, un homme si peu versé dans les choses de la mathématique que c'est à peine s'il avait étudié la mécanique de son art, et qui produisait cepen-

dant, comme en se jouant, des merveilles de science en même temps que de poésie! Et cet homme, lui aussi, avait les yeux fixés, douloureusement fixés sur le grand problème social, sur cet avenir de l'humanité dont l'angoisse torturait Stein, sur cette question, la plus haute de toutes, que le jeune homme, frappant à toutes les portes, avait posée à Dühring, à tant d'autres, sans arriver à obtenir une réponse! Certes, Wagner ne cherchait, ni dans la science, ni dans les perfectionnemens de l'industrie le secret du bonheur de l'homme; bien au contraire, il disait « que le couronnement de toute sagesse humaine est de reconnaître à l'univers une signification morale; » il ne voyait pas de bonheur possible en dehors de cette sagesse-là, et, pour discerner la fleur divine, il ne faisait qu'ouvrir les yeux, que contempler la Grande Nature, autour de lui et dans son propre cœur... J'ai indiqué les rapports qu'il y a entre la cécité de Dühring et sa philosophie; pour comprendre Wagner, il faut se pénétrer de ce fait, que son intelligence était *tout œil*, si je puis ainsi dire. On n'a qu'à ouvrir ses écrits pour se persuader qu'il *voit* tout ce dont il parle, les personnes et les choses : il n'y a ni abstraction, ni combinaison; il y a toujours vision.

J'espère que le lecteur, s'il a bien voulu suivre tout ce que j'ai dit plus haut sur Stein, a pénétré assez avant dans sa nature pour deviner l'influence que Wagner put et dut exercer sur lui. Cette impression totale, d'ensemble, vaudra mieux qu'une analyse détaillée, nécessairement incomplète; peut-être même serait-il téméraire de vouloir poursuivre, jusque dans ses dernières ramifications, ce rapport, tel qu'il s'établit nécessairement entre ces deux hommes. Dans une lettre datée de Bayreuth, deux ans après sa première rencontre avec le maître, au moment même où Stein rompait enfin son long silence et reprenait la série de ses écrits, série qui, désormais, s'accélère et se presse, il dit à une amie que, s'il parle d'*espoir*, c'est que ce mot a pris enfin un sens pour lui, à la lumière de l'idée que Bayreuth lui a révélée. Il a, poursuit-il, perdu toute illusion sur l'avenir prochain, mais il a trouvé sa foi, une foi inébranlable, dans l'éternelle destinée de l'homme. L'art seul, l'art tel que le comprend Wagner, peut nous donner une société meilleure, parce que l'art seul porte en son sein le secret de la rénovation; seul, il peut créer et transformer. Certes, il suffit d'un regard sur le monde moderne, pour ne plus discerner, dans ce rêve sublime, que l'audace d'un paradoxe. N'importe! Devant nous, la route s'étend, droite et claire, il faut la

suivre ! Dans le même ordre d'idées, Schiller avait déjà dit : « Pour une âme qui ne connaît pas de bornes, une orientation sûre d'elle-même, c'est déjà la perfection ; apercevoir nettement le but, c'est l'atteindre. »

Stein ne demeura qu'une année dans la famille Wagner, mais resta toujours en étroite communication avec elle ; grâce à une correspondance ininterrompue, à de fréquentes et longues visites aussi, les rapports entre le maître et lui ne perdirent rien de leur intimité. Pareille empreinte, une fois reçue, pouvait-elle s'effacer ? Nietzsche lui-même ne pleurait-il pas en parlant d'autrefois ? Si d'ailleurs quelque chose pouvait augmenter la sympathie que Wagner portait à son jeune ami, c'était bien le viril désintéressement avec lequel ce dernier, quittant son élève, qu'il chérissait, une tâche qui le passionnait, jusqu'à l'atmosphère où il se sentait grandir de jour en jour, sut, au premier appel de la piété filiale, répondre : Me voici !

Déjà, lorsqu'il s'était agi de déclarer ouvertement qu'il abandonnait la théologie, Stein avait vivement redouté la désapprobation de son père ; et voici qu'à cette première douleur, s'en était ajoutée une seconde. Chacun comprendra qu'un baron de Stein ne dut pas se sentir flatté de la vocation que son fils avait choisie. Précepteur ! Comment faire comprendre au vieux gentilhomme qu'il s'agissait, pour Stein, d'une expérience psychologique et sociologique de la plus haute importance à ses yeux ! Ni Jean-Jacques, ni son Vicaire savoyard, lui fussent-ils apparus en chair et en os, n'eussent réussi à convaincre le descendant des capitaines de Würzbourg. Bien plus, précepteur chez Richard Wagner, chez cet homme que l'Allemagne entière s'accordait à honnir et que la presse ne discutait que pour se demander ce qui l'emportait, chez lui, de la folie ou de la vanité ! Ajoutez à cela que le vieux baron était seul, malade, porté à des accès de mélancolie, et que, fixé à Halle, il désirait avoir son fils auprès de lui. Il enjoignit à Heinrich von Stein de venir à Halle, pour y briguer une place de professeur à l'Université. Wagner, à ce moment (automne 1880), habitait l'Italie. On sait quelle radieuse gaîté était son état normal, et se communiquait irrésistiblement à son entourage ; à ce moment, le peintre Joukowsky, d'autres artistes, tous hommes de talent et d'esprit, étaient les commensaux de la maison. N'oublions pas Franz Liszt et sa fille, Mme Wagner, ni le

comte de Gobineau, alors fixé à Rome... Jamais Stein n'avait assisté à pareille fête : une pléiade d'hommes qui ne vivaient que pour voir et pour créer le beau, groupés autour d'un maître de génie, — pour cadre, Naples, son soleil, sa mer incomparable ! Et voilà ce qu'il lui fallait quitter; bien plus, il devait renoncer au rêve de sa vie, à la réalisation de ses plus hauts espoirs, à l'éducation de cet enfant, à cette éducation où il voulait mettre toute l'intensité de ses plus généreuses pensées, et qui devait en être, à la fois, la justification et le couronnement, — oui, quitter tout cela, pour aller s'enfermer, seul, incompris, dans la lugubre Halle !

Un homme chez qui le sentiment du devoir était aussi dominant que chez Stein ne pouvait hésiter, mais, en vérité, il y fallait du courage. La vie, la vraie vie venait seulement de naître pour lui; il n'avait pas eu, comme Novalis, le bonheur de posséder près de lui un Schlegel, un Tieck. Au fond, et bien que l'affection ne lui eût jamais manqué, il avait vécu seul, trop singulier pour que ses parens et ses amis le comprissent jamais, trop peu mûr encore pour s'imposer au monde, — avec cela d'un abord réservé, presque rébarbatif, et d'une sensibilité maladive, comme cloîtré en lui-même. Et voici que, pendant une année, il avait eu tout ce que son cœur avait jamais pu rêver : compris, aidé, choyé, devenu comme le fils aîné d'un des plus étonnans génies que le monde ait connus. Cette année, 1879-1880, fut la récompense de toute une vie sévère et digne, — tourmentée jusque-là, — dès lors, hélas ! plus dure et plus douloureuse encore.

A partir de ce moment, Stein se jeta dans le travail littéraire avec une ardeur telle que l'ensemble de son œuvre, qui remplirait au moins six volumes in-8°, date des six années qui vont de 1881 à sa mort. Cependant, il ne discontinuait pas ses études : études philologiques, études d'économie sociale, de philosophie, de littérature, d'histoire, voire même d'électricité; il faisait plusieurs cours, simultanément, à l'université de Halle; ses travaux l'obligeaient à des voyages répétés, en Allemagne et à l'étranger; son activité était fiévreuse, incessante, presque incroyable. Encore faut-il, du temps dont il disposait, déduire le terrible service militaire, qui le reprenait à tout instant, et qui le brisait, le terrassait périodiquement. Dans une lettre de 1881, il écrit : « Une angoisse me saisit et me fouette comme d'un ricanement intérieur, dès que je laisse passer une minute sans action, sans la réa-

lité de quelque chose de fait ou de senti. » On ne comprend sa hâte qu'en se souvenant de cette norne de son rêve, qui lui disait naguère : Hâte-toi !

On pourrait donc, presque, arrêter ici la chronique de la vie de Stein, et ne parler que de ses travaux ; il le disait lui-même dans une lettre de 1884 : « Mes ouvrages sont les événemens de ma vie. » Jetons toutefois un rapide coup d'œil sur ses dernières années avant de terminer cette étude par un dénombrement sommaire de ce que Stein appelait « les événemens de sa vie. »

On sait que, dans les universités allemandes, pour devenir professeur, ou même *Privat-Docent*, il faut commencer par obtenir le droit d'enseigner (*jus docendi*), c'est-à-dire justifier, non seulement des examens passés et des grades requis, mais encore, par un *specimen habilitatis*, d'aptitudes personnelles non moins essentielles que les connaissances acquises. Le candidat présente, au jury nommé par la faculté, une dissertation, et ce n'est qu'après que chacun de ses membres l'a examinée et approuvée, que le *jus docendi* est accordé ! Appliquée dans l'esprit qui l'a dictée, cette disposition serait et peut être excellente, mais on comprend à quelles tracasseries son application se prête, lorsque la mauvaise volonté s'en mêle, ou lorsque le candidat a plus de talent que ses juges. Je connais, à Munich, un jeune savant qui, depuis trois ans, passe son temps à faire et à refaire son *Habilitationsschrift ;* son jury compte, entre autres, deux professeurs hostiles l'un à l'autre : s'il rédige sa dissertation de façon à incliner vers les doctrines de l'un, l'autre la rejette, et *vice versa*... Ce ne fut qu'après avoir refait *quatre* fois sa thèse sur *L'importance qu'il convient d'attribuer à l'élément poétique dans la philosophie de Giordano Bruno*, que Stein réussit à réunir tous les suffrages. On ne pouvait nier ni la profonde science, ni le talent exceptionnel du candidat, mais ce qui exaspérait les professeurs de Halle, c'est qu'en parlant de philosophie, loin de se confiner dans les limites traditionnelles, il embrassait la culture générale de l'homme, la religion, l'art même ; et Stein décrit de façon plaisante la « fureur » qui fit bondir l'un de ses professeurs, lorsque, dans la première version de sa thèse, il découvrit le nom de Richard Wagner. Enfin, le droit d'enseigner lui fut accordé, et Stein inaugura sa carrière universitaire par une conférence sur le *Discours sur les sciences et les arts* de J.-J. Rousseau. Ensuite, il ouvrit deux

cours, l'un sur les rapports mutuels de l'Art et de la philosophie, l'autre sur Richard Wagner (1). Sa première leçon, sur ce dernier sujet, du 27 octobre 1881, fut certainement la première occasion où le nom du maître de Bayreuth fut mentionné dans une chaire universitaire. Mais il était impossible qu'un homme de la trempe de Stein réussît dans un tel milieu ; ses collègues le détestaient, le persécutaient comme disciple de Dühring et de Wagner ; les étudians, ignorant sa valeur, laissaient vide la salle où il donnait ses cours. Il finit donc par obtenir de son père l'autorisation de se transporter à Berlin, où, d'ailleurs, on lui fit encore plus de difficultés qu'à Halle, et où il lui fallut plus d'un an pour forcer les portes de l'université. Un de ses plus beaux travaux, son *Essai sur les rapports entre le langage et la philosophie* fut refusé dans deux versions, qu'heureusement nous possédons toutes deux, et il lui fallut choisir un thème plus « académique ; » enfin, le 24 juillet 1884, son travail sur *les Rapports entre Boileau et Descartes* fut reçu comme « suffisant, » et Stein put, dès le 29 juillet, commencer son enseignement par une conférence sur *la Doctrine des Idées selon Schopenhauer*. Pendant les trois années qui lui restaient à vivre, il fit, chaque semestre, deux cours, l'un public, l'autre d'un caractère plus strictement scientifique (*privatissimum*) destiné aux seuls étudians en philosophie. Les cours d'un *Privat-Docent* ne sont pas obligatoires, le talent seul du professeur peut y attirer et y retenir les auditeurs. Stein n'en eut qu'une douzaine au début de son premier cours public sur *les Doctrines esthétiques de Lessing et leur genèse historique;* mais dès la deuxième année, leur nombre alla en augmentant, et à son cours sur l'*Esthétique des poètes classiques de l'Allemagne*, plus spécialement de Gœthe et de Schiller, on se tenait debout sur les marches de l'amphithéâtre, tant celui-ci regorgeait de monde. Son enseignement spécial, en revanche, était sans doute très ardu, car les étudians y étaient très rares.

Mais pour obtenir le titre de professeur ordinaire, les succès de la chaire ne suffisent pas. Il faut encore se faire connaître par des ouvrages qui aient un certain retentissement dans le monde savant. Sur le conseil d'un des plus fidèles et des plus éminens de ses amis, le professeur Dilthey, Stein entreprit un ouvrage consi-

(1) Ni son Journal, ni ses lettres ne donnant de détails sur ce cours, je ne sais s'il traitait de Wagner en général, de son théâtre, ou de ses écrits.

dérable, qui parut au printemps de 1886 : *les Origines de l'Esthétique moderne*. C'est, dans ce domaine, son *summum opus*. La disposition en est des plus simples : il y raconte l'histoire de la pensée esthétique depuis Boileau jusqu'à Winckelmann. Mais cette indication ne laisse pas deviner la haute originalité du livre, unique en son genre, œuvre à la fois scientifique et littéraire. Stein a tout lu, — les auteurs français, anglais, allemands, italiens, suisses, — il connaît l'antiquité et est familier avec ce qui s'est fait en Europe durant notre siècle. Ainsi outillé, il ne construit pas un échafaudage artificiel, mais il poursuit un double but, qui pourrait sembler presque inconciliable, sinon contradictoire : il respecte l'individualité de chaque auteur, il se garde de le faire entrer dans la camisole de force d'un système préconçu ; et, en même temps, par une analyse d'apparence simple, mais au fond très subtile, il sait faire voir le réseau compliqué des influences que chacun subit et exerce. Il parvient ainsi à nous donner, de chaque penseur pris individuellement, une vivante image, et néanmoins il fait ressortir, avec un relief singulier, les élémens dominans de la race. C'est ainsi, par exemple, que nous voyons le grand groupe des Français, depuis les prédécesseurs de Boileau jusqu'à Marmontel et La Harpe, subir toutes sortes d'influences, italiennes, anglaises, allemandes, et n'en pas moins rester toujours Français ; de même pour tous. Jamais livre ne fut plus impartial ; il en est presque froid, et ce n'est que par éclairs, très rarement, qu'apparaît la flamme d'un patriotisme dont la correction académique recouvre, le plus souvent, l'ardeur partout présente. Ardeur d'amour, non de haine : le livre entier ne contient pas une expression qu'on puisse accuser d'injustice ou même de parti pris. Et, si Stein est resté Allemand, on ne saurait nier qu'il a beaucoup gagné à la fréquentation des auteurs français. Ce qui distingue leur style, j'entends le style des meilleurs, de celui des Anglais ou des Allemands, c'est, avec la clarté, une sobriété qui parfois touche à la sécheresse. Gœthe, par momens, en approche : Stein, lui, en est tout pénétré ; et peut-être même est-il allé trop loin dans cette réaction contre le langage tantôt ampoulé, tantôt relâché de ses compatriotes. S'il eût vécu, on peut supposer qu'il eût appris à allier, à la simplicité dont les lettres françaises lui avaient donné le goût, la chaleur et le relief du style classique allemand. Et il y aurait toute une étude à faire sur le contenu du livre ; rien n'y est plus intéressant que l'analyse des liens qui

rattachent Winckelmann, l'esthéticien allemand par excellence, à la pensée française. Mais les limites de cette étude ne me permettent pas de m'y étendre ici; qu'il me suffise de dire que ce livre n'eut pas, au premier moment, tout le succès que Stein en avait espéré. On fit à l'auteur des complimens et des promesses; on ne le nomma point professeur.

Ce fut une déception cruelle. Après une visite à un savant de grande influence, qui l'avait comblé d'encens sans vouloir rien faire pour lui, Stein écrit à une amie : « Je crois entendre d'ici les éloges académiques qu'on me décernera, lorsque j'aurai succombé dans la lutte. » Un mois plus tard, il était mort.

Tous ses amis furent consternés par cette fin soudaine. J'ai dit que Stein avait la stature d'un géant; on ne lui connaissait pas de maladie, et, lorsqu'il se plaignait, lorsqu'il écrivait : « Berlin m'empoisonne, » on n'y voyait que l'irritation que devaient lui causer ses déboires. Et cependant, aujourd'hui, en y réfléchissant, on est bien forcé de reconnaître que Stein est mort par la simple raison qu'il était impossible que, tel qu'il était, il continuât à vivre. Jamais, ni dans son Journal, ni dans ses lettres, nous ne le voyons descendre au niveau du commun des hommes; partout, toujours, dans chacune des minutes dont se composa sa courte existence, il plane dans les régions de l'idéal. Pur rêveur, il eût pu vivre peut-être, mais son rêve était précisément d'agir sur ses semblables; né d'une race de soldats, lui, le savant et le poète, il reste quand même homme de guerre. En mai 1887, au retour d'une de ses conférences, il écrit : « J'avais aujourd'hui à parler de choses sublimes; en n'apercevant autour de moi que des visages durs et insensibles, j'ai senti cette même angoisse qui m'oppresse souvent, j'ai senti que cela ne pouvait plus aller. Ce doit être quelque maladie qui me ronge. Et cependant, cette maladie n'est autre que le non-moi. » Il avait annoncé à l'Université des conférences sur *Richard Wagner;* l'autorité lui fit savoir que, s'il osait mettre ce dessein à exécution, sa carrière serait brisée. « Personne qui me comprenne, écrit-il dans son Journal, ni près, ni loin... Pas de femme qui sache m'aimer! Et je dois vivre, vivre consumé de flammes intérieures, de flammes éternelles! »

Une légère indisposition, à laquelle le médecin lui-même n'attachait aucune importance, prit soudain, le 15 juin 1887, un caractère très grave. Stein était seul, sans un ami auprès de lui;

en hâte, on le transporta à l'hôpital; le 20 juin au matin, à 8 heures, quand ses parens et ses amis venaient à peine d'apprendre qu'il fût alité, il rendit le dernier soupir, seul, dans toute la tristesse du mot, car la sœur de charité avait elle-même quitté la chambre. L'autopsie permit de constater la parfaite santé de tous les organes, à l'exception du cœur. Celui-ci, sans être précisément malade, avait une lésion toute locale, que les savans ne parvinrent pas à s'expliquer. On l'enterra dans le cimetière militaire, et on grava, sur sa tombe, ces paroles :

« Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu! »

III

J'ai eu l'occasion, chemin faisant, de signaler quelques-uns des écrits de Stein. Il me reste à jeter un coup d'œil d'ensemble sur son œuvre.

Elle comprend, d'abord, toute une série de travaux critiques ou scientifiques, disséminés dans diverses publications périodiques, les *Bayreuther Blatter*, la *Zeitschrift für Philosophie*, la *Deutsche Rundschau*, et autres. Parmi ceux qui ont trait à la littérature française, je noterai, pour compléter la liste de ceux que j'ai déjà mentionnés, un article sur *les Œuvres de Rousseau et leur influence*, et une très remarquable étude sur *les Rapports entre Rousseau et Kant*. Dühring avait déjà indiqué ce que les théories morales de Kant doivent à Jean-Jacques; mais Stein va bien plus loin, et montre que le moraliste genevois a eu une influence décisive sur la métaphysique du philosophe allemand. Et ce n'est pas une affirmation en l'air; documens en mains, Stein prouve ce qu'il avance, irréfutablement; il le fait, d'ailleurs, en quelques pages, avec cette extrême concision qui reste un trait distinctif de sa manière. Dans la philosophie proprement dite, une série de *Scolies sur Schopenhauer* est peut-être, à côté de l'étude déjà mentionnée sur les *Rapports entre le langage et la philosophie*, ce qu'il a produit de plus remarquable. Ses études sur Luther et sur Shakspeare sont mi-historiques, mi-philosophiques. Il y aurait enfin à signaler une série d'articles plus spécialement littéraires sur Gœthe, Jean-Paul Richter, Gobineau et autres, et des études sur des livres nouveaux.

Mais l'intérêt du public allemand va surtout, et avec raison, aux œuvres poétiques. Stein, cependant, est mort avant d'avoir

trouvé la forme définitive qui aurait convenu à son génie particulier. A l'encontre de ses amis, je trouve l'homme plus parfait que ses poèmes, et, si ceux-ci abondent en passages exquis, ce dont je conviens volontiers, je n'y saurais voir des parfaits chefs-d'œuvre. Novalis aussi, chez qui la fantaisie était beaucoup plus ardente, mourut sans avoir pu terminer le roman impossible, romanesquement chimérique, dont il avait fait l'œuvre de sa vie. Stein, lui, n'a jamais extravagué, et, d'ailleurs, son extrême souci de la forme devait évidemment faire plus lentement mûrir son talent. On peut comparer ces deux hommes, mais aussi les opposer l'un à l'autre comme représentant l'un, le romantisme, l'autre le classicisme le plus sévère. Et tous deux sont morts avant d'avoir consommé leur œuvre.

Cette constante préoccupation de la forme, — que Stein voulait simple, correcte, d'une beauté irréprochable, jamais étincelante, toujours ardente d'un feu intérieur, — jointe à cette qualité morale que les Grecs nommaient σωφροσύνη, et qu'il possédait à un haut degré, donnent le droit d'affirmer que Stein, s'il n'eût été fauché si jeune, eût créé des œuvres poétiques de grande valeur. Comme arrière-plan, un horizon vaste, lointain, mais tracé d'une main sûre d'elle-même : sa conception philosophique du monde. Les questions sociales eussent donné la trame de l'œuvre. Et, en avant de ce fond double (la nature immuable et la cohue agitée des humains), se fussent dressés les grands hommes, les héros et les saints ; plus grands que la nature, parce qu'un cœur humain bat dans leur poitrine, plus grands aussi que nous, parce que leur regard embrasse l'univers, et que leur vie semble, comme un océan, nous convier à nous embarquer vers ce monde meilleur que leur œil plus clair discerne, par delà les brumes de notre horizon.

Ce tableau n'est pas pure fantaisie : dans ce que Stein nous a légué, nous en trouvons les élémens, parfois éparpillés, parfois réunis déjà, mais point encore rassemblés dans une parfaite et harmonieuse unité. Son premier livre, dont j'ai déjà parlé, *les Idéals du matérialisme* ou plutôt *Philosophie lyrique*, nous montre, dans un bouillonnement désordonné, toutes les faces de sa personnalité. C'est encore un chaos ; mais la division en courts chapitres, chacun d'un caractère individuel, montre déjà l'extrême souci de la forme. Et si le philosophe prédomine au début du livre, le poète l'emporte à la fin. Mais le principal ouvrage poé-

tique de Stein est le volume qui parut en 1883 sous ce titre : *Helden und Welt* (les héros et le monde). Ce sont des dialogues dramatiques, mais d'un genre bien différent de ceux, par exemple, de Lucien ou de Voltaire; le raisonnement n'y entre pour rien, le portrait des personnages est tout; peut-être se rapprochent-ils des *Scènes de la Renaissance* de Gobineau, plutôt que de tout autre modèle. Et ces personnages, ce sont des « héros, » dans l'acception que Stein donne à ce terme, c'est-à-dire, des hommes moralement grands, représentés dans leur milieu, dans ce « monde » contre lequel se brise leur volonté. Il y a douze contes en tout, trois ont trait à l'antiquité grecque, trois à Rome, trois au moyen âge, trois aux temps modernes. Ainsi défilent devant nos yeux Solon, Timoléon, Alexandre, Annibal, la mère des Gracques, Pompée, sainte Catherine, Luther, l'un des Bach, Giordano Bruno (avec Shakspeare), Cromwell, et un ouvrier de fabrique. Trois autres contes de la même série traitaient de la Révolution française : la mort de Marat, le Dauphin, Saint-Just; ils n'ont été publiés qu'en 1894. La pensée dominante du livre est bien exprimée dans cette phrase : « Quelle que soit la puissance obscure et prodigieuse cachée derrière les choses, il reste certain que le seul chemin qui y conduise est celui de cette pauvre vie; donc nos actions, pour fugitives qu'elles soient, ont sûrement une portée morale, profonde et éternelle. » Mais, si la thèse est visible, les personnages n'en sont pas moins individualisés avec un incontestable talent. On devine même, sous ce masque un peu fatigant du dialogue, des dispositions marquées pour le drame. Et, chose singulière, Stein, l'homme si austèrement viril, réussit surtout dans l'expression des caractères féminins : telles, Cornélie, sainte Catherine, et la fille de Cromwell.

Un volume posthume, publié en 1888, contient, outre une série de nouveaux dialogues dramatiques, — dont l'un surtout, *Frédéric le Grand*, est d'une beauté supérieure, — une tragédie en un acte, et une série de contes qui montrent Stein sous un nouveau jour. Qu'on imagine un Guy de Maupassant chaste, si faire se peut. Il y a là une variation du thème de *l'Ingénu* (*La patrie du sauvage*) et un récit d'assassinat qui sont tout à fait remarquables d'observation et de style; avec cela, un sang-froid qu'on n'aurait jamais soupçonné chez Stein. Et pas l'ombre d'une thèse : de l'art pur, et du meilleur. Dans ce même volume, trois dialogues sont

réunis sous ce titre : *Les Saints*. C'est un fragment du dernier ouvrage qui ait préoccupé Stein ; il rêvait d'écrire une *Vie des Saints*, non point, on le comprend, dans une intention apologétique, mais parce qu'aucun problème ne le passionnait plus que celui de la sainteté. N'était-ce pas, d'ailleurs, à cette classe de héros que la nature semblait l'avait prédestiné lui-même ? Il s'entoura de toutes les indications possibles ; quelques mois avant sa mort, il écrivait que son âme était tout entière à cette œuvre nouvelle. Mais, soit qu'il ait renoncé à son projet, ou que le temps lui ait manqué de le réaliser, toujours est-il qu'on n'a trouvé dans ses papiers, autant que je sache, que trois dialogues : *Les deux anachorètes* (saint Paul Ermite et saint Antoine), *Sainte Élisabeth*, *Tauler et le Vaudois*. La *Sainte Élisabeth* est un morceau très développé, en trois parties, répondant à peu près aux cinq actes d'un drame ; il suffit de le lire pour se convaincre que l'auteur eût fini par écrire pour la scène, et eût pu y porter des œuvres aussi fortes que belles.

Mais je ne saurais songer à poursuivre ici l'analyse des écrits de Stein. Je n'ai voulu que signaler leur auteur au public français ; et je croirai avoir assez fait si, en indiquant dans cette esquisse rapide la noble et attachante physionomie morale du jeune poète philosophe, j'ai pu inspirer à quelqu'un de mes lecteurs le désir de l'approcher de plus près, et d'entrer plus à fond dans l'examen de son œuvre.

HOUSTON STEWART CHAMBERLAIN.

LA CRISE DES CAMPAGNES

ET

DES VILLES

Nous traversons une crise, et cette crise est double. Un mal en a engendré un autre. Les campagnes se vident. Certes, ce n'est pas d'aujourd'hui que les habitans des districts ruraux quittent leur canton ou leur village pour aller loin de leur milieu tenter fortune dans quelque direction nouvelle. Depuis que le monde est monde, ou peu s'en faut, les cultivateurs, en proportions variables selon les temps et les contrées, n'ont jamais cessé de se faire citadins. On peut même soutenir que, dans les premiers âges, les villes ne comprenaient que des laboureurs, comme on disait jadis, dont les occupations agricoles peu à peu cédèrent le pas à d'autres genres d'activité, car il est à présumer qu'il a fallu attendre des siècles pour voir surgir des villes du type moderne. Toutefois cette émigration des travailleurs des champs vers d'autres carrières, a pris à notre époque une ampleur si extraordinaire et semble si loin de s'arrêter, qu'elle constituerait déjà, à elle seule, un fait nouveau et presque tragique.

Mais les campagnes ne se dépeuplent que pour aller grossir les agglomérations urbaines ou industrielles, également révolutionnées. Partout ce sont des localités qui s'emplissent et débordent, comme elles n'auraient jamais pu le faire par leur seule croissance interne, qui déchirent leur ancienne ceinture et changent d'aspect à vue d'œil, au point que ceux qui y ont toujours vécu, ont peine parfois à s'y retrouver. Ici, c'est le fourmillement d'êtres humains entassés les uns sur les autres. Ailleurs,

ce sont des quartiers neufs qui s'élèvent, mais pour rester à moitié vides, parce que l'on a trop poussé la construction. Partout, c'est, du plus au moins, un mouvement d'expansion saccadé, aveugle, le désarroi résultant du caractère impétueux et soudain de cette invasion d'un nouveau genre, que ni les pouvoirs publics, ni les particuliers n'avaient vue venir à temps, et pour laquelle ils n'étaient pas préparés.

Des doléances amères retentissent dans les campagnes. La gaîté et l'entrain s'y font plus rares, les capitaux dont elles auraient besoin suivent le flot migrateur; mais cette perturbation n'affecte pas moins gravement les villes, où se multiplient les sans-travail, dont la plupart ont en perspective des destinées plus tristes que celles des plus mal partagés d'entre les agriculteurs.

Cette rupture de l'ancien équilibre démographique entre les campagnes et les villes, avec ses profondes et multiples répercussions sur le bien-être général, constitue, à n'en pas douter, un des événemens les plus caractéristiques de ce siècle finissant, qui ne nous a pourtant pas épargné ses surprises. On peut même se demander si jamais il s'est produit, dans la structure intérieure des nations, des changemens aussi considérables.

Un tel spectacle provoque la réflexion. A cette heure où des romanciers s'en inspirent et en émeuvent leurs lecteurs, à force d'en avoir été saisis eux-mêmes, il serait étrange que le côté sociologique de ce grave problème ne sollicitât pas particulièrement l'intérêt. C'est ce côté-là du sujet que nous voudrions considérer aujourd'hui, mais on voudra bien nous permettre encore une remarque avant d'entrer dans le vif du sujet.

Il est très ordinaire d'entendre opposer les termes de « campagnes » et de « villes », comme s'ils représentaient une alternative absolue, deux pôles entre lesquels l'option fût forcée. Il n'en est pourtant pas ainsi et les choses ne se présentent point avec ce degré d'opposition tranchée. En réalité, bien des gens cessent d'appartenir à la classe agricole sans aller se fixer dans des centres, sans devenir des citadins. Ils s'embauchent dans des usines rurales, ils entrent dans les mines, les entreprises de transport, les services de l'État, tels que police, postes, douanes, enseignement public, ou encore ils restent au village, mais en changeant d'outils, en remplaçant l'agriculture par d'autres occupations, devenant, par exemple, petits industriels, artisans ou

boutiquiers, gérans de domaines ou domestiques d'intérieur dans les familles de la région. Et, à l'inverse, combien ne se trouve-t-il pas, sinon dans les capitales, du moins dans les villes de province, de véritables paysans, vivant du travail du sol? Or, que penser, au point de vue de notre classement, de ces anomalies si fréquentes?

Pour nous, nous croyons qu'elles se résoudront d'elles-mêmes si, dans la détermination qui nous occupe, on part, non pas de la notion du domicile, mais de celle de la profession. Il est évident, en effet, que l'on est campagnard ou citadin à raison surtout du genre de travail auquel on s'adonne et non de la localité que l'on habite. A ce compte, au lieu de mettre en opposition, d'une manière générale, la campagne et la ville, il sera plus juste de distinguer, d'un côté, l'exploitation du sol, et, de l'autre, les occupations d'un autre ordre.

I

La perturbation démographique que nous traversons provient de ce que, de plus en plus, les populations rurales délaissent leur état et affluent vers les centres; voilà le fait, mais comment l'expliquer? « Heureux, s'écriait Virgile, dans le passage fameux où déjà il prenait la défense des campagnes menacées de la défaveur publique, heureux qui peut connaître les causes des choses! » Ici les causes sont manifestes. Il n'est personne à qui il ne soit arrivé, par son expérience personnelle, d'en saisir au moins quelques-unes. Cependant elles sont multiples, elles s'enchevêtrent de mille manières, et il faut un certain effort d'analyse pour les démêler.

A la réflexion, il apparaît tout de suite qu'il en est de deux sortes : les unes qui sont de tous les temps, qui tiennent à la nature même des champs et de la ville; les autres qui se rattachent aux circonstances particulières de notre époque. Les villes exercent sur l'esprit du campagnard une sorte de fascination d'une nature spéciale. C'est le séjour de l'élégance. Les gens y sont bien mis, toujours en toilette. Ils savent sans doute marcher, mais ils préfèrent souvent se faire transporter à leur aise. Depuis peu, le tramway a réalisé l'idée de la voiture du peuple, pour toutes les bourses; mais voici venir encore la bicyclette et l'automobile. Et quelles splendeurs que celles des cités modernes! Des

maisons élégantes, à grandes fenêtres, entourées de balcons et de terrasses; des édifices publics de toute sorte, églises, théâtres, bâtimens administratifs; des boutiques aux luxueuses devantures; la féerie des lumières s'allumant le soir, le long des grandes artères dessinées au cordeau; hors ville, de coquettes résidences, dans leur cadre de verdure et de fleurs; de tels tableaux séduisent les imaginations, et ceux qui ne les ont pas contemplés en rêvent autant que ceux qui en ont été hypnotisés.

On dit qu'on y voit tous les jours,
Ni plus ni moins que les dimanches,
Des gens s'en aller sur le cours,
En habits neufs, en robes blanches.

Après ces visions enchanteresses, que l'imagination, incessamment, va encore colorer et parer de toute sa fantasmagorie, faut-il s'étonner si l'habitant des campagnes éprouve quelque dépit à reprendre sa place dans la modeste maison de ferme noircie par l'âge, réclamant au moins quelques soins de propreté que la crainte de la dépense a déjà fait ajourner bien souvent? Le voit-on se remettant à circuler dans les ruelles tortueuses et étroites du village, avec les fumiers et les creux à purin en bordure? Pour certains esprits, c'en est trop; et de fort braves gens ont comme le sentiment de se débattre sous une malédiction du ciel.

Les villes sont, en outre, aux yeux de la masse paysanne, le lieu où l'on s'amuse. Veut-on des fêtes et des divertissemens, c'est là qu'il faut aller. Que le villageois, une fois ou l'autre, assiste même de loin à l'une de ces joyeuses occasions, il en gardera un souvenir ineffaçable. D'ordinaire, il est vrai, il ne connaît ces choses que par le bruit public, par les récits des journaux ou l'écho des conversations, mais cela même est assez pour lui faire venir l'eau à la bouche. Sont-ils heureux, *fortunatos nimium*, ces citadins! Leur vie n'est pas monotone et nue. Ils n'ont que l'embarras du choix entre les plaisirs, et encore beaucoup de ces divertissemens ne leur coûtent-ils rien, étant offerts au public par les autorités ou par des sociétés particulières, en sorte que les pauvres y ont part comme les riches.

Les travaux de ville, se dit-on encore, sont autrement moins rudes que ceux des champs. Ils n'exigent pas cet énorme effort musculaire qui fait de celui qui s'y livre une sorte de bête de somme. Et de plus, ils sont de courte durée. L'atelier ou le

bureau ferme à heure fixe, et de plus en plus, en tout pays, il reste fermé le dimanche. Le citadin peut ainsi disposer d'une partie de son temps : précieux privilège, que le cultivateur est loin de goûter au même degré ! Sans doute, il a bien, pour sa part, la longue saison morte et certaines périodes de détente et de loisir relatif ; mais, pendant les beaux mois, levé dès l'aube, il ne s'arrêtera qu'à la nuit, accablé par la fatigue et la chaleur. Le dimanche, le bétail réclame les mêmes soins que les autres jours, et puis ce sont les semailles qui pressent, ou les récoltes qu'il faut serrer sous la menace de la pluie. Le cultivateur est, de la sorte, l'esclave de la glèbe. Ses récréations sont rares ; et l'on ne saurait d'ailleurs souhaiter qu'il en fût autrement, car, à se faire coureur de fêtes ou pilier de cabaret, il aurait vite consommé sa ruine.

Cependant bien d'autres réflexions se pressent encore dans l'esprit du campagnard.

A la ville, les richesses abondent, et, avec elles, les occasions de gains. Un homme intelligent, ayant l'œil ouvert, trouve facilement, dans un centre où se traitent chaque jour tant d'affaires, le moyen d'améliorer sa position. Il y a pour lui des imprévus. Il n'est pas condamné à rester, du berceau à la tombe, dans la même ligne professionnelle, rivé à la même besogne, tournant dans le même cercle. Il peut, sans passer pour un rêveur ou un visionnaire, escompter un peu la chance. Arrive-t-il que ses occupations cessent de lui apporter les encouragemens légitimes, il aura cette ressource d'en chercher d'autres, ou tout au moins d'ajouter quelque corde à son arc.

Mais ce qu'envie le colon des champs dans la situation de l'habitant des villes, c'est moins peut-être le bénéfice d'heureuses aubaines, de petits coups de fortune, dont on n'est d'ailleurs jamais sûr, que l'avantage de recevoir un salaire régulier, d'obtenir la récompense certaine de ses efforts. Que de fois n'est-il pas frustré, lui, habitué pourtant à se contenter de bien peu de chose, dans sa légitime attente ! Il travaille, il fait sa tâche, mais les saisons se suivent sans se ressembler. S'il en est de passables, il en est de désastreuses. Il y a des récoltes qui manquent. Les intempéries, les pluies, la sécheresse, la grêle, la gelée, les parasites, les maladies du bétail l'attendent. Bien des fois le vers de Saint-Lambert s'est vérifié pour lui :

L'ouvrage de l'année est détruit dans un jour.

Le citadin, dans la majorité des cas, n'est pas exposé à des accidens aussi nombreux; son bonheur ne dépend pas du temps qu'il fait; il a moins à débattre avec son baromètre et la météorologie; il vit mieux.

Faut-il poursuivre le parallèle? Les gens de la ville se sentent l'objet de certains égards, de certaines attentions, ce qui n'est guère le cas pour ceux de la campagne. C'est qu'une fois débarrassés du vêtement de travail, on les prendrait aisément pour des « messieurs » et des « dames. » Ils ont de quoi causer, car ils voient du monde et savent beaucoup de choses. On ne les tourne pas en ridicule, tandis que les quolibets de plus ou moins bon goût pleuvent sur le rustaud, que désigne souvent sa blouse d'ouvrier, sur ce personnage mal dégrossi, gauche, emprunté, toujours embarrassé de sa personne. Il n'est pas de pays qui n'ait ici son petit vocabulaire plaisant ou grotesque; les Allemands se délectent du *Land Pomeranze*, et les Anglais du *country cousin*. Or, rien ne pèse sur un homme comme le sentiment de son infériorité sociale, comme cette impression qu'il fait partie d'une caste inférieure ou subordonnée.

Un autre point qui entre également en compte, ce sont les facilités que présentent les villes au point de vue de l'éducation de la jeunesse. Les écoles y abondent, de bonnes écoles, bien outillées de maîtres, de livres et de moyens de démonstration, et préparant aux carrières les plus diverses. A la campagne, il faut se contenter de l'école primaire, tout au plus de l'école secondaire ou de quelque chose d'approchant. Que d'enfans, point mal doués, qui eussent voulu s'instruire et embrasser une profession à leur choix, mais à qui cela n'a pas été possible, uniquement parce qu'ils ont eu la malchance de naître dans un district rural.

Tels sont les avantages que les habitans des campagnes discernent dans le séjour des villes. Sans doute, la séduction n'est pas la même pour tous, et il en est qui échappent au vertige. Ils ont aperçu des taches sombres et inquiétantes dans le tableau que nous venons d'esquisser, et quelquefois même ils ont reculé d'épouvante. Le bruit des cités les assourdit et les fait soupirer après la solitude tranquille de la maison de ferme. D'ailleurs, ils aiment le terroir, et les mécomptes qu'ils y trouvent ne les empêchent pas d'en apprécier les avantages à leur juste valeur. Ces natures-là, pourtant, sont l'exception. Ce sont les sages, les esprits

mûrs et réfléchis, et les jeunes générations éprouvent, en thèse générale, une certaine peine à les comprendre.

La conclusion de tout ce que nous venons de dire, est-il nécessaire de la tirer en due forme? C'est que le campagnard, qui par ses sueurs fait pousser le blé dont se nourrissent les hommes, n'est pas traité selon ses mérites. Lorsque le langage courant a voulu opposer aux princes et aux rois, en tant que symbolisant la puissance et la joie de vivre, des êtres infimes, obscurs, qui ne comptent pas et ignorent ce qui fait le charme de l'existence, à qui s'est-il arrêté? Aux laboureurs et aux bergers, c'est-à-dire aux travailleurs des champs. Il faut en prendre son parti. C'est comme cela.

Eh bien! non, l'habitant des campagnes n'aura pas toujours la résignation aussi facile. Il y a dans l'humanité une force cachée à laquelle on ne résiste pas aisément. Chacun cherche à s'élever dans l'échelle de l'activité économique et des avantages sociaux. Il règne au fond des âmes, irrépressible, vivace même après les insuccès répétés, ce qu'on pourrait appeler l'instinct de l'ascension professionnelle. Celui qui voit à ses côtés un bonheur qu'il n'a pas connu est porté à se demander comment il y pourrait atteindre, et si les circonstances lui défendent de pareilles ambitions, et qu'il doive se résigner au *statu quo*, on le verra espérer pour ses enfans ce qui lui a été refusé à lui-même.

Ce besoin, qui pousse l'individu à tenter du nouveau, si quelque occasion se présente pour lui d'améliorer son sort, a paru parfois condamnable. Il est intéressant de rappeler ce qu'écrivait sur ce sujet, en 1698, le chancelier d'Aguesseau : « Tel est, disait-il, le caractère dominant des mœurs de notre siècle : une inquiétude généralement répandue sur toutes les professions, une agitation que rien ne peut fixer, ennemie du repos, incapable de travail, portant partout le poids d'une inquiète et ambitieuse oisiveté, un soulèvement universel de tous les hommes contre leur condition ; une espèce de conspiration générale dans laquelle ils semblent être tous convenus de sortir de leur caractère ; toutes les professions confondues, les dignités avilies ; les bienséances voilées ; la plupart des hommes hors de leur place, méprisant leur état et le rendant méprisable. Toujours occupés de ce qu'ils veulent être et jamais de ce qu'ils sont ; pleins de vastes projets ; le seul qui leur échappe est de vivre contens de leur état. »

Il est manifeste que d'Aguesseau n'avait pas dû saisir, dans le

malaise qu'il décrit, les causes profondes qui l'expliquent et l'excuseraient, s'il en était besoin. Il appartenait à une époque où l'on tenait partout pour un axiome que l'homme a sa place fixée d'avance dans la société, que les uns sont nés pour commander, les autres pour obéir, et que c'est une révolte coupable de regarder plus haut que soi. Nous n'en sommes plus là ; nous avons fait aussi quelques progrès dans la connaissance du cœur humain, et nous reléguerions volontiers la théorie de l'illustre chancelier à côté de celle du non moins illustre philosophe Descartes sur l'animal-machine ou sur les tourbillons.

L'immigration urbaine s'est effectuée le plus ordinairement par le bas, dans les couches inférieures de la population citadine. En vertu de la loi de l'ascension professionnelle, il s'y creusait des vides, et c'étaient les campagnards qui venaient le plus souvent les combler. Certains emplois, tels que ceux de gens de maison, leur étaient en quelque sorte dévolus. Ils fournissaient en outre des artisans, des employés des deux sexes, les catégories de fonctionnaires les plus humbles. Exceptionnellement, des fils et des filles d'agriculteurs aisés, ou des sujets favorisés par leurs capacités ou par les circonstances, parvenaient à des positions plus relevées dans le commerce, l'industrie, l'enseignement, ou même les carrières libérales. C'était ainsi une continuelle infiltration des campagnes dans les villes. Et, comme les petits ruisseaux, en s'ajoutant, forment les rivières, ce déplacement de population ne pouvait manquer, à la longue, de produire son effet.

Cependant il est permis d'affirmer que, jusqu'à une époque peu éloignée de nous, puisqu'elle ne remonte guère qu'à trente ou quarante ans, les villes ne drainaient pas les campagnes d'une manière menaçante. Bien qu'ils en subissent en général l'attraction, les agriculteurs, pris en leur ensemble, restaient au village. Les temps étaient, en somme, bons pour eux ; ils gagnaient largement leur vie, et les carrières urbaines qui auraient été propres à les tenter n'abondaient pas. Ils continuaient donc la tradition représentée derrière eux par une longue chaîne d'ancêtres (1). D'une manière générale, jusque vers le milieu de ce

(1) Pour prévenir tout malentendu, nous ferons remarquer que nous n'embrassons dans cette généralisation que les contrées de l'ancien monde. Dans les pays nouveaux tels que les États-Unis et l'Australie, on avait vu déjà, alors que rien d'exceptionnel ne se passait encore chez nous, surgir des cités géantes en

siècle, dans la plupart des pays de l'Europe, les campagnes apportèrent aux villes leur tribut, mais sans se sacrifier elles-mêmes. Or, voici qu'à ce moment tout change. On peut, sans forcer les termes, parler aujourd'hui de la désertion et du dépeuplement des campagnes. La masse de la population tend à s'agglomérer. Les villes reculent leurs anciennes limites, et partout, à côté de la vieille cité, apparaît la cité nouvelle. Quelques centres importans éclosent même sans avoir derrière eux de passé, à l'américaine. C'est une gigantesque révolution qui secoue le monde jusque dans ses fondemens et dont, selon toute probabilité, nous n'avons vu encore se dérouler que la première phase.

Donnons quelques chiffres à ce sujet :

En France, en 1886, la population agricole montait à 17 700 000 âmes; en 1891, elle tombait à 17 400 000 contre 20 900 000 dans les autres professions.

En Belgique, la profession agricole occupe en 1846, 1 083 601 personnes, soit 24,98 pour 100 de la population totale, et en 1880 1 199 319 personnes, soit 21,77 pour 100 de l'ensemble. Jusqu'en 1880, la baisse de la population agricole n'a été que relative; depuis 1880, le chiffre même de la population agricole est en diminution; il ne monte plus, dans un recensement subséquent, qu'à 1 000 000, soit 16,52 pour 100.

En Suisse, en 1888, la population agricole est de 419 pour 1 000. Les différences entre cantons sont énormes : Valais, 793 pour 1 000 ; Vaud, 491 ; Berne, 448 ; Zurich, 300 ; Neuchâtel, 207 ; Genève, 165.

En Angleterre, en 1851, on comptait 49 pour 100 de population agricole; en 1880, 40 pour 100 seulement.

En Allemagne, les habitans des campagnes sont moins nombreux en 1885 qu'en 1800; en 1872, ils formaient 63,9 pour 100 de la population totale; en 1885, 56,3; en 1890, 52,96 pour 100; à cette heure, ils sont descendus au-dessous de 50 p. 100.

Aux États-Unis, tandis que la population ouvrière des villes montait de 11 216 000 pour la période de 1850-1861 à 23 905 000 pour la période de 1881-1890, celle des campagnes passait de 3 280 000 à 8 215 000, chiffre qu'on eût pu s'attendre à trouver

plein désert, semblables à ces champignons qui sortent du sol en une nuit : Chicago, Sidney, Melbourne, etc. Mais ce phénomène tenait à des causes particulières. En Europe, il était demeuré presque inconnu. Il ne s'y était manifesté que dans des cas fort rares, et encore sans présenter jamais une pareille allure de prodige.

plus fort, étant donnée l'importance des nouveaux territoires colonisés et celle de l'immigration étrangère.

Parallèlement à la diminution des habitans des campagnes, nous avons l'agrandissement énorme des villes anciennes et l'apparition d'un grand nombre de centres nouveaux. Le phénomène le plus frappant ici est la croissance prodigieuse des cités de premier rang, historique ou industriel, mais il est difficile d'en donner une idée précise par les statistiques. Ce qui complique, en effet, ces relevés, c'est le fréquent déplacement des frontières urbaines, qui fait que, lorsque nous parlons d'une ville à différentes époques, en réalité ce n'est pas du même objet qu'il s'agit. Les lignes suivantes de M. D. Pasquet sur Londres (1) nous offrent un exemple typique : c'est celui de la vaste métropole des bords de la Tamise élargissant progressivement son territoire en absorbant chaque fois de nouvelles localités du voisinage : « Ouvrons..., à l'article Londres, le compte rendu d'un recensement de la population anglaise. Nous voyons d'abord que le greffier général distingue deux Londres : 1° Londres intérieur (*Registration London, Inner London, London proper*), qui a une superficie d'environ 302 kilomètres carrés et une population de 4 411 710 habitans au recensement de 1896 ; 2° le plus grand Londres (*Greater London, outer London*), qui forme autour de Charing Cross un cercle de 25 kilomètres de rayon. Avec une superficie totale de 1 794 kilomètres carrés, il renferme une population de plus de 6 millions d'âmes.

« Les paroisses de Londres ne sont pas de simples divisions administratives comme les arrondissemens de Paris ; Paris est divisé en arrondissemens, Londres est une association de paroisses. De là vient que le Londonien n'a que rarement pour sa ville un attachement profond ; Londres n'est pas, comme Paris, une personne vivante que l'on puisse aimer. Il n'y a pas d'esprit londonien, pas de patriotisme londonien... On a pu, sans soulever de bien vives protestations, proposer de diviser Londres en dix villes, de la taille de Manchester, chacune avec son Lord Maire et sa corporation municipale. »

Quelque difficulté que présente l'étude du développement des centres populaires, voici pourtant encore quelques chiffres extraits de documens officiels :

(1) Voyez *Annales de Géographie*, 1898.

	1871	1888	1896		
Londres.	3317180	4282921	4433018		
Glasgow.	477156	526088	658198		
	1866	1876	1896		
Paris.	1825274	1988806	2536834		
Lyon.	324956	342815	466028		
Lille.	154749	162775	216276		
	1880	1890			
Vienne.	726105	1364548			
Pest.	360551	617856			
Trieste.	74544	154466			
	1804	1875	1885	1895	
Berlin.	175440	966858	1315287	1677304	
	1875	1895			
Hambourg.	264675	625552			
	1815	1850	1870	1895	1899
Genève (agglomération).	25289	37704	63519	81407	99000

Aux États-Unis, nous trouvons :

Années.		Formant ensemble.	P. 100 de la population totale.
1790	6 villes de plus de 8000 habitans.	131472 âmes	3,35
1820	13 — —	475135 —	4,93
1850	85 — —	2897586 —	12,49
1870	226 — —	8071875 —	20,93
1890	448 — —	18284385 —	29,20

L'agglomération dénommée aujourd'hui *Greater New York* (enveloppant entre autres localités la ville de Brooklyn) a passé par les étapes suivantes : 1790, 34734; 1810, 100775; 1850, 660805; 1870, 1546293; 1890, 2710125.

Des chiffres qui précèdent immédiatement ressortent plusieurs faits dignes de remarque :

1° A mesure que nous nous rapprochons de notre époque, et en particulier depuis 1870, le mouvement d'extension des villes américaines s'accroît dans des proportions énormes;

2° Les petites villes présentent une progressivité souvent plus forte encore, toutes proportions gardées, que les grandes agglomérations;

3° Dans ce double essor, les États-Unis, ainsi que nous le

remarquions plus haut, ont précédé l'Europe d'un petit nombre d'années.

Mais quelle est donc cette force mystérieuse qui nous a valu, au cours de ce dernier demi-siècle, la révolution sans précédent dont nous sommes témoins?

II

Nous avons indiqué des causes générales, qui sont de tous les temps, qui étaient vraies déjà pour nos pères comme elles le sont pour nous, et qui expliquent en partie l'éloignement des occupations agricoles et l'affluence vers les centres. Mais, pour déchaîner la crise où nous sommes, et dont nous ne voyons pas encore la fin, il a fallu d'autres facteurs. Certains faits de date récente ont aussi agi avec force, et précipité l'évolution. Ces facteurs se ramènent à six principaux.

Signalons d'abord l'avènement même de la démocratie. La démocratie, une fois assise, devait produire à son tour des changemens nombreux dans la vie des sociétés, mais pour le moment nous ne voulons considérer qu'un seul aspect de la question : l'apparition dans le monde du gouvernement du peuple par le peuple, et de l'esprit nouveau qui correspond à ce régime. Qui dit démocratie dit égalité, fin des privilèges, revanche souvent brutale des humbles sur les puissans et les favorisés de jadis, et par suite, possibilité pour tous de rechercher les avantages d'une position meilleure. Il a suffi que le vent de la démocratie se mît à souffler pour que, bien vite, un besoin de changement, sans égal dans le passé, se manifestât parmi les hommes. La carrière était grande ouverte à toutes les ambitions, raisonnables ou démesurées; les entraves qui, dans les lois ou les mœurs, avaient longtemps arrêté la marche en avant, cessaient d'exister; les couches inférieures de la population relevaient la tête et se sentaient appelées à un avenir à peine entrevu. La démocratie a, en un mot, développé une mentalité particulière; elle a stimulé chez tous les aspirations au bien-être, l'esprit d'entreprise, l'effort individuel, et, c'est seulement depuis qu'elle s'est établie que ce que nous avons appelé « l'instinct d'ascension professionnelle » a donné toute sa mesure.

Nous citerons en second lieu les progrès de l'instruction populaire.

Il fut un temps où les mots de paysan et d'ignorant étaient synonymes. Or, le progrès de la démocratie a poussé à l'amélioration des moyens d'instruction, et, bien que les campagnes ne marchent jamais de pair avec les villes, elles n'ont pas laissé néanmoins de participer au mouvement. Leurs écoles ont gagné en quantité et en qualité. Par suite de la création des chemins de fer et des tramways, les enfans des campagnards ont pu, dans bien des cas, aller demander à la ville voisine une culture plus avancée. Il n'est pas rare non plus, en certaines provinces, qu'on les fasse bénéficier d'un séjour à l'étranger, soit par voie d'échange entre familles habitant des pays de langue différente, soit autrement. Plus instruits et, par là même, plus portés à faire des comparaisons entre leur état et celui des autres, à éprouver des besoins nouveaux et à souffrir de ce qui leur manque, les hommes oseront aussi davantage. Tel enfant formera des projets auxquels n'eût jamais osé s'arrêter son père et qui, pour son grand-père, eussent semblé pure folie. Le sort en est jeté, il ne restera pas au village. Il avise nombre de carrières auxquelles il estime pouvoir aspirer. Le difficile sera peut-être de faire les premiers pas, de traverser la période d'apprentissage ou de volontariat. Mais la ville n'est plus aussi éloignée qu'autrefois, car les moyens de transport se sont perfectionnés, la vapeur et l'électricité ont singulièrement réduit les distances, et il y a souvent moyen de continuer à vivre à la campagne, tout en travaillant à la ville. Et puis, le désir est ingénieux à se procurer des appuis matériels.

Les familles s'imposent assez volontiers des sacrifices quand il s'agit pour elles d'assurer l'avenir de leurs jeunes membres, d'autant plus qu'en allant gagner leur vie au dehors, ceux-ci feront la place plus large à ceux qui resteront au pays, qu'ils pourront leur faire honneur et leur devenir un appui. Bref, l'école moderne donne des ailes, elle encourage les initiatives et les élans juvéniles.

Un troisième facteur à signaler, c'est le perfectionnement des moyens de transport que nous venons déjà de toucher en passant.

Autrefois, le village était séparé de la ville par un espace qui opérait comme une barrière. Mais il n'en a plus été de même, du jour où les chemins de fer et les tramways se substituèrent à la diligence et à l'omnibus, qui déjà constituaient eux-mêmes un progrès marqué dans les moyens de circulation. Et ne mentionnerons-nous pas aussi ces derniers progrès : la bicyclette, que

M. Balfour, l'homme d'État anglais, appelait l'autre jour la plus grande invention du siècle, et l'automobile, qui vont précipiter encore la révolution? Il n'y a eu pendant longtemps que les fleuves que l'on pût comparer à des routes qui marchent; aujourd'hui, les routes qui marchent sont une réalité, et de moins en moins le piéton résistera à la tentation de se servir des facilités nouvelles mises à sa portée. Aussi assistons-nous à un perpétuel échange de rapports entre les localités de quelque importance et les districts ruraux. Tel village éloigné ressemble même, à certains jours, le dimanche par exemple, à un coin de banlieue. Le campagnard ne se sent plus enfermé dans un monde à part. Il coudoie les citadins, et, pour peu qu'il le désire, les occasions de devenir lui-même un citadin ne lui manqueront pas.

Une quatrième cause de la perturbation actuelle, c'est l'avènement du machinisme moderne ou de la science appliquée. Les hommes de génie qui surent faire de la vapeur une force mise au service de l'homme, ne se doutaient certainement pas de tout ce qui devait en sortir un jour. Ce qui en est sorti, c'est l'industrialisme et ses merveilles. Grâce à la machine à vapeur, les arts utiles ont centuplé leurs forces, produit à des prix réduits et, par là, mis à la portée des couches sociales les plus déshéritées les richesses qu'ils jettent sur le marché. A la fabrique d'autrefois, à l'atelier de dimensions restreintes, a succédé l'immense caravansérail industriel. On a vu se former ces armées d'ouvriers des deux sexes travaillant sous une discipline quasi militaire, et parfois ces autres armées composées d'enfans encore dans l'âge de croissance et qui apportent aussi leur tribut d'efforts, car, dans la production moderne, l'être humain lui-même ressemble à une machine vivante, nécessaire au fonctionnement de la machine de fer, et peut être utilisé de très bonne heure. Et voici que, depuis quelques années, l'électricité, un autre agent moteur, qui est aussi un pouvoir éclairant et calorifique, est apparue, opérant des choses extraordinaires. Déjà de nombreuses industries ne marchent que par elle. Elle actionne les tramways, en attendant de faire mouvoir les trains ordinaires des chemins de fer; elle illumine nos places publiques et nos demeures; et demain elle viendra en aide à la houille et au gaz industriel, pour le chauffage et pour la cuisine.

Mais quel est le résultat de cet énorme essor industriel, qui fait couler des Pactoles d'or et peut procurer l'abondance aux

territoires les plus dépouillés d'avantages naturels, si ce n'est aussi d'ouvrir des carrières par milliers et centaines de milliers, et des carrières accessibles, non seulement aux ouvriers qualifiés, mais encore à quiconque, à défaut de savoir technique, est doté d'un corps valide? Il est vrai que les entreprises nouvelles en tuent d'anciennes, que le tramway, par exemple, achève de détrôner le fiacre déjà refoulé par la création des chemins de fer; mais une innovation heureuse finit toujours par amener une plus forte demande de bras, et le progrès se diversifie à l'infini. Il advient de la sorte que, si les agriculteurs sont mécontens de leur sort, ils n'ont guère que l'embarras du choix pour essayer d'un autre gagne-pain.

Toutefois le machinisme moderne devait en outre les affecter, de leur côté, dans les travaux qui les occupent. Bien que la vapeur et l'électricité tiennent moins de place dans l'économie rurale que dans les autres branches de la production, l'agriculture n'est pas restée absolument en dehors des progrès mécaniques. Elle a aussi ses procédés rapides, qui permettent une économie de bras d'autant plus avidement acceptée que la main-d'œuvre rurale est aujourd'hui fort coûteuse, ruineuse même. Le développement de l'outillage agricole a donc eu, de son côté, cet effet, de relâcher les liens qui unissent le travailleur à la terre, et de le porter à divorcer avec elle.

Une cinquième circonstance propre à expliquer la rupture d'équilibre entre les champs et la ville, c'est ce renchérissement des salaires agricoles auquel nous venons de faire allusion.

En soi, ce phénomène de hausse des salaires agricoles n'a rien que de fort normal et on peut même s'en féliciter. Il fait partie d'un mouvement plus ample qui tend à l'amélioration de la condition des travailleurs dans leur ensemble. La monnaie a perdu de sa puissance d'achat depuis que l'or et l'argent, extraits par des procédés perfectionnés et dans des mines de plus en plus nombreuses, ont afflué sur le marché des valeurs. Les syndicats ouvriers, en joignant leur action à l'essor qui résultait déjà naturellement de ce que l'on pourrait appeler la force des choses, ont contribué aussi, de leur côté, d'une manière sensible, à introduire des tarifs plus rémunérateurs. Une statistique comparée du mouvement des salaires agricoles et non agricoles dans les différens pays présenterait un véritable intérêt, mais il faudrait en soumettre les données à différentes opérations pour faire tenir

aux chiffres le même langage. En effet, d'une région à l'autre, le pouvoir d'achat de l'argent et le coût de la vie, sans parler des autres contingences accessoires, diffèrent plus ou moins fortement, et il faut tenir compte de ces écarts, si l'on veut ramener le taux apparent de la main-d'œuvre à sa valeur réelle. Dans ces conditions, un fort salaire ne sera pas nécessairement un salaire supérieur à un salaire plus faible payé autre part ou à une époque antérieure.

Les difficultés que nous signalons se font moins vivement sentir lorsque l'on étudie les fluctuations des salaires dans un seul pays, placé sous un unique régime économique. Sous ce rapport, le tableau que l'on va lire et qui émane d'un Américain bien connu, présente une netteté d'information particulière. Mr Carroll D. Wright établit comme suit le mouvement des salaires aux États-Unis, en prenant pour base les prix payés en 1860.

Salaires payés dans quelques professions.

Agriculture,	pour 100, en 1860,	— en 1890 :		139
Gaz d'éclairage.	—	—	—	167
Construction. .	—	—	—	172,7
Épicerie. . . .	—	—	—	194,7
Nouveautés. . .	—	—	—	224

Les salaires agricoles ont subi, on le voit, une hausse sensible, mais c'est pourtant la plus faible de la série.

En ce qui regarde l'Europe, où se présentent, dans les conditions d'existence les plus variées, les tarifs de salaires les plus disparates, on est arrivé pourtant à cette détermination globale que le prix de la main-d'œuvre s'est élevé de 66 p. 100 environ au cours de ce dernier demi-siècle. Il est permis d'affirmer que dans cet ensemble l'industrie agricole a subi le mouvement général, tout en se laissant sensiblement distancer, car il est certaines régions, en Allemagne et en Italie, par exemple, où le personnel des champs est encore très mal payé.

Il n'y avait pas de raison pour que, dans le mouvement ascensionnel des salaires, le travail agricole demeurât sans changement. Il est aussi pénible que tout autre travail. A la masse des ouvriers d'occasion qu'il emploie, il ne peut offrir d'activité régulière s'étendant au delà de quelques mois. A part, en effet, les grands coups de feu qui se produisent dans nos pays du

centre de l'Europe, au moment de la culture de la vigne, au printemps, puis de l'enlèvement des récoltes principales, fenaison, moisson et vendange, les journaliers des champs sont peu demandés. L'introduction de la machine dans les campagnes a créé une concurrence sérieuse à la main-d'œuvre rurale de jadis ; M. Levasseur a calculé qu'en France, dans les vingt années de 1862 à 1882, le chiffre des ouvriers et domestiques de ferme est tombé de 13 pour 100.

Cependant, pour légitime qu'elle soit, cette hausse des salaires agricoles ne pouvait manquer d'aggraver la crise des campagnes. Tout se tient dans les questions économiques. Des frais généraux un peu lourds peuvent se supporter si le rendement de l'industrie est en proportion, ou s'ils présentent un caractère passager. Or, il s'est trouvé qu'au moment même où les salaires ruraux montaient, le prix des denrées fléchissait sur presque toute la ligne, autre phénomène qui devra nous arrêter. Et quant à la durée de ce renchérissement de la main-d'œuvre dont nous sommes témoins, tout fait supposer que nous ne sommes pas en présence d'une de ces fluctuations comme celles dont parle M. le vicomte d'Avenel dans *Paysans et Ouvriers*, mais d'une ascension lente, graduelle et sans retour.

Sixième et dernier facteur : la mévente des denrées.

Le temps n'est plus où chaque province nourrissait ses habitans et, réglant plus ou moins la production sur les besoins locaux, pouvait être assurée d'écouler sans peine ses produits à un prix convenable. C'en est fait des barrières légales enfermant chaque région chez elle, et de l'isolement économique qui résultait de la rareté des moyens de transport. Le marché local, distinct des autres marchés, a presque disparu : nous nous rapprochons d'un marché unique sur lequel la concurrence provenant de tous les points de l'horizon provoque une forte tendance à la baisse. Le fait saillant et singulièrement grave aussi à noter sous ce rapport, c'est l'avilissement du prix des céréales. Bien des gens parmi nous, sans être parvenus encore à un âge avancé, se souviennent du temps où le blé se traitait à des cours deux fois plus élevés qu'aujourd'hui. C'est une véritable révolution qui s'est accomplie. Elle est en partie le fait, dans les pays anciens, d'une culture plus intensive, témoin la France, qui, de 1852 à 1862, avec l'Alsace-Lorraine, produisait 88 millions d'hectolitres et qui, dans la décade de 1882 à 1892, diminuée de territoire,

a réussi à en livrer 107 millions. Cependant la cause principale de la mévente des céréales, c'est le perfectionnement des moyens de transport, dont nous nous sommes déjà occupé. La navigation à vapeur et les chemins de fer ont provoqué la colonisation de parties très lointaines de la planète. Des producteurs jadis inconnus ont surgi, et des concurrens, dont on se fût considéré comme étant à jamais défendu par la distance, sont entrés en lice. Les tarifs de transport des marchandises par terre ou par mer ont subi de telles réductions que, souvent, les milliers de kilomètres ne comptent presque plus.

En cette conjoncture, l'avantage devait appartenir aux contrées qui sont en possession de grands et fertiles territoires et qui bénéficient, en outre, soit du bon marché de la main-d'œuvre, soit du développement des procédés mécaniques réagissant jusqu'à un certain point contre la cherté des salaires. Les États-Unis, l'Argentine, la Russie, les Balkans, l'Égypte, l'Inde, en se livrant à la culture du blé l'ont rendue à peu près inabordable aux vieux pays d'Europe à production onéreuse. Plusieurs nations ont alors relevé les droits de douane pour s'en faire une digue protectrice; la crise agricole ne les a point laissées indemnes; et, comme leurs dispositions législatives ne sauraient modifier la situation générale, elles n'ont pas entièrement repris confiance.

Mais nous ne sommes pas encore au bout. Le fléchissement des cours du blé a entraîné, pour les terres à céréales, sur lesquelles les autres cultures ne réussissent que médiocrement, une dépréciation correspondante. Ce qui valait 100 ne vaut plus guère que 50 à 60. Le fait a un caractère alarmant, car c'est un capital qui s'est fondu sans qu'il y ait eu de la faute de son possesseur, c'est un appauvrissement qui frappe les grands et les petits, et fait déchoir des provinces entières. Voici, à ce sujet, quelques statistiques.

Prenons les années 1879-1882, et 1895 en Allemagne; les prix moyens du blé ont été 26 fr. 25 et 18 francs les 100 kilos.

A Paris, le mouvement a été en 1892, 23 fr. 20 et en 1895, 19 fr. 37, baisse très accentuée en dépit du tampon des droits protecteurs.

Une étude comparative pour les grands marchés du monde mène à la conclusion que la baisse du blé a été d'environ 40 p. 100 dans ces derniers vingt-cinq ans. Mévente du blé et, comme consé-

quence, dépréciation très sensiblement égale du prix du sol, attestée par les chiffres des ventes de terrain et par les nouveaux contrats de fermage.

M. Georges Blondel, dans son importante enquête sur les *Populations rurales de l'Allemagne*, parue en 1897, fournit les détails suivans concernant la Saxe :

« D'après le dernier compte rendu, le prix du sol a baissé de 10 à 25 pour 100 dans la régence de Magdebourg, de 15 à 40 pour 100 dans celle de Mersebourg et d'Erfurt, de 10 à 33 pour 100 dans les principautés d'Anhalt. Le prix des fermages a diminué de plus de moitié sur quelques points (dans les environs d'Erfurt notamment), au moins en ce qui concerne les domaines d'une certaine importance. La diminution ne paraît être que de 15 à 20 pour 100 pour les petits domaines. »

Si l'on excepte certaines contrées ou absolument privilégiées, ou absolument disgraciées sous le rapport agricole (à citer parmi ces dernières l'Est des États-Unis, avec ses « fermes abandonnées »), la situation de la Saxe exprime assez bien, nous semble-t-il, celle de la plupart des pays civilisés à l'heure où nous sommes. Il est vrai que l'agriculteur ne fait pas seulement du blé et que, celui-ci manquant, il lui reste d'autres emplois de sa terre et de son travail. Nous en convenons volontiers, mais comment n'être pas frappé du changement qui s'est accompli dans l'espace d'une génération et qui a eu pour conséquence : 1° de classer parmi les cultures non rémunératrices, dans les conditions d'exploitation jusqu'ici usitées, le blé, le produit qui, pendant de longs siècles, a constitué le premier rendement de la ferme ; 2° de causer une baisse sans précédent dans la valeur du prix du sol. Voilà une crise économique, s'il en est une, et il faut bien reconnaître que c'est le campagnard qui en fait les frais.

On s'est donc demandé par quoi remplacer les céréales disqualifiées, mais tout aussitôt de grandes difficultés sont apparues. On se heurte surtout à celle-ci : la même concurrence formidable qui fait qu'en nombre de régions de l'ancien monde il a fallu renoncer à semer du blé au delà de limites très restreintes, se rencontre lorsqu'on se porte vers d'autres productions. Il eût été fort commode, par exemple, de pouvoir se rabattre sur la culture de la pomme de terre, mais la mévente du précieux tubercule dont l'emploi, pour des populations nombreuses, présente presque l'importance du pain, a tout gâté. En donner un plein sac pour

3 ou 4 francs, ce n'est plus la peine. Voici encore le verger qui autrefois était d'un bon rapport. L'année avait-elle bien tourné pour le fruit, la quantité faisait de l'argent. Était-elle au contraire médiocre, il suffisait d'un lot restreint de beaux pommiers ou poiriers pour sauver la situation, parce que les prix étaient alors plus élevés. Il n'en va plus de même aujourd'hui. Par suite de l'importation étrangère, la pauvreté de la récolte n'entraîne plus une amélioration des cours de nature à compenser la petite quantité, et si la récolte est forte, comme c'est là en général une circonstance qui s'étend sur un rayon assez considérable, les prix tombent alors si bas que l'on aimera mieux souvent convertir son fruit en cidre que de le vendre en nature. La betterave sucrière a causé aussi des déboires. La demande a généralement provoqué une offre énorme qui a déprimé les cours, en sorte que la culture de ce produit, fort épuisante du reste, n'est plus demeurée rémunératrice que dans les terres spécialement appropriées, et encore a-t-il fallu parfois les primes officielles pour la soutenir.

Il faut signaler enfin la déchéance de la plupart des industries associées au travail des champs. A l'heure actuelle, pour n'en citer qu'une, l'élevage du ver à soie, entravé par d'exotiques concurrences, ne donne plus que des profits dérisoires, après avoir constitué, en nombre de provinces, une importante ressource secondaire. Bref, beaucoup de choses qui faisaient de l'argent dans les milieux campagnards ne se vendent plus, et cela à un moment où la main-d'œuvre rurale est hors de prix.

III

Voilà bien des faits, on en conviendra, de nature à expliquer la recrudescence de l'exode des campagnes. Et pourtant, à côté des causes directes qui nous ont retenu, il en est d'autres encore, plus lointaines, qui ne sauraient être passées sous silence.

Il y a d'abord ce fait qu'à mesure que les campagnes perdaient leur prestige, celui des villes grandissait. Et, en effet, le début de la crise agricole a coïncidé avec une période de prospérité inouïe dans les annales urbaines. C'est alors que l'on vit, plus que jamais, le commerce et l'industrie, les initiatives financières de toute sorte enfler leurs voiles. La révolution économique déterminée par l'introduction de la machine à vapeur battait son plein. Ce qu'il se faisait de fortunes, dans les milieux

citadins, ce qu'il y circulait d'argent, ce que l'on y demandait de bras, était prodigieux. La puissance d'attrait des centres urbains devenait par là même de plus en plus irrésistible.

Mais ce n'est pas tout. En parlant de la mévente du blé, nous n'avons considéré dans cette baisse que le préjudice porté aux intérêts agricoles. La question cependant n'est pas toute là. Le malheur des uns fait souvent le bonheur des autres, et c'est ce qui arriva dans ce cas. Du prix du blé dépend celui du pain et la baisse énorme du premier devait amener celle du second. Nous convenons bien que le prix du pain n'a pas toujours correspondu au cours des céréales et de la farine, attendu qu'il s'est formé des syndicats de boulangers pour obtenir la farine à bon marché et vendre le pain cher, et que les consommateurs ne possédaient pas toujours, de leur côté, des sociétés coopératives propres à maintenir sa force à la loi de l'offre et de la demande. Il n'empêche qu'en dépit de la dépréciation de l'argent, qui, toutes choses égales d'ailleurs, aurait suffi pour provoquer une hausse du pain, celui-ci s'est payé moins cher à notre époque que dans les périodes qui nous ont précédés.

Or, le pain, qu'est-ce, sinon la base de l'alimentation, surtout dans les classes populaires, et le facteur principal du prix de la vie aux différentes époques? Aussi pouvons-nous affirmer que, si les villes ont poussé avec la rapidité extraordinaire que nous savons, elles le doivent en partie aux énormes approvisionnemens de blé qui ont, non seulement écarté toute possibilité de famine, mais encore facilité parmi les citadins l'existence de ceux qui ont de la peine à joindre les deux bouts.

Tout donc conspirait à provoquer l'énorme émigration des champs vers les centres populeux. Mais il est certaines régions que les causes perturbatrices de l'agriculture affectent moins que d'autres, et qui semblent échapper dans une certaine mesure à la crise actuelle.

Ce sont d'abord, d'une manière générale, les territoires qui présentent soit une fertilité exceptionnelle, soit la main-d'œuvre en abondance et à des prix relativement modérés. Nous distinguerons dans cette catégorie très spécialement les pays de vignobles, les terres à pâturages ou à culture maraîchère, et il convient d'y ajouter les forêts. Ces diverses exploitations se présentent dans des conditions *sui generis*, et, si l'on ne peut prétendre que le marasme qui pèse sur les autres ne les touche point,

encore en souffrent-elles autrement et d'une manière moins dure. Elles restent donc presque entièrement en dehors du cercle de nos études.

Il serait intéressant de traduire dans le langage des yeux, au moyen de ces cartes à teintes graduées si fort en usage aujourd'hui, les destinées des campagnes sur les divers points de la planète. Forcément, les régions maigres, qui récompensent avec trop de parcimonie les peines du cultivateur, retiennent mal leurs habitans. Toutefois, pour que ceux-ci émigrent beaucoup, il faut, en plus, ces deux circonstances réunies : une population intelligente, instruite, possédant par cela même une certaine initiative ; et la proximité, soit de centres importans, soit de terres meilleures encore vacantes. La Russie peut fournir ici une intéressante illustration.

Les *mirs* sont des terres concédées par la commune en vertu d'une sorte de bail emphytéotique pour 33 ou 99 ans, moyennant une redevance annuelle modérée. Dans le Nord de l'immense empire et vers l'Oural, où le sol est maigre, les paysans s'en vont en grand nombre prendre en Sibérie, parmi les terres disponibles, des *mirs* meilleurs. Dans les autres régions, les populations agricoles sont plus satisfaites, grâce en particulier aux superbes rendemens du blé, qui a bénéficié des débouchés créés par les chemins de fer ; aussi émigrent-elles fort peu. Cependant, lorsque dans leur voisinage se trouvent des attractions particulières, disons par exemple la grande cité de Moscou qui a pris un remarquable essor industriel, fatalement, irrésistiblement, l'exode recommence.

IV

Nous assistons ainsi à de gigantesques transformations qui renouvellent à bien des égards l'aspect du monde.

Le mouvement qui nous occupe a ceci de particulier et qui frappera tout esprit attentif, qu'il est essentiellement la résultante, l'aboutissement du progrès moderne. Cette circonstance le distingue des phénomènes analogues auxquels on pourrait le comparer, et lui assure un caractère de durée.

Ce n'est pas que déjà, dans les siècles passés, il ne se soit parfois produit, sur une échelle restreinte, quelques-uns des faits qui, à cette heure, rompent l'équilibre démographique du monde

civilisé. C'est ainsi que la Rome de la république et de l'empire vit affluer dans son enceinte un grand nombre de cultivateurs chassés de chez eux par l'importation des blés de Sicile et d'Égypte, dont le port de Pouzzoles, en particulier, recevait d'énormes quantités. Toutefois l'envahissement de la cité des Césars, — envahissement qui faisait dire : Rome n'est plus dans Rome, — avait aussi d'autres causes absolument étrangères aux circonstances de notre temps, telles que : les *latifundia*, les conquêtes violentes, l'occupation du sol par la classe militaire, les nombreux esclaves exerçant le travail des champs, les rivalités électorales qui poussaient certains meneurs à appeler leurs partisans dans la capitale, les distributions de vivres, et les divertissemens offerts aux citadins. En réalité, dans ses traits essentiels, la crise actuelle des campagnes et des villes ne ressemble pas davantage aux crises analogues de jadis que le socialisme de Karl Marx à celui de Platon. C'est bien et sans contestation possible une page inédite de l'histoire du monde qui s'écrit sous nos yeux, une étape non encore atteinte par l'humanité dans sa marche, à laquelle nous arrivons.

Mais que penser de tout cela?

Si les sociétés n'étaient régies que par des lois naturelles, nous serions vite tranquillisés. Nous prendrions notre parti de tout, car il serait aisé alors de se faire une raison. Nous nous dirions : C'est comme cela, il n'y a rien à faire, ce qui est devait être. Mais comme les lois qualifiées de naturelles n'opèrent qu'avec notre participation ou notre connivence, que nous sommes à la fois cause et effet dans la chaîne de nos destinées, ce fatalisme placide n'est pas de mise. Ce qui arrive étant plus ou moins notre œuvre, nous nous demandons si nous avons bien ou mal travaillé, si nous sommes sur le bon chemin, si nous devons céder à l'impulsion reçue ou chercher à y résister.

Eh bien, en présence de la situation actuelle, de la crise qui dépeuple les campagnes pour enrichir les villes et dont les conséquences sont si énormes, nous éprouvons, pourquoi ne pas en convenir? certaines inquiétudes assez vives.

Si nous étions à cent ans en arrière, nos alarmes se teinteraient sans doute de certaines théories alors en vogue et qui obsédaient les esprits. Malthus avait élaboré sa célèbre équation des subsistances, et croyait avoir démontré que les fruits de la terre n'augmentent pas assez vite pour la population grandissante du

globe. Il y avait trop de monde dans le monde! Le voyageur Arthur Young, qui parcourait la France de 1787 à 1790, écrivait ces lignes : « Le mal dominant du royaume, c'est de posséder un si grand nombre d'habitans qu'il ne peut les employer ni les nourrir : pourquoi donc encourager le mariage? » Il est évident, toujours dans les idées du temps, que la désertion des campagnes eût précipité le moment fatal où, comme les passagers de certain petit navire d'un de nos chants populaires, l'humanité allait se trouver face à face avec le manque de vivres. Butini, auteur d'un traité sur le *Luxe* paru en 1774, s'indigne de voir certains riches s'entourer de valets qu'ils enlèvent à l'agriculture sans souci des conséquences : « Il serait essentiel, écrit-il, de limiter le nombre des domestiques et de renvoyer à la charrue tant de valets aussi oisifs que leurs maîtres, puisque les campagnes voisines se dépeuplent tous les jours et que les grains et les denrées nécessaires montent à un prix auquel les ouvriers ne peuvent que difficilement atteindre. » Nous n'en sommes plus à ces cauchemars.

Un premier fait dont nous avons été témoins, ç'a été la colonisation de territoires immenses que jamais encore n'avait déchirés le soc de la charrue, et qui sont venus élargir considérablement le domaine préparé par la nature pour l'alimentation des hommes; mais ceci est peu encore à côté des progrès réalisés dans la manière de cultiver le sol. Le machinisme agricole a permis d'opérer, à peu de frais, certains travaux qui ne s'exécutaient autrefois qu'avec un grand renfort d'ouvriers. Divers agens chimiques doués d'une puissance extraordinaire ont communiqué la fertilité à des terrains qui ne donnaient qu'une faible récolte. Les denrées ont afflué comme par enchantement sur tous les marchés, au point que leur abondance même est devenue l'une des causes de la crise agricole que nous traversons. Les terreurs de Malthus et de ses disciples sur l'imminence d'une disette chronique, sont donc dissipées. On nous dirait que le rendement du sol devrait être doublé, triplé, décuplé même, pour faire face aux exigences actuelles, que le problème ne serait pas pour nous arrêter absolument. Pourquoi, dès lors, nous alarmer si les villes grandissent partout, au détriment des campagnes? L'humanité future n'est pas menacée de manquer de pain.

Mais ce n'est pas sous les seules doctrines de Malthus que les esprits se débattaient il y a un siècle; celles des physiocrates

avaient encore quelque vogue. On se souviendra qu'ils plaçaient l'unique source des richesses dans l'agriculture, ou, comme disait Quesnay, dans ces travaux où la nature unit ses efforts à ceux de l'homme, et concevaient mal le rôle parallèle de l'industrie et du commerce. Un des précurseurs de cette école, Sully, avait écrit que « le labourage et le pâturage sont les mamelles de l'État. » A ce compte, l'exode des champs eût été considéré comme le prélude d'un appauvrissement général, d'une catastrophe, car la terre ne pouvait donner le maximum de son fruit que travaillée par un maximum d'ouvriers.

Nous rappellerons sans commentaire ces conceptions si étranges, que les faits ont si complètement démenties et éliminées, et dont nous nous expliquons mal aujourd'hui la faveur.

Cependant nous n'échappons aux inquiétudes de jadis que pour tomber dans d'autres craintes, fort sérieuses aussi. Nous nous demandons si à cette heure, dans le bouleversement en voie de s'accomplir, il n'y a pas des avantages précieux échangés d'un cœur trop vite résigné, contre d'autres douteux et précaires. Nous nous surprenons à regretter, à la façon des vieillards, les *tempi passati*, l'heureuse époque, peu éloignée d'ailleurs, où les campagnes nourrissaient une population satisfaite, encouragée, et où les villes ne montraient encore aucune velléité d'absorber les campagnes. Nous craignons que plus d'un des déserteurs des champs n'aille chercher au loin des biens qui étaient peut-être à portée, et ne lâche la proie pour l'ombre.

Bref, la crise agraire dont nous voyons se dérouler les phases si rapides et si dramatiques, nous laisse perplexes. Nous sommes comme assiégés par des craintes qu'il n'est pas en notre pouvoir de dissiper, et que nous allons résumer aussi brièvement que possible.

On a bientôt fait de décrier l'état de cultivateur, de s'en séparer en le maudissant, de se joindre au concert de reproches et de récriminations dont il est l'objet, mais il faut être juste dans ce procès où il entre parfois plus de mauvaise humeur que d'équité et de véritable sens pratique.

La campagne si vilipendée a une belle page dans l'histoire de l'humanité. Elle a été une grande école de travail et de civilisation. A côté d'êtres incultes, mal dégrossis, sans besoins intellectuels, sortes de survivans des primitifs des anciens âges, et dont

la race n'est pas absolument éteinte, elle a nourri des sobres et des vaillans qui, par leur esprit d'ordre, de travail, et d'économie, ont fait la force des sociétés. Elle a fait fleurir à travers les siècles des vertus simples mais robustes, et formé des individualités de premier ordre, auxquelles il n'a manqué, pour être plus admirées, que d'être mieux connues, bien que quelques-unes, les Lincoln, les Garfield, par exemple, ces fils de colons américains, aient fait pourtant quelque bruit. Que de vieilles et vénérables demeures qui auraient une longue histoire de sacrifice et d'héroïsme domestiques à raconter, et dont on ne peut franchir le seuil sans entendre, comme montant des profondeurs des siècles, une voix qui parle d'endurance, de devoir et d'honnêteté! Le temps les a usées, il a déposé sa sombre patine sur leurs murailles; mais elles restent debout, au milieu de l'instabilité des choses, comme un îlot au milieu des eaux coulantes et fuyantes. C'est là qu'à certaines heures se reconstitue le quartier général des bienfaisantes relations de famille et des amitiés de jeunesse restées entières. A peu d'exceptions près, la campagne a toujours donné à manger, et souvent un peu plus que cela, à ses habitans, en échange, il est vrai, de beaucoup de peine; mais le labeur qu'elle plaçait devant eux était certes le plus noble sous lequel puisse se courber une créature libre et morale. Au grand air, sous la voûte transparente du ciel, dans le tête-à-tête avec la nature, au milieu de tout un ensemble de conditions éminemment favorables à la santé du corps et à celle de l'esprit, le laboureur venait demander à la terre ce qu'il lui fallait pour vivre tout en nourrissant les autres hommes.

Si l'existence humaine n'est exempte de difficultés pour personne, il semble néanmoins que quelques-unes des plus dures aient été épargnées aux habitans des champs. Ils ne connaissent pas, comme les citadins, la torture du travail qui manque. Et ne semble-t-il pas qu'ils aient gardé, plus que les citadins, le caractère d'une grande famille? Assurément, nous n'ignorons pas, en parlant ainsi, à quel point les inimitiés et les haines, les oppositions d'intérêt et les mesquines jalousies peuvent désunir les habitans du village, des voisins vivant porte à porte. Il faut définitivement renoncer à l'idylle qui faisait de la campagne le refuge des vertus primitives auxquelles la civilisation aurait servi de repoussoir. Mais c'est pourtant une circonstance heureuse que le fait de n'être pas seul, de faire partie d'une petite communauté

dont tous les membres se connaissent et dans laquelle, en dépit de toutes les causes de désagrégation, règne un certain esprit de solidarité et d'appui mutuel. Il y a là de quoi soulager bien des maux, adoucir bien des peines, et fortifier bien des courages.

Nous venons de dire ce que laissent derrière eux les déserteurs des campagnes, mais que trouvent-ils dans les villes? Pourquoi ne pas en convenir franchement? Beaucoup s'y tirent fort bien d'affaire et se créent une situation enviable. Est-ce que le sang des citadins se serait un peu anémié, tandis que celui des campagnards, plus oxygéné, aurait conservé une vigueur particulière? Ce qui semble, en tout cas, indiscutable, c'est que la majorité de la jeunesse rurale a été élevée dans des habitudes de simplicité, de frugalité et de travail, grâce auxquelles ceux de ses membres qui vont se fixer dans les centres urbains ou industriels y surmontent mieux que d'autres les obstacles et y fournissent une activité considérable. On voudra bien remarquer aussi ce fait qu'au départ des campagnes a toujours présidé plus ou moins une certaine sélection. Autrefois, pour aller tenter la fortune dans les villes, il fallait une certaine dose de caractère et de résolution. Il n'en va plus tout à fait ainsi aujourd'hui, et pourtant il est notoire que, même à l'heure où nous sommes, ce sont surtout les natures ardentes, ambitieuses, capables de quelque effort pour la lutte, qui quittent les champs.

Quoi qu'il en soit de toutes ces questions, il est acquis que depuis des siècles on a pu compter de fort belles carrières fournies par les nouveaux arrivés de la campagne et belles, non seulement par le succès, bien-être ou richesse, gloire, influence, mais encore par les capacités déployées et les services rendus à la communauté. Cependant il n'est pas donné à tous de réussir, et bien des gens qui ont changé de théâtre d'activité auraient fait un meilleur calcul en restant au village, car les agglomérations urbaines ont aussi leurs périls, quand ce n'est pas leurs horreurs.

C'est d'abord l'existence si précaire de tant de salariés. On peut dire que toutes les professions modernes sont plus ou moins encombrées. On le voit bien lorsque, à la plus modeste annonce de poste vacant, il accourt un nombre invraisemblable de postulans. On le voit encore aux longues colonnes de gens proposés par les bureaux de placement ou par les journaux pour toute

espèce de travail, et qui ne trouvent rien ou presque rien, car de quel nom appeler ces emplois misérables, comme il en est tant, absolument insuffisans pour nourrir un homme, encore moins une famille? On fait honneur au prince Bismarck d'avoir, le premier, parlé du prolétariat des bacheliers. Il ne manque pas, en effet, de gens instruits, auxquels l'avenir semblait assuré, et qui, avec tout leur savoir, ne font que végéter, moins heureux que le simple artisan qui peut au moins compter sur sa subsistance. Que plusieurs, par des prétentions folles ou de regrettables erreurs de conduite, aient compromis leur avenir, c'est possible, mais il est pourtant de ces prolétaires d'un nouveau genre qui eussent mieux mérité. Et si ces hommes en sont là, qu'espérer des sujets très inférieurs en instruction, générale et technique, de ces foules de gens, en quête d'un gagne-pain et sans métier?

A côté des infortunés qui semblent de trop au monde et ne savent comment tirer parti de leurs aptitudes, il en est d'autres qui seraient assez bien partagés, n'était que, sur leur tête, est pour ainsi dire toujours suspendue l'épée de Damoclès du chômage. La campagne a bien aussi sa saison morte ; mais cette période est prévue, on l'attend, elle correspond à l'hiver, qui d'ailleurs oublie parfois de se faire sentir. Mais à mettre même les choses au pis, le chômage agricole est supportable à tous, aux propriétaires ou fermiers qui se contentent d'attendre tranquillement le retour de la belle saison, et aux journaliers des deux sexes qui, à côté des occupations de plein air, ont encore la ressource de certaines tâches sédentaires pouvant aider à leur entretien. Le chômage industriel est autre chose. Lorsque tout à coup la machine s'arrête, que la porte de l'atelier reste fermée ou que la grève éclate, peut-être pour des semaines ou des mois, de quels mots se servir pour rendre la tristesse et l'effroi de cette heure sombre? Des familles jetées, du jour au lendemain, sur leurs insignifiantes économies, peut-être déjà empêtrées dans les dettes, cherchant en vain, les grands comme les petits, quelque occupation provisoire qui les aide au moins à végéter, et auxquelles on annonce, un matin, que le boulanger, l'épicier, le marchand de combustibles ont coupé le crédit, et qui luttent, et qui souffrent, et qui, après d'horribles combats, aussi cruels que le besoin lui-même, se verront obligées parfois, en désespoir de cause, de changer de carrière parce que le travail ne reviendra plus ; tout un peuple famélique à la merci de tous les risques, sans

sécurité pour le lendemain, privé souvent du nécessaire le plus indispensable, quelle situation qu'une pareille agonie !

Que dire aussi de l'insalubrité de certains travaux et de celle du domicile? Qui n'a vu de ces travailleurs de l'usine ou de l'atelier, épuisés par les longues heures passées dans leur étuve ou dans leur prison, et qui portent, gravés sur leurs membres, les signes peu équivoques d'une sénilité anticipée? Qui n'a présentes à l'esprit ces filles de boutique qu'un usage barbare obligeait naguère, ou oblige encore plus ou moins aujourd'hui, là où le législateur n'est pas intervenu, à rester debout toute la journée, même sans nécessité aucune, ou ces ouvrières de l'aiguille astreintes, pendant certaines périodes, à des séances de nuit si prolongées que c'est miracle si leur système nerveux ne finit pas par s'y détraquer? Comment parler de ces ménages installés dans des impasses étroites ou sur des arrière-cours, qui jamais ne voient le soleil chez eux et respirent un air empesté, dans lequel les adultes périclitent, tandis que les enfans y contractent les germes de maux qu'ils auront peut-être à traîner après eux toute la vie?

Et nous n'en avons pas fini encore avec les maux inhérens aux agglomérations de quelque importance. L'alcoolisme sera là, comme il était déjà au village, mais à différens égards plus redoutable, car un homme pour qui l'apéritif, les consommations du café ou de la brasserie reviennent régulièrement, est plus dévoyé qu'un ivrogne qui rachète ses folies par des intervalles de sobriété. Voici, en outre, les spectacles de tout genre et de plus ou moins bon goût, la dissipation des fêtes et la vie des cercles, les mille pièges tendus à la vanité et à la sensualité, les mauvaises relations d'affaires ou de plaisirs qui font leur œuvre sourde jusqu'au moment où la victime tombe dans le gouffre. Voici les vagabonds et les criminels constituant une sorte d'association occulte pour tenir en échec le pouvoir de la loi. De même que l'on ne retrouve plus dans les centres populeux l'air salubre des champs, l'atmosphère morale y est aussi plus viciée.

Cependant, le désir d'enrayer l'exode des campagnes ne s'inspire pas seulement de raisons économiques ou morales. Au point de vue général, c'est une chose heureuse que la conservation de la classe importante des agriculteurs, attachés au sol dont ils vivent, ayant des intérêts positifs à sauvegarder et, par instinct, absolument hostiles aux entreprises subversives, aux casse-cou

politiques ou sociaux. L'existence des centres industriels est fiévreuse; la zizanie y est fréquente entre employeurs et employés; et certaines grèves ressemblent, à s'y méprendre, à un commencement de guerre civile. Mais même en dehors de cela, le séjour des villes a quelque chose qui énerve, qui porte à l'agitation, aux soubresauts. Les foules, on l'a remarqué, ont leur psychologie particulière, qui n'obéit pas toujours au sens commun.

Le campagnard ne laisse pas d'être un peu routinier. Il lui en coûte de changer ses habitudes; mais en présence des masses urbaines qui souvent vont trop vite, c'est un bienfait de posséder le contrepoids d'un groupe considérable de citoyens qui ne feront qu'à bon escient un pas dans les voies nouvelles. Pareille au sabot qui presse sur la roue de la voiture aux fortes pentes, la classe agricole retient le « char de l'État » dans les momens où il menace de prendre une allure désordonnée. Elle ménage la transition d'un état de choses à un autre. Elle prépare ainsi les conditions les meilleures pour le progrès continu, le seul sérieux parce qu'il est le seul durable. Le beau profit, en effet, pour un peuple, de brûler les étapes, de proclamer des principes aussi sublimes que l'on voudra, mais qui le dépassent, dont il ne vivra pas et sur lesquels il reviendra sans cesse, de se donner des lois et des institutions fort sagement conçues, nous le voulons bien, mais avec lesquelles il sera constamment en désaccord et qu'il s'habituera peut-être à fouler aux pieds de propos délibéré! Ainsi donc, à quelque point de vue que l'on se place, la question de la dépopulation des campagnes est une grosse question.

Si grave qu'il soit, ce problème serait pourtant susceptible d'une solution immédiate et directe. Supposons que l'on nous apportât cette bonne nouvelle :

« Beaucoup de campagnards jettent le manche après la cognée et vont grossir le flot des centres industriels et commerciaux. » Le fait est indéniable, il ne se discute pas, mais voici, en opposition à cet exode qui tend à drainer les districts ruraux, « nous commençons à discerner un mouvement contraire, une réaction contre cette tendance, une vague de retour, comme dirait Herbert Spencer. Nous voyons des jeunes gens des deux sexes, des riches, des pauvres, des personnes appartenant aux diverses classes de la population revenir par goût, par une sorte d'atavisme inconscient, à la carrière agricole. Les villes rejettent une portion de leurs habitans vers les campagnes : ceux qui sont nés

agriculteurs, en dépit de leur éloignement ou de leur ignorance de la vie des champs, ceux qui fuient le bruit, le train et les exigences du monde, la fièvre et les fumées de la spéculation, et préfèrent à toute autre chose le calme, le repos, les garanties d'un bien-être, modeste peut-être, mais assuré, le plein air et une certaine indépendance. L'équilibre est rompu sans doute, entre les centres urbains et les centres ruraux, mais il pourra se rétablir. Un fait nouveau se dessine : attendons, et évertuons-nous, par tous les moyens, à lui donner l'ampleur qu'il pourra prendre un jour. »

Ce sont là, on en conviendra, des paroles qui dissiperaient bien des inquiétudes, qui rasséréneraient bien des esprits.

Mais, pour nous en tenir à ce qui est, si pénible que cela soit, reconnaissons tout ce que le désarroi actuel a d'intense, de violent et presque d'irrémédiable. N'oublions pas cependant que le caractère du progrès est de déterminer des crises qui, à leur tour, cèdent à une nouvelle poussée de ce même progrès, une fois que la transformation opérée a porté toutes ses conséquences. Les spécialistes nous diront, ils nous disent déjà d'où viendra le salut pour les campagnes ; et, comme la crise est double, qu'elle congestionne les villes dans la proportion où elle dépeuple les champs, ils nous indiqueront aussi les mesures à prendre en vue de préparer, pour l'avenir, des cités répondant mieux aux besoins des fourmilières humaines qui y vivent. Les pages que nous venons de tracer, et que nous arrêterons là, pourront être considérées comme une introduction au vaste sujet qui se dresse devant nous, et dont nul ne saurait s'exagérer les difficultés, la complexité surtout, non plus que le caractère si actuel et si pressant.

Louis Wuarin.

DE VAN EYCK A VAN DYCK

Trois siècles environ d'un art inoubliable, trois siècles considérés avec raison comme les plus vivans et les plus originaux de la pensée flamande, s'écoulent entre le moment où les frères Van Eyck viennent féconder de leur génie recueilli la grande école de Bruges, jusqu'au jour où Van Dyck lègue aux peintres anglais les secrets de sa séduction et de sa noblesse. Je ne saurais avoir l'ambition de conduire le lecteur devant tous les chefs-d'œuvre créés en cet âge d'or par une série de maîtres impérissables, de retracer, dans cette étude, que je voudrais aussi concise que possible, la glorieuse histoire de l'art flamand et de ses grands chefs d'école. Je n'apporte ici que des réflexions qui m'ont été suggérées par une étroite communion avec les anciens peintres de ma race. Je tiens surtout à signaler les préjugés et les fausses méthodes répandues par certains historiens de l'art, à montrer pourquoi et comment il convient d'entreprendre une nouvelle étude logique de la peinture flamande. Ma tentative est peut-être moins modeste qu'elle ne voudrait en avoir l'air ; puisse l'amour profond que m'inspirent les anciens maîtres flamands excuser la hardiesse de mon entreprise !

Les érudits belges, avec un scrupule et une patience dignes de l'admiration la plus sincère, se sont livrés à de précieux travaux chronologiques ; ils ont tiré du néant certains maîtres oubliés ou inconnus, détruit les légendes dont s'enveloppent presque tou-

jours les grandes figures disparues. Leur patriotisme tout à fait respectable et légitime a nécessairement maintenu leurs études dans le domaine limité des faits et des événemens locaux et, si pénible que nous soit un tel aveu, nous devons bien reconnaître que seuls des écrivains étrangers aux goûts et à l'idéal flamands, — mais dégagés des partis pris particularistes, — ont examiné avec fruit l'évolution historique des écoles brugeoise et anversoise, ont donné à la Belgique les seuls ouvrages où les créations de ses peintres fussent étudiées avec une compréhension esthétique réellement évocatrice.

Parmi les productions des critiques allemands, anglais et français, deux livres surtout ont occupé l'attention du public et des spécialistes : celui de Taine : la *Philosophie de l'art dans les Pays-Bas*, et celui d'Eugène Fromentin : *les Maîtres d'autrefois*. Le premier, — dont il serait superflu de rappeler le mérite et l'élévation, — contient de graves erreurs, imputables à l'esprit systématique de l'auteur. Taine a répandu la superstition de la « note flamande ; » il a fait croire à plus d'un critique que l'art des Flandres et du Brabant devait être forcément sensuel et brutal ; il a discrédité les peintres du XVIe siècle, ou, du moins, il a donné du poids à cette opinion injuste, en nous montrant tous les romanisans « embourbés, » comme il le prétend, « dans l'ornière italienne. » Et cette dernière affirmation a certainement favorisé le développement inquiétant d'une doctrine tout à fait fausse, à notre avis : nous voulons parler de cette espèce de protectionnisme artistique qui rencontre aujourd'hui des champions prêts à condamner toute œuvre décelant une influence étrangère, tout artiste qui ne serait pas animé du plus intransigeant esprit de clocher. On ne saurait, à tous ces égards, s'exagérer l'influence des doctrines de Taine ; et ceux-là mêmes ne l'ont pas le moins profondément subie qui l'ont le plus combattue.

Un sort tout différent attendait le livre de Fromentin.

Les Maîtres d'autrefois sont considérés comme un modèle ; nous avons tous lu cette œuvre unique avec enthousiasme et attendrissement. Rubens et ses disciples y revivent en leur puissance souriante, leur simplicité cordiale, leur bonne grâce souveraine. Certes, Fromentin ne fut pas infaillible. Il ne connaissait sans doute la vie des maîtres anversois que par quelques manuels de vulgarisation. Il adopta le préjugé commun sur les romanistes. Mais peu importent ces ombres légères, puisque son

livre reste un miracle de divination claire et profonde. Et voyez pourtant les inconséquences de la critique moderne ! La méthode de Fromentin, universellement admirée, n'a été suivie que d'un petit nombre de disciples, et on a bien pu la recommander comme étant la seule base des travaux critiques de l'avenir, mais combien de gens l'ont vraiment pratiquée? Fromentin, on le sait, au lieu de s'attarder à des considérations historiques, morales, ethniques, se plaçait devant un chef-d'œuvre, l'interrogeait avec son œil et son sentiment de peintre, y cherchait les qualités de coloris, écoutait, si je puis dire, les harmonies colorées, en un mot, s'occupait avant tout de la *technique* du tableau, à travers laquelle il réussissait à surprendre l'existence entière de l'artiste. Taine, en somme, restait le continuateur de Platon et de tous les esthéticiens de l'antiquité. Il parlait d'un point de vue général, purement théorique, — l'étude du milieu, — et ne considérait la plupart du temps l'œuvre d'art que comme la preuve accessoire de sa thèse. Fromentin, au contraire, regardait l'œuvre comme l'assise même de son jugement ! Pour la première fois on s'avisait de rendre la critique d'art concrète, vivante, spéciale surtout ou spécifique. *Les Maîtres d'autrefois* peuvent être considérés à ce titre comme une révélation.

Fromentin s'intéressa surtout au XVIIe siècle, le siècle de Rubens. Son livre réclame par conséquent un supplément d'informations considérable. Tout en se servant des précieuses découvertes des archéologues et des archivistes belges, il conviendrait donc de refaire l'histoire de l'art flamand en s'appuyant constamment sur l'étude *matérielle* des œuvres, en analysant les procédés au moyen desquels le peintre a pu extérioriser ses visions, ses sensations et ses rêves. Pour montrer l'utilité d'une telle revision, nous allons parcourir les grandes époques de la peinture dans les Flandres et le pays brabançon, en essayant de surprendre les variations techniques qui ont pu déterminer la naissance et la fin des différentes périodes. Nous sommes tenu, pour cela, de nous aventurer dans un domaine difficile, presque inexploré, où l'on ne rencontre que des guides très rares et peu prodigues de renseignemens. Les observations qui composent en quelque sorte la trame de notre étude sont donc en grande partie personnelles. Elles aideront, nous l'espérons, à faire justice des préjugés dont nous parlions plus haut.

I

Tous ceux qui ont tenté de remonter au début de l'art flamand ont tout de suite été frappés de voir à quel point la peinture se confond primitivement avec les grandes industries artistiques. Au XIVe siècle, le peintre est un *artisan* dans toute l'acception du mot ; il pratique un *métier manuel,* et s'il réussit à le perfectionner c'est par l'exercice parallèle d'autres professions étroitement apparentées à la sienne. Les peintres de madones et d'anges, de statues, de bannières, de pennons, de harnais ; les imagiers ; les vitriers, les orfèvres, les batteurs d'or, les enlumineurs, les miniaturistes, les tapissiers, tous ceux enfin de qui les anciens Brugeois, Gantois ou Anversois exigeaient le goût de la forme et de la couleur, se rencontrent, sont fraternellement mêlés dans la puissante corporation placée dès les temps les plus reculés sous le patronat de saint Luc, le peintre légendaire de la Vierge. L'artisan habile dans sa spécialité est toujours un artiste ; l'artiste est toujours un homme de métier, — ou mieux de plusieurs métiers. Cet état de choses règne encore au XVe siècle et se manifeste avec évidence dans la carrière des frères Hubert et Jean Van Eyck. Jean, le plus jeune des deux maîtres, fut un technicien méticuleux, amoureux de procédés multiples et réussissant par une découverte purement matérielle à révolutionner la peinture de son temps, à créer pour la peinture des temps modernes un instrument indispensable, un moyen d'expression qu'elle ne devait plus jamais abandonner. Non seulement il traduisit, dans l'*Adoration de l'Agneau*, son célèbre polyptyque de Gand, la vie céleste, les conceptions évangéliques, l'énergie mystique, la richesse flamande, le symbolisme religieux et humain, tels qu'ils s'offraient à son esprit ; non seulement il dota la peinture d'un chef-d'œuvre que l'on peut placer entre *la Divine Comédie*, cette suprême expression littéraire du moyen âge catholique et la *Passion selon saint Mathieu* de Bach, cette merveilleuse transcription musicale de la ferveur chrétienne ; mais il consentit aussi à d'humbles besognes de praticien que les jeunes concurrens au prix de Rome considéreraient certainement comme inférieures et indignes de leurs talent. Il peignit des vitraux ; il fut chargé par Philippe le Bon de payer des enlumineurs, ce qui prouve qu'il voulut bien diriger leurs travaux ; enfin, fait particulièrement curieux et peu

connu, il ne crut pas déroger en peignant des statues. Des documens établissent en effet d'une façon positive qu'il reçut une gratification pour avoir peint et doré six figures de pierre qui ornaient la façade de l'hôtel de ville de Bruges. On peut donc affirmer que Van Eyck vécut en relations très étroites, en camarade, en confrère, avec les enlumineurs, les vitriers et les sculpteurs de son temps. Nous allons examiner dans quelle mesure le maître de l'*Adoration de l'Agneau* s'inspira de leur pratique pour fortifier son génie de peintre.

Bruges, au xve et même déjà au xive siècle, était célèbre pour l'habileté de ses miniaturistes. La bibliothèque royale de Bruxelles, connue sous le nom de Bibliothèque de Bourgogne, renferme de merveilleux livres historiés, enluminés, coloriés, qui proviennent des « librairies, » — pour employer le mot ancien, — d'une série de seigneurs fastueux : Robert de Béthune, Louis de Mâle, Philippe le Hardi, Philippe le Bon, Charles le Téméraire. J'ai eu la joie de pouvoir consulter à plusieurs reprises ces manuscrits et d'étudier attentivement leurs miniatures gracieuses et précises qui tiennent de l'émail, du bijou, de l'aquarelle par l'adorable juxtaposition de l'or et de la couleur enfermés dans de fines cernures. Je me suis convaincu que ses charmans tableaux peuvent seuls expliquer les origines de la peinture flamande.

Ces origines ne sont pas autochtones. Pour les découvrir, il faut interroger l'art français du xiiie siècle, sous l'égide duquel devait du reste grandir tout l'art européen. J'insiste sur cette assimilation de la beauté française par la Flandre médiévale, parce que jamais, à ma connaissance, les critiques belges, mes compatriotes, ne l'ont avouée, ni soupçonnée dans toute son étendue. Bruges s'était formé de bonne heure aux goûts et aux manières de la France. A l'époque héroïque des Flandres, au moment où les communes commencèrent une lutte implacable contre leur suzerain Philippe le Bel, on parlait autant français à Bruges qu'à présent; les actes du comte Guy étaient rédigés en français; nos jeunes nobles et bourgeois faisaient leurs études à Paris; des mariages nombreux unissaient les familles des deux races; la littérature flamande, tout en s'appliquant à nationaliser la langue, se contentait presque exclusivement d'adapter les chefs-d'œuvre des poètes de France. Bruges recevait un grand nombre d'artistes français; les bijoux portés à la cour comtale étaient commandés aux joailliers parisiens. Le comté de Flandre, placé en grande

partie sous la mouvance française, était imprégné, envahi par l'art, l'esprit, la politique, la littérature de sa grande suzeraine.

Nous ne devons donc point nous étonner de voir les enlumineurs flamands emprunter les premiers élémens de leur art à ces miniaturistes parisiens auxquels Dante, dans son *Purgatoire*, rend un hommage célèbre. Dès le XIIIe siècle en effet, les manuscrits français portent la marque d'un art singulièrement avancé. Les costumes y sont souvent exquis, certaines scènes de la vie familière dégagent un parfum délicieux de naïveté et de grâce. Les enlumineurs brugeois héritent de ces qualités au XIVe siècle, tout en inclinant vers ce réalisme vigoureux qui restera le trait distinctif de l'art flamand. Ils multiplient les tableaux de l'existence quotidienne et créent la peinture de genre. Ils manifestent avec éclat leur goût pour les couleurs opulentes, les substances rares, les matières uniques. Dans un *Psautier* de Louis de Mâle, qui pourrait être l'œuvre de son peintre Jean de Hasselt, les fleurs de lis en or brillant, les ornemens héraldiques, les belles lettres de teintes diverses, composent un fond remarquablement varié et sonore pour les quelques figures peintes sur le manuscrit. Les vêtemens sont également très luxueux ; l'hermine des princes, les broderies des manteaux prouvent que la cour des comtes de Flandre n'a pas attendu l'arrivée des ducs de Bourgogne pour donner le spectacle d'une opulence éblouissante.

Ces miniatures sont donc les manifestations d'un art déjà riche, animé, humain, qui se perfectionnera encore au XVe siècle, celui des Van Eyck, et qui gardera toujours, même chez les enlumineurs brugeois les plus originaux, les marques de son origine française: délicatesse extrême du métier, élégance captivante du dessin.

Van Eyck est tout imprégné de cet art. Ce n'est pas trop s'avancer que de comparer son pinceau à celui d'un miniaturiste. Dans cette imposante et fine *Chronique de Haynaut* que la Bibliothèque de Bourgogne considère comme l'un des joyaux les plus rares de sa collection, j'ai remarqué que les ombres sont presque toujours indiquées, non pas par la touche d'un pinceau étalé, mais par des traits minces et rapprochés, quelque chose comme des hachures dessinées par un pinceau très pointu, très peu chargé. Cette facture, je l'ai observée, — servant parfois aussi à accentuer les reliefs, à souligner les lumières, — chez Van Eyck; chez tous les gothiques brugeois : Memling, Roger Van der Wey-

den, Gérard David, jusqu'à Quentin Matsys; je l'ai constatée chez leurs ancêtres qui employaient exclusivement la détrempe; je l'ai surprise chez les primitifs français, Jehan Fouquet, entre autres, — chez les maîtres italiens du *Trecento* et du *Quattrocento :* Cimabuë, Giotto, jusqu'à Fra Angelico et Ghirlandajo, et je n'hésite pas à croire que son emploi dans les tableaux est dû uniquement à l'identité primitive de l'art du peintre et de celui du miniaturiste.

Il est donc permis d'avancer que les petites scènes si animées et si justes des enlumineurs flamands ont pu éveiller chez Van Eyck ce profond sentiment de la vérité, cet amour de la vie sous toutes ses formes, ce pouvoir de recréer l'universalité des êtres et des choses qui placent son art si près de nous, tout en lui communiquant une grandeur divine.

Peintre de statues, comme nous l'avons dit, Van Eyck dut sans aucun doute être frappé également par le style très caractéristique des sculpteurs de son temps. Son art s'en ressentit. Les grandes figures de l'*Adoration de l'Agneau*, les grisailles, entre autres, peintes au revers des volets aujourd'hui à Berlin et représentant saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Évangéliste font tout de suite songer à des statues reproduites par le pinceau.

La statuaire flamande, autrement dite bourguignonne, qui précéda Van Eyck, descendait également de l'art français, de cette admirable sculpture des cathédrales de Paris, de Chartres, de Reims, qu'elle avait renouvelée en y introduisant le souci d'un réalisme ferme et puissant. La même évolution, on le voit, s'était produite chez les tailleurs de pierre et les miniaturistes. On ne possède plus en Belgique aucun type de cet art sculptural dont les plus glorieux monumens, exécutés par Claus Slutter, sont conservés à Dijon. Mais nous pouvons affirmer que cette école régnait en Flandre pendant la jeunesse de Van Eyck, et que ses représentans avaient taillé ces fameuses statues de l'hôtel de ville de Bruges recouvertes par le Maître de l'*Adoration* d'une brillante polychromie et détruites malheureusement plus tard par les briseurs d'images du XVIe siècle.

Si le style de Jean Van Eyck fut influencé par la vue des sculptures franco-flamandes, je suis très tenté en outre de croire que les relations du Maître avec les sculpteurs ne furent pas étrangères à la grande découverte artistique du XVe siècle : je veux parler du perfectionnement décisif que le peintre de l'*Ado-*

ration introduisit dans le mélange des couleurs avec l'huile.

Il est impossible, on le sait d'attribuer l'*invention* proprement dite de la couleur à l'huile aux frères Van Eyck. Le moine Théophile, un auteur souvent cité du XII[e] siècle, donne des formules très explicites pour le mélange des couleurs de toute espèce avec l'huile de lin. Mais la matière ainsi obtenue séchait difficilement. On ne pouvait étendre une seconde couche de couleurs qu'après la dessiccation complète de la première. Les ennuis de ce travail étaient multiples, insurmontables. Aussi, malgré les recettes de Théophile voyons-nous sans étonnement Giotto, Alesso Baldovinetti, Pesello et d'autres artistes italiens s'intéresser sans cesse à l'amélioration de la technique picturale. Vasari, historien crédule, toujours prêt à enregistrer les propos d'atelier et à les embellir, nous montre les peintres de toute nationalité : Italiens, Français, Espagnols, Allemands, rassemblés en des sortes de conférences scientifiques et cherchant infructueusement le secret des couleurs résistantes. Faute de mieux, tous les tableaux d'autel étaient peints à la détrempe, et l'on a tout lieu de croire que les Van Eyck eux-mêmes utilisaient ce procédé au début de leur carrière. Mais les couleurs mélangées avec de l'eau, de la gomme ou du blanc d'œuf restaient pâles, mates, et ne permettaient pour ainsi dire que l'usage des tons plats et unis. Les peintres cherchaient toujours...

Ils paraissent avoir obtenu un premier succès vers la fin du XIV[e] siècle. A partir de ce moment en effet les mentions des portraits à l'huile se multiplient en Angleterre, en Italie; on croit avoir également la preuve que les maîtres de Cologne antérieurs aux Van Eyck broyaient également leurs couleurs avec de l'huile, et qu'avant l'année 1400, l'église des Franciscains de Louvain possédait des peintures exécutées avec le nouveau procédé.

Mais fait absolument digne de remarque et insuffisamment mis en lumière jusqu'à présent : ce sont les artistes désignés sous le nom d'*enlumineurs de statues* qui, d'après les archives et documens anciens font l'usage le plus fréquent de ces couleurs à l'huile. Dès l'année 1341 le sculpteur Wuillaume du Gardin peignit de la sorte les figures tombales dont il était l'auteur. Le procédé que l'on employait pour la polychromie sculpturale et architecturale devait être assez perfectionné du temps de Van Eyck puisqu'on l'employait depuis près d'un siècle. Dans un pays comme la Flandre, au climat humide et variable, les peintres de

statues s'étaient évidemment appliqués à découvrir des mélanges siccatifs et résistans pour éviter que leur riche coloriage ne se détériorât à l'air. Il y a tout lieu de supposer — et l'on doit s'étonner que cette observation si naturelle ait échappé jusqu'à présent aux érudits — que Van Eyck se servit pour l'exécution de ses tableaux de la matière siccative employée par les enlumineurs de pierres, en la mélangeant aux couleurs et aux huiles dans une mesure nouvelle et avec une délicatesse extrême. Il fournissait de la sorte à l'art pictural des ressources d'une étendue, d'une souplesse sans précédent, et créait véritablement la *peinture à l'huile* telle que nous la connaissons encore de nos jours.

On nous excusera d'insister sur le problème de cette découverte après tout matérielle. Mais que l'on envisage l'art de Van Eyck dans ses profondeurs religieuses, dans ses réalités humaines, que l'on essaye d'en pénétrer le mystère avec l'intuition du poète ou la raison du philosophe, toujours on rencontre sur sa route cette grande énigme d'une invention technique dont la solution permit à l'artiste de revêtir son idéal et sa foi d'un vêtement éblouissant.

Récapitulons, dans l'ordre historique, les influences qui se réunissent dans l'art de Van Eyck. Comme son frère aîné Hubert, Jean est né à Maesyck. Il a connu les œuvres des primitifs de Cologne et de Maestricht. Sa peinture ne conserve ni leur immatérialité, ni leur impersonnalité de style. Les maîtres de Cologne employaient, avons-nous vu, une certaine couleur à l'huile. Leur procédé devait être bien imparfait, car ils n'obtenaient malgré tout que des tons plats, des harmonies sans souplesse qui ne pouvaient satisfaire le futur auteur de l'*Adoration de l'Agneau*. Jean van Eyck quitta son milieu natal. D'abord peintre de Jean de Bavière, puis de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, nous le rencontrons successivement en Hollande, en France, en Portugal, en Espagne, en Galice, en Andalousie. De nos jours certains artistes redoutent les voyages qui, prétendent-ils, peuvent nuire au développement de leur originalité. Van Eyck aurait eu le temps dix fois de perdre la sienne en route.

Sa résidence habituelle fut Bruges. Nous avons vu comment cette dernière ville avait pu agir sur son génie naissant par la séduction expressive de ses miniatures et l'éclat fastueux de ses statues. Mais ce que nous voyons encore mieux, c'est que les

préjugés particularistes ainsi que les théories de Taine sur l'influence toute-puissante du milieu, de la race, ne se justifient guère par l'exemple de ce peintre né en pays germanique, imprégné de goût franco-bourguignon et grand amateur de voyages. Car outre ses ambassades en Espagne et en Portugal, le maître de l'*Adoration* accomplit cinq ou six missions, ou « pèlerinages » lointains, dont l'itinéraire et le but devaient rester secrets par ordre du duc Philippe le Bon lui-même. Ne sommes-nous pas autorisé à dire que l'art de Van Eyck est tout imprégné déjà de cosmopolitisme? Tous les échos du monde chrétien seront recueillis par le peintre de génie qui va décorer à Gand d'un chef-d'œuvre sans égal une étroite chapelle de Saint-Jean, — aujourd'hui Saint-Bavon.

Pour fondre en un accord saisissant les élémens de beauté qu'il a rencontrés autour de lui, et ceux qui germent spontanément dans son âme, Jean Van Eyck a besoin d'un instrument nouveau, d'une technique nouvelle. Poussé par une nécessité supérieure il crée pour la peinture un organe inconnu jusqu'alors. Sa découverte est comme une fonction inévitable de son génie. Grâce à son invention de la peinture à l'huile il assure à son rêve la splendeur et la durée.

Si l'organisation psychique de Jean Van Eyck se dévoile à nous d'une manière quelque peu nette, si nous pouvons surprendre sa croyance et ses instincts, n'est-ce pas au travers de la substance colorée qu'il employa avec une puissance sans égale? Quelle est cette croyance? Naïvement, profondément religieuse. Quels sont ces instincts? Très naturalistes et poussés vers la richesse positive. Or voyez comme la facture de Van Eyck, issue de l'idéal, mais s'imposant à son tour au génie qui l'a créée, nous renseigne amplement sur les tendances morales du grand artiste. Avec ses procédés minutieux, Jean peignait forcément des figures calmes, tranquilles, conçues en des poses d'éternité. Son œuvre est une des fleurs les plus exquises de cette période de l'art que l'on est convenu d'appeler *statique* et que caractérise l'immobilité grave et mystique des personnages. D'autre part, la précision extrême, la lenteur du pinceau permettent à l'artiste de traduire d'une façon textuelle la figure humaine. Le positivisme de la race s'accuse dans la patience énergique et inlassable avec laquelle le peintre reproduit ses modèles. La vie ainsi transcrite devient aussi ardente que la prière dans l'œuvre de Van Eyck, mais elle

reste tout intérieure, retenue par les attitudes immuables des personnages, agenouillée, si je puis dire devant la foi, et d'autant plus forte, plus expansive, qu'on la sent dirigée par une religiosité puissante.

II

S'il importe, même pour reconstituer l'être moral d'un artiste, d'étudier profondément la facture de son œuvre, s'ensuit-il que la doctrine de Taine, consistant à analyser l'ambiance historique et ethnographique où se développe l'artiste, ne contienne aucune part de vérité ? Certes non. Et si l'on nous permet à ce propos une digression qui ne nous éloignera guère de notre sujet, nous dirons comment la belle création philosophique de Taine pourrait trouver une excellente application dans l'étude psychologique des villes, des centres urbains où fleurissent les grandes écoles d'art. Toute cité est un organisme comparable à l'être humain. Considérée de la sorte, les grandes communes belges : Ypres, Bruges, Gand, Anvers, offriraient de passionnans sujets d'observation aux historiens, aux archéologues, aux artistes. Bruges serait l'exemple le plus frappant que pourrait fournir la Flandre. Personne vivante et intéressée, mêlée aux grandes luttes du monde, la célèbre commune s'embellit par l'énergie inconsciente, l'orgueil de sa population. A chaque âge de cet être tendu vers l'existence correspond une phase de beauté et d'art déterminée presque toujours par une nécessité purement pratique. Encore adulte, la cité dépense d'une manière magnifique ses forces et son activité. C'est l'époque des passions fougueuses, des combats ardens, des grandes conquêtes communales ; c'est le moment où la création esthétique se manifeste sous sa forme la plus ample, la plus utilitaire : l'architecture. On construit avec ardeur le beffroi, les halles, les églises. Ainsi la cité se glorifie par les monumens qu'elle élève à ses ambitions, comme à ses croyances les plus nobles, les plus élevées.

Après ce superbe élan se produit une détente inévitable ; l'activité s'apaise, se transforme. On délaisse les vastes conceptions architecturales. On achève les monumens, on les complète par une ornementation extérieure et intérieure. La sculpture est en plein épanouissement, la peinture s'éveille. Enfin au XV[e] siècle, au moment où les premiers chefs-d'œuvre de Jean Van Eyck se

répandent en Europe et rendent les artistes attentifs, Bruges est à l'automne de son existence politique et communale. Jamais elle ne fut plus belle, plus somptueuse, plus séductrice...

Un étrange et émouvant phénomène se produit dans la nature pendant la saison automnale. Les arbres laissent voir à travers le feuillage rare et mince les lignes délicates de leurs branches. On a la sensation d'un amaigrissement, d'un affinement suprême. Et pourtant, en aucune autre époque de l'année, les couleurs des frondaisons ne sont plus opulentes et plus variées. Il y a un contraste saisissant entre ce dépérissement réel de la plante et sa magnificence apparente. De là cette poésie incomparable que dégage l'automne aux teintes de cuivre et d'or. Pendant tout le siècle qui vit fleurir la grande école brugeoise des Van Eyck, des Roger Van der Weyden, des Memling, des Hugo Van der Goes, des Thierry Bouts, des Gérard David, Bruges présente ce même contraste, vraiment tragique, entre sa vie réelle et sa beauté extérieure. La cité périt par l'ensablement du Zwin; le commerce décline rapidement; les armateurs, les bourgeois, les banquiers, désertent la ville. Et pourtant Bruges, devenue presque exclusivement ville de luxe, est d'une coquetterie irrésistible. Elle mérite à ce moment le surnom de Venise du Nord, pour l'éclat rayonnant de ses maisons, de ses monumens, pour la prodigalité pittoresque de sa population. Elle était réellement couverte d'un superbe manteau coloré qui devait attirer et ravir les peintres.

Et je ne parle pas au figuré, en faisant allusion aux fêtes, banquets, entrées, festins, cortèges, si souvent décrits de la cour de Bourgogne; j'emploie une comparaison presque réelle pour rappeler cette polychromie abondante qui rehaussa les murailles de Bruges et répandait, dans les rues et les intérieurs, ses notes claires et fortes. A Notre-Dame les murs étaient couverts de peintures décoratives représentant des draperies rouge et or; la jolie tribune de Gruthuuse, aujourd'hui en chêne naturel, attirait le regard par ses tons variés; les parois du tombeau de Ferry de Gros étaient diaprées à l'emblème de la famille. Les poutrelles des voûtes étaient toujours peintes; des carreaux de céramique enluminée servaient de pavés dans les demeures riches; les façades s'embellissaient de statues, de bas-reliefs, de têtes de diamant peints et dorés. Enfin sur les demeures seigneuriales, les bouquets en fer battu, revêtus d'une vive dorure, brillaient au ciel, montraient leurs fleurs étincelantes, qui paraissaient tout naturellement avoir

grandi dans cette ville colorée, dans ce beau parterre urbain où l'art germa avec une splendeur inégalable.

On serait tenté de penser que l'école du xve siècle est logiquement issue d'un tel milieu. Or *aucun* des gothiques flamands composant la grande pléiade brugeoise n'est enfant de Bruges. Les Van Eyck viennent de la frontière allemande ; Roger Van der Weyden est né à Tournay; Memling, à Mayence; Pierre Christus près de Gand; Justus et Hugo Van der Goes à Gand même; Thierry Bouts à Harlem; Gérard David à Oudewater dans la Hollande méridionale; enfin Jérôme Bosch, qui termine la série de ces « maîtres brugeois, » vit le jour à Bois-le-Duc. Mais on peut dire que tous ces artistes furent réellement fascinés par la grâce fastueuse de la cité. La morbidesse, que Bruges dissimule si richement, se prolonge dans leur art. Ils créent des figures minces, élancées, splendidement vêtues. Van Eyck surtout a reflété dans son œuvre le féerique décor brugeois. Jamais peintre ne posséda gamme plus forte, couleur plus débordante, plus nourrie, plus substantielle. « L'or se sent partout, a dit Fromentin; dessus, dessous. Lorsqu'il ne joue pas dans les surfaces, il apparaît sous le tissu. Il est le lien, la base, l'élément visible ou latent de cette peinture opulente entre toutes. » Cet or s'étalait, se rencontrait partout à Bruges. Un orfèvre s'en éprit jusqu'au sacrifice. Pierre de Beckere, chargé d'exécuter le tombeau de Marie de Bourgogne, ne pouvant obtenir de la cité ruinée le prix de la commande, paya héroïquement de ses deniers l'or ineffaçable qui enveloppe la duchesse.

Bruges, ainsi parée, apparaissait comme l'autel de la chrétienté septentrionale et bien que l'*Adoration de l'Agneau* ait été probablement peinte à Gand, je ne puis m'empêcher de la considérer comme l'ornement naturel, comme le reflet le plus pur de l'époque et du milieu dont je viens de tenter une évocation rapide.

III

L'art de Van Eyck éclaira soudainement toute l'Europe artistique de son rayonnement vivace. L'Italie, où la peinture quattrocentiste s'épanouissait pourtant avec grandeur, fut particulièrement impressionnée. En étudiant en Toscane les maîtres de ce temps, mon émotion fut profonde de me trouver en présence d'un art singulièrement voisin de celui des primitifs brugeois.

Ici je revoyais une draperie de R. Van der Weyden, des anges de Memling, un portrait de Hugo Van der Goes ; là j'admirais des cortèges entiers de chevaliers, — tel celui que Benozzo Gozzoli peignit au palais Riccardi de Florence, — qui semblaient comme une fraction, un prolongement du cortège des pèlerins et des beaux guerriers de l'*Adoration*. Le chef-d'œuvre de Pinturrichio, l'histoire du pape Pie II, qui décore la Libreria de Sienne, m'est apparu avec son coloris frais, ses paysages clairs, son style encore hiératique, ses belles figures de légendes, comme un pendant, démesurément agrandi, de la *Chasse de sainte Ursule*, la petite joaillerie picturale de Memling que l'on conserve à l'Hôpital de Bruges.

Je ne suis point le premier, certes, à constater la révolution accomplie dans l'art italien par la peinture flamande, si voisine encore à cette époque de la miniature. Le critique qui a le mieux connu la période bourguignonne, M. de Laborde, l'a signalée il y a plus de cinquante ans; Burckhardt, l'historien le plus renseigné que l'art italien ait eu jusqu'à nos jours, écrivait vers 1860 dans son célèbre *Cicerone :* « Parmi les écoles italiennes, il n'en est aucune (à l'exception de quelques maîtres de Naples) qui ait été au fond déterminée par les Flamands; mais il n'en est point non plus qui ait échappé complètement à leur influence. » Or la découverte d'un nouveau procédé, d'une nouvelle technique picturale avait forcé les Italiens, si maîtres pourtant de leur style, à imiter les Flamands. On devine facilement, en effet, l'impression considérable que dut produire la peinture de Van Eyck. Les princes tels que le duc d'Urbin, Laurent de Médicis, Alphonse I[er] roi de Naples, s'empressèrent d'acheter les tableaux flamands. Les artistes admis à les contempler s'en émerveillaient comme d'autant de prodiges et, détail bien typique, flairaient, paraît-il, la vive odeur répandue par l'huile. C'est du moins ce que raconte Vasari, — toujours un peu sujet à caution, il est vrai ; — le vieil historien nous narre aussi une aventure dramatique, exacte dans le fond, qui montre jusqu'à quel degré les quattrocentistes étaient bouleversés par l'invention flamande. Voici l'histoire :

Le peintre vénitien, Antonello de Messine, était parvenu, on ne sait encore trop comment aujourd'hui, à découvrir le secret de Van Eyck. Il le communiqua à son tour à Domenico, artiste de valeur et galant cavalier qui partait pour Florence. Dans cette ville, Domenico fit la connaissance de deux maîtres célèbres :

Alesso Baldovinetti et Andrea del Castagno. Ce dernier avait grande envie de s'approprier les méthodes flamandes. Il flatta habilement Domenico, sut gagner son amitié, et finalement se fit expliquer le mystère de la technique nouvelle. L'ambition poussa Andrea del Castagno encore plus loin. Il voulut être seul à posséder le fameux secret. Par une belle nuit, son ami Domenico parcourait Florence en fredonnant une joyeuse *canzonnetta* qu'il accompagnait de la guitare. Au détour d'une rue, Domenico fut brusquement assailli et frappé de terribles coups de canne plombée. Le lendemain, il était mort. Andrea del Castagno le pleura beaucoup, lui survécut pendant de longues années, — mais à sa dernière heure, pressé de remords, confessa qu'il était l'auteur de ce crime abominable. Il est fort probable qu'un autre mobile poussa Andrea à tuer Domenico. Mais si les peintres italiens ont attribué ce meurtre au désir qu'avait Andrea del Castagno de garder pour lui seul le secret des Flamands, cela prouve en tout cas que l'introduction de la technique nouvelle dans leur pays les avait fortement émus.

Une opinion généralement répandue veut qu'Antonello de Messine, contemporain et élève sans doute de Roger van der Weyden, soit le premier peintre italien qui ait su s'approprier la technique des Flamands. Néanmoins tout porte à croire que la peinture à l'huile était déjà importée à Naples, et que vers le milieu du xv[e] siècle, le procédé nouveau se répandit dans l'Italie entière par les soins des maîtres brugeois en personne. Car les gothiques flamands, j'ai plaisir à le répéter, ont voyagé, séjourné en Italie, aussi bien que les romanisans du xvi[e] siècle et que les maîtres anversois du xvii[e]. Roger Van der Weyden passa les Alpes en 1449. En 1450, il était à Rome. Justus de Gand vécut longtemps à Urbin où il décora des palais, et prépara la venue d'un maître tel que Lucas Signorelli. Les documens manquent pour attester le voyage en Italie de Memling, de Hugo Van der Goes, de G. David. Mais il est presque certain qu'ils ont imité l'exemple de Roger et de Justus et nous en avons trouvé nous-même une preuve après tout plus évidente que les témoignages d'archives. Il existe au musée de Bruxelles un adorable petit triptyque représentant la *Crucifixion* et attribué à Memling. L'auteur a peint au pied de la Croix les familles des Sforza de Milan. Ils sont trois personnages agenouillés pieusement sur le Golgotha : François Sforza, Blanche Visconti sa femme, et Galéas Marie son

fils. Pour exécuter ces portraits minutieusement détaillés, ciselés, l'artiste a dû séjourner à Milan pendant trois mois au moins.

Ne voyons-nous pas à la même époque les musiciens flamands émigrer tous vers l'Italie, y fonder des écoles : Tinctoris à Naples, Willaert à Venise, Obrecht à Florence ? Il est à remarquer que si les Italiens deviennent les disciples zélés de ces contrepointistes du Nord, c'est uniquement à cause de la supériorité technique des Flamands ; car la polyphonie de ce temps n'est qu'un savant exercice musical. A cause de leur science, peintres et musiciens flamands étaient partout accueillis comme des maîtres.

Il nous est donc permis de dire sans l'ombre de vanité patriotique que les peintres italiens du quattrocento s'empressèrent d'adopter la peinture à l'huile préparée suivant la formule de Van Eyck. Après Antonello de Messine, Domenico, Andrea del Castagno, ce furent les Bellini, les Pesellino, les Pollajuolo, les Verrochio, les Botticelli, les Ghirlandajo, les Mantegna, les Melozzo da Forli, — particulièrement les maîtres de l'école florentine épris de réalisme et plus aptes que les autres Italiens à comprendre nos gothiques. Les peintres ultramontains ne triomphèrent pas sans peine des difficultés de la nouvelle technique. Piero della Francesca fut le premier, dit-on, qui employa avec légèreté la peinture à l'huile pour les portraits et les petits tableaux. De son côté Alesso Baldovinetti l'appliqua le premier avec succès à la peinture murale. Dès que les Italiens se furent complètement familiarisés avec la méthode flamande, ils tirèrent de la peinture à l'huile un parti magnifique et imprévu. Non seulement leur technique changea, mais leur style, leur manière même de concevoir la peinture. Cette nouvelle révolution devait à son tour bouleverser tout l'art européen.

J'ai dit que les primitifs italiens, comme les miniaturistes et les gothiques flamands, peignaient leurs tableaux au moyen d'un pinceau fin, et traçaient, pour indiquer les reliefs lumineux ou certaines ombres dans les plis des étoffes, ces virgules colorées que les hommes de métier appellent hachures. Ce procédé est constant chez Cimabue, Giotto, Duccio, Memmi, Lippi, les Ambrogio, Sano di Pietro jusqu'à Fra Angelico, chez tous les artistes italiens qui peignent à la couleur à l'œuf ou à la gomme. Or, à partir du moment où la peinture à l'huile pénètre en Italie, les hachures disparaissent peu à peu des tableaux. Au commencement du XVI[e] siècle la méthode primitive est complètement

abandonnée par les Italiens, tandis que les Flamands — Quentin Matsys entre autres — en font encore parfois usage (1).

Comment expliquer cette nouvelle amélioration technique ? A défaut de textes ou de fait précis, nous sommes bien obligé de nous aventurer dans le domaine des hypothèses, et puisque tout progrès artistique ne saurait s'expliquer que par l'intervention d'un homme, — non de plusieurs, — nous croyons pouvoir accorder pour le moment à Alesso Baldovinetti l'honneur de cette réforme esthétique. Comme tous les Italiens de son temps cet artiste peignait particulièrement la fresque. Or, il se servit le premier de la couleur à l'huile dans ses décorations murales et continua nécessairement pour couvrir les grandes parois des cloîtres et des églises d'employer la brosse, large et rapide, du fresquiste, tout en utilisant la matière nouvelle. Pour me résumer, il peignit à l'huile avec la brosse du peintre de fresques. Il eut sans doute l'idée — ou la suggéra tout naturellement à l'un de ses émules — de peindre, à l'huile également, des panneaux et des toiles, tout en se servant de cette même brosse du fresquiste. La tentative fut couronnée de succès et modifia considérablement le style italien. Les procédés minutieux des primitifs avaient déterminé, avons-nous dit, un art essentiellement *statique*, calme, reposé. La nouvelle manière de peindre avec des pinceaux plus larges, que les Italiens font courir sur la toile avec la promptitude des anciens fresquistes, introduit un mouvement inaccoutumé dans les œuvres picturales. L'art *dynamique* est né.

A l'heure où la Renaissance anime l'Italie tout entière d'un frémissement d'enthousiasme pour la science et la pensée renouvelées, la peinture découvre un procédé nouveau pour traduire cet élan intellectuel. Les Flamands du xve siècle, les représentans de la grande école de Bruges, sont les précurseurs de cette conquête de l'art italien.

Le père de Raphaël, qui fut poète, a, dans une chronique rimée où il fait passer toutes les célébrités de la peinture, vanté le génie de nos gothiques et déclaré que tous les grands Italiens étaient leurs successeurs. On pourrait rattacher en effet les individualités

(1) Les hachures sont même beaucoup plus apparentes chez Q. Matsys que chez Van Eyck où elles sont rares et imperceptibles. Malgré la découverte du peintre de l'*Adoration* les Flamands continuaient de faire un grand usage de la détrempe. Ils utilisaient les différentes méthodes avec le plus large éclectisme ce qui explique la survivance de la hachure et de la *tempera* à l'invention de la couleur à l'huile.

les plus marquantes de l'art italien aux primitifs flamands: Raphaël par le Pérugin, le Pinturicchio et Signorelli dont il dérive; Michel-Ange par Ghirlandajo son maître; Léonard de Vinci par Verocchio; enfin tous les Vénitiens illustres : le Tintoret, Paul Véronèse, le Titien par les Bellini, élèves de cet Antonello de Messine qui fut le disciple de Roger Van der Weyden.

IV

Transportons-nous de nouveau à présent dans les Pays-Bas. Nous avons atteint le xvi[e] siècle. Des changemens considérables ont transformé le monde. Les dernières lueurs du moyen âge s'éteignent; l'ère moderne commence. Toutes les provinces belges sont réunies sous le sceptre de la maison d'Espagne et le centre social se déplace. Bruges a perdu l'hégémonie de l'art. La peinture n'a plus que quelques représentans dans la partie occidentale du pays; les provinces brabançonnes l'emportent à ce moment sur la Flandre pour l'activité esthétique de sa population. L'art flamand est entré dans une phase transitoire de son existence, — cette fameuse époque des romanisans ou romanistes si mal comprise jusqu'à nos jours et qui, par le labeur énorme, les hautes facultés intellectuelles de ses représentans est presque aussi grande que la belle période initiale ou l'éblouissante péroraison de l'ancienne peinture en Belgique.

Un grand peintre à Anvers, Q. Matsys, la plus noble figure de l'art flamand après Van Eyck et Rubens, porte en son génie le germe de l'art futur. Ses personnages religieux ont encore la candeur, la grâce intime, surhumaine des maîtres brugeois; sous les étoffes mystiques on devine des corps riches et souples, animés d'une vie puissante qui démentent le sentiment ascétique du visage. Les couleurs sont presque toujours polies, émaillées comme au siècle précédent; mais regardez au musée de Bruxelles certains volets de la *Légende de sainte Anne* (la « Présentation au temple » par exemple) et dites si la manière hardie, rapide, cursive de Rubens ne fait pas une première apparition dans les larges étoffes et les pompeux ornemens des prêtres. Il semble donc que la peinture flamande va trouver un nouveau guide en ce profond artiste qui fut pieux, dramatique, jovial aussi, qui aima tour à tour la simplicité et la richesse comme tous les grands hommes de sa race. Eh bien, non! Matsys n'est qu'un grand précurseur. Il

ne fixe pas les destinées de l'art flamand qui pendant tout le XVIe siècle cherche une métropole. Il y a des écoles à Bruxelles, à Malines, à Liège comme à Anvers. Les peintres se sentent à l'étroit dans ces villes soumises à un régime uniforme. Et comme un nouveau courant d'idées entraîne le monde, ils s'y jettent d'un élan admirable. Les gothiques avaient voyagé en répandant partout leur méthode. Les peintres néerlandais du XVIe siècle partent pour s'assimiler les conquêtes nouvelles de la pensée et de l'art. Leur courage, leur curiosité spirituelle, sont inépuisables et infatigables. On aurait tort de croire qu'ils se confondent avec la masse des maîtres italiens. Ils forment un groupe bien distinct, bien homogène, où les rois, les princes vont choisir leurs peintres officiels. Les romanistes, au dire de Guicciardini, sont partout, en Danemark, en Suède, en Norvège, en Pologne, en Moscovie, en Angleterre, en Portugal, en France où Dubois participe au mouvement artistique de Fontainebleau, en Espagne où de Kempeneer fonde l'école de Séville.

Loin d'être, comme on l'a toujours dit, les humbles élèves des maîtres ultramontains, ils jouissent en Italie d'un prestige incontesté. Calvaert eut pour élèves le Guide, l'Albane et le Dominiquin qui marchent à la tête de la pléiade bolonaise; les paysages de Paul Bril se retrouveront plus tard idéalisés et ennoblis dans l'œuvre de Poussin. On cite souvent l'exemple des Léonard de Vinci, des Léon Alberti, d'autres génies de la Renaissance italienne qui réunissaient en eux les connaissances et les aptitudes de l'humaniste, du philosophe, de l'archéologue, du poète, du musicien, de l'architecte, du peintre, du sculpteur, de l'orateur, de l'ingénieur, — voire de l'athlète et du guerrier. Quelques-uns des romanistes, sans égaler ces dieux de l'art, sont tout aussi déconcertans par la variété de leurs travaux. Pierre Coecke, peintre de Charles-Quint, fut en même temps architecte, sculpteur, graveur, géomètre. Lombard, fondateur de l'école liégeoise, s'exerça avec succès à la poésie, à l'archéologie, à l'architecture, à la gravure. Goltzius fut peintre, imprimeur, numismate, explorateur. Pourbus, portraitiste vigoureux, était géographe. Lancelot Blondeel, dont certaines peintures sont d'une délicatesse rare, a fourni les dessins de la magnifique cheminée du Franc de Bruges et tracé pour l'élargissement et le redressement du Zwin des plans qui provoquent encore aujourd'hui l'admiration de tous les ingénieurs hydrographes. Otto Venius enfin, le maître de Rubens,

que l'on revêtit successivement des dignités d' « ingénieur des armées royales, » et de « garde des monnaies, » était un personnage de grande mine, de culture accomplie, d'une pondération morale intellectuelle et artistique remarquable.

Ces peintres savans et probes préparaient la gloire de l'école d'Anvers. Certes la dispersion de leurs goûts nuisait à l'équilibre, à la force de leur production picturale. Lentement, inconsciemment, ils apportaient une vie nouvelle à l'art en recomposant la palette flamande avec les ressources italiennes. De nouveau, une simple conquête technique assurait l'avenir de la peinture dans les Pays-Bas. Attirés par l'Italie, les romanisans avaient interrogé vainement les Florentins et les Romains. L'éclat des Vénitiens enfin les attira. Venise était la ville d'Italie qui avait le mieux retenu la leçon apportée autrefois par les maîtres brugeois. Véronèse, le Titien, le Tintoret, brillaient comme autant de flambeaux allumés au foyer jadis éclatant de la Venise du Nord. Les Flamands reconnurent des frères, des hommes de la même race artistique, des éducateurs naturels, dans ces opulens coloristes vénitiens formés par Antonello de Messine et les Bellini à la sévère discipline gothique. La peinture flamande dès ce moment était sauvée. Un homme de génie, P.-P. Rubens, allait s'approprier cette technique vénitienne, la soumettre à son imagination toujours active, lui communiquer par la magie de son œil et de sa main infaillibles une originalité soudaine, comme les pulsations mêmes de son âme, puis s'en servir pour tracer une épopée picturale, la seule qui, jusqu'à présent, ait exprimé tout à la fois l'expansion, la vigueur, l'enthousiasme de la race flamande.

V

A deux momens décisifs de l'art, Van Eyck et Rubens reçurent pour mission d'harmoniser des élémens épars, d'apporter l'ordre et la lumière dans l'idéal confus de leur temps, de synthétiser dans leur création toute l'humanité d'une époque. Van Eyck nous fait voir l'*âme* de ses personnages à travers une réalité scrupuleuse. Dans l'œuvre de Rubens les lignes humaines sont interprétées plus librement. L'âme ne s'enferme plus dans une enveloppe transparente ; elle est projetée hors des corps, elle se répand dans l'air. La vie ne s'enferme plus dans les chairs ; elle flotte autour du tableau ; elle est plus indépendante qu'en aucune autre

peinture. Elle a des fantaisies, des caprices, des sourires, des élans que plus jamais depuis l'art n'a pu se permettre. Le Maître de la « Descente de croix » exprime l'enthousiasme, l'ivresse, qu'avaient communiqués à la pensée humaine les premières conquêtes de l'individualisme moderne. Il est l'un des poètes les plus puissans de la Renaissance.

Les primitifs vivaient ardemment dans un rêve immobile; leur art est une préface du ciel. Rubens aime trop la vie dans ses agitations, ses bouleversemens, son éternel changement pour nous faire songer beaucoup à l'au-delà. Sa peinture est un phénomène de mouvement, l'aboutissement grandiose de l'art dynamique. Son pinceau ne s'arrête jamais, les contours ne sont jamais délimités, les tons principaux circulent dans l'œuvre avec des rappels vivaces pour obtenir des ombres mouvantes ; il a d'extraordinaires juxtapositions de teintes entières, tous ses personnages ont des attitudes caractéristiques traduisant les mouvemens de leur âme. Des moyens purement matériels, on le voit, permettent à l'illustre maître de nous transmettre son lyrisme et d'établir l'harmonie suprême de son art, comme celle de la nature, par le principe invariable d'une infinie mobilité.

Cette peinture du XVIIe siècle, plus énergique, plus robuste assurément que celle des gothiques, naît dans un milieu plus ruiné, plus démoralisé, que ne l'était Bruges au moment où le Maître de l'*Adoration* y transportait sa gloire. Anvers avait, comme toute la Belgique, épuisé sa vitalité dans des luttes sanglantes. Mais pour un moment — profitant du calme qu'apporte le règne d'Albert et d'Isabelle — toutes les énergies se réveillent. Interdites dans le domaine politique, elles se manifestent uniquement dans l'art.

Rubens gravite dans le ciel de sa patrie, et la flamme de son œuvre se prolonge dans l'œuvre de ses disciples. D'un esprit souple et élevé, versé et habile dans toutes les branches voisines de la peinture, il transmet aux maîtres qui l'environnent l'exemple légué par les gothiques et les romanistes. Tous ses disciples sont des techniciens accomplis, amoureux de pratiques multiples, soucieux de la bonne exécution matérielle de leurs œuvres, cultivés, curieux, voyageant volontiers pour s'instruire et pour instruire les autres. En réalité, ils ressemblent beaucoup aux maîtres gothiques, et cet art flamand, où l'on continue de distinguer trois ou quatre périodes soi-disant étrangères les unes aux autres, est au fond d'une unité parfaite.

Van Dyck, tout comme son maître, est un descendant direct du peintre de l'*Adoration*. Aucun disciple de Rubens ne fut plus que lui épris des subtilités de la technique, aucun n'a plus habilement manié la matière colorée. — Imaginez que Jean Van Eyck se soit promené dans l'exposition organisée récemment en l'honneur du grand portraitiste anversois. Il n'eût peut-être éprouvé qu'une admiration médiocre pour les tableaux religieux, mais il se serait arrêté devant presque tous les portraits, surpris tout d'abord par l'espèce de laisser aller de cette peinture, puis lentement envahi par le charme exquis des nuances lumineuses. Devant le gracieux et troublant *Lord Warthon, le jeune homme à la houlette*, la perle de l'exposition, il eût songé au jeune homme élancé, richement vêtu, couvert de l'armure de Saint-Georges qu'il plaça dans un de ses divins chefs-d'œuvre (1), et sans doute il se serait tenu ce langage :

« Je promenais lentement mon pinceau pour peindre les chairs ; je dessinais avec minutie une cuirasse superbe dans laquelle je faisais briller les damasquinures ; je donnais à mon saint Georges un air rude et candide à la fois ; puis dans les fonds, dans les ombres, dans les lumières, je faisais ruisseler l'or, croyant bien qu'en cela *aucun* peintre au monde ne pourrait m'imiter. Ici la chair est peinte d'une brosse alerte ; une couche légère suffit pour la tunique de satin ; ce jeune *lord Warthon* n'est ni rude ni candide ; mais je retrouve *mon or* partout, dans les chairs, dans étoffes, dans ce beau paysage, dans cette main aristocratique dont la pose molle m'enchante. »

Et si par miracle Van Dyck se fût trouvé à ses côtés, le vieux maître aurait pressé avec la tendresse et l'orgueil d'un père la main de ce cadet qui gaspilla peut-être un peu son temps et son génie, mais qui reste, quoi qu'on en ait dit, digne en tous points d'occuper dans notre admiration la place que la renommée lui a accordée au milieu de ses ancêtres glorieux et de ses illustres contemporains.

Ces Maîtres d'autrefois, ainsi que les appela Fromentin, je me les représente comme une famille unie, inséparable, travaillant sur un sol commun, avec un idéal commun, dans des ateliers où se perpétuent les secrets techniques et les belles habitudes morales des ancêtres. Arrivés à l'âge adulte, presque tous les mem-

(1) Musée de Bruges.

bres de cette société artistique partent au loin, emportant un bagage qui leur assure partout un prestige sérieux, décidés malgré cela à recevoir les leçons des maîtres étrangers. Entre vingt et trente ans généralement, on les voit voyager d'atelier en atelier, de pays en pays, de Cour en Cour. Ils semblent vouloir réaliser le mot de Dante : *ma patrie est le monde*. Un instinct supérieur les pousse à agir de la sorte et la contemplation réfléchie des œuvres étrangères, loin de les égarer, finit par leur indiquer la vraie voie de leur originalité. Que l'on vive quelque temps hors de sa patrie et l'on sentira immédiatement s'accuser en soi, par un phénomène bien naturel de réaction, les instincts séculaires de la race. C'est ainsi qu'en parcourant l'Italie, les Flamands presque toujours prenaient une conscience plus claire de leur âme flamande. Ils revenaient alors, voyaient leur pays avec des yeux instruits, des intelligences ravivées, et, pour rendre leurs sentimens, combinaient dans leurs ateliers les pratiques traditionnelles avec celles qu'ils rapportaient. La grande ruche artistique s'agitait à leur arrivée, qui provoquait une émulation générale, et l'art aussitôt trouvait des expressions nouvelles, qui enrichissaient l'esprit humain lui-même du progrès de l'âme nationale.

H. Fiérens-Gevaert.

REVUE LITTÉRAIRE

DEUX ROMANS DE M. MARCEL PRÉVOST

Ce n'est ni au poids, ni au mètre que s'apprécie un roman. Pourtant quand on voit qu'un auteur, tout en sachant combien le public est frivole et vite lassé, s'est donné la peine de mener à bout un ouvrage considérable par les dimensions mêmes, on est tout de suite disposé en sa faveur. Il n'est guère probable qu'il en eût tant écrit s'il n'avait rien à dire, et puisqu'il demande au lecteur un effort d'attention et de patience, c'est qu'il se sent en mesure de l'en récompenser. Lui, de son côté, il a « donné son effort; » il a voulu une bonne fois montrer de quoi il est capable quand il s'applique, ce qu'il peut mettre dans un livre où il met tout son talent, et ce qu'il sait faire quand il fait de son mieux. Il n'est pas de plus sûr moyen pour dissiper tout malentendu et fixer l'opinion. C'est celui que vient de prendre M. Marcel Prévost. Il n'avait depuis quelque temps fait paraître aucun livre, et les lecteurs habitués à recevoir son roman annuel pouvaient se demander s'il les oubliait et à quoi il employait ses loisirs. Il les employait laborieusement. Il se présente à nous aujourd'hui avec deux romans, dont l'un, *Frédérique* (1), remplit cinq cents pages, et l'autre, *Léa*, n'occupe pas moins d'espace. Ces deux romans se font suite, en sorte que nous voyons mourir, dans le second, des personnages que nous avions rencontrés ou même que nous avions vus naître dans le premier. Les pages qui terminent *Frédérique* n'ont pas la valeur d'une conclusion et ne nous dispensent pas de lire *Léa*. De même les pages par où débute *Léa* ne sont qu'un résumé du roman précédent et ne

(1) *Les Vierges fortes : Frédérique. Léa*, par M. Marcel Prévost, 2 vol. (Lemerre).

nous dispensent pas de le lire. Il faut commencer par le commencement et aller jusqu'au bout, sans se permettre de distractions en route, sous peine de laisser passer des détails importans et de se gâter son plaisir. Cette fois, d'ailleurs, M. Marcel Prévost, — et nous ne saurions trop l'en féliciter, — s'est presque complètement interdit un moyen de succès dont certains lecteurs lui savaient gré, mais qui rendait un peu difficile l'analyse de ses livres. Nous sommes donc bien à l'aise pour rechercher quels sont, en dehors de cet élément d'intérêt, ceux qu'il a mis dans ce roman en deux parties, et qui ne peuvent manquer d'être nombreux, si nous en jugeons par les proportions de l'ouvrage.

D'après un procédé très usité et très légitime, M. Prévost a rattaché son roman à une question fort à la mode aujourd'hui : celle du féminisme. Ce n'est pas à dire qu'il ait à son tour abordé le problème; mais il fait de fréquentes allusions à l'Ève future, à la femme nouvelle, à la « *new woman* dont parle Tennyson ». Même il a placé aux derniers chapitres de *Frédérique* un discours féministe qui, paraît-il, enthousiasma l'auditoire à cause du son de voix de la femme qui le prononça et du magnétisme de son regard ; tant il est vrai que le succès d'un orateur est souvent indépendant de la valeur des choses qu'il débite ! Nous n'étions pas dans l'auditoire ; nous n'avons pas goûté la caresse de cette voix, nous n'avons pas subi le magnétisme de ce regard, nous gardons toute la liberté de notre esprit; et rien ne nous empêche d'apercevoir la banalité des argumens de cette dame. Traiter une question ou du moins l'agiter dans un roman, c'est nous en apprendre quelque chose et l'envisager à un point de vue tant soit peu personnel et nouveau. M. Prévost ne l'a pas fait, apparemment parce qu'il ne l'a pas voulu. Après *Frédérique* et *Léa*, la question reste entière. Tout autre romancier, et M. Prévost comme un autre, s'il lui en prend fantaisie, peut s'en emparer. Peut-être alors aurons-nous l'occasion de la discuter. Aujourd'hui, ce n'en est pas le cas, et nous risquerions de nous détourner de notre objet, qui est de rechercher ce qui fait l'intérêt du roman de M. Prévost.

Quand nous disons le roman, nous faisons tort à M. Prévost : c'est les romans qu'il faut dire, car il y en a plus d'un, il y en a plus de deux, il y en a plus de dix, chacun formant un tout, et on peut raconter chacun d'eux sans empiéter sur les autres. Il y a d'abord le roman de Christine Legay. Cette Christine est la fille d'un pauvre diable de professeur libre : elle est jolie; elle se laisse séduire par le fils d'un richissime banquier, le jeune d'Ubzac, qui lui a promis distraitement le mariage.

Il n'y a guère de chances qu'un banquier richissime accepte pour belle-fille la fille du père Legay. M. d'Ubzac dote Christine et lui fait épouser un de ses commis, Constant Sûrier, employé au contentieux et phtisique. Maintenant Frédérique peut naître ; elle a un père légal. Christine subit Sûrier; à de certains momens, elle l'aime ; elle a de lui une autre fille : Léa. C'est ici le roman de la fille séduite. Il a été fait mille fois, et on ne peut, en bonne justice, exiger de l'auteur qui le refait pour la mille et unième fois de lui prêter un air de nouveauté. D'ailleurs, en nous exposant ce qui jadis s'était passé rue de la Sourdière dans l'humble logis de Christine Legay-Sûrier, M. Prévost n'a guère prétendu qu'à nous présenter un prologue. Et peut-être est-ce là que se trouveraient les meilleures pages du livre, celles où il tient le plus de réalité. — Il y a le roman de Pirnitz. Cette Hongroise a fondé dans le faubourg Saint-Charles à Paris une École des arts de la femme. L'argent est fourni par une demoiselle de Sainte-Parade, qui a une jolie aisance. Par malheur la vieille demoiselle s'est mise à spéculer; après avoir dans diverses opérations réalisé des gains appréciables, d'un seul coup elle perd toute sa fortune et tombe paralysée. Il est inévitable que l'École des arts de la femme se ressente de la débâcle de celle qui la commanditait. Nous allons assister à des discussions d'argent. Que les discussions d'argent puissent être émouvantes et que les chiffres aient leur éloquence, cela n'est pas contestable. Le tout est de savoir faire parler les chiffres et de les dramatiser : des romans fameux le prouveraient surabondamment. Ou plutôt les chiffres nous passionnent quand nous nous passionnons pour les intérêts qu'ils représentent. Mais que l'École des arts de la femme prospère ou qu'elle mette la clé sous la porte, qu'elle fonctionne en liberté ou sous la tutelle du gouvernement, pour qui travaille en sous-main cette sournoise de Mlle Heurteau, nous ne voyons pas en quoi cela nous intéresse. Pareillement nous sommes indifférens à des calculs dont le pire résultat serait qu'on installât Mlle Heurteau à la tête de l'École des arts de la femme devenue école du gouvernement. « Cette somme de cinquante mille francs va nous manquer. — Par conséquent, vous n'avez qu'à déposer votre bilan et à passer la main. » — Tel n'est pas l'avis de Frédérique. Elle procède par voie d'économies. D'abord elle suspend les appointemens des maîtresses pour l'année courante : nous y consentons. Économie de huit mille quatre cents francs. Elle démontre que, sur les frais généraux indépendans du nombre des élèves, on peut épargner onze mille francs environ. Mais nous ne devons pas oublier qu'il y a pour la rentrée prochaine trente demandes d'élèves payantes à

cinq cents francs. En portant le prix annuel à huit cents francs, nous gagnons environ trois cents francs par élève. « Si la moitié des postulantes accepte cette augmentation, nous voilà pourvues d'un bénéfice de cinq mille francs. Le déficit tombe à vingt-cinq mille francs. Or nous avons constitué un fonds de treize mille francs... » Cette page pourrait être poignante, si nous la lisions en bonne place dans un autre récit : ici elle n'est pas poignante. Au surplus cette partie mi-pédagogique, mi-financière, ne pouvait guère avoir d'attrait. Mais il fallait pour les fils du récit un lieu d'entre-croisement. L'École des arts de la femme est ce lieu. Quand les personnages d'un roman n'ont guère de raisons de se trouver ensemble, il faut bien qu'il y ait un endroit où ils soient forcés de se réunir et de se grouper.

Arrivons au roman de Frédérique et à celui de Léa. Frédérique, qui est la fille du jeune d'Ubzac, a de bonne heure connu le « secret de sa naissance, » un secret de polichinelle que Christine et Constant Sûrier ont maintes fois crié à tue-tête, toutes fenêtres ouvertes. Elle est décidée à ne pas se marier et à rester honnête. Le patron de l'usine où elle travaille, M. Duramberty, lui fait des propositions tendant à ce qu'elle devienne sa maîtresse : elle les repousse avec horreur. Toujours résolue à rester fille, elle passe en Angleterre où, le beau Georg s'étant épris de sa sœur Léa, elle en devient éperdûment jalouse. Revenue en France, elle se trouve de nouveau en présence de M. Duramberty, qui cette fois lui offre son nom avec sa main, et sa fortune avec une tendresse aussi respectueuse qu'ardente : elle écarte l'offre dédaigneusement. Et voilà une fille qui n'est pas facile à contenter ! On lui propose de l'épouser sans formalités de mairie : elle se fâche. On lui propose un amour avec mairie et garanti par le gouvernement : elle refuse. Elle ne veut pas se marier ; et elle empêche les autres de se marier. Elle ne veut ni aimer ni se laisser aimer ; et quand on porte ailleurs des soupirs qu'elle fait état de mépriser, elle souffre, elle se désole, elle se révolte. Sait-elle ce qu'elle veut ? Pour notre part, nous comprenons mal les mobiles qui la font agir. Cela est toujours désagréable.

Léa rencontra en Angleterre le beau Georg. Les deux jeunes gens font des promenades ensemble, deviennent amoureux l'un de l'autre. Fiançailles. Malentendu. Séparation. Après deux années, on se retrouve. Mais entre temps Léa, qui est la fille du phtisique Sûrier, a été atteinte du mal héréditaire. Transportée dans un hôpital londonien, elle y a dépéri, en proie à la consomption. Le plaisir de renouer avec son fiancé lui a rendu une apparence de santé. Une promenade sous l'orage amène une rechute qui va être mortelle. Mais alors, et si Léa meurt

de la poitrine, c'est apparemment parce qu'elle est la fille d'un phtisique. Et nous ne voyons pas quelle est dans cette mort la part de responsabilité du féminisme. M. Prévost a décrit avec complaisance le séjour de Léa à l'hôpital, avec plus de complaisance encore l'agonie de ses dernières semaines, et il s'y est étendu avec tant de détails que nous en arrivons à souhaiter la mort de la pauvre fille, parce que nous savons que c'est le seul moyen pour que M. Prévost termine son livre. Il en arrive à nous rendre méchans. Nous devenons cruels à force d'impatience. Car sans doute cette poésie de la maladie fut goûtée jadis, au temps de Millevoye, ou peut-être encore à celui de Mürger. Mais comme ce temps-là semble loin de nous!

Le roman de la jeune poitrinaire nous avait jetés en pleine sensiblerie; nous devons à celui de Geneviève Soubize de passer par les émotions dont est si friand le public de la Cour d'assises. Geneviève est hystérique. Elle a envie de tuer quelqu'un. C'est son idée. Elle s'arme d'un bistouri et sort afin de mettre son projet à exécution. Elle s'est d'abord mal adressée, frappant gauchement un solide gaillard qui l'a désarmée et violée. C'est à recommencer. Geneviève recommence au coin d'une rue, et cette fois obtient un plein succès. Elle étend son homme à terre : après quoi elle se laisse bien volontiers emmener en prison. Enquête, perquisition, visites à la détenue et aux juges. C'est ici l'occasion d'une scène d'un ragoût tout particulier. M. d'Ubzac, l'ancien amant de Christine, ayant fait une belle carrière dans la politique et la magistrature, Frédérique songe à obtenir sa protection pour la malheureuse hystérique et va le trouver à son cabinet en solliciteuse. Voilà donc, dans le sanctuaire même de la justice, la jeune fille pauvre en présence de l'homme riche et puissant qui lui a donné la vie et l'a ensuite abandonnée, l'orpheline en face du respectable séducteur de sa mère. Au moins cela ne se voit pas tous les jours, et une telle situation est bien faite pour étreindre les cœurs des personnes qui s'assemblent à l'Ambigu. — Faut-il maintenant conter par le menu l'histoire de Duyvecke Hespel, Flamande? Elle épouse un ouvrier sculpteur, Rémineau, veuf avec un enfant. Elle est bientôt enceinte et, vu son excellente constitution, il y a tout lieu d'espérer que les choses se passeront normalement. Est-il nécessaire de résumer les autres romans réunis sous cette même couverture? Ce que nous avons dit des principaux montre assez que ces romans ne valent pas par eux-mêmes et qu'il n'en faut pas chercher le mérite dans l'invention de la fable, trop peu différente de celles qu'on trouve depuis longtemps dans la circulation, et qui sont tombées dans le domaine public.

Le malheur est que M. Prévost n'a pas su les relier et leur faire prendre par le voisinage cette valeur qu'ils n'avaient pas isolément. C'est ce qui rend souvent si pénible la lecture de ce livre : c'est l'incapacité où a été l'auteur de mêler les intrigues dont il se compose, de fondre les épisodes. Il n'arrive pas à faire manœuvrer les personnages ensemble. Le récit s'éparpille, s'émiette, les divers incidens sont à peine cousus par un fil ténu et lâche et qui à chaque instant se brise. On s'arrête, on ne sait plus où on en est, on revient en arrière. L'auteur a fait tout ce qui était en son pouvoir afin de parer à cet inconvénient : il s'y est employé avec beaucoup de bonne volonté, et vraiment il n'y a pas de sa faute. Soupçonnant que nous pourrions bien avoir oublié, chemin faisant, des incidens qui n'avaient rien pour frapper notre imagination ou des personnages dont la physionomie ne s'imposait pas à l'attention, il saisit chaque occasion de les rappeler; il résume les faits ; il intercale dans le récit des discours, des conversations, des fragmens de journaux ou de correspondances, des analyses de romans similaires qui sont là pour fixer nos idées et nous aider à comprendre. Il fait à travers son propre ouvrage le métier de cicerone. Il met des poteaux indicateurs. En dépit de ces efforts méritoires, mais vains, nous avons la même surprise chaque fois que brusquement nous sautons d'un épisode dans un autre. Nous étions avec Frédérique, nous voici avec Tinka ; nous étions avec Léa, nous voici avec Geneviève. « Tiens ! celle-là, que j'avais complètement oubliée! Au fait, qu'est-ce donc qui lui était arrivé? » Au moment où nous nous y attendions le moins, nous nous heurtons à un fragment de l'histoire de Duyvecke. « Bah! elle n'est donc pas finie, l'histoire de Duyvecke! » Sans crier gare, Daisy Craggs surgit. « Craggs! Attendez donc, nous avons déjà quelqu'un de ce nom-là : Edith Craggs. Est-ce la même famille?... » On ne saurait croire combien le plaisir est gâté par cette impression de décousu. Un romancier, — était-ce Eugène Sue, Émile Gaboriau ou Émile Richebourg? — avait devant lui, enfilées dans une corde, des poupées représentant les bonshommes du livre qu'il était en train d'écrire ; et il les renversait à mesure, comme au jeu de massacre, afin de ne pas s'exposer à faire reparaître dans son récit tel dont il eût déjà conté la mort. Il semble que M. Prévost procède de même. Il fait avancer successivement chacun de ses personnages ; puis il lui règle son compte. Au surplus, que valent ces personnages? c'est cela qui signifie, bien plutôt que la manière plus ou moins gauche, dont l'auteur s'y est pris pour nous les présenter. Vivent-ils? Que ce soit d'ailleurs d'une vie copiée sur la réalité, ou d'une existence tout

imaginaire, l'important est qu'ils vivent. Ont-ils une âme, un caractère bon ou mauvais, raisonnable ou absurde, mais bien à eux, une physionomie qui arrête notre attention, se grave dans notre esprit, s'imprime dans notre souvenir? Tout est là.

Soucieux de donner aux figures une solidité et une profondeur auxquelles il paraît qu'on n'avait pas encore atteint, le roman contemporain s'aide de méthodes d'une justesse et d'une précision croissantes. L'ancienne méthode qui consistait à regarder autour de soi pour décrire ensuite ce qu'on avait vu est tout à fait abandonnée. Elle avait un grave inconvénient : elle supposait chez ceux qui l'employaient le don de l'observation. La science fournit seule des instrumens qui, même entre des mains expérimentées, conduisent à des résultats certains. Balzac avait le premier émis l'idée de rapprocher le roman de l'histoire naturelle. De nos jours, il n'est pas un débutant de lettres qui ne traite le roman par les méthodes de l'histoire naturelle. M. Zola ne connaissait qu'une loi : celle de l'hérédité; il avait en elle une foi sans limites. M. Prévost, qui est très instruit, dispose de beaucoup plus de ressources. Il fait grand usage de la notion de race : « Deux races sont là en présence, aussi dissemblables que possible, malgré la parenté de sang et l'identité de la langue parlée. L'aînée, de père et mère irlandais, élevée à Galway jusqu'à dix-sept ans, est bien la fille celte aux vives allures, rêveuse et sceptique à la fois, désordonnée, spirituelle et charitable. Edith, née en Angleterre après l'émigration du père Craggs, compromis dans les ligues agraires, façonnée par une mère anglaise et protestante, est l'Anglo-Saxonne nette et raisonnable... » Il sait que le milieu influe sur l'être tout entier, et que le milieu, dans chaque pays, est constitué non seulement par l'atmosphère, le climat, la nature, mais encore par la tradition et la survivance du passé. Transportez dans le Midi un homme du Nord, il y prendra des goûts, des idées, une humeur différentes. Le fait a été maintes fois observé. C'est de l'histoire. M. Prévost sait qu'il y a des lois pour la psychologie, comme il y en a pour la mécanique, et il en parle avec une compétence que nous lui envions : « Qui démêlera les lois d'attirance des âmes, plus mystérieuses, mais aussi infaillibles que celles des mondes inertes? Si nous jugeons surprenantes certaines rencontres d'êtres destinés à exercer les uns sur les autres une action puissante, n'est-ce pas seulement parce que nous ignorons, parce que nous oublions le nombre infiniment plus grand de vaines rencontres, de forces inutilisées, faute de réaction? » Les phénomènes d'endosmose lui paraissent tout particulièrement curieux : « Par une

sorte d'endosmose, les doctrines anarchistes, que les années apaisaient chez Daisy Craggs, s'infiltraient à mesure dans l'esprit de sa compagne. » Voilà un savant appareil. Il s'agit de savoir à quoi il aura servi.

De tous les personnages, celui qu'il était sans doute surtout nécessaire de nous faire connaître, comprendre, aimer ou haïr, c'était celui de Romaine Pirnitz, l'apôtre, la sainte, celle qui dirige toute l'action, qui impose sa volonté à toutes les autres, qui groupe autour d'elle ces gens venus de points si différens et qui doivent être si étonnés de se rencontrer. On nous dit bien qu'elle est Slave, car il convient qu'une apôtre soit Slave ; mais d'ailleurs qui est-elle, d'où vient-elle, comment vit-elle ? Tout ce que nous savons, c'est qu'elle a le regard magnétique. Elle est laide, disgraciée, contrefaite, à peine femme, telle précisément que, dans les journaux amusans, les caricatures et les revues de fin d'année, on se plaît à nous représenter les apôtres du féminisme ; mais elle a un regard magnétique. Cela explique tout, que Mlle de Sainte-Parade donne son argent, que Frédérique donne sa confiance, et que Léa ne se marie pas. Il y a du mystère là dedans et cette puissance de deux yeux aimantés a en soi quelque chose qu'on eût jadis tenu pour diabolique. Et voilà justement le beau de la science : elle a remplacé le surnaturel par l'action des forces naturelles et le miracle par le magnétisme. — A part Romaine Pirnitz, tous les personnages sont confectionnés d'après des recettes connues, sur le type conventionnel. Voici une honnête jeune femme qui, par scrupule moral, a abandonné son mari et ses enfans. Vous devinez tout de suite qu'elle est Scandinave. En effet Tinka Ortsen est Scandinave, oh ! combien ! Car, depuis la *Nora* d'Ibsen, il est convenu qu'une Scandinave est par essence une épouse qui plante là son mari et ses enfans pour s'en aller n'importe où travailler à son perfectionnement moral. Voici Georg Ortsen. C'est l'homme du Nord, innocent comme un enfant, vierge à vingt-sept ans comme la neige de ses glaciers ; qu'il fasse un voyage en Italie, toute cette glace fondra sous les ardeurs du soleil méridional. Voici une Américaine : c'est le mouvement perpétuel ; une Irlandaise : c'est la conspiration en permanence. Voici une Londonienne. Elle est puritaine, distribue des *tracts* aux portefaix, cite les versets de la Bible, invoque lord Jésus (plaisanterie trop facile, puisque *lord Jesus* signifie : le seigneur Jésus, ce qui n'a rien de ridicule), déclare que tout va droit (drôlerie vulgaire, puisque l'équivalent français de *all right* est : tout va bien) et demande aux gens s'ils sont « confortables ». C'est l'Anglaise suivant la formule. Mais à qui peut faire illusion un exotisme de cette qualité ?

Voulez-vous des types de chez nous? Le professeur libre, coureur de cachets, sera un pauvre être sans défense, doux, vertueux, timide, effacé, absent de la vie : le banquier sera brillant, fastueux, insolent. Le magistrat sera cauteleux et prudent, la petite bourgeoise aura des goûts de grisette. L'usinier sera grand, large d'épaules, de carrure solide, de tempérament sanguin, avec une moustache très noire et des cheveux en brosse. Hardi dans ses entreprises, laborieux et ponctuel, il sera d'une probité professionnelle inattaquable. De complexion amoureuse avec des instincts de jouisseur, il traitera l'amour comme une affaire commerciale. Chacun de ces bonshommes, dessiné d'un trait sommaire, nous apparaît affublé d'une désignation qui ne varie pas, d'une épithète toujours la même, d'un attribut qui lui sert d'enseigne. Pirnitz a ses « yeux magnétiques, » Frédérique sa « beauté grave, » Léa son « visage romanesque, » Georg son air de « guerrier du paradis d'Odin frappé d'une blessure secrète, » Daisy Craggs a une « figure de bébé couperosé, » car elle est Irlandaise; Duyvecke Hespel est grasse, blonde, avec des chairs blanches et des yeux placides, car elle est Flamande; Mlle Heurteau a « quelque chose d'un peu fuyant dans le regard, d'un peu faux dans la voix, » car elle est le traître. Ainsi chez ces personnages jamais un trait, un geste, une expression ne révèle le mouvement parti de l'intérieur. Jamais rien de cette complexité et de ces surprises qui déconcertent et réjouissent l'observateur parce qu'elles sont le signe de la vie. Toujours ce qui est convenu, ce qui est attendu, ce qui est prévu, ce qui ne rate pas.

Surtout, ce qu'on ne peut passer à M. Prévost, c'est son style. Ce n'est pas que M. Prévost écrive mal. De très grands écrivains écrivaient mal, et on lui souhaiterait de mal écrire. Ce n'est pas non plus qu'il écrive bien. Sa prose est émaillée de demi-incorrections. « Les versets de tante Edith étaient pour elle une inexprimable gaieté... Il était plus beau, mais plus pareil à la beauté des autres hommes... Son tempérament paisible se résignait au célibat comme Pirnitz... Ce lui fut *amer* et pourtant *fouetta* son orgueil., etc. » Toutes incorrections qui passeraient difficilement pour des hardiesses. Ailleurs on rencontrera des êtres qui ont « subi la faiblesse de la moyenne humaine, » une fille qui « rappelle le caractère léger de sa mère avec quelque chose en plus, » une autre qui n'est pas « portée vers l'église, » comme on dit dans un certain monde qu'on est « porté sur sa bouche. » L'habitude du journalisme a acclimaté dans notre langue française, jadis si alerte, si vive, si précise, des façons de parler lourdes et épaisses, tout empâtées d'un jargon abstrait: « L'affreuse successivité de la vie hu-

maine, oubliée de nous lorsque notre corps est plein de santé, affirmait sa réalité tragique... L'illumination de l'esprit coïncida avec l'échauffement du cœur... L'essence même de l'œuvre entreprise par Pirnitz était inassimilable à l'esprit contemporain d'un faubourg de Paris... » Des réflexions éclatent : « On est craintif pour ce qu'on aime. » Parfois le tour interrogatif dénote l'angoisse de la pensée : « Qui dira jamais?... Mais quel regard perspicace accoutumé au diagnostic des âmes?... Quel mystère, inexprimable par des mots, cette ressemblance de deux êtres qui diffèrent par la taille, la figure, la nuance des cheveux et le pigment des prunelles, et dont cependant le passant le plus distrait dit avec assurance : ce sont des sœurs ! » La distinction de ce style n'empêche pas qu'il ne soit souvent déclamatoire. « Chaque fois qu'une telle chute s'accomplit dans une de ces grandes villes redoutables, Paris, Londres ou Berlin, il semble qu'un globule noir doit s'ajouter au nuage de soufre qui les menace. » Ce sont par momens des envolées de lyrisme. Après s'être longtemps refusée à Georg, Léa se donne enfin à lui. Ils s'appartiennent après s'être longtemps désirés. « Cette ère de solitude hostile prédite par le poète, les deux sexes à l'écart l'un de l'autre, se jetant un regard irrité, ils l'avaient traversée comme un désert. Puis, un jour, brisant les entraves, la Femme avait rejoint l'Homme, l'Épouse était montée vers l'Époux par un calvaire. Et, quand elle était tombée dans ses bras, elle était toute meurtrie, toute saignante des aspérités de la route... » Que de choses dans un baiser ! Ces élans de style sont rares. Ce qui est habituel ici ce sont les phrases toutes faites, les locutions décolorées, les expressions usées et frustes comme l'effigie d'une pièce de monnaie qui a passé par toutes les mains. « Léa, bercée par la vitesse, *s'abandonnait à une griserie délicieuse*... Frédérique et Léa jetèrent sur les lieux environnans *cet avide regard de la jeunesse qui boit les objets*... Je voudrais imprégner ce papier *de la fièvre qui me dévore*... » Ne croyez pas au moins que je choisisse ces exemples et que je me livre à cette besogne facile et peu concluante qui consiste à extraire d'un millier de pages quelques perles ! C'est de perles que ce style manque le plus. Rien ne s'y détache sur la trame uniforme. Rien de personnel et de volontaire dans cette phrase amorphe. La phrase d'un écrivain a son accent, son rythme, son dessin. On aurait bien de la peine à indiquer quel est le dessin de la phrase de M. Prévost. La nature de ce style trahit justement tous les défauts qu'on est bien obligé de reprocher à M. Prévost.

Quoi ! Voici un auteur qui choisit un sujet encore neuf. Il s'essaie

à capter une source d'études au moment où elle entre dans le roman. Et tout ce qu'il en tire, ce sont autant de vieilleries, de banales histoires d'adultère, d'assassinat, de phtisie, c'est un peuple de figurans toujours les mêmes et dont on retrouve dans toutes les exhibitions la mine indifférente et lasse. Il fait manœuvrer une quarantaine de personnages ; et dans le nombre il n'en est pas un que nous reconnaîtrions, si nous le rencontrions dans la rue. Jamais dans leur regard nous ne saisissons cette flamme qu'y allume la vie. Jamais dans l'analyse des sentimens une de ces petites trouvailles qui font réfléchir ou qui amusent. Jamais dans l'expression des idées une formule heureuse, ingénieuse, neuve. Jamais rien qui sorte de l'ordinaire, rien qui s'élève au-dessus du commun. Ensemble et détails sont noyés dans une même teinte de médiocrité grisâtre, recouverts d'une impitoyable couche de banalité. Si encore on trouvait pour s'y raccrocher quelque saillie, une erreur, une maladresse, une faute, quoi que ce fût, mais qui du moins eût le mérite d'exister! Si on trouvait quelque chose d'irritant contre quoi on eût du moins la ressource de se fâcher. Mais non pas même! Cela coule. Cela échappe. Cela fuit. On étend les mains : on a l'impression décevante de les avoir refermées sur des ombres. Ni par les idées, ni par les faits, ni par les descriptions qui sont quelconques, ni par les scènes qui sont sans mouvement, ni par les conversations qui sont sans imprévu, ni par l'analyse des sentimens, ni par le style, ces romans n'ont quelque valeur appréciable. On se demande alors : pourquoi est-ce que l'auteur a écrit toutes ces pages? On reste confondu.

Car les débuts de M. Prévost ne faisaient pas prévoir qu'il dût arriver où nous le voyons aujourd'hui. Ses premiers livres avaient plu. Ni *le Scorpion*, ni la *Confession d'un amant* n'étaient des ouvrages négligeables. Ils ne témoignaient pas de beaucoup d'originalité : ce n'est jamais par l'originalité que M. Prévost s'est recommandé. Mais la facilité, l'adresse, la limpidité du style, la clarté de l'intelligence, les ressources d'un esprit avisé, ce sont encore des qualités très appréciables. Nous nous empressions à les reconnaître : nous nous plaisions à espérer qu'avec tout le talent qu'il semblait avoir, M. Prévost serait de force à justifier quelque jour une renommée un peu hâtive. Mais il n'est pas très rare que des auteurs qui ont une grande faculté d'assimilation et ce charme qui est celui de la jeunesse, obtiennent d'abord ce genre de succès. Lui aussi, M. Georges Ohnet l'avait connu, lors de ses débuts tout pleins de promesses. Peut-être M. Ohnet avait-il plus de vigueur, si M. Prévost avait plus de souplesse : il avait davantage le sens dramatique, si M. Prévost avait davantage le goût

de l'analyse; il avait plus d'invention, si M. Prévost semblait mieux doué pour l'observation : il était plus respectueux de la morale traditionnelle, si M. Prévost était d'allures plus libres, de tournure d'esprit plus moderne. Les années passent. L'auteur n'a pas cessé de produire; même sa production est devenue plus abondante, plus régulière; seulement, par un phénomène curieux à observer, elle s'est faite de plus en plus impersonnelle, elle s'est à mesure dépouillée de toute marque caractéristique, et, pour tout dire, elle est peu à peu sortie de la littérature.

En sortira-t-elle tout à fait? ou y rentrera-t-elle quelque jour? Cela dépend de M. Prévost. Il n'est pas nécessaire qu'un roman soit « de la littérature, » et même tels nous en ont donnés qui n'en étaient que trop. Nous ne parlons pas d'eux aujourd'hui! Ce n'est pas de leur côté que penche M. Prévost, ni qu'il tombera. Nous craignons qu'il ne prenne son parti de fournir des romans de facture et de consommation à tant d'honnêtes gens qui n'exigent du romancier que d'occuper agréablement leurs loisirs. Les personnes sont peu nombreuses qui en lisant un livre y cherchent des jouissances d'art : elles forment une petite élite, qui dans le vaste ensemble social a bien peu d'importance. Mais si M. Prévost, comme nous l'avons cru, comme nous le croyons toujours, a quelquefois souhaité d'obtenir leur suffrage, elles ne le donneront sans doute ni à *Frédérique* ni à *Léa;* et M. Prévost n'a que tout juste le temps de les ramener à lui. Un peu plus d'application en serait le moyen; un peu plus d'attention sur soi-même; un peu moins d'empressement à prendre la facilité pour de l'inspiration et des banalités scientifiques pour de l'observation. C'est ce que nous souhaitons à M. Marcel Prévost, et nous nous flattons encore de l'espérance qu'il n'a pour le pouvoir qu'à le vouloir.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra-Comique : *le Juif Polonais*, conte populaire d'Alsace d'après Erckmann-Chatrian ; poème de MM. Henri Cain et Gheusi, musique de M. Camille Erlanger. — Reprise de *Joseph*. — *Haensel et Gretel*, conte lyrique en trois actes ; poème de Mme Wette, version française de M. Catulle Mendès, musique de M. Humperdinck.

Je suis en retard avec *le Juif Polonais* et je m'en félicite. Il n'a rien perdu pour attendre et j'en ai de beaucoup préféré la lecture à l'audition.

Au théâtre, l'œuvre de M. Camille Erlanger peut sembler grise, un peu maussade et surtout épaisse : une de ces œuvres, comme disait Gounod, où la cuiller tient debout. Au piano, elle s'allège, s'éclaire, et plus d'une fois s'égaie et rit. L'orchestre sans doute l'encombrait, si même il n'allait pas souvent jusqu'à l'étouffer. La musique, aujourd'hui, malade de plus d'un excès, ne souffre d'aucun peut-être comme de l'hypertrophie instrumentale. Elle veut tout dire, et elle a raison ; mais tout dire avec tous les instrumens : elle a tort. Elle nous fait souhaiter, ou rêver, une loi bienfaisante qui réglerait l'emploi progressif de l'orchestre dans le drame lyrique. Pour commencer, les musiciens n'auraient droit qu'au quatuor. Quand ils sauraient bien s'en servir et qu'ils auraient écrit de belles choses pour les « cordes » seules, on verrait à leur permettre d'abord les « bois, » et plus tard, beaucoup plus tard, les « cuivres. » Ces derniers demeureraient encore interdits à l'auteur du *Juif Polonais*. Sans compter que, par une suite nécessaire, la surcharge amène la recherche, tous les instrumens entraînent tous les accords, et, pour suffire aux uns, M. Erlanger complique les autres. Par cette double exagération, il a gâté certaine scène qui pouvait être plus charmante à moins de frais : celle des fiançailles de Suzel, la fille de l'aubergiste, avec Christian, le brigadier de gendarmerie.

Que de bruit pour deux couplets et trois tours de valse! Le délicieux « Lauterbach » alsacien ne comporte ni même ne supporte cet orchestre fracassant. Et pour le dénaturer tout entier, pendant que la vulgarité de l'accompagnement en alourdit la grâce, le raffinement et la singularité des harmonies en corrompent le naturel et la simplicité.

Il semble vraiment que le matériel ou plutôt la matière de la musique se soit accrue au delà non seulement de nos besoins, mais de nos facultés. Elle asservit l'esprit qu'elle devrait servir et plus d'un, parmi les « jeunes maîtres, » subit une maîtrise qu'il se pique d'exercer. Inégaux à leur tâche, qui se multiplie et s'éparpille sans cesse, incapables d'arrêter la polyphonie ou de la réduire, ils succombent sous le poids et le nombre. Combien sont-ils à présent qui, de la foule des instrumens et des parties, dégagent ou seulement distinguent l'unité, l'individu lyrique par excellence, la parole! Dans le drame musical, c'est elle qui souffre le plus aujourd'hui. Elle y est à la gêne et quelquefois au supplice. Tout ce qu'a gagné le génie de l'orchestre, faut-il que le génie de la déclamation l'ait perdu! Sans doute, comme disait déjà Grétry, sans doute il y a chanter pour chanter et chanter pour parler. Dans le dernier cas, devenu si fréquent, il faudrait au moins que la parole fût entendue. Elle l'est rarement, pour ne pas dire jamais, et c'est encore une raison pour qu'on prenne plus de plaisir à lire *le Juif Polonais* qu'à l'écouter.

Le grand ou le gros défaut, au point de vue musical, du mélodrame d'Erckmann-Chatrian, c'est précisément d'être un mélodrame. Et, pour comble de misère, il ne l'est pas même par l'action ou l'intrigue, par le nombre et la complication des événemens, mais par la mise en scène et le spectacle seul. *Le Juif Polonais* a pour sujet, au lieu de faits nombreux et qui se passent, un fait unique et passé. De l'assassinat d'un colporteur par un aubergiste, les dramaturges ont tiré beaucoup moins une étude du remords, qui pouvait être psychologique et musicale, que la représentation matérielle d'un procès en cour d'assises. Tel est le centre ou le sommet de la pièce, le « clou, » peu solide, où pend ce mauvais tableau. La scène en question, que rêve le héros et que les spectateurs voient, est de celles où la musique n'a rien à faire. Aussi n'y a-t-elle rien fait. La meilleure partie du troisième acte est le prélude, une page serrée et sérieuse, et cela justement parce qu'elle est le prélude, parce qu'elle précède, au lieu de l'accompagner, la scène purement extérieure du jugement. Quant aux motifs produits à l'audience, — je parle des motifs musicaux, — c'est ailleurs qu'on peut les apprécier : au premier acte, où ils paraissent tous, associés

non pas à la reconstitution mais au récit du crime. Ici la musique est à sa place et dans son rôle. Elle garde sa dignité, sa valeur, et regagne, en ne s'unissant qu'à la pensée et au sentiment, la supériorité que le voisinage et le contact des faits lui enlève toujours.

Il est parfait, ce long récit d'un assassinat ancien et fameux ; parfait au dedans comme au dehors, je veux dire dans les passages pittoresques non moins que par les côtés pathétiques. Et d'abord cette narration musicale est très bien composée. Elle se distribue en plusieurs thèmes qu'un thème central domine et relie entre eux. Celui-ci, comme l'idée première et maîtresse, ouvre le discours, le partage et le conclut. Divers de mouvement et de rythme, aussi bien définis que coordonnés, ces thèmes se perçoivent et se distinguent sans peine. En même temps qu'ils satisfont l'esprit, ils plaisent à l'imagination. Leur valeur expressive égale au moins leur valeur logique ; valeur expressive et en quelque sorte morale, ou plutôt criminelle : l'embarras du chromatisme et l'obscurité des harmonies, la difficulté des intervalles et des intonations, tout rend ici le crime sensible et deux fois présent, « comme représentation et comme volonté. » Présent jusqu'en ses moindres circonstances, grâce à l'évocation musicale de la saison, de l'heure et du lieu. Dans le genre sinistre et pittoresque, tout le premier acte du *Juif Polonais* est quelque chose d'achevé. Sans parler du bruit des grelots (ceux du traîneau de la victime), dont l'imitation était aisée, le compositeur nous a donné d'autres impressions, extérieures encore, mais saisissantes. Dans l'œuvre de M. Erlanger, les choses comme les êtres ont leurs « motifs. » Et la plupart sont excellens. On en trouve même çà et là de joyeux, voire de dansans : thèmes alsaciens de *ländler* ou de valses ; thème de Christian, un peu trop forestier seulement et plus digne d'un chasseur que d'un gendarme ; thèmes de printemps, de voyage ou de cabaret, refrains de jeunes filles, de buveurs ou de cavaliers. A ce propos, il n'est pas indifférent de constater chez un musicien la constance de certains rapports, et l'association habituelle, nécessaire peut-être, entre tel sujet, fût-ce le moindre, et telle manière de le représenter par les sons. Deux fois, dans *le Juif Polonais*, il est question de voyage à cheval, et les deux fois, l'idée ou l'image de la chevauchée a pris naturellement la figure rythmique, harmonique, mélodique même qu'elle avait déjà reçue de M. Erlanger dans un petit chef-d'œuvre que je vous recommande et qui s'appelle *Fédia* (1).

Mais les thèmes lugubres l'emportent décidément sur les thèmes ai-

(1) Voir le recueil de mélodies intitulé : *Poèmes russes*.

mables. Le « genre enjoué » n'est pas le fait de nos jeunes musiciens et de celui-là moins que de tout autre. Une atmosphère de neige et de nuit, d'hiver et de mort imprègne tout le premier acte, le meilleur, du *Juif Polonais*. Nous parlions plus haut de la saison et de l'heure. L'une est rappelée à tout instant par quelques notes qui tremblent, qui sifflent et qui pleurent. L'autre est annoncée par le veilleur nocturne avec une angoisse, une détresse même dont je connais peu d'exemples. Quelle est donc la magie, le charme douloureux de cette mélopée simple, et si brève, pour qu'elle efface, emporte le reste, et que le souvenir d'une œuvre qui dure tout un soir tienne à jamais pour nous dans un seul moment de beauté? Il est vraiment admirable, cet appel. Très lent, comme baigné dans un brouillard sonore, il se traîne sur deux accords qui se répondent. Le rapport harmonique est à peu près le même entre l'un et l'autre qu'entre les deux accords du cygne dans *Lohengrin*. A peu près, mais à beaucoup près aussi. La différence n'est que d'un demi-ton, et c'est assez pour transformer, presque pour renverser tout l'ordre du sentiment et de l'expression, pour changer le mystère en épouvante et la mélancolie en désespoir. Oh! l'étrange couvre-feu, qui n'a pas son pareil. Calme comme une invite au sommeil, et sombre comme un présage de mort, salut douloureux et compatissant aux souffrances qui ne s'endorment jamais, ce chant dit les bienfaits et les maléfices des ténèbres; il ressemble à quelqu'une de ces profondes paroles où la poésie antique enferme toute la douceur et toute la tristesse de la nuit.

Cette seule page honorerait un musicien, et dans l'œuvre de M. Erlanger nous avons vu qu'elle n'est pas seule. Si peut-être *le Juif Polonais* vaut par les détails surtout, par l'accessoire et l'extérieur; si dans la musique il n'y a pas un drame, — je veux dire un drame intérieur, — et moins encore une analyse de sentimens et de caractères, c'est que le poème n'offrait rien de tout cela. Beaucoup plus court que *Saint Julien l'Hospitalier*, beaucoup moins ennuyeux que *Kermaria, le Juif Polonais* est la meilleure des trois grandes partitions de M. Erlanger.

Joseph, qui n'est pas un mélodrame, est encore une histoire de juifs. L'an dernier, l'Opéra-Comique et l'Opéra l'avaient repris ensemble. On peut même dire que l'Opéra l'avait reprisé, faisant coudre au vieux chef-d'œuvre des récitatifs nouveaux. Reprise perdue! et c'est justice. *Joseph* a disparu de l'Opéra. Ne ranimons donc pas une querelle déjà vieille et maintenant sans objet. L'Opéra-Comique du moins a gardé *Joseph*, le *Joseph* authentique, du seul Méhul pour la musique et

d'Alexandre Duval pour le dialogue ou le parlé. Ce dialogue, il faut le reconnaître, est un peu fatigué. Avec une éloquence faite de cette fatigue même, il plaide les circonstances atténuantes pour les récitatifs ajoutés. Il ne saurait pourtant les obtenir. La prose d'Alexandre Duval est de son temps, mais elle est à sa place. Elle forme avec la musique un contraste sensible, risible quelquefois; mais ce contraste, du moins, elle ne l'établit pas dans la musique même. On aurait pu sans crime ôter aux paroles plutôt que d'ajouter à la partition. M. Albert Carré n'y a pas consenti. L'irrévérence du voisin a redoublé son respect. L'un avait pris trop de libertés; l'autre a peut-être montré trop de scrupules. N'importe, je préfère de beaucoup la version de l'Opéra-Comique à celle de l'Opéra et « cet excès d'honneur à cette indignité. »

Abstraction faite du dialogue ou des récitatifs, que la musique de Méhul est donc belle! Elle l'est de toutes les manières et, quoi qu'on regarde en elle, il n'y a pas un de ses élémens qui ne concoure à sa beauté. La théorie du « moment » ne se vérifie pas ici. *Joseph* ne porte pas trace du style « Empire », où la rectitude va jusqu'à la rigidité. Prenez dans *Joseph* une mélodie au hasard, et vous douterez s'il en faut admirer davantage la composition et l'ordonnance, ou la liberté et la souplesse. *Champs paternels! Hébron! Douce vallée!* La célèbre cantilène dure trente-quatre mesures, et trente-quatre mesures lentes; mais de la première à la dernière note elle se développe toujours. Elle est aussi contraire que possible à la romance à répétition, à celle de l'*Éclair*, par exemple : *Quand de la nuit l'épais nuage.* L'une est le modèle de la symétrie artificielle et mécanique; l'autre, celui de l'évolution organique et vivante. La mélodie de Méhul commence par s'enfermer entre les deux lignes extrêmes de la portée. Elle établit ainsi le caractère général et comme l'unité du sentiment, lequel est le regret, le souvenir, mais adouci par le temps, la tristesse enfin, que Prevost-Paradol a si bien définie : « Une sorte de crépuscule qui suit la douleur. » Puis, de cette première période une autre se déduit, qui procède de la première, et, sans la reproduire, lui ressemble. *O mon père, ô Jacob!* Le souvenir et le regret s'avivent ici. L'accent devient plus pathétique. Le mot de « père » et le nom de « Jacob » prennent une grandeur patriarcale et biblique. La mélodie s'anime, s'échauffe, et quand viennent ces paroles : *Et sans moi tu vieillis!* elle touche en quelque sorte au point le plus douloureux, à la plaie éternellement vive du cœur. Alors, mais alors seulement, elle monte, et d'une montée brusque, donnant l'impression d'un sanglot ou d'un cri. Cette note pourtant n'est rien de pareil; elle n'est ni très violente ni très

haute. Elle ne paraît telle que par le ton et le niveau modéré de ce qui précède. Ici, comme en toute œuvre classique, le plus grand effet est produit avec le moindre effort.

Même souplesse, même progrès sans redite dans la prière de Jacob au second acte : *Dieu d'Abraham!* Quelle période encore que celle-là! Quelle mélodie abondante et libre! Les sonneries lointaines et triomphales ont éveillé le patriarche. Il se lève et soudain, sans que rien la prépare, il entonne, j'allais dire il attaque sa prière. Elle a, dès les premières notes, tant de force et d'ampleur, nous sommes tellement pris et comme environnés par elle, qu'il ne semble pas qu'elle commence, mais qu'elle continue et qu'elle prolonge en quelque sorte dans le passé la majesté du personnage que nous voyons et que nous entendons pour la première fois. Ici non plus, rien n'est rigoureux ni tout d'une pièce. Comme le chant de Joseph, celui de Jacob se développe au lieu de se répéter. La mélodie se prête aux variantes de l'idée, aux nuances du sentiment. Plutôt que de rompre, elle cède et elle ploie. Et partout ainsi, lors même qu'elle se partage en reprises et en couplets, la phrase de Méhul évite la rigueur et l'inflexibilité : témoin l'exquise romance de Benjamin, où des retards et des détours légers n'altèrent la symétrie apparente qu'au profit d'une eurythmie supérieure et cachée.

Nous avons insisté sur ces beautés de *Joseph*, parce qu'il n'en est pas de plus contraires à l'idée qu'on se fait communément du chef-d'œuvre. Admirable par le modelé mélodique, *Joseph* l'est en quelque sorte par le raccourci. Avec la force d'une ébauche, *Joseph* en a la simplicité. Adolphe Adam rapporte, je crois, dans ses *Souvenirs d'un Musicien*, le conseil qu'il reçut, quand il était écolier, de son maître Boïeldieu : « Faites-moi seulement une dizaine de mesures en *ut* majeur, et tâchez que ce ne soit pas banal. » Quelques pages de *Joseph*, et qui ne sont pas banales, sont en *ut* majeur : l'ouverture, la romance de Benjamin : *A peine au sortir de l'enfance*, le délicieux ensemble : *Reprenons mon empire sur ce cœur agité*, enfin la prière matinale des Hébreux dans le désert. La prière surtout est faite de rien : d'une mélodie brève et pour ainsi dire horizontale, modulant à peine, harmonisée les deux premières fois à trois parties et la dernière à six. Flottant sur de longues tenues des « cuivres, » elle est chantée au loin par les hommes d'abord, puis par les femmes, enfin par toutes les voix, qui se répondent et s'imitent. Chaque reprise est suivie d'un silence, d'un admirable silence, qu'ose à peine interrompre la voix *parlée*, plus nécessaire ici que partout ailleurs, de Joseph attentif et attendri. Voilà

les dix mesures en *ut* majeur que demandait Boïeldieu. Quelques notes successives et quelques notes associées, deux ou trois appels de trompette, rien de plus, et c'est le matin, le désert, un peuple qui prie; c'est l'humanité, la nature et Dieu.

Vingt ans avant *Joseph*, à propos d'un autre opéra du maître, *Euphrosine et Coradin*, qu'a repris cette année le Théâtre-Lyrique de la Renaissance, Grétry disait de l'orchestre de l'Opéra-Comique : « Méhul l'a tout à coup triplé par son harmonie vigoureuse et surtout propre à la situation. Il a dû voir qu'il est inutile d'exiger des musiciens de l'orchestre des efforts extraordinaires. Soyons forts de vérité, l'orchestre fournira toujours au gré de nos désirs. » Voilà la force qui, dans *Joseph*, supplée à toutes les autres, y compris celle du nombre; la force qui nous donne l'impression non seulement de la polyphonie, mais presque de la symphonie elle-même. L'ouverture, la scène de Siméon avec ses frères, les trois finales, ressemblent à des ébauches de symphonie. On croit y retrouver, un peu plus sèche et plus étroite, la manière de Beethoven jeune, du Beethoven de la symphonie en *ut* majeur ou de l'ouverture de *Prométhée*, mais de Beethoven pourtant.

Jusque dans l'expression du sentiment, la musique de Méhul observe la même retenue et pour ainsi dire la même pudeur. Aussi tendre que celui de la Bible, le Joseph de Méhul est moins démonstratif. Le Joseph de la Genèse pleure constamment : « Ses entrailles étaient émues pour son père et il avait besoin de pleurer; il entra précipitamment dans une chambre et il y pleura... Il se jeta au cou de Benjamin, son frère, et pleura, et Benjamin pleura sur son cou. Il embrassa aussi tous ses frères en pleurant. » Le Joseph de Méhul est plus avare de ses larmes, et dans son rôle, tout d'émotion contenue, de mansuétude et de sérénité, nous n'avons noté qu'un sanglot.

L'humanité vit de peu de chefs-d'œuvre, et quelques-uns de ces chefs-d'œuvre sont faits de peu. *Joseph* est de ceux-là. Peu de chose a suffi pour le créer, et même peu de temps, car ce fut en deux mois, à la suite d'une gageure, que Méhul écrivit *Joseph* pour l'éternité.

« O vous dont le travail est joie ! » — L'appellation ou l'interpellation du poète ne s'adresserait pas mal au musicien de *Haensel et Gretel*. Je ne sais pas de musique plus joyeuse, plus naturelle, plus naïve même que celle-ci; je n'en connais pas une autre qui soit, non pas certes plus laborieuse, mais élaborée avec plus de finesse, voire de raffinement. Et les deux caractères, au lieu de s'exclure, ou seulement de

s'opposer, se combinent, et ce n'est pas le moindre talent de M. Humperdinck d'avoir su résoudre en harmonie un contraste qui pouvait devenir une contradiction.

Il y avait une fois en Allemagne un petit garçon et une petite fille qui s'appelaient Haensel (Jean) et Gretel (Marguerite). Ils habitaient avec leurs parens une chaumière au bord de la forêt. Un jour qu'ils étaient tout seuls, chantant comme des oiseaux et jouant comme des chats, ils burent une jatte de lait que la mère avait gardée pour le repas du soir. Et quand la mère revint, elle les gronda si fort, qu'ils se sauvèrent dans la forêt. Ils s'amusèrent d'abord à cueillir des fraises, à tresser des guirlandes de fleurs, à écouter le coucou et à lui répondre. Mais bientôt vint la nuit et, se voyant perdus, les pauvrets eurent peur. Alors passa l'homme au sable, qui les endormit sur la mousse, et du haut du ciel, par un escalier de lumière, les anges descendirent et les gardèrent jusqu'au matin. Puis, l'homme à la rosée les éveilla, et soudain ils virent s'élever de terre un palais de gâteaux. Ils commençaient d'en lécher les murailles, quand une ogresse en sortit : l'ogresse Grignotte, qui mangeait les petits enfans, non pas tout crus, mais rôtis et changés en pains d'épices. Haensel mis en cage, elle allait mettre Gretel au four ; mais Gretel était une rusée : ayant surpris les mots et le geste magique, elle délivra son frère, et l'ogresse, enfournée par les quatre petites mains, finit croquée à belles dents par Haensel et par Gretel, par leurs parens accourus et par tout ce qui restait dans la maison de Grignotte de petits bonshommes de pain d'épices, redevenus vivans.

Sur cette histoire d'enfans et pour enfans, M. Humperdinck a composé de la musique pour enfans et pour grandes personnes. La facture, ou, comme nous écrivions plus haut, le « travail » de son œuvre est sensiblement wagnérien. Il l'est d'abord par la polyphonie : autrement dit par le grand nombre des instrumens, par l'orchestration complexe et quelquefois un peu grosse, un peu lourde aussi pour un sujet si mince et si léger. Wagnérienne aussi la symphonie, c'est-à-dire le développement. La symphonie joue ici un double rôle. Tantôt elle se déploie seule et libre : dans l'ouverture, qui n'est pas le chef-d'œuvre de la partition, dans les deux entr'actes excellens (*la Chevauchée de la sorcière* et *la Maison de Grignotte*), dans le touchant et vraiment admirable épilogue instrumental qu'est la veillée des anges autour des enfans endormis. Ailleurs, et presque partout, la symphonie accompagne l'action et le discours. Elle forme la trame qui, dans la musique de théâtre même, nous est devenue nécessaire, et d'où la mélodie et la

voix n'arrivent plus guère à se détacher. Ici du moins elles s'en détachent, et sur le fond le plus riche en même temps que le plus souple et le plus lisse, elles s'enlèvent toujours. Rien ne m'a plus séduit dans *Haensel et Gretel* que l'heureuse proportion entre la mélodie et la symphonie, entre l'idée elle-même et l'idée qui évolue, entre le principe de fixité pour ainsi dire et le principe de mouvement. Une cote mal taillée par tant d'autres m'a paru taillée ici de main de maître.

C'est en maître aussi que M. Humperdinck use des *leitmotive.* Il les combine quelquefois; plus souvent il les développe et les transforme. Le premier thème du premier acte circule et se multiplie à travers l'acte entier. Le chant de triomphe entonné par les deux petits après l'enfournement de l'ogresse n'est que le thème, un peu modifié, de l'ogresse elle-même à cheval sur son balai. Elle chevauchait sur un rythme de polka; c'est sur un rythme de valse qu'elle cuit. Ne dites pas que pour elle, — et même pour nous, — le détail a peu d'importance. Il en a beaucoup dans la musique de théâtre telle que Wagner nous l'a faite, et le meilleur des meilleures œuvres d'aujourd'hui ne tient parfois qu'à ce double pouvoir, dont nous venons de citer un ou deux exemples, de transformation et de développement.

Mais dans l'œuvre de M. Humperdinck, il y a mieux encore que cela: il y a la joie, la gaieté, la divine enfance du cœur. L'ingéniosité de la facture et la perfection du métier n'est dépassée ici que par la simplicité de l'élément premier, je veux dire de l'idée musicale. Pour l'invention ou l'esprit mélodique, M. Humperdinck ne doit rien à Wagner : car ce n'est rien que l'influence des *Maîtres Chanteurs* (méditation de Sachs) sur l'exquise prière en forme de choral; rien, moins que rien, au premier acte, entre deux couplets, un *grupetto* de *Tannhäuser.* L'artiste de race, de sa race et de toute sa race, que la mélodie de M. Humperdinck nous révèle, ce n'est plus le fils de Wagner : une ou deux fois c'est un petit-fils de Schubert, et c'est constamment un arrière-petit-fils de Haydn et de Mozart, j'entends le Mozart de *la Flûte enchantée,* le Mozart allemand. Je croirais encore à d'autres affinités, plus modernes et plus modestes aussi, que ne désavouerait peut-être pas M. Humperdinck : avec Strauss, non pas celui des poèmes symphoniques d'aujourd'hui, mais celui ou ceux d'autrefois, ceux de la valse viennoise; que dis-je! avec Offenbach lui-même, un Allemand qu'il ne faut pas mépriser tout entier, et dont Rossini se moquait seulement à demi quand il lui donnait son portrait avec cette dédicace : « Au Mozart des Champs-Élysées. » Pendant le premier acte, pendant la plus grande partie du dernier, écoutez au hasard ces innombrables mélodies.

Elles sont aussi contraires que possible aux mélodies wagnériennes. Elle commencent, elles continuent, elles s'achèvent, tandis qu'on a pu dire assez plaisamment des mélodies de Wagner qu'elles ne font que durer. Au lieu d'être la mélodie infinie, les thèmes de M. Humperdinck sont des mélodies définies, fixées en des formes concrètes et comme plastiques de danses et de chansons, aisées à percevoir et même, ô honte! mais honte délicieuse! faciles à retenir pour les fredonner en sortant. Elles ne méprisent ni le rythme et la carrure, ni les couplets et les refrains. Avant de passer dans l'orchestre, de s'y mêler et de s'y dissoudre, elles existent par elles-mêmes, elles vivent d'une vie personnelle et remplissent leur destinée. Avant de se voiler, elles se montrent à découvert et ce n'est qu'après avoir joui de leur présence que nous sommes charmés par leur souvenir.

Elles font la joie de cette œuvre, une joie que, depuis *Falstaff*, la musique n'avait guère connue. Et cette joie est de plus d'une sorte, elle a ses nuances et ses degrés; joie sans monotonie et surtout sans sécheresse, qui se fond, au second acte, en mélancolie souriante et en mystérieuse poésie. Le changement est sensible dans les mélodies elles-mêmes et, par exemple, dans le motif autour duquel s'enroule l'adorable scène du coucou. Pour une fois, ce n'est plus à Haydn, c'est à Schumann qu'on songe. Autant la musique était franche et tout en dehors quand elle accompagnait les jeux des enfans et leurs malices, autant, lorsqu'ils ont peur, elle rentre pour ainsi dire en elle-même et s'inquiète pour eux. Perdue elle aussi dans les bois, elle doute, elle flotte, et, charmante tout à l'heure de précision et de vivacité, elle l'est à présent de rêverie et d'incertitude. Mais cet émoi ne dure guère; à part un ou deux accens de détresse enfantine, il ne va pas jusqu'à l'épouvante, et sur la fin du second acte, la cantilène de l'homme au sable et surtout la prière à deux voix, reprise et développée par l'orchestre, étendent la paix, qui n'est que la forme la plus pure, la plus sereine, et comme la perfection de la joie.

Cette joie désormais ne sera plus troublée. Elle perce, ou plutôt elle couve sous le rôle entier de Grignotte. Une bonhomie, que l'interprète a saisie et rendue spirituellement, égaie et fait aussi plaisans que terribles les thèmes de la chevauchée et de l'incantation. Elle éclate encore, cette joie, et peut-être de son éclat le plus vif, dans la valse chantée et dansée par les deux enfans devant le four où la sorcière s'est engloutie. Enfin les dernières pages sont radieuses. Je ne dirai pas que la musique ici dépasse le sujet; mais elle l'emporte avec elle, assez haut. En cette histoire, sans doute, il n'y a pas l'ombre, ou, — si

vous voulez, — pas un rayon de symbolisme. Haensel et Gretel ne disent et ne font pas autre chose que ce qu'ils disent et font. Plus que nos contes à nous, ce conte est sans arrière-pensée, et la bague de Peau-d'Ane n'est pas cachée au fond de ce gâteau allemand. Le poème, je le sais, n'a pas de « dessous, » mais au-dessus des deux petits vainqueurs et de leurs compagnons ressuscités par eux, la musique ouvre un coin du ciel. Sous les caresses de Haensel et de Gretel, les petits bonshommes de pain d'épices reviennent lentement à la vie. Cette vie afflue en eux de partout; elle ondule, et module à travers un finale admirable d'expansion, de progression, de lumière et de fluidité. Au terme d'un petit chef-d'œuvre, un souvenir des grands nous revient sans trop nous étonner, et quelques enfans, délivrés de leur prison de beurre et de miel, nous font songer aux plus nobles, aux plus sublimes délivrances que Beethoven ou Wagner ait jamais chantées.

Il y a trois siècles bientôt que, par la voix du vieux Schütz, la musique allemande appelle tous ceux qui souffrent, leur promettant de les soulager. Hier, fidèle à une autre parole divine, elle a laissé venir à elle les petits enfans. Elle les a bénis et consacrés. Elle a tout aimé d'eux et tout exprimé : leurs aventures et leurs jeux, leurs dangers, leurs prières et jusqu'à leur sommeil innocent, aussi digne peut-être d'une symphonie, que nos veilles ardentes, en un mot tous les menus faits qui composent leur destinée. Avec autant de sympathie et de bonheur, elle a traduit les menus sentimens qui se partagent leur âme. Il semble qu'elle ait pris et retenu quelque chose d'eux-mêmes, quelque chose de leur grâce et de leur joie, et c'est pour cela que la muse allemande, celle que Henri Heine jadis appelait la bonne fille, pour la première fois depuis longtemps, a souri.

J'espère et déjà même je commence à croire que Mlle Delna (l'ogresse) va retrouver à l'Opéra-Comique la voix et le talent qu'elle y avait laissés. Mlles Rioton et de Craponne sont des amours d'enfans, et M. Messager dirige avec une précision élégante et sans rigueur une œuvre qui, par endroits, ressemble à certaines de ses œuvres.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

LES LETTRES D'AMOUR DE SOPHIE-DOROTHÉE ET DE KŒNIGSMARCK

The Love of an uncrowned Queen, par W. H. Wilkins, 2 vol. in-8°, illustrés; Londres, 1900.

La nuit du 1er juillet 1694, un gentilhomme suédois au service de l'électeur de Saxe, Philippe-Christian de Kœnigsmarck, fut assassiné dans un corridor du Palais ducal de Hanovre au moment où il sortait de la chambre de la princesse Sophie-Dorothée, dont il était l'amant. Les circonstances de cet assassinat ont été racontées bien souvent : elles ont naguère fourni à Henry Blaze de Bury, ici même, la matière d'un admirable récit que personne de ceux qui l'ont lu ne saurait avoir oublié (1). Et c'est encore Henry Blaze qui a résumé pour nous, avec son mélange ordinaire de précision réaliste et de passion romantique, l'histoire des amours de Sophie-Dorothée et de Kœnigsmarck, telle que se sont plu à la reconstituer divers érudits allemands et scandinaves. Mais le malheur est que ces érudits, ayant en main une foule de pièces qui leur eussent permis de présenter les faits sous leur vrai jour historique, n'ont pu résister à la tentation de les accommoder suivant leur fantaisie, ce qui a eu pour effet non seulement d'enlever à leurs ouvrages toute autorité, mais de discréditer les sources mêmes où ils avaient puisé. Ainsi s'explique, par exemple, que, placée depuis 1848 à la disposition du public, dans la bibliothèque de l'Univer-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1853.

sité suédoise de Lund, la correspondance amoureuse de Sophie-Dorothée et de Kœnigsmarck ait attendu plus d'un demi-siècle que quelqu'un prît la peine de la lire et de la publier.

Voici ce que disait de cette correspondance Henry Blaze, dans une note de son article sur le *Dernier des Kœnigsmarck :*

La correspondance entre Sophie-Dorothée et Kœnigsmarck, récemment découverte par le docteur Palmblad, se trouve aujourd'hui dans les archives de la bibliothèque de La Gardie à Lœberod, en Suède, où la déposa vers 1810 une petite-nièce de la propre sœur de Philippe de Kœnigsmarck. Celle-ci, en remettant à ses enfans ces lettres, leur avait dit que « c'était là un dépôt précieux et de conséquence, car *ces lettres avaient coûté la vie à son frère et la liberté à la mère d'un roi.* » Cette curieuse correspondance formerait à elle seule un gros volume. Les lettres de la princesse se distinguent par l'élégance de l'écriture et la correction de l'orthographe, luxe assez rare en ce temps, même en France, et dont on ne saurait trop tenir compte chez une étrangère. Au reste, aucune espèce de date, nulle indication du mois, du quantième, du lieu. Il ne faudrait rien moins que la patience d'un éplucheur de chartes pour débrouiller ce chaos chronologique. La chose cependant en vaudrait la peine, car une classification exacte, une traduction nette et claire de ces papiers, dont la plupart sont en chiffres, amèneraient, je n'en doute pas, mainte révélation intéressante pour l'histoire de cette époque.

Que Blaze n'ait pas eu « la patience d'un éplucheur de chartes, » c'est de quoi personne ne saurait lui faire un grief. Mais cette patience paraît avoir également manqué au docteur Palmblad, l'auteur suédois dont il se bornait à analyser l'énorme ouvrage sur *Aurore de Kœnigsmarck*, et qu'il louait comme un « écrivain d'une érudition anecdotique abondante, habile surtout à feuilleter les papiers de famille. » Admis à « feuilleter » les lettres de la princesse de Hanovre et de son amant, ce Palmblad a pris avec elles les libertés les plus étonnantes : sans essayer de les classer ni de les déchiffrer, il en a extrait au hasard quelques phrases qu'il a réunies bout à bout, en y joignant même parfois des phrases de son invention.

Et bien que ses extraits de la correspondance tiennent à peine six ou sept pages, il y a accumulé tant d'erreurs, que les érudits allemands se sont mis d'accord pour déclarer que les lettres « découvertes » par lui étaient évidemment apocryphes. Cinquante ans, elles ont dormi dans un carton de la bibliothèque de Lund, sans que personne daignât jeter les yeux sur elles.

Ces lettres sont cependant d'une parfaite authenticité. Leur contenu l'attesterait assez, à défaut d'autres preuves : car on y trouve à chaque ligne un naturel, une absence de scrupules littéraires, une préoccupa-

tion sincère et profonde des menus faits de la vie quotidienne, — pour ne point parler de leur accent de passion, — que jamais ne serait parvenu à leur donner un faussaire, même le plus savant et le plus habile. Mais, en outre, leur authenticité vient d'être établie d'une façon absolument positive et formelle par un écrivain anglais, M. W. H. Wilkins, qui, le premier, a entrepris de « débrouiller leur chaos ». M. Wilkins a d'abord démontré, par la comparaison du texte manuscrit et de la version de Palmblad, que toutes les erreurs relevées par la critique n'étaient imputables qu'à la fantaisie du soi-disant éditeur : et il a ensuite contrôlé un à un tous les détails historiques signalés dans les lettres manuscrites, en comparant celles-ci avec des documens anglais dont personne, il y a trente ans encore, ne pouvait avoir connaissance. Il a retrouvé par exemple, aux Archives d'État de Londres, les rapports envoyés chaque semaine à Guillaume d'Orange par lord Colt, ambassadeur anglais à la cour de Hanovre : ces rapports, qui étaient tenus soigneusement secrets au moment où les papiers des comtes de La Gardie sont entrés à l'Université de Lund, et dont, par suite, aucun faussaire ne saurait s'être servi, concordent de tout point avec les lettres de Kœnigsmarck et de Sophie-Dorothée. On retrouve même, dans les lettres de Sophie-Dorothée, de nombreuses allusions à des projets de voyages, de fêtes, etc., qui n'ont pas eu lieu, et que Colt, de son côté, mentionne dans ses rapports à son gouvernement.

Les lettres de Sophie-Dorothée et de Kœnigsmarck sont tout à fait authentiques : aucun doute n'est possible là-dessus, après les savantes recherches de M. Wilkins. Nous savons d'ailleurs, par le récit de la confidente de Sophie-Dorothée, que celle-ci et son amant avaient l'habitude de confier la garde de leurs lettres à Aurore de Kœnigsmarck, n'osant point les conserver près d'eux, et n'ayant point le courage de les supprimer : seules les dernières lettres ont été confisquées par la police de l'électeur de Hanovre, et sans doute détruites, au lendemain du meurtre de Kœnigsmarck : et en effet elles manquent, comme manquent, aussi, beaucoup de lettres de Sophie-Dorothée, que les deux amans auront jugées trop compromettantes, et brûlées sitôt lues. La correspondance est incomplète, fragmentaire, sans cesse interrompue par de grosses lacunes ; on y rencontre des réponses à des questions qu'on ne connaît pas, et des questions dont la réponse est perdue : jamais une correspondance manuscrite n'a porté à un plus haut degré tous les caractères matériels et moraux de l'authenticité.

Et comme cette correspondance est écrite en français, nous ne pouvons trop regretter d'en être réduits à la lire dans la traduction

anglaise que vient d'en publier M. W. H. Wilkins. Combien nous eussions préféré qu'un écrivain français, suivant le conseil de Blaze de Bury, prît l'initiative de « débrouiller » pour nous le « chaos » des manuscrits de Lund! Combien les lettres de la princesse Sophie-Dorothée, en particulier, nous auraient touchés et charmés davantage dans la langue où elles sont écrites! Car Blaze se trompe lorsqu'il nous dit qu'elles sont, pour la plupart, « en chiffres : » les chiffres, ou encore des pseudonymes, n'y servent qu'à remplacer certains noms, du reste fort aisés à retrouver; et, pour le reste, les lettres de la princesse de Hanovre sont vraiment écrites dans le français le plus élégant, — à en juger du moins par les quelques passages que cite M. Wilkins, — ce qui d'ailleurs n'est pas aussi méritoire chez une « étrangère » que paraît le supposer Blaze de Bury, lorsque l' « étrangère » se trouve être, comme Sophie-Dorothée, la fille d'une Française, et n'avoir jamais reçu qu'une éducation toute française.

C'est en français qu'aurait dû paraître, d'abord, cette correspondance. Et nous ne pouvons nous empêcher d'espérer qu'on nous en offrira quelque jour le texte français, son authenticité étant désormais prouvée, et son « chaos » à peu près débrouillé. Alors seulement nous pourrons goûter sa valeur littéraire; alors seulement la critique historique pourra nous renseigner sur l'importance des renseignemens divers qui y sont contenus : importance qui paraît bien être en effet assez considérable, car toutes les lettres des deux amans sont parsemées de détails curieux sur l'histoire intérieure et extérieure du Hanovre à la fin du XVIIe siècle; et une longue série de lettres de Kœnigsmarck est presque entièrement consacrée au récit de la campagne des Flandres de 1692, où l'officier suédois a pris une part des plus actives, et dont il ne se lasse point de décrire les moindres événemens à sa maîtresse, peut-être pour la divertir, peut-être pour éviter de répondre aux reproches qu'elle lui fait de ses galanteries.

Mais, en attendant que nous puissions porter sur ces lettres un jugement d'ensemble, la traduction anglaise que vient d'en publier M. Wilkins, avec les copieux et minutieux commentaires dont il l'a entourée, suffit à nous faire connaître, infiniment mieux que tous les récits des historiens ou des romanciers, le caractère des deux héros de la tragique aventure de Hanovre, et les sentimens divers qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre. Si incomplète et décousue qu'elle soit, et en raison même de son évidente authenticité, leur correspondance est le plus instructif des romans d'amour. Deux cœurs s'y révèlent à

nous tout entiers, avec tant d'abandon et une passion si ardente, que les paroles les plus banales nous intéressent et nous touchent, nous apportant l'écho des profondes émotions qui les ont inspirées. A travers les mensonges, les flatteries, les colères de Kœnigsmarck, nous assistons, presque de jour en jour, à la lutte impétueuse de son ambition et de ses instincts. Et les lettres de Sophie-Dorothée ont beau être toujours remplies des mêmes plaintes et des mêmes reproches : quelque chose se retrouve, dans le ton de chacune d'elles, qui nous montre la malheureuse jeune femme sans cesse plus tendrement éprise de son séducteur, sans cesse plus hardie à la fois et plus docile, plus aveuglément conduite par le progrès de son amour au sacrifice de toute prudence comme de tout scrupule. Leurs deux cœurs se révèlent à nous dans leur réalité vivante, les deux cœurs les plus dissemblables qu'on puisse imaginer : et ce contraste ajoute encore à l'impression de fatalité que dégage le drame qui se joue sous nos yeux.

Voici d'abord l'amant, le beau Philippe-Christophe de Kœnigsmarck. Né d'une race de brillans aventuriers, il a employé sa jeunesse à parcourir l'Europe en quête d'aventures, et tout porte à croire qu'il n'est pas resté étranger à un attentat organisé par son frère aîné, dans une rue de Londres, contre le mari d'une dame dont ce frère convoitait la main et la fortune. Il arrive à Hanovre en 1688, y installe un grand train de maison, se lie avec les jeunes fils du duc Ernest-Auguste, et, dès 1689, on le voit mener de front deux intrigues : car en même temps qu'il fait la cour à la princesse Sophie-Dorothée, il devient l'amant de la comtesse Platen, maîtresse du duc, et la plus cruelle ennemie de la jeune princesse. Mais ce n'est qu'au mois de juillet 1691 que, brouillé avec la Platen, il entreprend sérieusement la conquête de Sophie-Dorothée. Il lui écrit en secret plusieurs lettres, la supplie, menace de se tuer, et reçoit enfin un premier billet. « Vraiment, — répond-il, — c'est moi qui aurais le droit de me plaindre, moi qui suis forcé à prendre tant de précautions et à subir tant d'incertitude. Mais je supporterai désormais mon malheur avec courage, puisqu'il a pour cause l'être le plus gracieux, le plus captivant, le plus charmant du monde. » A cette lettre, de nouveau, la princesse ne répond pas, et de nouveau Kœnigsmarck, par la prière et la menace, obtient d'elle quelques mots aimables. « Si vous n'aviez rien eu à vous reprocher, — lui dit-il, — vous n'auriez pas daigné m'écrire du tout; mais en dépit de la manière dont vous m'avez traité, je ne puis m'empêcher de vous aimer. Le chagrin et la contrition que vous m'exprimez m'ont décidé à repartir pour Hanovre dès après-demain. »

C'est sur ce ton que sont écrites toutes ses lettres, à la fois impérieux et brutal, grondant la craintive jeune femme pour l'amener sans cesse à de nouvelles faveurs. Et en effet, dès le mois d'août suivant, Kœnigsmarck obtient la promesse d'une correspondance en règle; on convient même d'un chiffre pour remplacer les noms propres; et au lieu de signer ses lettres : *Votre esclave* ou : *Votre obéissant valet*, l'officier suédois écrit à la femme du prince héritier de Hanovre : « Adieu, aimable brune ! la poste part, il faut finir. Je vous embrasse les genoux. » C'est dans la même lettre qu'il offre pour la première fois à Sophie-Dorothée une preuve d'amour qui, depuis lors, va reparaître presque dans toutes ses lettres : n'ayant point l'imagination poétique, et n'aimant pas à se mettre en frais de complimens, il raconte à son amie que l'excès de sa passion le rend malade. « Hier, écrit-il, comme j'étais sorti pour me promener, j'ai eu des palpitations si violentes que j'ai dû rentrer chez moi. Sans votre chère lettre, je crois que je serais mort. » D'autres fois, son amour lui donne la colique, ou l'empêche de manger à sa faim. Et toujours il insiste pour obtenir un rendez-vous, tantôt faisant honte à Sophie-Dorothée de son peu de courage et lui citant l'exemple d'autres princesses plus entreprenantes, tantôt lui déclarant qu'il se tuera si elle s'obstine à ne le point recevoir. « J'ai ici, près de moi, une consolation : ce n'est point une jolie fille, mais un ours, un ours vivant et que je nourris. Si vous manquez à mon amour, je mettrai à nu ma poitrine et me laisserai déchirer le cœur. J'accoutume mon ours à manger le cœur des moutons et des veaux, et il s'en tire déjà le mieux du monde. Si jamais j'ai besoin de lui, je n'aurai pas longtemps à souffrir ! »

Sophie-Dorothée, de plus en plus touchée des souffrances qu'il lui fait voir, l'engage à se marier et se charge de lui trouver une femme. « Je me marierai si vous me l'ordonnez, — répond le galant Kœnigsmarck, — mais à la condition que vous me juriez sur votre honneur de garder toujours pour moi les sentimens tendres que vous m'avez montrés. » En réalité, il ne veut rien qu'un rendez-vous : et, pour l'obtenir, toutes les ruses lui sont bonnes. « Je vais partir pour la Morée, — lui écrit-il, — et j'espère bien n'en jamais revenir. » Et il ajoute : « Quand donc auras-tu enfin pitié ? Quand vaincrai-je ta froideur ? Me priveras-tu toujours du ravissement de goûter une joie parfaite ? Cette joie ne saurait exister pour moi que dans tes bras : et, si je ne puis l'y trouver, tout le reste m'est indifférent. » La princesse, alarmée, le conjure de ne point courir à la mort : sur quoi il répond : « Puisque vous m'ordonnez de rester, je le fais avec bonheur. Ma plus

grande délice est de vous faire ma cour... Mais vous, de votre côté, ayez du courage : consentez à me recevoir, une seule fois, pas davantage, et pour un demi-quart d'heure ! » Sophie-Dorothée consent. Kœnigsmarck lui écrit, en manière de remerciement : « Les momens me semblent des siècles. Que les heures sont longues à passer ! Ne manquez pas d'avoir sous la main de l'eau de la Reine de Hongrie, par crainte que l'excès de mon bonheur me fasse m'évanouir ! Quoi ! j'embrasserai cette nuit la plus aimable des femmes ! Je pourrai baiser sa bouche charmante ! Je pourrai entendre de ses lèvres l'aveu de son amour ! J'aurai la joie d'embrasser ses genoux : mes larmes couleront le long de ses incomparables joues ! Je tiendrai dans mes bras le plus beau corps qui soit ! »

Une brute, voilà ce qu'est au juste le beau Kœnigsmarck, et une brute pleine de ruse dans sa grossièreté ; car la princesse, à ce moment, n'est pas encore résignée le moins du monde à se donner à lui, mais il devine qu'elle l'aime, il la sait triste, timide, inexpérimentée, et évidemment il espère la conquérir de force. Puis, voyant que la force ne lui réussit pas (car elle ne paraît pas lui avoir d'abord réussi), il recourt à d'autres artifices. « Mon attitude à l'égard de la duchesse de Saxe-Eisenach doit vous avoir montré que mon cœur est tout à vous, et que nulle autre beauté n'y saurait trouver place, pas même celle de cette princesse... Avez-vous remarqué comme elle m'a attaqué ? » Sophie-Dorothée lui propose alors de s'enfuir avec lui dans quelque recoin caché où ils pourront s'aimer librement. Et Kœnigsmarck s'empresse d'enregistrer cette proposition, mais en donnant à entendre à Sophie-Dorothée que mieux vaudrait pour elle garder son rang et sa fortune, et rester princesse tout en le prenant pour amant.

Il part ensuite, avec l'armée hanovrienne, pour la campagne de Flandre, et nous voyons commencer un nouvel acte de la comédie. Durant les loisirs que lui laisse la campagne, Kœnigsmarck s'amuse : il joue, il donne des fêtes, et avec tant de bruit que la nouvelle de ses divertissemens ne tarde pas à parvenir jusqu'à Sophie-Dorothée. Mais Kœnigsmarck, pour calmer la jalousie de sa maîtresse, imagine de paraître jaloux. Il accable la malheureuse de reproches au sujet de bals où elle serait allée, de conversations qu'elle aurait eues avec des jeunes gens : et toutes les lettres de Sophie-Dorothée ne sont remplies que d'explications, de justifications, de réponses à des accusations imaginaires qu'elle prend au sérieux, tandis qu'on devine aussitôt l'unique motif qui les a inspirées. Quand elle se hasarde à lui rappeler doucement qu'il a laissé passer trois postes sans lui écrire, il se fâche,

menace de rompre, et affirme qu'il n'a laissé passer que *deux* postes, et non *trois*. Ou bien encore il énumère à la jeune femme tous les sacrifices qu'il a faits pour elle. « J'ai repoussé le riche mariage qu'on m'a proposé. J'ai aussi refusé de rester en Suède, bien que ce fût le seul moyen de sauver ma fortune. On m'a assuré que, si j'étais rentré, le roi de Suède m'aurait offert un régiment avec le titre de général. Voilà tout ce que j'ai sacrifié ! Et qu'ai-je reçu en échange ? »

Peut-être n'avait-il pas encore, à ce moment, « reçu en échange » la seule faveur qu'il convoitait; mais il la reçut certainement dès son retour à Hanovre : « La nuit dernière, — écrit-il le 9 novembre 1692, — a fait de moi l'homme le plus heureux et le plus satisfait du monde. Vos baisers m'ont prouvé votre tendresse et je ne doute plus de votre amour pour moi. » C'est vers le même temps qu'il renoue son ancienne relation avec la comtesse Platen. Sophie-Dorothée la lui reproche : il avoue quelques entretiens, un échange de complimens ; et de nouveau il s'avise de paraître jaloux, accusant sa maîtresse de le tromper avec son beau-frère, à qui elle n'a pas dit un mot depuis plus d'un an. Mais au reste il se sent désormais si sûr de sa conquête qu'il prend de moins en moins la peine de se disculper. Ce qu'il veut, c'est que Sophie-Dorothée obtienne de ses parens, qui sont fort riches, une pension lui permettant de vivre avec éclat auprès de quelque cour étrangère : car il sent que sa propre situation à Hanovre devient de plus en plus difficile, il se voit presque entièrement ruiné par ses dettes de jeu, et il rêve d'émigrer dans un pays où il puisse se faire gloire de sa princière conquête, sans risquer pour cela de mourir de faim.

« Je suis ravi d'apprendre, — écrit-il à Sophie-Dorothée le 17 juin 1693, — que votre père commence à vous écouter : avec l'aide de votre mère, peut-être pourrez-vous réussir dans votre projet, à la condition que vos efforts ne se relâchent point. N'oubliez pas que c'est l'unique moyen pour nous de devenir heureux !... Si vos parens vous promettent quelque chose de substantiel, consentez à écrire tout ce qu'ils voudront; mais gardez-vous d'être jouée par eux ! » Quelques jours plus tard : « Votre mère, me dites-vous, a promis de vous donner deux mille couronnes. Je crains que ce ne soit beaucoup trop peu pour ce que nous voulons. Mais peut-être le ciel fera-t-il que votre père, lui aussi, consente à vous écouter ! » Le 2 juillet, Kœnigsmarck perd courage : « Je suis désolé d'apprendre que votre mère s'est querellée avec votre père au sujet du bâtard. On devine sans peine qui des deux est le plus faible, et je crains que nous n'ayons rien à espérer. Vous serez forcée de vous consacrer plus étroitement que jamais à votre mari, et

moi, j'aurai à chercher quelque autre coin du monde, où je mendierai pour avoir à manger. » Mais le découragement ne dure que peu de jours, et, dès le 6 août, Kœnigsmarck enjoint de nouveau à sa maîtresse de poursuivre ses démarches auprès de ses parens. Ne vous laissez pas conduire ainsi par le nez! C'est vraiment une honte! » Jusqu'au début de l'année suivante, l'amant n'a pas d'autre pensée que de contraindre sa maîtresse à obtenir de ses parens cette grosse pension, qui puisse les faire vivre tous deux. « Si votre père est ruiné par les frais de la guerre, — lui écrit-il en novembre, — toute espérance est perdue pour nous; mais je ne crois pas que les demandes des Danois soient assez exorbitantes pour le mettre à sec. »

Ses lettres continuent cependant à être remplies de protestations d'amour et de fidélité. Mais le ton y devient sans cesse plus dur, plus impatient, et l'on y rencontre souvent des passages tels que celui-ci : « La vie que je mène depuis le retour de la Cour doit, je le crains, vous donner plus d'un motif de jalousie : car je passe toutes les nuits à jouer avec des dames, et, sans vanité, elles ne sont pas laides ni d'un rang modeste. J'implore votre pardon, mais je ne puis pas vivre sans un peu de plaisir, et l'une de ces dames vous ressemble si fort que je ne puis m'empêcher de m'attarder en sa compagnie. Vous serez curieuse de savoir son nom, mais je ne vous le dirai pas, par crainte que vous ne me défendiez de lui faire la cour. » Il donne des soupers et des bals, et le dit à sa maîtresse, ajoutant seulement qu'il s'y ennuie fort. A quoi la malheureuse jeune femme, qu'il paraît avoir dès lors complètement terrorisée, n'ose plus même répondre par l'ombre d'un reproche : « Puisque vous me dites que votre souper était ennuyeux et triste, et que l'on s'est séparé très tôt, — écrit-elle, — je dois vous croire, bien que Stubenfol m'ait affirmé que vous aviez été le plus gai des hôtes, et qu'on n'était parti que longtemps après minuit. » Sûr de la soumission de Sophie-Dorothée, Kœnigsmarck, évidemment, se croit tout permis. Il n'a d'égard ni pour le rang de son amie, ni pour sa situation et les dangers où il l'expose sans cesse. Libre, lui-même, de ses actes, il entend l'avoir toujours à ses ordres. Voici un billet qu'il lui écrit, au moment où déjà leurs amours sont connues de tous, et où l'on épie leurs moindres mouvemens : « Je ne suis pas content de votre conduite. Vous me fixez un rendez-vous, et puis vous me laissez geler à mort dans le froid, attendant le signal. Vous saviez pourtant que j'étais là, de onze heures à une heure, faisant les cent pas au coin de la rue. Je ne sais que penser, mais je puis à peine douter de votre inconstance, après en avoir reçu une preuve si *glaciale*... Soyez

tranquille, je m'en irai au plus vite! Adieu donc! Demain matin, je pars pour Hambourg. »

Tel est Kœnigsmarck, à le juger d'après ses lettres à Sophie-Dorothée. Et je regrette d'avoir dit que ces lettres nous révélaient son cœur tout entier: car parmi tant de renseignemens qu'elles nous fournissent sur lui, je ne crois pas qu'aucune d'elles nous apprenne, avec quelque certitude, s'il aime ou n'aime pas la jeune femme pour qui il va mourir. On devine parfois qu'il la désire, pour sa beauté et pour son luxe, surtout pour ce titre de princesse qui l'aura sans doute, dès le début, attiré vers elle. Mais, d'autres fois, l'expression même de ce désir sonne faux; et jamais, en tout cas, elle ne s'accompagne d'un vrai cri de tendresse. Kœnigsmarck gronde la jeune femme, il la flatte, il lui commande : jamais on ne sent qu'il s'unisse à elle, qu'il essaie de la comprendre, ou simplement qu'il la plaigne. Seule sa mort est bien d'un amant. Sophie-Dorothée a décidé avec lui, dans les derniers jours de juin, qu'elle s'enfuirait le 2 juillet à Wolfenbüttel, où il doit la rejoindre. Il est lui-même en toute sûreté à Dresde, il sait que son retour à Hanovre risquera de le perdre. Et cependant il revient à Hanovre, il se présente la nuit chez sa maîtresse, il la force à le recevoir; et c'est au sortir de chez elle qu'il meurt, en héros. Il l'aimait donc, et plus profondément que n'en témoignent ses lettres. Ou peut-être le danger a-t-il, dans ces tragiques journées, éveillé soudain et exalté son désir? Peut-être lui a-t-il inspiré pour Sophie-Dorothée l'étrange sentiment qui devait pousser plus tard un autre aventurier, Lassalle, à courir avec la même folie au-devant de la mort?

Mais, qu'il ait aimé ou non, peu d'hommes certainement ont été plus aimés. Et si, malgré sa mort héroïque, les lecteurs de ses lettres ne peuvent se défendre de le mépriser, personne certainement ne pourra se défendre d'admirer et de plaindre, malgré sa faute, la malheureuse jeune femme qui s'est livrée à lui tout entière. Voici une des lettres qu'elle lui écrivait, la dernière de ses lettres qui nous soit parvenue :

Vous êtes parti depuis six jours, et je n'ai pas encore reçu un seul mot de vous. Par quoi ai-je mérité d'être ainsi traitée? Est-ce par ce que je vous ai aimé jusqu'à l'adoration, parce que je vous ai tout sacrifié? Mais à quoi bon vous rappeler tout cela? Mon incertitude est pire que la mort : rien ne peut égaler les tourmens qu'elle me fait souffrir. Quelle cruelle destinée est la mienne, grand Dieu! Quelle honte d'aimer ainsi, et sans être aimée! Mais j'étais née pour vous aimer, et je vous aimerai tant que je vivrai. S'il est vrai que vous ayez changé, — et j'ai une infinité de raisons pour le craindre, — je ne vous souhaite pas d'autre punition que de ne jamais trouver une fidélité et un amour semblables aux miens. Je souhaite qu'en dépit du plaisir

que vous pourrez prendre à de nouvelles conquêtes, vous ne cessiez point de regretter l'amour et la tendresse que je vous ai montrés. Je vous aime plus qu'une femme n'a jamais aimé un homme. Mais je vous répète trop souvent les mêmes choses, vous devez en être fatigué. Ne vous en fâchez pas, je vous en supplie, ne m'ôtez pas la triste consolation de pouvoir me plaindre de votre dureté! Je n'ai pas reçu un seul mot de vous : tout conspire à m'accabler. Peut-être, en plus du malheur de n'être plus aimée de vous, suis-je à la veille d'être définitivement perdue ? C'est trop pour moi, d'un seul coup : je n'y survivrai pas! Adieu, je vous pardonne tout ce que vous me faites souffrir!

Oui, elle « était née pour aimer » l'homme grossier et dur qui la faisait souffrir ! Et M. Wilkins a raison d'évoquer, à propos de son aventure, l'immortel souvenir de Tristan et d'Isolde. Comme l'héroïne du drame de Wagner, la princesse de Hanovre nous apparaît victime d'un sortilège fatal qui, peu à peu, lui ôte toute force de résister et de se défendre. Mariée à un butor qui la déteste, entourée d'ennemis qui s'acharnent à l'humilier et à la tourmenter, longtemps elle n'a de pensée que pour son devoir : mais, du jour où Kœnigsmarck lui écrit pour la première fois, on sent qu'elle ne va plus cesser de lui appartenir. Elle-même le sent, avec un mélange d'épouvante et de ravissement. Et de jour en jour elle s'abandonne davantage à la passion qui s'est emparée d'elle, de jour en jour ses lettres nous la font voir plus tendre, plus humble, plus docile, plus aveuglément résignée à subir la brutale domination de son infidèle et cruel ami ; jusqu'à ce qu'enfin, comme Isolde, elle oublie, à force d'amour, tout le reste du monde, et s'expose, presque volontairement, aux pires dangers. Avec cela, toujours timide et douce, restant jusqu'à la fin « l'enfant » que Kœnigsmarck lui reproche d'être. Ses lettres, même dans la traduction anglaise, ont un charme, une grâce, un parfum délicieux. Puisse-t-on nous en offrir bientôt le texte français, de façon à nous rendre familière, dans son relief vivant, l'aimable et tragique figure de Sophie-Dorothée!

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

Les derniers incidens de la Chambre et du Sénat; ceux dont nous avons déjà rendu compte et ceux dont il nous reste à parler; la démission du général de Galliffet, bientôt suivie de celle du général Delanne, chef de l'état-major général; la discussion du projet de loi sur l'amnistie et le vote incomplet auquel elle a abouti jusqu'à présent; le dépôt du budget de 1900 et la nomination de la commission qui est chargée de l'examiner à la Chambre; le retrait du projet de loi sur les successions, qui était soumis au Sénat et que le gouvernement a jugé à propos d'incorporer au budget, tout cela a porté à son comble une confusion qui était déjà très grande et dans laquelle il sera bien difficile de remettre désormais un peu d'ordre et de clarté. Nous vivons dans une crise perpétuelle. Jamais l'anarchie morale n'a été plus grande, ce qui est un mal très grave en soi-même, et qui le devient encore davantage par la désorganisation qui ne tarde pas à en résulter pour tous nos services publics.

Cette désorganisation est particulièrement redoutable dans l'armée. Tout le monde sait aujourd'hui que, si le général de Galliffet a donné sa démission, c'est parce qu'il avait chaque jour plus de peine à défendre son ministère contre l'intrusion de la politique, et de quelle politique! Le jour où il s'est rendu compte de son impuissance, il est parti. Avec lui, une dernière digue a disparu : son successeur ne paraît avoir rien fait pour la maintenir. Nommé pour être un instrument, il n'a pas cherché à être autre chose. Ce que le général de Galliffet n'avait pas voulu faire, il l'a fait sans résistance. Du moins il n'y en a pas eu de sa part; mais il en a lui-même rencontré ailleurs. Le général Delanne a demandé à être relevé de ses fonctions de chef de l'état-major général, ne voulant pas assumer plus longtemps la responsabilité d'un service abandonné à des influences extérieures, qui n'avaient rien de militaire. Le jour où l'état-major général est tombé entre les mains d'un groupe de politiciens, la place d'un vrai soldat n'est plus là. Si

on a cru résoudre la difficulté en invoquant la discipline, en refusant sa démission au général Delanne et en lui intimant l'ordre de rester, comme un planton docile, là où il se trouve placé, on se trompe grossièrement. La déclaration du général reste, à savoir que l'état-major est désorganisé et qu'il n'entend plus en être responsable : dès lors, sa présence ou son absence à la tête d'un service qu'il désavoue n'a pas d'importance. Nous savons à quoi nous en tenir. L'armée, ayant cessé d'être défendue, a été frappée à la tête. Depuis longtemps, une bande tournait autour d'elle, cherchant à démolir les derniers remparts qui la protégeaient. Le but est atteint. L'effort le plus méritoire de la troisième république, depuis son origine, avait été de maintenir l'armée en dehors de la politique. Gambetta, qui, s'il n'a pas été un homme d'État complet, tirait du moins de vives lumières de son patriotisme, et qui, aimant l'armée avec passion, avait le sens de ce qui pouvait la conserver énergique et forte; Gambetta, bravant toutes les colères des politiciens de son temps, avait choisi pour chef d'état-major le général de Miribel, justement suspect d'un médiocre républicanisme. L'intérêt militaire à ses yeux primait tout. C'est un sentiment que le gouvernement actuel a perdu. Les élèves de Gambetta oublient ses leçons. Ce n'est plus seulement la république qu'ils compromettent, mais l'armée et la France elles-mêmes. Si de pareils actes, après tant d'autres, ne provoquent pas un réveil indigné, nous ne savons plus ce qu'il faut pour tirer de sa torpeur un parlement devenu inutile, et qui aura bientôt de terribles comptes à rendre au pays.

Ce n'est pas que la Chambre des députés n'ait pas conscience du danger. L'intelligence lui manque moins que le courage : elle n'en retrouve un peu que lorsqu'elle vote au scrutin secret. Les occasions de le faire sont malheureusement devenues rares, la Chambre précédente ayant, dans un accès de pudeur, pour cette fois déplacée, supprimé ce genre de scrutin, le seul où, dans l'état actuel des caractères, on vote avec quelque indépendance et quelque sincérité. Le scrutin secret a été aboli pour tous les votes qui se rapportent à une loi ou à une motion quelconque, et n'a été conservé que pour ceux qui s'appliquent aux personnes. De là ce phénomène remarquable, et qui jette un jour profond sur nos mœurs parlementaires, que chaque fois qu'il s'agit, par exemple, de voter un ordre du jour, la majorité accable le gouvernement de sa confiance; mais que, chaque fois qu'il s'agit d'élire une commission importante, la même majorité nomme des adversaires déterminés du gouvernement et de ses projets. C'est la différence du scrutin public et du scrutin secret. L'épreuve vient de

se renouveler coup sur coup, d'abord dans l'élection de la commission du budget, ensuite dans celle de la commission d'amnistie : deux expériences qui se confirment l'une par l'autre.

Un nouveau budget ayant été déposé, il a fallu élire une nouvelle commission. L'ancienne appartenait en majorité aux radicaux; elle était présidée par M. Mesureur; elle avait pour rapporteur général M. Camille Pelletan. La nouvelle a pour président M. Georges Cochery et pour rapporteur général M. Guillain. C'est tout dire, et on ne saurait se moins ressembler. Il y a eu là une violente explosion de mauvaise humeur antiministérielle, — mauvaise humeur qui tenait à des causes nombreuses, lointaines, tenaces, mais aussi à une circonstance accidentelle que le gouvernement avait eu l'imprudence de provoquer. Depuis plus de deux ans, le Sénat est saisi d'un projet de loi sur les successions, projet excellent en ce que, dans la supputation de la matière imposable, il défalque un certain nombre de dettes, mais détestable en ce qu'il soumet le reste, c'est-à-dire l'actif, à une taxe progressive. Trouvant que le projet ne marchait pas assez vite au Sénat, M. le ministre des Finances a fait signer à M. le Président de la République un décret qui le retirait. Le retirait-il définitivement? Non, personne ne l'a cru. Le projet devait être tout simplement incorporé au budget. Quand une loi rencontre des résistances parlementaires un peu trop fortes, et qui menacent de l'empêcher d'aboutir, on l'intercale dans le budget. Celui-ci opère alors comme un remorqueur puissant qui, par sa masse, entraîne avec lui tout ce qu'on lui confie, et c'est ainsi qu'on a fait un certain nombre de réformes après l'examen le plus sommaire, quelquefois même sans examen du tout. Nous ignorons ce que le Sénat pensera du procédé très cavalier dont le gouvernement a usé à son égard ; il n'a pas encore laissé percer son sentiment; mais la Chambre a manifesté le sien par l'élection de sa commission du budget. Le vote a été d'une clarté parfaite. La majorité des commissaires élus s'est prononcée pour ce qu'on appelle en langage parlementaire la disjonction. La disjonction est le contraire de l'incorporation : elle signifie que la réforme successorale doit être maintenue, ou plutôt remise en dehors du budget.

Après avoir élu sa commission du budget, la Chambre a eu à élire une commission d'amnistie. Elle a procédé suivant le même esprit, et nommé une commission en majorité défavorable au projet du gouvernement, sans tenir compte du vote du Sénat qui l'avait sanctionné. Cela veut-il dire que, lorsque la question successorale d'une

part et la question de l'amnistie de l'autre seront soumises à la Chambre en séance publique, elles y seront résolues dans le même sens que dans les bureaux? Il serait téméraire de l'affirmer. Alors, en effet, on votera par scrutin public au lieu de voter par scrutin secret, et toutes sortes de préoccupations, qui n'ont aucun rapport avec le courage civil, reprendront peut-être le dessus. Ainsi va le monde parlementaire, et nous ne donnons pas cela comme un modèle.

L'amnistie, avons-nous dit, a été votée par le Sénat. Mais est-ce bien amnistie qu'il faut dire? Le gouvernement a tantôt donné ce nom à son projet, et tantôt le lui a refusé pour l'appeler plus longuement, mais plus confusément : loi sur l'extinction de certaines actions pénales. Lorsque M. le président du Conseil avait besoin de tirer du projet certaines conséquences juridiques, par exemple le transport d'une affaire d'une juridiction à une autre, il disait volontiers amnistie. Mais lorsque l'opposition, partant à son tour de l'idée de l'amnistie, cherchait à en tirer les conséquences morales et politiques, le gouvernement et la commission levaient les bras au ciel et s'écriaient à l'unisson : Il ne s'agit pas d'amnistie! Une discussion ainsi conduite devait être naturellement embrouillée, et nous avons d'autant moins la prétention d'en démêler tous les fils que, si par miracle nous y réussissions, on cesserait d'en avoir une impression exacte. La différence fondamentale entre le gouvernement et la commission est que le premier voulait borner l'effet de sa loi à l'affaire Dreyfus, tandis que la seconde voulait l'étendre aux condamnations prononcées par la Haute Cour. Le gouvernement a tout fait pour restreindre l'amnistie, et l'opposition pour l'élargir. C'étaient deux points de vue absolument opposés.

Amnistie ou non, le projet du gouvernement ne s'appliquait pas à Dreyfus. Celui-ci a été l'objet d'une condamnation définitive. En ce qui le concerne, il y a chose jugée : le projet ne vise que les actions encore pendantes; il éteint les actions pénales et maintient les actions civiles. Pourquoi? Parce que la procédure des affaires civiles et les conditions dans lesquelles elles se poursuivent n'ont ni le retentissement de la cour d'assises, ni la mise en scène, fertile en incidens, qui se produit devant celle-ci : or c'est dans ces incidens que les partisans d'une reprise de l'affaire Dreyfus espèrent trouver un fait nouveau. Aussi ont-ils livré au Sénat une véritable et vigoureuse bataille contre l'amnistie, dans laquelle ils ont vu un moyen peu loyal de leur enlever une dernière chance. Mais ils ont été battus. Au dernier moment même, quelques-uns d'entre eux sont venus expliquer à la tribune

que, M. le Président du Conseil leur ayant donné satisfaction par l'énergie de son langage, ils voteraient le projet de loi. Qu'avait dit M. Waldeck-Rousseau? Que la juridiction régulière avait prononcé sa sentence définitive, et que si un autre jugement pouvait être rendu, ce n'était plus que par l'histoire. Comme chacun fait l'histoire à sa manière, tout le monde pouvait se trouver d'accord pour lui remettre la suite de l'affaire. Mais, en attendant que l'histoire parle, nous craignons qu'on ne continue de parler beaucoup pour elle, et que, dès lors, l'amnistie ministérielle ne soit un bien faible moyen de produire l'apaisement.

Veut-on l'apaisement? Le veut-on avec sincérité? Alors, il aurait fallu faire l'amnistie plénière, c'est-à-dire l'étendre aux condamnations de la Haute Cour. Nous ne parlons pas ici dans l'intérêt de MM. Déroulède et Marcel Habert : ils sont certainement beaucoup mieux à Saint-Sébastien qu'ils ne le seraient en France, plus libres de soucis, plus à même de voir venir les choses sans avoir l'obligation de s'y mêler et peut-être de s'y compromettre. Mais on a répété à satiété, dans la discussion du Sénat, qu'une amnistie n'était pas faite pour quelques personnes : elle est faite pour tout le monde, elle a pour but l'intérêt général. A-t-on du moins donné contre son extension aux condamnés de la Haute Cour des argumens de fond, propres à la condamner dans son principe? Point : on s'est contenté de dire qu'elle était prématurée, que l'heure n'en était pas encore venue, enfin qu'il valait mieux en laisser l'initiative au gouvernement, toutes raisons qui portaient sur l'opportunité immédiate de la mesure et non pas sur la mesure elle-même. A parler franchement, on trouvait qu'il ne s'était pas encore écoulé assez de temps depuis des condamnations qu'on paraîtrait désavouer par une amnistie trop rapide. Mais si on craignait que le Sénat ne se rappelât qu'il s'était appelé la Haute Cour, et qu'il ne vît dans l'amnistie un acte hâtif et précipité de nature à provoquer ses susceptibilités, on s'est trompé. Malgré l'opposition du gouvernement et de la commission, plus de cent voix se sont prononcées en faveur de l'amnistie étendue et immédiate. La majorité contraire n'a été que d'une soixantaine de voix, de sorte qu'il aurait suffi d'en déplacer une trentaine pour que la proposition de MM. Milliard et Fruchier fût votée. Aussitôt qu'un ministère le voudra, il opérera ce déplacement sans la moindre peine, et s'il ne le veut pas assez vite, le déplacement s'opérera sans lui, ou même contre lui.

L'élection de la commission de la Chambre en est une preuve nouvelle. Nous avons dit que sa majorité était favorable à l'élargissement

de l'amnistie. Sans doute, la pression gouvernementale pourra modifier cette majorité dans une discussion et dans un scrutin publics. Mais le vote primitif n'en restera pas moins comme l'indication d'un vœu spontané auquel, un peu plus tôt ou un peu plus tard, il faudra bien accéder. A notre avis, le plus tôt sera le mieux.

La discussion du Sénat a duré deux jours : celle de la Chambre pourrait bien durer davantage, et même tourner différemment. Parmi les incidens qui se sont produits au Luxembourg, nous n'en signalerons qu'un. M. Joseph Reinach, s'attendant à être attaqué sur un fait qu'il prétendait inexact, avait écrit à M. le président du Sénat une lettre de protestation. On lui reprochait d'avoir envoyé de Rennes à un journal étranger, pendant le procès du conseil de guerre, un télégramme qu'il n'avait pas pu écrire, car il n'était pas à Rennes à ce moment. Le fait a été articulé par le général Lambert. Aussitôt M. Fallières a coupé la parole à l'orateur et a donné lecture de la lettre de M. Reinach. C'est là un fait sans précédent. Nous comprenons d'ailleurs le sentiment auquel M. Fallières a obéi. Il y a quelque chose d'excessif dans cette extrême liberté parlementaire, couverte par une immunité juridique, qui permet à un orateur de prendre à partie un absent. Celui-ci se trouve naturellement dans l'impossibilité de répondre, ou, s'il répond, c'est tardivement. Mais, que deviendront les débats de nos Chambres si les tiers qui n'en font pas partie peuvent y prendre part, fût-ce même pour des faits personnels ? Nous ne disons pas cela pour M. Reinach : ce n'est pas parce qu'elle était de lui que sa lettre a été lue. Dans le cas contraire, il faudrait protester contre une aussi étrange exception. Mais, dira-t-on, M. Fallières aurait fait pour tout autre ce qu'il a fait pour lui. Alors, on voit où cela peut conduire. A un abus, on répond par un autre, et nous ne savons quel serait, à la longue, le plus dangereux des deux. Le seul remède serait dans la discrétion des orateurs : ils devraient toujours s'abstenir de mettre en scène un absent, du moins lorsqu'il ne s'agit pas d'un acte public, ou d'un document authentique émanant de lui. Dès que ces convenances cessent d'être respectées, on aboutit à l'une ou à l'autre de ces deux conséquences : ou l'absent a toujours tort puisqu'il ne peut pas parler ; ou bien, il parle par procuration et le caractère même des débats parlementaires en est faussé. Il faudrait bientôt donner un portefeuille aux présidens des Chambres pour contenir toutes les lettres de protestation préventive ou rectificative qui leur seraient adressées !

La guerre du Transvaal est entrée depuis quelques jours dans une

phase nouvelle : accablés sous le nombre, les Boers ont abandonné sans résistance sérieuse Johannesburg et Pretoria. L'héroïsme qu'ils ont déployé jusqu'ici nous est un sûr garant que, s'ils ont pris ce parti, c'est qu'ils ont jugé que c'était le meilleur pour eux en vue de la suite des opérations. Il y a eu, néanmoins, une certaine surprise en Europe lorsqu'on a vu qu'après avoir eu à vaincre tant de difficultés au commencement de la guerre, les Anglais en avaient trouvé si peu sous les murs même de la capitale de la République, d'autant plus que cette capitale est fortifiée.

On croyait généralement qu'elle serait défendue, et que le siège en serait long et très difficile. Il n'en a rien été. Cela ne veut pas dire que la guerre soit terminée, mais elle a changé de caractère : il ne faut plus s'attendre à ce qu'elle présente une résistance aussi régulière qu'elle l'a fait jusqu'ici. Au surplus, pour être moins régulière, cette résistance n'en sera peut-être pas moins vive. Les Boers sont trop peu nombreux en face d'agresseurs qui ont réuni toutes leurs forces. Eux-mêmes ont été diminués par le feu de l'ennemi, par les fatigues, par les maladies, par les accidens de la guerre qui en ont fait tomber beaucoup entre les mains anglaises. Dans les conditions de la guerre moderne, le courage et l'abnégation ne suffisent pas pour assurer la victoire, bien qu'ils en restent toujours, et on l'a bien vu, un des principaux garans. Mais les Anglais non plus ne manquent ni de l'un ni de l'autre, et ils ont en plus le nombre, sans parler de la supériorité dont ils ont fait preuve dans la conduite des opérations depuis que lord Roberts en est chargé. Ce qu'on peut appeler la grande guerre est donc terminé; mais la petite guerre, la guerre de partisans, peut durer encore longtemps et coûter extrêmement cher aux Anglais. Il s'en faut de beaucoup, d'après les dernières nouvelles, que la pacification ait fait les progrès que, d'après d'autres plus anciennes de quelques jours à peine, on pouvait croire réalisés. Ainsi, le général Roberts s'était regardé et s'était donné comme maître de l'État libre d'Orange : il avait même cru pouvoir en proclamer l'annexion par un simple trait de plume. Aussitôt le soulèvement y a recommencé, et on a vu des bandes très aguerries se reformer sur plusieurs points du territoire. C'est à ce genre de difficultés que les Anglais doivent désormais s'attendre, difficultés de longue haleine, dont ils viendront sans doute à bout à force de ténacité et de patience, par des opérations qui seront sans gloire quoiqu'elles ne soient pas sans péril. Mais nous n'en sommes pas encore là.

Ce qui se passe dans l'État libre devrait servir de leçon au gouver-

nement britannique, s'il avait assez de liberté d'esprit pour en profiter. Il est à craindre que son parti ne soit pris, et que l'exécution n'en soit aussi brutale que l'a été la résolution. C'est à l'indépendance même des deux républiques qu'il en veut, M. Chamberlain l'a déclaré en termes formels, et lord Salisbury l'a fait à son tour en termes qui, pour être plus enveloppés, n'en sont pas moins inexorables. Si l'annexion de l'État libre y a rallumé la guerre, une mesure analogue produirait le même effet dans le Transvaal. On ne sait jamais à quel moment un pays a épuisé ses dernières ressources : il en retrouve qu'il ne se connaissait pas lui-même, lorsque son indépendance même et sa vie nationale sont en jeu. Le désespoir donne alors de nouvelles forces, et c'est au moment où la résistance paraissait définitivement vaincue qu'elle renaît sous une autre forme d'autant plus difficile à vaincre, cette fois, qu'elle est plus insaisissable. Chaque motte de terre, chaque pierre peut cacher un fusil. A côté des difficultés de l'ordre militaire, des difficultés politiques sont également à redouter. Les manifestations qui viennent de se renouveler, ces derniers jours, dans la colonie du Cap montrent que tous les colons de race hollandaise sont de cœur avec les Boers de l'Orange et du Transvaal : ils sont prêts à faire cause commune avec eux, si l'Angleterre prétend supprimer leur indépendance. Que vaudrait cette menace dans la pratique ? Nous l'ignorons, mais il serait à coup sûr imprudent de la regarder comme tout à fait négligeable. Au point où en sont les choses, nul ne songe à disputer à l'Angleterre les résultats de ses victoires. Les Boers eux-mêmes seraient les premiers à les accepter comme inévitables, si les vainqueurs, soit par générosité, soit par politique, s'imposaient à eux-mêmes de certaines limites. Lord Salisbury a parlé de mesures à prendre pour que la guerre actuelle ne puisse pas recommencer. Nous n'avons garde de contester ce que ce vœu a de légitime : mais la parole sibylline du premier ministre de la Reine peut être prise dans des acceptions très diverses, il n'a pas dit clairement celle qu'il y attachait lui-même. Il est sûr que l'annexion, lorsqu'elle serait définitivement faite, c'est-à-dire acceptée et passée dans les mœurs, empêcherait la guerre de recommencer : mais quand sera-t-elle ainsi faite ? Pour le moment, si on la proclame, elle n'aura d'autre effet que d'empêcher la guerre de finir, et de condamner les deux belligérans à de nouvelles effusions de sang. Barbarie bien inutile ! Les manières abondent de prévenir une guerre nouvelle que les Boers, après l'épreuve qu'ils viennent de subir, n'auront certainement jamais l'envie de susciter. La meilleure de toutes est de laisser aux deux républiques des insti-

tutions qui leur permettent de conserver une individualité propre, et d'éprouver le sentiment qu'elles continuent de former, sous l'hégémonie britannique, des nations qui n'ont pas cessé d'exister. Le problème, ainsi posé, n'est pas difficile à résoudre : mais on se le pose autrement à Londres. On paraît y croire qu'il est encore plus simple de prononcer purement et simplement l'annexion immédiate. On le peut sans doute : mais, si on le fait, il faut s'attendre à ce que la guerre se prolonge longtemps encore, et à ce qu'elle laisse dans tout le pays des fermens de révolte que l'on n'y étouffera jamais complètement.

L'Angleterre choisira entre l'emploi de la modération et celui de la force. Ce qui devrait, semble-t-il, lui conseiller la première de ces politiques, c'est ce qui se passe dans le reste du monde, et particulièrement en Chine. Les renseignemens arrivés jusqu'ici sont trop incomplets pour permettre de se faire une idée tout à fait exacte du danger qui menace les Européens en Extrême-Orient; mais ces dangers sont très graves, et ils risquent de le devenir chaque jour davantage. Évidemment, le Céleste Empire nous réserve encore beaucoup de surprises. Les événemens actuels montrent qu'on aurait tort d'espérer que son accession à la civilisation occidentale puisse se faire sans des commotions violentes. Tout y paraissait tranquille à la surface. Les Européens les plus initiés aux mœurs du pays pouvaient croire et croyaient en effet que leur sécurité n'y courrait aucun péril immédiat. C'était ne pas tenir assez grand compte de la duplicité de l'âme asiatique. Il y a quelques mois, une révolution de palais avait déjà été pour l'Europe un premier avertissement. La vieille impératrice Tsou Hsi avait placé l'empereur, son neveu, sous sa tutelle, dans des conditions qui le mettaient fort au-dessous de nos vieux rois fainéans. L'empereur vit encore, mais on sent qu'il faudrait peu de chose pour qu'il cessât de vivre, et que la moindre velléité d'indépendance pourrait lui coûter plus que la couronne. En Europe, personne ne se souciait du jeune empereur plutôt que de la vieille impératrice, et, puisque celle-ci voulait régner, tandis que celui-là paraissait y tenir moins et y était probablement moins propre, on ne s'est pas mis en peine d'un changement auquel l'opinion n'a attaché qu'un intérêt anecdotique. Les diplomates ont cherché à supputer laquelle des grandes puissances, dans cette nouvelle attribution du pouvoir, aurait le plus d'influence au palais; mais, comme aucune d'elles n'est arrivée à une prépondérance absolue, les autres ne se sont pas alarmées, et, pendant quelque temps encore, les choses ont marché comme aupara-

vant, comme toujours, comme elles vont de toute éternité dans le pays qui a échappé le plus, jusqu'ici, à ce principe de l'évolution si actif dans le reste du monde.

On aurait pourtant pu se rappeler que l'espèce de coup d'État accompli par l'impératrice n'avait pas eu seulement pour cause l'ambition personnelle d'une femme énergique et violente, mais encore son horreur pour les innovations européennes. Le pauvre empereur était soupçonné, à tort ou à raison, de se montrer curieux de ces innovations, faible à leur égard, peut-être bienveillant, et c'est pour cela qu'il a été plongé dans une ombre d'où probablement il n'émergera plus. Alors, les plus vieilles influences, les plus routinières, les plus rétrogrades, ont prévalu en Chine, et il était facile de deviner qu'elles n'y resteraient pas toujours inertes et passives. Ce qui devait arriver est arrivé. Les derniers événemens sont connus : nous ne les raconterons pas en détail. On sait que la Chine est le pays par excellence des sociétés secrètes. Il y en a un très grand nombre, mais elles paraissent toutes animées d'un même sentiment, qui est le mépris et la haine de l'étranger. Depuis quelques années, ces sociétés ont été mises à une rude épreuve. Elles ont vu la Chine s'ouvrir aux entreprises des « diables d'Occident. » Des voies ferrées ont été construites et ouvertes ; d'autres ont été l'objet de concessions accordées à des capitalistes européens ou américains. Des poteaux portant des fils mystérieux et inquiétans ont été plantés dans la campagne : grâce à eux on savait au jour le jour en Europe ce qui se passait jusqu'au fond des provinces. De pareilles nouveautés devaient soulever des tempêtes sous les crânes chinois. Jusqu'à présent le flot de la civilisation occidentale s'était arrêté sur les côtes, et tout au plus, comme une marée puissante, il avait remonté le cours des grands fleuves : désormais c'est le continent tout entier qui en est menacé, et il n'est pas un canton si éloigné dans les terres qu'il ne risque d'en être un jour submergé. Tant de vieilles habitudes, de superstitions puériles mais féroces, et aussi d'intérêts froissés devaient, un jour ou l'autre, amener une explosion. La Société des « Grands Couteaux » s'est émue. Cette société-mère en comprend, dit-on, plusieurs autres, dont l'une porte le nom, moins rébarbatif en apparence, mais non moins suspect en réalité, de Société des « Poings fermés de l'Équitable Harmonie, » désinence qui a un faux air de franc-maçonnerie. Les Européens, trouvant cette dénomination trop longue, l'ont résumée dans celle de « Boxeurs » : elle indique que les adeptes ne ferment pas le poing pour rien. Il faut reporter aux Boxeurs l'origine du soulèvement

qui, en quelques jours et presque en quelques heures, a fait couler beaucoup de sang chrétien autour de Pékin et de Tien-Tsin, compromis la sécurité de tous les étrangers dans les provinces et menacé même celle des légations dans la capitale. Depuis longtemps, la situation n'avait pas été aussi alarmante. Il a fallu pourvoir au plus pressé. Heureusement, les grandes puissances ont toutes des navires en Extrême-Orient : les nôtres sont, en ce moment, sous les ordres d'un de nos officiers de marine les plus distingués, l'amiral Courrejolles. Des troupes ont été débarquées, et des détachemens envoyés à Pékin pour garder les légations, devenues le refuge de tous les Européens. Mais, si le mouvement se propage, comme cela est à craindre, ces premières mesures seront insuffisantes. Cela est à craindre, disons-nous, parce que nul aujourd'hui ne peut douter de la complicité de l'Impératrice dans la prétendue rébellion des Boxeurs. On en avait eu tout d'abord le sentiment en constatant la mollesse de la répression ; on en a eu bientôt la certitude lorsqu'un général chinois, nommé Nieh, ayant fait tirer sur les Boxeurs qui le serraient de trop près et en ayant abattu un certain nombre, l'impératrice a jeté le masque et promulgué un édit qui lui infligeait le blâme le plus sévère. L'ordre est de ramener les Boxeurs par la douceur, mais de se bien garder de faire le moindre mal à des hommes que l'édit impérial qualifie de « bons sujets chinois. » Cependant le général Nieh a récidivé : dans une nouvelle rencontre, il a massacré encore un certain nombre de Boxeurs, puis il a écrit à l'Impératrice pour s'excuser de la liberté qu'il avait prise et pour signaler le danger qu'il y aurait à laisser des troupes étrangères se charger elles-mêmes de rétablir l'ordre. C'est bien là, en effet, qu'il faudra en venir, pour peu que la situation se prolonge et s'aggrave. L'accord des puissances est absolu pour le moment, et il faut désirer qu'il se maintienne : elles y sont également intéressées. Comme l'a dit très justement M. Delcassé dans la réponse qu'il a faite à une question de M. Denys Cochin, les puissances n'ont pas de plus sûr garant de leur sécurité et de celle de leurs nationaux, que l'affirmation de leur solidarité. M. le ministre des Affaires étrangères a parlé aussi d'une démarche qui vient d'être faite par les légations pour signifier au gouvernement chinois et à l'impératrice d'avoir à prendre des mesures efficaces contre les Boxeurs : sinon, les gouvernemens européens n'auront à s'inspirer que de leurs intérêts. Qu'arriverait-il alors ? L'entente parfaite qui existe en ce moment se maintiendrait-elle jusqu'au bout, si, après avoir débarqué quelques centaines d'hommes, on se trouvait dans l'obligation d'en débarquer

quelques milliers? Il semble que l'imminence du danger commun devrait faire taire toutes les susceptibilités, toutes les rivalités, pour laisser à la puissance qui serait prête la première le soin d'agir au nom de toutes. Quelle serait cette puissance? On n'aurait même pas l'embarras du choix : les Russes seuls ont en ce moment sur les lieux des forces suffisantes pour faire sur Pékin une démonstration effective. Si quelque gouvernement devait en prendre ombrage, assurément ce ne serait pas le nôtre, car, indépendamment de nos relations particulières avec la Russie, tous nos intérêts sont au Sud de la Chine. Ils sont d'ailleurs menacés, et cela montre l'étendue d'un mouvement qui a éclaté à la fois à l'Extrême Sud et tout au Nord de la Chine. Nos consuls, dans les provinces limitrophes du Tonkin, ont dû chercher un refuge dans notre colonie, et le gouvernement a mis à leur disposition les forces dont il dispose pour leur permettre, s'il y a lieu, d'aller au secours de nos nationaux ou de nos protégés. C'est donc une situation très grave que celle qui vient d'apparaître en Chine, et peut-être sommes-nous à la veille des plus sérieuses complications.

Nous ne dirons pour aujourd'hui qu'un mot des élections italiennes, à savoir qu'elles ont été conformes à ce que nous avions prévu. Le gouvernement a gardé sa majorité, mais plutôt diminuée qu'augmentée. L'opposition constitutionnelle a été assez éprouvée; mais, comme elle l'a été au profit de l'opposition non constitutionnelle, le gouvernement a perdu plus qu'il n'a gagné à l'échange. Il y a en outre quelque chose d'inquiétant à constater que les succès des socialistes et des républicains se sont produits dans les provinces du Nord, c'est-à-dire les plus riches et les plus éclairées de l'Italie, et jusque dans celles qui étaient jusqu'à ce jour la forteresse du loyalisme monarchique. Le général Pelloux se tromperait s'il regardait ces élections comme une victoire. Que fera-t-il? Il retrouve sa majorité, soit, et il peut dire que le pays a désavoué les obstructionnistes; mais ceux-ci répondront que leurs électeurs les ont approuvés, puisqu'ils les ont renvoyés plus nombreux. Était-ce la peine d'agiter le pays par des élections générales pour aboutir à un résultat dont ce qu'on peut dire de mieux est qu'il est négatif?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT CINQUANTE-NEUVIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXXe ANNÉE

MAI — JUIN 1900

Livraison du 1er Mai

Pages.

Les Causes directes du dix-huit brumaire. — Impôt progressif et Loi des otages. — Retour de Bonaparte, par M. Albert VANDAL, de l'Académie française 5

Chemin de traverse, par Hamlin GARLAND 33

La Morale de Bismarck. — II. L'Homme, par M. Charles BENOIST 72

Le Travail et le Collectivisme matérialiste, par M. Alfred FOUILLÉE, de l'Académie des Sciences morales 109

Le Mouvement panceltique, par M. Charles LE GOFFIC 141

L'Art a l'Exposition de 1900. — L'Esthétique du fer, par M. Robert DE LA SIZERANNE 175

La Nouvelle pièce de M. Giacosa, par M. Édouard ROD 207

Revue scientifique. — La Chimie des hautes températures. — Le Four électrique, par M. A. DASTRE 217

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES . . 229

Livraison du 15 Mai.

L'Inauguration de l'Empire libéral. — I. Le Décret du 24 novembre 1860, par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française 241

Luisita, par M. Édouard ROD 276

La Pacification de Madagascar (1896-1898). — I. Du Protectorat a l'annexion, par M. André LEBON 328

Un Épisode de la vie de Ronsard, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE, de l'Académie française 371

Pages.

Les Souvenirs du baron de Barante, par M. Victor DU BLED. 390

Navigations morbihannaises. — Chez les Grésillons. — A travers « le golfe », par M. Anatole LE BRAZ. 423

Les Feuilletons de Francisque Sarcey, par M. René DOUMIC. 446

Revues étrangères. — Une Nouvelle biographie de Henri Heine, par M. T. DE WYZEWA. 458

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 469

Livraison du 1er Juin.

L'Inauguration de l'Empire libéral. — II. Les Effets du décret du 24 novembre, par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française. 481

Tchelovek, première partie, par Th. BENTZON. 517

La Duchesse de Bourgogne et l'Alliance savoyarde sous Louis XIV. — La Défection, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 555

Les Origines des Républiques sud-africaines, par M. Jules LECLERCQ. . . 594

L'Art a l'Exposition de 1900. — II. Le Bilan de l'Impressionnisme, par M. Robert DE LA SIZERANNE. 628

Poésie. — Pise la Morte, par M. Victor MARGUERITTE. 652

Les Nouvelles fouilles d'Abydos, par M. E. AMÉLINEAU. 659

Questions scientifiques. — L'Industrie chimique des matières colorantes artificielles, par M. A. DASTRE. 693

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 709

Livraison du 15 Juin.

Le Roi Guillaume de Prusse, par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française. 721

Tchelovek, deuxième partie, par Th. BENTZON 758

La Pacification de Madagascar (1896-1898). — II. Depuis l'annexion, par M. André LEBON 797

Un Philosophe wagnérien : Heinrich von Stein (1857-1887), par M. HOUSTON STEWART CHAMBERLAIN. 831

La Crise des campagnes et des villes, par M. Louis WUARIN. 859

De Van Eyck a Van Dyck, par M. H. FIÉRENS-GEVAERT. 890

Revue littéraire. — Deux Romans de M. Marcel Prévost, par M. René DOUMIC. 913

Revue musicale. — *Le Juif Polonais*, Reprise de *Joseph*, *Haensel et Gretel* a l'Opéra-Comique, par M. Camille BELLAIGUE. 925

Revues étrangères. — Les Lettres d'amour de Sophie-Dorothée et de Kœnigsmarck, par M. T. DE WYZEWA. 936

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 947

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saint-Pères. — 39444

AP
20
R5
pér.4
t.159

Revue des Deux Mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY